IL

RISORGIMENTO ITALIANO

NUOVA SERIE

publicata dalla

SOCIETÀ STORICA SUBALPINA

SOTTO LA DIREZIONE

DI

FERDINANDO GABOTTO

con la collaborazione

DI

G.E.CURÀTULO, P.I.RINIERI E TEOF.ROSSI

E DI

molti studiosi di storia patria

ANNO IX

(= *Bsbs, SR*, 9-12)

144844
10|1|18

ROMA - TORINO - MILANO
FRATELLI BOCCA EDITORI
1916
Casale Monf. - Tip.Cooperativa - Bellatore, Bosco e C.

ERRATA-CORRIGE.

A cagione di un disguido di bozze sono trascorsi alcuni errori abbastanza gravi nell' articolo Bollea, *Ferdinando Dal Pozzo* etc. Qui si correggono i principali:

Pag. 633	l. 8 : dipendere] » e,	*corr.* : dipendere] »,
» 637	» 12 : contingens	» contingents
» »	» 15 : ordonnées	» ordonnés
» 638	» 6 : reçut	» reçu
» »	» 8 : personnel de	» personnel in de
» 639	» 10 : necesssaire,	» necessaire.
» 640	» 19 : serieuses	» sérieuses
» 642	» 8 : ed	» et
» »	» 22 : molto illogica	» meno illogica
» 645,nn.,	» 4 : 1826.	» 1826).
» 646	» » : a chi	» a che
» 648	» 5 : rendez-nus	» rendez vous
» 649,nn.,	» 4 : Piemonte così	» Piemonte,così

» 651 Bisogna togliere il richiamo (2) nel testo, correggere (3) in (2), e portare la n.3 a p.651, modificando ivi i numeri delle note (1) in (2) e (2) in (3)

Pag. 652	l. 20 : imperfettamente	*agg.* : (3)
» 653,nn.,	» 6 : Governo	*corr.* : Governo,
» 655	» 18 : nel « di	» nel « di
» » ,nn.,	» 10 : Bcllati	» Bollati
» » »	» 15 : iuutile	» inutile
» 656 »	» 7 : salva	» salvare
» » »	» 8 : da	» da'
» » »	» 17 : volmente mi	» volmente,mi
» » »	» 18 : di Modena	» da Modena
» » »	» 19 : Leykach	» Leybach
» 657	» 15 : addir[ò]	» adir[ò]
» 658,nn ,»	5 : *noslri*	» *nostri*
» 659	» 19 : delle *Instructions*	» della *Instruction*
» 661	» 15 : deliberarioni	» deliberazioni

» 662 Mutare i richiami delle note i numeri delle medesime da (3), (4), (5), (6), in (1), (2), (3), (4)

» 663,	l. 17 : a l'arrivo	*corr.* : e l'arrivo
» »	» 32 : *Sig.a*	» *Sig.r*
» »	» 35 : affezionato.	» affezionato

Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/risorgimentoital09isti

Una Silloge di lettere del Risorgimento(*)

(1839-1873)

I.

MASSIMO D'AZEGLIO A PES DI VILLAMARINA.

Milano 4 Gennaio 1839.

Caro Salvatore,

Perchè non t'avrei a rispondere caro Salvatore? Vuoi farmi diventare più malcreato di quel che sono: e per esserti zio non credo d'aver su te altra superiorità fuorchè quella d'aver più anni, e d'aver fatto più minchionerie. — Mi rallegro che il tuo viaggio sia stato tepido. T' ho mantenuta la parola e la notte mentre stavo sotto coperta al caldo ho pensato al *caro Salvatore* come dissi al pranzo di Carolina. Questa Signora è innamorata del tuo gran merito, e se stessi a Milano, povera Melania! Povero Scufferheld! — Qui si dice che Mad^ma^ Samoyloff indispettita contro i Torinesi pensa di abbandonarli. Spero che il Mar^se^ Alfieri avrà combattuto valorosamente con essa, ed avrà riportato intera vittoria turando il buco posteriore di comunicazione col palcoscenico. Ti prego d'andare da Roberto per parte mia e dirgli che ho parlato coll'ingegnere riguardo alla compra della casa ove abitiamo, ho fatto esaminare la cosa, e tenuto consiglio, e vedo che l'affare è conveniente, onde la vendita di Genola mi sarà utile quando che sia. E che quando questa sia intavolata farò una scappata a Torino per veder questo, e gli altri miei affari, e proffittare dei suoi savi consigli, che a voce si ricevono, e si pesano meglio che in iscritto. Dirai a Melania che le nostre signore sono edificate dai sentimenti coniugali ed esemplari che hai mostrati nei tuoi discorsi, e nella tua premura ad affrontar freddo e pioggia per tornare fra le sue amate braccia. Perciò avendo la fortuna d'aver un marito *Modèle* pensi a farsi il *Pendant* egualmente perfetto; e dille che le voglio un bene che s'avvi-

(*) L' « Introduzione » a questa « Silloge » sarà data in una puntata successiva di *Il Risorgimento*, per non ingrossare la mole, già soverchia, di questo fascicolo doppio.

F. GABOTTO.

cina all'innamoramento. Ti prego di ricordarmi a tuo padre, ed offrirgli il mio ossequio. Spero che Costanza sarà in piedi a quest'ora: dille per parte mia mille tenerezze, e ad Emanuele gli darai un (1) per parte mia in segno del mio affetto. Addio.

aff^mo^ MASSIMO.

II.

MASSIMO D'AZEGLIO A PES DI VILLAMARINA.

Milano 24 Dicembre 1839.

Caro Salvatore,

Son stato così allegro e contento questi giorni per il parto di Melania così ben riuscito, che mi son scordato d'andar in collera con te, perchè non m'hai accusato ricevuta della mia lettera che tanto mi preme saper giunta a buon porto. Ti prego, una sola riga, per farmi sapere che hai avuto la mia risposta: e ti domando di nuovo che di tutto quest'affare non ne parli con persona. Vorrei essere con te vicino al letto della nostra puerpera, e baciando la sua bella e bianca mano, pregarla di perdonare a quel briccone di Salvatore che le fa passare certi brutti momenti, e prometterle a nome del suddetto *che non lo farà più* . . . . . ma invece son qui lontano da voi, e non posso che abbracciarvi mille volte con quel mezzo così poco saporito che si chiama l'intenzione. Ora dunque facciamo un buon puerperio, rimettiamoci bene, e poi a fin di Carnevale *a Milano;* che è ora di farglielo vedere a Melania; e ricordiamoci che in Piazza S. Fedele N° 1138 c'è un albergo dove si sta male è vero, ma si spende poco, e si sta allegramente quando non ci son guai. Sicchè è affare combinato, e buone feste e buon anno a tutti evviva e toppa.

MASSIMO.

Luisa sta meglio e quasi bene e s'unisce con me in tutto il detto.

III.

CAMILLO DI CAVOUR A PIETRO DI SANTAROSA.

Paris, 3 février 1843 (2).

Mon cher Ami,

J'ai lu la lettre pleine de sentiments élevés que tu as écrite à Gustave relativement à son article sur l'abbé Gioberti. Sa réponse, que j'ai lue aussi, t'aura prouvé qu'il a agi sous l'impulsion d'une conviction profonde et avec la plus parfaite bonne foi. Tu n'en déploreras que davantage ainsi que je le fais, la puissance de cet esprit fanatique qui maintenant le domine. Complètement convaincu de la sainteté de la cause qu'il a entre-

(1) Nel manoscritto vi è, scherzo volgaruccio, una P inscritta entro una Q.

(2) La data manca in L. CHIALA, *Lett. ed. ed ined. di C. Cavour*, I, 323, lett. XXXII, Torino, 1884. — D. BERTI, *Il Conte di Cavour avanti il 1848*, 312, n. 1, Roma, 1886, la dice del 16 marzo.

pris de défendre, rien ne peut le détourner de la ligne qu'il s'est tracée(1).

Les passions théologiques, et je dirai même celles philosophiques, sont les plus âpres qui existent au monde. Comme on peut s'y livrer en repos de conscience, elles ne sont combattues, retenues par aucun des bons sentiments qui dans les âmes bien faites s'opposent au développement des passions que la conscience réprouve.

(2) Dès l'origine j'ai jugé à peu près comme toi l'article de Gustave. J'ai fait tous mes efforts pour obtenir qu'il en retranchât ce qui était personnel à son adversaire. Je n'ai rien obtenu, d'abord parce que depuis que Gustave est devenu ultra-catholique, j'ai perdu toute espèce de crédit sur lui, ensuite, parce qu'il agissait avec une conviction tellement puissante, qu'il croyait remplir une espèce de devoir en flétrissant un ennemi de ses doctrines religieuses et philosophiques. J'avais été profondément blessé de voir mon frère, qui occupe dans le monde une position si brillante, frapper une personne malheureuse et exilée. Cependant je dois attester que la supériorité relative de sa position sociale n'a pas contribué le moins du monde Gustave (*sic*) dans ses attaques contre Gioberti.

Il aurait traité de même et pire encore, le premier Lord de la Grande Bretagne. Je dois encore ajouter pour mieux te faire comprendre l'irritation de mon frère, que longtemps avant qu'il songeât à répondre à la lettre qui attaquait Rosmini, la Cisterne et Castellengo lui avaient fait un tableau peu favorable de la conduite que Gioberti avait tenue pendant son séjour à Paris. Je ne veux pas discuter l'exactitude de ces renseignements, mais il me paraît bien démontré que dans les premiers temps de son exil ses opinions, ses sentiments et jusqu'à un certain point sa conduite, se ressentirent de l'exaltation et de l'exaspération que les malheurs qu'il venait d'éprouver excitaient en lui. Je ne justifie pas mon frère, car il a tort à mes yeux, mais je t'explique les véritables causes qui ont déterminé sa conduite d'abord, et qui maintenant l'empêchent de consentir à la démarche réparatrice que tu lui demandes. D'ailleurs comment croirai-t-il s'être trompé lorsque tous les jours, de Turin, on lui écrit que son article a été vivement approuvé par des saints et graves personnages ?

(3) Hélas ! mon cher ami, combien l'esprit de parti nous aveugle, et combien sont âpres les haines sacerdotales ! L'Evangile a beau prêcher à toutes les pages l'amour du prochain, la charité ; les docteurs qui veulent s'arroger le monopole de son interprètation ne font aucun cas de cette vertu sublime lorsqu'il s'agit de leur adversaire.

Plus je vis, plus je réfléchis, plus j'observe, et plus je me convaincs

---

(1) Tutta questa prima parte manca nell'edizione CHIALA.
(2) Da questo punto in avanti manca nell'edizione CHIALA.
(3) Riprende l'edizione CHIALA.

que rien ne saurait être plus funeste à la morale, à l' humanité, à la religion même, que l' exagération des principes religieux, l'extension de l' empire que certaines sectes de docteurs cherchent à s' arroger sur le domaine de l' intelligence. Le pouvoir absolu exercé sans contrôle est essentiellement corrupteur, soit qu' il domine le monde politique, soit qu' il domine le monde intellectuel.

(1) Gioberti lui aussi s'est enivré de sa supériorité téologale et philosophique, et dans ses nombreux ouvrages il a déversé l' injure et l' outrage sur ses adversaires. Son animosité contre Cousin est impardonnable. Cousin l' avait bien accueilli, bien traité, avait cherché à lui être utile ; qu' il eut réussi ou non, il ne lui en devait pas moins de la reconnaissance, ou du moins des égards. Il n' en eut aucun envers lui, et il a traité comme un polisson un des plus grands écrivains et certainement un des plus grands génies de ce siècle.

Je n' espère pas que les tristes conséquences de la lutte que Gioberti a engagée avec les Rosminiens le corrigent. Malheureusement les injures aigrissent et n'amendent pas. Mais je voudrais qu'elle mit en garde les esprits impartiaux contre les sectateurs et les propagateurs des doctrines absolues.

(2) Je voudrais qu' elle les rendit indulgents pour ceux qui, effrayés des conséquences funestes des principes extrêmes flottent incertains entre les écueils qu' ils entrevoient des deux côtés du chemin de la Science, sans avoir découvert le moyen d'avancer en les évitant.

(3) Tu parles dans ta lettre à mon frère de mes opinions de 1831, comme si ce n'étaient plus celles que je professe aujourd'hui. Permets-moi de dire que (4) si j'étais libéral en 1831 je le suis encore en 1843. Certainement l'expérience et l'étude ont dissipé bien des illusions de mon jeune âge, ou modéré l'exaltation de mes sentiments et fait concevoir une grande indulgence pour les opinions différentes des miennes, et pour les systèmes politiques qui ne sont pas conformes à mes principes. Mais sur tous les points essentiels de la politique, à l'égard de toutes les grandes questions sociales je n'ai point varié et ne varierai jamais. J'étais en 1831 partisan du progrès modéré là où il était possible ; je n'ai jamais un seul instant cessé d'approuver la politique de Casimir Périer.

Là où le progrès était impossible, je croyais alors qu'on pouvait chercher à l'obtenir par des moyens violents. A cet égard mes opinions se sont fort modifiées, et j'avoue que je suis excessivement moins disposé à sacrifier le présent aux chances incertaines de l'avenir.

(1) Manca di qui in avanti nell' edizione CHIALA.

(2) Riprende nell' edizione CHIALA.

(3) Manca di qui in avanti nell'edizione CHIALA.

(4) Riprende nell'edizione CHIALA. Notisi che nella prima edizione CHIALA (1883) la lettera cominciava solo a questo punto.

Mais à cela près je ne sache pas de points importants sur lesquels il y ait divergence entre ma manière de voir actuelle et celle que j'avais à vingt ans. Sans être très-vieux j'ai été témoin de bien des évolutions opérées autour de moi. Fidèle au système du juste milieu, j'ai vu plus d'une personne passer devant moi, allant de gauche à droite et de droite à gauche.

(1) Mon frère a changé mais par de motifs hautement respectables. De philosophe libéral, il est devenu théologien philosophe. Tout en proclamant la sainteté des motifs qui ont agi sur lui, je déplore son changement, qui l'a placé dans une ligne dont désormais il ne déviera jamais. Je sens qu'entre nos intelligences tous les liens sont rompus. Je t'en fais la triste confidence afin que tu puisses mieux apprécier la vivacité, l'énergie des convictions qui la dominent et des sentiments qui le font agir, et juger par là que s'il ne cède pas à tes recommandations généreuses à l'égard de Gioberti, ce n'est pas par vanité, par amour-propre, par entêtement, mais en conséquence des doctrines absolues exagérées qu'il a adoptées.

Je t'ai parlé en toute confiance; je t'ai ouvert un des coins les plus cachés de mon cœur, où personne peut-être n'a pénétré. Car tout le monde croit à mon influence sur Gustave. Je ne cherche pas à détruire cette opinion, quoique au fond je n'en aie plus aucune sur lui ni pour ce qui regarde les questions intellectuelles, ni même pour les affaires matérielles. Ces confidences m'ont paru nécessaires pour que tu appréciasses justement la conduite de mon frère. Quelle que soit la ligne que son intelligence a adoptée, ses motifs et sa conduite sont toujours ceux d'un homme d'une haute vertu et d'une conscience irréprochable.

Je n'ai pas besoin de te prier d'anéantir cette lettre aussitôt que tu l'auras lue. Rien de ce qu'elle contient ne doit sortir de ta pensée. Je te prie même de ne pas me répondre, car si Gustave reconnaissait ton écriture il demanderait à voir ta lettre, ce que je ne pourrais lui refuser sans exciter en lui de fâcheux soupçons.

(2) Nous avons mené une vie fort mondaine; mais cependant nous avons choisi le côté du monde le plus sérieux; nous fréquentons beaucoup les salons politiques où dominent de grandes célébrités, où l'on entend tous les soirs, M. Pasquier, M. Molé, ou le duc de Broglie. Malgré tous les inconvénients du système représentatif, il a pour avantage d'exciter un grand mouvement intellectuel, et de fournir des sujets continuels de conversations.

Je crois qu'il n'y a rien de comparable au monde, pour l'agrément aux salons de Paris. C'est le seul endroit où les hommes d'Etat, les savants, les littérateurs et les gens de bonne société se rencontrent habituellement pour échanger leurs idées, leurs impressions, leurs opinions. Paris est évi-

(1) Di qui innanzi manca nell'edizione CHIALA.
(2) Riprende nell'edizione CHIALA.

demment la capitale intellectuelle du monde. Le mouvement si remarquable des intelligences qui avait eu lieu sous la Restauration et que la révolution de Juillet avait interrompu, se fait sentir de nouveau. Les esprits commencent, à se moins préoccuper des questions politiques et tournent leur attention vers les hautes spéculations de la philosophie et de la science. Il y a un retour très-marqué vers les idées religieuses et catholiques. Les professeurs hautement catholiques sont les plus suivis. Ce mouvement de réactions n'est pas dénué d'exagération, à mon avis du moins : mais il n'en produit pas moins des effets salutaires ; car évidemment la France était arrivée à un état de scepticisme des plus fâcheux. Le plus grand succès d'enseignement du moment est certainement celui qu'obtient l'abbé Cœur, professeur d'éloquence sacrée à la Sorbonne. Il y a un tel empressement pour aller l'entendre, que bien qu'il parle dans une salle qui contient plus de 200 personnes, il faut aller une heure d'avance si on veut avoir la chance d'y pénétrer.

L'abbé Cœur appartient à cette nouvelle école catholique et démocratique qui est destinée, peut être, à dominer le monde. Dans la première leçon il a magnifiquement parlé de la mission que le dix-neuvième siècle avait reçue : mission qui consiste à faire de l'intelligence une puissance politique active et à développer de plus en plus dans le monde social les grands principes de la fraternité et de la dignité humaine que le Christianisme a déjà fait prévaloir dans le monde religieux. L'abbé Cœur a proclamé hautement aux applaudissements de l'élite de la jeunesse, l'alliance des principes catholiques avec le dogme du progrès social.

Pour la première fois j'ai entendu un prêtre, interprète officiel des doctrines de ses confrères, prêcher du haut de la chaire qu'il faut regarder en avant, et non en arrière ; que s'il y a un juste, il y a pour le genre humain une réhabilitation qui se poursuit lentement mais constamment à travers les siècles, à l'aide de la lumière divine que le Christianisme a répandu sur le globe : Lumière qui grandit au lieu de s'affaiblir à mesure qu'elle se réfléte dans l'intelligence de plus en plus développée de l'humanité.

Les doctrines de l'abbé Cœur ont pénétré dans mon intelligence et remué mon cœur, et le jour où je les verrai sincèrement et généralement adoptées par l'Eglise, je deviendrai probablement un catholique aussi ardent que toi.

Adieu, en voilà bien assez pour une lettre plus dogmatique que amusante.

Ton vieil ami CAMILLE (1).

(1) Nell'edizione CHIALA manca : CAMILLE. Questa lettera del Conte di Cavour fu già edita da L. C. BOLLEA, *Briciole cavourriane (C. Cavour e le dispute fra V. Gioberti ed i Rosminiani)*, in *Bollettino storico-bibliografico subalpino*, XV, 354 sgg., Torino, 1911. Ne è utile complemento lo studio di E. SOLMI, *La controversia di V. Gioberti con il rosminiano Gustavo Benso di Cavour*, *ibidem*, 331 sgg.

IV.

MASSIMO D' AZEGLIO A CESARE BALBO.(1)

[Roma (8-28) febbraio 1847].

Carissimo Cesare,

Sono arrivato a Roma lunedj 8 a sera. La mattina dopo mi venne a trovare persona per parte dell'Avvocato Cattabene allevato col Papa, e suo amico. Mi disse che bisognava ci combinassimo col detto Avvocato che doveva annunziarmi che SS. voleva vedermi. Conobbi l' avvocato che mi espresse queste ottime disposizioni del Papa, ed aggiunse che Esso aveva voluto si scrivesse al Console Pontificio a Genova non lodandolo dell'avermi fatto aspettare il viso *(sic)* : che aveva letta la mia lettera, e n' era stato contento. Quest' avvocato è un ometto sui cinquanta, intelligente, buono ed aperto. M'è piaciuto assai ; e dice che gli sono piaciuto anch' io ; e siam diventati amiconi. Mi disse per parte del Papa ch' evitassi ciò che poteva mettermi troppo in vista. Così mi sgabellai di due pranzi numerati che volevan darmi, ed assistei ad un solo che non ero più a tempo di rifiutare, ed il mio *speech* sulla moderazione (mostrandola non solo giusta ma utile) terminò col brindisi a Pio IX, e tutto andò bene. Il Governatore Mre Grasselini che andai a trovar jeri, mi disse che era contento della mia condotta, perciò sono in perfetta regola. Jeri sera poi andai dal Papa. Avevo un pranzo, ma di misura permessa, otto o dieci persone ; ed alle 6 o 7, ora stabilita, gli lasciai a tavola, e andai al Quirinale. Arrivai in anticamera, e Mre Stella, Cameriere segreto, mi disse che il Papa aveva già cercato di me.

Sarei entrato all' udienza quasi subito, ma capitò niente meno il cav^re^ Lambruschini che stette dentro un'ora e mezza : e pareva che lo facesse apposta. Me la passai col Cam^re^ Segreto, che parlando del mio libretto primo mi paragonò gentilmente a S. Paolo che prima aveva perseguitato la Chiesa ; ed io feci un inchino dicendo : *troppo onore !* ed ammirando l'ingegnoso paragone finalmente entrai.

Il Papa era seduto in una poltrona di cuojo rosso, sotto un baldachino, avanti a uno scrittojo sul quale era un monte di carte, una *brochure* con suvvi gli occhiali ; due candele, e due paralumi trasparenti a Paesi, in colore. È uomo di bella e vegeta presenza somigliante ai ritratti ; bene impersonato ; occhio ed aspetto sereno, sicuro ; e tratto sciolto, cordiale ; nella perfetta misura dei Gran Signori che sanno esser tali. Parla bene, trovando sempre la parola più adatta senza esitar mai. Si esprime con

(1) Dalla copia fatta da Costanza D' Azeglio per suo figlio Emanuele, citata in *Souvenirs historiques de la marquise Constance D' Azeglio*, lett. 28 febb. 1847, pag. 94, Torino, Bocca, 1884.

bon gout sulle cose triviali ; con semplicità sulle elevate e non ha ombra di affettazione. Non ho mai visto un insieme d' uomo più piacevolmente armonico di questo. Ha poi una dote rarissima e la migliore di tutte in un Principe specialmente ed è una manifestazione di sincerità così grande nel suo sguardo, nel volto e nelle parole che convince e toglie perfino la possibilità del sospetto.

Baciai il piede e poi la mano che mi tese per rialzarmi, e rimasi in piedi accanto allo scrittojo. Mi incominciò a parlare con quelle accoglienze che usa un uomo di buona società, che sa ricevere in casa sua.

« Marchese Azeglio ho piacere di vederla ecc. ecc. » ed io : « Stà, Ella conosce quello che sento in questo momento e che vorrei dirle, ma che non trovo modo di esprimerle ».

« Conosco e sò ch'Ella è uomo di buone istituzioni ». Poi venne il discorso della Lettera e disse che n' era stato contento. Aggiunse poi che nel primo Libretto era stato troppo rigido col suo Antecessore.

Risposi che mi doleva se avevo fatto cosa che gli dispiacesse ; ma che le mie intenzioni erano rette. Non ero stato mosso da odio contro persona. « Lo so, ed Ella lo dice, che non è nemico della Corte Romana ».

Poi seguitai domandandogli licenza di parlare liberamente : e gli narrai del mio viaggio in Romagna per cercare di impedire il Movimento e finii dicendo che il mio Libretto era stato frutto d' un senso di profonda indignazione per le cose che avevo vedute.

Rispose, con un po' di sospiro, che veramente le cose non potevano più andare avanti così. Mi pare che gli piacque il sentire che mai non avevo voluto appartenere a società segrete, e soltanto conoscevo il Partito, e n' avevo la confidenza perchè mi conoscevano galant' uomo.

Entrò poi a parlare degli imbrogli che gli suscitano ; ed io gli dissi francamente che i piu erano mossi dall' Austria ; che per via di Banchieri sapevo venire in Romagna danaro per corrompere. — Disse allora che quelle dimostrazioni tuttavia lo mettevano talvolta in imbarazzo. Risposi ch' Egli diceva il vero ; ma era da considerare avvenire ciò per quell' istinto di vero che è nelle masse, le quali dissi, sentono che il bene che hanno viene da V. Stà e la amano : il male vien loro dall'Austria e l'odiano.

A questo sorrise ; ed io continuai mostrandogli quanto Essa si opponesse in tutto, ed ora specialmente nell' affare delle strade ferrate al bene d'Italia. Quanto a dimostrazioni intempestive, dissi che si faceva di tutto per impedirle ; e che tu avevi scritte lettere su ciò ; delle quali dissi il più importante che gli piacque. Mi disse non conoscerle e gli domandai permesso di mandargliele, disse che volentieri le vederebbe.

« Mi duole, aggiunsi, che ne ho soltanto copia con su il nome di altri ». « Bene ; la leggerò e poi la restituirò ». Così se tu glie ne mandassi una copia

e l'accompagnassi con una lettera, mi incharicherei di dargliela — Mi domandò poi del Piemonte ed entrò in molte cose; ed io gli dissi che da noi si stupiva che in così poco tempo avesse fatto tanto. E poi gli dissi dell' amore e venerazione che avevano tutti per lui; e che questo lo dicevo in nome di infinite persone, e tuo, e de miei. E mi rispose con modestia, senza affettazione; ed io temendo che le mie lodi le avesse prese per luoghi comuni gli dissi con un po' di passione: « Io, Santità, non ho mai lodato nessuno ». Indovinò il mio sospetto, e mi tese la mano che di nuovo baciai — Mi disse poi che aveva pranzato in casa mia nel 23 — Ed io: « Di questo V. Stà mi permetterà che mi vanti ». Sorrise; e poi dopo qualche espressione di bontà, mi congedò; e me n' andai contentissimo di tutto, fuorchè di me, che mi ero sentito realmente commosso, e mi ero trovato minchione nel modo di esprimermi. Ma mi ha capito, ed è l' importante. — Ho trovato Roma veramente tutt' altra di quella che avevo lasciata; una scioltezza, un ben'essere, una contentezza generale. Si parla e si scrive con piu libertà che in altro luogo di Italia, si ricevon più giornali che da noi; e tra popolo e sovrano v' è fiducia reciproca e grandissima.

MASSIMO.

V.

MASSIMO D'AZEGLIO A OTTAVIA DI MASINO-MOMBELLO.

Pregª Sigª Contessa,(1)

Avrei voluto riscontrar subito il di lei cortese fogliolino ma non può credere in che turbine d' impicci viva da qualche tempo. Quel parto che è stato così facile e felice costì, e qui molto difficile e laborioso, e non senza qualche pericolo, e bisogna darsi da far tutti, e non avanza un momento di tempo. Ho avuta e *quasi* letta la lettera sul Sonderbund, e vorrei potermi mettere a suoi piedi personalmente come lo fo coll'intenzione per pregarla a salvarmi dall'obbligo di risposta. Siamo in mezzo a questioni vitali, e gravissime e non trovo nè idee nè tempo per occuparmi di codesta decisa e finita questione. Alle altre sue gentilezze aggiunga questa, e procuri di disimpegnarmi salvando la convenienza, e facendo que' ringraziamenti ch' ella crederà opportuni.

È un secolo che non vedo la Clementina, so pero che sta bene. Ella si ricordi di volerne a me e mi creda

Suo di cuore MASSIMO AZEGLIO.

Roma 14 Feb. 48.

All'Illª Signora

Sigrª Contessa Ottavia di Masino-Mombello nata Borghese

Torino.

---

(1) Da una copia litografata del Comitato Centrale pei soccorsi agli Emigrati Italiani - N. del Protocollo 343 (5 Marzo 1857). Oggetto: Copia d' autografo appartenente all' *Album di Beneficenza.* — Visto concorda coll' autografo donato che fa parte dell'*Album di Beneficenza.* — Torino, 1857. Il Vice-Presidente Abate Carlo Cameroni.

VI.

COPIA DI LETTERA RICEVUTA DA ROMA DAL CAV.r MASSIMO E TRASMESSA ALLA SUA COGNATA MARCHESA D'AZEGLIO (1).

Vi trascrivo lettera di Roma del 18 corrente mese [marzo 1848].

« Circa le 7 della sera fù affisso il Proclama dell' amnistia per la Città, « ed una mezz' ora dopo s' era radunato un migliajo di persone a Mte « Cavallo gridando, viva Pio IX, e chiedendo la benedizione ; il S. Padre « s' affacciò alla loggia, e dopo aver soddisfatto alla richiesta del Popolo « ed averlo affettuosamente salutato, si ritirò nelle sue camere. Mentre ciò « accadeva a Mte Cavallo, le cantonate erano affollate per leggere il Pro- « clama, e siccome era fatto notte, tutti stavano a leggere coi cerini, e « da tutte le parti si gridava viva Pio IX. Al Caffè novo un mio amico « montò sopra un banco e si mise a leggere il Proclama ; il Salone era « tutto pieno, e ad ogni periodo si gridava, e si esaltava il Papa ; insomma « grida, urli da tutte le parti, e sembrava che tutti si fossero impazziti. « Si cominciarono a formare dei gruppi con torcie a vento e tutti si di- « rigevano a Mte Cavallo ; ad un' ora si volle nuovamente vedere il Papa, « il quale piangendo d' allegria benediva e salutava il Popolo. Finalmente « a tre ore di notte aumentò tanto la folla che sulla piazza vi saranno « state senza caricatura 30 / m. persone. Il gruppo dei Cavalli e della gu- « glia era pieno di gente : fu nuovamente gridato perchè il Papa si facesse « vedere sulla loggia e desse la benedizione, ciò che compitamente fece « salutando il Popolo, e piangendo dirottamente ; quindi si cominciò a « sgombrare la piazza, e dopo avere diversi attruppamenti girato colle « torcie gridando per le strade principali, all' una dopo mezzanotte tutti « si dissiparono senza che sia accaduto il minimo inconveniente, o disor- « dine. — Oggi pare un giorno di festa : non si parla che di quanto ac- « cadde ieri sera, e di ciò che faranno questa sera. L' illuminazione sarà « generale (e spontanea, s' intende) si aspetta domani che il Papa esca per « staccar i cavalli . . . in somma sembra un cambiamento di governo. Sem- « bra positivo che si farà un Segretario di Stato *solo*, e sarà l' Em. Gizzi : « la nomina s'aspetta da un momento all'altro, e come puoi creder, riu- « scirà estremamente gradita. I perrucconi gridano *Anatema*, ma poco im- « porta, poichè il S. Padre sembra deciso a togliere tutti gli abusi . . . Lam- « broschini non ha sicuramente dormito la scorsa notte . . . In somma si « spera molto ».

Altre nuove : ho saputo qui da persona che ha parlato con Lady Russell

(1) Da copia incompleta di lettera di Massimo d' Azeglio, con uguale titolo, con i puntini interruttivi, senza chiusa e senza firma, che parmi di mano di Roberto D' Azeglio.

che si trovava nel salone di Metternich la sera che giunse la notizia delle *Glorieuses* di Torino ; Ella dice che Metternich era fuori di sè, arrabbiato, e tutti i momenti usciva e rientrava.

VII.

MASSIMO D'AZEGLIO A MARCO MINGHETTI.

Caro Minghetti,

Ho avuta la tua, Siamo qui. Tutto va pel meglio — come però si può mancando di molte cose. L' entusiasmo generale supplirà. Durando m' ordina di far conoscere al ministero (principalmente al P^e^ Aldobrandini, come cosa del suo *ressort)* che nella formazione dei nuovi corpi sono stati impiegati molti uffiziali di linea che restavan disponibili ; che essi quasi tutti sono stati promossi, fuor del dritto d'anzianità ; che ciò, com' è naturale, ha disgustato l'ufficialità di linea mentre è importante che sia più che mai ben disposta ; che è necessario provvedervi. Il Generale propone che con un ordine del giorno il Ministero faccia conoscere all' armata che le dette promozioni erano comandate dalla necessità e dal ben pubblico ; che ad ufficiali posti ad un ufficio faticoso più degli altri, e non sempre piacevole, trattandosi d' aver che fare con gente nuova e poco subordinata, era giusto accordar qualche compenso ; che alla fine della guerra le promozioni riprenderanno il loro corso normale ; che gli ufficiali ai quali sono stati accordati avanzamenti anormali, non dovendo però esserne spogliati se avranno fatto il debito loro, si accorderà a quelli che son rimasti indietro per questo fatto il grado onorifico, aspettando che possano passare all'effettivo.

Qui non si perde tempo e si cerca radunar l' esercito, ma vien colle gambe e non col vapore. Ho scritto a Collegno onde ci faccia arrivare la linea Toscana, e persuada a metterla sotto gli ordini di Durando. Abbiamo veduto il dispaccio della Segr^a^ di Stato che dice di guarnire il confine e non attaccare. Se il ministero vuole che la Romagna salti in aria come una macchina a vapore, quella è la strada sicura. Quando l' armata sarà riunita nessuna forza umana potrà impedire Dio sa che disordini, se non la portiamo avanti. Ecco la posizione. C'est à prendre ou à laisser. Del resto la prima cosa è salvar lo Stato, l' autorità del Pontefice, e l' Italia : faremo ciò che ci comandano le circostanze. Oggi andiamo a Ferrara per vedere se ci fosse da averla. Ma non abbiamo *gros calibre*, e non so a qual mezzo potremo ricorrere : vedremo. Lo spirito pubblico è eccellente, ma a *condizione* che si agisca come vuole l' onore e il bene d' Italia. Ricordatevi, che dopo le battaglie di giganti dei Milanesi la sma-

nia di battersi è diventata frenesia, e non credo prudente volerle far argine, che rifluirebbe indietro.

Caro Minghetti, scrivo a voi, mentre avrei dovuto scrivere al P^e^ Aldobrandini secondo gli ordini del Generale. Pregatelo a scusarmi del malinteso ed a prender questa lettera come una comunicazione ufficiale a lui diretta. Se sapeste in che *tourbillon* siamo, vedreste che qualche svista è inevitabile. Il Card. è ottimo. Ha paura se usciamo dal confine, e più se vi restiamo, che vi son battaglioni di volontari di Romagnoli con certe facce da far venire i brividi a tutto un concistoro. Credo che alla fine anderà al più urgente e vorrà vederli lontani.

I miei saluti al Ministero, e quelli di Durando e Casanova.

MASSIMO AZEGLIO.

Bologna 30 Marzo 1848.

VIII.

MASSIMO D'AZEGLIO A CARLO PELLION DI PERSANO.

Caro Persanino,

Ho avuta la tua a lapis piena di cuore di cuore e d' amicizia al solito. Ti darò le mie nuove che mi chiedi, ma brevemente perchè la posizione di scrivere mi stanca. Siamo stati attaccati in Vicenza, città aperta, da 35 / m. uomini e 80 pezzi, e più. Il monte Berico è la chiave della città. Durando volle darmene il comando. Non lo volevo, facendomi caso di coscienza di esporre forse la vita di molti uomini per mia inabilità. Mi diede per aiuto il Col. Cialdini, che aveva fatto le guerre in Spagna, e così accettai. Fui attaccato nelle posizioni che s' estendevano due miglia fuor di città, da 12 / m. uomini e 6 di riserva. Io ne aveva duemila. Ci siamo sostenuti dodici ore. Poi avevo circa 600 uomini fuor di combattimento e dovemmo ritirarci ; ma si fece in buon ordine, *en echiquier*, fino alla città. Il Col. Cialdini era stato ferito, un' ora prima della ritirata. Ero rimasto solo ! Grazie a Dio mi crebbe l'animo invece di perderlo, e la ritirata non degenerò in rotta. Lontano cento passi dalla città ebbi una palla sotto al ginocchio destro : l' osso è scheggiato, e mi terrà in letto del tempo. Pazienza. Le nuove che mi scrivi e che mi ha dato Cialdi (*sic*) m' addolorano. Vedo che non va come vorremmo. La mancanza di vapori ci può compromettere. Dio ti protegga, amico mio, perchè certo se vi sarà da fare, non ti risparmierai. Del resto tutti ci dobbiamo alla patria. Sono a Ferrara in casa del Card., arcivescovo, è venuta mia moglie e sono benissimo assistito. Salutami gli amici e la Fanella, e voglimi bene.

Tuo di cuore MASSIMO.

Ferrara 28 G[iugno] 48.

All'Ill^o^ Signore Sig^r^ Conte di Persano, Com[andant]e il Daino
Venezia - Per la Squadra Sarda.

IX.

MASSIMO D' AZEGLIO A PES DI VILLAMARINA.

Villa Almanzi 11 Agosto [1848].

Caro Salvatore,

Il chirurgo m'ha consigliato l'aria libera, e son venuto a stabilirmi alla villa del Dott. Almanzi a mezzo miglio da P^a^ Romana.

Sto benissimo ; ma mi trovo al limbo per le nuove.

Se potessi, quando gli hai letti, prestarmi un giornale o due p. es : il Risorgimento, mi faresti un gran servizio. Manderei il mio uomo a prenderli e restituirli successivamente. — Ti prego dei miei ossequi alla contessa, e se ci fosse qualche nuova di Piemonte fammela sapere.

MASSIMO.

X.

ANNEXE À LA DÉPÊCHE N° 776 DU 2 AOÛT 1848.

A M^r^ le Conte de Revel à Londres,

Dans la pièce chiffrée d' hier, je vous ai dit qu'un arrangement ne pourrait avoir lieu qu' à des *conditions honorables* et que si nous conservions la Lombardie et les Duchés. — En faisant auprès de Lord Palmerston la démarche dont je vous ai chargé, bornez-vous à dire qu'un arrangement ne pourrait avoir lieu qu'à des *conditions honorables,* mais ne faites pas mention de la Lombardie et des Duchés, afin de ne pas préjuger la question de la Vénitie.

XI.

MASSIMO D' AZEGLIO A PES DI VILLAMARINA.

Torino 17 Dicembre 1848.

Caro Salvatore,

Sono stato in letto a Genova con un po' di febbre e ciò ha ritardato il mio arrivo in Torino. Intanto cadde il M° Pinelli, e come avrai saputo sono stato al momento di diventare tuo *Chef:* ma ho declinato un tanto onore. Non credevo poter far la guerra, e non volevo far la pace *io.* Se vi sarà da firmarla, amo meglio che tocchi all'Abate, piuttosto che a me.

Quantunque Perrone stesse per lasciare il portafoglio gli feci però la tua commissione circa il congedo, e mi rispose che era impossibile. Ora

bisognerebbe domandarlo all'abate. Io non sono in relazione con lui e però sarei imbrogliato a farlo direttamente; ma se lo desideri scrivimelo, e vedrò se posso servirti per mezzo d'altri.

Metti *Deputato* sulla sopraccarta; così non pago la lettera. — Avrai veduto il programma del nuovo Min°. Dopo tante grida contro la mediazione, e tanti inni di guerra, che caduta! Mi rincresce che la nostra opposizione, e perciò una parte del paese ci fa cattiva figura, e cresce quell'accusa di mala fede che le viene già fatta dall'opinione da qualche tempo. A ogni modo credo che questo ministero potrà tener l'ordine meglio del mio, se fosse venuto a luce. La civica (1), e i galantuomini non sono certo per gli agitatori, e non c'è pericolo che facciano gran male nè a Torino nè a Genova, se il Governo saprà fare.

Addio, caro Salvatore, salutami D^a^ Caterina e voglimi bene

MASSIMO.

Qui tutti bene salvo l'Alfieri che pur troppo non credo possa durar molto.

XII.

MASSIMO D'AZEGLIO A PES DI VILLAMARINA.

Torino 16 Maggio 1849.

Caro Salvatore,

Lo sai che smania avevo di diventar ministro! Ma non c'è stato verso di ricusare quando la demissione di Gioberti ebbe accresciuto i timori del pubblico sulla tendenza reazionaria del ministero — timori che ho conosciuti essere stati senza fondamento — ma vagliela a persuadere! Ora pare che realmente la mia presenza abbia calmate le paure. Avrai veduta la mia lettera agli elettori. Non so se l'approvi, ma crederei di sì. Così la penso, e così farò.

Nè assolutismo nè repubblica, e [per] chi non è contento e vuol far chiasso e violar le leggi — *l'Almanac marca patele*(2). Del resto non ci sarà bisogno di questo. Il paese è quieto, e grazie a Dio c'è molto buon senso. Hai veduto la mia politica circa l'Italia. Accordo, e conciliazione. Procura dunque di mostrarti amabile come sei, nei rapporti col governo: persuaderlo che il Piemonte nè vuole nè può soverchiare nessuno in Italia; che vuole avere la giusta influenza che gli compete; ma stabilirla sulle sue vere basi, la moderazione, la conciliazione, e la prontezza a rendere agli Stati Italiani tutti i servizii che dipendono da lui.

Sopratutto che ci mettiamo d'accordo a non soffrire reazioni d'assolu-

(1) Manca la parola nella copia che è in mio possesso.

(2) Modo di dire piemontese, che significa: siamo pronti a ricorrere a misure energiche.

tisti. Se no, saremo a guai, ed il Piemonte che è determinato a mantenere la libertà ottenuta si verrebbe ad isolare, e si ricomincierebbero gli urti le discussioni ecc. *(sic)*. Temo che questa politica nè il Papa nè gli altri la voglian capire.

Ho pensato di mandare Balbo a Gaeta per persuadere il Papa e C^i, *se potrà*. Questa missione è segreta, ma sono di quei segreti che un *bulo*(1) diplomatico par tuo, si lascia scappare, onde si veda in che senso lavora il Piemonte, e quali sieno le intenzioni del Gabinetto.

Mettimi ai piedi di D. Calerme, e fa saper le mie nuove alle mie villeggianti. Tuo di cuore MASSIMO.

Ti prego di far ricapitare la lettera alla Targioni che ha fatto i suoi rallegramenti, ed alla quale bisogna pure che risponda, quantunque come sai sia uno dei capi d'accusa del mio (2)

XIII.

MASSIMO D'AZEGLIO A GIUSEPPE LA CECILIA(3).

Torino il 21 Giugno 1849.

Ill.mo Sig.r Sig.r P.or Col.mo,

Col gentile suo foglio del 12 cor.^te la S. V. Illma mi ha diretto la domanda di essere autorizzata da questo R.° Governo a avenire (*sic*) a stabilire la sua stanza in questa Capitale. Se nel rispondere officialmente potessi spogliarmi del mio carattere pubblico io l'accerto che la S.V.Illma troverebbe in me non solo il (*sic*) uomo costantemente del tutto spassionato e sempre propenso a far del bene a tutti, non esclusi quelli che come la S. V. si dicono apertamente miei avversarii politici, ma io non ho potuto a meno, come ella ben può comprendere, che riferire la sua domanda al Consiglio dei ministri, e mi rincresce assaissimo di doverle notificare, che il medesimo non ha stimato potersi favorevolmente accogliere nella presente condizione politica degli affari, non già perchè dubiti menomamente che sarebbe mantenuta la di lei parola d'onore, ma perchè non si potrebbe evitare l'impressione che farebbe qua il di lei soggiorno, nè impedire l'effetto che quest'esempio produrrebbe porgendo motivo ad altre simili domande.

Dolente pertanto di non trovarmi in grado di essere presso la S. V.

---

(1) Voce piemontese = provetto.

(2) Manca una parola nella copia che è in mio possesso.

(3) Da una copia del Comitato Centrale pei soccorsi agli Emigrati Italiani, N. 548, del 1857. Oggetto: Copia d'Autografo appartenente all'*Album di Beneficenza*. — Visto concorda coll'Autografo donato, e che ora fa parte dell'*Album di Beneficenza*. Torino, Febb.° 1857. Visto Il V. Pres.te Abate Carlo Cameroni.

Ill.ma l'organo di una più soddisfacente risposta, ho tuttavia l'onore di offrirle ben sinceri attestati della mia distinta considerazione.

M.° Azeglio.

All' Illmo Signor Giuseppe La Cecilia
Ajaccio.

XIV.

ALESSIO DI TOCQUEVILLE ad EMANUELE D' AZEGLIO (1).

[Paris, (25-31) juillet 1849].

Monsieur,

J'ai pris connaissance de la Note que vous m'avez fait l' honneur de me remettre par ordre de notre Gouvt pour me demander des explications précises sur l' appui que la France serait disposée à accorder à la Sardaigne dans le cas où les négociations en ce moment engagées entre les Cours de Vienne et de Turin viendraient à échouer par suite du refus de l' Autriche d' accorder une amnistie aux populations Lombardes soit de toute autre difficulté que soulèverait cette puissance. Les dernières informations arrivées de Vienne et dont vous avez eu connaissance étant de nature à écarter une telle inquiétude et la Cour de Vienne annonçant l' intention de résoudre par des moyens qui nous paraissent honorables pour les deux parties cette question si délicate de l' amnistie, le Gouvernement s' abstiendra de répondre formellement à une question fondée sur des éventualités dépourvues désormais de tout caractère de vraisemblance.

Le Cabinet de Turin, à qui la France a donné dans le cours de ces négociations tant de preuves d' une bienveillance active et efficace, comprendra facilement les motifs de convenance qui ne nous permettent pas d' engager notre liberté d' action en vue de pures hypothèses alors que suivant les apparences elles ne doivent pas se réaliser.

Recevez Monsieur le Marquis etc. (*sic*).

Alexis de Tocqueville.

(1) Da una *Copia autografa del Marchese Emanuele D' Azeglio*, che vi fece precedere la seguente nota: « Per ordine del Ministero dovetti presentare una Nota al Governo Francese per chiedergli, in caso d' un rifiuto dell' Austria di concedere l' amnistia ai Lombardi, se avessimo dovuto riprendere le ostilità, se e in qual misura avrebbero preso parte alle faccende nostre Non mi ricordo la data precisa di questa Nota, ma dev' esser stata negli ultimi di Luglio 1849. A questa communicazione il Tocqueville Ministro degli Esteri rispose nel modo seguente ».

XV.

EMANUELE D' AZEGLIO ad ALESSIO DI TOCQUEVILLE (1).

[Paris, (25-31) juillet 1849].

Mon prince,

Dans l'excursion que vous faites en ce moment appellé par les vœux des populations vos moments sont précieux et comptés. Mais ceux qui doivent décider des plus graves événements pour mon pays ne le sont que trop aussi. Que cette puissante raison me serve d'excuse pour la démarche que je fais aujourd'hui en vous expédiant la présente par le Marquis de Toupy (2).

Le Ministère à Turin vient de m' envoyer par un courrier spécial l' ordre de présenter au Gouv^t de la République une Note portant que, malgré que l' on soit tombé d' accord avec les plénip. Autrichiens à Milan sur tous les points contestés, un seul a été réservé, la question d' amnistie qu' il attend la réponse du Cabinet Viennois à cet égard. Mais que dans tous les cas le Conseil est unanimement déterminé à refuser péremptoirement la signature du traité si cette amnistie est refusée non seulement pour la Lombardie mais pour les Duchés. Que dans le cas ou par suite de ce refus nous serions attaqués, le Gouv^t est décidé à reprendre les armes pour la défense du pays, dût-il le faire seul et sans autre appui que le sentiment d' un juste droit et de légitime défense.

Mais en même temps le Cabinet de Turin ne pourra se résoudre qu' à la dernière extrémité à croire que la France, cette nation voisine à qui s' adressent des espérances que ses promesses nous avaient fait concevoir, veuille consentir à laisser consommer notre ruine par un adversaire intraitable, au moment même où nous venons de notre côté démontrer notre sincère désir d' amener par des concessions multiples une solution pacifique à ce différend.

En un mot le Gouver^t Sarde désire obtenir une réponse cathégorique

(1) Il D' Azeglio fa precedere a questa lettera la seguente nota: « M' aspettavo una simile fredda risposta [cioè quella del De Tocqueville, edita al numero precedente], sapendo che vento spirava fra i Ministri francesi i quali certo non peccavano d' entusiasmo per l' Italia. Avevo però creduto accorgermi che il Presidente avesse simpatia per i casi nostri. Me ne aveva sempre parlato almeno con aria d' interesse. Gli ero stato presentato dal Dr Conneau che avevo incontrato a Londra. Anzi il Presidente m' avea permesso in casi urgenti ed importanti di venirgli a parlare passando per una certa scaletta all' Eliseo, evitando così anticamere e curiosi. Ma in quel momento il Presidente era in giro nelle provincie. Una mia lettera correva pericolo di perdersi o di non ricevere gran attenzione. Andare in persona non potevo senza attrarre grande attenzione su questo mio improvviso comparire, e probabilmente mettendo in imbarazzo il Presidente. Così mi decisi a mandargli il Marchese di Toupy, Segret. di Legazione, coll' incarico di fargli per mezzo di persona sicura ricapitare la lettera seguente »:

(2) « La mia minuta originale, dice le Marquis de S. Marsan. Ma parmi ricordar che invece andò il Segret. di Legazione. Comunque poco importa ». *(Nota di E. D' Azeglio).*

s' il peut, en cas de refus de l' amnistie, compter ou non sur le secours de la France.

Connaissant les sentiments généreux et élevés qui vous animent personnellement dans cette question, permettez-moi, mon prince, de venir en cette occasion vous recommander la cause de mon pays.

Ces sentiments, je crois ne pas l' ignorer (1), se sont manifestés dernière-

(1) Il D' Azeglio, al termine della lettera così commentò: « La frase di questa lettera *Ces sentiments je crois ne pas l'ignorer* etc. si riferiscono a quanto sapevo da S. Marzano, il quale nei suoi colloquii coi Generali riesciva a scoprire che il Presidente si mostrava amico nostro e stava studiando il piano d' un intervento a nostro favore.

« I primi ch' egli avea a combattere erano i suoi proprj ministri, poco entusiasti pei fatti nostri soprattutto in quell' epoca infausta e poco bramosi di veder Luigi Napoleone diventar un eroe guerriero.

« Del resto se realmente a quell' epoca siasi seriamente pensato a intervenire rimane anche al dì d' oggi un mistero. A Torino allora non vi si volle prestar fede a principiar da mio zio il quale vi allude in una sua lettera. Ma quando certi fatti non si realizzano, facilmente si vuol averne prevista la non entità col solito: Ve l' avevo ben detto.

« Ma siccome la cosa si fece anni dopo per volontà personale dell' Imperatore, avrebbe potuto farlo anche in quell' epoca in cui avea forse desiderio di stabilire il regno con gesta gloriose.

« Si vede in uno scritto che accompagna questi documenti cosa ne dicesse Mr Thiers il quale a quell' epoca era onnipossente tuttochè non avesse impiego.

« Quando arrivò a Parigi la prima notizia della nostra accettazione del trattato capitò in camera mia Baciocchi tutto agitato e mi disse: *Cosa avete mai fatto. L' ordine alla divisione di Lione era già dato di traversare la vostra frontiera.* Comunque sia, son quistioni tanto più inutili ora che possiamo dire giustamente: quod differtur etc. (*sic*).

« Mr Thiers era amico nostro « sicut in quantum ». E siccome mi si era molto raccomandato di rendermelo favorevole, lo consultavo sulle faccende nostre ed avendolo pregato di concretare le sue idee, si vedrà dalla lettera che mi scrisse che realmente si sarebbe contentato di non molto a favor nostro.

« Lo rividi poi esule e ramingo in Inghilterra dopo il Colpo di Stato. Anzi veniva a pranzar al Travellers Club e non sapendo una parola d' inglese mi mettevo vicino a lui per servirgli d' interprete.

« Fu a quell' epoca ch' egli ebbe col celebre scrittore d' economia politica Nassau Senior quelle conversazioni che unisco ai presenti documenti.

« Il Senior era conosciuto per una sua specialità. Cercava mettersi in rapporto con personaggi celebri ed illustri, otteneva abboccamenti con loro e tornando a casa la sera iscriveva sopra a registri, già legati e pronti a quell' uso, tutto quanto aveva sentito. Non so se queste conversazioni fossero sempre riferite esattamente, anzi mi ricordo d' aver letto il conto reso di certe conversazioni con mio zio Massimo e son persuaso che molte idee attribuitegli erano perfettamente inesatte.

« Ad ogni modo essendo il Senior un fior di galantuomo potea sbagliare, ma non metter cose false. Questi suoi volumi continuati poi anche quando viaggiava sul continente sono curiosissimi e se non erro alcuni ne furono stampati. Egli poi senza molta difficoltà li imprestava ai suoi amici e fu per mezzo di uno di questi che ne potei avere uno per qualche ora e copiarne i passi che mi sembravano più interessanti.

« Al Thiers era sembrato d' esser stato ricevuto un po' freddamente in Inghilterra dopo il Colpo di Stato. E parc che in queste sue confessioni con Senior abbia creduta propizia l' occasione per iscolparsi da quelle imputazioni che temeva si facessero alla sua politica come ministro di Luigi Filippo.

« L' estratto che ne feci è piuttosto lungo. Parla precisamente del regno di Luigi Filippo, delle complicazioni della quadruplice Alleanza, fà professioni di fede repubblicana, sparla di L. Napoleone.

« Però mi limito a dar qui un sunto di quanto riguarda l' Italia.

« Comunque ripeto che a Torino a quell' epoca nessuno volle prestar fede a queste intenzioni bellicose dei Francesi contro l' Austria ».

rement par des mesures d' une portée non équivoque. Il ne s' agirait maintenant que de donner à cette action de la France un caractère assuré qui vous permette, dans un cas donné, de concerter vos mouvements avec elle.

La promptitude est surtout exigée.

Si les propositions concertées en dernier lieu à Paris avec Mr Hubner étaient parvenues à Turin quelques heures plutôt, elles auraient pu éviter un sacrifice de quatre millions au Piémont, sacrifice qu' il est de notre honneur de maintenir actuellement depuis que des engagements ont été pris.

C'est donc pour éviter que de nouveaux retards compliquent la situation que le Gouvernt désire obtenir cette réponse immédiatement.

En m' adressant a Mr de Tocqueville j' ai voulu, mon prince, en premier lieu invoquer votre appui tout puissant. Il est inutile d'ajouter que c'est avec une entière confiance que je le fais et que de quelque nature que puissent être les communications que (*sic*) V. A. voudrait m' honorer, elle peut compter sur une discrétion sans bornes comme sur le plus entier dévouement.

Il est essentiel que tout accord que l'on prendrait soit entièrement ignoré.

J' ai l' honneur d' être etc. (*sic*).

Mon prince

E. D' Azeglio.

XVI.

CONVERSATION DE Mr NASSAU SENIOR AVEC Mr THIERS (1).

Mr Thiers se pose ensuite en gouverneur du Président et raconte ses discussions avec lui pour combattre ses tendances à faire quelque grande innovation à l' intérieur ou à l' extérieur pour se populariser :

— *Mr Thiers.*

— « Une des occasions dans lesquelles j' eus la plus grande difficulté à le tenir en respect fut le jour où arriva la nouvelle de la bataille de Novare. Il m' envoya chercher immédiatement après dîner. Je le trouvai triste et animé ».

« Vous le voyez, me dit-il, le résultat de votre politique pacifique. Je ne puis accepter cet agrandissement de l' Autriche. Nous allons immédiatement envoyer une armée de l' autre côté des Alpes ».

« Si jamais cela avait dû être fait, répondis-je au Président, c' était il y a un mois, lorsqu' un tel appui pouvait être utile au Piémont. Il se trouve maintenant sous la griffe Impériale et pourrait bien être forcé à refuser votre intervention. Vous pourrez occuper la Savoie : mais à peine aurez-

(1) Da una copia autografa del marchese Emanuele Tapparelli D' Azeglio.

vous occupé la Savoie que les Autrichiens marcheront sur Turin. Vous pourrez détruire le trône de votre ami le Roi de Sardaigne et amener le fractionnement de son royaume. Peut-être en aurez-vous une parcelle pour la France mais aux dépens d' une guerre générale ».

Nous discutâmes ce point pendant deux heures. En définitive je pensai qu' il valait mieux lui faire apprécier les difficultés de l' éxécution.

Par conséquent, du ton d'un homme qui se rend, je lui dis : « Je ne veux pas contester l' utilité de vos vues. Mais comment nous y prendrons-nous pour les éxécuter ? »

« Il nous faudra 85 / m. hommes aux pieds des Alpes. Il n' y aura pas grande difficulté à cet égard. Mais nous devrons avoir 300 / m. hommes sur le Rhin. Pour cela nous devrons avoir une conscription additionnelle. Si la guerre dure, nous aurons besoin de 250 millions de plus ».

« Nous pourrons les emprunter à la Banque ».

Je m' assis et écrivis la minute des décrets ordonnant une conscription de 250 / m. hommes. Un autre ordonnant leur armure et leur incorporation. Un troisième donnant au Ministre de la guerre un crédit de 200 millions.

« Jamais, dit le Président, l' Assemblée ne m' accordera tout cela ».

« Je ne pense pas : mais vous ne pourrez vous engager dans une guerre avec l' Autriche, avec la Russie et peut-être avec l'Angleterre sous d' autres conditions ».

« Devons-nous donc tranquillement assister à la prise de Turin par les Autrichiens, dit le Président, et à la ruine du Piémont par une requisition de 250 millions ? »

« Nullement, » répliquai-je. « Negocions. Avez-vous vu Hubner ? » demandai-je au Président.

« Non, » répondit-il.

« Eh bien, je vous l' amènerai ».

— *Mr Senior.*

J' ignorais qu' à cette époque l' Autriche fut représentée chez vous.

— *Mr Thiers.*

Elle ne l'était pas. Mais Mr Hubner avait été envoyé à Paris par Schwartzenberg avec une lettre du Roi des Belges pour moi. Il était au fait accrédité près de moi et venait dans mon salon le soir.

Il était environ minuit quand je rentrai.

Nous vivons tard dans la nuit à Paris.

Hubner était encore dans notre salon. Je le trouvai triomphant à cause des nouvelles du jour.

« Nous pourrons maintenant, me dit-il, nous venger en Piémont de son attaque traîtresse et vile. Nous donnerons à ces républicains une leçon dont ils ne se relèveront pas d' un siècle. Charles Albert a détruit en une

semaine un royaume que ses ancêtres avaient mis trois siècles à construire et à consolider ».

Je me risquai à exprimer quelques remarques sur les sentiments qu'on éprouverait en France en voyant la destruction du dernier contrepoids dans la haute Italie au pouvoir Autrichien. Mais je le fis avec une timidité calculée qui ne fit qu'augmenter sa confiance et sa violence.

« Nous ne respecterons, dit-il, les sentiments d'aucun pouvoir qui cherchera à se placer entre nous et l'objet de notre juste ressentiment. Nous sommes préparés à la guerre, si la guerre est éxigée pour l'exercice de nos droits ».

Je changeai alors subitement de ton. « Vous avez proféré, dis-je, une expression qui est à peu près bannie de la diplomatie civilisée. Personne n'a le droit de prononcer ce mot sans avoir le désir d'amener la guerre. Si telle est votre intention, vous nous trouverez parfaitement préparés. Je viens de passer la soirée auprès du Président cherchant à le dissuader de déclarer la guerre. Les décrets appellant sous les armes 250 / m. conscrits et demandant 250 millions pour leur armement sont déjà rédigés. Je n'ai qu'à lui répéter vos dernières paroles et ils seront demain présentés à l'Assemblée ».

Ces paroles le calmèrent comme de l'eau froide.

« Dieu me préserve, dit-il, de désirer la guerre et surtout la guerre avec la France ».

« Alors, dis-je à mon tour, pourquoi ces propos ? Pourquoi parler de mesures qui doivent la rendre inévitable ? Pourquoi parler d'annihiler le Piémont, quand vous le savez sous notre protection ? »

Il me répondit qu'il ne s'agissait pas d'annihiler le Piémont. « Nous désirons seulement qu'il paye les frais d'une guerre qu'il nous a forcés de faire par son aggression en traître ».

Je dis à Mr Hubner que je trouvais juste que le Piémont payât ce qu'il pourrait de ces frais. « Mais on m'assure que vous demandez 220 millions, une somme beaucoup au-dessus des moyens d'un si petit pays ».

« 220 millions, me dit Mr Hubner, est la somme que nous coûte la guerre. Mais si le Piémont peut prouver l'impossibilité de payer cette somme, nous réduirons nos prétentions ».

Nous convinmes que ceci devait être négocié et notre conférence se termina.

Je consultai Mr Brignole, Ministre de Sardaigne, qui m'assura que 100 millions pourraient être obtenus. Hubner les accepta avec difficulté. Mais quand les Chambres piémontaises durent approuver la transaction, avec l'avarice ordinaire des Italiens et la folie de nouveaux constitutionnels, ils refusèrent de l'admettre offrant 75 millions. Mais notre attitude résolue avait fait une telle impression sur Schwartzenberg qu'il accepta les 75 millions ».

In un'altra parte del medesimo scritto Mr Thiers accenna alle sue viste relative all' Italia (1).

— *Mr Senior.*

« Qu' auriez-vous fait de l' Italie ? »

— *Mr Tiers.*

« J' aurais réuni la Lombardie et la Vénétie au Piémont. Peut-être aussi Parme et Modène. Je n' aurai pas touché à Naples et à la Toscane. On aurait pu transformer en une ou plusieurs Républiques les Etats de l' Eglise au nord de l' Apennin et toute l' Italie aurait été une confédération comme le Bund Allemand ou la Suisse. Le Piémont aurait été le *varart* pour les intérêts militaires et Naples pour les intérêts maritimes ».

— *Mr Senior.*

« Auriez-vous aimé à avoir dans votre voisinage immédiat un grand Empire Italien Confédéré ? »

— *Mr Thiers.*

« Pourquoi pas ? Nous n' avons pas à nous plaindre de nos voisins d'Allemagne. Ce qui est à craindre c'est un grand vouloir avec une volonté seule, tel que l' Autriche sous Schwartzenberg, la Russie sous Nicolas, la France sous Louis Napoléon.

Et nous aurions trouvé une compensation en prenant la Savoie. Ceci nous aurait donné une bonne frontière au lieu d' en avoir une éxécrable et nous aurions eu en plus l'une des meilleures populations militaires du monde. La seule armée en Italie est celle du Piémont et elle doit presque tous ses mérites à l'élément savoyard ».

— *Mr Senior.*

« Qu' auriez-vous fait du pape ? »

— *Mr Thiers.*

« Il aurait occupé une position à peu près semblable à celle de l' Archevêque de Mayence sous l' Empire Germanique. Il aurait été l'Archichancelier de la Confédération Italienne et souverain de Rome seule, avec la campagne de Rome et le patrimoine de S. Pierre ».

XVII.

VITTORIO DI S. MARZANO AL DUCA DI GENOVA.

Altezza Reale (2),

Domando mille volte perdono a V. A. R. se tra le vertigini della vita parigina non trovai ancora il momento opportuno per aver l'onore di scriverle.

(1) Quest' avvertenza in italiano è del marchese Emanuele Tapparelli D' Azeglio.

(2) Il Marchese Vittorio di S. Marzano, aiutante di campo del Duca di Genova, era venuto a Parigi a portare il Collare dell'Annunziata al Presidente e doveva poi andare a Oporto [NOTA DI E. D' AZEGLIO].

Il battello a vapore per Oporto partendo il 27, io mi disponevo a partire domani per Londra, quando un aiutante di campo del Generale Changarnier venne in tutta fretta a cercarmi per condurmi dal Generale.

Questi si rinchiuse meco e s'informò minutamente delle condizioni e forze del nostro esercito, dei piani possibili d'attacco e di difesa. Risposi però con prudenza alle sue interrogazioni e parvemi veder in lui un desiderio vivissimo di venir in nostro aiuto.

Due ore dopo il Generale, avendo visto il Presidente, mi fece ancora chiamare e mi eccitò a scrivere al mio Governo tenendo però segreto il suo nome, che l'opinione degli uomini competenti in Francia era che dovevamo, se attaccati, ritirarci verso le montagne e quivi concentrare le nostre forze.

Gli feci osservare che la nostra base d'operazione non doveva esser che Genova e che il suo piano non era praticabile che nel caso di un aiuto efficace per parte della Francia. Dopo qualche esitanza egli mi assicurò che il Governo francese era deciso ad intervenire se eravamo attaccati e a non lasciarci in balia delle *brutalità* Austriache. Poscia m'invitò a ritornar domani da lui dicendo che avea d'uopo di parlar con me etc. etc. (*sic*).

Il Marchese D'Azeglio, nostro Incaricato d'Affari, mi assicurò che le mie relazioni con quell'illustre Generale potevano essergli utilissime nelle attuali circostanze e che quindi avrebbe vivamente bramato, se fosse stato possibile, sospendessi di alcuni giorni la mia partenza per Londra.

Convinto che io potevo indirettamente proffittare dell'influenza del Generale nel senso propizio al nostro Governo, io mi decisi, sebbene esitando, a partire prendendo il prossimo battello che partirà la settimana ventura, cioè tra otto giorni. Creda V. A. R. che questo ritardo può essere di qualche vantaggio nelle attuali circostanze.

Da quanto potei ricavare quest'oggi dal Presidente da cui ho pranzato e dalle persone che lo avvicinano un intervento sarebbe quasi deciso, non fosse altro per non disgustar l'armata, nel caso ben inteso che non fossimo noi gli assalitori.

Ma intanto il ferro va battuto finchè è caldo. Io rendo e renderò conto di tutto a V. A. R. affinchè ella sappia bene a che punto sono gli affari, fin quanto li puo conoscere il suo aiutante di campo, ed affinchè ella voglia comunicarmi i suoi ordini o le sue idee, meglio ancora le sue istruzioni in ciò che riguarda la quistione militare nel caso che si prendessero dei concerti a questo riguardo.

Io intanto mi condurrò colla debita circospezione. Ho reso eziandio informato di tutto il Ministro degli affari esteri secondo che ne avevo ricevuto ordine.

Il Presidente mi è parso soddisfattissimo di ricevere il gran Collare che quest' oggi a pranzo portava con gran compiacenza.

Il nome di S. M. e di V. A. R. è quì molto popolare: tutti ne parlano con ammirazione ed io vado orgoglioso di dire che ho fatto la guerra al di lei fianco.

Se domani mattina, come spero, io vedrò il Generale e che impari qualche cosa di nuovo, non mancherò di immediatamente istruirnela. Se intanto potesse procurarsi alcuni dati sulle posizioni e le forze degli Austriaci, io li farei conoscere quì a Parigi ove pare ne manchino affatto. Non ho d' uopo di dirle che io sarei profondamente afflitto se si tirasse un colpo di cannone senza che io mi trovassi al mio posto presso la sua persona.

Soranzo è giunto quest'oggi, ma non l' ho visto ancora, avendo passato tutta la giornata in affari.

Ho sentito un discorso ammirabile del Signor Thiers sulle leggi repressive della stampa.

Prego V. A. R. a voler salutare gli amici camerati e gradire i sensi di alto rispetto ed inalterabile affezione con cui ho l' onore di essere

V. DI S. MARZANO.

Parigi, Hôtel della legazione, Rue de Clichy, 25 Agosto 1849.

A S. A. R. il Duca di Genova.

XVIII.

VITTORIO DI S. MARZANO(1) A MASSIMO D' AZEGLIO.

[Paris, Août 1849].

Monsieur le Ministre,

Ainsi qu' il vous en a été rendu compte par Monsieur le Chargé d' affaires, j' ai rempli ma mission auprès de M^r^ le Président de la République le troisième jour après mon arrivée.

Il a témoigné beaucoup de satisfaction de la faveur(2) du Roi et m' a chargé d' en exprimer sa reconnaissance.

D' après les ordres de S. M. je lui ai laissé comprendre que le Roi lui écrirait expressément pour le remercier à son tour du Grand Cordon de la légion d' honneur qui devait lui être remis par Mr de Bois le Comte.

(1) Del Marchese Vittorio S. Marzano il quale aveva anche una missione militare a Parigi avendo conosciuto vari generali in Africa e finii per tenerlo meco un mese [NOTA DI E. D' AZEGLIO].

(2) Il Collare dell'Annunziata [NOTA DI E. D' AZEGLIO].

Hier je fus me présenter au Général Changarnier mais inutilement.

Ce matin le Général lui-même envoya un Aide de Camp me chercher avec beaucoup d'empressement. Il s'entretînt secrètement avec moi avec l'aide d'une carte de la force et des dispositions de notre armée, de celles de l'ennemi, des positions que l'on croirait devoir prendre en cas d'attaque et des passages les plus favorables pour déboucher de France en Italie, des obstacles etc. etc. (*sic*).

Quoique non préparé à toutes ces questions je tâchai de m'en tirer avec circonspection et les idées que j'émis sur les questions spéciales furent heureusement d'accord avec celles que s'était formé le Général.

Quelques heures après je fus de nouveau appellé et le Général, qui avait vu le Président, m'engagea vivement à écrire au Gouvernt comme étant l'avis de tous les hommes compétents en France qu'en aucun cas nous ne devions commettre la faute de porter nos forces du côté d'Alexandrie ou de Gênes ; mais au contraire les concentrer sur les montagnes du midi.

Je lui fis alors remarquer que ce plan livrait entièrement notre pays à l'occupation de l'ennemi, nous laissant sans base d'opération et ne pouvait être bon que dans le cas d'une intervention efficace de la part de la France.

Il hésita à répondre disant qu'il n'entendait aucunement engager le Gouvernt de la République. Mais enfin, pressé par mes objections, il m'assura que ce plan était le meilleur car le Gouvernt Francais était bien décidé à venir à notre aide, et, en cas ou nous serions attaqués, à ne pas nous livrer à la *brutalité* de l'Autriche (ce furent ses propres expressions).

Je dois ajouter que le Général désire expressément que son nom ne soit pas prononcé si l'on juge à propos de discuter ses opinions.

Je vous le nomme confidentiellement pour ajouter plus de poids à ce que j'ai eu l'honneur de vous écrire.

Ce soir, ayant eu l'honneur de dîner chez le Président, je profitai de l'occasion pour tâcher d'obtenir des personnes qui approchent le Président quelques renseignements sur les dispositions qu'il pourrait avoir.

En discutant la question militaire et politique sous ses différentes faces j'ai acquis, quant à moi, la certitude qu'on était parfaitement décidés à intervenir avec une armée si nous étions attaqués.

Qu'outre les raisons de politique extérieure on l'y croyait obligé à cause du mécontentement qu'exciterait, dans l'armée surtout, de nouvelles concessions aux éxigeances de l'Autriche.

Après dîner le Président causa quelques instants avec le Marquis E.D'Azeglio et après avoir demandé s'il n'y avait pas de nouvelles depuis ce matin, il nous dit qu'il ne pensait pas que l'Autriche oserait nous attaquer.

Mr D' Azeglio lui ayant fait remarquer qu' elle le ferait si elle était sûre de la neutralité de la France, il repliqua à peu près en ces termes:

« C' est précisément parce qu' elle ne peut pas en être sûre qu' elle ne le fera pas ».

Tout cela vous paraîtra certainement bien vague, Monsieur le Ministre. Mais il m' a été impossible, quant à moi, de savoir quelque chose de plus explicite sur la question militaire.

Demain peut-être serai-je plus heureux car le Général Changarnier m' a engagé à l' aller voir souvent et je n' y manquerai pas. Je me mettrai aussi en relation avec le Général Bedeau et le Général Pelet.

Si ça ne fait pas de bien, cela ne pourra faire de mal.

Je ne manquerai pas de vous tenir au courant de ce que je pourrai découvrir.

Je me conduirai avec prudence d' après les instructions de votre neveu le Marquis D' Azeglio.

Agréez Mr le Ministre,

V. de S. Marsan.

A Monsieur
le Chevalier Maxime D' Azeglio
Président du Conseil

XIX.

MASSIMO D' AZEGLIO a PES DI VILLAMARINA.

Torino 31 Marzo 1850.

Caro Salvatore,

La tua idea di fare il contrapposto colla messa di requie m' andrebbe a sangue, puoi crederlo! ma potrebbe essere cagione di contrasti, collisioni senza profitto, e forse con danno di non pochi. In politica bisogna far tacere la passione e darla vinta al raziocinio. L' Austria in questo caso come in molti altri fa tutto l' opposto e soffia negli odj che le converrebbe cercare di smorzare. *Tout pour le mieux*, si suol dire: ma in verità non mi rendo conto dei tuoi motivi.

Approvo però sommamente la seconda parte del tuo progetto e desidero che non ti trovi in Firenze il giorno della solennità e l' istessa condotta deve tenere il console di Livorno nel caso che anche colà si festeggi.

Ti scrivo ufficialmente l'autorizzazione di fare una corsa a Torino, se lo credi.

Hai fatto benissimo di parlare accademicamente della mediazione. Ho

fermato per aria il dispaccio che ti portava l' ordine di proporla d' uffizio, avendo saputo che non sarebbe stata accettata.

Qui le cose vanno tranquillamente. La legge del foro credo che passerà al Senato. Non puoi credere il *feu croisé* d' intrighi di Dame *fruste*(1) e ciambellani fossili, che c' è stato per buttarci giù. Avrai capito che l' arrivo dell' Arcivescovo non era puro caso. Ma avendo fatto fiasco, ha dovuto fare il pronunciamento e accettare la Costituzione. È andato bene che l' abbiamo potuto aggiustare con lui in questo momento. Nell' opinione pubblica il Ministero non è mai stato così forte.

Penso che sarete stati contenti della Camera nella discussione della legge. Mi pare che ogni Parlamento se ne potrebbe onorare per la dignità e la saviezza. Spero che *lo Statuto* lo farà notare ai suoi lettori.

MASSIMO.

XX.

VITTORIO EMANUELE DI SAVOIA A PIO IX.

[Torino, dopo il 15 Aprile 1850].

« *Beatissimo Padre,*

« Animati dal costante desiderio di dare ad ogni occorrenza, tutte le possibili testimonianze della rispettosa devozione e del filiale affetto di cui, seguendo l' esempio dei Nostri Augusti Predecessori, andiamo penetrati verso la Santa Sede Apostolica, e solleciti in pari tempo a rimuovere le cause che avuto riguardo all' indole eccezionale dei tempi, e nelle attuali penose circostanze, potrebbero frapporre qualche momentaneo ostacolo all'efficace manifestazione dei Nostri sentimenti non che di quelli dei sudditi Nostri amatissimi verso la Santità Vostra, cogliamo con vero giubilo la propizia e desideratissima occasione che ci offre il ben augurato ritorno della Santità Vostra nella Capitale dei Suoi Stati per porgere alla Veneratissima Sua persona una novella e particolare prova di questi sentimenti stessi, onde siamo compresi. A tale effetto abbiamo fatto scelta del Conte Lodovico Sauli d' Igliano, Commendatore dell' Ordine dei SS^ti^ Maurizio e Lazzaro, Cavaliere del Merito Civile di Savoia, Senatore del Regno, personaggio di ben conosciuta integrità e religione e delle più commendevoli doti fornito, il quale gode di tutta la Nostra confidenza ed abbiamo determinato di inviarlo espressamente presso la Beatitudine Vostra in qualità di Nostro Inviato straordinario e Ministro plenipotenziario col doppio scopo di tributare a Vostra Santità le Nostre

(1) Voce dialettale che significa: « sciupate, » ma in senso spregiativo.

sincere congratulazioni pel faustissimo avvenimento, che restituì il Supremo Gerarca alla Capitale dell' Orbe cattolico e di adoperarsi a cementare vieppiù le Nostre relazioni e buone intelligenze colla Santa Sede, che tanto ci stanno a petto. Preghiamo pertanto la Santità Vostra di voler accogliere benignamente il predetto Conte Sauli e di prestare piena fede a tutto ciò ch' egli avrà l' onore di esporle in nome Nostro, particolarmente allorchè Le manifesterà quanto sia caro al Nostro cuore il poter dimostrarci affettuoso e devoto figlio della Beatitudine Vostra e come fervide siano le preci che innalziamo a Dio, affinchè grandemente gloriosi e prosperi si serbino i giorni di Lei a pro del Mondo Cattolico. Imploriamo Noi intanto per Noi e per la Real Nostra Famiglia l' Apostolica sua Benedizione.

Di Vostra Santità

Umilissimo Devotissimo ed Obbedientissimo Figlio Vittorio Emanuele (1).

XXI.

MASSIMO D' AZEGLIO A PES DI VILLAMARINA.

22 Aprile 1850.

Caro Salvatore,

Non vedo difficoltà alla tua gita a Torino per l'occasione delle feste, ed anzi oltre il piacere di vederti vi sarà il vantaggio di poter parlare di molte cose.

Coll' Arconati si è venuto in discorso di Rina, ed il risultato fu che sarebbe opportuno sotto molti aspetti che venisse a Torino. Ti sentiresti di condurmela quando verrai ? Costanza, alla quale ho parlato di questo progetto, mi ha detto : « E in questa circostanza se conducesse anche Bea ? » Te lo dico come espressione di una speranza, del resto tu sei padre e padrone : fa tu.

Le dimostrazioni per la legge Siccardi hanno avuto il vantaggio di dare occasione al Governo di mostrare che è risoluto a picchiare egualmente sui rossi come sui neri. Del resto fu una *mise en scène* e niente altro. Ieri l'Arcivescovo ne fece un' altra. Pubblicò una circolare che fra l' altre cose ordinava ai preti di protestare ove fossero convenuti innanzi al tribunale civile. L' avvocato fiscale generale mandò a sequestrare in casa sua 260 copie della circolare. Vi fu altra protesta, ma la legge ha avuto il suo corso. Dapprima sapendo della circolare, i birichini avevano organizzata una

(1) Le parole in corsivo sono di pugno del Re.

dimostrazione e noi un' altra di carabinieri e compagni. Quando seppero che la legge aveva avuto corso si astennero e non vi è stato un zitto.

Siamo nella questione dei bilanci e con un da fare immenso. Non so come ho potuto scriverti tanto. Ma volevo sapessi l'affare dell'Arcivescovo.

MASSIMO.

XXII.

MASSIMO D' AZEGLIO A PES DI VILLAMARINA.

2 Maggio 1850.

Caro Salvatore,

Due versi in fretta anch' io. L' Arconati venendo a Torino combinò con me e scrisse a Luisa circa il viaggio di Rina e Luisa ne rimase d' accordo. In questo senso ha pure scritto a Milano. Ora vuol cambiare progetto, ma non voglio io. Nella mia posizione attuale non si scherza e non voglio scene, nè scandali, nè disturbi. Perciò la cosa resta come prima. Si farà com' era stato deciso di comune accordo. Ti prego se puoi di persuaderla. Se non puoi, troverò io il modo.

Intanto il viaggio del Duca dovendosi prolungare, si ritarda anche la tua venuta, e c' è tempo a pensarci. Non ho tempo a dirti altro. Mi duole che ti trovi in questa seccatura per cagion mia. Abbi pazienza.

MASSIMO.

XXIII.

MASSIMO D' AZEGLIO A PES DI VILLAMARINA.

4 Maggio 50.

Caro Salvatore,

Cogli affari che ho, tanto più in questi giorni, che davvero c' è bisogno d' avere la testa a casa, pensa che divertimento d' avere anche da stabilire una polemica per Luisa, e collo spaghetto (1) addosso che finiamo a cascare nelle mani del *Fischietto* e simili ! L' Arconati ha avuto una sua lettera — che vuol venire, che l' esige la sua convenienza etc. (*sic*). Le ha risposto essere molto sorpresa che, dopo averla incaricata di combinar tutto, ora le cambi le carte in mano. Ella che conosce come stanno le cose dice quello che dico io, cioè che nella mia posizione attuale quella venuta non deve assolutamente aver luogo. Del resto l' istitutrice che ho preso per

(1) Modo di dire popolare per « tremarella ».

Rina è ora in casa Revel. Credeva esser libera pel matrimonio immediato della *tota*(1) con Ricci. Ora viene ritardato di due mesi il matrimonio, onde neppure volendo potrei incaricarmi ora di Rina. Questa ragione, se le altre non la persuadono, impedirà la venuta. Se poi non bastasse nella mia qualità di Presidente del Consiglio ec., ec. (*sic*); ti partecipo che non sei autorizzato a darle il visto per i regj Stati. Sai il proverbio: *Chi as cougia con d' masnà as leva con la camisa*..... (*sic*)(2), ed io ne fo la triste esperienza, chè con certe teste a uscirne netto e senza far ridere la gente è quasi impossibile. Del resto davvero non rido io, ora. Se non fossi dove sono, la questione si ridurrebbe a incontrare seccature, scene, e alla peggio avrei sempre la risorsa di cavarmela. Ma inchiodato come sono, non ho rifugio. E devo confessarlo a mio rossore, io che credo potermi vantare di non perdere mai la testa in qualunque difficoltà, Luisa mi rende che non posso più riflettere nè pensare e non sono più buono a niente.

Dunque sul serio, caro Salvatore, impedisci questa venuta anche col negare il visto. Più in là potrà trovarsi modo di combinar la cosa. Ho riuscito a vincere i rossi e il partito prete e per Dio non mi riesce di salvarmi da questa tribolazione.

MASSIMO.

XXIV.

MASSIMO D' AZEGLIO A PES DI VILLAMARINA.

10 Maggio 1850.

Caro Salvatore,

Una riga in fretta per pregarti di nuovo di fare cercare e mandarmi presto quelle mie pubblicazioni che già chiesi a Tabarini. Del viaggio in Savoja non so ancora dirti nulla: il Duca non sarà a Chambéry prima del 25. Sicchè vedi che va in là. Appena sappia il preciso te lo scriverò.

Ti ringrazio del tuo dispaccio assai interessante.

L' Arcivescovo è sempre in cittadella. Potrebbe uscirne, se volesse dare cauzione, ed anzi poteva a questo patto non entrarvi. Ma donne e preti quando possono fare la *vittima* non perdono l' occasione. Però salvo i membri della Cattolica, che sono in furore, nessuno se ne occupa e perciò l' effetto del martirio è fiasco completo. Ti ringrazio dell' opera tua con Luisa. Sappimi dire se senza dare una battaglia si può sperare di avere Rina e che venisse con te. Anche senza l' Istitutrice troverei modo di inge-

(1) Voce dialettale per « signorina ».

(2) Proverbio piemontese, che in italiano suona: « Chi si corica con dei bimbi, si alza con la camicia... sporca ».

gnarmi. Certo Luisa dirà che la ragione dell' istitutrice era un pretesto . . . e ho paura che abbia ragione ; ma insomma io questa benedetta Rina vorrei pur averla. Andiamo ! Signor diplomatico, al lavoro ! Vediamo cosa sai fare.

Vogliami bene e addio.

MASSIMO.

XXV.

MASSIMO D' AZEGLIO A PES DI VILLAMARINA.

19 maggio 50.

Caro Salvatore,

La tua esclamazione che comincia : Ah ! mio caro Massimo . . . mi ha fatto ridere. Nessuno più di me è persuaso che l'*osso da rosicare* resiste a tutti gli sforzi. Del resto debbo dirti che per qualche giorno Costanza darà l' ospitalità a Rina, perciò ti prego di scriverle l' epoca dell' arrivo onde faccia preparare il letto.

Stasera parto per Chambéry e sarò di ritorno il 28. Ho da fare assai come puoi credere e perciò non rispondo a Rina che mi ha scritto. Ti prego di dirgliene il motivo e che mi riservo a voce — che non vedo l' ora, povera Rina.

Anche con te abbrevio, riservandomi alle chiacchere. Ti ringrazio di quanto fai per me.

MASSIMO.

XXVI.

MASSIMO D' AZEGLIO A PES DI VILLAMARINA.

4 giugno 1850.

Caro Salvatore,

Ti ringrazio delle tue confidenziali così interessanti sempre ed alle quali però con mio rincrescimento non sempre rispondo ; ma sai il perchè. Oggi però bisogna che ti risponda per non lasciarti senza istruzioni. Ho parlato al Re di quanto mi hai detto e la risposta è che se la Zia ti domanda passaporto, le dica che hai ordine di scriverne prima a Torino.

Dice poi il Re che sa vi sono debiti plateali e forse vi è rischio che accadono richiami e pubblicità, che se ne riferisce alla tua prudenza e al tuo zelo onde cercare d'impedire ogni cosa che possa far torto alla Casa.

Non ho assolutamente più tempo d' aggiunger altro, se no questa non parte più. Addio.

MASSIMO.

XXVII.

MASSIMO D' AZEGLIO A PES DI VILLAMARINA.

20 giugno 1850.

Caro Salvatore,

Ti accuso ricevuta della tua segretissima del 17 ; ma avevo tanta smania di sapere nuove dell' affare di Rina che ho badato poco alla politica. Non ho trovato e non so cosa pensare ! Sai quanto stavo in pena di non poter subito vedere Rina fuor di guai, pensa dunque se ho bisogno di una riga che mi levi d' inquietudine ! Ho sempre paura che succeda qualche nuova parapiglia ; ma questa volta non posso e non voglio più dare indietro. Capisco che ti do una grande seccatura, ma cosa vuoi ? Non posso fare altrimenti e reclamo la tua promessa e per dir meglio la tua esecuzione, e quanto a gratitudine lascia poi fare a me. Ho già combinato onde sia ricevuta a Genova. Conosci forse la Signora Bice Ronco, e sai le relazioni che esistono tra noi. Ella riceverà Rina e me la condurrà a Torino.

MASSIMO.

XXVIII.

MASSIMO D' AZEGLIO A PES DI VILLAMARINA.

21 giugno 1850 (1).

Caro Salvatore,

Ho ricevuto la seconda tua confidenziale politica e neppure oggi mi dici nulla di Rina. Sono in una vera inquietudine, perchè quando si ha da fare con chi non ha giudizio, non si sa mai che cosa possa accadere. L' immaginazione lavora. Dopo quello che ho saputo, è un assoluto dovere, se anche tacesse il cuore, di riprendere Rina con me e sono risoluto a tutto piuttosto che lasciar le cose nello stato presente. Ti prego dunque, poichè hai voluto caricarti questa tribolazione, d' agire con conseguenza e subito. Siccome però non debbo abusare della tua amicizia per me, se ti ripugnasse a fare i passi necessari, ti prego assolutamente di dirmelo senza aspettar più, ed allora penserò io al modo di ottenere il mio scopo.

Ogni momento che passo in questa incertezza è un vero tormento per me, e sto sempre coll' idea che le accada chi sa che.

Tuo di cuore MASSIMO.

(1) Nella copia, donde è tratta la presente edizione, la lettera è in data *21 Gennaio*, data sbagliata a mio credere.

XXIX.

MASSIMO D' AZEGLIO A PES DI VILLAMARINA.

22 giugno 1850 (1).

Caro Salvatore,

Non ti lascio più in pace, ma neppur oggi ricevo nuove di Rina e t' assicuro che quest' incertezza, nello stato in cui sono le cose, mi è veramente penosa. Non posso spiegarmi il tuo silenzio, poichè sapevi, ed hai veduto la smania che provavo, dopo quel che avevo saputo, di vedere Rina in tua mano. Se anche hai incontrato opposizione, pensa che il mio dovere come i miei diritti sono chiari e precisi, che la persuasione non vale, trova modo che Rina venga a casa tua, e poi dichiara che è mia volontà che vi rimanga e me la mandi a Genova. Insomma trova qualche modo e ad un pari tuo non sarà difficile. Oltre agli altri motivi di far presto, vi è anche che Bice deve andare ai Bagni, e se parte da Genova, mai più troverò una occasione così conveniente. Finchè non mi mandi Rina non penso più a politica; chè già mi rimprovero quello che è accaduto e ci avrei dovuto pensar prima, povera bimba!

Conosco che ti secco, ma non posso fare a meno.

Tuo di cuore MASSIMO.

XXX.

MASSIMO D' AZEGLIO A PES DI VILLAMARINA.

23 giugno 50.

Caro Salvatore,

È arrivata Rina! e tutte le mie smanie, le mie pene sono finite e mi duole d' averti tribolato e ti ringrazio cento mila volte. Spero però che avrai capito che non potevo a meno di non essere inquieto. Se poi l'espressione di questa inquietudine è stata troppo vessatoria, abbi pazienza e dammi l' assoluzione. L' ho trovata benissimo in salute. Non è bellina, povera Rina, ma non possono esser tutte belle, pazienza. Dunque grazie, e grazie e grazie e addio in fretta.

MASSIMO.

---

(1) Nella copia, donde è tratta la presente edizione, la lettera è in data *22 Gennaio*, data sbagliata a mio credere.

XXXI.

MASSIMO D' AZEGLIO A Mr ABERCROMBY.

Turin 29 Juin 1850.

Mon cher Ministre,

Voici la minute de ce que j' écris à Villamarina. Si je n' ai pas bien exprimé votre pensée, veuillez changer ou ajouter des mots d'après vos idées.

La nouvelle de l' échec essuyé par votre Ministère m' inquiète extrêmement. Veuillez m' en dire votre opinion. J'espère encore qu' une défaite à la Chambre des Lords n' amène pas la chûte du Ministère.

Tout à vous AZEGLIO.

XXXII.

MASSIMO D' AZEGLIO A Mr ABERCROMBY (1).

Mon cher Ministre,

Voici ce que c' est l' affaire de N. N. (2) Entré au service sous l' influence des Jésuites, créature de M. et intime de C. il était secrétaire de leg. à Florence. Je savais qu' il n' était pas des nôtres, mais étant sans fortune et chargé d' une famille je ne pouvais me résoudre à le mettre à l' écart. V. l' a averti plusieurs fois de parler avec plus de réserve. Il n' en a tenu aucun compte et les propos qu'il tenait sur le Gouv. étaient vraiment scandaleux. Alors je lui ai donné un congé illimité. Il est venu à Turin pour quelques jours et il est ensuite retourné à Florence, pour arranger ses affaires. Mais au lieu de s' amender il a repandu tous les cancans des pages, des mésintelligences entre le Roi et les Ministres etc. etc. (*sic*). Il m' a paru alors qu' il fallait donner un exemple qui aurait servi également pour la diplomatie comme pour la Cour.

Il était attaché à la maison de la Reine et il a reçu sa démission de la Cour en même temps que celle du Ministère. C' est à cette occasion que j' ai entretenu la Reine pour l' instruire des faits. Je ne voulais (3)

[AZEGLIO].

(1) Le iniziali dei nomi di questa lettera stanno pure nella copia di pugno di Emanuele d'Azeglio, su cui è fatta l'edizione presente.

(2) Per comprendere quali persone il D'Azeglio indicasse con N. N. e V., vedi le lettere n XXXVI e XLIV.

(3) « Per un motivo che ignoro questa lettera finisce lì » [NOTA DI E. D'AZEGLIO].

XXXIII.

MASSIMO D' AZEGLIO A PES DI VILLAMARINA.

2 agosto 1850.

Caro Salvatore,

Quì tutto è quieto e tranquillo: siamo nella legalità, siamo nel nostro diritto, siamo tutti d' accordo; vorrei dunque sapere di che cosa si ha a aver paura!

Sarebbe anche curioso per bacco che ci fosse un uomo, una *coterie*, una classe padrona di fare la guerra alle leggi, al Re, al paese e che s'avesse a lasciar fare! Non siamo di questo umore noi. Insomma, te lo dico in confidenza, ma però agli intimi all' orecchio lo puoi dire, c' era *complot*. Ed ho in mano tali firme che, se vorranno metterci al muro, potremo far diventar rosso qualcheduno e provare all' Europa se i birboni siamo proprio noi.

Del resto molti ecclesiastici buoni e di senno comprendono che in questa maniera la religione se ne va a far friggere e i preti un giorno o l' altro finiranno come in Spagna. Perciò cercano di favorire una riconciliazione. Puoi figurarti non cerchiamo altro. Ho anzi l' idea che questa ultima baruffa ajuterà più che nuocere ad un accordo. Devono essersi accorti che non cediamo e non ci andiamo *de main morte*.

Ti darò la nuova che ho finalmente nominato Emanuele a Londra. Se non era mio nipote, l' avrei fatto sei mesi prima. Ma alla fine come in coscienza lo credo il più atto, non doveva il nipotismo portargli disgrazia.

MASSIMO.

XXXIV.

MASSIMO D' AZEGLIO A PES DI VILLAMARINA.

26 Sett. 1850.

Caro Salvatore,

Ti volevo rispondere prima, ma in questi giorni che sono stato a Genova ho avuto più da fare che mai.

Approvo il tuo progetto di condotta(1). [MASSIMO].

---

(1) Qui finisce la copia, che parmi di mano di Nicomede Bianchi; probabilmente la lettera è incompleta.

XXXV.

ENRICO TEMPLE PALMERSTON AD EMANUELE D'AZEGLIO (1).

Broadlands, 9 dicembre 1850.

Caro Signor Marchese,

Ricevo in questo momento la sua lettera di quest' oggi. Mi fa gran piacere di sentire che abbiam la speranza di fare un trattato di commercio col Piemonte e non dubito che ci sarà facile concordarci sui patti.

Mi rincresce che essendo impegnati di andare a Browood non possiamo pregarla a venire qui domani, ma saremo di ritorno la settimana prossima.

Intanto scriverò a Labouchère per domandare il suo avviso in risguardo a questo affare e procurerò di poter proporgliene un progetto fra pochi giorni.

Mi creda sempre il suo fedelissimo

PALMERSTON.

XXXVI.

MASSIMO D' AZEGLIO A PES DI VILLAMARINA.

Torino, 29 dicembre 1850.

Caro Salvatore,

Ti ringrazio di *molte* tue lettere tutte interessanti. Come vedi ti rispondo a un tanto p. %, ma non posso mai scrivere una pagina senza essere interrotto dieci volte. Qui le cose vanno bene. V' è bensì il partito Austro-codino-clericale-puttano-cortigianesco che fa la levata in massa e ci ha dichiarata apertamente la guerra. Guerra sia. Ma io ho un' armatura che non hanno loro, perchè a loro glien importa e *molto* di perder l' impiego, e a me niente affatto. Si combina però che avendo rotto i C al Re in modo barbaro, anche lui ne ha uno pieno e l'altro che versa(2). Sappi che il tuo ex Segretario tornando a Firenze aveva ripreso con nuovo coraggio l' antico sistema, e pensai che ci voleva un esempio. Mi rincresce sempre, come sai, di far dispiacere anche a chi lo merita, ma alla fine chi la tira la strappa ; e cosa avrebbe detto il pubblico del Re e del Governo e di me, se un uomo, che ci faceva la guerra così apertamente, fosse rimasto tranquillamente al suo posto ? Galeotti m' ha scritto che per Firenze si dicevano orrori del Piemonte, distinti in una requisitoria di 14 capi ! che

(1) « A titolo di curiosità ecco un biglietto scrittomi da Lord Palmerston in italiano » [NOTA DI E. D' AZEGLIO].

(2) Modo volgare per esprimere che il Re era molto seccato del contegno dei conservatori.

m'ha mandato. Digli che son *tute bale*(1). Molto falso, e il poco vero, esagerato. Il fatto sta che il re è franco come una spada, e perciò *is gavrouma*(2), come già ti dissi. Dopo questo, sai in che tempi si vive. Da un' ora all' altra cambia la scena. Potrebbe accadere anche qui, ma non lo credo.

Quella benedetta mia amica M. Gabardi vorrebbe che la raccomandassi a corte per *lettrice* della Regina. 1° non c' è quest' impiego ; 2° figurati se la raccomandassi *io*, il coro dei cavalieri e dame che strilli farebbero — e che supposizioni ! Se volesse ottener questo posto bisognerebbe che anzi badasse bene a neppur dire che mi conosce e si facesse raccomandar di costì da qualche sanfedista. Ma se le scrivo tutto questo, non so in che mani e sotto che occhi cadrebbe la mia lettera. Vorrei — non dico d'andarci tu, chè non voglio seccarti — che le facesti parlare da chi le spiegasse la cosa. Bisognebbe però salvare la sua delicatezza e non far credere che io ho palesato questo suo desiderio : dirle che *quella tal persona* che essa ha proposta per lettrice, ecc. ecc. . . . (*sic*). È meglio che non dica la cosa come è, nemmeno alle persone che manderai da lei.

Quando ricevo sue lettere, tremo. Sempre ci trovo l' origine di cento impicci, e mi tocca a prenderla colle buone, perchè mentre ero ferito mi usò grandi attenzioni. Avrei altro da dirti, ma sarà per un' altra volta. Oggi non ho tempo. MASSIMO.

Ora che è fatto l' affare di V. R^a^. vorrei che mi mandassi un rapporto ufficiale sulla sua condotta. Sai che pei capi di missione è dovere d' ufficio : ma non ho voluto domandartelo prima per risparmiarti un' odiosità.

Mandamelo presto.

XXXVII.

MASSIMO D' AZEGLIO A Mr ABERCROMBY.

Turin 14 Janvier 1851.

Mon cher Ministre,

Effectivement après l'éxécution de N. N.(3) et peut-être aussi mes entretiens avec la Reine, la cohorte de Cour s' est considérablement assouplie. A mon dernier Samedi j' avais les Dames de Cour les plus *codines* avec lesquelles j' ai été d' un empressement et d' une amabilité *passionnée*. Je sais très bien que tout cela c' est de la belle et bonne hypocrisie. Mais de mon côté je ne demande qu' à être laissé tranquille et si elles me donnent la paix, je serai leur serviteur le plus dévoué.

L' idée des *pleurs* du Roi m' a beaucoup diverti.

(1) Modo di dire piemontese per « tutte frottole ».
(2) Modo di dire piemontese per « ce la caveremo ».
(3) Vedi per questo N. N. le lettere XXXII, XXXVI e XLIV.

Il y a eu des plans de colonisation présentés par des *fratelli* pour l' ile de Sardaigne, mais jamais on ne s' en est occupé sérieusement. Et je n' en ai plus entendu parler depuis longtemps. On a passé un contrat pour une coupe de bois sur une assez large échelle et le directeur qui est Beltrami s' est formé une petite colonie de travailleurs.

Pour ce qui est de la France, le Bon Dieu qui sait où il veut en venir, prend sans doute le meilleur chemin. Quant aux hommes je crois qu'aucun ne peut prévoir le dénouement. La seule chose qui me paraît démontrée c' est qu' à notre époque, d' une si large publicité, on ne peut gouverner sans probité. Car les hommes qui même seront coquins pour leur compte, n' ont aucune confiance dans leurs pareils et cherchent les honnêtes gens. Et sans la *fiducia dei popoli* on domine (tant que cela dure) mais on ne gouverne pas.

Je vous enverrai les renseignements que vous désirez de Siccardi.

Je vous remercie et Lord Palmerston aussi de la dépêche à Mr Temple. Je ne sais si j' aurai la cruauté d' en assommer Ludolf.

Tout à vous AZEGLIO.

XXXVIII.

MASSIMO D'AZEGLIO A PES DI VILLAMARINA (?) (1).

15 giugno 1851.

La chiamata in Polizia del povero Gino mi ha veramente colpito e proprio non me l'aspettavo. E si vuol combattere la rivoluzione e stabilire il Principato ! ! ! ! ! ! [MASSIMO].

XXXIX.

MASSIMO D'AZEGLIO A PES DI VILLAMARINA (?) (2).

14 Novembre 1851.

Che nella Camera vi sia una combricola di poche mediocrità che vorrebbero diventar ministri e che fanno perciò la guerra alla diplomazia, ciò mi farebbe poca paura, perchè la Camera in massa capisce questi raggiri e si burla dei raggiratori. Quello che mi fa paura è il bilancio generale dello Stato pel quale bisogna assolutamente mettersi in economia perchè un anno o due si può sopportare un *deficit* ma poi bisogna *joindre les deux bouts*, o far punto. [MASSIMO].

(1)-(2) Che queste lettere o parti di lettere siano di Massimo D'Azeglio non vi è alcun dubbio : sono scritte di mano di Nicomede Bianchi in un fascicolo di lettere del detto D'Azeglio.

XL.

MASSIMO D' AZEGLIO A GIUDITTA . . . . .(1)

Sestri Ponente, 5 settembre 1851.

Signora Giuditta gentil^ma^,

Il console Peloso mi ha portato la vostra lettera che m' ha fatto moltissimo piacere, mostrandomi che siete sempre la stessa pei vostri antichi amici. Solamente devo reclamare contro quel vostro darmi dell' Eccellenza con tante cerimonie, la qual cosa mi fa dubitare che crediate io sia di quei tali che vanno mutandosi per gli amici loro a guisa dei tempi e delle fortune. Invece ho la pretensione d' esser un buon diavolo, sempre il medesimo, sia che abbia indosso una *blouse* da pittore, o un uniforme di colonnello o di ministro. Dilucidato questo punto, vi dirò che il signor Peloso è un impiegato di merito e che non mancherò d' occuparmi della sua carriera, contento di poter così far cosa che vi sia grata (2).

Mi rallegro di cuore della felicità domestica della quale godete e che è la più preziosa di tutte, compresa quella di esser Presidente d' un Consiglio. Nessuno merita più di voi d' aver i conforti di famiglia, ma purtroppo anche chi li meriterebbe forse, non sempre li ottiene.

V' invidio assai di poter avere ai vostri comandi uno studio ed una tavolozza e di trovare il tempo onde servirvene. Quanto a me, salvo qualche rarissima eccezione, ho dovuto rinunziare a questa come a molte altre cose, che erano nelle mie inclinazioni. Ma v' assicuro che la trasformazione d' artista indipendente in burocratico alla catena, è una delle meno divertenti che esistano. Dio vi conservi il benessere del quale godete voi e la vostra famiglia alla quale, ed a vostro marito, mando un saluto, sperando non vogliano considerarlo totalmente come d' un ignoto.

Credetemi sempre egualmente

Vostro aff^mo^ amico M^o^ D' AZEGLIO.

XLI.

MASSIMO D' AZEGLIO A PES DI VILLAMARINA.

8 gennaio 1852.

Caro Salvatore,

Ti ringrazio delle curiose corrispondenze. Ci vuol altro, spero, che queste *émeutes de cotillons !* Non so se il Presidente durerà un pezzo : ma non credo certo che cadrà per mano dei *voltigeurs* di Louis XV.

---

(1) Questa lettera, edita da P. OCCELLA nell' opuscolo *Nozze Capriolo-Resplendino*, Torino, Tip. G. Bruno, 1882, viene ristampata, perchè detta pubblicazione di soli 70 esemplari difficilmente è consultabile. — Vedi lettera XLII.

(2) Edizione OCCELLA : non mancherà di occuparsi della sua carriera, contento di poter così far cosa che ci sia grata.

Comunque sia, quanto a noi, prudenza e *is gavrouma*(1). Sai che è la mia impresa da un pezzo. Come capisci, comunque a letto o sul sofà, non ho però dormito in questi ultimi tempi e da un pezzo già avevo pensato che in una rada mal riparata è un brutto affare star su un' áncora sola. Mi capisci, so che dopo la caduta di Palmerston, molti stanno colla bocca aperta e gli occhi al cielo, aspettando di veder venir giù anche noi per la stessa via : ma potrebbe accadere come a quel tale che stava allo stesso modo sotto alla finestra della ragazza, e gli venne in bocca quel che so io.

Su dunque di buona voglia, occhio alle manovre e niente paura.

Salutami Poldo e gli amici, e mille cose a Calerme, Beo e Manuel e voglimi bene.

M°.

XLII.

MASSIMO D' AZEGLIO A PES DI VILLAMARINA.

20 Gennaio 1852.

Caro Salvatore,

Comincio dal dirti che Bice qui presente ti saluta, e ciò per farti buona la bocca. Poi ti dirò che dei brindisi di coloro che desiderano che non sia più ministro, mi dichiaro partecipe nel modo più caldo. Soltanto mi riservo sull' articolo del mio andare eventuale in Toscana. Siccome sento il più vivo interesse sia per la mia testa, sia pel mio sedere, e considerando che in Toscana non è impossibile che per un equivoco e contro la volontà dei ministri alle cui intenzioni rendo piena giustizia, sia l' uno che l' altra vadano soggetti a gravi perturbazioni, così in qualunque caso aspetterei sempre, per andare in Toscana, il momento in cui potessi esser pienamente rassicurato sulla sorte di quelle due parti così rispettabili della mia persona. A questo proposito ti ringrazio dei dettagli che m' hai dati circa l' affare della testa inglese, ed auguro che finiscano a soddisfazione di tutte le parti. Qui le cose vanno tranquille al solito. La legge sulla stampa passerà. Manderemo via qualche emigrato : e se avessero fatto a modo mio li avrebbero mandati via prima. Così saremo in regola anche contro i pretesti. Se ne volessero di più, *l' almanach marca patele*(2).

Ti accludo una lettera per la Targioni, che deve restituirmi dei Studj ai quali tengo molto ; ti prego di riceverli, e quando possa trovar occasione, mandarmeli con sicurezza.

Tante cose a D. Calerme, Beo, Manuel, gli amici e voglimi bene.

M°.

---

(1) Modo di dire piemontese per « ce la caveremo ».

(2) Modo di dire piemontese, che suona in italiano : « l'almanacco segna procella ».

XLIII.

MASSIMO D' AZEGLIO A PES DI VILLAMARINA.

11 aprile 1852.

Caro Salvatore,

Ti mando un brano di corrispondenza che il caso, o meglio lo zelo di chi ama il Re e odia gli imbroglioni suoi nemici, mi ha fatto venir nelle mani. Se tu avessi modo di scoprir terreno, faresti opera buona ed utile. Se perciò occorresse un migliaio di franchi, li metto a tua disposizione.

Metzburg è nominato ministro a Modena e Parma: voglio dire ministro di polizia, chè tale sarà il suo incarico reale. Nuovo motivo di star con tanto d' occhi. In verità fra i mazziniani e i reazionarii, chi sia più canaglia è difficile deciderlo. La coltellata alla regina di Spagna dà in questo momento la palma ai reazionarj: e Padre Fulgenzio e Suor Patrocinio mandati via, mostra che non si tratta di democrazia. Anche qui avrai veduto che la reazione fa fuoco dai due bordi. T' è piaciuto Gallina al Senato? Come lavorano questi padri della patria! Mellana e Brofferio se vogliono interpellare, ve ne fanno dir una parola prima. Lui invece, ziff, come i gatti, senza preavviso. Basta, m' ha servito a metter la quistione sul suo vero terreno, e i deputati vedendo di che si trattava, e stringendo le chiappe hanno strette le file, e n' è venuto il voto di 114 favorevoli e 23 contro. Il Re è fermo come uno scoglio, dunque niente paura. Mi son trovato aver da fare con altri musi che quattro ciambellani e quattro dame d' onore, e me la son cavata. Spero che me la caverò anche ora. Ma per cavarsela non bisogna dormire, onde lavoriamo e occhio a tutto. Voglimi bene.

M°.

XLIV.

MASSIMO D' AZEGLIO A PES DI VILLAMARINA.

5 giugno 1852.

Caro Salvatore,

Io ho un po' *négligé* in questi ultimi tempi, ma capisci il motivo. Chi sta in platea non può immaginarsi quanto ci vuole perchè il meccanismo dei cambiamenti di scena funzioni bene, e non accadano scarpiattole. Basta, anche questa l' abbiamo scampata, e avanti. Ma non ne posso più, perchè lavorare con quella maledetta schioppettata sempre aperta, non lo sa chi non lo prova, che roba sia. Appena posso mi prendo la mia vacanza e n' ho bisogno, per Dio. Il tuo Segretario Perceviano l' ho dato in

consegna alla polizia, ma del resto mi fa poca paura. S' è raccomandato a Roberto, e non ho potuto consegnarlo ugualmente alla porta. Figurati che alla prima visita nientemeno m' ha domandato la croce. Se avessi quella del cattivo ladrone, ce l' inchioderei.

A proposito di croci, non mi sono scordato del tuo desiderio: ma per ora non mi riesce soddisfarlo. Sai il bene che ti voglio e la stima che fo di te. Se dunque ti dico così, puoi esser persuaso che non si tratta di poco buon volere per parte mia.

Del resto, nulla di nuovo. Salutami D. Calerme, se è tornato, ed i figli e gli amici, e voglimi bene. M°.

XLV.

MASSIMO D' AZEGLIO A PES DI VILLAMARINA.

18 giugno 1852.

Caro Salvatore,

Ti ho comunicato il matrimonio di Rina, mandandoti la lettera di Luisa aperta, per mancanza di tempo — al solito — oggi poi ripenso che ti dovevo scrivere per altro, e fra il matrimonio e fra che a forza d' aver la testa stanca mi sento rimpinconito ogni giorno più, ho tardato sin ora e per poco lo dimenticavo affatto. Ora dunque ti dico per prima cosa che il Re ti vuol moltissimo bene ed è contento di te e dei tuoi servizi e che egualmente sei amato e stimato dai ministri, onde non ti mettere in capo idee che sarebbero il polo opposto del vero. Si dice in genere che si corre troppo nel dare gran cordoni: e quell' accusa è caduta molto sulle mie spalle, non volendosi capire che all' interno si dà noi il tono alla musica, all' estero si prende dall' Europa.

Rina anderà a stare a Firenze, onde la raccomando a te ed ai miei amici. Qui nulla di nuovo. Siamo per chiudere la sessione, chè proprio non se ne può più, ma per altri 15 giorni ce n' è pur troppo.

Salutami D. Caterina, Beo e il giovinotto e voglimi bene.

M°.

XLVI.

MASSIMO D' AZEGLIO A PES DI VILLAMARINA.

20 novembre 1852.

Caro Salvatore,

Mi piace che per definire la crisi ministeriale e la mia uscita dal ministero non trovi altra spiegazione che il mio egoismo! Pensa un po' bene

se non ci potesse essere qualche altro motivo più grave, e pel quale avessi agito appunto come conveniva pel servizio del Re e del Paese? Del resto se avrò fatto bene o male si vedrà alle prove: e se invece di scriverti potessi parlarti, si potrebbe vedere anche prima delle prove.

Comunque sia, per ora le cose vanno tranquillamente, e le Camere si sono riaperte senza il minimo sintomo che possa dar timori per l'andamento della sessione. Quanto a te, sei certo arrivato in un momento che c'era un po' di burrasca, ma ora tutto è quietato, e son certo che camminerai bene a Parigi come camminavi bene a Firenze.

Ti scrivo breve perchè in questi giorni sono stato tempestato di lettere, e quantunque non risponda a tutte, c'è però un bel da fare, non avendo più segretarj.

Salutami Caterina ed i figli e voglimi bene. Tuo M°.

XLVII.

MASSIMO D'AZEGLIO A PES DI VILLAMARINA.

12 febbraio 1853.

Caro Salvatore,

Non voglio però invadere la tua provincia clandestinamente e senza nemmeno dirne una parola al Padre provinciale: onde ti partecipo la lieta novella che Lunedì mi metto la strada tra le gambe alla volta di Londra e per conseguenza di Parigi. Siccome la principale condizione di questo viaggio è il far in modo da arrivare al termine senza che la ferita s'infiammi di nuovo e peggio si riapra, così parto senza impegno di far presto, e appena mi sentissi aver preso freddo, e qualche sintomo di riscaldamento, mi fermerò a riposarmi e scaldarmi. Perciò posso dirti quando parto, ma non quando arrivo; e l'arrivo l'annunzierò in persona, appena riposato, lavato e spazzettato, presentandomi alla Legazione.

Mi fo una festa di rivedere la Caterina, Beo, Emanuele quantunque debba esser visita corta, perchè ho bisogno di trovarmi a Londra presto, e non posso alla andata trattenermi se non al più 4 giorni; ma mi rifarò al ritorno. Ora dunque non più penna, potendo presto adoperar la lingua; t'abbraccio e voglimi bene. M°.

Ho avuto il tuo dolce invito, te ne ringrazio, e penso che il miglior partito è d'accettarlo. Non posso dirti il giorno preciso dell'arrivo per le ragioni che t'ho scritte, ma sarà, penso, tra i 17 e i 19, e a rivederci presto.

M°.

XLVIII.

MASSIMO D'AZEGLIO A PES DI VILLAMARINA.

Londra, 27 febbraio (sabato) 1853.

Caro Salvatore,

Il mio viaggio è stato alquanto burrascoso. Arrivai a Calais alle 10, con un tal turbine di vento e neve, che nessun battello volle partire: ed io per consolarmi me ne andai a letto. L'indomani alle 10 finalmente traversai con un mare del diavolo e tutte le sue deplorabili conseguenze. Trovai Emanuele a Douvres. Si venne qui, ed eccomi *installé*. Ti puoi figurare come mi sia trasformato nel moto perpetuo!

Con tutto ciò ho trovato un momento per dirti che sono sano e salvo e per ringraziare Caterina e te della graziosa ospitalità. Ho dimenticato i 5 fr. che dovevo a M. Barras per i biglietti di visita. Ti prego, poichè ho con te conto corrente, di soddisfare il mio debito.

Mi raccomando ugualmente onde cerchi che mi sieno mandate al più presto quelle tali camicie: chè quì l'eleganza d'Emanuele mi mette alla disperazione, e bisogna che cerchi di non restar troppo indietro. Ti lasciai l'indirizzo, onde ti sarà facile il far premura alla *lingère*.

Se avessi tempo ti parlerei delle mie *impressions de voyage* — ma ci vuol altro! mi limiterò a dirti che sono buone, e che ricevo infinite cortesie: e con ciò t'abbraccio, mi metto ai piedi di Caterina e do la mia santa benedizione a Isabella ed Emanuele. M°.

XLIX.

MASSIMO D'AZEGLIO AD ANTONIO PANIZZI.

14 marzo 1853.

Caro Panizzi,

Vi mando le quattro chiacchere sulle questioni presenti di cui vi parlai ieri. Potreste voi farle tradurre — mediantibus illis, s'intende — onde darlo al *Morning Chronich* in inglese. Mio nipote suggerisce questo modo. Se non ci vedete ostacolo, il più presto sarà il meglio.

V° di cuore AZEGLIO.

L.

CAMILLO DI CAVOUR AD EMANUELE D'AZEGLIO.

14 mai 1853.

Mon cher Marquis,

Veuillez me dire si vous avez reçu par l'entremise du Marquis de Villamarina les plans du port de Gênes destinés à Mr Randell. Il y a quinze

jours qu' ils sont partis de Turin sans que j'aie encore reçu de nouvelles de leur arrivée ; ce qui commence à m'inquiéter.

Recevez l' assurance de mes sentiments dévoués.

C. Cavour.

LI.

MASSIMO D' AZEGLIO A PES DI VILLAMARINA.

1 Luglio 1853.

Caro Salvatore,

Il mio viaggio è stato ottimo ed ho trovato le cose nostre qui in buonissimo stato ; così potessi dire di tutti i miei amici ! ma Balbo è scomparso, e sai che perdita sia per me.

Ho date a Rob. e Cast. le vostre nuove e ti do le loro che sono buone. A giorni me ne vado a Genova e fino all' inverno non penso di muovermi. Ti mando una lettera di Castiglione al quale ho domandato conto d' un *paletot* che s' incaricò di portare a Torino e lasciò, come vedrai, alla Legazione. Se Dio vorrà che non sia perduto, ti prego di mandarlo o con occasione, se mai l'avessi, o se no colla diligenza al mio indirizzo a Torino.

Son contento di poterti dire che il Ministero si mostra molto soddisfatto di te. Del resto ora che è chiuso (o quasi) il Parlamento, tutto dorme, salvo gli affari di borsa, azioni e simili, nei quali v'è una vera febbre.

È cosa da stordire vedere le case, i caffè, gli stabilimenti che s'aprono nuovi di pianta e con un lusso incredibile, e non avrei mai pensato che in paese ci fosse tanto danaro. Il Re sta come un Cesare ed è ogni giorno più amato. Insomma, è un pezzo che te lo dicevo *is gavrouma* e vivaddio *i söma gavase* (1). Abbraccio (privilegio dell' età) Caterina, Beo, Emanuele, Boyl, te e fino Miss . . . . . (*sic*) vogliatemi bene e addio.

M°.

Ho parlato a Dab. dell' alloggio della Cancell^a Consolare, dell' umido, ecc. (*sic*) non eravamo d' accordo. Mi pare ci sia poca disposizione. Tuttavia dice che ci penserà. Se ti vien bene di scriverne, sai che è prevenuto.

LII.

MASSIMO D' AZEGLIO A PES DI VILLAMARINA.

Cornegliano, 21 luglio 1853.

Caro Salvatore,

La questione d' Oriente è certamente molto imbrogliata, ma quella del *paletot* dell' amico Miani non la cede in niente ed ha nelle sue frasi una

(1) Modi di dire piemontese per « ce la caveremo » e « ce la siamo cavata ».

dose d' *imprévu* anche maggiore, come lo prova la tua lettera. Pare che le confische diventino di moda. Prima quella dei d' Orleans; poi quella degli emigrati; in seguito quella della Moldavia e Valachia, e finalmente la tua del *paletot*. Ma anch' io fo il mio memorandum e fondo la mia protesta, adducendo che Miani mio vecchio amico mi ha fatti continui ed importanti piaceri, mi ha pregato di questo poco servizio di mandargli un *paletot*, al che mi sono impegnato. Che dopo tanto aspettare il dirgli ora: *Pensa tu, se lo vuoi, a fartelo venire*, sarebbe un corrispondere molto male alla sua amicizia: che d' altra parte non essendo io colpevole dell' accaduto, non è giusto che ne porti la pena; ciò posto, e non dubitando punto dello spirito di giustizia, come della perfetta lealtà che anima D. Salvatore Pes di Villamarina, ho ferma fiducia che vorrà quanto prima farne venire un altro da Londra, e per mezzo della diligenza mandarlo *da Parigi a mie spese*, coll' indirizzo al sig. Colonnello G. Miani, presso il libraio Bocca - Piazza Castello - Torino.

E così delle quattro sopradette questioni si sarà riuscito almeno a risolverne una.

Quanto a quella d' Oriente che m' accenni, bisogna star a vederne il fine. Se la Russia otterrà il guadagno d'un cappello per mezzo delle violenze da lei usate, bisognerà dire che oramai il mondo è di chi non ha paura della guerra e la Russia sarà la sola potenza di prim' ordine. Se invece allo stringere dei conti essa non avrà guadagnato niente, — ciò accade per mezzo delle pratiche o per via di cannoni — allora si conoscerà che la debolezza dell' Occidente era solo apparente e da chiamarsi invece sapienza e moderazione, e gli Stati avranno ancora un diritto pubblico che li regge. Ma tutto questo non si potrà sapere che a *boce* [*ferme*] (1). Quel che già intanto si sa è che la Turchia perde quel poco sangue che le rimaneva, e per la Russia è tutto guadagnato.

Con che t' abbraccio con Catterina e Boyl ed i figli e voglimi bene.

M°.

LIII.

CAMILLO DI CAVOUR A BIAGIO GASTALDI (2).

16 ottobre 1853.

Al Cav. Biagio Gastaldi a Torino.

La signora Laura Bon avendomi scritto nuovamente in modo da farmi supporre che ella voglia recedere dall' esecuzione di quanto venne for-

(1) Modo di dire piemontese per « a cose finite ».

(2) Le lettere di Camillo Cavour che qui seguono senza i saluti convenevoli e senza firma, sono edite da una copia manoscritta di Nicomede Bianchi.

malmente stabilito di suo pieno e libero consenso, prego la S. V. a volerle significare che se ho preso e prendo tuttavia interesse alle sue sventure e all' infelice condizione in cui essa si trova ridotta, sono in obbligo di curare l' adempimento delle sue promesse e che nulla potrà rimuovermi da questo proposito.

Ho fatto quanto stava in me per rendere meno dolorosa la sua condizione, ho assunto rispetto a un alto personaggio una grave responsabilità. Ora non posso nulla variare a quanto venne stabilito. Lo dichiari alla signora Bon ponendola in avvertenza sulle conseguenze che potrebbero avere le imprudenze che ella mi pare disposta a commettere.

[C. Cavour].

LIV.

CAMILLO DI CAVOUR a S. B. TASCA e ABBATE.

22 ottobre 53.

Ai signori S. B. Tasca e Abbate a Nuova York.

Io suppongo che le signorie loro illustrissime ignoravano la mia qualità di Ministro quando mi rivolgevano la lettera senza data, a cui rispondo; giacchè se ciò fosse, certamente non mi avrebbero proposto private speculazioni. Le prego quindi a meglio informarsi della qualità dei loro corrispondenti d'indi in poi e di ritenere che i Ministri del Re di Sardegna, penetrati della gravità delle loro funzioni, ad altro non attendono se non alla cosa pubblica. [C. Cavour].

LV.

CAMILLO DI CAVOUR a P. BUISSON.

[Posteriore al 20 novembre 1853].

A M. P. Buisson, Juge à Aix les Bains.

La Chambre des Députés est dissoute. La présence de l' hostilité croissante des partis extrèmes, de l' opposition sourde du Sénat, des intrigues, des ambitions déçues, des vanités non satisfaites, le Ministère a cru nécessaire de faire un appel au Pays et de chercher un appui solide dans une Chambre jeune et vigoureuse.

Le parti réactionnaire compte sur la Savoie, ses espérances se réaliseront si les hommes vraiment constitutionnels, amis de l' ordre et de la liberté, ne se mettent pas à l' œuvre avec ardeur et persévérance en fai-

sant taire les petites susceptibilités de clocher, les jalousies mesquines en présence des grands intérêts nationaux qui sont en question. Proponeva la candidatura di Salmour (1). [C. CAVOUR].

LVI.

CAMILLO DI CAVOUR ALL'AVV. BONFILI.

10 Dicembre 53 (2).

All' Avv. Bonfili a Torino.

Quantunque io non abbia fede alcuna nell' efficacia delle pretese *riforme sociali* radicalmente operate, tuttavia se la S. V. crede dovermi comunicare il progetto ch' ella ha formulato con siffatto scopo, ne farò argomento di profondo esame, compiuto il quale le dirò con schiettezza se lo credo o no attuabile. Nella prima ipotesi me ne farò il promotore presso il Parlamento, rendendo, ben inteso, intera e piena giustizia a chi ne fu l' autore; nella seconda lo combatterò sia che esso venga presentato da un Deputato o Senatore, sia che sotto forma di petizione venga sottoposto alle deliberazioni della Camera.

[Ho il bene di raffermarmi con distinti sensi. C. CAVOUR].

LVII.

MASSIMO D'AZEGLIO A PES DI VILLAMARINA.

Torino 27 9embre 1853.

Caro Salvatore,

La Rocca mi ha consegnato il *paletot* mezza stagione che ho trasmesso al committente, e mille grazie. Io sono tornato all' ovile dopo 5 mesi passati a Genova ed a Firenze, ed ho trovato il prelodato ovile diventato un vespaio. Non ho mai veduto tanto dimenarsi nè udito tanto ciarlío dopo che conosco Torino. In 8 giorni che son qui, non potrei neppur dire positivamente: *tale* è la mia opinione. Ma posso però già dire che tutto questo tafferuglio mi mette in qualche pensiero. Mi pare che si va un pò allegramente facendo esperienza super caput *non* vile. E fra una cosa e l' altra e l' altra, non vedo nel governo quella base solida che ci vorrebbe, per

(1) Non ostante che di alcune di queste lettere del Conte di Cavour N. Bianchi abbia trascritto solo una parte, riassumendo la rimanente, le pubblico, credendo conveniente far noto quanto più si possa dell' epistolario dell' eminente Statista. Le righe composte in corpo più piccolo sono quelle del riassunto fatto dal Bianchi.

(2) L. CHIALA, *Lettere edite ed inedite di Camillo Cavour*, II, 291 (Torino, Roux e Favale, 1884), la dice indirizzata ad N. N. il 20 dicembre.

resistere nel caso che dette esperienze riuscissero a rovescio. Del resto il Piemonte (lo ha provato) ha uno stomaco che digerisce i chiodi. D' altra parte è in una carreggiata dalla quale colle pressioni esterne lo sfido d' uscire. Dunque speriamo bene, e quanto a me resto ministeriale se non *à tout prix* come la pace di . . . . . (*sic*) per lo meno a un *très haut prix* chè te la puoi immaginare la paura buzz . . . . . (*sic*) che ho che tutta questa baracca finisca per cascarmi sulle spalle!

Ho visto a Firenze i nostri amici che sempre ti piangono, perchè quel benedetto Sauli, *Re dei galantuomini*, erudito, bravo in tante cose, ha però la riputazione di secca c . . . . . (*sic*) e s' è ridotto quasi isolato.

Ho trovato la Toscana in qualche progresso per lo spirito pubblico migliore e meno Pergola-Cascine.

Ci tornerò a gennaio per far il testimonio nel contratto Castiglione-Oldoini.

Spero che ve la passiate bene. Qui mi sembrano contenti sempre dei fatti tuoi. Salutami Caterina ed i figli e vuoglimi bene. M°.

LVIII.

CAMILLO DI CAVOUR ALL' AVV. PIETRO FAVRE (1).

4 gennaio 1854.

Al signor Favre, vice-sindaco d' Aosta.

(2) Il governo essere deliberato a non transigere verso gli autori del movimento insurrezionale tanto criminale. Il governo avere mandato sul luogo magistrati all' altezza della condizione delle cose. Le gouvernement veut avant tout être juste mais certes il n' a pas l' intention d' être faible. Les coupables que la justice lui signera seront punis quelle que soit la position sociale qu'ils occupent. Mais avant de frapper qui que ce soit, grand ou petit, il veut être éclairé, car dans un pays libre, sous un régime constitutionnel, il ne faut agir contre personne, même contre les adversaires les plus déclarés, qu' au nom de la loi et de la justice.

La valle d' Aosta essere da qualche tempo l' oggetto delle cure del Governo. Mais, Monsieur, veuillez bien faire attention que les efforts du Gouvernement demeureront stériles, s' ils ne sont pas secondés par les habitants de la vallée. Les routes ne vous apporteront ni le commerce, ni l' industrie si vous ne devenez industriels et commerçants ; si l' amour du travail ne se développe pas au milieu de vous. Votre pays possède des ressources immenses, pour en tirer parti, il faut de l' activité et du bon vouloir, il faut vaincre l' esprit de vantise et les habitudes de paresse qui sont encore bien puissantes parmi vous. [C. CAVOUR].

(1) Vedi L. C. BOLLEA, *I moti insurrezionali della Valle di Aosta*, Torino, 1912.
(2) Vedi le note apposte alle lettere LIII e LV, pp. 46, 48.

LIX.

CAMILLO DI CAVOUR AL PROFESSOR GIUSEPPE TODDE.

[Posteriore al 12 gennaio 1854] (1).

Al signor Todde a Cagliari.

Altamente commendo il generoso pensiero che indusse la Signoria V. ed alcuni suoi amici a fondare in Cagliari un giornale liberale costituzionale. Da tale impresa io mi riprometto notevoli benefizi per la nostra Sardegna e desiderando assecondarla, se non come ministro, almeno come cittadino amico dell' Isola, la prego di avermi fra i suoi azionisti per numero dieci azioni. L' opera loro incontrerà difficoltà ed ostacoli, ma non dubito che sapranno incontrarli con risolutezza, combatterli con energia, vincerli colla loro costanza e fermezza. Fui giornalista anch' io, e perciò meglio di altri sono nel caso di apprezzare il merito di coloro che si dedicano a questa ingrata professione per solo scopo di promuovere il bene della patria. Si abbiano perciò i miei voti e i miei augurî, come l' assicurazione che porto alla loro impresa, come ministro e come cittadino, il più vivo e sincero interesse. [C. CAVOUR].

LX.

CAMILLO DI CAVOUR AL BARONE C. J. HAMBRO.

20 gennaio 1854.

Al barone Hambro a Londra.

(2) Gli manda l'esposizione finanziaria e conclude : Vous voyez que notre position est bonne, si nous ne sommes pas frappés par de nouvelles calamités. Si la paix n' est pas troublée, j' oserais répondre de l' avenir. Mais si la guerre éclate, me direz-vous, que ferez-vous ? Après avoir fait tout ce qui dépendait de nous pour la conjurer, nous nous en remettrons à la providence, confiant qu'elle ne voudra pas abandonner la cause de la justice et du bon droit. Nous sommes prêts aux plus grands efforts, disposés à faire les plus grands sacrifices, prêts à tout supporter plutôt que de manquer à nos engagements et faillir aux lois de l' honneur et du devoir. J' espère que quoiqu' il arrive vous continuerez à vous intéresser à nous

(1) Il giornale, a cui si riferisce questa lettera, è lo *Statuto* che vide la luce in Cagliari per la prima volta il 12 gennaio 1854. Vedi L. C. BOLLEA, *C. Cavour e due giornali liberali*, in *Rivista d'Italia*, Roma, 1912.

(2) Vedi le note apposte alle lettere LIII e LV, pp. 46, 48.

et à nous prêter aide et appui, et que dans l'avenir comme pour le passé vos sympathies nous demeureront fidèles.

[C. Cavour].

LXI.

CAMILLO DI CAVOUR al CAV. CARLO GRENDY.

Al signor Grendy, Presidente della Camera di Commercio di Genova.

Mi duole che il progetto di legge sui mediatori non accomodi i sensali di Genova. Convinto essere quel progetto conforme ai principj di libertà e di giustizia, io mi opporrò con tutte le mie forze agli emendamenti che potrebbero avere per iscopo di mutarne le basi. Ciò farà sì, ben lo so, che i mediatori genovesi mi proclameranno nemico del commercio, come l'associazione marittima mi proclama nemico della marina mercantile. Ma a siffatte accuse sono preparato ed oramai non mi commuovono. Quando ho assunto il potere, sapevo che ogni mio sforzo, ogni mio lavoro per favorire gli interessi dello Stato, e quei di Genova in ispecie, sarebbero stati rimunerati con ogni specie di ingiurie e di calunnie. L'ostilità quindi dei signori mediatori non mi stupisce e non mi distoglie nel proseguire la via che ho intrapresa.

[C. Cavour].

LXII.

CAMILLO DI CAVOUR al SIGNOR MARIO LORETO DE GRYS (1).

19 febbraio 1854.

Al signor Mario Loreto De Grys a Genova.

La storia delle sue peripezie mi ha ispirato una sincera simpatia; ma siccome per riparare alle funeste conseguenze dei suoi giovanili errori, ella richiedeva da me un soccorso fuori di proporzione coi miei mezzi, avevo pensato di non risponderle per non affliggerla con un rifiuto. Io spero che non troverà singolare se ella riflette prima che io non sono un Rothschild, nemmeno un Parodi e quindi che nelle attuali contingenze colla somma a me richiesta si possono sollevare intere popolazioni dal bisogno della fame.

(2)[Le ritorno il suo scritto che non fu veduto da nessuno, e del quale a nessuno ho parlato.

C. Cavour].

(1) Già edita in L. Chiala, *Lett. ed. ed ined. di C. Cavour*, II, 294, ma indirizzate a N. N.
(2) Manca nell'edizione Chiala.

LXIII.

CAMILLO DI CAVOUR AL SACERDOTE CLAUDIO PIETRO MATHEY.

4 marzo 1854.

Al sacerdote Mathey, curato a Bassens presso Chambéry.

Je m' empresse de répondre à la demande que vous m' adressez par votre lettre du 28 février ; vos créances envers les finances ne courent aucun danger sauf le cas d' un cataclisme universel politique et financier. Vous pouvez donc ne pas retirer vos créances, car si le cas que j' ai indiqué se réalisait, je crois qu' aucun capital, aucune propriété ne serait à l' abri de la catastrophe dont le pays serait frappé.

[C. CAVOUR].

XLIV.

IL BARONE RICCARDO LYONS AL GOVERNO INGLESE (1).

Rome, 10 Mars 1854.

Monsieur,

J' ai reçu le 28 dernier la dépêche que vous m' avez fait l' honneur de m' adresser en date du 25 pour m' inviter à saisir une occasion favorable de communiquer au Cardinal Antonelli l' opinion du Gouvernement de S. M. sur l' importance pour la Cour de Rome de rétablir des relations cordiales avec le Gouvernement Sarde. Une légère indisposition, dont le caractère contagieux ne m' aurait cependant pas permis de demander une entrevue avec le Cardinal, me força de différer, jusqu' à ce jour, à remplir vos instructions. Ce matin donc j'ai entretenu le Cardinal à ce sujet en me servant exactement des termes de votre dépêche.

Le Cardinal me dit que la Cour de Rome désirait ardemment d' arranger les questions en litige avec le Gouvernement de Sardaigne, mais que malheureusement il ne pouvait reconnaître aucun indice d'une disposition semblable de l' autre part. Les négociations, ajouta-t-il, ont été entamées en 1848 pour préparer un Concordat destiné à adapter les matières ecclésiastiques en Piémont à la nouvelle forme de gouvernement qui venait d' être introduite dans ce pays.

Il avait été chargé lui-même par le Pape de conduire ces négociations

(1) Do la traduzione dall' inglese, poichè non mi pervenne nelle mani l' originale.

pour le Saint-Siége, et elles avaient fait quelque progrès lorsqu' elles furent interrompues par les événements de 1850.

Dans la suite, et pendant que le Pape était dans le royaume de Naples, Mr Siccardi avait été envoyé dans le but déclaré de négocier un Concordat ; mais il avait paru bientôt que l' objet réel de la mission était de déterminer le Pape à éloigner l' Archevêque Fransoni de son siége de Turin. Le St Siége ne pouvait cependant pas priver un évêque de son Diocèse si ce n' est pour des motifs canoniques ; là-dessus Mr Siccardi était retourné à Turin où il avait pris une part essentielle à l' adoption des lois qui portent communément son nom. La sanction de ces lois, sans un concert préalable avec le St Siége, avait été la cause substantielle des différends existants.

Plus récemment, des négociations avaient été reprises et suivies à Rome entre le Comte Sambuy et le Cardinal Santucci. Mais le Comte de Sambuy avait été rappelé par son Gouvernement et remplacé au commencement de l' année dernière par le Comte Pralormo en qualité de Chargé d' Affaires. Ce monsieur n' avait montré toutefois aucune disposition sérieuse, et il semblait en effet désirer plutôt de laisser tomber les négociations. En conséquence une note contenant des plaintes sur cet état de choses lui avait été adressée par ordre du Pape en décembre dernier ; et S. S. avait elle-même fait mention de cette affaire dans son allocution du 19 du même mois. Alors le Comte Pralormo s' était rendu à Turin pour communiquer personnellement avec son Gouvernement, et était revenu à Rome en janvier avec le rang de Ministre Résident. Il paraissait que les instructions qu' il rapporta avec lui tendaient spécialement à obtenir le consentement du St Siége pour la suppression d' une somme de 900.000 ou 1.000.000 de francs, payée annuellement par les Finances Piémontaises au Clergé de ce pays. S' il s' était agi d' un don volontaire de l'Etat au Clergé, le Gouvernement se trouvant dans des difficultés financières, aurait eu parfaitement droit de ne plus l'accorder. Mais c'est tout un autre cas. A la restauration de la Maison de Savoie en 1814, les propriétés dont l' Eglise avait été dépouillée sous la domination française, furent restituées à l' exception de quelque partie, que le Gouvernement Royal désirait retenir pour des raisons de convenance. Après de longues négociations le St Siége consentit en 1827 à cette aliénation de biens de l' Eglise, à la condition qu' en échange une somme annuelle serait payée au Clergé. Ainsi cette somme n' était point un don au Clergé, mais le prix qu' on payait pour certaines propriétés. Elle était en outre garantie par un traité avec le St Siége.

Effectivement le Comte Pralormo avait fait allusion à la probabilité que la Chambre supprimât cette redevance, mais le Cardinal avait répondu

qu' il ne pouvait à moins d' être vivement surpris qu'une telle idée, peut-être entretenue par les Chambres qui tenaient leur autorité d' une Constitution qui déclare la propriété inviolable ; que ce serait tout bonnement une spoliation du Clergé, et une autre infraction aux traités et Concordats avec Rome. Il paraissait encore que ces instructions prescrivaient au Cte Pralormo de recommencer toute la négociation, et de mettre de côté ce qui avait été fait par le Comte de Sambuy et le Cardinal Santucci.

Ce ne pouvait pas être admis, mais le Cardinal Antonelli avait quelque raison d' espérer, à la suite d' une entrevue qu' il avait eue avec le Cte Pralormo au commencement de la semaine, que le Gouvernement Sarde pût se contenter maintenant que les négociations fussent reprises au point où elles avaient été laissées, en quel cas il devrait adresser le Comte Pralormo au Cardinal Santucci, qui conservait encore les pleins pouvoirs du Pape.

Il y avait cependant un point préliminaire, sur lequel la Cour de Rome était nécessairement inflexible. Le Gouv^t^ Sarde avait fait une Déclaration diplomatique formelle à la Cour de Rome (ce Cardinal ne se rappelait plus exactement si c' etait en 1850 ou en 1851) portant que par suite du changement de système en Piémont il ne se considérait plus, désormais, comme lié par les traités et Concordats stipulés avec le St Siége.

Avant de conclure un accomodement quelconque il était absolument indispensable que le Gouvernement Sarde rétractât cette déclaration : le St Siége était disposé à user envers ce Gouv^t^ de tous les ménagements possibles, et à donner toute sorte de facilités quant à la forme ; mais qu'une rétractation était dûe. Ce serait de la folie que de signer un traité avec un Gouvernement qui déclarait ne pas regarder les traités comme obligatoires. La Cour de Rome, poursuivit le Cardinal Antonelli, avait agi dans toute cette affaire avec une grande indulgence. Il aurait été en son pouvoir de susciter de grandes difficultés en Piémont, mais elle s' était employée au contraire dans une direction tout à fait opposée. Selon les canons de l' Eglise, l' obéissance à plusieurs des dispositions du Gouv.^t^ constituait, dans les circonstances présentes, un péché ; mais le St Siége avait eu soin de lever les difficultés de conscience, et à cet effet avait donné d' amples pouvoirs aux Évêques. Le Cardinal en cita un exemple dans le cas des juges et autres officiers qui coopéraient à soumettre le Clergé à des Tribunaux séculiers, et qui d' après lui, se rendaient passibles des censures ecclésiastiques. Malgré cela, dit le Cardinal, il n' existait aucun indice d' un esprit également conciliant chez la partie adverse : au contraire on y avait adopté successivement des mesures qui ajoutaient à la gravité et aux difficultés de la question. Il en porta, pour exemple, la nouvelle loi qui limite l' exemption de la conscription accordée aux Ecclésiastiques.

Le Pape, poursuivit le Cardinal Antonelli, regrettait profondément ces différends. S. S. avait tenté toute sorte d' efforts pour amener un accomodement. Dans ce but elle avait écrit des lettres privées et confidentielles au Roi de Sardaigne, et pris des mesures conciliatoires de différentes espéces. En somme la Cour de Rome avait poussé et pousserait encore la conciliation jusqu' aux dernières limites ; mais que si on la mettait à bout, elle publierait tous les Documents et livrerait sa conduite au jugement de la Chrétienté.

En concluant, le Cardinal dit que les relations politiques entre le Gouver[t] Pontifical et le Gouvernement Sarde étaient excellentes, mais qu'il devait me dire franchement, qu' il n' avait pas grand espoir d' un prompt arrangement des questions religieuses. Que je pourrais cependant assurer au Gouvernement de S. M. que la Cour de Rome comprenait parfaitement les inconvénients et les dangers de l' état actuel des choses. Que le Pape (et on pouvait ajouter les Evêques Piémontais) étaient très-impatients de voir se rétablir des relations cordiales, et que S. S. était prête à faire toute concession possible, autant que le permettaient les lois de l' Eglise et sa conscience.

Plusieurs des circonstances mentionnées par le Cardinal Antonelli dans cette entrevue se trouvent déjà consignées dans mes dépêches précédentes. J' ai jugé cependant à propos de les répéter ici, pour les placer sous vos yeux, sur l' autorité du Cardinal, et à son point de vue.

J' ai l' honneur, etc. (*sic*). R. B. P. Lyons.

LXV.

CAMILLO DI CAVOUR AL CONTE ERCOLE OLDOFREDI-TADINI.

19 marzo 1854.

Al conte Oldofredi a Parigi.

Ho ricevuto per via particolare ma ignota il vostro rapporto confidenziale datato *marzo*, ma senza indicazione del giorno in cui l' avete scritto. Mi ha molto interessato quantunque le notizie in esso contenute non siano gran fatto consolanti. Non mi cagionò tuttavia meraviglia il sentire che la maggior parte degli emigrati si lascia sedurre dalle lusinghe napoleoniche. Spero però che gli Italiani rimasti in patria nutriranno altri pensieri. D' altronde non mi cale molto delle tendenze di Cernuschi, Montanelli e compagni. Ma mi dorrebbe assai se Manin dividesse il loro modo di vedere intorno al Piemonte. Fate la sua conoscenza e cercate di conoscere il giudizio che egli porta sugli avvenimenti che si preparano. Quando foste entrato un poco in confidenza, potreste, se lo giudicate opportuno, par-

largli in nome mio. L' ho conosciuto l' ultima volta che fui a Parigi e mi parlò da uomo leale e schietto, che sta saldo nelle utopie repubblicane, ma che pospone queste utopie all' interesse nazionale.

Quando vi accada di parlare di noi, dite a tutti che saremo prudenti, prudentissimi, che aspetteremo gli eventi con calma somma; ma che se mai siamo chiamati ad agire, ci mostreremo questa volta decisi a tutto arrischiare per l' onore e la salvezza del nostro paese. Saremo, se il caso lo comporta, *des enfants terribles*. Ci conoscete abbastanza per essere convinti che non scherzo e che non cerco d' imporre in dicendo.

Vi raccomando di vedere Thiers, come pure Cousin. Quest'ultimo ama il Piemonte più dell' Italia; è *municipale* all' estremo, ma è sinceramente affezionato alla causa nostra. In mezzo a molte stramberie ha dei lampi d' ingegno. D' altronde è in condizione di sapere molte cose per mezzo delle sue antiche conoscenze cogli Orleanisti. Vi compiego due righe di introduzione per lui. [C. Cavour].

LXVI.

CAMILLO DI CAVOUR al CONTE ERCOLE OLDOFREDI-TADINI.

29 marzo 1854.

Al conte Oldofredi a Parigi.

La matassa politica s' imbroglia vieppiù. L' assassinio del Duca di Parma aggraverà la condizione delle cose. Gli Austriaci sono inquieti, spediscono da noi legioni di spie; vorrebbero eccitare disordini ai confini. Non ci riusciranno. Tenete dietro agli intrighi napoleonici; furono diretti, specialmente in questi ultimi tempi, al mezzogiorno d' Italia. Il conte Pepoli, nipote di Murat, si fermò due mesi a Genova ove si trattenne con Pepe ed altri Napoletani. Partì ieri l'altro per Genova. All' interno siamo tranquilli, se non che la crisi finanziaria ed economica si fa grave. Non so come andrà a finire, giacchè abbiamo tutti gli inconvenienti della guerra, senza potere valersi dei mezzi che gli giustifica. [C. Cavour].

LXVII.

IL BARONE RICCARDO LYONS al SIGNOR SCARLETT (1).

Roma 5 aprile 1854.

Signore,

Grandemente si offese la Corte di Roma colle due misure ultimamente prese in Piemonte, delle quali una è la legge che sottopone gli Ecclesia-

(1) Traduzione dall' inglese.

stici a delle pene per attacchi fatti dal pulpito contro le istituzioni del paese, e l' altra è il decreto che trasferisce all' Economato Regio Apostolico l' amministrazione dei beni del Seminario Vescovile di Torino.

Ho inteso, anzi, che non è impossibile che una reclamazione ufficiale venga diretta a proposito di questi due oggetti dal Cardinale Segretario di Stato al Ministro di Sardegna presso questa Corte. Certamente non v' hanno segni che sia diminuita quella irritazione contro il Piemonte, di cui ho soventi accennata l' esistenza, nella Corte di Roma.

Questo sentimento si palesò segnalatamente in un articolo pubblicato il 17 dello scorso mese dalla Gazzetta Ufficiale, « Il Giornale di Roma ». Dopo d' avere contradetta l' asserzione del giornale torinese « Il Parlamento » che dal Governo Sardo s' erano fatti da più di due anni, ma inutilmente, degli sforzi onde conchiudere una convenzione postale con Roma, l' articolo di cui si tratta seguita dicendo che « il ritardo che ha real- « mente avuto luogo dimostra probabilmente il desiderio dalla Santa Sede « nutrito di condurre a termine prima d' ogni altra cosa col Governo Sardo « delle trattative di ben più alta importanza che a dir vero sono pendenti « da più anni, ma non sicuramente per Colpa della Santa Sede, e che forse « non sarebbero considerate come così importanti se una più che ordi- « naria condiscendenza si dimostrasse verso il Governo Sardo ad altri « riguardi ».

Questo connettere le questioni Ecclesiastiche con gli ordinarj affari d' ufficio tra i due Governi non sembra nè giudizioso nè concordante colla distinzione fatta parlandomi del Cardinale Antonelli tra le relazioni politiche e le relazioni religiose delle due Corti.

Di fatto l' irritazione parrebbe piuttosto aumentare che diminuire al Vaticano.

La gran lagnanza che ivi si muove è che il Governo Sardo non dimostra alcun vero desiderio nè intenzione di terminare le controversie ma finge solamente di negoziare, onde ingannare i proprî sudditi e gettare sopra la Corte di Roma l' odio del protratto poco soddisfacente stato di cose delle materie Ecclesiastiche in Piemonte.

Affermasi che fu, per rendere inefficace questa politica del Governo Sardo, fatta menzione degli affari di quel paese nella allocuzione del 19 Dicembre ultimo, e si lascia travedere non essere molto lontano il tempo in cui potrebbe il Papa sentirsi in dovere d' usare espressioni più energiche ancora, e d' aver ricorso alla misura che S. Santità, mi disse il Cardinale Antonelli, era pronta ad adottare se costretta a ricorrere ad estremi, a quella cioè di pubblicare i documenti, onde così sottoporre la condotta della Corte di Roma al giudizio del Mondo Cristiano.

Ho, etc. (*sic*). R. B. Lyons.

LXVIII.

L'AMBASSADEUR DE FRANCE À ROME AU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Le Cabinet de Londres, par l' entremise de Mr Lyons qui réside à Rome sans caractère officiel comme Secrétaire de la Légation de Florence en congé, a fait une démarche près du Cardinal Antonelli pour lui exposer les motifs que feraient désirer l' accomodement définitif des difficultés religieuses entre la Cour de Rome et celle de Turin. Le Cardinal a répondu qu' il était parfaitement d' accord sur l' importance de mettre un terme a d' aussi fâcheux dissentiments ; mais ils provenaient tous du fait du Piémont. La Cour de Rome s' était bornée à réserver les droits de l' Eglise et à défendre les principes. Le St Père avait donné des preuves éclatantes de bon vouloir. On ne répondait même pas à ses communications ; et en attendant, au lieu de laisser les choses dans le *Statu quo*, le Cabinet de Turin semblait prendre à tâche d' empirer chaque jour la situation. — Des articles formels du Concordat de 1827 étaient constamment violés ou menacés et par une imposition extraordinaire sur les biens du Clergé, et par les dispositions projetées du nouveau Code pénal, et par le projet de loi sur le recrutement, qui au lieu de s' en tenir pour l' exemption des ecclésiastiques à une vocation duement constatée, prétendait faire dépendre cette exemption d'une Statistique administrative sur les besoins de l'armée et les besoins de l' Eglise. Quelques-unes de ces questions dérivaient directement des lois Siccardi, premier objet du débat et que le St Père avait offert de reconnaître à certaines conditions. Dans cette situation la Cour de Rome devait borner son rôle à envoyer aux Evêques tous les pouvoirs nécessaires pour éviter les difficultés de conscience que tous ces changements pouvaient faire naître et diminuer, en cela du moins, les embarras du Gouvernement ; mais en même temps on ne pouvait passer sous silence de si fréquentes infractions à un ordre de choses basés sur les traités, et le St Siége serait encore forcé de faire de nouvelles réclamations. Si l' on pouvait amener le Gouvernement Piémontais à aborder les négociations avec une intention ferme et loyale de conciliation et d' accomodement, la Cour de Rome en aurait une reconnaissance toute particulière. Le Cardinal Antonelli en me confiant ces détails, semblait croire que le Cabinet de Londres avait pressé dans ce sens le Gouvernement Piémontais.

RAYNEVAL.

LXIX.

CAMILLO DI CAVOUR AL SIGNOR GIUSEPPE GIANI (1).

20 aprile 1854.

Al signore Giuseppe Giani.

Se ella crede che la minaccia di pubblicare la lettera che ella ha trovato possa produrre qualche effetto sopra di me, ella s' inganna a partito. La pubblicazione di quel foglio ridonderebbe ad onore di S. M., provando come Egli si occupi delle cose che interessano il bene pubblico anche quando viaggia per famigliari motivi, e come egli abbia maggiore fede nei suoi popoli, che alcuni dei suoi ministri. Ella è quindi libera di fare quanto più le talenta a seconda di quanto le consiglia la sua coscienza.

Gli ho detto e gli ripeto che come ministro non posso concedergli il gratuito viaggio in America, e come privato gli ho offerto un sussidio, come sono solito, a coloro che con giusti titoli a me si rivolgono.

[C. CAVOUR].

LXX.

CAMILLO DI CAVOUR AL SIGNOR ANGELO FIORUZZI (2).

[22 aprile 1854].

Al signor Angelo Fioruzzi a Novara,

L' ambasciatore inglese, al quale mi sono rivolto onde vedere di realizzare il meno irragionevole dei suoi progetti, mi ha diretto l' unita risposta. Non saprei consigliarla ad accettare la proposta in essa racchiusa. Tuttavia, se spinto dalla disperazione si disponesse a tentare la fortuna nelle file dell' esercito ottomano ed ottenesse l' assenso della sua genitrice, le somministrerei i mezzi di recarsi a Costantinopoli.

Se ciò non le talenta, non potrei assecondare le altre sue domande nel suo interesse. Volontario all' Estero avrebbe avanti a lei molti giovani distinti e per capacità e per nascita che aspettano ed aspetteranno per anni una promozione ad un posto meschinamente retribuito. Volontario all'amministrazione centrale non progredirebbe più rapidamente che negli affari provinciali.

Sappia dominare la sua passione, si dia al lavoro, acquisti la stima dei suoi capi e la simpatia dei compagni ed io, finchè sarò ministro, non l'abbandonerò. (3) [Non desidero sapere il nome della persona che le ispira

(1)-(2) Già edite in L. CHIALA, *Lett. ed. ed ined. di C. Cavour*, II, 297, ma indirizzate a N. N., la prima datata 10 aprile e la seconda 22 aprile.

(3) Manca nell' edizione CHIALA.

sì forte amore, solo voglio conoscere se ella sia direttamente o indirettamente in relazione col Senatore Gautier. C. Cavour].

LXXI.

CAMILLO DI CAVOUR al SIGNOR ANGELO FIORUZZI (1).

Al signor Angelo Fioruzzi a Novara.

Ho voluto, prima di risponderle, assumere alcune informazioni intorno al suo progetto di andare in Inghilterra per esercitarvi la professione di maestro di lingua. Da questo risulta che vi è 999 contr' uno di probabilità che ella abbia a morire di fame. Ci pensi quindi prima di decidersi a partire. Le pagherò il viaggio, ma certo non intendo mantenerlo a Londra.

Veda se non sia più savio consiglio il chiedere un traslocamento da Novara e rimanere in paese. Ci rifletta sovra' ancora otto giorni.

[C. Cavour].

LXXII.

CAMILLO DI CAVOUR al SIGNOR GIOVANNI BEZZI (2).

22 luglio 1854.

Al signor Bezzi Deputato.

. . . Rispetto a questo infelice [il Fioruzzi], ho pensato che mi corre l' obbligo di contribuire al suo mantenimento finchè trovi a collocarsi e perciò le unisco un *check* di venti lire sterline sul mio banchiere Hambro...

[C. Cavour].

LXXIII.

CAMILLO DI CAVOUR al SIGNOR ANGELO FIORUZZI (3).

17 agosto 1854.

Al signor Angelo Fioruzzi a Londra.

Poichè sono complice della pazzia che ella ha fatto nell' andare in cerca di fortuna in Inghilterra, era mio debito di sopportarne in parte le conseguenze. L' aiuto che le ho mandato gli procurerà i mezzi di campare

(1) Già edita in L. Chiala, *Lett. ed. ed ined. di C. Cavour*, II, 302, ma indirizzata ad N. N.

(2) Nel manoscritto di N. Bianchi, su cui è fatta la presente edizione, non vi è che questo spunto di lettera.

(3) Già edita in L. Chiala, *Lett. ed. ed ined. di C. Cavour*, II, 303, ma indirizzata a N. N.

qualche tempo in Londra. Metta questo tempo a profitto per perfezionarsi nell' inglese ed acquisti i requisiti per esercitare l' arte di professore di lingua. Panizzi dubita che ella possa in ciò riuscire per difetto di pronuncia. Ma se questo è ostacolo invincibile per le Miss che abitano nel *west-lund*, non le impedirà spero di trovare scolari nelle più modeste regioni di Blackfiorio e Southwarth. Non si lasci abbattere. Lavori con tenacità ed energia; lo soccorra l' idea della madre e dell' amica, e forse verrà a capo d' incatenare la fortuna. Ciò è quanto le auguro di cuore.

[C. Cavour].

LXXIV.

CAMILLO DI CAVOUR al SIGNOR GIOVANNI BEZZI.

Al signor Deputato Bezzi a Londra.

Stia bene e torni presto tra noi a cooperare all' opera non facile di far camminare il sistema costituzionale in un paese educato dal dispotismo e dai repubblicani. [C. Cavour].

LXXV.

CAMILLO DI CAVOUR all'AVV. PIER CARLO BOGGIO (1).

11 settembre 1854.

All' avv. Boggio a Torino.

Farei cosa ridicola prendendo a carico mio una parte del disavanzo che presenta l' amministrazione del *Conciliatore*. Quando ella assumeva la direzione di quel giornale, parlava di fare una rivoluzione nel giornalismo, di abbattere la *Gazzetta del Popolo*, etc. Dopo quindici giorni ella abbandonava quel foglio a mani di non so chi e non se ne dava più pensiero. Onde esso divenne talmente insipido da meritarsi il nome di *Conciliatore del sonno*. Solo tal volta, per fare prova di spirito ed indipendenza, si divertì ad ingiuriare i ministri. Ciò essendo, le ripeto che crederei di fare atto di suprema debolezza se pagassi un soldo per quel giornaluccio.

Se l' avvocato Boggio poi si trovasse un giorno nelle strette, di buon cuore lo sovvenirei con un sussidio o con un imprestito.

Spero che la dura lezione che ella riceve lo convincerà come male si riesca quando si vuole intraprendere troppe cose, senza curarne alcuna a dovere. [C. Cavour].

---

(1) Vedi L. C. Bollea, *C. Cavour e due giornali liberali*, in *Rivista d'Italia*, Roma, 1912.

LXXVI.

CAMILLO DI CAVOUR AL GENERALE ALFONSO LA MARMORA (1).

22 settembre 1854.

Al generale La Marmora, ministro della guerra.

Ti prego a non lasciarti vincere dalla vigliaccheria di Freschi e di tenere fermo di non ristabilire le quarantene. Mi incarico di sostenere questa misura al cospetto del Parlamento e di fare picchiare i timidi e gli impostori contagionisti. [C. CAVOUR].

LXXVII.

CAMILLO DI CAVOUR AL COMM. URBANO RATTAZZI.

25 settembre 1854.

Al comm. Rattazzi, ministro dell' interno.

Le ritorno i giornali di Genova nei quali sta scritta la curiosissima corrispondenza di Mazzini con Fazy; spero che il *Parlamento* la ristamperà; essa deve produrre un ottimo effetto, Fazy avendo voce di un vecchio e solido liberalone . . . (2).

Dica a Paleocapa che, trattandosi di battesimi, mi riferisco intieramente ad un Padre della Chiesa suo pari; ch' egli è il padrino dei nuovi battelli e che per ciò sta a lui il cercare nomi opportuni; che però non posso a meno di dichiarargli che vedrei non volontieri nomi altisonanti conferiti a navi di natura meramente commerciale.

[C. CAVOUR].

LXXVIII.

CAMILLO DI CAVOUR AL CONTE ERCOLE OLDOFREDI-TADINI (3).

8 ottobre 1854.

Al conte Oldofredi a Ginevra.

Vi prego di andare a Chambéry quanto più presto potete per coadiuvare Ronco a tenere in freno quella maledetta Compagnia che si porta malissimo. [C. CAVOUR].

---

(1) Vedi L. C. BOLLEA, *C. Cavour e il colèra del 1854-55*, in *Bollettino storico-bibliografico subalpino*, XVI, 257, Torino, 1911.

(2) *Sic* in manoscritto N. Bianchi, su cui è fatta la presente edizione.

(3) Già edita in L. CHIALA, *Lett. ed. ed ined. di C. Cavour*, II, 310, ma datata solo ottobre 1854

LXXIX.

CAMILLO DI CAVOUR AL SIGNOR CARPI.

17 novembre 1854.

Al signor Carpi, operaio tipografo a Genova.

Il sottoscritto non può accogliere la domanda del signor G. Carpi per un impiego governativo; giacchè mal si addirebbe ad un gerente della *Maga* il servire un governo contro il quale ha scagliato tante contumelie. Ma, mosso a pietà della condizione infelice in cui si trova ridotta la sua famiglia, egli si dispone a concedergli, come privato, un sussidio.

Il signor Carpi, presentandosi con questo foglio al signor Emilio De la Rue, riceverà per conto del sottoscritto L. 40. [C. CAVOUR].

LXXX.

CAMILLO DI CAVOUR A MARIA ANGELICA CASTIGLIONI (1).

22 novembre 1854.

A Maria Angelica Castiglioni, Superiora del Convento della Visitazione.

... Aucun gouvernement qui ne soit pas sous l'empire de l'esprit du mal, ne songera jamais à la supprimer ... [C. CAVOUR].

LXXXI.

CAMILLO DI CAVOUR ALLA CONTESSA RASINI.

22 dicembre 1854.

Alla contessa Rasini a Parigi.

(2) La ringrazia delle lettere inviategli e l'anima à continuer à m'informer de ce qui se passe dans les hautes régions politiques, où vous occupez une place aussi distinguée, surtout par ce qui a rapport au Piémont.

Les questions qui se débattent actuellement à Paris nous intéressent au plus haut degré. La grande lutte d'Occident contre l'Orient ne peut rester sans influence sur notre pays, qui d'un jour à l'autre peut être appelé à y prendre part active. Nous sommes très disposés à le faire. Le Piémont n'a jamais été avare ni de son sang ni de son argent lorsqu'il

(1) Il manoscritto di N. Bianchi, donde è tratta la presente edizione, non porta che questo spunto di lettera.

(2) Vedi nota 1, pag. 48.

s' est agi d' une grande cause, ou de maintenir le rang qu' il occupe dans le monde. Mais, justement parce que nous ne reculons pas devant l' idée de sacrifice de tous genres, il importe de connaître dans quel esprit ces sacrifices seront acceuillis par ceux à qui ils doivent spécialement profiter. C' est ce que vous pouvez mieux que personne pénétrer. Aussi, en me mettant à même d' apprécier la véritable pensée des gens qui gouvernent la France, vous rendez un grand service à votre patrie, pour laquelle vous conservez, malgré votre longue absence, tant d' affection et d' attachement.

Veuillez agréer, Madame, l'assurance de ma haute considération.

[C. Cavour].

LXXXII.

ROBERTO D'AZEGLIO al CAV. GIUSEPPE DABORMIDA.

All' Onorevolissimo Signore Cavre Dabormida,
Senatore del Regno, Ministro degli Affari Esteri, ecc.

Torino il 28 Dicembre 1854.

Onorevolissimo Signore,

La prego di voler considerare la comunicazione confidenziale che ho l' onore di sottometterle come un omaggio dovuto non solo all' alta posizione che Ella occupa nella gerarchia governativa, ma a quella più alta ancora in cui l' ha collocato l' estimazione generale del nostro paese.

La gravità delle circostanze che ci attorniano mi fa considerare come un dovere imperioso inerente ad ogni cittadino il prestar la sua opera, benchè menoma, a quanto possa promuovere la gloria, e i grandi interessi della sua patria.

E l' una e gli altri mi paiono dovere, nell' attuale momento, emergere da una risoluzione altrettanto urgente quanto importante. Ella riconoscerà come il segno per cui meglio si manifesta il merito d' un uomo politico consista in quella prontezza giudiziosa con cui egli sa valersi d' un' occasione, spesso instantanea, per precipitare l' ora di un fatto immenso indicato da tutti i movimenti dell'epoca : mentre sulla mobile scena degli eventi dipende spesso da un attimo l'agire in tempo utile, o il giunger tardi.

In ordine a tali considerazioni, e riconoscendo qual grado la perspiquità della di lei intelligenza le assegni nella suprema direzione delle faccende politiche dello Stato, mi permetto di domandarle se Ella non giudica che, stante la confederazione testè avvenuta fra tre grandi potenze, due delle quali a noi finitime ed una la più antica nostra alleata, non sia venuta l' ora in cui il Piemonte debba intervenire in quel concerto di potentati,

e prender parte al glorioso duello che la civiltà combatte contro la barbarie ? Secondo il mio debole giudizio mi pare che il ricusare, o il ritardare soltanto di farlo, sarebbe per la nobile nostra Nazione commettere un vero suicidio, annichilare quella primazia che meritamente ci appartiene per la saldezza delle nostre istituzioni, come pel senno e pel valore che ce le ha mantenute, perdere quell' influenza che uno Stato libero e forte ha nelle sue relazioni diplomatiche cogli altri Stati. Io credo che se non sappiamo assegnarci spontaneamente il posto onorevole che, come a popolo bellicoso, ci appartiene nei grandi fatti che stanno per compiersi in Oriente, noi ci cancelleremo assolutamente dalla carta Europea, e ci ridurremo alla nullità politica e militare d' un gran Ducato di Toscana o d' un Ducato di Modena.

L' essere noi il solo popolo d' Italia a cui il proprio valore segni un posto onorevole nella lotta delle grandi potenze alleate contro un Impero semibarbaro, concorrerà ad elevare viemaggiormente il nostro grado nell' estimazione non solo degli altri Stati d' Italia, ma in quella di tutta Europa. L' importanza di dominio, di cui difetta il nostro paese per la ristrettezza del suo limite geografico, esso può solo ricomprarla colla saviezza della sua politica, colla forza delle sue armi, cosicchè può dirsi dipendere dalla nostra volontà o il relegarci in perpetuo fra gli Stati imbelli e insignificanti della penisola, o il prender posizione fra le grandi potenze Europee, associandoci alla loro intrapresa, e combattendo con esse per la causa della giustizia, e per l' indipendenza d' un popolo.

Io credo altresì che l' iniziativa nell' addozione di tal partito sia ad un tempo onorevole al nostro paese e utile ai suoi presenti e futuri interessi, e più al massimo interesse che possa riguardare una nazione, quello della propria dignità. Mi pare che la nostra risoluzione abbia a essere poi particolarmente gradita al Governo Inglese, e fors' anco contribuire ad afforzare vieppiù l' attitudine di quel ministero in faccia all' opposizione sollevatasi quivi in occasione della misura sulla milizia mercenaria, quantunque il *Bill* siavi stato adottato dal Parlamento, mentre il concorso d' un contingente Piemontese, non mercenario ma alleato, potrà, lasciando intatta la quistione del diritto, rendere quel ministero più arrendevole all' opinione sull' applicazione del fatto, e facilitare la transazione fra esso e i partiti che dividono quella contrada.

Stimerei altresì che la pronta ed energica effettuazione della misura proposta fosse per dissipare nello spirito d' alcuni gabinetti ogni dubbio sulle intenzioni recondite che, per avventura, si attribuissero al Ministero, di voler prestare la sua opera a qualche temerario tentativo suggerito dalle speranze chimeriche d' una fazione incorreggibile che, dopo aver posto lo Stato sull' orlo del precipizio colle avventatezze del passato, tenta ora di

compierne la ruina ravvolgendolo nelle ambagi d' un avvenire torbido e minaccioso.

Sarà poi sempre da respingersi, come assolutamente indegna e suggerita da senso ostile, l' insinuazione arrischiatasi da taluni che il nostro Esercito ripugnasse ad associare la sua bandiera con quelle delle Potenze alleate nella guerra contro la Russia, mentre è assioma ad un tempo politico e militare che in uno Stato costituzionale l' esercito non è nè dev' essere mai corpo deliberante.

Noi tutti sappiamo, per altra parte, che ovunque fervono le battaglie e tuona il cannone, i nostri soldati amano, per natural temperamento, respirare quell' atmosfera, e vi si trovano come in proprio elemento.

E non dubito che ovunque le nostre legioni si presenteranno, esse lascieranno coll' armi una traccia luminosa di sè, da brillare per propria luce anche fra le splendide gesta dei due eserciti che combattono quell' eroica impresa. Valente ed esperto uomo di guerra, ella giudicherà poi meglio d'ogni altro quanto siffatta scuola di strategia pratica sia per giovare ai nostri Generali ed Ufficiali d' ogni grado e ad agguerrire viemmeglio l' esercito, il quale restando inoperoso correrebbe pericolo di anneghittire e degenerare, mentre gli altri sempre più migliorerebbero le loro discipline, e si perfezionerebbero nella difficile arte della guerra.

La prego di osservare che l' invio di un nostro contingente destinato a operare colle forze alleate si presenterebbe altresì sotto un aspetto per noi vantaggioso al punto di vista economico, in un anno ove il difetto dei cereali può indurre qualche difficoltà nell' alimentazione della contrada, e ove il giornaliero risparmio di 20 o 25 / m. razioni nelle provviste frumentarie potrebbe migliorare notabilmente la condizione generale dell'annona, e concorrere a volgarizzare nelle masse l'adesione a una misura la cui opportunità sarebbe giudicata incontrastabile nelle attuali circostanze.

Alla consecuzione dei vantaggi morali e materiali inerenti all' invio d'un contingente in Turchia si oppongono alcune difficoltà, ma che a mio avviso non sono insolubili : 1° l' approvazione del Parlamento ; 2° le perturbazioni intestine che potrebbero agitare la contrada ; 3° l' impossibilità di aggravare l' Erario colle spese necessitate dal trasporto e dal mantenimento delle Truppe in lontane regioni. Conoscendo la matura esperienza che in ogni circostanza presiede alle deliberazioni del Senato ella non sarà indotta in verun dubbio sull' approvazione che la maggioranza dei suoi membri sarebbe per dare a un progetto che si evidentemente si collega colla gloria e colla dignità dello Stato. Nella Camera elettiva poi le difficoltà sarebbero agevolmente superate qualora il ministero, procedendo risolutamente, chiamasse a se in privata conferenza i principali capi (Leaders) di quell' assemblea, e loro esponesse le gravi circostanze in cui versa

il Governo, e gli urgenti motivi che ne suggeriscono le deliberazioni nell' interesse di quelle libertà di cui va meritamente altera la nazione, la quale, mediante la saggia condotta dei suoi rappresentanti, ebbe finora la sorte di mantenerle incolumi nell' universale ruina.

Facil cosa sarebbe al Ministero il dimostrare essere conforme alla dignità Nazionale negli atti politici del Governo, intraprendere spontanei anzichè aderire sollecitati : l' iniziativa dell' azione doppiarne il merito, e crescere ad un tempo la probabilità dei vantaggi effettivi che, sotto l'ascendente di Francia ed Inghilterra sarà forse, a guerra finita, per ritrarre il nostro paese nel veder fondata su più solide basi la forma del proprio reggimento, e cessate con nuove transazioni le difficoltà diplomatiche per cui una parte dei suoi sudditi trovasi tuttora, benchè ingiustamente, malmenata.

L' importanza e l' imprevedibile estensione che possono da un giorno all' altro assumere gli avvenimenti guerreschi non permettono di estendere le previsioni politiche alla precisa definizione dei varî vantaggi eventuali che potrebbero emanare da altre combinazioni di fatti ancora deposti in seno all' avvenire. Non è da dubitarsi che il senno e il buon volere che mai fu invocato invano nella nostra rappresentanza nazionale non sarebbe per difettare in questa nuova emergenza e che la misura proposta dal governo non fosse per essere, anche in questo ramo del Parlamento, appoggiata dalla maggioranza.

Nè occorre il qui dichiarare che i vantaggi da ottenersi per cotal nazional cooperazione dovrebbero essere *conseguenza* non condizione della medesima, onde non menomare quella spontaneità generosa che dev' esserne il principio generatore.

L' osservazione fatta qui sopra sulla prudenza pratica inerente alla gran massa della nazione, risponde vittoriosamente alla difficoltà che potesse muoversi sulla possibile evenienza di disordini intestini nella contrada. La preponderanza di quel senno universale si è in più occasioni riprodotta nelle trascorse nostre vicende, ove il valevole concorso della Guardia Nazionale bastava, così nelle città come nelle campagne, a prevenire o a raffrenare ogni malevolo tentativo. Per altra parte una diminuzione di 25 / m. uomini lascia ancora all' Esercito un effettivo sufficiente a mantenere forza alla legge, e far fronte a qualunque avvenimento.

Rimane, in ultimo luogo, da considerarsi l' aggravio che cagionerebbero all' Erario le spese di trasporto e di sussistenza del nostro contingente, e questa difficoltà mi pare dover essere la più facilmente remossa perchè lo sarebbe nel 1855 come era nel 1815 dallo stesso generoso concorso della nostra potente alleata l' Inghilterra. Mi rammento che nella campagna di Grenoble e di Lione, ove io era in attività di servizio nell' esercito, venivano versate dall' Agente Inglese 12 Ghinee per ogni uomo pre-

sente al nostro reggimento. Non dubito che sull' esposizione delle nostre ristrettezze erariali un sussidio analogo non fosse per essere colla stessa liberalità retribuito al nostro contingente da quel medesimo governo, il quale s' incaricherebbe senza dubbio ad un tempo di farne gratuitamente il trasporto col suo naviglio.

Non rimarrebbe perciò al Governo altra cura che quella di stipendiare le truppe e mantenerle provviste d' armi e di vestiario, la qual cosa non accrescerebbe le spese del dicastero della guerra già portate in calcolo nel suo bilancio, che rimarrebbe anzi alleviato dalle spese di sussistenza dell' intero nostro contingente.

Stimo del tutto inutile il confutare qui seriamente la stupida accusa che si è talora elevata contro il Governo dalle regioni più basse della stampa periodica, di voler cioè associare un esercito Italiano con quello dei nemici d' Italia, non facendosi da quei giornali verun divario fra l' agire isolatamente con una data potenza, e il concorrere in una lega di Stati confederati, massime poi in una lega fronteggiata dalle due nazioni collocate in prima riga nell' incivilimento Europeo ; come se le nostre libertà costituzionali avessero a essere meglio tutelate sotto l' illuminato patrocinio dell' autocrate Russo. Sembra che l' assurdità stessa dell'accusa se ne faccia la migliore confutazione.

Per altra parte il posto d' onore a cui dovrebbe ambire il nostro contingente, sarebbe presso l' esercito Inglese, degno esemplare di valore e di militare disciplina.

Mi pare, signor Ministro, d' avere (fors' anco troppo diffusamente) dimostrato in questa lettera l' importanza d' una risoluzione nazionale a cui sarei lusingato di poter associare il mio concorso.

Ho cercato di toccare i vantaggi e confutare le difficoltà della proposta. Posso dirle aver essa incontrata l' approvazione e la ratifica di parecchi fra gli uomini seri e pensanti anche nei due rami del Parlamento. La necessità di addottare sollecitamente un partito sopra una tale importante questione è così evidente che non dubito dover ella farsi oggetto a matura deliberazione presso il Ministero.

Certa cosa è che una gran responsabilità in faccia alla Storia pesa ora sui consiglieri della Corona, se i nostri pronipoti potessero un giorno accagionarli d' avere imprudentemente trascurato una sì flagrante occasione di promuovere l' incremento politico e materiale della nazione.

Questo scritto mi affrancherà dal rimprovero d' aver mancato per tal rispetto all' attuazione d'un formale dovere e come Piemontese e come membro del Parlamento.

La prego, signor Cavaliere, d' aggradire le proteste della mia alta stima e specialissima considerazione.

Il Senatore del Regno R. D'Azeglio.

LXXXIII.

CAMILLO DI CAVOUR AL MARCHESE GIOVANNI CANTONO.

[gennaio 1855] (1).

Istruzioni a Cantono a Vienna.

(2) Essere ben lontano il Ministero di proclamare che esso era divenuto indifferente alla causa italiana, ma comprende i doveri che provenivano dai trattati esistenti e dalle stesse condizioni dell' Europa. L' Austria era chiamata in Italia a praticare una politica, qu' avec la permission de M. De Boul, je me permettrai d' appeller sagement libérale. Cette politique n' aurait peut-être pas réussi si on l' avait appliquée de suite après les événements de 1848, 1849. Les esprits alors étaient encore trop aigres et trop exaltés. Mais maintenant que la guerre a tué le génie révolutionnaire, que le calme est partout, la politique de conciliation doit produire inévitablement les plus heureux résultats.

Si l' Autriche adoptait cette marche, si conforme à ses intérêts, nous pourrions non seulement entretenir avec elle de bons rapports, mais il nous serait facile de donner à nos relations un développement qui serait éminentement avantageux à nos deux pays. En reliant nos chemins de fer, en élargissant les bases sur lesquelles repose notre traité de commerce, nous procurerions de grands bienfaits à nos deux pays et nous rattacherions nos deux gouvernements par les liens de l'intérêt réciproque.

En manifestant les sentiments que je viens de vous exprimer au Comte Boul d' une manière prudente et réservée, vous parviendrez, je pense, à le convaincre que la Sardaigne désire sincèrement maintenir avec l' Autriche de bonnes et loyales relations, qui rendent plus facile la marche des deux gouvernements et qui assurent le succès de la politique de conciliation que le Cabinet de Vienne sera amené tôt ou tard à appliquer à ses provinces italiennes. [C. CAVOUR].

LXXXIV.

ALFONSO LA MARMORA AL CONTE DI CAVOUR.

Parigi 20 febbraio 1855.

Caro Presidente,

Quantunque io abbia ieri visto quasi tutti i Ministri e stamane sia rimasto più di mezz'ora dall' Imperatore, poco ho potuto ricavare di quanto

(1) Dalla posizione di queste *Istruzioni* nel manoscritto di N. BIANCHI, donde è tratta la presente edizione, argomento ch'esse devono essere del gennaio 1855.

(2) Vedi nota 1, pag. 48.

ci risguarda. Qui si erano persuasi che noi dovevamo far parte dell'armata Inglese, ed a l'Inghilterra rivolgersi per ogni cosa. Cercai modo di persuadere tutti questi Signori che il trattato e la Convenzione erano chiari, che noi eravamo entrati in alleanza colla Francia e coll'Inghilterra, e che sia il posto come le operazioni del nostro Corpo d' Armata dovevano essere combinati con entrambi. Non esitai poi a chiedere stamane all' Imperatore chi assumeva la Direzione Generale della guerra. Mi lasciò capire che vi erano molte difficoltà per parte dell' Inghilterra ; m' invitò tosto dopo a ripassare Giovedì mattina. Vorrà molto probabilmente dirmi qualche cosa che non poteva ancora comunicarmi stamane. Assicurano tutti, e ce lo disse lo stesso Ministro degli Esteri, che l' Imperatore ha molta volontà di andare in Crimea. Io spero però che vi rinunzierà. Sono qui inquietissimo sulla sorte dell' Armata così compromessa. Lord Cowley osò dirmi essere certi che sono battuti.

Lo stesso mi parlò ben poco favorevolmente dell'attuale Ministero Inglese.

La mia gita a Londra è naturalmente subordinata a quanto sarà per dirmi l' Imperatore.

Saluta i Colleghi. Tuo affmo Alf. La Marmora.

LXXXV.

ALFONSO LA MARMORA AL CONTE DI CAVOUR.

Parigi 23 febbraio 1855.

Caro Presidente,

Ricevevo ieri tua lettera delli 19, quando appunto io ritornavo dalla mia seconda udienza dell' Imperatore. Egli mi trattenne più di mezz' ora nel suo gabinetto sui suoi progetti relativi alla guerra. Come ben capisci non posso consegnare alle poste quanto mi fu detto in tutta confidenza. Solo posso dirti che non regna grande accordo fra i vicini oltre la Manica, che poco si conta sulle Conferenze di Vienna, e che difficilmente ci riescirà d' impedirlo di recarsi in Crimea.

Come già ti ho scritto, qui poco si pensava a noi, credendo fermamente che noi dovevamo far parte dell' Armata Inglese. L' Imperatore sarebbe ora molto contento di vederci colle truppe francesi ; sta a vedere, ora, come la pensino gl' Inglesi. Lord Cowley e John Russell, che vidi appena giunto, nulla seppero dirmi.

Sarei partito oggi stesso per Londra se l' Imperatore non mi avesse invitato a pranzo domani. Partirò dunque Lunedì. Ha fatto qui gran senso la nuova modificazione ministeriale. Bel modo infatti di ricostituire l' armata che hanno quasi interamente perduto.

Sarà difficile che domani io possa parlare all' Imperatore dei sequestri.

Per la questione di Roma sta certo che se Drouin de Luys me ne porge l' opportunità, non mancherò di dirgli francamente come stanno le cose. Già due volte ne parlai con Fortoul, che in questo è tutto per noi, ed abbonda anzi nel nostro senso. Che il Governo Francese voglia poi prendere un' iniziativa in nostro favore, non lo credo, tanto meno adesso che la guerra gli dà seriamente a pensare.

Non mancherò d' insistere per il carbone necessario ai nostri vapori. Purchè il cambiamento del Ministro della Marina non c' incagli anche in questo. Ho sentito, ieri sera, lodare molto il discorso di La Foresta, e il tuo che, per verità, non ho avuto tempo di leggere.

Continuo con La Rovere a raccogliere nozioni per il nostro Corpo di Spedizione. — Petitti ti avrà comunicato le lettere di Govone, di cui mi mandò copia ; sono interessanti.

Saluta i Colleghi, e credimi

Tuo affmo amico Alf. La Marmora.

LXXXVI.

ALFONSO LA MARMORA al CONTE DI CAVOUR.

Parigi 7 marzo 1855.

Caro Presidente,

Arrivai stanotte da Londra e trovai tua lettera rimessami da Govone. Sento anch' io in ogni modo il bisogno di recarmi a Torino, ma la mia partenza deve essere naturalmente subordinata a quanto sarà per dirmi l' Imperatore, che ho tosto fatto prevenire del mio arrivo. Se l' Imperatore mi riceve domani, e non m' invita a rimanere per qualche plausibile motivo, avrei anche intenzione di partire domani a sera.

Nella settimana che passai a Londra ogni giorno vedevo alcuni dei Ministri, ma ciò nullameno durai non poca fatica ad ottenere che si trattasse seriamente del trasporto del nostro Corpo di Spedizione, e la sera poi, prima della mia partenza, mi promisero (verbalmente però) che pei primi giorni di aprile, sarebbero venuti a Genova tutti i vapori necessarî per imbarcare tutti i 15 / m. uomini. Quanto ai cavalli le difficoltà sono grandissime, in quanto che la Francia chiede l' imbarco di 3 / m. cavalli e l' Inghilterra stessa ne ha alcun migliaio da spedire. Mi accertarono però che i nostri 2500 cavalli saranno trasportati almeno metà alla volta.

Molti in Inghilterra credono alla pace ; ma i membri del Gabinetto non lo lasciano capire, quantunque in fondo forse la desiderino, poichè le difficoltà interne crescono ogni giorno, e vedono l' impossibilità di rifare l' armata.

Molte cose avrei a dirti, ma non mi fido della posta. Andrò, sta pur certo, il più presto che mi sarà possibile. Intanto continuate i preparativi. Saluta i buoni Colleghi e Dabormida.

Tuo affmo Alf. La Marmora.

LXXXVII.

ALFONSO LA MARMORA al CONTE DI CAVOUR.

Parigi 9 marzo 1855.

Caro Presidente,

Stamane ebbi udienza dall' Imperatore, che durò più di mezz' ora. Egli si mostrava troppo preoccupato della guerra, perchè io potessi parlare della questione dei sequestri.

Sortendo dalle Tuileries, mi raccomandai subito per telegrafo all' Intendente di Chambéry perchè mi prendesse i posti nel Corriere che parte Domenica e, se la risposta arriverà favorevole, come spero, partirò Domenica a sera malgrado le istanze vivissime di Fortoul che mi voleva a pranzo Domenica, e Villamarina che fece grandi inviti per Lunedì. Anche l' Imperatore mi raccomandò di sollecitare i preparativi ; poss' io per pranzi d' etichetta ritardar la mia partenza ? — No, certamente, e spero che Villamarina se ne persuaderà.

Lascerò qui probabilmente La Rovere e forse anche Govone per qualche giorno.

Vidi ieri sera la Principessa Metilde che si dimostra grande ammiratrice del Piemonte. La condotta infatti del nostro Governo è altamente apprezzata da tutte le persone colte, si in Francia, che in Inghilterra. Vedo con piacere che alla Camera la legge sui Conventi passò a grandissima maggioranza.

L' Imperatore non ha rinunciato di andare in Crimea ; pare però un pò più convinto degli inconvenienti. — Si diceva che R (1) era stato arrestato, ma non è vero. Avremo ancora molto da fare per essere pronti in principio d' aprile. Le difficoltà dell' impresa sono enormi sotto tutti i rapporti. Me ne persuado ogni giorno più, ma di coraggio non mancherò, stanne pur certo.

Dietro quanto ti avevo detto prima di partire, ti scrivo poco, ma al mio arrivo avrò assai da dirti avendo visto e sentito quasi tutti gli uomini di Stato di questi due paesi.

Intanto saluta i Colleghi e fa sapere a mia moglie che spero partir domani sera. Tuo Collega Alf. La Marmora.

(1) La lacuna è nel manoscritto, donde è tolta la presente edizione.

LXXXVIII.

CAMILLO DI CAVOUR AL CONTE TEODORO DI SANTA ROSA (1).

14 marzo 1855

Al conte di Santa Rosa a Nizza.

[*Mon cher Ami,*

. . . Les bureaux du Sénat paraissent hostiles à la loi sur les couvents. Si la Commission qu'ils nomment se prononce contre elle, il est probable que le ministère se retire et fasse place à Revel qui flaire le pouvoir depuis longtemps. Je ne pense pas qu'il soit convenable de faire une fournée de sénateurs pour triompher de l'opposition du Sénat. La loi des couvents n'est pas tellement populaire ; elle est combattue par un trop grand nombre de personnes, que pour la faire [triompher] il faille user de moyens extrêmes.

Revel obtiendra de Rome ou du clergé le sacrifice des 900.000 fr. inscrits sur le budget, et grâce à ce sacrifice il pourra vivre pendant quelques temps. D'ailleurs je commence à être horriblement usé. Si je m'obstinais à rester au pouvoir malgré un échec grave, je ne deviendrais plus bon à rien. Dites-moi si avant de me retirer je puis faire quelque chose qui vous soit agréable : je le ferai avec le plus grand plaisir.

Gardez-moi le secret le plus absolu sur ce que je viens de vous écrire].

Si vous voyez Biano, dites-lui que je ne lui en veux nullement de la guerre personnelle que me fait son frère. Je n'ai même pas de rancune pour celui-ci ; bien au contraire, je lui ai fait dire que lorsque ses nouveaux amis l'auront abandonné, je l'aiderai à aller mourir à l'hôpital qui sera son dernier refuge.

[Adieu, mille amitiés. C. CAVOUR].

LXXXIX.

ALFONSO LA MARMORA AL CONTE DI CAVOUR.

Gênes, 19 avril 1855.

Mon cher Ami,

Hier au soir, quelques moments après que tu m'envoyas la dépêche que de Londres rien n'était arrivé, on m'annonce Cigale de la part du Roi ; en effet il me dit que le Roi l'avait chargé de me dire que pour

(1) Già edita, pure frammentariamente, in L. CHIALA, *Lett. ed. ed ined. di C. Cavour*, II. 323, ma sostituendo al nome Biano una X.

quelques jours encore rien ne pouvait arriver de décisif de Londres, et qu' en attendant il ne fallait pas partir ; qu' une guerre générale était imminente, qu' on allait demander quatre classes sous les armes, et que lui, Cigale, devait venir à Constantinople avec nous, pour revenir ensuite rapporter au Roi si les troupes et les chevaux n' avai[en]t pas souffert de la traversée et ce qu' on allait entreprendre. Le fin mot de tout cet embrouillage est que le Roi veut profiter de l' occasion pour arracher quelques chevaux arabes des écuries du Sultan. Si vous demandez des classes formées, outre les soldats de 2e Catégorie et la levée ordinaire, ce qui vous remplacera abondamment ceux qui partirent. — Sois persuadé que les Autrichiens vous mettront immédiatement 50 / m. hommes sur le Tessin. Il nous faut alors quelques milliers de chevaux d' artillerie et des dépenses énormes pour mobiliser cette armée. Mais sommes-nous dans le cas de maintenir un Corps d' expédition en Orient, et une armée sur le pied de guerre dans le pays ? — Les dépenses pour l' Orient deviennent de jour en jour plus extraordinaires. Decavero nous mande que le foin là-bas vaut 5 f. le miriagramme, et ici Hudson a payé 50 / m. francs un bâtiment à voile pour conduire 50 mulets à Balaklava. Ce que je ne saurais assez te recommander c' est Alexandrie ; il faut absolument mettre cette ville à l' abri d' un insulte. Le projet est au Ministère ; Cereti (1) est à même de te l' expliquer. Voilà une bonne défense qui tranquillisera le pays plus que l' appel sous les armes des classes déjà exercées. Nous continuons à embarquer le matériel d' artillerie, opération assez longue et difficile, mais maintenant que l' apprentissage est fait, cela ira beaucoup plus vite.

Que penser de ce manque absolu de nouvelles de Londres et de Vienne ? Il fait très-chaud.

Mes amitiés à tes collégues.

Ton très-affectionné Alph. La Marmora.

XC.

ALFONSO LA MARMORA al. CONTE DI CAVOUR.

Camp de Balaklava ce 15 mai 1855.

Mon cher Ami,

La dépêche télégraphique du 11 nous fit un bien grand plaisir, car nous avons assez de difficultés ici pour désirer un Ministère qui nous comprenne et nous soutienne. J' ai transporté hier seulement mon Quartier

(1) Leggi : Cerutti, luogotenente colonnello del Genio e Capo divisione al Ministero della Guerra.

Général de Governolo au Camp, car ce n' est pas sans peine que nous avons obtenu quelques baraques faites et un petit bout de terrain pour y établir un [principe] de magasin et un hôpital. — Et le port de Balaklava se trouve tellement encombré de bâtiments et si peu fourni de mérons (1) et autres moyens de débarquement, que malgré nos plus vives instances, nos premières troupes ont mis hier seulement pied à terre. Les chevaux qui n' avaient pas souffert dans la traversée, commencent à se ressentir de ce séjour prolongé à bord. J' ai vu plusieurs fois Lord Raglan et le Général Canrobert.

Notre position a donc été décidée à Windsor de commun accord, ainsi qu' on nous l' avait assez clairement fait comprendre avant mon départ de Gênes, et il faut bien prendre notre parti sans désirer même un changement, car il ne ferait qu' empirer et nous exposer à de bien grandes privations et des souffrances, car nous devons et nous devrions recourir probablement toujours aux Anglais pour bien des choses, malgré tous nos efforts pour nous suffire. J' ai assisté pendant plusieurs heures à une des Conférences (Conseil de guerre). L' esprit des troupes françaises et anglaises est bon ; c' est vrai que maintenant elles sont bien fournies de vivres et équipement ; la viande fraîche manque pourtant, et malgré que les Anglais aient 7 gros vapeurs exclusivement employés en transport du bétail, le soldat n' a de viande fraîche que 2 fois par semaine. On nous a pourtant promis de nous envoyer prendre quelques centaines de bœufs que nous avons à Constantinople et de notre côté nous enverrons le Governolo pour qu' il nous en amène d' autres. J' ai été très content des Officiers de Marine, qui montrent de bonnes volontés pour nous seconder.

A Constantinople je n' ai pas vu le Sultan ; d' abord parceque je ne voulais pas perdre du temps, et puisque aussi le Roi avait remis une lettre autographe à Cigale, ce n' était pas très flatteur pour le Com^{t} en Chef de lui annoncer qu'un Officier était chargé de lui remettre cette lettre. A la suite des remontrances que j' ai adressées à Decavero, celui-ci retire ses dimissions. Quant à Tecco je n' ai certainement pas à m' en louer, mais c' est encore le cas de te conseiller malgré ça à le garder, car s' il n' a pas fait grand bien, il est à même de nous faire beaucoup de mal.

Le courrier va partir. Bien des amitiés aux Collégues. Ma mission est bien plus difficile encore que je ne prévoyais. Je ferai de mon mieux pour m' en tirer le moins mal que possible. Aurai-je assez de force ? Dieu seul le sait. Ton très-affectionné Alph. La Marmora.

---

(1) *Mérons*, vocabolo che non ha significato e che si suppone sia nell' originale scritto *Hérons*, invece di *Grues* (macchine da alzar pesi, dette anche nei nostri porti di mare Moacine). La *Grue* o *Airon* dicesi appunto *Héron* in francese, nel significato ornitologico, mentre la *Grue*, macchina, è detta in francese *Grue*.

XCI.

ALFONSO LA MARMORA AL CONTE DI CAVOUR[1]:

Dal Quartier Generale Principale, addì 16 juin 1855.

Mon cher Ami,

J' ai reçu hier ta lettre du 31 Mai, et je t' en remercie, surtout pour les détails que tu me donnes sur le dénouement de la crise que je regarde comme un véritable bonheur pour le Pays, ainsi que sur la reconstitution du nouveau Ministère. Lanza e Deforesta sont de très braves gens, qui doivent parfaitement marcher avec vous autres. Je suis bien aise de voir que tu sois content de Durando et surtout de son activité ; s' il pouvait en envoyer un peu à son frère ça irait bien. Il faut pourtant que j' avoue que depuis quelques temps il a un peu plus d' entrain.

Tu ne connaissais pas encore, lorsque tu m' écrivais, le grand malheur qui nous a frappés le 6 de ce mois. Tu ne peux pas te faire une idée de ce que j' ai souffert comme frère et comme Général. Avec ce pauvre Alexandre si nous différions quelques-fois de voir les détails, nous étions toujours d' accord en politique et nous partagions surtout également un grand amour pour le Pays et pour l' Armée. Ici je comptais sur lui ; officiers et soldats tous l' aimaient beaucoup, et dans les moments difficiles il était rempli de ressources. Lorsque je lui recommandais les larmes aux yeux de s' occuper sérieusement de l'Hôpital des Cholériques à Kamara, je ne doutais pas que cinq jours après il n' était plus. Pense que je faisais cette affreuse perte les jours mêmes que le choléra nous frappait de plus de 100 cas, et jusqu'à 65 morts par jour. C' était déchirant, et pourtant il fallait montrer du calme, et grâce à Dieu j' ai vu aussi que tout mon Quartier Général avait assez de force pour ne pas nous laisser abattre. La troupe et les soldats surtout ont conservé un moral excellent. Il ne fallait rien moins qu' un bat[aillon][2] par jour pour soigner les malades et enterrer les morts, et ces pauvres gens remplissaient ces tristes fonctions avec résignation et empressement. Je ne puis pas en dire autant des employés civils. A part les Officiers de Santé et quelques employés de l' Intendance (parmi lesquels Fraschini) tout le reste a été saisi d' un tel abattement qu' il faudra bien quelque temps pour les remettre, et tous les services sont en souffrance.

C' est bien encore au-de-là de tout ce que nous pouvions prévoir. Hier

(1) L' originale è su carta di ufficio, intestata : ARMATA SARDA — COMANDO GENERALE DEL CORPO DI SPEDIZIONE IN ORIENTE.

(2) Mi pare che si debba così colmare la lacuna, esistente nella copia pervenuta nelle mie mani.

nous avons été obligé de recourir aux Français pour le biscuit. Nous comptions sur les Anglais pour le vin et le riz, mais comme ils n' ont ni de l' un ni de l' autre il m' a fallu à l' instant écrire au Général Pelissier pour le prier de nous fournir au moins le riz. Ne dis rien à Hudson de ce que les magasins anglais manquent souvent de vivre, car le Gouvernement Anglais ne manquerait pas de faire injustement des reproches à Lord Raglan, et cela rendrait notre position bien plus difficile encore. Nous avons eu ces derniers jours 3 Conseils auxquels j' ai pris part. Le télégraphe t' apprendra probablement leur résultat avant l' arrivée de cette lettre. La partie Sud de Sébastopole doit tomber nécessairement j' en suis convaincu, et d' après ce que nous disent les déserteurs qui se présentent à nos avant-postes, l' armée Russe est découragée.

Veuillez bien me mettre aux pieds du Roi et faire mes amitiés à mes amis et Collégues. Dieu veuille que j' aie des bonnes nouvelles à vous envoyer. Ton très-affectionné Alph. La Marmora.

XCII.

CAMILLO DI CAVOUR ad ALFONSO LA MARMORA (1).

[Turin, 30 juillet 1855].

Azeglio m' écrit confidentiellement que Lord Clarendon lui a laissé entendre que les Généraux Alliés se plaignaient d' être souvent contrariés dans leurs projets par le Général Sarde, et de ne pas recevoir de lui une coopération assez efficace.

Persuadé que ces plaintes sont injustes, cependant croit devoir te conjurer d' éviter toute cause ou prétexte de mésintelligence.

Si nos troupes pouvaient prendre promptement part à une action quelconque la position s' améliorerait. [C. Cavour].

XCIII.

ALFONSO LA MARMORA al CONTE DI CAVOUR.

[Kadikoi, 18 août 1855].

Cher Ami,

Enfin les Russes sont venus et nous les avons repoussés comme je te l' avais promis. En rentrant le soir j' ai trouvé ta lettre, *et ta note chiffrée* : Quant à la recommandation que tu me faisais, j' espère elle aura

(1) Questa comunicazione cifrata fa parte di una lettera, edita da M. Degli Alberti, *Per la storia dell' alleanza e della campagna di Crimea* (1853-1856), in *Bibl. di Storia Italiana Recente*, IV, 177, Torino, 1910.

été satisfaisante par la conduite de nos braves soldats dans cette brillante journée.

Sous ce qui regarde les prétencieux griefs des Généraux en Chef ici, j'ai besoin de plus de temps et surtout du calme. Je me borne à te dire que je suis ici parfaitement avec tout le monde, que j'ai toujours eu toute espèce d'égards et de ménagements envers eux : que dans le seul cas qu'on n'accorde à nos troupes la place qui leur est due, je [ne] saurais transiger. — Quant à ces brouillons de diplomates de Londres et de Paris, je ne sais pas si on doit plus leur en vouloir par les affaires qu'ils gâtent *là-bas* ou pour le mal qu'ils font *ici*.

Nos soldats n'étaient nullement démoralisés par le choléra, mais la bataille de Tschernaia leur a fait du bien. Je suis bien content. Tu liras mon rapport au Ministère et ma lettre au Roi. — Montevecchio était admirable au feu, incomparable sur le lit de mort, et (1) Rogel intriguait pour le faire sortir du Régiment.

Bien des choses aux Collégues. Dis-leur que malgré mes 5 ans de Burocratie je me tenais encore passablement.

[Ton très-affectionné Alph. La Marmora].

XCIV.

ALFONSO LA MARMORA al CONTE DI CAVOUR (2).

Kadikoi addì 27 agosto 1855.

Caro Amico,

Ricevevo stanotte tua lettera del 14, e la leggevo col massimo interesse sul nostro osservatorio, mentre spuntava quel sole, che dietro a tutte le informazioni ricevute, doveva illuminare un nuovo e più furibondo attacco dei Russi sulle nostre posizioni della Tchernaia. Sono infatti più di otto giorni, che si sta in allarme per questo disperato assalto del nemico, e le truppe sono constantemente sotto le armi alle 3 del mattino. Quel che è più strano, è il vedere che coloro i quali credevano i Russi incapaci di scendere dal plateaux Makenzi, sono ora in una continua inquietudine. Dal canto mio sono tranquillo, come lo era prima del 16, e come lo sarò sempre quando ho fatto il dover mio. Avevo fatto buoni preparativi per riceverli la prima volta, ora li abbiamo quasi raddoppiati; ho confidenza nella poca nostra truppa, il di cui spirito è eccellente; se la sorte non ci favorisce, poco avremo a *rimproverarci*. Già il telegrafo vi

(1) La lacuna è nella copia pervenuta nelle mie mani. Probabilmente manca : *inutilement*.

(2) L'originale è su carta d'ufficio intestata : Armata Sarda — Comando Generale del Corpo di Spedizione in Oriente. — Quartiere Generale Principale, N°

avrà, all'arrivo di questo scarabocchio, annunziato se la nuova battaglia ha avuto luogo, e come si condussero i Piemontesi. Io esito però a credere che i Russi vogliano tentar un nuovo assalto, che altrimenti non si potrebbe considerare se non come un atto di disperazione, contrario alla tradizionale politica della Russia.

Tu mi raccomandi di non far caso di quanto mi scrivesti in cifra? Disgraziatamente io ero stato troppo ferito dall' ingiustizia dell' accusa, e credei potermi valere d' una propizia occasione per giustificarmi se l' accusa esisteva, o svelare chi mi aveva calunniato, tanto più che non è la prima volta che da Londra io sono fatto bersaglio delle più infami calunnie. L' occasione fu questa: Pochi giorni dopo il combattimento il Duca di Newcastle venne di gran mattino all'osservatorio; nella credenza di un nuovo attacco, non vedendo comparire le colonne nemiche, e rimandate le truppe alle loro faccende, l' Ex-Ministro Inglese mi pregò di lasciargli visitare le nostre posizioni e fargli spiegare la battaglia del 16, alla quale non aveva assistito essendo quel giorno in Eupatoria.

Come ti puoi immaginare, mi feci un piacere di accompagnarlo io stesso, e rimasi in tal modo più di 5 ore, a cavallo, con lui. Quantunque uomo di poche parole, egli mi esternò la sua più ampia soddisfazione per i molti e bei lavori da noi eseguiti, onde rinforzare la nostra posizione, che copre sì essenzialmente Balaklava, e per la condotta delle nostre truppe il giorno 16.

Egli si è nel ringraziarlo di quella sua sincera (soddisfazione) approvazione ch' io lo pregava di far sentire a Londra, che anzichè contrariare, io facevo quanto sapeva e potevo per il trionfo delle armi alleate. Ecco tutto. Spero che questo mio sfogo non sarà giudicato troppo severamente, e dal canto mio non parlerò più di quel disgustoso affare, salvo a parlartene in confidenza, se mi sarà dato di ritornare fra Voi (non intendo dire al Ministero, ma in Piemonte). Vi scrissi d' ufficio, e vi chiesi poi per telegrafo il rimpiazzamento dei morti e degli ammalati. Pur troppo il numero degli ammalati cresce in un modo spaventevole, e i battaglioni sono ridotti in modo da compromettere l' onore delle nostre armi. È questa pur troppo la sorte di tutte le Armate in questo clima micidiale. Mi occupo seriamente dell' inverno. Voi mi manderete tende e baracche in legno, io lo spero, ma saranno queste sufficienti per svernare nelle gole e monti di Kamara? Ne dubito assai. Abbiamo fatto, e facciamo tutt'ora, esperimenti di baracche di rami, di gabbioni, e anche in pietre legate con argilla. La gran difficoltà sta nel tetto. Se avessimo tegole, ogni battaglione sarebbe capace di mettersi a coperto, o in un modo o nell' altro. Ora, pensando che a Costantinopoli vi sono tegole, feci tosto chiedere, e se posso averne un numero sufficiente per mettere tutta l' armata sotto te-

gole, la spesa non eccederebbe i 60 o 70 / m franchi. L'utile ne sarebbe grande, e io spero me l' approverai.

Saluta tutti i buoni Colleghi, e credimi

Tuo affmo Alf. La Marmora.

Ton protégé soldat du Génie était bien il y a quelques jours.

Petitti va bene. La Rovere lavora molto. Angiono vero birbante.

XCV.

MASSIMO D'AZEGLIO a CARLO PELLION DI PERSANO.

Viù 2 settembre 1855.

Caro Persano,

Sono arrivato a Torino la sera e tu n' eri partito la mattina! Ho avuto *du guignon*. Sono venuto a Viù a trovare la povera Laurina, che sta come ti puoi figurare. Ma la provvidenza che manda le disgrazie, ha dato al tempo una proprietà calmante che agisce in modo lento ma sicuro. In fatti è già più quieta. La tormenta l' idea che il figlio non gli abbia ricordati all' ultimo o forse gli abbia accusati di ciò che gli accadeva. Se ne sai qualche cosa, e che sia cosa consolante, scrivimi in modo comunicabile. Se invece fosse al contrario non mi scriver niente.

La Laurina ha un giusto desiderio e che è bene e convenevole appagare. Vorrebbe che sulla tomba vi fosse un segno per trovarla, quando andasse a Genova. Penso di far fare una croce semplice affatto, di pietra, o marmo seconda qualità, con un' iscrizione in incavo che dicesse: « Odoardo Zannucchi Pompei di Pésaro, mozzo ne' reali equipaggi, ra- « pito dal colera all' età di 14 anni, il 10 agosto 1855. — Il Padre e la « Madre benedicono la sua memoria, e gli pregano riposo ». Non credo ci vogliano maggiori frasi. Vanni ti potrà indicare qualche scalpellino, e forse l' avrà fra suoi lavoranti, che farà la cosa a prezzo onesto. Non so se i morti di colera siano sotterrati in modo che si possa ritrovarli. In ogni caso questa croce si pianterà *all' incirca*. L' essenziale è soddisfare al cuor materno; che per chi non è più poco importerebbe. Penso di star qui 6 o 7 giorni, poi tornerò a Torino, ove Fanella m' ha detto che torneresti presto anche tu. Ti scriverò il giorno preciso che ci sarò, onde se ti è possibile e comodo, c' incontriamo.

Abbiti riguardo, benchè il colera non sia forte: non mangiar frutti, e non far quelle cose che lo avviano. Se non lo fai per la paura che hai tu, fallo per quella che ho io, e per farmi piacere. Scriverò a Errante per farne a te. Me l' ha detto Pacetti. Addio e voglimi bene.

Tuo di cuore Mo Azeglio.

XCVI.

EMILIO DE LA RUE al CONTE DI CAVOUR.

Gênes, 14 septembre 1855.

Mon cher Ami,

Comme personne ne sait mieux que moi l'importance d'un établissement de Crédit en Sardaigne, je me garderai bien de faire la moindre opposition, ou même proposition, en voie de simple amendement, à l'assemblée de la Banque de Gênes, qui put affaiblir sa chance, que sa mesure, sortie de votre Cabinet, pour ainsi dire, on sait votée au Directeur.

J'avais seulement cru, ainsi que d'autres, que la création des petits billets aurait pu être évitée, sans pour cela mettre en péril le sort de sa mesure même. D'après ce que vous m'écrivez je sais que je me suis trompé ; il se peut que je m'exagère l'inconvénient ; mais comme que cela soit, je n'hésite pas entre deux maux choisir le moindre, et vous pouvez bien compter que j'aurai soin de m'abstenir. J'ajouterai que si j'avais cru mon vote nécessaire pour faire passer le projet, je me serais rendu auprès de vous pour m'éclairer auparavant.

Je vous félicite de votre pensée pour la cession de la monnaie et la refonte du (1). J'aime à espérer que son acceptation pourra être suivie de celle de la loi pour ce légat. (1) a le service des trésoreries, que de fausses susceptibilités ont jusqu'ici entrevu. Mon impression pour l'emprunt avait été que vous auriez pu différer d'en parler jusqu'à la session du printemps, même la guerre continuant, en y parant momentanément cet autre par l'opération des 500 / m. L.

Au surplus, en abordant la question franchement dès aujourd'hui dans le discours de la Couronne, je sais que l'époque de l'émission sera renvoyée, comme je le pressentais. Vous nous trouverez toujours prêts à répondre à l'appui.

Nous sommes à vos ordres pour escompter les traites de votre fermier sur Tosco en décembre, pour l'affaire de (1) Lascaris au Marquis votre frère. Dites-moi seulement à l'avance de la somme approximative dont il s'agira, pour prendre mes mesures si elle est considérable. Ma Maison a répondu ce 12 courant à S. E. le Ministre des Finances pour régler l'opération Hambro. J'en ai, de mon côté, prévenu ce dernier. Je vous remercie de vos bonnes dispositions pour lui.

---

(1) Le lacune sono nella copia da me posseduta.

On ne court plus à la Banque pour de l' or, (1) a l' air étonné de ne plus avoir peur. Le 5 fch (1) Les changeurs sont attrappés. Cependant tant que la Banque de Gênes devra donner 1/10 de mutte, ce qui ne devrait pas arriver, car les muttes se répandront pour remplacer la monnaie d' argent dans les dépenses journalières. — Le 20 f. aura 2 f. de (1) : cette nécessité, vis-à-vis du Siége de Turin qui n' use pas de sa faculté, fera quelque mauvais effet.

Adieu, mes amitiés. [Emilio De La Rue].

P. S. Je vous envoie les 20000 L. par ce courrier.

XCVII.

ALFONSO LA MARMORA al CONTE DI CAVOUR.

Kadikoi 15 settembre 1855.

Caro Presidente,

Quante fregatine di mano ti sarai dato per la presa di Sebastopoli. Mi pare di vederti, su e giù per la Camera a passo da bersagliere, ragionando sulle conseguenze di quel grande avvenimento. Ma sii pur contento, hai ragione, lo sono anch' io, e lo devono esser tutti, poichè se non si riesciva, era mille volte peggio che aver perduto una gran battaglia. Se questo supremo sforzo ha riuscito, si deve in gran parte alla ripugnanza per le trincee. Massime in ultimo era un affar serio ; si perdeva ogni giorno da 150 a 200 uomini. Avresti probabilmente desiderato che noi prendessimo una maggior parte a quella gran giornata ? Anch' io il desiderava, e tant' è che combinai col General Pelissier per l' intervento di una Brigata prima ancora che tu me lo raccomandassi, però che quando penso alla sorte che toccava a quei poveri diavoli se riuscivano a salire sul Bastione da Mât (come il credo), preferisco che l' ordine dell' assalto non sia arrivato. Molti sarebbero rimasti sotto la mitraglia che li batteva di fianco, e il più degli altri sarebbero periti nelle esplosioni a bella posta preparate, e che scoppiarono quando i Russi si ritirarono. Fortunatamente pochi *maraudeurs* Francesi ne rimasero vittima. Comunque non abbiamo dato l' assalto ; il buon contegno, e l' ottimo spirito dei nostri fu da tutti rimarcato e ammirato, ed a questo attribuisco, come anche al valor dimostrato alla Tchernaia, quell' ultima frase dell' ordine del giorno di Pelis-

(1) Le lacune sono nella copia da me posseduta.

sier, che farà gran senso in Europa, e ti avrà particolarmente soddisfatto ne son certo. « *La journée du 8 septembre, dans laquelle ont flotté ensemble les drapeaux des armées Anglaise, Piémontaise et Française, restera à jamais mémorable* ». Qual rabbia per gli Austriaci ! Singolare poi che questo fatto abbia avuto luogo l' 8 di settembre. Se la Brigata Cialdini assaltava e riusciva, già avevo divisato di trar partito di questa coincidenza per un bell' ordine del giorno, ma naturalmente me ne astenni. E l' *Armonia* qual partito ne trarrà ? Della caduta e distruzione di Sebastopoli, non imprendo parlarti ; i rapporti ti basteranno per la parte militare, il resto te lo diranno i giornali. Solo ti dirò che spettacolo più imponente e orribile nel tempo stesso, pochi il videro e pochi il vedranno. Era la mezzanotte quando il primo scoppio mi fece balzar dal materasso sul quale riposavo, e vedendo infocate le alture di Balaklava, e che altri scoppî si succedevano, fui tosto convinto che i Russi si ritiravano distruggendo la città. Il mattino mi recavo al Redano e Malakoff, pieni zeppi di morti e di morenti gruppati nel modo più orrendo. Da quei luoghi sanguinosi, vedevasi da un lato una grande e bella città in preda alle fiamme, dall' altra i forti e gli edifizî andar in aria con orrende esplosioni, e sulla superficie del porto i rimanenti bastimenti della flotta Russa che qua e là si affondavano. Il Lunedì mattina potei penetrare in alcune strade, nelle piazze e nelle grandiose opere improvvisate dal nemico, mentre gli Alleati da lontano incominciavano un inopportuno (allora) assedio. — Molte parti della città mi richiamavano un' impressione da me provata visitando Pompei ; altre mi ricordavano la distruzione di Cartagine descritta da Facelli. L' Arsenale solo fu risparmiato da' Sciti nella loro disperata difesa. Ma che Arsenale ! Io credo che nè Francia, nè Inghilterra possedeva[no] un sì grandioso e ben munito stabilimento. Che occhi facevano particolarmente gli ufficiali della Marina Inglese, era curioso osservarli. Su ciò che si farà di questo vasto fabbricato, non è ancor deciso. Si scrisse e meglio si chiamò col telegrafo se ogni cosa appartenente alla Marina doveva essere distrutta. Intanto si preparano le mine, e altri mezzi di distruzione. Dalle risposte che daranno i Governi si potrà cong(hi)etturare quali sieno le loro intenzioni. Proseguire la guerra o intavolare nuove trattative. L' Armata Russa è sempre a noi di fronte, di là della Tchernaia. Se vi fu momento favorevole per attaccarla nelle fortissime posizioni, certamente fu la domenica mattina che vi era la più gran confusione per la ritirata di Sebastopoli. Non si è giudicato opportuno. Abbiamo ancora dinanzi a noi un mezzo. In novembre, tutti asseriscono essere impossibile muovere truppe per questi paesi. E il cattivo stato delle strade non è la sola difficoltà ; mancano i mezzi di trasporto, e gli ospedali e i magazzini che tanto ci costarono per stabilirli qui vicino al mare.

Una spedizione di pochi giorni si può tentare fino a Bucker Serni[1]; anche Sinferopoli, ma più in là è impossibile.

Mi sono sempre dimenticato di chiederti se avete espressamente modificato il mio dispaccio telegrafico per il combattimento della Tchernaia, o se fu male trasmesso. Appena data la prima disposizione per respingere l' attacco dei Russi, onde animar le truppe pel combattimento, ordinai a S. Pierre di recarsi nel fronte di ogni battaglione e rammentare ai soldati, a nome mio, pensassero che la sera stessa, col telegrafo, il Re e il Paese avrebbero saputo se i Piemontesi erano degni di combattere a fianco dei bravi loro alleati. Questa breve allocuzione fece gran senso, essendo massime la prima volta che si traeva partito del telegrafo elettrico, per elettrizzare i soldati ; a misura che veniva trasmesso io sentiva, dalle varie posizioni, partire energiche grida di : « Evviva il Re » — « Evviva il Piemonte ». — La sera poi, volendo tenere parola, mandai il seguente dispaccio : « Ce matin les Russes attaqué ligne Cernaia 50.000 « hommes. Mot d' ordre était : « Roi et Pays sauraient ce soir par télé- « graphe si Piémontais étaient dignes de combattre à côté Français et « Anglais ». — « Ils l' ont été ».

Io non ho certamente da lagnarmi del modo col quale questo dispaccio venne modificato, ma osservo solo che l' idea principale, quella che tanto animò i soldati, quella cioè che a malgrado la distanza immensa il Re e il Paese avrebbero saputo come si sarebbero condotti, quest' idea non fu capita, e non fu trasmessa. Comunque sia non credo il caso di rettificazioni, massime dopo tanti complimenti che mi si fecero per la forma di quel dispaccio.

Nel mio dispaccio ufficiale di oggi scrivevo che due Divisioni Francesi erano andate a Baidar ; in questo momento ne passa una terza davanti il mio Quartier Generale, e sarà probabilmente seguita da altre. Se a questa forte dimostrazione i Russi non si ritirano, avremo probabilmente una seconda battaglia sulla Tchernaia.

Dirai molte cose ai Colleghi, e al Ministro degli Esteri apra gli occhi, onde possiamo accorrere per tempo dalla Tchernaia sul Mincio, se l' interesse del paese lo esige.

Si grida moltissimo per i sigari, pochi e cattivi. Perchè non mandare in gran copia sigari di Cavour ? a prezzo solito, un soldo, se ne farebbe uno smercio immenso. — Si dice poi che stai studiando il modo di mettere un' imposta sulle tende, degna della patria *Armonia*, etc.

[Alf. La Marmora].

(1) *Leggi :* Bakcisarai.

XCVIII.

ALFONSO LA MARMORA AL CONTE DI CAVOUR.

Kadikoi 16 ottobre 1855.

Carissmo Amico,

Ricevevo coll' ultimo corriere tua lettera delli 28. Vedo con piacere che sei soddisfatto di noi, e persuaso, ora, che non potevamo fare di più nella giornata memorabile dell' 8 settembre. Il mio dispaccio telegrafico, già, diceva perchè la Brigata Cialdini non aveva preso parte all' assalto; o il dispaccio fu mal trasmesso o mal capito, poichè quale voi lo avete riprodotto dava a credere che quella Brigata non era destinata all' assalto o quel ch' è peggio, che non fosse arrivata a tempo. Fortunatamente il mio rapporto fu capito, e le poche parole di Pelissier significavano abbastanza l' importanza del posto a noi affidato. Ora, che cosa potevo far di più? Mandare un maggior numero di Brigate? Io non lo potevo senza cedere la posizione di Kamara, che è la più importante e la più esposta sulla linea della Tchernaia, e nulla potrà il nemico tentar da quelle parti senza avere che far col nostro Corpo convenientemente disposto a riceverlo. Tengo poi tanto più a non sguarnire quelle nostre posizioni, chè si credeva appena ritirati i Russi, e malgrado che le loro posizioni riescan formidabili, si sarebbe su di esse tentato un colpo. Non s' è creduto conveniente, pazienza! Ma se ciò avveniva, io non era più in grado di attaccare, e il dover fare con un corpo diviso, è sicuramente decimato crudelmente. Il bravo Generale Trochu che ebbe una terribile ferita nella gamba, visitandolo pochi giorni sono, colle lagrime agli occhi mi disse queste precise parole: « *Oh, mon Général, vous devez être fier de commander de si braves troupes. Je n' ai jamais vu de soldats plus solides à la tranchée. Ils étaient couverts de mitraille et pas un n' a baissé la tête. Je n' oublierai jamais tant de courage et le désir qu' ils témoignent de se jeter à l' assaut* ». Molte altre cose lusinghiere per noi mi disse quel bravo Generale.

Nelle tema che gl' Inglesi e Francesi che avevan, per verità, lavorato esclusivamente all' assedio di Sebastopoli con immensi sacrifizî d' uomini e di materiale non credessero doverci ammettere al riparto del bottino conquistato, e tenendo per altra parte a mandare in paese una memoria del grande avvenimento, feci indirettamente sentire alla Commissione per il riparto che destinassero due cannoni di campagna, fra i pochi che ivi si trovavano. Ricevei infatti i due cannoni, con una lettera talmente lusinghiera, che questa mi ricuso di mandarla per tema che la pubblichiate.

I due cannoni ve li manderò alla prima occasione, e credo che il miglior sito per collocarli, sia sul ripieno alla porta della galleria d'armi del Re.

Se sono nell'arsenale non si vedono e non si apprezzano.

Ringrazio il Re e voi tutti per la Gran Croce del nuovo ordine che mi mandaste con una stupenda lettera; ma mi permetterete ch'io non ne parli qui finchè arriverà la ricompensa da me proposta per la battaglia della Tchernaia, e ch'io sappia che in qualche modo il Governo diede eguale decorazione ai due Generali in capo.

Il corriere parte, continuerò questa lettera un'altra volta.

ALF. LA MARMORA.

XCIX.

MASSIMO D'AZEGLIO A ROBERTO D'AZEGLIO.

Torino 4 novembre 1855.

Carissimo,

Non sapevo nulla del matrimonio d'Emanuele e ti ringrazio d'avermelo partecipato. Sei certo che tutto quello che ti può accadere di prospero non mi trova indifferente. Certo che se giudicassi della mia esperienza dovrei dire che comincia presto la Via Crucis. Ma non a tutti capitano gli stessi numeri quando si giuoca al lotto: e sposando una ragazza giovane e ben educata, di più conoscente da un pezzo, si fa al caso la minor parte possibile. C'è poi da aggiungere che realmente Emanuel è assestato ed ha giudizio superiore all'età: dunque tutto anderà bene e poichè desideri tanto di esser nonno, avrai presto questa consolazione.

Ti dirò dunque a proposito del viaggio, che anch'io avrò l'onore d'accompagnare il Re. Siccome ogni bel giuoco dura poco, questo che è bellissimo durerà pochissimo e in un mesetto credo che faremo tutto. Ho fatto il possibile onde la compagnia fosse scelta bene: ed ho dati consigli anche quando non ne dimandavano. Il risultato tutto insieme è soddisfacente, ed i componenti il seguito sono Nigra, Cigala, La Rocca, D'Angrogna, Robilant, Calderina ed io e qualche altro che non mi ricordo o non so. Fo il possibile onde venga anche Persano. Parla inglese bene, è conosciuto in Inghilterra ed è marino, onde il Re navigando è ragionevole che lo conduca: ma siccome è perseguitato come uomo di talento e d'onore, dai suoi nemici naturali, gli imbecilli e i porci (scusa il vocabolo): così non so se riuscirò.

Ti prego di dire tante tenerezze a D. Caterina e ad Isabella, aspettando di venir presto a dirle io di bocca mia, e a rivederci fra poco.

Tuo di cuore M° D'AZEGLIO.

C.

ALFONSO LA MARMORA AL CONTE DI CAVOUR.

Kadi-koi 6 Novembre 1855.

Caro Amico,

L'Ammiraglio Bruat venendo dalla spedizione di Kilbusa (1) e partendo domani per la Francia mi ha inviato questa lettera a te diretta, pregandomi a raccomandarti l'affare di cui si tratta, ed io il faccio col maggior calore, e la massima premura, questo distinto Ammiraglio essendosi in ogni occorrenza dimostrato, con me gentilissimo, e quel che monta assai più dimostrò sempre nei Consigli ed in altre occorrenze di far gran caso della nostra cooperazione. Egli è pieno di attenzioni per noi. Stamane egli venne espressamente da Kamisk (2) per farmi fare la conoscenza del suo successore, ma io ero in giro e temo andando domani a Kamisk di non più trovarlo. Comunque poi tu possa o no aderire alla sua raccomandazione, pregoti a rispondergli.

Ieri ho assistito alla rivista che il Maresciallo Pelissier passò alla Guardia Imperiale. Sono 15 forti battaglioni e 5 stupende batterie che partono per la Francia. Questa partenza non fa certo buon effetto nelle altre truppe Francesi, tanto più che nei Reggimenti, che restano, per il maggior numero sono reclute senza istruzione. È possibile che l'Imperatore pensi a destinar la guardia a far parte d'un'altra grande armata per operare nelle prossime campagne qualche importante e decisiva operazione. In questo caso Egli fece bene, altrimenti se la Guardia fu chiamata a Parigi nel solo scopo di farle solo passare l'inverno, è un grandissimo errore. Questa mane sono sbarcate dal (3) le ultime nostre truppe di rinforzo, che ci avete mandate.

Arrivarono tutte in buono stato, e sembrano avere ottimo spirito. Cosicchè tutto concorre a farmi sperare che avremo un Corpo realmente distinto sotto ogni riguardo.

Peccato che la stagione sia troppo avanzata per intraprendere una seria operazione, e questo rincrescimento riesce tanto più sensibile che abbiamo ora un autunno stupendo, con una temperatura dolcissima. — L'inverno non tarderà però ad arrivare, ma comunque rigido egli venga avremo soldati e cavalli sufficientemente ricoverati. Secondo asseriscono alcuni disertori Russi, domani sarebbe il giorno fissato da Gortschakoff per attac-

(1) *Leggi:* Kinbourn.
(2) *Leggi:* Kamiesk, baia di Sebastopoli.
(3) La lacuna è nel manoscritto, donde è tratta la presente edizione.

carci. Quantunque ciò vada d'accordo con quanto ci mandaste per telegrafo, non posso credere che il nemico voglia arrischiare una nuova partita che gli potrebbe essere fatale. Se ciò avvenisse, oso sperare che si saprebbe impedirgli di rientrare nelle sue formidabili posizioni. Altri disertori asseriscono, poi, che molte truppe Russe si sono ritirate, chi dice verso Odessa, chi semplicemente a Perckop. — Il fatto si è che non siamo troppo bene informati di quanto si passa nell' interno della Crimea. Arrivò la farina, e farà gran piacere ai soldati il poter fare e mangiare la polenta. Ma i sigari che tanto erano desiderati? Appena si seppe che erano arrivati, la notizia volò per tutto il Campo, credendo ognuno che fossero giunti i famosi sigari Cavour, che fanno la delizia di ogni fumatore Piemontese. Ma quando si sbarcarono, invece dei sigari di Cavour, si trovarono invece quei bastardi giallogni, che piacciono a nessuno. Basti il dirti che questi in gran parte si buttavano via, mentre i neri si pagavano fino a 4 soldi. Per tutto il resto, ti ripeto, saremo benissimo. — Lo spianamento da noi intrapreso per le strade ferrate sarà ultimato in 8 giorni; i vagoni sono arrivati; dal canto nostro, adunque, siamo in regola. — Sta a vedere ora, se gl' Inglesi terranno la loro promessa collocando subito i *Rail*, e organizzeranno il servizio. La Rovere andò a Costantinopoli per ispettorare gli Ospedali, i Magazzeni, e vedere anche qualche località nel Mar Nero per il caso si cambiasse nella primavera il teatro della guerra. Sono molto contento del nuovo Intendente. Petitti sta benissimo ed è pur sempre il mio braccio destro. Degli altri parleremo poi, quando ci vedremo.

Saluta gli Amici Rattazzi, Paleocapa, etc.

Tuo affez. Alf. La Marmora.

CI.

ALFONSO LA MARMORA al CONTE DI CAVOUR.

Parigi 13 gennaio 1856.

Caro Amico,

La sera medesima ch' io arrivavo, fui avvertito due ore dopo che il domattina (Giovedì) aveva luogo il Consiglio. Ci siamo radunati ieri per la seconda volta, domani avremo la terza seduta, e credo Giovedì vi sarà l' ultima; potrò allora partire per Londra, ove fermandomi il meno possibile e traversando ancora, se è possibile, Parigi senza fermarmi, potrò, verso il 24 o 25, essere di ritorno a Torino (1). Inutile ch' io ti dica la composizione del Consiglio; sta esattissima nel *Moniteur* ed altri giornali e con essa lo scopo delle riunioni. — Non vidi l' Imperatore che in Consi-

(1) Nel manoscritto vi è: Parigi.

glio, fu meco amabilissimo. Stasera pranzo a Corte. Mia gamba va meglio, ma non è del tutto sanata. Si aspetta qui con impazienza le notizie di Pietroburgo e Vienna. Miei omaggi all' Amato Sovrano che qui piacque moltissimo. Molti saluti ai Colleghi e Amici.

Tuo affmo Alf. La Marmora.

CII.

ALFONSO LA MARMORA al CONTE DI CAVOUR.

Parigi 17 gennaio 1856.

Caro Presidente,

Stamane abbiamo avuto la 4ª ed ultima seduta. Entrando nella sala del Consiglio, l' Imperatore annunziò essere giunto l' avviso ufficiale che la Russia cedeva all' Ultimatum senza restrizione. Come ben ti puoi immaginare, quell' importante notizia fece gran senso. L' Imperatore ne era contento e glorioso. Non tutti partecipavano la medesima soddisfazione.

Andai tosto da Villamarina, chè ve lo trasmettesse per telegrafo. Il Consiglio naturalmente continuò la discussione per la prossima campagna, come ancora dovesse aver luogo. Il Duca di Cambridge manifestò all' Imperatore il desiderio di partir tosto per Londra con tutti i Generali e Ammiragli Inglesi, ma furono tutti invitati a rimanere 3 giorni ancora, cosicchè anch' io non potrò partire per Londra prima di Domenica o di Lunedì. L' Imperatore è sempre meco pieno di bontà. Dopo il pranzo di ieri l'altro, egli mi trattenne lungamente nel suo gabinetto delle cose di guerra. Stamane poi mi esternò un vivo dispiacere per la dimenticanza dell'Aiutante di Campo di servizio che non m' invitò alla rivista delle Medaglie. Il telegrafo vi annunzierà probabilmente, prima che arrivi questa mia, maggiori particolari della gran notizia. Pranzando ieri dal Principe Gerolamo, manifestai in orecchio di Generali la mia intima persuasione che la Russia avrebbe accettato, per la semplicissima ragione che se la Russia fosse stata in grado di continuare la lotta, l' Austria non avrebbe parlato così alto. Che un ruolo così indecoroso verso le Potenze Occidentali, e cotanto ingrato verso la Russia abbia da andare impunito ? Sarebbe troppo ingiusto.

Un dispaccio telegrafico inserto nei giornali ci annunzia un tuo rimarchevole discorso nella discussione per l' imprestito.

Lo leggerò con molto interesse. Vorrai dire a Durando, e a Dabormida se hai occasione, che ebbi una lunga conferenza col Generale La Hitte sulle carabine ; che non mi conviene far passi finchè abbia anche veduto a Londra a che punto ne sono di queste armi, e che intanto facciamo

esperienza sul fucile ridotto a foggia carabine *Vincennes*. Se poi abbiamo la pace, a che pro buttar via 250 / m. franchi per acquistar armi, che probabilmente saranno abbandonate.

Vidi ieri il Ministro Portoul (1) che mi diede una commissione da fare al Ministero sulle cose di Roma. Anche delle questioni di sacristia mi vogliono mischiare.

Saluta i Colleghi. Tuo aff^mo^ Alfonso La Marmora.

CIII.

ALFONSO LA MARMORA al CONTE DI CAVOUR.

Parigi 20 gennaio 1856.

Caro Amico,

Abbiamo ricevuto 4 dispacci telegrafici (senza quelli di Londra) dai quali risulta ora, chiaramente, che devo andare a Londra, e fermarmi quindi a Parigi per ritornare a Torino. Per dire il vero, io già così interpretavo il primo dispaccio di Durando, ma il suo tenore era così assoluto, non dovessi lasciar Parigi fino a nuovo ordine, che dovetti naturalmente ricorrere a spiegazioni che furono poi anche troppo abbondanti. Al dispaccio tuo chiarissimo, che ritrovo all'Albergo rientrando dal ballo delle Tuileries, (2) e due a Villamarina, uno di Durando e uno di Cibrario. Povere finanze! Ieri sera l'Imperatore mi volle intrattenere delle cose nostre, e m' invitò poi particolarmente a recarmi oggi a pranzo. A malgrado il malumore del Governo Inglese, e il tuono ostile dei loro giornali, qui si continua a credere seriamente alla pace ; e mi riferirono ieri sera in tutta confidenza, che le difficoltà sorte erano quasi appianate. Partirò dunque per Londra domani sera, profittando del convoglio speciale destinato al Duca di Cambridge, che ebbe la gentilezza di offrirmi.

Conto rimanere pochi giorni a Londra, e spero che ritornando qui troverò gli ordini che mi volete dare, e che non sarò obbligato di ritardare troppo il mio passaggio a Torino per la Crimea. Poichè quantunque aumentassero ancora le probabilità d' una pace prossima, credo assai utile ch' io ritorni in Oriente. Nulla è deciso ancora sul luogo delle Conferenze, nè sulle condizioni dell' Armistizio, che è però inevitabile se si ha voglia di trattare prontamente e seriamente, come credo.

Procurerò di vedere stasera o domattina il signor Benedetti per avere informazioni su Tecco. Ma intanto devo dirti che Villamarina tiene do-

(1) *Leggi* : Fortoul.

(2) Manca nella copia, donde è tratta questa edizione, qualche parola, forse : « se ne aggiungono un altro a me di . . . ».

cumenti a questo riguardo, che a malgrado la sua ripugnanza persuasi a comunicarvi. — Anche a Londra procurerò prendere informazioni, avvertendo però che a Lord Stratfort non dispiace avere un Ministro Sardo che gli sia servilmente devoto. Dovreste poi, nel caso vi decidiate ad un richiamo di Tecco, a farlo eleggere Deputato o nominarlo Senatore. Io ho la convinzione che, posto in evidenza, anche i tuoi caldi amici non avranno il coraggio di biasimare la misura.

Peccato che si faccia [que]sta pace senza avere noi fatto qualche cosa di più. Eppure poco o nulla ho da rimproverarmi, come già ti dissi, e meglio potrò forse spiegarti. Se la guerra durasse almeno qualche mese ancora, io non dubito che collo stato attuale del Corpo di Spedizione, ci potremmo distinguere.

Siccome mi mandasti per telegrafo, non acquisterò le carabine. Prenderò però il più possibile informazioni sui molti esperimenti e cambiamenti che si vanno facendo, qui o in Inghilterra. Ho visto con gran piacere l'immensa maggiorità che ottenesti per l'imprestito.

Se si fa la pace proporrai probabilmente qualche riduzione. Mia gamba non è del tutto sanata, ma è meglio.

Miei ossequi al Sovrano, e i miei saluti ai Colleghi.

Tuo aff^mo^ Alf. La Marmora.

CIV.

ALFONSO LA MARMORA al CONTE DI CAVOUR.

Parigi, 2 febbraio 1856.

Caro Amico,

Sono arrivato stanotte da Londra. Prolungai due giorni il mio soggiorno in quella città perchè varie persone influenti mi avevano manifestato il desiderio di parlarmi, per vedere anche l'apertura del Parlamento, e più di ogni altro poi, perchè non mi aspettavo il premuroso invito di ritornare, dopo tante raccomandazioni e ordini ripetuti di qui rimanere dopo la mia gita a Londra. Comunque sia, avendo qui trovato il dispaccio in cifre che m'ingiunge di ritornare il più presto a Torino, feci chiedere da Villamarina l'udienza presso l'Imperatore, e potrò mettermi in viaggio, io credo, in due o tre giorni, poichè lo stesso mi raccomandò di leggere con attenzione lo scritto mandato a Villamarina, e ci tengo tanto più che avendo letto, e riletto, il sunto che mi facesti e mandaste ad Azeglio, vi sono alcuni punti sui quali non sono pienamente d'accordo, e che distruggono quel poco che avevo potuto insinuare a Londra, e massime a Windsor. Ma di queste cose non è possibile ragionare nè in prosa, nè in cifra.

Abbi pazienza pochi giorni che utilizzerò alla meglio quanto possibile per vivere e sentire, e accelererò quindi il mio viaggio in modo da potervi riferire le molte mie impressioni, alcune delle quali, io giudico, interessanti, avuto riguardo alla posizione nostra oltremodo difficile. Ti spiegherò meglio a Torino quanti sarebbero gl' inconvenienti se io fossi ammesso con Azeglio nella Conferenza di Parigi. Io non posso a meno di ritornare al mio posto in Crimea. Se ciò non facessi, perderei presso l'Armata quella poca influenza che potei acquistare. Finita la guerra da vero, e ritornando il Corpo nostro di spedizione, farò quello che meglio crederete nell' interesse del Paese.

Spero che ti sarà facile persuadere il Re che le cose importanti del Consiglio non gliele potevo scrivere, e che le cose di poca importanza ero persuaso non sapeva che farne. Gli aggiungerai (però) che M. Mallaret nutre però sempre speranza di andare a Torino. Così si consolideranno sempre più le nostre relazioni colla Francia. — Avrai rimarcato come in Inghilterra abbiano moderato le idee bellicose. Singolare contrasto colla Francia. Eppure altro è parlare di guerra, altro è poterla e saperla fare.

Mettimi ai piedi del Re. Saluta gli Amici.

Tuo aff^mo^ Alf. La Marmora.

Pare che Tecco ne abbia fatta una grossa.

CV.

ALFONSO LA MARMORA al CONTE DI CAVOUR.

[Senza data, ma probabilmente del 5 febbraio 1856].

Caro Amico,

Ieri ebbi l' onore di pranzare alle Tuileries, e l' Imperatore mi trattenne quindi qualche tempo sugli affari del giorno. Poche ore prima avevo avuto una conferenza col Ministro degli Affari Esteri, che dopo un lungo ragionamento m'incarica di rapportare al Governo nostro quanto Egli mi aveva detto.

Avendo preso congedo dall' Imperatore, partirò domani a sera colla speranza di arrivare Giovedì sera a Torino, e imbarcarmi qualche giorno dopo per la Crimea.

Saluta gli Amici.

Tuo aff^mo^ Alf. La Marmora.

NB. Il tuo dispaccio in cifre mi giunse ier l' altro, dopo che ti avevo scritto. — Persisto però sempre nella mia idea, che non conviene rimettere il Memoriale, quale è ridotto.

Armati di pazienza e di coraggio. — Povero Azeglio, lo compatisco.

CVI.

MARCO MINGHETTI a CAMILLO DI CAVOUR (1).

(2) Bologna 21 febbraio 1856.

Riverito e caro sig. Conte (3),

Il Conte R. (*sic*) mi recò le sue cortesi parole, e l'espressione del suo vivo interesse per noi (del quale già io era certissimo) e il suggerimento della memoria da farsi. Quando Ella giudichi un tale atto veramente utile, e il momento opportuno, spero, anzi ritengo per certo, che qui la cosa è effettuabile. Il concetto sarà com' Ella esprimeva una semplice esposizione di fatti senza indicazione di rimedi.

Non potrà essere appoggiato a documenti, perchè sarebbe un volume ; ed inoltre i principali furono già spediti a Farini che le ne avrà dato copia. [Essi riguardavano le Finanze, le spese dell' occupazione straniera, il numero e la qualità dei delitti che avvengono, le carceri, le leggi comunali e più altri argomenti] (4). Il numero delle firme sarà ristretto, perchè ci troviamo in stato d' assedio, e tali cose non si possono compiere palesemente, ma di persone che per posizione sociale, per ricchezze, per intelligenza si distinguono ed hanno la stima dell' universale. In questi modi ritengo che la cosa sarà fatta, e mandata a Lei appena Ella lo giudichi veramente utile ed opportuno.

Mi permetta però di fare alcune considerazioni. Primieramente l' Inghilterra, la Francia, l' Austria conoscono benissimo la condizione deplorabile degli Stati del Papa, ed ogni aggiunta in tale proposito può parere superflua. L' Inghilterra ebbe continuamente molte informazioni, la Francia è sempre a Roma, ed ha sovente inviato a questo fine persone nelle Legazioni ; l' Austria sin dal 1831 ebbe dal Cav. Sebregondi una esposizione meravigliosamente esatta delle cose romane e poi sempre ne ha seguito l' andamento. Se adunque ci è volontà per far qualche bene a questi sventurati paesi, non è certo la mancanza d' informazioni che può rattenerli, nè si vede il peso che un atto del genere sopra indicato possa aggiungervi.

In secondo luogo non so dissimularle che l' opinion generale è qui infinitamente depressa sul punto delle riforme desiderabili e possibili nel Governo Pontificio. Le prove e i disinganni sono stati tanti e così gravi

---

(1) Edita in M. MINGHETTI, *Miei Ricordi*, vol. 3°, 2ª ediz., p. 92-94.
(2) Nell' edizione M. MINGHETTI manca la data.
(3) Nell' edizione M. MINGHETTI è sostituito da un : « *Caro Amico* ».
(4) Nell' edizione M. MINGHETTI manca il passo fra parentesi quadre.

che niuno osa aprir l'animo ad alcuna speranza. Certo se vi è cosa che abbia qualche pratica possibilità sarebbe il concetto da lei espresso che si collega colle tradizioni antiche e con quelle più recenti del regno napoleonico e, in parte, coll'indole di questi paesi. Ma qui ancora gli ostacoli sono gravissimi, ed a Roma si è sempre paventato e fatto ogni sforzo contro qualunque separazione anche meramente amministrativa delle Legazioni. Fors'anche è a dubitare che, mentre tutti i paesi tendono alla unione e alla centralità, quella proposta possa trovare costì favorevole accoglimento. Ma d'altra parte il ritorno allo statuto del 1848 nelle condizioni attuali di Roma e dell'Europa non sembra plausibile: e la *secolarizzazione* e il *codice napoleone* che erano i due punti indicati nella lettera dell'Imperatore al Colonnello Ney sarebbero ancora più ardui là dove tutto trae vita dal privilegio clericale e dal diritto canonico.

Per queste ragioni io non posso tacerle che la fiducia nelle riforme è venuta meno negli animi, perchè si crede che quand'anche fossero accordate sarebbero in breve tempo deluse e ridotte a nulla.

Coloro dunque che formeranno questa memoria lo faranno per adempimento di un dovere, per non rimproverarsi di aver lasciato alcuna cosa intentata nelle circostanze presenti, ma non per convincimento nè per speranza di buon successo.

Sta a Lei ora il giudicare e farci sapere, come disse all'amico nostro, il momento; ove la cosa non sia urgente, Ella può valersi del mezzo di Farini che ha modo di farci pervenire le sue lettere. Ove la cosa fosse urgentissima, faccia scrivere dal *suo banchiere* un dispaccio telegrafico al sig. *Enea Bignomi* a Bologna, col motto: *Envoyez les coupons des actions*, e questo significherà che dobbiamo subito inviarle la memoria.

Noi abbiamo sperato che la guerra cominciata per le vertenze orientali avrebbe preso gradatamente più largo indirizzo, e sarebbe riuscita a riformare i Trattati del 1815, e a mettere l'occidente in via di ragionevole progresso sulle basi della libertà e delle nazionalità. Questo era il modo di rannodare alla monarchia e all'ordine presente tutto ciò che vi è di più generoso, di più intelligente, di più energico nei popoli, e di dare al partito rivoluzionario un colpo mortale. La pace attuale, lasciando integro lo *statu quo*, lascia ancora i germi del disordine e più che mai divisi gli animi, e prepara un tristo avvenire. Nondimeno il Piemonte avrà sempre nobilmente e saviamente operato entrando nell'alleanza; avrà evitato i mali che dall'isolamento gli sarebbero provenuti in questo momento, e può ancora farsi molto onore nel corso di queste conferenze. Le speranze e i voti di tutta Italia sono sempre col Piemonte.

E niuno meglio di Lei, sig^r Conte, poteva rappresentarlo: a niuno poteva meglio essere affidata una così bella causa in momenti così difficili.

A me è sempre grato di esprimerle l' ammirazione che le professo, insieme coi sentimenti della più devota stima ed amicizia.

[M. Minghetti] (1).

CVII.

ALFONSO LA MARMORA al CONTE DI CAVOUR.

Kadikoi 25 Marzo 1856.

Caro Amico,

Avrai probabilmente saputo come io sia stato contrariato nella mia partenza da Genova, e più ancora nel mio arrivo per i tempi cattivi, che incontrai. Il « Carlo Alberto » è ottimo bastimento da guerra, ma la sua macchina, comunque funzioni bene, non è forte abbastanza per vincere un mare contrario.

Ti sono molto grato per la tua lettera del 3 Marzo, interessantissima in tutti i modi. Un dispaccio di Durando, del 16, mi conferma le notizie tue pacifiche. Anche qui tutti, e i Russi più degli altri, credono alla pace prossima.

Ieri ancora si spacciava essere giunta la notizia ufficiale, ma stamane si sarebbe confermata. Qualche cosa però non deve tardare ad arrivare, poichè non abbiamo più che 5 giorni di armistizio.

Aspettiamo colla massima impazienza il corriere, che è in ritardo di due giorni. I Russi sono in questo momento assai meglio informati avendo il telegrafo fino a Simferopoli.

Sono sempre contentissimo della truppa. Lo stato di salute è buono, e lo spirito eccellente. Sono persuaso, che se a caso si venissero a sciogliere le Conferenze senza che ne sorta la pace, si sentirebbero gridi di gioia per tutto il campo. Tutti i lavori ch' io avevo ordinati prima di partire sono stati compiti bene, e presto, e ciò ha contribuito non poco a salvare uomini, cavalli e materiale. È un vero peccato che la lontananza non vi permetta di vedere i nostri campi, strade e stabilimenti d' ogni genere. È un fatto che abbiamo fatto più, e meglio, di tutti gli altri. I Francesi hanno molto sofferto ; il numero dei loro malati è spaventevole. Ieri l' altro, giorno di Pasqua, abbiamo ricevuto la notizia della nascita del Principe Imperiale.

Mentre io passavo la rassegna dopo la Messa al campo, le nostre batterie tiravano 101 colpo di cannone. — Dopo la rassegna mi recai, in grande tenuta e con numerosissimo Stato Maggiore, a complimentare il Maresciallo per il fortunato avvenimento. La sera poi abbiamo fatto anche noi un bel falò sul Monte dell' Osservatorio.

(1) Una nota nella copia, donde è tratta la presente edizione, segna che la firma manca nell' originale.

In tutti i campi poi si fecero fuochi, ai quali i Russi risposero con dei fuochi su tutta la loro linea.

Ieri abbiamo avuto uno dei più bei spettacoli che si possano mai vedere *au Steeple chase* sulle sponde della Tchernaia. Le corse furon stupende dal canto nostro. Non vi era meno di 3/m Uffiziali e 60/m spettatori. Peccato che i Russi, che erano sull' altra sponda, alcune centinaia di Uffiziali, non abbiano accettato l' invito, fatto loro, di venire dalla parte nostra. Si scusarono dicendo che il Generale Luders, che si trova a Ba-[ktisera] (1) non aveva dato loro il permesso. Le conversazioni furono pure animatissime fra Russi ed alleati là dove il torrente è più stretto. Mi rincresce di non aver notizie più interessanti da mandarti, ma ora tocca a te a spedirmi notizie, e Dio voglia che siano conformi alle nostre lusinghe. Sta pur certo ch' io prenderò, per il rimpatrio della truppa, le disposizioni le più economiche che sarà possibile. La Rovere, del quale sono contentissimo, mi seconda colla sua solita attività e zelo.

Petitti ti saluta. Tuo aff^mo^ ALF. LA MARMORA.

CVIII.

ALFONSO LA MARMORA AL GENERALE GIUSEPPE DABORMIDA (?).

(2) [Torino, posteriore al 16 giugno 1856].

Caro Amico,

Ti ringrazio della premura colla quale, appena ritornato a Parigi, tu hai ben voluto occuparti della questione delle decorazioni. Mi rincresce però che nel breve nostro colloquio non ci siamo ben intesi. Io vedrò al certo con gran piacere un nuovo cambio di decorazioni fra il Governo Francese e il nostro, da destinarsi reciprocamente ad Uffiziali che insieme fecero la guerra d'Oriente. Ma tengo anzitutto a che ciò si faccia in modo conveniente, e per noi decoroso. E non lo sarebbe, se io adesso mandassi una nota di 50 Ufficiali nostri per la Legion d'onore, senza che, o il Maresciallo Vaillant, o il Maresciallo Pélissier, ne mandino a noi una contemporaneamente di un numero eguale (o anche maggiore) di Uffiziali Francesi per essere decorati della Croce de' S.S. Maurizio. Io conosco abbastanza l'Armata Francese per essere convinto della triste impressione che farebbe in essa, se si sapesse che nuove decorazioni della Legione d'onore furono distribuite in Piemonte, senza che si mandino in pari tempo Croci de'

(1) La lacuna è nella copia pervenuta nelle mie mani, ma si può colmare, confrontando la lettera di A. La Marmora alla moglie, in data dello stesso giorno, edita da M. DEOLI ALBERTI, *Per la storia dell'alleanza e della campagna di Crimea (1853-1856)* in *Biblioteca di storia italiana recente*, IV, 260, Torino, 1910.

(2) L'originale è su carta intestata MINISTERO DELLA GUERRA - ESTERI: la lettera è posteriore al 16 giugno 1856, data del ritorno a Torino del Corpo di Spedizione in Crimea.

S.S. Maurizio almeno ai Generali, e Capi di Stato Maggiore Francese, coi quali siamo stati in continui rapporti, e ai fianchi de' quali abbiamo combattuto. Ti citerò ad esempio i Generali Camon, Boite, Vinoix, Failli, D'Autemare, Clair, D' Aurelle, D' Alonville, e tanti altri che erano accampati nelle stesse nostre posizioni, e con noi furono sempre compitissimi.

Giacchè tu hai voluto occuparti di quest' affare, mentr' io sto preparando la nota che mi hai indicata (di 50 Uffiziali nostri da decorare della Legion d'onore), pregoti a sollecitare una nota o dal Maresciallo Vaillant o dal Maresciallo Pélissier, che la combineranno probabilmente insieme, di altrettante, almeno, Croci di Commendatori, di Uffiziali, e Cavalieri dell' Ordine Mauriziano da dare ai Generali e Uffiziali Francesi, che sono persuaso il Re vorrà volontieri accordare.

Io ti parlo sempre di Croci di S. Maurizio, e non di Savoia, perchè di queste ultime già se ne sono date assai più all'Estero, che da noi, e non si potrebbe accrescere questa sproporzione. Riguardo poi alle 200 Medaglie Francesi che il Ministro Vaillant è nelle buone disposizioni di destinare ai nostri Sotto-Uffiziali e soldati, ti prego ad invitare quel Ministro a fare come abbiamo fatto noi, di mandare intanto le Medaglie, assicurandolo che gli manderemo quindi l' elenco dei relativi Decreti, come appunto abbiamo mandato le 1200 Medaglie nostre, persuasi che ci manderanno poi gli elenchi, perchè noi facciamo i Decreti.

Mi rincresce parlarti delle Decorazioni alle quali tanto t'interessi per alcuni Uffiziali della Casa di S. A. I. il Principe Gerolamo. Permettimi di ripeterti, che il darle, come tu me lo proponi, farebbe cattivo senso nell' Armata Francese, e il solo modo ch' io possa soddisfare a questo tuo desiderio, si è che tu li faccia comprendere nella nota di cui ti ho parlato. Che se il Ministro Vaillant non acconsente, *converrà rivolgerti più tardi, direttamente al Ministro nostro degli Affari Esteri, che gliele potrà loro procurare per motivi politici.*

Ti raccomando i miei cordiali saluti alla Gentile tua Consorte e figlie.

Tuo affmo amico Alf. La Marmora.

CIX.

COSTANTINO NIGRA al CONTE DI CAVOUR (1).

Parigi 5 gennaio 1857.

Eccellenza,

Speravo di poter partire oggi stesso o domani da Parigi, ma le conferenze si protraggono e la seconda seduta, che, giova crederlo, sarà l'ul-

(1) Questa lettera non fu inviata al Conte di Cavour il 5 gennaio, ma solo nel settembre 1857; vedi n. CXII.

tima, non ebbe ancor luogo; da quanto mi disse il Marchese di Villamarina, due difficoltà motivano questo ritardo: . . .(1).

Ieri ed oggi ho visto Manin, con cui ho parlato a lungo. Egli non crede utile per ora un movimento parziale nè in Sicilia, nè altrove. Non lo crede utile, perchè gli animi non preparati, incerte le menti delle popolazioni, non ben definito il piano e lo scopo; quindi quasi assoluta certezza che il moto sarà sventato o vinto; in ambi i casi reazione violenta, legittimata fino a un certo punto, e conseguente ritardo nel vero sviluppo del grande movimento nazionale. Manin è d'avviso che prima di tentare un moto violento qualsiasi è necessario preparare le vie per assicurare l'esito e per dominarlo fin da' suoi primordi. A quest' oggetto egli consiglia due cose: 1° una base di partenza *legale;* 2° il riconoscimento fin d' ora d' una bandiera sola, d' uno scopo solo, a cui tutto debba finalmente convergere: « Vittorio Emanuele Re d' Italia ». — Prima cosa quindi il collocarsi sopra un terreno legale; il che avrebbe il grande vantaggio d' assicurare le timide coscienze, di rendere più difficile la repressione e men frequente la punizione, di collocare i cattivi governi dal lato del torto, di legittimare l' appoggio della diplomazia liberale, ed in ultima analisi di giustificare l' insurrezione. Si domandi perciò a Napoli l' esecuzione delle leggi che son buone, e della prima di esse, la Costituzione, non abolita; si rifiutino le imposte perchè non votate; si facciano dimostrazioni al Principe ereditario, non beneviso al Re, e da esso fatto segno alla diffidenza e perfino al ridicolo; si trovi modo di far giungere una parola d' incoraggiamento al povero e magnanimo Poerio; s' induca la Sicilia a seguire le stesse vie, a domandare la Costituzione del 1848 ed a contentarsene. In Toscana, terra di costumi più miti, si possono tener modi anche più aperti. Anche là si ridomandi la Costituzione; si abbia il coraggio della propria opinione; già il Granduca non li impiccherà per questo. Nè si tema l' intervento austriaco. L' Austria non vorrà offrire al Piemonte una sì bella occasione di colpirla sui fianchi occupando i Ducati e il basso Po. Negli Stati pontificî e specialmente nelle Legazioni, si segua l' ottimo esempio di fare opposizione al Governo nei Consigli Comunali. Lo stesso si tenti in Lombardia e nel Veneto. Agitazione legale dappertutto. E dappertutto il partito costituzionale abbia capi buoni, esperti, influenti, in comunicazione tra loro, diretti ed aiutati dal Piemonte, appoggiati dalla diplomazia liberale, se pure avvi diplomazia liberale in Italia. La stampa, unanime, obblighi gli Svizzeri ad abbandonare il non onorato mestiere di puntellare inlqui Governi; l' occasione è buona; la loro patria può abbisognare del concorso di tutti i suoi figli.

---

(1) La lacuna è nel manoscritto, donde è tratta la presente edizione.

A questo modo si ottiene la Costituzione a Napoli od in Toscana; il che equivale ad una guerra susseguente coll' Austria — o si giustifica l' insurrezione, la quale scoppierà non acefala, non disordinata, ma diritta, a scopo certo, disciplinata, legittimata, e senza impegni o legami verso le dinastie contro cui volgerà le armi.

Quando nasca un' insurrezione nella Penisola, bisognerebbe fin d' ora provvedere per dirigerla e governarla. Guai se nel momento del conflitto o della vittoria si dà luogo al dubbio od alla discussione! Non è tempo di discutere quello. Quindi è indispensabile mettere in campo una bandiera, sola, unica; buona o cattiva, ma unica dappertutto. Ora, giacchè questa bandiera esiste già, famosa per antiche e per nuove glorie, simbolo dell' Italia futura, dobbiamo adottar quella, escludendone ogni altra.

Il Governo del Piemonte farà quello che crede; ma intanto gl' Italiani dovranno innalzare la sua bandiera ed acclamare il suo Re. Importa che ogni moto italiano si riassuma in questa formola: « Vittorio Emanuele Re d' Italia ». Nè è necessario che tutta Italia sia immediatamente riunita sotto la Casa di Savoia; basta che una parte considerevole di essa lo sia, per legittimare questo titolo, preso in analoghe circostanze dai Longobardi, dai Franchi e dal primo Napoleone. Il resto verrà poi, se Dio lo vuole, e se farem senno.

Obbiettandogli io l' esistenza d' un partito Murattiano e l' appoggio vero o presunto ad esso dato dalla Francia, l' ex dittatore mi rispose:

« Non crediate in questo appoggio. L' Imperatore non stima Murat; nè ha brama di metterlo in trono per farsene un nemico tosto o tardi. I Re ed i Governi non hanno riconoscenza. I seguaci di Murat, raccolti quasi tutti nel partito repubblicano, menan vanto dell' appoggio francese come mettono in campo il consenso ed il concorso del Piemonte. Ma quest' appoggio non c' è. Questo mi fu positivamente assicurato da una persona che avvicina molto l' Imperatore, da Pietri, Prefetto di polizia ».

E qui mi narrò la storia della sottoscrizione pei cento cannoni, prima permessa, poi proibita, poi di nuovo permessa. Giudicandola di qualche interesse per l' E. V., mi permetto di trascrivergliela per sommi capi. Manin, com' Ella sa, eccitò i giornali inglesi a favore della sottoscrizione. I giornali francesi riprodussero dagli inglesi le parole di Manin. Questi, allora, si credette autorizzato ad aprire le sottoscrizioni in Francia e le aperse difatti. Qualche giorno dopo Manin ha ordine dalla polizia di sospendere. La Legazione austriaca aveva strappato quest'ordine al facile Walewsky. Hubner era assente; Ottenfels, salvo errore, era in quel tempo incaricato provvisorio dell' Ambasciata austriaca. Ma ecco che un bel dì Pietri prega Manin di passare da lui, e questi ne riceve il permesso di aprire nuovamente le sue liste. L' Imperatore, a quanto pare, aveva esso

medesimo tolto il divieto, probabilmente inflitto senza ordine suo. Intanto le liste ingrossarono; io porto a Torino una tratta di L. 2000 per quest' oggetto ed il *Siècle* pubblicherà a giorni una filza di nomi, considerevole per numero, considerevole assai più per la qualità delle persone. I Murattiani s' astennero dal sottoscrivere. Il Montanelli, esso pure, di repubblicano diventato Murattiano per odio al Piemonte. Dio gli perdoni l' ingiustificabile condotta, ed i cattivi versi che ha fabbricato!

Tornando a Murat, il mio interlocutore continuò: « Si crede che Murat significhi la Costituzione e la guerra all' Austria. Disingannatevi. Murat vuol dire l' assolutismo napoleonico a Napoli; la separazione della Sicilia; gl' Inglesi a Palermo ed a Messina; una rivalità pericolosa a Casa di Savoia. Murat sarà o un proconsole di Napoleone III o un alleato dell' Austria. Nella migliore ipotesi, sarà un Re assoluto ma conquistatore, che avrà bisogno, per sostenersi, di farsi, come tentò il padre, campione dell' unità e dell' indipendenza italiana. Piemonte e Murat non possono stare insieme. Metteteli in contatto ed il cozzo nasce necessario, inevitabile. L' Italia basta per sette, per dieci, per cento; è troppo stretta per due. Bisogna dunque scegliere o l' uno o l' altro. Ora, tra la vecchia e leale ed italiana razza degli Amedei e la nuova e mal certa stirpe d' un estero avventuriere, può esser dubbia la scelta? Escludete adunque Murat. Non introducete un nuovo elemento di discordia in Italia, un nuovo ostacolo alla sua unificazione futura. Perchè non avete agenti in Italia che facciano prevalere le vostre idee? Lo stesso Pietri mi confessò che gli risultava che il Piemonte non aveva agenti nella Penisola ».

Tale è il senso delle cose dettemi da Manin. Mi accommiatò commosso e m' incaricò di portare a V. E. i suoi saluti.

Ieri il Marchese Nerli venne a restituirmi una visita. Egli mi domandò: « Come va che mandate un così grosso personaggio a Firenze? Che vuol dir ciò? — Abbiamo voluto, risposi, darvi un segno della stima e del conto in cui vi teniamo ». Non ha voluto credermi. Nerli fu uno degli invitati di Compiègne. Là ebbe agio di parlare coll' Imperatore, il quale si espresse molto favorevolmente rispetto all' Italia e specialmente rispetto al Piemonte. L' Imperatore gli domandò della nostra marineria da guerra, mostrando desiderio che acquistasse maggior sviluppo. Lascio a V. E. il giudizio intorno alla portata di questa domanda dell' Imperatore nelle attuali circostanze.

Prima di separarmi da Nerli, il quale pure m' incaricò di riverire V. E., io gli proposi, ridendo, una lega doganale; e ridendo l' accettò. M' assicurò che non si farebbe concordato con Roma, e mi confermò la notizia, che io già sapeva, della sua prossima nomina a Ministro in Parigi.

Ecc., ecc. . . . .(1). [C. NIGRA].

(1) *Sic* nella copia, donde è tratta la presente edizione.

CX.

MASSIMO D'AZEGLIO a PES DI VILLAMARINA.

Torino 23 di febbraio 1857.

Caro Salvatore,

Mi si presenta un motivo di darti segno di vita, e lo prendo per buono, chè da un secolo non so più nulla di tutti voi. Si tratta di cosa che non ti darà gran fastidio, ed eccola in due parole. Castiglione deve aver consegnato ad uno de' membri della tua legazione, un ritratto del Re da spedirsi a Torino al cav. Gonin : e la spedizione dev' essere stata fatta. Ma siccome del ritratto non se ne sanno nuove, ti prego a domandare a quello che lo ha spedito, a chi l' abbia diretto, e pregarlo a farmi sapere in qual modo posso rintracciarlo. Come vedi, quest'affare non turberà il tuo Carnevale, che è brillante da quel che sento ; ma anche qui non si scherza, te lo dico io ! Gianduia è in una frenesia di lepidezze che non gli ho mai veduta. Non v' è sera senza tre o quattro balli pubblici o privati. Ieri, domenica, la città era piena di maschere a piedi e a cavallo. Il Conte Verde, malgrado qualche error di stampa, ha servito se non altro a dare il segno all' allegria ufficiale. È stato seguito da uno squadrone di Beduini e di pagliacci a cavallo che, avendo un bel personale di bipedi e quadrupedi, è riescito d' un ottimo effetto.

Di tutto questo tripudio ne uso moderatamente, come puoi credere ; ma non provo gran bisogno di far carnevale, per la semplice ragione che lo fo tutto l' anno, adesso, vivendo a modo mio, lontano dalle seccature e dai seccatori. — A Torino ho saputo risolvere un bel problema ! Nel parentado niente di nuovo. Joséphine conduce di fronte i balli, ed una nuova edizione della razza Alfieri. Roberto e Costanza stanno bene e di lodevole amore. Cesare e Lisi idem. L' ordine regna nelle rispettive famiglie.

Salutami Caterina, Isabella, gli sposi, i tuoi aiutanti di campo, e voglimi bene.

Tuo [Massimo].

CXI.

ROGGERO GABALEONE DI SALMOUR a CAMILLO DI CAVOUR.

(*Confidentielle*). Plombières 22 juillet 1857.

Monsieur le Ministre,

Faisant suite à ce que je vous ai mandé par ma dernière dépêche télégraphique, je m' empresse de vous dire que ne recevant ni de réponse

à ma demande d' audience, ni des cartes en échange de celles que j' avais envoyés à MM. les Aides de camp de service, je commençais à craindre que l' Empereur ne m' accorderait pas d' audience, lorsque je reçus une invitation à déjeuner de la part de S. M.

Je me rendis en conséquence à la résidence impériale hier à onze heures et demi, ainsi que l' indiquait le billet d' invitation, et je fus reçus par l' Empereur avec une bonté, une bienveillance sans pareilles, et tout à fait comme une ancienne connaissance qu'on est bien aise de revoir.

Le déjeuner fut court et en famille. Etant seul invité, je fus placé à la droite de l' Empereur qui avait à sa gauche Mr Mocquart et vis à vis le Général Espinasse, lequel avait de mon côté le Général Fleury et de l'autre Mr de La Tour d' Auvergne, officier d' ordonnance.

Pendant le déjeuner, la conversation fut animée sans façon, et roula sur une foule de choses parmi lesquelles il fut question, pour ce qui nous concerne, de notre bien-aimé Souverain et de l' échaffourée de Gênes.

Après m' avoir questionné avec le plus vif intérêt sur la santé de S. M., l' Empereur en fit les plus grands éloges : il dit qu' il était la franchise et la loyauté personnifiée ; qu' il avait un certain air martial et chevaleresque qui trahissait un mélange de bravoure et de bonté et donnait à sa phisionomie un charme tout particulier. Les convives suranchérirent naturellement sur les éloges du Maître, et on répéta ce que j'avais déjà entendu dire à Paris, soit que le voyage de S. M. l' a réellement rendu populaire en France.

L' Empereur me questionna avec beaucoup de tact et de délicatesse sur les affaires de Gênes, et parut approuver la réserve avec laquelle je lui répondais. Le seul incident qui mérite de vous être rapporté, Monsieur le Ministre, est l' anecdote au moyen de laquelle je coupais court à des insinuations sur la faiblesse de notre Gouvernement et de notre police.

On parlait de Mazzini, et l' Empereur ayant dit qu' il avait voulu envoyer des sicaires jusqu' à Plombières pour le faire assassiner, je parlais des efforts du Gouvernement du Roi pour s' emparer de la personne de ce coquin. Ce fut alors qu'aux insinuations du Général Espinasse je crus devoir observer qu' il ne serait pas étonnant que Mazzini, homme très fin à précautions, et qui ne s' aventure jamais sans avoir des papiers en toute règle parvint à nous échapper, puisque je savais positivement que dans une autre circonstance il était parvenu à tromper la vigilance de la meilleure police du Continent. Je racontais alors que Panizzi, allant de Londres à Aix-les-bains par le mont du Chat, en 1853, au moment où les journaux étaient très occupés de Mazzini que la police française traquait, avait rencontré ce grand agitateur à Bellay, très tranquillement assis au bureau de la Diligence. L' étonnement d' une telle rencontre dans un tel

moment et dans un tel endroit, frappa tellement Mr Panizzi que Mazzini se méprennant sur l' expression de sa phisionomie, vint le prier de ne pas le dénoncer, en l' assurant qu' il allait partir pour la Suisse. Ce récit ne parut guère amuser les convives mais il coupa court à la conversation sur nos affaires, et pouvait m' être utile dans le cas où l' Empereur m' eut parlé de notre police sous l' influence des lieux communs qu' on débita sur elle à Paris. L' Empereur ne parut pourtant nullement fâché de ce récit ; il se contenta de dire : « *En France, c' est par trop curieux* » ; et il ajouta en riant : « A l' heure qu' il est, il n' est guère probable que Mazzini soit encore en Italie ; ce coquin est peut-être à Plombières, qui sait » ; puis il changea de conversation.

Après le déjeuner j' entrais seul au salon avec l' Empereur qui, m' ayant fait asseoir auprès de lui, me garda une grosse demi-heure en me parlant et en m' écoutant avec une bonté, un abandon, et une attention qui s' adressaient à vous, Monsieur le Ministre, mais non certes à moi, qu' il n' avait, pour ainsi dire, jamais vu. S. M. était de la meilleure humeur, très causante et ne fuyait nullement le regard de son interlocuteur comme elle en a l' habitude dans les audiences qu' elle donne. Je pus ainsi, à mon aise, lire dans les yeux de l' Empereur la sincérité de ses paroles dans ce long entretien, qui ne fut ni une audience impériale, ni une conférence diplomatique, mais une simple causerie dans laquelle S. M. paraissait vouloir effacer les distances, et mettre à l' aise son interlocuteur.

Ces détails ne sont peut-être pas diplomatiques, mais, à part que je n' ai pas à référer sur une mission officielle, ils me paraissent nécessaires pour vous mettre à même, Monsieur le Ministre, de pouvoir parfaitement apprécier la nature et l'importance de l'entretien dont je vais essayer de vous rendre un compte exact en groupant pourtant, pour chaque argument, les choses rélatives dites par-ci par-là dans le cours de la conversation.

Je débutais par exprimer à l'Empereur vos sentiments personnels, Monsieur le Ministre, pour son auguste personne, en lui répétant textuellement ce que vous m' avez chargé de lui dire, et en l' étayant sur notre vieille amitié, afin de donner ainsi plus de force et plus d' importance à mes paroles, dont la chaleur décelait la sincérité. S. M. m' écouta avec la plus grande attention, puis d' un air satisfait et presque ému, elle me dit : « Moi aussi j' aime Mr de Cavour ; j' en fais le plus grand cas et j' ai confiance en lui, car, comme vous dites très bien, je suis incapable de lui demander ce qu' il ne pourrait pas honorablement m' accorder ».

Après avoir accompli cette agréable mission particulière, je dis à l' Empereur que j' avais reçu la veille par le télégraphe celle de l' assurer des efforts du Gouvernement du Roi pour s' emparer de Mazzini, et qu' il pouvait compter que le Gouvernement ne transigerait jamais avec la ré-

volution, quel que soit le drapeau sous lequel elle s'abrite, et la réprimerait énergiquement en toute occasion sans jamais abandonner, pour cela, la cause italienne, si intimement liée à celle du Roi et du pays. L'Empereur me dit qu'il n'en doutait pas, car, indépendamment de la confiance que lui inspiraient le Roi et ses Ministres, notre intérêt était trop en jeu pour que notre Gouvernement agisse autrement.

A propos de la cause italienne, l'Empereur croit qu'elle n'a pas de plus grands et de plus dangereux ennemis que Mazzini et les révolutionnaires, qui en font un épouvantail aux yeux de ceux mêmes qui ont du penchant pour elle ; que cette cause est belle, mais qu'elle ne peut avoir d'avenir qu'autant qu'elle sera dépouillée de toute accointance, même apparente, avec la révolution ; qu'elle est enfin perdue si on veut imprudemment en précipiter la solution. En rappellant les souvenirs qui l'attachent à l'Italie, il a manifesté de la sympathie pour sa cause, en répétant deux fois de suite : *Mais il faut savoir attendre*. A ce propos répété sans ostentation, avec bonhomie, mais aussi avec une certaine insistance, je crus devoir répondre que les actes du Gouvernement du Roi témoignaient qu'il partageait cette opinion : que se préparer à l'événement qu'on espère, n'est nullement vouloir le précipiter ; que toute notre confiance, tout notre espoir dans la réalisation de nos vœux les plus chers étant en lui, c'était le servir dès à présent lui-même que de nous organiser de manière à ce qu'il nous trouve prêts le jour où il aura besoin de nous ; qu'enfin, d'après la connaissance que j'avais des hommes et des choses de mon pays, je pouvais l'assurer que j'étais intimement persuadé que le Gouvernement du Roi ne se laisserait jamais entrainer dans la lire par un autre que lui. S. M. parut satisfaite, parla avec admiration de notre armée *si bien faite pour combattre à côté de la française*, de la guerre de Crimée, de l'avantage que nous avions retiré de l'envoi et de la coopération de notre corps expéditionnaire. — « *Vous êtes devenus une grande puissance ; il faut compter avec vous et vous avez un bien beau rôle à jouer* ». — « Oui, Sire, reparti-je, car nous ne pouvons le jouer qu'avec vous ». L'Empereur m'ayant dit que l'alliance de la France et de la Sardaigne était désormais assurée par la communauté d'intérêt des deux pays, je crus devoir lui faire observer qu'indépendamment de cela, nos institutions politiques étaient peut-être le lien qui nous rivait davantage à l'alliance française. Le développement de cet argument amena l'Empereur à me questionner sur l'état des partis politiques dans le royaume, et ayant parlé de l'opposition de la noblesse, il m'interrompit en me disant : « *Et la mienne donc ; je n'ai pas d'ennemis plus acharné que le noble faubourg* ». Dans cette digression sur notre politique intérieure, l'Empereur n'a fait aucune allusion à la presse ni au griefs qu'on prétendait, à Paris,

qu' il avait contre nous, au sujet des passeports sardes dont étaient nantis ceux qui sont accusés d' avoir voulu l' assassiner.

Sur la question de Rome, l' Empereur comprend parfaitement que [nous] n' avons qu' à attendre. La manière avec laquelle il m' a questionné sur nos Evêques, et surtout l' air de soucis avec lequel il m' écouta en ce moment, me font supposer que les Prélats français lui donnent des ennuis. Il est revenu, sans nullement s' y apesantir, sur les affaires de Gênes qui doivent, à son avis, *ouvrir les yeux à tous*. Ayant manifesté à deux reprises le désir que le Gouvernement du Roi surveille ceux qui, surtout à Gênes, conspirent contre la France et son Souverain ; je lui fis observer qu' on les avait toujours surveillés, qu' on les surveillerait désormais davantage encore, mais que dans notre position il était difficile de le faire. « C' est égal, me dit-il, il faut profiter de l' occasion, car vous voyez où cette canaille veut en venir (*sic*) ».

L' Empereur n' a parlé, ou, pour mieux dire, n' a fait allusion à la rupture de nos relations diplomatiques avec l' Autriche, que pour blâmer l' alliance anglo-autrichienne et pour désapprouver hautement la conduite de l' Angleterre vis à vis de nous ; il me dit qu' il allait faire une courte visite à la Reine d' Angleterre et qu' il ne lui cacherait pas son opinion à cet égard. Venant à parler de la note collective que l' Angleterre désirait nous faire adresser, il me dit : « Dès le début de cette affaire je « compris que la Sardaigne ne pourrait jamais consentir à ce que l'An- « gleterre voulait que nous lui demandions collectivement, parce que si « on me demandait à moi-même de déclarer par écrit que je ne tenterai « jamais de m' emparer de la frontière du Rhin, je n' y consentirais certes « pas, quoique je ne songe nullement à le faire (*sic*) ». Il ajouta qu' il ne pouvait, dès lors, consentir qu' à une note collective à l' eau de rose, mais qu' on s' amusa ensuite à lui attribuer gratuitement des exigences envers nous qu' il n' avait pas. Il conclut en disant : « *Je n' aime pas la politique tortueuse, je vais droit au but* ».

Rélativement à la question des Principautés, il eut la bonté de me faire lire une dépêche télégraphique de Mr Thouvenel, qu' il venait de recevoir, et dans laquelle son ambassadeur lui mandait que les remontrances à la Porte, au sujet des actes de Vogorides, étant restées sans effet, il allait protester au nom de l' Empereur. Après une exclamation peu favorable à la Turquie, S. M. loua grandement la conduite franche et loyale du Gouvernement du Roi dans les Principautés, et blâma par contre celle de l' Angleterre. L' Empereur, avec la plus aimable courtoisie, saisit cette occasion pour rappeller, avec la plus grande satisfaction, la belle et habile conduite de la Sardaigne dans la question de Belgrade.

Au sujet de l' affaire de Neuchâtel, il se complaisait en songeant que

sa médiation avait un résultat bien rare, celui de contenter également chacune des parties contendantes.

Pendant le cours de notre conversation, l' Empereur me reparla encore deux ou trois fois du Roi avec beaucoup d' intérêt et d' amitié. Il me parla aussi en termes très flatteurs de Gramont, sans me dire pourtant un seul mot rélatif à ses intentions sur ce diplomate.

J' abordais enfin la question de Monaco en lui faisant un très court historique des négociations, et en appuyant sur ce qu' en définitive nous avions toujours abondé dans le sens d' arriver par la conciliation à une conclusion équitable de cette interminable affaire. Je lui dis que notre dernier mêmoire n' avait en définitive d' autre but que d' invoquer les précédents pour établir la base, d' après laquelle l' indemnité devait être fixée. J' ajoutais enfin que le Gouvernement du Roi avait accepté la proposition du Comte Waleski, mais que j' avais peu d' espoir que le Prince consentit à conclure sur des bases raisonnables, parce qu' il comptait sur de hautes influence et sur ce qu' il était déjà parvenu à obtenir. Je terminais en disant que le Gouvernement du Roi était aux dernières limites des concessions. L' Empereur m'ayant interpellé pour savoir, sur les bases qui ont servi à la médiatisation des Princes allemands, quelle serait l' indemnité à laquelle le Prince de Monaco pourrait prétendre, je lui répondis qu' elle serait certes au dessous de 90.000 francs de rente annuelle que nous avons offert et que nous sommes encore disposés à donner, quoique les conditions dans lesquelles une telle indemnité à été proposée soient bien changées, du moment que par déférence pour la France nous consentions à admettre comme clause de la cession de Mentone et Roccabruna la renonciation de la Sardaigne au protectorat de la Principauté. Après avoir fait ressortir que cette renonciation augmentait considérablement les inconvénients et les dangers de l' enclave que constituait sa principauté, l' Empereur me dit tout à coup : « *Je n' aime pas cet enclave et je veux qu' on fasse un dernier effort pour la cession complète* ». Ayant renchéri dans son sens, il me demanda quelle serait, dans ce cas, l'indemnité du Prince, et lui ayant répondu que nous en avions offert 125.000 pour la cession complète, il me dit : « *N' iriez-vous pas à 150.000 fr. de rente* ? »

J' observais à S. M. que la cession complète ayant été à plusieurs reprises écartée, je ne pouvais lui répondre par défaut d' instructions, et que j' allais immédiatement en demander. Puis j' ajoutais : « Je crois néanmoins pouvoir vous dire, Sire, que la confiance du Gouvernement du Roi dans votre auguste personne est telle que je suis persuadé que l' indemnité, que d' après votre conviction personnelle vous proposerez, sera celle que la Sardaigne se décidera à payer, parce que je ne doute pas que V. M. l' aura proposée en tenant compte des conditions dans lesquelles nous

sommes ». L' Empereur, après m' avoir dit alors qu' il allait faire écrire au Comte Walesky sur cette affaire, me congédia de la manière la plus gracieuse, en me serrant la main, et en m' exprimant l' espoir de me revoir.

Tel est, Monsieur le Ministre, le résumé de l' entretien que j' ai eu l' honneur d' avoir hier matin avec l' Empereur. Je vous l' envoie tel qu' il est, parce que je suppose que vous tenez beaucoup plus au fond qu' à la forme. Celle-ci laisse, en effet, beaucoup à désirer, soit par l' écriture, soit pour le style, mais [je n' ai pas] le moyen de recopier une si interminable dépêche, surtout souffrant comme je le suis aujourd' hui de la première réaction causée par l' action des eaux thermales !

Je me plais à le répéter en finissant, Monsieur le Ministre, l' acceuil que j' ai reçu hier de l' Empereur a été si extraordinairement bon, gracieux, prévenant, que c' est bien vous que S. M. a voulu honorer dans ma personne qui n' avait aucun titre à tant d' égards, à tant de bienveillance. Je n' en suis pas moins très heureux d' avoir servi d' instrument à une manifestation aussi honorable pour vous, et en vous priant, Monsieur le Ministre, de vouloir bien en agréer mes sincères compliments, je vous renouvelle l' assurance de ma haute considération.

DE SALMOUR.

S. E. Monsieur le Comte de Cavour
Président du Conseil, Ministre des Affaires Etrangères, etc. etc.
Turin.

CXII.

COSTANTINO NIGRA AL CONTE DI CAVOUR.

[Parigi, 22 settembre 1857] (1).

Eccellenza,

Il povero Manin è morto. L' altro dì, rovistando le mie carte, trovai il rendiconto dell' ultimo mio colloquio coll' ex-dittatore della Venezia. Siccome le parole dettemi allora da Manin possono considerarsi quasi come una specie di testamento politico, comunico questo rendiconto a V. E. che forse lo leggerà con qualche interesse. La lettera che lo contiene era destinata all' E. V. e non ebbe corso in seguito alla mia partenza, subito dopo avvenuta, da Parigi (2).

Gradisca V. E. i sentimenti rispettosi con cui ho l' onore di essere

di V. E. dev. obb. servᵉ C. NIGRA.

---

(1) Questa lettera è senza data, ma certo è del settembre 1857, e forse del 22, data della morte di Manin.

(2) La lettera, a cui il Nigra qui accenna, è edita al n. CIX.

CXIII.

GIORGIO CLARENDON AD EMANUELE D' AZEGLIO (1).

Foreign Office 17 novembre 1857.

Mon cher Marquis D' Azeglio,

Mille remerciments pour le document archi-napolitain et presque incroyable.

Voulez-vous prier Cavour de faire interroger les onze marins, heureusement mis en liberté, sur la manière dont ils ont été traités en prison, et s' ils savent quelque chose des deux ingénieurs anglais qui ont, peut-être, été maltraités plus que les autres, à cause de leur nationalité.

L' un d' eux a voulu, à ce qu' on me dit, se suicider deux fois.

Je serai fort reconnaissant à Cavour des renseignements qu' il voudra bien me procurer. CLARENDON.

CXIV.

ENRICO MOROZZO DELLA ROCCA A VITTORIO EMANUELE II.

Parigi 5 febbraio 1858.

(2) I varî ricevimenti e le feste et surtout l' acquittement du journal *La Ragione* qui produisit ici un très mauvais effet, furent cause que notre dîner officiel fut retardé jusqu' à ce soir.

Vedendo che l' occasione di parlare all' Imperatore non si presentava, il Generale aveva pregato il Duca di Bassano di ottenergli un' udienza e l' Imperatore gli aveva fatto dire che egli gli avrebbe parlato nel suo gabinetto dopo il pranzo.

Effectivement ce soir après le dîner officiel (auquel M. le marquis de Villamarina et moi-même eûmes les premières places, et pour lequel l' Empereur avait le collier de l' Ordre), je fus prévenu de passer dans le cabinet de l' Empereur par un signe de sa main.

C' est l' Empereur qui d' abord prit la parole, en me disant qu' il avait trouvé très affectueuse la lettre de V. M. et qu' il vous aurait répondu bientôt. Après lui avoir exposé tout ce dont V. M. m' avait fait l' honneur de me charger de lui dire, il prit de nouveau la parole en me priant de faire bien attention afin de ne rien oublier et être à même de vous rapporter sa pensée toute entière. J' essayerai donc, Sire, de vous répéter

(1) Emanuele D' Azeglio fa precedere nel manoscritto, donde è tratta la presente edizione, la seguente informazione: « Quando il *Cagliari* fu catturato durava ancora il Ministero Palmerston e ricevetti da Lord Clarendon le poche righe seguenti ».

(2) Vedi nota 1, pag. 48.

ce long discours à phrases entrecoupées, non bien sûr avec ses précises paroles, mais le plus fidélement qu' il me sera possible.

— « J' aime et j' estime infiniment le Roi et j' ai la plus grande considération pour M. de Cavour. Je désire qu' ils soient bien persuadés que j' ai toujours eu les meilleures dispositions pour le Piémont que je voudrais voir prospérer ; mais je sais positivement que vous n' avez pas de police, particulièrement à Gênes et en Savoie où les Intendants n' ont pas les moyens de la faire. La presse est beaucoup trop libre. Il n' y a point de respect pour la morale, la religion, pour l' ordre, pour les personnes. Vous n' avez pas des lois suffisantes pour la réprimer. Vous venez d' absoudre, d' acquitter *La Ragione* et j' en ai été péniblement affecté. Il faut avoir la force et l' énergie nécessaire pour proposer et faire les lois qui manquent, pour modifier celles qui existent. Je ne prétends pas qu' il faille renvoyer les émigrés, mais il faut absolument chasser les mauvais et surveiller les autres. Ce que je dis au Piémont, je le dis à la Belgique, à la Suisse, à l' Angleterre, à cette même Angleterre qui est une grande nation. Il faudrait que je n' eusse pas du sang dans les veines pour tolérer des assassins à ma frontière, pour tolérer que l' on prêche et l' on fasse l' apologie de l' assassinat chez mes voisins. Voyez : l' Angleterre et la France ont un intérêt égal à rester unies, et cependant si là aussi on ne faisait rien, l' amitié commencerait par s' attiédir, et de la tiédeur aux hostilités, vous savez, mon cher M^r^ De la Rocca, qu' il n' y a qu' un pas.

« Je dis donc au Piémont : j'aime votre pays, j' aime votre Roi, j' ai une grande sympathie pour votre drapeau, pour la cause qu' il représente en Italie, mais si l' on ne fait rien, si l' on ne trouve pas le moyen de réprimer la presse, protéger la morale et la religion, si l'on ne fait pas la police, mon amitié s' attiédira et je serais forcé de me lier étroitement avec l' Autriche. Alors qu' arrivera-t-il au Piémont ? Qu' on y pense donc bien sérieusement. Soyez persuadé que votre seul allié c' est moi ; n' allez pas vous imaginer que vous serez aidés par l' Angleterre ! Que peut-elle vous donner ? De l' argent peut-être, mais pas un seul homme. Il faut choisir entre la France et l' Angleterre, et le choix ne peut être douteux.

« Je persiste pour que l' on fasse tout ce qui est nécessaire, tout ce que j' ai le droit de prétendre. La Belgique commence à l' éxécuter de bonne grâce (quoique je ne crois pas avec trop de bonne foi, à ce qu' on y fait). Le Gouvernement de Rome a envoyé deux Commissaires à Genève pour vérifier le nombre et la qualité des émigrés, mais ils ne les trouvèrent plus, car ils étaient passés en Savoie où la police ne s' est donné aucune peine. Les Commissaires partis, ces messieurs qui avaient été fort bien reçus chez vous, rentrèrent à Genève. Vous lisez les jour-

naux, vous avez dû voir les adresses de tous les corps de mon armée ; j' en ai même fait supprimer plusieurs bien plus fortes de celles que vous avez vues. Je n' ai qu'à lever un doigt et mon armée, comme la France entière, marchera enchantée là où je lui indiquerai le repaire des assassins ».

Sire, si je devais rapporter complètement tout ce que S. M. l' Empereur m' a dit, je n' en finirais pas, quoique en résumé il finit toujours par répéter les mêmes choses. J' ai naturellement fait mon possible pour calmer S. M. ; je lui ai répété ce qu' il a entendu bien des fois par le marquis de Villamarina ; je l' ai assuré des bonnes intentions de V. M. et du comte de Cavour, mais l' Empereur, tout en m' assurant qu' il avait pleine et entière confiance dans la loyauté et dans le beau caractère de V. M., il finit par me répéter la même phrase qu' il avait dite à Villamarina le soir du grand bal aux Tuileries : « S' il ne fait pas ce que je désire, je ne puis pas compter sur lui ».

(1) L' Imperatore lo congedò domandando al Generale s' egli poteva far pervenire subito al Re ciò ch' egli aveva detto ; e sulla risposta che il Generale aveva un corriere a sua disposizione che avrebbe immediatamente fatto partire, lo pregò di fargli conoscere la risposta del Re. Lo informa che tutti gli uomini eminenti coi quali si è intrattenuto, Ministri, uomini di Stato, Generali, ecc., ecc., erano male informati sul nostro paese. Quasi tutti domandavano se gli affari andavano meglio, si les troubles avaient cessé, ... (2).

[Della Rocca].

CXV.

NAPOLEONE III a VITTORIO EMANUELE II (3).

Palais des Tuileries le 8 février 1858.

Monsieur mon frère,

J' ai été bien sensible à l' intérêt que V. M. a montré pour l' Impératrice et pour moi à l' occasion de l' attentat du 14 janvier. Sa lettre m' a vivement touché et je la remercie de me l' avoir faite parvenir par le Général de la Rocca. Ce qui m' a fait aussi un grand plaisir, c' est de voir que V. M. était résolue à ne plus tolérer dans ses Etats les fauteurs de désordre et les instigateurs d' assassinats. Vous savez combien je suis dévoué à votre personne et à votre cause ; vous me permettrez donc de vous parler franchement. Si le Piémont donne l' exemple d' un Gouvernement libéral mais ferme et maître de lui-même, il pourra toujours compter sur les sympathies et l' appui de la France. Si au contraire on voit apercevoir une déplorable faiblesse dans les agents du pouvoir en

(1) Vedi nota 1, pag. 48.
(2) Seguono nella copia, donde è tratta la presente edizione, due « ecc. ».
(3) La lettera è autografa.

faveur de la démagogie, si on voit les journaux les plus incendiaires prêcher ouvertement l' assassinat et le mépris de la religion, si l' on sait que votre Gouvernement n' ose pas sévir contre les agents de conspirations et de complots quand même ils soient dirigés contre vos plus fidèles alliés, alors, je le dis à regret, je serai obligé, pour me défendre, de réprimer en moi toutes mes sympathies et de ne plus regarder le Piémont que comme un foyer d' agitations, dangereux pour tout le monde.

Je reçois des lettres de Gênes, de Nice, de Chambéry ; partout on se plaint de l' absence de toute police et de la licence laissée à tous les plus mauvais sujets de faire et de dire tout ce qu' ils veulent. Un tel état de choses, je prie V. M. de me croire, nuit plus à la cause italienne que toutes les attaques de la politique autrichienne. J' estime et j' aime beaucoup Mr de Cavour, mais il n' a qu' un seul chemin honorable à suivre, c' est de briser nettement avec le parti ultra-radical et de se mettre franchement à la tête des idées d' ordre, de justice, de morale, sans abandonner la cause nationale. On suit un chef qui *dirige*, on s' éloigne d' un chef qui se met à la remorque d' un parti quelconque.

Voilà, Sire, ce que je tenais à vous dire : j' espère que V. M. ne verra dans ma franchise que le désir sincère d' entretenir toujours, avec Elle et son Gouvernement, les rapports les plus intimes et les plus affectueux.

L' Impératrice me charge de remercier V. M. de son bon souvenir et moi je lui renouvelle l' assurance de mes sentiments de haute estime et d' amitié. De V. M. le bon frère NAPOLÉON.

CXVI.

VITTORIO EMANUELE II AD ENRICO MOROZZO DELLA ROCCA (1).

9 febbraio 1858.

Mon cher De la Rocca,

J' ai reçu votre lettre hier matin ; j' y réponds ce matin à 5 heures ayant laissé passer la nuit dessus et je crois d' avoir bien fait, car il faut que je l' avoue, l' effet qu' elle me produisit ne fut pas des plus agréables, car en dehors des compliments personnels que l' Empereur a eu la bonté de vous faire sur ma personne et sur celle du Comte de Cavour, votre lettre laisse apercevoir dans les paroles de l' Empereur, que vous me rapportez quelque chose qui ressemble à des reproches ou à des menaces

(1) Di questa lettera del Re al Generale Della Rocca, 9 febbraio 1858, il CHIALA ha pubblicato il frammento più notevole dalle parole : « Dites à l' Empereur dans les termes, ecc. » fino a . . . « je ne désire autre chose qu' être son ami », avuto per cortesia dallo stesso Della Rocca. (V. CHIALA, *Lettere ed. ed ined. di Cavour*, II, p. 301).

(choses auxquelles je suis fort peu habitué) surtout lorsque l' Empereur parle de s' unir à l' Autriche contre nous si on ne s' *exécute pas tout de suite à obéir à ses volontés.*

La chose me parait un peu violente, surtout que je ne mérite ni moi ni mon passé rien de semblable. L' Empereur dit qu' il fait parler à ce pays dans le même sens qu' il fait parler à l' Angleterre, à la Belgique et à la Suisse : j' espère qu' il ne voudra pas nous comparer en tout et pour tout avec ces Messieurs, surtout lorsqu' il se traite de la loyale et franche affection et sympathie que moi et mon pays nous lui avons toujours démontré en toute occasion, car pas un Roi et pas un pays ne l' ont aimé et ne l' aiment aussi franchement que nous.

Je crains donc, cher De la Rocca, que vous fassiez le cas plus grave de ce qu' il n' est réellement et que vous n' ayez pas rapporté fidèlement les paroles de l' Empereur, car je connais par expérience la noblesse et la loyauté de son cœur et sais qu' il voit toujours clair en toutes choses.

Venons aux détails : Presse, Police, Emigrés, Angleterre.

Presse : L' Empereur sait que la presse est libre chez nous ; mais il y a aussi une loi répressive qui, quoiqu' elle ne soit pas très violente, nous a toujours bien servi pour le passé en servant à faire condamner constamment ou presque toujours à des peines bien fortes les journaux qui ont parlé contre la religion, contre les souverains étrangers (lorsque la demande venait faite par leurs représentants) et contre la morale, si bien que des journaux, condamnés plusieurs fois à de fortes amendes, durent cesser.

Maintenant lorsque le jury, chose que je déplore beaucoup mais que je n' avais pu prévoir, a absous *La Ragione* sans que l' Empereur me fit rien dire à ce sujet, je parlais aussitôt à Cavour et nous combinâmes une loi qui empêchera à tout jamais une chose de ce genre ; je vous l' enverrai et vous verrez qu' elle est énergique. Elle va être portée au Parlement.

Police. Quoique notre police ne soit pas aussi perfectionnée que la police française, nous en avons pourtant toujours eu une, et qui nous a servi dans l' intérieur du pays, prévoyant et empêchant les mouvements révolutionnaires de tout genre. Et, quoiqu' on dise en France, ce pays a joui depuis le 49 du calme le plus parfait. Ce pays est si bon et si affectionné que, comme vous le savez, cher Général, je voyage de nuit et de jour partout, tout seul, et jamais, ni moi, ni mes ancêtres ont put craindre le moindre attentat ; même la partie de l' émigration la plus échauffée est bien respectueuse. Je ne puis pas me mettre à torturer le monde. L' Empereur doit avoir vu la circulaire de Cavour aux Préfets ; et puis, je lui ai écrit moi-même que j' allais m' occcuper, ainsi que Cavour, d' une manière toute particulière de réorganiser plus énergiquement cette police et que je lui en donnerai des preuves. Mais on ne peut pas tout faire en

44 heures. Dites de ma part à l' Empereur qu' à une époque peu éloignée, Mazzini a séjourné à Paris plus longtemps qu' en Piémont, et sa police ne l' a pas trouvé. Felice Orsini a bien été plusieurs jours à Paris aussi avant l' affreux événement ; on fait ce que l' on peut.

Emigrés. Nous expulsons constamment une grande quantité d' émigrés ; lorsque nous savons qu' ils sont dangereux nous en faisons des cargaisons pour l' Amérique. Mais dites à l' Empereur que la plus grande portion, au moins un grand nombre, nous viennent par Marseille. Maintenant Cavour a écrit une note bien forte à Rome pour qu' elle retire les sujets romains dont elle nous a fait cadeau de temps en temps.

Angleterre. Quelqu' un a parlé ici disant que nous avions une alliance intime avec l' Angleterre. (1) Si l' Empereur croit cela, il se trompe. Nous avons certainement été amis à l' Angleterre lorsque notre politique l' a demandé ; mais l' Empereur doit savoir combien moi particulièrement j'aime peu l' Angleterre, sa politique et son Lord Palmerston. Je n' ai qu' un seul et vrai allié, c' est lui.

D' après ce que je viens de vous dire, cher la Rocca, l' Empereur doit être bien persuadé de mes bonnes intentions et voir des faits éxécutés avant qu' il les demandât. S' il voulait des violences ici, je perdrais toute ma force, et lui la sympathie et l' affection d' une généreuse et noble nation. Ne faites pas l' imbécile, cher Général ; dites-lui tout cela de ma part et *si les paroles que vous me transmettez sont les paroles textuelles de l' Empereur*, dites-lui, dans les termes que vous croirez meilleurs, qu' on ne traite pas ainsi un fidèle allié ; que je n' ai jamais souffert de violences de personne ; que je suis la voie de l' honneur, toujours sans tâche, et que de cet honneur je n' en répond qu' à Dieu et à mon peuple. Qu' il y a 850 ans que nous portons la tête haute et que personne ne nous la fera baisser ; et qu' avec tout cela je ne désire autre chose qu' être son ami. Adieu, faites votre devoir et répondez-moi ce qu' a dit l' Empereur et s' il veut autre chose de moi.

Votre affectionné Victor Emmanuel.

---

(1) Fino a questo punto la minuta, o copia che sia, è di mano di Cavour, il resto di altra mano, che occorre spesso nelle carte Cavour. È mòlto probabile che quanto è scritto da Cavour fosse la minuta e il resto sia poi stato copiato sulla lettera finita. Un' ultima parte però è senza dubbio stata aggiunta dal Re e forse dalla frase *Ne faites*, ecc.

CXVII.

CAMILLO DI CAVOUR A SALVATORE PES DI VILLAMARINA (1).

9 février 1858.

Mon cher Marquis,

Le Roi expédie ce soir le courrier Roveda avec sa réponse à la lettre du Général La Rocca. Le Roi désire que vous en preniez connaissance, afin que vous puissiez apprécier exactement ses sentiments et ses intentions.

La lettre de La Rocca a excité chez lui une profonde indignation et une vive irritation. Le sang des Comtes Verts, des Emanuel Philibert et des Victor Amédée qui coule dans ses veines, a été révolté du langage si inconvenant de l'Empereur. Après avoir agi envers lui comme un allié fidèle, un ami dévoué, il ne pouvait pas s'attendre à voir employer envers lui les reproches et les menaces.

La lettre qu'il a répondu à La Rocca est noble et digne ; elle est telle que l'auraient écrite ses glorieux ancêtres lorsqu'ils n'hésitaient pas à risquer leur couronne pour sauvegarder l'honneur de leur pays. Je ne vois pas d'inconvénients graves à ce que La Rocca commit l'indiscrétion de la lire à l'Empereur ; seulement il faut bien qu'il se garde de la lui laisser entre les mains, de crainte qu'il en prenne copie, car elle contient un article sur l'Angleterre que je regrette, mais qui ne saurait produire d'inconvénients, pourvu qu'on ne puisse s'en servir comme d'une preuve écrite de son peu de sympathie pour la perfide Albion.

Le langage du Roi est très amical pour l'Empereur ; il doit lui prouver qu'il le considère toujours comme un allié sincère, comme un véritable ami ; mais en même temps il prouve que l'Empereur se tromperait étrangement s'il croyait l'intimider. Charles Albert est allé mourir à Oporto plutôt que de courber le front devant l'Autriche. Victor Emanuel s'ensevelirait vingt fois sous les rochers des Alpes avant que de faire à la France une concession humiliante. Ces sentiments doivent inspirer votre langage. Evitant soigneusement tout ce qui pourrait être interprété comme une provocation ou une bravade, vous saurez faire comprendre à l'Empereur et à ses Ministres que nous sommes décidés à tout risquer plutôt que de transiger avec l'honneur et la dignité nationale.

(1) Di questa lettera di Cavour al Marchese Villamarina, 9 febbraio 1858, il CHIALA ha pubblicato le due prime linee sino alla parola *connaissance* ; quindi da *La lettre de La Rocca* sino alle parole *la lire à l'Empereur* (V. CHIALA, *Lettere ed. ed ined. di Cavour*, II, p. 300). La copia è di mano di C. Nigra su carta colle cifre C. C. (Cavour). I passi punteggiati in margine sono così sulla copia, e non ne appare la ragione. A tergo, di pugno di Cavour, vi è scritto : « *Lettre au Marquis Villamarina qui accompagnait la réponse du Roi au Général La Rocca.*

La Rocca a écrit au Roi que les ministres et les hauts fonctionnaires de l'Empire lui ont parlé des troubles du Piémont, de l'excessive agitation du pays, etc. (*sic*) Mais où donc ces Messieurs pêchent-ils leurs renseignements ? Il n'y a pas de pays en Europe plus tranquille que le notre. Malgré l'immense intérêt qu'on a pris aux élections il n'y a pas eu le moindre désordre à leur occasion. Il n'a pas été donné ni un coup de poing ni une chiquenaude en honneur d'aucun candidat. Le procès de Gênes est commencé depuis huit jours, et c'est à peine si les étrangers de passage dans cette ville s'en aperçoivent. Vraiment, si la police française renseigne son Gouvernement sur toute chose comme elle le renseigne sur notre pays, elle est cent fois plus stupide que la notre. Ne perdez aucune occasion pour démentir ces bruits absurdes et rétablir dans leur vérité les faits qui nous regardent.

Tout en étant décidés à ne pas céder aux exigeances non raisonnables de la France, nous continuerons à appliquer avec vigueur les mesures que je vous ai annoncées dans ma dernière lettre. A Gênes l'épuration de l'émigration s'opère avec une énergie *qui ne laisse rien à désirer*. Deux émigrés, les frères Pezzi, forts de la protection de la municipalité au service de laquelle ils étaient, n'ayant pas obéi aux ordres de départ, ont été menés en prison en plein jour. Le syndic de Gênes m'a écrit plusieurs lettres en leur faveur ; je me suis borné à lui répondre que par rapport aux émigrés, comme pour tout le reste, le Gouvernement était *irremovibile*. L'aspect de Gênes est singulièrement modifié ; attendez encore quinze jours et, sans coup d'Etat, sans mesure arbitraire, il ne sera plus reconnaissable. Si le Consul de France dans cette ville est un honnête homme, il doit en informer son Gouvernement.

Quant à la presse, j'ai commencé à faire saisir deux jours de suite *L'Italia e Popolo*, en attendant que vous me confirmiez la dépêche télégraphique qui porte que le Gouvernement français consent à nous faire une requête générale qui serve à tous les cas. Vous m'aviez annoncé une lettre à cet égard par Roveda, mais il ne m'a apporté que votre particulière du 6 où il n'en est pas question.

Je vous le répète, vous pouvez assurer le Gouvernement français que rien ne sera négligé pour satisfaire ce qu'il y a de légitime dans ses demandes ; et que nous obtiendrons par des moyens honnêtes et légaux de bien plus grands résultats que si nous employons la violence et l'arbitraire.

Notre police commence à s'organiser. Nous en savons déjà peut-être plus long de ce qui se passe à Genève que la police française elle-même. . Un agent haut placé et très sûr m'a offert de faire venir en Piémont . Pescantini, l'hôte habituel de Mazzini, en m'assurant qu'étant ici, on . pourrait découvrir, *colle buone o colle cattive*, d'importants secrets. Je

. n' ai encore rien décidé, mais je vous préviens de ce fait afin que vous . sachiez, si vous entendez dire que nous avions permis à Pescantini de . venir faire une course, que c' est pour de *bonnes raisons*.

L' Empereur est injuste envers les Intendants de Savoie. Il est possible que des émigrés y soyent entrés de contrebande, mais aucun n' y a fixé sa demeure, et certainement n' a pénétré par là en Piémont. Il y a eu un petit nombre d' émigrés qui ont traversé la Savoie, mais cela a été pour rentrer en France par Seyssel.

Vous ayant longuement écrit ces jours-ci, je n' ai plus rien à ajouter pour aujourd' hui, si ce n' est que je vous engage vivement à ne pas vous laisser abattre. Courage, cher Marquis, marchez la tête haute comme le représentant d' un Roi généreux et d' un Gouvernement loyal et énergique qui connait ses devoirs aussi bien que ses droits ; qui ne transigera jamais avec l' esprit de désordre ou de révolution pas plus qu' il ne se laissera intimider par les menaces de ses puissants voisins.

Fort de votre conscience, vous lutterez à Paris tant que vous aurez l' espoir de faire rendre justice à votre pays ; et s' il fallait y renoncer, en dérogeant au réglement diplomatique, vous endosseriez votre uniforme de Colonel pour venir défendre, à côté du Roi, l' honneur et l' indépendance de notre pays. (*sic*)

Croyez, etc. C. Cavour.

. P.S. Le procès de Gênes n' a pas mal commencé. Les témoins à charge . montrent assez de courage ; l' avocat général en espère de bons résultats.

Je rouvre la lettre pour réparer à un oubli. D' après le discours de l' Empereur à La Rocca et certains propos de Mr de la Tour d'Auvergne, il est évident que l' on a fait croire, à Paris, que depuis l' attentat du 14 nous avions cherché à nous rapprocher de l' Angleterre, en déliant les nœuds de l' alliance française. Rien de plus faux. Forts de notre bon droit, de notre loyauté, nous n' avons sollicité jusqu' ici l' appui de personne. Je n' ai pas écrit une ligne à D' Azeglio au sujet des démarches de la France à l' égard de la presse et des réfugiés ; et c' est à peine si j' en ai dit quelques mots à Hudson en passant. Certes si la France s' unit à l' Autriche, nous chercherons un appui auprès de l' Angleterre, comme nous chercherons des auxiliaires dans les rangs des peuples opprimés.

Mais tant que l' Empereur n' aura pas déserté la cause des nationalités, tant qu' il sera fidèle à son ancien programme, nous serons avec lui. Pour conjurer les dangers qui le menacent, qu' il déploie la bannière de la cause des peuples, et il nous trouvera à ses côtés, ou pour mieux dire à son avant-garde, quels que puissent être les adversaires qu' il aura à combattre, quand même le continent tout entier, aidé de l' Angleterre, se serait coalisé contre lui.

CXVIII.

ENRICO MOROZZO DELLA ROCCA A VITTORIO EMANUELE II.

13 febbraio 1858 (ore 4).

(1) A spiegazione del dispaccio telegrafico al Conte Cavour, ch' egli avrà letto a S. M., gli rende conto dell' udienza che ebbe dall' Imperatore all' 1 1|2.

Lo ricevette nel suo gabinetto colla solita affabilità. Je lui ai témoigné tout l' effet pénible que ma dépêche vous avait produit, et après plusieurs explications je lui ai fait lire votre lettre, et comme elle contient un article par lequel V. M. paraît douter de mon exactitude dans le rapport des paroles prononcées par l' Empereur, je l' ai invité à lire aussi ce que j' avais eu l' honneur de vous écrire. Dès qu' il eut achevé, il m' assura que j' avais fidélement rapporté sa pensée et presque ses paroles.

L' Empereur regrette infiniment que V. M. ait été peiné par cette lettre et il est fâché qu' à cette heure vous ayez reçu sa lettre, dans laquelle, m' a-t-il dit, il a répété les mêmes choses à V. M. avant que de recevoir l' explication que voici.

Il ne veut, me charge-t-il de vous assurer, contrarier d' aucune manière la marche du Gouvernement ; il ne veut et il n' a jamais imaginé de prétendre que l' on change notre législation. Il ne veut rien de ce qui peut vous contrarier et risquer de vous obliger à un changement de Ministère. Il respecte notre liberté de la presse, nos institutions, et tout ce qu' il désire c' est qu' il ne soit pas permis de prêcher l' assassinat, d' en faire son apologie et de permettre aux journalistes d' attaquer continuellement l' ordre et prêcher les révolutions.

Enfin, me répétait-il plusieurs fois, je ne désire rien autre chose que l' on se conduise comme il le faut avec un véritable ami. Dites donc à votre Roi que j' ai toujours cru et que je crois parfaitement à ses bonnes intentions et que je suis persuadé qu' il fait et qu' il fera, et que je regrette que l' on ait pu penser que je veuille exercer une pression quelconque. Il est roi chez lui comme je suis le souverain de la France . . . (*sic*) En résumé l'Empereur m'a paru beaucoup plus calme qu'à l'autre audience.

Avendogli fatto osservare che il Conte Cavour aveva già fatto molto per la polizia dacchè era ministro dell' Interno e che si proponeva di prender altri provvedimenti, il m' a paru très satisfait et il ajouta qu'il avait pleine confiance dans M. de Cavour.

Prima di lasciargli leggere la lettera del Re, il Generale lo prevenne ch' essa era diretta a lui solo e che naturalmente conteneva des expressions et des phrases dictées par la mauvaise humeur résultant de ma lettre. L' Imperatore rispose ch' egli capiva benissimo mais qu' au reste on ne devait jamais se fâcher pour des phrases plus ou moins fortes entre amis.

---

(1) Vedi nota 1, pag. 48.

Sur l' article de l' alliance autrichienne l' Empereur a voulu nouvellement s' expliquer: « J' aime l' Italie et particulièrement le Piémont et je serai toujours son allié contre l' Autriche ; ainsi ma pensée est que je ne voudrais jamais être poussé à une alliance avec l' Autriche. Mes précédents et la politique même constante de la France doivent vous rassurer, et si en 1849 j' avais occupé la place que j' occupe maintenant, j' aurais aidé Charles Albert ».

L' Imperatore volle in seguito informarsi dello stato delle altre parti d' Italia ed il Generale parlando dello Stato Romano gli disse che non si poteva pretendere che quei popoli così mal governati ed amministrati fossero contenti di quel governo. Il répondit que j' avais raison et qu' en réalité Rome était la véritable pierre d' achoppement pour l' Italie. [Della Rocca].

CXIX.

VITTORIO EMANUELE II A NAPOLEONE III.

15 febbraio 1858.

Monsieur mon frère,

Je remercie avant tout V. M. de la lettre que vous m' avez envoyée par le Général de la Rocca, par laquelle je m' aperçois que V. M. n' est pas changée à mon égard et n' a pas de rancune avec mon pays.

Il faut encore que je vous remercie du bel étalon que V. M. a bien voulu me donner ; Elle m' a fait bien plaisir.

V. M. aura déjà été informée, à cette heure, de la manière que nos Magistrats ont traité le procès qui concernait les mouvements révolutionnaires de Gênes. Elle y aura vu Mazzini condamné à mort avec cinq autres et un grand nombre aux travaux forcés y compris l' avocat Savi, rédacteur de *L' Italia e Popolo*. Bien des individus suspects, quasi tous étrangers, viennent d' être arrêtés dans tout le Royaume ou expulsés sans faire grand bruit.

Je crois que votre Gouvernement, Sire, ne peut qu' être satisfait de ma conduite à son égard. Que V. M. soit pourtant bien sûre que quoique il faille un peu de peine soit à moi qu' au Comte de Cavour pour calmer l' exaltation de nos enfants de l' Italie, pourtant cette généreuse nation sera constamment ferme et obéissante à qui lui commande et on l' a bien à la main, et elle se glorifiera toujours d' être votre fidèle alliée.

Je prie V. M. de jeter un coup d' œil à l' article de la *Gazzetta* de Milan du 18 que je lui envoie, qui nous regarde ; il coincide et précède de quelques jours l' anniversaire de la malheureuse journée de Novare où mon Père perdit sa couronne. Je confie à la grandeur de votre âme l' appréciation de cet infâme article. Il est dur, Sire, de devoir se calmer parfois ; moi qui doit calmer les autres, en me calmant moi-même, je fais double travail.

Aussitôt après Pâques on discutera la loi aux Chambres. On peut à peu près être sûr du résultat favorable, quoique beaucoup de passions aient été mises en jeu dernièrement par des faits que V. M. connaît et par la conduite de l' Angleterre envers V. M. — Je conterai un fait à V. M. Notre extrême droite qui se croit si catholique et si fidèle, vint en cette occasion, *pour me faire chose agréable*, en reniant ses opinions et tous ses précédents, s' unir à l' extrême gauche pour voter contre la loi. Nous leur donnerons du fil à retordre, j' espère ; mais V. M. peut, avec cela, se faire une idée de ces Messieurs.

Sire, le Comte de Cavour ne tremble pas, il est ferme à son poste autant que moi, il aime beaucoup V. M., et tous les deux nous attendons l' avenir. Le Roi de Naples à cette heure sera fort peu amusé de la note que nous lui avons envoyée pour la restitution du navire. Il va faire, j' espère, une nouvelle *topique*.

Sire, le courrier qui portera cette lettre à Villamarina pour qu' il la remette à V. M. est aux ordres de V. M. en cas que vous vouliez me faire savoir quelque chose, ou vos désirs.

Sire, je prie V. M. de me mettre aux pieds de l' Impératrice et je prie l' Impératrice de nous rappeler quelquefois, ainsi que notre cause, au bon souvenir de l' Empereur.

Monsieur mon frère

De V. M. Impériale votre bon frère et ami Victor Emanuel.

CXX.

GUGLIELMO GLADSTONE ad EMANUELE D'AZEGLIO (1).

11 Carlton House terrace, Feb. 26, 1858.

My dear Marquis D'Azeglio,

I return many thanks for your obliging offer.

It was as far as appears a singular error on the part of the late Government that they should have failed to investigate the legality of the

(1) Emanuele D'Azeglio fa seguire a questa lettera, nel manoscritto donde essa è tratta, le seguenti informazioni : « Lord Derby con un colpo di sorpresa aveva rovesciato Lord Palmerston, il quale, dopo l'attentato d' Orsini era disposto a prendere misure contro gli assassini politici rifugiati in Inghilterra. Ma le millanterie dei colonnelli francesi vennero a guastar tutto e Lord Derby colse il momento opportuno per rovesciare Lord Palmerston. Avendo tuttavia promesso all' Ambasciatore di Francia di proporre misure energiche contro i cospiratori, non durò molto ad accorgersi che in quella via non andrebbe molto avanti, poichè la prima volta che con Lady Derby egli venne una domenica a far visita al Conte di Persigny, egli fece un tal dietro fronte che l'Ambasciatore immensamente sorpreso ed avendo già trasmesse a Parigi le anteriori promesse, lo investì con un linguaggio talmente extra parlamentare che il povero Lord Derby si trovò in situazione poco invidiabile. Per sfortuna avea rimandata la carrozza. Ma sì che disse a qualcuno che era stato al momento di andarsene in fiacre. Io ero presente e Persigny più tardi si diede carriera a raccontarci tutte le insolenze che gli avea dette. Cosa strana. Gladstone e Lord John Russell votarono contro Palmerston in quell' occasione ».

capture of the *Cagliari* what at least in it was connected with that of the English engine ruler.

I feel assured that Lord Derby will not fall in the same error particulary as I have reason to believe the suggestion has been or will be made to him.

Under these circumstances I need not avail myself at present of the opportunity you kindly offered.

On monday when I called at your door I was sorry to find you out. I wished then to express to you the opinion that Lord Derby's Ministry would probably not proceed with the bill that overthrew Lord Palmerston and that if he did proceed with it he could not.....(1).

What I have heard and seen since monday strengthens me in both these sentiments which however you will of course receive as wholly devoid of pretentions to authority.

I remain most faithfully yours GLADSTONE.

TRADUZIONE (2).

11 Carlton House terrace, Feb. 26, 1858.

Caro Marchese D'Azeglio,

Ricevete i miei sinceri ringraziamenti per la vostra offerta.

Da quanto si può giudicare, è stato un errore per parte del Ministero passato di non aver esaminato la legalità della cattura del *Cagliari*, almeno per quanto riguardava quella dei macchinisti inglesi.

Son persuaso che Lord Derby non commetterà un simile errore, tanto più che ho motivo di credere che ha già ricevuto un suggerimento a questo riguardo o lo riceverà.

Per conseguenza non profitterò per ora della vostra gentile offerta.

Lunedì son passato alla vostra porta senza trovarvi. Intendevo esprimervi l'opinione che il Ministero Derby non potrebbe probabilmente proseguire nel *bill* col quale ha rovesciato il Ministero Palmerston, e che se proseguirà.....(3).

Quanto ho sentito e visto da lunedì in qua aumenta in me quella certezza che però riceverete, come non avendo la pretensione di aver autorità.

Credetemi, ecc. GLADSTONE.

(1) Nel manoscritto Emanuele D'Azeglio segna: « Parola illeggibile ».
(2) La traduzione è fatta dallo stesso Emanuele D'Azeglio.
(3) Nel manoscritto Emanuele D'Azeglio segna: « Parola illeggibile ».

CXXI.

JAMES HOWARD HARRIS DE MALMESBURY AD EMANUELE D'AZEGLIO (1).

June 11, 1858.

My dear Marquis,

I have received from Lyons a telegram stating that the king of Naples has paid our compensation, put the *Cagliari* and her crew at the disposition of our Government has instructed Mr Lyons to get her coaled and fitted for sea by English sailors and then to put her crew on board under captain Litzea and in charge of Mr Barbar to deliver her over to the Sardinain Government at Genoa.

Her Majesty's Government has therefore no other claim to make or support in respect of the *Cagliari* against Naples.

I remain, etc. (*sic*). MALMESBURY.

(1) Emanuele D'Azeglio nel manoscritto, donde è tratta la presente edizione, fa precedere a questa lettera le seguenti spiegazioni che, tradotte in francese, ma con qualche variante, videro la luce in N. BIANCHI, *La politique du Comte Camille de Cavour*, pp. 278-279, Torino, 1885:

« Quell' affare del *Cagliari* era continuamente reso più difficile da complicazioni che nascevano quando meno si aspettavano, e però, se talvolta rendevano la mia posizione poco piacevole, contribuivano alla soluzione finale.

« Una di queste complicazioni nacque appunto dal parere di Phillimore, citato in questa lettera dal Conte Cavour n. CLI (N. BIANCHI, *La polit. du C. C. de Cavour*).

« Ricevetti l' ordine di richiedere il parere, secondo la legge inglese, di due dei migliori giureconsulti d' Inghilterra. Mi rivolsi, fra gli altri, a Phillimore, riconosciuto universalmente come il più distinto legale pel diritto marittimo.

« Quando mi mandò questo parere, prima di trasmetterlo a Torino, lo feci leggere a un Lord mio amico, italianissimo, e che sempre m' avea dato ottimi consigli. Costui, appena presone conoscenza, mi disse che assolutamente bisognava che il *Times* lo conoscesse, non fosse altro che per prenderlo per base di qualche articolo di fondo da pubblicarsi. Gli spiegai i miei scrupoli non volendo si pubblicasse, poichè potea parermi utile che le dottrine a noi favorevoli di Phillimore si divulgassero, ma non al prezzo di mettermi peggio coi Ministri inglesi d' allora, che già mi trattavano con molta freddezza e coi quali, volere o non volere, dovevo trattare l' affare. Si discusse lungamente il pro e il contro, e finalmente acconsentii a lasciarlo leggere dal *Times*, ma con condizione espressa di non pubblicarlo. Ed egli s' incaricò di portarlo.

« Qual fu la mia sorpresa aprendo il giornale l' indomani mattina di leggere il parere stampato senza mancasse una virgola. E capii che sovrastava una burrasca. Difatti subito dopo Malmesbury m' invitò a venir al *Foreign Office*, e naturalmente mi domandò se avessi mandato il documento al *Times*. Io potei dirgli con verità che ero rincrescente dell' occorso, e questa pubblicazione esser stata fatta senza il mio consenso. Montò sulle furie. Ma finalmente non potei a meno di fargli osservare che al postutto, quantunque mi rincrescesse l' accaduto, quel documento non era una carta di Stato segreta. Era un parere legale che avevo pagato a caro prezzo e di cui mi era lecito far quell' uso che mi pareva più utile. E l' affare non andò più oltre.

« Non mi ricordo che spiegazione m' abbia dato il mio Lord. Ma mi contentai di qualunque mi volesse dare, poichè questa indiscrezione agì potentemente sull' opinione pubblica e servì agli altri giornali a scrivere nel medesimo senso dal momento che si sentivano appoggiati dalle opinioni legali di uno dei primi giureconsulti inglesi ».

TRADUZIONE (1).

Giugno 11, 1858.

Caro Marchese,

Ho ricevuto un telegramma da Lyons, informandomi che il Re di Napoli ha pagato la compensazione che ci spetta, messo il *Cagliari* ed il suo equipaggio alla disposizione del nostro Governo, ha dato istruzioni al signor Lyons di farlo mettere in tutto punto da marinai inglesi, quindi, alla partenza, di caricar sopra l'equipaggio italiano sotto al comando del capitano Litzea e rimettendone la spedizione al signor Barbar (console inglese a Napoli), onde si consegni la nave al Governo sardo a Genova.

Il Governo della Regina non ha per conseguenza nessun altro reclamo da fare o appoggiare riguardo al *Cagliari* contro il Governo napoletano.

Rimango vostro, ecc. (*sic*). MALMESBURY.

CXXII.

JAMES HOWARD HARRIS DE MALMESBURY
AD EMANUELE D'AZEGLIO (2).

15 June 1858.

My dear Marquis,

Many thanks for your friendly note. I expected to hear from Lyons yesterday and waited until I did so to tell you what he had done. Considering the naturally hostile feeling that exists between the Sardinian and the Neapolitan Government it appears very desirable that no sort of demonstration or ostentations proceeding should be allowed to take place which might bring about new causes of dispute. Having been the advocates for your Government in this case and having been entrusted with the deposit of the *Cagliari* and crew we are to a certain degree responsible that no evil consequences should be from the causes to which I allude and I hope that Count Cavour will approve of the instructions which I have given to Mr Lyons not to allow any communication to take place between the crew of the *Cagliari* ad the Neapolitans but to prepare her for sea by English hands and then put her captain and crew on

(1) La traduzione italiana è dello stesso Emanuele D'Azeglio.

(2) Riferendosi alla lettera del Malmesbury, 11 giugno 1858, qui edita a n. CXXI, Emanuele D'Azeglio nel manoscritto, donde è tratta la presente edizione, fa precedere a questa lettera 15 giugno 1858 il seguente commento: « Evidentemente la concisione rimarchevole di questa comunicazione indica che Mylord non provava l'ebbrezza del trionfo, e godeva principalmente dell'idea di liberarsi dalle mie persecuzioni. Tre giorni dopo mi scrisse un secondo biglietto nel quale non si buttava neppur via in frasi o dimostrazioni inutili ».

board under the charge of Mr Barbar who will deliver her to the Sardinian authorities at Genoa.

The English man of mar now in Naples' roads will give you every assistance required.

Mr Lyons has nearly completed these arrangements.

Yours very sincerely MALMESBURY.

TRADUZIONE (1).

15 giugno 1858.

Caro Marchese,

Tante grazie per il vostro amichevole biglietto. Prevedevo una comunicazione per parte di Lyons ieri ed ho aspettato finchè fosse giunto per dirvi quanto egli avesse fatto. Tenendo conto del sentimento ostile che esiste tra i Sardi ed i Napoletani, pare desiderabile assai che non si permettano dimostrazioni o modi d' agire spavaldi, i quali potrebbero dar luogo a nuove dispute.

Avendo avuto la parte di avvocato per il vostro Governo in questa vertenza, ed il *Cagliari* essendo stato rimesso nelle vostre mani, siamo fino a un certo punto responsabili che deplorevoli conseguenze non accadranno per le cause sopracitate, e spero che il Conte Cavour approverà le istruzioni che ho date al sig. Lyons di non permettere comunicazione di sorta fra gli equipaggi del *Cagliari* e i Napoletani, ma di allestire il bastimento coll' opera di marinai inglesi e quindi metter a bordo l' equipaggio italiano sotto la direzione del sig. Barbar, che ne farà consegna alle autorità sarde a Genova.

Il vascello da guerra inglese ancorato nella rada di Napoli vi darà quell' assistenza che fosse necessaria.

Il sig. Lyons ha già messo in opera quasi tutte queste istruzioni.

Il vostro di cuore MALMESBURY.

CXXIII.

VITTORIO EMANUELE II A CAMILLO DI CAVOUR (2).

[Tra il 9 e il 12 settembre 1858].

Caro Conte e Cugino,

Sono felice di averle rallegrato il cuore, ma a dir vero Ella era molto distenebrato e matto più di me. Ora mia figlia aspetta di vedere l' indi-

(1) La traduzione italiana è dello stesso Emanuele D'Azeglio.

(2) Autografa.

viduo per decidersi ; spero che la decisione sarà ortodossa, ma se non lo fosse la responsabilità ricadrà tutta sulla figlia che emetterà le sue idee di viva voce se sarà il caso ; e padre e primo ministro faranno come Pilato. Se ne laveranno le mani. Dunque veda (che) di *far venire* [il] signor Nigra pel momento e non il Principe che spero giungerà verso novembre o dicembre.

Ora la Signoria vostra non sa che è ministro costituzionale di un Re e di una Nazione libera e si fa tiranno. Cosa è quel obbligo di andare a Torino perchè ci viene quel segretario Nigra [?] Io ho detto di vederla sabbato sera a Sommariva e mi pare che la notte è lunga ed in tutta la notte avremo tempo a combinare cosa deve dir [a] Nigra e quando si farà fuoco. Cosa vuol farmi andare fino a martedì a Torino [?] allora è inutile che faccia il mio giro in montagna. Vi rinuncierò non avendone il tempo prima del campo. Un giorno andare sul posto, un giorno tornare, un giorno di pioggia non vi rimane più tempo e la domenica voglio schivarla. Dunque mi faccia dire domani pel secondo vapore cioè a mezzogiorno a Sommariva se sapremo farcela insieme sabbato sera a Sommariva o se sabbato mattina devo andare a Torino e se posso partire da Torino domenica mattina e se vi è qualche impossibilità rinunzierò al mio giro.

Ciao caro Conte non mi voglia male a rivederla al più presto.

Il suo affezionato VITTORIO EMANUELE.

CXXIV.

COSTANTINO NIGRA A CAMILLO DI CAVOUR.

Paris, 1r Octobre 1858.

.....(1) L' Empereur me dit alors que le Prince, qui sera de retour ici dans quelques jours, se serait empressé de se rendre à l' invitation du Roi dans les premiers jours de Novembre.

C' est à ce point de la conversation que l' Empereur me renouvela les questions, qu' il m' avait déjà adressées dans l' entretien précédent, sur les intentions du Roi et de Madame la Princesse Clotilde au sujet du mariage proposé entre S. A. R. et le Prince Napoléon. Je m' attendais à cette interpellation et je me préparai aussitôt à répondre conformément aux instructions que S. M. le Roi, mon auguste souverain, avait bien voulu me donner.

L' Empereur écoutait, sombre et tranquille, les yeux ternes et fixes, le visage impassible. Mais il me parut de découvrir sous cette apparence

(1) La lacuna è nel manoscritto, donde è tratta la presente edizione.

calme et froide des marques non équivoques d'une inquiétude réelle. Je lui parlai de la manière suivante :

« Le Roi, mon auguste Souverain, a considéré le mariage proposé sous le rapport politique et sous le rapport privé, comme roi et comme père.

« Comme roi il n'a fait aucune difficulté ; il trouva une telle alliance conforme aux intérêts politiques des deux pays. Comme père, il ne put d'abord se dispenser de remarquer que sa fille était bien jeune pour être mariée, et qu'il n'y avait pas toute la proportion d'âge qu'on aurait pu désirer entre elle et le Prince qu'on lui proposait pour époux. Cependant le Roi avait conseillé la Princesse en faveur du mariage. Mais, tout en la conseillant, il avait cru de devoir la laisser libre de se prononcer selon sa conscience et son cœur.

« Le Roi pense qu'à l'époque actuelle les mariages des Princes ne doivent plus être exclusivement réglés par la politique ; le cœur et les considérations personelles y doivent aussi avoir leur part ; témoin l'Empereur qui appella à partager son trône celle que son cœur lui avait désignée. Or les qualités personnelles, surtout lorsqu'il s'agit des Princes, ne peuvent être justement connues et appréciées qu'en les observant de près avec ses propres yeux. C'est pourquoi le Roi a engagé le Prince à venir en Piémont. Car si d'un côté la Princesse avant de se prononcer désire voir le Prince, d'autre part le Roi tient beaucoup à ce que le Prince puisse bien connaitre d'avance son auguste fille, et en examiner les tendances, le caractère, le cœur et l'esprit.

« La Princesse, interpellée par le Roi son père, a déclaré qu'elle n'avait aucune objection préjudicielle à faire, si ce n'était la pensée de s'éloigner de sa jeune sœur, qu'elle avait promis à sa mère de ne pas quitter avant un certain âge. Elle pense que la maison de V. M. est trop glorieuse, que vous, Sire, êtes trop digne de l'estime et de l'admiration de tout le monde, pour qu'elle ne se tienne pas grandement honorée de la proposition qu'on vient de lui faire. Mais comme, au bout des comptes, il s'agit de tout son avenir, elle désire, avant de prendre un parti définitif, voir de près et étudier un peu l'homme qu'on veut lui donner pour époux ; d'autant plus que les renseignements qui étaient parvenus jusqu'à elle à l'égard du Prince n'étaient pas tous en sa faveur ».

L'Empereur écoutait toujours muet et sérieux. Je continuai, dans les termes les plus convenables que j'ai pu trouver ; j'appellai l'attention de l'Empereur sur le caractère impatient et fougueux du Prince son cousin, sur ses emportements en présence même de S. M. I., sur les propos tenus au Roi par l'Empereur au sujet du Prince lors de sa demande de mariage présentée à la Duchesse de Gênes, sur le refus essuyé alors par le Prince, sur le peu de sympathie que l'Impératrice, en vue de sa con-

duite, devait naturellement avoir pour lui et pour tout ce qui le concernait, et enfin sur les motifs que l' Empereur avait de ne pas trop s' intéresser à l' avenir du Prince.

Ce discours, dans ma pensée, devait avoir plusieurs buts, c' est à dire: d' expliquer bien clairement la conduite du Roi et de la Princesse ; de démontrer que cette conduite était conséquente et conforme aux règles de la prudence ; — de nous prémunir contre un refus, peu probable, mais enfin possible, de la part de la Princesse, autant que cela faire se pourrait ; — dans le cas contraire, de faire peser de tout son poids la concession que le Roi faisait à l' Empereur en accordant à son cousin la main de la Princesse ; — d' amener, enfin, l' Empereur à faire connaître sa pensée intime à l' égard du mariage.

J' avais toujours cru que l' Empereur s' intéressait beaucoup à ce mariage, et qu' il y tenait extrêmement. Toutefois j' avoue que ma conviction à cet égard avait été ébranlée par les considérations fort graves que le Roi avait daigné me développer verbalement. Après ma conversation avec l' Empereur le doute n' est plus possible. L' Empereur m' avoua lui-même qu' il attachait une grande importance à ce mariage et que soit lui, soit l' Impératrice, désiraient vivement de le voir s' accomplir. D' ailleurs S. M. le Roi saura bientôt à quoi s' en tenir à cet égard, puisque l' Empereur m' a dit qu' il voulait lui écrire et lui faire connaître directement ses sentiments.

Les intentions de l' Empereur une fois connues il ne restera plus à connaître que celles de la Princesse. Quel sera son arrêt ? Peut-être la destinée des nations dépendra de la parole qu'elle va prononcer. Il ne m'appartient pas de discuter cet argument si important et si délicat. Cependant que V. E. me permette de lui donner un conseil. Si le mariage ne se fait pas, il est de toute nécessité d' ajourner l' entreprise d' Italie.

Les prétextes du retard ne manqueront pas. Mais pour tout au monde ne nous engageons pas dans une telle entreprise sous le coup d' un tel refus. Les règles les plus ordinaires de la prudence nous conseillent cette conduite. Certes la marche du Gouvernement du Roi n' en deviendrait que plus difficile. Il faudrait calmer les esprits en Italie, ce qui n' est guère possible, et revenir à l' ancienne politique de *l' aspettativa*, ce qui exigerait une modification dans le sein du Cabinet, car la présence de V. E. au Ministère deviendrait de toute impossibilité. Tout cela aurait certainement de graves inconvénients ; tout cela serait déplorable. Mais il vaudrait toujours mieux recommencer l' œuvre avec une autre génération, que de la gâter et la ruiner à présent . . . . .(1).

(1) La lacuna è nel manoscritto, donde è tolta la presente edizione.

Le Roi ne m' ayant pas autorisé à lui écrire directement, j' ai adressé cette lettre à V. E. J' invoque son indulgence pour la manière dont elle est rédigée. Je l' ai écrite à la hâte et sans minute. Que V. E. veuille avoir la bonté d' en porter le contenu à la connaissance de S. M. le Roi . . . . . (1).

COSTANTIN NIGRA.

CXXV.

NAPOLEONE III A VITTORIO EMANUELE II.

Saint-Cloud le 14 octobre 1858.

Monsieur mon frère,

Depuis que j' ai eu le plaisir de voir à Plombières le Comte de Cavour, j'ai désiré souvent écrire à Votre Majesté, pour l' entretenir de nos espérances comme de mes inquiétudes ; aujourd' hui qu' une occasion sûre se présente, je m' empresse d' en profiter pour dire à Votre Majesté combien l' Impératrice et moi nous serions heureux si de nouveaux liens pouvaient unir ma famille à la votre. Le Prince Napoléon est digne, je crois, de s' allier au sang illustre qui coule dans vos veines et je ne doute pas qu' il ne rende votre fille heureuse. Je fais donc des vœux bien sincère pour qu' un semblable projet puisse réussir. Nous avons beaucoup causé avec Mr Nigra de toutes les grandes choses qui préoccupent Votre Majesté. La plus grande difficulté consiste dans le commencement, mais elle n' est pas, je crois, insurmontable, et vous pouvez être sûr que je mettrai tous mes soins, tout mon zèle à applanir tous les obstacles et à vous prouver que je suis un bon et fidèle allié.

Je renouvelle à Votre Majesté l' assurance de la haute estime et de la sincère amitié avec lesquels je suis

de Votre Majesté le bon frère NAPOLÉON.

Sa Majesté
le Roi de Sardaigne.

CXXVI.

VITTORIO EMANUELE II A CAMILLO DI CAVOUR (2).

18 ottobre 1858.

Caro Cavour,

In questi giorni ponderi e studi tre cose :
Base del trattato da proporre a N[apoleone].
Come farlo pure colla Russia.

(1) La lacuna è nel manoscritto, donde è tolta la presente edizione.
(2) Autografa.

Progetto a N[apoleone] della maniera di dar principio al ballo poichè egli è tanto scaldato in ciò.

Quando avrò il piacere di vederla ne parleremo assieme, intanto ci penso ancor io.

Si conservi forte ed allegro.

Il suo affezionato VITTORIO EMANUELE.

CXXVII.

VITTORIO EMANUELE II A NAPOLEONE III (1).

24 octobre 1858.

Monsieur mon frère,

Je ne peux assez remercier Votre Majesté des généreux et bienveillants sentiments exprimés dans sa lettre. Le désir de Votre Majesté de resserrer notre ancienne amitié par des liens de famille est bien flatteur pour moi et je prie Votre Majesté de remercier en mon nom l' Impératrice de la part que son bon cœur lui fait prendre à l' accomplissement de ce projet ; ma fille serait sûre de trouver en elle la meilleure des sœurs. Votre Majesté sait combien je suis affectionné à sa personne, combien je désire faire ce qui peut lui être agréable, cela m' aurait déjà suffi.

Mais à présent je vous dois de la reconnaissance, Sire : la mort de mon père en exil pour la plus noble des causes, et qu' il m' a léguée non achevée, me dictait des devoirs sacrés. Vous m' aidez à les accomplir, que Dieu vous bénisse ; rien de ma part ne peut vous être refusé. Je désire pourtant que le Prince votre cousin, dont je connais et sait apprécier les rares qualités d' esprit et de cœur, soit connu par ma fille avant qu' elle se décide, afin qu' elle puisse les apprécier elle-même et donner son consentement de plein gré. Car comme père et père qui aime beaucoup sa fille, je ne peux pas la forcer et Votre Majesté elle-même ne le voudrait pas j' en suis sûr.

Fiez-vous de moi, Sire, je ferai tout ce qui est en mon pouvoir. Puis je connais assez ma fille pour savoir à quoi m' en tenir à cet égard.

Sire, Votre Majesté en recevant ma lettre en recevra aussi une du Comte de Cavour avec les détails que Votre Majesté désire, et des idées à moi sur le traité et sur la manière de commencer le guerre que je désirerai bien qui pussent être de votre choix. Je les soumet pourtant en toutes manières à la juste appréciation de Votre Majesté et la prie de me faire faire une réponse.

(1) Dalla minuta originale.

En priant constamment le Seigneur d'accorder à Votre Majesté et toute sa famille ses lumières et ses bénédictions, je suis de Votre Majesté Impériale le bon frère VICTOR EMANUEL.

CXXVIII.

NAPOLEONE III A CAMILLO DI CAVOUR (1).

Compiègne le 2 novembre 1858.

Monsieur le Comte,

J'ai reçu avec plaisir la lettre du Roi et celle que vous avez bien voulu m'écrire. Je m'occupe avec ardeur de la question qui intéresse l'avenir de votre pays, mais plus je m'en occupe et plus je sens que la tâche pour moi est lourde ; aussi je ne veux laisser au hasard que ce que je ne puis pas lui prendre. Maintenant j'arrive aux faits.

Le Général Niel partira vers le 25 novembre ; il attend le retour d'une personne que j'ai envoyé à St-Pétersbourg. J'approuve fort la note que vous m'avez envoyée pour le commencement de l'affaire. Je n'ai fait que trois observations. Je vous les envoie.

Tout se résume en ceci : Exposition aux yeux de l'Europe des griefs — Protestation — Insurrection et occupation bienveillante par le Piémont.

Je vous remercie des détails sur le Po. Je recevrai avec grand plaisir un plan d'attaque de Venise. La grande question est de savoir comment sont armés les forts et quelle est la profondeur d'eau à 800 mètres des fortifications.

Le Général Niel aura beaucoup de demandes à adresser au Général de La Marmora. En attendant dites-moi si on pourrait faire venir un équipage de siège sur le Po de Pavie à Borgoforte ?

Je vous recommande bien de songer à deux choses essentielles : 1e la question financière et 2e la question des approvisionnements. On ne saurait se préparer avec trop de soin.

Nous avons manqué échouer à Rome en 1849 parceque rien n'était préparé. La guerre de Crimée qui avait pu amener de si grands résultats pour l'Europe a échoué politiquement, parceque n'étant pas suffisamment préparée, nos succès [ont été] trop lents et trop peu décisifs.

L'affaire que nous entreprenons est une grosse chose. Pensez que sans y être forcé je joue l'avenir de mon pays. Il faut donc, autant que possible, mettre toutes les chances favorables de notre côté.

Croyez, monsieur le Comte, à mes sentiments de haute estime et d'amitié.

NAPOLÉON.

(1) Autografa.

CXXIX.

MASSIMO D'AZEGLIO A SALVATORE PES DI VILLAMARINA.

Cannero (Lago Maggiore), 6 novembre 1858.

Caro Salvatore,

Ho da domandarti un piacere e siccome mi puoi rendere giustizia che non ti secco troppo spesso, nutro la dolce speranza che non mi manderai a far benedire. Ecco di cosa si tratta: Il direttore degli Archivi Generali (Mr Fisseron - Rue de Babylone, 1 - Faub. S. Genis) m' ha mandato un articolo biografico dicendomi volerlo pubblicare se non avevo difficoltà e correzioni da fargli. Io che non domando altro che di non essere nominato e che mi lascino stare pe' fatti miei, ho dato a Emanuel il plico che avevo ricevuto onde me ne liberasse in qualche modo. Egli deve averlo mandato, senz' altra comunicazione, all' amabile Fisseron, ed ecco che mi arriva la mia biografia, stampata, con una lettera gentilissima, la quale, appoggiandosi a quel perfido adagio del *Chi tace consente*, m' insinua con una buona grazia tutta francese che per un simile fatto il Conte Cavour ed il ministro Villamarina gli hanno dati *100 fr.!* In conclusione: per la pigrizia di non scrivere un bel *no*, mi son lasciato imbrogliare, e Amen.

Solamente se non fosse vero che tu hai pagati i 100 fr., mi pare che la corbellatura passerebbe le dimensioni accettabili. Ora dunque ti prego che, *si vera sunt exposita*, mi facci il piacere di pagare all' atroce Mr Fisseron i 100 fr., cosa che col mezzo d' uno dei tuoi satelliti ti costerà poco disturbo. Se poi m' avesse contato una *bala* (1), allora sarebbe bene sospendere, o almeno domandare uno sconto. Scrivimi poi a chi vuoi che paghi i 100 fr., se a Manuel, caso che sia ancora a Torino, o al tuo *fondé de pouvoirs*, e vedrai che pagherò i debiti con una rapidità rara nella classe degli artisti. Dalla data vedi che sono ancora alla mia capanna sul lago. Ci rimarrò fino a dicembre, e poi siccome anno [fa], col freddo torinese, ho avuto nevralgia quattro volte la settimana, e sono stato fino a diciotto notti senza dormire, così rinunzio al dolce e divertente Torino, e me ne vo a passare i freddi in Toscana. Emanuel t' avrà date le nuove dei genitori che sono tollerabili. Solamente quel povero Roberto lo compatisco assai pel suo naso, che è una gran tribolazione. Mi metto ai piedi di Caterina e la prego a far in modo che il suo sposo in mezzo ai preparativi della *3^a^ R^a^* non dimentichi il mio umile affare. Bacio la mano a Isabella e vi prego tutti di volermi bene.

Tuo di cuore [MASSIMO].

(1) Modo di dire dialettale per: frottola.

CXXX.

VITTORIO EMANUELE II A CAMILLO DI CAVOUR (1).

Dicembre 1858.

Caro Conte,

Dopo la sua lettera lessi varî giornali e tra questi la *Presse*. Sono stupito di tante dicerie per due parole che dissi al Colonnello del 2° Reggimento De Rolland. Chiedendogli come stava di morale, esso mi rispose: « Malissimo, perchè da tutto ciò che vedo non vi è più *chances* per un soldato ». Ed io le risposi in Piazza d'armi: « Rallegratevi perchè siamo vicini agli avvenimenti e mia fiducia è nell'esercito ». Seppi poscia che gli uffiziali del 2° facevano i commentarî. Ora mi rincresce che si parli tanto di ciò, specialmente se N[apoleone] se ne formalizzerà, ma mi pare non avere io torto. Ed egli potrebbe fare sapere ad N[apoleone] come è la cosa o fare scrivere qualche articolo *ad oc* sopra qualche giornale onde produca il mitigante effetto.

Ora mi risponda qualche cosa sopra di ciò per consolare il mio batticuore, dall'istesso messo giurato. E mi faccia sapere se quel Re vecchio (*sic*) non sa cosa fare di me. Se la patria è in pericolo, sabbato mattina sarò a Torino col primo; se il pericolo non è così imminente sarò a Torino sabbato sera, ove avrò il piacere di vederla al Teatro Carignano.

Evviva le fie. Da tutti quei scritti però vedo che nè lei, caro amico, nè io misero sottoscritto non passiamo nè l'uno nè l'altro per *due imbecilli*. Ciao. E lei ed io andando sempre in processione quattro a quattro come andavano i tre re magi credo faremo sempre buoni affari per gli altri e per noi. Ciao.

Il suo affezionatissimo VITTORIO EMANUELE.

Dunque quando dovrò essere a Torino?

Al Conte Camillo Cavour.

CXXXI.

CAMILLO DI CAVOUR A COSTANTINO NIGRA (2).

17 dicembre 1858.

. . . . . (3) Vous avez vu que le Parlement s'ouvre le 10 janvier. Comment nous en tirer pour le discours de la Couronne? Si nous le ferons insipide le

(1) Autografa.

(2) Vedi L. C. BOLLEA, *Il « grido di dolore » del 1859*, in *Boll. stor. bibl. sub.*, XVI, p. 219 segg., Torino, 1911.

(3) La lacuna è nel manoscritto, donde è tratta la presente edizione.

Roi sera furieux, et les Italiens découragés. S' il contient quelques phrases un peu hardies, nous risquons de donner le feu aux poudres avant le temps. Je vous prie de consulter l' Empereur à cet égard et de me faire connaître son opinion et la votre. Accablé de préoccupations et d' affaires, je n' ai guère le temps de limer de belles périodes de manière à leur faire produire un grand effet. Vous qui avez du temps de reste, envoyez-moi un *abozzo* . . . . .(1). [C. Cavour].

CXXXII.

VITTORIO EMANUELE II a NAPOLEONE III.

Polenzo le 26 décembre 1858.

Monsieur mon frère,

Que Votre Majesté Impériale me permette avant tout de le remercier de toutes ses bontés envers moi et du généreux intérêt qu' elle porte à notre cause. L' année qui va commencer me dicte déjà d' avance des devoirs de reconnaissance envers V. M. Qu' elle veuille bien déjà d'avance en recevoir l' expression de ma part unie à tous les souhaits de bonheur que je fais constamment pour V. M. et aussi pour la circonstance présente où les bontés de V. M. me font devenir un peu égoïste, me faisant des souhaits à moi-même aussi.

Je prie V. M. de dire à l' Impératrice que je lui baise respectueusement les mains et que je la prie de me tenir présent une fois par année à son gracieux souvenir.

Le chevalier Nigra qui portera cette lettre à V. M. eut avec moi une conversation de trois heures qu' il expliquera en résumé à V. M.

En attendant que V. M. me fasse savoir s' il approuve mes idées, qu' elle me permette de la prier d' envoyer ici le Prince vers le 15 janvier, et je prie instamment V. M. de lui donner bien ses ordres et de le munir, autant qu' elle le voudra bien, de ses pleins pouvoirs pour résoudre la question du traité au plus tôt, car je suis, Sire, sur un volcan.

L'exaltation de cette nation est au comble, et je ne sais pas si on pourra empêcher les Lombards de faire des imprudences jusqu' à l' époque que V. M. désire, pour commencer les opérations. L' Autriche, d' après ce que je sais, est plus au courant de tout ce qui se fait de ce que généralement on ne le croit. Et je peux assurer V. M., étant sûr de ne pas me tromper, que lorsqu' on parlera du mariage, cette Puissance considérera le fait, moralement, comme déclaration de guerre et alors il faudra que je me

(1) Vedi nota 3 a pag. 131.

tienne toujours prêt à toutes éventualités, même à une violation de traité à main armée et à un coup de main hardi sur Turin, comme voulait déjà faire l' Empereur d' Autriche il y a une année, lorsqu' il fut en Lombardie. Si je pouvais avoir mon armée prête, chose que je ne peux faire avant que le traité soit signé, et même après si on ne veut pas donner l' éveil, surtout si on ne veut commencer qu' en mai ou juin, tout cela ne me ferait guère effet, mais si ce que je viens de dire se réalisait et que je me trouvais avec peu de force, je prie V. M. de se mettre dans ma position.

Donc vu ce que je viens de dire, je prierai V. M. de tenir une partie de son armée du midi, 30 ou 40.000 hommes, en position de pouvoir s' embarquer au plutôt, si je demandais secours à V. M. pour pouvoir bien résister au premier choc et ensuite en peu de temps on organiserait les armées.

Sire, je calcule de mettre 100.000 hommes de bonnes troupes sous les armes pour marcher, et tenir encore de fortes réserves en Piémont et il est facile d' augmenter encore l' armée si V. M. le croit.

Je prie V. M. de me pardonner cette longue épître et, vous remerciant nouvellement, je suis pour la vie de Votre Majesté Impériale le bon frère

VICTOR EMANUEL.

CXXXIII.

CAMILLO DI CAVOUR A COSTANTINO NIGRA (1).

3 janvier 1859.

J' attends avec impatience une réponse sur le *speech*.

C. CAVOUR.

CXXXIV.

CAMILLO DI CAVOUR A COSTANTINO NIGRA (1).

. . . . .(2) J' ai reçu les notes de l' Empereur sur le projet de discours. Il trouve le dernier paragraphe trop fort et nous propose d' en substituer un autre où il est question des *cris de douleur* qui s' élèvent de tout côtés en Italie. Mais c' est 100 fois plus fort. Que diable cela veut-il dire ? En vérité je ne sais pas encore comme je m' en tirerai. Vous ferez observer au Prince que cette allusion aux *cris de douleur* produira un effet immense . . . . .(2). [C. CAVOUR].

P.S. Je vous transmets la *queue* du discours modifié selon les idées de l' Empereur.

---

(1)-(2) Vedi note 2 e 3 a pag. 131.

CXXXV.

CAMILLO DI CAVOUR A COSTANTINO NIGRA (1).

8 janvier 1859 (2).

Recevrez dans quelques heures discours rédigé sur indications Empereur ; le modifierons si S. M. trouve trop fort. Télégraphiez.

CAVOUR.

CXXXVI.

COSTANTINO NIGRA A CAMILLO DI CAVOUR (1).

Paris 8 janvier 1859 (2).

Empereur effrayé par les correspondances de Turin vous fait connaître que si le discours du Roi est belliqueux l'emprunt devient tout à fait impossible.

C. NIGRA.

CXXXVII.

CAMILLO DI CAVOUR A COSTANTINO NIGRA (1).

9 janvier 1859.

. . . . .(3) Je ne sais si vous pourrez me faire connaître dans la journée l'opinion de l'Empereur sur le projet de discours que doit vous avoir remis ce matin le Général Klapka. En tout cas, si je ne reçois rien, je conseillerai au Roi de supprimer l'avant-dernier paragraphe, où il est parlé *del grido di dolore*. Les autres paragraphes me paraissant fort peu belliqueux, et moins significatifs que si on gardait sur la politique un silence absolu.

Vous pouvez assurer l'Empereur que si on lui a adressé d'ici des nouvelles alarmantes, on a exagéré : ce qui est vrai c'est que la population de la Lombardie et de la Vénitie est très excitée, mais elle paraît vouloir être docile à nos conseils. Un ton décidé dans le discours de la couronne, aurait pour effet de la contenir en redoublant sa confiance en nous, plutôt que de la pousser à faire des sottises. Dans le temps de crise il faut dominer la position ; c'est qu'on obtient autant qu'on déploie une énergie de fer et qu'on tâche d'inspirer une entière confiance.

Je crains qu'une autre circonstance ait modifié l'opinion de l'Empereur sur le discours. Le *Times* a inséré une correspondance de Turin qui

(1) Vedi nota 2 a pag. 131.
(2) Telegramma cifrato.
(3) Vedi nota 3 a pag. 131.

annonçait que le discours du trône avait été envoyé à Paris pour concerter au préalable l'opinion de l'Empereur. J'ai craint un moment qu'une indiscrétion eut fait parvenir au correspondant du *Times*, à Turin, la connaissance d'un fait que je n'avais pu cacher à mes collègues. Heureusement un billet de Stefani m'a appris, par hasard, comme la chose était arrivée. Je vous envoie ici joint le dit billet, afin que vous puissiez détruire l'idée, si jamais elle existait, qu'une indiscrétion ait pu être commise à Turin . . . . .(1). [C. Cavour].

CXXXVIII.

CAMILLO DI CAVOUR a COSTANTINO NIGRA (2).

6 heures, 9 janvier 1859 (3).

Le chef de la maison V[ictor] E[manuel] et Cie désire une réponse avant demain matin à sa lettre du 7 courant; il vous recommande surtout de lui donner avis de ce que vous avez décidé relativement aux marchandises dont il est question dans l'avant-dernier paragraphe.

[C. Cavour].

CXXXIX.

COSTANTINO NIGRA a CAMILLO DI CAVOUR (2).

Paris 10 janvier 1859.

. . . . .(1) Klapka m'a remis hier au soir la lettre de V. E. dont il était porteur, ainsi que ses annexes. Malgré une infinité d'obstacles qui auraient effrayé l'homme le plus déterminé, j'ai réussi à vous faire parvenir dans la nuit l'approbation explicite et sans réserve donnée par l'Empereur au projet du discours de la couronne. Je ne vous raconterai pas comment cela s'est passé. C'est toute une histoire, une Iliade, que je vous exposerai plus tard. Aujourd'hui je n'ai pas de temps de reste . . . . .(1).

[C. Nigra].

CXL.

CAMILLO DI CAVOUR a COSTANTINO NIGRA (2).

12,25' heures, 10 janvier 1859.

Le discours a eu le plus grand succès. C. Cavour.

---

(1)-(2) Vedi note 2 e 3 a pag. 131.
(3) Vedi nota 2 a pag. 134.

CXLI.

COSTANTINO NIGRA A CAMILLO DI CAVOUR [1].

Paris 12 janvier 1859.

. . . . .[2] V. E. m' en veut un peu parceque je n' ai pas attendu chez moi le Général Klapka jusqu' à ce qu' il se fut présenté. Pour désarmer la colère de V. E. je lui dirais que ce jour-là j' avais rendez-vous chez le Prince. J' ai pris sur moi de faire attendre Monseigneur une demi-heure, mais il m' a paru un peu trop malhonnête de le faire attendre plus longuement.

D' ailleurs V. E. a vu que s' il y a eu faute de ma part, j' ai réussi à la réparer . . . . .[2]. [C. NIGRA].

CXLII.

NAPOLEONE III A VITTORIO EMANUELE II.

Palais des Tuileries le 12 janvier 1859.

Monsieur mon frère,

J'ai été bien sensible à la lettre de Votre Majesté et je tiens à lui exprimer combien je suis heureux des nouveaux liens qui attacheront ma famille à la sienne. J' espère que cette union sera heureuse sous tous les rapports.

Le Prince Napoléon, qui vous remettra cette lettre, expliquera à Votre Majesté toutes les difficultés de ma position. Je regrette on ne peut plus, pour la réussite de nos projets, que le public de l' Europe ait déjà l'éveil, car cela entrave bien des choses. Il faut à tout prix, pour quelque temps, endormir l' opinion publique et surtout s' efforcer, par tous les moyens, d' avoir toujours le bon droit de notre côté. Car il faut que Votre Majesté sache qu' excepté auprès de moi elle ne trouvera nulle part, malheureusement, ni a Londres, ni à Berlin, ni même à St-Pétersbourg, de bonnes volontés. Aussi tous nos efforts doivent tendre à ne pas nous rendre hostiles l'Angleterre et l'Allemagne. La ligne de conduite est, je le sais, très difficile, mais comme il s' agit d' un grand but à atteindre on ne saurait y apporter trop de soins.

Mon cousin remettra à Votre Majesté un projet de traité sur lequel j' appelle votre attention, afin que vous compreniez bien que s' il ne dit pas tout ce que je pense, il en contient du moins les germes. En effet, vous devez assez compter sur moi, sur mes sentiments, pour bien savoir que mon appui ne vous manquera pas, pourvu que je puisse légitimement expliquer à mon pays la cause de la guerre, mais quant au traité à signer

(1)-(2) Vedi note 2 e 3 a pag. 131.

entre nous, je veux qu' il puisse être connu un jour et qu'on ne puisse pas me reprocher d'avoir engagé témérairement les intérêts de la France.

En résumé, la question la plus importante pour le moment, est de discuter froidement la cause de la guerre ; et de faire en sorte de n' avoir pas toute l' Europe sur les bras.

J' ai fait préparer à Lyon deux divisions qui sont prêtes à s' embarquer immédiatement si le territoire du Piémont était menacé ; l' artillerie est à Marseille. Je prie Votre Majesté de compter sur moi comme sur un meilleur ami et de croire à ma sincère amitié avec laquelle je suis de Votre Majesté le bon frère NAPOLÉON.

CXLIII.

COSTANTINO NIGRA A CAMILLO DI CAVOUR.

12 gennaio 1859.

(1) Egli partirà domani 13 per via di terra, contemporaneamente al Principe che va per via di mare ; egli arriverà dunque a Torino, mentre il Principe arriverà a Genova. Il Principe vuole che lo preceda perchè egli preghi in suo nome Cavour « pour hâter la conclusion du mariage. J' ai dit au Prince que cette question, qui supposait la solution de plusieurs autres questions, ne pouvait être résolue que par le Roi et par la Princesse elle-même ; que, en conséquence, je ne pouvais m' engager qu' à faire purement et simplement la commission à V. E.

Il est très important, à mon avis, que le mariage ne soit pas conclu, pas même arrêté d' une manière définitive avant que les autres traités aient été signés. Quoique on dise tout haut et quoique on pense tout bas, ces deux négociations ne peuvent et ne doivent être séparées ».

Il Principe è munito di poteri per la negoziazione del trattato. « Un négociateur amoureux n' est pas à craindre et le Prince est déjà à demi amoureux de la Princesse ». [COSTANTINO NIGRA].

CXLIV.

MASSIMO D'AZEGLIO AL CONTE DI CAVOUR.

Firenze 17 gennaio 1859.

Caro Camillo,

L' ultima volta che ci siamo veduti m' hai parlato di *Maggio*. Ora m' arrivano in questo mio ritiro tanti rumori, che comincio a sospettare vi siano nuove disposizioni. Penso d'avvicinarmi. Domani parto per Genova, e sarei partito anche prima ma sono stato poco bene.

---

(1) Non ostante che nella copia pervenuta in mie mani di alcune lettere sia trascritta solo una parte, data l' importanza ch' esse hanno, le pubblico col regesto italiano fatto dal copista Nicomede Bianchi in quella parte che manca.

Se io ho potuto, pel passato, avere qualche obiezione alla tua politica, ora si tratta non di discuterla ma di farla riuscire. Con tutta la franchezza che mi conosci, ti dico di contare su quel poco aiuto che posso darti, vecchio e logoro come sono.

È inutile il dirti ch' io non cerco gradi ; poichè il mio maggior desiderio, quando non posso essere utile, è di chiudermi nella vita privata. Perciò non v' è cosa, nè posizione, che io creda al disotto di me.

Io vado a Genova dove mi trattengo, altro non occorrendo, per clima migliore. Se hai qualche cosa da farmi sapere sai dove trovarmi, e ti stringo la mano di cuore. MASSIMO.

CXLV.

CAMILLO DI CAVOUR A GIACOMO DURANDO.

[Torino 20 gennaio 1859].

Al Generale Durando a Costantinopoli (1),

Mariage Prince Napoléon accompagné traité alliance offensive et défensive. Guerre probable au mois de mai. Avons décidé favoriser mouvement insurrectionnel en Hongrie. Mais d' accord avec Général Klapka. Celui-ci compte sur concours nouveau Gouvernement Serbie, sur Garatchin surtout. Tout en conservant secret absolu sur nos intentions, montrez-vous aussi favorable que possible aux Serbes et mettez-vous en rapport avec quelques-uns des officiers hongrois actuellement en Turquie.

[C. CAVOUR].

CXLVI.

CAMILLO DI CAVOUR A CARLO BONCOMPAGNI DI MOMBELLO.

[Torino 20 gennaio 1859].

Al cav. Boncompagni a Firenze,

Ho ricevuto la vostra interessantissima lettera del 16 andante.

Capisco il sentimento che v' ispira il matrimonio della Principessa M. Clotilde. Ma tenete per fermo che esso era per noi una necessità, quando si fosse voluto per noi progredire in una via di politica prettamente italiana. L' alleanza ci venne profferta con patti tali che non potevano essere migliori : il rifiutarla sarebbe stato il crearci in occidente un nemico non meno deciso di quello che abbiamo in oriente. Credete voi che il Pie-

(1) In cifra.

monte avrebbe potuto resistere a lungo a queste due forze ostili? No, di certo. Sarebbe stato costretto a rinunziare ad ogni idea di nazionalità, ad ogni idea di progresso.

Comunque sia del passato, ora conviene pensare all' avvenire. Nell' attuale condizione di cose, una agitazione in Toscana ci sarebbe giovevole. Dovrebbe cominciare con alquanta moderazione e andare via via crescendo. Se il Governo si mostra propenso alle concessioni, bisogna chiedere recisamente la Costituzione.

Voi dovete non prendere parte diretta e aperta a questo moto, ma potete manifestare il desiderio di vedere l'Italia centrale entrare nella via costituzionale. Ricasoli mi ha fatto interpretare; gli risponderò in modo identico.

In quanto alla quistione dinastica, non conviene assumere impegni nè in un senso nè in un altro. Cioè non bisogna che i capi liberali dichiarino al Principe che, dando esso la Costituzione non accetteranno mai e poi mai alcuna altra soluzione.

Ciò poi che più monterebbe, sarebbe di disporre sempre più l' esercito nel senso nazionale, l' assicurarsi che ove si volesse farlo uscire dal paese per riunirlo all'esercito austriaco esso opporrebbe resistenza efficace, e all' uopo cercasse un ricovero in Piemonte.

Perrone potrebbe veder modo di mettersi in relazione con alcuni uffiziali onde trasmettere loro la parola d' ordine.

La procella s' avvicina; ogni menomo indizio nell' atmosfera acquista grande importanza. Vi prego però di tenermi regolarmente ragguagliato di quanto succede costì.

Salutate Salvagnoli, eccitatelo a trasmettermi tutti i dispacci che il suo filo elettrico gli porterà. [C. Cavour].

CXLVII.

MASSIMO D' AZEGLIO A CAMILLO DI CAVOUR.

Genova 22 gennaio 1859.

Carmo,

Ringrazio S. M. del valore che vuol dare alle mie espressioni, e ti ringrazio altrettanto. Scrivo da letto e però breve.

Ho capito, arrivando qui, che m' avevano scritto a Firenze con troppo allarme. Appena sarò rimesso verrò. Intanto posso dirti che la Toscana è ben disposta, ma siccome vedono che si tratta di grandi potenze, e non di movimenti come in 48, tutti stanno fermi e aspettano. Credo quella sia idea che s' estende anche fuori Toscana. Sono troppo recenti in tutte le famiglie le disgrazie e le delusioni, perchè vi sia disposizioni a correre

nuove avventure, senza fondamento certo. Questo è in *résumé* quel che potrei dire. Il di più a voce, e di nuovo di cuore.

M° Azeglio.

CXLVIII.

CAMILLO DI CAVOUR A SALVATORE PES DI VILLAMARINA.

[Torino, 23 gennaio 1859].

Al marchese Villamarina a Parigi,

Nous avons arrêté le traité et la convention militaire ; reste la convention financière, qui présente quelques légères difficultés, mais que j' espère surmonter.

Le Général Niel est très raide, mais en même temps il est franc, loyal, nullement chicaneur. Il s' entend à merveille avec le Général La Marmora. Certes c' est ce qu' il y a de mieux dans l' entourage de l' Empereur.

[C. Cavour].

CXLIX.

CAMILLO DI CAVOUR A GIORGIO KLAPKA.

[Torino 23 gennaio 1859].

Al generale Klapka a Parigi,

(1) Si aprisse pure con Villamarina a giorno di tutto. Il Generale gli aveva scritto sulla necessità di direzione. Gli rispondeva: Je partage entièrement votre opinion. Aussi vous pouvez compter que je ne m' écarterai pas d' une ligne de ce principe. J' ai pleine confiance en vous, Général ; c' est avec vous seul que j' entends concerter le grand mouvement qui doit rappeler à la vie nos deux pays ; je ne doute pas que vous n' agirez de même à mon égard.

Je crois nécessaire que vos rapports avec M. de Villamarina soient tenus aussi secrets que possible, pour ne pas éveiller l' attention de l' Autriche.

[C. Cavour].

CL.

CAMILLO DI CAVOUR A SALVATORE PES DI VILLAMARINA.

29 gennaio 1859.

A Villamarina,

. . . . . (2) Le Prince quittera demain Turin à une heure, amenant avec lui sa charmante épouse. Il nous laisse en compensation le traité d' alliance offensive et défensive signé non par lui, mais par l' Empereur lui-même.

(1) Vedi nota a pag. 137.

(2) La lacuna è nel manoscritto, donde è tratta la presente edizione.

Le traité a été porté à Paris par un aide de camp du Prince, parti d' ici lundi ; hier matin il était de retour avec la signature de l' Empereur. Vous voyez qu' il est impossible d' y mettre plus d' empressement ou de meilleure grâce.

L' officier ne se doutait pas de la mission dont il était chargé ; j' ai pu, par conséquent, le consulter sur les dispositions de l' Empereur sans éveiller ses soupçons. Sa réponse m' a charmé. — « Jamais, m' a-t-il dit, je n' ai vu l' Empereur d' aussi bonne humeur ; il avait l' air ravi ». Si malgré l'absence du Prince qui laissait le champ libre à Walewski, l' Empereur en a si bien agi, il me paraît que nous n'avons plus rien à craindre maintenant.

Je ne suis pas effrayé pour notre Princesse de la mauvaise humeur des *ignobles refus* de la Cour Impériale. Ses charmes, sa parfaite tenue, son jugement précoce, la mettent au-dessus des intrigues de plats courtisans. L' Empereur l' appréciera, j' en suis certain, et elle exercera sur lui une heureuse influence. Maintenant que la noce est faite, nous allons penser exclusivement à la guerre.

Pendant que nous nous préparons à faire danser les Autrichiens en Italie, nous leur ménageons une autre fête plus près du cœur de l'Empire. Je me suis mis en rapport avec le Général Klapka qui, avec l' appui de la France, prépare un vaste mouvement en Hongrie.

Klapka doit m' envoyer des agents pour se mettre en rapport avec les troupes hongroises qui sont en Italie. Si c' est nécessaire vous les munirez de passeports.

[C. Cavour].

CLI.

CAMILLO DI CAVOUR A GIORGIO KLAPKA.

[Torino 7 febbraio 1859].

Al generale Klapka,

D' après ce qui a été convenu avec le comte Betlem, j' envoie à Paris, pour s'entendre avec vous, Mr Astengo, un de mes secrétaires particuliers, destiné à aller dans les Principautés danubiennes dans le but d' aider les préparatifs que vous êtes en train de faire pour délivrer votre pays. Mr Astengo est un jeune homme sûr et dévoué, qui ne s' effraye ni des dangers ni des difficultés : vous pouvez compter sur lui.

[C. Cavour].

CLII.

CAMILLO DI CAVOUR AL PRINCIPE GIUSEPPE NAPOLEONE.

[Torino 7 febbraio 1859].

Al principe Napoleone,

Cette lettre sera remise à V. A. par Mr Astengo qui doit se rendre dans les Principautés danubiennes pour concourir aux projets relatifs à l'Hongrie, qui ont obtenu l'approbation de l'Empereur.

[C. CAVOUR].

CLIII.

CAMILLO DI CAVOUR A DOMENICO PES DI S. VITTORIO DELLA MINERVA.

[Torino 10 febbraio 1859].

Al conte Della Minerva a Roma,

La guerra non è sicura ma probabile; quindi prudenza vuole che si operi come se la prima ipotesi dovesse realizzarsi. La guerra dovendosi fare col concorso della Francia, è sommamente utile che non si faccia nulla che incagli l'azione dell'Imperatore. A questo scopo bisogna ad ogni costo astenersi da tutto ciò che potrebbe spaventare il Papa e mettere la popolazione romana in urto coi Francesi. Se si spinge il Papa a fare un appello al mondo cattolico od a far muovere il clero francese in suo favore prima della dichiarazione di guerra, si mette l'Imperatore Napoleone nell'impossibilità di agire in nostro favore.

Ella dovrà quindi raccomandare caldamente ai nostri amici di usare la massima prudenza per ora, evitando ogni manifestazione che fosse ostile al Pontefice. Possono però giovare alla nostra causa e giovar molto facendo in modo di ravvicinarsi alle truppe francesi onde guadagnarne gli animi. Credo non sia questa impresa difficile stante la natura facile e socievole di quei soldati. Se i Francesi si affratellano coi Romani, molte difficoltà spariranno.

Veda di mantenersi in stretta relazione con Gramont. Solletichi la sua vanità e curi il suo amor proprio. Potrebbe darsi che non fosse rettamente informato delle vere intenzioni del suo Governo. In questo caso non mostri saperne più di lui; giacchè mette molta importanza a far credere essere egli il confidente dell'Imperatore.

[C. CAVOUR].

CLIV.

VITTORIO EMANUELE II A MARIA CLOTILDE DI SAVOIA (1).

Turin, le 10 [février 1859].

Chère Clotilde,

Je te remercie de la lettre qui resta ici trois jours avant de me trouver, en l' envoyant tantôt dans un lieu tantôt dans un autre où l' on me croyait ; ce qui me fit mettre légèrement en colère.

Je suis très content de te savoir bien et de toutes les nouvelles que tu m' as données. Que Dieu te bénisse, voilà le désir le plus ardent et le vœu de mon cœur, et toi fais bien ton devoir ; tâche de te rendre digne de ta nouvelle famille et de ta nouvelle patrie. Souviens-toi que les femmes de notre maison ont toujours fait ainsi. J' ai encore eu la fièvre pendant deux jours sans saignée. J' ai travaillé tous ces jours-là pour préparer la loi des 50 millions ; elle a été votée avec une immense majorité. Il faut dire à Napoléon que le discours de l' Empereur a plu beaucoup ici, et que tout est parfaitement tranquille. Salue l' Empereur, l' Impératrice et Napoléon de ma part, et remercie ton beau-père de la lettre qu' il m' a écrite.

Ecris-moi quand tu pourras ; je t' envoie mille baisers.

Ton affectionné père VICTOR.

CLV.

NAPOLEONE III A VITTORIO EMANUELE II.

Palais des Tuileries le 10 février 1859.

Monsieur mon frère,

Je tiens à remercier Votre Majesté de sa bonne lettre et à lui dire combien nous avons été heureux du mariage de mon cousin avec la charmante fille de Votre Majesté. Tout le monde, ici, a été enchanté de sa grâce et de son amabilité.

Votre Majesté doit savoir tout ce qui se passe en Europe et combien les bruits de guerre nous ont créé d' ennemis. La Prusse, par la plus étrange des aberrations, déclare aujourd' hui que si la France se mêle des affaires de l' Autriche en Italie, elle soutiendra l' Autriche ; mais elle conseille aussi fortement à cette dernière de ne pas intervenir dans les dé-

(1) Da *Collezione di autografi Dentu di Parigi*, edita da L. CAPPELLETTI in *Rivista Storica del Risorgimento italiano*, I, 332, Torino, 1895.

melés des autres Etats d' Italie. L' Angleterre se montre, malheureusement par jalousie de la France, très mal disposée en faveur de l' Italie. Tout cela est très sérieux et doit influer grandement sur les résolutions de Votre Majesté.

D' après mon avis, voilà, je crois, ce qui est le plus dans vos intérêts. Se préparer lentement mais sérieusement à la guerre, c' est à dire faire tous les préparatifs qui demandent plus de temps que d' argent ; ainsi, armer et fortifier les places fortes, remplir les magasins de munitions et d' approvisionnements de tous genres, sera plus profitable que d' avoir des hommes et des chevaux sur pied qui coûtent beaucoup d' argent. Pour mieux exprimer en un mot ma pensée, je préfèrerais avoir beaucoup d'*avoine* dans mes magasins que de *chevaux* dans mon écurie, car les seconds se trouvent beaucoup plus facilement. D' ailleurs, je puis vous assurer que vous n' avez rien à craindre d' agressif de l' Autriche ; j' ai là-dessus les assurances les plus formelles.

Elle fera tout ce qui lui sera possible pour éviter la guerre.

Tout en faisant ces préparatifs, il faudra agir avec force et habileté pour détacher l' Angleterre et la Prusse de l' Autriche. On peut, je crois, y réussir en alléchant l' Angleterre par la perspective de réformes locales dans les Etats Italiens non soumis à l' Autriche et en la tranquillisant sur les causes présumées de la guerre. Quant à la Prusse, tous les efforts de la diplomatie doivent tendre à la rassurer pour tout ce qui touche à l' Allemagne et à peser sur elle par l' influence de la Russie.

Mais tout cela, comme le verra Votre Majesté, demande du temps et surtout une excessive prudence car, en France même, l' opinion publique a besoin de se former et de comprendre tout l' intérêt que le pays doit attacher à avoir près de ses frontières un peuple libre et allié sincèrement.

Je prie donc Votre Majesté de ne point se décourager, mais de peser mûrement les difficultés de la position, non pour s' en effrayer, mais pour les vaincre avec chance de succès.

Je renouvelle avec bonheur à Votre Majesté l' assurance de la sincère et inviolable amitié avec laquelle je suis de Votre Majesté le bon frère et ami

NAPOLÉON.

CLVI.

CAMILLO DI CAVOUR A PES DI VILLAMARINA.

[Torino], 15 février 1859.

A Villamarina,

Les *codini* crient, mais n' agissent pas. Le mauvais résultat de la campagne qu' ils avaient organisée contre le mariage les a tout à fait terrassés.

Je ne vous ai jamais entretenu d' une affaire excessivement délicate, qui nous a tenus en émoi pendant trois semaines. Notre excellent Roi a été sur le point de commettre une sottise qui l' aurait perdu dans l'opinion publique. Grâce au ciel nous sommes arrivés à temps pour l' empêcher. Le danger, maintenant, est, sinon dissipé, du moins éloigné pour longtemps. [C. Cavour].

CLVII.

CAMILLO DI CAVOUR A COSIMO RIDOLFI.

[Torino], 18 febbraio 1859.

Al marchese Ridolfi,

Sin ora mi sono astenuto di dare ai nostri amici di Toscana consigli precisi, perchè non mi pareva giunta l' ora in cui potessero operare utilmente. Quanto le fu detto in nome mio, fu sempre vago ed incerto, inteso a non destare sfiducia, ma nello stesso tempo a non spingerli inopportunamente. Ora le cose sono mutate. La Toscana è chiamata ad avere parte importante negli eventi che si preparano. Gli è quindi cosa importante ed urgente di prendere coi nostri amici precisi concerti sulla via da seguire. La prego quindi a volersi mettere d' accordo coi suoi amici e di spedire a Torino uno di cui, non potendo per iscritto far loro conoscere quanto avrei a dir loro, lo faccia a voce. Senza intendere prescriverle una scelta, mi fo lecito di manifestarle il desiderio che il loro mandatario sia o lei, signor Marchese, o il Barone Ricasoli, o il cav. Peruzzi.

[C. Cavour].

CLVIII.

MASSIMO D'AZEGLIO AL CONTE GIOVANNI NIGRA.

Livorno 24 febbraio 1859.

Caro Nigra,

Arrivo a Livorno ed ho già notizie certe della situazione. È eccellente e savia come conviene. Bisogna però impedire impulsi che vengono di costì, e che generano divisione. La F[ranci]a ha scritto esser tempo di far dimostrazioni. Io debbo dir di no, salvo d' un genere solo. Questo disaccordo è dannoso. Ciò sia detto per qui come per ogni altro luogo. Quelli che circondano C[avour] sono da sorvegliarsi onde non facciano imbrogli.

Sottopongo ora un' idea, che si accoglierà se par conveniente e possibile. Se del nostro prestito si potesse trovar modo di lasciarne una parte per l' Italia, credo che non sarebbe un fiasco. Nel caso, dirigersi qui al Banchiere Adami ; a Firenze, Carlo Fenzi. Non m' intendo di banca e quattrini. Se la mia idea è impraticabile, Amen.

C' è oggi un vapore nostro, onde posso scrivere liberamente ; più avanti, sarà meno frequente o facile.

Mi saluti C[avour] e mi voglia bene. M[assim]o.

CLIX.

MASSIMO D' AZEGLIO A CAMILLO DI CAVOUR.

6 marzo 1859.

Caro Camillo,

Ho avuto la tua del 27 febbraio oggi 6 marzo. Col mio dispaccio telegrafico ho già risposto anticipatamente, in parte, alla tua lettera. Spero si potrà impedire rumori in Roma. Ma sarebbe anche possibile che non si riuscisse. L' irritazione, in certi, è somma. Un incidente fortuito potrebbe metter fuoco alle polveri. Ciò non ostante si farà il fattibile e spero riuscire. La risoluzione di domandare l' evacuazione, la credo consiglio dell' Austria, che ha voluto condurre alla dannosa alternativa che accennai nel dispaccio e forse mandar fuori Francia e restar lei. Si dice si fortifichi Ancona. Ho creduto fartela conoscere subito, onde se v' è caso, possa provvedere.

Seguirò le altre istruzioni che trovo nella tua lettera : e, senza entrare per ora nelle questioni di dettaglio, ti dirò solo che penserò alla via migliore da scegliersi. Se scoppia la guerra, bisogna aspettarsi che un gran numero di persone vorranno assolutamente agire. Sarà bene, mi sembra, formarsi un piano della maniera colla quale le vorrete impiegare ; se farne corpi separati o fonderli nell' armata. Avrei bisogno d' istruzioni su ciò, onde non mostrare esitazioni o freddezze, se il caso si verifica.

Se volete farne corpi separati, bisognerebbe mandare chi sapesse organizzarli, e forse sarebbe bene aver fin d' ora fissata una scelta, onde non accadessero ritardi. Non mi è difficile rimaner qui.

Per la mia provvisione mi feci dare da Nigra una lettera di 15 / m. fr. su Torlonia, incaricando Dunner & C[i] (Via Ambasciatori, Casa Pruney) che ha miei danari, e tremila franchi dei quattromila ricevuti dal Ministero, di venir rimborsando Nigra. Se le mie spese oltrepasseranno i tremila fr. suddetti, il modo più semplice, mi pare, è che faccia rimborsare la Casa Dunner & C[i]. Certo in questi giorni di Carnevale si spende un orrore, per quanto cerchi di salvare le *ristaurate*. A Quaresima costerà meno.

Ieri si fu a pranzo dal Principe di Galles che fece un *toast* al Re. Gli risposi con un altro alla Regina e famiglia. Pranzai accanto a Lord Stratford, e cercai ogni via per far la sua conquista. Oggi ho un appuntamento con lui. Lo credo uomo da ufficiare, e tenerselo amico ad ogni evento.

Mille grazie davvero del gentile *attaché* alla missione. Gli farò la tua ambasciata. Del resto eccomi qua anima e corpo a fare il meglio che saprò ; e speriamo bene.

Tuo di cuore M° D'Azeglio.

CLX.

CAMILLO DI CAVOUR A NAPOLEONE III.

19 mars [1859].

Sire,

Ayant communiqué au Roi la proposition de la Russie de soumettre la question italienne à un Congrès formé des cinq grandes Puissances de l' Europe, dont V. M. a bien voulu entretenir Mr Nigra, le Roi m' a chargé de trasmettre à cet égard quelques réflections à V. M.

La réunion d' un Congrès aura certainement un effet fâcheux en Italie, surtout dans les Provinces soumises à l' Autriche. Les Italiens ont eu tant à souffrir des Congrès ; les derniers qui se sont occupés d' eux, ceux de Troppau, Laybach et Vérone, ont laissé de si tristes souvenirs qu' ils considèrent la diplomatie comme une véritable marâtre.

Tant qu'ils croient que leur sort est entre les mains de V. M., rien ne peut abattre leur courage ou diminuer leur confiance, mais du jour où ils se croiront abandonnés entre les mains des diplomates, ils se croiront perdus, et ils retomberont dans le désespoir et redeviendront la proie des sectes et des factions dont il ne reste plus, pour le moment, des traces apparentes.

Il se peut toutefois que malgré les inconvénients immenses qu' aura un Congrès, V. M. juge que pour conserver l' appui de la Russie et ménager l' Angleterre et la Prusse, il soit convenable d' adhérer à la proposition qui lui est venue de St-Pétersbourg.

Dans ce cas, que V. M. me permette de lui dire que si elle ne veut pas que nous soyons placés dans une position intenable, il faut qu' elle ait la bonté d' obtenir que la Sardaigne prenne part au Congrès. Son exclusion ferait perdre, au Roi et à son Gouvernement, toute force morale dans le pays et dans le reste de l' Italie. Du moment que nous ne serions plus considérés comme les légitimes interprètes des désirs et des vœux des

Italiens, nous ne serions plus que des ambitieux et des intrigants, ainsi que nous représente chaque jour la presse autrichienne.

V. M. sait combien notre position est difficile. Pour développer notre plan qui a été concerté avec V. M., pour grouper autour de nous toutes les forces vives de l' Italie, sans tolérer que notre cause soit contaminée par l' élément révolutionnaire, nous avons besoin d' une grande force morale. Cette force nous vient en grande partie de l' appui que V. M. nous a donné, du cas qu' on suppose être fait de nous par l' Europe. Maintenant, si nous étions mis de côté lorsqu' il s' agit de discuter le sort de l' Italie, si dans un Congrès où V. M. doit jouer le rôle principal nous n' étions pas admis, nous serions désarmés et sans force vis à vis du reste de l' Italie. Dans l' intérieur même la méfiance surgirait, et il nous serait bien difficile de gouverner, comme nous le faisons, sans moyens exceptionnels, sans mesures de rigueur.

Je prie V. M. de vouloir bien prendre en considération ce que j' ai eu l' honneur de lui exposer avec la plus grande franchise. Ce n' est ni une vanité puérile, ni un sentiment exagéré de notre importance, qui me font insister auprès de V. M. ; mon insistance provient de la conviction que l' exclusion de la Sardaigne du Congrès, lui enlèverait les forces et le prestige dont elle a besoin pour concourir, comme c' est son devoir et son droit, à la grande entreprise qui honorera à jamais le régne de V. M. Je crois d' ailleurs que si V. M., accueillant nos instances, demandait formellement que la Sardaigne fut admise au Congrès, l' Autriche n'y consentirait jamais. Nous éviterions ainsi un grand danger.

Si l' Autriche au contraire consentait à discuter avec nous la question italienne, je crois qu' il serait indispensable d' établir préalablement les points sur lesquels la discussion devrait porter. Or, comme le Cabinet de Vienne n' est pas disposé à faire des concessions sérieuses, comme il ne veut abandonner le Protectorat ni des *duchés*, ni de la Toscane, ni des Légations, il est probable qu' il ne se prêterait pas à ce préliminaire et que la responsabilité de la non réunion du Congrès retombât sur lui.

Du reste je me flatte que V. M. saura déjouer tous les efforts de ses amis pour l' empêcher d' accomplir la plus noble des tâches. Grâce à sa sagesse et à sa prudence, grâce à la modération et à l' élévation du langage que V. M. a su employer, elle a ramené et ramène tous les jours davantage à elle l' opinion publique un moment égarée. L'Autriche, se méprenant sur les intentions de V. M., a pris un ton menaçant et provocateur. Elle joue le rôle de l' agresseur. Cela me fait espérer qu' elle ne tardera pas à commettre un de ces *actes agressifs* qui doivent justifier l' intervention armée de V. M. et que j' appelle de tous mes vœux.

V. M. trouvera, je lui en donne l' assurance formelle, l' Italie admirable-

ment bien disposée pour seconder les efforts de son libérateur. Les partis ont disparu, les rivalités se taisent, un seul esprit anime les Italiens ; ils sont tous réunis dans la ferme volonté de reconquérir une Patrie.

Lorsque V. M. descendra dans nos plaines, les populations accourront à sa rencontre non avec des vers et des chansons, mais avec des sabres et des mousquets, pour suivre V. M. sur les champs où elle acquerra la reconnaissance de tout un peuple et une gloire impérissable.

Je prie V. M. de vouloir bien agréer l'hommage du profond respect avec lequel je suis, Sire, de V. M. le très humble et très obéissant serviteur

C. Cavour.

A Sa Majesté l'Empereur Napoléon.

CLXI.

MASSIMO D'AZEGLIO a CAMILLO DI CAVOUR.

Roma 19 marzo 1859.

Caro Camillo,

Gustavo mi ha rimesso la tua lettera, e te ne sono tanto più grato, quanto posso figurarmi qual massa di faccende abbi sulle spalle. Cercherò ora d'esser chiaro e breve al possibile, onde non perda tempo con me. Vi sono molti volontari pronti a partire, ma si nega loro i passaporti, e a *travers champs*, di qui a Sarsanna, è lungo ! Mi hanno già offerti cavalli ; ma agli offerenti è certa la prigione, e che prigione ! Ci s'esporrebbero forse a cose più sicure : ma un pò di diffidenza c'è sempre. Son da compatire, dopo essere stati tanto corbellati. Chi può dar cavalli ha roba, famiglia, e c'è da pensare.

Ho cercato la via che m'indichi di Gramont, ma ci è ostile, e non capisco come in questi momenti lo tengano qui. È poi un pallon di vento che pretende, figurati, dare udienza a chi gli vuol parlare ! Ci fui tre volte inutilmente, e nessuno del Corpo diplomatico lo va più a trovare. Unico mezzo, che tu provocassi da Parigi un ordine a Gramont di tutelare quelli che volessero concorrere ai preparativi di difesa del Piemonte, fondandosi sull'importanza degli apparecchi austriaci, minacciosi anche agli interessi francesi. Se vien quest'ordine, tutto è facile, e se no, no. Temo però che per ora non si voglia dare un ordine di questa natura. Quanto alla tranquillità in Roma, anche coll'evacuazione *spero* poterla mantenere. Più vedranno che si fa davvero, più sarà facile serbarla. Sono grato a S. M. della somma fiducia che vuol riporre in me ; e non chiedo a Dio altro che salute e vigore. Con questo cercherò di fare il mio dovere. Ho cercato mettermi in relazione con Bologna. M'hanno fatto sentire che l'hanno

diretta con Parigi. A ogni modo, scoppiata la guerra, ci sarà abbondanza di buone disposizioni : ma per formare un corpo d' armata, non c' è più i mezzi del 48. Allora, le guardie nazionali erano formate in battaglioni ; c' era nello Stato 100.000 fucili, munizioni, ecc. Ora, disarmo *completo* e mancanza di tutto. Col Generale e gli uffiziali ci vorrà anche le armi. Ulloa è il re dei galantuomini ; credo sappia il suo mestiere e pecchi solamente per un po' di poesia in politica, che sarebbe poco male. Ma devo dirti che qui si raccomandano : « Per carità, mandateci Piemontesi e non emigrati ! ! »

Di Durando avrete forse bisogno là, se no sarebbe l' uomo. Credo mio dovere dirti ciò, poi farete quel che vi parrà meglio. Di tutto ciò si potrà riparlare più in là ; solo posso dirti fin d' ora che Ferrara è cinta, bastionata, ergo cannoni. Già ci battemmo il muso nel 48, e ne so qualche cosa. Posso dirti subito qualche cosa di Napoli. Ci avevo già pensato, coll'intento medesimo che m' accenni. Conosco il ministro presso il Papa. Gli ho parlato mostrandogli l' importanza s' unissero a noi. Ne conviene pienamente. Ma dice il Re aver astio personale che domina la convenienza politica, e finchè vive non potersene far conto. Cercherò altre vie, onde scoprire di più : intanto credo che non voglia il Re far vita lunga. Ha un gran tumore che fu tagliato senza profitto ed è tenuto incurabile.

Se venisse il momento di muovermi e agire, ti pregherei di darmi una o due persone di fiducia e pratica mia che m' aiutassero, perchè non tutti i giorni purtroppo mi sento in gamba. L' uno sarebbe Paretti mio figlioccio, ora direttore dei telegrafi a Cagliari ; uomo di mano, di penna risoluto, e a tutta prova. L' altro, se non volete dargli miglior occupazione, Persano, che ha doti e modi adatti per trattare Italiani. Non credo sarebbe bene si presentassero ora. Basterà vengano al momento. Te lo dico solo onde possa pensarci e dirmi poi quel che avrai fissato. Mi pare per ora di non aver altro. Se sono stato lungo abbi pazienza e credimi di cuore

M° D'Azeglio.

CLXII.

NAPOLEONE III A CAMILLO DI CAVOUR.

Palais des Tuileries 23 mars 1859.

Monsieur le Comte,

Mr Nigra m' a remis votre lettre et m' a communiqué les dernières dépêches que vous lui avez envoyées. Je suis bien aise de trouver cette occasion de vous parler de l' état présent des choses, afin que vous puissiez faire part au Roi de ma manière de voir.

Quelle était la situation il y a quelques mois ? l'excitation des esprits en Italie faisait présager une insurrection dans l'un des états de l'Italie centrale. Ce fait venant à se réaliser, sans que l'opinion publique en Europe et les Cabinets eussent pu le prévoir, amenait des résultats bien autres que ceux qui se sont produits aujourd'hui. Alors on ne discutait plus sur des présomptions, mais sur un fait accompli ; les accusations et les craintes n'auraient pas eu le temps de se manifester et l'opinion libérale dans tous les pays eut pris fait et cause pour les opprimés. Au lieu de cela qu'est-il arrivé ?

Le bruit s'est répandu par toute l'Europe, et il est bientôt devenu une croyance, que, d'accord avec le Piémont, je cherchais un prétexte de guerre pour m'aggrandir et bouleverser l'Europe à mon profit. Je ne ferai pas de récriminations, elles ne servent à rien, mais une chose est certaine : c'est qu'avant que personne à Paris ne connut ce que pouvait désirer le Piémont, j'eus entre les mains une lettre de Mazzini qui dévoilait tout ce qui devait se passer en Italie. Le même fait me fut signalé de Vienne et de Rome.

Mais sans revenir sur le passé, tant est-il que les bruits de guerre m'ont aliéné l'esprit public dans toute l'Europe, et que si aujourd'hui la guerre venait à se déclarer, ce n'est pas en Italie que je serais forcé de conduire mes troupes, mais sur le Rhin. Mon intérêt, mon devoir, m'obligent donc, même pour être utile à la cause que représente le Roi de Piémont, de rassurer l'Allemagne et l'Angleterre sur mes intentions et de leur prouver, sans désavouer mes sympathies pour l'Italie, quel est mon esprit de conciliation.

La Russie, qui, je dois le dire, fait cause commune avec moi en cette circonstance, a compris la fausseté, le danger même de ma position. Elle a proposé le seul moyen qui existât, maintenant, de me mettre dans le droit commun sans abandonner la cause que je veux servir ; c'est la convocation d'un Congrès.

Cette proposition, je ne pouvais ni ne devais la refuser, car, de deux choses l'une ; ou la décision du Congrès amènera une satisfaction réelle pour l'Italie qui lui fera prendre patience, ou l'Autriche se refusant à toute concession la guerre s'en suivra au moins avec l'appui moral de la Russie, de l'Angleterre et de la Prusse. Maintenant, dans ce Congrès devait-on admettre la Sardaigne seule sans y adjoindre les autres Etats italiens auxquels on a à demander des concessions ? Je ne le crois pas, parceque cette prétention n'eut pas été raisonnable. Néanmoins je l'ai tenté, mais en vain. Je sais bien que votre position en Piémont est très difficile. Car, tandis que moi je dois déclarer, ce qui est vrai, que je n'ai aucune intention hostile contre l'Allemagne et que pour mon pays comme

pour l' Angleterre je ne dois faire la guerre qu' avec des motifs légitimes, le Gouvernement piémontais au contraire ne peut conserver son influence en Italie qu' en montrant toujours la guerre comme imminente.

La différence de nos positions doit naturellement amener par moments quelques froissements ; mais, comme nous sommes d' accord sur le but, nous devrions toujours nous entendre et je regrette que vous ne compreniez pas assez la difficulté de ma position, que même vous soyez injustes à l' égard de mes intentions et des hommes qui me servent. Il a pu exister des dissentiments dans mon Conseil, mais cela ne regarde personne. Soyez persuadé que tant qu' un ministre reste en place, il a ma confiance et exécute mes ordres.

Quant à moi, la conduite à tenir me paraît très claire ; montrer de la modération pour gagner du temps et acquérir l' adhésion de l' Angleterre et de la Prusse. La difficulté du moment est d' obtenir le renvoi de nos contingents. L' Angleterre et la Prusse insistent, en promettant de forcer l' Autriche à renvoyer d' Italie les troupes qu' elle y a fait venir dernièrement. Dites à Latour d' Auvergne de me faire savoir ce que je peux répondre. Enfin, comptez toujours sur mon inébranlable sympathie et sur mon concours qui vous est assuré tant que les grands intérêts de mon pays ne seront pas compromis.

Mes amitiés au Roi, *et recevez, Monsieur le Comte, l' assurance de ma haute estime et de mon amitié* (1). *Napoléon.*

CLXIII.

MASSIMO D' AZEGLIO A CAMILLO DI CAVOUR.

30 marzo 1859.

Caro Camillo,

Ricevo la tua del 24 e ti ringrazio delle notizie. Non temere che nè io nè il nostro partito perdiamo coraggio. Perchè s' avrebbe a perdere ? Le nostre questioni sono poste molto meglio oggi che nel 48, ed è incredibile come in queste menti, sede allora di tutte le pazzie politiche, sia oggi entrato il giudizio ed il senso del possibile. Il più basso strato dà sicuramente da fare. Ma in mancanza di senso proprio c' è la docilità e la disciplina ; io spero si riuscirà ad impedirne le intemperanze. L' Italia finalmente mette il dente del giudizio. Ti scrissi della necessità che l' influenza francese salvasse i volontari ed i donatori di cavalli dalle vessazioni della polizia. Altrimenti potrebbero nascere disturbi. Ne ho par-

(1) Le parole in corsivo sono di pugno di Napoleone III.

lato a Gramont e m' ha promesso occuparsene. Scrissi pure essere importante che la *Gazzetta* di Genova che *viene a Roma*, dicesse esservi emissari austriaci che cercano di spingere a chiassi. È il miglior modo d' impedirli. Io batto su questo punto, e dico che l' Austria cerca condurre la gente in piazza, ed impedire le dimostrazioni legali e pacifiche con firme d' uomini importanti. Credo di doverti raccomandare di far sviluppare questa idea sui giornali. Conosco le mie pecore. Dico qui e in Toscana che se la voce dell' Italia non s' alza a confermare la requisitoria del Piemonte contro l' Austria, sarà per tutti danno e vergogna. A Bologna prendono voce da Parigi. Tuttavia credo aver trovato via di far qualche cosa anche là. Boncompagni m' ha scritto che vorrebbero domandare la separazione.

Gli ho risposto che non mi pare opportuno. C' è vecchia ruggine fra Roma e Bologna, e fra questa e le provincie, perchè questa si da sempre troppo il tono di *Bononia docet*, ed è accusata non a torto d' ambizione. Sii certo che se facesse questa domanda s' accenderebbe la discordia. Il giudizio è di fresca data qui ; badiamo a non metterlo a troppa prova. Domandassero invece l'esecuzione del *memorandum* del 31, come potrebbe l' istesso Congresso dire che hanno torto ? E già si sa che questo è per cominciare, per farsi vivi, l'avvenire farà il resto : e al modo che sta l' Europa non può esser lontano. Del Congresso non si teme in generale. Io non ne temo se non per le nostre questioni di finanza. Del resto o n'escirà una guerra giudicata da tutti giusta e necessaria : ovvero un accordo che servirà di punto di partenza incrollabile a rapide trasformazioni, e ne' due casi l' Austria ne uscirà indebolita moralmente e materialmente. È poco risultato questo ? Purchè ci siamo noi, ci sia pure il resto d' Italia. Più si fa a carte in tavola e meglio è per chi ha più ragione che forza.

Pel Piemonte c' è Papà Camillo e basta. Per sostenere il contradittorio (*di salon* se non più) contro le affermazioni dei ministri italo-austriaci, ci vorrebbe che ogni Stato mandasse uomini di nome e polso, intelligenti di cifre, ricevibili in società, che sempre si trovassero pronti a rettificare appunto cifre ed errori d' ogni genere : per esempio Scialoja per Napoli, Pantaleoni per Roma, Minghetti per Bologna, Carbonieri per Modena e Parma, Arese per Milano, ecc. ecc. Non potrebbero improvvisare un giornale nella città del Congresso per trattare le questioni italiane ? Per questo ci vorrà denari, ma se la cosa fosse utile sarebbero buttati ?

Come vedi, ti dico tutte le idee che mi passano pel cervello. A te il giudicare se c' è nulla di buono. Coraggio dunque tutti, e, come dicesti in Senato, stiamo pur certi che in niente tutto questo non finisce. Comunque poi vada, e sia più o meno il guadagno, il tuo debito l' avrai sempre pagato bene. Ti ringrazio delle buone disposizioni che hai di darmi aiuti,

in un caso che per ora è meno prossimo, e del quale perciò vi sarà tempo a parlare.

Joséphine sta a meraviglia ed è qui alla villa di Sforza ove stiamo oggi colmati di gentilezze. Tuo di cuore M°.

Dopo scritta questa, ricevo da La Marmora l' ordine di tornare a Torino, e parto. Tuttavia te la mando. Arriverà prima di me, chè non posso andare a precipizio per non restar per strada.

CLXIV.

IL PRINCIPE GIUSEPPE NAPOLEONE A CAMILLO DI CAVOUR.

Ce mercredi 30 - midi (1).

Mon cher Comte,

Je suis parfaitement certain que l' admission des Etats italiens *n' a pas été demandée* par la France ; ainsi on n' est pas fondé à dire qu' elle a été refusée. La demande du Congrès a été suggérée à la Russie qui l' a faite et ce qui est remarquable c' est que c' est nous qui en avons transmis la proposition russe à Londres *avant* que le ministre de Russie n' en aie fait l' ouverture à Lord Malmesbury ; le discours prononcé hier soir par ce dernier ne laisse aucun doute à cet égard. Vous pouvez affirmer que la France n' a rien fait de sérieux pour obtenir l' admission du Piémont. Cela peut être utile à dire à l' Empereur.

Tout à vous votre affectioné NAPOLÉON.

CLXV.

MASSIMO D'AZEGLIO A SALVATORE PES DI VILLAMARINA.

Torino 8 aprile 1859.

Caro Salvatore,

Ero a Roma quieto e tranquillo, quando un dispaccio di La Marmora mi sveglia *all' una dopo mezzanotte* per annunziarmi che il Re mi vuole qui subito. Parto, ed arrivo, e vado dritto da lui smontando dal vagone : mi riceve colla sua solita bontà e mi ordina di partire fra pochi giorni per Parigi in missione straordinaria.

Non parlo dei miei gusti particolari che sarebbero sempre di fare il *paysan*(2) piuttosto che l' eccellenza : e dovere sacrificarli e Amen. Ma ti scrivo per dirti che mi pesa questa missione per un altro motivo : perchè capisco (per quanto mi vogli bene) che questa faccenda è naturale

(1) Dal giorno si deduce che era il 30 marzo 1859.
(2) Forma dialettale che significa : contadino.

ti diverta poco. Volevo che sapessi prima del mio arrivo, come la penso: poichè non dipende da me di sottrarmi ad un incarico che è pieno per se stesso di difficoltà, e che di più mi obbliga a mettermi in una posizione che non è piacevole ad un vecchio amico. Dopo tutto questo siccome siamo in circostanze spinose ed eccezionali, bisogna prendere un pò tutto come Dio lo manda, e cercare l'essenziale che è d'uscirne bene.

Salutami i tuoi e voglimi bene.

Tuo di cuore [MASSIMO].

CLXVI.

FRANCESCO DOMENICO GUERRAZZI A . . . . .

Genova 13 aprile 1859.

Caris. Sigr ed Am.

Ho letto, riletto, e letto poi la istruzione dettata dal Sigr C. Cavour al Ministro sardo presso la Corte d'Inghilterra, e tanto mi garbò per la destrezza sua, arguzia singolarissima, ed efficacia, che mi parve bere un sorso di qualche vecchia bottiglia dimenticata nella cantina di messer Niccolò in via Guicciardini. (Voi certo saprete che la casa del Macchiavello si trova a Firenze in via Guicciardini).

La lode libera e sincera, è il rimerito a cui aspirano i generosi; io la retribuisco piena per questa scrittura al vostro Ministro: se possa gradirla non so; so che gliela profferisco schietta, e senza altro fine che confortarlo a seguire la magnanima sua impresa.

Quanto a scrivermi o non iscrivermi, non vi pigliate pensiero; tenete a mente che in ogni occorrenza, per quel poco che valgo, sono pronto a portare la mia pietra all'edifizio della rigenerazione italiana.

Addio: state sano. Affo amico F. D. GUERRAZZI.

CLXVII.

IL PRINCIPE GIUSEPPE NAPOLEONE A CAMILLO DI CAVOUR (1).

20 aprile 1859.

Hier au soir reçu de Empereur billet suivant: « Prince de Latour d'Au-[vergne], écrit Comte Cavour très découragé; je prie de lui écrire et de lui dire de ma part qu'il perde pas courage que encore peut prendre bonne tournure. Je ne puis dire davantage car la politique change de couleur trois

(1) Dispaccio telegrafico.

fois par jour ». — J'ajoute que votre position est bien grave et mauvaise. Comte Walewski continue à se mal conduire, mais que malgré tout il faut que vous teniez bon, n'admettre en aucun cas renvoi des volontaires et insister pour désarme exactement comme fera Autriche, sinon, non. Je ne sais pas encore si Autriche viendra au Congrès avec vous. Le sauriez peut-être avant moi. Reçu ce matin votre lettre du 18; répondrai par la poste. [Napoléon].

CLXVIII.

CAMILLO DI CAVOUR A GIACOMO DURANDO (1).

20 e 21 aprile 1859.

Caro Generale,

Gli eventi si succedono con tanta rapidità facendo assumere quasi ogni giorno una faccia novella alla quistione politica che io rifuggo dallo scriverti, sicuro che quando le mie lettere ti giungeranno esse si riferiranno alla storia antica. Non voglio però lasciarti più a lungo senza notizie e senza istruzioni.

La Russia, desiderando differire la guerra, ha cercato di far entrare la questione italiana nella sfera della diplomazia, proponendo un Congresso.

La Francia, non bastantemente preparata alla guerra, inquieta del contegno assunto dalla Germania e dall'Inghilterra, accettò la proposta russa senza preventivo accordo con noi.

L'Inghilterra e la Prussia, desiderose sopra ogni cosa di evitare la guerra, acconsentirono pur esse.

L'Austria fu irritatissima della proposta russa; avrebbe voluto respingerla, ma non si peritò di porsi in opposizione con tutta l'Europa. Cercò però di fare accettare condizioni preliminari fatali per noi, tali da rendere sterili gli sforzi della diplomazia. Chiese il disarmo del solo Piemonte; l'Inghilterra accolse ed appoggiò questa domanda; ma essendo stata respinta recisamente dalla Russia e dalla Francia, ve ne sostituì un'altra, quella del disarmo generale. Ora è su questa che da 10 giorni si litiga, si discute a furia di dispacci telegrafici confusi, incerti, contraddittorii. Si voleva dapprima che il disarmo effettivo precedesse il Congresso; ora non si parla più che del principio. Ad onta delle istanze, e dirò pure delle semi minaccie dell'Inghilterra, ricusai ogni progetto di disarmo che non avesse per base la nostra ammessione al Congresso. L'Austria dichiara che se non disarmiamo, varcherà il Ticino. Ci prepariamo a riceverla risolutamente, e speriamo potere tenerla lontana da Torino, Alessandria e Genova sino all'arrivo dei Francesi.

(1) Questi era a Costantinopoli. — Lettera confidenziale.

Mercoledì 21 aprile.

Ieri l'altro le trattative parevano rotte e le ostilità imminenti. Tutte le truppe della Capitale erano consegnate e dovevano ripartire il mattino susseguente, quando nella notte ci giunse da Parigi e da Londra la proposta di accettare il principio del disarmo a patto di essere ammessi al Congresso *sur le pied d' une parfaite égalité*. Non era del tutto ciò che avevamo chiesto, giacchè non è *sur le même pied que les grandes puissances*, ma in realtà è lo stesso; il ricusare ci avrebbe attirato tutta l' Europa sulle spalle. Quindi il Re ed il Consiglio decisero con dolore di accettare.

Ora che cosa accadrà? O si va intesi sul modo del disarmo e si va al Congresso; in allora è forza modificare la politica, sciogliere l' alleanza francese e ricercare l'alleanza inglese, giacchè l' Inghilterra sarà del Congresso arbitra e dominatrice. Questo cambiamento di politica trae seco un cambiamento di Ministero. Azeglio dovrà essere chiamato ad attuare il programma del miglioramento delle condizioni d' Italia, col mezzo delle riforme e della diplomazia.

Se non c' intendiamo sulla questione del disarmo, vi è la guerra e rimango al Ministero.

Nella prima ipotesi vi saranno molte interne difficoltà, ma vedremo modo di superarle. Gli uomini ragionevoli si faranno capaci, che non era possibile il resistere soli a tutta l' Europa. L' Imperatore dei Francesi perderà ogni influenza in Italia e gli uomini che di lui si sono fidati scompariranno dalla scena politica. Grazie a Dio quasi tutta la responsabilità dell' alleanza con Napoleone ricade sulle mie spalle. Cadendo io, lascio il campo agli uomini più distinti del partito liberale italiano che hanno sempre accettato con riserva il mio programma.

Per me sarà una dolorosa e crudelissima disillusione. La accetterò con rassegnazione, dolente più per la mia patria che per me. Le emozioni di questi tre ultimi mesi mi hanno talmente rotto e logoro che il riposo sotto qualunque forma sarà una consolazione per me.

Questa esposizione serva di risposta all' interpellanza dell' ultima parte della tua lettera.

Ove si giunga a riunire il Congresso, potrai venire a prendere i bagni d'Acqui e respirare l' aria natia. Nell' altra ipotesi il tuo patriottismo, la tua devozione al Re ed al paese t' indurranno a rimanere al tuo posto.

Darò l' ordine ai nostri agenti nei Principati di ragguagliarti di ogni cosa e di ricevere le tue istruzioni.

Astengo a Belgrado si è forse lasciato trasportare dal suo zelo e sedurre dalla finta bonomia di Milosh. Deve avere commesso imprudenze. Volevo mandarlo ad affiatarsi con te, ma il delegato di Klapka che an-

nunzia di avere spedito a Belgrado un agente per intendersi con lui, mi fece rivocare l' ordine già datogli.

Vedrai, dal dispaccio ufficiale che ti mando, come i nostri nemici cercano a metterci male coll' Inghilterra. Temo che vi sia sotto qualche intrigo del partito austriaco in Atene. Ti prego di rispondermi uffizialmente nel modo il più risentito, onde io possa a mia volta lagnarmi a Londra.

Addio. Tuo dev. amico C. CAVOUR.

CLXIX.

IL PRINCIPE GIUSEPPE NAPOLEONE A CAMILLO DI CAVOUR (1).

Paris 21 avril [1859].

Vous devez savoir ce qui se passe ; mais je veux vous donner quelques détails. Ce matin note fâcheuse *Moniteur*, contenant trop de concessions de votre côté vis à vis d'Autriche. A neuf heures tout change ; reçu billet Empereur : « Nouvelles de Vienne sont à la guerre ; je viens de donner ordre de mettre toute armée sur le pied de guerre ». Je viens de chez l' Empereur ; voici détails : votre représentant à Vienne a écrit dans la nuit Autriche refuse proposition acceptée par tout le monde et que envoye à Turin pour vous poser *ultimatum* de désarme en vous donnant trois jours. Empereur vous prie attendre dernier moment du délai pour répondre, afin qu' il ait temps de vous secourir.

Voilà mesures militaires qu' il a prises : Rappel de tous les soldats en congé ; mise sur pied de guerre de toute l' armée ; aujourd' hui départ de Paris ; ce soir, par chemin de fer, de deux divisions pour l'armée de Lyon. Division Bourbaki à Briançon ; division Renaud (dix mille) à Grenoble ; troisième division (dix mille) prête à entrer ; les cinq autres divisions de Lyon, moins fortes (six mille), parce qu'elles viennent pas d'Afrique, hommes congé pas encore joint, armée divisée en deux corps : premier Canrobert, second Baraguey d'Hilliéres ; commandant supérieur pas encore nommé ; nous ne savons rien du tout d' Angleterre et de Prusse sur l' effet produit par la décision d'Autriche ; attendez attaque d'Autriche qui sera malgré tout embarassée et mettra tort de son côté vis à vis opinion publique. Maintenant Conseil des Ministres je insiste vivement pour un changement complet Ministère ; je doute de l' obtenir ; je vous tiendrai exactement au courant de tout ce que je saurai ; faites autant, sans préoccuper des répétitions. [NAPOLÉON].

(1) Dispaccio telegrafico.

CLXX.

IL PRINCIPE GIUSEPPE NAPOLEONE A CAMILLO DI CAVOUR (1).

Paris 22 avril [1859].

L'Empereur m'a dit de vous envoyer dépêche suivante, qu'il a écrite lui-même :

« Il y a prêtes à entrer en Piémont, dans quelques jours, dix divisions : cinq par Suse et cinq par Gênes. Télégraphiez dès que vous aurez reçu sommation. Répondez le plus tard possible, disant qu'ayant déjà répondu à l'Angleterre vous n'avez rien à dire ; et n'acceptez pas la demande de médiation que propose l'Angleterre ». [NAPOLÉON].

CLXXI.

FRANCESCO DOMENICO GUERRAZZI A CAMILLO DI CAVOUR (2).

Eccellenza,

Avevo deliberato starmi ormai alieno da qualunque rivolgimento, ma conosco adesso che l'intelletto aveva fatto i conti senza il cuore. Forse con tre braccia di terra sul corpo potremo non muoverci allorquando si agitano le fortune della Patria ; e poi, mio Signore, gliel' ho a confessare alla ricisa, io questa volta ho paura : ho paura perchè vedo avvicinarsi tale cimento, il quale se non si vince sarà grazia di Dio restar morti, ed ho paura perchè il senso pratico delle cose m'ammonisce come nei concerti s'insinui una certa stonatura. Tant'è, mi pare che tirisi su il muro fuori di squadra. Il Piemonte, sua mercè, rappresenta adesso le sorti d'Italia ; fino a qui gl'Italiani non gli conferivano il mandato a bocca, bensì col cuore ; ora poi importa che glielo dieno con la bocca, con le braccia, e con qualche altra cosa ancora. I Toscani uniti in un volere non desiderano altro che questo, ma come poterlo fare non sanno ; dicesi loro : unitevi a noi, agitate, non *rivolgete* ; ed essi che conoscono la materia che loro passa fra mano, si perdono dentro questo mare di contraddizione. Avendo domandato un po' di lume, ebbero per avvertenza mirassero a conseguire la rinunzia del G. D.ª in pro del Principe ereditario, il quale restituendo lo Statuto farebbe causa comune col Piemonte.

Io penso, mio Signore, che a Lei arriderebbe questo partito non tanto pel soccorso materiale e pel credito che importerebbe al Piemonte l'ade-

(1) Dispaccio telegrafico.
(2) Riservata.

sione della Toscana, quanto per mostrare al mondo un Arciduca aborrente la politica della propria casa rispetto all' Italia. Immagino che all' Imperatore dei Francesi piacerebbe del pari, o perchè memore della parzialità professata un dì da Ferdinando III allo zio Napoleone, o perchè grato forse alla urbana ospitalità largita alla sua famiglia a Firenze. Nè questo partito, dove potesse attuarsi, conterrebbe cosa a me ripugnante; imperciocchè, propostomi da Sir Hamiltono dopo la fuga del G. Duca da Siena, promisi sostenerlo secondo le mie facoltà. Sentendo adesso rimetterlo innanzi, mi sono dato a interrogare i miei concittadini, e non mica i superlativi, bensì i più rimessi: insomma i promotori della Biblioteca civile. N' ebbi già una prima informazione, che mi parve obbligo partecipare a Lei, mio Signore, mediante L. Valerio — come quello, che poteva renderle buona testimonianza delle mie disposizioni fino dal 1849, mostrate pel Piemonte. — Adesso che me ne arriva un' altra assai più circostanziata, mi affretto ugualmente a comunicargliela, ma in modo che reputo più opportuno. La supplico a ponderarla come mi sembra meritare. Certo, stando le cose come ragguagliano, la non è più faccenda su la quale si possa insistere con profitto nè con riputazione.

A cuore come il suo non farà specie, io confido, vedermi d' accordo con tali, che mi nocquero e quanto; non mi parebbe sentirmi neanche degno del nome di uomo se non sapessi sbandire da me ogni risentimento di ingiuria privata per la comune utilità.

I Toscani pertanto desiderano sovvenire con tutte le facoltà loro alle fortune pericolanti della Patria; non domandano qual parte verrà loro fatta poi: per questo confidano in Dio, nella giustizia, ed anco nel senno degli uomini. Solo non intendono muoversi senza concerto, paurosi di guastare, — pregando si richiedano da loro cose che sieno ad un punto per essi possibili ed efficaci alla comune salute. Quello che venne ad essi ultimamente richiesto, non presenta alcuno di questi due termini a senso dei medesimi.

Se, svincolati dal dominio austriaco, ne accettasse il Piemonte, dicono che volentieri si unirebbero a lui: dove ciò non garbasse, potrebbero ordinarsi in governo provvisorio (di cui sarebbe a determinare l' indole e gli ufficii) quantunque meno utile, o comporsi insomma in altro modo che si trovasse dicevole.

Inoltre, poichè la confidenza nasce da simpatia, dichiaro a Lei, Signore, che si ripone nel suo discreto arbitrio la scelta della persona con la quale eleggesse negoziare.

Conchiudo poi col dirle che questa entratura io gliel' ho fatta unicamente per senso di dovere, e per salvarmi dal rimorso di essermi stato neghittoso a contemplare i mali della mia Patria. Ella, mio Signore, ado-

peri come reputa meglio; solo in ogni caso la prego a rimandarmi la lettera del mio degno amico Tom. Corsi.

Con la reverenza che merita il suo alto concetto mi dichiaro della E. V.

devotiss^mo obb^mo F. D. Guerrazzi.

CLXXII.

FRANCESCO DOMENICO GUERRAZZI a CAMILLO DI CAVOUR (1).

Eccellenza,

Comecchè non mi trovi onorato di un suo cenno diretto o indiretto, tuttavolta mi reco a debito inviarle altra lettera informativa dei miei amici di Toscana.

Comprenderà dalla medesima in quali ambagi essi versino.

Importa, Eccellenza, imprimere uno scopo alle volontà, affinchè destandosi chi adesso per avventura sonnecchia o finge (intendo la moltitudine), trovi un letto cavato e custodito dalla pubblica opinione, che lo costringa a non istraripare con rovina del paese e scapito della reputazione alla impresa.

Il mantenimento della quiete, ella lo sa meglio di me, dipende dall'accettazione delle speranze tratte da uomini spettabili sul Piemonte; se si lasciano ire in protesta la bancarotta è sicura; e gli elementi i quali domandano essere ordinati, là dove si trovino respinti, ridiventano il caos.

Mi permetto inviarle il libro del Ranalli, affinchè conosca di quale generazione sieno i nostri moderati; però mi affretto a chiarirla come il Ranalli non nascesse toscano; la sua patria è Teramo nella provincia dell'Aquila.

Termino presto perchè conosco i suoi momenti preziosi, e terminando la supplico di darmi un qualche riscontro. Questo riscontro potrebbe essere (se così le piace) il puro e semplice rinvio delle lettere del mio amico. Da ciò io piglierò argomento per ragguagliare gli amici che o la entratura loro non è gradita, o che bisogna commettere altrui la cura di farla gradire.

Domani sera mi capita occasione sicura di rispondere alle lettere dei miei amici.

Pregando Dio, mio Signore, che lo assista per bene della Patria comune e per la sua gloria, mi confermo di V. E.

devotiss^mo obb^mo F. D. Guerrazzi.

---

(1) Riservata.

CLXXIII.

NAPOLEONE III A CAMILLO DI CAVOUR.

Alexandrie le 28 mai 1859.

Monsieur le Comte,

Je vous écris pour vous recommander plusieurs choses : d'abord j'ai demandé au Général Lamarmora d'envoyer demain au moins deux mille hommes des dépôts à Alexandrie, afin qu'ils gardent la place avec les troupes que j'y laisse. Je vous prie de veiller à ce que cette mesure soit éxécutée.

Je laisse ici l'amiral Dupouy qui doit amener, de Gênes ici, des chaloupes cannonières qui m'assureront la possession de tout le cours du Po. Ces chaloupes viendront par le chemin de fer, mais il y aura dans les gares quelques changements de rails à éxécuter pour rendre leur transport possible. Je vous serai bien reconnaissant de donner des ordres pour qu'un ingénieur du chemin de fer de Gênes soit mis en relation avec l'amiral et lui rende possible ce transport. Je n'ai pas besoin de vous dire combien les chemins de fer nous rendent de services et nous en rendront encore. Mais pour cela il faut déployer une activité très grande, afin de réparer les chemins de fer à Valenza et à Vercelli. A Valenza il faut naturellement attendre que l'ennemi ait quitté la rive gauche. Quant à Vercelli, j'y ai envoyé une brigade de charpentiers français qui me font espérer que dans dix jours le pont sera rétabli. Je vous prie de les faire aider par tous les moyens possibles, car l'alimentation de nos armées dépend de ce chemin de fer. Si je vous recommande l'activité, c'est que malgré la bonne volonté qu'on rencontre partout ici, il n'y a pas dans la population cette activité qu'il y a dans le nord. Ainsi voilà plus de huit jours que les Autrichiens ont quitté Vercelli, et l'on n'a pas encore mis la main à l'œuvre pour réparer le chemin de fer. Et pour l'avenir il faut prendre des mesures pour réparer derrière l'armée, lorsqu'elle s'avancera, les chemins de fer qui auraient pu être détruits par les Autrichiens. J'ai reçu une lettre de Grammont : je vous l'envoie quoiqu'elle n'ait certes pas été faite pour vous être montrée ; mais, servant la même cause, il faut que nous n'ayons rien de caché les uns pour les autres. Recevez, monsieur le Comte, l'assurance de mes sentiments d'amitié.

NAPOLÉON.

Sulla sopraccarta : A Monsieur le Comte de Cavour
Ministre du Roi à Turin. — L'Empereur.
Colla stampiglia : Cabinet de l'Empereur, *e coi bolli postali.*

CLXXIV.

IL PRINCIPE GIUSEPPE NAPOLEONE A CARLO MEZZACAPO (1).

Quartier général à Florence, 14 juin 1859 - 10 heures du soir.

Général,

Depuis mon entrée en Toscane, j' ai pris le commandement en chef de toutes les troupes qui s' y trouvent : cela résulte des ordres que j' ai reçus de S. M. l' Empereur et du Roi de Sardaigne.

En conséquence, en présence des événements qui se passent de l' autre côté de la frontière, du soulèvement des Romagnes, de l'évacuation d'Ancône, de la marche de la garnison autrichienne de cette place et *du départ des autorités pontificales*, il est de mon devoir de vous prescrire les mesures que je crois utiles à la cause que nous servons tous.

Je n' entends pas violer la neutralité des Etats du Pape, puisque l'autorité de Sa Sainteté a cessé d' y être reconnue, mais je m' efforce d' empêcher le désordre dans les provinces voisines qui sont en pleine révolution, qui n' ont encore aucune organisation et dont les autorités provisoires sont à peine acceptées, et en même temps je profite de l' occasion qui se présente pour harceler une colonne ennemie en marche près de nous.

Vous avez sept bataillons, cantonnés à Ponte à Sieve, à Borgo S. Lorenzo, à Vichio, à Dicomano. Prenez immédiatement vos dispositions pour aller vous mettre, dès ce soir, à leur tête et pour les diriger sans retard sur Faenza, Forlì, Rimini, et de là sur le point qui vous paraîtra le plus convenable pour atteindre le but que je vous indique. Faites, si c'est nécessaire, des réquisitions de voitures afin de marcher plus vite.

Vous n' aurez pas à combattre en ligne les Autrichiens ; mais je vous le répète, vous devez les harceler par tous les moyens que pourront vous suggérer votre intelligence, votre vigueur et l' ardeur de vos volontaires.

Ainsi, vous devrez détruire les ponts, couper les routes, barricader les villages, y placer quelques centaines d' hommes pour retarder de quelques heures au moins la marche de l' ennemi et lui causer des pertes de tous genres. Vous devez aussi forcer les habitants à abandonner leurs maisons, à enmener leurs bestiaux, à emporter leurs provisions, à incendier leurs fourrages au besoin, en un mot, à faire le vide sur la route que suivent les troupes autrichiennes. En résumé, le but que vous devez atteindre est : 1° de maintenir l' ordre dans les provinces insurgées en vous

---

(1) Da una copia in *Carte Cavour*. Vedi lettera n. CLXXVI.

concertant avec les autorités provisoires ; 2° de faire le plus de mal possible à l'ennemi commun.

Veuillez m'accuser réception de cette lettre et me rendre compte de l'exécution des ordres qu'elle contient.

Recevez, Général, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

NAPOLÉON.

Au Général Mezzacapo.

CLXXV.

IL PRINCIPE GIUSEPPE NAPOLEONE A CAMILLO DI CAVOUR.

Florence ce 15 juin 1859.

Mon cher Comte,

Avant de quitter enfin Florence, ce dont je suis bienheureux, je veux répondre à votre lettre du 10 et vous informer des affaires de ce pays. Mr Boncompagni *perd tout à fait la Toscane* ; il est peu franc, faible et absurde ; il en sera chassé avant un mois si vous ne le rappelez, et ce sera justice. Après avoir été contre l'union d'une façon *très violente*, il s'est mis un beau jour à se trop compromettre en sa faveur ; il a presque proclamé l'union avant d'avoir votre réponse, et quand elle est arrivée, il a dit à tout le monde qu'il avait poussé : *C'est Turin qui ne veut pas* ; ce qui fait que tout le monde, *sans exception*, est mécontent. *Je le répète* : *Changez cet homme sans perdre une minute*. La conduite était cependant bien simple ; préparer l'union dans les esprits, laisser faire le public, et ne pas compromettre ni le Roi ni l'Empereur. Faire constater que l'opinion publique voulait l'union, ce qui est vrai ; mais que le Gouvernement attendait la fin de la guerre. Pousser vigoureusement aux mesures militaires. Je vous envoie copie d'une lettre officielle que j'ai écrite dans ce sens, à laquelle votre commissaire a répondu par une longue note diplomatique remplie de mensonges, et qui refusait tout ce que je proposais. Hier encore, j'ai tout à fait rompu avec Mr Boncompagni qui a empêché le Général Mezzacapo d'éxécuter mes ordres. Je ne serais jamais venu en Toscane si j'avais pu penser que *toutes les forces* militaires n'y étaient pas sous mes ordres. Les ordres de l'Empereur et du Roi à cet égard étaient formels ; votre commissaire les a *méconnus*, j'en rendrai compte. Les *5500 Autrichiens* d'Ancône *étaient perdus*, Mr Boncompagni les a sauvés ; l'Empereur d'Autriche lui doit beaucoup de reconnaissance.

Tout cela est déplorable ! Je marche enfin sur le Po. J'enmène Ulloa avec ce qu'il a pu réunir ; ils se formeront au feu.

Je m'attends à une bataille devant Peschiera dans quelques jours ; Dieu

protège nos armes comme jusqu'à présent. J'aurais bien voulu vous serrer la main à Milan. Je vous renouvelle, mon cher Comte, l'assurance de tous mes sentiments affectueux. NAPOLÉON.

Je vais sur le Po de Plaisance à Crémone par Parme. Qui est commissaire dans les Duchés ? ayez la main plus heureuse que pour la Toscane !

CLXXVI.

IL PRINCIPE GIUSEPPE NAPOLEONE A CAMILLO DI CAVOUR.

Lucques ce 17 juin 1859 - 11 h. avant midi.

Mon cher Comte,

J'ai enfin quitté Florence avec ce que j'ai pu enmener de Toscans ! J'ai vu Farini, il pourra vous renseigner sur toute la conduite déplorable de Mr Boncompagni ; changez-le, ou la Toscane, non seulement ne vous sera d'aucun secours, mais elle vous créera de grosses difficultés diplomatiques.

Naturellement le mouvement du Général Mezzacapo n'a pas eu lieu ; il en est toujours ainsi quand on perd son temps à discuter au lieu d'agir. Ces Messieurs doivent être satisfaits ! Pour mettre ma responsabilité à couvert, j'ai écrit officiellement la lettre dont je vous envoie copie.

Mr Mezzacapo m'a répondu qu'il ne se croyait pas sous mes ordres (ce qu'il n'avait *jamais dit jusqu'à ce jour*, surtout quand je lui faisais délivrer par mon autorité 2000 fusils, quand je faisais inspecter ses troupes, quand je lui indiquais ses cantonnements, quand il venait tous les jours au rapport, ainsi que tous mes généraux). Qu'il devait consulter Mr Boncompagni. Celui-ci a naturellement répondu qu'il ne pouvait autoriser ce mouvement ; votre réponse affirmative est arrivée, nouvelles observations de ces Messieurs ; je suis parti, et j'apprends que le Général Mezzacapo et ses Romagnols *ne sont pas partis* et ne partent pas, sauf ceux qui désertent depuis le mouvement, et ils sont nombreux. Voilà une jolie conduite, *per Dio* ! Cette opération bien conduite était facile et aurait fait grand effet.

Je vais à Parme ; c'est là où il faudra m'écrire si vous avez quelque nouvelle ; informez-moi de ce qui se passe à l'armée, où ils n'ont, à ce qu'il paraît, ni papier, ni plumes, sauf pour des choses insignifiantes.

Recevez, mon cher Comte, l'assurance de tous mes sentiments affectueux.

NAPOLÉON.

Qu'Azeglio se presse d'arriver à Bologne où j'ai envoyé, avec bien de la peine, 3000 fusils.

CLXXVII.

IL PRINCIPE GIUSEPPE NAPOLEONE A CAMILLO DI CAVOUR (1).

Bercetto 23 juin 1859 - 10 heures du soir.

Mon cher Comte,

Je reçois à Bercetto votre lettre du 21 que le Commissaire extraordinaire de Parme me fait parvenir ; je me sers de mon secrétaire pour vous répondre, étant un peu fatigué et occupé par les difficultés de la route provenantes d' éffroyables orages que j' ai depuis trois jours, et qui en faisant gonfler les torrents, rendant les gués impraticables, m' ont créé de sérieux embarras.

Je compte être de ma personne après-demain 25 à Parme et toutes mes troupes, avec la division Toscane, avant le 30. Je vois avec regret que vous avez bien des difficultés ; c' est cependant le moment de réunir tous nos efforts pour les surmonter. Quant à la Toscane, ces difficultés ne viennent ni du pays, ni des circonstances, qui nous ont secondé admirablement, mais uniquement de Mr Boncompagni dont la conduite est inqualifiable ; ne vous préoccupez pas trop des petits tripotages et des cancans de Mr Waleski ; ce sont des difficultés et des entraves, mais non des obstacles sérieux. Mon avis est que vous lui répondiez peu par des fins de non-recevoir très polies sans que cela vous détourne nullement de ce que vous voulez faire pour le succès de la cause.

Les événements de Romagne sont d' un bonheur inespéré ; c'était une de nos grosses difficultés qui se trouve bien diminuée par l' évacuation des Autrichiens et le mouvement spontané du pays sans force étrangère. Permettez-moi de vous dire, mon cher Comte, que je trouve que vous consultez trop ! Pourquoi écrire à l' Empereur pour l' entrée de Mezzacapo ? Ce qui a fait échouer la destruction des Autrichiens d' Ancône ; vous avez la pensée générale de l' Empereur et du Roi, pourquoi les consulter sur des moyens d' éxécution secondaires ? Cela peut souvent les gêner, en engageant trop leur responsabilité. Quand on est loin, mon système est d' avoir, avant tout, de bons agents et non des machines qui ne vont que quand on les monte : mieux vaut, pour un grand résultat, risquer d' être blâmé, que de perdre son temps en consultations stériles.

Voyez ce que j' ai fait dans l' affaire Mezzacapo : je n' ai pas balancé à engager ma responsabilité en lui donnant un ordre formel, et il a fallu que je trouve, dans le Général Mezzacapo, un véritable automate ne voulant pas sortir de la lettre des instructions qu' il prétendait avoir reçues

(1) La lettera, di mano del segretario, ha la firma del Principe.

et qui ne le mettaient pas sous mes ordres ; et dans Mr Boncompagni, l'homme le plus inintelligent et le plus indécis que j'aie jamais rencontré, pour empêcher un grand résultat facile et certain.

Aujourd'hui, permettez-moi de me résumer sur la conduite à tenir sur les différents points pour lesquels vous m'écrivez. Ce n'est, naturellement, qu'un conseil que je vous donne, et le résultat de mon appréciation personnelle sur des affaires qui sont en dehors de ma compétence.

1° Rappeler dans les 24 heures, et malgré tout le monde, Mr Boncompagni.

Donner pour instructions à son successeur de préparer, sans se compromettre et sans action directe du Gouvernement, la fusion de la Toscane.

Concentrer tous ses efforts sur l'organisation militaire du pays ; faire une levée en masse de tous les hommes de 20 à 35 ans, les uns pour augmenter et maintenir l'effectif de l'armée active, les autres organisés en gardes nationaux pour maintenir l'ordre.

Pour l'éxécution de ces mesures, une dizaine d'officiers hors cadres et deux milles piémontais de vos troupes les plus médiocres, bien distribués en Toscane, suffisent. Il faut s'appuyer, dans ce pays, sur le parti avancé qui seul offre quelques ressources et est bien disposé pour toutes ces mesures.

2° Pour les Romagnes, accepter la dictature du Roi et l'exercer ; envoyer l'ordre à Mezzacapo de marcher de suite, avec tous ses volontaires (7 bataillons), sur Pérouse, de reprendre cette ville *et de battre les Suisses à tout prix*.

Envoyer Mr D'Azeglio à Bologne avec deux bataillons, quelques officiers et des armes, cela suffit.

Déclarer que la neutralité du Pape n'est pas violée, puisque vous n'intervenez que pour organiser la guerre et maintenir l'ordre dans les provinces qui se sont affranchies, *toutes seules* et en dehors de vous, de son autorité.

3° Pour la légion hongroise il faut qu'à tout prix, et quelque petit que soit ce noyau, le drapeau hongrois, entouré de ses chefs populaires, paraisse sur le champ de bataille contre l'Autriche au plus tôt : 1000 hommes, commandés par Klapka, suffisent pour cela ; si vous voulez les envoyer à Crémone je les prendrai avec moi.

4° Pour l'affaire des Principautés, c'est plus grave à cause de l'Angleterre ; Mr Bratiano est tenu me rejoindre ici ; je pense cependant que vous pouvez, vous, Piémont, envoyer les armes et les munitions demandées, et c'est au nom du Piémont et non de la France qu'il faut faire cela.

Pour les détails d'éxécution je voudrais bien vous voir, et s'il vous était possible de me rejoindre à Parme pendant quelques heures, ce serait utile ; votre voyage serait bon aussi pour l'organisation des duchés. Je

vous envoie ma lettre par l'intermédiaire du Commissaire extraordinaire du Roi à Parme.

Recevez, mon cher Comte, l'assurance de mes sentiments affectueux.

NAPOLÉON.

CLXXVIII.

VITTORIO EMANUELE II AD EUGENIO DI SAVOIA CARIGNANO (1).

Lonato - sped. 24 giugno, 10.40 ant. - ricev. 24 giugno, 1.10 p.

Empereur reçu hier matin communication de toutes les cours que si on entre sur la Vénétie toute l'Europe sera pour Autriche. Empereur déclare impossible avoir à faire à une telle coalition et paraît disposé à traiter. Empereur regrette beaucoup ce qui se passe dans l'Etat du Saint Père; arrêtez le mouvement qui vous compromet beaucoup avec la France à cause de ses traités avec le Pape et qui dans un congrès nous ferait perdre tout le fruit de cette guerre. Général DE LA ROCCA.

CLXXIX.

ALFONSO LA MARMORA A CAMILLO DI CAVOUR.

Monzambano, 8 luglio 1859.

Caro Presidente,

La sera del 6 veniva al Quartier generale un ordine dell'Imperatore, in 4 facciate, nel quale, ammettendo la certezza che l'indomani 7 saressimo stati attaccati da forze austriache imponenti, tutte le truppe alleate dovevano alle 4 del mattino essere in posizione. Le due divisioni Mollard e Cucchiari, le sole che si trovavano sulla sinistra sponda del Mincio, dovevano, *sotto gli ordini di Baraguai d'Hiliers*, opporsi agli Austriaci che avrebbero attaccato la nostra sinistra verso Pastrengo, Sundra e Cola. Comunque che io fossi *certo* che non saressimo stati attaccati, montai a cavallo alle ore 9, e percorrendo le posizioni francesi, mi diressi verso le nostre Divisioni per trovarmi di preferenza colle nostre truppe. Non si vide neppure un solo Austriaco, e rientrando verso le ore 12, prendevo un pò di riposo quando Crespi mi venne ad annunziare che al Quartier generale si dava per certa la notizia che un armistizio era stato combinato. Corsi tosto al Quartier generale e venendomi confermata la cosa, cercai di vedere il Re che da due giorni non vedevo, perchè sempre mi

(1) Dispaccio telegrafico.

si diceva essere andato a Valeggio dall' Imperatore. Questa volta mi dissero che riposava, e poco dopo che era andato a Valeggio. La Rocca mi annunziava ieri sera che partiva nella notte, alle 3, per andare con Vaillant e Martinprey a Villafranca a conchiudere l'armistizio. Soggiunse aver fatto il possibile presso al Re perchè io fossi mandato invece sua, ma che il Re non volle. Stamane finalmente di buon'ora vidi il Re. Egli mi raccontò che il mattino del giorno 6 fu freddamente ricevuto dall' Imperatore, il quale gli parlò delle immense difficoltà sì politiche che militari nelle quali egli si trovava avviluppato ; che sortendo dall'Imperatore s'imbattè nel Principe Napoleone, il quale ripetendo le stesse cose, soggiungeva essere intenzione dell' Imperatore cercar modo di aver un armistizio, ch' egli (il Re) si schermì dall' esserne il provocatore ; che l' Imperatore, invitandolo a ripassare la sera 6, gli lesse in presenza del maresciallo Vaillant una lettera diretta all' Imperatore d' Austria. Da quanto mi assicurò il Re, in quella lettera non si parlava di politica, ma del solo desiderio di risparmiare nuovo spargimento di sangue e le gravi calamità che stavano per piombare su Venezia fortemente minacciata dalle flotte francesi. La lettera fu mandata a Verona dal Generale Fleury, in vettura a 4 cavalli con scorta (mi dicono di un drappello di *cent gardes*). L' Imperatore d' Austria, dopo varie ore, rispose cortesemente che teneva anch' egli di cercare tutti i mezzi di diminuire l' effusione di sangue e le calamità della guerra ; accettava l' armistizio. La Rocca non è tornato ancora, ma si tien per certo che l' armistizio avrà luogo fino al 15 di agosto. Prima di cominciar questa lettera ti diressi un telegramma in cifra, che spero avrai tosto ricevuto. Mi è impossibile il dirti i motivi di questo grave avvenimento ; se vi sono ragioni diplomatiche, le potrai meglio di me conoscere.

Intanto rammentati di quel che ti feci dire da Nigra quando fu a Brescia, e quel che ti dissi a Lonato e a Desenzano. Dopo la battaglia di Solferino vidi una sola volta l' Imperatore, la sera del 5, che il Re mi mandò a comunicargli un rapporto di due nostri uffiziali sull' impossibilità di prender di viva forza la Rocca d' Anfo. L' Imperatore, oltre al dimostrarsi poco sodisfatto di questo rapporto, si trattenne meco più di mezz' ora sulle difficoltà d' ogni genere ch' egli incontrava, e su quelle ben maggiori ch' egli prevedeva per andar avanti. Mi dichiarò impossibile occupar le posizioni fra Pastrengo e Sommacampagna, ch' io gli spiegava aver noi occupato con soli 50 / m. uomini mentre si faceva l' assedio di Peschiera. Egli soffriva molto il caldo, che per verità era in quei giorni eccessivo, ed era molto soprapensieri. Il Principe Napoleone, arrivato quel giorno stesso a Valeggio, mi diede la mano senza parlarmi, e non lo vidi più. Il Re che lo vide a più riprese (il Principe) mi assicurò

che, appoggiando sulle gravi difficoltà dell' Imperatore, approvava molto l' armistizio.

Ricevo tua lunghissima lettera e te ne ringrazio, senza entrare in nuove discussioni sul modo di formare Divisioni e Reggimenti. Siamo d' accordo che ciò va fatto anche coll' armistizio (1).

La Rocca ritorna da Villafranca ove l' armistizio è stato conchiuso.

Le armate ritengono presso a poco il terreno che occupano. I Francesi occuperanno Pastrengo, Sommacampagna, ecc. Noi andremo a Brescia, Lonato, Calcinate, Salò, ecc. Peschiera rimane bloccata senza che nè da una parte nè dall' altra si possan far nuovi lavori. Già dissi a La Rocca di mandarti subito copia della convenzione.

Della quistione politica, il Re o nulla sa, o nulla mi volle dire. Ti parrà strano ma è così; ed è tanto più strano che il Re, pochi giorni sono, mi diceva esser molto sodisfatto che l' Imperatore non pensava più ad altro che a spinger la guerra colla massima attività.

Penso con raccapriccio alle enormi difficoltà che ti vanno piombar addosso. Dio voglia che tu riesca a scioglierle. ALF. LA MARMORA.

CLXXX.

ALFONSO LA MARMORA A CAMILLO DI CAVOUR.

Monzambano, 13 luglio 1859.

Mon cher Ami,

Hier, l' Empereur est arrivé quelques temps après que tu étais parti. Il apporta au Roi la copie des préliminaires qui devait être envoyée à Vérone. On me fit appeler. L' Empereur insista d' abord sur les avantages d' une confédération; répéta que, comme il n' était question que de la favoriser, le Roi n' était par cela ni engagé ni compromis, et proposa au Roi de la signer de la manière suivante:

Je *rattifie en ce qui me concerne* la présente convention.

Pressé par l' Empereur, le Roi n' a pu se refuser et signa avec cette espèce de réserve. L' Empereur dîna avec le Roi. Il était d' assez bonne humeur; après dîner, en fumant dans le jardin, l' Empereur parla de toi avec beaucoup d' estime et témoigna même *du regret* que tu sortis du Ministère. L' Empereur partit le soir pour Desenzano . . . . . (2).

Par pitié, n' abbandonne pas la direction directe ou indirecte des affaires, sans quoi nous ne réussirons plus même à organiser ce qui nous est resté. C' est l' opinion de tout le monde, même de tes ennemis . . . . . (2).

ALPH. LA MARMORA.

(1) La lettera, interrotta a questo punto, fu più tardi ripresa dal La Marmora.
(2) Le lacune sono nel manoscritto, donde è tratta la presente edizione.

CLXXXI.

CAMILLO DI CAVOUR A CARLO BONCOMPAGNI DI MOMBELLO.

25 dicembre 1859.

Al cav. Boncompagni,

Ieri l'altro S. M. si è alla fin fine determinato a nominarmi primo Plenipotenziario al Congresso. Non vi racconterò quali fasi questa nomina abbia dovuto attraversare prima di riuscire ad un fatto compiuto. Vi sono cose talmente turpi e ignobili che è dovere di buon cittadino il tacere, e direi quasi il seppellire nell'oblio del disprezzo. Mi ristringerò solo a dirvi che, delle lunghe esitazioni e dei tanti indugi che abbiamo assieme deplorati, non sono da occasionarsi nè Dabormida, nè La Marmora. Non ne dirò altrettanto di tutti gli altri membri del Ministero. Senza conoscere tutti i particolari che alla mia nomina si riferiscono, credo che senza rendermi colpevole di avventato giudizio, possa ritenere che il Ministero che somministra danaro a Brofferio perchè possa calunniarmi nel modo più villano, non sia stato estraneo agli intrighi orditi per impedire la mia scelta.

Comunque sia, non occupiamoci del passato e concentriamo i nostri sforzi sull'avvenire. Non posso nascondermi che il modo tenuto dal Re e dal Governo a mio riguardo, rendono più difficile la mia posizione a Parigi. Ritenendosi da alcuni che la mia nomina fu imposta e non libera, la mia parola avrà meno autorità; egli è quindi non solo opportuno, ma indispensabile che io sia coadiuvato da persona la cui voce abbia peso sul pubblico europeo, che unita alla mia formi un concerto che si possa dire abbracciare tutti i *tuoni* italiani, che meritino di essere ascoltati. Fra queste tiene il primo rango Massimo D'Azeglio. A suoi meriti intrinsici, e sono molti, s'aggiunge il merito maggiore di esser egli alla moda. Quasi tutti i fogli d'Europa gareggiano nel celebrarne le lodi. L'Inghilterra lo acclama; l'Imperatore fa caso grande dei suoi scritti, e Waleski stesso ne fa caso, ritenendolo quale rappresentante della parte più moderata, più arrendevole del partito nazionale. Ora il nostro Governo avendo commesso l'errore di non nominare Azeglio con me, riesce necessario che egli sia scelto dall'Italia centrale quale suo rappresentante. Egli è disposto ad accettare questo mandato quantunque non sia precisamente in armonía coll'altissima posizione che egli occupa nella sfera politica. Vi prego quindi, per quanto so e posso, a concertare senza indugio questa nomina con Ricasoli e Farini. Essa vi onorerà e gioverà più che qualunque dell'ardua mia missione.

Per dare maggior peso alla mia nomina, e onde evitare che si dica che un Piemontese delega un altro Piemontese, vi consiglio a riunire intorno

a voi a consulta i capi dei due Governi e gli uffizî delle quattro Assemblee delle province della Lega. Se, come non dubito, il loro voto è unanime, Azeglio si presenterà rivestito di popolare sanzione, che gli accrescerà dignità e decoro. [C. Cavour].

CLXXXII.

CAMILLO DI CAVOUR A CARLO BONCOMPAGNI DI MOMBELLO.

30 dicembre 1859.

Al comm. Boncompagni,

Fate opera santa mantenendo l' unione fra le varie parti. Alla vigilia della battaglia non bisogna mutare in nulla l' ordine di combattimento. Un cambiamento di fronte qualunque in faccia al nemico è sempre pericolosissimo. Se potete quindi condurre Malenchini a fare pubblica adesione a Ricasoli sarebbe cosa opportunissima. [C. Cavour].

CLXXXIII.

CAMILLO DI CAVOUR A PAOLO ONORATO VIGLIANI.

30 dicembre 1859.

Al comm. Vigliani,

(1) Gli chiede notizia delle condizioni di Genova. Credo doverle ripetere che la mia accettazione della missione di Parigi, in nulla implica la mia approvazione dell' interna politica. L' ho dichiarato ai Ministri nel modo più esplicito, onde al mio ritorno potrò, senza incorrere nella taccia d' inconseguenza o d' indelicatezza, andare a sedere sugli stalli dell' opposizione.

[C. Cavour].

CLXXXIV.

CAMILLO DI CAVOUR A MANFREDO FANTI.

8 gennaio 1860.

Al generale Fanti a Bologna,

È di suprema importanza, vi sia o non vi sia congresso, che l' Italia centrale si presenti al cospetto della diplomazia fortemente armata, in condizione da poter respingere, colla propria forza, qualunque tentativo di restaurazione che tentassero con forze mercenarie gli antichi Governi.

(1) Vedi n. I, pag. 137.

È da deplorare che bassi intrighi, meschine passioni, ignobili invidie, giungano talvolta a compromettere l' ottimo nostro Re, il quale troppo si fida di coloro che lo circondano. [C. Cavour].

CLXXXV.

CAMILLO DI CAVOUR A CARLO BONCOMPAGNI DI MOMBELLO.

11 gennaio 1860.

Al comm. Boncompagni a Firenze,

Il congresso è rimandato a tempo indefinito, forse per sempre. Tale risultato non è però abbastanza certo onde io possa rinunziare al carattere di rappresentante del nostro Governo. Mi trovo quindi plenipotenziario *in partibus*, condizione anormale, che mi toglie ogni libertà d'azione. Non potendo agire e non volendo in nessun modo che il mio silenzio possa essere interpretato come una approvazione del sistema politico del Ministero, ho deciso di tornare a Leri. Questo è il solo modo dignitoso e conveniente che io abbia di protestare contro un sistema il quale è omai condannato dagli uomini onesti di tutti i partiti.

Dopo il fatto di Garibaldi, chiamato a Torino all' unico scopo di perdermi nell' opinione pubblica, non potrei più avere relazione coi Ministri, od almeno con quelli che hanno o dovrebbero aver parte nella direzione degli affari politici. Gente che vi nominano loro rappresentante, e che il giorno dopo ordiscono una trama ignobile per togliervi ogni credito dentro e fuori, sono gente colla quale un uomo di cuore non può più congiungersi. All' Italia si deve tutto sacrificare salvo l' onore.

La dissoluzione del congresso fa entrare la questione italiana in una nuova fase. Il nodo doveva esser sciolto a Parigi ; bisognerà tagliarlo qui. Ma come e quando ? Ciò che ora non saprei dire, e che non si può determinare se non da chi ha il ferro nelle mani. È deplorabile che il Ministero non abbia pensato a riunire il Parlamento in tempo opportuno e che per ciò il Paese rimanga in balia sua. Ma è inutile il ri[m]piangere il passato ; conviene pensare al presente. Vi prego di farmi conoscere la vostra opinione e quella di Ricasoli in proposito. Da lontano si giudica con minore passione e più imparzialità gli uomini e le cose.

Non avete al pari di me i nervi *agacés* dallo spettacolo che ho sotto gli occhi, e potrete meglio apprezzare le varie vie che i nostri amici possono seguire.

Quantunque a Leri mi terrò in relazione coi capi della parte liberale e concerterò con essi il piano di campagna. Addio. [C. Cavour].

CLXXXVI.

CAMILLO DI CAVOUR A MASSIMO D'AZEGLIO.

20 gennaio 1860.

A Massimo D'Azeglio,

(1) Addì 19 il Re avere accettate le dimissioni del Ministero: non avere ancora potuto operare la formazione per non avere ancora un ministro di finanze, stante che Jacini non voleva accettare. Contare su Arese e Massimo. Non ti parlo della politica che seguiremo. Conosci il nostro sistema: conservatori liberali all'interno, italianissimi sino agli estremi limiti della possibilità all'estero. In quanto al modo di applicarlo, non posso dire nulla, non avendo ancora posto il piede nel Ministero. Solo t'indicherò, come indizio dei nostri sentimenti, la nomina di Fanti al ministero della guerra, conservando egli il comando dell'esercito dell'Emilia. È la fusione militare. Se questa è accettata dalla Francia, faremo un passo avanti, chiamando Farini o Ricasoli od entrambi a far parte del Ministero.

Il nostro primo atto sarà la convocazione delle Camere. Il Re è stato ed è ammalato. Fu salassato più volte. Moralmente è bene; parmi si sia accorto che gli antichi suoi consiglieri lo avevano messo sopra cattiva strada. [C. CAVOUR].

CLXXXVII.

CAMILLO DI CAVOUR ALL'AVV. CARLO CADORNA.

21 gennaio 1860.

All'avv. Cadorna, consigliere di Stato,

(1) Per la sua malferma salute essersi trattenuto dal chiamarlo a far parte del Ministero; confidare vorrebbe entrare nel Parlamento. Mi permetterà di continuare ad annoverarlo fra i migliori e valenti amici, coi quali ho avuto la sorte di associarmi nella più lunga mia vita politica. [C. CAVOUR].

CLXXXVIII.

CAMILLO DI CAVOUR AL DOTT. GIOVANNI LANZA.

21 gennaio 1860.

Al Lanza,

(1) Avere creduto che conveniva affidare il portafoglio delle finanze a un Lombardo; perciò non averlo chiamato; non avendo trovato il Lombardo, mi parve ch'ella non po-

(1) Vedi n. I, pag. 137.

teva essere un ministro di rifugio, epperò essere più consentaneo all' interesse del partito nostro e del paese in riservarla in tutto ad altra occasione. [C. Cavour].

CLXXXIX.

CAMILLO DI CAVOUR al CAV. TORRIGIANI.

22 gennaio 1860.

Al cav. Torrigiani,

(1) Lo ringrazia di un progetto di monumento mandatogli per tramandare ai posteri la gloriosa guerra dell' indipendenza. Sarei assai lieto se l' Italia, confermando il cortese giudizio della S. V. Illma, mi reputasse degno di esser posto nel novero di coloro che cooperarono al suo riscatto. Ma benchè non mi sia lecito lusingarmi di tanto, non dubito che ove le fosse commesso di eseguire il monumento da lei designato, la perizia dell' arte compenserebbe quanto il concetto potesse avere di men giusto, perchè di troppo eccedente i miei meriti. [C. Cavour].

CXC.

CAMILLO DI CAVOUR a TERENZIO MAMIANI DELLA ROVERE.

22 gennaio 1860.

Al conte Mamiani,

(1) Gli ritorna uno scritto del professore Donna sul potere temporale. Vedo anch'io con piacere che gli uomini sinceramente religiosi incominciano ad essere convinti della morale impossibilità del potere temporale dei Papi e vorrei che fosse possibile seguire nella pratica tutte le logiche conseguenze dei principî. [C. Cavour].

CXCI.

CAMILLO DI CAVOUR ad EMANUELE MARLIANI.

22 gennaio 1860.

Memoria pel cavaliere Marliani.

Il governo di S. M. riconosce il diritto dei popoli dell' Italia centrale all' annessione ; si propone di accettarla ; vuol giungere a questo fine nei modi più efficaci compatibilmente alle sue relazioni colla Francia e coll' Inghilterra.

---

(1) Vedi n. 1, pag. 137.

Però, se a constatare la decisa e unanime risoluzione di quei popoli fosse necessaria una nuova espressione della volontà loro, se anche senza essere necessaria fosse utile al fine, tanto le province dell' Emilia quanto la Toscana sono pronte a farla. La forma e il modo speciale saranno da combinarsi. Fin d' ora però si accenna che il voto non dovrebbe partire dalle antiche assemblee per togliere ogni sospetto che l' epoca dei pericoli in cui furono elette avesse influito sulla loro composizione. Dall' altra parte il governo del Re, salvo casi eccezionali di pericoli, non crede che si possa accettare l' annessione senza il consenso e la cooperazione del Parlamento, che solo può dare completa sanzione a quest' atto in un Regno costituzionale.

Il conte Cavour aveva accolta con viva premura l' occasione portagli dal Ministero precedente d' andare a Londra e di aderire così al desiderio di Lord John. La sua posizione attuale darebbe però a un tale viaggio un carattere molto più importante. Il governo inglese conoscendo i sentimenti del conte di Cavour rispetto alla questione dell' Italia centrale, la sua presenza a Londra assumerebbe evidentemente il carattere di un appoggio dato alla politica che egli rappresenta. Questa dichiarazione è stata fatta anche al cav. Hudson, dal quale il conte di Cavour attende di conoscere che ne pensi Lord John.

Potrà farsi la supposizione che l' Austria, per effetto dell' annessione, muovesse guerra all' Italia centrale. In tal caso, e supponendo che la Francia si tenesse estranea alla guerra e si limitasse solo a coprire la Lombardia mantenendo la linea del Mincio che ora occupa, l' Italia centrale, e con essa il governo di S. M., sono decisi a respingere l' attacco ed hanno fiducia di difendersi efficacemente. [C. Cavour].

CXCII.

CAMILLO DI CAVOUR a MASSIMO CORDERO DI MONTEZEMOLO.

[27 gennaio 1860].

Al marchese Montezemolo, governatore a Nizza,

Sono stato lieto di vedere confermata l' opinione che io avevo concepito intorno alla disposizione degli spiriti, essere cioè la grande maggioranza della popolazione sinceramente devota al Re ed amante della patria italiana. Il governo deve fare quanto sta in lui per fortificare questi leali sentimenti. I mezzi più opportuni a questo scopo sono il favorire per quanto è possibile i legittimi interessi del paese e fargli godere in tutta la sua pienezza i benefizî delle istituzioni liberali, che verranno ogni giorno svolgendosi e migliorandosi.

Ho in questi assai più fede che nei mezzi di coazione. Approvando quindi quanto ella fece rispetto l'*Avenir*, la di cui polemica era appassionata e provocante, io la esorto a non mostrarsi severo nell'applicazione dei principî dalla S. V. tracciati nella sua lettera a quel giornale.

Sarebbe a mio credere cosa pericolosa il vietare in modo assoluto la riproduzione degli articoli dei giornali esteri relativi alla separazione di Nizza. Se questi vestono un carattere di provocazione e d'insulto, si respingano ; ma quando fossero ristretti ad una discussione pacata, reputerei atto di debolezza anzichè di forza, l'impedir[n]e la lettura e la riproduzione.

I governi forti, e tale mi lusingo sia il nostro, non temono la discussione. L'Inghilterra lasciò per 10 anni O'Connell promuovere il richiamo dell'Unione, ed uscì trionfante dalla lotta col popolare tribuno. Lo stesso accadrà di noi, se combatteremo i separatisti con buone leggi e savi provvedimenti amministrativi. [C. Cavour].

CXCIII.

NAPOLEONE III a VITTORIO EMANUELE II.

Palais des Tuileries le 27 janvier 1860.

Monsieur mon frère,

J'ai tardé de jour en jour à répondre à V. M. parce que je voulais ajouter à mes vœux pour la nouvelle année quelques réflexions sur l'état actuel des choses.

Les difficultés semblent sans cesse s'augmenter et il faut cependant sortir du provisoire où nous sommes.

Je ne vois que quatre mesures à prendre pour trancher les difficultés présentes sans manquer à mes engagements. La première est d'admettre le principe de non intervention ; la seconde est de provoquer un vote général des provinces de l'Italie centrale sur leurs destinées futures ; la troisième, renoncer hardiment et franchement à tout nouvel empiètement sur les Etats voisins ; quatrième, enfin laisser en Savoie et à Nice la même liberté qu'en Toscane, et se conformer au vœu des populations librement consultées.

Si ces mesures sont prises promptement et avec résolution, l'Italie sera pacifiée sans congrés et il faudra attendre de l'avenir d'autres améliorations.

En ce qui touche les Romagnes, après les avoir consultées il faudra tâcher d'admettre une vice-royauté sous la souzerainété du Pape jusqu'à ce que le Saint Père ait donné son consentement à la séparation de ces provinces ; et de cette manière on réservera le principe, on amortira les

colères de tous les catholiques de l' Europe et néanmoins on aura la réunion de la Romagne à l' Italie centrale.

Mon nouveau Ministre des Affaires Etrangères, qui partage complètement mes idées, se mettra d' accord avec Mr de Cavour ; car il faut absolument que nous nous entendions, ce qui est facile dès que chacun ne demandera pas à l' autre des choses contraires à l' opinion et aux intérêts de son pays.

Je renouvelle à V. M. l' assurance des sentiments de sincère amitié avec laquelle je suis de Votre Majesté le bon frère NAPOLÉON.

CXCIV.

CAMILLO DI CAVOUR AL MARCHESE ORSO SERRA (1).

(*Personale e confidenzialissima*). Torino 28 gennaio 1860.

Debbo spiegarle prima di tutto il motivo che determinò il dispaccio di ieri. Sia a cagione della negligenza dell' impiegato che cifrò il suo dispaccio, sia perchè il *chiffraut* di Chambéry è pessimo, questo riuscì quasi inintelligibile. Dopo lunga fatica, il Gabinetto credette d' interpretarlo nel senso che vi dovesse essere dimostrazione antisarda, in cui si sarebbe fatto sventolare bandiera francese. Vedo con piacere che trattasi di tutt' altra cosa e che anzi la dimostrazione sarà unionista, onde non v' è motivo per impedirla. Basta che il Governo non possa essere accusato di averla promossa.

Rispetto alla questione della separazione, Le dirò schiettamente quel che ne penso. Il Governo non è legato da nessun impegno di cedere la Savoia alla Francia. Esso desidera di conservarla, e per riuscirvi farà tutti gli sforzi conciliabili colla alleanza francese e coll' attuazione dei principî messi in campo e seguiti in Italia. Se però i Savoiardi invocassero essi medesimi e per sè l' applicazione di questi stessi principî, il Governo nè vorrebbe, nè potrebbe ricorrere a mezzi violenti di repressione.

Fedele all' antica massima di Casa Savoia, che non tenne mai soggetti colla forza i popoli riluttanti, il Governo non potrebbe osteggiare al di là delle Alpi il sistema della nazionalità, quando fosse invocato dal popolo nei modi legali. Questo, e non altro, fu risposto alle sollecitazioni dell' Imperatore. Sta dunque nelle mani dei Savoiardi stessi il destino della Savoia. Se essi vogliono davvero rimanere uniti al regno ed alla dinastia, sappiano resistere alle mene degli agenti francesi. Giammai il Governo potrebbe disporsi a cedere una provincia come si farebbe d' una

(1) A Chambéry.

merce. Ma, in pari tempo, esso mai non si opporrebbe colla forza alla volontà nazionale legalmente manifestata.

In quanto agli intrighi degli agenti ufficiali ed ufficiosi della Francia, bisogna sventarli abilmente, senza che l'opera del Governo lasci travedere un proposito deliberato ed aperto di far diretta opposizione all'Imperatore.

L' impresa non è senza difficoltà ; la posizione del Governatore è ardua e delicatissima. Ma appunto perciò la cosa merita tutto l' impegno per parte della S. V. Illma, la quale riuscirà, spero, a vincere gli ostacoli ed a mantenere codeste popolazioni nella calma in cui furono finora.

La stessa difficoltà della posizione dev' essere per Lei un eccitamento per rimanere al posto che Le fu affidato. Il Re ed il Governo fanno assegnamento sul di Lei patriottismo, e questa loro confidenza, io non ne dubito, non andrà fallita. Ella non vorrà, in questi gravi momenti, in cui si ha bisogno della cooperazione di tutti, creare ostacoli al Ministero colla demissione dal posto ch' Ella sa sì bene coprire. Aggiunga, restandovi, una prova di più alle molte già date della sua devozione alla causa nazionale.

La prego di voler dare comunicazione confidenziale della presente al Sig. Avvocato Generale di Chambéry. Essa servirà di risposta alle lettere da lui scritte sullo stesso argomento al Ministro guardasigilli, il quale è pienamente d' accordo con me a questo riguardo.

Gradisca, ecc. (*sic*). C. C[AVOUR].

CXCV.

CAMILLO DI CAVOUR AL SIGNOR KINNARID.

[31 gennaio 1860].

Al signor Kinnarid a Londra,

Vous avez raison de compter que le triomphe de l' idée nationale en Italie amènera l' affermissement des principes de la liberté religieuse. Mes amis et moi nous professons à cet égard les principes les plus larges. Si dans leur application quelques fois nous apportons quelque réserve, c' est pour les faire mieux pénétrer dans l' esprit des masses qui étaient encore peu préparées, il y a douze ans, à les recevoir.

[C. CAVOUR].

CXCVI.

IL PRINCIPE GIUSEPPE NAPOLEONE A CAMILLO DI CAVOUR.

Paris ce 31 janvier 1860.

Mon cher Comte,

Mon cousin Pepoli m' a remis votre lettre du 25, et c' est par lui que je vous fais parvenir cette réponse. Vous avez raison de croire que mes

sentiments sont toujours les mêmes ; ils n' ont jamais varié. Ceux que j' ai pour vous et qui sont nés l' année passée à la suite des grandes affaires que nous avons traitées ensemble, ne sauraient non plus changer, et n' ont nullement été modifiés par l' impression fâcheuse que vous avez éprouvée de la paix de Villafranca. Ces quelques lignes de préambule étaient nécessaires pour bien établir que vous me retrouverez tel que vous m' avez connu l' année passée et que je suis charmé de reprendre nos relations pour mener à bien la grande cause de l' Italie.

La paix de Villafranca, que je n' ai point faite, dont je ne suis point responsable, mais que j' ai approuvée comme un moyen de sortir d' une très mauvaise position, a été le résultat de nombreuses fautes militaires ; la mauvaise situation militaire a fait faire à l' Empereur une mauvaise politique momentanément, mais croyez-le bien, jamais les sentiments de mon cousin n' ont variés. Personnellement dégouté, mécontent d' un passé qu' il ne m' était pas donné de changer, je me suis retiré complètement des affaires pendant quelques mois ; j' ai voyagé. Aujourd' hui mon cousin me fait l' honneur de me consulter quelques-fois, et je l' aide autant qu' il dépend de moi dans la politique généreuse, libérale, patriotique et nationale qu' il suit.

Le renvoi de Mr Walewski est un grand bonheur. Votre retour aux affaires est très heureux, mais ne vous le dissimulez pas, la position est *très grave*. Il vous faudra beaucoup de force et de courage ; votre tâche est énorme et à l' intérieur et à l' extérieur. Je ne puis naturellement m' occuper que de cette dernière question.

Avec une guerre prochaine en perspective que l' on accepte, que l' on appelle même de ses vœux, comme l' année passée, tout était beaucoup plus facile. Aujourd' hui il ne saurait en être ainsi pour la France ; il se peut, je le crois, que nous arrivions encore à tirer l' épée *avec le temps*, car l' Italie n' est pas dans une situation normale ; mais il ne faut pas songer à faire un appel à la force cette année. *La plus entière entente est indispensable entre la France et l' Italie ; il ne faut rien faire l' un sans l' autre* ; confiance, explication franche surtout, voilà ce qu' il faut absolument. Je crois que nous pouvons nous entendre ; je n' en doute même pas, connaissant l' élévation de votre esprit et votre bon sens pratique. Une fois que nous serons bien d' accord, vous savez que je suis assez energique. Aujourd' hui, avant de savoir exactement ce que nous voulons, permettez-moi de vous dire que je trouve que vous agissez trop seul ; que votre conduite, surtout en Savoie et à Nice, est fâcheuse ! Pour s' entendre il faut se voir ; je ne crois pas que vous puissiez venir à Paris, mais rien n' empêche, et tout exige au contraire, que tous les sujets soient abordés entre la France et le Piémont : *but à atteindre et moyens pour y parvenir.*

Vous n' avez, pas plus que l' année passée, de représentants à Paris. Mr Des Ambrois est plus intelligent que Mr Villamarina, mais il est tout aussi difficile d' en rien tirer ; le silence vient-il de son caractère indécis ou du manque d' instructions de votre part ? Le fait est qu' il ne veut ou ne sait répondre à aucune question sérieuse. Envoyez donc *de suite* Mr Nigra ; *il a toujours réussi et il réussira encore* ; je le verrai et m' expliquerai avec lui, ensuite il se mettra en rapport avec Mr Thouvenel et il en fera plus en trois jours que les intermédiaires actuels en trois mois. Pressez-vous et faites-le partir dans quelques heures ; à son retour à Turin bien des questions seront éclaircies et alors vous pourrez marcher résolument et énergiquement, sachant ce que vous faites. Avant une entente cordiale et complète avec nous, tout ce que vous faites est dangereux et peut gâter le grand but que nous voulons atteindre. Vous le comprenez bien, mon cher Comte, d' après votre lettre. Je pense que si vous faites partir Mr Nigra le 3, il pourra être ici le 5, et vers le *dix Février* vous pourrez savoir à quoi vous en tenir, assez à temps pour vos élections et les réunions des Parlements italiens. Le ministre des affaires étrangères est fort bien pour vous ; cela facilitera les affaires.

J'attends votre envoyé avec impatience et vous renouvelle, mon cher Comte, l' expression de tous mes sentiments les plus affectueux.

NAPOLÉON.

CXCVII.

CAMILLO DI CAVOUR A JOSÈ GUELL Y RUENTE.

1 febbraio 1860.

Al signor Josè Guell y Ruente a Genova,

Grazie della gentile vostra lettera. I simpatici vostri voti saranno, spero, fra non molto esauditi. L' annessione si farà e così le sorti dell' Italia saranno assicurate. In allora la libertà metterà salde radici sulle sponde orientali ed occidentali del Mediterraneo e le due grandi penisole, figlie entrambe della gran madre latina, cammineranno concordi nelle vie della civiltà ad onta degli sforzi del comune nemico, il clericalismo retrivo.

[C. CAVOUR].

CXCVIII.

CAMILLO DI CAVOUR ALL' AVV. GIUSEPPE GUY.

Turin 2 février [1860].

A l' Intendant de Bonneville,

Vous n' avez pas reçu de réponse plus tôt à votre lettre du 26 janvier, ayant voulu vous la faire moi-même.

Le Gouvernement du Roi n'a jamais eu l'intention ni de vendre, ni de troquer, ni de céder la Savoie. Interrogé sur ce qu'il ferait si la Savoie, réclamant en sa faveur l'application soit du principe des nationalités, soit de celui du respect des vœux des peuples, demandait à se séparer du reste des Etats, il a répondu que, conséquent dans sa conduite, il ne tiendrait pas d'un côté des Alpes un langage en opposition à celui qu'il tient de l'autre côté. En un mot, qu'il désire sincèrement maintenir l'union de la Savoie au Piémont, mais qu'à cet effet il n'entend pas employer la force. Le Gouvernement ne consentira jamais à gouverner la Savoie comme les Autrichiens gouvernent la Vénétie. Il fera tous les efforts pour que les Savoyards veuillent demeurer sous le sceptre paternel et libéral du Roi Victor Emmanuel, mais il ne les y contraindra pas par la force.

Les Savoyards ne doivent voir dans cette politique qu'une preuve de plus de la sincérité avec laquelle le Gouvernement professe les principes libéraux. A mon avis, ce doit être un mot de plus pour ne pas changer de régime politique. Je vous autorise non à donner lecture de cette portion de ma lettre, mais à vous exprimer dans le sens des idées qu'elle contient. [C. Cavour].

CXCIX.

VITTORIO EMANUELE II a NAPOLEONE III (1).

3 février 1860.

Je puis assurer V. M. que mon Gouvernement ne s'opposera pas à la libre manifestation des vœux de la Savoie et de Nice.

Je remercie V. M. des communications bienveillantes que contient la lettre que m'a remise son ministre.

Le Comte Arese portera ma réponse. [Victor Emmanuel].

CC.

CAMILLO DI CAVOUR al SENATORE PIETRO PIETRI.

3 février 1860.

A Mr Pietri à Paris,

Vous avez raison de dire que personne plus que moi n'apprécie la nécessité de l'alliance intime de nos deux pays. Vous auriez pu ajouter que nul ne sent plus que moi l'immensité des services que l'Empereur

(1) Dispaccio telegrafico.

a rendus à l'Italie. En portant au pouvoir temporel du Pape un coup mortel, il a plus fait pour nous que s'il nous avait délivré des Allemands tout-à-fait. Il s'est rendu par là immortel dans l'histoire, et il a acquis à notre reconnaissance un titre qui ne périra jamais.

[C. Cavour].

CCI.

CAMILLO DI CAVOUR A GIOACHINO NAPOLEONE PEPOLI (1).

4 febbraio 1860.

Al marchese Pepoli a Parigi,

.....Il nodo della questione parmi essere non già nelle Romagne e nella Toscana, ma nella Savoja. Questa è stata resa più intricata e difficile dal difetto assoluto di concerti fra il Governo francese ed i miei predecessori. Walewski faceva dire a Dabormida che non sognava dell'annessione di quelle valli alpestri, e Dabormida prendeva quelle assicurazioni che gli andavano molto a sangue come *or en barre*. Ne avvenne che le istruzioni di Rattazzi ai nuovi governatori furono recisamente antiseparatiste e che questi agirono in conformità di queste.

Quantunque non ricevessi nè da Parigi nè da Torino comunicazioni di sorta su questo argomento, quantunque Talleyrand mi dichiarasse aver l'ordine di non parlarmi nè di Nizza nè della Savoja, capii che facevano *fausse route*, e cercai di dare altre direzioni all'azione del Governo. Ma ciò non si poteva, nè si doveva fare con modi brutali. Si doveva usare ed usai molta moderazione e prudenza. E ciò non tanto nell'interesse nostro quanto nell'interesse dell'imperatore, al quale non può tornare utile che si dica che egli voglia fare esercitare una pressione sopra di noi.

Capisco tutta l'importanza che la questione della Savoja ha per lui; tuttavia, per arrivare ad una soluzione immediata, non si deve correre il rischio di indisporre l'opinione pubblica in Europa e porre in pericolo l'esistenza del Ministero inglese già minacciata.....

[C. Cavour].

CCII.

VITTORIO EMANUELE II A PIO IX (2).

Torino 6 febbraio 1860.

Beatissimo Padre!

Con venerato autografo del 3 dicembre ora scorso, Vostra Santità m'impegna a sostenere innanzi al Congresso i diritti della Santa Sede.

---

(1) Edita ancora più incompleta in L. Chiala, *Lett. ed. ed ined. di Camillo Cavour*, III, 194.

(2) Edita in G. Massari, *La vita ed il regno di Vittorio Emanuele II di Savoia*, 3ª ediz., 318, Milano, 1880. A me è dato però di ristamparla, notando che la minuta è di pugno di Camillo di Cavour e segnandone qui a piè di pagina la forma originale di Cavour e nel testo, in corsivo, le varianti di pugno di Vittorio Emanuele II.

Devo anzitutto ringraziare la Santità Vostra dei sentimenti che la consigliarono a dirigersi a me in questa circostanza. Non avrei tardato finora a farlo, se il Congresso, come *era* (1) stabilito, si fosse radunato. Aspettavo che la riunione dei plenipotenziarî fosse definitivamente decisa per rispondere in modo più adeguato (2) intorno al grave *argomento di cui tratta* la (3) lettera che mi fece l'onore di dirigermi.

Vostra Santità nell'invocare la mia cooperazione per la ricuperazione delle Legazioni, pare voglia darmi carico di quanto è succeduto in quella parte d'Italia. Prima di confermare così severa censura, supplico rispettosamente la Santità Vostra a volere prendere ad esame i seguenti fatti e considerazioni.

Figlio devoto della Chiesa, discendente di stirpe religiosissima, come ben nota Vostra Santità, ho sempre nutrito sensi di sincero attaccamento, di venerazione e di rispetto verso la Santa Chiesa e l'augusto suo Capo. Non fu mai e non è mia intenzione di mancare ai miei doveri di Principe cattolico, e di menomare per quanto è in me quei diritti e quell'autorità, che la Santa Sede esercita sulla terra per divino mandato del cielo. Ma io pure ho sacri doveri da compiere innanzi a Dio e innanzi agli uomini, verso la mia patria e verso i popoli che la divina Provvidenza volle affidati al mio governo. Ho sempre cercato di conciliare questi doveri di Principe cattolico e di Sovrano indipendente di libera e di civile nazione, sia nell'interno reggimento dei miei Stati, sia nel governo della politica estera.

L'Italia da più anni è travagliata da avvenimenti che tutti concorrono al medesimo scopo, il ricupero della sua indipendenza. A questi ebbe già gran parte il magnanimo mio genitore, il quale, seguendo l'impulso venuto dal Vaticano, pigliato per divisa il detto memorabile di Giulio II, tentò di redimere la nostra patria dalla dominazione straniera. Accettandola, credo di *non allontanarmi dalla divina volontà, la quale certamente non può approvare* (4) che i popoli siano divisi in oppressori ed oppressi. Principe italiano, volli liberare l'Italia, epperò reputai debito mio accettare per la guerra nazionale il concorso di tutti i popoli della penisola. Le Legazioni, per lunghi anni oppresse da soldati stranieri, si sollevarono appena questi si ritirarono. Esse mi offersero ad un tempo il loro concorso alla guerra e la dittatura. Io che nulla aveva fatto per promuovere la insurrezione, rifiutai la dittatura per rispetto alla Santa Sede, ma accet-

(1) Cavour: « Pareva ».

(2) Il Cavour aggiungeva: « e più pratico ».

(3) Cavour: « Subietto della ».

(4) Il Cavour aggiungeva: « Egli mi legò morendo la santa impresa. Accettandola credo di aver obbedito alla volontà d'Iddio che non vuole ..... ».

tai il loro concorso alla guerra d'indipendenza, perchè questo era sacro dovere d'ogni italiano.

Cessata la guerra, cessò ogni ingerenza del mio governo nelle Legazioni. *E quando la presenza di un audace generale poteva mettere in pericolo la sorte delle Provincie occupate dalle truppe di Vostra Santità, adoperai la mia influenza per allontanarlo da quelle contrade.* Quei popoli, rimasti pienamente liberi (1), non sottoposti a veruna influenza estera, anzi in contraddizione coi consigli del più potente e generoso amico che l'Italia abbia avuto mai, richiesero con mirabile spontaneità ed unanimità la loro annessione al mio Regno.

Questi voti non furono *in allora* (2) esauditi. Eppure questi popoli, che prima davano sì manifesti segni di malcontento e cagionavano continue apprensioni alla Corte di Roma, da molti mesi si governano nel modo più lodevole. Si è provveduto alla cosa pubblica, alla sicurezza delle persone, al mantenimento della tranquillità, alla tutela della stessa religione. È cosa nota, e ch'io ebbi cura di verificare, essere ora nelle Legazioni i ministri del culto rispettati e protetti, i templi di Dio più frequentati che non lo fossero prima.

Comunque sia però, è convinzione generale che il governo di Vostra Santità non potrebbe ricuperare quelle provincie, se non colla forza delle armi, e delle armi altrui.

Ciò la Santità Vostra non lo può volere. Il suo cuore generoso, l'evangelica sua carità rifuggiranno dallo spargere il sangue cristiano pel ricupero d'una provincia, che, qualunque fosse il risultato della guerra, rimarrebbe pur sempre perduta moralmente pel governo della Chiesa. L'interesse della religione non lo richiede (3).

I tempi che corrono sono fortunosi. Non tocca a me, figlio devoto di Vostra Santità, ad indicarle la via più sicura per ridare la quiete alla nostra patria, e ristabilire su salde basi il prestigio e l'autorità della Santa Sede in Italia. *Tuttavia* (4) mi credo in debito di manifestare e sottoporre a Vostra Santità un'idea, di cui sono pienamente convinto, ed è: che, ove Vostra Santità, prese in considerazione le necessità dei tempi, *la* crescente *forza del* (5) principio della nazionalità, l'irresistibile impulso che spinge

(1) Tutto il periodo sottolineato fu aggiunto di mano di Vittorio Emanuele II. La minuta cavouriana dopo: « mio governo nelle Legazioni, » continuava: « quei popoli rimasero padroni di sè ».

(2) Il corsivo fu aggiunto dal Re.

(3) Cavour aveva aggiunto il periodo: « La Santa Sede fu venerata e potente prima che possedesse le Legazioni, essa lo sarà altrettanto e più rinunziandovi ». Il Re aggiunse — dopo « La Santa Sede fu » — un « per molti secoli » e cancellò « essa... rinunziandovi », ma poi cancellò tutto il periodo.

(4) Cavour: « Tuttavolta ».

(5) Cavour: « il crescente ».

i popoli d'Italia ad unirsi ed ordinarsi in conformità alle norme adottate da tutti i popoli civili, credesse richiedere il mio franco e leale concorso, vi sarebbe modo di stabilire non solo nelle Romagne, ma altresì nelle Marche e nell'Umbria, tale uno stato di cose, che serbato alla Chiesa l'alto suo dominio *ed assicurando al Supremo Pontefice un posto glorioso a capo dell' italiana nazione* (1), farebbe partecipare i popoli di quelle provincie dei beneficii, che un Regno forte ed altamente nazionale assicura alla massima parte dell' Italia centrale.

Spero che la Santità Vostra vorrà prendere in benigna considerazione questi riflessi dettati da animo pienamente a Lei devoto e sincero, e che con la solita sua bontà vorrà accordarmi la santa sua benedizione.

Vittorio Emanuele (1).

CCIII.

CAMILLO DI CAVOUR A COSTANTINO NIGRA (2).

10 février 1860.

Reçu envoi Passera. Ne cédez pas une ligne sur Toscane, tout serait compromis. C. Cavour.

CCIV.

CAMILLO DI CAVOUR A LORENZO VALERIO.

10 febbraio 1860.

Al Cav. Valerio, governatore di Como,

(3) Lo avvisa che conviene pensare alle elezioni. Il nostro credo politico è molto largo. Senza ricercare il passato di nessuno, possiamo accogliere nelle nostre file tutti coloro che oggi vogliono sinceramente la monarchia costituzionale, il progressivo sviluppo dei principî liberali che lo Statuto proclama, l'indipendenza nazionale promossa con vigore, ma con prudenza, in modo da non compromettere, per soverchia fretta, il già conquistato.

Il caso di Garibaldi mi ha addolorato. Con tutto che egli si fosse lasciato trascinare ad unirsi ai miei nemici personali, Brofferio e Compagni, non riconosco meno in lui *una delle maggiori forze* di cui l'Italia possa valersi, epperciò reputo una gran sventura ciò che potrebbe sciuparla od anche menomarla. [C. Cavour].

(1) Tutto il corsivo è stato aggiunto dal Re.
(2) Dispaccio telegrafico.
(3) Vedi n. 1, pag. 137.

CCV.

CAMILLO DI CAVOUR AD AGOSTINO DEPRETIS.

11 febbraio 1860.

A Depretis, governatore di Brescia,

La Francia, dopo lunghi negoziati, si è determinata non solo ad approvare l'annessione, ma ad imporla all'Austria. A questo stesso scopo ha mandato una nota a Vienna che un patriota italiano avrebbe potuto firmare.

(1) La Francia intanto consigliava di curare che fatti rivoluzionari non succedessero nella Venezia. Vedesse di cooperare a impedirli. [C. CAVOUR].

CCVI.

CAMILLO DI CAVOUR A COSTANTINO NIGRA (2).

Turin 11 février 1860.

Mon cher Nigra,

J'ai reçu hier le télégramme de Des Ambrois qui rend compte de votre première entrevue avec Mr de Thouvenel. Je le considère comme de bon augure. Puisque le Ministre demande que les élections de l'Italie centrale soient retardées, tout en maintenant l'époque fixée pour la réunion du Parlement, j'en conclus qu'il n'est pas loin de consentir au mode de constatation du vœu des populations que vous devez proposer. Je crois qu'on peut renvoyer sans inconvénients la réunion des colléges électoraux au 10 ou 12 mars : ce qui permet encore l'ouverture des Chambres pour la fin de mars.

Quant aux recommandations qui ont rapport à Venise et dans les Etats du Pape, vous pouvez donner à Mr Thouvenel l'assurance que tous nos efforts tendent à empêcher qu'aucun événement sérieux ne vienne troubler le cours des négociations qui ont lieu dans ce moment.

J'ai écrit à Farini, j'ai donné des ordres précis à Depretis ; enfin, je n'ai rien négligé pour que le désir, fort naturel d'ailleurs, de l'Empereur fut satisfait. Ce que je ne puis empêcher, et, je n'hésite pas à le dire, à mon grand regret, c'est l'émigration croissante des Venitiens. Elle a pris de grandes proportions et jusqu'ici ni les prières, ni les menaces ne paraissent pas devoir l'arrêter. J'en suis à me dire s'il ne faut pas songer à bâtir une *New-Venise* sur le lac Majeur ou le lac de Garda. C'est un fait grave qui mérite de fixer l'attention de l'Empereur et de l'Europe.

---

(1) Vedi n. 1, pag. 137.
(2) A Parigi.

Arese vous apportera un projet d'article à soumettre à l'Empereur. Je vous autorise à le modifier dans la forme sans en altérer le fond. En présence de la polémique ardente des journaux et des discussions du Parlement anglais, le silence obstiné du Gouvernement n'est pas sans inconvénients.

Mr Tourte est arrivé. Son langage est des plus bienveillants. Il parle du maintient du *statu quo* comme de ce que le Conseil fédéral désire avant tout ; il se borne à demander que, dans le cas de la séparation de la Savoie, le Chablais et le Faucigny soient réunis à la Suisse.

D'après une lettre de James Fazy qu'il a reçue hier, il paraîtrait que l'Empereur serait assez disposé à faire cette concession à la Suisse. Si cela est, il me paraît que la question de la Savoie perd de son importance européenne. Du moment que la Suisse au lieu d'être menacée se trouverait fortifiée, l'annexion d'une partie de la Savoie à la France n'offrirait de danger pour personne, même pour nous si on nous laisse le fort de Lesseillon.

Je crois en effet indispensable qu'on nous laisse le Mont-Cenis et le fort de Lesseillon pour ne pas être obligé à fortifier Turin ou à relever les fortifications de la Brunetta.

De même, du côté de Nice, la cession ne devrait pas s'étendre au delà d'une ligne qui permette au Gouvernement du Roi de défendre la Roya et de garder les montagnes du Col de Tenda, d'où descend le Tanaro. Veuillez consulter à cet égard les mémoires de Napoléon (Tome 1er, page 146 et suivantes, édition Didot à Paris), d'après lequel l'Italie s'étend jusqu'au Var et qui prouve que pour notre défense nous devons nous étendre au delà de la Roya et jusqu'à la Turbie.

Votre affectionné C. Cavour.

CCVII.

CAMILLO DI CAVOUR A COSTANTINO NIGRA.

Turin 13 février 1860.

J'ai reçu vos deux lettres particulières par le comte Marchetti. Je vous prie de les marquer dorénavant par un numéro progressif, pour que je puisse être sûr qu'elles m'arrivent toutes régulièrement.

Mr Thouvenel aura été convaincu par vos réponses que nous ferons tout ce qui dépendra de nous pour empêcher que des mouvements révolutionnaires viennent déranger les négociations pendantes.

Il peut cependant arriver que le parti austro-clérical fasse un coup de tête. Les documents dont je vous envoie copie et que vous mettrez sous les yeux de Mr Thouvenel, prouvent que cela n'est pas improbable.

Je partirai mercredi pour Milan avec le Roi. J'emporte les deux chiffres de Paris. Mon absence durera de dix à douze jours.

Veuillez remercier Pepoli du billet qu'il a bien voulu m'écrire. J'espère connaître bientôt quel accueil vous aurez reçu de l'Empereur.

Agréez, etc. *(sic)*. C. CAVOUR.

Veuillez, je vous prie, ajouter sur les adresses de vos lettres non officielles, *particulières*. Vous m'écrirez de temps en temps des lettres ministérielles.

Je vous écrirai au sujet de Roussy. C. CAVOUR.

CCVIII.

CAMILLO DI CAVOUR A COSTANTINO NIGRA (1).

14 février 1860.

Arese peut accepter *ad referendum* un projet de traité qui admette le consentement de la Savoie. C. CAVOUR.

CCIX.

CAMILLO DI CAVOUR A COSTANTINO NIGRA (2).

Turin 14 février 1860.

Il est urgent d'arriver à une entente parfaite avec l'Empereur et son Gouvernement au sujet de la Savoie et de Nice. Sans cela de graves inconvénients naîtront immanquablement.

Par la dépêche télégraphique ci-jointe que j'ai reçu cette nuit, vous verrez que Persigny s'en prend au pauvre D'Azeglio de l'irritation qu'à notre grand regret s'est développée en Angleterre. Vous qui avez lu toute la correspondance particulière de D'Azeglio, pouvez juger combien l'imputation qu'on lui fait est injuste. Il n'a cessé d'user son influence pour calmer, non les ministres qui sont restés assez calmes, mais l'entourage féminin qui, par crainte des embarras que la question de la Savoie pouvait causer à Palmerston, sont de furieuses antiséparatistes.

Pour qu'il n'arrive pas de *quiproquo*, je mande à D'Azeglio de s'entendre avec vous et de suivre les directions que vous lui donnerez. Tenez-le au courant de ce qui se passera à Paris, et indiquez-lui ce qu'il devra faire pour ne pas contrarier la politique de l'Empereur, sans trop nous compromettre avec l'Angleterre.

---

(1) Dispaccio telegrafico. A Parigi.

(2) A Parigi.

Ne ménagez pas vos jeunes gens ; faites-les passer la Manche toutes les fois que le service du Roi le réclamera.

Je vous envoie également deux lettres du Gouverneur de Nice. Les intrigues du Consul de France rendent la position intenable. En provoquant des manifestations bruyantes, en faisant calomnier le parti italien, il finira par faire naître des troubles que nous devrons réprimer sévèrement. Les ouvriers sont antiséparatistes ; si on leur échauffe la tête, ils finiront par rosser leurs adversaires. J'écris à Mr de Montezemolo de faire tous ses efforts pour calmer les esprits ; tachez que Thouvenel recommande à Mr Pillet de se tenir tranquille.

Vous pouvez assurer le Ministre que les moyens que les agents français employent sont contre le but qu'ils se proposent d'atteindre. Plus ils sont violents et plus il se fait une réaction contre la séparation.

Il est indispensable que le Gouvernement se prononce. Si l'Empereur approuve le projet d'article, mandez-le moi par télégraphe. S'il désire quelques modifications, faites de suite partir un courrier pour me les apporter.

Mr de Talleyrand m'a lu une dépêche de Mr de Thouvenel qui nous recommande une grande prudence. Vous lui répéterez qu'il peut compter sur nos efforts pour maintenir une tranquillité parfaite. Mais vous ajouterez que bien des indices portent à croire qu'il se trame quelque chose entre le Gouvernement du Pape et le Duc de Modène. Hier je vous ai transmis une copie d'une lettre de Farini. Aujourd'hui je vous envoie un rapport des carabiniers qui, vous le savez, rendent compte des faits sans passion ni prévention politique.

Vous ferez observer à Mr Thouvenel que si les Autrichiens au service du Pape et du Duc de Modène attaquent l'Italie centrale, il nous sera absolument impossible d'empêcher que les Marches et l'Umbrie ne soient envahies. Une dépêche de Naples, de Villamarina, vient à l'appui des appréhensions de Farini. Elle nous annonce que les correspondances, par courrier et par télégraphe entre Naples et Rome, sont très actives depuis deux ou trois jours et qu'on s'attend à quelque grand événement.

Je ne partage pas les appréhensions de Farini, mais cependant je ne crois pas à un coup de tête d'Antonelli, du Duc de Modène et du jeune Roi de Naples, tout-à-fait impossible.

Faites tous vos efforts, auprès de l'Empereur et de Thouvenel, pour qu'on ne vous demande pas de trop retarder l'époque des élections. Rappelez-leur que le Ministère actuel a été formé justement pour les hâter. Si la moitié de mars se passait sans que les Collèges électoraux fussent convoqués, Rattazzi et ses amis auraient beau jeu pour nous attaquer.

Je pars demain matin pour Milan ; vous pouvez m'y adresser vos lettres directement.

Ecrivez de temps en temps des dépêches officielles pour consoler le bon Carutti, qui se résigne avec peine à n'être plus le dieu qui inspire la politique ministérielle.

Mes amitiés à Arese.

14 du matin, deux heures après le bal du Ministère.

C. Cavour.

P.S. A Nice la colonie russe est passionnément antiséparatiste. Le mot d'ordre vient du palais de l'Impératrice. Le langage de Stackelberg, toutefois, à cet égard, est calme et modéré.

Je donne l'ordre à Montezemolo de vous informer directement de ce qui pourrait vous compromettre avec le Gouvernement français.

Ecrivez-lui, sans cependant lui en dire plus qu'il n'est besoin.

C. C[avour].

CCX.

CAMILLO DI CAVOUR a COSTANTINO NIGRA (1).

Milan 16 février 1860.

Passera m'a remis hier au soir les deux lettres que vous lui aviez confiées.

Je suis très satisfait du résultat des entrevues que vous avez eues avec l'Empereur et Mr de Thouvenel. Nous sommes, je le constate avec plaisir, parfaitement d'accord sur la question de la Savoie. Il ne s'agit, pour arriver à notre but, que de tempérer le zèle des agents français, qui, je le répète, indisposent et irritent les populations.

J'ai donné l'ordre, avant de partir, de vous envoyer la lettre que Bruno m'écrit pour me signaler les manœuvres de Fazy et des radicaux genevois, pour amener des manifestations en faveur de l'annexion à la Suisse du Chablais et de Faucigny. On doit en être instruit à Paris par le Consul de France à Genève, Mr Chevalier, l'ancien chancelier de la Légation de Turin. Il est bon toutefois que vous en entreteniez Mr de Thouvenel pour examiner ensemble ce que nous devons faire à cet égard. Jusqu'ici je n'ai donné au ministre suisse que des réponses fort évasives : si je connaissais la pensée intime de l'Empereur, je pourrais agir sur lui et sur ses collègues de Genève d'une manière efficace : car je crois que ma parole a assez d'influence dans ce pays.

Traversant maintenant les Alpes, je vois que le seul point sur lequel nous ne soyons pas parfaitement d'accord, c'est la Toscane. L'Empereur

(1) A Parigi.

pense qu'il vaudrait mieux en faire un Etat séparé sous le sceptre d'un Prince de la Maison de Savoie.

Cette solution aurait été possible il y a six mois, lorsque le spectre de la restauration apparaissait comme une menace aux yeux des Toscans. Alors ils auraient accepté avec reconnaissance peut-être le Prince de Carignan ou le Duc de Gênes pour Roi. Maintenant ils les repousseraient avec autant de décision que la restauration elle-même. L'idée de l'annexion a fait un énorme chemin dans ces derniers temps. L'approbation à peu près unanime qu'elle a rencontré en Europe, les éloges qu'elle a valu aux Toscans, ont flatté au plus haut degré leur vanité ; et vous savez que c'est là un des mobiles les plus puissants pour agir sur eux.

D'ailleurs, après la publication des propositions anglaises, après que la France a accepté sans réserve la première proposition qui sanctionne d'une manière absolue le principe de la non intervention, comment la leur imposer ?

Si l'Empereur croit que l'annexion est un vœu factice, qu'il exige qu'on en constate la sincérité, rien de plus juste : nous nous prêterons à toutes les épreuves, même au vote universel si cela est indispensable. Mais une fois la volonté des Toscans bien constatée, je ne comprends pas au nom de quel principe on voudrait les forcer à subir un Prince dont ils ne veulent pas.

Mais je vais plus loin ; je soutiens que quand même la constitution d'un royaume toscan serait maintenant possible, cette solution ne serait ni stable, ni avantageuse.

Un gouvernement libre en Toscane, et tout autre serait impossible, ne pourrait pas fonctionner régulièrement à Florence. Une dynastie sans racines dans le pays, ne pourrait résister pendant deux ans contre les attaques du parti annexioniste, qu'on peut bien comprimer pour le moment, mais qu'on ne saurait, je ne dirai pas annuler, mais affaiblir. Je n'hésite pas à déclarer que si l'on plaçait le Prince de Carignan à Florence, quoiqu'il ait tout ce qu'il faut pour en faire un excellent souverain constitutionnel, il serait forcé, au bout de deux ou trois ans, de confesser à l'Italie et à l'Europe qu'il avait été une mauvaise solution. Laissez la Toscane séparée du Piémont, et aussitôt elle deviendra l'asile de tous les mécontents, la base d'opération du parti révolutionnaire qui, dans l'hypothèse la moins fâcheuse, s'efforcera à amener par des moyens violents l'annexion qui peut maintenant s'opérer de la façon la plus régulière et la plus légale.

Je le déclare avec la conviction la plus absolue : au point où en sont les choses, l'annexion est réclamée bien moins pour l'intérêt du Piémont que dans l'intérêt de la cause de l'ordre en Italie et en Europe.

J'espère que ces raisonnements, qui sont de la dernière évidence pour ceux qui connaissent le véritable état des choses en Italie, seront pris en considération par l'Empereur et Mr de Thouvenel et que l'un et l'autre admettront la convenance de se réunir aux propositions anglaises. Il serait déplorable que la France qui a tant fait pour nous, à laquelle nous devons tant de reconnaissance, perdit son prestige au profit de l'Angleterre au moment où elle peut nous unir à elle par des liens indissolubles. Quant aux projets lointains que l'Empereur et Mr de Thouvenel vous ont laissé entrevoir, vous leur donnerez l'assurance que nous travaillerons à leur réalisation de tout notre pouvoir. Que l'Empereur ne s'oppose pas à ce que nous devenions indépendants et forts, et il pourra compter que reconnaissant en lui le grand chef de la race latine, nous mettrons à sa disposition toutes nos forces pour que la question d'Orient reçoive une solution complète sur les bords du Rhin autant que sur ceux du Danube.

Vous pouvez assurer Mr de Thouvenel que rien ne transpirera de ce qui doit rester secret. Le passé doit le rassurer sur l'avenir. Nous commettons de temps en temps de petites indiscrétions sans importance pour mieux cacher ce qu'il ne faut pas qu'on sache.

J'ai écrit à Roussy. Mais s'il n'est pas raisonnable, je ne saurais insister pour qu'il reste à Paris. Je vous offre Gropello à sa place. Répondez par télégraphe.

Insistez pour que nous puissions convoquer les Collèges pour le 15 mars. Un plus long retard, vous en comprenez les motifs, nous placerait dans une position impossible à soutenir. Rattazzi, qui va revenir de Nice, ferait de ce retard une arme d'opposition des plus dangereuses.

Croyez, mon cher Nigra, à ma sincère amitié. C. Cavour.

CCXI.

CAMILLO DI CAVOUR A COSTANTINO NIGRA (1).

Milan 19 février 1860.

Mon cher Nigra,

Je vous écris deux mots à la hâte, car je suis revenu du bal hier soir à deux heures et ce matin j'ai beaucoup à faire.

Le Roi est très content de la réception que lui ont faite les Milanais. La foule qui se pressait hier dans les vastes appartements du Palais Royal, rayonnait de joie et de contentement. Les voitures remplissaient la place de la Cathédrale et remontaient le Corso jusqu'à Porta Renza.

(1) A Parigi.

Je passe mes journées à recevoir des députations et à visiter les établissements publics, qui sont, comme vous le savez, très nombreux et très riches. L'état de l'opinion publique dans toutes les classes de la population est tel que je n'ai plus le moindre doute que les élections ne soient en Lombardie autant monarchiques et libérales qu'en Piémont. Les partisans de Cattaneo et de Ferrari viennent eux-mêmes m'offrir leurs votes pour la députation. Je vous dirai aussi que j'ai réussi à donner à la fameuse souscription de Garibaldi pour les fusils une application raisonnable et non subversive en les faisant servir pour la Garde Nationale de Lombardie.

Massari qui revient de Florence, me donne aussi les meilleures assurances sur l'état de l'esprit public en Toscane.

Je vous envoie copie de ma lettre à Arese. Vous verrez que j'accentue assez ce qui a rapport à la Toscane. Au reste je n'exagère pas. Vous me connaissez. Plutôt que de repousser les vœux des Toscans, je suis disposé à déclarer seul la guerre à l'Autriche. Au 1r avril nous aurons 150 mille hommes de bonnes troupes et avec cela on peut aller loin, vu l'état intérieur de l'Empire et les bonnes dispositions des Italiens. Aussi je vous assure que loin d'être abattu par les tergiversations de la France, je suis tout en train.

Je vous engage à soutenir le moral d'Arese. Il ne doit pas lutter avec l'Empereur, mais se montrer résigné à tout tenter plutôt que de perdre notre prestige. Le Roi partage entièrement ma manière de voir.

Ne ménagez pas vos jeunes gens ; faites-les courir toutes les fois que vous aurez quelque chose à me dire d'intéressant.

Mille amitiés. C. Cavour.

Je vous renouvelle la recommandation de vous tenir en communication avec Azeglio.

CCXII.

CAMILLO DI CAVOUR ad EMANUELE D'AZEGLIO (1).

21 février 1860.

Plutôt que de remettre question italienne à conférence, nous demanderons que l'on nous laisse seuls nous débattre avec l'Autriche. Dis cela de ma part à Russel. Cavour.

(1) Dispaccio telegrafico.

CCXIII.

CAMILLO DI CAVOUR A COSTANTINO NIGRA (1).

Milan 21 février 1860.

Je me décide à faire partir de nouveau un courrier pour pouvoir vous faire connaître franchement ma pensée.

Tandis qu'à Paris on veut vous faire croire que l'Angleterre est d'accord avec la France pour nous obliger à abandonner la Toscane, Hudson d'un côté, Azeglio de l'autre, m'assurent qu'il n'en est rien. En effet, ayant communiqué à Palmerston ma ferme volonté de courir, même sans l'appui de la France, les chances d'une guerre avec l'Autriche plutôt que de remettre à une Conférence la solution de la question italienne, j'ai reçu de D'Azeglio la réponse suivante, que je vous copie textuellement:

« Palmerston est tellement de cet avis, que hier, quand on lui a présenté cette hypothèse comme le châtiment qu'on nous réservait, il a répondu exactement ce que vous me mandez ».

Cela me décide tout-à-fait à aller en avant et à ne pas subir l'*ultimatum* à l'eau de rose qu'Arese m'a annoncé. Les nouvelles de Berlin et de S. Pétersbourg m'encouragent même à le faire, car la Prusse et la Russie ne nous empêcheront pas de procéder à l'annexion, bien que par le soin de leur dignité elles ne veuillent renoncer au principe de la légitimité et du droit divin, sans avoir au moins la satisfaction de siéger dans un Congrès ou dans des Conférences.

Cependant. la prudence veut que nous agissions tout-à-fait comme si la France avait admis intégralement les propositions de Lord Cowley. Le principe de la non intervention étant maintenant hors de contestation, nous n'avons qu'à gagner, en provoquant une nouvelle manifestation des vœux populaires. Ricasoli propose, à cet effet, de faire voter de nouveau directement l'annexion par les électeurs qui ont nommé l'assemblée. Je crois que cela ne suffit pas et qu'il faut faire appel franchement au suffrage universel. Il s'agit d'ôter tout prétexte aux résistances de la France, et puisqu'on procède par le vote direct, il vaut mieux que la nouvelle manifestation soit tellement éclatante que la France ne puisse mettre en doute sa signification. En conséquence, voici le plan que j'ai arrêté. Lundi prochain, à peine de retour à Turin, le Roi signera le décret de convocation des Collèges électoraux pour le 22 ou le 23 de mars. Pour quelques collèges, cette époque devra même être retardée de huit ou dix jours, afin d'accomplir les dernières formalités. De cette manière, je tien-

(1) A Parigi.

drai la parole que j'ai donnée à Talleyrand et le Parlement ne se réunira pas avant le 1[r] avril. Aussitôt qu'ils auront reçu la nouvelle de la convocation des collèges électoraux, Farini et Ricasoli poseront la question aux populations de l'Italie centrale de la manière suivante : *Annexion ou royaume séparé* ? Le plébiscite étant favorable à l'annexion, comme je n'en doute pas, ils convoqueront d'après notre loi électorale les collèges de l'Emilie et de la Toscane, qui enverront leurs députés siéger à côté des représentants du Piémont et de la Lombardie.

Par un dernier ménagement aux susceptibilités de la France, je laisserai à Farini et à Ricasoli l'initiative de l'appel fait au suffrage universel. Mais une fois que les populations auront confirmé le vote de l'annexion, j'annoncerai hautement la volonté du Roi de l'accomplir et de la défendre par tous nos moyens. En attendant, je vous prie de me faire connaître tout de suite par télégraphe si vous ne voyez pas d'obstacle insurmontable à ce plan de conduite, et je vous laisse le soin de faire que Thouvenel devine peu à peu quelle est mon intention, pour qu'il ne puisse m'accuser d'un manque de confiance.

Je ne doute pas qu'Arese n'approuve le plan que je vous ai exposé. Il n'est nullement contraire aux intérêts de la France et de l'Empereur, qui n'a rien à gagner à nous affaiblir et à faire perdre au Roi son prestige. Il trouvera des raisons dans son cœur et dans son esprit pour lui obtenir le consentement tacite sinon explicite de l'Empereur.

Je crois qu'il vaut mieux que j'accorde un congé à Roussy et que je vous envoie Gropello.

Croyez, mon cher Nigra, à ma sincère amitié. C. Cavour.

9 heures du soir.

P.S. Je reçois à l'instant votre dépêche télégraphique, qui m'annonce l'envoi des propositions dont Arese m'a entretenu. Je ne puis croire que l'Empereur y tienne sérieusement, car elles ne satisfont personne et mécontentent tout le monde. La Russie, à en juger par le langage de Stackelberg, est irritée contre la France, non contre nous. La Prusse, comme à l'ordinaire, ne sait ce quelle veut, mais au fond n'est pas contraire à l'annexion, si la restauration ne peut avoir lieu. Je pense que Pourtalès, que je vous engage très fort à voir souvent, vous parlera en ce sens.

L'Angleterre est furieuse et nous enragés ; et tout cela pour plaire à qui ? Certes pas à l'Autriche ni au Pape, qui ne se soucient pas plus du Prince de Carignan que du Roi V[ictor] E[mmanuel].

Sur ces données je compte répondre que nous acceptons ce qu'il est en notre pouvoir d'accepter relativement aux Duchés, la Romagne et la

Savoie, et que quant à la Toscane nous nous en remettons aux Toscans ; qu'en conséquence je transmettrais les propositions françaises à Ricasoli. Si celui-ci suit mes conseils, il soumettra au peuple la question du Prince de Carignan. En attendant nous ferons les élections et effectuerons l'annexion avec les Romagnes, tout en faisant voter les députés réunis à Modène avant de venir à Turin.

Donnez-moi votre avis par télégraphe. Je suis décidé à tout plutôt que de trahir les principes qui font notre force. Azeglio, à qui j'ai tout communiqué, partage entièrement mon avis. Le Roi ne faiblira pas : d'ailleurs, s'il ne voulait pas suivre mes conseils, je n'hésiterais pas un instant à donner ma démission. Veuillez envoyer à Azeglio le résumé de mes dépêches, car je n'ai pas le temps de lui écrire. C. C.

Si vous ou Lord Cowley n'avez pas d'occasion pour Londres, envoyez quelqu'un de la Légation.

CCXIV.

ISACCO ARTOM A COSTANTINO NIGRA.

Milan 22 février - 7 heures du matin.

Mon cher Nigra,

Le Ministre est parti pour Brescia ce matin à 7 heures, en me laissant le soin de compléter les renseignements dont tu peux avoir besoin à Paris.

Cette nuit même une dépêche de D'Azeglio nous engage, au nom de Palmerston et de Russel, à adopter franchement le vote universel comme le seul moyen de désarmer la France. Nous écrivons donc aujourd'hui à Ricasoli et à Farini de prendre en secret toutes les dispositions nécessaires pour se trouver prêts au moment convenable. Azeglio croit qu'il n'y a maintenant aucun danger de changement de Ministère à Londres et que l'entente cordiale de l'Angleterre avec la France ne sera pas troublée. De plus, hier soir à dix heures le Baron de Talleyrand a reçu une dépêche qui ne fait aucune mention de l'*ultimatum* et qui, au contraire, l'engage à tranquilliser le Roi et le Comte de Cavour sur les dispositions de la France et de l'Empereur. Le Ministre, par conséquent [pense] que l'Empereur n'a pas approuvé ou a modifié l'*ultimatum* rédigé par Mr Thouvenel, et qu'il revient à de meilleures idées. *Si ce changement favorable s'est réellement accompli*, il te laisse libre de proposer formellement à l'Empereur de faire trancher la question de l'annexion ou de la séparation par le suffrage universel. Tu jugeras s'il convient de faire cette proposition en nous en donnant immédiatement avis par le télégraphe.

L'abbé Stellardi est revenu de Rome. Il a complètement échoué. Le Pape est furieux contre l'Empereur et le Comte de Cavour plus encore que contre le Roi. Je t'envoie, d'ordre du Ministre, copie de sa réponse à V[ictor] E[mmanuel].

Stellardi a emporté de Rome la conviction que le Pape perd la tête.

Le Comte de Cavour t'engage à donner la plus grande publicité à la circulaire draconienne du Comte de Bissingen, dont nous t'envoyons copie par la dépêche officielle ci-jointe. Il croit que ce document doit convaincre l'Empereur de la nécessité d'accomplir son programme de Milan. Nous en envoyons aussi copie à Londres, à Berlin et à S. Pétersbourg.

Adieu, mon cher Nigra, etc. (*sic*). ARTOM.

CCXV.

EMANUELE D'AZEGLIO A COSTANTINO NIGRA (1).

23 février 1860.

Les ministres anglais sont persuadés que nous n'accepterons pas les propositions françaises, qu'ils considèrent plutôt comme un ménagement pour l'opinion religieuse en France.

On a déclaré en tout cas qu'on ne pourrait pas les appuyer à Turin ; on a également indiqué qu'on croyait une conferme inopportune, et le Ministre des affaires étrangères français paraît avoir écrit dans le même sens.

D'AZEGLIO.

CCXVI.

CAMILLO DI CAVOUR A COSTANTINO NIGRA.

Milan 24 février 1860.

Mon cher Nigra,

J'ai reçu l'expédition que vous avez confiée à Pepoli et je vous remercie des renseignements qu'elle contenait.

Je suis revenu hier matin de Brescia. J'ai été extrèmement flatté de l'acceuil que j'ai reçu dans cette ville, ainsi qu'à Bergamo, où je me suis arrêté quelques heures en passant. Ma course a été si rapide, que j'ai pu à peine visiter quelques-uns des principaux établissements publics, et recevoir les nombreuses députations qui demandaient à me voir. Deux incidents de mon voyage m'ont surtout touché. L'un a été le discours

(1) Da Londra a Parigi. Dispaccio telegrafico.

de l'évêque de Brescia qui a applaudi à la politique nationale du Gouvernement du Roi avec une chaleur que nous n'avons pas l'habitude de rencontrer dans ses confrères ; l'autre a été l'entrevue que j'ai eu avec une députation de Venitiens. Profondément emu par le récit de l'état déplorable de la Vénétie, j'ai répondu au discours que les membres de cette députation m'ont adressés par quelques mots dans lesquels je me suis attaché à démontrer que le martyre de Venise ne restera pas stérile : que supporter avec dignité le joug de l'étranger, endurer sans faiblir les vexations croissantes des Autrichiens, c'est servir à la cause de l'Italie d'une manière aussi honorable et aussi utile que la défendre sur le champ de bataille. Ces mots ont porté juste et ils ont été applaudis. Le soir au spectacle on m'a fait une réception magnifique. Le théatre était brillamment illuminé ; les dames de Brescia ont bien voulu se parer de leurs plus beaux atours, et garnir leurs loges de petits pavillons tricolores qui faisaient le plus charmant effet. Je me laisse aller à vous conter tous ces détails, mon cher Nigra, en sachant que vous portez un grand intérêt non seulement à ma politique, mais encore à ma personne. Vous savez, du reste, que tous ces témoignages de sympathie n'ont de valeur pour moi que parce qu'ils me rassurent de plus en plus sur l'avenir de l'Italie. Avec une population aussi capable de dévouement et d'enthousiasme, je marcherai droit au but sans reculer devant aucun obstacle.

Farini, qui a fait un tour dans les Romagnes, a été reçu beaucoup mieux que le Pape ne l'a jamais été. Je vous envoie la lettre qu'il m'écrit de Ravenna, pour que vous jugiez par vous même de l'état de l'Emilie. Malgré l'impatience de parvenir à une solution qu'il faudra arracher à l'Europe puisqu'elle persiste à ne pas nous l'accorder, ces populations sont tranquilles et confiantes. Vous trouverez ci-joint, par extrait, quelques nouvelles relatives à l'armée du Pape dans les Marches.

Je compte partir samedi soir, après le bal de cour, pour Crémone, m'arrêter quelques heures dans cette ville, où j'aurai une entrevue avec Farini, passer incognito à Plaisance, et de là, par le chemin de fer d'Alexandrie, repartir lundi matin pour Turin. Mon voyage en Lombardie aura, je l'espère, d'excellents résultats. Le corps diplomatique qui a suivi le Roi à Milan, et qui s'y amuse beaucoup, a pu se convaincre par lui-même de la bonne harmonie qui existe entre les Piémontais et les Lombards.

Cela ne cessera pas de produire un bon effet au dehors.

Croyez, mon cher Nigra, à ma sincère amitié. C. Cavour.

Vous savez que Mons. Caccia, Vicaire général de Milan, dans une circulaire a dit qu'en Romagne il ne s'agissait pas de la tranquillité et du bonheur de l'Italie, mais de la religion qu'on voulait déraciner dans les

populations. Les curés de Milan, voulant désavouer ces imprudentes déclarations, ont décidé de présenter au Roi une adresse pour témoigner de leur dévouement à la politique nationale. Leur adresse paraîtra demain dans la *Lombardia*, que je me réserve de vous envoyer. Ce qu'il y a de plus amusant dans tout cela, c'est que Monseigneur Caccia lui-même a fini par s'unir à son clergé et retractera ainsi publiquement sa pastorale, dont la grande majorité des curés n'a pas même voulu donner lecture du haut de la chaire. Je vous envoie une caricature qu'a publié sur moi l'*Uomo di Pietra*. Veuillez faire publier par le Nord, dans quelques jours, la circulaire que je vous envoie relative à l'amnistie.

CCXVII.

CAMILLO DI CAVOUR A COSTANTINO NIGRA (1).

24 février 1860.

Quelles que soient les propositions de la France, nous ne pouvons rien accepter qui ne soit subordonné au vote de la Toscane. Angleterre est de cet avis. Nous allons rappeler quatre classes ; cette mesure est purement difensive. CAVOUR.

CCXVIII.

NOTA PER CAMILLO DI CAVOUR.

24 febbraio (?) 1860.

Note sur l'Italie.

Le mobile de l'Empereur à Villafranca, comme depuis, a été d'obtenir, sans la prolongation de la guerre, l'indépendance complète de l'Italie. En d'autres termes, l'Empereur espérait amener l'Autriche, par l'appat de la restauration des Archiducs, à rendre la Vénétie indépendante. Personne en Italie n'a voulu comprendre la profondeur de cette politique et au lieu de se fier à la main puissante qui les avait sauvés de l'invasion Autrichienne, les Piémontais ont préféré une politique envahissante, ce qui avait le triple tort de mettre la France dans une fausse position, de prolonger l'hostilité de l'Autriche, de Rome et de Naples, et d'inquiéter toutes les grandes Puissances de l'Europe.

L'Empereur est dévoué plus que personne à l'œuvre de l'indépendance de l'Italie, mais il est dévoué avant tout aux intérêts de la France, et ces intérêts lui font un devoir impérieux de mettre un terme aux sacrifices qu'il s'impose pour un peuple qui ne semble lui en savoir aucun gré.

(1) Dispaccio telegrafico.

L'Empereur ne veut pas recommencer la guerre ; il ne peut donc pas, en pure perte, continuer à s'aliéner les grandes Puissances de l'Europe et les catholiques de son Empire.

Désireux néanmoins de faire encore pour l'Italie tout ce qui lui est permis de faire comme Empereur des Français, il est décidé à dire bien franchement au Cabinet de Turin ce qu'il approuve et ce qu'il désapprouve : car ce qu'il approuve, il le soutiendra par tous les moyens, même au besoin par les armes ; ce qu'il désapprouve, il en déclinera toute la responsabilité.

Ce qu'il approuve ce sont les bases suivantes :

1° Abstention complète de propagande en Vénétie et dans les Etats du Pape.

2° Réunion immédiate au Piémont de Parme, Plaisance et Modène.

3° Annexion des Légations, sous un Vicariat, jusqu'à ce que les Puissances aient obtenu le désistement du Pape.

4° Indépendance de la Toscane sous un Prince librement élu par elle.

5° Annexion à la France de la Savoie et du Comté de Nice.

Si le Piémont accepte ces conditions, non seulement le Gouvernement Français est prêt à les soutenir et à tâcher de les faire adopter par les grandes Puissances, avec ou sans conférence, mais encore il est prêt à donner son appui au Piémont contre toute agression injuste de l'Autriche.

Si au contraire le Piémont croit, de sa politique, de suivre une autre ligne de conduite, l'Empereur lui déclare franchement que ne voulant pas être responsable des conséquences pouvant résulter de cette politique, il le prévient que dans ce dernier cas il ne devra en aucune manière compter sur son appui.

CCXIX.

CAMILLO DI CAVOUR A COSTANTINO NIGRA (1).

Milan 25 février [1860].

Mon cher Nigra,

J'ai vu hier le Baron de Talleyrand qui ne m'a rien dit des propositions françaises. Toutes ces hésitations et ces retards, bien que dus peut-être à des dispositions bienveillantes pour nous, nous font perdre un temps précieux. D'ailleurs, comme je vous l'ai télégraphié hier soir, nous ne pouvons qu'accepter, quel qu'il soit, le vote des Toscans auquel nous devons subordonner les propositions qui nous seront faites.

(1) A Parigi.

Je suis donc décidé à donner éxécution immédiate au plan que je vous ai communiqué ; lundi, ou au plus tard mardi, le Roi signera le decret de convocation des Collèges électoraux. Farini et Ricasoli, qui sont d'accord avec moi sur tous les points, feront immédiatement appel au suffrage universel. J'ai écrit à Ricasoli d'adopter, pour cette circonstance, les dispositions principales du plébiscite qui a servi à la proclamation de l'Empire en 1852 : je ferai la même recommandation à Farini avec qui je parlerai demain à Cremona.

Je pars cette nuit à trois heures de Milan pour cette ville, où je m'arrêterai demain soir. Je me réserve de voir une autre fois Como, Pavia, Lodi et Crema.

Outre la circulaire sur la mesure du conseiller de police Ramponi, que je vous ai prié de faire publier par le Nord, je vous en envoie une autre pour faire *mousser* l'adresse du clergé de Milan. Il serait utile que les *Débats* en fissent l'objet d'un entrefilet.

Vous trouverez ci-joint copie d'un document très-confidentiel. C'est une lettre du Comte Hartig à un de ses amis d'Italie. Je vous l'envoie pour votre instruction personnelle.

Quant aux Romagnes nous n'acceptons que l'engagement de négocier avec le S. Père.

Agréez mes sincères amitiés. Votre C. Cavour.

CCXX.

CAMILLO DI CAVOUR A COSTANTINO NIGRA (1).

Milan 25 février - 9 heures du soir.

Mon cher Nigra,

Dites à Arese que je ne connais pas le nouveau syndic de Chambéry. Orso Serra en avait proposé un autre, riche banquier, séparatiste modéré, qui n'a pas accepté. Il ne pouvait pas proposer MM. Greffier et Berthier qui impriment chaque jour des diatribes violentes contre le Gouvernement : il a choisi le seul individu qui fut acceptable.

Quant à la croix à laquelle le Docteur Conneau a fait allusion, je crois qu'il s'agit d'une décoration accordée par mon prédecesseur à M. Albert Blanc, l'éditeur de De Maistre. Si jamais croix a été méritée c'est celle-là.

Vraiment, dans cette question de la Savoie on nous fait de mauvaises chicanes. Elle réussirait bien plus sûrement si les émissaires de la France ne faisaient du zèle mal à propos.

(1) A Parigi.

Il y a eu une erreur dans la dépêche télégraphique relative aux croix de la légion d'honneur. Il était question de Des Ambrois et non de vous.

Je pars dans quelques heures pour Cremona. En arrivant à Turin, le Conseil se réunira pour arrêter le décret qui convoque les collèges électoraux. Votre dévoué C. Cavour.

Fanti m'écrit que les Autrichiens vont faire une tête de pont à Revere, vis-à-vis d'Ostiglia. Ils ont déjà acheté le terrain nécessaire et vont commencer les premières opérations.

Je vous envoie une lettre particulière de D'Azeglio sur ses démêlés avec Persigny.

CCXXI.

CAMILLO DI CAVOUR A COSTANTINO NIGRA (1).

[Mars 1860].

Mon cher Nigra,

Je vous ai mandé par télégraphe de prier Mr Thouvenel, et, au besoin, l'Empereur lui-même, de ne pas insister pour que nos troupes cédassent aux Français la garde d'honneur de l'Impératrice.

Le Général Fanti a pris la chose au tragique. Les articles de l'*Avenir* contre l'armée, l'insolence des matelots de la frégate française stationée à Villefrance, l'ont irrité au dernier degré. Il voulait à toute force donner sa démission. Je l'en ai empêché, mais si on insistait il se retirerait certainement ; et je ne sais pas où cela nous ménerait.

La publication de la proclamation du Roi dans les *Débats*, avant qu'elle ait paru dans nos journaux, a également irrité le Roi au plus haut degré.

J'ai bien de la peine à calmer tout le monde, car le corps diplomatique souffle dans le feu. Plaignez-vous ouvertement à Thouvenel de cet acte inqualifiable. Si on continue à froisser le sentiment national, on soulèvera des oppositions que je ne pourrais plus vaincre.

Parlez à Mr Benedetti, qui m'a paru apprécier justement l'état des choses. Dites-lui que si Fanti se retire, je suis obligé de me retirer aussi.

Répondez-moi par le télégraphe. C. Cavour.

P.S. Avec Mr Benedetti il avait été convenu que la Garde nationale remplacerait nos soldats, et qu'après quelques jours, sous prétexte de la ménager, les Français prendraient sa place. La prétention soulevée par le comandant français a exaspéré Fanti, qui est décidé à ne pas céder. J'espère que pour une misère on ne ruinera pas tout ce que nous avons fait.

---

(1) A Parigi.

CCXXII.

CAMILLO DI CAVOUR A COSTANTINO NIGRA (1).

Turin 1r mars [1860].

Mon cher Nigra,

Je vous envoie par Balesio la dépêche qui doit servir de réponse aux propositions de la France. J'ai tâché d'être aussi aimable et modéré que possible, pour la forme. Quant au fond je ne pouvais céder. Ne pas accepter l'annexion de la Toscane, lorsque l'Angleterre nous engage à la faire et que personne en Europe ne songe à s'y opposer, c'eut été nous déshonorer, nous suicider. Je ne sais pas ce que fera l'Empereur, mais ce qu'il y a de certain c'est qu'il ne pourra nous faire plus de mal que nous nous en serions fait à nous-mêmes en suivant ses timides conseils.

Je repondrai demain sur la question de Nice et de la Savoie. J'ai cru qu'il convenait mieux d'en faire l'objet d'une dépêche séparée. Toutefois, si Mr Thouvenel consent à ce que sa note soit publiée sans réticence, je la publierai également avec celle que je vous envoie aujourd'hui.

Je garderai ici Azeglio quelque temps, ou tout au plus je l'enverrai à Florence. Cela donnera à Persigny le temps de se calmer. J'espère qu'à Paris on finira par reconnaître son innocence.

Je suis charmé qu'Arese s'en revienne à Turin. Son action aurait fini par devenir nuisible. J'écris à Roussy de demander un congé et en attendant j'envoie Gropello à Paris.

Je suis accablé de fatigue. Jamais dèpêche ne m'a couté moitié de la fatigue de celle que vous recevez. Ecrivez-moi en détail ; si vous êtes de mauvaise humeur, ne vous gênez pas avec moi.

Croyez, mon cher Nigra, à ma sincère amitié. C. Cavour.

CCXXIII.

CAMILLO DI CAVOUR A COSTANTINO NIGRA (1).

Turin 3 mars 1860.

Mon cher Nigra,

Je vous envoie la dépêche sur Nice et la Savoie. Je l'ai lue à Talleyrand, qui en a été fort satisfait.

Vous ajouterez que le discours de l'Empereur nous a pris à l'improviste, et que si nous avions été prévenus, nous aurions pu préparer les esprits par la publication d'un article. Mais ce qui est fait est fait ; main-

(1) A Parigi.

tenant il faut combiner les moyens d'arriver au vote. En Savoie je persiste à croire que le parti français l'emportera. Il n'en est pas de même du Comté de Nice, à moins qu'on n'exclue toute la vallée de la Bevera et une portion du littoral.

Talleyrand a été un peu ébouriffé de la précipitation de Ricasoli ; au fond il a bien fait.

Le départ d'Arese normalise votre position. Vous avez cent fois plus d'autorité que n'aurait tout autre diplomate, soit par vos talents, soit par la confiance illimitée du Gouvernement, dont on sait que vous jouissez. Ainsi, courage et en avant.

Adieu, mon cher Nigra, croyez, etc. (*sic*). C. CAVOUR.

CCXXIV.

COSTANTINO NIGRA A CAMILLO DI CAVOUR (1).

[4 mars 1860].

Comte Cavour - Turin,

Cette dépêche doit rester secrète.

Le ministre des affaires étrangères pense que V. E. pourrait envoyer ici un projet de note secrète concernant la Savoie, conçue à peu près ainsi qu'il suit :

« Le soussigné déclare, au nom du Roi, que l'engagement contenu dans le traité secret est applicable aux conditions actuelles et subordonné à la manifestation des vœux populaires sans déterminer le mode de votation. On ajouterait que la cession n'aurait lieu, en tout cas, qu'avec la réserve des droits de la neutralité suisse ». NIGRA.

CCXXV.

NAPOLEONE III A VITTORIO EMANUELE II (1).

Paris 4 mars 1860.

Je prie V. M. de bien réfléchir sur la situation actuelle, qui est plus difficile qu'elle ne le croit.

La grosse difficulté est de faire accepter par l'Europe la prise de possession des Romagnes : car, si le Pape demandait à l'Autriche d'intervenir, l'Angleterre elle-même ne trouverait pas une bonne raison pour s'y opposer. Ce n'est qu'en désapprouvant l'annexion de la Toscane que je puis expliquer vis-à-vis de l'Europe l'appui que je vous donne.

Voilà, en peu de mots, la raison de ma conduite. [NAPOLÉON].

(1) Dispaccio telegrafico.

CCXXVI.

VITTORIO EMANUELE II a NAPOLEONE III (1).

Vénérie 5 mars [1860].

Je remercie V. M. de ses conseils. Je voudrais pouvoir les suivre en tous points. Mais je prie V. M. de considérer les difficultés de ma position si je refusais de reconnaître l'autorité d'un vote populaire solennel précédent qu'on devra invoquer pour Nice et la Savoie. L'opinion publique se prononce tellement, qu'en y résistant une crise deviendrait inévitable à l'ouverture du Parlement.

J'espère que V. M. appréciera ces circonstances et me conservera toute son amitié. [Victor Emmanuel].

CCXXVII.

CAMILLO DI CAVOUR a COSTANTINO NIGRA (2).

Turin 5 mars 1860.

Mon cher Nigra,

J'ai vu Arese. Ce qu'il m'a dit, et surtout la manière dont il m'a parlé, me font croire que l'Empereur commence à se calmer. Le télégramme ci-joint qu'il a envoyé au Roi ne me paraît pas de nature à modifier mon opinion. Il *désapprouve* l'annexion, mais il ne parle pas de l'*empêcher*. S'il croit qu'en nous blâmant il améliore sa position, nous devons subir son blâme sans nous plaindre. En attendant, ce qu'il y a de certain c'est que le discours de l'Empereur, et plus encore la dépêche de Thouvenel, ont produit un effet diamétralement contraire à celui qu'on attendait à Paris. Ils ont rendu le public frénétiquement annexioniste. Perron, qui revient de Milan, me racontait que hier on l'arrêtait dans les rues pour le conjurer de me dire qu'on était prêt aux plus grands sacrifices plutôt que de renoncer à l'annexion. Il en est de même à Turin. J'ignore si ses deux pièces produiront le même effet à Florence, mais je suis assez tenté de le croire.

Ma réponse paraîtra demain, mardi, dans la *Perseveranza*. Talleyrand l'avait trouvée bien. J'espère qu'elle n'aura pas produit de mauvais effet sur Mr de Thouvenel. Votre télégramme sur Boncompagni et la liberté de la presse en Toscane me le font espérer.

(1) Dispaccio telegrafico.
(2) A Parigi.

Ainsi que je vous l'ai mandé, Boncompagni était déjà en route pour Turin, lorsque votre dépêche m'est parvenue. J'ai de suite envoyé à Ricasoli l'ordre, au nom du Roi, de proclamer la liberté de la presse en Toscane. J'espère qu'il obéira. Je n'en suis pas sûr, néanmoins, car il est tellement entêté, qu'on n'est jamais sûr de lui. Je compte sur l'effet du nom du Roi.

Je vous ai répondu par télégraphe au sujet de la note secrète relative à Nice et à la Savoie. La dépêche que je vous ai adressée samedi, contient tout ce que Mr de Thouvenel demande : comme elle doit être bientôt publiée, elle me paraît avoir une plus grande autorité qu'un document destiné à demeurer enseveli dans les cartons du Ministère.

Toutefois, si Touvenel insiste pour une note secrète, je suis prêt à la faire, mais sans faire mention du traité de l'année dernière à Turin. En effet, je crois qu'une fois que nous serions d'accord avec la France sur la question de Nice et de la Savoie, il faudrait annuler ce traité, qui, s'il venait jamais à être découvert, nous placerait dans une position fausse et difficile vis-à-vis de l'Angleterre.

Dans la discussion de la motion Kinglake, Lord John Russel ayant contredit l'existence de ce traité en se fondant sur les déclarations formelles de Walewski, il serait furieux s'il venait à découvrir qu'on l'a trompé. Et cela n'est pas impossible, ni même excessivement difficile, attendu que Persigny a confié à plus d'un personnage influent, à Londres, qu'il existait un accord secret entre la France et nous.

Ainsi que vous m'avez conseillé de le faire, j'ai pris carrément mon parti à l'égard de Nice et de la Savoie. J'en ferai de même pour ce qui regarde la Toscane, tout en étant prêt à adopter les ménagements de nature à adoucir l'Empereur et Thouvenel.

Croyez-vous qu'une administration séparée, avec le Prince de Carignan pour Vice-Roi, les satisferait ? Farini prétend que Montanelli est converti à l'annexion. Est-ce vrai ?

Courage, mon cher Nigra, ne vous laissez pas abattre. J'ai bon espoir.

Croyez à ma sincère amitié. C. Cavour.

CCXXVIII.

IL PRINCIPE GIUSEPPE NAPOLEONE A CAMILLO DI CAVOUR.

Paris ce mardi 6 mars 1860.

Mon cher Comte,

J'ai bien tardé à répondre à vos deux lettres du 4 et 9 février, la dernière apportée par le Comte Arese. J'espérais que les affaires prendraient

une solution définitive, et il me semble au contraire qu'elles s'embrouillent beaucoup. Il y a quelques semaines, j'ai été consulté sur un arrangement qui me semblait avoir des avantages pour tout le monde ; depuis, tout me paraît de nouveau changé et mis en question ; de chaque côté, au lieu de se rapprocher, il me semble que l'on s'en éloigne. Je le regrette sans pouvoir me l'expliquer, dans l'ignorance absolue et l'éloignement complet où je vis des affaires. Je ne m'en plains nullement. Dans les moments difficiles où nous nous trouvons, ce n'est que par un grand patriotisme que l'on est amené à s'occuper des affaires et quand on y est appellé par l'opinion publique ou par la confiance de son souverain : telle n'est pas ma position. Je suis simple spectateur, souvent très étonné, de ce qui se passe.

L'amitié personnelle que j'ai pour vous depuis longtemps et le désir que j'avais de répondre à vos aimables lettres, me font seuls entrer dans ces détails intimes. Je fais des vœux bien sincères pour la réussite de la grande cause de la liberté et de l'indépendance de l'Italie ; j'espère qu'elle triomphera malgré tous les obstacles et j'ai foi dans l'avenir.

Recevez, mon cher Comte, l'expression de tous mes sentiments affectueux.

NAPOLÉON.

CCXXIX.

CAMILLO DI CAVOUR A COSTANTINO NIGRA (1).

7 mars 1860.

M. le Baron de Talleyrand m'a déclaré au nom de l'Empereur qu'il considère que le Gouvernement du Roi, loin d'appuyer la solution française, n'a fait que concourir à son échec et que par conséquent il ne saurait plus prétendre d'y adhérer en ce qui le concerne.

Le Ministre des affaires étrangères de France a ajouté qu'on amusait le Cabinet d'augmenter la pression que le Roi se vit obligé de subir.

J'ai repoussé cette accusation en déclarant que nous n'étions intervenus que pour obtenir du Baron Ricasoli l'établissement de la liberté de la presse et l'adoption de mesures garantissant la sincérité de vote de la manière la plus absolue.

CAVOUR.

(1) Dispaccio telegrafico.

CCXXX.

CAMILLO DI CAVOUR A COSTANTINO NIGRA (1).

Turin 8 mars [1860].

Mon cher Nigra,

Je vous envoie Gropello. Quoiqu' il ne soit encore nommé qu'à titre provisoire, il est probable qu' il deviendra définitif. Si l' annexion de la Savoie se fait, Roussy ne peut retourner à Paris, quand même il ne quitterait pas la carrière diplomatique. C'est ce que j'ai fait entendre à Gropello, qui me paraît convenir sous tous les rapports au poste de Paris.

Talleyrand m' administre tous les jours une petite mercuriale sous des formes très aimables. Il fait ce qu' il peut pour adoucir l' irritation de son Gouvernement contre nous et spécialement contre moi. Je me résigne à l'écouter avec la plus angélique patience : je me borne à répéter que nous sommes prêts à tout, excepté à imposer à la Toscane une solution contraire à ses désirs légitimement exprimés. Hier, comme la dose de colère venue de Paris me paraissait plus forte que d'ordinaire, j'ai fini par lui communiquer la lettre de l' Empereur au Roi du 26 janvier que vous connaissez bien, et dans laquelle il est dit que l' Empereur demande qu' on laisse à la Savoie et à Nice la même liberté de disposer de leur sort qu' on accordera à la Toscane.

Là-dessus Talleyrand m'a exhorté à prier Arese de retourner à Paris, pour subir le premier éclat de colère que l' annexion fera éclater. Il a ajouté avec beaucoup de bonne foi : « Arese peut dire bien des choses que je dois taire. Je ne puis me faire l'accusateur de mon Gouvernement ».

Je vous avoue que je redoute un peu le retour d' Arese à Paris. Je crains toujours qu' il ne se laisse séduire ou entraîner par l' Empereur : mais en présence d' une instance aussi formelle, je ne puis me dispenser de le prier de se rendre encore une fois aux Tuileries. Seulement je tâcherai qu' il ne parte pas de sitôt.

Vous aurez vu que Boncompagni a fait ses adieux aux peuples de l' Emilie en les exhortant à voter selon leur conscience. D' un autre côté, Ricasoli s'est empressé de publier un décret pour rendre à la presse une entière liberté. Je ne cache pas que ni les Gouvernements ni les hommes influents exercent aucune pression pour fausser la liberté des votes. Vous pouvez, à cet égard, donner les assurances les plus formelles. Pour ma part j' ai observé la neutralité la plus absolue. Non seulement je n' ai

(1) A Parigi.

pas envoyé d'agents en Toscane et dans l'Emilie, mais je n'ai pas écrit une seule lettre dans ces pays depuis la publication du plébiscite. Je crois pouvoir dire, la main sur la conscience, que jamais votation populaire n'aura eu lieu avec plus de loyauté.

Je vous prie de demander à Mr de Thouvenel de nous mettre d'accord sur ce que nous avons à répondre aux Suisses. Hier encore Mr Tourte m'a annoncé que l'Empereur avait déclaré à Mr Kern que le Faucigny et le Chablais seraient réunis à la Suisse. Si cela est vrai, pourquoi ne pas nous le dire ? Cela simplifierait singulièrement notre position vis-à-vis des Suisses et des Savoyards eux-mêmes.

Tourte m'a parlé d'une note qu'il serait probablement chargé de me remettre. Je voudrais, avant de lui répondre, que nous nous fussions mis d'accord avec Paris.

J'attends avec impatience le projet de note secrète. Il est entendu que dans la note où séparément je ferai des réserves sur les sujets dont je vous ai parlé dans vos instructions et dans mes lettres, c'est-à-dire :

1° Le tracé d'une frontière militaire.
2° La dette publique.
3° Le sort des employés.
4° Les pensions.
5° Le chemin de fer Victor Emmanuel et le grand tunnel du Montcenis.
6° La banque de Savoie.

Veuillez en prévenir Mr de Thouvenel pour qu'il ne nous accuse pas de chercher des prétextes pour entraver les négociations.

Massari doit revenir aujourd'hui ou demain de Florence ; je le prierai de me faire un rapport sur la Toscane que je vous enverrai.

Je fermerai ma lettre plus tard.

Le Maréchal Vaillant a reçu avant hier une dépêche ainsi conçue : « Tenez-vous prêt à partir dans les vingt-quatre heures ». Le Maréchal et ses aides de camp se sont abstenu de paraître à la premiere soirée du Marquis D'Azeglio, ce qui a fait sensation à Milan.

Je crois utile de vous envoyer copie de la lettre de l'Empereur que j'ai montrée hier à Talleyrand.

Stackelberg et Brossier continuent à me témoigner, au nom de leurs Gouvernements, des dispositions les plus bienveillantes pour la Sardaigne. Cela me fait supposer que l'opposition de la Prusse et de la Russie à l'annexion de la Toscane ne soit pas plus réelle que ne l'était l'adhésion de l'Angleterre aux dernières propositions de la France.

[C. Cavour].

Arese écrira demain à l'Empereur, cela vaut mieux.

CCXXXI.

NAPOLEONE III a VITTORIO EMANUELE II (1).

Paris 8 mars [1860].

Si V. M. est obligée de compter avec le sentiment de son pays, il en est de même pour moi. Or je dois lui déclarer que le sentiment public en France est loin d'être favorable à l'Italie, et il n'y a qu'une conduite bien franche et loyale pour l'annexion de la Savoie et du Comté de Nice à la France qui puisse rétablir la sympathie. [Napoléon].

CCXXXII.

VITTORIO EMANUELE II a NAPOLEONE III (1).

9 mars [1860].

(2) Les instructions que par mon ordre Mr de Cavour va envoyer à Mr Nigra répondront à la dépêche télégraphique de V. M. en lui prouvant ma parfaite loyauté. [Victor Emmanuel].

CCXXXIII.

CAMILLO DI CAVOUR a COSTANTINO NIGRA.

Turin 10 mars 1860.

Mon cher Nigra,

Je me suis empressé de vous expliquer par télégraphe la cause du regrettable incident qui est arrivé relativement à la note sur la Savoie. Mais comme avec le télegraphe on ne fait que des boulettes, je crois utile de vous donner là-dessus quelques renseignements par cette lettre dont vous pouvez, si cela est nécessaire, donner communication confidentielle à Mr de Thouvenel.

Le texte de la note dont il s'agit, me paraissait devoir satisfaire complètement aux demandes du Gouvernement Français. Je me suis donc empressé d'en envoyer aussitôt copie aux Gouverneurs de Chambéry et d'Annecy qui insistaient pour avoir des instructions positives, afin de calmer l'agitation des populations. Votre dépêche du 5 mars, dont je vous joins copie (j'en ai montré au Baron de Talleyrand l'original chiffré resté

(1) Dispaccio telegrafico.
(2) Minuta di Cavour.

au Bureau du télégraphe), disait que vous aviez substitué aux mots : *verdict populaire*, ceux-ci : *la valeur de cette manifestation*, sans ajouter que vous aviez aussi supprimé les mots : *prononcé d'une manière légale et conformément aux prescriptions du Parlement*. Aussitôt reçu ce télégramme, j'ai transmis mot pour mot ces modifications aux Gouverneurs de Chambéry et d'Annecy. Les mêmes modifications ont été faites à la copie qu'on avait déjà donnée à l'*Opinione* : de sorte que, lorsqu'arriva l'original de la note avec les ratures que vous aviez fait d'accord avec Thouvenel, on regarda l'affaire comme terminée et on n'y fit plus attention.

Je comprends que Mr Thouvenel ait le droit de se plaindre de cet incident regrettable. On doit l'attribuer à la nécessité où nous nous sommes trouvés de rompre un silence qui nous a fait le plus grand tort et créé de nombreux embarras. Je vous avoue d'ailleurs que, puisqu'au reçu de votre dépêche de cette nuit je ne me serais pas douté que la mention du Parlement pût soulever des objections de la part de Thouvenel, car son intervention étant indispensable en vertu de l'art. 5 du Statut, mieux vaut le déclarer dès à présent pour éviter que les ennemis du Gouvernement (Brofferio, Rattazzi, Birago, etc.) ne se fussent prévalu du silence gardé à cet égard pour indisposer l'opinion publique contre le traité qui devra être sanctionné par une loi.

J'espère que Mr Thouvenel acceptera ces explications et qu'il trouvera moyen d'arranger cela avec nous.

Maintenant que la note est publiée on ne peut songer à supprimer les mots relatifs au Parlement.

Cette correction tardive aurait l'effet le plus désastreux.

Le document que vous m'avez envoyé hier et sur lequel vous recevrez bientôt des instructions, suffit d'ailleurs à mettre hors de doute notre parfaite loyauté.

Recevez, etc. (*sic*). C. Cavour.

CCXXXIV.

CAMILLO DI CAVOUR A COSTANTINO NIGRA (1).

Turin 11 mars [1860].

Mon cher Nigra,

Le malheureux *etc.* de votre dépêche télégraphique du 5 courant a été cause de bien des ennuis et de nombreux embarras. Je ne saurais dire si dans la première copie qui m'a été remise de cette dépêche, l'*etc.* avait

(1) A Parigi.

été omis, ou si je n'y ai pas fait attention : ce qui est certain c'est que j'ai été convaincu que vous vous étiez borné à substituer à : *Verdict populaire, cette manifestation*. Mon illusion était telle que l'autre soir m'étant rendu au Ministère pour vérifier le texte de l'*Opinione*, je n'ai pas conçu le moindre doute sur son exactitude, et j'ai été me coucher persuadé qu'il y avait un malentendu ou bien que vous faisiez allusion à la dépêche relative à l'Italie centrale.

Hier matin, quand votre dépêche est venue dissiper mon erreur, il n'était plus temps ni de corriger le texte de la note, reproduit dans tous les journaux et communiqué à presque tous les membres du corps diplomatique, ni d'arrêter la publication des proclamations des Gouverneurs de la Savoie qui devait avoir eu lieu le jour antécédent. A cet égard je dois entrer dans quelques détails.

La polémique des journaux français avait excité fortement les esprits en Savoie : le discours de l'Empereur les mit en incandéscence. Les autorités, tout-à-fait démonétisées, ne savaient que faire pour les calmer. Orso Serra voulait absolument quitter son poste et il l'aurait fait si le Vice-Gouverneur de Chambéry n'eut été retenu en Piémont par une maladie très grave. Le Gouverneur d'Annecy, Mr Maggi, un Lombard dépaysé, ne savait où donner de la tête. Des troubles eurent lieu : des officiers et des employés Piémontais furent insultés dans quelques localités ; enfin tout indiquait la nécessité de sortir de l'état d'impassibilité où le Gouvernement s'était tenu, pour prendre une position nette et décidée vis-à-vis des populations. Dans ce but, j'ai transmis à MM. Serra et Maggi copie de la dépêche que je vous écrivais, en les engageant à publier une proclamation reproduisant les idées qui étaient contenues dans ce document. Par le télégraphe je les prévins des modifications que je croyais que vous y aviez apportées d'accord avec Mr de Thouvenel. Il ne me passa pas par l'esprit de leur recommander de ne pas parler de l'intervention du Parlement, car je ne pensais pas alors, comme je ne pense pas maintenant, que cette mention puisse avoir le moindre inconvénient. Ces proclamations auront un excellent résultat et contribueront à nous fournir les moyens d'arriver à une solution définitive d'une manière digne et convenable.

Les Gouverneurs devaient parler et en parlant ils ne pouvaient se dispenser de faire allusion au Parlement et au vote populaire. S'ils se fussent tus on les aurait bafoués et ils auraient peut-être été obligés de se retirer devant l'émeute et le désordre. Or nous avons pu, pour faire acte de condescendence envers l'Empereur et lui prouver notre bonne foi, agir en Savoie comme des imbéciles qui ne savent pas se défendre lorsqu'on les attaque, mais aller au-delà, commettre une bassesse, jamais !

Du reste, la marche que nous avons suivie en Savoie est toute à l'avantage de la France. Le résultat du vote, sous quelque forme qu'on le présente, n'est plus douteux. Notre attitude passive nous a fait perdre à peu près tous nos partisans. S'il nous en restait quelques-uns, les proclamations des Gouverneurs les éloigneraient aussi, car ce sont bel et bien des adieux formels faits sous forme polie. Or cela étant, quel inconvénient peut-il y avoir pour la France de parler de vote régulier, de formes légales, d'intervention du Parlement ? Loin de lui nuire, ce langage atténue les mauvais effets que les articles imprudents des journaux ont produit en Europe. J'espère que [quand] Mr Thouvenel sera calmé, il reconnaîtra l'exactitude de ces observations.

Puisqu'il a été question du Parlement, il est nécessaire de s'expliquer à ce sujet avec une grande netteté.

(1) Vous savez qu'un traité portant modification du territoire n'est valable qu'autant qu'il a reçu la sanction du Parlement. Aussi, en contresignant un traité secret qui porte la cession de deux provinces, je commet un acte hautement inconstitutionnel qui pourrait avoir pour moi les plus graves conséquences. Si la Chambre des Députés était composée en majorité de Carutti et de Dabormida, je courrai le risque d'être accusé de haute trahison et de me voir condamné, si ce n'est comme Strafford à perdre la tête, certes comme Polignac et Peyronnet à quelques années de forteresse. Malgré cette conviction, je n'ai pas hésité à conseiller au Roi de mettre sa signature au traité dont j'assume toute la responsabilité.

Mais je n'entends pas, pour cela, déchirer le Statut et me passer du Parlement. (2) L'Empereur et Mr Thouvenel ne peuvent se faire aucune illusion à cet égard, car je vous ai écrit plusieurs fois là-dessus, et Arese m'assurait hier encore qu'il avait répété sur tous les tons à Paris qu'il fallait compter aves les Chambres. C'est pourquoi il est indispensable de régler dès à présent le mode de procéder pour obtenir la sanction légale du traité. Dans ce but vous prierez Mr Thouvenel de vouloir bien consentir à déclarer, soit dans une convention secrète, soit par un échange de notes qui devra précéder la remise des deux copies du traité signé par le Roi et par moi, que lorsque le moment de donner éxécution au traité sera venu, les stipulations qu'il renferme seront consignées dans un acte rédigé dans les formes diplomatiques ordinaires et de manière à atténuer notre responsabilité devant les Chambres. Dans ce traité, le mode de constater la volonté des populations sera déterminé, à moins

---

(1) Da questo punto la lettera è edita in L. Chiala, *Lett. ed. ed ined. di C. Cavour*, III, 226, come diretta *Ad un amico*.

(2) Qui s'interrompe l'edizione L. Chiala.

que l'opinion publique ne se soit tellement manifestée en faveur de l'annexion à la France que le consentement de la grande majorité du pays ne puisse être révoqué en doute. Ceci pourrait bien arriver en Savoie.

(1) Je crois pouvoir garantir moralement l'adhésion du Parlement. Le Roi et moi n'en doutons pas, car S. M. joue sa couronne, et moi, si ce n'est ma tête, ma réputation qui m'est beaucoup plus chère.

Les députés de l'Italie centrale voteront en masse le traité ; les députés Lombards en feront autant, et nous pouvons compter sur le tiers au moins des députés des vieilles provinces, ce qui constituera une forte majorité. J'y perdrai toute ma popularité en Piémont, mais un grand nombre de députés piémontais, tout en me blâmant et en se réservant de se faire chèrement payer ce qu'ils considèrent comme une espèce de trahison, n'oseront pas provoquer une crise qui compromettrait gravement, non seulement le Gouvernement, mais le Roi lui-même.(2)

Je vous enverrai, par le courrier, des pleins-pouvoirs pour le cas où Mr Thouvenel voudrait signer une convention. Dans une feuille à part vous trouverez mes observations sur les variantes peu importantes au traité que je vous ai transmis hier par télégraphe.

J'oubliais de vous dire que j'avais prévenu Talleyrand de l'invitation que j'allais adresser aux Gouverneurs de la Savoie de publier une proclamation calquée sur ma dépêche, et qu'il avait fort approuvé cette idée.

Arese, à qui j'ai tout communiqué, trouve que nous avons parfaitement raison. Il ne peut pas concevoir quelle objection le Gouvernement de l'Empereur puisse avoir contre l'emploi des formules, *formes légales* et *approbation du Parlement*. Dans son style énergique il s'est écrié : « Est-ce en présence d'une émeute qu'on proclamera la volonté populaire ? »

Arese a écrit à l'Empereur une lettre qu'il ne m'a pas montrée, mais dans laquelle il m'assure avoir exposé la vérité, soit sur la question de la Toscane, soit sur celle de la Savoie avec une grande franchise.

L'Impératrice de Russie se trouvant un peu mieux, a fait dire au Roi qu'elle le verrait avec plaisir. La présence du Roi à Nice aurait de graves inconvenances ; on l'interprêterai mal à Paris. Pour ces motifs, le Roi, quoique à regret, s'est excusé auprès de l'Impératrice en prétextant les affaires qui le retiennent à Turin. Le Prince de Carignan ira la complimenter en son nom. Il partira lundi.

Vous savez que l'Impératrice est très antiséparatiste, et qu'à son instar les Russes qui sont à Nice se montrent assez anti français.

Renouvelez à Thouvenel la prière de me mettre à même de répondre

---

(1) Qui ripiglia l'edizione L. CHIALA.

(2) Qui desiste l'edizione L. CHIALA.

aux Suisses d'une manière catégorique. Il peut bien m'autoriser à répéter ce qu'il dit à Mr Kern.

Je suis accablé de fatigue et d'ennuis. Voilà deux nuits que le télégraphe m'empêche de dormir et deux jours où j'ai les nerfs agacés par toute sorte de dépêches irritantes.

Croyez, mon cher Nigra, etc. (*sic*). C. Cavour.

J'oubliais de vous faire remarquer que nous ne pouvons pas faire procéder à une votation régulière sans une loi, et que par conséquent l'intervention du Parlement est indispensable. Son rôle, dans ce cas, ne peut pas se borner à sanctionner un fait accompli.

CCXXXV.

CAMILLO DI CAVOUR A COSTANTINO NIGRA (1).

Turin 12 mars 1860.

Mon cher Nigra,

Votre télégramme de hier au soir a dissipé mes inquiètudes. Thouvenel me paraît avoir compris qu'il s'était alarmé hors de propos au sujet des proclamations des Gouverneurs de la Savoie. Il doit comprendre que nous ne pouvons tenir aux Savoyards le langage dont nous nous servons dans nos négociations diplomatiques. Nous ne pouvons pas leur dire que nous les cédons à la France parce qu'il lui convient d'arrondir ses frontières ; nous devons nous borner à leur parler de leurs intérêts modifiés et de leurs aspirations nouvelles. Du reste j'adopte pleinement la formule de Mr Thouvenel ; je n'en saurais proposer une meilleure.

Ayant mûrement réfléchi à la convenance de proposer à Mr Thouvenel une convention formelle pour règler dès à present la forme du traité public, qui devra être soumis aux Chambres, je me suis convaincu qu'il vaut mieux n'en rien faire. Puisque la France ne peut publier le traité sans notre consentement, il est évident que nous avons le moyen de l'amener à adopter la forme qui nous paraîtra la plus convenable.

Vous lui proposerez d'échanger une note. S'il éprouve de la répugnance, vous n'insisterez pas, en vous bornant à déclarer que vous prenez acte de ce qu'il vous aura dit à cet égard.

Maintenant il faut s'occuper du mode d'arriver à une solution finale. Deux systèmes se présentent : Conclure, avant l'ouverture du Parlement, un traité formel où le mode de votation sera arrêté, ou bien faire voter avant et traiter ensuite.

(1) A Parigi.

Le premier système est d'une éxécution plus facile et plus certaine, mais il est moins digne. Cependant, s'il ne s'agissait que de la Savoie, je n'hésiterai pas à en proposer l'adoption. Dans cette [province] les démonstrations séparatistes ont une telle valeur qu'on peut admettre en fait que le vœu des populations est au moins incertain ; mais il n'en est pas de même à Nice, où, au contraire, les démonstrations anti-séparatistes ont été jusqu'ici bien plus importantes que celles faites dans un autre sens. Cela étant, le Parlement sera bien autrement répugnant à autoriser une votation à Nice qui ne le demande pas.

Soumettez ces deux systèmes à Thouvenel, sans vous prononcer pour l'un ni pour l'autre.

Le parti italien, qui est le plus fort à Nice, s'agite beaucoup. J'ai fait partir à la hâte Montezemolo avec mission de le calmer. Je ne sais s'il réussira, vu la nature méridionale des Niçois et les excitations des étrangers, en général très antiséparatistes.

Pour éviter de nouveaux embarras, j'ai prié le Roi de contremander le voyage du Prince de Carignan a Nice, ce à quoi il a adhéré.

Je reçois à l'instant votre lettre du 10. Soyez tranquille, si je suis conciliant quant à la forme, quant au fond je suis ferme comme un roc.

L'Empereur ne peut, sans se perdre, se rapprocher de l'Autriche. Je n'ai pas d'inquiètudes à ce sujet.

Je vous enverrai par le télégraphe le résultat des votations dès que je les connaîtrai. A Bologne grande démonstration à Pepoli, dans laquelle on a beaucoup crié vive l'Empereur. Pepoli l'a mandé au Prince.

Mille amitiés. C. Cavour.

CCXXXVI.

TRATTATO SEGRETO PER LA SAVOIA E NIZZA.

Texte définitif du second traité secret paraphé par S. E. le Ministre de France. Le traité secret est signé par LL. MM. à Turin le 12, à Paris le 14 mars 1860.

L'Empereur des Français ayant exposé des considérations qui, *par suite des changements survenus dans les rapports territoriaux entre la France et la Sardaigne* (1) lui faisaient désirer la réunion de la Savoie et de l'arrondissement de Nice (Circondario di Nizza) à la France, et le Roi de Sardaigne s'étant montré disposé à y acquiescer, Leurs Majestés, après en avoir délibéré, sont convenus des articles suivants, dont la teneur de-

(1) I passi in corsivo furono aggiunti in margine, di mano di Cavour.

meurera secrète entr'Elles jusqu'à ce que, d'un commun accord, Elles jugent à propos d'en faire connaître l'existence.

ART. 1.

S. M. le Roi de Sardaigne consent à la réunion de la Savoie et de l'arrondissement de Nice (Circondario di Nizza) à la France. Il est entendu entre LL. MM. que cette réunion sera effectuée sans nulle contrainte de la volonté des populations et que les Gouvernements de l'Empereur des Français et du Roi de Sardaigne se concerteront *le plus tôt possible* (1) sur les meilleurs moyens d'apprécier et de constater les manifestations de cette volonté.

ART. 2.

Il est également entendu que S. M. le Roi de Sardaigne ne peut transférer les parties neutralisées de la Savoie qu'aux conditions auxquelles elle les possède elle-même, et qu'il appartiendra à S. M. l'Empereur des Français de s'expliquer, à ce sujet, tant envers les Puissances représentées au Congrès de Vienne, qu'avec la Confédération Helvétique et de leur donner les garanties qui résultent des stipulations rappelées dans le présent article.

ART. 3.

Une Commission mixte déterminera dans un esprit d'équité les frontières des deux Etats, en tenant compte de la configuration des montagnes et de la nécessité de la défense.

ART. 4.

Une ou plusieurs Commissions mixtes seront chargées d'examiner et de résoudre les diverses questions incidentes auxquelles donnera lieu la réunion, telles que la fixation de la part contributive de la Savoie et de l'arrondissement de Nice (Circondario di Nizza) dans la dette publique de la Sardaigne, l'éxécution des obligations résultant des contrats passés avec le Gouvernement Sarde, *et l'achèvement du tunnel des Alpes* (*Mont-Cenis*) (1).

En foi de quoi Leurs dites Majestés ont signé la présente Convention et y ont apposé leurs sceaux.

Fait en double original à Paris le 14 mars 1860 et à Turin le 12 mars 1860.

Firmati : C. CAVOUR. — TALLEYRAND.

(1) I passi in corsivo furono aggiunti in margine di mano di Cavour.

CCXXXVII.

CAMILLO DI CAVOUR A MASSIMO D'AZEGLIO (1).

16 marzo [1860].

A Massimo D'Azeglio,

(2) . . . Approvo assai che tu non costringa i preti a salmeggiare ed a suonare per celebrare la caduta del potere temporale. Ci basta che a ciò si rassegnino. Non inquietiamoli nelle chiese, ond'essi ci lascino in pace fuori delle medesime. Quando verrà la scomunica, l'affare si farà serio. Bisognerà combinare la fermezza colla prudenza. Reprimere e prevenire gli scandali, senza procurare ai fanatici il gusto di un troppo facile martirio . . .

[C. CAVOUR].

CCXXXVIII.

CAMILLO DI CAVOUR A MASSIMO CORDERO DI MONTEZEMOLO (3).

[16-20 marzo 1860].

Al Marchese Montezemolo,

(2) . . . « Dopo l'annessione della Toscana, fatta a dispetto dell'Imperatore, e che questi è costretto a subire ed anche a riconoscere, esso si dimostra impaziente e passionato rispetto a Nizza. Ci propone, per conseguire il suo intento, mezzi incostituzionali ed indecorosi che non siamo disposti ad accogliere. Convinti però che l'avere ottenuta la Toscana rende inevitabile il sacrifizio di Nizza, siamo disposti a proporgli il voto universale, quando la riuscita nel senso favorevole sia sicura » . . . (4) Chiede il suo parere.

. . . « Ella sarà persuasa non essere per me meno doloroso il darle queste istruzioni che l'eseguirle V. S. Ma pur troppo il sacrifizio che facciamo ci è imposto dalla salvezza d'Italia. Se per noi l'Imperatore venisse a ricevere una solenne disdetta, esso diverrebbe mortal nemico non solo a noi, ciò che poco importerebbe, ma della nostra patria, che non è ancora in condizione di sfidare ad un tempo le ire dei due Imperatori che dominano la lunga catena delle Alpi che ci circondano » . . .

[C. CAVOUR].

---

(1) A Milano.
(2) Vedi n. 1, pag. 63.
(3) A Nizza.
(4) Vedi n. 1, pag. 48.

CCXXXIX.

ANTONIO DUCA DE GRAMONT A . . . . . .[1].

Rome le 20 mars 1860.

Mon cher Commandeur,

Je regrette beaucoup de ne pas vous avoir vu quand vous avez pris la peine de passer chez moi et je vous remercie de la communication que vous m'avez faite. Elle me suscite quelques réflexions que je vous aurais immédiatement présentées si j'avais pu vous rencontrer.

Il me semble que votre Gouvernement a oublié de tenir compte du fait le plus important, de celui qui est la base de toute la combinaison, savoir : Que l'Empereur s'engagerait à garantir les troupes Napolitaines, placées dans les Etats Pontificaux, contre toute agression de la part du Piémont. Votre Gouvernement ne dit pas un mot de cela, et cependant tout est là. Avec cette garantie, les frontières de Naples ne sont plus menacées puisque la zone Pontificale que l'ennemi devrait traverser pour y arriver est elle-même à l'abri de toute attaque.

Les troupes Napolitaines elles-mêmes ne courent aucun danger, car la France ne donne pas des garanties inéficaces. L'armée qui occupe aujourd'hui la frontière septentrionale du Royaume Napolitain peut donc, à l'abri de cette garantie, détacher en toute sûreté la moitié ou les deux tiers de son effectif, car, au point de vue stratégique, c'est une opération excellente qui avance et transporte parallélement votre ligne de défense et l'établit sur un terrain bien autrement avantageux, et qui présente pour base la place forte d'Ancône et un cours de rivière.

L'initiative du Gouvernement Impérial et la garantie donnée contre l'agression Piémontaise, ont aussi des conséquences qui me paraissent avoir échappé au Gouvernement du Roi. Il est clair, en effet, que l'Empereur ne pourrait, en aucune circonstance, laisser peser sur Naples des embarras incompatibles avec l'acte politique que le Gouvernement Napolitain accomplirait ainsi à sa demande, et, à plus forte raison, des difficultés qui en seraient la conséquence. Ainsi, par exemple, il me paraît difficile que l'Empereur, s'opposant à ce que le Roi de Sardaigne attaque les Napolitains dans les Etats du St Siège, il puisse approuver ou tolérer que ce Prince les attaque en Sicile ou ailleurs. La combinaison dont il est question, augmente donc la sécurité du Royaume de Naples d'une manière plus efficace, à mes yeux, qu'un supplément de trente mille hommes qui viendrait s'ajouter à l'armée du Roi ; et après avoir distrait de cette armée un corps de dix ou quinze mille hommes pour

(1) Questa lettera faceva parte dei manoscritti esposti dalla città di Roma alla Mostra del Risorgimento all' Esposizione Nazionale di Torino nel 1884. Vedi *Catalogo dell' Esposizione Romana*, p. 214, n. 392.

le porter dans les Marches, je n'hésite pas à dire que le Roi serait beaucoup plus fort qu'auparavant. Il y a enfin une circonstance qui ne vous échappera pas ; c'est qu'on réalisera ainsi cet étrange résultat, auquel on devait si peu s'attendre, de voir le Piémont, rebelle à nos conseils, s'isoler de la France, et Naples s'associer activement à notre politique pacifique et à nos efforts sincères pour résoudre les difficultés d'une situation pleine de dangers. J'ajouterai enfin que pour le St Siège c'est une question vitale. Depuis longtemps nous savons que nous n'inspirons aucune confiance à la Cour de Rome, et nous avons renoncé désormais à rien conseiller ni à rien promettre ; cependant l'Empereur n'abandonnera jamais le Pape ni cette partie de son territoire que le Pape lui a donné à garder, si ce n'est par suite d'un accord consenti par Sa Sainteté, comme la combinaison dont nous parlons. Si cette combinaison échoue, nous restons à Rome et à Civitavecchia, et nous gardons ces deux villes avec nos six mille hommes. Or vous savez comme moi que la révolte des Marches et de l'Ombrie est imminente, que son succès est presque certain, et que, dans tous les cas, l'entrée des Piémontais est infaillible, de même que leur marche conquérante vers les frontières de Naples. Nous ne serons pas en mesure de nous y opposer, car ce n'est que sous le prétexte, ou plutôt à cause de notre évacuation, que nous pouvons imposer au Roi de Sardaigne de ne pas attaquer l'armée Napolitaine. Pour des raisons que vous connaissez, le Pape ne peut ni demander ni accepter de garantie directe de notre part, et d'ailleurs, la Cour de Rome nous a trop répété et fait comprendre ce qu'elle nous accordait de confiance pour qu'il soit convenable ou digne de notre part de lui donner des assurances auxquelles elle ne croirait pas. Je dois, en terminant cette longue lettre écrite à la hâte, vous faire aussi remarquer qu'il existe nécessairement une certaine corrélation entre la retraite de l'armée Française en Lombardie et celle de la division Française dans les Etats Pontificaux. Je crains d'avoir été confus en énumérant aussi rapidement les réflexions suggérées par votre communication ; je vous laisse le soin de les coordonner.

Croyez, mon cher Commandeur, à mes sentiments bien dévoués.

GRAMONT.

CCXL.

CAMILLO DI CAVOUR A COSTANTINO NIGRA (1).

Turin, 20 mars [1860].

Mon cher Nigra,

J'ai reçu vos lettres particulières auxquelles j'ai dû tarder à répondre jusqu'au retour de Talleyrand de Milan. J'ai reçu aussi la copie confidentielle de la circulaire Thouvenel, relative à Nice et à la Savoie.

(1) A Parigi.

J'ai trouvé cette pièce fort bien rédigée. Je conçois qu'il convient à la France de dissiper les défiances de l'Europe en présentant la cession de la Savoie et de Nice comme une simple mesure de défense pour ses frontières, sans faire appel aux idées de nationalité ni à celles, plus dangereuses encore, des frontières naturelles. Tout cela est très adroit et convient fort bien à un Ministre de l'Empereur. Malheureusement nous sommes obligés à présenter la question sous un point de vue différent. Nous ne pouvons dire à l'Europe que la France est réellement menacée par l'agrandissement territorial de la Sardaigne ; nous ne pouvons non plus présenter la cession de Nice et de la Savoie comme une compensation pour les services que l'Empereur a rendu à l'Italie : ce serait donner un démenti éclatant à qu'il a proclamé et qu'il tient sans doute à proclamer encore. Le seul moyen que nous ayons de surmonter les difficultés que suscite à l'intérieur comme à l'extérieur cette question épineuse, c'est de présenter la cession comme voulue par les populations. L'opposition malheureuse que Thouvenel a faite à l'annexion de la Toscane nous a obligés à renchérir encore sur la valeur des vœux des populations : et les journaux du pays, le *Diritto* p. ex., n'ont pas manqué de me reprocher d'avoir appliqué le même principe à la Savoie et à la Toscane et d'avoir oublié la différence qu'il y a entre un pays abandonné par son souverain, et un pays qui jouit depuis des siècles d'un gouvernement régulier. En effet, c'est déjà une grande concession que celle d'avoir admis la possibilité d'un vote pour la séparation à Nice et en Savoie, et Mr Thouvenel ne se rend pas assez compte des difficultés de ma position s'il croit qu'après ces déclarations je puis négocier publiquement un traité de cession, sans au moins préciser le mode de constater le vœu des populations. Veuillez, mon cher Nigra, lui faire remarquer que ce traité exaspérerait les populations ; que l'opinion publique en Italie et en Europe jugerait ma conduite avec la plus grande sévérité ; qu'enfin le Parlement n'hésiterait pas à refuser sa sanction à des stipulations qu'on comparerait au partage de la Pologne, avec cette seule différence qu'elles se feraient publiquement et à la face de l'Europe indignée au lieu de se faire en secret. Mr Thouvenel a raison lorsqu'il dit que la Prusse et la Russie ne voient pas de bon œuil l'application du suffrage universel à Nice et à la Savoie : c'est cependant ce principe qui, dans les circonstances actuelles, me paraît fournir le prétexte le plus convenable pour la cession dont il s'agit. Après les déclarations de l'Empereur, celles de Mr Thouvenel et ma réponse, il faut nécessairement consulter les populations. En usant les ménagements nécessaires, en modérant surtout le zèle exagéré des agents Français (Mr Pillet suffirait à lui seul à détruire à Nice toute sympathie pour la France) le résultat sera tel que l'Empereur le

désire. Je ferai sous main tout ce que je pourrai pour y aider : mais il faut avoir confiance en nous ; ne pas nous demander de salir la couronne de Savoie par un marché déshonorant ; ne pas nous accuser d'intriguer contre la France, comme si, même en le voulant, la Sardaigne le pouvait en ce moment.

Pour en finir, voici la marche qu'il est indispensable de suivre, à mon avis. Ouvrir à Paris ou à Turin des négociations régulières et plus détaillées sur la réunion de la Savoie et de Nice à la France : un entrefilet de la *Patrie* ou de l'*Opinione* suffirait à indiquer que ces négociations auraient pour but un traité rédigé dans les formes ordinaires. Ce traité serait fait sous la double condition du consentement des populations (en précisant le mode qu'on adopterait pour les consulter) et de la sanction du Parlement. Pour éviter des retards et de trop longs délais, je propose même de consulter les populations avant de soumettre aux Chambres le traité : le décret qui les appellerait à se prononcer déclarerait que le Parlement, en approuvant le traité, donnera l'efficacité légale aux votes émis par les populations. Pour ce vote, je crois qu'il convient à la France qu'on adopte le suffrage universel : c'est le mode de votation qui lui est plus favorable. Enfin, dans le préambule du décret ou dans une proclamation à part, le Roi, tout en réservant les droits du Parlement, déclarerait par des expressions qui seraient d'avance concertées avec Mr Thouvenel, que sa volonté est que les populations ne soient pas gênées dans leur vote par leur vieille fidélité à sa dynastie.

Je vous ai dit que le traité public devrait contenir des clauses plus détaillées que le traité secret : il est en effet évident qu'on ne peut soumettre au Parlement un traité de cession de territoire sans résoudre au moins en principe les questions financières et administrative que cette cession implique. On peut renvoyer à des conventions ultérieures et à des Commissions mixtes les détails des arrangements à conclure : mais il serait tout-à-fait inconstitutionnel de soumettre au Parlement des stipulations n'ayant rien d'arrêté ni de précis ; ce serait lui donner un prétexte excellent pour refuser sa sanction.

Veuillez présenter ces considérations à Mr Thouvenel, en ajoutant qu'il ne peut se faire une idée des embarras que m'attire cette question. Hudson est enragé ; Tourte vient protester à tout instant ; enfin, les Savoyards et les Niçois qui résident en Piémont, ne se font pas faute de me maudire par anticipation et de m'exécrer publiquement. Vous avez bien raison lorsque vous dites que l'occupation de la Savoie et de Nice par les troupes françaises serait un moyen peu honorable pour tout le monde ; cependant je préfèrerai encore ce moyen à un traité qui ne tiendrait aucun compte des vœux des populations.

Je viens de recevoir la députation de la ville de Nice qui m'a remis l'adresse dont vous trouverez la copie ci-jointe.

Ces Messieurs protestent de toutes leurs forces contre l'occupation même momentanée de Nice par les troupes françaises. Je crois, en effet, que ce serait un moyen odieux.

J'ai mis Mr Talleyrand en rapport avec Santa Rosa, qui le mettra au courant de tout ce qui s'est passé cet hiver à Nice, et de ce qu'il conviendrait de faire.

Croyez, etc. (*sic*). C. CAVOUR.

J'envoie De Roussy à Rome porter à Antonelli une lettre du Roi au Pape dont vous trouverez copie ci-jointe. Si le Pape est disposé à traiter, j'enverrai Sclopis à Rome. Je vous transmet aussi copie de ma lettre à Antonelli.

CCXLI.

CAMILLO DI CAVOUR A COSTANTINO NIGRA (1).

20 mars 1860.

Déclarez à Thouvenel que la France peut faire occuper et annexer Nice et la Savoie, mais que ni le Roi ni son Gouvernement ne consentiront jamais à signer un traité public sans stipuler le mode de votation ni à laisser que l'on vote sous la menace des bajonettes.

Nous sommes prêts à user de toute notre influence pour amener une solution satisfaisante pour la France.

Mais nous ne saurions consentir à des moyens qui seraient contraires à nos institutions, ou qui blessent notre honneur national.

C. CAVOUR.

CCXLII.

NAPOLEONE III A VITTORIO EMANUELE II (1).

Tuileries 21 mars - 10 h. matin [1860] - (ricevuto 12,35).

Je désire de tout mon cœur de continuer à être utile à la cause de V. M., mais il faut qu'elle m'aide et que la question de Nice et de la Savoie soit immédiatement tranchée. Si votre Gouvernement ne prend pas des mesures énergiques en présence du mauvais vouloir que fomente l'Angleterre, je prévois les plus grands malheurs, car aujourd'hui la France ne renoncera pour rien au monde à ces deux provinces.

[NAPOLÉON].

(1) Dispaccio telegrafico.

CCXLIII.

VITTORIO EMANUELE II a NAPOLEONE III (1).

[21 mars 1860].

S. M. l'Empereur - Paris.

Je suis pénétré de la gravité de la situation. V. M. peut compter sur moi. J'espère que Mr Benedetti et Mr de Cavour parviendront à trouver un moyen également honorable pour nos deux pays, pour arriver à réaliser l'accord qui existe déjà entre nous, sans que V. M. ait recours à l'occupation préalable de Nice et de la Savoie, à laquelle je ne saurai donner mon consentement. [Victor Emmanuel].

CCXLIV.

ALESSANDRO BIXIO a CAMILLO DI CAVOUR (2).

[21 mars 1860].

Merci de votre bonne lettre, mon cher ami ; vous ne m'avez pas convaincu, mais la question est déjà si loin de nous que je serais bien ridicule d'insister.

J'ai bien plus à cœur de vous parler aujourd'hui de la question si grave de la Savoie.

Je comprends, mon cher ami, la position douloureuse que vous fait l'impatience de la France.

La Savoie a donné son nom à la famille Royale ; ses destinées, sauf un éclipse de 25 ans, ont été unies pendant huit siècles ; la céder simplement par un traité, comme on cède un troupeau, sans qu'elle ait exprimé le désir de s'unir à la France et cela huit jours avant l'ouverture du Parlement, vous paraît impossible. Je le comprends.

Vous voulez que le Parlement appelle les populations à prononcer elles-mêmes sur son sort et comme vous garantissez ce vote du Parlement, comme vous offrez toute garantie de la sincérité du vote, comme vous offrez de retirer troupes, autorités civiles, autorités militaires, tout ce qui pourrait faire ombrage à la France, tout ce qui pourrait exercer une pres-

(1) Minuta di Cavour. Dispaccio telegrafico.

(2) Sul foglio, nel quale questa lettera è chiusa, sta scritto di mano di Isacco Artom : « *Lettre de Bixio citée à la Chambre des Députés dans le discours prononcé le 26 mai* ». Le parole testuali, citate da Cavour nel suo discorso, non si trovano tuttavia in questa lettera, bensì il concetto, anzi qualche cosa di assai più significativo.

sion sur le vote, il vous semble que c'est la seule solution honnête, sincère, digne du Roi de l'Italie, de l'Empereur et de la France.

Vous avez raison de tous points.

Mais, je dois vous le dire, le Gouvernement français ne l'entend pas ainsi.

Il veut la Savoie et Nice ; il les veut sur le champ parce qu'il sait que, lorsqu'il les aura annexées à la France, les Puissances qui cherchent en ce moment à entraver l'annexion prendront leur parti d'un fait accompli, et puis, parce qu'il ne veut pas s'exposer à un échec possible.

Vous avez promis à la France la Savoie et Nice ; l'Empereur et la nation, qui ne se séparent pas dans cette question, ne comprendront jamais vos scrupules constitutionnels ; on y voit de la finesse, de la mauvaise foi ; on se croit joué par vous et on est résolu à avoir raison de votre résistence.

On veut de vous une cession dans une forme inconstitutionnelle ; mais on la veut si fermement que, dans ma conviction, il faut que vous l'accordiez sur le champ, avec bonne grâce, de manière à avoir tout le mérite de la concession faite.

Vous savez, mon cher ami, que je suis et serai toujours opposant entêté à un gouvernement de [faiblesse](1) et de bon plaisir ; mais j'ai la présomption de savoir tâter le pouls à ce pays. On veut n'avoir pas sacrifié stérilement cinqcents milles hommes et cinqcents millions à l'Italie ; on veut, en échange de ces sacrifices, en échange de la Lombardie et des Duchés, en échange de la reconstitution de l'Italie, se donner la joie de déchirer les traités de 1815, et de franchir le cercle qui avait été tracé à la France par l'Europe coalisée et victorieuse.

Dans ma conviction réfléchie, il faut que vous rendiez à l'Italie un immense service, il faut que vous ayez le courage de faire une énormité, il faut que vous n'exposiez pas l'Italie et le Roi aux conséquences d'un refus, il faut vous éxécuter immédiatement, sauf dans dix jours à aller demander un verdict d'absolution au Parlement qui vous le donnera, j'en suis sûr, à la presqu'unanimité.

Vous avez bien fait de tout risquer plutôt que de céder à la France dans la question de la Toscane, mais il ne faut pas qu'un homme comme vous joue chaque jour le sort de son pays.

La raison d'état, le salut de l'Italie, tout vous fait une loi de céder sur le champ la Savoie et Nice ; n'hésitez plus.

Pardonnez-moi ce bavardage ; ne voyez que le sentiment qui l'a dicté, mon dévouement à la cause de l'Italie, ma [dévouée](1) affection pour vous.

A vous de cœur A. Bixio.

(1) Le lacune sono nella copia, donde è tratta la presente edizione ; le parole fra parentesi sono da me congetturate.

Sopra un altro foglio aggiunto :

Vous n'imaginez pas tout ce que fait ici le parti clérical pour vous brouiller avec l'Empereur. On colporte, parmi les Chambellans, aides de camp, etc., un mot cynique qu'on vous attribue, et toutes les protestations du monde que peuvent faire vos amis en détruiront bien difficilement l'effet ; on dit qu'à propos des affaires de Rome, où l'on sait que l'Empereur ne se sépare pas de vous, vous aviez dit : « Je l'ai foutu à l'eau, maintenant il faut qu'il nage ou qu'il se noie ».

Je ne vous cite cette misère que pour vous faire voir qu'on travaille à priver l'Italie de l'appui de l'Empereur.

On lui corne chaque jour aux oreilles que vous le jouez, que vous êtes plus fin que lui, que vous savez l'entraîner beaucoup plus loin qu'il ne veuille aller, et tout cela sans lui rien accorder de ce que vous avez promis.

Si vous contestez par scrupule constitutionnel la cession de la Savoie, la nation ici ne vous comprendra pas ; elle se regardera comme *volée*, on criera que la politique italienne est toujours d'aussi mauvaise foi, que cela nous annonce combien peu nous pourrons compter sur notre alliance, etc., etc. (*sic*).

Je m'arrête parce que je n'en finirais pas si je devais vous dire tout ce que le Chauvinisme français concevra contre vous, de dépit et de colère, s'il est déçu dans son espoir d'annexer la Savoie et Nice.

CCXLV.

CAMILLO DI CAVOUR AL DUPASQUIER.

22 marzo [1860].

All'avvocato generale a Chambéry,

Da quanto il collega Cassinis le ha scritto, deve la S. V. avere acquistata la convinzione che il sacrifizio della Savoia è oramai inevitabile. L'imperatore Napoleone si è troppo compromesso rispetto alla Francia, rispetto all'Europa, per potere retrocedere. Se la Savoia gli sfuggisse, mentre è costretto a riconoscere l'annessione della Toscana al Piemonte, sarebbe disautorato e rovesciato dai suoi nemici. Ciò non solo a nulla ci gioverebbe, ma ci riuscirebbe sommamente dannoso, stante che qualunque partito s'innalzasse al potere sulle rovine del trono imperiale, sarebbe nemico dell'Italia. La caduta di Napoleone segnerebbe l'estrema nostra rovina. Quindi si può dire che, concorrendo a rassodare il potere di Napoleone, si lavora per l'Italia.

Io ho ferma speranza, direi quasi la certezza, che, durando l'Impero, noi, fra non molto, compiremo l'opera nostra e rifaremo l'Italia.

Ciò stante, è nostro dovere rassegnarci al doloroso sacrifizio delle provincie transalpine ; solo è da volere che questo si compia senza scapito del nostro onore. Epperò è necessario che si voti liberamente, ma che gli amici d'Italia si adoperino onde il voto sia favorevole alla Francia.

(1) Dubitava del clero e incaricava quindi l'avvocato generale a conoscere quali erano le sue intenzioni. [C. CAVOUR].

CCXLVI.

CAMILLO DI CAVOUR A COSTANTINO NIGRA (2).

25 mars 1860.

Dites à l'Empereur Napoléon qu'il ait confiance en moi, mais que, si on ne suit pas mes conseils, mon action est impuissante.

C. CAVOUR.

CCXLVII.

CAMILLO DI CAVOUR A COSTANTINO NIGRA (3).

Turin 27 mars 1860 (4).

Mon cher Nigra,

Consumatum est. Le traité de la cession de la Savoie et de Nice à la France est signé. Un *Memorandum* pour en régler l'éxécution a été arrêté : enfin, de nombreuses notes et explications ont été échangées entre Mr Benedetti et moi. J'ai préparé une proclamation du Roi qui paraîtra le jour où les Gouverneurs seront rappelés pour être remplacés par des notabilités du pays. Maintenant il reste deux choses à faire : assurer par des mesures habiles le succès du vote ; régler les points que le traité à laissés en suspens.

Quant à la première, il est nécessaire d'agir avec un parfait accord et beaucoup de prudence et d'habileté. Nous avons convenu que les Gouverneurs provisoires de Chambéry et d'Annecy seraient MM. Dupasquier, Conseiller d'appel, et M. E. Lachenal, ancien député. Il faudra éviter toute mesure qui indique une tendence réactionnaire ou hostile aux personnes qui combattent l'annexion à la France. Ensuite il faudra chercher à agir sur le clergé. Les Evêques, par crainte de la réduction du nombre des sièges épiscopaux, se tiennent dans une grande réserve. La promesse de nommer de suite un évêque à Annecy, siège vacant par la mort de Mons. Rendu, changerait probablement leur disposition.

(1) Vedi nota 1, pag. 137.
(2) Dispaccio telegralico.
(3) A Parigi.
(4) Sulla lettera sta scritto : « 24 marzo ».

Comme les contingents de la Savoie sont les seuls qui soient restés dans leurs foyers, on pourra faire répéter que, si l'annexion n'a pas lieu, ils devront immédiatement rejoindre leur régiment. Ce bruit répandu dans toutes les campagnes, suffira, je pense, pour faire voter les paysans en faveur de la France.

Il est indispensable de faire quelque chose pour le Chablais et le Faucigny. Sans cela ils voteront en masse contre la réunion à la France. Il faudrait pour le moins s'engager à ne pas les englober dans le système douanier, en leur donnant le traitement du pays de Gex. Il faudrait en outre déclarer qu'on pourrait librement circuler dans ces provinces sans l'obligation du passeport. Cette mesure est vitale dans l'intérêt de Chamonix et de la vallée de l'Arve.

Je me réserve de vous parler de Nice après avoir causé avec Pietri qui doit venir à Turin.

Je viens maintenant aux questions qui restent à régler.

Quant aux chemins de fer et à la dette, rien ne presse ; nous en parlerons plus tard. Ce qui est urgent c'est de déterminer les lignes des frontières.

A cet effet j'envoie à Paris, ainsi que je vous ai mandé, le Général Petitti. Je le charge de demander deux choses :

1° La conservation de l'Esseillon.

2° Les versants des eaux qui tombent de la Roya.

Peut-être nos réclamations pourraient paraître exagérées si nous les fondions uniquement sur le traité, mais heureusement nous avons des compensations à offrir à la France.

En cédant Nice, nous n'avons pas cédé nos droits sur Monaco. Même après le traité nous conservons la faculté de tenir garnison dans cette place. Il est équitable qu'en y renonçant nous réclamions des concessions indispensables à la défense de notre territoire. Il faudra, en temps opportun, faire à ce sujet un appel direct à l'Empereur, lui observant que ce qui n'est rien pour la France, a une importance immense pour nous, pour le Roi en particulier, etc. (*sic*).

J'espère que cet appel ne restera pas stérile. Je vous recommande Petitti. C'est, vous le savez, un officier très distingué, un esprit fin et délié. Il écrit très bien l'italien, mais il ne possède pas parfaitement le français. Je vous [prie], en conséquence, de lui venir en aide s'il avait quelque note ou mémoire à rédiger.

Nous sommes toujours dans l'attente de l'excommunication. Nous sommes préparés à la recevoir ; mais si elle ne vient pas, cela ne vaudra que mieux, car cela mettra en lumière l'impuissance absolue de la Cour de Rome.

Je vous écrirai d'office sur la demande du Pape de faire occuper les Etats Romains par les Napolitains. C'est une question embarassante. Au fond, je désirerais que cette occupation eut lieu, mais je voudrais ne pas en reconnaître la légitimité. Tant que le Pape réclamera les Légations, nous ne pouvons permettre qu'une armée étrangère à sa solde vienne camper à la Cattolica : ou du moins il nous faut une garantie que cette armée ne deviendra pas agressive, comme serait l'occupation d'Ancône par nos troupes.

Je ne m'étends pas sur ce sujet, car les dernières nouvelles de Naples rendent peu probable le consentement du Souverain de ce pays aux projets de la France et du Pape.

Les élections ont été très bien. Tous les cléricaux sont restés sur les carreaux. C'est mal, une vingtaine de Lamargueritte et de Costa della Torre nous auraient fait du bien.

Croyez à ma sincère amitié. C. Cavour.

CCXLVIII.

CAMILLO DI CAVOUR A COSTANTINO NIGRA (1).

Turin 27 mars 1860.

Mon cher Nigra,

Je vous ai envoyé hier copie du traité signé avec Benedetti, et je vous ai transmis aussi, sans en parler dans ma dépêche officielle, copie du *Memorandum* secret qui contient quelques accords pour l'éxécution du traité. Malheureusement il reste toujours beaucoup de vague surtout sur la forme du vote populaire, sur laquelle on n'est pas encore décidé, à ce que me dit Mr Benedetti, bien qu'on penche pour le suffrage universel.

Pour donner un commencement d'éxécution au programme convenu entre Mr Benedetti et moi, j'ai décidé le Roi à faire la proclamation dont je vous envoie copie. Ce n'a pas été sans peine et Benedetti lui-même, à qui je l'ai communiquée, à du convenir que le Roi ne peut s'éxécuter plus franchement et que cette proclamation contient des adieux formels aux habitants de la Savoie et de l'arrondissement de Nice. J'espère qu'on nous en tiendra compte à Paris et qu'on nous aidera à supporter la tempête que cette affaire va soulever contre nous.

Les nouvelles des élections sont excellentes. Jusqu'ici personne de la droite n'a été élu : Revel a échoué à Turin, La Margherita à S. Quirico. On peut prévoir que le parti libéral aura la presqu'unanimité. Dans quelques Collèges les radicaux ont réussi. Cattaneo a l'honneur d'une dou-

(1) A Parigi.

ble élection, mais Brofferio a échoué tant à Asti qu'à Mombercelli son pays. Garibaldi a été élu à Nice et à Stradella. Farini, Ricasoli et moi nous avons à opter entre un grand nombre de Collèges.

Veuillez me dire de nouveau ce que désire Browne. Je ne me rappelle plus quel est l'objet de sa demande.

Excusez-vous de votre mieux auprès de Mr Delangle. Nous n'avons pas d'attaché militaire auprès des légations et nous ne pouvons pas en établir exprès pour Mr Havermann, d'autant plus que j'ai refusé au Roi de le faire pour Vimercati. Dites à Mr Delangle que si Mr Havermann veut rester à Paris sans perdre son grade dans notre armée, on le mettra *in aspettativa* pour six mois.

Veuillez consoler Buloz pour la cession de la Savoie. Je n'ai pas eu le courage de répondre à sa lettre. Il doit comprendre, pourtant, qu'il était impossible de résister aux exigences de l'Empereur sans renoncer à jamais à l'espoir d'accomplir notre mission en Italie. J'ai la conviction que la grande majorité des Savoyards finira par être contente de la réunion à la France et qu'à Nice aussi on se résignera facilement pourvu qu'on use de quelques ménagements. L'arrivée de Pietri dans cette ville me paraît de bon augure.

Croyez, mon cher Nigra, etc. (*sic*). C. Cavour.

CCXLIX.

CAMILLO DI CAVOUR A VITTORIO EMANUELE II (1).

Torino 27 marzo 1860.

Sire,

Le osservazioni che V. M. si è degnata comunicarmi sono giustissime. Vorrei che fosse possibile il sopprimere o modificare radicalmente il progetto di proclama, ma ciò non si può fare senza andare incontro ad insuperabili difficoltà. Debbo quindi supplicare V. M. di consentire a questo sacrifizio di cui gl'Italiani redenti e da redimere Le saranno eternamente grati.

Tuttavia reputo che il cambiamento suggerito da V. M. nella [prima parte](2) sia opportuno, epperò avrei redatto una variante che V. M. troverà qui compiegata.

Le elezioni continuano a procedere bene. La Margherita, *Diomede dei clericali*, fu sconfitto anch'esso nel suo antro di S. Quirico.

---

(1) Alla Veneria Reale.

(2) Nella copia, dond'è tratta la presente edizione, manca qualche parola, che credo di poter così congetturare.

La pace fra i Marocchini e gli Spagnuoli sta per essere firmata.
Di Roma nulla.
Ho l'onore di rassegnare a V. M. le mie ossequiose congratulazioni.

C. Cavour.

(*Variante*) : « Un traité conclu le 24 mars établit que la réunion de la Savoie et de l'arrondissement de Nice à la France aura lieu avec l'adhésion des populations et la sanction du Parlement » (1).

CCL.

CAMILLO DI CAVOUR A COSTANTINO NIGRA (2).

Turin 31 mars 1860.

Mon cher Nigra,

Je remets à Petitti deux mots pour vous.

Il a reçu des instructions très détaillées qu'il vous communiquera.

En résumé, il doit tâcher d'obtenir l'Esseillon en Savoie, la ligne de la Bevera dans le Comté de Nice. En échange il renoncera aux droits de suzeraineté sur Menton et Roquebrune et au droit de garnison à Monaco.

Pour amener l'Empereur à adhérer à mes demandes, il faut lui faire observer que les vallées de la Roya et de la Bevera sont entièrement italiennes et qu'à Tende, à la Briga, à Sospello même, je ne crois pas qu'il y ait cinquante voix pour la réunion à la France. C'est un fait qu'il est facile de vérifier.

Benedetti est parti hier au soir, emportant les ratifications du traité. Je lui ai recommandé de ne rien faire qui pût irriter les partis, tant à Nice qu'en Savoie. Nous avons été pleinement d'accord sur les mesures à prendre et sur les hommes à choisir pour les faire éxécuter.

Pietri, de son côté, est reparti pour Nice. Je lui ai remis des lettres pour l'Evêque et pour quelques personnages influents de la ville. Il doit télégrapher à Talleyrand si les fonctionnaires délégués acceptent.

Dans le cas affirmatif, lundi, les nominations et la proclamation du Roi paraîtraient dans la gazette.

Je ne néglige rien pour que tout réussisse. Mais il faut qu'à Paris on travaille avec activité et prudence.

Je me suis expliqué très franchement avec Benedetti au sujet des Etats du Pape. Leur occupation par les Napolitains, c'est la révolution à courte échéance. Une fois que l'Empereur en a été averti, je ne m'en effraye nullement.

(1) Credo conveniente riportare qui a n. CCLI per intiero il proclama del Re, che comparve nella *Gazzetta Ufficiale del Regno*, n. 79, lunedì 2 aprile 1860.

(2) A Parigi.

En attendant, je vous engage à appeler l'attention de Mr Thouvenel sur la présence du Général Lamoricière dans les Etats du Pape. Il est probable qu'elle se rattache à quelque vaste complot orléaniste, qui a des ramifications dans l'armée. Un fait, que je n'ai jusqu'ici communiqué à personne, m'autorise à le croire :

Cet été, quelques jours après ma sortie du Ministère, un individu en relation avec les chefs du parti orléaniste républicain, m'écrivit pour me demander un rendez-vous. Sa lettre me parvint à Arona. Je lui répondis que, ne pouvant suspendre mon voyage, j'étais faché de ne pouvoir lui faire une réponse favorable. Je ne pensais plus à lui, lorsque je le vis arriver un beau matin à la campagne, près de Genève, où je vivais fort retiré. Cet individu me dit alors que si le Roi Victor Emmanuel avait déclaré avoir été trahi par l'Empereur et fait appel à l'armée française, une partie de l'armée se serait déclarée contre l'Empereur et aurait proclamé le Comte de Paris. Il m'offrait de me mettre en rapport avec un officier haut placé. Je me bornais à lui dire que son plan était absurde et malhonnête et je l'éconduisis poliment. Je crois bien que mon interlocuteur exagérait beaucoup les chances de succès de son plan, mais toutefois il devait y avoir un fond de vérité.

Lamoricière isolé n'est pas à craindre, mais sa présence à Rome est un indice qu'il ne faut pas négliger.

Je ne pense pas que le traité de la Savoie doive donner lieu à un échange de décorations ; en tous cas ce n'est certes pas à nous à prendre l'initiative. C. Cavour.

CCLI.

PROCLAMA DI VITTORIO EMANUELE II AGLI ABITANTI DELLA SAVOIA E DI NIZZA (1).

[Torino 1 aprile 1860].

Aux habitants de la Savoie et de Nice,

Un traité conclu le 24 mars établit que la réunion de la Savoie et de Nice à la France aura lieu avec l'adhésion des populations et la sanction du Parlement.

Quelque pénible qu'il me soit de me séparer des Provinces qui ont fait si longtemps partie des Etats de mes ancêtres, et auxquelles tant de souvenirs me rattachent, j'ai dû considérer que les changements territoriaux, amenés par la guerre en Italie, justifiaient la demande que mon auguste allié l'Empereur Napoléon m'a adressé pour obtenir cette réunion. J'ai dû

(1) Vedi n. 1 a pag. 232 e documenti CCXLIX e CCL.

en outre tenir compte des services immenses que la France a rendu à l'Italie, des sacrifices qu'elle a fait dans l'intérêt de son indépendance, des liens que les batailles et les traités ont formé entre les deux pays. Je ne pouvais méconnaître d'ailleurs, que le développement du commerce, la rapidité et la facilité des communications augmentent chaque jour davantage l'importance et le nombre des rapports de la Savoie et de Nice avec la France. Je n'ai pu oublier enfin que des grandes affinités de race, de langage et de mœurs rendent ces rapports de plus en plus intimes et naturels.

Toutefois ce grand changement dans le sort de ces provinces ne saurait vous être imposé. Il doit être le résultat de votre libre consentement. Telle est ma ferme volonté ; telle est aussi l'intention de l'Empereur des Français. Pour que rien ne puisse gêner la libre manifestation de vos vœux, je rappelle ceux parmi les principaux fonctionnaires de l'ordre administratif qui n'appartiennent pas à votre pays, et je les remplace momentanément par plusieurs de vos concitoyens entourés de l'estime et de la considération générale.

Dans ces circonstances solennelles vous vous montrerez dignes de la réputation que vous avez acquise. Si vous devrez suivre d'autres destinées, faites en sorte que les Français vous accueillent comme des frères qu'on a depuis longtemps appris à apprécier et à estimer. Faites que votre réunion à la France soit un lien de plus entre deux nations dont la mission est de travailler de concert au développement de la civilisation.

Turin, 1 avril 1860.

VICTOR EMMANUEL. C. CAVOUR.

CCLII.

CAMILLO DI CAVOUR A COSTANTINO NIGRA (1).

Turin 4 avril 1860.

Mon cher Nigra,

Je regrette excessivement la publication prématurée des *Débats* et plus encore que vous ne m'en ayez pas prévenu. Cela m'aurait évité d'adresser à Talleyrand des plaintes assez vives qui retombent sur nous.

Heureusement cet incident n'a pas fait une grande impression sur le public, qui a été ces jours-ci entièrement absorbé par l'ouverture du Parlement.

Je suis parvenu à obtenir de Fanti l'ordre de retirer le bataillon demeuré à Nice. Ce n'a pas été sans peine. A deux reprises j'ai cru qu'une crise ministérielle s'en suivrait. C'est à Farini que nous devons si elle n'a pas eu lieu.

(1) A Parigi.

Je dois en outre avouer que Fanti est excusable. La conduite des Français est irritante et provocatrice. Malgré qu'il soit dit que leur présence à Nice et en Savoie ne saurait revêtir le caractère d'une occupation permanente, ils nomment des Commandants de place, des officiers d'Etat major, tout comme s'il s'agissait de divisions territoriales françaises.

Cette manière d'agir rend plus grave et plus compliquée cette malheureuse question de Nice qui soulève déjà tant de difficultés.

J'espère toutefois de les vaincre si l'Empereur, ainsi que Benedetti m'en a donné l'assurance, se montre coulant sur la question des frontières. Fanti dit avec raison que l'on ne peut pas cèder la ligne de la Roya sans demeurer sans défense vis-à-vis de la France. Sur ce point il ne cèdera pas et sa retraite amènera une esclandre incalculable. Je pense que notre conduite nous donne le droit à quelques égards. Si l'Empereur nous traite comme il a traité les Suisses, il n'aura plus un seul ami en Europe.

La retraite de Fanti me démonétise tout-à-fait ; je ferai tous mes efforts pour faire passer le traité, et je réussirai peut-être. Mais une fois cette tâche remplie, je quitterai définitivement les affaires, le cœur plein de dégout pour l'alliance française.

Je ne sais ce que l'Empereur gagnera à ce jeu.

Je vous prie de vous expliquer à cet égard de la manière la plus nette avec Thouvenel et avec Conneau.

L'affaire de Nice est pour moi une répétition de celle du mariage. Je ne m'exposerai plus à une troisième affaire de ce genre.

Garibaldi est revenu de Sardaigne. Le Roi a cherché à le retenir ici, mais il veut aller à Nice. Je ne crois pas qu'il y produise un grand effet.

Mille amitiés. C. Cavour.

Tourte me remet tous les jours une nouvelle protestation.

Pour l'amour de Dieu que la Conférence se réunisse.

CCLIII.

CAMILLO DI CAVOUR AL PRINCIPE EUGENIO DI SAVOIA-CARIGNANO (1).

Turin 8 avril 1860.

Monseigneur,

V. A. m'ayant annoncé par le télégraphe une lettre sur la question qui faisait l'objet de son dernier télégramme, j'ai attendu de l'avoir reçu pour écrire à V. A.

(1) A Firenze.

Le Gouvernement du Roi ne se dissimule pas combien l'état des choses dans les Marches et dans l'Ombrie est grave.

Les populations de ces provinces doivent éprouver un désir irrésistible d'émancipation, ressentir une impatience fébrile en voyant la liberté et le drapeau du Roi s'approcher de leurs frontières, sans qu'aucune amélioration ne soit apportée à leur triste sort.

Quelque sympathie que l'on ressente pour elles, toutefois l'intérêt général de l'Italie exige que nous fassions tous nos efforts pour empêcher qu'un mouvement révolutionnaire n'éclate dans ces provinces. Dans ce moment, l'affaire importante pour nous c'est l'évacuation de Rome par les troupes françaises. Tant qu'elles occuperont le cœur de l'Italie, le mouvement national ne peut se développer d'une manière normale.

L'Empereur désire sincèrement, vivement, cette évacuation. Pour la rendre possible il a imaginé l'intervention napolitaine, et je crois qu'il est allé jusqu'à favoriser secrètement l'étrange mission du Général Lamoricière. Si celui-ci parvient à mettre ensemble quelque chose qui ressemble à une armée régulière et qui, en apparence du moins, put être représentée comme suffisante pour préserver le St Père des dangers d'une révolution, l'Empereur retirera ses troupes. Une fois les Français partis, on pourra lâcher la bride aux habitants de l'Ombrie et des Marches. La présence de Lamoricière fournira à la France un prétexte pour ne pas intervenir et pour approuver l'annexion de ces provinces, ce qui réaliserait le plan de la fameuse brochure : *Le Pape et le Congrès*.

Le maintient d'un certain nombre de troupes à la frontière, nous a paru utile dans toutes les hypothèses ; nous avons prié V. A. de donner l'ordre aux deux bataillons de Bersaglieri de l'Emilie de ne pas bouger et d'envoyer une batterie à Sienne.

J'ai donné des ordres relativement à la marine de guerre et à la marine marchande, suivant les conseils que contient la lettre de V. A.

J'engagerai Fanti à rappeler en Piémont les chevaux légers de Lucques.

Farini s'occupe, avec le Général des Carabiniers, de la fusion complète des Toscans avec l'ancien corps.

Le Roi a fixé son départ pour dimanche. Il arrivera à Livourne à neuf heures.

Farini me charge d'assurer V. A. qu'il partage entièrement ma manière de voir sur les Marches et sur l'Umbrie, et qu'il est faux qu'on l'ait prévenu du complot que le Préfet de Sienne a signalé à Ricasoli.

Je prie V. A. d'agréer l'hommage de mon respectueux dévouement.

C. Cavour.

CCLIV.

CAMILLO DI CAVOUR A COSTANTINO NIGRA (1).

Turin 10 avril 1860.

Mon cher Nigra,

Le Gouverneur provisoire de Nice a fixé le vote universel pour tout l'arrondissement pour dimanche prochain 15 avril. Au contraire en Savoie le vote n'aura lieu que le 22. Je ne sais par quelle raison on n'a pas choisi le même jour pour les deux pays, comme il était naturel de le faire, et même je crois qu'il aurait été convenable de vous en prévenir d'avance. Cependant je suppose que tout cela aura été arrangé d'accord entre Pietri et Laity ; ainsi, ce n'est pas de cela que je dois vous entretenir. Ce que je vous prie de faire bien comprendre à Mr Thouvenel c'est la nécessité que Nice ne soit pas occupée par les troupes au moment du vote, si l'on ne veut pas détruire d'avance sa valeur morale pour le Piémont et pour l'Europe. Il serait même convenable que les troupes se retirassent la veille ou l'avant veille du vote. Je ne crois pas qu'il y ait aucun danger de désordre et nous serions disposés, *si le Gouvernement Français le désire*, à envoyer à Nice quelques carabiniers dont la présence suffirait à maintenir la plus parfaite tranquillité. Puisque Pietri est maintenant sûr du résultat, il convient au Gouvernement de l'Empereur d'ôter aux Anglais, aux Russes, etc., tout prétexte à nier la validité des vœux populaires. Santa Rosa m'assure, en effet, que tout est déjà français à Nice, même le Syndic Mr Malaussena, que Pietri a su gagner en peu de temps. Vous pouvez donc insister énergiquement auprès de Mr Thouvenel pour que les régiments français s'éloignent de Nice au moins quelques heures avant le vote. Rappelez-lui, s'il en est besoin, qu'en Toscane non seulement il n'y avait pas de soldats Piémontais, mais que quelques [jours avant](2) le Roi a rappelé Boncompagni, et Ricasoli a rapporté les lois qui pesaient sur la presse.

La Chambre des Députés va élire aujourd'hui son Président, qui sera probablement Mr Lanza. Aussitôt après la constitution définitive du Bureau, j'aurai à subir les furieuses interpellations de Garibaldi, Mellana, Laurenti, secondés, à ce qu'on suppose, par Rattazzi. Après cette corvée, il est probable que la Chambre se prorogera d'elle-même pour permet-

(1) A Parigi.

(2) Le parole fra parentesi furono aggiunte dal copista, mancando esse nell'originale scritto da Cavour per una evidente disattenzione.

tre aux députés d'accompagner le Roi à Florence. Vous savez déjà, du reste, que nous nous passons de l'entourage diplomatique.

J'oubliais de vous dire que demain ou jeudi au plus tard, je présenterai à la Chambre les décrets d'annexion et le traité de Zurich.

Croyez, mon cher Nigra, à ma sincère amitié.

C. Cavour.

CCLV.

CAMILLO DI CAVOUR A COSTANTINO NIGRA (1).

Turin 11 avril 1860.

Mon cher Nigra,

Le scrutin pour la nomination du Président de la Chambre des Députés, nous a révélé l'existence d'une forte opposition, qui marchera sous les drapeaux de Garibaldi et de Rattazzi. Elle est plus nombreuse qu'on ne le croyait généralement. Je m'attendais à ce que Rattazzi réunirait 40 voix en sa faveur : au lieu de cela il en a obtenu 68. Ces voix se composent presque exclusivement de celles des députés des anciennes provinces, irrités à cause de la cession de Nice, et peut-être plus encore des procédés des représentants et des partisans de la France dans cette ville. Un certain nombre de Lombards ont voté pour Rattazzi : la majorité, toutefois, des députés d'outre Tessin est demeurée ministérielle. Ce qui a décidé la victoire en notre faveur, ce sont les députés de l'Italie centrale. Sauf Melegari, je crois que tous les autres représentants des Duchés, de la Romagne et de la Toscane, ont voté pour Lanza ou pour Boncompagni.

Il ne faut pas, toutefois, se faire illusion sur le résultat de hier. C'est une victoire de la nature de celle de Malplaquet ; il suffirait d'en remporter deux ou trois de semblables pour être perdus tout-à-fait. Il faut s'attendre à ce que l'opposition grossisse sur la question du traité par suite de l'agitation que Garibaldi cherche à exciter, et qu'elle recrute un certain nombre de voix parmi les mécontents que les majorités renferment toujours dans leur sein. Par conséquent, je considère comme extrêmement important : 1° que la France ménage, à Nice surtout, les susceptibilités nationales ; 2° que les Députés de la Savoie, favorables à l'annexion à la France, interviennent à la Chambre. Appelez sur ces deux points l'attention de Mr Thouvenel. Dites-lui que la présence de Mr Pillet à Nice, malgré l'engagement pris par Mr Benedetti de le rappeler, est

(1) A Parigi.

déplorable. Le zèle excessif du nouveau Gouverneur, Mr Lubonis, est du plus mauvais goût. Pietri est habile, mais peut-être fait-il trop. Je ne reviendrai pas sur la triste affaire de la garde d'honneur de l'Impératrice. Je vous dirai seulement qu'il y a trois jours elle s'est [plainte] avec vivacité à Mr de Saluzzo que le Roi eut retiré les troupes avant son départ. En présence de la disposition des esprits, il est essentiel que l'on retire dimanche les troupes françaises de Nice. On peut arrêter celles qui s'en vont au Pont du Var, et faire avancer celles qui doivent les remplacer jusqu'à Menton ; mais à Nice même, qu'il n'y en ait pas. Si le Gouverneur craint quelques désordres, on lui enverra autant de carabiniers qu'il voudra.

Garibaldi va voter ; le Roi a fait ce qu'il a pu, mais il n'a pas réussi à le retenir ici. Il lui a fait répondre que, n'ayant ni grades, ni emplois, il devait remplir ses devoirs envers sa patrie.

Quant au Ministère il ne pouvait rien faire, car un conseil de sa part eut été un motif de plus pour faire à sa tête.

Quant au second point, je ne doute pas que le Gouvernement Français n'use de toute son influence auprès des Députés Savoyards annexionistes pour les décider à venir à Turin non seulement à l'occasion de la discussion dans les Bureaux. Leur présence sera d'un grand effet. S'ils parlent avec fermeté et convenance, s'ils ménagent le sentiment national, ils entraîneront tous les indécis, et vous savez qu'ils sont nombreux chez nous comme partout. Je ne dis pas que la présence des Savoyards soit indispensable pour assurer le vote du traité, mais elle l'est pour qu'il soit sanctionné par une majorité qui en impose à l'intérieur et en Europe.

Je crois qu'il serait bon que ces Messieurs arrivassent à Turin le 1r Mai.

Veuillez, sur ce point, insister fortement auprès de Mr Thouvenel.

Je vous remercie des paroles encourageantes que vous m'adressez. Le premier moment passé, je reprends mes forces et mon courage : Aussi je vous assure que je suis tout préparé à la lutte ; je la soutiendrai avec énergie et entrain. Toutefois, je ne puis me faire illusion. La cession de Nice, grâce surtout aux mauvais proçédés des agents français, me fait un tort immense dans l'opinion publique surtout en Piémont. Dans l'intérêt de notre parti, je ferai bien de me retirer à la fin de la session, laissant la présidence à Farini et le portefeuille des Affaires Etrangères à Minghetti ou à quelque autre capacité que les discussions parlementaires révèleront. Je me tiendrai à l'écart jusqu'à ce qu'il s'agisse d'opérer de nouvelles annexions.

Adieu, mon cher Nigra, croyez à ma sincère amitié.

C. Cavour.

CCLVI.

CAMILLO DI CAVOUR A COSTANTINO NIGRA (1).

Turin 13 avril 1860.

Mon cher Nigra,

J'ai reçu l'expédition De Biller dont je vous remercie. Je me suis empressé de vous envoyer hier par télégraphe le résultat de la séance. Garibaldi a porté la question sur le terrain constitutionnel, en nous accusant de mettre en éxécution le traité avant la sanction du Parlement. Je lui ai répondu que le traité contenait un article, copié du traité de l'Angleterre avec la France, et qui sauvegardait complètement la prérogative parlementaire. Quant au vote, c'était un moyen non de décider la question, mais de fournir au Parlement le moyen de la décider. Alors Robaudi Laurenti est venu débiter à la Chambre toutes les proclamations funestes de Lubonis et dérouler la série des actes commis notoirement par les agents français à Nice. Comme il n'y avait pas moyen de contester la vérité de ces faits, ni de mettre en ridicule l'accent déclamatoire mais sincère des députés de Nice, Farini s'est contenté de répondre qu'il avait désapprouvé la conduite de Mr Lubonis : que sans doute il y avait à Nice un parti Français qui était fort actif, mais que les menées de ce parti n'étaient pas imputables à des agents du Gouvernement.

Alors Mellana, Sineo et Bottero ont insisté pour que la Chambre adoptât un ordre du jour qui obligeât le Ministère à renvoyer la votation à Nice et en Savoie jusqu'après la discussion du traité. Mancini proposa même que la Chambre nommât une Commission qui dût se rendre à Nice pour garantir la liberté et la sincérité du vote.

Alors, reprenant la parole, j'ai pris hardiment sur moi toute la responsabilité de l'affaire, en déclarant que j'aurais été indigne de la confiance du pays si j'avais cherché à me couvrir derrière un vote du Parlement, en laissant ainsi le Roi et le pays lui-même exposés aux conséquences d'une politique que je croirais dangereuse et contraire aux véritables intérêts de l'Italie. M'appuyant sur ce fait, qu'à peine le tiers des électeurs inscrits dans le collège de Nice ont voté pour Garibaldi, j'ai démontré qu'il était au moins douteux que Nice voulut rester italienne, et que dès lors on ne pouvait mettre en question la convenance de procéder par le vote universel à la constatation de la volonté populaire. Après un discours peu heureux du Comte Mamiani, la Chambre adopta l'ordre du jour Boggio qui n'exprime aucun blâme pour le Ministère,

(1) A Parigi.

mais qui lui recommande cependant de sauvegarder la liberté du vote et les garanties constitutionnelles. On suppose que 70 ou 80 députés ont voté contre le Ministère.

Je n'ai pas voulu ôter aux interpellations de Garibaldi le caractère d'une escarmouche préliminaire, et j'ai déclaré expressément que je me réservais de traiter la question politique lorsque le traité serait discuté à la Chambre. Il aurait été peu habile de porter la discussion sur le terrain de la politique étrangère avant le vote des populations. Je n'aurais fait que fournir au parti Rattazzi des arguments pour la discussion ultérieure. Cependant la question laissée sur le terrain des principes constitutionnels était bien plus épineuse et difficile à défendre. J'ai remarqué qu'aucun des députés n'a pris la parole pour défendre le Ministère, et qu'on n'a pas même proposé l'ordre du jour pur et simple. Evidemment la Chambre avait peur d'approuver, même indirectement, ce qui se passe actuellement à Nice.

Le vote de hier n'est pas une défaite, mais il n'est pas non plus une victoire. Il est évident que la discussion du traité sera orageuse, et que le Ministère n'en sortira qu'en démontrant qu'il a fait tous les efforts pour maintenir la sincérité et la liberté du vote. Il est donc absolument nécessaire d'user les plus grands ménagements. Comme il n'est pas douteux qu'on cherchera aussi à démontrer que l'annexion de la Toscane s'est faite contre la volonté de la France, il serait très utile que le Gouvernement de l'Empereur démontrât par quelque acte public qu'il reconnaît formellement la réunion des provinces de l'Italie centrale aux Etats du Roi.

Croyez, mon cher Nigra, à ma sincère amitié. C. Cavour.

CCLVII.

CAMILLO DI CAVOUR A COSTANTINO NIGRA (1).

Florence 13 avril 1860 (2).

Mon cher Nigra,

J'ai reçu votre lettre particulière N° 30 et je m'empresse de vous rassurer sur le compte du Général La Rocca qui, au lieu de se promener à Paris, dîne chaque jour à Pitti avec moi.

Puisque Thouvenel voit des inconvénients à la votation des Savoyards

(1) A Parigi.
(2) Sulla lettera: « 18 aprile ».

établis en France, je répondrai à leurs demandes que s'ils veulent voter ils doivent se rendre en Savoie.

Je regrette que les Députés Savoyards persistent dans leur détermination de ne pas prendre part à la discussion et au vote du traité du 24 mars. J'aurai voulu qu'ils fussent venus eux-mêmes combattre l'accusation qu'on ne manquera pas de nous faire, c'est-à-dire d'avoir sacrifié deux provinces anciennes pour en acquérir des nouvelles. Leur vote serait aussi bien nécessaire pour contrebalancer celui de l'opposition. Cependant j'espère réussir sans eux à faire adopter le traité.

Quant à ce que vous me dites, qu'on s'attendait à Paris à une adresse des Députés à l'Empereur, vous devez comprendre que les circonstances actuelles ne seraient nullement favorables à une proposition de ce genre.

Aucun désordre n'a eu lieu à Nice à l'occasion du vote. Tout s'est passé tranquillement et comme je le prévoyais ; les oppositeurs se sont abstenus. Il n'y a pas de doute qu'en Savoie le scrutin donnera des résultats plus favorables encore à la France. Ainsi je commence à être tranquille de ce côté, et je me flatte d'entraîner par un discours les députés à adopter le traité à une majorité imposante.

Les inquiètudes, maintenant, viennent de Naples et de la Sicile. Vous pouvez démentir en toute conscience les suppositions absurdes qu'on se plaît à faire à Paris à ce sujet. J'aurai désiré de tout mon cœur que la tranquillité ne fut pas troublée, en ce moment, dans le sud de l'Italie. Mais comme à Messina ou à Catania des Piémontais ont été maltraités ou insultés, j'enverrai peut-être le Marquis d'Aste avec le *Governolo* dans les mers de Sicile. Sa mission est toute d'observation.

Les Florentins sont fort aimables avec moi. Je ne puis sortir sans provoquer des démonstrations improvisées dont on est peut-être jaloux quelque part. Aussi je pars dans deux ou trois jours pour la Spezia, où m'appellent mes fonctions de Ministre de la marine. Farini me remplacera auprès du Roi. Lorsque S. M. sera à Bologne, je ferai peut-être une course dans cette ville.

Les Toscans ont beaucoup remarqué l'absence du Corps diplomatique. On s'attendait à voir auprès du Roi Talleyrand et Hudson. Ce dernier n'a pas renoncé sans regret à ce voyage.

J'ai télégraphé à Carutti de vous envoyer les renseignements que Mr Thouvenel vous a demandé relativement à nos rapports avec la Suisse. Je crois qu'il suffirait pour cela de consulter notre recueil des traités. Cependant il peut y avoir quelque note explicative que Carutti vous enverra.

Croyez, mon cher Nigra, etc. (*sic*).

C. Cavour.

CCLVIII.

CAMILLO DI CAVOUR AL PRINCIPE EUGENIO DI SAVOIA-CARIGNANO.

14 avril 1860.

Al principe di Carignano,

(1) . . . Puisque l'archevêque consent à chanter le *Te Deum*, je pense qu'il ne convient pas de nous brouiller avec lui pour le *Salvum fac Regem*. Le Roi est aussi de cet avis. Peut-être le chantera-t-il après avoir diné à la Cour . . . [C. CAVOUR].

CCLIX.

CAMILLO DI CAVOUR AL CONTE FRANCESCO ARESE.

[15-27 aprile 1860].

Al conte Arese a Firenze,

(1) . . . Scrivo a Farini di un nuovo incidente a cui dà luogo quella benedetta questione di Nizza, onde vi metta a giorno di tutti i precedenti che dànno alla medesima molta gravità. Esso si unirà a me per pregare voi caldamente di scrivere all'Imperatore o a Conneau, onde ottenere che sulla questione dei confini di Nizza si mostri arrendevole, come promise di essere; se si trattasse solo del Ministero, benedirei l'evento che lo conducesse a ritirarsi. Ma una crisi a cagione del trattato ! ! ! La mente rifugge dal pensare ai danni che potrebbe arrecare . . . [C. CAVOUR].

CCLX.

CAMILLO DI CAVOUR A COSTANTINO NIGRA (2).

[17 avril 1860].

Mon cher Nigra,

L'accueil que la Toscane fait au Roi dépasse toutes mes espérances. Non seulement à Livourne, mais aussi dans les campagnes, à toutes les stations du chemin de fer les populations rurales accouraient avec un enthousiasme extraordinaire et faisaient retentir l'air des cris de : « Viva il Re Galantuomo » ! A Florence, hier, la foule était immense : les rues sont dé-

(1) Vedi n. 1, pag. 63.
(2) A Parigi.

corées de fleurs et d'arcs de triomphe déssinés avec ce goût exquis auquel les Piémontais ne sont pas habitués ; l'Archevêque, à la tête du clergé, est venu recevoir le Roi à son entrée dans S. Maria del fiore ; enfin, rien ne manque pour donner à S. M. la plus haute idée de l'amour et du dévouement des Toscans pour sa personne.

Un léger mal de tête m'a empêché d'assister hier au feu d'artifice, et de parcourir avec le Roi la ville illuminée. On me dit que l'aspect de Long'Arno, resplendissant des feux tricolores réflèchis par le fleuve, était magnifique. On prépare aussi des chasses, des courses, des bals, auxquels je n'assisterai pas, car je me suis arrangé avec Farini pour qu'il vienne me relever dans peu de jours. Je ne suis pas dans les meilleures dispositions pour assister à ces amusements : aussi, une fois goûtée l'émotion de l'entrée royale à Florence, j'ai hâte de revenir à Turin, où je compte arriver dimanche ou lundi.

Croyez, mon cher Nigra, à ma sincère amitié. C. Cavour.

CCLXI.

CAMILLO DI CAVOUR A COSTANTINO NIGRA (1).

Turin 24 avril 1860.

Mon cher Nigra,

Je suis arrivé hier soir de Florence et j'ai trouvé la situation plus embarrassante qu'auparavant.

Vous verrez par la note de Fanti, dont je vous envoie copie avec ma réponse, que peu s'en faut que le Ministère ne soit en pleine déconfiture. Fanti n'a pas tort, dans sa qualité de Ministre de la guerre, de vouloir sauvegarder les nécéssités impérieuses de la défense. Il est évident que le traité, qu'il n'est pas impossible de défendre en principe, peut être un sujet de censures très graves, même de la part des amis de la France et de ceux du Ministère pour les questions importantes qu'il laisse en suspens. J'ai cru faire acte de bonne volonté en m'éxécutant le plus tôt possible, sans soulever des questions de détail qu'on aurait pu prendre pour des prétextes. Mais Benedetti m'a promis formellement qu'on nous donnerait entière satisfaction sur toutes ces questions ; cette même promesse avait été faite par l'Empereur à Arese. En brusquant la cession de Nice et de la Savoie, sans avoir le moindre égard pour les justes susceptibilités du pays, le Gouvernement Français a réussi à détruire l'influence du Ministère à l'intérieur comme à l'extérieur, en prolongeant indéfini-

(1) A Parigi.

ment les négociations pour la délimitation ; il rendra impossible l'existence du Ministère et ne fera que donner plus de force et de valeur à l'opposition de Rattazzi et de Garibaldi.

Pour prolonger l'existence du Cabinet actuel au moins jusqu'après l'adoption du traité par les Chambres, j'ai prié Arese d'écrire à l'Empereur pour l'engager à faire quelque concession sur la ligne des frontières.

Veuillez faire les mêmes démarches auprès de Thouvenel et de Benedetti et les assurer en même temps que je ne compromettrai pas la France dans mon discours sur le traité. Ils doivent comprendre cependant que la position qu'ils me font est insoutenable. Ne pouvant parler de l'avenir, il faut que j'aie au moins quelque argument pour démontrer qu'on n'a pas oublié, dans ces tristes négociations, de sauvegarder les intérêts du pays (1). Quoique on en dise, l'Italie est reconnaissante à l'appui que la France nous a donné, mais un grand nombre de députés n'est nullement disposé à oublier que la paix de Villafranca a laissé à l'Autriche non seulement Venise, mais Peschiera et Mantoue ; que l'annexion de l'Italie centrale s'est faite non par la France, mais contre la France ; que Brenier intrigue à Naples pour Murat, etc. (*sic*) (2).

Si Fanti se retire, le Ministère actuel ne durera plus un seul jour. Fanti est l'âme de l'armée ; il est le seul qui soit capable d'amalgamer, avec les régiments Piémontais, les bataillons des Toscans et de l'Emilie.

De plus Fanti est le seul, parmi les Ministres actuels, qui soit sympatique au Roi : et j'ai lieu de croire que S. M., qui a toujours un faible pour Rattazzi et pour Garibaldi, cherche sous cape à m'ôter de la direction des affaires. Je serai bien aise de me retirer à Leri : mais je ne suis pas homme à laisser le pays au milieu des dangers immenses que ferait naître la réjection du traité (3). Je suis donc disposé à supporter encore quelque temps le fardeau du pouvoir et l'impopularité dont je suis menacé dans ce moment. Je demande seulement que l'Empereur m'aide un peu à accomplir la tâche ingrate que j'ai entreprise, ou du moins qu'il ne me la rende plus difficile ; car elle l'est déjà assez pour réclamer tout mon sang froid et mon expérience des affaires. C'est dans son intérêt que je parle bien plus que dans le mien : vous savez que ce n'est pas seulement d'aujourd'hui que je vous parle de me retirer à Leri après l'adoption du traité (4).

Lady Jane Ely m'a écrit une lettre fort aimable pour me prier de lui

---

(1) Da questo punto in avanti la lettera è già edita in L. CHIALA, *Lett. ed. ed ined. di C. Cavour*, IV, pag. CLXXXV.

(2) Cessa l'edizione CHIALA.

(3) Ripiglia l'edizione CHIALA.

(4) Cessa l'edizione CHIALA.

envoyer cinq ou six de mes portraits en photographie, dont vous m'avez envoyé un récentement. Corti pense qu'ils sont destinés à la Reine Victoria et au Prince de Galles. Veuillez, je vous en prie, les envoyer à Corti pour qu'il les remette en mon nom à Lady Jane.

En revenant de Florence, j'ai visité le golfe de Spezia et Gênes. Dans cette ville, l'agitation Mazinienne reprend un peu de force et se rallie autour de Garibaldi. On veut pousser le Gouvernement à secourir la Sicile et on prépare des expéditions d'armes et de munitions. Je soupçonne le Roi de favoriser imprudemment ces projets. J'ai donné l'ordre de surveiller et d'empêcher, s'il est possible, ces tentatives désespérées.

Croyez, mon cher Nigra, à ma sincère amitié. C. Cavour.

CCLXII.

VITTORIO EMANUELE II a NAPOLEONE III (1).

[27 avril 1860].

J'ai été charmé de retrouver à Florence des parents de Votre Majesté, et je serai bien heureux si un jour je pouvais l'y fêter et lui faire les honneur d'un pays où je retrouve partout des souvenirs de V. M. et de sa famille. [Victor Emmanuel].

CCLXIII.

CAMILLO DI CAVOUR a COSTANTINO NIGRA (2).

[28 avril 1860].

Mon cher Nigra,

Le Comte Arese est revenu hier de Florence et il enverra aujourd'hui sa lettre à l'Empereur. Je l'ai mis en rapport avec Fanti et je l'ai prié d'écrire franchement à l'Empereur ou à Conneau quelles sont les concessions indispensables pour éviter une crise ou le rejet du traité. Comme le séjour du Roi en Toscane se prolonge plus qu'on ne l'avait pensé et qu'il arrivera peut-être de même en Romagne, je crois que la Chambre des députés ne pourra se réunir avant le 9 ou le 10 de mai et qu'ainsi, si l'Empereur le veut, la question des limites pourra être résolue du moins en principe, avant la présentation du traité. Je vous répète du reste que la mêlée sera sérieuse ; que Minghetti, et, à ce qu'on prétend, Tecchio, se rallient à Rattazzi qui aura aussi pour lui un grand nombre des députés de la Lombardie. Il est aussi à prévoir que les plus habiles parmi nos oppositeurs, pour ne pas attaquer directement la France, chercheront

(1) Dispaccio telegrafico ; da minuta di Camillo di Cavour.
(2) A Parigi.

à combattre le traité sur les questions de la défense militaire, des arrangements pécuniaires, etc. (*sic*). Cette opposition sournoise et jésuitique peut tromper un bon nombre de conscrits parlementaires qui siègent dans les bancs de la Chambre. Il faut que je puisse, par quelque assertion positive et formelle, déjouer ce calcul et replacer le débat sur son vrai terrain, celui de la politique étrangère.

Arese me dit que le Roi continue à être fort content de l'acceuil des Toscans qui, dans les provinces comme à Florence, témoignent le même enthousiasme. Après avoir visité Livourne, Sienne et Lucques, le Roi devait aussi se rendre à Arezzo. Il a dû renoncer à cette course parce qu'on a su que dans l'Ombrie on se préparait à saisir cette occasion pour faire une grande démonstration politique. Des feux allumés sur les montagnes auraient annoncé aux habitants de l'Ombrie l'arrivée du Roi à Arezzo: des députations des villes de l'Ombrie s'y seraient rendues pour faire hommage au Roi, etc., etc. (*sic*). Nous avons cru faire acte de bonne politique en évitant de donner prétexte à cette démonstration, et en laissant au Pape le rôle provocateur qu'il assume hardiment depuis l'arrivée de Lamoricière. Tâchez qu'à Paris on nous sache gré de notre modération.

Le Roi part pour Bologne mercredi. Il s'y arrêtera trois ou quatre jours. Je serai peut-être obligé de le rejoindre.

Croyez, mon cher Nigra, etc. (*sic*). C. Cavour.

Depretis a donné sa démission pour siéger à la Chambre. On prétend qu'il est aussi contre nous.

CCLXIV.

CAMILLO DI CAVOUR A COSTANTINO NIGRA (1).

[2 mai 1860].

Mon cher Nigra,

Je suis arrivé hier à 3 h. de l'après-midi à Bologne, presque en même temps que le Roi, qui était parti de Florence le matin à 4 heures. L'acceuil a été aussi enthousiaste qu'à Florence, malgré la pluie qui ne cesse de tomber depuis un mois. On a trouvé une cinquantaine de prêtres pour chanter un *Te Deum* à S. Petronio. Il y aura aujourd'hui grande réception al Palazzo di Governo : après quoi le Roi visitera l'Université et les principaux établissements publics. Ce soir, grand bal donné par la ville au Roi, au Teatro Comunitativo. Le Roi s'arrêtera trois jours à Bologne, un ou deux à Modène, un à Parme et un à Plaisance, de manière à être de retour à Turin mardi ou mercredi de la semaine prochaine. Le 10 mai il aura la visite du Grand Duc Nicolas, et le 13 les fêtes du Statut.

(1) A Parigi.

Voilà pour les fêtes. Venons maintenant aux affaires. J'espère que la lettre d'Arese, dont Oldofredi n'était que le porteur, et que Conneau était chargé de remettre à l'Empereur, aura fait un bon effet.

En revenant avec M. Thouvenel sur l'affaire des confins, vous pourrez arrêter son attention sur le nombre très grand d'abstentions qui s'est vérifié à Tende, Briga et dans les autres petites communes de la montagne, qui, d'après la délimitation que nous proposons, continueraient à rester Sardes. Toute l'habileté de Mr Pietri et de ses agents n'a pas réussi à faire voter dans ces communes avec l'entrainement et l'unanimité qui s'est produite dans les autres parties de l'arrondissement de Nice. Il y a là un symptôme évident que nous sommes dans le vrai en cherchant à conserver la possession de ces petites et insignifiantes communes.

Quelle portée aurait en ce moment le voyage de François Joseph à Paris?

Je ne puis croire que la France s'allie à l'Autriche et abandonne l'Italie, même pour avoir le Rhin. Si l'alliance de l'Autriche avait quelque valeur, l'Angleterre ne manquerait pas de se la procurer contre la France. Minée comme elle est par la révolution, l'Autriche ne peut être que dangereuse pour ses alliés, et elle cesserait d'exister le jour où elle s'unisrait à la France contre la Prusse et l'Angleterre.

Croyez, mon cher Nigra, à ma sincère amitié. C. Cavour.

CCLXV.

ERCOLE TADINI-OLDOFREDI A CAMILLO DI CAVOUR.

[8 maggio 1860].

Pregiatiso Amico,

Ieri vi ho scritto la relazione pura e semplice del colloquio avuto coll'Imperatore. Alcune cose le aggiungo oggi, perchè quella lettera dovevate mostrarla anche ai vostri colleghi, e questa è solo per voi.

Prima di tutto l'Imperatore fa valer molto, per non fare ulteriori concessioni nei confini, l'avere accordato assai sulla linea delle caccie nel Nizzardo. Io gli ho ben detto che a fronte della difesa del paese, qualche centinaio di metri più o meno di boschi pei fagiani e pei camozzi, era ben poca cosa; ma egli sorridendo ebbe l'aria di dirmi: «E per chi le hanno domandate queste caccie?»

In secondo luogo, malgrado le mie circonlocuzioni oratorie per condurlo a parlare dell'attuale Ministero, e di voi in particolare, *il n'a pas mordu*, e non parlò mai nè del Ministero nè di voi; anzi, e qui permettetemi come a vero amico, di dirvi la verità vera, tutte le volte che io ragionai sugli sforzi che voi facevate per calmare gli spiriti troppo ardenti, per arrestare il corso delle improntitudini altrui, scoteva con aria della incredi-

bilità la più profonda la cenere del suo cigarito di carta, e soggiungeva non senza ironia : «*Je l'espère*». V'era dal canto suo una affettazione marcata a non pronunziare il vostro nome ; e per me questo fatto era tanto più sensibile in quanto che sapevo che Conneau m'aveva annunziato come onorato della vostra amicizia e molto affezionato alla vostra persona. Mi chiese di Arese più volte, e mi incaricò di salutarlo.

Finalmente vi dirò che nel suo gabinetto di studio, ove mi condusse per esaminare la carta di Nizza e Savoia, v'erano delle carte dell'Europa, con molte delimitazioni segnate in rosso, e che evidentemente indicavano che stava studiando altri versanti.

La convinzione generale dei Francesi, dei Tedeschi e dei Russi, è questa : che fra un anno o poco più si darà il colpo di grazia alla Turchia e che la sua guerra d'Oriente la farà sul Reno. Gli è perciò che ora è benissimo coll'Austria e che le mena dolci anche allo Czar. Lo spirito pubblico non è avverso a quella guerra, tanto più che è un passo anche contro l'Inghilterra, che qui si odia ogni giorno di più.

L'Italia non deve contare che su lui solo, ed è perciò che converrà anche nella questione dei confini, non insistere di più, giacchè io credo sia il suo *dernier mot*, e che non convenga irritarlo, se vogliamo averlo con noi più tardi.

Il partito Papalino, malgrado Lamoricière, è ben debole : anche gli Orleanisti finiscono per dire *que Napoléon avale le Pape, mais qu'il meure d'indigestion.*

Insomma organizzate fortemente l'interno e l'armata, per esser pronti alla nostra guerra di Oriente, che sarà la Venezia.

Tutti qui credono che voi avete lasciato partir Garibaldi appositamente ; Nigra mi ha mostrato il telegramma che gli annunzia che furon dati gli ordini per fermarlo in Sardegna.

La borsa se n'è molto commossa, del che poco mi cale.

Credetemi vostro aff. OLDOFREDI.

CCLXVI.

CAMILLO DI CAVOUR
AL PRINCIPE EUGENIO DI SAVOIA-CARIGNANO.

11 mai 1860.

Al principe di Carignano,

(1) . . . J'ai envoyé l'ordre de suite à Albini de se rendre sans délai à S. Stefano pour empêcher tout nouveau débarquement et arrêter l'expédition si elle n'est pas repartie. On dirait que Garibaldi fait tout ce qui dépend

(1) Vedi n. 1, pag. 63.

de lui pour nous compromettre ; aussi il ne faut plus user de ménagements à son égard.

Lundi les grenadiers s'embarqueront. V. A. donc pouvant disposer de toute une division, pourra envoyer un régiment à Arezzo et un autre à Sienne et à Orbetello.

A tout prix il faut empêcher l'invasion des Etats du Pape...

[C. Cavour].

CCLXVII.

CAMILLO DI CAVOUR a COSTANTINO NIGRA (1).

[12 mai 1860].

J'ai reçu votre lettre particulière N. 39 avec celle de Mr Thouvenel qui y était jointe. (2) Je regrette autant que lui l'expédition de Garibaldi et je fais et je ferai tout ce qui est possible pour qu'elle n'amène pas de nouvelles complications. Je n'ai pas empêché Garibaldi de donner suite à son projet parce qu'il aurait fallu employer la force pour y parvenir. Or le Ministère n'est pas en état de braver l'immense impopularité qui l'aurait frappé s'il avait voulu faire arrêter Garibaldi. En présence des élections qui étaient imminentes, ayant besoin de compter avec toutes les nuances du parti libéral modéré pour déjouer les intrigues de l'opposition et faire adopter le traité, je n'ai pu prendre des mesures vigoureuses pour empêcher des secours destinés à la Sicile (3). Mais je n'ai rien omis pour persuader Garibaldi à renoncer à sa folle équipée. A cet effet je lui ai envoyé Lafarina, qui est revenu m'assurer que Garibaldi ne pensait plus à l'expédition. Comme les nouvelles de Palerme portaient que l'état de siège avait cessé et que l'insurrection était sur le point de finir, j'ai cru que Garibaldi serait obligé bon gré mal gré à se tenir tranquille. (4) Je n'aurais jamais pensé qu'il eut été assez fou pour débarquer dans l'Ombrie, où Lamoricière et Goyon ont des forces de beaucoup supérieures à celles qu'il a pu rassembler. Cela suffirait, au besoin, pour empêcher qu'on nous accuse de connivence avec lui : car on ne me supposera pas, je l'espère, assez fou pour désirer une révolution en Ombrie dans le moment actuel (5). Comme je vous l'ai mandé par télégraphe, j'avais déjà donné l'ordre à Persano d'arrêter l'expédition Garibaldi dans les eaux de la Sardaigne. Hier, aussitôt que j'ai reçu l'avis qu'un certain nombre de garibaldiens avait débarqué à Talamone, j'ai ordonné

(1) A Parigi.
(2) Di qui in avanti è edita in L. Chiala, *Lett. ed. ed ined. di C. Cavour*, IV, p. CLXXIII.
(3) Qui s'interrompe l'edizione Chiala.
(4) Qui ripiglia l'edizione Chiala.
(5) Qui desiste l'edizione Chiala.

qu'on arrête les bâtiments de Garibaldi partout où ils pourront se trouver, excepté dans les eaux du Royaume des deux Siciles, car le Roi de Naples n'a pas besoin que nous l'aidions à faire sa police. Veuillez expliquer toutes ces circostances à Mr Thouvenel.

Quant aux nominations faites en Savoie et à Nice, Cassinis a donné à Mr Talleyrand les plus amples renseignements, qui m'ont paru le satisfaire.

Vous savez qu'au 1er mai la nouvelle organisation allait en vigueur: il fallait organiser la magistrature suivant la nouvelle loi, ou suspendre l'administration de la justice. Les nominations faites sont excellentes; je prie le Gouvernement Français d'attendre, pour les juger, de voir les magistrats à l'œuvre et de ne pas prêter l'oreille aux absurdes et méchants commérages de la coterie de Chambéry, qui voudrait exploiter l'annexion à la France à son profit.

Quant au Ministre des Finances, il n'a fait que rappeler les Piémontais de Nice et de la Savoie en les remplaçant par des Savoyards et des Niçois. Cette mesure est éminemment sage et exclusivement dans l'intérêt de la France.

Parlez-en à Mr Benedetti de ma part, et dites-lui qu'il ait la bonté d'ajouter à mes paroles plus de foi qu'à celles de la coterie de Chambéry dirigée par MM. Berthier et Greyffié.

Pour que Mr Thouvenel puisse juger par lui-même de notre manière de voir sur les affaires de Sicile, je vous envoie copie d'un rapport du Marquis D'Aste qui suit avec une prudence et une intelligence remarquables les instructions que je lui ai données.

Je vous envoie aussi une note de Pantaleoni sur la tournure des affaires à Rome. Vous jugerez s'il convient d'en parler à Thouvenel. Peut-être vous donnera-t-elle l'occasion de pénétrer les intentions du Gouvernement Français relativement à Lamoricière.

Arese a écrit à l'Empereur pour le supplier de faire encore quelques concessions que Fanti croit indispensables pour les frontières de Nice. En attendant j'ai présenté le traité.

Agréez, etc. (*sic*).

C. Cavour.

CCLXVIII.

CAMILLO DI CAVOUR
AL PRINCIPE EUGENIO DI SAVOIA-CARIGNANO.

18 maggio [1860].

Al principe di Carignano,

(1) Gli manifesta il modo di vedere del Governo relativamente ai partigiani di Garibaldi.

Il est nécessaire de n'avoir à faire qu'à un très petit nombre d'indi-

(1) Vedi nota 1, pag. 48.

vidus, qui soient reconnus et obéis par les autres. Ici il a été convenu que la direction de l'entreprise serait concentrée entre les mains de Lafarina, Medici et Malenchini. Le dernier aurait ce qui a rapport à la Toscane : on peut se fier entièrement à lui. Il va repartir par Livourne ; s'il se présente à V. A., je prends la liberté de l'engager à avoir confiance en lui. Mais, je le répète, au nom du ciel, que les choses se fassent de façon que nous ne soyons pas compromis.

J'ai mandé également à V. A. ce que le Conseil aurait décidé rapport à Zambianchi et ses compagnons. Il suffit de désarmer ceux-ci ; mais quant à Zambianchi, il faut le traiter comme il le mérite, avec la dernière rigueur.

Si la France ferme les yeux sur les affaires de Sicile, elle est très préoccupée des moindres mouvements dans les Etats du Pape. Sur ce point il faut être inflexible.

Mazzini et ses partisans s'efforcent d'exploiter le mouvement de Sicile à leur profit. Leurs efforts sont surtout dirigés vers les troupes qu'ils tentent de faire déserter.

Je supplie V. A. de veiller attentivement sur ce point. Il n'y a rien à craindre pour nos vieilles brigades, mais il faut surveiller les bataillons de volontaires . . . [C. Cavour].

CCLXIX.

CAMILLO DI CAVOUR A COSTANTINO NIGRA (1).

18 mai [1860].

Mon cher Nigra,

Je profite d'une occasion sûre pour vous envoyer, sans la cacheter, une lettre particulière que j'adresse au Marquis D'Azeglio sur les affaires de Sicile. Lisez-la et envoyez-la par un moyen sûr à Londres. Comme j'ai peu d'espoir que la France nous aide à Naples et en Sicile, je voudrais engager l'Angleterre à faire au midi de l'Italie ce que la France a fait au nord. L'Angleterre le pourrait à peu de frais et sans se départir de son égoïsme habituel.

Quant à la France, je ne vois pas en quoi ses intérêts seraient compromis, parceque le midi de l'Italie, au lieu d'appartenir à un Gouvernement brutal et anthipatique à la France, serait possédé par son allié naturel. Je vous avoue cependant que cette expédition de Garibaldi, que je n'ai ni conseillée, ni empêchée, et qui peut nous compromettre gravement tant par son succès que par un désastre, me met dans le plus cruel embarras.

(1) A Parigi.

La Commission chargée de l'examen du traité du 24 mars, a nommé rapporteur le Marquis de Rorà. On m'a pressé de donner des explications sur les frontières. J'ai exposé franchement les scrupules de Fanti, sans cacher qu'ils me paraissaient exagérés.

Agréez, etc. (*sic*). C. Cavour.

CCLXX.

CAMILLO DI CAVOUR AD EMANUELE D'AZEGLIO (1).

Turin 18 mai 1860.

Mon cher Marquis,

Les événements qui se passent en Sicile me décident à me départir de la réserve que je m'étais imposée vis-à-vis du Gouvernement Anglais, par suite du sentiment de défiance que l'affaire de Nice et de la Savoie avait malheureusement excité contre nous en Angleterre.

Quelque soit la différence des vues qui s'est manifestée à cette occasion entre les Ministres de S. M. B. et moi, différence que je regrette hautement, il me paraît indubitable que l'Angleterre et la Sardaigne n'ont à l'égard de la Sicile qu'un seul et même intérêt. En effet, vous aurez eu souvent l'occasion de le répéter à Lord Palmerston et à Lord John, nous n'avons d'autre but que de rendre l'Italie aux Italiens, d'établir d'une manière durable et réelle l'indépendance de la Péninsule, de la délivrer de toute sujection morale aussi bien que matérielle. Nous n'avons cédé la Savoie et Nice que parce que, à tort ou à raison, nous sommes convaincus que ces pays ne font pas partie de la nationalité italienne, mais (je me suis empressé de vous le mander hier par télégraphe) nous ne cèderons pas un pouce de terre italienne, quelque fussent les avantages qu'on voudrait nous proposer. Vous pouvez donc démentir pleinement l'absurde bruit relatif à la cession de Gênes ou de toute autre partie de la Ligurie à la France. Lord Palmerston et Lord John ont trop de clairvoyance pour ne pas croire à la sincérité de cette déclaration.

Par le traité du 24 mars, nous avons cherché à enlever à la France tout prétexte pour entraver la continuation de notre politique en Italie. J'espère y avoir réussi, au moins pour ce qui regarde la Sicile, où personne ne songe au Murattisme. Mais si l'entente avec la France nous coûte tant d'efforts et de sacrifices, l'entente avec l'Angleterre doit être toute naturelle et presque nécessaire. Je connais trop bien le système actuel de la

(1) Questa lettera — a cui il Conte di Cavour accenna nella precedente — fu edita da N. Bianchi, *La politique du Comte Camille de Cavour*, p. 358-361, Torino, Roux e Favale, 1885, ma con data errata 8 maggio, anticipandola di dieci giorni, e perciò credo bene di ripubblicarla da una copia dello stesso Bianchi per evitare equivoci.

politique anglaise pour ajouter foi aux vieux routiners de la politique qui attribuent à Lord Palmerston des velléités de conquêtes dans la Sicile, ou le projet d'en faire un fief soumis au protectorat britannique. En Sicile, comme dans l'Italie centrale, l'Angleterre ne peut avoir qu'un but : laisser les Italiens maîtres de décider de leur sort, empêcher toute intervention, toute influence étrangère. C'est là justement ce que nous voulons, car, je le répète, je suis italien avant tout, et c'est pour faire jouir mon pays du self-gouvernement à l'intérieur comme à l'extérieur que j'ai entrepris la rude tâche de chasser l'Autriche de l'Italie, sans y substituer la domination d'une autre puissance.

Vous aurez donc soin d'expliquer à Lord Palmerston que dans l'affaire de Sicile nous désirons avant tout nous mettre en parfait accord avec l'Angleterre. Nous n'avons pas encouragé Garibaldi à se jeter dans cette aventure qui nous paraîssait téméraire ; nous avons regretté sa précipitation qui nous met dans le plus cruel embarras et qui peut compromettre dangereusement l'avenir de l'Italie. Cependant nous avons respecté les motifs hautement honorables de son audacieuse résolution, et nous ne nous sommes pas crus en droit d'empêcher par la force des efforts qui tendent à améliorer le sort des Siciliens. Si Garibaldi réussit, la grande majorité des Siciliens se réunirait autour de lui ; nous ne demandons pour eux que la pleine liberté de décider de leur sort, de faire de la liberté qu'ils auront acquise l'usage qui leur paraîtra plus convenable.

Je m'empresse de vous donner ces explications. En les communiquant à Lord Palmerston et à Lord John, vous ajouterez, mon cher Marquis, que pour adhérer aux pressantes sollicitations de la Russie, j'ai fait insérer dans la gazette officielle d'aujourd'hui un article qui dément le bruit de la complicité du Gouvernement du Roi dans l'entreprise de Garibaldi. Sir Hudson que j'ai consulté à cet égard, m'a dit que dans notre position cet acte de convenance diplomatique était indispensable.

En attendant de connaître bientôt par vous, mon cher Marquis, quelles sont les vues du Gouvernement Anglais sur la situation actuelle, je vous prie d'agréer la nouvelle assurance, etc. (*sic*). C. Cavour.

CCLXXI.

CAMILLO DI CAVOUR A COSTANTINO NIGRA (1).

Turin 23 mai [1860].

Mon cher Nigra,

Je vous renouvelle en clair la prière que je vous ai adressée hier en chiffre, de pérorer la concession de Saorgio. Pour l'obtenir, nous renoncerons à la haute Tinea, ce qui constituerait un arrangement plus logique.

(1) A Parigi.

Azeglio a jugé plus prudent de ne pas faire de communications officielles au Gouvernement Anglais. Je vois que vous concourrez dans cet avis. Je renvoie par conséquent à la prise de Palermo toute décision définitive à cet égard.

Pollon vous remettra cettre lettre. Je vous prie de le seconder de tous vos efforts dans la rude tâche qui lui est confiée. Il est anguleux, mais laborieux, conscienscieux et capable. Je lui ai adjoint Roussy, Vegezzi et Mancardi. Ce dernier a des moyens, mais il est très vaniteux et prétentieux : il faut le tenir à sa place.

Je vous envoie copie d'une dépêche du Prince de Carignan. Les velléités belliqueuses du Roi de Naples m'effrayent fort peu.

Vendredi, la discussion commencera à la Chambre. Vous en serez tenu au courant.

Croyez, mon cher Nigra, à mes sentiments dévoués.

C. Cavour.

Je vous envoie une lettre fort singulière adressée au Roi. Il vous sera facile de vous procurer des renseignements confidentiels sur son auteur, qui ne cache ni son nom ni son adresse et qui paraît avoir des rapports avec le Duc de Bassano, Chambellan de S. M.

CCLXXII.

CAMILLO DI CAVOUR A COSTANTINO NIGRA (1).

Turin 24 mai [1860].

Mon cher Nigra,

Je viens de recevoir vos lettres particulières portant les N°s 41, 42 et 43.

Personne ne regrette plus que moi le retard que subit à la Chambre la discussion du traité. Vous savez quelle hâte j'avais d'en finir au plus tôt, et même aujourd'hui, bien qu'il se produise une réaction très sensible en faveur du traité, l'attente de la discussion me met dans l'anxiété fébrile de celui qui doit subir un jour ou l'autre une opération de chirurgie et qui finit par la désirer pour ne plus avoir à y penser. Cependant ce retard n'est pas tout-à-fait sans motifs réels. D'abord le Parlement a dû se proroger pour le voyage du Roi ; les fêtes du Statut ont occasionné une autre perte de temps. En outre, j'ai dû donner à la Commission nommée par les bureaux, des explications cathégoriques sur les bases de la délimitation : or, vous le savez, rien n'est encore décidé à ce sujet. Enfin, il faut songer que le Gouvernement se trouve en face d'une Chambre beaucoup plus nombreuse que par le passé, qu'elle est com-

(1) A Parigi.

posée d'un grand nombre de jeunes gens qui croient faire preuve d'indépendance en se montrant indociles et qu'on ne peut discipliner sans beaucoup de ménagements.

Ainsi nous avons dû subir les interpellations de Turati et de Cavalleri sur l'application du code pénal à la Lombardie, car il n'y avait pas d'autre moyen de convaincre les Lombards que nos lois sont meilleures que celles de l'Autriche. De plus, ce qu'il ne faut pas perdre de vue, c'est que la France, comme le Piémont, ont le plus grand intérêt à ne pas étouffer la discussion et à laisser s'évaporer librement dans les discours de l'opposition, toute la fermentation passagère que ce traité a provoqué dans le pays. Notre alliance sera bien plus raffermie, bien plus forte aux yeux de l'Europe, lorsque le Parlement, après plusieurs jours d'un débat solennel, lui aura donné le sceau d'une majorité fort considérable. On ne peut contester, d'ailleurs, que le Ministère n'ait gagné beaucoup de terrain sur ses oppositeurs. (1) Je n'espérais pas que la Commission nommée par les bureaux serait unanime en faveur du traité et qu'elle nommerait rapporteur le Marquis de Rorà, qui est mon ami personnel. Il y a même lieu d'espérer que l'opposition sera moins violente, moins tracassière qu'elle ne le paraîssait il y a trois semaines. Rattazzi parlera *sur* non contre le traité. Depretis paraît vouloir se taire et mettre son discours dans la bouche de Castellani Fantoni, qui est loin d'avoir son éloquence et son autorité. Borella parlera en faveur. Lonaraz en fera de même en parlant au nom de la Savoie ; (2) enfin, le temps qu'on a perdu en apparence, a été gagné en réalité. Tout en n'aimant pas le Gouvernement Parlementaire, l'Empereur en comprend très bien les exigeances, et comme l'Europe, distraite par d'autres questions, ne fait pas attention aux réclamations de la Suisse, il pensera, d'accord avec moi, qu'il y a plus d'avantages que d'inconvénients à laisser que le Parlement prenne sa part de la responsabilité qui pèse sur nous dans cette affaire.

Croyez, etc. (*sic*). C. Cavour.

CCLXXIII.

CAMILLO DI CAVOUR al BARONE BETTINO RICASOLI.

29 maggio [1860].

Al barone Ricasoli,

(3) . . . Molto mi duole di leggere quanto Ella mi scrive sulle sue intenzioni di ritirarsi. Ella non può ritirarci il suo concorso finchè siamo in istato di crisi : Ogni giorno reca nuovi eventi, nuove peripezie che possono fare

(1) Edita da qui in avanti in L. Chiala, *Lett. ed. ed ined. di C. Cavour*, III, 253, come : « Ad un amico intimo ».

(2) Cessa l'edizione Chiala.

(3) Vedi n. 1, pag. 63.

scoppiare la guerra ed involgere il paese in gravi complicazioni. Siamo minacciati al di fuori da una coalizione, travagliati all'interno dai Mazziniani e dai preti. L'esercizio del potere è poco gradevole ; ma appunto per ciò gli uomini come lei non debbono abbandonare il campo della lotta e dei combattimenti. Ad ogni modo confido che Ella non addiverrà ad alcuna definitiva determinazione senza avere preso col Re e col Ministero i necessari concerti . . .

Concorro pienamente con lei circa la spedizione di Garibaldi. Non occorre quindi di nulla aggiungere ; le raccomando solo di salvare le apparenze per non accrescere le difficoltà diplomatiche.

La Francia dimostrò di ciò men dispiacere di quanto avrei creduto. Non la approva certo, ma la biasima con tanto di moderazione da lasciar vedere che essa non contrasta le viste dell' Imperatore. Essa può condurre a risultati immensi per l' Italia, ma suscita immense difficoltà. Ritenga che faccio assegnamento su di lei per superarle . . . [C. Cavour].

CCLXXIV.

CAMILLO DI CAVOUR a COSTANTINO NIGRA (1).

31 mai 1860.

Sa Majesté vous charge d'offrir directement à l' Empereur de renoncer à tout le versant méridional des Alpes jusqu'au mont Clapier, si l' Empereur veut admettre pour frontière la ligne des monts Clapier, Authion, Mangiubò et Cable. C. Cavour.

CCLXXV.

CAMILLO DI CAVOUR a COSTANTINO NIGRA (2).

[fine di maggio o primi di giugno 1860].

Mon cher Nigra,

Je vous écris deux mots pour vous accuser réception des lettres que vous m'avez écrites de Fontainebleau.

Je ne m'étonne pas que Mr Thouvenel se plaigne de ce que nous n'ayons pas cédé de suite Monaco et Mentone. Si dans les grandes choses il y a chance de trouver la France raisonnable, dans les petites, à la lettre, elle est odieuse. Je ne veux pas vous entretenir de toutes les petites avanies

(1) Dispaccio telegrafico.
(2) A Parigi.

qui nous sont faites dans l'exécution du traité. Un jour on nous demande une chose avec instance, et le lendemain on fait tout le contraire. Je ne vous citerai que ce qui est arrivé à l'égard de la nouvelle ligne de douane. Talleyrand m'a demandé, de vive voix et par écrit, de conserver l'ancienne ligne pendant huit à dix jours. Vegezzi y a consenti en grognant. Tout à été disposé en conséquence, lorsque hier, par le télégraphe, on nous annonce qu'il faut que nos employés s'en aillent immédiatement, et que dès demain la douane de Lanslebourg fonctionnera.

Tous ces ennuis me retombent sur le dos, je les supporte avec résignation. Je vous prie seulement de faire sentir à Mr de Thouvenel que si je sacrifie les petites aux grandes choses, je n'en sens pas moins vivement les manques d'égard que les agents subalternes commettent.

Je vous prie d'aider Pollon de tout votre pouvoir. Il aura bien des déboires à supporter ; en le flattant, en le caressant un peu, vous parviendrez à lui faire prendre patience.

Je n'ai aucune nouvelle intéressante de Palerme. J'attends des lettres de Lafarina pour me faire une idée de l'état des choses dans l'intérieur de l'île. Je crains que la partie administrative et politique n'aille à la diable.

Les uns prétendent que Mazzini s'est embarqué pour Palerme ; les autres le nient. Je suis disposé à être de l'avis de ces derniers. Toutefois j'ai fait déclarer à Garibaldi que s'il tolère la présence de Mazzini en Sicile, je rappellerais l'escadre et n'aurais plus le moindre rapport avec lui. La Russie est furieuse. Ma foi, je ne sais que faire. Elle intrigue bien autrement en Orient. C'est ce que je me suis permis de dire au nouveau chargé d'affaires de ce pays, le Prince Gagarin, qui d'ailleurs est très Italien.

Croyez, mon cher Nigra, à ma sincère affection. C. Cavour.

Vous enverrez à son adresse un étui de fer blanc que vous remettra le Comte D'Aglié. Il contient des manuscrits de la *belle* auteur de Dorie.

CCLXXVI.

CAMILLO DI CAVOUR A COSTANTINO NIGRA (1).

2 juin [1860].

Mon cher Nigra,

Je profite du départ de l'Employé des Postes pour vous envoyer deux mots confidentiels.

Ne vous désolez pas trop pour l'affaire de Northumberland. Ce n'est qu'un petit malheur, puisque ce n'est qu'un malheur d'argent. Je suis

(1) A Parigi.

persuadé, d'ailleurs, qu'il n'y a de votre part ni négligence, ni défaut de bon vouloir.

Pour contenter Fanti, qui tient absolument à Saorgio et à Breglio, je vous ai engagé hier, par télégraphe, à proposer directement à l'Empereur de nous faire cette concession du côté de la Roya, en échange de tout le territoire qui se trouve au delà des monts Clapiers.

Je suis loin de croire que les avantages militaires de Saorgio et Breglio compensent la perte que nous faisons en cédant la haute Tinea et la haute Vesubia. C'est pourquoi je vous ai envoyé un autre télégramme tout-à-fait confidentiel pour vous prévenir que si l'Empereur refuse, Petitti recevra l'ordre d'accepter les propositions françaises. Le Ministère s'étant d'ailleurs engagé devant les Chambres à conserver le cours supérieur de la Tinea et de la Vesubia, je ne sais pas s'il nous conviendrait de beaucoup insister.

La Commission nommée par le Sénat pour l'examen du traité, est composée de Ridolfi, Galvagno, Ceppi, Cibrario et Salmour. On pense que Pallavicino (Georges), Linati, Musio et peut-être Sclopis, parleront contre le traité. Le résultat n'est pas douteux ; cependant huit ou dix jours s'écouleront avant l'approbation définitive.

Je vous envoie aujourd'hui une dépêche officielle pour protester d'avance contre toute intervention armée dans les affaires de Naples ou de Sicile. Si, comme vous me le mandez, la France et l'Angleterre ne s'opposeraient pas à l'annexion de la Sicile, nous sommes décidés à marcher droit au but, bien que nous connaissions qu'il y aurait (pour ce qui regarde les ressources matérielles) plus de désavantages que d'avantages. Mais ce serait là un autre grand pas, un autre jalon pour l'unification définitive. En attendant, veuillez sonder le terrain, et me dire si je puis aller à toute vapeur ou mettre des freins à la locomotive.

Croyez, mon cher Nigra, etc. (*sic*).

Vous ne me dites rien sur la discussion du traité.

Vos lettres particulières me font toujours plaisir. C. Cavour.

CCLXXVII.

CAMILLO DI CAVOUR
AL PRINCIPE EUGENIO DI SAVOIA-CARIGNANO.

3 juin 1860.

Al principe di Carignano,

(1) . . . Les difficultés du traité surmontées, viennent celles de la Sicile. Nous aidons Garibaldi autant que la prudence nous permet de le faire.

(1) Vedi n. 1, pag. 63.

S'il triomphe, comme je l'espère, alors nous aurons sur les bras toute la diplomatie. Pour que notre tâche soit moins difficile, il faut éviter que la question romaine ne vienne compliquer la napolitaine. Nous les traiterons les unes après les autres. La politique française est tortueuse, mais tout en décrivant une spirale, elle nous aide à marcher en avant...

[C. Cavour].

CCLXXVIII.

CAMILLO DI CAVOUR a GIACOMO DURANDO (1).

6 giugno 1860.

Ho letto con molto interesse la tua particolare del 28 scorso. Prevedevi in certo modo l'invito della Russia alle Grandi Potenze di occuparsi delle condizioni dell'Impero ottomano. Se questo, come pare, non avrà seguito, servirà alla Russia di pretesto di cui più tardi si varrà. Non so bene perchè la Russia abbia cercato di escluderci dall'azione comune delle Potenze europee, alla quale lo spirito e la lettera del Trattato di Parigi ci dànno diritto di partecipare. Forse lo Czar ha voluto farci sentire gli effetti del malumore che l'annessione dell'Italia centrale senza intervento di un Congresso Europeo gli ha fatto provare. Ho protestato a Parigi e a Londra, e ti invito a fare altrettanto, se non presso la Porta, che d'interventi esteri dev'essere poco tenera, almeno presso i tuoi colleghi.

Mentre la crisi si matura in Oriente, in Italia va svolgendosi in modo meraviglioso. La spedizione di Garibaldi, che è riuscita il fatto più poetico del secolo, è lodata da quasi tutta l'Europa. La condotta del Re di Napoli è argomento di biasimo e di dileggio, anche per parte dei retrivi più decisi. Pare impossibile che quell'uomo possa rimanere ancora nel consesso dei Re. Fa torto al principio monarchico.

Ora, cosa succederà della Sicilia e di Napoli? È certo che i popoli, consultati o no, si pronuncieranno per l'annessione. L'idea nazionale ha acquistata forza irresistibile. L'Italia vuol essere una nazione. Se l'Europa si oppone a questa naturale tendenza, ne seguiranno gravissime difficoltà. Ma è vano l'occuparsene ora. Se la questione d'Oriente si fa ognora più seria, ci lascieranno fare. Le cose interne non van male. La Lombardia si fa più ragionevole e nell'Italia centrale lo spirito pubblico è eccellente.

[C. Cavour].

---

(1) A Costantinopoli.

CCLXXIX.

LEOPOLDO BENIAMINO DI BORBONE CONTE DI SIRACUSA AL SUO SEGRETARIO FIORELLI A FIRENZE (1).

Napoli 7 giugno 1860.

Caro Beppino,

Qui si va a rovina, s'avvicina a gran passi lo scioglimento del Governo, la Sicilia è bella che perduta, ora la battaglia è per salvare Napoli, ma il Re è cieco addirittura, ora chiama i diplomatici e li rimanda non volendo aderire ad alcuna riforma, si è proposto per ora di dare la costituzione piemontese ed unificarsi colla Sardegna, il Re vorrebbe la francese che non è qui possibile, e poi se la Francia che la propone vi mette le mani povera Italia! Avremo un *Plomplon* od un *Murat*; il paese poi non ha fede a tutte le costituzioni che darà Francesco II, saranno poco accette, si è reso impossibile dopo il sangue sparso a Palermo, io ho proposto di riunire subito la guardia nazionale per salvare Napoli dal saccheggio dei *Lazzari*, se questo non si fa io per il primo scenderò in strada unito ai liberali del ceto civile per garantire la vita e le proprietà dei cittadini.

Quale sarà il destino che attende il Regno di Napoli, non si può prevedere. L'annessione all'Alta Italia non si *gusta* e poi la *Francia* e l'*Inghilterra* non lo vogliono, collegarsi con Vittorio Emanuele è solo possibile per ora.

Se vedi *Carignano* digli che ho posta la Contessa di Siracusa sotto la protezione di Villamarina e che io mi offro di fare di tutto per salvare Napoli dagli orrori di una guerra fratricida. Qui in Palazzo mi dicono che la coccarella è cominciata, la *Regina Vecchia* parte per Vienna e la *giovane* vuole ad ogni costo andare in *Baviera*, io seguito il tuo consiglio e mi sono messo d'accordo con *Villamarina*.

Tuo amico LEOPOLDO.

CCLXXX.

CAMILLO DI CAVOUR A COSTANTINO NIGRA (2).

9 juin [1860].

Mon cher Nigra,

J'ai lu avec le plus vif intérêt l'expédition que mon neveu a apportée à S. Jean de Maurienne.

---

(1) Copia mandata, da Firenze, dal Principe Eugenio a Camillo di Cavour, accompagnata da una lettera 15 giugno 1860.

(2) A Parigi.

(1) Je partage entièrement vos appréciations sur les affaires de Sicile. Nous devons nous montrer calmes et modérés. Dans ce but j'ai répondu à Mr de Talleyrand que je n'avais pas d'objections à faire aux bases de médiation proposées par la France.

1° Séparation de la Sicile sous un Prince de la maison de Bourbon.

2° Constitution à Naples.

3° Alliance de la Sicile avec la Sardaigne.

Il est bien entendu que ces propositions devront être librement acceptées par les Siciliens, ce dont je doute fort.

La conduite du Roi de Naples est tellement ignoble qu'il ne peut à aucun titre continuer à régner. Son père valait cent fois mieux que lui.

Il nous est impossible de céder, pour le moment, Tende et Brigue. Même plus tard cette cession rencontrera de grandes difficultés ; car en cédant ces communes, on abandonne en quelque sorte à la France les sources du Tanaro, c'est-à-dire la clef des positions qui séparent la Ligurie du Piémont. Examinez attentivement la carte et vous reconnaîtrez facilement que les Alpes font, à quelque distance du col de Tende, un angle rentrant dont on ne saurait éxagérer l'importance. Toutefois plus tard, s'il s'agit d'obtenir la sanction définitive du principe du vote universel, nous pourrions aller jusqu'à sacrifier Tende et Brigue.

C'est dans ce sens que vous pouvez parler avec la plus grande réserve à Mr Thouvenel.

Agréez, etc. (*sic*). C. Cavour.

CCLXXXI.

GIUSEPPE GARIBALDI a VITTORIO EMANUELE II (2).

Palermo 14 giugno 1860.

Maestà,

Chiamato dai miei doveri verso la patria Italiana a difenderne la causa in Sicilia, io mi trovo avere assunta la dittatura di un popolo generoso, il quale, dopo una lotta lunga ed eroica, non ad altro aspira, che a partecipare ancor esso alla vita e alla libertà nazionale sotto lo scettro del magnanimo Principe in cui l'Italia si affida.

L'incaricato (3), che alla M. V. si presenta in nome del Governo provvisorio, che regge attualmente nell'Isola, non pretende adunque ad eserci-

(1) N. Bianchi in uno spunto di lettera, che dice diretta dal Cavour ad Emanuele D'Azeglio il 9 giugno 1860, ripete da questo punto sino a : « qui séparent la Ligurie du Piémont », ma temo ch'egli abbia equivocato.

(2) Da copia di mano di Camillo di Cavour.

(3) Era il Conte Emerico Amari.

tare la rappresentanza di uno Stato speciale e distinto, ma si offre come l'interprete del pensiero e del sentimento di due milioni e mezzo di uomini Italiani.

A questo titolo prego la M. V. a degnarsi accettarlo, prestando grazioza udienza e benigna attenzione a quanto sarà il medesimo per rassegnare rispettosamente alla M. V. nell'interesse di questa bella e nobile parte d'Italia. G. Garibaldi.

A Sua Maestà
il Re di Sardegna, di Gerusalemme e di Cipro
Vittorio Emanuele II.

CCLXXXII.

CAMILLO DI CAVOUR a FERDINANDO PERRONE DI S. MARTINO (1).

Turin 17 juin 1860.

Mon cher Perron,

Merci de votre lettre. Soignez le Fiorelli. Tâchez de lui persuader que l'annexion est la seule solution possible pour Naples, et que le Prince de Syracuse pourrait acquérir des titres impérissables à la reconnaissance des Italiens en travaillant à l'amener sans traverser une série de bouleversements. Si le Prince pouvait se mettre d'accord avec son frère le Comte d'Aquila, on pourrait faire prononcer la flotte et traiter ensuite avec le Roi de Naples.

Agissez avec beaucoup de prudence. Parlez toujours en votre nom, mais donnez à entendre qu'étant en correspondance intime avec Artom, vous pouvez deviner ce que je pense.

Si le Prince de Syracuse mordait et était disposé à se compromettre, vous pourriez conseiller à Fiorelli de venir me parler.

Croyez, mon cher Perrone, à mon amitié pour vous. C. Cavour.

CCLXXXIII.

CAMILLO DI CAVOUR a COSTANTINO NIGRA (2).

23 juin [1860].

Mon cher Nigra,

J'ai reçu votre lettre particulière N° 50 et les pièces qui l'accompagnaient.

J'apprends avec plaisir qu'on s'est beaucoup amusé à Fontainebleau et qu'à Paris les préoccupations de la politique ne détruisent pas l'entrain et la gaieté.

---

(1) A Firenze.
(2) A Parigi.

Je me suis empressé de demander au Ministre de l'Intérieur des renseignements sur l'abbé Rossi dont Mr Bixio vous a parlé. Farini n'a aucun souvenir de ce fait, et il croit que son expulsion remonte au temps de l'administration de Cipriani. Il m'a promis d'écrire aussitôt à Bologne pour avoir des renseignements. Si Mr Rossi est un prêtre inoffensif, on lui permettra de retourner dans son pays. Vous pouvez le promettre d'avance à Mr Bixio.

La Chambre va discuter, la semaine prochaine, la loi sur l'emprunt. J'espère qu'elle réunira la presqu'unanimité.

Je ne vous ai pas parlé de cette opération éventuelle, parceque le Ministère ne s'est décidé que tout dernièrement à demander cette autorisation *éventuelle*. En effet, il conviendra peut-être de suppléer à l'emprunt en mettant en circulation les rentes qui nous seront données par la France.

Je tâcherai de faire élire votre ami Lignana à Crescentino.

Croyez, etc. (*sic*). C. Cavour.

CCLXXXIV.

CAMILLO DI CAVOUR A COSTANTINO NIGRA (1).

25 juin 1860.

Mon cher Nigra,

Le Roi envoie un Aide de camp complimenter l'Empereur à l'occasion de la mort du Roi Jérôme.

J'en profite pour lui envoyer une lettre pour le Prince Napoléon. Farini lui a aussi écrit. Il faut le caresser dans ce moment. Quoi qu'on en dise, il a le cœur bon et il sait gré de la sympathie qu'on lui témoigne.

Je vous écris une dépêche au sujet du village d'Isola, hameau sans valeur dans la haute Tinea. Veuillez dire à Thouvenel que si nous ne le cédons pas en ce moment, c'est que cela ferait un très mauvais effet. Le public ne comprendrait pas que la France eut attendu le vote du traité pour retirer une partie de ses propositions. Si cette modification donnait lieu à une dissidence dans le Conseil, l'opinion publique ne serait pas avec ceux des Ministres qui auraient conseillé cette nouvelle concession.

Mais une fois sur le terrain, il me sera facile d'amener le Conseil et l'opinion publique à consentir à renoncer à ce trou qu'on nomme Isola. La moindre concession de la France justifiera cette condescendance de notre part.

Pour cela il est indispensable que je parle à Petitti et que je le décide à se montrer conciliant. A en juger par le ton de ses dépêches, il me pa-

(1) A Parigi.

raît un peu irrité ; j'avoue qu'il y a de quoi, mais je pense qu'il me sera facile de lui persuader que dans les circonstances actuelles tout bon italien doit sacrifier ses propres sentiments à l'alliance intime de notre pays avec la France. Parlez-lui dans ce sens en mon nom, tout en le ménageant beaucoup.

Villamarina me mande que le Roi de Naples est disposé à suivre les conseils de l'Empereur. Nous le seconderons pour ce qui regarde le continent, puisque les *macaronis* ne sont pas encore cuits ; mais quant aux oranges qui sont déjà sur notre table, nous sommes bien décidés à les manger.

Je vous envoie un des nombreux libellets qui circulent dans Gênes. Il est adressé au Marquis A. Mari, un des chefs des cléricaux qui était lié avec Gramont à qui il a loué plusieurs années de suite son palais de Savone. Montrez-le en riant à Thouvenel. J'attends avec impatience le récit de vive voix que vous promettez de me faire à la première occasion.

C. Cavour.

CCLXXXV.

CAMILLO DI CAVOUR A COSTANTINO NIGRA (1).

28 juin 1860.

Mon cher Nigra,

Je viens de recevoir votre dépêche confidentielle N° 62. Je ne saurais mieux répondre aux observations qu'elle contient qu'en vous transmettant copie confidentielle des instructions que j'ai adressées au Marquis Villamarina. Conformément à ces instructions, vous pourrez déclarer à tout le monde que nous saluerons avec joie le jour où le drapeau italien sera arboré à Naples ; car notre but était surtout de soustraire le midi de l'Italie à l'influence autrichienne. Si le Gouvernement Napolitain réussit à gagner la confiance et l'amour des populations par des institutions représentatives qui donnent des garanties sérieuses de liberté et de bien-être, s'il veut s'entendre sans arrière pensée avec nous, nous lui tendrons la main et l'indépendance de l'Italie sera dès ce jour assurée.

J'ai communiqué au Ministre de l'Intérieur la lettre que vous m'avez adressée relativement à Mr Serf. Pour faire droit à la recommandation du Prince Napoléon, Mr Farini consent à donner l'autorisation demandée, en y mettant toutefois les conditions qui résultent du Mémoire qu'il a rédigé et que je vous envoie.

Croyez, mon cher Nigra, à ma sincère amitié. C. Cavour.

(1) A Parigi.

CCLXXXVI.

EUGENIO DI SAVOIA-CARIGNANO A CAMILLO DI CAVOUR.

fine di giugno 1860.

(1) Accennatogli lo stato di Napoli ove la proclamazione dello Statuto piemontese è stata accolta con generale indifferenza — come dice una lettera del Conte di Siracusa che gl'invia — dice: « Je crois qu'il serait sage de profiter de ces troubles pour tenter un coup décisif par une forte expédition, et, en même temps, engageant tous les Napolitains influents à rentrer à Naples pour disposer les esprits, à relever le moral des bons, afin de pouvoir accomplir l'*unité Italienne* » . . .

[EUGÈNE DE SAVOIE].

CCLXXXVII.

CAMILLO DI CAVOUR A VITTORIO EMANUELE II.

2 juillet 1860.

Sire,

J'ai l'honneur de transmettre à V. M. une dépêche de Villamarina, qui annonce l'envoi à Turin du Prince d'Ischitella, ancien aide de camp de Murat.

A propos de cette mission, Talleyrand est venu me communiquer la dépêche suivante de Mr Thouvenel :

« Le Gouvernement de Naples nous prie d'engager le Roi de Sardaigne d'user de son influence sur Garibaldi pour qu'il se tienne tranquille pendant les négociations, s'engageant de son côté à ne pas l'attaquer. Vous appuyerez cette demande ».

J'ai promis à Mr de Talleyrand de transmettre à V. M. ce télégramme. Je conseille à V. M. de répondre qu'à son retour à Turin elle fera connaître ses intentions, après avoir mûrement pesé la position que Naples veut prendre.

Afin de pouvoir faire une réponse à Mr de Talleyrand, j'envoie à V. M. le Marquis Pallavicini qui me paraît charmé de faire une course dans la montagne.

Je prie V. M. d'agréer l'hommage, etc. (*sic*).

C. CAVOUR.

---

(1) Vedi n. I, p. 137.

CCLXXXVIII.

CAMILLO DI CAVOUR A COSTANTINO NIGRA.

Turin 4 juillet [1860].

Mon cher Nigra,

Je vous trasmet copie de la lettre que le Prince Napoléon vient de m'écrire.

Il y a longtemps que je suis tenté de suivre le conseil qu'il me donne. Si je ne l'ai pas fait plus tôt, c'est que j'ai été retenu soit par la crainte d'embarrasser l'Empereur, soit pour ne pas courir la chance d'irriter Thouvenel si nous avions la prétention de traîter directement avec son *chef*.

Quant au premier motif, il subsiste toujours.

(1) Quelques soient les intentions bienveillantes de l'Empereur à l'égard de l'Italie, quelque désir qu'il ait de voir s'écrouler un trône sur lequel est assise la branche la plus méprisable des Bourbons, il est évident qu'il doit ménager les Puissances du Nord, et que, par conséquent, il ne peut pas se prononcer ouvertement en notre faveur : qu'au contraire il doit, en public, déconseiller bien des actes que nous sommes amenés nécessairement à faire. Si l'Empereur avait pour moi et pour vous la même confiance qu'avant la guerre, il pourrait consentir à un concert secret. Mais cette confiance que Villafranca avait détruite, qui certes n'existait pas lorsque je suis rentré au Ministère, s'est-elle réveillée par suite de notre conduite dans la question de Nice et de la Savoie ? *That is the question* (2) à laquelle vous êtes peut-être en état de répondre.

Si l'Empereur se décidait à approuver tacitement la conduite que son Ministre devrait blâmer en public, Mr Thouvenel ne s'irriterait pas d'une entente directe avec son Maître, il la devinerait et se prêterait probablement à jouer le rôle qui lui serait assigné lorsqu'on aurait soin de lui persuader qu'on ne le prend pas pour dupe.

D'après ce que je viens de dire, c'est à vous de décider la conduite qu'il faut tenir.

Si vous croyez que l'Empereur a confiance en nous, si vous avez le moyen de dissiper toute espèce de doute à cet égard, allez directement à lui et expliquez-vous sans réserve. Il est probable qu'il vous autoriserait, dans ce cas, à communiquer à Thouvenel ce qui serait nécessaire de lui dire pour que vos rapports avec lui ne soient pas altérés.

Au contraire, si vous n'êtes pas certain des dispositions de l'Empe-

---

(1) Di qui in avanti la lettera è già edita in L. CHIALA, *Lett. ed. ed ined. di C. Cavour*, IV, pag. CCXCII.

(2) Qui cessa l'edizione CHIALA.

reur, si vous pensez qu'il hésite et qu'il doute, abstenez-vous de toute démarche directe qui l'embarrasserait et le forcerait peut-être à nous donner une réponse qui ne serait pas en harmonie avec sa pensée réelle, ainsi qu'il est arrivé tant de fois lors du Ministère précédent.

Dans cette seconde hypothèse, toutefois, le conseil du Prince Napoléon ne serait pas à négliger. Il ne faudrait pas le suivre à la lettre, mais il faudrait faire connaître à l'Empereur nos véritables intentions, sans lui demander son avis, sans l'interpeller, en protestant qu'on n'attends aucune espèce de réponse.

Pour vous mettre à même d'agir dans l'une comme dans l'autre hypothèse, je vais vous tracer en peu de lignes quelle est la position du Gouvernement en présence des événements qui se succèdent depuis deux mois, et par suite, quelle est la ligne de conduite qu'il se voit forcé de suivre.

(1) Les succès fabuleux de Garibaldi, d'un côté, la cruauté, la lâcheté, l'ineptie du Roi de Naples, de l'autre, ont donné au sentiment unitaire un pouvoir irrésistible. Les hommes les plus calmes, le plus modérés, les plus conservateurs, sont devenus unitaires. Le Prince de Carignan, mon collègue Cassinis, le Baron Ricasoli, n'admettent plus d'autre solution.

Les concessions du Roi de Naples n'ont nullement modifié cette disposition des esprits. Personne ne croit à sa bonne foi. Poerio a exprimé ce que tout le monde sent. Le drapeau tricolore qu'il vient d'arborer de si mauvaise grâce, ne peut couvrir les décombres fumants encore de Palerme. Il lui est impossible de gouverner constitutionnellement. Si nous consentions à nous associer à lui pour le faire, nous nous perdrions sans le sauver. Pour rendre cette tâche absolument impossible, la presse étrangère vient en aide à celle du pays. Les journaux anglais sont plus violents que les notres, et les journaux français plaident la cause du Roi de Naples avec un ton si ironique, qu'en vérité c'est peut-être encore eux qui lui font le plus de mal.

D'ailleurs Garibaldi ne se prêterait à aucune transaction avec lui. Il proclamera plutôt cent fois la république à Palerme que de consentir à replacer la Sicile sous le sceptre d'un Bourbon quelconque. L'Angleterre le pousse dans cette voie. Non qu'elle veuille la république Sicilienne : mais en déclarant sa ferme volonté d'empêcher, même par la force, qu'on n'impose une solution quelconque aux Siciliens.

En présence de ces faits que pouvons-nous faire ?

Laisser tomber le Roi de Naples *en sauvant les apparences*.

Nous ne repoussons pas d'une manière absolue les ouvertures que le Gouvernement Napolitain a l'intention de nous faire, mais nous lui tien-

(1) Qui ripiglia l'edizione CHIALA, pag. CCXCIII.

drons un langage qui ne lui laisse aucune illusion sur la Sicile et sur la question romaine. S'il accepte nos conditions il est perdu, car le sacrifice de la Sicile lui enlèvera le seul appui qui aurait pu l'aider à surmonter les difficultés intérieures. Les Napolitains libéraux, s'ils doivent renoncer à leur domination sur la Sicile, deviendront tous unitaires, c'est certain.

S'il n'accepte pas, nous nous laverons les mains et nous l'abandonnerons à un sort qui ne saurait être douteux.

Les Bourbons tombés, il n'y a de choix qu'entre l'annexion et la révolution. (1) Nous seuls pouvons contrebalancer l'influence de Garibaldi, à condition toutefois que nous ne lui laisserons pas le monopole de l'idée unitaire. Si nous acceptons l'annexion, il cédera ou nous l'abattrons ; mais si nous voulions imposer au pays une autre solution quelconque, il serait plus fort que nous.

La conduite de Garibaldi, dans ces derniers temps, a soulevé quelque doute. Son entourage est Mazzinien, et plusieurs de ses actes ont un caractère révolutionnaire, dans la mauvaise acception du mot. Toutefois, je crois à sa bonne foi. Si par hasard il ne l'était pas, s'il refusait de reconnaître Victor Emmanuel comme Roi de l'Italie méridionale, il cesserait d'être à craindre, ce qu'il y a de mieux autour de lui l'abandonnerait ; avec quelques bataillons de *bersaglieri* nous aurions raison de lui, j'en répond sur ma tête. Malgré cela, il est hors de doute que Garibaldi sera un embarras dans toutes les hypothèses et qu'il faudra une grande énergie et une habilité non médiocre pour parvenir à l'amener à jouer un rôle compatible avec l'organisation régulière de l'Italie.

Si l'on vous demande : « Mais une fois l'annexion faite, saurez-vous vous organiser ? » Répondez hardiment : « *Oui* ». Si le ciel me donne vie, vos paroles ne seront pas démenties par les faits.

Mais la question Napolitaine n'est peut-être pas la plus difficile à résoudre. Certes elle n'est pas celle qui excite au plus haut degré la sollicitude de l'Empereur. La question du Pape doit avoir à ses yeux et elle a réellement une bien autre importance. Il est vrai que la conduite du Saint Père, dans ces derniers temps, a fort diminué l'intérêt que les catholiques sincères lui portaient. Ayant eu recours aux moyens violents, ayant fait appel bien plus aux préjugés et aux passions mondaines qu'au sentiment religieux, on doit trouver plus naturel qu'il succombe, si les forces dont il s'est entouré sont impuissantes à contenir le flot qui menace d'envahir ses Etats. Toutefois je suis, sur ce point, moins radical que le Prince Napoléon, et je ne suis pas préparé à le prendre par le bras pour le faire monter sur le navire qui devra un jour le porter à Jé-

(1) Qui s'interrompe l'edizione CHIALA.

rusalem. Si le Pape veut s'en aller volontairement, patience ! Mais s'il consent à rester à Rome, il faut à tout prix empêcher qu'on l'en chasse. C'est pourquoi je serais d'avis que l'Empereur renforçat la garnison de Rome. Ce serait une satisfation donnée au parti catholique. Ce serait un moyen de tempérer le mouvement révolutionnaire et de lui donner un cours régulier.

Rome mise à l'abri d'un coup de main, qu'arrivera-t-il ? Ou le Pape accepte la solution posée dans la fameuse brochure : *Le Pape et le Congrès*, et on donne en conséquence une organisation à l'Italie qui peut durer cent ans, ou il ne l'accepte pas et il s'en va. Alors il sera démontré que l'Empereur a fait tout ce qu'il a pu pour le sauver, et il sera absous par tous les catholiques sincères qui ne tarderont pas à reconnaître qu'en définitive la religion n'a qu'à gagner à la suppression du pouvoir temporel du Pape.

Voilà, mon cher Nigra, ma manière d'envisager la question italienne. Je vous laisse le soin de la développer et de l'exposer de la façon que vous jugerez le plus convenable. Je n'ajouterai qu'un seul commentaire pour ce qui regarde la France.

Au point où en sont les choses, aucune solution n'est possible qui satisfasse les souverains du Nord. L'Empereur parviendrait à sauver momentanément le Roi de Naples que l'Autriche, la Prusse et la Russie ne lui en sauraient aucun gré. Il ne peut lui rendre la Sicile, ni effacer les taches ignominieuses qui ont sali son écusson. Un allié humilié, avili, dépouillé de toute autorité réelle, ne peut avoir aucune valeur à leurs yeux. Les souverains du Nord, quoiqu'il arrive, ne pardonneront pas à l'Empereur la catastrophe de leur protégé, dont ils le rendent responsable.

Cela étant, il est de l'intérêt de l'Empereur de favoriser une solution que l'Angleterre approuve. Il peut, par là, rétablir l'alliance anglaise. Qu'il accomplisse son œuvre, qu'il laisse l'Italie accomplir ses destinées, et il regagnera la confiance qu'il a perdue.

Si l'Italie se constitue avec le concours de la France, la cession de Nice et de la Savoie sera reconnue comme une nécessité par ceux-là même qui sont les plus hostiles à la France. On ne craindra plus la répétition du thème du Premier Empire, et par suite on sera, de l'autre côté de la Manche, moins hostiles à l'agrandissement de la France dans les limites rationnelles.

Une fois l'Angleterre rassurée du côté du midi, je considérerais comme possible que la France se mit d'accord avec elle pour arriver à la solution de la question d'Orient. Léopold à Constantinople, l'Egypte aux Anglais, et la France obtiendra, sinon le Rhin, l'Escaut et la Moselle.

Je m'arrête. Le présent est assez compliqué pour absorber toutes mes

pensées. Il n'est pas sage de plonger trop avant dans les mystères de l'avenir.

Je vous ai esquissé un plan ; c'est à vous de l'achever à l'aide de l'imagination, si ce n'est de la raison. Après vous avoir fait connaître le but que vous devez atteindre, je vous laisse absolument libre sur le choix des moyens pour y parvenir. La manière dont vous avez accompli des missions plus délicates encore que celles dont je vous charge aujourd'hui, me donne la certitude que vous réussirez à éclairer la route pleine d'obstacles et de précipices, que nous devons parcourir sans nous compromettre, et rendre plus difficile encore la tâche que nous devons achever.

Vous remercierez le Prince de sa lettre et de ses conseils et vous lui communiquerez de celle-ci ce que vous jugerez convenable. Vous lui observerez qu'il a été injuste en nous accusant de n'avoir pas été francs dans la question de la Toscane. Les instructions que j'ai remises à Arese et que celui-ci a communiquées à l'Empereur, font foi du contraire. En voyant le Prince, vous lui direz que l'affaire de Mr Cerf est arrangée.

Nous sommes depuis deux jours sans nouvelles de Naples. Il est probable que Villamarina prépare une dépêche qui nous apprendra les nouvelles contenues dans la correspondance de l'*Indépendance Belge*.

Mr Levy négocie avec Farini ; celui-ci est disposé à lui concéder Ravenne au lieu de Ferrare. La seule difficulté est celle de la garantie d'intérêt. Elle est trop compliquée pour que je vous l'explique à cette heure ; nous proposerons de la soumettre à un arbitrage.

N'épargnez, dans ces graves circonstances, ni télégraphe ni courrier. Vous avez quatre secrétaires. Faites-les courir. C. Cavour.

Au chev. Nigra - Paris.

CCLXXXIX.

CAMILLO DI CAVOUR A COSTANTINO NIGRA (1).

Turin 5 juillet 1860 - 3 heures soir.

Vous recevrez demain des instructions de la plus haute importance. Le Roi m'a communiqué les lettres que l'Empereur et le Prince lui ont adressées. Elles confirment celle que le Prince m'a écrite et dont vous recevrez demain copie. Le Général Sanfront m'a rendu compte de sa conversation avec l'Empereur. D'après ces données, je vous engage à vous mettre en rapport avec l'Empereur. S'il vous propose un traité d'alliance secrète, accueillez avec empressement cette proposition.

Le Pape en Sardaigne nous irait tout-à-fait. C. Cavour..

Au chev. Nigra, Ministre de Sardaigne - Paris.

(1) Dispaccio telegrafico.

CCXC.

CAMILLO DI CAVOUR AL CONTE EMERICO AMARI.

7 luglio [1860].

(1) . . . La prego dire a Ferrara che ho ricevuta la sua lettera e le sue note. Ho letto attentamente le une e le altre. Non farò ad esse che un solo commento. Se l'idea italiana non ha nessuna influenza in Sicilia; se l'idea di costituire una forte e grande nazione non è ivi apprezzata, i Siciliani faranno bene ad accettare le concessioni del Re di Napoli e di non unirsi a popoli che non avrebbero per loro nè simpatía nè stima. Le auguro un felice viaggio . . . [C. CAVOUR].

CCXCI.

CAMILLO DI CAVOUR A COSTANTINO NIGRA (2).

8 juillet [1860].

Mon cher Nigra,

Je profite du départ d'Arrivabene pour vous expliquer mon télégramme de hier relatif à Monaco.

Vous connaissez la susceptibilité du Ministre de la Guerre; à chaque concession qu'on doit faire à la France, il faut dérouler à ses yeux tout un programme de politique pour lui arracher un changement de garnison. Si Monaco n'avait pas été occupé par un bataillon de nos soldats, je n'aurais pas hésité un instant à donner la permission qu'on sollicite. Mais pour obtenir le rappel du bataillon, il me faut au moins une demande de Thouvenel basée sur une raison meilleure que celle que me donne Talleyrand, c'est-à-dire le maintien de l'ordre qui est assez sauvegardé par nos soldats.

Pour tourner la difficulté, veuillez prier Thouvenel de vous adresser une note officielle, dont vous m'enverrez copie. Dans cette note, Thouvenel demandera que nos soldats soient remplacés par des Français, en se référant, pour la question des compensations, au protocole qui réserve ce point à des négociations ultérieures. Aussitôt que j'aurais reçu cette demande officielle, je la transmettrai à Fanti qui donnera son consentement au rappel de nos soldats. Je ne saurais en faire de même pour la

(1) Vedi n. 1, p. 63.
(2) A Parigi.

demande que m'a adressée hier Talleyrand, car je vous le répète, celle-ci repose sur la fausse supposition qu'à Monaco il n'y ait pas de soldats et que l'ordre y soit en danger.

Croyez, etc. (*sic*). C. Cavour.

J'ai reçu l'expédition confiée à D'Aglié. J'attends avec impatience la nouvelle de l'entrevue de S. Cloud. Je pense, comme le Prince, que l'énergie et l'audace seules peuvent nous sauver. Envoyez-moi vite la dépêche sur Monaco et je fais retirer le bataillon sans faire la moindre difficulté pour que les Français le remplacent.

A Naples, les choses vont mal pour le Roi, bien pour nous. Je vous recommande le Prince de S. Cataldo. Il a une lettre de Garibaldi pour l'Empereur. C. C.

CCXCII.

VITTORIO EMANUELE II a CAMILLO DI CAVOUR.

[8 luglio 1860].

Ca[ro] Conte,

Questa strana condiscendenza del S. P. (1) mi persuade che accorderebbe pure se gli si chiede la nomina di tanti Vescovi come gli se ne domanderà. Credo che si potrebbe fare passare la cosa dall'istesso canale.

Viva l'Italia. [Vittorio Emanuele].

CCXCIII.

CAMILLO DI CAVOUR ad ALESSANDRO JOCTEAU (2).

8 luglio [1860].

A Jocteau,

(3) Si duole che la Svizzera non mostri verso l'Italia tutta quella simpatia che dovrebbe. Il nous importe beaucoup d'obtenir des manifestations de sympathie en Suisse à cause de l'influence qu'elles exerceront sur l'Allemagne non autrichienne. (3) L'ambasciatore svizzero in Torino essersi mostrato assai vivo contro l'annessione della Savoia alla Francia, ma esser caldo partigiano della causa italiana.

[C. Cavour].

---

(1) L'ab. Stellardi, che il Re voleva nominare all'abazia di Caramagna, avendo indagato per mezzo del Card. Antonelli e del Card. Gande se il Papa l'avrebbe approvato, avutone notizia che S. S. avrebbe dato il suo assenso, ne informò il Re e Vittorio Emanuele mandò la lettera dello Stellardi a Cavour scrivendovi sopra queste righe.

(2) A Berna.

(3) Vedi n. 1, p. 137.

CCXCIV.

CAMILLO DI CAVOUR A GIUSEPPE LAFARINA.

8 luglio 1860.

Al Lafarina a Palermo,

(1) . . . La ringrazio delle varie lettere, che ella va di mano in mano scrivendomi. Esse valgono a farmi apprezzare l'andamento delle cose in Sicilia; ciò che vi accade lo avevamo previsto, non me ne sgomento.

Garibaldi chiese al Re un Commissario indicando Depretis. Il Re avrebbe dato preferenza a Valerio, che non fu mai Mazziniano; lascia però libera la scelta al Generale. Il conte Amari gli dirà su questo argomento i ragguagli che non ho tempo di scrivere. Il cambiamento accaduto a Napoli non lascia di crearci difficoltà. Usando a vicenda prudenza ed audacia le vinceremo. Per ora abbiamo chiesto a Napoli che riconosca ai Siciliani il diritto di decidere delle loro sorti. Ferrara e Cordova vanno ad esser riuniti a Palermo; non li perda di vista.

Fo voti perchè il Generale apra gli occhi su chi lo circonda e finisca per riconoscere chi può farlo uscire dalle difficoltà in cui si trova . . .

[C. Cavour].

CCXCV.

CAMILLO DI CAVOUR A COSTANTINO NIGRA (2).

Turin 12 juillet [1860].

Mon cher Nigra,

Depuis quelque temps, je trouve que vous m'écrivez bien peu: cependant j'aurais besoin d'être tenu exactement au courant des moindres variations de l'atmosphère politique, car il devient chaque jour plus difficile de conduire le navire de l'Etat au milieu des écueils qui surgissent de toute part.

Pour le moment, les grandes difficultés nous viennent de Garibaldi et de Naples.

Garibaldi, enivré par le succès et le concert de louanges qui s'est élevé de tous les points de l'Europe, roule dans sa tête les projets les plus téméraires, pour ne pas dire les plus absurdes. Fidèle au culte qu'il a voué au Roi Victor Emmanuel, il ne songe à favoriser ni Mazzini, ni la république. Mais il se voit appelé à délivrer successivement toute l'Italie, avant de la placer entre les mains du Roi. Dans ce but il éloigne le mo-

(1) Vedi n. 1, pag. 63.
(2) A Parigi.

ment où la Sicile demandera son annexion à la Sardaigne, afin de conserver un pouvoir dictatorial qui lui permette d'organiser une armée avec laquelle il puisse conquérir Naples d'abord, Rome ensuite, enfin Venise. Il y a même des gens qui assurent que dans son intimité il ne cache pas l'intention de reprendre Nice à la France ! ! Mais cela me paraît trop fort pour y croire.

(1) Le Ministère est sans influence sur lui. Au contraire, il se défie de tous ceux qu'il suppose avoir des rapports avec lui. Il a traité Lafarina d'une manière indigne ; après l'avoir tenu à l'écart, il vient de l'expulser sans cause aucune. Il a éloigné de lui tous ceux qui ont cherché à lui faire entendre raison sur ce point. Son principal lieutenant, Medici lui-même, est tombé en disgrâce pour lui avoir répété qu'il ne fallait pas se brouiller avec nous. Garibaldi a un caractère généreux, des instincts poétiques, mais en même temps c'est une nature sauvage, chez laquelle certaines impressions laissent des traces ineffaçables. La cession de Nice l'a profondément blessé ; il la considère, jusqu'à un certain point, comme une injure personnelle ; il ne nous la pardonnera jamais. Ses rancunes sont originées par le souvenir des luttes qu'il a eu à soutenir dans l'Italie centrale avec Fanti et Farini. De sorte que je pense qu'il désire autant renverser le Ministère que chasser les Allemands.

Le Roi conserve sur lui une certaine influence, mais il ne saurait l'employer en notre faveur. Il la perdrait inutilement, ce qui serait un grand malheur, car il peut arriver telle circonstance où cette influence soit notre seule ancre de salut.

Si un changement de Ministère pouvait rétablir l'harmonie entre Garibaldi et Turin, il faudrait peut-être songer à l'opérer. Mais qui mettre à notre place ? Je crois Rattazzi impossible pour le moment. D'ailleurs, il est trop raisonnable pour accepter le programme de Garibaldi. Celui-ci montre une grande confiance dans Depretis. (2) Mais Depretis ne serait toléré ni par le pays, ni par l'Europe.

Ne pouvant changer ni le Ministère ni Garibaldi, il faut s'attacher à prévenir les conséquences fatales d'un antagonisme entre les principales forces vives du pays qu'il n'existe pas de moyens de faire cesser. Pour cela il faut empêcher Garibaldi de conquérir Naples et tâcher d'opérer l'annexion de la Sicile le plus promptement possible.

Si Garibaldi devient maître de tout le Royaume de Naples, il n'y aura plus de moyens de l'empêcher de nous compromettre avec la France et l'Europe. Nous ne pourrions plus lui résister. Il s'ensuit qu'il est du plus

(1) Di qui in avanti la lettera è già edita in L. CHIALA, *Lett. ed. ed ined. di C. Cavour*, III, 283, come indirizzata *Ad un amico intimo*.

(2) Qui desiste l'edizione CHIALA.

haut intérêt pour nous, et je dirais pour l'Empereur, que si les Bourbons doivent tomber, ils ne tombent pas par le fait de Garibaldi.

L'annexion de la Sicile est un moyen d'annuler Garibaldi, ou tout au moins d'amoindrir son influence, de façon à ce qu'elle ne fut plus dangereuse. Si nous ne l'acceptons pas, si nous hésitons seulement à l'accepter nous serons perdus.

(1) Quant à Naples, nous ne sommes pas moins embarrassés. Le Ministère De Martino paraît disposé à subir nos conditions, au moins en apparence, car il est impossible d'avoir la moindre confiance dans la bonne foi du Roi. Que faire alors ? Si nous consentons à l'alliance nous sommes perdus, si nous la rejetons que dira l'Europe ? Les envoyés de Naples, Manna et Winspeare, arriveront à la fin de la semaine ; je ne sais pas encore ce que je leur répondrai. De ma vie je n'ai été dans un plus grand embarras. (2)

Ce qui l'augmente encore, c'est l'incertitude où je suis sur l'état des partis à Naples. Si j'en croyais Villamarina et les émigrés napolitains les plus fougueux, le pays repousserait tout accord avec le Roi. Si je juge d'après ce qui se passe à Naples, si je tiens compte de l'adhésion donnée à la constitution par des hommes très influents du parti libéral, je devrais arriver à une conclusion contraire. Dans la première hypothèse, un refus d'alliance aurait moins d'inconvénients ; mais dans la seconde, en repoussant les offres qu'on nous fait, nous nous mettrons en opposition avec le parti libéral napolitain lui-même.

Je vous ai exposé nettement notre position. Vous pouvez juger d'après cela quel est mon embarras. Vous pouvez beaucoup m'aider, soit par vos efforts auprès de l'Empereur, soit par vos avis et vos conseils. Agissez donc et écrivez-moi de longues épîtres, comme au temps où, renfermé dans votre retraite au fond de la rue de Rivoli, vous travaillez à la grande entreprise que vous avez si bien acheminée.

(3) Pendant que le midi de l'Italie nous donne tant de soucis, ce qui se passe dans les Etats du Pape nous préoccupe à un très grand degré. L'armée que forme Lamoricière renferme des éléments de désordre les plus dangereux. Les Irlandais sont indisciplinés et indisciplinables, les Suisses sont mécontents et les indigènes sont tous plus ou moins disposés à déserter. Les Allemands seuls, les Autrichiens surtout, venus avec leurs officiers, présentent l'aspect de troupes régulières. Il en est résulté un surcroit de mécontentement parmi les populations irritées par l'indiscipline des soldats et un redoublement d'espérance chez les patriotes.

(1) Qui ripiglia l'edizione CHIALA.
(2) Qui desiste la medesima.
(3) Qui ripiglia l'edizione CHIALA.

Lamoricière, en militaire expérimenté, a vu le danger, et pour le prévenir il a adopté le seul parti raisonnable qui se présentait à lui : il a concentré ses troupes en dégarnissant presque les frontières. Dès lors une insurrection devient possible sur plusieurs points des Marches et de l'Ombrie. Que faire si elle éclate ? Que faire si Lamoricière, après avoir laissé le mouvement s'opérer dans quelques villes, plonge sur elles avec toutes ses forces et les traîte comme les Suisses ont traîté Perugia ? (1) Répondez, je vous prie, à ces questions délicates.

J'ai causé avec Petitti, je l'ai trouvé très raisonnable. J'espère que le tracement des frontières ne présentera pas de difficultés. Il serait temps que nous n'eussions plus à nous préoccuper de Nice et de la Savoie maintenant que Naples et la Sicile nous donnent tant de soucis.

Croyez, etc. (*sic*). C. Cavour.

P.S. Pour vous mettre à même de bien juger de l'état de la Sicile, je vous envoie les lettres que Lafarina m'a écrites. Cependant il ne faut pas perdre de vue que Lafarina, ayant été mal accueilli par le Général, il y a peut-être une teinte trop noire. Veuillez me renvoyer ces lettres par la première occasion sûre.

J'ai reçu votre lettre du 10. Je viens d'écrire à Fanti qu'il retire le bataillon resté à Monaco. Vous observerez à Thouvenel que le droit de garnison ayant été établi par le traité de Paris du 20 novembre 1815, il serait bon, peut-être, de faire une communication de concert aux Puissances signataires, etc. (*sic*). Vous parlez bien à votre aise de ce que nous faisons ici. Vous ne tenez aucun compte des difficultés de toute nature que j'ai à surmonter. Vous ferez bien de ne pas les oublier lorsque vous vous trouverez avec Mr Thouvenel. Il a trop d'esprit pour ne pas les apprécier, d'autant plus qu'il ne s'agit que de questions de forme et de procédés. Agréez, etc. (*sic*).

CCXCVI.

COSTANTINO NIGRA A CAMILLO DI CAVOUR.

(*Particulière n. 56*). Paris le 13 juillet 1860.

Monsieur le Comte,

Le Prince Napoléon n'ayant pu causer avec l'Empereur sur ce qui formait l'objet de votre lettre particulière du 4 courant, j'ai cru devoir aller droit à S. M. selon les instructions de V. E. et les conseils du Prince lui-même.

---

(1) Qui desiste la medesima.

Je ne voulais pas demander une audience, et d'autre part je désirais faire connaître à S. M. le contenu de la lettre de V. E. Voici le parti que j'ai pris. J'ai remis la lettre à Conneau en le priant de la lire à l'Empereur, sauf quelques morceaux de nature à ne pas être communiqués. Le Dr Conneau devait se borner à cette communication. L'Empereur pouvait ainsi me faire rendre la lettre sans rien dire, ou bien me faire appeller. C'est ce qu'il fit. Je me suis donc rendu ce matin à St Cloud et j'ai été introduit auprès de l'Empereur, dans le même Cabinet où, il y a deux ans, je lui avais porté, pour la première fois, vos propositions et vos idées sur la guerre d'Italie.

L'Empereur commença par me dire (en me priant de vous en convaincre) qu'il n'avait jamais eu et qu'il n'avait pas deux politiques, dont l'une ostensible et l'autre secrète.

Entrant ensuite dans la question, l'Empereur me dit que le programme de son cousin, le Prince Napoléon, etait *absurde* et que celui de V. E. ne pouvait pas être approuvé par lui. V. E. verra comment cette déclaration s'est modifiée dans la suite du discours.

Lui ayant demandé quel autre programme nous aurions dû suivre, à son avis, S. M. me répondit à peu près dans les termes suivants :

« Votre conduite dans l'affaire de Sicile vous a fait perdre la consi-
« dération et l'estime de l'Europe. Vous êtes accusés de donner aide et
« appui aux insurgés d'un pays dont le Gouvernement est en rapport di-
« plomatique avec vous. Je dois constamment vous défendre auprès des
« Cabinets, et je porte un peu la peine de vos erreurs. Je conçois et j'ap-
« précie les raisons qui vous ont conseillés de ne pas vous opposer à
« l'expédition de Garibaldi. Mais, même en ce cas, vous auriez dû met-
« tre en demeure le Gouvernement de Naples et lui déclarer franchement,
« ouvertement que s'il ne faisait pas de concessions, il vous aurait été
« impossible de résister au mouvement de l'opinion publique. Mainte-
« nant, vous avez contre vous tous les Cabinets. Lord John Russel n'est
« pas très chaud pour l'annexion de la Sicile (il me lut une dépêche de
« Berlin en ce sens) ; Mr de Schleinitz propose une démarche collective
« auprès du Piémont, dans le sens de l'intégrité du Royaume des deux
« Siciles ; le Prince Gortchakoff m'accuse de favoriser la révolution et
« il déclare que jamais la Russie ne sera dans le camp des révolution-
« naires ; il propose une intervention maritime en faveur du Roi de Na-
« ples et il annonce formellement que jamais la Russie ne *permettra* l'an-
« nexion de la Sicile au Piémont ».

« Cela étant, ajouta l'Empereur, je n'ai qu'un conseil à vous donner :
« c'est de vous mettre du côté du bon droit, de le déclarer hautement,
« et de tâcher de regagner la confiance des Cabinets et les suffrages de

« l'opinion publique. Vous devez déclarer que vous acceptez franchement « le concours du Roi de Naples, s'il vous est franchement offert. Je n'aime « pas les Bourbons de Naples. Il ne m'ont jamais écouté. Le Pape, pour « sa part, a perdu mes sympathies, si jamais il les a eues. Mais il ne faut « pas qu'on puisse croire un instant que nous travaillons au reversement « des trônes de Naples et de Rome. Je ne pense pas que le Roi de Na- « ples puisse conserver longtemps son Royaume, mais il faut le laisser « tomber et s'écrouler sous le poids de l'opinion de son propre pays. Il « faut savoir attendre. Quant au Pape, j'ai commis la *faute*, la seule dont je « me suis le plus sincèrement repenti dans ma carrière politique, de faire « l'expédition de Rome. J'en porte la peine, et tant que mes troupes sont « à Rome, je dois sauvegarder le Pape et la ville éternelle. L'embarras se- « rait encore plus grand si un conclave eût lieu en présence de l'occu- « pation française. Ainsi, non seulement je ne pense pas à augmenter le « nombre de mes troupes à Rome, mais je rappelle le Général Goyon, « en y laissant seulement un Général de brigade, et je m'en irai, à la pre- « mière occasion, aussitôt que Lamoricière sera parvenu à organiser l'ap- « parence d'une armée pontificale. Je ne suis pas contraire, en principe, « à l'unité Italienne. Mais je crois que la besogne est au-dessus de vos « forces. Les traditions municipales, quoiqu'on en dise, ont mis de pro- « fondes racines chez vous. Il me revient qu'à Milan, à Florence, à Bo- « logne, il n'y a pas mal de mécontentement contre vous et contre vos « troupes. Vous n'êtes pas organisés. Vos paysans ne veulent pas faire « les soldats et payer les impôts. Vous avez mal fait de vouloir appli- « quer de suite vos lois à l'Emilie et en partie à la Toscane. Moi, j'aurai « voulu pouvoir conserver vos lois en Savoie pour éviter les nombreux « inconvénients qui résultent de l'application d'une législation nouvelle ».

J'ai cru devoir rectifier, à cet égard, quelques-unes des idées émises par l'Empereur. Je lui ai fait observer qu'il n'était certes pas dans les intentions du Gouvernement du Roi d'*unifier* l'Italie de la même manière dont on avait unifié la France. Je lui ai dit que V. E. penchait vers un système de décentralisation, qui aurait concilié les exigences d'une forte action centrale dans le Gouvernement et les traditions municipales de nos villes et de nos provinces. Puisque j'avais la parole, je m'en suis servi pour rappeler les termes de la question et pour prier l'Empereur de nous ouvrir sa pensée sur le *quid agendum*. Je lui ai dit qu'une mission extraordinaire était partie de Naples pour Turin pour offrir probablement une alliance. J'ajoutais que Mr de Villamarina, dans cette prévision, avait reçu des instructions. Je lui ai rappelé la teneur de ces mêmes instructions, en ne lui laissant pas ignorer toutefois que l'opinion publique, en Italie, s'était déclarée contraire à tout projet d'entente entre

le Piémont et Naples. Que fallait-il répondre ? Comment se régler en présence de ces circonstances ?

L'Empereur répondit :

« Les instructions données à Mr de Villamarina ne sont pas assez ha-
« bilement conçues. Il ne faut pas dire hautement que vous faites une
« condition de l'alliance de la perte de la Sicile pour le Roi de Naples.
« Il est maladroit de mentionner l'Autriche, et vous montrez le bout de
« l'oreille en parlant du Vicariat. A la place du Comte de Cavour, je
« déclarerai *publiquement* que le Piémont, ayant à cœur de sauvegarder
« l'indépendance de l'Italie, accepte avec plaisir le concours du Roi de
« Naples pour obtenir ce résultat. Que cependant, dans un but d'huma-
« nité, il mettrait pour condition d'un accord la suspension des hostili-
« tés en Sicile, jusqu'à ce que le peuple Sicilien ait décidé de son sort.
« Je demanderai aussi au Roi de Naples, sans faire mention du Vicariat,
« de s'unir au Piémont pour obtenir des réformes du Saint Père. En te-
« nant ce langage et en cessant de favoriser les expéditions Garibaldien-
« nes, vous vous placerez du côté du bon droit, ce qui est indispensable
« pour vous en ce moment. Ensuite, ou le Roi de Naples agirait de bonne
« foi et vous travaillerez ensemble à faire l'Italie, ou bien il n'accepte-
« rait pas vos propositions, il agirait de mauvaise foi, et vous seriez tou-
« jours dans une plus belle position. En somme, il s'agit de mettre le
« Roi de Naples dans son tort en le soumettant à des preuves que je
« crois presque impossibles pour lui. Mais si par hasard il agit avec bonne
« foi et persévérance en faveur de l'indépendance italienne, il faut ac-
« cepter, pour toute bonne fin, son concours. Ce n'est ni le Piémont ni
« la France qui doivent déposer le Roi de Naples, mais son Parlement
« et son peuple. Il faut éviter, surtout, qu'on dise et qu'on croie que vous
« cherchez de faire des conditions impossibles au Roi de Naples. Si le
« Roi de Naples tombe sous son propre poids, si la Sicile vote l'anne-
« xion, si l'Ombrie et les Marches font de même, on verra. Evitez qu'on
« vous accuse de convoitise et de mauvaise foi. Ne me mettez pas dans
« l'impossibilité de vous défendre. Maintenant tous les yeux sont tour-
« nés vers vous. S'il y avait une grosse guerre ailleurs, on pourrait ten-
« ter de résoudre la question du Pape ; mais en ce moment, je dois le
« défendre tant que je le peux. Si vous étiez comme la France de la Con-
« vention, vous pourriez vous moquer de vos ennemis. Mais vous êtes
« faibles. Votre armée n'est pas organisée ; vous manquez de tout ; vous
« n'avez pas l'énergie d'un Gouvernement révolutionnaire qui fait des le-
« vées forcées et met en cours des *assignats* ; vous n'avez pas les moyens
« d'action d'un Gouvernement dictatorial, car vous n'avez ni dictateur
« ni dictature, mais des Parlements et des journaux ; en un mot, vous ne

« pouvez pas résister à vos ennemis, s'ils avaient le courage de vous « attaquer. Dès lors, il faut agir avec prudence et se mettre du côté du « droit international, en laissant que le Roi de Naples travaille pour vous, « ou bien qu'il se mette dans son tort. En agissant autrement, vous com- « mettriez la même faute que je commettrais moi-même, si je laissais « croire que je veux les provinces du Rhin. J'aurai toute l'Europe con- « tre moi. Une guerre inégale et malheureuse peut-être serait inévitable. « Adressez-vous franchement à l'opinion publique, et au lieu de vous « laisser entraîner tâchez de diriger le mouvement. Un Gouvernement ré- « gulier a besoin de considération. Il la perd s'il n'est pas maître de ses « résolutions. Ainsi : s'abstenir d'encourager et de secourir les insurrec- « tions, soit dans les Etats du Pape, soit dans les deux Siciles ; alliance « offensive et défensive avec Naples pour l'indépendance italienne (con- « tre qui, si ce n'est contre l'Autriche ? Mais a-t-on besoin de la nom- « mer ?) ; trève en Sicile. Les Siciliens disposeront de leur sort et de la « forme de leur Gouvernement. Si le Roi de Naples n'accepte pas, il se « mettra dans son tort ; conseiller, d'accord avec Naples, des réformes à « Sa Sainteté. Savoir attendre ; diriger le mouvement ; ne pas se laisser « entraîner. Se mettre du côté du droit international ; s'adresser toujours « à l'opinion publique ; éviter toute accusation de duplicité, de mauvaise « foi et de convoitise ».

Tel est, en substance, le discours que l'Empereur m'a tenu à bâtons rompus, en réponse à mes demandes et à mes observations. C'est à V. E. d'en tirer les conséquences.

L'Empereur n'a pas vu avec plaisir la lettre adressée par Garibaldi à Mr Hodge, l'ami d'Orsini, et celle qui contient certaines déclarations du Dictateur, hostiles à la France.

S. M. a lu avec intérêt la déclaration de D. Juan de Bourbon à l'égard des droits de la Couronne d'Espagne à la succession du Royaume des deux Siciles.

Je confie cette lettre à Puliga, que j'envoie jusqu'à Turin.

Veuillez agréer, etc. etc. (*sic*). C. Nigra.

P.S. Je prie V. E. de garder le secret sur cette démarche, dont la connaissance pourrait nous brouiller avec Thouvenel.

CCXCVII.

GIUSEPPE GARIBALDI A VITTORIO EMANUELE II.

Sire, Palermo 13 luglio 1860.

Io ringrazio la M. V. per la sua lettera gentile. Vidi Amari e lo persuasi sulla necessità della venuta di Depretis. Io scrivo a Valerio, con cui sono

sempre amico. Scrivo a Trecchi perchè venga subito con Depretis e gli oggetti dimandati, che V. M. ebbe la bontà di concedermi.

Nella conversazione tenuta con Amari egli mi disse: che la M. V. desiderava d'esser avvertita del mio passaggio sul continente. Io bramo certamente di fare il desiderio di V. M.; ma devo però osservarle: che le cose di Napoli sono in uno stato tale da non potersi calcolare esattamente. Quel paese trovasi in modo che una sola scintilla basterà per incendiarlo; ed effettuandovisi l'insurrezione imprevvista, io dovrò accorrervi per regolarla e non lasciarla padroneggiare da elementi che non fossero i nostri. Io desidero che il movimento non succeda ora perchè se posso voglio passare lo stretto con una forza imponente che sto organizzando alla meglio. In ogni modo farò il possibile di tener avvisata la M. V. del mio passaggio. Si parla già dell'entrata nel regno di Napoli di Ribotti e Mezzacapo. V. M. non lo permetta, quella gente screditerebbe la causa nostra.

Se il Brigadiere Brignone fosse incaricato (dimandando la sua demissione) del movimento che deve dal Settentrione, far eco al moto nostro del Mezzogiorno — io darei ordine a tutti gli elementi che si trovano pronti nelle Marche, Umbrie, Napoletano, ecc. (*sic*) di dirigersi a lui — Brignone è uomo degno della M. V. e dell'Italia.

Io conosco quanto è delicato il movimento degli Stati del Papa — per esser quel paese sotto l'ugna del *disinteressato* parente di V. M., perciò quel moto si prepara, ma raccomando di non precipitarlo.

La M. V. ricordi che oggi comanda di fatto a 26 millioni d'anime devotissime e che i suoi soldati tutti, agli ordini del valoroso loro sovrano, faranno cose favolose. — Io poi, superbo dell'amicizia sua, sarò tutta la vita, con affetto, della M. V. Obb^mo^ G. Garibaldi.

P.S. Venne a noi avant'ieri un bel vapore Napoletano da guerra (*La Veloce*) con due cannoni da 60 — e sei minori — e con 180 uomini d'equipag[g]io.

In questo momento entra *La Veloce* comandata da Piola, venendo dallo stretto di Messina (ove l'avevo mandata) ed avendo catturato due piccoli vapori Napoletani, con alcuni soldati ed ufficiali Napoletani, tutte le corrispondenze da Messina a Napoli — ed una quantità di equipaggi ed armi.

CCXCVIII.

CAMILLO DI CAVOUR A COSTANTINO NIGRA (1).

Mon cher Nigra, Turin 14 juillet 1860.

La lettre ci-jointe de Cordova que je vous prie de me renvoyer, vous mettra au courant de la situation en Sicile. Des nouveaux Ministres, In-

(1) A Parigi.

terdonato a fait la plus vive opposition à ma politique. Il écrivait dans l'*Unione*, et, comme vous vous le rappelez sans doute, dans le *Stendardo*. S'il n'est pas Mazzinien, il est Rattazien. Amari (Michel) est l'historien des Vêpres : quoique d'opinions un peu avancées, il a la réputation d'un honnête homme. On le dit très décidé pour l'annexion. Il en est de même de Vincent Errante, dont vous connaissez sans doute les poésies, et qui a été longtemps professeur de littérature dans le Collège de Marine à Gênes. J'ignore le nom des autres Ministres. Si vous avez le *Diritto*, lisez, dans le N° d'hier, un article furieux de Guerrazzi contre moi. Il dit, entre autres choses, que la Toscane aurait le droit de réclamer sa séparation d'avec le Piémont, si on faisait alliance avec les Bourbons de Naples.

Heureusement ce sont des voix dans le désert. Cela prouve toutefois que les Mazziniens sont toujours à craindre, tant que l'Italie ne sera pas délivrée complètement.

J'ai envoyé à D'Azeglio quelques N^os^ du *Contemporaneo*, journal dont les articles ont servi de texte aux absurdes calomnies de Normanby. Vous savez sans doute qu'il est rédigé par Sampol. Cela doit vous suffire.

Le Prince de Carignan est reparti hier soir pour Florence. Il n'a été absent que quelques jours, et pour des affaires qui lui sont strictement personnelles. Cependant les commérages n'ont pas manqué. Ricasoli me pousse à agir avec vigueur et à prendre possession de la Sicile. Je suis étonné moi-même d'avoir à contenir son impatience.

Croyez, mon cher Nigra, à ma sincère amitié. C. Cavour.

CCXCIX.

CAMILLO DI CAVOUR A VITTORIO EMANUELE II (1).

Turin 15 juillet [1860].

Sire,

Je fais partir Valetti avec la lettre de Nigra que le Comte Puliga m'apporta ce matin de Paris. Elle est du plus haut intérêt. Au fond, je crois avec Nigra que V. M. a lieu de trouver assez satisfaisante la conversation avec l'Empereur. Après nous avoir un peu sermonnés, comme on sermonne un fils qui a fait des dettes, il finit par se montrer disposé à les payer. En résumé, l'Empereur accepte notre programme, pourvu que nous soyons assez forts et assez habiles pour l'éxécuter. Il nous recommande la *forme* et en cela il a grandement raison.

Si V. M. y consent, je répondrai à Nigra une lettre qu'il puisse montrer, moitié justificative, moitié explicative.

(1) A Valdieri.

V. M. reconnaîtra sans doute qu'il est de la plus haute importance que la démarche de Nigra auprès de l'Empereur demeure couverte du secret le plus profond. Il faut surtout que Talleyrand ne puisse pas s'en douter.

Je prie V. M. de me faire connaître ses intentions. Pour le moment, il me paraît qu'il n'y a qu'à suivre la marche que V. M. a tracée hier soir à Depretis.

Si V. M. daigne me renvoyer la lettre de Nigra, je lui en serai infiniment reconnaissant.

Je renouvelle à V. M. l'hommage de mon respectueux dévouement.

C. Cavour.

CCC.

CAMILLO DI CAVOUR a COSTANTINO NIGRA (1).

15 juillet 1860.

Avertissez Thouvenel et dites-lui que nous consentons à l'occupation [*de Monaco*] par les troupes françaises. [C. Cavour].

CCCI.

CAMILLO DI CAVOUR al COMM. PIETRO MAGENTA (2).

18 luglio [1860].

Al comm. Magenta,

Il mio collega Farini essendo mal fermo in salute, mi sono determinato a farle conoscere le precise intenzioni del Ministero in ordine agli affari di Sicilia.

Finora il Ministero ha fatto quanto stava in lui per aiutare la spedizione del Generale Garibaldi senza compromettere troppo apertamente il paese in faccia alla diplomazia. Ho somministrato a Medici, a Malenchini, a Cosenza, a Piola, armi, munizioni, danari. Non ho badato ai primi atti del Generale, nella speranza che egli avrebbe riconosciuto il procedere leale del Governo e si sarebbe quindi concertato con lui sul modo di effettuare l'annessione, promuovendo la causa d'Italia. In ispecie non dubitava che avrebbe incaricato di rappresentarlo a Genova persona che non avrebbe assunto contegno ostile al Ministero. Queste speranze furono deluse. In Sicilia Garibaldi si circonda ogni giorno più di Mazziniani e persiste a lasciare la sua autorità nel continente nelle mani di Bertani, nostro nemico dichiarato.

(1) Dispaccio telegrafico.
(2) A Genova.

A fronte di un tal procedere, il continuare come pel passato a favorire la spedizione assecondando le operazioni di Bertani, sarebbe stupidità e follía. Egli è per ciò che, già sono alcuni giorni, le mandai col telegrafo l'ordine di non più favorire le spedizioni. Lo stesso motivo mi indusse a telegrafarle ieri sera di non avere più comunicazione di sorta, nè diretta nè indiretta, con Bertani.

Io non dubito che la S. V. eseguirà scrupolosamente queste mie istruzioni. La autorizzo a farle conoscere a chi si mostrasse meravigliato di tal mutato contegno. Aggiunga recisamente che se il Governo è disposto a tutto tentare per la causa nazionale, è deciso a non lasciarsi imporre un programma diverso da quello che manifestò al Parlamento e al paese, e che non si lascierà rimorchiare da nessuno, nemmeno dal Generale Garibaldi.

Mi lusingo che il signor Depretis, partito ieri sera per Palermo dietro invito del Generale, riuscirà a ristabilir l'accordo fra lui ed il Ministero; in caso contrario lo abbandoneremo qualunque possano essere le conseguenze. [C. Cavour].

CCCII.

CAMILLO DI CAVOUR a GIACOMO DURANDO (1).

18 luglio 1860.

Non avrei campo a spiegarti minutamente la condizione politica attuale dell'Italia. Tu te ne potrai fare una idea pensando che in Sicilia havvi Garibaldi circondato da ciò che vi ha di peggio in fatto di Mazzinianismo, acciecato dalla vanità, dichiara voler fare l'Italia dall'Alpi all'Isonzo per darla poi a Vittorio Emanuele. Intanto non organizza nulla, anzi lascia cadere nell'anarchia il Paese che liberò dalla schiavitù. A Napoli il Re si lascia strascinare nella via costituzionale, nella quale cammina a stento, sorretto e spinto dalla diplomazia. A Roma Lamoricière è giunto a mettere insieme un po' di esercito più che bastevole a mantenere l'ordine interno, e che farebbe a mio credere maggior prova di quello che si pensa.

Finalmente a Torino siamo fra Garibaldi, che ci spinge alla rivoluzione, ed il Re di Napoli che vorrebbe che noi impedissimo la sua rovina. In mezzo a tante difficoltà, cerco di guadagnar tempo, senza compromettere il Governo nè a destra nè a sinistra.

Se gli eventi d'Oriente si fanno più serî, attireranno l'attenzione dell'Europa e renderanno più facile l'opera nostra in Italia. Approvo pienamente il tuo contegno colla Porta. Bisogna preservar intatti i nostri di-

(1) A Costantinopoli.

ritti, cercando tuttavia di evitare una rottura. Credo che colla Porta il temporeggiare sia cosa molto facile, giacchè i Turchi non spinti non rispondono. Potrai quindi limitarti a non lasciare passare le more, che renderebbero perentoria la nostra istanza . . . [C. Cavour].

CCCIII.

CAMILLO DI CAVOUR A COSTANTINO NIGRA (1).

18 juillet [1860].

Mon cher Nigra,

Vous n'aurez pas été peu surpris de voir le nom de Lafarina mêlé à ceux de Griscelli et de Totti. Il est bon que vous sachiez ce que Griscelli était allé faire a Palerme. Les deux lettres que je vous envoie et qu'il a adressé à Pietri et à l'Empereur, l'expliquent suffisamment. Le même jour où le Roi de Naples donnait la constitution, Griscelli recevait des mains de S. M. et de celles du Comte de Trani, des poignards et du poison dont il devait se servir pour assassiner Garibaldi. Celui-ci a commis une grande maladresse en l'expulsant, car Griscelli et son associé Romitelli l'auraient averti de se tenir sur ses gardes et auraient recueilli des *documents* écrits qui auraient mis hors de contestation la trahison des Bourbons.

Griscelli prétend que Romitelli, dont il attend l'arrivée à Gênes, apportera des preuves suffisantes du crime dont ils étaient chargés, mais je ne sais pas encore s'il nous conviendra de dévoiler cette infamie. Dans tous les cas, deux lettres de Griscelli mettront l'Empereur à même de juger de la bonne foi du Roi de Naples et de sa Cour.

En attendant, je me trouve placé entre Garibaldi qui a la tête tournée par ses succès et fait les projets les plus extravagants du monde et les envoyés napolitains. Je vous ai envoyé par télégraphe le jugement que j'ai porté sur eux à la première entrevue.

Manna est un honnête homme. Winspeare est du même calibre que Canofari. Aussi Hudson, en voyant Manna sortir de chez lui en ayant à ses côtés Winspeare et Canofari, a dit, en riant, que c'était le Christ entre les deux larons, qui, toutefois, ne se repentiront jamais. Manna est mis en avant pour m'inspirer quelque confiance dans la loyauté du Gouvernement Napolitain : il doute lui-même du succès de sa mission et a comme un pressentiment d'être joué par Winspeare. Manna a demandé à voir Devincenzi, Massari et Scialoia. Canofari et Winspeare ont de fréquentes

(1) A Parigi.

entrevues entre eux. Manna, de son côté, a exprimé le désir d'avoir un tête-à-tête avec moi. C. Cavour.

P. S. J'ai eu un entretien de deux heures avec Manna. C'est un parfait honnête homme, j'en suis content. Je l'ai persuadé à ne pas presser la négociation, afin de donner le temps à l'opinion publique de se calmer. Cela m'empêchera d'aller aux eaux. Patience.

Je vous remercie de vos conseils. Je les adopte en grande partie. Talleyrand a les nerfs agacés par les dépêches de Thouvenel. Le ricochet en tombe sur moi.

Je vous recommande le comm. Fornetti qui va à Londres nous représenter au Congrès de statistique et anéantir les calomnies de Normanby.

Croyez, etc. (*sic*).

CCCIV.

CAMILLO DI CAVOUR AL PRINCIPE EUGENIO DI SAVOIA-CARIGNANO (1).

20 juillet [1860].

Je dois faire connaître à V. A. les raisons qui ne m'ont pas permis de seconder les intentions de V. A. en faveur de Lequila.

Quelque décidé que soit le Gouvernement à agir avec hardiesse, je dirais presque avec audace, il ne faut pas toutefois faire abstraction de l'Europe et courir la chance de se mettre en hostilité directe avec toutes les grandes Puissances.

La Russie a pris fait et cause pour le Roi de Naples ; elle a proposé à la France une intervention armée ; sa proposition ayant été repoussée, elle cherche à amener une entente entre la France, l'Autriche, la Prusse et l'Espagne, pour empêcher l'annexion de la Sicile au Piémont.

La France ne s'est pas prêtée à cette seconde proposition ; elle se montra fort peu soucieuse du Roi de Naples, seulement elle nous demande de ne pas violer ouvertement le droit des gens et de ne pas organiser une révolution dans le Royaume de Naples. « Que le Roi tombe, peu nous importe : mais que ce soit vous qui le renversiez pour vous approprier ses dépouilles, c'est ce que l'Europe ne saurait souffrir ».

J'avoue que ce langage est raisonnable et que je ne sais qu'y répondre. Ricasoli dira peut-être qu'il faut déclarer à l'Europe que les Italiens veulent constituer leur pays sous la forme unitaire et que personne n'a le droit de les empêcher de le faire. La France répliquerait. Nous pou-

(1) A Firenze.

vons reconnaître aux Napolitains le droit de se prononcer en faveur de l'unité : mais nous contestons que Garibaldi ou Victor Emanuel aient le droit de la leur imposer.

Ricasoli finira peut-être par dire : Envoyez promener la France et passez-vous de son concours. Je suis prêt à suivre ce conseil, pourvu que je sois certain de l'appui de l'opinion publique en Europe. Si la France ne voulait pas consentir à l'annexion de la Sicile, je crois qu'il faudrait passer outre, parceque nous aurions pour nous l'opinion publique européenne. Mais si la France se brouille avec nous parceque nous aurions été les auteurs d'une révolution à Naples, je le regretterais, parceque en Europe on nous donnerait tort.

La guerre à l'Autriche ne m'effraye pas, bien qu'elle offre plus d'une chance fâcheuse. Si les nouvelles provinces étaient animées du même esprit que le Piémont, je ne douterais pas du résultat ; mais V. A. sait avec quelle difficulté on trouve des hommes et de l'argent en Toscane et dans l'Emilie, et elle comprendra que je n'aie pas, dans le résultat de la guerre, une confiance illimitée. Quoiqu'il en soit de Naples, il importe encore plus qu'aucune agression n'ait lieu dans les Etats Romains. Je sais que V. A. s'en préoccupe autant que nous et qu'à cet égard nous pouvons être parfaitement tranquilles.

Je prie V. A. d'agréer, etc. (*sic*). C. Cavour.

CCCV.

CAMILLO DI CAVOUR A COSTANTINO NIGRA (1).

Turin 22 juillet [1860].

Mon cher Nigra,

Après avoir pris en considération le *Memorandum* de Manna, dont je vous envoie copie, et l'offre faite successivement d'évacuer toute l'île, le Conseil des Ministres a décidé que le Roi écrira à Garibaldi une lettre pour le prier de renoncer au projet de passer avec sa troupe sur les côtes napolitaines, pourvu que le Roi de Naples s'engage à évacuer toute l'île et à laisser les Siciliens maîtres de leurs destinées. Le Roi ajoute dans sa lettre qu'il se réserve pleine liberté d'action pour le cas où le Roi de Naples refuserait d'accepter ces conditions.

Je ne sais pas quelle sera la décision de Garibaldi et surtout si ces conseils arriveront à temps pour l'empêcher de faire un coup de tête. Cette démarche servira du moins à donner quelque satisfaction à la diplomatie.

---

(1) A Parigi.

Outre l'incident Griscelli, dont je vous ai entretenu dans une lettre précédente, deux autres anecdotes sont venues m'édifier sur le compte du Roi de Naples.

Le Comte Arese qui se trouvait à Gênes, m'a dit qu'un de ses amis, arrivé dans ce port par le *Général Abatucci*, lui a raconté qu'il avait pour compagnon de voyage un moine qui avait grande hâte de se trouver à Venise le 23 juillet, et qui quelques jours avant le 15 lui avait parlé des troubles qui ont éclaté dans cette [ville] le soir de ce jour. La démonstration furieuse des Gardes Royales n'a donc pas été fortuite ; elle était concertée d'avance.

L'autre anecdote est plus significative. Le Prince Nicola del Collo, capitaine d'artillerie dans l'armée napolitaine, est venu à Turin avec une lettre de recommandation du Marquis de Villamarina, qui m'a prié de lui donner un grade dans l'armée piémontaise. En se présentant à moi, il m'a affirmé sur son honneur que peu de jours après la concession de la Constitution, un des frères du Roi de Naples (le Prince Alphonse, si je ne me trompe) en visitant la caserme de son régiment, lui a[vait] dit, en faisant allusion à ses deux décorations : « Capitaine, vous gagnerez bientôt votre troisième décoration, lorsque le canon tonnera dans la rue de Tolède ».

Il est bon que ces faits soient connus à Paris pour qu'on y comprenne qu'il est impossible non d'être la dupe du Roi de Naples, mais aussi de feindre de l'être.

Je vous envoie copie d'un prétendu traité secret qui porterait la cession de Gênes et de la Sardaigne à la France. C'est Villamarina qui me l'envoie. Le même bruit s'est répandu à Palerme, à Gênes, à Sassari, en Angleterre. C'est un mauvais tour des Mazziniens, peut-être aussi des Napolitains, certainement des ennemis de l'Empereur.

Croyez, etc. (*sic*). C. Cavour.

CCCVI.

CAMILLO DI CAVOUR A COSTANTINO NIGRA (1).

Turin 22 juillet [1860].

Mon cher Nigra,

Je vous renvoie Puliga après l'avoir fait dîner avec les Envoyés Napolitains. Il pourra ainsi vous parler d'eux en connaissance de cause.

Il sont et nous aussi dans le plus grand embarras.

---

(1) A Parigi.

Le Gouvernement Napolitain, qui se voit au moment d'être submergé par le flot révolutionnaire, se jette dans nos bras, crie merci, et invoque l'alliance comme étant leur seule encre de salut. Il est prêt, je pense, à abandonner la Sicile pour sauver le continent. Mais que faire ? Le Roi peut se prêter à exercer son influence sur Garibaldi en faveur d'une trève, basée sur l'indépendance de la Sicile, mais aller au-delà ce serait se perdre, sans profit pour le Roi de Naples. L'alliance avec lui perdrait le Roi dans l'esprit des Italiens. De Florence, de Milan, on m'écrit que si elle venait à être signée, des troubles sérieux éclateraient dans ces villes. Personne, pas même les Envoyés Napolitains ne croient à la bonne foi du Roi, et la lâcheté dont il fait preuve maintenant, fait que les malheurs dont il est menacé n'inspirent de pitié à qui que ce soit. S'il avait été se placer à la tête de ses troupes, s'il s'était battu en brave, nous aurions pu nous rapprocher de lui quand même il aurait subi une défaite. Mais que faire d'un Prince qui n'inspire ni confiance, ni estime, ni pitié ? Je conçois les dangers auxquels nous nous exposons, mais il vaut mieux s'y exposer que de s'exposer à être abandonnés par tous les hommes de cœur de tous les partis. Hier je disais au Chargé d'Affaire d'Espagne, qui plaidait avec chaleur la cause du Roi de Naples : « Trouvez-moi deux *codini* honnêtes qui déclarent croire en sa parole, et je signe l'alliance ».

Il est possible que M. Thouvenel, tout en reconnaissant le vérité des observations ci-dessus, ajoute : « Pourquoi vous êtes-vous placé dans une position aussi difficile en laissant partir Garibaldi ? » Voici ma réponse : « Ce qui m'arrive était facile à prévoir, et je puis dire que je l'avais prévu. Aussi ai-je longtemps hésité à permettre le départ de l'expédition qui a chassé les Napolitains de la Sicile. Il est possible, il est même probable que je l'aurais empêchée, si je ne m'étais pas trouvé en présence des difficultés que la question avait soulevées. En retenant Garibaldi, je poussais dans l'opposition la plupart des députés que la Société Nationale avait fait nommer, Lafarina en tête. Cela ne m'aurait pas fait perdre la majorité si le Ministère eut été compact. Mais Fanti avait, à cette époque, donné sa démission, et il refusait de la retirer. Sa retraite, motivée sur la question des frontières, aurait rendu notre tâche d'une difficulté immense : malgré cela, grâce au concours des Toscans, nous les aurions surmontées, mais le traité aurait été voté avec une si faible majorité, que le vote aurait perdu toute autorité morale en Europe, et aurait compromis la France aussi bien que nous.

« Placé entre deux voies dangereuses, j'ai choisi celle qui me présente le moins de périls. Ce n'a point été un acte de faiblesse, je vous l'assure. Alors, comme à présent, comme toujours, je suis plus disposé à lutter

qu'à céder ; je ne faiblis point devant les partis, ainsi que le prétend Mr de Talleyrand, devenu hargneux et aigre : mais je dois calculer les conséquences de tous nos actes soit à l'intérieur, soit à l'étranger, et je ne dois pas plus me laisser intimider par les dangers qui viennent de dehors, que de ceux qui naissent de l'intérieur.

« L'expédition de Garibaldi est une conséquence de la cession de Nice, comme la violence avec laquelle se manifeste le sentiment unitaire est le résultat du traité de Villafranca. Je n'entend pas par ces observations récriminer contre la France : j'entends expliquer et justifier ma conduite, en tâchant de lui faire comprendre que si je ne suis pas en ce moment ses conseils, c'est qu'elle m'a mis dans l'impossibilité de le faire ».

Je vous quitte pour aller au Conseil : Artom vous en fera connaître le résultat.

Je dois vous avertir qu'on vous trompe sur le langage qu'on attribue à Lord Cowley. Hudson m'a lu une lettre de lui, dans laquelle il se montre favorable à l'annexion.

Votre affectionné C. Cavour.

CCCVII.

CAMILLO DI CAVOUR A COSTANTINO NIGRA (1).

Turin 23 juillet [1860].

Talleyrand sort de chez moi pour m'annoncer que la France propose à l'Angleterre d'appuyer un armistice de six mois entre Naples et la Sicile, pendant lesquels cette dernière s'organiserait comme elle l'entendrait.

J'ai répondu que la proposition serait excellente :

1° Si on savait que faire de Garibaldi,

2° Si on était sûr de trouver en Sicile un Ricasoli ou un Farini, capable de gouverner avec un régime provisoire.

En définitive l'idée est bonne, mais elle est inapplicable. Je l'ai accueillie avec faveur parce qu'elle indique que l'idée de la séparation de la Sicile d'avec Naples commence à être admise par le Gouvernement Français.

Au reste, il ne s'agit que de gagner du temps.

Recevez mes amitiés.

C. Cavour.

(1) A Parigi.

CCCVIII.

VITTORIO EMANUELE II A GIUSEPPE GARIBALDI (1).

23 luglio 1860.

Caro Generale,

Lei sa che allorquando Ella partì per la spedizione di Sicilia non ebbe la mia approvazione. Ora mi risolvo a darle un suggerimento nei gravi momenti attuali, conoscendo la sincerità dei suoi sentimenti verso di me.

Per cessare la guerra fra Italiani ed Italiani io La consiglio a rinunziare all'idea di passare colla sua valorosa truppa sul continente Napoletano, purchè il Re di Napoli si impegni a sgombrare tutta l'Isola e lasciar liberi i Siciliani di deliberare e disporre delle loro sorti. Io mi serberei piena libertà d'azione riguardo alla Sicilia, nel caso che il Re di Napoli non volesse accettare questo consiglio.

Generale, ponderi il mio consiglio e vedrà che è utile all'Italia, verso la quale Ella può accrescere i suoi meriti mostrando all'Europa che, come sa vincere, così sa fare buon uso della vittoria.

V[ITTORIO] E[MANUELE].

---

(1) Questa lettera, tratta da una copia autografa di Vittorio Emanuele II esistente nel *R. Archivio di Stato di Torino, Carte Cavour*, Serie 3ª, mazzo 8°, è la celebre lettera, di cui furono finora pubblicate diverse edizioni (D. GUERRINI, *La missione del conte Giulio Litta Modignani in Sicilia* (1860), in *Il Risorgimento italiano*, II, 1, 38-39, Torino, 1909). Per comodità del lettore riproduco i due testi — sostanzialmente identici benchè formalmente diversissimi fra di loro e . . . quanto dall'originale! — dati dal Bandi e dalla Mario:

Generale, voi sapete che io non ho approvato la vostra spedizione alla quale sono rimasto assolutamente estraneo. Ma, oggi, la posizione difficile nella quale versa l'Italia mi pone nel dovere di mettermi in diretta comunicazione con voi.

Nel caso che il Re di Napoli concedesse l'evacuazione completa della Sicilia dalle sue truppe, se desistesse volontariamente da ogni influenza e s'impegnasse personalmente a non esercitare pressione di sorta sopra i Siciliani, dimodochè essi abbiano tutta la libertà di scegliersi quel governo che a loro meglio piacesse, in questo caso io credo che ciò che per noi tornerebbe più ragionevole sarebbe rinunziare ad ogni ulteriore impresa contro il regno di Napoli. Se voi siete di altra opinione, io mi riservo espressamente ogni libertà d'azione, e mi astengo di farvi qualunque osservazione relativamente ai vostri piani.

(G. BANDI, *I Mille*, p. 252, Firenze, 1903).

Voi sapete che non ho approvato la vostra spedizione, e mi sono sempre tenuto estraneo alla medesima. Ma oggi la difficile posizione in cui trovasi l'Italia mi fa un dovere di mettermi in diretta relazione con voi.

Nel caso che il Re di Napoli acconsentisse al completo sgombro della Sicilia, volontariamente rinunziasse ad ogni maniera d'influenza, e personalmente s'obbligasse a non esercitare pressioni di sorta sui Siciliani, di guisa che essi sieno perfettamente liberi di eleggersi il Governo che loro torna più gradito, in questo caso, io credo, sarebbe per noi il più saggio partito astenersi da ogni ulteriore tentativo contro il Regno di Napoli. Se voi siete di diverso parere, mi riservo espressamente l'intera libertà d'azione, e mi astengo dal farvi qualsiasi altra osservazione circa i vostri piani.

(J. W. MARIO, *Vita di G. Garibaldi*, I, 252, Milano, 1904).

L'uno e l'altro questi testi derivano, come molte altre edizioni giornalistiche del tempo (vedasi per es.: *Gazzetta del popolo*, XIII, 215, Torino, 4 agosto 1860) da una traduzione francese divulgata dall'ufficiosa agenzia Bullier.

CCCIX.

VITTORIO EMANUELE II A GIUSEPPE GARIBALDI (1).

Ora, dopo aver scritto da Re, V[ittorio] E[manuele] Le suggerisce di risponderle presso a poco in questo senso, che sò già essere il suo.

Dire che il Generale è pieno di devozione e riverenza pel Re, che vorrebbe potere seguire i suoi consigli, ma che i suoi doveri verso l'Italia non li permettono di impegnarsi a non soccorrere i Napoletani quando questi facessero appello al suo braccio per liberarli da un Governo nel quale gli uomini leali ed i buoni Italiani non possono avere fiducia. Non potere dunque aderire ai desiderj del Re volendosi riservare piena la sua libertà d'azione.

Al dittatore Generale Garibaldi.

CCCX.

CAMILLO DI CAVOUR A COSTANTINO NIGRA (2).

Turin 25 juillet [1860].

Mon cher Nigra,

Vous me mandez dans votre lettre du 20 courant, qui, par parenthèse, a été quatre jours en route, que l'opinion à Paris s'est modifiée en faveur du Roi de Naples. Cela peut paraître naturel si le monde juge la situation d'après les paroles du Marquis de la Greca, mais je ne saurais me l'expliquer si son opinion doit se former sur les faits qui viennent de s'accomplir.

Après s'être refusé d'accepter notre première proposition, c'est-à-dire, de reconnaître aux Siciliens le droit de décider de leur sort, le Gouvernement Napolitain, au premier mouvement de Garibaldi hors de Palerme, est saisi d'une terreur panique, et il s'empresse de déclarer qu'il est prêt à évacuer les forteresses qu'il occupe encore, sans attendre qu'elles soient investies ou assiégées. Cet acte d'insigne couardise que nous n'avons ni demandé, ni conseillé, rend la position du Roi de Naples bien plus difficile soit vis-à-vis de nous, soit vis-à-vis de Garibaldi.

Il est évident que celui-ci, voyant tomber devant le prestige de son nom une citadelle réputée imprenable, par terre du moins, sera moins disposé que jamais à écouter les conseils de modération qui peuvent lui venir

(1) Troppo collegandosi questa lettera con la precedente, se ne dà qui l'edizione, derivandola dal facsimile riprodotto da D. GUERRINI, *La missione del conte Giulio Litta Modigiani in Sicilia (1860)*, in *Il Risorgimento italiano*, II, 1, p. 32-33, Torino, 1909.

(2) A Parigi.

d'ici ou des Puissances qui désirent une suspension des hostilités. Si le Gouvernement Napolitain, tout en se montrant disposé à sacrifier la Sicile eut conservé Messine, nous aurions eu quelques arguments pour arrêter Garibaldi. Mais maintenant qu'il n'a plus d'obstacles devant lui, qu'il a vu les places fortes céder sans résistance, je ne conçois plus ce qui pourrait l'empêcher de passer sur le continent où il ne trouvera ni citadelle, ni armée, pour arrêter sa marche.

Quant à nous, l'abandon sans combat de la Sicile, rend un traité encore plus difficile à faire accepter à l'opinion publique. On traite avec un ennemi avec lequel on s'est battu. On ne s'allie pas avec un lâche qu'on a rossé sans qu'il ait osé vous en demander raison.

Mr Manna reconnaît la justice de ces raisonnements, et dans l'intérêt de sa mission il déplore la cession de Messine.

Il n'y a qu'un moyen d'expliquer ce qui s'est passé. C'est d'admettre que l'armée napolitaine est en pleine dissolution, et qu'elle ne veut plus se battre. Si cela est, Garibaldi est maître de la situation. Pour l'arrêter il faudrait envoyer un corps d'armée piémontais dans les Calabres. Et quand nous aurions réussi, que ferions-nous d'un allié qui n'a ni forces matérielles, ni forces morales à sa disposition ? Un Gouvernement tombé si bas dans l'opinion, devenu l'objet du mépris universel à un tel degré qu'il ne peut pas se soutenir, en nous alliant à lui nous ne le sauverions pas, et il nous entraînerait dans sa chute.

En présence de ces faits, la proposition d'une trève de six mois faite par la France, a peu de chances de réussir. Quant à moi, je l'accepterais très volontiers, car d'un côté elle équivaudrait à l'abandon définitif de la Sicile, et de l'autre elle ajournerait la question de l'alliance jusqu'après la réunion des Chambres napolitaines et des nôtres. Mais comment les faire accepter par Garibaldi, auquel on a ouvert les portes du continent ?

Que deviendrait-il, d'ailleurs, s'il acceptait ?

Je vous engage à communiquer ce que je viens de vous écrire à Mr Thouvenel. Je regrette autant que lui que les affaires de l'Italie se compliquent d'une manière si grave, au moment où les affaires d'Orient appellent toute l'attention de la France. Mais il doit reconnaître que les événements sont plus forts que les hommes. On peut tenter de les diriger, mais si on veut en arrêter le développement, on est renversé sans profit pour la cause qu'on veut servir.

Fidèle à ce principe, je ferai tous mes efforts pour empêcher que le mouvement italien cesse d'être national pour devenir révolutionnaire. Je suis prêt à tout pour obtenir ce résultat. Mais pour conserver quelque chance de succès, je ne puis me mettre en lutte avec la véritable opinion publique. Or, je vous le répète, l'ignoble conduite du Gouvernement Na-

politain, l'a rendue encore plus hostile à tout projet d'alliance. Le Marquis Pepoli, qui est passé à Turin en se rendant à Paris, me disait il y a peu de jours : « *Si vous signez un traité avec Naples, nous vous mettrons en état d'accusation* ». Je lui ai répondu : « Veuillez répéter cette phrase à l'Empereur lorsque vous aurez l'ocasion de le voir ».

Je vous adresse une dépêche officielle sur les affaires de Syrie. Nous n'avons guère envie de nous en mêler activement. L'antagonisme prononcé qui a éclaté entre la France et l'Angleterre, rendrait notre position extrèmement difficile si nous étions appelés à émettre un avis : aussi ce que nous désirons c'est un acte de la France qui réserve nos droits et qui constate de notre intérêt pour les nationaux qui habitent l'Orient.

Croyez, etc. (*sic*). C. CAVOUR.

P.S. Je vous envoie copie de la lettre que S. M. a écrite à Garibaldi. Je vous préviens que sur les instances et d'après les explications de Mr Meunier, fondé de pouvoirs de Tuggenpoh, je lui ai donné 10.000 frs. J'espère qu'ils ne seront pas jetés.

CCCXI.

GIUSEPPE GARIBALDI A VITTORIO EMANUELE II (1).

Milazzo 27 luglio [1860].

Sire,

La M. V. sa di quanto affetto e reverenza io sia penetrato per la sua persona e quanto io bramo d'ubbidirla.

(1) Questa lettera — edita già da G. BANDI (*I Mille*, 252, Firenze, 1903) e da G. GUERZONI (*Garibaldi*, II, 148, Firenze, 1882) — parve a D. GUERRINI (*La miss. del conte G. Litta Modigiani*, in *Il Risorg. it.*, II, 1, 43, n. 2) « addirittura una molto libera parafrasi » del testo pubblicato da E. XIMENES (*Epistolario di G. Garibaldi*, I, 122, Milano, 1882) identico a quello dato da J. W. MARIO (*Vita di G. Garibaldi*, I, 253, Milano, 1904), alquanto diverso da quello accettato da C. TIVARONI (*L'Italia degli Italiani*, II, 244, Torino, 1896) e da D. CIAMPOLI (*Scritti politici e militari di G. Garibaldi*, 173, Roma, 1907). Il GUERRINI preferì attenersi all'edizione XIMENES, che suona :

Sire ! A Vostra Maestà è nota l'alta stima e l'amore che vi porto ; ma la presente condizione in Italia non mi concede d'ubbidirvi, come sarebbe mio desiderio.

Chiamato dai popoli, mi astenni fino a quando mi fu possibile ; ma se ora, in onta di tutte le chiamate che mi arrivano, indugiassi, verrei meno ai miei doveri e metterei in pericolo la santa causa dell'Italia.

Permettete quindi, Sire, che questa volta vi disubbidisca. Appena avrò adempiuto al mio assunto liberando i popoli da un giogo abborrito, deporrò la mia spada ai Vostri piedi e vi ubbidirò fino alla fine dei miei giorni.

Il testo del TIVARONI, simile a questo dello XIMENES, ha nel secondo caporiga « ad onta » in luogo di « in onta » e nel terzo « adunque » in luogo di « quindi » ; inoltre finisce colle parole : « ... vi ubbidirò per tutta la vita ».

Il testo del CIAMPOLI, pure simile a quello dello XIMENES, ha nel primo caporiga « condizione *di cose* in Italia » ; nel secondo « non ostante » in luogo di « in onta », « perven-

Però V. M. deve ben concepire in quale imbarazzo mi porrebbe oggi un'attitudine passiva, in faccia alle popolazioni del continente napoletano che io sono obbligato di frenare da tanto tempo ed a cui ho promesso il mio immediato appoggio. L'Italia mi chiederebbe conto della mia passività e credo ne deriverebbe danno immenso.

Al termine della mia missione io deporrò ai piedi di V. M. l'autorità che le circostanze mi hanno conferito e sarò ben fortunato d'obbedirla per il resto della mia vita.

Con affetto dev° suo GARIBALDI.

CCCXII.

CAMILLO DI CAVOUR AL PRINCIPE EUGENIO DI SAVOIA-CARIGNANO (1).

[27 juillet 1860].

(2)... Hier j'ai reçu une communication qui m'a autant surpris qu'affligé. Mr Beretta d'Ancône a déclaré à Farini et à moï, au nom du Baron Ricasoli, qu'on organisait publiquement, en Toscane, des bataillons de volontaires pour envahir l'Umbrie. Que les individus qui en font partie sont armés, instruits et payés au vu et au su de tout le monde, que leur nombre augmente tous les jours, et qu'il devient de plus en plus difficile d'empêcher la réalisation de leur projet.

Le Baron Ricasoli propose de se mettre à leur tête pour les diriger et

---

gono » in luogo di « arrivano », « mancherei » in luogo di « verrei meno », ed ha « causa *dell'indipendenza* d'Italia »; nel terzo ha « permettetemi » in luogo di « permettete » ed « *lo* vi disobbedisca » in luogo di « vi disubbidisca ».

I testi BANDI e GUERZONI, simili a quello da me sopraedito, portano alcune lievi varianti. Non vanno mai a capo, punteggiano un poco diversamente, e scrivono sempre tutte e tre le volte « Maestà Vostra » in disteso; inoltre nel primo caporiga hanno « riverenza » in luogo di « reverenza »; nel secondo « poi comprendere » in luogo di « ben concepire » e « alla popolazione » in luogo di « alle popolazioni », tralasciano la parola « credo » e invertono « immenso danno »; nel terzo caporiga hanno « obbedire » in luogo di « obbedirla ».

Per quanto nella copia, donde questa lettera di Garibaldi è tratta, non sia segnata, come per il n. CCCVIII, la posizione sua nel *R. Archivio di Stato di Torino, Carte Cavour*, tuttavia, trovandosi la maggior parte dei documenti da me editi priva di questa segnatura ed essendo detta copia della stessa mano che trascrisse il documento CCCVIII, inclino a credere, contro l'asserzione del Guerrini, che essa sia l'originale della lettera di Garibaldi, dal BANDI, probabilmente perchè segretario suo, conosciuta nella sua esattezza.

Importantissimo è poi il particolare della datazione della lettera, che per lo XIMENES ed il CIAMPOLI è « Torre del Faro, 10 agosto » e dagli altri editori è tralasciata. Il GUERRINI giustamente ritiene che questa lettera di Garibaldi fosse datata il « 27 luglio » come ricordano le memorie del LITTA MODIGNANI e la nostra edizione riconsacra le sue logiche deduzioni circa la data.

(1) A Firenze.

(2) Vedi n. 1, p. 63.

les contenir pendant quelque temps, et les mener ensuite à la délivrance des sujets du S[t] Père.

Ce projet me paraît avoir toute espèce d'inconvénients sans aucun avantage.

Nous avons indisposé contre nous les trois quarts de l'Europe. Si nous touchons le Pape dans ce moment, nous tournons la France contre nous, qui a mille moyens de nous mettre à la raison. Mais quand nous serions décidés à attaquer le S[t] Père, il vaudrait cent fois mieux le faire franchement, que de tolérer qu'il le soit par des corps francs.

Je compte de soumettre la communication du Baron au Roi et de le conseiller de l'appeler à Turin, pour nous entendre, si cela est possible, sur la marche à suivre. Si le Baron me trouve trop timide, je suis tout disposé à lui céder le timon des affaires, prêt à servir sous ses ordres comme simple soldat.

Il n'y a pas d'illusions à se faire. La guerre est la seule solution possible. Mais il faut la faire dans les moins mauvaises conditions possibles. Il faut d'abord s'assurer de la neutralité de la France ; ensuite il faut être prêts sur le Mincio et sur le Po. Par conséquent, il est nécessaire que la révolution de Naples s'accomplisse et que nous ayons une raison plausible pour occuper les Etats Romains avant de tirer le canon sur le Tibre, qui retentirait immédiatement dans le Nord de l'Italie . . .

[C. Cavour].

CCCXIII.

CAMILLO DI CAVOUR A SALVATORE PES DI VILLAMARINA.

[29 (?) juillet 1860].

Au marquis de Villamarina,

Le Baron Ricasoli et le Baron Nisco sont venus passer 24 h. à Turin. Ce dernier m'a rendu compte des bonnes dispositions du Ministre Romano Liborio et du Général Nunziante. Le Roi l'a reçu et à cette occasion il a remis à S. M. la lettre du Général.

Ayant mûrement réfléchi sur ce qu'il y avait à faire pour amener un changement de Gouvernement à Naples avant l'arrivée de Garibaldi, nous avons résolu ce qui suit :

M[r] Nisco retournera à Naples avec sa famille. Il sera porteur d'une lettre que j'écrirai à M[r] Romano pour le remercier et l'encourager dans la voie où il vient d'entrer, et d'une seconde lettre que je lui adresserai pour le charger de féliciter le Général Nunziante. Il devra servir de trait d'union entre ces deux personnages importants.

Nous appelons le Comte Persano à Naples, nous fondant sur la demande que le Prince de Syracuse nous a adressée de prendre sous sa protection sa femme, Princesse de Savoie.

Persano devra, à peine arrivé à Naples, se rendre avec vous chez le Prince. L'objet de sa mission rendra naturels les rapports qu'il aura avec lui. Agissant avec habilité et prudence, il verra ce qu'on peut attendre de lui le jour où un mouvement annexioniste éclatera.

Pour aider ce mouvement, un navire partira de Gênes avec des vivres pour l'escadre et se rendra à Naples. Sur ce navire il y aura des caisses d'armes que Mr Romano se charge de faire débarquer. Une fois ces armes distribuées à des hommes sûrs, un mouvement me paraît facile à combiner. Il faudrait que le peuple excité par des agents de Romano, les Chasseurs de Nunziante et les officiers de Marine en rapport avec Persano, y prissent part. Si cela a lieu, il est probable qu'il n'y aura pas de lutte et que le Roi abandonnera la partie en s'embarquant sur un bâtiment anglais ou français.

Il faudra de suite organiser un Gouvernement Provisoire en plaçant à sa tête Romano, qui me paraît être la meilleure tête du Royaume.

Il est nécessaire que vous n'exerciez aucune action apparente. Vous pouvez faire agir, si vous le croyez à propos, MM. Visconti-Venosta et Finzi, personnes d'un dévouement absolu et d'une rare intelligence. Ce dernier a des fonds à sa disposition.

Le Baron Nisco arrivera sur un bâtiment de l'Etat. Le moment suprême approche. Je confie en vous, cher Marquis. L'avenir de l'Italie peut dépendre du succès du plan que je vous communique. Recevez, etc. (*sic*).

[C. Cavour].

CCCXIV.

LEOPOLDO BENIAMINO DI BORBONE CONTE DI SIRACUSA AL PRINCIPE EUGENIO DI SAVOIA-CARIGNANO (1).

Napoli 31 luglio 1860.

Caro Cognato,

I casi di Sicilia avendo grandemente modificata la pubblica opinione intorno al futuro assestamento d'Italia, la idea dell'unità nazionale è diventata gigante, e tutti i nostri sforzi rivolti a compenetrarne le moltitudini, prima indifferenti ed oggi più facili alle nobili aspirazioni di una gran patria italiana, saranno finalmente coronati col più sublime esempio di virtù e di senno civile.

(1) Dalla copia inviata dal Principe di Carignano al Conte di Cavour.

Di questo ho voluto informarvi ma non voglio che ignoriate le gravi difficoltà che oppongono al nuovo indirizzo politico un'autonomia secolare e la poca coltura delle popolazioni. Ho fede peraltro nei futuri destini d'Italia e vivo sicuro che fra poco potrò annunziarvi come anche la mia Napoli sia degna pur essa dell'amore del più valoroso soldato della indipendenza Italiana.

Voi intanto serbatemi il vostro affetto e credetemi vostro amico

LEOPOLDO, Conte di Siracusa.

A S. A. R.

il Principe Eugenio di Savoia-Carignano.

CCCXV.

CAMILLO DI CAVOUR A COSTANTINO NIGRA (1).

Turin 1 août - 6 h. du matin

Mon cher Nigra,

J'ai retardé de 24 heures le départ du Baron Marochetti pour attendre l'expédition qui vient d'arriver et que vous m'aviez annoncée par télégraphe.

J'ai lu avec le plus vif intérêt le récit de votre dernière conversation avec Mr Thouvenel sur les affaires d'Italie. Les nouvelles qu'il vous a communiquées sur la Sicile sont inexactes. Depretis a été très bien accueilli par Garibaldi, qui l'a nommé sans difficultés Pro-Dictateur ; la croix de Savoie brille toujours sur les drapeaux et figure en tête de toutes les publications officielles. Garibaldi est fidèle à son programme : L'Italie et Victor Emmanuel. Vous pourrez vous en convaincre par la lettre de Cordova que vous trouverez ci-jointe. Si, comme il nous le mande, Depretis va publier notre Statut, l'idée républicaine se trouvera complètement écartée de la Sicile.

Toutefois, pour n'avoir pas à craindre la proclamation de la république, la position de l'Italie n'en est pas moins excessivement grave et pleine de dangers. Il n'y a pas d'illusions à se faire à cet égard.

Si Garibaldi passe sur le continent et s'empare du Royaume de Naples et de sa capitale comme il l'a fait de la Sicile et de Palerme, il devient maître absolu de la situation. Le Roi Victor Emmanuel perd à peu près tout son prestige ; il n'est plus, aux yeux de la grande majorité des

(1) Edita da A. COLOMBO in *Varietà ed aneddoti* della rivista *Il Risorgimento italiano*, V, 137, Torino, 1912, ma da una copia di Emanuele D'Azeglio che l'aveva trascritta con errori e con sostituzione di iniziali ai nomi.

Italiens, que l'ami de Garibaldi. Il conservera probablement sa couronne, mais cette couronne ne brillera plus que par le reflet de la lumière qu'un aventurier héroïque jugera bon de jeter sur elle.

Garibaldi ne proclamera pas la république à Naples ; mais il ne fera pas l'annexion et il conservera la dictature. Disposant des ressources d'un royaume de 9.000.000 d'habitants, entouré d'un prestige populaire irrésistible, nous ne pouvons pas lutter avec lui. Il sera plus fort que nous. Alors, que nous resterait-il à faire ?

Une seule chose : nous associer franchement à lui, pour aller ensemble faire la guerre à l'Autriche. Le Roi ne peut tenir la couronne d'Italie des mains de Garibaldi : elle chancellerait trop sur la tête. Pour raffermir son trône, il devrait monter à cheval et chercher à faire oublier, au centre du fameux quadrilatère, les aventures de la Sicile. La prise de Vérone et de Venise fera oublier Palermo et Milazzo.

Je ne me fais pas d'illusions ; la détermination dont je vous parle est grave et pleine de dangers, mais elle est inévitable si l'on veut sauver le principe monarchique. Pour un Prince de la Maison de Savoie, mieux vaut périr par la guerre que par la révolution. Une dynastie peut se relever si elle tombe sur un champ de bataille ; son sort est scellé à jamais si on la traîne dans un ruisseau.

Bien que notre parti soit pris dans l'hypothèse du succès complet de l'entreprise de Garibaldi dans le Royaume de Naples, je crois qu'il est de notre devoir vis-à-vis du Roi, vis-à-vis de l'Italie, de faire tout ce qui dépend de nous pour qu'elle ne se réalise pas. Il n'y a qu'un moyen de parvenir à ce résultat : Faire que le Gouvernement de Naples tombe avant que Garibaldi ne passe sur le continent, ou du moins s'en rende maître. Une fois le Roi parti, prendre le Gouvernement entre nos mains au nom de l'ordre, de l'humanité, en arrachant des mains de Garibaldi la direction suprême du mouvement italien. Cette mesure hardie, audacieuse si vous le voulez, fera jeter les hauts cris à l'Europe ; elle entraînera de sérieuses complications diplomatiques ; elle nous entraînera peut-être, dans un avenir plus ou moins éloigné, à nous battre avec l'Autriche. Mais elle nous sauve de la révolution, elle conserve au mouvement Italien le caractère qui fait sa gloire et sa force : le caractère national et monarchique. Tous les souverains, l'Empereur Napoléon le premier, est intéressé au succès de ce plan.

Quoiqu'on fasse, les Bourbons de Naples sont condamnés à tomber. On peut prolonger leur agonie, mais ce ne sera pas certes au profit du prestige de la Monarchie. Au contraire, si Victor Emmanuel conserve l'ascendant qu'il a acquis, s'il reste maître de la situation en Italie, si ce pays se constitue grâce au principe qu'il représente, il raffermi non seulement

son trône, mais celui de toutes les dynasties qui reposent sur le sentiment national et qui ont des racines populaires dans leur pays.

La nécessité de renverser le Roi de Naples établie, il n'y a plus à s'occuper que du choix des moyens. Il eut été à désirer que les Napolitains se chargeassent eux-mêmes de ce soin. Mais il paraît que le long despotisme auquel ils ont été soumis, le régime corrupteur qui a prévalu pendant le dernier règne, leur a enlevé le peu d'énergie qui serait nécessaire pour abattre un Gouvernement qui n'a plus d'appui nulle part. Villamarina, quelques-uns des émigrés rentrés depuis la constitution, ont vainement tenté de mettre en ébullition la masse inerte des libéraux. Ils se sont découragés et ont conclu que rien ne pouvait se faire sans l'entremise de Garibaldi ; on me l'a déclaré de tous les côtés.

J'étais déjà résigné à subir le triomphe de Garibaldi et les conséquences qu'il doit entraîner, lorsque l'arrivée à Turin d'un ancien compagnon de galères de Poerio, le Baron Nisco, a ranimé mes espérances et m'a fait adopter un plan qui, s'il réussit, peut encore nous préserver des dangers que je vous ai signalés.

Mr Nisco étant allé faire une course à Naples, s'est trouvé en relation directe avec Liborio Romano, son ancien ami, et le Général Nunziante. L'un et l'autre l'ont chargé des messages pour le Roi et pour moi : le premier s'est contenté de communications verbales ; le second n'a pas reculé devant l'invitation d'écrire une lettre, qui le ferait fusiller si elle était publiée.

D'après ces communications, nous avons concerté avec Ricasoli, venu expressément à Turin, et Farini, le plan suivant :

Le Baron Nisco retournera à Naples avec une lettre pour Liborio et une autre à lui dirigée, où il est question de Nunziante (Annexé n. 1)(1).

Un bâteau à vapeur chargé d'arme se rendra à Naples ; ces armes sont à disposition de Romano. Persano ira à Naples sous le pretexte de se mettre à la disposition de la Princesse de Siracuse qui a invoqué la protection du Roi.

Liborio, Nunziante et Persano combineront ce qu'il y a à faire pour qu'un mouvement ait lieu, auquel participeront le peuple, l'armée et la marine.

Si le mouvement réussit, on constitue un Gouvernement provisoire ayant Liborio à la tête, qui invoque sans retard la protection de la Sardaigne. Le Roi accepte la protection et envoie une division qui maintien l'ordre et arrête Garibaldi.

Je vous prie de méditer sérieusement sur ce que je viens de vous ex-

(1) Malauguratamente non posseggo questo allegato.

poser, en me faisant connaître ce que vous pensez de ce projet. Si vous n'avez pas d'occasions, renvoyez un de vos jeunes gens.

Je vous répondrai demain par Centurioni, qui se rend à Bruxelles sur l'Esseillon et Monaco. Je vais rechercher la signification exacte du mot *démanteler*.

Croyez, mon cher Nigra, à mes sentiments dévoués. C. Cavour.

CCCXVI.

CAMILLO DI CAVOUR A COSTANTINO NIGRA (1).

1 août 1860.

Mon cher Nigra,

Je vous ai écrit une lettre particulière sur les affaires de Naples. Vous verrez que nous avons été conduits à adopter les conseils du Prince Napoléon, dans toute leur latitude. Il me paraît que nous poussons l'audace jusqu'à la témérité. Si vous pouvez compter sur la discrétion absolue du Prince, il serait peut-être bon de lui communiquer la lettre en question, et de concerter ensuite ensemble ce qu'il est bon de faire connaître à l'Empereur. Je m'en remet, à ce sujet, entièrement et sans réserve à votre discrétion. Agissez pour le mieux.

En attendant que la crise éclate à Naples, nous sommes décidés à empêcher toute expédition dans les Etats Romains, comme tout mouvement intempestif dans ces contrées.

Craignant que Ricasoli se laissât emporter par son impatience patriotique, nous l'avons fait venir à Turin, et nous sommes parvenus à le convaincre qu'une expédition dans les Romagnes aurait les conséquences les plus fâcheuses. Il est parti décidé à retenir les volontaires par tous les moyens en son pouvoir, même en faisant faire feu sur eux.

Le Comité central de Gênes, présidé par Bertani, paraissant vouloir passer outre malgré les avis que nous lui avons fait donner, Farini est parti pour Gênes pour s'assurer par lui-même que ses ordres seront exécutés. Il ne doute pas qu'il ne parvienne à rendre impossible tout mouvement contraire à nos intentions.

Le moment est suprême. Un faux pas peut nous faire perdre toute force morale. Notre position est d'autant plus difficile que nous n'avons pas *le spalle del tutto coperte, m'intende* ?

Si vous avez besoin de mon neveu, rappelez-le d'Ostende ; ce n'est guère le temps d'aller aux eaux.

Croyez, mon cher Nigra, à mes sentiments dévoués. C. Cavour.

(1) Sul dorso della lettera sta scritto di pugno di Cavour : « 2.me lettre ».

CCCXVII.

CAMILLO DI CAVOUR A COSTANTINO NIGRA (1).

[2 août 1860].

Mon cher Nigra,

Je répond ce matin à votre lettre particulière du 30 juillet, qui traite de l'Esseillon.

Je dois d'abord vous observer que la manière d'agir du Gouvernement Français, dans cette malheureuse négociation, me place dans la position la plus pénible et la plus difficile. Ces concessions faites et retirées ces demandes qui se succèdent, irritent au plus haut degré un certain nombre de mes collègues et me causent des véritables chagrins.

Hier j'ai eu une scène violente avec le Ministre des Finances, au sujet de la demande de 5 millions de francs faite par Mr de Vuitry à Pollon, fondée sur ce qu'une partie des dotations du mont Napoléon étaient à la charge de la Romagne et des Duchés. J'ai posé nettement la question de Cabinet. Je sais qu'il faut être conciliant avec la France, mais elle me rend la tâche bien pénible. Vu ce qui venait de se passer, attendu l'absence de Farini, j'ai renvoyé à un autre jour la question de l'Esseillon.

Je pense que le retrait des Bersaglieri ne rencontrera pas d'opposition ; je pense également que le Ministre de la Guerre consentira à ce que l'exécution de la cause relative à l'Esseillon soit laissée à la France. Là où il y aura difficulté grave, ce sera sur la substitution du mot *démantellement* au mot *démolition*, et ici le Ministre de la Guerre aura raison.

D'après le dictionnaire, *démanteler* signifie *abattre, démolir les murailles, les fortifications d'une ville, qui entourent cette ville et qui lui servent comme de manteau pour la garantir, la préserver de l'ennemi.*

Or l'Esseillon consiste d'une série de forts, élevés sur des rochers, entourés de précipices ; ce qui fait qu'il n'a pas ou peu de murailles ou fortifications extérieures. C'est, à vrai dire, une série de casernes casematées où l'on a pratiqué des embrasures. Par conséquent, je ne sais comment on pourrait appliquer, dans ce cas, le principe du *démantellement.*

Veuillez, à cet égard, interpeller nettement Mr Thouvenel. S'il s'agit de conserver quelques édifices où l'on n'a pas pratiqué de batteries, je pense que nous pourrions adhérer à la demande qu'on nous fait. Mais si on entend détruire uniquement les ouvrages extérieurs, ou ne détruire que quelques murailles sans importance, ce serait une véritable dérision.

Je connais bien cette question, car, comme officier du génie, j'ai contribué à la construction de ces forts. Je puis, par conséquent, la traiter sans

(1) A Parigi.

l'aide de mon collègue, que je me réserve d'interpeller lorsque je connaîtrai le sens précis que le Gouvernement Français attache au mot *démanteler*.

Quant à Monaco, je ne puis qu'approuver le conseil que vous avez donné à Mr Thouvenel. Il sera peut-être convenable que vous fassiez, de votre côté une communication au Prince, très bienveillante et très polie, pour l'engager à renoncer à notre protection et accepter celle de la France.

Une fois l'adhésion du Prince obtenue, nous pourrions faire un traité à trois que nous communiquerons, d'accord, à toutes les Puissances signataires du traité de Vienne.

Croyez, mon cher Nigra, à mes sentiments dévoués. C. Cavour.

J'ai lu avec intérêt la brochure sur l'*Unité Italienne devant la France*. Pouvez-vous me dire quel en est l'auteur ? Le bon Magnetto est arrivé. Il ferait un étrange conspirateur ! Je vous écrirai demain à ce sujet.

Lisez le *Times* de lundi. Vous verrez évidemment que l'Angleterre cherche à faire de Garibaldi l'antagoniste du Gouvernement du Roi. Je serai d'avis que le Roi envoyât Farini et La Rocca complimenter l'Empereur.

C. C.

CCCXVIII.

FILIPPO CORDOVA A MICHELANGELO CASTELLI (1).

Palermo, 3 agosto 1860.

Mio Carissimo,

Qualche tua parola è qui a me più necessaria che tutto quanto potrei scriverti delle cose siciliane per appagare la tua curiosità. Vorrei che parlassi di me con Cavour per potermi comunicare qualche sua idea che egli può non aver tempo di scrivermi. Qui andiamo all'annessione per plebiscito. Si eviterà l'Assemblea per non andare allo scoglio di velleità autonomistiche : il paese è impaziente nel volere l'annessione, scontento degli uomini legatigli da Garibaldi e particolarmente da Crispi.

Il mio rifiuto di accettare le finanze non ha potuto scuotere Depretis che mi ha premurato vivamente. Egli rinunzia a me per conservare Crispi che dice essergli imposto da Garibaldi. L'apice dei miei desiderî è il pronto ritorno a Torino, con una elezione per la Camera che non può mancarmi. [Filippo Cordova].

---

(1) L'originale di questa lettera, edita già in A. Colombo, *Contributo alla storia della Prodittura di A. Depretis in Sicilia nel 1860*, p. 11, Saluzzo, 1911, è nel Museo del Risorgimento Italiano di Torino.

CCCXIX.

CAMILLO DI CAVOUR A COSTANTINO NIGRA (1).

3 août 1860.

Mon cher Nigra,

J'ai été fort douloureusement surpris en apprenant par vous que Mr Thouvenel objectait à la nomination de Mr Magnetto à Nice.

Avant de vous répondre, j'ai voulu causer avec Mr Magnetto, que j'ai arrêté à son passage à Gênes, et recueillir des données certaines sur ses services. Vous verrez par l'état ci-joint que Mr Magnetto, qui atteint l'âge de 67 ans, en compte 35 de services. Avant '48, il était franchement et modérément libéral : ce qui lui a valu de tomber en disgrâce sous le Comte de la Marguerite. Après '48, il n'a pas changé d'opinion, seulement il est devenu plus modéré. Aussi a-t-il été nommé successivement par le Ministère très conservateur D'Azeglio aux postes délicats de Rome et de Lyon.

Dans cette dernière ville, il a vécu dans les meilleurs rapports avec les autorités françaises. Les Préfets qui se sont succédés à Lyon, l'ont comblé de prévenances et d'égards. Lorsque l'Empereur visita cette ville, il lui fut présenté comme un agent dont il n'avait qu'à se louer.

Membre de la Commission sanitaire internationale, il passa plusieurs mois à Paris. Il eut, à cette occasion, de nombreux et excellents rapports avec les ministres et ses collègues représentants de la France. Il fut un de ceux qui contribuèrent le plus à faire triompher les principes libéraux que l'Empereur a la gloire d'avoir introduit dans la législation sanitaire du monde. Lorsqu'il partit, on écrivit de Paris à Turin, sur son compte, dans les termes les plus honorables.

Nommé à Livourne en 1852, jamais le Gouvernement Granducal n'éleva contre lui la moindre plainte, et il vécut toujours dans la meilleure harmonie avec ses collègues. Certes il ne cachait pas ses principes libéraux, mais il se conduisit avec tant de réserve et de prudence, qu'il a toujours joui de la confiance des autorités du pays.

Le seul reproche que la France puisse lui faire, c'est de s'être trouvé, après Villafranca, en opposition avec Mr Dessessart, Consul de France. Mais il ne pouvait en être autrement puisque nous voulions l'annexion et la France ne la voulait pas. Magnetto, toutefois, ne montra pas de zèle excessif ; tandis que son collègue fut et est encore *granduchista* effréné. Maintenant, l'opposition de la France nous met dans un grand embarras.

Magnetto a quitté Livourne, défait l'établissement qu'il avait dans cette

(1) A Parigi.

ville, envoyé tous ses meubles à Nice. Qu'en faire ? Il est trop vieux pour recevoir une destination lointaine. D'autre part, n'ayant pas de fortune, en le retraitant nous lui causons un dommage considérable. Je suis persuadé que si Mr Thouvenel le voyait, le préjugé qu'il a conçu contre lui se dissiperait.

Veuillez représenter ce que je viens de vous exposer à Mr Thouvenel. Si on désire que Nice ne soit pas le siége d'un Consulat Général, nous n'aurons qu'un simple Consul, conservant à Magnetto son titre.

Toutefois si la France insiste, nous ne voulons pas soulever un incident pour si peu de chose ; mais nous ne pourrons pas faire à moins que de déplorer une insistance dont serait victime un fonctionnaire respectable, qui n'a jamais donné à la France la moindre occasion de plaintes fondées.

Puisque nous sommes à traiter de la conduite politique de certains agents diplomatiques, je dois vous dire que le Prince de Carignan se plaint très vivement de Mr de Breteuil.

Malgré toutes les politesses qui lui ont été faites, malgré les avances de Perron, Mr de Breteuil ne voit et ne fréquente que les partisans du Grand Duc. Son Mentor est un certain Mr de la Roche Pouchin, ex officier au service de Parme, qui a eu une affaire scandaleuse jadis avec le Prince Napoléon. Il ne cesse de faire des rapports défavorables à l'état des choses actuel. Un jour, Talleyrand est venu me dénoncer les graves désordres arrivés à Florence, que j'ignorais complètement. Etant allé aux informations, j'ai reconnu qu'il s'agissait de quelques coups de poings échangés entre des gens du peuple.

Mr Dessessart à Livourne, est pire. Il ne dissimule pas son hostilité au nouvel ordre des choses. Et comme il a un caractère des plus désagréables, sa présence est une source d'ennuis continuels.

Veuillez en parler à Mr Thouvenel en lui observant que la position de Mr Breteuil est tout-à-fait exceptionnelle, et qu'il n'est guère convenable qu'il se prévale de notre tolérance pour nous faire la guerre.

Croyez, mon cher Nigra, à mes sentiments affectueux.

C. Cavour.

Je vous envoie un no de la *Gazette* de Milan, qui contient un article du *Journal Officiel* de Vérone sur l'entrevue de Tœpliz. Cet article est d'une violence extraordinaire contre l'Empereur. Il donne clairement à entendre qu'à Tœpliz on a posé les bases d'une coalition. Veuillez appeler sur ce *factum* l'attention de Mr Thouvenel, en lui faisant remarquer qu'il a paru le jour même de l'entrevue de Tœpliz.

CCCXX.

CAMILLO DI CAVOUR A COSTANTINO NIGRA (1).

3 août 1860.

Mon cher Nigra,

En réfléchissant à la lettre que l'Empereur a adressée à Mr de Persigny, elle m'a paru démontrer en lui la ferme volonté de se rapprocher coute que coute de l'Angleterre. Pour atteindre ce but, je crois indispensable d'arriver à une solution de la question des provinces neutralisées de la Savoie que la Suisse puisse accepter et qui satisfasse l'opinion publique à Londres.

L'Empereur ne peut, ni ne doit, faire des concessions territoriales à la Suisse. Il se dépopulariserait en France, et se déconsidérerait aux yeux de l'Europe. Mais il est une concession qu'il peut faire, à mon avis, qui, sans avoir une grande valeur réelle, serait la preuve d'un grand esprit de modération et de conciliation.

C'est d'offrir de neutraliser le pays de Gex, qui est déjà en quelque sorte neutralisé sous le rapport des douanes. Cette concession n'a pas une grande importance politique car le pays de Gex n'offre aucune position défensive ; et quant à l'offensive, il n'aurait de valeur qu'autant que l'on serait décidé à ne pas respecter la neutralité Suisse.

Mais elle aurait l'avantage de tranquilliser Genève, centre actuel de l'opposition à la France et d'éloigner l'idée que l'Empereur veuille dominer le lac de Genève. J'ai parlé vaguement de cette idée à Mr Tourte qui l'a accueillie avec grande faveur. Veuillez la communiquer à Mr Thouvenel, en le priant de la considérer uniquement comme une preuve de mon sincère désir de voir la France et l'Angleterre se réconcilier franchement. Si Mr Thouvenel adopte cette idée, je pourrais la développer plus complètement.

Votre dévoué C. CAVOUR.

CCCXXI.

CAMILLO DI CAVOUR A COSTANTINO NIGRA (1).

4 août 1860.

Mon cher Nigra,

Vous n'ignorez pas que le Gouvernement du Roi avait accordé à une Compagnie de capitalistes la construction du chemin de fer d'Annecy à Genève. Les circonstances politiques qui ont entravé tant d'entreprises

(1) A Parigi.

industrielles, ont empêché aussi la prompte exécution de ces travaux, et expliquent surabondamment le retard que la Compagnie a dû mettre à l'exécution de son contrat. Comme il s'agit d'une entreprise qui est réellement utile à la Savoie aussi bien qu'à la Suisse, le Gouvernement s'était engagé en quelque sorte à la favoriser. Je dois donc vous prier, mon cher Nigra, de dire quelques mots à Mr Roucher, ministre des travaux publics, en faveur de la Compagnie, qui est tout-à-fait digne de l'intérêt du Gouvernement Français. Je vais, de mon côté, m'occuper de la Société dont Mr Bixio serait le représentant à Turin.

Agréez, etc. (*sic*). C. Cavour.

CCCXXII.

LEOPOLDO BENIAMINO DI BORBONE CONTE DI SIRACUSA AL PRINCIPE EUGENIO DI SAVOIA-CARIGNANO (1).

Napoli 4 agosto 1860.

Carissimo Cognato,

Vi ringrazio della lettera affettuosa inviatami pel Nisco. È con me Filiberto: entrambi vi preghiamo di essere interprete presso di S. M. dei sensi di nostra sincera e profonda riconoscenza. Io ne ho pure scritto al Re, pregando Villamarina di fargli tenere il mio foglio ed ho detto apertamente a quel Magnanimo quali sono i miei voti, e come salutandolo Re d'Italia io riconosca nella sua augusta persona la più splendida e gloriosa personificazione della unità della Patria.

Continuerò adunque come ho fatto sin qui ad adoperarmi, perchè nei supremi momenti in cui versiamo si possano scongiurare gli eccidî di una guerra civile, fidente nelle sorti d'Italia, che Iddio vuole ormai, dopo tanti secoli di sventure, *Libera* ed *Una*.

Addio, caro Cognato, credetemi sempre

Vostro affezionato Leopoldo.

CCCXXIII.

CAMILLO DI CAVOUR A COSTANTINO NIGRA (2).

5 août 1860.

Mon cher Nigra,

Je vous ai envoyé, par la poste, copie de la lettre de Garibaldi au Roi (3). Bien qu'il renouvelle les protestations de son dévouement et de son obéis-

(1) Dalla copia mandata dal Principe di Carignano al Conte di Cavour.

(2) A Parigi.

(3) L. Chiala, *Lett. ed. ed ined. di C. Cavour*, III, 310, sostituisce al primo periodo il seguente: « Vous aurez lu la lettre de Garibaldi au Roi » e poi dà quanto sopra segue, indirizzando *Ad un amico intimo*.

sance, il parle en homme qui connaît que son pouvoir échappe en ce moment à tout contrôle. Vous ne sauriez vous imaginer, à ce sujet, quelles sont ou quelles ont été les espérances des Mazziniens qui se sont groupés autour du Général. Bianchi Giovini, qui a transporté ses tentes à Milan, va même jusqu'à lancer l'idée que Garibaldi devrait ceindre la couronne de Sicile. « Sa conquête, dit-il, ne doit pas profiter à d'autres qu'à lui-même. Il est vrai que Garibaldi manque d'ambition personnelle, mais, ajoute l'*Unione*, c'est un défaut dont on guérit vite. Il suffit que Crispi, Raffaelli, etc. (*sic*) lui démontrent que c'est pour le bonheur des Siciliens, pour le bien de l'Italie qu'il doit monter sur le trône ». Je ne m'exagère pas l'importance de cette tirade semi-humoristique. Cependant vous comprendrez que je serai bien aise le jour où Depretis aura promulgué le Statut et déclaré l'annexion. Dieu veuille que Garibaldi ne nous devance pas à Naples ou qu'il n'y arrive pas sans y trouver un Gouvernement ayant Liborio à sa tête (1).

Votre dépêche de hier m'a un peu effrayé. Je crains que le Prince ne sache pas mettre en pleine lumière, au personnage que vous savez, la nécessité irrésistible qui nous entraîne. J'espère toutefois qu'on vous fera appeler et que vous pourrez donner directement les explications nécessaires. Pour vous montrer, du reste, à quel point sont montées en Italie les têtes les plus froides, je vous envoie une lettre de Ricasoli, qui m'accuse presque de timidité. Veuillez remarquer que j'ai eu avec lui dernièrement, à son voyage à Turin, des conférences très longues ; que je lui ai même montré quelques-unes des lettres que je vous ai écrites, ainsi que celle que vous m'avez adressée pour me rendre compte de votre dernier entretien avec l'Empereur. L'*uomo forte* paraissait convaincu ; il a parlé au Roi de manière à lui démontrer que toute expédition contre les Romagnes aurait été dangereuse au dernier point : cependant, à peine arrivé à Florence, il accuse ma politique de ne pas casser les vitres avec autant de fracas qu'on le désirerait en Toscane !

Farini, qui est revenu de Gênes, a eu toutes les peines du monde à amener Bertani à renoncer à son dessein de renouveler l'exploit de Zambianchi. On a dû traiter avec lui, et pour en finir avec le moins de bruit possible, on leur a permis de se rendre en Sicile. Un des vapeurs de la Marine Royale les escortera jusqu'à Palerme, pour empêcher qu'ils ne débarquent autre part. Les armes et bagages militaires dont ils étaient abondamment fournis, ne leur seront rendus que lorsqu'ils seront arrivés en Sicile. C'est un fort joli cadeau que nous faisons à Depretis en délivrant nos provinces de tous ces éléments d'agitation.

---

(1) L'edizione CHIALA qui si interrompe.

(1) J'ai lu avec un grand plaisir la lettre de l'Empereur à Persigny. J'y vois la preuve la plus évidente que l'Empereur n'a pas cessé d'être l'ami de l'Italie et qu'il ne veut de nous autre chose que de ne pas être contrecarré dans sa politique générale.

S'il voulait s'entendre sincèrement avec l'Angleterre au sujet de l'Italie, nous serions sauvés. Il nous suffirait de l'appui moral des Grandes Puissances Occidentales pour nous mettre en mesure d'accomplir notre grande œuvre sans des secours étrangers. Que la France et l'Angleterre maintiennent le principe de la non intervention ; qu'elles empêchent l'Autriche de nous attaquer avant le temps, et qu'elles l'engagent à réaliser en argent le gage formidable qu'elle a encore entre ses mains en Italie. Il me suffira de pouvoir compter sur l'appui *moral* mais *hautement avoué* de la France et de l'Angleterre pour resaisir toute mon influence sur les Italiens, qui, au fond, sont bien moins fous qu'ils ne le paraissent (2). C'est par désespoir de cause qu'ils se sont jetés dans les aventures de Garibaldi ; (3) aussitôt qu'on leur laissera entrevoir l'espoir de sortir de cette situation par une guerre régulière, ils se grouperont de nouveau autour du vainqueur de Palestro et de S. Martino.

Kossuth m'a fait demander si je croyais que le temps fut venu de m'entendre avec lui. Je l'ai engagé à rester à Bade d'où il pourra venir à Turin au premier appel. (4) Je sais que le Prince Napoléon n'a pas cessé de favoriser un mouvement hongrois ; mais j'aurais besoin de connaître, avant de m'engager avec Kossuth, quelles sont les idées de l'Empereur.

Je ne pense pas que dans les circonstances actuelles il fut utile que j'eusse une entrevue avec l'Empereur. Cela exciterait les craintes et la défiance dans la sphère de la diplomatie européenne. Toutefois, si l'Empereur jugeait qu'une entrevue pût être utile, il serait facile de la ménager avec un prétexte plausible. Comme Ministre de la Marine je pourrais me rendre à Toulon à l'époque de la visite de l'Empereur le 7 ou 8 septembre. Je pourrais m'y rendre non seulement pour faire ma cour à S. M., mais aussi pour assister aux expériences qui se feront pour constater le mérite des navires cuirassés et pour visiter les constructions qui s'exécutent à Toulon pour le compte de la Marine Royale.

Pour que vous puissiez juger de l'état de la Sicile, je vous envoie :

1° Un rapport que le Baron Natoli a remis à Persano.

2° Une lettre de Cordova.

(1) Ripiglia l'edizione CHIALA.
(2) Qui cessa la medesima.
(3) Ripiglia la medesima.
(4) Cessa la medesima.

Villamarina me mande que le Roi et Pianel sont décidés à se défendre à outrance. Il serait curieux que Garibaldi fut battu par Pianel.

Cette lettre vous sera remise par Roveda, que le Roi envoie porter une lettre à la Princesse Clotilde. Vous me le renverrez le plus tôt possible.

Je vous envoie copie de la lettre que le Comte de Syracuse a écrite au Prince de Carignan.

Recevez mes compliments affectueux. C. Cavour.

CCCXXIV.

CAMILLO DI CAVOUR
AL PRINCIPE EUGENIO DI SAVOIA-CARIGNANO (1).

6 août 1860.

Monseigneur,

J'ai lu avec un vif intérêt la copie de la lettre que le Comte de Syracuse a écrite à V. A. et qu'elle a bien voulu me communiquer. Je ne serai pas d'avis que V. A. lui fit une réponse explicite, car une indiscrétion ou une imprudence, pour ne pas dire une trahison, pourrait la compromettre gravement. Mais V. A. pourrait lui écrire que Persano étant à sa disposition, il peut s'ouvrir à lui sans réserve.

Les nouvelles de Naples ne sont pas bonnes. Villamarina me répète sur tous les tons qu'une révolution sans Garibaldi est impossible. Toutes les lettres que Poerio, Mancini, Massari reçoivent, répètent la même chose.

En effet, Nunziante est parti. Nisco, au dire de Villamarina, ne fait que des sottises, et Demartino est à l'affut de tous nos agents.

Quoiqu'en dise, et surtout quoiqu'en écrive Ricasoli, nous ne saurions faire plus que nous n'avons fait. Il ne s'agit pas de diplomatie ; il s'agit de sens commun. Or il est évident que le Roi de Sardaigne ne peut pas envahir le Royaume de Naples en pleine paix, ni se mettre à conspirer ouvertement contre son souverain. Je ne sais pas ce qui arrivera si Garibaldi s'empare de Naples ; mais ce que je sais, c'est que si nous suivions une politique d'aventurier, ainsi que chaque jour Ricasoli me le conseille dans des lettres de quatre pages, nous serions mis au ban de l'Europe, et quelques vaisseaux de ligne nous mettraient à la raison.

A ce sujet, je ne puis dissimuler à V. A. que la conduite du Baron Ricasoli m'étonne et me choque. Après nous être mis d'accord sur la ligne de conduite à suivre, à peine revenu à Florence, il m'harcèle de lettres passablement inconvenantes pour me reprocher la faiblesse, l'hésitation du Gouvernement. Je ne suis guère accoutumé à tollérer de pareils pro-

(1) A Firenze.

cédés. Si le Baron Ricasoli a un autre système de politique à proposer au Roi, qu'il le fasse, et si S. M. l'agrée, je suis tout prêt à lui céder les rènes du Gouvernement. Mais s'il n'a pas le courage et l'énergie nécessaires pour mettre en pratique les lieux communs qu'il me régale tous les matins, qu'il laisse faire ceux qui portent sur leurs épaules un fardeau d'un poids extraordinaire.

Dans l'intérêt de la cause commune, je me suis abstenu de répondre aux lettres du Baron. Je n'aurai pu le faire sans lui faire comprendre combien elles m'avaient été désagréables. Mais s'il continuait sur ce ton, je serais forcé [de le prier][1] ou de venir prendre ma place ou de quitter la sienne.

Je prie V. A. d'excuser ce *sfogo*, mais quand on reçoit d'un chef d'une grande province des lettres aussi absurdes que celles que Ricasoli m'écrit, on est digne d'indulgence si on est légèrement démonté.

Je prie V. A. d'agréer, etc. (*sic*). C. CAVOUR.

CCCXXV.

CAMILLO DI CAVOUR A COSTANTINO NIGRA [2].

9 août 1860.

Mon cher Nigra,

Tout bien considéré, je crois que la démarche du Prince auprès de l'Empereur ne peut avoir que de bons résultats.

Ou notre plan réussit et il sera bon de ne pas le prendre par surprise : ou il ne réussit pas et nous nous ferons un mérite d'avoir déféré à ses conseils.

Je voudrais pouvoir en dire autant à l'égard de celui que vous me donnez. [3] Réunir les Chambres et livrer une grande bataille parlementaire serait fort de mon goût. Mais je suis persuadé que quand même je parvins à sauver mon prestige, je perdrai l'Italie. Or, mon cher ami, je vous le déclare sans emphase : j'aime mieux perdre ma réputation, mais voir faire l'Italie. Or, pour faire l'Italie à l'heure qu'il est, il ne faut pas mettre en opposition Victor Emmanuel et Garibaldi. Garibaldi a une grande puissance morale ; il exerce un immense prestige, non seulement en Italie, mais surtout en Europe. Vous avez tort, à mon avis, en disant que nous sommes placés entre Garibaldi et l'Europe. Si demain j'entrais en lutte

(1) Nel *Copialettere Confidenziale* (*R. Arch. di St. di Torino, Carte Cavour*), donde è tolta la presente edizione, mancano queste parole da me necessariamente aggiunte.

(2) A Parigi.

(3) Da qui in avanti la lettera è edita in L. CHIALA, *Lett. ed. ed ined. di C. Cavour*, III, 321, come indirizzata *Ad un amico intimo*.

avec Garibaldi, il est probable que j'eusse pour moi la majorité des vieux diplomatiques, mais l'opinion publique européenne serait contre moi. Et l'opinion publique aurait raison, car Garibaldi a rendu à l'Italie les plus grands services qu'un homme pût lui rendre. Il a donné aux Italiens confiance en eux-mêmes : il a prouvé à l'Europe que les Italiens savaient se battre et mourir sur le champ de bataille pour reconquérir une patrie. Ce service tout le monde le reconnaît : le conservateur des *Débats*, aussi bien que les radicaux de Sicile.

Nous ne pouvons entrer en lice avec Garibaldi que dans deux hypothèses :

1° S'il voulait nous entraîner dans une guerre contre la France.

2° S'il reniait son programme en proclamant un autre système politique que la monarchie de Victor Emmanuel. Tant qu'il sera fidèle à son drapeau, il faut marcher d'accord avec lui. Cela n'empêche pas qu'il ne soit éminemment désirable que la révolution de Naples s'accomplisse sans lui. Car cela réduirait son importance à de justes proportions. Mais, si malgré tous nos efforts il délivre le continent comme il a délivré la Sicile, il n'y a pas de choix, il faut compter et compter très fort avec lui. Cela nous amènera à faire la guerre à l'Autriche. Je conçois que l'on considère cette éventualité avec appréhension, mais je crois qu'on en exagère les dangers. Toutes les fois que nos soldats ont eu réellement envie de se battre, ils ont battu les Autrichiens. Si nous avons été rossés à Novare, c'est que les trois quarts de l'armée ne voulaient pas de la guerre. Et encore à Novare, il s'est trouvé une division qui étant animée d'un bon esprit, a voulu se battre, et trois fois elle a chassé les Autrichiens devant elle. Or il est hors de doute que nous nous battrons bien. L'émulation qui existe entre les volontaires et les troupes de ligne, produira les meilleurs effets. Nous nous battrons tous. Je le sens à l'état de mes nerfs. Si je possédais l'art militaire comme je possède la politique, je vous répondrai du résultat. Du reste, lorsqu'un parti est devenu l'unique à prendre, il ne faut plus supputer les dangers qu'il entraîne, il faut s'occuper des moyens de les surmonter.

La lettre de l'Empereur a produit un effet excellent et extraordinaire en Italie. On y a vu l'approbation donnée au programme de l'Unité. (1) Les négociateurs napolitains en ont été atterrés et Talleyrand en est demeuré ébahi. (2) Bien de gens m'accusent maintenant d'être plus modéré, moins hardi que l'Empereur. Ils ont peut-être raison (3).

Rien de nouveau de Naples. Villamarina est tout-à-fait Garibaldien, de

(1) Cessa l'edizione CHIALA.
(2) Ripiglia l'edizione CHIALA.
(3) Cessa la medesima.

sorte qu'il n'approuve pas mon plan. Je n'ai pas encore reçu de rapport de Persano. Jusqu'ici il s'est contenté de me mander par le télégraphe : *Eccellenza, Ella mi ha dato un osso molto duro a rosicare.*

Croyez, etc. (*sic*). C. Cavour.

9 août 1860.

(1) (*Postscriptum à la lettre du même jour*).

Je reçois à l'instant votre expédition du 7 août. Il est indispensable de se faire expliquer clairement ce qu'on veut démolir et ce qu'on veut conserver à l'Esseillon. S'il y avait un village, des maisons, etc. (*sic*), je comprendrai qu'on ne voulut démolir que les ouvrages de fortification ; mais, comme il n'y a que des constructions de ce genre, il faut s'entendre là-dessus. Demandez-en bien pardon en mon nom à Mr Thouvenel. J'ai un ministre de la guerre très-timide devant l'opinion publique. Il me ferait une question de portefeuille pour un pan de muraille de plus ou de moins. J'ai un Parlement cassant, des journalistes qui n'entendent rien à la politique. Veuillez donc demander des explications détaillées là-dessus et vous faire indiquer aussi dans quel temps à peu près on recommencera la démolition du fort.

Je me réserve de vous répondre à l'égard de Monaco.

CCCXXVI.

GIULIETTA COLBERT-FALLETTI DI BAROLO A CAMILLO DI CAVOUR.

Turin ce 12 août 1860.

Je ne voudrais pas être importune et ne veux pourtant pas vous avoir dit, pour dernières paroles, des paroles qui vous semblent dures. Soyez persuadé que mon intention n'était pas qu'elles le fussent.

Quand on étouffe, on n'est pas toujours maîtresse des sons qui échappent, et comme catholique je me sent étouffée ; mais croyez que je regrette sincèrement de vous avoir paru dure : j'étais encore une fois loin d'en avoir l'intention. Votre lettre est toute politique, je ne m'y attendais pas. Vous savez que je ne suis pas une femme politique et ne l'ai jamais été. Tâcher d'empêcher un peu de mal et de faire un peu de bien, voilà la mission que j'ai compris convenir à une petite femme comme moi. Vous en appellez à ma mémoire sur la date de vos opinions politiques ; cette mémoire est fidèle et se rappelle parfaitement qu'il y a plus de vingt-cinq ans vous désiriez d'être premier ministre d'un Royaume

(1) La lettera è autografa di Camillo Cavour ; il *Postscriptum* è di mano del suo segretario.

d'Italie ; vous êtes premier ministre, mais le Royaume d'Italie ? ? La réponse entre dans le domaine de la politique, je m'abstiens. Vous voulez votre pays libre ; est-il libre ? l'êtes-vous vous même ? — Hélas, non. La France de tout son poids pèse sur nous. Certaines gens, vous servant, vous poussent aussi. Je ne vous rend pas responsable de tout le mal qui se fait. Il s'en fait d'inutile même pour le succès de vos vœux.

Vous avez trop d'esprit pour ne pas savoir que le mal inutile peut être au moins dangereux pour ceux qui le font. Quant à moi, je ne crois à l'utilité d'aucun mal assurément. Dieu seul peut remédier ; invoquez-le, laissez-le outrager le moins qu'il vous sera possible. C'est de tout cœur que je le prie pour vous. Je sent que mes prières sont peu de chose, ainsi je vous fais recommander par de meilleures que moi. Votre bonheur *dans ce monde* et dans l'autre, voilà Camille, le but des prières qui se font et se sont faites depuis longtemps pour vous.

Mso DE BAROL.

CCCXXVII.

CARLO PELLION DI PERSANO A CAMILLO DI CAVOUR.

13 agosto 1860.

La Dora ha sbarcato un terzo del suo carico in Calabria. Il comandante ha fatto molto bene e così il sottotenente. Questa sera tenterà di sbarcare il rimanente fuori del golfo, e procederà quindi per Genova.

Se Garibaldi è battuto nel Faro, ogni nostra speranza va a monte. Se egli è vincente senza di noi, daremo fiato ai Mazziniani. Ho quindi mandato al comandante del *Vittorio Emanuele* le istruzioni segnate N. 1, e per salvare il Governo quelle segnate N. 2. Le prime andranno direttamente coll'*Authion* coll'*Incusa* ? che deve arrivare dopo che Garibaldi sarà passato, accusando avaría nella macchina.

È difficile salvare la capra ed i cavoli, ma vedremo di riuscirvi.

Lavoro di buona volontà. Con profondo rispetto.

[PERSANO].

ISTRUZIONE N. 1 (*Segreta*).

13 agosto 1860.

Io le mandava di proteggere lo sbarco di Garibaldi, ingiungendole ad un tempo di non farsi mai aggressore, e di rispondere soltanto energicamente a chi osasse attaccarlo.

Ora gli ordini sono cambiati.

Ella deve astenersi di trovarsi sul campo delle ostilità, proteggere la spedizione da lontano, siccome l'accompagnasse per semplice curiosità

e, per quanto le sarà possibile, soltanto aiutarla moralmente, salvando *ad ogni modo le apparenze*.

So che è difficile, ma Ella ha buon senso, e farà bene, ne sono sicuro.

PERSANO.

ISTRUZIONE N. 2.

13 agosto 1860.

Ella non deve prendere parte alla spedizione di Garibaldi, tali essendo gli ordini positivi del Governo del Re.

Si limiti soltanto a proteggere i sudditi di S. M.

Rimanga in ogni modo estraneo alle operazioni del Generale Garibaldi.

[PERSANO].

CCCXXVIII.

COSTANTINO NIGRA A CAMILLO DI CAVOUR (1).

Paris 13 août 1860.

(2) Annuncia l'invio delle note seguenti sulla Conferenza di Tœplitz, dicendole « renseignements provenant des meilleures sources officielles ».

[C. NIGRA].

CONFERENZA DI TOEPLITZ.

[26 luglio 1860].

Nessun protocollo fu segnato, ma l'Austria chiese che l'accordo fosse consegnato in una conclusione formale.

I punti dell'accordo furono:

1° L'Austria consentiva a concessioni importanti nell'organizzazione militare della confederazione germanica. Si impegnava di non fare nulla che fosse contrario al sistema liberale della Prussia in Germania.

Le due Potenze ammettevano il principio della integrità degli Stati della confederazione.

2° Conservazione degli accordi stabiliti coll'Inghilterra nel 1856 relativi alle cose dell'Oriente.

3° La Prussia si impegnava a nulla riconoscere di ciò che si era fatto, si farebbe in Italia all'infuori del trattato di Zurigo, sino a che l'Austria non riconoscesse i cangiamenti che avevano avuto luogo o potevano succedere in Italia.

(1) Dispaccio confidenziale.

(2) Vedi n. I, p. 137.

4° In ogni caso le due Potenze tedesche si impegnavano di non ammettere mai la riunione del Regno delle due Sicilie alla Sardegna.

5° Il Principe Reggente di Prussia riconosceva l'interesse che vi era per la Germania che l'Austria conservasse la Venezia.

6° L'Austria dichiarava di potere bastare colle sue forze sole alle congiunture, che si potessero presentare in Italia, sino a che non avesse a fare che cogli Italiani.

7° Nel caso che la Francia intervenisse per aiutare gli Italiani per togliere la Venezia all'Austria, la Prussia prometteva una alleanza offensiva e difensiva coll'Austria.

8° Il Principe Reggente prometteva di impegnare i suoi sforzi per una riconciliazione tra l'Austria e la Russia.

CCCXXIX.

CAMILLO DI CAVOUR A COSTANTINO NIGRA (1).

14 août 1860.

Mon cher Nigra,

J'ai reçu les expéditions que vous avez confiées à MM. Donato et Mancardi.

Ainsi que vous, je suis pénétré de la gravité de la situation. Si je le pouvais, j'éloignerai les probabilités d'une guerre prochaine, mais dans la position où nous nous trouvons placés, il faut les accepter avec courage et décision. Je crois que vous exagérez les dangers d'une guerre avec l'Autriche, mais je ne me les dissimule pas. Ses bataillons sont moins solides que par le passé, soit parce que les soldats restent moins de temps sous les armes que jadis, soit encore parce que l'esprit d'antagonisme entre les diverses races dont l'Empire se compose, fermente dans l'armée comme parmi le peuple. Quoiqu'il en soit, je pense qu'il ne faut pas provoquer la guerre, mais qu'il faut l'accepter si c'est l'unique moyen de nous sauver de la révolution.

C'est pourquoi je persiste dans le plan d'arriver à Naples avant Garibaldi. Les dispositions menaçantes de l'Autriche rendent désirable que nous puissions disposer des ressources militaires de ce pays. Or, si Garibaldi exerce la dictature sur le continent comme il l'a fait en Sicile, au bout d'une semaine il n'y aura plus ni flotte, ni armée, ni finances. D'après les instances répétées de Villamarina et de Persano, j'ai fait partir de Gênes la frégate *Constitution*, qui vient d'être réparée. N'ayant

(1) A Parigi.

plus de marins en nombre suffisant et les ressources du bataillon Royal Navi etant épuisées, j'ai dû embarquer des Bersaglieri, comme étant les plus aptes au service de bord.

Le Général Nunziante étant venu me prier de lui faciliter les moyens de retourner à Naples, je lui ai permis de s'embarquer sur la *Constitution*. Ceci doit demeurer secret si cela est possible.

Je crois qu'une entrevue entre l'Empereur et moi aurait de graves inconvénients. Elle alarmerait l'Europe et surtout l'Angleterre qui continue à se défier de moi au plus haut degré. Aussi je m'abstiendrai bien de la provoquer. Je vous ai indiqué une course à Toulon comme le seul moyen convenable pour rencontrer l'Empereur. Si on vous faisait quelque insinuation à cet égard, vous aurez un moyen d'y répondre. Mais gardez-vous bien de prendre aucune initiative à cet égard. Vous irez voir Conneau pour lui annoncer qu'ayant été très satisfait de mon entrevue avec son recommandé, le Marquis Turrigiani, je vais l'envoyer en Orient avec le Chev. Marcello Cerruti, chargé de l'inspection de nos consulats un peu désorganisés par suite de la fusion de nos bureaux avec ceux de la Toscane.

Si dans la conversation Conneau vous parle du voyage de l'Empereur, vous le prierez d'exprimer de ma part mon regret de ne pouvoir aller lui faire ma cour ni à Chambéry ni à Nice, pour des raisons de haute convenance que S. M. appréciera sans doute. Si Conneau laisse tomber l'argument, n'insistez nullement. S'il y revient après avoir parlé à l'Empereur, alors vous pouvez lancer l'idée de Toulon, comme venant de vous, en ayant soin toutefois de faire remarquer les conséquences fâcheuses qu'une entrevue entre l'Empereur et moi pourrait avoir.

J'espère que Mr Thouvenel nous saura gré de notre condescendance à l'égard de l'Esseillon. Vous lui observerez toutefois que le retrait du matériel de guerre, exigeant tout le délai qui a été stipulé par la Commission internationale, il est indispensable que quelques soldats d'artillerie restent dans le fort jusqu'à ce qu'il aie été enlevé en entier. Vous témoignerez à Mr Thouvenel le désir que l'œuvre de démolition soit, si non achevée, du moins entreprise et poussée avec vigueur avant la réunion des Chambres.

Quant aux frontières, je désire vivement que la question soit tranchée d'une manière définitive : mais une nouvelle difficulté a surgi.

Malgré le temps horrible qui règne depuis deux mois, le Roi est allé chasser à plusieurs reprises sur les montagnes qui séparent Nice du Piémont. Ayant examiné la ligne de frontière telle qu'elle résulte du projet de l'Empereur, il s'est plaint amèrement de ce qu'une portion notable de sa réserve de chasse passât à la France. Là-dessus il a fait appeller le Colonel Federici et lui à vivement recommandé de ne plus faire

de concessions. Le Colonel qui est un brave garçon, est venu me trouver, et j'ai tâché de lui faire comprendre qu'il fallait se montrer conciliant avec la France. En examinant la carte, nous avons reconnu qu'il y aurait peut-être moyen de satisfaire l'Empereur et le Roi. On pourrait abandonner Isola et la plus grande portion de la Haute Tinea, moyennant la concession de certains mamelons qui se trouvent au centre des chasses du Roi entre la Tinea et la Vesubia et où l'on ne rencontre qu'un très petit nombre d'habitations isolées. Si le Commissaire Français avait des instructions dans ce sens, je crois que nous nous entendrions facilement.

Au reste je crois qu'il n'y a pas lieu de presser trop la solution de cette affaire sans chercher toutefois à la renvoyer aux calendes grecques. Je crains que la nomination d'un autre négociateur au lieu du Général Beaufort, ne crée de nouvelles difficultés. On les éviterait en laissant le soin de tracer la ligne de frontière sur le terrain au Colonel Federici et au Colonel français adjoint au Général Beaufort.

Puisque je vous parle de Nice, je vous prie de remercier Mr Thouvenel de sa condescendance à l'égard de Mr Magnetto. Pour lui témoigner, de mon côté, du désir de lui faire une chose agréable, j'ai arrangé que Magnetto, une fois installé, demanderait un congé et laisserait gérer le consulat par Castelli. Une fois les préventions sur Magnetto dissipées, celui-ci retournera à son poste, à moins qu'il ne préfère demander la retraite à laquelle il a droit.

Veuillez faire mousser dans les journaux le résultat de la souscription de l'emprunt. Il est véritablement extraordinaire. Votre oncle en est tout fier. En voyant Conneau, engagez-le à inviter Arese à aller le trouver à Chambéry. Il est bon qu'il parle à l'Empereur.

Croyez, mon cher Nigra, à ma sincère amitié. C. Cavour.

P.S. La Direction générale de l'Artillerie m'a fait observer qu'il faut laisser à l'Esseillon le nombre d'artilleurs nécessaire pour manœuvrer les canons de gros calibre, les enlever et les transporter. Je vous ai donc prié par télégraphe de faire réserver à ces artilleurs une partie de casernes, en proposant d'expédier à Chambéry un officier d'Artillerie pour prendre les çoncerts nécessaires avec le Général français.

Nous donnerons immédiatement les ordres pour retirer le matériel : dans l'intervalle, la présence de quelques artilleurs ne saurait apporter de graves inconvénients. On ne manquera pas de leur recommander de vivre en bonne harmonie avec les soldats français : si les autorités militaires impériales font de leur côté les mêmes recommandations, il n'y aura pas à craindre des querelles entre les soldats. Au surplus, si vous le croyez nécessaire, on pourra ne commencer la démolition du fort que lorsque nos soldats se seront retirés.

CCCXXX.

CAMILLO DI CAVOUR A COSTANTINO NIGRA (1).

14 août 1860.

Mon cher Nigra,

La manière de procéder indiquée par Mr Thouvenel relativement à Monaco, est de nature à écarter toute idée de compensation de la part de la France, pour la cession de nos droits sur la Principauté. Cependant, toute réflexion faite, je crois qu'il nous convient de céder aussi sur ce point, et je suis disposé à laisser la France de côté et à dégager le Prince de Monaco de notre protectorat. Il faudrait toutefois, pour sauvegarder notre dignité, que la demande que le Prince nous adresserait fut rédigée en termes convenables : qu'il y témoignât sa reconnaissance pour la manière dont la protection a été exercée, et qu'on motivât la demande simplement sur les changements survenus dans le territoire dont la Principauté de Monaco est l'enclave. Il conviendrait aussi qu'on nous laissât quelque temps pour retirer le matériel qui nous appartient. Nous n'avons du reste aucun intérêt à empêcher que la France s'arrange directement avec le Prince, et je n'ai pas le moindre doute que celui-ci finira par renoncer, moyennant compensation, à sa royauté éphémère.

Veuillez faire valoir autant que possible cette concession auprès de Mr Thouvenel. Appelez son attention sur la circulaire que la *Gazette Piémontaise* de hier a publiée, pour recommander aux Gouverneurs et aux Intendants généraux d'empêcher désormais tout enrôlement de volontaires.

Agréez, mon cher Nigra, etc. (*sic*). C. CAVOUR.

CCCXXXI.

CAMILLO DI CAVOUR A COSTANTINO NIGRA (1).

16 août 1860.

Mon cher Nigra,

J'ai reçu l'expédition que vous avez confiée à Pepoli. J'aurais voulu le retenir à dîner, mais je devais moi-même subir un grand dîner diplomatique en honneur de l'Empereur, de sorte que j'ai dû le laisser partir avec quelques compliments.

Pepoli est un bon garçon, mais d'une vanité excessive. Il s'est mis en opposition avec Farini, qui de son côté s'irrite rien qu'à l'entendre nommer. C'est une des milles petites misères de la vie politique.

---

(1) A Parigi.

Les concessions que le Pape a fait à l'Autriche, sont déplorables pour nous mais aussi pour elle. Je pense qu'il est bon de les publier afin de les faire discuter par la presse.

Rien de précis de Naples. Les nouvelles des Calabres sont contradictoires.

Si Manna est un honnête homme, Winspeare est un fier coquin réactionnaire qui n'a d'espoir que dans une coalition. Il s'est ouvert à un diplomate qui est venu me répéter immédiatement ce qu'il lui avait dit d'un projet du Roi de Naples de réunir ses troupes à celles de Lamoricière. Mais quoiqu'il en soit, nous ne pouvons nous entendre ni avec l'honnête, ni avec le malhonnête. Si Garibaldi triomphe, ils devront partir ; si c'est la réaction, c'est nous qui devrons partir, pour faire place à des gens qui puissent se concilier mieux que nous la faveur de la diplomatie.

Je vous prie de hâter une réponse pour l'Esseillon. Fanti a déjà désigné l'officier d'artillerie qui doit aller à Chambéry. Faites-moi savoir par le télégraphe si je puis le faire partir.

J'envoie des pleins-pouvoirs à Pollone pour finir la question financière. Cela me paraît préférable que d'attendre la définition de l'affaire des frontières pour faire un acte seul.

Croyez, mon cher Nigra, à ma sincère amitié. C. Cavour.

CCCXXXII.

COSTANTINO NIGRA A CAMILLO DI CAVOUR (1).

18 août 1860.

(2) . . . Le Roi doit avoir écrit une lettre à la Princesse Clotilde, dans laquelle il posait la question : « Si en cas de guerre avec l'Autriche, l'Empereur Napoléon nous aurait aidé ». La lettre fut communiquée à l'Empereur, mais il n'a rien répondu. L'Empereur a dit au Prince Napoléon, qui le pressait de répondre et prendre un parti : « Quelquefois il est bon de n'avoir aucun parti pris ». L'Empereur s'exprime d'une manière presque favorable sur le compte de Garibaldi. Mr Thouvenel lui a lu, ces jours derniers, un projet de note à notre adresse, dont vous pouvez d'avance deviner la teneur.

L'Empereur biffe la note en disant à son ministre que le Piémont savait fort bien que la France ne lui ferait pas la guerre s'il ne suivait

(1) Dispaccio telegrafico.
(2) Vedi n. 1, p. 63.

pas ses conseils ; que dès lors il était inutile d'écrire des notes ; qu'on en avait déjà écrit assez ; enfin, qu'on ne devait pas combattre des principes dont l'application et l'invocation auraient pu devenir nécessité pour lui plus tard . . . [C. NIGRA].

CCCXXXIII.

CAMILLO DI CAVOUR A COSTANTINO NIGRA (1).

18 août 1860.

Mon cher Nigra,

D'après ce que vous m'avez écrit à l'égard de la question des chemins de fer, à régler avec la France, j'ai vivement insisté auprès du Ministre des travaux publics pour qu'il désignât la personne à laquelle cette négociation devra être confiée.

Jacini a choisi l'ingénieur Grattoni qui est prêt, au premier avis, à partir pour Paris. Toutefois il est à observer que, comme ce qui sera le plus important et le plus difficile à régler, c'est le mode d'exécution et la répartition de la dépense du tunnel du Montcenis, il serait à désirer que les appareils inventés par MM. Sommeiller, Grattoni et Grandis, fussent en activité lorsque les négociateurs se réuniront. Or ces appareils ne fonctionneront complètement que le mois prochain. En conséquence, si on pouvait retarder la négociation jusqu'au mois d'Octobre, ce serait fort avantageux pour nous. C'est à vous de voir si, se fondant sur l'absence de l'Empereur, la saison des vacances et je ne sais quel autre prétexte, on pourrait obtenir un délai d'un mois et demi, sans mécontenter le Gouvernement Français. Il est clair que pour peu que Mr Thouvenel insiste, nous devons faire partir Mr Grattoni sans délai : mais si vous pouvez l'amener à trouver naturel un retard qui au fond est sans inconvénients, je vous en saurai gré.

Veuillez me faire une réponse au plus tôt.

Croyez, etc. (*sic*). C. CAVOUR.

CCCXXXIV.

CRISTINA TRIVULZIO BELGIOIOSO A CAMILLO DI CAVOUR.

Blevio, presso Como, 19 agosto [1860].

Caro Cavour,

Non sono diventata Rattazziana e credo di averne dato prova in certi articoli che ebbero la mala sorte di essere da voi condannati come troppo risentiti, se non m'inganno. Il passo che mandaste a Giulia faceva parte

(1) A Parigi.

di una corrispondenza, e queste non sono da me fatte, nè vedute prima che si stampino, e sarebbe difficile che io le rivedessi prima, stando come sto ora in campagna. Già una volta quel corrispondente era caduto nel medesimo granchio ed io vi avevo rimediato con un *premier* Milan in cui dicevo che il *connubio* era inverosimile e non desiderabile per varie ragioni che accennavo. Ora il medesimo corrispondente ricadde nel vecchio peccato e fu ringraziato da Mr Janollet che gli sostituì certo signore di cui non mi ricordo il nome.

Vi confesso però che trovo difficile di accontentare una persona che non si spiega se non dopo un fallo commesso e per biasimarlo. Quando so di averne commesso uno posso evitare di ricadere in quello ; ma ciò non mi salva dal commetterne un altro. Non vi parrebbe miglior partito l'indicarmi anticipatamente la via che vi piacerebbe che io seguissi rispetto alle varie quistioni di importanza che vanno presentandosi? Non potete dubitare della lealtà del mio zelo pel servigio vostro. La fiducia che ho posto in voi, nel vostro senno e nel vostro patriottismo non è di quelle che un soffio scuote e che un capriccio distrugge.

Alla vostra opinione posso preporre la mia, anche quando l'una dall'altra differisse sopra alcun punto ed alla peggio mi rimarrebbe il silenzio.

Se dunque i miei falli, o quelli del giornale vi spiacciono, non isdegnate di prevenirli indicandomi anticipatamente la via che dobbiamo seguire.

Abborro troppo l'indiscretezza per insistere nel richiamarmi alla memoria ed alla attenzione di persona qual siete voi, situata le mille miglia al disopra di me. Ma ch'io ve lo ripeta o ch'io taccia, i miei sentimenti per voi rimangono e rimarranno sempre gli stessi ; quelli cioè della più sincera ammirazione e del più devoto attaccamento.

Sarebbe per me un giorno di festa quello in cui potrei credere di avervi reso un benchè menomo servigio ; fosse pure quello che un sorcio può rendere ad un leone. Ciò mi servirebbe almeno in luogo della solita formola : *credetemi* vostra dev^ma^ amica

Cristina Trivulzio Di Belgioioso.

CCCXXXV.

CAMILLO DI CAVOUR AL PRINCIPE EUGENIO DI SAVOIA-CARIGNANO.

21 août 1860.

Monseigneur,

(1) . . . Le Roi et le Conseil des Ministres ont décidé la dissolution immédiate des Corps des volontaires organisés sur divers points de la Tos-

(1) Vedi n. 1, p. 63.

cane. L'ordre du jour publié par le soi-disant Colonel Nicotera et la distribution des drapeaux qui ne sont pas identiques à ceux de l'armée et de la garde nationale, rendaient cette mesure indispensable.

Si nous tollérons de semblables scandales nous ne serons plus un Gouvernement régulier, mais les jouets des factions. Que dira l'Europe, que dira la Nation, lorsqu'elle saura que dans notre pays, sous nos yeux, on organise des Corps d'armée qui ne reconnaissent ni le Roi, ni son Gouvernement, ni les lois de l'Etat ? Il faut que cela cesse, ou nous périrons après être devenus la risée de nos ennemis.

Le brave Baron s'est laissé mettre dedans par Dolfi et d'autres agents de Bertani. Je ne comprends pas comment le choix de Nicotera pour commander les volontaires ne lui a pas ouvert les yeux. Mais il est inutile de récriminer sur le passé . . . Lorsqu'une mesure est devenue inévitable, on ne saurait reculer devant son exécution, quelques puissent être les conséquences . . . [C. Cavour].

CCCXXXVI.

CAMILLO DI CAVOUR A COSTANTINO NIGRA (1).

23 août 1860.

Mon cher Nigra,

J'ai choisi votre ami, Mr Lignana, pour assister au National-Vereim de Cobourg. Il me paraît très capable de bien remplir cette mission. Connaissant et parlant avec facilité l'allemand, étant déjà très lié avec beaucoup de professeurs des Universités, il pourra faire connaître à l'Allemagne la véritable situation de l'Italie, tout en flattant les préjugés teutoniques et en ménageant l'amour-propre germanique. Ses études de philologie et de philosophie peuvent paraître un but suffisant de son voyage et en cacher le but politique. Veuillez le mettre en rapport avec Mr Syarvady qui voudra bien lui donner des lettres pour les journalistes libéraux. Comme Mr Lignana connaît aussi le slave, je crois utile qu'après avoir assisté à la réunion allemande, il passe par Prague pour se rendre compte de la portée politique du mouvement national des Czeques. Il reviendra ensuite par Vienne, Agram et Fiume.

Pour que sa mission reste secrète autant que possible, je vous prie de lui faire donner par MM. Rothschild une lettre de crédit sur Leipzig pour une somme de frs. 6.000, dont on tiendra compte à la Légation royale à Paris.

(1) A Parigi.

Je lui recommande aussi de m'envoyer, par votre entremise, les lettres qu'il croira devoir m'adresser pour me rendre compte de sa mission. Pour plus de sûreté ces lettres seront adressées à Artom.

Je ne donne pas d'instruction par écrit à Mr Lignana. Il connaît fort bien la situation générale de l'Europe et il me paraît avoir des idées assez [claires] sur le mouvement actuel en Italie. La conversation qu'il aura avec vous et avec Mr Syarvady, l'aidera à concréter ses idées et à trouver le moyen de faire aboutir sa mission à des résultats pratiques aussi satisfaisants que possible.

Vous aurez remarqué le langage des journaux anglais à l'égard de Garibaldi. Ils l'exhaltent chaque jour davantage et cherchent à en faire le *leader* du mouvement italien. Le mobile de cette conduite est évident, c'est l'idée que Garibaldi est l'ennemi de l'Empereur. Cela ne saurait échapper à la pénétration de l'Empereur et de Mr Thouvenel. Il est bon toutefois d'appeler son attention sur cet argument, quand cela ne serait que pour les rendre moins défavorables à ce que nous pourrions faire pour ne pas nous laisser distancer par lui.

Quelques officiers français, tant de l'armée de terre que de la marine, m'ont fait sonder pour savoir si on les accepterait dans notre armée. Avant de leur faire une réponse, je désirerais savoir quelle impression ferait en France l'admission dans nos rangs d'un certain nombre d'officiers français. Votre aff. C. Cavour.

(1) P.S. Conformément à la circulaire Farini, le Gouvernement a donné l'ordre de dissoudre un Corps de volontaires que le Baron Ricasoli avait laissé organiser militairement à Castel-Pucci, et dont le soi-disant Colonel Nicotera était le chef. Il avait publié un ordre du jour où il n'y avait pas un mot ni du Roi, ni du Statut : en outre, il avait donné à sa brigade une bannière, autre que celle de l'armée.

Malgré les prières de l'*Uomo forte*, nous avons tenu bon, et ce Corps, d'environ 2000 volontaires, sera désarmé et dissous. Le *Diritto* d'aujourd'hui nous menace d'un *meeting* républicain à Gênes, ainsi que d'une adresse au Roi, pour protester contre la conduite méconstitutionnelle du Ministère. Les bruits de rapprochement avec Rattazzi sont des fables. Mettez Thouvenel en garde contre les fausses nouvelles dont Mr Covel se fait trop souvent le colporteur.

Deux de nos bersaglieri ont été maltraité à Naples.

J'ai recommandé à Villamarina de se conduire de manière à ne pas justifier l'intervention des flottes française et anglaise.

---

(1) Alla lettera autografa di Cavour, segue questo *Postscriptum* di mano del suo segretario.

CCCXXXVII.

CAMILLO DI CAVOUR A VITTORIO EMANUELE II (1).

(2) *Ceci est le comble du comique ; j'ai augmenté de ce peu de mots si vous le croyez.* *Victor Emmanuel.*

[27 août 1860]

Sire,

J'ai reçu cette nuit l'étrange dépêche télégraphique ci-jointe. Demander à un Général de consentir à neutraliser la base d'opération de l'ennemi, me paraît absurde ; le demander à Garibaldi, c'est le comble du ridicule. Mon avis serait de faire à Villamarina la réponse suivante :

« Vous ne pouvez vous charger de faire à Garibaldi une demande absurde. Si le Roi et le Corps diplomatique désirent soustraire Naples aux désastres de la guerre, il faut que le Roi se retire (*s'il n'est pas capable de le repousser avec les armes et s'il n'a pas de courage dans les veines*) et qu'il consente à l'installation d'un Gouvernement provisoire, en remettant les forts entre nos mains ».

Si V. M. me fait répondre oui, j'expédierai de suite cette réponse à Naples.

Je prie V. M. d'agréer l'hommage de mon respectueux dévouement.

C. CAVOUR.

CCCXXXVIII.

CAMILLO DI CAVOUR A SALVATORE PES DI VILLAMARINA.

27 août 1860.

A Villamarina,

(3)... La conduite des Napolitains est dégoutante ; s'ils ne veulent rien faire avant l'arrivée de Garibaldi, ils méritent d'être gouvernés, comme les Siciliens, par des Crispi et des Raffaeli. Vous ne pouvez vous charger d'aucune mission pour Garibaldi, ce serait vous user inutilement. Si on vous demande d'employer votre influence et celle de Persano pour préserver la ville, vous devrez répondre que si l'on veut que vous traitiez en faveur de Naples, il faut que le Roi s'éloigne et qu'il soit remplacé par un Gouvernement provisoire.

Si la révolution s'accomplit, il faut que Persano et vous acceptiez la dictature, avec ou sans le Comte de Syracuse ; c'est une faute diploma-

---

(1) Dispaccio telegrafico.
(2) Vittorio Emanuele II aggiunse di sua mano e in matita tutto ciò che qui è in corsivo.
(3) Vedi n. 1, p. 63.

tique, je le sais. Mais dans ce moment, il faut se préoccuper plus de la révolution que de la diplomatie. Si la révolution n'a pas lieu, il faut au moins tâcher de s'emparer des forts et de l'escadre napolitaines ; j'ai donné, à cet égard, des instructions précises à Persano.

Dites à Devincenti que je suis trop irrité contre les Napolitains pour lui répondre. Je ne le rends pas responsable de la conduite ignominieuse de ses compatriotes, mais je ne saurais lui écrire sans la stigmatiser comme elle mérite de l'être. [C. Cavour].

CCCXXXIX.

CAMILLO DI CAVOUR ad AGOSTINO DEPRETIS.

27 agosto [1860].

Ad Agostino Depretis,

(1) . . . Non voglio lasciare partire il Bottero per Palermo senza consegnargli alcune parole per Lei. Confido che Ella troverà ragionevole e conforme al bene della Patria comune quanto gli verrà proposto in nome nostro dal Bottero.

Ora che il Generale Garibaldi è sul continente, e si avvicina vincitore a Napoli, non vi può essere seria ragione per indugiare l'annessione della Sicilia. Tosto ch'Ella avrà pubblicato il Plebiscito che chiamerà il popolo siciliano a votare, noi raduneremo il Parlamento onde l'annessione riceva immediatamente la sanzione legislativa.

Di fronte alla quistione dell'annessione tutte le altre sono secondarie e di poco valore, quindi credo utile di fargliene parola. Nell'entusiasmo che quell'atto stupendo desterà, si dimenticheranno le lotte dei partiti e le ire personali, e tutti concorreranno a rassodare e difendere al cospetto dell'Europa il grande edifizio nazionale che stiamo edificando . . .

[C. Cavour].

CCCXL.

AGOSTINO DEPRETIS a GIUSEPPE GARIBALDI (2).

[Palermo] 1 settembre [1860].

Caro ed illustre amico,

Iddio benedica alla vostra recentissima impresa e vi preservi illeso in mezzo alle battaglie ; fra breve la più popolosa e magnifica città d'Italia vi accoglierà acclamandovi suo liberatore : accogliete le mie felicitazioni,

(1) Vedi n. 1, p. 63.

(2) *Museo del Risorgimento di Milano, Archivio Bertani,* Cartella 13, Plico XI. Ediz. A. Colombo, *Contributo alla storia della prodittatura di Agostino Depretis in Sicilia nel 1860,* 15, Saluzzo, 1911.

ed accogliete anche le mie preghiere, perchè non vogliate dimenticare che voi appartenete alla patria e che non avete il diritto di esporre a pericolo la vostra persona.

Il signor Piola che vi rimetterà questa lettera vi dirà le condizioni del paese e vi spiegherà le ragioni dell'atto importante al quale si sarebbe determinato il governo. Ecco quanto debbo dirvi sull'uno e sull'altro argomento.

Per le finanze e le armi che interessano più d'ogni altra cosa si è lavorato e si lavora con tutta alacrità, e se non si è ottenuto quanto speravasi, si è però fatto quanto era possibile di fare. Alle spese d'armamento già fatte ed agli impegni assunti d'ogni natura, si è fatto pronto regolarmente. Si è provvisto ai bisogni del Comitato di Genova, dove ho mandato circa un mezzo milione. Ho anche preso tutti i concerti necessari per provvedere alle scadenze ed agli impegni futuri. Si è provvisto alle domande dell'Intendenza generale dell'esercito e si lavora indefessamente ad allestire le forniture ed a preparare i viveri. L'imprestito aperto nell'isola non produrrà certo gran cosa, ma ciò dipende da cause di cui vi parlerò più sotto: quello invece di 2 milioni di franchi che ho negoziato a Torino coll'intromissione del governo, è conchiuso, ed un mezzo milione già mi pervenne ed il restante mi perverrà fra pochissimi giorni. Ho aperte trattative coi banchieri e qui e all'estero, e se le condizioni all'interno migliorano, conchiuderò altri imprestiti ed esigerò le imposte che sono in arretrato per somme fortissime. Quanto all'armamento ho acquistato una discreta quantità di fucili ed ho già allestito di tutto punto, ma sprovviste di cavalli, 2 batterie di campagna; a Palermo stiamo organizzando una brigata di fanteria, e spero potremo farne una divisione in tutte le armi, meno la cavalleria, che non potrebbesi per ora allargare al di là della brigata da voi ordinata, e la cui formazione procede benchè non rapidamente.

Anche l'arruolamento degli uomini di 1ª categoria non procede celermente come vorrei, e sarà necessario mandare dei commissari nelle Provincie, ma a misura che la sicurezza pubblica si farà maggiore, diventeranno più facili i reclutamenti che saranno incastrati nei battaglioni di nuova formazione e mandati al campo. Oltre al colonnello Bartolomei del quale vi ho parlato, giunsero dal continente altri ufficiali fra i quali il Marchetti, vecchio soldato della libertà, che aiuteranno a preparare e truppe e materiali che verranno a rinforzare l'esercito combattente. Aggiungerò che aspetto fra pochi giorni dal continente fucili e cannoni da costa. Abbiamo già cominciato ad armare il molo di Palermo e faremo lo stesso al porto di Trapani appena avremo i pezzi.

Tutto questo lavoro procederà, ne son certo, rapidamente se non mi

viene impedito dalla difficile condizione nella quale trovasi pur sempre il paese il quale è ben lontano dalla sicurezza e dalla quiete che permetta al governo la libertà e la vigoria d'azione di cui ha bisogno per avere uomini e denaro in copia per aiutare la guerra. Anche in Palermo, d'ordinario tranquilla, covano umori sempre pronti a prorompere ; io certo non ho il minimo dubbio che succeda un disordine grave, perchè credo che il popolo e la guardia nazionale mi aiuterebbero nella determinazione ben ferma di non cedere dinanzi ad agitatori. Però le Provincie sono in condizione diversa ed indubbiamente gravissima. Ad ogni tratto è necessario reprimere il disordine e impedire le violenze colle colonne mobili ed i giudizi subitanei : le imposte non si riscuotono se non inviando delle forze militari nei distretti ; la incertezza dell'avvenire toglie la fiducia nel presente, e le tanti mali sementi lasciate dal dispotismo producono un'agitazione che incoraggia i separantisti e quanti avversano l'unità nazionale e la prosperità della patria. A questo stato di cose non vi ha che un rimedio possibile ed ammissibile, il quale è consigliato dalla più evidente opportunità : è giunta l'epoca in cui bisogna torre via le dubbiezze proclamando l'annessione dell'isola al Regno Italiano e facendole confermare con un plebiscito.

A quest'ora, ve lo dico con sicura coscienza, il voto dell'annessione di Sicilia non può essere di danno all'Italia e alle operazioni militari dell'esercito da voi con tanta gloria capitanato. Basterà pubblicare il decreto che chiama i Siciliani a votar l'annessione e vedremo rialzare il credito pubblico e avremo facilmente il denaro che ci bisogna. Senza la sicurezza dell'avvenire che dà l'annessione, i ricchi, i capitalisti, i possidenti non prestansi ad aiutare col denaro : si può costringerli ma i mezzi non sono sempre sicuri, e ci compromettono colle potenze estere, abbastanza gelose della grandezza cui si eleva l'Italia. Anche per la leva delle milizie, anche nei lavori dell'amministrazione, non potremo avere utili risultamenti se non quando saranno tolti i motivi di dubbio e il paese sarà ridotto in quiete. Ricorderete quanto mi dicevate a Milazzo il giorno in cui mi faceste l'onore di eleggermi prodittatore : vi parlai del desiderio di V. E. di affrettare l'annessione e voi dicevate che non prima poteva farsi che voi foste passato sul continente e che allora la si poteva anche fare per decreto dittatoriale. Il motivo, il solo motivo che anche adesso mi farebbe ritardare l'annessione, sarebbe il dubbio che questo atto potesse pregiudicare all'andamento della guerra, diminuire gli aiuti di che potete aver bisogno. Ma io ho la convinzione la più profonda che questo atto mi darà forza ed autorità, e che nell'intervallo frapposto fra la pubblicazione del decreto e l'accettazione, intervallo che non può essere minore di un mese, avrò modo e tempo di darvi tutti gli aiuti di

cui potete abbisognare. Sulla utilità dunque, sull'opportunità di questo atto non v'ha dubbio nessuno. Io, Crispi, Amari, tutti i Segretari di Stato, tutti i patrioti più sicuri siamo pienamente d'accordo. Tutti siamo parimente convinti che la popolazione lo deciderà e che non si potrebbe differire senza grave danno. Siatene sicuro, ve lo affermo per quanto v'ha di più caro e di più sacro : chi volesse differire la pubblicazione del decreto che chiama la Sicilia, giusta le riserve da voi fatte sul vostro decreto 23 giugno, a votare l'annessione, farebbe opera dannosa alla patria comune e darebbe causa vinta ai pochi ma operosi separantisti che non vogliono l'Italia una, e invece vogliono una Sicilia separata, e che perciò hanno deliberato di contraddire l'annessione procrastinandola.

Eccovi, illustre amico, la grande necessità ed il grande interesse a cui è d'uopo provvedere. Io non ho il minimo dubbio della vostra approvazione, ma era mio debito farvi conoscere l'atto a cui siamo per addivenire. Bottero vostro compatriota, che portò qui il mezzo milione del prestito torinese, mi dice che questa necessità è vivamente sentita a Torino, ma da nessuno può essere sentita più vivamente che da me e dai Segretari di Stato che vediamo ogni giorno crescere il bisogno e la opportunità di questo provvedimento.

Qui nulla di grave oltre quello che vi ho detto. Carini e Cairoli stanno assai meglio. Elia è partito pel continente anch'esso molto migliorato.

Credetemi quale sarò sempre per la vita

Il vostro affezionatissimo Depretis.

CCCXLI.

CAMILLO DI CAVOUR
AL PRINCIPE EUGENIO DI SAVOIA-CARIGNANO (1).

4 septembre 1860.

Monseigneur,

J'ai lui la lettre du Baron Nisco que V. A. a bien voulu me transmettre. Je ne discuterai pas la revue rétrospective des événements auxquels il a pris part. Il se peut qu'il ait eu raison contre Villamarina ; il est probable que celui-ci aurait pu agir avec plus d'intelligence et d'ensemble ; mais, à en juger d'après toutes les lettres venues de Naples, d'après ce que m'ont écrit Devicenti, Finzi, Visconti, Persano et Nunziante lui-même, il est douteux que Mr Nisco eut pu faire plus qu'il n'a fait. Si le mouvement que nous espérions à Naples n'a pas éclaté, la faute ne peut en

(1) A Firenze.

être imputée à personne en particulier, mais au peuple et à l'armée napolitaine aussi incapables de s'insurger que de se battre. Maintenant songer à empêcher Garibaldi d'entrer à Naples serait une erreur fatale.

D'abord nous n'y réussirions pas, quand même nous nous décidions à envoyer deux divisions dans la ville. Le peuple, la classe moyenne, tous les timides le demandent à grands cris. Comment le repousser s'il se présente au nom de Victor Emmanuel ? L'opinion publique en Europe ne nous approuverait pas. Notre politique serait jugée mesquine et ingrate, elle serait condamnée par tous les gens de cœur.

C'est à Ancône qu'il faut aller chercher des forces pour combattre l'influence de Garibaldi si elle devient dangereuse. C'est en faisant l'annexion de la Sicile que nous neutraliserons les folies qu'on pourrait commettre à Naples. Je ne sais si le plan que nous avons formé réussira, mais j'ai la conviction profonde que c'est la seule [voie] qui puisse nous sauver . . .(1).

C. Cavour.

CCCXLII.

CAMILLO DI CAVOUR A COSTANTINO NIGRA (2).

5 septembre 1860.

Mon cher Nigra,

J'ai reçu l'expédition Boyl. J'ai dû écrire à Fanti une lettre confidentielle pour lui exposer les raisons qui conseillent d'adhérer à la demande du Gouvernement Français relativement à Isola. Vous verrez par sa lettre, dont je vous envoie copie, qu'il consent de bon gré à céder non seulement Isola, mais aussi toute la haute vallée de la Tinea, qui n'a plus aucune importance pour nous. Cette cession toutefois ne pourrait se faire sans quelques compensations, car le Ministère a dû répéter plusieurs fois à la Chambre que la haute vallée de la Tinea resterait au Piémont. Les concessions que le Ministre de la Guerre demande en échange de l'étendue considérable de territoire qui serait acquise à la France par suite de ces nouveaux arrangements, me paraissent équitables et modérées. Veuillez en parler à Mr Thouvenel et l'engager à donner à ses Commissaires des instructions qui permettent de finir une fois toutes ces questions de détail. Notez qu'aucun village ni hameau n'est compris dans le terrain dont nous demandons la cession.

Pollon m'écrit un long rapport confidentiel sur ses négociations pour la convention postale. Thouvenel n'a pas voulu qu'on insérât dans la

(1) Vedi n. 1, p. 63.
(2) A Parigi.

Convention l'indication des provinces annéxées aux Etats du Roi, et il a même cru que par cette insertion on voulait le prendre par surprise et obtenir une reconnaissance indirecte de l'annexion. Tout s'est arrangé en adoptant cette vague formule : *les pays desservis directement par l'Administration des postes sardes*. Veuillez dire de ma part au Comte Pollon que j'approuve d'autant plus cette formule, qu'elle peut s'appliquer aussi bien à Parme, à Modène et à la Toscane qu'à la Sicile et au Royaume de Naples. Je me résigne à être rudoyé par Thouvenel et Talleyrand, pourvu qu'en cachette l'Empereur approuve nos desseins. Arese m'a confirmé, à cet égard, les bonnes dispositions dans lesquelles on est à présent vis-à-vis de l'Italie : il a ajouté que l'Impératrice aussi, charmée de la beauté grandiose de la Savoie, n'a plus les mêmes préventions contre moi. Aussi nous marchons au but avec courage et bientôt le grand coup éclatera. Farini est allé à Florence donner les dernières dispositions : Fanti partira demain ou après demain.

Persano et Villamarina m'écrivent qu'on soupçonne le Roi de Naples de vouloir, avant de fuir, faire tomber sa flotte dans les mains de l'Autriche, soit en l'envoyant directement à Pola, soit en lui faisant échanger de pavillon à Gaete. J'ai donné ordre à Persano d'empêcher à tout prix l'accomplissement de cette infamie.

Agréez, etc. (*sic*). C. Cavour.

CCCXLIII.

CAMILLO DI CAVOUR A SALVATORE PES DI VILLAMARINA (1).

7 septembre 1860.

Al marchese di Villamarina,

(2) . . . Il faut laisser Garibaldi maître de la ville. Vous lui direz que le Roi et le Gouvernement ayant pleine et entière confiance en lui, ne veulent nullement diminuer le prestige dont lui et ses troupes doivent être entourés.

Nous avons décidé d'occuper l'Umbrie et les Marches. Cialdini et La Rocca entreront dans ces provinces la semaine prochaine. J'envoie à Persano, par le télégraphe, l'ordre de partir de suite après l'arrivée du bâtiment la *Costituzione*, et de se rendre directement à Ancône. Vous ne communiquerez ceci à personne sauf au Général Garibaldi, en lui recommandant le secret . . . Je ne saurais vous tracer une ligne de conduite pré-

(1) A Napoli.

(2) Edita più incompleta ancora in L. Chiala, *Lett. ed. ed ined. di C. Cavour*, III, 372, con data 6 settembre.

cise tant que les événements sont incertains. Faites pour le mieux, ayant pour but de nous tenir en bons rapports avec le Général Garibaldi, sans compromettre le Roi . . . [C. Cavour].

CCCXLIV.

AGOSTINO DEPRETIS a GIUSEPPE GARIBALDI (1).

Palermo, 7 settembre 1860.

Caro ed illustre amico,

La vostra lettera che mi fu recata dal cav. Piola mi ha cagionato un vero dolore. Io sono convinto che l'interesse della nostra patria carissima, per la quale avete tanto operato, esige che l'annessione della Sicilia si faccia presto. Se per lo innanzi poteva pregiudicare la fretta, adesso sarebbe fatale il ritardo perchè mi impedisce di governare il paese. Pubblicato il decreto di convocazione, abbiamo ancora assai tempo innanzi a noi, durante il quale nessuno può molestarci. Il ritardo della pubblicazione del decreto non profitta che ai municipali ed ai nemici della unità. Io vi scongiuro adunque di acconsentire alla mia domanda.

Io ero già deciso di recarmi presso di voi, ma fui trattenuto a Palermo dal pensiero che la quiete pubblica potesse, durante la mia assenza, essere turbata. Piola, che son costretto a rimandare presso di voi, vi spiegherà anche come in seguito alla vostra lettera i Segretari di Stato abbiano offerte le loro dimissioni.

Io stesso, ove non possiate assecondare la mia domanda, sono costretto a pregarvi di volermi esonerare dall'incarico col quale mi avete onorato.

Io vi giuro che non subisco influenza o pressione alcuna: subisco la pressione della mia coscienza e non altro.

Egli è perciò che non posso abbandonare la speranza che voi, sicuro come dovete essere della mia fede e del mio affetto, mi lascierete arbitro in questo gravissimo atto.

Abbiatemi come sono e sarò sempre

Affezionatissimo vostro Depretis.

CCCXLV.

AGOSTINO DEPRETIS a GIUSEPPE GARIBALDI (2).

[Palermo, 7 settembre 1860].

Illustre Generale e carissimo amico,

Profitto della partenza del *Tukery* per indirizzarvi queste brevi righe. Spero che a quest'ora avrete riveduto il signor Piola e ricevuto la mia

(1) Vedi n. 2, pag. 327, ma l'ediz. è a pag. 19 della medesima.
(2) Vedi n. 2, pag. 327, ma l'ediz. è a pag. 20 della medesima.

lettera colla quale si ripeteva la mia precedente preghiera. Io avrei nulla da aggiungere se non quello che dissi a voce al signor Piola, che vogliate cioè accordarmi un convegno per parlarvi delle cose di Sicilia; non lascierò dal manifestarvi un mio desiderio: quando non possa più esservi utile in Sicilia, lasciate che io venga presso di voi: io vi sono affezionato e certo potrò rendervi qualche servigio anche al campo; state poi sicuro che finchè io starò in Sicilia farò di tutto onde le vostre intenzioni ed i vostri ordini siano esattamente eseguiti.

Non debbo nascondervi che c'è agitazione nel paese e che il mio ufficio è diventato difficile. Il tempo che mi è restato pel lavoro fu sì ristretto che l'amministrazione non ha potuto ancora produrne sensibili risultati; tuttavia qualche miglioramento si è ottenuto nella condizione finanziaria del paese.

Piola vi avrà dato la notizia della resa di Siracusa. Anche questo fatto ci giova. Si avrà anche il materiale per armare Palermo, Trapani e le coste, e il possesso di una buonissima piazza.

Aggradite i miei cordiali saluti e credetemi

Il vostro affezionatissimo DEPRETIS.

CCCXLVI.

CAMILLO DI CAVOUR A COSTANTINO NIGRA (1).

8 septembre 1860.

Je vous transmet textuellement le télégramme suivant du Comte Persano. Aux premiers bruits de notre entrée dans les Marches, veuillez le communiquer à Thouvenel, pour lui démontrer si nous avons des motifs puissants pour agir de la sorte.

« Garibaldi, avec le meilleur cœur possible, est plus entêté que jamais. Mal conseillé par Bertani qu'on aurait dû arrêter à Gênes, Tommasi et Piria envoyés explorer l'intention de Garibaldi; celui-ci toujours indigné contre V[otre] E[xcellence], il vous confond avec les Muratistes et les Napoléoniens. Il a dit qu'il ne craint pas Napoléon; qu'il veut aller à Rome; que là il proclamera Victor Emmanuel Roi d'Italie. Ici il avait réservé de décréter l'annexion de la Sicile, mais Bertani l'a détourné. Ici il fait agir les républicains purs ».

C. CAVOUR.

(1) Dispaccio telegrafico.

CCCXLVII.

GIUSEPPE GARIBALDI AD AGOSTINO DEPRETIS (1).

Napoli, 9 settembre 1860.

Caro Depretis,

Piola vi avrà detto come io, deferente volentieri ai vostri consigli e desiderî, fossi sul punto di concedervi la facoltà di proclamare, quando voi lo aveste voluto, l'annessione della Sicilia alle altre Provincie liberate. Se ho dovuto negarmi ancora questa compiacenza si fu per la convinzione che mi domina che l'annessione o, dicendo più rettamente, la proclamazione dell'Italia una e di V[ittorio] E[manuele] Suo Re, non debba farsi che allorchè il popolo italiano combattente dall'estrema Sicilia sia giunto vittorioso in Roma Capitale d'Italia.

Voi comprendete che l'annessione significa lo staccare un paese dalla solidarietà rivoluzionaria cogli altri. La rivoluzione è la nostra redentrice: l'annessione è la negazione sua. Voi, patriota, quale scegliereste? Mi scrivete delle difficoltà di avere denari costì, della sicurezza pubblica minacciata, dei partiti agitatori e di altre traversie le quali vi obbligano ad insistere sulla annessione *e, se questa non è da me consentita, a dimettervi coi segretari tutti dal vostro posto. Io non diffiderò mai del vostro patriottismo cui le difficili prove sapranno rendere più valente* (2), epperò dite ai Siciliani che vogliono l'Italia una e libera e V[ittorio] E[manuele] a suo Re, che essi, i quali iniziarono e sostennero a meraviglia d'Europa l'opera della nostra redenzione, hanno debito maggiore d'ogni gente italiana d'essere costanti e tolleranti finchè il grande scopo sia raggiunto.

Fate sentire ai ricchi, agli inquieti, agli oppositori, ai restii, *che il potere non è nè debole nè incerto, che l'opinione d'Italia è con noi, e fate sentire* che ho raddoppiato i battelli a vapore e che mi è più facile adesso il mandare dei battaglioni da Napoli in Sicilia che non mi fosse un mese or fa il pensare di farli camminare a marcie forzate e trionfali nel continente. *La vostra voce sarà ascoltata e noi avremo reso un buon servizio alla patria nostra.* [GIUSEPPE GARIBALDI].

CCCXLVIII.

VITTORIO EMANUELE II A NAPOLEONE III (3).

[8 ou 9 septembre 1860].

Mes troupes n'ont pas passé les frontières. Depuis hier l'insurrection a éclaté sur un grand nombre de points des Marches et de l'Umbrie.

(1) Vedi n. 2, pag. 327, ma l'ediz. è a pag. 21 della medesima.

(2) Le parti in corsivo sono scritte dal Bertani.

(3) Dispaccio telegrafico, estratto dalla minuta di mano di Camillo di Cavour, in *Arch. St. di Torino, Carte Cavour.* — Vedi il dispaccio di Napoleone III a Vittorio Emanuele II da Marsiglia il 9 settembre in THOUVENEL, *Le secret de l'Empereur*, I, 197, Parigi.

Des gouvernements provisoires ont été nommés à Urbino et Città della Pieve. Ils m'ont envoyé des députations qui sont en route pour Turin. J'accepterai la protection ; j'ai envoyé à Rome le Comte Della Minerva, demandant dissolution des corps étrangers.

Garibaldi a déclaré à une députation de la ville de Naples qu'il veut attaquer Rome. Je vais publier proclamation dans laquelle je déclare qu'on ne doit pas attaquer Rome. V. M. comprendra nécessité d'arrêter Garibaldi envoyant mes troupes à la frontière Naples. Tout ceci est conforme au programme exposé par Mr Farini.

Je remercie V. M. des sentiments qu'elle témoigne en faveur de l'Italie. Ils augmentent de plus en plus mon dévouement et ma reconnaissance.

[Victor Emmanuel].

CCCXLIX.

VITTORIO EMANUELE II A GIUSEPPE GARIBALDI (1).

Torino, li 12 settembre 1860.

Caro Generale,

Sapendolo giunto felicemente a Napoli, mi congratulo secolei di quel che ha fatto per la causa comune. Sarà già stato prevenuto, d'ordine mio, che ho mandato le truppe ad occupare le Marche e l'Umbria, per congiungere così le forze dell'Italia meridionale a quelle dell'Italia settentrionale ; questo fatto unito a quelli ch'Ella ha compiuti hanno allarmato molto le potenze e potremmo essere attaccati dall'Austria ; quindi conviene che l'azione militare in Italia abbia una sola e concorde direzione, e non si faccia nessuna spedizione od attacco senza l'ordine mio. La persona che Le mando Le dirà verbalmente i miei proponimenti. Lei dirà pure a questa stessa persona quante e quali delle vecchie truppe napolitane io posso disporre per l'Italia settentrionale e quanto materiale da guerra potrebbe mandarmi con quelle.

Io confido pienamente nel suo attaccamento per me perchè abbiamo ancora tante cose a fare.

Generale, tanti auguri. Con una buona stretta di mano.

[Vittorio Emanuele].

---

(1) Questa lettera — già edita con facsimile da G. E. Curàtulo, *Garibaldi, Vittorio Emanuele, Cavour nei fasti della patria*, 348-351, Bologna, 1911 — è qui ripubblicata perchè si sappia che la copia, donde proviene quest'edizione, porta scritto sul dorso, di mano di Cavour : « Copia di lettera di S. M. al Generale Garibaldi ».

CCCL.

CAMILLO DI CAVOUR A COSTANTINO NIGRA (1).

12 septembre 1860.

Mon cher Nigra,

(2) J'ai reçu hier du Baron de Talleyrand la Note que vous m'aviez annoncée et qui contient la menace d'interrompre les rapports diplomatiques avec nous, si l'on donne suite à l'expédition des Marches et de l'Ombrie.

Je regrette sincèrement cette démarche du gouvernement français, mais je n'ai pas cru devoir compromettre la dignité du Roi en me dessaisissant d'un projet qui avait déjà reçu un commencement d'exécution.

Je m'attendais, du reste, à la démarche de Mr de Talleyrand. Il est évident pour moi que la France ne doit pas avoir l'air d'être notre complice dans cette expédition. Notre plan doit paraître un coup de tête à ceux qui n'ont pas pesé mûrement les difficultés dans lesquelles nous nous trouvons ; mais, j'en suis convaincu, il est le seul moyen d'en sortir avec honneur.

Vous savez tout ce que j'ai fait pour devancer Garibaldi à Naples. J'ai poussé l'audace jusqu'au point où elle pouvait aller sans courir le risque de voir éclater la guerre civile, et je n'aurais pas même reculé devant cette extrémité si j'avais pu espérer d'avoir pour moi l'opinion publique. Mais lorsque Garibaldi, déjà maître de la Sicile, s'était avancé triomphalement jusqu'à Salerno sans trouver d'obstacles, il eût été impossible de s'emparer de Naples par la force et de lui dérober tout-à-coup le fruit de ses victoires.

Toute l'Europe, les peuples aussi bien que les gouvernements, auraient désapprouvé une politique mesquine et ingrate qui n'aurait tourné qu'au profit de Mazzini et de ses adhérents.

J'ai alors essayé de la conciliation. Par l'entremise d'un capitaine maritime qui est l'ami d'enfance du Général, j'ai adressé à ce dernier une lettre et des explications de nature à le mettre d'accord avec moi. Cette tentative n'ayant réussi qu'à demi, Garibaldi parlant toujours d'aller à Rome, de s'emparer de Venise, de reprendre Nice, etc. (*sic*), j'ai dû hâter l'exécution du projet longtemps mûri et dont Farini avait donné communication à l'Empereur dans son entretien à Chambéry. Comme je vous l'ai écrit au retour de Farini et de Cialdini à Turin, l'Empereur avait approuvé sans réserve notre plan, il en avait discuté les chances, en ar-

(1) A Parigi.

(2) Questa lettera è edita già in L. CHIALA, *Lett. ed. ed ined. di C. Cavour*, IV, 2-4, ma mancante dell'ultima parte, e con una variante nel principio, che dice : « J'ai reçu hier du Baron de Talleyrand une note qui contient . . . ».

rêtant même les limites du champ d'opération de notre armée. Ce moyen d'éventer les complots cléricaux et légitimistes, de mettre fin aux menaces de Lamoricière qui vise à Paris bien plus qu'à Turin, de donner exécution au plan contenu dans la fameuse brochure de l'an dernier, avait paru lui sourire. Le comte Arese qui a vu l'Empereur il y a une quinzaine de jours, l'avait trouvé dans les mêmes dispositions. Nous étions donc autorisés à penser qu'en déclarant tout de suite notre intention de respecter non seulement Rome, mais le Patrimoine de St Pierre, en protestant en outre que nous n'avions nullement l'intention d'attaquer l'Autriche, nous serions grondés par l'Empereur sans être cependant désapprouvés par lui.

J'ignore en quoi l'exécution de ce projet a pu déplaire au gouvernement français.

Ce qui me paraît probable, c'est que tout en étant à part des pensées secrètes de l'Empereur, Mr Thouvenel a cru devoir séparer avec plus d'éclat la politique de la France de celle que les circonstances nous imposent.

Quoiqu'il en soit, je vois avec reconnaissance que l'Empereur augmente la garnison de Rome.

En rassurant le monde politique sur les prétendus dangers du St Père, le gouvernement français nous rend un grand service. En même temps, il augmente notre force vis-à-vis de Garibaldi, qui finira par entendre raison. Une fois écarté le danger d'être compromis par ses imprudences dans une lutte contre la France et contre l'Autriche, nous déployerons la plus grande énergie contre les partis exaltés et nous tâcherons de reconquérir, en nous organisant, la confiance de l'Europe (1).

Ces explications sont pour vous seul. Je vous envoie un *memorandum* qui expose les raisons de notre intervention dans les Marches. Donnez-en communication à Thouvenel et tâchez de lui expliquer que notre conduite, peu habile peut-être, est toujours inspirée par le désir sincère de ne pas créer des embarras à la France.

Agréez, etc. (*sic*). C. Cavour.

CCCLI.

GIUSEPPE GARIBALDI ad AGOSTINO DEPRETIS (2).

Napoli, 14 settembre 1860.

Non accetto le dimissioni che mi avete offerto. Non è in questo momento che io posso dispensare dal loro ufficio i buoni cittadini che mi

(1) Qui finisce l'edizione Chiala.

(2) *Postilla scritta di pugno dal Bertani*: «Lettera proposta al generale Dittatore e con doppia lettura fra Depretis e me. — Napoli, 14 settembre 1860». Vedi n. 1 pag. 327, ma l'edizione è a pag. 23 della medesima.

aiutano nella santa opera dell'unità nazionale. Ritornate a Palermo: continuate nella riforma delle leggi a predisporre l'unità della patria comune. Procurate di conciliare gli animi nel sentimento nazionale, nell'amore d'Italia, nella devozione al Re galantuomo. Io sono sicuro che il popolo Siciliano ci aiuterà col suo concorso e renderà più facile il compito nostro, e confido che Iddio benedirà al vostro governo illuminato e liberale come ha benedetto alle armi italiane.

Vostro sempre GARIBALDI.

CCCLII.

GIUSEPPE GARIBALDI AD AGOSTINO DEPRETIS (1).

Napoli, 14 settembre 1860.

Voi tornate in Sicilia con pieni poteri come sempre.

Io vi lascio la libertà completa di disporre degli uomini che volete associarvi al potere, e di qualunque determinazione vostra per il bene della patria Italiana.

Nell'avvenire parleremo d'unità con V[ittorio] E[manuele].

L'unica eccezione ai vostri pieni poteri che mi concederete, sarà quella di non parlare di annessione finchè il nostro programma di V[ittorio] E[manuele] a Re d'Italia non venga effettuato in Roma, ed io non ottenga dallo stesso Re la certezza dell'eseguimento dei due seguenti miei compromessi colla nazione e coll'esercito:

1° Riconosca con suo decreto reale i gradi degli ufficiali dell'esercito meridionale tali quali si troveranno all'epoca della proclamazione del Regno Italiano.

2° Che S. M. mi prometta colla leale sua parola di Re Galantuomo di proseguire il movimento Italiano sino all'acquisto intiero della naturale frontiera Italiana, e mi prometta di marciare con questo esercito nella frontiera presente ove prepararla all'adempimento del desiderio nostro e della nazione intiera.

Vostro G. GARIBALDI.

CCCLIII.

GIUSEPPE GARIBALDI AD AGOSTINO DEPRETIS (2).

Napoli, 14 settembre 1860.

Mio caro Depretis,

Le condizioni attuali della Sicilia mi consigliano ad accettare le vostre dimissioni dall'incarico affidatovi di prodittatore e colle vostre accetto le dimissioni di tutti i signori segretari.

(1) Vedi n. 1 pag. 327, ma l'edizione è a pag. 24 della medesima.
(2) Vedi n. 1 pag. 327, ma l'edizione è a pag. 24-25 della medesima.

Io vi ringrazio con tutta l'anima del bene che mi avete operato in mia vece in quell'isola ; voi l'avete avviata a ben regolata e larga vita civile ; voi le avete rafforzato l'amor dell'ordine, voi le avete avvalorato la fede in quell'avvenire di grandezza morale che farà di quella terra d'Italia e dei buoni suoi abitanti una delle più illuminate provincie della patria.

La storia di questi nostri supremi giorni di riscatto avrà caro il vostro nome come io sarò sempre lieto di avere avuto fede in voi e di avervi dimostrato la stima che vi porto e l'amicizia che vi assicuro sincera.

G. Garibaldi.

CCCLIV.

CAMILLO DI CAVOUR a COSTANTINO NIGRA (1).

Turin 14 (*sic*) septembre 1860.

(2) Je vous envoie copie de deux lettres de Garibaldi au Roi. Je crois tout commentaire inutile. (3) Montrez-les à Mr Thouvenel sans lui en donner copie, et demandez-lui (4) s'il y avait une autre marche à suivre que celle que nous avons été obligés d'adopter. (5) C'est aussi ce que j'ai tâché de démontrer dans une dépêche confidentielle que je vous ai envoyé par la poste.

Vous recevrez demain matin le *Memorandum* que je fais publier aujourd'hui dans le *Journal officiel*. Veuillez me dire quelle impression il fera dans le monde diplomatique.

(6) Cialdini est déjà arrivé près d'Ancône. Persano y sera demain. J'espère qu'ils réussiront à s'en emparer en peu de jours et avant que l'Autriche intervienne (7).

Comme je vous l'ai mandé par télégraphe, je désire que vous restiez à Paris, à moins cependant que pour donner plus d'éclat à l'interruption des rapports diplomatiques on ne veuille vous faire déguerpir.

(8) Hudson et Brossier sont remplis de joie par suite de la rupture de la France avec nous. Ce sera un beau sujet d'articles pour le *Times* (9).

---

(1) A Parigi.

(2) Edita in L. Chiala, *Lett. ed. ed ined. di C. Cavour*, IV, 7, come indirizzata *Ad un amico intimo*.

(3) S'interrompe l'edizione Chiala.

(4) Chiala introduce un : « Vous jugerez ».

(5) S'interrompe l'edizione Chiala.

(6) Ripiglia l'edizione Chiala.

(7) S'interrompe la medesima.

(8) Ripiglia l'edizione Chiala.

(9) S'interrompe l'edizione Chiala.

Si vous êtes obligé à partir, laissez à quelqu'un le soin de me renseigner sur l'attitude de l'Autriche.

(1) Le Roi a répondu à Garibaldi d'une façon calme et catégorique. Agréez, etc. (*sic*). C. CAVOUR.

CCCLV.

CAMILLO DI CAVOUR A SALVATORE PES DI VILLAMARINA.

Turin 17 septembre 1860.

A Villamarina,

(2) . . . . . J'ai reçu les lettres que vous m'avez expédiées par le *Victor Emmanuel* (3). Hélas ! la lune de miel garibaldienne n'a pas duré longtemps. Si le choix des Ministres a été bon, les actes du Général sont déplorables. Son adresse aux Palermitains est un programme politique auquel nous ne saurions nous associer. Le projet d'attaquer les français annoncé à l'Europe, nous oblige de séparer notre cause de celle de Garibaldi. Le moment n'est pas encore venu de le faire ouvertement ; il faut attendre la réponse de Garibaldi à la lettre que le Roi lui a envoyée par Vimercati. En attendant, tenez-vous sur la plus grande réserve. Veillez à ce que vos troupes ne soient pas compromises. Tâchez de les tenir réunies afin qu'elles puissent toutes se retirer dans un ou deux forts, en état de soutenir un siége de quelques jours. A cet effet je vous expédie le *Tripoli*, avec le Colonel Santarose qui aura le commandement supérieur des troupes sous votre direction.

J'espère pouvoir destiner l'*Authion* pour le service entre Naples et Livourne.

Je ne saurais vous tracer une ligne de conduite précise, tant les événements sont incertains. Faites pour le mieux, ayant pour but de vous tenir en bons rapports avec le général Garibaldi sans compromettre le Roi . . . [C. CAVOUR].

CCCLVI.

CAMILLO DI CAVOUR A COSTANTINO NIGRA (4).

[20 septembre 1860].

Il me résulte, d'une manière indirecte mais positive, que l'Empereur a regretté la note de Thouvenel et qu'il aurait désiré trouver un moyen de ne pas mettre en exécution la menace qu'elle contenait.

---

(1) Ripiglia l'edizione CHIALA.
(2) Vedi n. 1 pag. 63.
(3) Di qui in avanti la lettera è edita in L. CHIALA, *Lett. ed. ed ined. di C. Cavour*, IV, 7.
(4) Dispaccio telegrafico.

Il convient donc de ne pas prendre de décision avant que vous n'ayez vu l'Empereur. C. CAVOUR.

CCCLVII.

CAMILLO DI CAVOUR A COSTANTINO NIGRA (1).

Turin 23 septembre 1860.

Mon cher Nigra,

Vous avez raison. Demandez à l'Empereur une audience de congé. S'il insiste pour que vous restiez, nous ne nous montrerons pas trop susceptibles ; mais s'il n'insiste pas, vous vous bornerez à lui exprimer votre regret de devoir vous éloigner de Paris par suite d'événements qui ont pu lui déplaire, en manifestant l'espoir de voir bientôt se rétablir les relations intimes qui doivent exister entre nos deux pays. Ne cherchez pas à justifier par des arguments subtils notre conduite. Avouez qu'aux yeux de la diplomatie elle est blâmable. Ce qui nous absout, c'est la nécessité où nous étions d'agir pour sauver la cause d'Italie des excès de la révolution. N'ayant pas arrêté Garibaldi à Naples, il fallait à tout prix l'arrêter dans les Etats Romains, sans cela il nous aurait entraînés à une ruine certaine, quand même il aurait renoncé à marcher sur Rome. En ne l'arrêtant pas il aurait marché jusqu'à nos frontières et aurait bouleversé le pays. Garibaldi est un illuminé, enivré par les succès inespérés. Il croit avoir reçu une mission providentielle et être autorisé, pour l'accomplir, à se servir de tous les moyens. Maintenant il s'imagine que c'est avec les hommes de la révolution qu'il doit marcher. Il s'ensuit qu'il sème sur sa route le désordre et l'anarchie, et nous ne pouvons pas le souffrir. Déclarez-le bien nettement à l'Empereur, si Garibaldi persiste dans la voie funeste où il s'est engagé, dans quinze jours nous irons rétablir l'ordre à Naples et à Palerme, (2) fallut-il pour cela jeter tous les Garibaldiens à la mer (3).

L'immense majorité de la nation est avec nous. Les débats du Parlement le prouveront. Gianduja est furieux contre Garibaldi. (4) La Garde Nationale de Turin marcherait contre lui si besoin était. Les soldats de Fanti et de Cialdini ne demandent pas mieux que de débarrasser le pays des chemises rouges (5).

(1) A Parigi. Questa lettera fu già edita da L. CHIALA, *Lett. ed. ed ined. di C. Cavour*, IV, 12-13, ma con alcune soppressioni, publicate già parte dal PALAMENGHI-CRISPI, *I Mille*, 320, n. 1, e parte dal GABOTTO, *La crisi di settembre 1860 fra Garibaldi e Cavour*, in *Primavera italica*, 32, Milano, 1911.

(2) Qui s'interrompe l'edizione CHIALA.

(3) Qui ripiglia la medesima.

(4) Qui s'interrompe l'edizione CHIALA.

(5) Qui ripiglia la medesima.

Dites à l'Empereur de n'avoir aucune inquiétude à cet égard. Nous avons attendu, nous avons été conciliants, même faibles en apparence, pour avoir le droit de frapper et frapper fort lorsque le moment serait venu. Il fallait attendre que ces messieurs jettassent le masque monarchique qu'ils portaient. Maintenant le masque est jeté, et nous irons de l'avant. Le Roi est décidé à en finir. D'ailleurs je n'admettrais pas de l'hésitation. Votre présence à Turin me sera fort utile. Si je vais à Naples, je vous confierai la régence du ministère des affaires étrangères.

J'ai envoyé plusieurs télégrammes à Fanti pour connaître le nom des officiers français morts, blessés ou prisonniers : mais jusqu'ici c'est à peine si j'ai réussi à obtenir la note de nos propres morts.

Rassurez le noble faubourg, les fils des croisés seront envoyés dans leurs familles guéris, j'espère, de la manie de convertir les Italiens.

Croyez, etc. (*sic*). C. CAVOUR.

CCCLVIII.

CAMILLO DI CAVOUR AD EMANUELE D'AZEGLIO (1).

Turin, 24 septembre 1860.

Mon cher Marquis (2),

On a saisi à Macerata des dépêches fort curieuses de Lamoricière. J'en ai communiqué quelques-unes à l'*Opinione*. J'envoie copies des autres à Nigra, qui vous les transmettra par l'entremise du Comte Maffei (3). Elles démontrent clairement que Grammont et Denone avaient (4) promis au Cardinal Antonelli que les Français auraient repoussé les Piémontais dans leur marche sur Ancône. Tout cela aurait servi à une intrigue muratiste sur Naples, qui, si elle n'est pas dans la pensée de l'Empereur, est certainement le but caché de Brennier (5) et d'autres agents français. Vous pouvez faire de ces dépêches l'usage qui vous paraîtra convenable, sans toutefois leur donner une publicité qui pourrait nous compromettre avec la France (6).

---

(1) Da copia autografa di Emanuele D'Azeglio, conservata nell'*Archivio Taparelli* del l'Opera Pia Taparelli D'Azeglio in Saluzzo, sulla quale gentilmente collazionò l'edizione presente l'amico Dott. Prof. Adolfo Colombo.

(2) Questa lettera è edita da N. BIANCHI, *La politique du comte Camille de Cavour*, 382, Torino, 1885, ma con varianti e lacune.

(3) Ediz. BIANCHI tralascia : « par l'entremise du Comte Maffei ».

(4) Ediz. BIANCHI : « clairement qu'on avait ».

(5) Ediz. BIANCHI sostituisce a questo nome una X.

(6) Questi dispacci sono editi in N. BIANCHI, *Storia documentata della diplomazia europea in Italia dall'anno 1814 all'anno 1871*, VIII, 669-682, Torino, 1872.

J'ai perdu l'espoir d'une conciliation avec Garibaldi (1) : Non seulement son entourage est déplorable, mais il a fait lui-même sa paix avec Mazzini (2). Heureusement (3) tout le pays se prononce pour nous et les *lazzaroni* commencent à être, comme les Siciliens, fatigués des chemises rouges (4). Les victoires de Cialdini ont coupé court à une infinité d'intrigues (5) entre Lamoricière, Grammont et Murat d'une part, de l'autre entre Antonelli, le Duc de Modène et l'Autriche (6). Elles ramèneront aussi les populations du midi de l'Italie au Gouvernement du Roi (7) et empêcheront que Garibaldi ne nous fasse perdre par sa mauvaise tête le fruit de douze années d'efforts et de sacrifices de toute sorte.

(8) Je compte faire une exposition complète de la situation politique au Parlement, que j'ai convoqué exprès pour provoquer le jugement du Pays. Si les Chambres approuvent notre conduite, nous agirons avec la plus grande énergie (9) pour prévenir les sottises de Garibaldi et les perfidies de Mazzini.

(10) Faites mousser dans les journaux la conduite du Ministère, qui veut s'appuyer surtout sur le Pays et qui obéit aux traditions parlementaires, en provoquant le verdict du Parlement dans cette circonstance solennelle. Faites que le *Post* et le *Times* reproduisent les dépêches de Lamoricière, publiées par l'*Opinione* d'aujourd'hui. Qu'ils appellent l'attention du public anglais sur les intentions qu'elles révèlent. Faites ressortir en même temps la douceur avec laquelle Cialdini et Fanti traitent les prisonniers, leur mise en liberté sans conditions, etc. (*sic*).

Agréez, mon cher Marquis, etc. (*sic*). C. Cavour.

CCCLIX.

CAMILLO DI CAVOUR A COSTANTINO NIGRA (11).

24 septembre 1860.

Mon cher Nigra,

Je vous envoie par Maffei copie de plusieurs dépêches de Lamoricière saisies à Macerata. J'ai communiqué à l'*Opinione* celles qui ne faisaient

(1) Qui s'interrompe l'edizione Bianchi.
(2) Qui ripiglia la medesima.
(3) Qui s'interrompe la medesima.
(4) Qui ripiglia la medesima.
(5) Qui s'interrompe la medesima, sostituendo : « d'inconvénients » a « d'intrigues ».
(6) Qui ripiglia la medesima.
(7) Qui s'interrompe la medesima.
(8) Qui ripiglia la medesima.
(9) Qui s'interrompe la medesima.
(10) Qui ripiglia la medesima.
(11) A Parigi.

que confirmer les dispositions draconiennes de sa proclamation de l'état de siége, ainsi que le contrat déjà conclu avec le duc de Modène pour la cession de ses trois milles hommes. Celles que je vous envoie sont beaucoup plus intéressantes. Elles démontrent que Grammont et Denone avaient promis à Lamoricière l'appui de la France contre nous et que Lamoricière paraissait disposé à favoriser des intrigues Murattistes à Naples, croyant peut-être sauver de cette manière l'existence du pouvoir temporel. Je vous laisse maître de les communiquer à l'Empereur ou à Thouvenel si vous le croyez utile. Donnez-les à Maffei qui les portera à D'Azeglio.

J'attends avec impatience le récit de votre entrevue avec l'Empereur. J'espère qu'il ne désavouera pas, dans le tête à tête avec vous, les déclarations qu'il a faites à Farini et renouvellées à Arese. Du reste nous ne pouvons plus reculer maintenant ; il faut prendre Ancône et aller à Naples empêcher l'anarchie.

Pour vous donner une idée de l'état de cette ville je vous envoie une lettre de Scialoja, qui a eu la faiblesse d'accepter un portefeuille sous Garibaldi. Vimercati, qui est arrivé hier, me dit que Bertani, Mario, Mrs White, Nicotera, Libertini, Sterbini forment une haie de chemises rouges autour de Garibaldi et l'isolent de tout homme raisonnable. Il s'est reconcilié publiquement avec Mazzini et il prétend avoir fait, de cette manière, un grand sacrifice pour l'amour du Roi. Frapolli qui, vous le savez, n'appartient pas au parti modéré, écrit à Farini : « Il faut voir cela de près pour en être bien vite dégrisé ». Du reste sa popularité commence à décroître même à Naples : à Turin et à Milan on est furieux contre lui.

Agréez, etc. (*sic*). C. Cavour.

CCCLX.

CAMILLO DI CAVOUR A COSTANTINO NIGRA (1).

24 septembre 1860.

Garibaldi a renvoyé le Marquis Pallavicino au Roi avec une lettre où il insiste pour la démission du Ministère. Le Roi a refusé net.

Les choses sont arrivées à un tel point à Naples qui, indépendemment de la question ministérielle, tout accord avec Garibaldi est devenu impossible. Vous pouvez donc laisser entrevoir qu'aussitôt Ancône prise, nous allons rétablir l'ordre à Naples et empêcher Mazzini et Ledru Rollin d'y établir leur quartier général.

(1) Dispaccio telegrafico.

Je reçois de Rome la nouvelle que le Duc de Gramont a envoyé Cadore à l'Empereur, à Marseille, lui porter un *ultimatum* du Saint-Père, qui le somme de tenir les promesses du Général Goyon, en le menaçant de partir de Rome dans huit jours. [C. Cavour].

CCCLXI.

BARTOLOMEO CASALIS a GIOVANNI BATTISTA BOTTERO.

Palermo, 24 settembre 1860.

Carissimo Bottero,

Mellino a Palermo e Depretis a Napoli ed io che viaggio dall'uno all'altro paese, eccoti la nostra posizione.

Mellino ha fatto la parte sua ottimamente: ha guadagnato l'artiglieria che si trova qui tanto da averla a sua disposizione, ha convinto parimenti il reggimento di cavalleria in organizzazione: ha combinato il resto coi cittadini più influenti di Palermo che tu conosci.

Qui dunque è tutto preparato e non si aspetta che l'ordine. — La Deputazione al Re partirà col corriere che ti porta la presente, se però il Governo non la impedisce. *Questo cammina sullo stesso sentiero che le è tracciato dal governo di Napoli, cioè in un senso antiannessionista e repubblicano* — la propaganda Mazziniana è fatta con un'attività mirabile e con spargimento di danaro. — Da Napoli, prima di partire, ho scritto al Conte Cavour; ora lo scrivo a te; è tempo di finirla — una rottura la credo inevitabile; dunque si rompa prima che abbiano pervertito lo spirito pubblico — se si lascieranno agire i Mazziniani, la guerra civile sarà inevitabile e costerà molto sangue: dunque presto e presto. — Mellino ha anche pensato ai giornali e questi sono nostri a meno del *Precursore*.

Tu sei un galantuomo e devi riconoscere per il primo che Depretis col ritirarsi come si è ritirato dopo d'aver messo avanti il progetto d'annessione, ha fatto bravamente e lealmente il suo dovere — il suo ritiro ha isolato Garibaldi in mezzo ai Bertani, ai Crispi ed altri Mazziniani più o meno mascherati; ora quando il nostro Governo fosse disposto ed avesse creduto opportuno il momento di romperla con questi matti che finiranno per compromettere la nostra causa all'interno e più all'estero, Depretis si disporrà a salire su d'una nostra fregata e di recarsi a Palermo come Regio Commissario — io credo che potrò disporlo a questo. — Se non l'abbiamo fatto prima è perchè una conciliazione poteva ancora essere possibile, e quando Depretis avesse assunta questa posizione il nostro Governo doveva proteggerlo, e quindi la rottura era bell'e fatta e forse precipitata.

Se hai qualche cosa da scrivermi a questo riguardo, scrivimelo a Napoli ed a Palermo per mezzo dei consoli.

Ieri appena arrivato qui, il nuovo Prodittatore Mordini mi disse che *dovevo* partire subito — le (*sic*) risposi che alla prima occasione sarei partito per Napoli, poichè questa è la mia intenzione, perchè non voglio lasciar Depretis solo — condurrò anche Mellino perchè qui è tutto terminato — a Napoli se Persano (il quale non tarderà ad arrivare) avrà istruzioni di agire anche in Sicilia, noi o lo precederemo, o l'accompagneremo, essendo così d'accordo coi Palermitani, ti lascio immaginare come è precaria la nostra posizione tanto qui che a Napoli senza un legno da guerra — i birri sono sempre alla porta del nostro albergo per accompagnarci.

L'ho scritto a Cavour, lo scrivo a te: in caso di rottura non tutti i Garibaldini sarebbero con Garibaldi — Medici l'altro jeri voleva assolutamente dare le dimissioni — Depretis lo distolse, dicendo che non era ancor tempo. Carini scrisse pure da qui una lettera energica nel nostro senso a Garibaldi — Bixio, Simonetta, Malenchini, Cosenz, non si metteranno in rottura contro il Governo — Depretis a Napoli, *spinto come al solito*, fa questa propaganda e finora siamo riusciti al di là della nostra aspettazione — Quando si parlasse alto e che si prendesse una risoluzione energica, io credo che Garibaldi si ritirerebbe una seconda volta a Caprera e nel ballo non resterebbero che i soliti puri Mazziniani.

Una rottura con buona grazia ha anche questo grande avvantaggio che mette il nostro Governo nella posizione *di non riconoscere tutti questi impiegati civili o militari* che sono Mazziniani per la maggior parte e che sono molti con lautissimi stipendi e con nessuna capacità — il Governo con questi impiegati non potrebbe camminare e non sarebbe sicuro.

La notizia della disfatta di Lamoricière fu qui accolta con grande giubilo ed illuminazione generale a dispetto del governo Prodittatoriale che fece di tutto per menomarla. — Questo Mordini che è adesso Prodittatore è un Repubblicano della scuola di Bertani e Crispi.

CASALIS.

CCCLXII.

CAMILLO DI CAVOUR A SALVATORE PES DI VILLAMARINA (1).

Turin 25 septembre 1860.

A Villamarina,

(2) . . . . Pallavicino a apporté au Roi l'*ultimatum* de Garibaldi. Le renvoi du Ministère, ni plus ni moins. Le Roi a repoussé avec indignation cette

(1) A Napoli.
(2) Vedi n. 1 pag. 63.

insolente proposition. Pallavicino repart ce soir avec un refus aussi net que possible.

Que fera Garibaldi ?

Ou il tentera un dernier effort pour faire plier le Roi ;
ou il jettera le masque et proclamera la république ;
ou, enfin, il ira cacher son dépit dans l'île de Caprera.

Dans la première hypothèse, vous garderez une réserve absolue, vous n'aurez plus de rapports directs avec Garibaldi et vous vous bornerez à empêcher que nos troupes ne soient compromises. Vous aiderez Piola à conserver son influence sur l'escadre. Dans ce but vous mettrez à sa disposition les troupes dont il pourrait avoir besoin pour contenir les équipages. Si Garibaldi se révolte, tâchez que Piola s'empare de la flotte, ou pour le moins du vaisseau *Monarque* et de la frégate *Borbone* et retirez-vous avec nos troupes sur ces navires.

Enfin, dans la dernière hypothèse faites vos efforts pour que l'on nomme un Gouvernement provisoire, qui confie le commandement de l'armée à Medici et qui publie le plébiscite pour l'annexion.

Si ce Gouvernement avait besoin de l'aide de nos troupes soit contre les républicains soit contre le Roi de Naples, vous les leur accorderez sans réserve. Piola dans ce cas vous seconderait. Je lui écris de suivre aveuglement vos directions.

Le Roi et le pays sont d'accord. L'immense majorité désire que Naples et la Sicile cessent d'être . . . [C. Cavour].

CCCLXIII.

LA PRINCIPESSA DI CRAON A CAMILLO DI CAVOUR.

Paris 26 septembre 1860.

Monsieur de Cavour,

Vos journaux de Turin ont eu l'audace d'affirmer qu'à Paris on avait applaudi aux actes odieux de l'armée piémontaise ; c'est là une calomnie qui ne devrait pas avoir besoin d'être réfutée, mais parfois l'impudence du mensonge lasse la patience.

J'éprouve aujourd'hui ce sentiment répulsif qui engage à rompre le silence.

Depuis que vous avez attaché votre nom aux sanglantes guerrilles de la révolution, combien souvent je me suis souvenue de ces jours où Mme la Duchesse de Clermont Tonnerre m'entretenait de l'affection qu'elle avait pour vous.

Elle voulut me faire lire votre premier écrit, une petite brochure sur l'économie politique. — Étude fort à la mode dans ce temps là ! Étude qui doit surtout prouver que les révolutionnaires sont pareils à la maladie. En quelques instants ils détruisent tout, et comme ils sont incapables de rien fonder, ils deviennent en peu de temps *impossibles*.

Croyez bien que c'est ce qui arrivera en Italie.

Personne, ici, n'est dupe du rôle imposé à Garibaldi. *Agent soldé* pour faire des actes dont vous n'osiez pas de prime abord déshonorer l'antique Maison de Savoie.

Tout Paris, toute la France a horreur, entendez-le bien, *horreur*, de votre agression contre le St Père. — Vous avez jeté l'armée régulière sur le territoire des Etats de l'Eglise, parceque vous avez vu que Mr de Lamoricière écraserait les bandes en chemises rouges, une à une. — C'est votre volonté mauvaise et longuement préméditée qui crée ce désordre.

Vous êtes, croyez-le bien, responsable du sang de ce brave gentilhomme qu'on va ramener à sa femme, à ses jeunes enfants, dans un triste cercueil, Mr de Pimodan. — Il est surprenant que votre Cialdini avec ses outrages (dignes au reste de ses actions) ait fait l'aumône d'une bière à cette noble victime. Probablement cette apparence de convenance a été inspirée par la crainte de l'opinion publique. Puissiez-vous, Monsieur, l'écouter cette voix que rien n'étouffe. Elle vous donnerait de sages conseils, soyez-en certain.

C'est parce qu'on méconnaît le sentiment général de l'*honnêteté publique* que les faiseurs de plans politiques deviennent des fléaux et que le monde est couvert de ruines et de maux.

De la misère, des crimes, des assassinats, des vols, des larmes, des victimes. Une dette énorme ! Voilà le résultat atteint en Italie par les régénérateurs et dont on pourrait demander compte au ministre qui débutait en étudiant la science de faire prospérer les nations.

Voilà, Monsieur, ce que l'on pense à Paris et en France. Je ne parle pas de la partie inférieure, de cette plèbe, peu nombreuse heureusement, qui déteste *toute loi*.

Ce petit nombre là, voici ce qu'il souhaite : une semaine garibaldienne pour piller et détruire. Ceux-là ne sont pas vos admirateurs, ils sont vos envieux. J'en ai regret, car vous étiez de noble maison, et vous n'aviez pas besoin de mal faire pour parvenir.

Si parfois vous songez à ceux qui vous aimaient et qui ne sont plus, vous devez ressentir la crainte de les affliger.

Je vous salue, Monsieur, non pas cordialement, mais comme un ennemi dont on pleure l'erreur.

PRINCESSE DE CRAON.

CCCLXIV.

GIORGIO PALLAVICINO A CAMILLO DI CAVOUR.

Genova, 26 settembre 1860.

Illmo Sigr Conte,

Sarò lieto di avere a compagno nel mio viaggio il sigr Armillet da Lei raccomandato, ma io sono tuttora in Genova, dacchè il tempo tristissimo non mi permette di partire.

Ella jeri mi domandò: « Ma Garibaldi avrà pure un programma? Ebbene, vediamo, qual è questo programma? »

Garibaldi vuole, in Napoli, ciò che i ministri del Re dicono di volere in Torino — nè più nè meno. Garibaldi vuole l'Italia una (e indivisibile) collo scettro costituzionale di Casa Savoia. Ma Garibaldi, sventuratamente, diffida di codesto Ministero; però nasce in lui il dubbio che si dica alla Nazione per usufruttuarne l'entusiasmo: « Noi vogliamo fare l'Italia! » — e intanto si faccia sottomano una Gallia Cisalpina. In questo stato di cose Garibaldi che è, in pari tempo, generale e ministro di Vittorio Emanuele, usa del suo diritto dicendo al Re: « Io ed il vostro Ministero di Torino siamo *incompatibili*: scegliete Cavour o Garibaldi ». *La quistione adunque non è di principj, ma di uomini.*

Mi permetta, sigr Conte, che di nuovo io le stringa la mano, riprotestandomi coi sensi della più distinta considerazione

Suo devotissimo servitore GIORGIO PALLAVICINO.

CCCLXV.

CAMILLO DI CAVOUR AD EMANUELE D'AZEGLIO (1).

[Turin, 28 septembre 1860].

Mon cher Marquis (2),

Pour que vous puissiez juger de notre position par rapport à (3) Garibaldi, je vous transmets copie de la lettre que (4) son ambassadeur et (5) prodictateur (6) le Marquis (7) G. Pallavicini m'a adressé avant de repartir pour Naples, avec le refus du Roi d'envoyer au diable le Ministère.

---

(1) Vedi n. 5, pag. 343.
(2) Vedi n. 6, pag. 343, ma sostituendo all'indicazione della pag. 382 quella della pag. 383.
(3) Ediz. BIANCHI sostituisce « vis-à-vis de » a « par rapports à ».
(4) S'interrompe l'ediz. BIANCHI.
(5) Ripiglia la medesima.
(6) S'interrompe la medesima.
(7) Ripiglia la medesima.

Vous comprendrez que si un changement de Ministère était possible, en présence d'une demande comminatoire (1) adressée l'épée à la main (2), je serais trop heureux de me retirer à Leri et de laisser à d'autres le soin de débrouiller le nœud fort compliqué de la politique italienne.

Mais, si je cédais, je trainerais, en m'en allant, la couronne du Roi dans la boue. D'ailleurs, quoiqu'en dise ce bon Pallavicini, il ne s'agit pas seulement d'une question de personnes ; c'est bien deux systèmes qui sont en présence (3).

(4) Garibaldi n'a aucune idée politique précise. Il rêve une espèce de dictature populaire sans Parlement et avec peu de liberté. Ses adeptes Bertani et autres acceptent sa dictature comme un moyen d'arriver à la Constituante et de la Constituente à la république. Vous ne pouvez pas vous faire une idée du désordre qui règne à Naples. Des fous de toute l'Europe s'y sont donné rendez-vous. Jersey tout entier s'y est transporté.

(5) Je vous prie de faire tous vos efforts pour éclairer le public anglais. Je compte beaucoup, à cet effet, sur les discussions du Parlement.

Croyez, mon cher Marquis, etc. (*sic*). C. CAVOUR.

CCCLXVI.

LUIGI CARLO FARINI A CAMILLO DI CAVOUR (6).

Ancona, 3 ottobre [1860], ore 9.20.

Nommez qui vous voulez. FARINI.

CCCLXVII.

CRISTINA TRIVULZIO DI BELGIOIOSO A CAMILLO DI CAVOUR.

Blevio, presso Como, 9 ottobre 1860.

Caro Cavour,

Permettete che io vi raccomandi il sig^r Leone Dupont principale redattore dell'*Italie nouvelle* (ora *Italie* tout court) e autore di due opuscoli che furono assai discussi a Parigi, *la Coalition* e *l'Unité Italienne devant la France et l'Europe*. Esso desidera esserci utile e lo credo inclinato

(1) S'interrompe l'ediz. BIANCHI..
(2) Ripiglia la medesima.
(3) La lettera di Giorgio Pallavicino al Conte di Cavour è edita al numero precedente: di essa una traduzione francese è pubblicata a pag. 384 in nota all'ediz. BIANCHI.
(4) S'interrompe l'ediz. BIANCHI.
(5) Ripiglia la medesima.
(6) Dispaccio telegrafico.

verso di noi ; sebbene qualche volta lo spirito egoista e superbo anzi che no del suo paese, si ritrovi in lui. — Desidera esservi presentato e ve lo raccomando con piacere, essendo io persuasa che se vi degnate riceverlo con un poco di quella cortesia di cui disponete a vostro talento, lo farete interamente vostro in pochi momenti. — Quando giunse primieramente in Milano era sotto il prestigio delle seduzioni Rattazzi perchè gli era stato presentato e che questo ex Ministro, oltre il fargli avere non so quale decorazione, lo aveva trattato gentilmente. Dal che arguisco esser egli accessibile alla seduzione dei modi ; e siccome i modi vostri sono (quando così volete) assai più attraenti di quelli del sigr Rattazzi, per quanto sento dire, così son certa che poche vostre parole avranno su di lui maggior effetto, che i più astuti argomenti.

Egli non farà a Torino che un brevissimo soggiorno. State ora cavandoci da un brutto buco in cui eravamo in procinto di cadere ; già siamo assai presso al porto, ma non ci voleva meno del vostro genio per salvarci dai Bertaneschi-Garibaldesi. Sempre più mi persuado che la giustizia di Dio non è confinata nel mondo avvenire e si eserciti anche su questa nostra terra. Prova ne sia che i nemici vostri sono ora tenuti per nemici dall' Italia tutta, e che tutti gli Italiani sanno ora che senza di voi non vi è salvezza. Dio vi benedica, vi sostenga e vi mantenga ; questo voto è ora in bocca di tutti. Il Re fa bene la sua parte. Tutto cammina bene ; ma un mese fa avevo gran paura.

Credetemi sempre vostra divot^ma^ amica

CRISTINA TRIVULZIO DI B.

Vi mando la mia storia della Casa di Savoia.

CCCLXVIII.

IL PRINCIPE GIUSEPPE NAPOLEONE A COSTANTINO NIGRA.

Paris - Palais royal - ce 10 octobre 1860.

Mon cher Nigra,

J'ai vivement regretté de ne plus vous trouver à mon retour. Les événements d'Italie ont marché vite et, je trouve, *très bien* depuis un an. Je ne sais si j'aurais pu être utile ici en empêchant certaines mesures de détail que je regrette ; mais en somme, cela ne va pas trop mal. Je suis heureux et fier pour mon beau-père de sa hardiesse et de sa prudence ; vous savez que je pense que la conduite qu'il tient est la seule bonne et patriotique ; pas de révolution, pas Garibaldi et son mauvais entourage et pas de faiblesse — le drapeau de l'unité de l'Italie, de la vraie liberté, du progrès, avec l'ordre et un bon gouvernement, voilà la seule

voie glorieuse et grande, quoique dangereuse ; depuis que l'annexion de la Toscane a décidé de votre politique (ce que j'ai pu regretter) il n'y a rien autre à faire.

Faites-en mon sincère compliment au Comte Cavour ; c'est un grand homme d'Etat ; je trouve son exposé des motifs *admirable* tout simplement. Le grand ministre aura une belle page dans l'histoire. Avais-je raison de ne pas désespérer après Villafranca et de combattre le découragement de Mr de Cavour à Mozambano ?

Aujourd'hui l'avenir me parait difficile, mais net : chasser vite, *très vite* le roi de Naples, comme vous avez fait de Lamoricière ; débarrassez-vous ensuite *vite* de Mazzini, Crispi et comp., c'est de la canaille qui ne vous donne aucune force et vous compromettra, il n'ont de plus ni valeur, ni puissance ; honneur et argent à *Garibaldi* s'il en veut, mais *pas de pouvoir* ; il faut que son rôle s'arrête là jusqu'à ce que l'on aie besoin de lui pour la Vénétie et la Hongrie. Etablissez votre capitale provisoire à Florence et organisez l'Italie sur les bases de la plus grande liberté communale et provinciale : que Pise, Sienne, Pérouse, Parme, Bologne, etc. soient de petits centres, il faut en avoir une *quinzaine* en Italie pour ne pas en avoir quatre ou cinq, ce qui serait du fédéralisme — forte organisation militaire centrale. Respecter Venise tant que le moment ne soit propice et Rome tant que nous y serons, mais proposez ou insinuez l'idée du Pape restant *évêque spirituel* à Rome avec le Vatican et St Pierre où il viendrait quinze jours par an, et *souverain temporel* à l'Ile d'Elbe ou en Sardaigne avec une garantie et une large liste civile. Cette idée fera son chemin dans l'opinion. Faites un cordon sanitaire autour de Rome pour forcer le Pape à s'en aller ; cela viendra si vous êtes sages. — Donnez le beau spectacle au [monde] d'un peuple qui sous un roi loyal, adoré et patriote, conseillé par un grand ministre, se constitue après s'être affranchi et marche à la liberté *avec ordre*. Evitez l'écueil de vouloir *piémontiser* l'Italie, ce que l'on vous reproche souvent avec un peu de raison. Allez à Florence jusqu'à ce que vous puissiez entrer dans Rome.

Ces conseils je vous les donne par sympathie et ardeur pour l'Italie, ils sont sincères. Je désire conserver des relations suivies avec vous. Ecrivez-moi et trouvez le moyen de mettre nos lettres à l'abri de toute indiscrétion.

Je vous fais parvenir celle-ci par votre secrétaire de légation. Est-ce un homme sûr ?

L'Empereur est indécis, flottant, bien disposé au fond, mais balloté, mal conseillé. Thouvenel n'est pas trop mal, l'opinion publique très bonne pour le Piémont, quoique l'on vous trouve un peu ambitieux, mais très mal pour Garibaldi que l'on trouve *ridicule* et ses amis très insolents

pour nous. Débarrassez-vous de tous ces héros d'opéra comique, ces *fra Diavolo* ; l'Italie a mieux que cela à employer.

La grande question, aujourd'hui, c'est de savoir ce que va faire le Pape ; ce sera bien beau le jour où il s'embarquera. Dites-moi ce que vous savez de ses dispositions ?

Je vous serre la main et vous renouvelle, mon cher Nigra, l'assurance de mes sentiments affectueux. NAPOLÉON [JÉROME].

CCCLXIX.

IL PRINCIPE GIUSEPPE NAPOLEONE A COSTANTINO NIGRA.

Paris ce vendredi 12 octobre 1860.

Mon cher Nigra,

J'ai reçu votre lettre de 8 et j'ai vu l'Empereur hier.

L'affaire de Viterbe me paraît difficile à obtenir ; j'ai plaidé et exposé l'affaire avec chaleur, j'ai montré tout l'odieux d'une semblable conduite ; mon cousin est peiné, affligé, *peu content de ce qu'il fait*, mais il croit avoir des engagements et pense que ne pas les tenir aujourd'hui, serait pour lui l'équivalent de mettre le Pape à la porte de Rome, ce qu'il ne veut pas qu'on lui reproche. Qu'y a-t-il à faire ?

Faire évaquer Viterbe par vos troupes *si les Français s'avancent* et éviter même une *irritation à tout prix et avant tout.*

Que les habitants, *livrés à eux-mêmes*, résistent un peu au moins aux troupes pontificales et se remettent entre les mains du chef français pour bien constater la violence. S'ils ont assez d'énergie, un grand exemple et sacrifice à faire à la cause Italienne serait de mettre *le feu à leur propre ville* pour témoigner, par ce grand acte, de leur répugnance contre le gouvernement des prêtres ; émigrer en masse ; nommer une députation des hommes les plus honorables et les plus riches et considérés *de la ville* et la faire venir à Paris pour exposer à l'Empereur leur chagrin et leur malheur occasionnés *par l'entrée de ses troupes ;* lui remettre une adresse très ferme et très franche. Je me charge, si la députation arrive, de la conseiller et de la recevoir. Cela fera de l'effet sur l'opinion et sur l'Empereur.

Ce que vos ennemis vous reprochent et cherchent à répandre, c'est que vous êtes des conquérents ambitieux, que les populations vous repoussent et ne vous appellent pas. Il faut donc que les *habitants se montrent un peu* ; brûler sa ville, plutôt que de la laisser entre les mains ennemies, serait un grand acte de sauvage énergie qui frapperait l'opinion. Bien constater ensuite la conduite et les mauvais actes de réaction que commettra le pouvoir Papal, *les dénoncer à l'opinion, crier beaucoup.*

L'Empereur est toujours le même, bien disposé, regrettant ce qu'il fait à Rome, mais indécis et mal entouré. Ce que je lui ai dit le fera, j'espère, réfléchir ; mais voilà cinq semaines qu'il n'entend que le langage des ennemis de l'Italie et de la liberté.

Quant à ce que vous désirez pour empêcher les expéditions de Mgr de Merode il m'a formellement promis qu'il en donnerait l'ordre à Rome, reconnaissant que vous laisser attaquer par des pontificaux qui se retireraient derrière le drapeau français pour éviter le châtiment que vous seriez en droit de leur infliger, serait une indignité et une lâcheté ; il ne le tolérera pas, vous pouvez y compter ; en tout cas vous me préviendrez et je lui rappellerai sa promesse.

Soyez francs, plus de faux fuyants, cela vous déconsidère et vous fait du tort ; c'est ce que l'on vous reproche le plus. On dit : Comment attaquer le roi de Naples sans déclaration de guerre ? pourquoi ne pas renvoyer son envoyé de Turin, etc. ? Marchez ouvertement, aujourd'hui, à l'unité de l'Italie ; *avouez ce but*, cela donnera des forces à vos amis et ne rendra pas vos ennemis plus forts. Il y a la légitimité et le droit des peuples en présence ; vous défendez les peuples, avouez-le, faites-vous en gloire et dites : Oui, les Italiens veulent une Italie à eux, avec la capitale à Rome, et nous poursuivons ce but.

Faites un exemple contre Mazzini et ses amis intimes. Armez-vous et marchez avec prudence, modération, mais énergie — le discours de Cavour appliqué, voilà la voie toute tracée. Expliquez votre conduite, parlez à l'opinion si vous voulez qu'elle vous comprenne et vous soutienne.

Mes amitiés à Mr de Cavour.

Dites-moi si je puis parler ouvertement à Mr Gropello, vous faire écrire par lui-même en chiffre par le télégraphe si cela est utile.

Je vous serre la main et vous renouvelle l'assurance de mes sentiments affectueux. NAPOLÉON [JÉROME].

CCCLXX.

LUIGI CARLO FARINI A CAMILLO DI CAVOUR (1).

Chieti 19 octobre 1860 - part. 6.30 ; arr. 7.20 ant.

Le Roi me charge de vous prier de demander à Nigra s'il a envoyé au Prince de Syracuse la somme convenue. S'il ne l'a fait, qu'il le fasse tout de suite. Nous partons pour Popoli. FARINI.

---

(1) Dispaccio telegrafico.

CCCLXXI.

IL PRINCIPE GIUSEPPE NAPOLEONE A CAMILLO DI CAVOUR.

Paris - Palais royal - ce 19 octobre 1860.

Mon cher Comte,

Je réponds à la lettre que Mr Nigra m'a écrite le 13, à celle du 15 que j'ai reçu de vous par les envoyés de Viterbe et à la dépêche télégraphique que vous avez envoyée à Mr Gropello le 17 au soir.

Votre chargé d'affaires a dû vous rassurer hier soir par le télégraphe sur l'occupation d'Orvieto. A mes premières observations sur Orvieto, Mr Thouvenel m'a assuré que nos troupes ne l'occuperaient pas, mais que d'après ses recherches cette ville ferait partie du patrimoine de St Pierre ; si vous avez des documents positifs qui prouvent le contraire, envoyez-les moi, surtout une carte officielle. Cela pourra être utile une autre fois.

Après votre dépêche télégraphique, j'ai revu hier Mr Thouvenel et l'Empereur. Le Ministre m'a *affirmé* que l'on avait [donné] à Mr Goyon la liste des points *qu'il pouvait* occuper et qu'Orvieto ne s'y trouvait point. A la suite des réclamations du Gal provoqués par une affaire d'expulsion de Jésuites, on a de nouveau écrit au Gal *de ne pas occuper Orvieto* ; l'Empereur m'a dit positivement : *Je ne le veux pas.* Il y a une grande indécision et des tiraillements dans notre politique ; je ne puis donc que vous répéter ce que mon cousin me dit, *sachant* que je vous le communique.

Je crois que vous pouvez être rassuré sur Orvieto, et que mon beau-père peut se calmer. Je ferais mes meilleurs offices ; si des difficultés ou menaces nouvelles se produisaient, informez-moi de suite.

L'Empereur m'a prié de vous dire qu'il regrettait beaucoup que le télégraphe avec Rome fût interrompu et que vous devriez le faire rétablir. — « S'ils ne veulent pas que le Pape s'en serve, qu'ils arrêtent *ses* « dépêches, mais ils devraient comprendre que j'en ai besoin pour mes « troupes ; s'il avait existé, la confusion pour Orvieto ne serait pas « arrivée ». — Voilà ses propres paroles ; satisfaites-le et rétablissez la communication.

Soyez certain, quand même, *des bons sentiments* de l'Empereur ; *soyez donc fort modérés* ; il est mal entouré ; lui seul résiste, aime et soutient l'Italie, et dans un danger grave c'est le seul *qui pourrait vous sauver* contre l'Autriche ; il faut donc le ménager. Tout en marchant *droit et vigoureusement à votre but, l'unité de l'Italie avec la capitale à Rome.* Mais rien contre Venise, ni paroles ni actes, aujourd'hui.

L'affaire de l'intervention Autrichienne est plus grave.

Moi je crois que les Autrichiens ont le plan suivant : Passer le Po en marchant droit sur Modène ; rétablir le duc, qui est avec eux ; occuper peut-être la Toscane ; repousser les attaques du Roi, du midi, et de Lamarmora, du nord, vos forces étant ainsi coupées en deux ; dire a la France que, par respect pour elle, ils n'attaquent pas la Lombardie ni le Piémont et que dans l'état actuel, ayant rétabli ce qui avait été stipulé à Villafranca, ils demandent un Congrès Européen des cinq grandes puissances.

Voilà votre danger. Je crois fermement à ce plan. L'Empereur, lui, sans rien affirmer n'y croit pas ; il dit que l'Autriche *n'osera pas* et dans aucun cas sans le prévenir, non par déférence, mais par peur. En réalité, l'Empereur s'est borné à dire à l'Autriche et à la Russie : « Si les Italiens vous attaquent en Vénétie sur *votre* territoire, je ne les soutiendrai pas ». Mais rien ne l'engage si les Autrichiens eux vous attaquent et il est libre d'invoquer et soutenir même par les armes (s'il le veut et croit bon) le principe de la non intervention. Si je sais quelque chose de Varsovie vous en serez informés. Je suis informé très irrégulièrement et souvent pas du tout ; je vis très retiré et n'ai pas une influence suivie ni régulière.

Tenez-moi au courant de ce qui se passe, que je puisse donner des arguments pour l'Italie à l'Empereur : cela lui fait plaisir ; toutes les fois qu'il me voit, il me demande si j'ai des nouvelles et aime à causer. Il faut m'écrire des lettres que je puisse lui lire ou lui montrer ; si vous avez quelque chose de tout-à-fait personnel pour moi, écrivez-le moi sur une feuille à part.

Sans vouloir se prononcer, Thouvenel est plutôt de *mon avis et croit à une attaque des Autrichiens* ; il n'y a que l'Empereur qui n'y croit pas pour le moment.

J'ai retrouvé mon ancien chiffre avec vous de l'année passée. Il porte ce titre : *E. nº 20.* Recherchez le votre, il pourra être utile de s'en servir en cas d'événements graves.

Si l'Angleterre voulait vous donner des assurances nettes et positives contre une intervention autrichienne, cela arrangerait tout, car alors *certainement* vous pourriez compter sur nous. Ce qui pourra arrêter l'Empereur, c'est la menace d'une coalision européenne contre lui.

Tâchez d'en finir vite avec Capoue et Gaëte, ce sera un grand pas de fait, si le Bourbon était tout-à-fait chassé et le Roi tranquille à Naples ; — ne pourriez-vous faire un acte pour désavouer les bêtises de Garibaldi pour *Milano*, cela fait un déplorable effet ; il vous serait bien facile de le réprouver publiquement et hautement ce décret.

Les lettres de Lamoricière sont *excellentes*, voilà ce qu'il faut ; tout ce

que vous pourrez avoir dans ce sens, publiez-le ou envoyez-le moi. Enquête sur la conduite des troupes papales à Pérouse l'année passée — Actes de réaction et méfaits des prêtres et du gouvernement des Bourbons — il faut en *inonder* l'Europe, il faut que l'Empereur les ait sans cesse sous les yeux.

Je vous envoie cette lettre par un courrier. Mes respects et tout mon respectueux dévouement à mon beau-père *le Roi d'Italie*; je vous serre la main affectueusement, mon cher Comte. NAPOLÉON.

CCCLXXII.

CAMILLO DI CAVOUR A JAMES HUDSON.

[18-22 octobre 1860].

Mon cher,

(1) . . . Gagarine vient de me donner lecture d'une Note excessivement violente qui m'annonce le rappel de la Légation russe à Turin.

J'ai de suite télégraphé à Sauli pour qu'il eut à quitter sans délai Pétersbourg. Nos sujets restent, par suite de cette rupture, sans protection en Russie et en Autriche. Je vous prie de demander à Lord John Russell de vouloir bien autoriser les ambassadeurs d'Angleterre, dans ces deux pays, de protéger les Italiens . . . [C. CAVOUR].

CCCLXXIII.

CAMILLO DI CAVOUR A GIACOMO DURANDO.

22 ottobre 1860.

Al Generale Durando,

(1) . . . Ieri il telegramma di Vienna ci annunciò che l'Imperatore aveva fatto larghissime concessioni all'Ungheria e nominati a capi supremi dell'esercito in Italia l'arciduca Alberto e il generale Benedeck.

Questi atti alla vigilia del congresso di Varsovia indicano avere l'Austria l'intenzione de aggredirci ove trovino i suoi progetti favorevole accoglienza presso i due Sovrani che l'Imperatore va ad incontrare.

Conviene quindi stare pronti come se l'attacco dovesse effettuarsi domani. Ove si effettui, pare probabile che l'esercito austriaco passerà il Po e tenterà un colpo su Bologna. L'urto principale è lei, caro generale, che deve sostenerlo. Conosco Benedeck ed ella sa esser egli capace di mosse ardite.

---

(1) Vedi n. 1, pag. 63.

Spero che gli porgerà l'occasione di prendere su di lui una splendida rivincita. Non si lasci tagliare da Bologna, ma prima di ritirarsi veda di trattenere qualche poco le mosse del nemico.

Dichiarerò immediatamente tutte le Romagne in istato d'assedio. Gli manderò tosto un commissario straordinario con pieni poteri per secondare le sue operazioni, organizzando ogni dove l'insurrezione. Non si tratta di una guerra ordinaria, ma di una guerra nazionale che si deve combattere con tutti i mezzi possibili. Tenga libere le comunicazioni con Firenze onde poter ricevere dalla Toscana viveri e aiuti.

Spero che prima di essere attaccato avrà potuto formare i terzi battaglioni dei Reggimenti che ne hanno solo due. Ciò darà maggiore consistenza alle Divisioni Camerana e Ribotti.

I soldati sono animatissimi e il paese è disposto a qualunque sacrifizio; in queste condizioni si possono operare miracoli. Ne aspetto da lei. Si ricordi che la salvezza d'Italia sta nelle sue mani...

[C. Cavour].

CCCLXXIV.

CAMILLO DI CAVOUR AL PRINCIPE GIUSEPPE NAPOLEONE.

24 octobre 1860.

Monseigneur,

Je suis bien reconnaissant à V. A. I. pour la lettre qu'Elle a bien voulu m'écrire. Depuis que je l'ai reçue, la situation a bien changé. Les concessions faites à la Hongrie et l'envoi du Général Benedeck en Italie ne nous laissent aucun doute sur les intentions de l'Empereur d'Autriche; il ne reste à savoir que si les Souverains qu'il a trouvé à Varsovie auront assez d'influence sur lui pour lui faire ajourner ses idées agressives.

Nous agissons comme si nous devions être attaqués, réunissant et préparant tous nos moyens d'action. Nous ne nous faisons pas illusion sur la gravité du danger qui nous menace; mais l'envisageant avec calme nous sommes décidés à lutter en désespérés.

Ce qui nous embarrasse excessivement, c'est l'incertitude du point d'attaque. Si ainsi que V. A. le pense, les Autrichiens, par respect pour la France, n'entrent pas en Lombardie et concentrent toutes leurs forces sur les Duchés de Modène et de Parme, nous pourrons appuyer aux deux places de Bologne et de Plaisance, les arrêter et les rejeter dans le Po. Tel est l'avis du Général La Marmora.

Il n'en serait pas de même si nous étions attaqués sur la rive gauche du Po. N'ayant aucun point d'appui solide en Lombardie, ne trouvant

aucune ligne facilement défendable du Mincio à l'Adda, pour ne pas dire au Tessin, notre position serait assez critique. Ce serait, par conséquent, un bien grand service que l'Empereur nous rendrait, s'il forçait par son attitude l'Autriche à respecter le traité de Zurich.

Dans cette hypothèse, je le répète, je pense que nous pourrions nous tirer d'affaire, ou du moins que si nous avions besoin de secours, ce ne serait qu'après avoir prouvé à l'Europe que nous savons faire les plus grands efforts pour conserver la liberté et l'indépendance que nous devons à la France.

Tandis que l'Autriche nous menace au nord, le Pape au centre ne se montre nullement résigné. Son ministre de la guerre cherche à remettre ensemble une nouvelle armée : on fait des enrôlements à Marseille, et l'on cherche d'attirer par des primes les prisonniers que nous avons mis en liberté. Cela nous a forcé à retenir, à notre grand regret, ceux qui étaient encore entre nos mains. Le gouvernement romain continue à payer les anciens employés dans les provinces qu'il a perdues, en les engageant à ne pas bouger des villes où ils se trouvaient. Evidemment l'espérance et l'argent ne lui manquent pas : d'où leur viennent-ils, c'est ce que j'ignore. Son irritation doit être toujours extrême. Non seulement il n'a pas voulu se prêter à concourir au rétablissement des communications télégraphiques, mais il a fait abattre les poteaux que Pepoli avait fait planter pour relier la ligne de l'Umbrie avec Civita Castellana, ville occupée par les troupes françaises.

Pour que V. A. puisse juger des procédés des autorités Papales, je prends la liberté de lui transmettre les deux dépêches qui sont arrivées cette nuit, relatives à cette affaire. Malgré leur mauvais vouloir à rétablir la ligne de Rome, si l'Empereur chargeait le Duc de Gramont de demander au Cardinal Antonelli de laisser subsister les poteaux que nous planterions d'Orvieto à Viterbo. A Naples les affaires vont bien. Les résultats du vote universel ont été des plus satisfaisants ; sauf quelques localités, dominées par des bandes réactionnaires, tout le monde a voté pour l'annexion au règne de Victor Emmanuel ; un grand nombre par conviction et sentiment, beaucoup aussi par peur du Garibaldisme. Les conservateurs sont ceux qui ont montré le plus de zèle à voter.

La sentence que le peuple napolitain vient de rendre, autorise tout-à-fait notre Roi à attaquer Capoue et Gaëte. C'est ce qu'il compte faire après demain.

Capoue sera abbandonnée ou prise facilement. L'obstacle sérieux, c'est Gaëte. Il est très difficile de s'en rendre maître en l'attaquant uniquement par terre. Pour réussir, il faut le concours d'une flotte. La notre est prête à agir, Persano étant de retour à Naples avec toutes ses frégates.

Ce qui nous embarrasse, c'est la présence de vaisseaux de guerre étrangers dans le port de Gaëte. Nous nous flattons que ceux de la France ne se placeront pas sur notre route pour nous empêcher d'agir. Qu'elle ne veuille pas reconnaître le blocus de la place, cela se conçoit jusqu'à un certain point : mais que ses vaisseaux nous empêchent par leur présence d'attaquer, ce serait une espèce d'intervention qui ne peut entrer dans les projets de l'Empereur. J'ose prier V. A. de vouloir bien s'intéresser pour que des instructions précises soient envoyées à l'Amiral de Tinant. On peut le faire facilement, car on communique télégraphiquement avec Naples par Ancône et les Abrusses.

Je ne renouvelle pas à V. A. la prière de me faire parvenir les informations qu'elle recueille sur Varsovie. Les intéressantes communications qu'elle a bien voulu faire au Comte Gropello me prouvent qu'il n'est pas besoin de la solliciter pour qu'elle veuille bien s'intéresser à nous.

Il me reste à lui adresser une nouvelle demande. Il s'agit de la cession de vieux fusils de la part du gouvernement français. V. A. verra de ce qu'il s'agit par la note ci-jointe ; et par les éclaircissements que lui fournira le Colonnel Filippi, si elle veut bien avoir la bonté de le recevoir.

Les fusils, pour nous, c'est une question vitale. L'Empereur, en consentant à nous en céder la plus grande quantité possible, nous rend un immense service. La France a de si puissants moyens de production, qu'elle peut bien nous venir en aide, sans que pour cela elle ressente le moindre inconvénient.

Je demande pardon d'avoir abusé et de la patience et de la bienveillance de V. A., en lui écrivant une lettre si longue et si pleine de requêtes. Qu'elle me pardonne en faveur de la cause pour laquelle je plaide, cause qui courrait bien des dangers si elle était abandonnée, en France, dans les hautes régions du pouvoir, par le petit nombre d'âmes d'élite qui comprennent qu'en contribuant à la résurrection de l'Italie ils ne font pas seulement une grande et belle action, mais qu'ils servent les véritables intérêts de leur pays.

J'ai l'honneur de renouveler à V. A. I. l'assurance de mon profond et respectueux dévouement.

C. Cavour.

CCCLXXV.

CAMILLO DI CAVOUR A VITTORIO EMANUELE II.

27 octobre 1860.

Sire,

Hier au soir j'ai transmis à V. M., par télégraphe, un extrait d'une dépêche du Prince Napoléon. Je crois devoir la lui envoyer *in extensum* ce matin.

Pour que l'Empereur soit si fort irrité, il faut qu'il ait reçu des mauvaises nouvelles de Varsovie et, qu'ainsi que le dit le Prince, l'Autriche et ses nouveaux alliés lui aient envoyé un *ultimatum* menaçant.

J'ai de suite télégraphié à Londres pour tâcher d'obtenir que l'Angleterre neutralise à Paris la sinistre impression des nouvelles de Varsovie. Je ne sais si cette fois Lord Palmerston voudra prouver sa sympathie pour l'Italie autrement que par des paroles.

En toute hypothèse, il faut se préparer à une attaque terrible sur le Po et sur le Mincio, sans pouvoir compter, au moins pour le début de la campagne, sur les secours de la France.

Si nous sommes attaqués, il est de toute nécessité que V. M. revienne sur le champ en amenant avec elle Fanti, Garibaldi et voire même Cialdini. La Rocca et Farini suffiront pour tenir en échec le Roi à Gaeta et organiser le royaume tant bien que mal.

Pour pourvoir au transport des troupes, je renverrai à Naples tous les navires que nous avons à Gênes. La légion hongroise nous serait fort utile. Pour en tirer tout le parti possible, j'ai demandé à Turin, par le télégraphe, le général Klapka.

Il serait aussi fort avantageux de mettre en ligne la légion anglaise. D'abord, parceque ce sont d'excellents soldats ; ensuite parceque leur présence produirait un bon effet sur nos soldats ; enfin, parceque cela agirait puissamment sur l'opinion publique en Angleterre. Il faudrait les placer sous les ordres de La Marmora, fort connu des Anglais.

J'espère que cette lettre trouvera V. M. à Naples ou aux portes de la ville. Il est essentiel que V. M. prenne possession du royaume et donne au plébiscite l'autorité d'un fait accompli.

V. M. organisera de suite un gouvernement fort et régulier, en plaçant à la tête Farini.

Pour diriger les affaires de la marine, j'envoie à Naples le Marquis Ricci, qui est certainement l'officier le plus capable d'organiser que nous ayons. Il est essentiel que Persano retourne à bord, car s'il est habile Amiral, il n'est que très médiocre administrateur. Il a consenti à des promotions scandaleuses, faites par Garibaldi, qu'il est impossible de sanctionner si on ne veut pas désorganiser complètement toute notre Marine.

Si la guerre éclate, Persano s'en retournera dans l'Adriatique. Si l'Autriche ne nous attaque pas, qu'il aille prendre la citadelle de Messine. En tous cas, il ne faut plus qu'il reste à Naples.

Cette lettre sera remise à V. M. par le Marquis Ricci, dont je lui ai parlé plus haut.

Je prends la liberté d'envoyer trois colliers de l'Ordre à V. M., en lui proposant de les donner à Villamarina qu'il faut renvoyer chez lui ; à

Pallavicini qu'on n'a pas d'autres moyens de récompenser pour le service immense qu'il a rendu au pays en forçant Garibaldi à publier le plébiscite, et finalement à Roggiero Settimo, le grand patriote sicilien, l'ancien Régent de l'Ile, l'homme le plus vénérable de l'Italie.

Je prie V. M. d'agréer, etc. (*sic*). C. CAVOUR.

CCCLXXVI.

CAMILLO DI CAVOUR A PASQUALE STANISLAO MANCINI (1).

27 ottobre 1860.

A Mancini,

(2) . . . Duolmi che Garibaldi se l'abbia avuto a male, giacchè desidero di cuore che non si venga ad una rottura con lui. Esso fu meco ingiusto, potrei dire ingrato; rispose alle mie premure per far cessare il dissidio con atti che non si usano fra persone educate. Ciò nullameno quello che ho detto al Parlamento lo ripeto ora, avrei vivo desiderio di stendergli la mano e stendere un velo sul passato . . . [C. CAVOUR].

CCCLXXVII.

CAMILLO DI CAVOUR A BETTINO RICASOLI.

1 novembre 1860.

Al Barone Ricasoli,

(2) . . . Minghetti assume oggi il Ministero dell'Interno. Mente eminentemente ordinata, spirito largo, lo reputo il più adatto fra gli uomini politici per attuare il nuovo sistema d'amministrazione che l'Italia unita richiede su basi larghe e sode e scentralizzatrici senza essere disordinatrici . . . [C. CAVOUR].

CCCLXXVIII.

CAMILLO DI CAVOUR ALL'AVV. LEOPOLDO GALEOTTI.

[novembre 1860].

Al Deputato Galeotti,

(2) . . . Io non voglio prendere ad esame, nè criticare l'attuale amministrazione della Toscana, mi limiterò a dirle che i risultati a cui essa giunge

---

(1) Edita in L. CHIALA, *Lett. ed. ed ined. di C. Cavour*, IV, 72, ancora più incompleta.
(2) Vedi n. 1, pag. 63.

sono tali che nessun ministro costituzionale potrà assumerne la responsabilità.

Infatti il bilancio del 1861 da essa compilato presenta fatti così enormi da fare raccapricciare chiunque abbia a cuore gli interessi del paese. Ci si invita ad approvare un preventivo in cui le spese ascendono a L. 49.189.629 e le entrate a 35.579,74 e ciò senza che nelle spese vi sia un centesimo relativo al ministero della guerra, a quello della marina, a quello degli affari esteri ed alla lista civile; e che cosa diventerà l'Italia se si procede in siffatta guisa? Io non dubito che ella riconoscerà che lo stato attuale richiede pronti ed energici rimedi, se non si vuole che il paese precipiti in un abisso finanziario analogo a quello in cui è caduto. Io so che l'impresa di ristabilire dell'ordine nelle finanze non si può compiere senza andare incontro a sicura impopolarità.

Ma a me poco importa; fui fischiato come ministro delle finanze, sarò forse *turned a ut* ora; ma non mi farò complice della rovina delle finanze italiane in circostanze in cui la definitiva liberazione di essa dipende non meno dal numero dei soldati, che dal numero dei milioni di cui potrà disporre.

Dopo questa schietta e poco diplomatica dichiarazione ella si sarà facilmente persuasa che io non posso dividere la sua opinione sull'opportunità di pregare il Barone Ricasoli di rimanere a capo del governo toscano modificato. Esso non potrebbe nè dovrebbe sottoporsi a quel controllo che le condizioni sovra accennate richieggono. Dopo aver retto in modo assoluto la Toscana per due anni, come mai vorrebbe egli piegarsi a veder discusse tutte le proposte di spese che esso farebbe? Ove vi consentisse, non tarderebbero a nascere conflitti, che turberebbero quella buona armonia che ha fin qui esistito e invece di separarci buoni amici, la nostra separazione assumerebbe un carattere d'opposizione e di ostilità.

Io credo quindi essere una dolorosa necessità che il Barone si ritiri tosto che avremo concertato con lui il sistema d'introdursi...

[C. Cavour].

CCCLXXIX.

IL PRINCIPE GIUSEPPE NAPOLEONE A CAMILLO DI CAVOUR.

Paris - Palais royal - ce 9 novembre 1860.

Mon cher Comte,

Cette lettre vous sera remise par mon ami Mr Miéroslawsky. Il se rend en Italie pour prendre du service et espère que mon beau-père lui donnera le commandement d'une légion étrangère que Garibaldi lui avait promis.

C'est un homme qui peut vous rendre de très grands services ; ne croyez pas à ce que ses ennemis disent et employez-le. Je vous envoie copie de la lettre que je lui donne pour mon beau-père : vous verrez que je le recommande chaudement au Roi. J'aime à compter sur votre appui.

Recevez, mon cher Comte, l'expression de tous mes sentiments affectueux. NAPOLÉON.

COPIE : LE PRINCE NAPOLÉON AU ROI.

Sire,

Un de mes amis, que je connais depuis dix ans, Mr Miéroslawsky, me prie de le recommander à Votre Majesté.

Mr Miéroslawsky a été appelé à Naples par le général Garibaldi pour y former une légion étrangère. En partant, il désire que je dise à V. M. ce que je sais et pense de lui.

Mr Miéroslawsky est polonais ; il a eu une existence des plus aventureuses, mélée à toutes les révolutions de Pologne, d'Allemagne et Sicile en 1848 et 1849. Depuis cette époque, il vit tranquillement à Paris, ne s'occupant que d'études militaires et menant une existence très retirée et fort honorable.

Mr Miéroslawsky a été très calomnié ; c'est un esprit élevé, un cœur chaud, avant tout droit et honnête. Je ne le crois ni anarchiste ni brouillon comme ses ennemis le disent, et j'ai pour lui beaucoup d'estime et d'affection. Si V. M. veut avoir un bon chef d'une légion étrangère, je crois que Miéroslawsky conviendrait à cet emploi, et qu'il servira l'Italie et son Roi avec dévouement et intelligence. A la fin de la guerre de Crimée, j'avais parlé de lui à mon Cousin pour lui confier une expédition contre les Russes.

Veuillez, etc. (*sic*). N.

CCCLXXX.

CAMILLO DI CAVOUR AD EMANUELE D'AZEGLIO (1).

Turin, 16 novembre 1860.

Mon cher Marquis (2),

Je profite du courrier anglais afin d'écrire à Lord John une lettre de remercîments fort sincères pour sa remarquable note sur les affaires d'Ita-

(1) Vedi n. 5, pag. 343.

(2) Vedi n. 6, pag. 343, ma sostituendo l'indicazione della pag. 385 a quella della pag. 382.

lie. J'évite par là l'embarras de donner trop de publicité à l'épanchement de ma reconnaissance. J'espère en même temps que cette démarche personnelle, de ma part, sera plus agréable au Ministre qu'une réponse officielle.

Je m'empresse de vous donner, par la même occasion, quelques renseignements confidentiels sur la situation. Vous aurez déjà deviné (1), sans que j'aie besoin de vous l'indiquer, les difficultés que nous créait à Naples Garibaldi et ses volontaires. Nous voulions éviter à tout prix de paraître ingrats : mais (2) nous ne voulions pas non plus perpétuer la confusion et le désordre (3) que l'administration de Garibaldi avait mis dans toutes les branches du Gouvernement civil et militaire (4). Le Roi et Farini ont fait les offres les plus magnifiques à Garibaldi. Non seulement on l'a fait général d'armée, ce qui équivaut au titre de maréchal, mais on lui a offert un apanage pour son fils aîné, le titre d'aide-de-camp du Roi pour son autre fils, une dot pour sa fille, enfin le cadeau d'un des châteaux royaux et d'un bâteau à vapeur. Après beaucoup d'hésitations et de tiraillements (5), Garibaldi a refusé toutes ces offres (6), en demandant qu'on lui donne la lieutenance générale (7) du Royaume des deux Siciles, avec pleins pouvoirs pour une année. Céder, c'eût été subir pour toujours l'empire de Crispi et de Bertani (8).

Le Roi répondit tout court : « C'est impossible », et Garibaldi partit pour Caprera (9). Avant de s'en aller il a fait une scène à Pallavicini, parcequ'il avait accepté le collier de l'Annonciade, sans qu'on l'eût donné également à Mordini (10). Je vous transmets tous ces détails, parcequ'il est nécessaire qu'on sache en Angleterre que nous avons épuisé tous les moyens de transaction pour éviter une rupture.

Quant aux volontaires, après avoir confirmé les grades des principaux généraux, Medici, Bixio, Cosenz, etc. (*sic*), on a pris le parti d'en composer un corps d'armée à part, avec des régles d'ancienneté et d'avancement particulières. Une Commission d'épurement, présidée par le Général La Rocca, et composée de deux généraux de l'armée régulière et de

---

(1) L'ediz. Bianchi sostituisce « compris » a « déjà deviné ».
(2) Nell'ediz. Bianchi manca « mais ».
(3) S'interrompe l'edizione Bianchi.
(4) Ripiglia la medesima.
(5) L'ediz. Bianchi sostituisce « quelque hésitation » a « beaucoup d'hésitations et de tiraillements ».
(6) L'ediz. Bianchi sostituisce « a tout refusé » a « a refusé toutes ces offres ».
(7) Nell'ediz. Bianchi manca « générale ».
(8) L'ediz. Bianchi sostituisce « non de Garibaldi, mais de son entourage » a « de Crispi et de Bertani ».
(9) S'interrompe l'ediz. Bianchi.
(10) Ripiglia la medesima.

deux généraux garibaldiens, est chargée d'examiner les brevets et l'état de service des officiers de volontaires et d'en composer des cadres réguliers. Il faut remarquer que le plus grand nombre de volontaires qui ont partagé les dangers et la gloire des premières expéditions est mort ou s'est dissous (1) : ceux qui restent sont en grande majorité ceux conduits (2) par Bertani après que Garibaldi eut franchi le détroit de Messine et commencé sa marche sans combats sur Naples, où ils n'avaient pu se maintenir sans l'aide des troupes royales.

(3) Des milliers de brevets ont été donnés (4) à des gens sans instruction ou qui n'ont jamais vu le feu : (5) il était donc impossible de reconnaître tous ces grades en bloc et d'accorder à ces officiers improvisés les mêmes droits que ceux des officiers de Crimée, de Magenta, de Castelfidardo et d'Ancône.

Le décret, qui paraîtra dans le journal officiel de demain, fait une part équitable aux volontaires, sans mécontenter l'armée.

Le Ministre Cassinis part aujourd'hui avec Fanti, pour rejoindre le Roi à Naples et l'accompagner à Palerme. Nous comptons dissoudre bientôt l'ancien Parlement, et l'on travaille activement pour préparer les nouvelles circonscriptions électorales.

J'espère que le jour n'est pas loin où les députés de 23 millions d'Italiens se réuniront à Turin, dans la salle provisoire qu'on leur bâtit en toute hâte. Je demeure toujours convaincu que nous avons tout à gagner à ne pas brusquer, avant le temps, une attaque sur la Vénétie ; mais je n'ose me flatter que Garibaldi reste longtemps tranquille à Caprera. Comme il n'écoute que les avis qui lui viennent de Londres, il ne serait pas inutile que ses amis d'Angleterre le missent en garde contre les conseils perfides de Bertani, de Crispi et de Mazzini (6).

Agréez, etc. (*sic*). C. Cavour.

P.S. D'après ce que Hudson m'a dit hier, il paraît qu'on a renoncé au projet de l'envoyer à Pétersbourg. Veuillez remercier Lord Palmerston en mon nom. En laissant Hudson à Turin, il me rend un véritable service.

---

(1) S'interrompe l'ediz. Bianchi.

(2) « Conduits » non è leggibile chiaramente nella copia autografa di Emanuele D'Azeglio : forse anche lurdes (?).

(3) Ripiglia l'ediz. Bianchi.

(4) S'interrompe la medesima.

(5) Ripiglia la medesima.

(6) L'ediz. Bianchi sostituisce « des conseils perfides » a « les conseils perfides de Bertani, de Crispi et de Mazzini ».

CCCLXXXI.

CAMILLO DI CAVOUR AL PRINCIPE GIUSEPPE NAPOLEONE.

[24 novembre 1860].

Monseigneur,

Le Roi a expédié directement à Paris le Comte de Vimercati. Je ne doute que S. M. ne l'ait chargé d'une mission pour V. A. I., dont il doit s'être acquitté à l'heure qu'il est. J'espère qu'avec l'aide de V. A. le Comte Vimercati réussira à obtenir de l'Empereur les mesures nécessaires pour que l'attaque de Gaëte par mer devienne possible. Dans sa bienveillance pour le Roi et pour l'Italie, il ne voudra pas persister dans un système qu'en prolongeant indéfiniment l'agonie du Roi François II augmente immensément les difficultés que nous avons à vaincre soit à l'intérieur, soit à l'extérieur.

Le Général Miéroslawsky m'a remis, il y a peu de jours, une lettre de V. A., dont il était porteur. J'aurais été heureux de satisfaire au noble désir qu'il m'a manifesté de combattre dans les rangs de notre armée pour la cause de la liberté, persuadé, d'après la recommandation que V. A. lui avait faite, qu'il aurait pu nous rendre des services signalés. Mais une cause majeure, que j'ai jugé prudent de ne pas lui faire connaître, m'a forcé à décliner ses offres, pour le moment du moins. L'avant-veille de son départ de Paris, un avis provenant directement du Cabinet de l'Empereur m'avait prévenu de son arrivée et m'avait engagé à ne pas accepter ses offres. En présence de ce fait V. A. comprendra qu'il m'était impossible de conseiller au Roi d'employer le Général.

On m'annonce de Paris une modification importante dans le Cabinet de l'Empereur. Je serais bien reconnaissant à V. A. si elle voulait bien me faire connaître la vérité à cet égard et surtout la signification politique que ce changement doit avoir.

J'espère bien qu'il n'indique pas une reculade devant Rome et le clergé, qui serait également fatale à la France et à l'Italie. Nos péchés ne sont pas susceptibles d'absolution, le Pape ne nous la donnera jamais. Il faut nous y résigner. De la faiblesse envers lui, loin de le rendre plus raisonnable, éloignerait indéfiniment l'époque où il sera amené par la force des choses à consentir à une transaction acceptable.

Farini rencontre bien des difficultés à Naples, mais il a la conscience de les surmonter. Certes, l'unification de la péninsule ne sera pas l'œuvre d'un jour ; il faudra bien des efforts et du temps pour fondre les divers éléments qu'elle renferme ; cependant je ne vois rien d'impossible dans la tâche que la Providence nous a imposée, surtout si l'Empereur

ne nous retire pas son aide et son appui. Il ne le fera pas ; il ne voudra pas déchirer une des plus belles pages de son histoire, celle qui doit constater la part glorieuse qu'il aura eu à la régénération de l'Italie.

Je prie V. A. d'agréer, etc. (*sic*). C. Cavour.

CCCLXXXII.

GIOVANNI BATTISTA CASSINIS a CAMILLO DI CAVOUR (1).

Napoli, 24 novembre 1860 - 6 pom.

On ne peut plus gouverner. On influence le Roi indignement. Si cela continue je me retire. Perno écrit de Palerme [de la] peur des employés d'être destitués. Des autres mécontents de son retard qu'on veut brûler portraits La Farina Cordova. Le Roi furieux pour ces destinations. Mes observations indignement rejetées. Farini et La Rocca présents. La Rocca ensuite m'a conseillé vivement de ne pas les laisser partir pendant le séjour du Roi. Le Roi disait qu'il serait déplorable de provoquer une émeute pour ces messieurs en arrivant. On partira lundi si la mer tranquille. [G. B. Cassinis].

CCCLXXXIII.

MARCO MINGHETTI a GIOVANNI BATTISTA CASSINIS (2).

24 novembre [1860] - ore 11,55 ant.

Manderò tosto documenti richiesti. Esecuzione facile. In ogni provincia si divida popolazione per 50 mila. Il numero risultante è quello dei deputati da eleggersi. Le frazioni restanti, se minori di 20 mila, si hanno per perdute ; e se maggiori dànno diritto ad un deputato. Ciascun collegio può avere da 40 mila a 60 mila. Non è necessario stare all'art. 64 della legge elettorale pei mandamenti. Ho bisogno di avere la proposta entro il mese. Verrà compresa nella legge generale da emanarsi a Torino. Cordova promise mandarmela tosto per la Sicilia. Sarà bene ricordargli promessa. [M. Minghetti].

CCCLXXXIV.

GIOV. BATTISTA CASSINIS al R. COMMISSARIO DELL'UMBRIA (3).

Da Napoli, 24 novembre [1860].

Due combinazioni possibili. Una provincia sola, ovvero due. Orvieto a Perugia, Rieti a Spoleto. Qual vi par meglio ? Minghetti accetta intendente generale da voi proposto. Rispondete appena arrivato. [G. B. Cassinis].

(1) Dispaccio edito già in A. Colombo, *La missione di Giovanni Battista Cassinis nelle Provincie Meridionali*, 14, Torino, Lattes, 1911.

(2) *Ibidem*, 18.

(3) A Perugia. Edito *ibidem*, 18.

CCCLXXXV.

GIOVANNI BATTISTA CASSINIS AL MINISTERO DI GIUSTIZIA (1).

Napoli, 25 novembre [1860].

Avuti progetti. Approvo. Mare agitato, dubbio se partiremo domani. Notizie a casa e di casa. Pronta risposta. [G. B. CASSINIS].

CCCLXXXVI.

CAMILLO DI CAVOUR A GIOVANNI BATTISTA CASSINIS (2).

Torino, 26 novembre [1860].

La prima sua lettera mi mise in sospetto sulle intenzioni del Re. Il suo telegramma di ieri mi fece certo che Egli è di nuovo in balia degli intriganti e dei settarî.

In tali condizioni di cose Ella e noi dobbiamo mostrare irremovibili proponimenti con la più rispettosa deferenza; non cedere un pollice sulla sostanza coi modi i più ossequiosi. La supplico a non lasciarsi abbattere; sopporti i mali umori del Re come tante volte li sopportai io, ma nello stesso tempo resista virilmente. Parli a nome dell'intero gabinetto che siamo tutti con lei e gli dichiari schietto che ove Ella si ritirasse converrebbe che il Re pensasse tosto alla costituzione di un nuovo ministero. Possiamo sacrificare all'Italia i nostri sentimenti, non la nostra dignità. Quindi non possiamo cedere di fronte agli intrighi di Crispi e di Mordini abbandonando La Farina e Cordova. Sarebbe atto di viltà; lo commetta chi vuole, ma non lo commetteremo nè Lei nè io.

Tenga saldo e se deve ritirarsi ci porti seco.

Non entro in discorso su Napoli, persuaso che io non posseggo elementi quanti bastino per portare sicuro giudizio sulle cose di là. Mi affido pienamente su Lei e su Farini. Qui le cose procedono bene e Minghetti è di una operosità meravigliosa; unisce la massima fermezza a straordinaria squisitezza di modi; è un ministro dell'Interno modello. So che gli scrive a lungo epperò non le parlerò dell'ordinamento amministrativo stato deliberato in Consiglio.

Non mi parla della nomina di Poerio e di Torrearsa a ministri senza portafoglio. Spero che queste nomine non avranno incontrato difficoltà.

Non le scrivo a lungo, essendo interrotto.

Mi ami e mi creda alla vita ed alla morte. [C. CAVOUR].

---

(1) Dispaccio edito *ibidem*, 18.
(2) Lettera edita *ibidem*, 15.

CCCLXXXVII.

GIOVANNI BATTISTA CASSINIS A CAMILLO DI CAVOUR (1).

Napoli, 26 novembre [1860].

Le télégramme Farini de ce matin fut écrit d'accord avec moi. Attribuez mes expressions aux complications incroyables de la situation. Il y a des conséquences inévitables des fautes antérieures. Dans le fond le Roi est tout à fait d'accord avec nous. Pour l'incident de Sicile convenu comme ça. A l'exemple de ce qu'on a fait à Naples je partirai avec le Roi. La lieutenance nous suivrait après et entrerait en fonction après le départ du Roi. Le Roi ferait partir Mordini de l'Ile. Comme ça la dignité du gouvernement resterait entière et serait évitée toute démonstration de discordes politiques.

Espère vous serez de cet avis. Nous partirons demain matin.

[G. B. CASSINIS].

CCCLXXXVIII.

IL PRINCIPE GIUSEPPE NAPOLEONE A CAMILLO DI CAVOUR.

Paris - Palais royal - ce 27 novembre 1860.

Mon cher Comte,

J'ai reçu vos deux lettres du 8 et 24 novembre. Mr Vimercati est enfin arrivé ; j'espère que la lettre du Roi fera bon effet. Je sais que l'Empereur a conseillé au Roi de Naples de quitter ses anciens états et qu'il l'a fait d'une façon *très pressante*. La chute de Gaëte est un point très important pour l'Italie. Viendra ensuite la question de Rome. Je doute que nos relations diplomatiques soient renouées si facilement que vous le croyez ; on pense, ici, qu'il vaut mieux attendre encore un peu. Il m'est, du reste, très difficile de causer avec suite avec vous des affaires ; mes renseignements ne peuvent être que généraux ; ils n'ont rien de *précis*, ni de *positif*. M^r^ le ministre des affaires étrangères a seul les pièces indispensables à connaître. Ainsi, pour l'occupation de Terracine contre laquelle vous réclamez, S. M. assure que cette province est comprise dans les pays que les soldats français *peuvent* occuper par l'*arrangement fait avec vous-mêmes*. J'ai fait publier les pièces sur les horreurs commises par les réactionnaires dans l'ancien royaume de Naples.

(1) Dispaccio edito *ibidem*, 15.

Je ne suis pas sans inquiétude sur la marche de vos affaires à l'*Intérieur*; il me semble que vous rencontrez de grandes difficultés, que le travail d'unification ne se fait pas. Que partout les hommes vous manquent. *Je regrette beaucoup* que vous ne croyez pas devoir employer Mr Miéroslawsky; je ne vous recommande que bien rarement des personnes, je crois que c'est la seule. Du reste, puisque vous avez des rapports directs et intimes avec le cabinet de l'Empereur, d'après ce que vous m'écrivez, j'espère, mon cher Comte, qu'ils ne se bornent pas à persécuter quelques patriotes, mais qu'ils portent sur des points plus essentiels, et je ne doute pas qu'ils ne vous soient très utiles. Je vous engage fort à profiter de ces rapports en faveur de votre grande cause. Je ne sais trop encore la vraie signification à donner aux arrangements de notre politique intérieure. Personnellement, j'y suis tout à fait étranger. Je vis plus retiré que jamais. Si la liberté doit en profiter, j'en suis heureux; il y a des noms qui ne me donnent pas grande confiance et je serais désolé que des semblants de liberté non sérieuse à l'Intérieur coincidassent avec une politique réactionnaire à l'extérieur! Je n'en sais rien et malgré les hommes dont l'Empereur est entouré, j'ai confiance dans ses excellentes intentions pour l'Italie.

Recevez, mon cher Comte, l'assurance de tous mes sentiments d'estime et d'amitié. NAPOLÉON [JÉROME].

CCCLXXXIX.

GIOVANNI BATTISTA CASSINIS A CAMILLO DI CAVOUR (1).

27 novembre [1860].

La partenza per la Sicilia fu differita. Probabilmente si parte domenica. [G. B. CASSINIS].

CCCXC.

GIOVANNI BATTISTA CASSINIS A CAMILLO DI CAVOUR (1).

28 novembre [1860].

La mer toujours orageuse. Départ retardé. Poerio ce matin me fait remettre par Massari une lettre assez longue pour me démontrer la nécessité dans laquelle il se trouve de n'accepter le portefeuille, et cela pour pouvoir mieux aider le gouvernement central. Dois-je suspendre sa nomination et celle de Torrearsa? Je crois que dans l'état des choses c'est le seul parti à prendre. [G. B. CASSINIS].

(1) Dispacci editi già a pag. 18 del libro citato a n. 1 pag. 369.

CCCXCI.

ANTONIO MORDINI A LUIGI CARLO FARINI (1).

28 novembre [1860].

Il generale Morozzo mi comunicò il suo dispaccio di stamane. È desiderabile che Sua Maestà affretti la venuta. La popolazione accorsa dalle provincie è immensa. Buona parte è costretta a dormire a cielo aperto.

[A. MORDINI].

CCCXCII.

CAMILLO DI CAVOUR A VITTORIO EMANUELE II (2).

29 novembre 1860.

Sire,

Je remercie infiniment V. M. de la bonne et intéressante lettre qu'Elle a daigné m'écrire le 22 de ce mois. Par une circonstance que j'ignore elle ne m'est parvenue que le 27.

J'applaudis de tout mon cœur aux manœvres hardies grâce auxquelles V. M. a chassé l'armée napolitaine des fortes positions qu'elle occupait derrière le Garigliano. Le succès le plus complet a couronné les plans habiles de V. M.

De même j'ai trouvé que V. M. avait trouvé la seule solution convenable vis à vis de l'armée Garibaldienne. Elle a su concilier ce qui lui était du avec les égards que mérite notre armée. Si le général Fanti a péché par la forme, que V. M. daigne lui pardonner en considération du fond qui est excellent. Fanti est soldat plus que politique. Il envisage toutes les questions sous un seul point de vue ; c'est ce qui fait que quelques fois il se trompe lorsqu'il s'agit de décider des points compliqués.

Je ne parlerai pas à V. M. de l'incident relatif à MM. La Farina et Cordova ; j'en ai été profondément affligé. Mais comme Cassinis me mande que tout est arrangé, je n'ennuierai pas V. M. avec de longues considérations pour lui prouver que personne n'a rendu de plus éminents services à la cause nationale que La Farina, et que Cordova est le seul sicilien capable d'administrer les finances dans l'Ile et de réparer les mesures désastreuses de Mordini.

Si cette lettre arrive avant que V. M. ait quitté la Sicile, j'oserai la supplie de toucher à Cagliari avant de rentrer à Naples. Une visite de V. M. à la Sardaigne, ne fut-elle que d'un jour, produira un [bon] effet non seulement dans l'Ile, mais aussi en Europe, car elle dissiperait entièrement les bruits qu'on fait courir de la possibilité de la cession à la France.

---

(1) Dispaccio edito già a pag. 18 del libro citato a n. 1 pag. 369.
(2) A Napoli.

Si Vimercati ne se fait pas illusion, la lettre de V. M. aurait produit sur l'Empereur l'effet qu'on pouvait désirer. S'il parvient à persuader au Roi François de s'en aller, il aura rendu un immense service à l'Italie, car tant que François est à Gaëte il est impossible d'organiser régulièrement le Royaume de Naples.

Je ne sais si V. M. a écrit quelques mots au Prince Napoléon, ainsi que S. A. en avait manifesté le désir. Mon ignorance à cet égard m'a fort embarassé. Je m'en suis tiré en écrivant au Prince par des circonlocutions à double sens.

Je sais que le Prince a écrit directement à V. M. pour lui recommander le général Polonnais Miéroslawsky. Je dois, à ce sujet, mettre en garde V. M. en lui faisant connaître que le docteur Conneau m'a écrit, par ordre de l'Empereur, pour nous conseiller de n'employer aucun Polonnais, et d'éviter surtout de confier un emploi quelconque au général Miéroslawsky, qui est lié avec le Comité révolutionnaire de Londres.

Le conseil est bon. La Russie, au fond, ne nous est pas hostile ; si nous ne donnons pas de prétextes à l'Empereur, il ne pourra pas, quand même il le voudrait, venir au secours de l'Autriche.

S'il faut écouter les Polonais, je pense qu'il est convenable de caresser autant que possible les Hongrois. Kossuth m'a écrit pour m'assurer que ses concitoyens sont plus décidés que jamais à secouer le joug de l'Autriche. En admettant qu'il y ait une certaine exagération dans ces assertions, il est hors de doute que les concessions faites par l'Empereur François n'ont pas atteint leur but, et que le mécontentement est aussi fort en Hongrie que jamais. Il est, par conséquent, prudent de conserver les germes d'une légion Hongroise. V. M. aura vu avec quelque surprise que l'Empereur s'est mis sur la voie des concessions libérales et s'est tourné de nouveau vers l'Angleterre. Toutefois, pour être fidèle à son système de bascule, il a fait rentrer Walewsky dans le cabinet et a enlevé l'intérieur à Billaut, l'adversaire le plus décidé du parti clérical.

Je prie V. M. d'agréer, etc. (*sic*). C. Cavour.

CCCXCIII.

CAMILLO DI CAVOUR A GIOVANNI BATTISTA CASSINIS (1).

Torino, 29 novembre [1860].

La sua lettera del 25 che ieri ho ricevuto mi ha molto addolorato. Molto meno, a parlar schietto, a motivo delle improntitudini reali che a ragione del contegno di Farini a suo riguardo.

(1) Un frammento di questa lettera, edita già a pag. 16 del libro citato a n. 1, pag. 369, è in L. Chiala, *Lett. ed. ed ined. di C. Cavour*, IV, 107.

Temo che i fumi della Luogotenenza abbiano alquanto offuscato l'intelletto del nostro amico. Gli ho diretto questa mane franche parole. Spero che queste li dissiperanno perchè l'animo suo è nobile e generoso, e se talvolta la vanità lo annebbia, è incapace della minima viltà e indelicatezza. Rispetto al Re continui a far opera di leale ministro; non ceda un palmo di terreno, sicuro di avere dietro a Lei l'intero gabinetto.

(1) Il ripiego adottato per timore di Mordini mi piace poco; riconosco però che esso è accettabile, ma per l'amor di Dio che non si facciano altre concessioni ai crispini ed ai garibaldini od il governo riuscirà impossibile nella Sicilia (2).

Se Gaeta cade non vi è più ragione onde il Re protragga la sua dimora in Napoli. Faccia di ricondurlo al più presto a Torino.

Spero che riuscirà ad ottenere che i codici si pubblichino a Napoli come in Sicilia. Non transiga su questo punto; è questione troppo vitale.

Non le scrivo più a lungo per difetto di tempo. Qui tutto procede regolarmente. Finora non si scorgono sintomi d'inasprimento garibaldesco. Mi ami e faccia assegno su di una amicizia che non avrà fine.

Sostenga il morale di Montezemolo, di La Farina e di Cordova assicurando loro che possono fare assegnamento sull'appoggio di tutto il Ministero.

Il rifiuto di Poerio (3) ci pone in grave imbarazzo. Insista se crede poter vincere la sua riluttanza. [C. Cavour].

CCCXCIV.

GIOVANNI BATTISTA CASSINIS a MICHELE DI CASTELLAMONTE (4).

Napoli, 29 novembre [1860].

Trasmessi oggi decreti. Telegrafi l'arrivo. Trasmessa nota leggi da inviarsi a Napoli. Dei codici di procedura penale e della legge giudiziaria invece di 6 trasmetta 20 esemplari. Aggiunga decreti sull'ufficio dei poveri. Dica a Minghetti mandata col corriere chiesta copia del verbale plebiscito. [G. B. Cassinis].

CCCXCV.

CAMILLO DI CAVOUR a GIOVANNI BATTISTA CASSINIS (4).

29 novembre [1860].

Le conseil des ministres approuve les modifications par vous proposées au décret sur la Sicile. Tâchez de persuader le Roi à s'arrêter quel-

(1) Qui comincia l'edizione Chiala.

(2) Qui finisce la medesima.

(3) Il 20 novembre Cassinis aveva telegrafato al Cavour di aver ricevuto una lettera del Poerio che rifiutava la nomina a ministro. — Vedi Doc. CCCXC.

(4) Dispaccio edito già a pag. 18 del libro citato a n. 1 pag. 369.

ques heures à Cagliari en revenant de Palermo. Cela ferait le meilleur effet non seulement en Sardaigne et en Italie mais aussi en toute l'Europe.

[C. Cavour].

CCCXCVI.

CAMILLO DI CAVOUR A VITTORIO EMANUELE II (1).

3 dicembre 1860.

Sire,

Il Generale Gazelli ha accettato l'incarico di Procuratore di V. M. e ne ha assunte le funzioni. La Duchessa di Genova ha accolta convenientemente questa nomina; ma non se ne mostrò lietissima.

Spero però che le cose procederanno bene. S. A. R. mi incaricò di pregare V. M. a voler acconsentire che si approfittasse della morte della Marchesa di Villamarina, per alloggiare in una parte dell'appartamento che quest'evento lascia disponibile, la Contessa di Castiglione. Questa richiesta mi pare ragionevole, onde io spero che V. M. degni accoglierla favorevolmente.

Le notizie che Vimercati ci trasmette sono buone anzi che no. L'Imperatore è sempre per noi, benchè proceda talvolta in modo assai incomodo. Ma ci vuol pazienza. Al postutto egli è ancora il più saldo amico che abbiamo in Francia.

Il Principe Napoleone è disgustato per essere stato trattenuto lontano dalle nuove combinazioni ministeriali. Fors'anco per non aver ricevuto lettere di V. M. Mi scrisse molto risentito. Ma non monta, si calmerà.

Vi regna qualche agitazione fra gli studenti delle Università che non vorrebbero pagare le nuove tasse stabilite dalla legge così detta Casati. Non produrrà però, così spero almeno, nessun serio disordine.

Le *cigarriere* invece vogliono essere di più pagate e quindi minacciano di *violare* Vegezzi. Quantunque il nostro austero collega non siasi mai trovato a simile cimento, anche nella sua giovanile età, pure tien saldo.

Se mai V. M. ammettesse alla sua mensa persone di sesso femminile, la pregherei a volersi ricordare di Lady Holland che vive in Napoli. Essa ed il defunto suo marito furono sempre italianissimi, giovarono assai alla nostra causa sia a Londra ove avevano relazioni estesissime, sia a Parigi ove vivevano in molta dimestichezza col Principe Gerolamo e collo stesso Imperatore.

Il Barone Ricasoli ci ha fatto correre il pericolo di comprometterci colla Francia, tollerando, anzi favorendo un moto nella provincia di Viterbo. È

(1) A Palermo.

tempo che cessi quel potere anormale che non ha freni e non soffre direzioni. La Toscana non può più continuare a formare uno stato nello stato. Mi lusingo che tale sia pure la volontà di V. M.

I Garibaldini che tornano sono bastantemente quieti. Nullameno conviene aspettarci a che fomenteranno uno spirito d'opposizione nelle varie provincie a cui appartengono, che avrà fautori nel Parlamento.

Prego V. M. di gradire, ecc. (*sic*). C. CAVOUR.

CCCXCVII.

IL GOVERNATORE DI GIRGENTI A GIOVANNI BATTISTA CASSINIS (1).

[Girgenti] 3 dicembre [1860].

Ho data conoscenza a tutta la provincia del telegramma di V. E. Si festeggia generalmente e con grande entusiasmo il tanto desiderato arrivo del Re. [*Il Governatore*].

CCCXCVIII.

VITTORIO EMANUELE II AL PRINCIPE EUGENIO DI SAVOIA-CARIGNANO (2).

[3 dicembre 1860].

Je suis très satisfait de ce pays - il a beaucoup d'avenir - je partirai pour Naples mercredi matin. Je t'embrasse. [VICTOR EMMANUEL].

CCCXCIX.

CAMILLO DI CAVOUR A GIOVANNI BATTISTA CASSINIS (3).

3 dicembre [1860],

Ho ricevuto ieri la sua lettera del 28. Pare che le lettere impieghino, per giungere da costì, qualche maggior tempo che per andare a Pietroburgo. Pazienza, anche questo si emenderà.

Questa è la 3ª lettera che le scrivo. La prima la consegnai al Robilant, la seconda a Petracchi, impiegato delle finanze, e la presente la rimetto a Bixio di Parigi.

Non ho mai voluto affidare i miei scritti alla posta, per timore che si smarrissero o cadessero in mani poco sicure.

---

(1) Dispaccio edito a pag. 20 del libro, di cui a n. 1 pag. 369.

(2) « Telegramma di Cassinis a Cavour da rimettere a S. E. il Principe di Carignano per parte del Re », dice una nota del copista. Edito *ibidem*, p. 20.

(3) Edita già a pag. 32, *ibidem*. Di questa lettera fu pure edito un frammento da L. CHIALA, *Lett. ed. ed ined. di C. Cavour*, IV, 112, ma come ultima parte della lettera seguente.

Io plaudo alla sua energia e prudenza rispetto al Re. Ella ha salvato il paese. Se si cedeva a fronte di Mordini, eravamo fritti.

Se questa mia gli giunge a Palermo, dica a La Farina che gli sono tenutissimo delle sue lettere: e che se non gli ho risposto si è perchè era certo che non aveva mestieri dei miei eccitamenti per star saldo al suo posto. Saluti pure il Cordova. Ho mandato a Farini lettere interessantissime di Vimercati. Le legga. Vedrà che l'Imperatore non è cambiato nè per la sostanza che ci è favorevole, nè per la forma, che è tale da far impazzire chi ha da fare con lui.

I Garibaldini che giungono sono quieti sinora. Se faranno disordini, gli reprimeremo severamente.

Gli studenti tumultuano per ottenere una riduzione di tasse. Mamiani è debole ed incerto. Il buon uomo non potrà reggere a lungo. La cosa però non è grave.

Del rimanente tutto procede a dovere. Ho scritto a Ricasoli in modo esplicito. Evidentemente il nostro Cincinnati voleva far durare il suo mal governo il più che gli era possibile.

(1) Il progetto Minghetti è favorevolmente accolto. Solo col mettere a carico delle provincie e delle regioni le spese locali, potremo salvare le finanze da sicura rovina (2). Tenga saldo per la pubblicazione dei codici e pel riordinamento giudiziario. Quando ella lo reputasse utile, scriverei a Farini a nome del Consiglio.

Se il Re non vuole andare in Sardegna, bisognerà mandarci i figli.

Veda di far ritorno al più presto con il Re. Le cose non assumeranno andamento stabile finchè S. M. sta in Napoli.

Mi voglia bene e creda alla mia inalterabile amicizia.

[C. Cavour].

CCCC.

MARCO MINGHETTI a GIOVANNI BATTISTA FARINI (3).

3 dicembre [1860].

Caro amico,

Sono a spiegare il mio telegramma circa la convocazione del Parlamento. E siccome debbo scrivere anche a Cassinis, così intendo che questa lettera serva ad ambedue ed aspetto risposta su di essa.

L'atto di annessione dovrebbe farsi qui a Torino per l'8 ed il 12 corr.

(1) Qui comincia l'edizione Chiala.
(2) Qui finisce la medesima.
(3) Edita già a pag. 34 del libro, di cui a n. 1 pag. 369.

Il tenore di esso sarebbe conforme alla copia che qui accludo, e se ne farebbero 4, cioè uno per le Marche, uno per l'Umbria, uno per Napoli, uno per la Sicilia.

Pregai Cassinis di mandarmi il processo verbale dell'atto solenne in cui fu ricevuto da S. M. il plebiscito sì a Napoli che a Palermo. È necessario per farlo registrare alla Corte dei Conti e depositarlo negli Archivi del Regno.

Ove questa formola non vi dispiaccia, e che s'approvi, non avete che a telegrafarmi ed io subito spedirò i decreti colle firme dei ministri per apporvi la firma di S. M.

Manderei nello stesso tempo il decreto che scioglie il Parlamento attuale, se poi non si creda che questo possa farlo S. A. il Principe luogotenente. Esso sarebbe pubblicato il giorno dopo ed il terzo ossia il 15 sarebbe pubblicata la legge elettorale con le circoscrizioni fatte del Regno.

Infine è necessario che le tabelle di Napoli e di Sicilia giungano in tempo. E qui io comprendo bene le difficoltà che avranno luogo nelle Provincie per la formazione delle liste elettorali; ma, Cassinis, non so comprendere le difficoltà di stabilire le circoscrizioni: coi dati statistici del Regno, coi precedenti elettorali del 1848, con una buona carta di stato maggiore è cosa da farsi nel tuo gabinetto. Ripeto che la media è 50 mila: dunque nel Regno di Napoli (terra ferma), supposto, come danno le notizie statistiche, le popolazioni di 6.472.110 sarebbero 129 deputati o 130 al più. Dividansi per Provincie facendo i collegi sempre in media di 50 mila, ma di 40 a 60 mila per comodità. Non si tenga necessaria la circoscrizione dei circondari, sì quella dei mandamenti, meno casi eccezionali, dove anche Comuni di un mandamento possono essere trasferiti ad un altro. Del resto tu conosci meglio di me tutte le pratiche ed i particolari della legge elettorale. Sta bene la nomina di Antonio Ranieri e Paolo Emilio Imbriani.

Il decreto lo farò subito dopo l'annessione, e intanto puoi avvertirli officialmente e pregarli a disporsi a partire il più tosto possibile. Telegrafo oggi a Montezemolo per pregarlo di scegliere altri due siciliani.

Ricevo oggi stesso il proclama del Re ai Siculi e mi piace assai. Ricevo anche una lettera di Cassinis nella quale si incontrano tutte le idee che ho sopra esposte. Ringrazialo da mia parte cordialmente. Rispondo a Scialoia nella qui acclusa che preme.

Ti mando la mia nota alla Commissione nel Consiglio di Stato; ne metto tre copie: una per te, una per Ranieri, una per Imbriani, che di tal guisa cominciano a vedere di che si tratta e raccoglieranno le leggi relative.

Sto organizzando i quattro battaglioni della Guardia Nazionale mobile. Quando vorrai che si mandino a Napoli, me ne telegraferai alcun giorno prima.

Correnti partirà lunedì prossimo e quindi sarà a Napoli l'11 o il 12 corr.

Sono affaticatissimo, ma le cose cominciano abbastanza bene. Il partito radicale si agita; so che Mazzini è costì. Se entra nel Regno, dico l'antico Regno, ti assicuro che lo agguanto. Tu bada a non fidarti di costoro, nè di quelli che mostrano esser separati, ma che in fondo del cuore sognano di rovesciare Vittorio Emanuele e di piantar la repubblica non solo qui ma in tutta Europa. Se costoro trionfassero, anche solo per due mesi, duchi, arciduchi e Papa e Austria sarebbero di nuovo strazio dell'Italia chi sa per quanto tempo. Ma tu ci conosci e basta.

Salutami caramente Cassinis e ricevi un'affettuosa stretta di mano.

Jacini, qui presente, ti saluta; aspetta sempre la risposta per l'organizzazione dei telegrafi di cui egli ti telegrafò.

Ti prego di mandarmi la nota dei senatori da proporre a S. M. Ne scrivo anche a Montezemolo. Sarà bene far tutte le nuove nomine insieme.

Il decreto non è finito di copiare; lo manderò domani.

[M. Minghetti].

CCCCI.

IL GOVERNATORE DI NOTO A GIOVANNI BATTISTA CASSINIS (1).

[Noto] 4 dicembre [1860].

Trasmisi all'intiera provincia il telegramma di V. E. La nomina del Marchese Montezemolo, preconizzata di già, è stata accolta con piacere. Da per tutto feste, luminarie, Te Deum e parate di guardia nazionale per l'arrivo di S. M. Prego prender conto se dal Prodittatore furono presentati al Re i 56 indirizzi di questa Provincia. [*Il Governatore*].

CCCCII.

GIOVANNI BATTISTA CASSINIS A CAMILLO DI CAVOUR (2).

4 dicembre [1860].

Toute la lieutenance est arrivée. Les choses marchent. La Farina viendra ce ce soir au bal et sera bien accueilli par le Roi. Mordini est allé a bord la nuit dernière et il est parti aujourd'hui à quatre heures. J'ai eu hier une explication avec lui et je pense que ça a déterminé définitivement son départ qu'il tâchait de différer. Il est allé à Naples. Le lieutenant à prêté son serment. Dans ce moment nous allons prendre pos-

(1) Dispaccio edito già a pag. 20 del libro, di cui a n. 1 pag. 369.
(2) *Ibidem*, p. 22.

session du bureau du Ministère et de tout ce qui reste. Mordini m'a dit qu'il nous laisse quelques millions. On verra. Le Roi partira demain soir après moi. [G. B. Cassinis].

CCCCIII.

IL GOVERNATORE DI CALTANISETTA A GIOVANNI BATTISTA CASSINIS (1).

[Caltanisetta] 5 dicembre [1860].

Sono lieto di annunciarle che la faustissima notizia dell'arrivo costì del nostro augusto Re d'Italia è stata ricevuta con indescrivibile gioia. Qui e nella Provincia gran festa per tre giorni. Ho data esecuzione immediata al suo telegramma di ieri pervenutomi con sollecitudine.

[*Il Governatore*].

CCCCIV.

L'INTENDENTE DI TERRANOVA A GIOVANNI BATTISTA CASSINIS (1).

[Terranova] 5 dicembre [1860].

Questa popolazione ha festeggiato l'arrivo di S. M. il Re d'Italia con manifestazioni di gioia inesprimibile. [*L'Intendente*].

CCCCV.

VITTORIO EMANUELE II A LUIGI CARLO FARINI (1).

5 dicembre [1860].

J'ai reçu dépêche de La Rocca. Mauvais temps empêche départ. Vimercati n'a-t-il plus rien écrit à quel point sommes-nous de Gaëte ? pressez tant que vous pouvez, informez-vous si Garibaldi n'est parti de Caprera pour états Danubiens. Donnez nouvelles de Naples. Ici tout va bien, pays promet beaucoup. . [Victor Emmanuel].

CCCCVI.

VITTORIO EMANUELE II AD ENRICO MOROZZO DELLA ROCCA (1).

Palermo, 6 dicembre [1860].

On ne peut rien faire à Messine avant prise de Gaëte. Tout va bien ici. Donnez-moi nouvelles de Cialdini. Mercredi soir je serai j'espère à Naples. Communiquez à Farini. [Victor Emmanuel].

---

(1) Dispaccio edito già a pag. 20 del libro, di cui a n. 1 pag. 369.

CCCCVII.

GIOVANNI BATTISTA CASSINIS all'AVV. ZAVERIO VEGEZZI (1).

Palermo, 6 dicembre 1860.

Amico carissimo,

Io veggo che la Provvidenza nel mondo crea dei grandi eventi ed innalza talvolta le nostre facoltà alla loro altezza; quando poi si sono superati, ne rimane la memoria, ma nella fredda calma si comprende ad un tempo che forse non erano nè si gravi, nè sì pericolosi, nè sì indomabili, dirò ancora, come si presentavano a primo aspetto.

Parmi, dopo molti giorni di travaglio e di agitazione, di potermi applicare cotesta massima, ed io spero che se ce ne faremo tutti capaci, potremo non lasciarci soperchiare da questa immensa massa di paese, di uomini, di cose, di interessi, di partiti, di complicazioni di ogni genere e riuscire anche fra le sirti e le tempeste a formare cotesta sacra nazione italiana.

Sì, caro Vegezzi, io credo che questo deve essere il nostro punto obbiettivo: noi guardando alla ormai certa probabilità di costituire uno Stato grande quanto è l'Italia, guardando a questa ricchezza di suolo, a questa eccellenza di ingegni, a questi grandi progressi morali ed economici a cui ci apre sicuro vano la privilegiata marina che ci sta sott'occhi, sacrificheremo i nostri poveri capricci, le nostre povere personalità, le passioni nostre e riusciremo.

La qual cosa io ti dico, caro Vegezzi, non per gettare giù sulla carta delle idee più o meno filosofiche onde tu non mi abbia a dire, affè di Dio, che il mio Cassinis s'è fatto un Seneca od un Empedocle, ma perchè io credo che egli è solo per questa via, egli è solo elevandosi a questa naturale altezza dell'opera nostra, che riusciremo a dimostrare all'Europa tutta la schifosità di certi uomini e di certi partiti i quali, sotto il gran nome della patria e di rigenerazione italiana non pensano che a sè, a soddisfare i loro vizî, ad impinguare l'epa, a dominare!

Io partiva da Torino coi mentovati propositi e l'applicazione loro stava per me nel vedere quali leggi, quali provvedimenti sarebbe stato opportuno di introdurre nelle nuove Provincie poste al di qua e al di là del faro di Messina, onde iniziare, preparare, condurre a compimento in una epoca più o meno lontana il gran compito della nostra unificazione sotto i varî aspetti.

Io sono unitario, non sono centralizzatore: unitario per me vuol dire

(1) Edita già a pag. 20 del libro, di cui a n. 1 pag. 369.

che una sola legislazione civile e penale deve governare l'intero stato; che identici debbono essere gli ordini giudiziarî ed amministrativi; unitario per me vuol dire che se collegheremo i singoli paesi ad uniformità di principî, in quelle cose che sono generali per loro natura, noi avremo fatto l'opera più efficace e più proficua che per noi si debba.

Dissi che non sono centralizzatore ed è necessario il dirlo perchè veggo farsi una strana confusione di idee: onde avviene bene spesso che per combattere una temuta centralizzazione si finisce nel nuocere il gran principio dell'unità.

Qui fo punto alle idee generali e vengo senza più al concreto. Noi nel nominare dei Luogotenenti, dei Commissari ben intendiamo di preparare la via con una certa moderata transizione allo scopo che ci proponiamo, ma non intendiamo nemmeno perciò di creare dei governi autonomi; laddove chi vi presiede, pensi alla sua Provincia per sè e non a che questa Provincia non è altro che una frazione dello Stato a cui debba sotto ogni rispetto riunirsi.

Ti assicuro quindi che mi incontrai in un disinganno ben doloroso quando, giunto a Napoli, mi parve di vedere quasi rotta ogni relazione tra il governo locale e il governo centrale. [G. B. Cassinis].

Napoli, 15 dicembre [1860].

Io mi sforzai di richiamare le cose a quel programma che mi ero formato, che in parole ed in iscritto avevo comunicato a distinti uomini Napoletani, cito Poerio, Mancini, Scialoia, sin dal 14 ottobre a Torino, fin dal 30 dello stesso mese in iscritto e che essi avevano approvato.

CCCCVIII.

MICHELE DI CASTELLAMONTE A GIOVANNI BATTISTA CASSINIS (1).

6 dicembre [1860].

Prego rimandarmi decreto di approvazione delle tabelle per la circoscrizione, urgendo la pubblicazione, e l'altro Decreto con cui si mandano pubblicare le leggi complimentarie. Prego dirmi se approva mio sistema mie modificazioni intorno all'ordinamento. Urge la stampa. Il Ministro Finanze conviene meco. Presidente Commissione conviene in tutto pure, dubita solo se la separazione provvisoria dell'Emilia, quanto effetti articoli 232, 233, leggi ordinamento, non faccia cattivo effetto. Io non credo. Mi dica infine se debbo mandare le tabelle personali e quando suo ritorno; pubblicate le altre leggi, provvisto secondo lettera Oriente di riguardo. [Castellamonte].

(1) Dispaccio edito già a pag. 35 del libro, di cui a n. 1 pag. 369.

CCCCIX.

GIOVANNI BATTISTA CASSINIS A CAMILLO DI CAVOUR (1).

Ministero di Grazia e Giustizia.
Gabinetto del Ministro.

Napoli, 8 dicembre 1860.

Mio carissimo collega ed amico,

La spedizione di Sicilia è finita ed è finita bene. Il Re è contento di me, io contento di lui; la Sicilia, sarei per dire, contenta di tutti e due. Le farò un pò di storia — non quella delle feste, nè sotto tale aspetto — ma quella che può dar luce alla nostra posizione, alla nostra impresa.

Partivamo da Napoli, com'ella sa, il 30 novembre. Gli attacchi per impedire la partecipazione di Cordova e di La Farina al Governo si riproducevano ad ogni momento. Mi si proponeva al momento della partenza che la Luogotenenza non partisse da Napoli finchè la chiamassimo per telegrafo. Dissi di sì, ma con deliberato animo di non fare così. Diedi istruzioni a Montezemolo e compagni di partire per la Sicilia la sera del 1° dicembre. Nasca quel che vuol nascere, dissi tra me: il dado è gettato. Cosa fatta capo ha. Per non intimidirli non dissi nulla del progetto di chiamarli per telegrafo: gli aspetto il 2 dicembre, ecco l'ultima mia parola.

Che cosa fosse arrivato e che cosa si macchinasse in Sicilia, in tutta la settimana, non s'era saputo più nulla. Morozzo mandato da me non aveva dato segno di vita. No: lo seppi poscia a Palermo; egli avevami mandato quattro telegrammi, Mordini aveagli (lo supponiamo almeno) trattenuti. Può immaginarsi, caro Conte, come con tanta responsabilità sopra di me, stesse l'animo mio in quel viaggio! Il mare s'era fatto assai grosso... (*sic*); il Re di quando in quando diceami: « Vede lei, colle sue premure di venire in Sicilia, che gusto ci abbiamo! » Ma mi sentivo in vena, mi sentivo in coraggio; io mettevo le cose in celia e cercava di tenermelo amico (*vrai courtisan*!) per ogni possibile evento. Eccoci il mattino del 1° in faccia a Palermo. Il cannonamento di vascelli inglesi pavesati a festa, le mille barche sparse intorno al nostro legno, la immane onda di popolo sopra le sponde del mare ci rianimarono meravigliosamente ministri e Re. Ed ecco tra le mila barche spuntare la barca Mordiniana. Mordini in piedi alla prua, appariscente fra tutti pel suo abito rosso.

Dissi al Re: « Ecco Mordini: l'avremo dunque con noi in carrozza, ma ben inteso che starò io al fianco di S. M. » — « Va bene », mi rispose.

Mordini era pallido come un paziente. Io entrai primo nella vettura e mi assisi al fianco del Re sì tosto che il Re s'assise, Fanti in faccia a me,

(1) Edita già a pag. 25 del libro, di cui a n. 1 pag. 369.

Mordini in faccia al Re. Così andammo al Duomo e al Palazzo. Mordini si sentiva da sè tollerato; non una voce, non un grido per Garibaldi o per Mordini. Il Re era affatto con noi.

Giravano attorno frattanto qua Trecchi e Carini, mazziniani non so o garibaldini, ma di non caro augurio per me; altrove Bensa e Pignarelli, antimazziniani, ma pericolosi amici.

Asolavano attorno al Castello i Crispi ed altri cotali... (*sic*); io vegliava il Re. Le cose andarono bene sino al pomeriggio del 2... (*sic*). Ma ecco che alle 3 sono avvertito prepararsi una dimostrazione mazziniana. La Luogotenenza era arrivata; la sperava già scesa a terra; Montezemolo mi scrive che sarebbe stata a bordo sino a sera. — Ne va l'annunzio al Re — mi manda a chiamare e mi dice: « Dunque si prepara una dimostrazione — ecco il suo La Farina, ecco... (*sic*) ». « No, Maestà, gli rispondo — tutto Palermo è con noi, sono gli ultimi aneliti mazziniani ». Ero ancora col Re quando si annunzia che Mordini e Crispi domandano un' udienza. Fanti era esso pure presente. Egli mi aiuta — il Re si rinfranca... (*sic*), e sortiamo. Io frattanto mando a chiamare il Comandante della Guardia Nazionale, marchese Sorris, ottima persona ed amico nostro, il Duca della Verdura Pretore di Palermo, Mordiniano, il Colonnello Serpi — raccomando loro di star attenti, ne richiamo la loro responsabilità, dò gli opportuni provvedimenti e sto aspettando lo scioglimento del dramma.

Alle 4 dovevamo sortire in carrozza col Re — vado a prenderlo. Egli s'era regolato benissimo; la Guardia Nazionale... (*sic*), il popolo, tutti erano con noi: ne assicurai il Re; la dimostrazione ebbe paura e svanì.

Ma il pericolo si riproduce nuovamente più tardi. Era inteso che Mordini sarebbe partito la sera stessa di domenica, alle 10. Persano mi manda a dire che Mordini non parte più, che egli ha aggiornata la sua partenza alle 4 del giorno dopo... (*sic*).

S'era sparsa la notizia che la Luogotenenza era a bordo — io temeva qualche nuovo assalto — bisogna cavarsene.

Alle 6 c'era pranzo a Corte: Mordini tra gli invitati. Levate le mense, mi avvicino a Mordini e gli dico: « Signor Mordini, mi si riferisce che ella cospira; non lo credo, lo credo un uomo onesto, ma lo si dice: ved'ella come fui gentile, come conciliante in questi due giorni; non voglia confondere la mia mitezza colla debolezza, la prego! » Mentre facciamo questo discorso, il Re s'avvicina a noi: « Che dicono essi? » mi chiede. Rispondo: « Dicevo a Mordini essermi stato riferito che cospirava, che promuoveva una dimostrazione ». Allora Mordini si profonde in dichiarazioni infinite di fedeltà, di lealtà, di ossequio; il Re accetta le sue dichiarazioni e se ne va.

Qui un lungo colloquio tra Mordini e me. — Sarebbe troppo lungo il narrarlo. Basti il dire che io gli dichiarai francamente che egli ci lasciava

una ben grave eredità per le infinite sue nomine e non tutte degne per certo! Dissemi che ci lasciava in cassa circa 7 milioni. Nella notte stessa andò a bordo; mi mandò la chiave delle carte più importanti e alle 3 della sera fece vela. — Che Dio lo benedica!

Il Re in Palermo fu con me sì buono, sì gentile che non si potrebbe immaginare di più. Molte volte parlammo di lei, caro Conte, e mentre celiando in sulle prime mi canzonava del mio amore, diceva, pel conte di Cavour, finiva per confessarmi le più care cose di lei — e mi assicurava non meno della sua stima, che della sua amicizia verso di lei... (*sic*).

Ma era tempo che la Luogotenenza comparisse. Quindi il giorno 5 sortirono sul foglio ufficiale di Palermo le nomine. Seppi che Crispi agitava...(*sic*). Non era adunque finito ancora? Difatti il giorno 6 mi si annunzia che il Mordiniano Duca della Verdura desiderava parlarmi. Viene, mi dichiara che tutta Palermo è malcontenta delle nomine dei Consiglieri di luogotenenza, e segnatamente di La Farina e Cordova... (*sic*); che s' era preparata una deputazione per presentarsi a S. M. onde domandarmi il rinvio. La mia pazienza si era finalmente stremata. Gli risposi francamente che non era vero per nulla che Palermo fosse malcontenta di La Farina e di Cordova: esser passati i tempi di Mordini, di Garibaldi, dei governi in piazza: che quella era sedizione; che se la Deputazione osasse presentarsi avrebbe a fare con me, e lo congedai. Non ne seppi più altro. Pregai Montezemolo di convocare il Consiglio, sia perchè desideravo ossequiarlo sopra i suoi stalli, sia per prendere seco lui gli occorrenti concerti, e ciò ebbe luogo. Indi presentai il Consiglio al Re, il quale lo trattenne circa un' ora e gli parlò mirabilmente bene.

Il Re fu immensamente contento di Palermo; voleva fare dei decreti, voleva fare atti di governo e di tale natura che poteva imbarazzarci. L'aggiustai con una lettera che gli feci scrivere a Montezemolo e di cui ella vedrà il tenore nel giornale ufficiale di Palermo che qui le accludo (N. 157).

Fu consolantissima e applauditissima in Sicilia la distinzione data a Ruggero Settimo.

Vidi Torrearsa più volte, degna persona invero e amor della Sicilia. Egli sarà deputato, ma egli pure mi fece delle difficoltà ad entrare nel Ministero.

Non parendomi che s' abbiano a disgiungere le nomine tra Napoli e Sicilia, e atteso il rifiuto di Poerio, non ho insistito troppo... (*sic*) ma ho qualche speranza che ci riusciremo. Tornerò alla carica con Poerio.

Le dirò poi l' idea che mi sono formato della Sicilia. Basta l' accennare per ora che essa è il paradiso d' Italia per l' ubertà del suo suolo, per le sue immani risorse fra cui le zolfatare, che essa odia cordialmente tutto ciò che è Napoli, che è purtroppo Municipale assai e legata immensamente alle sue tradizioni, alle sue abitudini, ai suoi privilegi.

Gran fattore di civiltà saranno per quel paese le strade ferrate — desiderano poi ardentemente che si istituisca un vapore quotidiano tra la Sicilia e Genova. Sono invero agli antipodi! Sarebbe questa cosa da farsi e presto; dare almeno alla Sicilia tante corse di vapore quante ne ha Napoli.

Giungevamo a Napoli, come le accennai per telegrafo, ieri mattina (7) alle ore 9. Appena giunto Farini mi rimise le due lettere sue del 29 e del 3. Delle tre lettere che ella mi scrisse sarebbe adunque sinora perduta per me quella che mi annunzia avermi scritto per mezzo di Robilant. — Questi mi disse poi di non averne ricevuto veruna.

Intanto l'assicuro, caro Conte, che quelle due lettere sue mi hanno vivamente rallegrato il cuore. La sua saggia ed onesta parola in cotesto turbinio di partiti e di mentite virtù, è per me una stella al nocchiero in mar tremante per la tempesta!

Ella comprese, dalle precedenti mie lettere, più che io non dicessi. Ella ben dice e ben conosce Farini. Egli è un perfetto onest'uomo, ha le sue idee, e certe sue trascuranze, per le quali parrebbe talvolta che non si potrebbe camminare con lui. Uomo a grandi tratti, sdegna forse più del dovere le conclusioni, le applicazioni di dettaglio. Ma poi ci viene e la bontà del suo cuore rimette le cose al loro equilibrio.

Mi propose ieri che andassimo a fare un passeggio in carrozza assieme. Sortimmo alle 3, non rientrammo che alle 5 1|2. Io n'era lietissimo per aver campo ed opportunità di parlare di molte cose. Avrei voluto scrivere a lei ieri stesso. Ma vi rinunciai con piacere a causa della necessità che io sentiva di parlare alquanto con lui delle cose di Napoli e del regno intiero.

Non le debbo tacere che egli si è sgomentato, ed il sono non meno di lui i suoi consiglieri — anticipo il discorso, dicendogli aver saputo ieri sera da Scialoia come si fosse intesa una cospirazione diretta a dare una coltellata a Scialoia stesso! In altri tempi, od altrove, come p. es. in Francia, i partiti si manifestavano o si manifestano nella stampa se vuolsi, nella espressione di certe formole di ragione politica o sociale, in certi atti determinatamente intesi al fine a cui si aspira, e ciascun partito ha il suo particolar colore, la sua particolar forma di essere o di agire. Anche qui dietro alla scena c'è tutto ciò, ma qui ci ha qualche cosa, o vi hanno inaudite cose di più: una fisica e spaventosa figura che abbraccia e compendia in sè tutto ciò che v'ha di più triste, di più disordinato e scomposto nelle gran masse sociali.

Disperati, affamati d'ogni razza, scellerati, aggiungerò sono calati quaggiù; a qualsiasi ora, in ogni via ella vede centinaia, migliaia di vittime di garibaldini giovani, vecchi, avvinazzati, con faccie arroganti, provocatrici, torbide! Sento per ogni via, massime alla sera e dove è maggiore la folla, spararsi colpi di pistola, talora a polvere, e talora armati a palla. Dinnanzi

ai caffè uomini di sinistro aspetto a crocchi, trinciano di politica, poi iraconde parole, poi bene spesso tristi e dolorosi fatti.

Sono questo un partito politico? . . . a quale opinione appartengono? Che cosa sono essi? Gente perduta, qui corsa d'ogni paese, d'ogni terra, istromento di dissoluzione sociale, di corrucci e di sangue.

E stanno dietro a loro i Mazzini, i Nicotera, i Murattiani, i Borbonici. Costoro non sortono all'aria aperta, stanno anche nelle loro case meditando le cospirazioni, le congiure, il delitto; e quelli di sopra, gente perduta ad ogni vizio, ad ogni viltà, stanno colà pronti per chi li paga.

Intanto dov'è il popolo di Napoli? che cosa pensa, che cosa fa questo popolo? Dio buono! . . . esso non ha nessun sentimento italiano, meno alcune poche e splendide eccezioni — esso è il popolo dei suoi interessi, degl'impieghi, delle pensioni, della turpe lascivia; le idee del viver libero, l'idea di una nazione italiana, la dignità del nome Italiano, sono idee del tutto ignote a lui.

Questa massa, quali deputati darà? Quanti deputati s'associeranno al gran concetto dell'Unità italiana?

Forse, se giungeremo sin là, la verecondia strapperà dai loro labbri qualche cosa di simile, ma ci giungeremo?

Quei tre partiti che dissi hanno interesse che non si giunga — oh! se potessero provocare disordini! oh! se una tumultuosa dimostrazione! ... (*sic*).

A tal fine vuolsi ingenerare malcontenti. Qua non vi sia fermezza di vita, là di sostanze . . . (*sic*). Qui si faccia temere che cessi lo stipendio, l'impiego; altrove che le largizioni periodiche della Corte non scendano più a secondare i loro ozî beati. Poi la capitale cessa . . .; i Piemontesi avranno gli impieghi migliori — ecco le arti, ecco le voci.

In mezzo a ciò il governo ha polizia? le spie? La polizia, le spie sono gli agenti borbonici — si ordina un arresto, e l'agente dà avviso di fuga.

La stampa, le esigenze della libertà esercitano frattanto un'azione potente, un'azione tanto valida quanto può esercitarla il governo. Il governo è moralmente esautorato frattanto — si vive di giorno in giorno — ma il giorno che s'è vissuto è oggimai un miracolo — lo dobbiamo a che fortunatamente i partiti si contrastano essi pure la preda.

Ma guai se sorge un conflitto! guai se la diplomazia vede questo dissestamento! Queste cose hanno gettato nell'animo del nostro Farini un doloroso sgomento — egli vede nero, più nero che immaginar non si possa.

Pure io non divido queste sue idee e farò ogni mio possibile per elevarne lo spirito, e il faccio perchè io sento che il male non è irrimediabile.

Come già le scrissi nella mia precedente lettera, questo popolo per sè stesso è incerto; grida, schiamazza ma non insorge — questo popolo è avido di benessere materiale — ebbene, ecco ciò che ha da farsi:

1° Si spengano le officine dei Mazzini, dei Nicotera, dei Zuppetta, e i loro mezzi d'azione. Quali cacciando di qui, quali vegliando attentissimamente !

2° Si riformi tutta l'organizzazione legislativa, giudiziaria, amministrativa del paese, pubblicando i nostri codici penali, di procedura penale, ordinamento giudiziario — le leggi buone insomma si attuino tosto — si ritempri cotesta mole secondo i forti e ben costituiti codici nostri.

3° Si faccia un prestito egregio, se non s'ha denari, chè non ne abbiamo davvero e si trovi modo di gettare 50 milioni in opere di pubblica utilità : strade, ponti, nettezze, ecc., nè si lascino cessare affatto le largizioni, a cui gli aveva assuefatti la milizia Borbonica.

4° Si è pubblicata la legge sulla stampa — va bene — ma quali i giudici ? che coraggio civile hanno essi ? nullo. Mettete gli ordini nostri, i nostri giudici, almeno alcuni di essi tra i molti ; riformate la magistratura di qui ; indi fate processi di stampa ; il governo si dimostri forte ; faccia cessare questi infami libelli che attenuano così perniciosamente la morale autorità del governo. Questa azione forte, energica, giusta sempre e proficua ad un tempo stordirà questo popolo, e all'ombra di questo sconvolgimento di uomini e di cose, di ordini e di leggi, di provvedimenti, si assopiranno le loro male inclinazioni, gli spiriti si troveranno occupati e ci salveremo.

Ecco le cose che io ieri inculcava a Farini e che io la prego di ripetere a lui e di modificare cosa che crede — purchè qualche cosa si faccia — altrimenti noi periremo coll'onta di non aver potuto curare ciò che infine avevamo raggiunto.

Intanto è somma necessità che i giornali onesti dell'Italia settentrionale comprendano queste cose e le dicano all'Europa prima che le elezioni si facciano.

Si sappia che il partito garibaldino non è una forma politica, è un elemento di dissoluzione che minaccia la sicurezza, la moralità, la pace della famiglia e degli Stati.

I capi loro l'amor del potere, l'odio, l'invidia — i loro dipendenti la rapina, il disordine.

Quando questo partito sia dipinto qual è, il senso morale dei popoli si sveglia e niuno più vorrà appartenergli, niuno dico, degli uomini onesti.

Duolmi di occuparla sì a lungo, caro Conte, con questi miei scritti — chè non la volle venire ed io mi sforzo di portarle il paese dinnanzi ai suoi occhi. Non credo di esagerare : scrivo nè più, nè meno di quello che è, e ne avrei a scrivere dei grossi volumi. Per ora fo punto.

Ho letto la lettera di Vimercati che Farini mi comunicò.

Tentai ancora a Palermo di portare il Re a Cagliari, e Persano mi aiutò

esso pure, ma non abbiamo potuto riuscirvi. Mi autorizzi ad annunziare in qualche giornale come fosse suo intendimento di recarsi a Cagliari, ma attesa l'intemperie della stagione e più le traversie del mare, avere dovuto rinunziare per ora a questo suo proposito; s'ella lo crede, faccio dire due parole all'«Opinione».

Questa mattina abbiamo concertato insieme col Re, con Farini e Fanti il telegramma che ha ricevuto per riguardo a Gaeta. Il Re avrebbe l'intenzione seguente: se ha luogo l'armistizio, colla condizione che alla fine dei 15 giorni Francesco II se ne vada, S. M. sarà qui sino al 24. Se la cosa minaccia di andare più alle lunghe, fra una diecina di giorni partiremo.

Il Re pensa di venire a casa per Perugia, Pisa, Spezia, Genova. Questo fu l'accordo fatto questa mattina, presente me, Farini e Fanti.

Saluti i colleghi e mi creda per sempre [Suo G. B. CASSINIS].

CCCCX.

CAMILLO DI CAVOUR A GIOVANNI BATTISTA CASSINIS (1).

8 dicembre [1860].

Spero che al suo ritorno a Napoli, ella avrà ricevute le tre lettere che prima d'ora le scrissi.

Sono lietissimo della felice soluzione delle cose di Sicilia. Il Re ne imputerà a sè l'onore. Tanto meglio.

Non entro in particolari su Napoli. Solo mi restringo a pregarlo a fare ogni sforzo onde si acceleri la formazione delle circoscrizioni elettorali, vedendo modo di darci il minor numero di deputati napoletani possibile (2). Non conviene nasconderci che avremo nel Parlamento a lottare contro un'opposizione formidabile e che dalla nostra forza relativa dipende la salute dell'Italia (3).

Ho scritto al Re intorno al Principe di Carignano. Non gli si può dare autorità su Napoli e Palermo ad un tempo. Si lasci la Sicilia sotto la dipendenza immediata di Torino. Prima poi di proporre al Principe di andare a Napoli, occorre definire li suoi rapporti con Farini. La prego a stabilire e formulare le sue idee d'accordo con questi. Al suo ritorno faremo al Principe proposte concrete che egli, non ne dubito, accoglierà favorevolmente.

---

(1) Di questa lettera, edita già a pag. 33 del libro di cui a n. 1 pag. 369, furono publicati due frammenti da L. CHIALA, *Lett. ed. ed ined. di C. Cavour*, IV, 112, ma invertendoli, e facendoli seguire dal frammento succitato della lettera precedente.

(2) Qui comincia l'edizione CHIALA.

(3) Qui finisce la medesima.

Pare al Consiglio che si debba fare al Re, al suo ritorno, accoglimento solenne andando al suo incontro sino a Genova. Ma, in tal caso, il Re dovrebbe fermarsi almeno 24 ore in quella città. Sarà cosa difficile ad ottenersi, ma almeno lo dobbiamo tentare.

Abbiamo aggiustato l'affare dei beni ecclesiastici con Pepoli. Fu bastantemente arrendevole. Ora verrà Valerio e vedremo di far lo stesso.

Ringrazi da parte mia il Mancini delle interessantissime lettere che egli mi ha scritto. Se non gli rispondo si è perchè mi sono proposto di non dare consigli e non esprimere opinioni intorno a questioni che io riconosco non conoscere abbastanza.

(1) Non dispero niente affatto delle cose di Napoli. Confido nell'efficacia di un buon sistema di governo e di libere istituzioni (2).

Mi creda, caro collega, [Suo aff. C. CAVOUR].

CCCCXI.

MARCO MINGHETTI A GIOVANNI BATTISTA CASSINIS (3).

8 dicembre [1860].

Abbiate pazienza, mio caro e buon amico, e vogliate leggere attentamente le carte che qui includo. Esse formano, direi quasi, il programma che noi ci proponiamo di effettuare in pochi giorni:

1° Decreto che traduce in legge i voti del Parlamento per l'autorizzazione ad accettare e stabilire l'annessione allo Stato delle provincie dell'Italia centrale e meridionale.

2° Decreto di annessione delle Marche, Umbria, Provincie Napoletane, Sicilia. Sarebbero distinti in quattro.

Attendo la copia autentica del processo verbale ed accettazione del plebiscito di Sicilia. I processi verbali di Napoli, Umbria e Marche li ho già da voi ricevuti.

3° Verrebbe dopo questi il decreto di scioglimento del Parlamento attuale. Non ve ne mando copia perchè sarà identico a quelli che furono fatti in simile occasione per lo passato. Però è da esaminare se è necessario pubblicare questo Decreto prima del seguente, ovvero se potesse tenersi sospeso per ogni evento sino al momento della convocazione dei collegi. Ciò dipende dalla certezza di poter procedere alla elezione dei deputati a Napoli e Sicilia entro il termine prescritto.

4° Decreto che pubblica la legge elettorale e la tabella dei collegi.

(1) Qui comincia l'edizione CHIALA.
(2) Qui finisce la medesima.
(3) Edita già a pag. 35 del libro, di cui a n. 1 pag. 369.

Vedrete nell'acclusa copia quali sono le varianti che occorrono nella legge elettorale. Vedrete ancora che, secondo le tavole statistiche che noi abbiamo del Regno, Napoli non potrebbe avere che 133 deputati e Sicilia 45 (non so come in un telegramma a Stefani, dicessi pel primo deputati 144; ne ho telegrafato a Farini stamane). Io ho già le tabelle pronte pel Regno. Mi mancano Sicilia e Napoli. Qualora voi credeste si potrebbe ovviare con un articolo alla legge elettorale transitoria che direbbe in questo modo: « I nostri luogotenenti nelle Provincie di Napoli e di Sicilia sono incaricati a stabilire la circoscrizione dei collegi elettorali in ciascuna Provincia sulle basi adottate nelle altre parti del Regno ». Bisognerebbe nondimeno che il numero di essi per Provincia fosse già determinato. Gli è su entrambi questi punti che richieggo la vostra opinione.

Con questi 4 Decreti saremo in regola. Convocherei i collegi elettorali pel 20 gennaio e pel 24 nel caso di ballottaggio. Si manderebbe un vapore a Palermo che piglierebbe colà e a Napoli gli eletti, gratuitamente portandoli a Genova, e ai primi di febbraio si aprirebbe il Parlamento.

Credo che voi sarete dell'avviso nostro, che bisogna sollecitare questa convocazione. Ella porrà termine, nell'interno, ad uno stato di incertezze che può recare grandissimi danni. All'esterno poi sarà di somma utilità se prima che si riunisca il Corpo legislativo di Francia noi avremmo in qualche modo sancito il nuovo Regno e se di più l'Inghilterra lo avrà riconosciuto.

Queste considerazioni mi sembrano degne di tutta l'attenzione vostra e di Farini. Ma non si vuol dimenticare che tutto ciò dipende dalla possibilità di far in tempo le elezioni regolari a Napoli e in Sicilia. Questo è il punto che voi dovete di costà giudicare.

Siamo già d'accordo con Castellamonte sulla circoscrizione giudiziaria dell'Emilia. La vostra assenza mi ha fatto un obbligo di studiare la questione con maggior cura e con minuziose indagini. Spero che riuscirò benissimo.

Vi mando due copie della mia nota alla Commissione presso il Consiglio di Stato. Lo schema ivi delineato fu l'oggetto di due lunghissime discussioni in seno del Consiglio dei ministri conchiuse colla unanimità dei voti.

Appena fatto il decreto di annessione mi propongo di accrescere di sei individui la Commissione medesima e cioè due per Napoli, Imbriani e Ranieri, due per la Sicilia, dei quali attendo i nomi da Montezemolo, uno per le Marche, uno per l'Umbria.

Finalmente vi prego di ricordare a Farini di mandarmi la nota dei senatori da proporre a S. M. e similmente a Montezemolo. Credo che sia opportuno di fare questa nomina a Torino insieme con quelli delle Mar-

che e dell' Umbria ; avrei intenzione di aggiungere delle antiche provincie il Conte di Revel. Che ne dite ?

Per le decorazioni invece stimo conveniente che siano proposte immediatamente dai due Luogotenenti generali, mentre io mi serbo la proposta per quelli delle Marche e dell' Umbria.

A proposito d' Umbria fu qui Pepoli e combinammo sull' affare della cosa ecclesiastica, sulle basi dell' ultimo progetto mandatoci da Vegezzi. Anche questo sembra accomodato. I nostri deputati tornarono ieri da Napoli sgomentati e tristi dallo spettacolo che ebbero innanzi agli occhi ; vi confesso il vero : cotesta Napoli ci sta sul petto come un incubo. Fate, Farini e voi, di sollevarci, avviandola nella via dell' ordine.

Di me non vi parlo. Se la salute mi basterà, spero che le cose camminino abbastanza regolarmente. Ma dubito della prima parte, perchè la politica è sproporzionata alle mie forze. Io ve lo diceva, mio caro amico, quando voi con cortese violenza mi spingevate ad accettare.

Ad ogni modo or non è tempo di rimpianti ma di opere, ed io farò tutto che mi sia possibile.

I colleghi vi salutano di cuore : a Farini mille cose affettuose.

[M. Minghetti].

CCCCXII.

GIOVANNI BATTISTA CASSINIS a MARCO MINGHETTI (1).

8 dicembre [1860].

Varianti proposte : V. il voto del plebiscito con cui il popolo delle Provincie Napoletane convocato in comizio il 21 scorso per suffragio universale (se ne esprima la formula). V. il pr. dell' 8 scorso novembre. V. la Legge (formula precisa). Art. 1. Le Provincie Napoletane fanno parte dello Stato Italiano. Art. 2. nostro L. 9 nelle Provincie Napoletane. — Sicilia V. il voto del plebiscito con cui il popolo della Sicilia convocato in comizio il 21 scorso ottobre V. il pr. v. del 2 corr. Dic. Art. 1. Le Provincie di Sicilia fanno parte dello Stato Italiano. Art. 2. Nelle Provincie Siciliane - Umbria e Marche - come gli altri processi verbali del 22 novembre. — Le mando i processi verbali originali col vapore. Impossibile avere circoscrizioni elettorali prima del giorno 15. Comunicazioni locali difficili. Occorrono combinazioni morali di località. [G. B. Cassinis].

---

(1) Dispaccio. Vedi n. 1, pag. 369.

CCCCXIII.

MARCO MINGHETTI A GIOVANNI BATTISTA CASSINIS (1).

8 dicembre [1860].

Farini mi ha spiegato che l'aumento della popolazione in Napoli dà diritto ad un numero maggiore di deputati di quelli che io vi scriveva nelle tabelle desunte da altre statistiche: dunque piego il capo.

Eccovi i quattro decreti di annessione di cui vi mandai la copia ieri; l'altro è che farete firmare a S. M. se non avete nulla in contrario.

Per mezzo di Castellamonte, che sento probabilmente farà una corsa costì, vi manderò il 6° decreto della chiusura della Sessione Parlamentare e il 7° che sarebbe quello dello scioglimento delle attuali Camere e l'8° che sarebbe la promulgazione della Legge elettorale. Con ciò sarebbe esaurito il primo atto del dramma. I Garibaldini che arrivano da Napoli ci dànno molti pensieri. A Genova vogliono domani far cagnara. Io spero che tutto finirà in nulla; mi rallegro che la Sicilia proceda bene. Questo sarà un grande vantaggio per la futura organizzazione del Regno.

Addio, Cassinis, vi stringo affettuosamente la mano.

[M. Minghetti].

CCCCXIV.

GIOVANNI BATTISTA CASSINIS A MARCO MINGHETTI (2).

9 dicembre [1860].

Nuove varianti ai decreti annessione: art. 1 dalla data invece che dal giorno. Infine: Ordiniamo che il presente decreto . . . . . ossia si riferisca la formola precisa di promulgazione. [G. B. Cassinis].

CCCCXV.

GIOVANNI BATTISTA CASSINIS A CASTELLAMONTE (2).

9 dicembre [1860].

Rispettate la separazione nel primo ordinamento, propongo immediata fusione generale. Si mandino i codici a Pisanelli secondo fu inteso. Idem a Palermo in egual proporzione. [G. B. Cassinis].

(1) Vedi n. I, pag. 369.
(2) Dispaccio. Vedi *ibidem*.

CCCCXVI.

MARCO MINGHETTI A GIOVANNI BATTISTA CASSINIS (1).

Torino, 10 dicembre [1860].

Io vi mando d'appresso il vostro telegramma un monte di decreti per far firmare a S. M. Avverto che ne avete già uno presso di voi che è il primo fondamentale il quale pubblica la facoltà data al Governo di accettare e stabilire le annessioni. Per intenderci lo chiamerò preliminare. Ciò posto troverete qui compiegati:

1. Il decreto di annessione per le Provincie Napoletane conforme in tutto al vostro telegramma meno la parola « risultato del plebiscito » al quale si è sostituita la parola sola « plebiscito » come più propria, essendo il plebiscito appunto il risultato o l'espressione della volontà popolare.
2. Il medesimo per la Sicilia.
3. Il medesimo per le Marche.
4. Il medesimo per l'Umbria.

Se persistete nel vostro concetto questi sono i decreti già pronti.

Ma io debbo farvi presente che il voler introdurre nel decreto la formula del plebiscito, prima di tutto è inutile rimanendo sottintesa; secondo, è strana essendo diversa da quella delle Marche e dell'Umbria, e tutte quattro poi diverse da quelle della Toscana e dell'Emilia; terzo, non è politicamente opportuno mentre ripete formalmente quelle parole: « Italia una ed indivisibile », che sono sì nel programma nostro avvenire, ma non nel presente dopo le dichiarazioni fatte alla Camera dei Deputati dal Conte di Cavour.

Quindi è che tanto il Conte di Cavour quanto io siamo d'avviso che fosse preferibile questa seconda forma la quale è identica a quella da voi proposta, meno la esplicazione del plebiscito che rimarrebbe sottintesa; ma siccome queste cose sono da giudicarsi in luogo, così se voi lo stimate necessario servitevi della prima forma.

Oltre a ciò vi mando due altri decreti:

5. Decreto che chiude la Sessione Parlamentare.
6. Decreto che scioglie la Camera dei Deputati.

È bene che tutti questi atti solenni siano sottoscritti da S. M.

Questa mattina vi ho telegrafato che se credete basterebbe avere il numero dei deputati provincia per provincia, sì di Napoli che di Sicilia, aggiungendo un articolo transitorio il quale darebbe facoltà ai Luogotenenti generali dell'uno e dell'altro luogo di fare le circoscrizioni eletto-

(1) Vedi n. 1, pag. 369.

rali. Così potrebbesi la legge pubblicare prima del 15, e resterebbe il tempo materiale di far le liste e altre operazioni necessarie, che rigorosamente nella prima formazione della lista stessa richiedono 30 giorni.

E resterebbe fermo di convocare i colleghi pel 20 Gennaio, persistendo noi nell'opinione che sia non pur utile ma necessario che ai primi di Febbraio il Parlamento sia radunato.

Abbiate pazienza, mio caro ed ottimo amico, e vogliate quando avrete ricevuto queste carte telegrafarmi in questo modo:

« Firmato il decreto preliminare ; Firmati i decreti 1, 2, 3, 4 nel modo indicato » oppure « nel modo preferito ».

La prima locuzione significherà la vostra lezione, la seconda significherà la nostra come ho spiegato sopra. « Firmati i decreti 5 e 6 ».

Dopo questo telegramma giudicheremo noi il momento opportuno di metterli in Gazzetta apponendovi la data.

Abbiamo un gran desiderio di avervi fra noi, e sentiamo con pena la vostra mancanza. Ma la ragion di Stato vince i nostri desideri, e ci rassegniamo ad aspettare finchè S. M. lo crederà necessario.

Vi saluto di nuovo. [M. Minghetti].

CCCCXVII.

MARCO MINGHETTI A GIOVANNI BATTISTA CASSINIS (1).

Torino, 11 dicembre [1860].

In seguito alla sua di ieri contenente 6 decreti, ve ne mando altri due cioè: 7° decreto che manda pubblicare la legge elettorale modificata; 8° decreto che manda pubblicare le tabelle dei collegi elettorali. Vi mando poi insieme le varianti nelle quali sarebbe l'articolo transitorio. Date ai Luogotenenti a Napoli e Sicilia facoltà di designare i collegi elettorali sulla sola stabilità. E se accettate questo mi direte per (2) . . . firmato il decreto coll'articolo transitorio. Però io dico che la decisione di ciò non può farsi che da voi. Se credete che prima del 20 o in quel torno io possa aver ricevuto qui le tabelle dei collegi elettorali di Napoli e di Sicilia, credo che sarebbe molto meglio che la legge pubblicata a Torino portasse questa tabella ; se poi è impossibile, allora accettate l'articolo transitorio.

Veggo da un telegramma di Stefani che la prima formazione delle liste comincierà costì il 27 dicembre. La legge prescrive 15 giorni dalla pubblicazione per le dichiarazioni : 5 per la formazione delle liste e 3 per l'affissione di esse all'albo pretorio, 5 per la revisione, 2 per affissione

(1) Vedi n. I, pag. 369.
(2) Manca una parola che è nell'autografo illeggibile.

ultima: in tutto 30 giorni: dunque il giorno 25 Gennaio tutte le operazioni della formazione delle liste sarà compiuta.

Per conseguenza il 27 domenica (non più il 20 come speravo) si può far la convocazione dei collegi.

Il 31 giovedì può farsi il ballottaggio. E mandando un biglietto a disposizione degli onorevoli per viaggio gratuito si potrebbe a tutto agio riunire il Parlamento il giorno 11 Febbraio.

È tardi per l'interno e per l'estero, ma « ad impossibilia nullus tenetur » e quindi mi rassegno. Vi scongiuro poi che non tardiamo più oltre. Si tratta della salute d'Italia.

Io vi prego infine a scrivere e telegrafare a Montezemolo (al quale scrissi, ma non ebbi risposta) affinchè egli non resti indietro. Ricordategli che una settimana può decidere delle nostre sorti chè è assolutamente essenziale che prima del marzo il Parlamento sia non solo riunito ma abbia fatto atto di politica chiaro e preciso. Oserei dire che in questo momento questo è il « porro unum necessarium ». Vi ho scritto l'8 e il 10: a Farini il 8 o il 10.

Caro Cassinis, con il vivo desiderio e colla speranza di vederci presto vi stringo la mano. [M. Minghetti].

CCCCXVIII.

GIOVANNI BATTISTA CASSINIS a MARCO MINGHETTI (1).

12 dicembre [1860].

Ebbi Decreti non ancora corretti. Aspetto i corretti da voi annunziati per sottoporgli alla firma reale. Approvo l'articolo che autorizza i Luogotenenti. Ne farei un'alinea dell'artic. 104 o converrà coordinare l'articolo stesso col transitorio finale da voi proposto. Prudente sospendere Decreto scioglimento sino alla convocazione dei collegi.

Concorro nell'avviso di pronta convocazione. Spingo qui quanto posso le operazioni, in Sicilia idem. [G. B. Cassinis].

CCCCXIX.

MARCO MINGHETTI a GIOVANNI BATTISTA CASSINIS (2).

13 dicembre [1860].

Vi ringrazio della vostra lettera del 10. Mi è di grande conforto il sentire che la mia nota al Consiglio di Stato abbia incontrato la vostra approvazione.

---

(1) Dispaccio. Vedi n. 1, pag. 369.
(2) Vedi *ibidem*.

Ho scritto a Farini pregandolo di far in modo che la Consulta non lavori in contraddizione col nostro disegno. Già io spero che il giorno che si pubblicherà la convocazione dei collegi elettorali pel Parlamento Italiano la Consulta finirà sua vita.

Il mio concetto generale sarebbe questo: che quando la Toscana farà un passo verso l'unificazione, un passo faccia anche Napoli, ed entri in quell'assetto in che si trovava la Toscana col Principe luogotenente ed un Governatore generale.

Vi ho telegrafato stassera stessa sopra un mutamento di circoscrizione territoriale nella provincia di Teramo. Se è cosa di poco, è grandissimo politicamente. Fate di grazia che Farini assenta; in tal caso mandatemi anche telegraficamente i nomi delle Comuni che verrebbero cedute ad Ascoli nella popolazione. Ed ebbi ben ragione nella formazione dei collegi elettorali. Se pel 20 potrò avere le tabelle, aspetto prima di pubblicare il Decreto.

Sarebbe bene che la legge elettorale e le tabelle uscissero complete da Torino.

Aspetto l'avviso per le Guardie Nazionali mobilizzate che debbono venire a Napoli. Saranno pronte il 15 e ora non si potrebbe più disdire l'ordine dato.

Aspetto Ranieri ed Imbriani. Vi prego di fare che Montezemolo vi mandi i nomi dei due siculi da mettere nella Commissione presso il Consiglio di Stato e la tabella dei collegi elettorali.

Scusatemi presso Farini se non scrivo. Sono affranto di fatiche. Addio di cuore. [M. Minghetti].

CCCCXX.

CAMILLO DI CAVOUR A GIOVANNI BATTISTA CASSINIS (1).

14 dicembre [1860].

Collega ed amico carissimo,

Ho letto con avidità le due lettere dell'11 corrente che ella consegnò a Cinzano. Il tempo stringendo non le parlerò di Sicilia ove le cose procedono bene e mi restringerò al doloroso argomento di Napoli. Divido pienamente il suo modo di vedere. Il nostro buon Farini ha preso una via falsa, ma può riparare l'errore, se alla caduta di Gaeta adotta un altro sistema. Bisogna parlargli schietto, è uomo generoso che non ha altro pensiero che il trionfo della causa cui ha dedicato la sua vita. Farini deve

(1) Vedi n. 1, pag. 369. Questa lettera fu pure edita frammentariamente da L. Chiala, *Lett. ed. ed ined. di C. Cavour*, IV, 122-123.

proclamare l'idea unificatrice ed attuarla, qualunque sieno gli ostacoli che gli si parano innanzi. La menoma esitazione in proposito sarebbe fatale; glielo ripeta su tutti i tuoni e con tutte le forme. Dato poi che il Farini non reggesse o per difetto di forze fisiche o per qualunque altro motivo, che cosa fare? Ci ho studiato bene e non ho trovato che due soluzioni. Mandare Rattazzi e La Marmora a governare Napoli, oppure anderei io. La prima sarebbe preferibile sotto ogni rispetto. Ma Rattazzi e La Marmora accetteranno? Solo il Re potrebbe decidere il primo, ed il primo trarre seco il secondo. Trionfi pure il Rattazzi, purchè si salvi il paese. Se egli evita una crisi a Napoli, gli daremo l'intiero nostro appoggio come cittadino e come deputato.

La seconda ipotesi può avere conseguenze fatali pel paese e per me. Egli è evidente che ho tutto a perdere e nulla a guadagnare. Corro pericolo di vedere distrutta la riputazione che 13 anni di lotte continue mi valsero, senza probabilità di accrescerla. Ma ciò poco merita. L'uomo di Stato che non è disposto a sacrificare il suo nome al suo paese, non è degno di governare i suoi simili. Ma come supplire agli esteri? Vi è un mezzo solo, nominando Nigra a mia vece. Più tardi se non rovino tornerò agli esteri e Nigra andrebbe ambasciatore a Parigi (1).

Scrivo a Farini pei codici. Il Principe non vuol andare a Napoli. Fu offeso dal titolo che si è dato a Montezemolo e a Farini. Il Re al suo ritorno aggiusterà la cosa. Il Re vorrebbe assumere immediatamente il titolo di Re d'Italia. Ritengo sia meglio che aspetti la riunione del Parlamento, e che ad ogni modo aspetti di essere di ritorno a Torino. Fa benissimo di viaggiare per terra. Solo non può pensare a Siena e ad Empoli senza fermarsi 24 ore almeno a Firenze. Gli faccia osservare che il prossimo ritiro di Ricasoli produrrà una piccola crisi che si aggraverebbe ove i Fiorentini avessero giusto motivo di lamento. Se il Principe non va a Napoli, vi si potrebbe mandare il Principe di Piemonte colla Duchessa di Genova.

(2) Spero che Gaeta cadrà presto dopo il ritiro della squadra francese. È necessario che Persano si rechi subito ad attaccarla dal lato di mare (3). La sua presenza in Napoli nuoce al riordinamento della marina. È odiato dai nostri vecchi ufficiali che lo accusano e forse anche lo calunniano. Farebbe tacere tutti se la *Maria Adelaide* ricevesse nel suo scafo alcune bombe borboniche.

(2) Questa lettera le sarà consegnata dal corriere Ballesio che rimarrà a sua disposizione. Vi è già in Napoli il corriere Armilles che la prego

(1) Qui s'interrompe l'edizione CHIALA, senza neppure segnare i soliti puntini.
(2) Qui ripiglia l'edizione CHIALA.
(3) Qui s'interrompe l'edizione CHIALA.

rimandarmi al più presto. Minghetti le scrive. È un vero tesoro, lavora come un martire, non si confonde mai, non si altera punto e tutto cammina a dovere.

Sono stato commosso dalle numerose testimonianze di amicizia che ella mi dà. Non saprei altrimenti dimostrarle la mia riconoscenza che col serbarle eternamente analoghi sentimenti.

È un gran conforto nella travagliata vita dell'uomo politico il vedere che i sentimenti che lo univano nella vita privata ad egregi amici, acquistano maggior forza dalle lotte combattute assieme. [C. Cavour].

CCCCXXI.

MARCO MINGHETTI a GIOVANNI BATTISTA CASSINIS (1).

Torino, 15 dicembre [1860].

Vi accludo copia della lettera che vi scriveva ieri e che il Conte di Cavour smarrì tra le sue carte. Scrivo oggi a Farini e gli espongo la mia idea di una parallela modificazione nelle forme governative di Napoli e di Toscana. Le prime dovrebbero pigliar la forma delle seconde, mentre queste farebbero un passo di più verso la unificazione.

Ho fatto firmare oggi da S. A. R. il decreto per confermare le circoscrizioni amministrative dell'Emilia alle giudiziarie. Piglio una grande responsabilità ma la piglio sulla vostra fede e mi coprirò sotto l'egida vostra se al Parlamento sarò attaccato. Aspetto con gran desiderio gli effetti della nostra istanza fatta a nome del Consiglio dei Ministri presso Farini perchè voglia cedere una parte delle provincie di Abruzzo I° alla Provincia di Ascoli. Un siffatto cambiamento piccolissimo in se stesso avrebbe un grande effetto morale, inquantochè spegnerebbe ogni velleità di autonomia dell'antico Regno mostrando che per quanti temperamenti e lentezze vogliono usarsi, pur nondimeno si è risoluti di arrivare al fine.

Mio caro Cassinis, non passa giorno che non vi ricordiamo o non vi desideriamo. Tornate adunque presto e sarete accolto dai vostri colleghi con riconoscenza. Parmi che anche il general Fanti dovrebbe affrettare il suo ritorno. Lasciando stare l'utilità della sua presenza al Ministero della Guerra, il Consiglio dei Ministri ha mestieri di essere riunito e compatto per prepararsi agli eventi che ci apporterà la riunione del Parlamento e la primavera. Il partito esaltato si agita ma spero che noi forti della giustizia della nostra causa e dell'opinione pubblica, fermi nel presidio dell'esercito e della Guardia Nazionale, sapremo trionfare di tutti i pericoli.

Addio, caro Cassinis, vi saluto di cuore. [M. Minghetti].

(1) Vedi n. 1, pag. 369.

CCCCXXII.

GIOVANNI BATTISTA CASSINIS AD ANTONIO MORDINI (1).

Napoli, 15 dicembre [1860].

È possibile avere tabella dei Collegi pel giorno 20? Preme immensamente. Scrissimo entrambi. Non ebbimo cenno mai di Palermo. Telegrafate a Minghetti ed a me. [G. B. CASSINIS].

CCCCXXIII.

GIOVANNI BATTISTA CASSINIS A MARCO MINGHETTI (1).

15 décembre [1860].

S. M. insiste dans l'avis de retarder la convocation du Parlement ; sans doute il y a quelques raisons plausibles, mais je pense prédominantes les contraires. Il m'a chargé d'exposer les siennes au Comte de Cavour. Je le ferai par lettre. [G. B. CASSINIS].

CCCCXXIV.

CAMILLO DI CAVOUR A GIOVANNI BATTISTA CASSINIS (1).

15 décembre [1860].

Minghetti a reçu votre télégramme. La réunion du Parlement est notre ancre de salut. Ou telle est l'opinion de tous nos amis en Europe. Tout retard serait fatal. Les Garibaldins seuls peuvent le conseiller. C'est un point sur lequel il me serait impossible de transiger. [C. CAVOUR].

CCCCXXV.

GIOVANNI BATTISTA CASSINIS A CAMILLO DI CAVOUR (1).

15 décembre [1860].

S. M. désire savoir si Vimercati est arrivé. Je ne sais, dit-il, plus rien de rien.

Ayant insisté pour qu'il consentit à la prompte convocation du Parlement, d'après votre télégramme et la lettre de Minghetti, il n'a plus fait aucune observation.

---

(1) Dispaccio. Vedi n. 1, pag. 369.

C'est donc entendu. Il parait disposé au retour. On ne peut plus rester ici avec dignité. Je travaille pour les vingt-quatre heures de Gênes, il est encore sur un nom qui commence à faiblir. [G. B. Cassinis].

CCCCXXVI.

GIOVANNI BATTISTA CASSINIS A CAMILLO DI CAVOUR (1).

15 décembre [1860].

Quelques désordres hier au soir au Théatre S. Charles. Les Garibaldins ont voulu l'Himne Garibaldi. On a forcé de le jouer. La police n'a rien fait. Pourtant rien de grave. On prend les mesures nécessaires pour que ces scandales ne se renouvellent. Mais envoyez tous les navires possibles pour transporter les Garibaldins, seul moyen de tranquillité et d'ordre.

[G. B. Cassinis].

CCCCXXVII.

CAMILLO DI CAVOUR A GIOVANNI BATTISTA CASSINIS (2).

16 dicembre [1860].

Collega ed amico carissimo,

Ho ricevuto le sue lettere del 12 e 13 andante. Le notizie che ella mi dà sono lungi dal tranquillare le mie inquietudini sulle cose di Napoli (3). Non so che cosa Farini abbia fatto della sua energia. Tutti coloro che giungono da costì deplorano il suo abbattimento. Non capisco come egli tolleri i disordini dei Garibaldini e gli insulti ripetuti fatti al Re. È cosa deplorabile.

Io confido che si farà una reazione nell'animo del nostro buono ed egregio amico e che uscirà da quel desolante torpore con qualche atto di splendida energia. Ove poi il suo abbattimento fosse invincibile in allora pazienza, se ne torni a casa col Re.

(4) Tenteremo la combinazione Rattazzi e in difetto San Martino. Mi risponda su questo delicatissimo argomento con assoluta schiettezza (5).

Sono amicissimo di Farini ma amo più ancora la causa italiana che sarebbe posta a duro cimento se le cose di Napoli continuassero a ro-

(1) Dispaccio. Vedi n. 1, pag. 369.

(2) Vedi n. 1, pag. 360. Di questa lettera furono editi più frammenti da L. Chiala, *Lett. ed. ed ined. di C. Cavour*, IV, 125-126.

(3) Qui si interrompe l'edizione Chiala.

(4) Qui ripiglia l'edizione Chiala.

(5) Qui s'interrompe la medesima.

vinare. La Cecilia è un esoso birbante. Non può essere impiegato altrimenti che come spia ed ancora quando le sue relazioni furono controllabili.

(1) Non è ammissibile l'indugiare la riunione del Parlamento. Per amor del cielo tenga fermo. Siamo perduti se le elezioni si fanno di marzo. Bisognerebbe poterle far ora : è già tardi in gennaio, ma il protrarle più oltre sarebbe il massimo degli errori. Ci rimandi immediatamente da uno dei corrieri di gabinetto i decreti di annessione, quelli relativi alla circoscrizione dei collegi elettorali ed allo scioglimento delle Camere. Se il Re ed ella hanno qualche fiducia nel mio senno politico, non esitino un istante (2). Veda di accelerare il ritorno del Re : che Farini stia o se ne vada, è bene che il Re se ne vada. Esso ha perduto il suo prestigio, non lo riacquisterebbe che sotto le mura di Gaeta. Se non va all'assedio se ne ritorni a Torino. (1) Bisognerebbe stabilire in Alessandria la Commissione incaricata di squittinare le nomine fatte da Garibaldi. Lo dica a Fanti. Ho scritto a Farini sull'affare dei codici e questa volta gli ho parlato a nome del gabinetto. Non è semplice questione napoletana, è questione italiana e questa l'abbiamo a decidere noi.

Mi scriva e mi creda [C. Cavour].

CCCCXXVIII.

GIOVANNI BATTISTA CASSINIS a CAMILLO DI CAVOUR (3).

16 décembre [1860].

Je viens de Farini. Lui malade, son gendre Riccardi atteint d'une maladie affreuse, depuis 5 jours, mourant. Peut-être il ne passera plus la journée. Il me déclare que si cela arrive, absolument il ne sent plus la force nécessaire pour continuer. Il pense de se retirer avec sa pauvre famille pour quelques jours à Portici et puis de partir avec le Roi. Il me prie de le remplacer jusqu'à l'arrivée du Prince de Carignan. Je sens que c'est une tâche trop supérieure à mes forces. Je le lui ai exposé. Mais comme cela l'inquiétait immensément, j'y consentis si vous n'auriez proposé une autre combinaison et si le Prince eût pu venir dans huit ou dix jours. J'attends votre réponse avec urgence. J'attends le Roi qui est allé à une revue de la garde nationale pour lui communiquer ce qui dessus.

[G. B. Cassinis].

---

(1) Qui ripiglia l'edizione Chiala.
(2) Qui s'interrompe la medesima.
(3) Dispaccio. Vedi n. 1, pag. 369.

CCCCXXIX.

CAMILLO DI CAVOUR A GIOVANNI BATTISTA CASSINIS (1).

16 décembre [1860].

Si Riccardi succombe ne vous opposez pas à la retraite de Farini, prenez la lieutenance provisoire ; je vous ai proposé une solution par lettre ce matin ; je vous ai écrit pour mettre San Martino sur le tapis. Le Carignano ne se décidera pas avant le retour du Roi.

[C. CAVOUR].

CCCCXXX.

GIOVANNI BATTISTA CASSINIS A MARCO MINGHETTI (1).

16 dicembre [1860].

Attendo risposta al mio telegramma di ieri, ossia i decreti di annessione. Debbo farli io ? Riccardi è sempre nello stesso stato.

[G. B. CASSINIS].

CCCCXXXI.

VITTORIO EMANUELE II A CAMILLO DI CAVOUR (1).

17 décembre [1860].

Courrier arrivé à quatre heures et demi dimanche ; merci de lettre. Farini est indisposé, son gendre mourant au palais du typhus. C'est indispensable que Eugène vienne ici pour Farini et pour ville. Formation consulte fut grande erreur. Vimercati dans lettre dit ce que vous savez déjà ; je désirai savoir quelque chose de positif sur le départ du Roi ; on tâche produire ici trouble, on l'empêchera avec la force ; hier grande revue de la garde nationale. Population gaie et tranquille. Parti Mazzinien très puissant avec nom de Garibaldi dans les deux Siciles. Soyez-en sûr je crois vous ne connaissez pas bien Ulloa : il jouit ici épouvantable réputation.

[VICTOR EMMANUEL].

CCCCXXXII.

MARCO MINGHETTI A GIOVANNI BATTISTA CASSINIS (1).

17 décembre [1860].

Veuillez faire signer décret annexion par S. M. Si mandino a Torino che saranno firmati da tutti i ministri tosto pubblicati. Montezemolo sem-

(1) Dispaccio. Vedi n. 1, pag. 369.

bra insistere per l'inserzione formale intiera del plebiscito ma non ho potuto decifrare bene il suo dispaccio. Io presumo che voi sarete d'accordo con lui. Mi dica se pei 20 posso contare di avere qui le tabelle dei collegi elettorali di Napoli e di Sicilia da pubblicarsi insieme colle nostre. Mi dica quando dovranno partire i battaglioni della guardia nazionale. Non è necessario inviare nel medesimo tempo la guardia nazionale napoletana. Préparez une note de 50 des sénateurs. Envoyez entre Naples et Sicile ; choix très respectable. [M. Minghetti].

CCCCXXXIII.

GIOVANNI BATTISTA CASSINIS a MARCO MINGHETTI (1).

17 décembre [1860].

Tous les décrets sont signés, neuf pièces y compris la loi et deux versions du décret des circonscriptions électorales. Vous choisirez mais impossible avoir les tabelles des collèges de Naples et de Sicile pour le vingt.

Les décrets un, deux, trois, quatre selon vos sages observations : j'étais déjà de cet avis. De Montezemolo je n'ai jamais rien su ; je lui ai écrit par lettre, par télégraphe, point de réponse.

J'ai laissé toutes les dates en blanc. Demain part Cugia avec les décrets. La garde nationale peut partir après le vingt de ce mois.

[G. B. Cassinis].

CCCCXXXIV.

CAMILLO DI CAVOUR a GIOVANNI BATTISTA CASSINIS (1).

17 décembre [1860].

Nous sommes sans nouvelles. Songez à notre inquiétude. Nous vous proposons deux nouvelles solutions :

1° Le Carignan avec pouvoir réel et Borromeo pour secrétaire général.

2° Cialdini avec un administrateur à son choix.

[C. Cavour].

CCCCXXXV.

GIOVANNI BATTISTA CASSINIS a CAMILLO DI CAVOUR (2).

18 décembre [1860].

Le soir du 16 Farini me dit vous avoir télégraphé de retenir comme non avvenu mon télégramme du matin : être disposé à continuer même

(1) Dispaccio. Vedi n. 1, pag. 369.

(2) Vedi n. 1, pag. 369.

si Riccardi manquait. Je n'avais donc plus rien à écrire. Riccardi toujours très mal. Du reste première solution excellente. Le Roi soupire son cousin ; appellons-nous à son patriotisme si éprouvé. La Consulte est devenue tyrannique. Lui empêche tout. S'il ne la chasse pas il ne fera rien. Je suis inquiet de votre inquiétude. Répondez si nous nous sommes compris. [G. B. Cassinis].

CCCCXXXVI.

VITTORIO EMANUELE II a CAMILLO DI CAVOUR (1).

18 décembre [1860].

Clavesana arrive ; dites-moi par charité quand partira flotte ; pas une de vos lettres ne me le dit. Affaire Rome à mon idée impossible avant que Venise soit à nous. Prince propose donner Sardaigne au Pape : je crois erreur ; par charité pas Duchesse à Naples. Farini a été faible ici, mais il se reprend. La Rocca très énergique : cela ira. Si la flotte française part, je fais bombarder immédiatement ; si elle ne part pas je pars tout de suite pour Turin ; répondez-moi. [Victor Emmanuel].

CCCCXXXVII.

CAMILLO DI CAVOUR a GIOVANNI BATTISTA CASSINIS (1).

18 dicembre [1860].

Collega ed amico carissimo,

Quanto ella mi scrisse, come pure tutte le notizie giunte da Napoli, mi hanno fatto persuaso che le cose costì procedano a rovescio. Farini ha scelto una cattiva via, ha perduto ogni prestigio ed è in una condizione fisica e morale che lo rendono impari all'impresa che gli venne affidata. Le sorti d'Italia essendo in giuoco non dobbiamo lasciarci illudere dall'amicizia e dalla simpatia. Forza è sacrificare l'amico ed il collega al nostro dovere verso il Re, verso la patria.

La catastrofe famigliare da cui Farini è minacciato offre opportunità per uscire dalla crisi. Ciò può farsi in due modi : o il doloroso produce in Farini una reazione completa, ritempra i suoi nervi, rianima il suo coraggio, gli ispira un'energia indomabile ed in allora deve rimanere. Le calamità che lo bersagliano possono ridargli una parte del perduto prestigio : se ne valga per agire con risoluzione nel senso dell'unificazione

(1) Vedi n. 1, pag. 369.

e dell'ordine, faccia tosto atti che tolgano ogni dubbio sul sistema che egli intende seguire: sfratti Mazzini, faccia arrestare il primo Garibaldino che turbi l'ordine, pubblichi i codici, mandi al diavolo la consulta se si oppone a sì provvida misura, sottoponga la magistratura a severo squittinio e ciò facendo rimanga a suo posto.

Ma se Farini non si sente da tanto, si valga del legittimo motivo che le condizioni sue famigliari gli porgono e faccia luogo ad altra combinazione. Ieri sera si discusse in Consiglio li varî modi di provvedere al caso: dopo lunghi ragionamenti e protratte discussioni, si è deciso di presentarle al Re nel modo che segue: 1ª Rattazzi con La Marmora, comandante supremo dell'esercito meridionale; 2ª Cialdini con *ad latus* un distinto amministratore a sua scelta; 3ª San Martino; 4ª Il Principe di Carignano con Borromeo per segretario generale. Se la prima e la seconda soluzione si attuano, il mio intervento è inutile. Se si sceglie la terza, allora crederei opportuno che io andassi ad instaurare San Martino. Rispetto all'ultima ho molti dubbî. Il Principe non vuol andare sotto tutela di un uomo politico di primo cartello. Non lo credo da tanto da potere guidare da solo il carro dello Stato se tirato esclusivamente da Napoletani. Fra gli uomini di seconda portata, nel caso di accompagnarlo, Borromeo è certamente il migliore. Esso è intelligente, operoso, calmo ed energico. Ma avrà egli autorità bastevole sul Principe? Avrà egli l'iniziativa che si richiede per ordinare le provincie Napoletane? Ciò è quanto ignoro. Tuttavia come in tutte le soluzioni, accetterei pure quest'ultima soluzione. Comunque il Consiglio si rimette a quanto il Re vorrà decidere. Solo credo che urge prendere una determinazione pronta e definitiva. Rimanga Farini, o si surroghi, ciò vuole essere proclamato senza indugio. Il tentennare sempre pericoloso sarebbe ora fatale. Se Ella assume il potere provvisoriamente se ne valga per dare energici provvedimenti. Ne saremo tutti responsabili e solidali.

Non le scrivo oltre. Minghetti corrisponde con lei per tutto ciò che riflette l'interno. Siamo in perfetta armonia. Mi creda

[suo aff° C. Cavour].

CCCCXXXVIII.

CAMILLO DI CAVOUR A GIOVANNI BATTISTA CÀSSINIS (1).

[18 dicembre 1860].

La prego di concertarsi con Fanti prima di mostrare l'acchiusa al Re. Ho pregato S. M. ove scegliesse la soluzione Rattazzi di scrivergli diret-

(1) La lettera non ha data, ma dal contesto si può arguire che è pure stata scritta il 18. Sopra vi è la scritta: *Confidenzialissima*. Vedi n. 1, pag. 369.

tamente mandando però la lettera a me. Ciò è importantissimo onde le negoziazioni non si divulghino prima che sieno condotte a segno. La prego farmi conoscere le prese risoluzioni per mezzo del telegrafo.

[C. Cavour].

CCCCXXXIX.

CAMILLO DI CAVOUR a GIOVANNI BATTISTA CASSINIS (1).

18 décembre [1860].

Si le Roi croit indispensable que le Prince de Carignan aille à Naples il faut absolument que Farini cesse fonctions. Au point où en sont les choses, il me paraît difficile que Farini puisse gouverner et dissoudre la consulte. Le Prince devrait être accompagné par le comandeur Nigra Costantin, le plus habile de nos lieutenants. C'est un grand sacrifice. Borromeo est indispensable pour les élections. J'ai écrit longuement par Cerrutti parti ce matin ; à son arrivée veuillez engager S. M. à prendre un parti définitif. [C. Cavour].

CCCCXL.

GIOVANNI BATTISTA CASSINIS al MINISTERO DI GIUSTIZIA (2).

18 dicembre [1860].

I decreti di annessione sono firmati. Vado a parlare a Minghetti. Ricevo in questo momento la sua del 15, ieri sera la lunga del 13 e carte annesse. [G. B. Cassinis].

CCCCXLI.

CAMILLO DI CAVOUR a GIOVANNI BATTISTA CASSINIS (1).

19 décembre [1860].

La ville Gênes insiste pour que les fils de Sa Majesté assistent à l'ouverture du *Charles-Félix* réparé. Le Carignan juge peu convenable que leurs Altesses se rendent uniquement à l'occasion d'un théâtre, pourtant il ne veut rien décider sans prendre les ordres du Roi. Vous ne télégraphez pas, vous me laissez dans incertitude, c'est très mal.

[C. Cavour].

(1) Dispaccio. Vedi n. 1, pag. 369.

(2) *Ibidem*. Il Cassinis, ministro di grazia e giustizia, in missione nel Napoletano, scriveva a chi reggeva in sua vece il dicastero.

CCCCXLII.

GIOVANNI BATTISTA CASSINIS AD ANTONIO MORDINI (1).

19 dicembre [1860].

Ebbi dispaccio. Sta bene. Le scrissi. Non ebbi risposta mai. Nessun giornale, nessuna notizia di là. Come va questo? Mandi a Torino nota di 15 senatori. Mi telegrafi qualche cosa. [G. B. CASSINIS].

CCCCXLIII.

GIOVANNI BATTISTA CASSINIS A MARCO MINGHETTI (1).

19 dicembre [1860].

Montezemolo mi telegrafa potrà spedire il quadro circoscrizioni elettorali il 20. Qui si sono ricevuti i progetti circoscrizioni per 13 provincie; aspettansi oggi quelli delle tre altre.

Dite a C[avour] che S. M. aspetta risposta ai due telegrammi da me spediti a suo nome. Riccardi dà speranza. Partiti oggi i decreti.

[G. B. CASSINIS].

CCCCXLIV.

ANGELO BARGONI A GIOVANNI BATTISTA CASSINIS (1).

[Palermo] 19 dicembre [1860].

Il Luogotenente scrissele varî argomenti. Per mare cattivo non partì vapore; domani riceverà lettere. Noi pure senza comunicazioni. Dimostrazioni minacciate ma non eseguite. Siamo in guardia: non temiamo. Aspettiamo arrivo truppe a Palermo per la sicurezza dei dintorni. Pubblicata tariffa doganale, legge cabotaggio, leggi della Guardia Nazionale, dichiarazione interpretava decreto amnistia. Nominati Governatori ed alcuni questori. Si cammina sicuri ma con riguardo.

[A. BARGONI].

CCCCXLV.

GIOVANNI BATTISTA CASSINIS A MARCO MINGHETTI (2).

20 dicembre [1860].

Fate conoscere l'ordine in cui stanno le firme al Decreto di annessione, la data di esso e della legge di annessione. Scrivo in cifra al C[avour].

[G. B. CASSINIS].

---

(1) Vedi n. 1, pag. 369.

(2) Dispaccio. Vedi n. 1, pag. 369.

CCCCXLVI.

GIOVANNI BATTISTA CASSINIS A CAMILLO DI CAVOUR (1).

20 décembre [1860].

Tout arrangé. Farini reprend courage. Observations du Roi miennes, vos lettres produirent cet effet. Il se sent de maîtriser la Consulte et au cas de faire sans elle. Sa retraite serait dans ce moment humiliante pour lui, acte de faiblesse devant les partis.

Il publiera nos lois, il agira. Il m'a tout promis. Le Roi très content de cette solution. Nous partirons le 27. Il s'agit d'arriver le 30 ou 31 voie d'Ancone. Le cabinet viendrait à notre rencontre à Alexandrie, ou ailleurs à son choix ; le 1r janvier à Turin réception théâtre ; le Roi ne veut pas encore qu'on le dise. Donc silence. J'espère vos inquiétudes cessées. Donnez quelque chose au télégraphe ; à la condition de chose Sa Majesté pense comme le Prince de Carignan que ses fils n'aillent pas à Gênes. Riccardi toujours aggravé. [G. B. CASSINIS].

CCCCXLVII.

VITTORIO EMANUELE II A GIOVANNI BATTISTA CASSINIS (1).

20 décembre [1860].

J'ai répondu à vos lettres par deux longs télégrammes. Cassinis vous a télégraphé tout le jour. Je fais partir aujourd'hui courrier avec lettre pour vous. Affaire Farini va beaucoup mieux. Cousin n'est plus nécessaire. Donnez-moi nouvelles de Paris. [VICTOR EMMANUEL].

CCCCXLVIII.

CAMILLO DI CAVOUR A GIOVANNI BATTISTA CASSINIS (1).

21 décembre [1860].

Je suis très satisfait des nouvelles que vous m'avez données ; j'approuve complètement la résolution de S. M. : seulement je pense qu'il serait nécessaire que le Roi, au lieu de passer par Ancone, passât par Perugia et l'Umbria qu'il a promis de visiter ; le voyage dans cette di-

(1) Dispaccio. Vedi n. 1, pag. 369.

rection est aussi plus court et le retour par voie de terre aurait une explication très convenable. [C. Cavour]

CCCCXLIX.

VITTORIO EMANUELE II a CAMILLO DI CAVOUR (1).

21 décembre [1860].

Je suis fâché de voir que question Gaeta va à l'infini : on ne peut passer Perugia à cause de neige, voyage durerait sept jours . . . (2) mer affreuse, courrier a dû retourner ici, il repart au soir.

[Victor Emmanuel].

CCCCL.

MASSIMO CORDERO DI MONTEZEMOLO a GIOVANNI BATTISTA CASSINIS (1).

21 dicembre [1860].

A Messina sommossa per parte dell'esercito meridionale chiedente i congedi. Ho telegrafato a Brignone manderebbe congedi e istruzioni che non giunsero. Dietro dispacci di Messina ho richiesto Generale Brignone faccia dare i congedi. Giungono frequenti bastimenti con Garibaldini senza avviso preventivo e molti da pagare ; qui prego nuovamente avviso a tempo per le occorrenti disposizioni. Credito nostro verso il Banco di Napoli è grande : bisogna rifusione per l'andamento dei pubblici servizi. Insista su questo. [Montezemolo].

CCCCLI.

GIOVANNI BATTISTA CASSINIS a MARCO MINGHETTI (1).

21 dicembre [1860].

I decreti furono consegnati ad un servitore della R. Casa che partì prima di Cugia. Ora dovreste averli. Sono inquieto. Telegrafate. Dal Dicastero Interni mi si fa sperare potersi domani mandare le tabelle a Torino. Riccardi meglio. Farini nuovamente la febbre. Balesio partito ieri sul *Monzambano*, tornò indietro per fortuna di mare. Riparte oggi con lettere nostre. [G. B. Cassinis].

---

(1) Dispaccio. Vedi n. 1, pag. 369.
(2) Mancano tre parole indecifrabili nell'autografo reale.

CCCCLII.

GIOVANNI BATTISTA CASSINIS a CAMILLO DI CAVOUR (1).

22 décembre [1860].

S. M. me charge de vous proposer qu'on donne le titre de Baron à Bolmida ; il l'a promis ; il m'a dit de vous télégrapher comme ça : Cavour rira, mais qu'il le fasse quand même, cela n'empêche de lui faire payer de l'argent. La mer affreuse, nous partirons le vingt-sept à huit heures du soir. Serons à Bologna à midi du trente, toute la suite pour Turin. Rien d'important. [G. B. Cassinis].

CCCCLIII.

GIOVANNI BATTISTA CASSINIS ad ANTONIO MORDINI (1).

22 dicembre [1860].

Ho parlato con Fanti, con Scialoia, in relazione ai vostri telegrammi e lettere. Si provvederà. Sono dati gli ordini al Governatore perchè siavi un servizio di tre barche in Reggio. Domani scriverò.

[G. B. Cassinis].

CCCCLIV.

GIOVANNI BATTISTA CASSINIS a LORENZO VALERIO (1).

23 dicembre [1860].

S. M. arriverà ad Ancona sabato 29 a mezzogiorno : si fermerà sino alle 6 di sera. Si prepari pranzo per S. M., per 9 persone della sua Corte fra cui il Ministro Fanti ed io, per 3 garzoni di camera e controllore, per 4 valletti, in tutto quattro tavole. Si preparino 31 cavalli ciascuna stazione sino a Bologna. Aspetto riscontro per telegrafo.

[G. B. Cassinis].

CCCCLV.

MARCO MINGHETTI a GIOVANNI BATTISTA CASSINIS (1).

23 décembre [1860].

Cugia est arrivé mais sans décrets : où sont-ils ? Je ne sais plus rien de Montezemolo ; télégraphez-moi au moins nombre députés Siciliens province par province. [M. Minghetti].

---

(1) Dispaccio. Vedi n. 1, pag. 369.

CCCCLVI.

GIOVANNI BATTISTA CASSINIS A MARCO MINGHETTI (1).

23 dicembre [1860].

Partono in questo momento coll'*Authion* circoscrizioni elettorali Napoletane. I decreti rimessi il 19 tornati indietro per cattivo mare, ripartiti il 21 con Balesio. Telegrafatene l'arrivo. [G. B. CASSINIS].

CCCCLVII.

GIOVANNI BATTISTA CASSINIS A CAMILLO DI CAVOUR (1).

23 décembre [1860].

On travaille auprès du Roi pour le retenir. Il est indispensable que l'on parte. En restant son prestige faiblirait de plus en plus. Remonterait jusqu'à lui l'impopularité du gouvernement local. Après une longue discussion, il me paraît de l'avoir persuadé. Mais je crois nécessaire que vous lui télégraphiez avec expressions bien marquées l'urgence de son retour.

Tâchez qu'il ne s'apercoive que je vous ai écrit.

[G. B. CASSINIS].

CCCCLVIII.

CAMILLO DI CAVOUR A GIOVANNI BATTISTA CASSINIS (1).

23 décembre [1860].

Passez par où vous voulez, mais pour l'amour de Dieu passez; la présence du Roi et de Fanti rendent tout gouvernement impossible. Le Cabinet insiste pour que avant de partir le Roi laisse Farini libre de disposer les troupes qui ne sont pas devant Gaeta. [C. CAVOUR].

CCCCLIX.

GIOVANNI BATTISTA CASSINIS AL MINISTERO DI GIUSTIZIA (2).

23 dicembre [1860].

Ripeto mio dispaccio del 21, cioè non aver capite le iniziali di nomi susseguenti al B. Rimettetevi al Consiglio dei Ministri per le nomine oc-

---

(1) Dispaccio. Vedi n. 1, pag. 369.
(2) *Ibidem*. Vedi n. 3, pag. 408.

correnti. Dica Minghetti ricevuto suo dispaccio che annuncia partenza Guardia Nazionale e che i decreti saranno portati da Balesio partito il 21.

[G. B. Cassinis].

CCCCLX.

CAMILLO DI CAVOUR a GIOVANNI BATTISTA BOTTERO (1).

[23 dicembre 1860].

Le mando qui consegnata una lettera per Farini. Ho cercato di rianimarlo. Spero che una reazione si opererà in lui e che lo ritroverà quale era a Bologna, quando col suo ardire, la sua devozione alla causa nazionale salvava l'Italia da inevitabile reazione. Se ciò accade, Farini è tal uomo da poter rimediare i commessi errori e raddrizzare il carro dello Stato che pende sull'orlo del precipizio. Ma se per una deplorabile fatalità la mole morale non potesse più vibrare come prima, bisogna sapere sacrificare l'amicizia al dovere e consigliare a Farini di abbandonare Napoli per venire sui stalli della Camera, combattere con noi la gran battaglia parlamentare. Le auguro buon viaggio e me le dico

[C. Cavour].

La prego scrivermi qualche volta in via confidenzialissima.

CCCCLXI.

CAMILLO DI CAVOUR a LUIGI CARLO FARINI (2).

23 dicembre [1860].

Amico carissimo,

Approfitto della partenza di Bottero per mandarvi un saluto e manifestarvi la speranza che la Provvidenza abbia allontanato dal vostro capo il colpo tremendo che per tanti giorni minacciò la vostra famiglia. L'arrivo di Bottero coinciderà colla partenza del Re e così arriverà in buon punto. Finchè il Re era a Napoli con la sua Corte, coi suoi agenti secreti, con Fanti da un lato, con La Rocca dall'altro, era impossibile il governare. Ne era convinto prima che egli partisse da Torino. Fui confermato nella mia convinzione tosto che lo vidi tentennare. Consigliai il suo ritorno ; non fui ascoltato ; non poteva insistere ; fu una grave sventura.

---

(1) Vedi n. 1, pag. 369. Questa lettera fu edita per la prima volta nella *Gazzetta del Popolo* (Torino, 16 novembre 1910) da Giacomo Peroni, nel 13° anniversario della morte del Bottero. Sull'autografo il Peroni ha scritto questa nota : « Questa lettera venne inviata al dott. Bottero il giorno prima che egli si imbarcasse sul *Monzambano*, come egli mi disse ». L'autografo non ha data : si può però arguire che esso sia stato scritto il giorno 23, nello stesso in cui Cavour scrisse al Farini la lettera seguente, che ha appunto questa data.

(2) Vedi n. 1, pag. 369.

Ma è inutile il discutere del passato, devesi provvedere all'avvenire. La partenza del Re segna per Napoli e per noi l'epoca critica. Se non giungete con una serie di energici provvedimenti, di atti luminosi a riacquistare il prestigio che il Governo ha perduto, l'Italia corre gravi pericoli. Non si tratta di questione di gabinetto, di crisi ministeriale, si tratta di salvare il paese da tremenda catastrofe. Se all'apertura delle Camere si potrà dire con qualche fondato motivo che Garibaldi governava l'Italia meridionale meglio di noi, siamo rovinati. Poco male se la rovina toccasse solo a noi, ma cadendo trasciniamo il partito moderato e lasciamo l'Italia nella china della Rivoluzione.

Animo dunque, caro amico, uscite dall'inerzia, ritornate quale eravate nell'Emilia e domate con ferreo braccio i partiti. Mandate via Mazzini, fate arrestare i Garibaldini che tumultuano, cacciate i ladri e dilapidatori, adoperate uomini del nord, checchè ne dicano i Napoletani. Se si tentano disordini nei teatri, in piazza, ovunque reprimeteli con la forza. Questo è ciò che vuole il paese. Finchè il Re e Fanti erano in Napoli poteva aiutarvi poco, lo scrivere loro tornava poco efficace e si doveva fare questioni di gabinetto ad ogni piè sospinto. Ma quando l'intero Consiglio sarà riunito intorno al Re, io vi seconderò con tutte le mie forze e costringerò gli altri a fare altrettanto.

Ma è necessario che dal canto vostro mi teniate ragguagliato esattamente di quanto accade. È cosa che potete far voi ma che potreste affidare a Visconti.

Per le strade ferrate non ho ancora potuto fare nulla. Mi scriveste di sollecitare De La Haute, ma nello stesso mentre mi mandaste una memoria del D'Afflitto, per dimostrare che il contratto fatto dal cessato governo era vizioso per molti e molti rispetti.

Il De La Haute lo voleva migliorato a favore degli azionisti, a ragione della peggiorata condizione delle finanze; i vostri consiglieri richiederanno modificazioni nell'interesse dello Stato. Come avrei potuto io ignaro dei fatti da ambe le parti allegati a sostegno delle loro pretese conciliarle? Pensai essere migliore consiglio passare a nuovo, invitai De La Haute a venire con Galabor a Torino. Stanno per arrivare; vedrò cosa sia possibile combinar con loro.

Rispetto al prestito che Scialoia richiede dalla banca penso si potrà facilmente combinare, ma poichè vi parlo di prestito non posso tacervi che fece pessimo effetto il vedere che Scialoia, trascurate le offerte di molti capitalisti, mandasse all'estero il proprio cognato negoziante con poco o nessun credito a trattare con non so quale istituzione Belga. Come ricondurre la moralità nell'Amministrazione se i capi della medesima si dimostrano se non disonesti poco delicati? Addio, carissimo, non voglio

più oltre molestarvi con le mie querimonie, ma credete che queste mi sono ispirate non meno dalla mia amicizia per voi che dalla mia sollecitudine per la causa italiana. [C. Cavour].

CCCCLXII.

MARCO MINGHETTI a GIOVANNI BATTISTA CASSINIS (1).

24 décembre [1860].

Cavour malade depuis hier au soir. On a dû le saigner deux fois. Informez sa Majesté pour qu'elle veuille bien ne pas retarder son retour. [M. Minghetti].

CCCCLXIII.

GIOVANNI BATTISTA CASSINIS a MARCO MINGHETTI (1).

24 dicembre [1860].

Con telegramma del 21 vi avvertii consegnati decreti a servitore Casa del Re partito il 19 prima di Cugia. Telegrafato ieri a Castellamonte e a voi che i Decreti tornati indietro per causa di mare erano ripartiti il 21 con Balesio. Or come non avete avuto niente? Spero Balesio a quest'ora arrivato. Montezemolo non mandò niente a me. Gli ho telegrafato mandarvi quanto chiedete. [G. B. Cassinis].

CCCCLXIV.

GIOVANNI BATTISTA CASSINIS ad ANTONIO MORDINI (1).

Palermo, 24 dicembre [1860].

Ha mandato a Minghetti le circoscrizioni elettorali? Quelle di Napoli sono partite ieri. Telegrafi a Minghetti almeno il numero dei deputati ciascuna provincia. Risponda anche a me. [G. B. Cassinis].

CCCCLXV.

LORENZO VALERIO a GIOVANNI BATTISTA CASSINIS (1).

24 dicembre [1860].

Dal sig. De Vincenzi ebbi avviso di preparare le stazioni dei cavalli del Tronto sino ad Ancona. Mancando le poste regolari, mi indichi qual è la strada che intende seguire il Re. Coll'opportuno orario provvederò.

(1) Dispaccio. Vedi n. 1, pag. 369.

Seguo l'itinerario che mi pare migliore colle distanze se viene accettato. Domandiamo si dica l'ora approssimativa in cui si debbono tener pronti i cavalli a S. Benedetto. Ho già date disposizioni necessarie perchè 21 cavalli per il Re, partendo da Ancona alle 6 del 29 per Bologna, sieno preparati. Mi sono perciò diretto agli Intendenti della Cattolica qui. Mi si dica se il Re intende pranzar solo; in caso contrario non comprenderei come ci dovrebbero essere 4 tavole. Aspetto pronta risposta.

[L. Valerio].

CDLXVI.

LORENZO VALERIO a GIOVANNI BATTISTA CASSINIS (1).

24 dicembre [1860].

Non ho ricevuto risposta al mio telegramma di ieri, urge la risposta per le non facili disposizioni da darsi sullo stradale da Tronto ad Ancona.

[L. Valerio].

CDLXVII.

VITTORIO EMANUELE II a CAMILLO DI CAVOUR (1).

Minuit du 24 au 25 décembre [1860].

J'ai reçu vos deux télégrammes. Ricardi meurt cette nuit. Farini a la jaunisse, est tout à fait démoralisé. Je me suis trompé sur les espérances de mieux; les choses ne vont pas bien: je crois Eugène et un changement radical ici nécessaires. Je vous parlerai à Turin. Envoyez-moi dépêche si Balesio est arrivé. [Victor Emmanuel].

CDLXVIII.

VITTORIO EMANUELE II a CAMILLO DI CAVOUR (1).

25 décembre [1860].

Ricardi mort. Farini demande de se retirer. Je le ferai mon secrétaire particulier. La combinaison qui ira est celle-ci à mon idée: Eugène vice-roi, Rattazzi gouverneur général, La Marmora général en chef ici, Biscaretti gouverneur militaire; pour Rattazzi j'ai besoin de lui parler moi-même: pour le gendre faites le possible vous-même je vous en prie, c'est indispensable ici pour la tranquillité. [Victor Emmanuel].

---

(1) Dispaccio. Vedi n. 1, pag. 369.

CDLXIX.

GIOVANNI BATTISTA CASSINIS a CAMILLO DI CAVOUR(1).

25 décembre [1860].

Cette dépêche était déjà chiffrée quand j'ai reçu vos lettres apportées par Cerutti. Je crois utile de vous l'envoyer tout de même. Fanti approuve, je les ai remises au Roi. Il propose le Prince, Rattazzi gouverneur civil, La Marmora gouverneur général, Biscaretti gouverneur militaire à Naples. Au lieu d'écrire à Rattazzi, il pense qu'il soit mieux de lui en parler lui-même ; il a pris cette nuit pour y penser. [G. B. Cassinis].

CDLXX.

GIOVANNI BATTISTA CASSINIS a CAMILLO DI CAVOUR(1).

25 décembre [1860].

Ce qui est ajouté à mon télégramme d'hier au soir est la suite d'un discours que j'ai eu ce matin avec Farini et que j'ai référé au Roi, il me déclare qu'il ne se sent plus la force de continuer et le Roi est très content de cette solution ; je doute de la combinaison du Roi. C'est possible que l'on parte demain à minuit. Je télégraphierai. [G. B. Cassinis].

CDLXXI.

CAMILLO DI CAVOUR a GIOVANNI BATTISTA CASSINIS(1).

25 décembre [1860].

Reçu dépêche de cette nuit de S. M. et la votre. Nous attendons de connaître les déterminations de Sa Majesté dans le cas de la retraite de Farini qui serait motivée par sa maladie et par le malheur qui vient de le frapper. Le Conseil des Ministres pense que vous devez rester à Naples pendant l'absence de Sa Majesté et jusqu'à l'arrivée du Prince de Carignan et de Rattazzi. [C. Cavour].

CDLXXII.

GIOVANNI BATTISTA CASSINIS a MARCO MINGHETTI(1).

25 décembre [1860].

Dites-nous qu'elle est la maladie de Cavour et donnez de ses nouvelles. S. M. a comme moi entendu cette notice avec beaucoup de peine.

(1) Dispaccio. Vedi n. 1, pag. 369.

Dites s'il a reçu nos deux dépêches : priez-le d'y répondre par votre entremise. Le Roi vient de voir Farini. On est d'accord.

[G. B. Cassinis].

CDLXXIII.

MARCO MINGHETTI a GIOVANNI BATTISTA CASSINIS (1).

25 dicembre [1860].

Conte Cavour questa mattina sta molto meglio. Spero domani sarà guarito. [M. Minghetti].

CDLXXIV.

MARCO MINGHETTI a GIOVANNI BATTISTA CASSINIS (1).

25 décembre [1860].

Tous les décrets que vous m'avez envoyés conservent la date de Naples dix-sept décembre, excepté la loi préliminaire che autorizza ad accettare e stabilire la annessione à laquelle on a donné la date de Palerme trois Décembre : celui-ci et les quatre décrets paraîtront demain dans la « Gazzette Piémontaise ». Les autres relatifs aux Chambres et circonscriptions électorales, quoique ayant la même date, paraîtront samedi ; ne avverta Farini. Cavour bene. Mi accusi ricevuta a questo dispaccio.

[M. Minghetti].

CDLXXV.

GIOVANNI BATTISTA CASSINIS a CAMILLO DI CAVOUR (1).

25 dicembre [1860].

Veniamo dal ballo delle Guardie Nazionali. Il Re fu applauditissimo. Partiremo a mezzanotte dal 26 al 27 per Popoli, Ancona, Bologna. Calcoliamo di impiegare 72 ore da Napoli a Torino. [G. B. Cassinis].

CDLXXVI.

GIOVANNI BATTISTA CASSINIS a LORENZO VALERIO (1).

25 dicembre [1860].

Partiamo a mezzanotte dal 26 al 27. Crediamo di impiegare da Napoli ad Ancona 40 ore. Può essere che ci fermiamo ad Ancona 6 ore. Ma è impossibile precisare quanto altro domandate. [G. B. Cassinis].

(1) Dispaccio. Vedi n. 1, pag. 369.

CDLXXVII.

GIOVANNI BATTISTA CASSINIS a LORENZO VALERIO (1).

25 dicembre [1860].

Anticipata la partenza di ore 20. Regolerete ogni cosa in tale conformità: l'itinerario annunziato l'avete ommesso. Partiremo per Osimo e Loreto. I cavalli 31 pronti tutti il giorno 27. Appunto 4 tavole divise come avete inteso. Avvertitene a Bologna. [G. B. Cassinis].

CDLXXVIII.

GIOVANNI BATTISTA CASSINIS a MARCO MINGHETTI (1).

26 dicembre [1860].

Ricevo dispacci annunzianti le date dei decreti. Preme sapere l'ordine delle firme apposte a quelli di Napoli per pubblicarle qui. Confermo il mio di stanotte. Attendo urgentemente risposta. [G. B. Cassinis].

CDLXXIX.

LORENZO VALERIO a GIOVANNI BATTISTA CASSINIS (1).

26 dicembre [1860].

Favorisca dirmi se il Re arrivando ad Ancona alle 4 pom. vi passa la notte. Nell'angustia dei locali ho bisogno d'essere avvisato prima. Aspetto risposta al telegramma di questa mattina. [L. Valerio].

CDLXXX.

GIOVANNI BATTISTA CASSINIS a CAMILLO DI CAVOUR (1).

26 décembre [1860].

Je suis toujours prêt aux désirs de mes collègues, mais à quoi je resterai ? Je vous préviens en effet que Farini reste jusqu'à l'entrée du nouveau gouvernement. Je n'aurai donc rien à faire si ce ne serait encourir par ma seule présence la responsabilité morale des actes auxquels je n'aurai aucune participation et aux yeux du public comme de la lieutenance j'en aurai air d'un surveillant : celle-ci est aussi opinion du Roi : répondez si vous persistez. [G. B. Cassinis].

(1) Dispaccio. Vedi n. 1, pag. 369.

CDLXXXI.

MARCO MINGHETTI A GIOVANNI BATTISTA CASSINIS (1).

26 dicembre [1860].

Credo sarebbe opportuno mandare un battello a vapore apposta per Palermo per avere almeno il numero dei deputati Siciliani provincia per provincia: senza ciò pubblicazione non può aver luogo.

[M. MINGHETTI].

CDLXXXII.

COVA, SEGRETARIO CAPO DEL MINISTERO DELLA GIUSTIZIA, A MARCO MINGHETTI (1).

Napoli, 27 dicembre [1860], ore 3,30 del mattino.

Il sig. Ministro Cassinis partì alla mezzanotte con S. M. Dopo la sua partenza giunse il telegramma di V. E. Lo comunicai all'ammiraglio Persano il quale ordinò la partenza di un battello a vapore per Palermo. Gli consegnai una lettera pel luogotenente generale di Sicilia al quale diressi anche un telegramma rinnovando le sollecitazioni. [COVA].

CDLXXXIII.

CAMILLO DI CAVOUR AD ENRICO CIALDINI (2).

Torino, 4 gennaio 1861.

Caro Generale,

Ho ricevuto or sono pochi giorni la sua lettera del 26 dicembre. Essa mi tornò graditissima come non dubbia prova che i suoi sentimenti a mio riguardo non vennero punto alterati da un dispiacevole incidente, che io ho lamentato assai, quando meglio informato ho potuto convincermi essere stato prodotto da una malintesa.

Creda, Generale, che nessuno più di me apprezza le alte sue qualità e ne fa caso, e ciò da lunghi anni. Ella ha pienamente corrisposto alle speranze ch'ella m'aveva fatto concepire. Provai all'udire il racconto di

---

(1) Dispaccio. Vedi n. 1, pag. 369.

(2) Questa lettera, edita con una lacuna, da L. CHIALA, *Lett. ed. ed ined. di C. Cavour*, VI, 664-666, è purtroppo incompleta anche nella copia, donde è tratta la presente edizione, ma con una variante che mi fa temere che il CHIALA non solo abbia stroncato il documento, bensì lo abbia anche alterato con ricostruzioni arbitrarie.

tutto ciò ch'ella ha operato molta soddisfazione, ma nessun stupore. Temo di averla, come reggente del ministero della guerra, fatto andare più di una volta in collera, per non aver potuto soddisfare a tutte le sue richieste con quella sollecitudine ch'ella avrebbe desiderato. Eppure creda, che si è fatto dall'artiglieria e dalla marina quanto era possibile di fare. Se ella vedesse la quantità di lettere e di dispacci telegrafici che si sono spediti, ne rimarrebbe convinta. Lei sa ch'io non dormo e non lascio dormire gli altri. Fui io stesso più volte all'arsenale. Non diedi mai tregua a Dabormida ed a Pettinengo ed ho quasi fatto impazzire l'ammiraglio Serra a furia di premure e di sollecitazioni. Ma con un mare infame, con truppe, con guardie nazionali, con Garibaldini, con prigionieri da trasportare per ogni dove, con una squadra da mantenere di tutto provvista; e più di tutto con un mare infame che rendeva le avarie frequenti e l'imbarco in Genova difficilissimo, è un vero miracolo se si è giunto ad evitare più gravi inconvenienti di quanti si sono verificati.

Ma lasciamo il passato, veniamo all'avvenire. L'Imperatore, spinto dalla Russia e dalla Prussia, molestato dalla moglie, tormentato da parte dei suoi ministri a noi ostilissimi, vorrebbe farci comprare il ritiro della flotta con un armistizio ed altre concessioni che io ravviso dannose.

(1) Reputerei sommamente utile di respingere le fatte proposte e di fare ogni sforzo per espugnare Gaeta, malgrado la presenza della flotta francese... Se ella giunge a far ciò, la presa di Sebastopoli non sarà che una miseria al paragone della presa di Gaeta. Il Duca di Malakoff non le giungerà al gomito e l'Italia l'annovererà fra i più illustri suoi figli (2).

Mi creda, caro Generale, coi sensi della più sincera stima ed amicizia, suo dev^mo^ C. Cavour.

La prego a rispondermi immediatamente col telegrafo su questo argomento.

Ho trasmesso ordini a Persano, ma ad ogni buon fine gli unisco un ordine di cui potrà valersi se il primo non fosse giunto.

Aspetto con ansietà la sua risposta. Se Gaeta cade, ad onta dello sconcio intervento francese, l'Italia è fatta. La impresa è sommamente difficile, ma è altresì sommamente gloriosa; la compia ed ella sarà il più benemerito dei figli d'Italia.

---

(1)-(2) Il Chiala sostituisce così: « Reputerei quindi cosa supremamente utile il continuare l'assedio al cospetto dei Francesi. Crede ella possibile il prendere Gaeta in tali condizioni? Pongo a' suoi ordini l'intera flotta, disponga dei marinari e dei cannoni come intende. Faccia salire all'assalto Real Navi, il Corpo Reale Equipaggi, Persano in testa; glie ne sarò tenutissimo. Che bella cosa espugnare Gaeta sotto i baffi di Tinan. Non avrei di vita mia provato maggior soddisfazione... ».

CDLXXXIV.

CAMILLO DI CAVOUR AD ENRICO MOROZZO DELLA ROCCA.

8 gennaio 1861.

Al generale Della Rocca, a Napoli,

(1) . . . Non mi spavento della reazione e degli aiuti che la Francia gli dà. Sono avvezzo a veder partire da Parigi una doppia corrente. Il Ministro della guerra, Randon, ci è ostilissimo; le sue istruzioni debbono essere borboniane . . . [C. CAVOUR].

CDLXXXV.

CAMILLO DI CAVOUR A COSTANTINO NIGRA.

[13 gennaio 1861].

Al cav. Nigra, a Napoli,

(1) . . . Il Consiglio dei Ministri reputa indispensabile il chiamare nel suo seno Poerio. Parmi il solo napoletano ministeriabile per ora.

Faccia sapere al colonnello Bottacco, comandante l'artiglieria, che il Ministero propugna recisamente la sua candidatura a Casale: è il solo candidato che possa battere lo schifoso Mellana. Indipendentemente dal surrogare un buono ad un pessimo deputato. Se Bottacco vince, ciò avrà per effetto di sottrarre Casale alla tirannia di Mellana . . .

[C. CAVOUR].

CDLXXXVI.

CAMILLO DI CAVOUR A MASSIMO CORDERO DI MONTEZEMOLO.

15 gennaio 1861.

Al marchese Montezemolo, a Palermo,

(1) . . . Noi siamo non meno amanti della discentralizzazione, chè le nostre teorie sullo Stato non comportano la tirannia di una Capitale sulle provincie, nè la creazione di una corte burocratica che soggioghi tutte le membra e le frazioni del Regno all'imperio di un centro artificiale, contro cui lotterebbero sempre le tradizioni e le abitudini dell'Italia non meno che la sua conformazione geografica. Quando saranno sedati i commovimenti che alcuni mestatori si ingegnano di suscitare, rinfocolando le ire personali, sarà facilissimo di mettersi d'accordo sopra uno schema di organizzazione, che lasci al potere centrale la forza necessaria per

---

(1) Vedi n. 2 pag. 60.

dare compimento alla grande opera del riscatto nazionale e conceda un vero *scelf* governo alle regioni e alle provincie... [C. Cavour].

CDLXXXVII.

CAMILLO DI CAVOUR a COSTANTINO NIGRA.

17 janvier 1861.

A Costantino Nigra, a Napoli,

(1)... J'ai expédié à Rome un honnête Rosminien afin de controller les assertions de Pantaleoni. S'il confirme ce qu'il nous mande sur les dispositions du Pape, j'enverrai à Rome quelqu'un pour traiter. Minghetti et Pasolini indiquent comme personne apte à bien accomplir cette mission le curé Merina de Milan. Qu'en dites-vous?... [C. Cavour].

CDLXXXVIII.

CAMILLO DI CAVOUR a COSTANTINO NIGRA.

17 janvier [1861].

A Costantino Nigra, a Napoli,

(1)... Je n'ai aucune observation à faire sur la composition du Conseil. A en juger par le peu que j'en sais, elle me paraît bonne. Evidemment Liborio est l'homme le plus capable et Manna le plus honnête parmi ceux que la révolution napolitaine a mis en scène...

[C. Cavour].

CDLXXXIX.

CAMILLO DI CAVOUR ad ONORATO BEVELLIA (2).

19 gennaio 1861.

Al signor Onorato Bevellia, a Perugia,

Lo ringrazia cordialmente dell'offertagli candidatura politica di Perugia.

Se vincoli di riconoscenza ed affetto non mi legassero da lunghi anni agli elettori della mia città nativa, che per ben tredici volte nelle contingenze varie della mia vita politica mi rinnovarono sempre il loro mandato, io sarei stato superbo di rappresentare la capitale dell'Umbria.

Ricavava gli argomenti che Perugia doveva mandare rappresentanti proprî, così scrivendo: « Il Parlamento che sta per riunirsi è chiamato a compiere la più solenne, la più grande opera, che ad un'assemblea sia mai stata affidata.

(1) Vedi n. 2, pag. 60.
(2) Vedi n. 1, pag. 48.

Esso dovrà proclamare la risurrezione dell'Italia, dovrà stabilire su basi incrollabili l'edifizio nazionale, dovrà infine dimostrare all'Europa, che attonita ed ancora incerta contempla i fatti meravigliosi che con tanta rapidità si succedono nella nostra penisola, che gli Italiani, fermi nel volere costituire un solo Stato libero e indipendente, non sono meno pratici e sapienti nei loro consigli che decisi di andare sui campi di battaglia . . . »

[C. Cavour].

CDXC.

CAMILLO DI CAVOUR ad OTTAVIANO VIMERCATI (1).

[19 janvier 1861].

Al conte Vimercati, a Parigi,

Mandargli un Corriere per portargli notizia dei negoziati con Roma onde li comunicasse all'Imperatore pregandolo di un assoluto silenzio. Si les intentions du Saint Père venaient à être connues du parti jésuitique, il mettrait tout en œuvre pour l'empêcher de suivre les intentions de paix et de conciliation.

J'ai fait partir vendredi pour Rome un religieux de l'ordre fondé par l'illustre Rosmini qui est entièrement dévoué à nos idées. Je lui ai donné pour mission de controler les rapports de Pantaleoni qui est facile à croire, ce qu'il désire. Etant l'ami du prédicateur du Sacré Collège qui voit souvent le Pape, il pourra me renseigner exactement. Si ce qu'il nous mandera confirme ce que Pantaleoni écrit, j'expédierai de fait à Rome un négociateur secret mais sûr. Garibaldi avere ricevuto una lettera di Mazzini. Pare che gli abbia aperti gli occhi.

[C. Cavour].

CDXCI.

CAMILLO DI CAVOUR ad OTTAVIANO VIMERCATI (2).

Turin, 31 janvier 1861.

Je vous remercie des lettres que vous m'avez envoyées par le marquis Cusani. Je regrette tout l'embarras que l'expédition des troupes pontificales vous a causé; mais l'affaire avait une plus grande portée qu'on ne serait porté à le croire. Le coup de main de Rieti se reliait avec les mouvements réactionnaires des Abruzzes et de l'Ascolano et les tentatives insurrectionnelles de Messine et de Calabre. On devait tenter un grand coup à l'époque des élections, dans l'espoir, non de faire nommer des noirs; le cardinal Antonelli sait bien que c'est impossible; mais des rouges

(1) Vedi n. 1, pag. 48.

(2) Edita, ancora più lacunosa, in L. Chiala, *Lett. ed. ed ined. di C. Cavour*, IV, 160-162.

ainsi qu'on prophétisait à Rome. Heureusement, sauf dans l'Ascolano, la réaction a été impuissante partout. Les papalins, comme vous le verrez par la lettre de Goyon, se retirent après avoir fait avec 900 hommes 30 prisonniers.

Je désire ne faire aucun bruit de cette affaire; je ne pense pas à tirer vengeance de ce petit guet-apens clérical; mais pour que l'affaire s'assoupisse il faut qu'on nous rende nos prisonniers et qu'on remette les choses dans le *statu quo*. Je ne doute pas que M. Thouvenel ne trouve ces demandes raisonnables. Nous avons rendu jusqu'au dernier soldat de son armée faite captive à Ancône et Castelfidardo. Il ne doit pas se refuser à nous rendre nos pauvres volontaires de Corese. Si nous n'obtenions pas leur liberté, les partis se prévaudraient de leur sort pour agiter le pays et l'on exciterait des représailles sur des prêtres et des gendarmes.

Quant à Corese une seconde lettre vous explique la méprise. Il y a un Ponte Corese qui fait partie de la campagne de Rome et que nous avons toujours respecté; mais l'insigne ville de Corese et ses 96 habitants ont de tout temps fait partie de la province de Rieti. Par lui même cet endroit n'a aucune espèce d'importance. La conquête de 96 personnes n'augmentera guère la puissance temporelle du Pape; mais je considère comme excessivement fâcheuse une modification quelconque de la ligne tracée par les Français autour du Patrimoine de St. Pierre. Nous demandons l'Italie *quae ante bellum Coresia (sic)*. Thouvenel vous l'accordera.

De Rome rien de bien précis sur nos négociations. Antonelli fait tout ce qu'il peut pour les faire avorter. Je ne me décourage pas, mais j'avance avec la plus grande réserve et regardant bien à droite et à gauche pour ne pas faire des faux pas. Mon moine m'annonce une lettre. Je l'attends avant de faire un nouveau pas en avant...

Le Roi à qui je ne cesse de répéter tout ce que vous faites pour le pays, vous engage très fort à ne pas bouger de Paris pour le moment. Vous chassez à Paris de bien autres lièvres que ceux qui courent dans le Parc de Monza... [C. Cavour].

CDXCII.

CAMILLO DI CAVOUR al SENATORE ANTONIO SCIALOJA.

4 febbraio 1861.

Al cav. Scialoja,

(1)... Desidero al pari di Lei che ogni polemica si eviti fra gli antichi e nuovi Consiglieri, come avrei desiderato che si fosse potuto fare a meno di qualunque modificazione nel personale del Governo... [C. Cavour].

(1) Vedi n. 2, pag. 60.

CDXCIII.

CAMILLO DI CAVOUR A MICHELE AMARI.

4 febbraio 1861.

Al prof. Michele Amari,

(1) Ad Amari, che lo ringraziava della sua nomina a Senatore, Cavour scriveva: « . . . Nel vero concetto degli ordini costituzionali il Senato rappresenta sovratutto l'aristocrazia naturale dell'ingegno . . . ». [C. CAVOUR].

CDXCIV.

CAMILLO DI CAVOUR AD OTTAVIANO VIMERCATI (2).

Turin, 6 février 1861.

(3) . . . Les partis extrêmes seront représentés à la Chambre. C'est utile, pour ne pas dire indispensable.

Mon moine est revenu de Rome. Voici ce qu'il me rapporte. Six cardinaux se sont déclarés pour l'adoption de notre projet. Ce sont De Andrea, Silvestri, Amat, Bofondi, De Petro, Santucci. Le pape est indécis, un jour il dit *oui*, le lendemain *non*. Antonelli est ébranlé. Il espérait beaucoup sur la réaction des Abruzzes, la résistence de Gaète et le résultat des élections. Ces espérances sont en partie évanouies. Les Abruzzes sont pacifiés. Sonnaz est venu à bout en quinze jours de toutes les bandes qui les infestaient. Par son énergie et sa générosité il s'est rendu populaire; il est le maître du pays. Les élections sont bonnes. Reste Gaète; une fois tombée, Antonelli cèdera pour peu que l'on parvienne à le rassurer sur sa position. C'est à quoi je vais travailler sans délai . . . [C. CAVOUR].

P. S. Je reçois à l'instant une dépêche de Rome qui m'annonce que le Père Passaglia part pour Turin, après avoir vu le Pape et le Cardinal Antonelli.

CDXCV.

CAMILLO DI CAVOUR A COSTANTINO NIGRA (4).

9 février 1861.

(3) . . . Le Père Passaglia est ici. D'après ses récits, qui sont passablement longs, Antonelli ne traitera pas tant qu'il lui restera le moindre espoir de

(1) Vedi n. 1, pag. 48.

(2) Edita anche più lacunosa in L. CHIALA, *Lett. ed. ed ined. di C. Cavour*, IV, 166-167.

(3) Vedi n. 2, pag. 60.

(4) Questo frammento è pure edito in L. CHIALA, *Lett. ed. ed ined. di C. Cavour*, IV, 168; ma diretta *Ad un amico intimo*.

voir les affaires d'Italie s'embrouiller; et le Pape sera conciliant un jour et cassant le lendemain. Il n'a pas encore vidé son sac. Je pense que nous concluerons qu'il faut entamer des négociations, mais que, pour les pousser, il faut attendre la chute de Gaète, que Dieu nous accorde...

[C. Cavour].

CDXCVI.

CAMILLO DI CAVOUR ad UBALDINO PERUZZI (1).

Torino, 9 febbraio 1861.

Caro Collega in petto,

Ho sollecitato, ho gridato onde gli affari che mi ha indicato prima di partire siano ultimati prima dell'apertura del Parlamento. Non dubito riuscirvi.

Parmi indispensabile ch'ella venga a Milano venerdì venturo colla signora Emilia. Le fo preparare un appartamento nel Palazzo Reale, e informato dell'ora del suo arrivo le manderò un legno alla stazione a prenderla.

Ho fatto il possibile per rendere più completa la necessaria modificazione ministeriale. Ma fu impossibile il rinvenire un Lombardo accettato dall'opinione pubblica in Lombardia, ed un paio di meridionali la di cui presenza al ministero fosse elemento di forza. Minghetti le avrà narrato ciò che accadde nella ricerca *Paturoniana du meilleur des Lombards*. Tutti quelli che abbiamo interrogato, da Pasolini sino all'ultimo impiegato, ci fecero risposte del tenore seguente: « Nominate chi volete, purchè non sia A. B. C. » (*sic*), infine tutti i nomi conosciuti. Il solo Giulini, escluso in prima linea da Pasolini e la maggioranza degli interpellati, ci disse: « Tenca potrebbe fare all'istruzione pubblica, ma dopo lo smacco sofferto a Milano, la sua nomina vorrebbe essere differita ». Bella consolazione scambiare un'*amazzone* con un pittore di *crepuscoli* e di mezze tinte.

Ridotti a rinunziare al Lombardo, ci siamo di leggieri convinti che sarebbe stato errore l'introdurre due meridionali prima della riunione delle Camere. Quale è a Napoli ed a Palermo la riputazione rimasta intatta?

Poerio, quantunque mezzo demolito, ha ancora una fama italiana, ma non vuole a patto alcuno accettare il ministero. Gli Imbriani, i Ranieri, ecc. (*sic*) sono professori più o meno distinti, ma forza politica non ne hanno di sorta. Portati dalla Camera, forse potranno far bene. Scelti così a caso avrebbero prodotta cattiva impressione.

---

(1) Questa lettera è già edita, senza finale, in L. Chiala, *Lett. ed. ed ined. di C. Cavour*, VI, p. 680-682, ma celando con X qualcuno dei nomi dei personaggi in essa citati.

In Sicilia si trova riputazione quasi intatta, quella di Torrearsa. Ma anche egli ricusò, e d'altronde egli non sarebbe elemento di forza per riformare gli abusi mostruosi e colossali dell'Amministrazione siciliana.

L'uomo il più capace è il Cordova. Fece in ultimo prova di una qualità che io non gli conosceva, il coraggio. Lo crederei atto a reggere le finanze; ma la sua nomina sarebbe prematura. Entrerà negli affari, spero, come segretario generale di Vegezzi, e fatte le sue prove parlamentari, se felici, lo surrogherà. Lei vede che ho fatto quanto stava in me per mantenere la mia parola. Per l'amor di Dio non venga meno alla sua: con lei e Minghetti rispondo della vittoria, ma se mi facesse difetto, non avrei altro a fare che di studiare il modo di cadere il men male possibile... [C. Cavour].

CDXCVII.

CAMILLO DI CAVOUR A LUIGI CARLO FARINI (1).

14 febbraio [1861].

Carissimo amico,

Sono stato così sopraffatto dagli affari che non ho avuto campo di scrivervi in questi ultimi giorni. Ve ne chieggo scusa.

Come avrete visto dai giornali, le elezioni procedettero egregiamente; dei candidati di tutte le opposizioni ne riuscì quel tanto che è necessario onde la Camera non abbia un colore esclusivo. Nel Vercellese le cose andarono bene. Solo a Santhià quel birichino, per non dir altro, di Lignana fece il diavolo a quattro contro mio fratello. Lo costrinse al ballottaggio, ma ciò tornò a maggior suo onore, perchè riunì a secondo scrutinio un numero di voti doppio del primo.

Malgrado le conseguite vittorie, la sessione sarà dura e difficile: avrò più volte bisogno di invocare il vostro aiuto... *(sic)* Se andate a Saluggia, badate che vi lego al pollice il filo del telegrafo. L'imbroglio comincia con il discorso della Corona. Non che siamo imbarazzati di ciò che vogliamo dire, ma del modo di dirlo. Come notaste, conviene parlar chiaro e tondo; ma il nostro linguaggio dovrebbe essere ingemmato da una o più di quelle frasi che riassumono il concetto predominante nel discorso di cui voi possedete l'inesauribile tesoro.

Ci vorrebbe qualche cosa come il «Grido di dolore» del 1859 e «l'Italia degli italiani» del 1860.

(1) Questa lettera, in parte edita da L. Rava, in *L. C. Farini e il suo epistolario (Nuova Antologia*, a. 46°, fasc. 943, p. 525), e più ampiamente fatta conoscere da L. C. Bollea, *Il «Grido di dolore» del 1859 (Boll. stor. bibl. subalp.*, XVI, p. 231), fu publicata per intero da G. E. Curàtulo nel *Giornale d'Italia*, Roma, 17 Giugno 1912, e in *La Stampa*, Torino, 18 giugno 1912.

Se la trovate, e la troverete, ne son certo, per poco che la cerchiate, mandatemela o portatemela; ancora questa volta vorrei farmi bello delle vostre penne.

Peruzzi surroga Jacini. Ciò ci lascia senza Lombardi. Ma invano ne cerchiamo uno da sostituire al buon Corsi. Avevamo pensato a Finzi, ma fu vinto nell'elezione da Brofferio!!!

O! vergogna per la Lombardia!

Vegezzi non regge alla mole degli affari.

Potreste suggerirmi uno per le finanze?

Scialoja è troppo fiacco, non abbastanza operoso. Mi viene in mente Cordova: lo avete conosciuto più di me quando dirigevate il « Risorgimento ». Quale opinione ne avete?

Vogliatemi bene. Vostro amico C. Cavour.

CDXCVIII.

CAMILLO DI CAVOUR A COSTANTINO NIGRA.

14 febbraio 1861.

(1)... Ritenga, caro Nigra, che la questione *finanze* è ora la più importante di tutte. Se non ristabiliamo l'ordine in esse, se non giungiamo a entrare in una via che ci conduca al pareggio delle entrate colle spese, l'Italia si sfascierà. L'ottimo Vegezzi è spaventato della condizione in cui versa. Vuole ritirarsi, ogni giorno ne rinnova l'istanza. Sono ridotto a ritenerlo quasi quasi afferrando le falde del suo abito. I nostri veri amici sono pur essi sgomentati. Chi sostituire a Vegezzi? Molti vorrebbero che io tornassi in quella galera. Non so se la Camera non mi condannerà a quella pena. In questo caso non vedo che lei per gli affari esteri. Mà lei agli esteri, chi mandare a Parigi? Quante difficoltà. Mi esponga nettamente la sua opinione in proposito. (2) Il Padre Passaglia fu qui. Siamo rimasti perfettamente d'accordo. Portò via un progetto bello e formato. Spera riuscire. S'illude o no? Ad Antonelli l'ardua risposta! Ad ogni modo è molto che uno dei più dotti e dei più virtuosi teologi della Chiesa, un professore di scienze canoniche a Roma, il consultore del Papa nella questione dell'Immacolata, abbia accettate e approvate le nostre proposte...

Il Cardinale a noi più favorevole è D'Andrea, che ha un fratello in Napoli, che fu membro della defunta Consulta...

Parto per Milano... [C. Cavour].

(1) Vedi n. 2, pag. 60.

(2) Quanto segue è pure edito in L. Chiala, *Lett. ed. ed ined. di C. Cavour*, IV, 172, diretto *Ad un amico intimo*.

CDXCIX.

CAMILLO DI CAVOUR AD OTTAVIANO VIMERCATI(1).

21 février [1861].

Essere tornato Klapka dai Principati e da Costantinopoli: avvisare che se l'Imperatore non entrava nelle vie di moderazione, una rivoluzione era inevitabile. Ne parlasse coll'Imperatore, chè il Piemonte nulla voleva fare relativamente all'Ungheria, senza il suo assenso, anche nel caso che rimanendo neutrale la Francia, l'Italia entrasse in guerra coll'Austria per aiutare quella rivoluzione.

(2) Le Père Passaglia, de retour à Rome, m'a mandé par le télégraphe que le terrain est assez bien disposé. En conséquence je fais partir aujourd'hui un individu avec le projet de convention, des instructions et des notes pour Pantaleoni et le dit Père.

Désirant que l'Empereur soit au courant de ces négociations, je vous envoie une traduction du projet, et une analyse des pièces qui l'accompagnent.

Passaglia me recommande le secret le plus absolu. Je prierai en conséquence l'Empereur de rien faire savoir pour le moment à Gramont. Il peut toutefois nous aider d'une façon efficace en tenant à Rome un langage analogue à la brochure de La Guéronnière. J'ai commencé à tâter Antonelli (3) à l'endroit des intérêts temporels (4). Le premier essai n'a pas réussi. L'intermédiaire qui l'approcha de très près, n'a point repoussé les ouvertures qui lui ont été faites. Je pousserai la tranchée avec la plus grande prudence, car il serait fort dangereux de faire une fausse démarche avant que la brèche ne soit ouverte. Plus tard, si nous faisons des progrès, j'invoquerai le concours que l'Empereur est disposé à nous prêter . . . [C. CAVOUR].

D.

CAMILLO DI CAVOUR A COSTANTINO NIGRA.

22 febbraio [1861].

(5) . . . Ho spedito a Roma per mezzo d'un Rosminiano a me divotissimo le istruzioni pel Padre Passaglia e per Pantaleoni. Esse furono concertate tra me e Minghetti e redatte in modo da poter essere pubblicate in caso di ostinato rifiuto per parte della Corte di Roma di accogliere le proposte.

---

(1) Vedi n. 1, pag. 48.
(2) Di qui in avanti edito in L. CHIALA, *Lett. ed. ed ined. di C. Cavour*, IV, 177.
(3) S'interrompe l'edizione CHIALA.
(4) Riprende l'edizione CHIALA.
(5) Vedi n. 2, pag. 60.

L'Imperatore è informato di tutto; esso prende il più vivo interesse a questo tentativo e fece dichiarare replicatamente da Conneau che sarebbe lietissimo se questo accordo lo ponesse in grado di ritirare le truppe francesi da Roma. Esso offrì anzi di mettere in opera i suoi mezzi segreti d'influenza sopra Antonelli per agevolare l'opera nostra, ma io vado a rilento nell'accettare queste offerte di cui non mi varrò che in caso di necessità.

Si sbarazzasse di Liborio il più presto che potesse, avergli però scritto venire a Torino.

DI.

CAMILLO DI CAVOUR A GIOVANNI FIALIN DE PERSIGNY.

29 février [1861].

Mr le comte de Persigny,

Je sens le besoin de vous remercier de la noble et franche sympathie que vous exprimez d'une manière si flatteuse pour la cause à laquelle j'ai voué ma vie.

De cette sympathie vous nous avez donné des preuves nombreuses dans le passé. Nous y comptons beaucoup dans l'avenir, car pour accomplir l'œuvre immense que nous avons entreprise, le concours et l'appui de la France nous sont indispensables; et nous ne saurions y compter si les sentiments bienveillants de l'Empereur ne trouvaient pour interprètes des hommes d'Etat comme vous, qui s'élèvent au-dessus des préjugés vulgaires, savent comprendre que le véritable intérêt de la France est de se maintenir à la tête de la civilisation en soutenant partout, mais surtout chez les peuples de la race latine, la cause de la liberté . . .(1)

[C. CAVOUR].

DII.

CAMILLO DI CAVOUR A COSTANTINO NIGRA (2).

Torino, 4 marzo [1861].

Mio caro Nigra,

(3) L'affare Principe di Carignano è accomodato. (4) Grazie della lettera del Padre Lacordaire. Essa lo onora. Peccato che non si possa pubblicare. Il povero mio frate è tornato a Torino non ancora riavuto della grande paura che venne fatta a Civitavecchia dai suoi compagni di Roma. Sta in fatto che il Santo Padre ha subito l'influenza della Corte di Napoli e che prevalendosi dell'impressione che questa produsse sul debole suo animo i

(1) Vedi n. 2, pag. 60.
(2) A Napoli.
(3) Vedi n. 1, pag. 48.
(4) Di qui in avanti la lettera è edita in L. CHIALA, *Lett. ed. ed ined. di C. Cavour*, IV, 185, come diretta *Ad un amico intimo*.

Cardinali retrivi lo distolsero dall'idea di trattare e lo irritarono contro Passaglia e Santucci. Bisogna quindi aspettare che la reazione, che di subito succede agli eccessi di frenesia nella mente del Papa, si compia, per iniziare le trattative (1). Se le carte consegnate al frate sono tutt'ora nelle sue mani, le legga pure, non ho segreti per lei . . . (*sic*).

Nessuno più di me fa plauso ai risultati immensi ch'ella ha ottenuti in breve tempo. Ella ha operati molti miracoli, ed ha pienamente corrisposto alla mia aspettazione. Sopra un punto solo non sono soddisfatto e glie lo dico tanto più schiettamente ch'ella non se ne mostra più di me contento. Ed è l'articolo finanze.

Ho visto una serie di decreti che mi addolorano. Milioni assegnati non so a quali martiri, nuovi impieghi creati, concessioni date a Nisco ed altri; insomma l'applicazione del sistema che consiste nel conciliarsi gli animi a spese del tesoro dello Stato. Ora, caro Nigra, mi lasci dirle che questo sistema è fatale, il seguirlo ci trascinerebbe a sicura ruina. Siamo minacciati da una crisi finanziaria spaventevole. Se il Ministero non ha il coraggio di portare la falce negli abusi d'ogni maniera che esistono in tutti i rami delle finanze, l'Italia non si farà. Ora il procedere come fa Liborio ed il suo collega delle finanze è il rendere ognora più grave e più difficile quest'ingrata opera. La supplico quindi a non più consentire a nessuna nuova larghezza, alla creazione di nessun nuovo uffizio, a nessuna concessione simile a quella fatta al Nisco. Di opporre alle stranezze di Liborio una resistenza invincibile.

Intanto ecco quello che io le propongo. Il Ministero manderebbe a Napoli il commendatore Oytana coll'incarico di procedere all'ispezione generale dell'amministrazione delle finanze. Dopo trascorso alcun tempo esso assumerebbe la direzione di quel dicastero. Ciò farà gridare, mi dirà forse. Ma che importa. Quando una ferita è mortale è pur necessario di lasciare che l'ammalato mandi qualche grido, se si vuole operarlo e guarirlo. Oytana non è uomo di genio, ma è d'invincibile fermezza, di specchiata delicatezza, d'impareggiabile operosità. Consigliato da Manna stabilirà in breve tempo l'ordine del servizio pubblico. In questa opinione concorrono i migliori deputati napoletani . . . [C. Cavour].

DIII.

CAMILLO DI CAVOUR A GIORGIO KLAPKA.

[Turin, 9 mars 1861].

Général,

Je m'empresse de vous envoyer une lettre qu'on m'a prié de vous transmettre. D'après des renseignements que je crois dignes de foi, l'Au-

(1) Qui finisce l'edizione Chiala.

triche serait heureuse de voir éclater en ce moment une insurrection, qu'elle pourrait étouffer avec la plus grande facilité. Les tristes événements de Varsovie auront la plus dangereuse influence sur la politique russe, de sorte que je crois être d'accord avec les personnages que vous aurez eu l'occasion de consulter à Paris, en vous priant de vous opposer autant que possible à ce que le mouvement [ne] sorte des limites de l'opposition légale. Les journaux anglais sont unanimes à juger la nouvelle constitution autrichienne comme une œuvre peu viable, à laquelle on ne peut cependant refuser les apparences d'un essai sincère de conciliation. Ainsi l'opinion publique en Angleterre ne serait pas pour nous en ce moment.

Recevez, général, les nouvelles assurances de ma considération la plus distinguée. C. Cavour.

DIV.

CAMILLO DI CAVOUR ad OTTAVIANO VIMERCATI (1).

[9 mars 1861].

(2) . . . Il faut que Thouvenel et l'Empereur engagent Klapka à empêcher un mouvement prématuré qui aurait les conséquences les plus funestes. La costitution octroyée par l'Empereur est inacceptable ; mais il faut la combattre avec des moyens légaux avant de la détruire avec les armes. D'ailleurs nous ne sommes pas préparés à une guerre offensive. L'armée napolitaine, complètement dissoute, ne nous offre aucun élément de force. Plusieurs mois sont nécessaires pour avoir seulement 40.000 napolitains sous les armes.

Si après tout, toutefois, la guerre éclate, nous ne serons pas pris au dépourvu et nous tâcherons de ne pas déchoir aux yeux de l'Europe.

[C. Cavour].

Depuis mon télégramme de ce matin, j'ai reçu de meilleures nouvelles de Rome. Il paraît que les nerfs du Pape recommencent à se calmer. Il doit avoir reçu Santucci, et lui avoir tenu un langage conciliant. Il serait à désirer que l'Empereur ne précipitât rien.

DV.

CAMILLO DI CAVOUR ad OTTAVIANO VIMERCATI(1).

13 mars 1861.

(2) . . . La Chambre votera demain la loi relative au titre de Roi d'Italie. Quelques députés toscans voudraient que Victor Emmanuel II devint Victor

(1) A Parigi.
(2) Vedi n. 1, pag. 60.

Emmanuel I. Je me suis opposé énergiquement à ces prétentions qui s'appuient sur des sophismes très dangereux pour notre droit public et qui ne sont pas honorables pour la Dynastie. J'espère pouvoir empêcher tout vote en ce sens, mais il me sera impossible d'éviter que Crispi, Brofferio, Petruccelli, etc., fassent parade de leur éloquence. L'occasion est trop belle pour les déclamateurs... [C. Cavour].

Après un retard très regrettable, qui est dû à la personne que j'avais chargé de les faire parvenir à Rome, les instructions sont arrivées à leur destination. Je me flatte d'être bientôt en mesure de connaître l'impression qu'auront fait nos propositions.

DVI.

CAMILLO DI CAVOUR ad OTTAVIANO VIMERCATI.

16 mars 1861.

(1) Comprendere che la Francia non poteva formalmente riconoscere il Regno d'Italia fino alla soluzione della questione di Roma. (2) Ceci n'est qu'un palliatif ; le remède radical serait la solution de la question Romaine. Malheureusement elle n'avance que très lentement. Les instructions que j'avais rédigées pour le Père Passaglia ont été portées à Naples par le moine peureux que j'avais expédié à Rome. On l'a tellement effrayé à Civitavecchia que le malheureux n'a pas osé débarquer. Faute d'une occasion favorable, ces instructions sont restées plusieurs jours à Naples ; ce n'est que mercredi qu'elles sont parvenues à leur destination. Le Pape était de nouveau exaspéré par suite des discussions des Chambres françaises. Il a été jusqu'à vouloir expulser Pantaleoni. Santucci a lutté, il lutte encore, et comme tout dépend d'une crise nerveuse, nous ne sommes pas sans espoir. Lundi un Consistoire doit se réunir, les Cardinaux pacifiques se prononceront ouvertement. Il est impossible de prévoir ce qu'il arrivera.

La semaine prochaine nous aurons à la Chambre une discussion sur les affaires de Rome. Je prononcerai un discours très conciliant, et j'espère que la majorité de la Chambre approuvera mes idées (3).

Il n'était ni convenable ni possible d'ajourner plus longtemps une discussion sur Rome. J'ai obtenu qu'elle ne fut pas soulevée avant le vote de l'adresse en France. Mais une fois que tous les Parlements de l'Europe auront discuté ces affaires, il serait ridicule que nous ne parlions pas nous mêmes... [C. Cavour].

---

(1) Vedi n. 1, pag. 48.
(2) Edito di qui in avanti in L. Chiala, *Lett. ed. ed ined. di C. Cavour*, IV, 193.
(3) Qui s'interrompe l'edizione Chiala.

DVII.

CAMILLO DI CAVOUR AD ANDREA CHARVAZ.

16 mars 1861.

A Monsignor Charvaz, arcivescovo di Genova,

J'ai la satisfaction d'annoncer à V. E. que le Ministre a décidé de présenter aux Chambres une loi qui rendra absolument volontaire l'intervention du clergé dans les fêtes nationales. Ce sera une première application du principe de la liberté dans les rapports de l'Eglise avec l'Etat, que je considère comme le seul qui puisse ramener la paix en Italie et je dirai même dans le monde.

Le pauvre Père Passaglia se trouve dans la plus difficile des positions. Un jour on le condamne aux gémonies ; le lendemain on prête l'oreille à ses courageuses remonstrances... [C. CAVOUR].

DVIII.

CAMILLO DI CAVOUR A COSTANTINO NIGRA (1).

2 aprile 1861.

Mio caro Nigra,

(2)... Ho letto con moltissimo piacere le due lettere del Padre Tosti e del Padre Pappalettere ch'ella mi ha mandato il 27 scorso mese.

Reputo non solo utile, ma necessario, di fare il possibile per trovare fra i dotti ecclesiastici dell'Italia meridionale autorevoli aderenti alle nostre idee di conciliazione con Roma. Non v'ha dubbio che i preti ed i frati napoletani saranno ascoltati a Roma più degli altri, e che si darà alle loro parole maggiore autorità appunto perchè Antonelli ed il Papa sperano di riconquistare il territorio perduto confidando nella pretesa impossibilità di unificare e fondere la bassa e l'alta Italia.

Ella fece benissimo a non respingere affatto la proposta del Tosti ed esortarlo a parlare francamente al Papa (3). Questi, sebbene abbia sfruttato Pantaleoni e tolto quasi ogni speranza al Passaglia, ha però tempra così mobile ed irresoluta da non rimanere lungamente nello stesso proposito. È quindi possibile che quando gli saranno fatte proposizioni da altra persona formulate (4) in modo diverso, apra di nuovo l'orecchio a negoziati.

---

(1) A Napoli. Questa lettera, diretta *Al Signor N. N.* con alcune lacune e senza i nomi delle persone entro citate, sostituiti da asterischi, fu edita da L. CHIALA, *Lett. ed. ed ined. di C. Cavour*, IV, 202-203.

(2) Non mi è dato di dire se veramente questo sia solo uno spunto di lettera, piuttosto che una lettera per intero.

(3) Ediz. CHIALA: Ella fece benissimo ad esortare il Padre *** a parlar caldamente al Papa.

(4) Ediz. CHIALA: Gli siano fatte improvvisamente da altra persona proposte formulate.

Ed è appunto per ciò che io provocai il voto della Camera sull'ordine del giorno Buoncompagni, il quale contiene in germe tutte le idee nostre relativamente a Roma.

Continui, caro Nigra, in quest'ottima propaganda e mi creda, ecc. *(sic)*.

C. Cavour.

DIX.

CAMILLO DI CAVOUR ad ADOLFO DE CIRCOURT.

2 avril 1861.

A M. le Vicomte De Circourt à Paris,

Je vous envoye mes discours sur la question romaine. J'ai parlé sans réticence et sans arrière pensée. Le pouvoir temporel est mort; on ne peut le faire ressusciter. Le Pape a besoin d'autres garanties que celle des baionnettes étrangères. La liberté seule peut les lui donner. Et cette liberté nous sommes prêts à la lui accorder. Les catholiques sincères doivent reconnaître qu'il gagnera au change. Veuillez faire lire mes discours aux disciples du Père Lecordière et du comte Montalembert; en ajoutant que l'Italie ne demande pas mieux que de jeter au feu tous ces concordats, à révoquer les lois leopoldines, tanucciennes et semblables, à condamner les doctrines Fibroniennes, en un mot à pratiquer le principe de la séparation de l'Eglise.

Ce système nous créera d'immenses difficultés; mais nous les acceptons d'avance, convaincus que nous sommes, qu'une fois [vaincu] l'antagonisme qui existe depuis des siècles entre le pouvoir temporel et l'esprit national, le Pape et les Cardinaux subiront peu à peu l'influence des principes libéraux qui dominent en Italie . . . (1) C. Cavour.

DX.

CAMILLO DI CAVOUR ad OTTAVIANO VIMERCATI.

2 avril 1861.

Al Conte Vimercati,

(1) . . . Je désire que ma manière de voir dans la question romaine devienne populaire en France . . .

Vous savez que Pantaleoni est revenu de Rome effrayé et découragé. Il me conseille à publier tout sans ménager le Père Passaglia qui craint

(1) Vedi n. 2, pag. 60.

de se voir repoussé du giron de l'Eglise. Je crois que la publication des instructions et des détails de la négociation ferait bon effet pourvu qu'elle eut lieu de manière à éviter du scandale. Voici le moyen que je vous prie de proposer à M. Thouvenel. J'écrirais à Gropello une note officielle contenant le résumé détaillé des négociations, par laquelle je prierais la France d'interposer ses bons offices auprès de la Cour de Rome pour qu'elle agrée ses propositions. La publication de cette dépêche produirait l'effet désiré sans aucun des inconvénients que Passaglia craint tant. Veuillez en parler à M. Thouvenel et me dire ce qu'il pense de ce projet.

J'ai écrit au Prince Napoléon pour lui envoyer mon discours. En même temps je l'ai prié de prévenir ou de retarder autant que possible l'insurrection en Pologne comme en Hongrie. Je suis de l'avis de Thouvenel, et je n'augure rien de bien de l'alliance de Klapka avec Mieroslawsky. L'Autriche est prête à se battre en Italie comme en Hongrie : pousser la guerre, c'est faire son jeu . . . . . [C. CAVOUR].

DXI.

CAMILLO DI CAVOUR AD OTTAVIANO VIMERCATI (1).

Turin, 7 avril 1861.

A Vimercati,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez expédiée par l'entremise de M. Bellini.

Je regrette infiniment les embarras que la question Romaine suscite à l'Empereur. Je crois toutefois qu'il s'en exagère la portée. Tous les renseignements que j'ai recueillis me portent à croire que le résultat des discussions, soit à Paris, soit à Turin, a été favorable à sa politique. L'opinion publique se déclare de plus en plus en sa faveur. Je crois qu'il faut suivre la voie qui nous est ouverte en saisissant toutes les occasions pour mettre en lumière les principes et les idées qui servent de base à la solution que j'ai indiquée ; elle est la seule qui soit pratique.

C'est dans ce but que j'ai provoqué une discussion au Sénat. Elle aura lieu mardi prochain. Malgré les provocations de Rome, les violences du Pape, je serai encore plus modéré et plus catholique que je l'ai été à la Chambre. Je vous envoie la relation de Pantaleoni (2). Elle n'est pas trop bien faite. L'excellent docteur s'y occupe trop de lui (3). Le Père Passaglia étant demeuré à Rome, je ne puis communiquer que difficilement avec lui.

(1) Questa lettera, con numerose lacune, è pure edita in L. CHIALA, *Lett. ed. ed ined. di C. Cavour*, IV, 205-208.

(2) Qui s'interrompe l'edizione CHIALA.

(3) Qui ripiglia.

J'ai reçu une de ses lettres il y a quelques jours : il ne se montre pas trop découragé (1). L'aristocratie romaine commence à se déclarer pour le système de conciliation. Il est possible qu'elle adresse une mémoire à l'Empereur. Si on parvient à obtenir cet acte de courage d'un certain nombre de Princes et Ducs, notre cause sera à demi gagnée.

(2) Après cela l'Empereur pourrait proposer un arrangement provisoire, pendant lequel on pourrait traiter. Nous l'accepterions en principe et nous discuterions le mode d'application. Le pape probablement refuserait tout. La discussion devrait être publique. Ce n'est que en employant la publicité que nous parviendrons à réduire le pape à la raison.

Garibaldi est arrivé ici au moment où nous l'attendions le moins. Quel est le motif réel de ce retour sur la scène politique ?... Il a donné pour prétexte qu'il venait réclamer dans l'intérêt de ses officiers. Et à vrai dire ce prétexte n'est pas dénué de fondement, car Fanti a été d'une lenteur désespérante dans l'exécution des opérations préliminaires pour fixer le sort des Garibaldiens. Garibaldi au lieu de se tenir sur un terrain, où il aurait pu nous donner de l'embarras, s'est fait précéder par un discours absurde dans lequel il ne ménage ni le Roi, ni le Parlement. Vous l'aurez lu dans les journaux. Cet acte insensé a fort irrité les députés, qui ne sont guère disposés à lui faire bon accueil. Jusqu'à présent il reste sous sa tente pour cause de maladie. Il se tient sur une certaine réserve. En sortira-t-il ? Et comment ? C'est ce que j'ignore (3), car Garibaldi allie la pétulance du soldat aventurier à la profonde dissimulation du sauvage. (4) Ce que je puis vous dire, c'est que nous sommes bien décidés, tout en ayant pour lui et pour ses officiers les égards qui leurs sont dus, à ne permettre aucun acte illégal et compromettant. Je n'ose pas garantir qu'il ne nous crée pas des difficultés ; mais je crois pouvoir dire que nous avons les moyens de les vaincre.

Garibaldi n'est pas assez fou pour aller se casser le nez contre le Quadrilatre ou dans les gorges du Tyrol. S'il ne parvient pas à entraîner le Roi et le Parlement, il rentrera sous sa tente et prendra une attitude plus hostile que celle qu'il a maintenu depuis son départ de Naples. Si un mouvement éclate en Hongrie, il cherchera à s'y rendre, mais dans cette hypothèse nous nous mettrons probablement d'accord avec lui, car si une véritable révolution éclatait dans la vallée du Danube, si 100.000 Hongrois se réunissent pour combattre l'Autriche, il nous sera bien difficile de conserver la paix en Italie.

---

(1) Qui s'interrompe l'edizione CHIALA.
(2) Qui ripiglia.
(3) Qui s'interrompe.
(4) Qui ripiglia.

J'espère et je désire ardemment que la Hongrie se tienne tranquille, mais si, poussée à bout par l'Autriche, elle se soulève d'un bout à l'autre du pays, elle nous y entraînera.

Klapka est revenu ici. Je l'ai trouvé plus calme qu'il ne l'était lorsqu'il vous a vu à Paris. Il a reconnu que l'intérêt de son pays était de retarder la lutte autant que possible. Je l'ai prié de me tracer d'une façon précise le plan de conduite que le parti national comptait suivre. Il a rédigé en conséquence la note que je vous envoye ci-jointe (1). J'avoue que je la trouve assez raisonnable (2). Communiquez-la à M. Thouvenel et tâchez d'obtenir de lui une réponse aussi catégorique que possible. Il y a ici le capitaine Magnan, le plus intrépide et le plus intelligent agent français en Orient. Il prétend avoir un moyen infaillible de faire passer des armes en Hongrie. Mais je n'ose pas expédier des ports de l'Italie. Nous sommes surveillés de trop près par les agents anglais. Hudson connaît tout le monde; il en a en main les fils de toutes les conspirations qui sont ourdies en Italie, il a trop d'amis dans tous ces partis pour qu'il soit possible de lui cacher un envoi d'armes considérable. Ne pourrions nous pas en obtenir de la France? Parlez-en à M. Thouvenel.

(3) Je désirerais bien vivement avoir une entrevue avec cet habile ministre. Mais comment faire pour nous rencontrer sans que toute l'Europe s'alarme? Il faudrait que nous puissions nous rencontrer *incognito*. La chose n'est pas facile à combiner. Si vous parvenez à trouver un moyen quelconque, je l'accepterai avec empressement (4).

En attendant, agréez, etc. (*sic*). [C. Cavour].

J'oubliais de vous dire que jusqu'à présent le Roi n'a pas vu Garibaldi, et qu'il paraît très décidé à ne céder ni aux séductions, ni aux menaces.

---

(1) Il Chiala elimina la parola: « ci-jointe ». Le note del generale Klapka sullo stato dell'Ungheria sono le seguenti:

« La tensione degli animi essere divenuta grandissima, essere alla vigilia di un conflitto; il programma del partito nazionale essere divenuto legge del paese.

Deliberazioni: 1° Se la Dieta veniva iniziata e in breve sciolta, i deputati dovevano fare una solenne protesta e partire tosto per i loro Comitati. — 2° Tutti i grandi dignitari del Regno dovevano dimettersi. — 3° Tutti i funzionari, usciti dall'elezione popolare, dal vice-Conte sino all'ultimo impiegato dei Comitati dovevano rimanere al posto. — 4° Si sopporterebbero tutte le conseguenze dello stato d'assedio, verrà il disarmo, il paese disorganizzato; gli imprigionamenti in larga scala; quindi inevitabile la rivoluzione.

Klapka chiedeva quale sarebbe il concorso della Francia e dell'Italia, proponeva intanto di mandare nuove armi ».

(2) Qui s'interrompe l'edizione Chiala.

(3) Qui ripiglia.

(4) Qui finisce la medesima.

DXII.

CAMILLO DI CAVOUR AD OTTAVIANO VIMERCATI.

10 avril 1861.

A Vimercati,

(1) Esservi seri pericoli sulla salute del Papa; avere perciò mandato Pantaleoni a Parigi con un progetto pel nuovo Conclave da discutere.

J'ai reçu ce matin des nouvelles de Passaglia. Le brave théologien n'est nullement découragé.

Les nouvelles de Varsovie sont déplorables. Les nouvelles d'Hongrie par contre sont plus pacifiques; elles feraient croire à un accord momentané. Garibaldi est plus calme. Klapka se flatte de lui avoir fait entendre la raison. Je ne me fie qu'à demi à ces protestations... [C. CAVOUR].

DXIII.

CAMILLO DI CAVOUR AD OTTAVIANO VIMERCATI (2).

Turin, 10 avril 1861.

Je profite du départ du prince Gabrielli pour vous écrire ces deux mots. Je vous ai envoyé hier par le télégraphe le résultat de la discussion sur les affaires de Rome au Sénat. L'*Italie* ayant rapporté textuellement mon discours le soir même, j'espère que vous le lirez dès demain, et je m'abstiens de vous en parler. Je me flatte qu'il fera un bon effet en France; ici l'impression a été excellente. Les paroles inconvenantes de Musio, qui est à peu près le Brofferio de la Chambre Haute, m'ont obligé de déclarer de nouveau que les bruits de cession de la Sardaigne à la France sont dénués de fondement. Ces bruits sont systématiquement répandus par les Mazziniens et par les journaux autrichiens.

Il n'y a qu'un moyen de couper court à ces calomnies ainsi qu'aux intrigues murattistes et bourboniennes; c'est que la France reconnaisse officiellement le nouveau Royaume. Cette démarche améliorerait les relations de la France avec l'Angleterre; et je crois qu'elle aurait aussi un bon effet sur l'état des partis en France.

En voyant l'Empereur cesser de désavouer notre conduite, et reconnaître hautement et ouvertement le nouvel ordre des choses, les légitimistes et les cléricaux se désisteraient de leur impuissante opposition; leurs intrigues tomberaient devant un parti pris courageusement avoué et annoncé officiellement.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que l'effet en Italie serait excellent. Pour

(1) Vedi n. 1, pag. 48.

(2) A Parigi. Questa lettera è edita con lacune da L. CHIALA, *Lett. ed. ed ined. di C. Cavour*, IV, 208-209.

nous, être reconnus par la France équivaut à l'être par l'Europe entière. Les partis extrêmes ne cessent de reprocher au ministère l'état mal défini de nos rapports avec la France. Ils ne cessent de nous accuser d'être les instruments aveugles d'une politique qui au fond reste opposée à l'unité italienne; ils affectent de rêver à des permutations de territoire, à des combinaisons machiavéliques, dont le résultat serait d'amener de nouveau l'amorcellement de l'Italie. Ceci me conduit à vous parler de Garibaldi. Il est toujours ici, condamné à rester au lit par les rhumes, et rongé par sa mauvaise humeur contre le Ministère et contre la Chambre des députés. (1) On dit qu'ayant compté le nombre des députés qui voteraient pour lui, il a dû renoncer à faire une scène à la Chambre. Vingt députés à peine soutiendraient sa politique, et même dans le cas où le tiers parti prendrait fait et cause pour lui. Par bonheur Turin ne se prête point à des coups de main: la population a été, ainsi que les députés, froissée de la manière dont Garibaldi a traité le Roi et le Parlement. Si nous étions à Rome, à Naples ou même à Milan certes un 18 brumaire ne serait pas impossible. Le Roi prétend qu'il est très mécontent de Garibaldi, et bien que le bruit ait couru qu'une entrevue secrète a eu lieu entre eux, il le nie obstinement. Ricasoli était furieux contre le héros de Caprera, il (2) est disposé à soutenir ouvertement le ministère contre lui: et dans une réunion de députés de la majorité qui s'est tenue hier soir on a discuté longtemps si on ne devait exiger de Garibaldi une rétractation formelle de ses phrases injurieuses pour ses collègues. Du reste le ministère veille et il est décidé à prévenir et même réprimer énergiquement toute tentative de désordres de quelque part qu'elle vienne.

Je vous écrirai encore deux mots ce soir (3) après la séance de la Chambre où Brofferio doit interpeller le ministère sur la perquisition qu'on a fait à Gênes au comité Bellazzi.

En attendant, agréez, etc. (*sic*). C. Cavour.

DXIV.

NAPOLEONE III al PRINCIPE GIUSEPPE NAPOLEONE (4).

Paris, 13 avril 1861.

Mon cher Napoléon,

Tu as bien analysé notre conversation de hier. Cependant fais-lui bien comprendre en *post-scriptum*, au Comte de Cavour, que ces propositions

(1) Qui s'interrompe l'edizione Chiala.

(2) Qui ripiglia l'edizione Chiala, sostituendo al « il » un « Ricasoli ».

(3) I « deux mots » furono aggiunti come Postscritto, oppure furono argomento d'altra lettera? Non lo so.

(4) Già edita in *** *Un po' più di luce sulla Convenzione del 15 settembre 1864*, in *Nuova Antologia*, ser. IV, vol. LXXX (CLXIV), p. 69, Roma, 1 Marzo 1899.

ne sont que des bases d'un traité qu'il faudra examiner à fond avec toutes ses difficultés. Crois à ma sincère amitié. NAPOLÉON.

DXV.

IL PRINCIPE GIUSEPPE NAPOLEONE A CAMILLO DI CAVOUR (1).

Paris, 13 avril 1861.

Mon cher Comte,

Je comprends toute l'importance de votre lettre, la difficulté de votre situation en face de l'opposition morale de la France, qui ne reconnaît pas le Roi d'Italie et qu'une partie de l'opinion publique croit favorable aux prétentions du prince Murat; en face de la conduite du général Goyon qui fait passer des revues au Roi de Naples à Rome et traîte ce prince en roi légitime des Deux Siciles; enfin vis à vis de l'Autriche qui peut vous attaquer d'un moment à l'autre. Vous n'avez pas besoin que je vous fasse connaître mon opinion personnelle que j'ai manifestée hautement sur toutes ces questions. Ce sont les intentions de l'Empereur qu'il vous importe de connaître.

Sans que ce que je vous écris ait rien d'officiel, je crois pouvoir vous indiquer les idées générales de l'Empereur qui pourront vous servir peut-être à trouver une solution pour l'évacuation de Rome, si désidérable au point de vue français et italien.

Pour résoudre la question, il faut avant tout la bien poser. Or voici comme cette question se présente à mon esprit. L'Empereur qui occupe Rome depuis douze ans ne veut pas que l'évacuation de cette ville ait le caractère d'un démenti donné à sa politique, ni d'une retraite vis à vis de l'unité de l'Italie qui s'est faite en dehors de ses conseils.

Le désir de l'Empereur est cependant de quitter Rome et de sortir d'une fausse position. Vous avez un intérêt de premier ordre à obtenir cette évacuation; cela doit, je crois, vous faire passer sur des difficultés secondaires et surtout temporaires. La politique de non-intervention applicable à Rome et au patrimoine de St. Pierre pourrait servir de base à un arrangement. Considérant le Pape comme un Souverain indépendant, vis à vis duquel la non-intervention devrait être pratiquée, la France évacuerait Rome, et l'Autriche ne pourrait pas l'y remplacer; mais le Gouvernement italien devrait s'engager vis à vis de la France, non seulement

(1) Edita già in *** *Un po' più di luce sulla Convenzione del 15 settembre 1864*, in *Nuova Antologia*, ser. IV, vol. LXXX (CLXIV), p. 67-69, Roma, marzo 1899, e tradotta in italiano in L. CHIALA, *Lett. ed. ed ined. di C. Cavour*, IV, 211-214, e in *Rivista Europea*, XXIX (1884), questa lettera, intimamente collegata con le precedenti, non può mancare in questo volume.

à ne pas attaquer le Gouvernement du Pape directement par ses troupes régulières, mais même à ne pas le laisser attaquer indirectement par des volontaires conduits par Garibaldi ou autres.

Cet engagement est conforme à vos déclarations devant le Parlement où vous dites que la question de Rome n'est pas de celles qui se résolvent par la force.

La non-intervention consiste à garantir un Etat, considéré comme indépendant, *de toute attaque étrangère*. Si avec le temps, la situation du Gouvernement papal vis à vis des cinq ou six-cent-mille sujets qui lui restent à gouvèrner devient intolérable, le Gouvernement de l'Empereur peut ne pas se croire obligé de garantir le Pape contre ses propres sujets. C'est une question qu'il n'est pas utile de traiter dans un arrangement direct entre la France et l'Italie. Le Gouvernement de l'Empereur ayant obtenu une garantie formelle de votre part de respecter le territoire que le Pape gouverne encore aujourd'hui, peut considérer sa mission comme terminée à Rome.

La diminution du territoire papal depuis 1849 expliquera notre évacuation, notre présence n'étant pas indispensable au maintien du pouvoir temporel du Pape réduit à ses nouvelles limites. Le Gouvernement de l'Empereur voudra, je crois, stipuler même, sans donner au Pape le droit d'appeler une intervention étrangère, lui reconnaître et faire reconnaître par vous le droit du Gouvernement pontifical de se soutenir en organisant une force catholique prise au dehors de sa petite population, pourvu que cette force limitée ne puisse dégénérer en moyen d'attaque contre vous, et ne soit qu'une force conservatrice. Le chiffre pourrait en être fixé à une dizaine de mille hommes.

Je me résume donc ainsi :

1° Un arrangement direct sera conclu entre la France et l'Italie;

2° La France ayant mis le Pape à l'abri de toute attaque étrangère, ses soldats évacueront Rome;

3° L'Italie s'engagera à ne pas attaquer *et à empêcher même par la force* toute attaque venant de l'extérieur contre le territoire actuel du Pape;

4° Le Gouvernement italien s'interdirait de faire toute réclamation contre l'organisation d'une armée papale composée même de volontaires catholiques étrangers, tant que cette armée ne monterait pas à plus de dix mille hommes;

5° L'Italie se déclarerait prête à entrer en arrangement avec le Gouvernement du Pape, pour prendre à sa charge la part proportionnelle qui lui reviendrait dans les charges des anciens Etats de l'Eglise.

Cet arrangement me paraît également avantageux pour la France et pour l'Italie. L'Empereur resterait vis à vis de l'opinion publique euro-

péenne dans le programme qu'il s'est posé, de maintenir le pouvoir temporel du Pape à Rome et dans le patrimoine de St. Pierre. L'Italie aurait l'immense avantage de se voir reconnaître par la France, de voir l'alliance naturelle et indispensable complètement rétablie avec nous et enfin, si le Gouvernement temporel du Pape succombe avec le temps, il faut en face de l'opinion publique faire cette épreuve solennelle et bien constater qu'il ne sera pas renversé par la force venant de l'extérieur, mais par ses propres difficultés intérieures.

C'est mettre en un mot le Pape en face de ses populations. Si Rome devient un jour la capitale de l'Italie, il faut que ce soit non par une conquête étrangère, mais par la volonté *manifeste et persévérante de ses propres habitants et par l'impuissance du gouvernement des prêtres.*

Je comprends, mon cher Comte, combien sont grandes les difficultés intérieures que vous aurez à surmonter et vis à vis de votre Parlement et vis à vis de Garibaldi et de ses volontaires, vis à vis de tout le parti qui veut l'unité immédiate. Mais croyez-moi, et mes sentiments ne sauraient vous être suspects, *vous n'obtiendrez pas plus de l'Empereur.*

Si un arrangement n'intervient pas *au plus tôt* qui nous permette de quitter Rome, la situation deviendra de plus en plus mauvaise en Italie et en France ainsi que dans les relations des deux pays. Il arrivera un moment où l'Autriche qui vous guette, vous attaquera. La France sera dans une fausse position, tout sera remis en question, et la grande cause qui a triomphé en 1859 peut être perdue.

Je compte sur votre tact d'homme d'Etat pour vous faire comprendre combien il est important d'obtenir, par un arrangement qui satisfasse la France, l'évacuation de Rome.

Si vous me répondez que vous croyez pouvoir accepter ces bases, remettez votre lettre à S. M. l'Empereur et j'ai lieu d'espérer qu'il donnera ordre à son ministre des affaires étrangères pour terminer au plus tôt cet arrangement.

Recevez, mon cher Comte, etc. *(sic).* NAPOLÉON [JÉRÔME].

DXVI.

NOTA DI EMANUELE D'AZEGLIO SULLA MORTE DI CAMILLO DI CAVOUR (1).

Le comte de Cavour mourut le 6 juin 1861. Je me trouvais en congé à Turin à cette époque. La fête Dieu avait lieu cette année à cette date

(1) Già edita in L. C. BOLLEA, *Due note inedite del marchese Emanuele D'Azeglio*, etc., in *Miscellanea di studi storici in onore di A. Manno*, I, 223, Torino, 1912. Essa doveva

et le Comte me dit qu'il en profiterait pour aller se reposer pendant 24 heures à Leri. Il faisait une chaleur étouffante et il paraît que, dans ce marecageux pays de rizières, il contracta ce jour là le germe de la fièvre pernicieuse qui l'emporta. Une vieille femme de service à Leri fut la première à s'en douter d'après certains symptômes et à en donner avis à la famille. Il eut d'abord le soir après dîner, le lendemain de son retour, un évanouissement qui l'inquiéta, car d'une constitution un peu replette, il se croyait surtout menacé par l'apoplexie. En effet, sans même faire appeler le médecin, il fit quérir le flébotome (chirurgien saigneur) qui lui enleva quelques onces de sang. J'avais été prévenu de la chose, et allais de bonne heure le lendemain savoir de ses nouvelles. Son valet de chambre Nardel (savoyard mort tout dernièrement) me dit qu'il allait mieux. Mais que pendant la nuit la saignée s'était rouverte et, comme on n'avait arrêté l'hémorragie qu'avec difficulté, il avait perdu beaucoup de sang.

Quelle préparation qu'un pareil affaiblissement pour lutter contre le typhus !

En effet le mal progressait et nous tînmes en famille un conseil pour décider quel médecin aurait la direction de la cure.

Il me semble qu'on hésitait entre un docteur Martini de Florence et Riberi de Turin. Riberi n'était pas en de très bons rapports avec le Comte. Mais en définitive il fut préféré. Il se fit hélas attendre très longtemps.

Le docteur Maffoni de Turin voyait également le malade en consultation et me tenait au courant des progrès de la maladie. Je le rencontrai un jour et il me dit que le point décisif serait l'accès qu'on attendait la nuit suivante. Je quittai un bal à la Cour qui avait lieu ce soir-là et vers deux heures je vins à l'hôtel Cavour demander des nouvelles. Son neveu m'en donna de mauvaises.

On ne paraissait pourtant pas, en famille, se rendre compte encore de l'imminence du danger. Le lendemain soir après dîner, seul dans la chambre qui précédait la sienne, j'attendais appuyé à la fenêtre que les autres habitués me rejoignissent. Agité de tristes pressentiments réfléchissant à

---

chiudere il volume di N. BIANCHI, *La politique du comte Camille de Cavour de 1852 à 1861*, Torino, 1885, facendo séguito all'ultima lettera che il grande ministro aveva indirizzato all'ambasciatore sardo a Londra il 3 aprile 1861, e doveva quasi spiegare per quale motivo da questo giorno sino al 6 giugno, epoca della morte del conte di Cavour, era taciuta fra il D'Azeglio ed il Cavour ogni corrispondenza. NICOMEDE BIANCHI reputò invece opportuno eliminare la nota, importante per le notizie sicure sulla morte del grande statista, e sostituirvene una sua firmata, nella quale riassunse le difficoltà gravi del Piemonte dopo il 1849, per dimostrare come la fibra di Cavour fosse stata prematuramente logorata dall'immenso lavoro. Perciò tradusse in francese quella parte degli Atti parlamentari della Camera dei Lords d'Inghilterra, che riguarda l'annuncio della morte di Cavour, per ricordare l'emozione europea di fronte alla perdita di un così grande uomo.

la gravité du mal et de la perte qui nous menaçait, ainsi qu'à la grande bonté du Comte pour moi, je ne pus retenir mes larmes. Ma cousine Alfieri entra en ce moment et me demanda ce que j'avais. Ne voulant pas l'alarmer, j'imaginai une réponse quelconque.

Le lendemain, à la même heure, on lui administra le viatique. La cérémonie se faisait à cette époque publiquement avec une procession venant de la paroisse. Me trouvant dans la pièce à côté, j'entrai avec la procession et à ma grande surprise me trouvai agenouillé près de Mr. d'Ideville, qui, torche en main, avait pénétré avec la foule. L'usage à Turin permet à tout le monde d'accompagner le S. Sacrement dans la chambre d'un malade. Il suffit pour cela de se munir à la sacristie d'une torche.

C'est la dernière fois que je vis le Comte Cavour. La foule stationnait dans la cour et devant l'hôtel. Quand on descendait des appartements on se précipitait anxieusement pour savoir les nouvelles.

Je dus repartir le lendemain pour retourner à Londres. Le dernier bulletin était désolant. Il mourut je crois pendant la nuit. Mais je ne sus la fatale nouvelle qu'à Paris, où j'arrivai de très bonne heure, et ouvris le premier journal que je pus me procurer. Pendant bien de jours je fus attéré.

Environ deux mois après je reçus, non sans surprise, une lettre de son neveu Aynard de Cavour [qui ne m'écrivait jamais], dans les termes suivants :

Après quelques préliminaires la lettre continue ainsi :

« Maintenant j'éprouve le besoin aussi de vous remercier bien vive-
« ment de la part si vive que vous avez prise au malheur cruel qui m'a
« frappé. En voyant votre douleur, j'ai été pris d'un bien vif regret sur
« ma conduite envers vous, lorsque j'étais à Londres, et suis un peu re-
« penti d'une fausse supposition que je faisais, en vous attribuant des
« sentiments de froideur, si non d'antipathie, pour l'homme dans lequel
« se concentraient toutes mes pensées et mes affections les plus ardentes.

« Vos larmes dans ces jours terribles m'ont bien fait voir combien je
« me trompais et combien je dois regretter ce qui s'est passé.

« Pardonnez-moi cette effusion (je crains bien que vous ne la trou-
« viez ridicule) et agréez, etc. (*sic*).

Vichy, 30 juillet 1861. AYNARD DE CAVOUR ».

Loin de la trouver ridicule, cette lettre m'a fait grand plaisir. Je trouve qu'elle fait grand honneur à ce jeune homme et prouve la loyauté et la rectitude de son caractère qui passait pour un peu froid et réservé. Jamais il ne me serait venu en tête de l'accuser de rien de semblable. Mon admiration pour Mr de Cavour était profonde et ne ressemblait à aucune autre. Je suivais jour par jour le travail colossal et pouvais apprécier le

mérite, l'audace, la patience de cet homme si supérieur et en même temps si facile pour tout ce qui l'entourait. Bien des admirateurs d'à présent du comte de Cavour lui ont créé bien des difficultés par leur opposition de son vivant. Bien d'autres qui professaient une admiration sans bornes de son vivant, n'ont même pas attendu que son corps fut refroidi *per volare ad altri lidi.*

Quant à Aynard il paraît qu'il lui aurait été impossible de ne pas réparer une injustice.

Un heureux hasard a fait que jamais Mr de Cavour n'a eu la moindre faveur à m'accorder. On ne m'accusera donc pas d'avoir eu pour lui un dévouement intéressé.

Un mot encore. Beaucoup de versions ont été répandues sur des expressions que le comte aurait proférées à ses derniers moments. Ce sont des légendes inventées et je le tiens de la meilleure source.

DXVII.

PALMERSTON TEMPLE ENRICO AD EMANUELE D'AZEGLIO (1).

Broadlands, 25 th september 1864.

My dear Azeglio (2),

I was much obliged to you for your letter and I rejoice at the arrangement which it announced. The difficulties of the case were great and the agreement which has been made is a good one. And I must own far better than I had believed to be possible.

It is an object of first rate importance to Italy to get the French troops out of the country and if that is fairly and faithfully accomplished in two years you need not grudge the delay. I certainly did not expect so early an evacuation of the Roman territory.

The traditions of history no doubt point to Rome as the proper capital of Italy. But setting those traditions aside Florence is in many respects better suited than Rome to be the headquarters of the Italian government. The engagements taken by your king as to not attacking Rome and not allowing volunteer bands from other parts of Italy to do so, were of course unavoidable and will no doubt be kept. And if the Pope gets a good army of Frenchmen, Spaniards and Belgians and gets money to pay

(1) « Lettera scrittami da Lord Palmerston dalla sua campagna di Broadlands il 25 settembre 1864, riguardo alla convenzione pel trasferimento della capitale da Torino a Firenze ». [N. del D'AZEGLIO].

(2) « Questa lettera, se ben mi ricordo, fu letta da Minghetti in Parlamento. Ma per colpa di qualcuno essa comparve come diretta a lui e non a me ». [N. del D'AZEGLIO].

them he may for a considerable time hush down the discontent of the inhabitant of the country governed in his name. But unless his system of administration is essentially improved, village after village and town after town will fall from his rule and the priests will have a bad time of it, even in Rome itself. I congratulate you very sincerely upon what may truly be deamed a great event.

Your prince seems to have inherited his Father's activity and has in a short time seen more of London and its neighbourhood than many Englishmen see in the whole of their lives. We should have hoped to have had the honour of receiving him here if he had embarked at Portsmouth or Southampton. But Dower is certainly a better place, from which to cross the Channel.

Yours sincerely PALMERSTON.

The Marquis D' Azeglio
etc. etc. etc.

TRADUCTION (1).

Broadlands, 25 septembre 1864.

Mon cher Azeglio,

Je vous suis très obligé de votre lettre et je me réjouis de l'arrangement qu'elle annonce. Les difficultés de cette affaire étaient considérables et l'entente à laquelle on est arrivé est très bonne. J'avouerai même infiniment meilleure que je n'aurais cru possible.

C'est un résultat de première importance pour l'Italie d'obtenir l'évacuation des troupes françaises hors du pays, et si ce résultat est obtenu loyalement et fidèlement en deux ans, il est inutile de regretter ce délai.

Je ne m'attendais certes pas à une pareille évacuation du territoire romain aussitôt que cela.

Les traditions historiques indiquent sans aucun doute Rome comme capitale de l'Italie. Mais en mettant de côté ces traditions, Florence sous plus d'un rapport est mieux adaptée que Rome à devenir le siège du Gouvernement Italien. L'engagement pris par votre Roi de ne pas attaquer Rome et de ne pas permettre une attaque par des bandes de volontaires des autres parties de l'Italie était naturellement impossible à éviter et sera sans aucun doute respecté. Et si le Pape obtient une bonne armée de Français, d'Espagnols et de Belges et de l'argent pour les payer, il pourra pendant longtemps étouffer le mécontentement des habitants du pays qui est sous sa dépendance. Mais à moins que son sys-

(1) La traduzione francese è di pugno di Emanuele D' Azeglio.

tème d'administration ne soit considérablement amélioré il perdra successivement les villages et les villes qu'il gouverne et les prêtres seront en de mauvaises conditions même à Rome. Je vous félicite sincèrement sur ce qu'on peut appeller, à juste titre, un grand événement.

Votre prince (1) paraît avoir hérité de l'activité de son père et dans un espace de temps très court il a plus vu de Londres et de ses environs que bien des Anglais n'en voient pendant toute leur vie. Nous aurions espéré avoir l'honneur de le recevoir chez nous s'il s'était embarqué à Portsmouth ou à Southampton, mais Dower est certainement un endroit plus adapté pour traverser la Manche.

Votre très dévoué PALMERSTON.

DXVIII.

GIOVANNI LANZA A NINO BIXIO (2).

Torino, 30 settembre 1864.

Caro Bixio,

Non ti risposi prima, e ne comprendi facilmente la causa. Ora il ministero è quasi per intero costituito. Manca solo il ministro della marina.

Non vorresti tu suggerirmi qualche nome? io cercherei di farlo prevalere in Consiglio. Per ora questo ministero sarebbe retto dal Generale La Marmora.

È bene che tu sappia subito quale sia la nostra opinione in merito al trattato con la Francia. « Accettiamo il trattato col trasporto della Capitale; però cercheremo nella esecuzione del trasporto, sia nel tempo che nel modo, di usare tutti quei riguardi agli interessi compromessi, acciocchè il danno sia il minore possibile ».

Spero che tu ci aiuterai, e vorrai aiutarci a varcare questo passo difficile nel cammino della unità d'Italia.

La Marmora ed io abbiamo accettato di entrare al potere coll'unico scopo di dar coraggio a Torino di sopportare nobilmente il grande sacrificio che gli è imposto dall'Italia, a prepararla ad assistere con calma dignitosa alla discussione e votazione del trasporto della Capitale, entro le sue stesse mura. Tu comprendi di quanta importanza sarebbe questo fatto, unico nella storia delle nazioni, e come contribuirebbe assai a ravvicinare gli animi ed a rafforzare il sentimento e lo spirito della unifi-

(1) « Le roi actuel [Humbert I], alors prince de Piémont, et voyageant en Angleterre ». [N. del D'AZEGLIO].

(2) Per l'originale e l'edizione di questa lettera vedi U. OXILIA, *Una lettera di Giovanni Lanza sulla Convenzione del settembre*, in *Atti del Congresso della Società Nazionale per il Risorg. It.* (2 nov. 1911, p. 68, Roma, 1911).

cazione. In caso contrario, se si dovesse trasportare in altra città il Parlamento, per discutere il trasporto della Capitale, Torino rimarrebbe moralmente perduta per l'Italia.

Da ciò ti persuaderai, spero, della grandezza del sacrificio che noi, *piemontesi*, abbiamo fatto accettando il potere, e di quante difficoltà sia assiepata la nostra missione. Qual è il patriota che, ciò conoscendo, vorrà negarci il suo soccorso? Tu! no, certo.

Comunque sia poi la tua opinione, non vorrai negarmi la soddisfazione di venirmi a vedere e parlare. Ti attendo, con tuo comodo, assicurandoti, in ogni caso, della mia cordiale stima ed amicizia.

Tuo C. Lanza.

DXIX.

RAFFAELE CADORNA a CARLO CADORNA (1).

Spoleto, 4 settembre 1870.

Caro fratello,

Ho ricevuto anche la tua carissima 21 pp. agosto e mi duole di vedere che ti strapazzi con fatica con così scarso personale; purchè la tua salute non debba soffrirne.

Sono pressochè certo che Poliatico, a meno di eventi straordinari, non si muoverà dalla Divisione di Firenze.

Ho lavorato in questi giorni come puoi immaginarti trattandosi di una completa formazione di guerra in un paese che, appena venuta la pace, si sprovvede di tutto.

Ma è sperabile che la prevalenza dei Prussiani, dovuta in gran parte all'essere stati preparati prima dei Francesi, aprirà una volta gli occhi agli illusi che proclamarono la pace perpetua.

5 settembre.

Ho dovuto ieri interrompere la lettera. Quanti e quali strepitosi eventi in questi giorni che fanno trasecolare! Intanto si chiamano altre tre classi; sono così dieci mila o undici, escluse però le seconde categorie.

Nuova interruzione per un dispaccio che dichiara decaduta la dinastia napoleonica, eletto governo provvisorio, ed un altro dispaccio mi ordina di affrettare la concentrazione truppe e posdomani sono colle mie forze sul confine pontificio, in faccia a Passo Torrese, e forse al ricevere di questa mia sarò già al suolo pontificio e vi entrerò fidente nei destini d'Italia.

---

(1) Dall'originale in *Museo del Risorgimento Italiano di Torino*, n. 1051. Ediz. di A. Colombo, *Atti del Congresso della Società Nazionale per la Storia del Risorgimento Italiano* (24 ottobre 1911, p. 74 segg., Roma, 1911).

Ti lascio e puoi pensare quante faccende mi incontrano per questi improvvisi ordini.

Ho buone nuove di tutti.

Dimani trasporto il mio quartier generale a Terni, posdomani al confine. Addio di cuore. Tuo RAFFAELE.

DXX.

RAFFAELE CADORNA A CARLO CADORNA (1).

Roma, 25 settembre 1870.

Caro fratello,

Ho ricevuto ieri la tua carissima del 15. Avrai visto con quanta prudenza ho proceduto; sempre ho dovuto rallentare l'ardore delle truppe. Ho manovrato, come dissi, dalla destra del Tevere; sono passato improvvisamente sulla sinistra, gettando un ponte: feci ripetute intimazioni con 35.000 uomini; finalmente contro le mura era impossibile manovrare e quando incominciai feci davvero per finirla presto.

La presa di Roma fu per me il cominciamento della fine; piovvero i rossi, le vendette ed il furore popolare, lo sciopero di tutti gli impiegati, i rapporti col Vaticano, la diplomazia e mille incidenti. L'occupazione ed il modo della città fu previsto e regolato prima, ma nell'entrata simultanea delle truppe da varie parti, passò un intervallo di tempo per recarsi ai posti designati, del quale profittarono la feccia qui ricoverata in gran numero; in 3 giorni ho impiantato la polizia e la tranquillità è invidiabile.

Ho ricevuto il *Daily News;* è di un giornalista fra i 25 che mi seguivano; altre mignatte che disturbano, avidi di notizie che non si possono dare che ai fatti compiuti. Mandai un ufficiale in Casa Borghese per offrire i miei servizi; erano assenti da Roma; lasciai detto: rinfranca gli Appony perchè non vi ha nulla da temere.

Il corpo diplomatico fu a trovarmi al mio quartier generale di Villa Albani a 350 m. dalle mura di Roma di dove dirigeva l'attacco e venne appena si entrò per la breccia e fu spiegata bandiera bianca.

Venne in corpo in grande uniforme e non oppose nessuna difficoltà. Però siccome stava trattando per la resa col generale Kanzler, voleva intromettersi ma gentilmente dissi che era un fatto militare tra me e il Comandante la piazza e se la svignarono senza difficoltà. Tutti stanno bene ed io pure; sono contento di sapere che la tua salute è abbastanza buona.

Addio, cordialmente di cuore. Tuo affmo RAFFAELE.

(1) Dall'originale in *Museo del Risorgimento Italiano di Torino*, n. 1052. Per l'edizione vedi n. I pag. 451.

DXXI.

RAFFAELE CADORNA A CARLO CADORNA [1].

Roma, 2 ottobre 1870.

Caro fratello,

Ti scrivo tutto commosso. È il giorno del plebiscito: è uno spettacolo ammirabile. Questo popolo diviso in tante corporazioni è passato sotto il mio balcone ordinato con bandiere acclamando al Re, all'Italia, al liberatore di Roma per proseguire nel Campidoglio a deporre il voto nell'urna. Non un grido incomposto. Uno solo (dico uno) gridò: Viva Garibaldi, nessuno fece eco ed i circostanti gridarono: silenzio. Passando davanti la casa dei Gesuiti non uno gridò contro i medesimi.

Io non feci la minima pressione: le 12 urne, come son 12 rioni, sono guardate, pel buon ordine di tanti accorrenti, dai pompieri di città.

Sarà un plebiscito solenne. Dacchè occupai Roma non feci bella rivista di forze, mai; posdomani soltanto passerò una gran rivista in segno di allegrezza.

Gli arruffapopoli vennero qui in gran numero ma si incontrano nella mia fermezza. Con tutta la diplomazia di qui sono in buonissimi termini e non trovo obiezioni politiche. Non vedo il Papa, ma ho intermediari presso Antonelli col quale tratto per la sicurezza nella città Leonina che occupo dietro richiesta del Papa; però Antonelli fa bene sentire che ciò è all'infuori della politica.

Il Papa in mezzo ad un partito ora vuol partire, ora rimanere. Antonelli a capo è perchè rimanga, dall'altra milita perchè parta il generale dei Gesuiti.

Il Lamarmora dopo il plebiscito verrà qui Luogotenente del Re ed io deporrò nelle sue mani i poteri abbastanza lieto e soddisfatto delle due care campagne, più specialmente militare la 1ª colla presa rapida di Roma e della 2ª tutta politica, impiantando l'ordine, la sicurezza dove tutto era sciopero e sfacelo, dando un plebiscito risplendente ed avviando buoni rapporti colla diplomazia e col Vaticano.

Il Governo è arcicontento di me ed i fatti, dovuti a fortuna se vuolsi, non ammettono scontenti. Ma la posizione del Lamarmora è sicuramente più autorevole e forse il Governo ritiene che avrà per le trattative più facile accesso ed ascolto al Vaticano che non il conquistatore di Roma.

Ho ricevuto la tua del 15 settembre e ti ho risposto. Ora ho ricevuto la tua del 21 pp. settembre. Sono veramente lieto della tua buona salute;

---

(1) Dall'originale in *Museo del Risorgimento Italiano di Torino*, n. 1053. Per l'edizione vedi n. 1 pag. 451.

la mia è buona sebbene stanco ed in mezzo alle più disparate e forti occupazioni. Ho buone nuove di mamma e della sua famiglia. Maria è a Cassine con Clementina ma rientra presto in collegio e Clementina a Pallanza. Luigi fa servizio in artiglieria ed è a San Maurizio vicino a Torino. Non ti parlo di Prussia e di Francia: è uno spettacolo tremendo!

RAFFAELE.

Credo che il Governo abbia l'intenzione di mantenermi comandante d'esercito in Roma.

DXXII.

QUINTINO SELLA AD EMANUELE D'AZEGLIO (1).

Firenze, 7 luglio 1871.

Caro Marchese,

Non mi abbia per un ingrato se tanto tardai nel rispondere a lettere così importanti e così preziose che feci leggere ad alcune persone.

La più alta, anzi altissima di tutte mi ha assai soddisfatto e mi lascia l'incarico di farle i suoi migliori ringraziamenti e di esprimerle il desiderio di averne altre. Piaccia a Dio che quei personaggi con cui conferì con non poco utile della patria nostra si mantengano in loro sani propositi. Veramente dopo che i candidati legittimisti vennero lasciati nell'urna in Francia e dopo che le cose di Roma presero brillante piega sarebbe vera follia lo accendere una lotta fra due nazioni che possono essere amiche onde far insieme un medio evo dell'altro mondo. Le cose di Roma andarono infatti meglio assai di ciò che si osasse sperare. Io temevo che una entrata, che l'entusiasmo popolare avrebbe fatta trionfale, fosse un'imprudenza. Temevo che il Papa o fuggisse o facesse qualche pazzia di scomuniche; chiusura di chiese e simili. Temevo che l'ebbrezza popolare o per naturale eccitamento o per artificiale provocazione tramodasse se non ad atti almeno a grida sconvenienti.

Invece tutto andò sì bene che non si poteva sognar meglio. Il Papa resta in Roma, le chiese per la precedente festa di San Pietro ancora addobbate a festa. Le poche case od appartamenti chiusi (e sono ermeticamente chiusi ma certo non arrivano al 5 p. %) non curati. I preti, che erano per via, rispettati. Un tentativo di dimostrazione al papa (forse 300 mentre debbono essere circa 1000 quelli che ricevono soldo o in un modo o nell'altro dal Vaticano) passato con un « Non ragioniam di loro ma

(1) Dall'originale conservato nell'*Archivio Taparelli dell'Opera Pia Taparelli D'Azeglio* in Saluzzo. Edita da A. COLOMBO, *Atti del Congresso della Società Nazionale per la Storia del Risorgimento Italiano* (24 ottobre 1911, p. 79, Roma, 1911).

guarda e passa » degno degli antichi Quiriti. Il 95 p. % delle case anche delle più umili catapecchie addobbate con bandiera il giorno, illuminate la sera. La popolazione veramente lieta, visibilmente felice, con entusiasmo dignitoso, serio: « A smio d' Piemonteis d' bon umour » (1), diceva con felicissimo e giustissimo pensiero il più furbo degli Italiani, cioè V[ittorio] E[manuele].

Insomma tutti furono colpiti. Il corpo diplomatico non rifiniva dalle meraviglie. Ella vedrà, caro marchese, che Roma sarà una degna capitale. Si dice che i Gesuiti siano furibondi. Fan dire al padre Secchi che noi siamo come i comunisti di Parigi. Ma la più parte dei preti che non ci vedono niente cannibali si vanno calmando. A darle idea del sentimento pubblico le dirò che un furibondo clericale esclamava ad un mio amico: « Pio IX è dei nostri ». Il popolino invece esclamava: « Se lasciassero fare a Pio IX ciò che vuole andrebbe incontro a Vittorio Emanuele ». Ora vorrà la Francia perturbare questo stato di cose che significa pacificazione di una nazione, consolidamento della monarchia di un grande paese, affermazione dell'ordine e della moderazione in una delle membra importanti della famiglia europea, soluzione pacifica di una delle più gravi questioni dell'epoca moderna, conciliazione graduale della religione colla civiltà moderna seriamente minacciata dagli eccessi che all'estremo della plebe suscita contro l'estremo della reazione?

Vivaddio non sarà. Ed Ella aiuti come tanto aiutò nella sua luminosa carriera. Suo amico devoto Q[UINTINO] S[ELLA].

DXXIII.

GIUSEPPE AVEZZANA A GIUSEPPE SORISIO (2).

1° agosto 1873.

Caro Sorisio,

Non saprei cosa possa scrivere sul ministero della guerra da me diretto nel 1849 il Quadrio, mio antico amico e compagno di emigrazione nel 1821 in Ispagna.

Io non ho mai cercato di diventar ministro quando dopo gli sventurati casi di Genova, riparava a Roma; invece fu il popolo Romano che mi designò a tale posto poche ore dopo il mio arrivo in quella eterna città ed in conseguenza immediatamente il triumvirato dovette nominarmi. Che il Pisacane abbia opinato favorevolmente per tale mia destinazione, lo

(1) Frase piemontese che significa: « sembrano Piemontesi di umore allegro ».

(2) Dall'originale in *Museo del Risorgimento Italiano di Torino*, n. 402. Per l'edizione vedi n. 1 pag. 451.

credo; era un ottimo e abile uffiziale che molto mi coadiuvò. In quanto alla organizzazione del piccolo esercito, che io al mio assumere quell'ufficio (lo) trovai stanziato in varie parti della repubblica e tosto concentrai in Roma, fosse stato quell'organizzamento opera della Commissione di difesa che mi precedette a quel Ministero della guerra o dei precedenti ministeri, non lo contrasto. Ma che in detta posizione io feci quanto era in me e che nessun pericolo nè sacrificio mi arrestasse un sol momento nell'adoprarmi a metterlo in ordine, non che arrestare ogni cosa ed in ispecie i materiali di guerra necessari per sostenere la difesa di quella città, non v'è chi nol sappia; come neppure v'è chi non mi attribuisca l'onore della celebre giornata del 30 aprile!

Lo attestano il nostro generale Garibaldi, i pubblici documenti dell'epoca ed i superstiti: credimi pure che fu provvidenziale il mio arrivo in Roma per l'eroica resistenza che feci all'attacco dei Francesi; senza la mia venuta, e lo affermerà la storia, non si sarebbe sparato un colpo!

Appena salito a quel posto ordinai fornirsi il prode generale Garibaldi di buoni fucili e di fondi tutti i suoi volontari, che trovavansi lasciati alla frontiera del Napoletano abbandonati e senza mezzi di sorta ed obbligato il loro capo a levare contribuzioni forzose nei Comuni che transitava ed erano solo armati di bastoni con un chiodo alla punta! Aggiungi che io lo chiamai a dispetto di centinaia di paurosi che mi assediavano con richieste d'udienza perchè non lo facessi venir in Roma coi suoi seguaci; la qual cosa giovò non solo al trionfo di quel glorioso giorno, ma anche di aver tirato fuori dall'oscurità quel prodigio d'uomo che altrimenti sarebbe stato coi suoi prodi uomini spento nell'oblio e nella inconsiderazione ed il paese privato degli immensi servigi che gli rese di poi!

Che il sig. Beghelli chieda notizie a quell'Eroe sulla mia condotta da ministro della guerra e da comandante supremo delle armi della Repubblica e legga ciò che lo stesso dice a pag. 179 e 201 del suo libro « Cantoni od il volontario ». Io non risposi a molti quesiti che mi diede il sig. Beghelli perchè non bramo provocar polemiche...

Saluta i nostri amici Patrucco, Anfossi e la tua buona famiglia e credimi

Il tuo sempre Avezzana.

APPENDICE

DXXIV.

GIUSEPPE AVEZZANA A GIUSEPPE SORISIO (1).

Roma, 1° maggio 1849.

Caro Sorisio,

Verso lacrime di consolazione dell'anima mia. Il giorno 30 aprile 1849 fu glorioso e solenne per Roma. I Francesi, sbarcati a Civitavecchia perchè furono creduti amici e fratelli, mossero verso Roma per imporre ai figli di Bruto, come la intendevano i Monarchi francesi, la permanenza del papa sempiterno, epperciò la di costui ristorazione. Essi, forti di sette mila soldati, ci attaccarono da quattro parti; tutte le loro forze spinsero contro di noi. Ma la linea romana, ma la legione degli emigrati, ma la guardia nazionale li respinsero con tanta energia, con tanto entusiasmo che essi furono respinti su tutti i punti lasciando 400 o 500 prigionieri oltre i feriti ed i morti. Dal nostro canto fu pochissima la perdita. L'eroe di S. Antoni, il prodissimo Garibaldi, si ricoperse di nuova gloria. La sua invincibile legione, lui Duce, fece prodigi di valore, di coraggio, di bravura; le palle del nemico sfioravano la pelle del gran Capitano. Ma Dio lo conservò ritto sul suo cavallo. Alcuni ufficiali e parecchi soldati caddero vittima sull'altare della Patria per vivere immortali nel cuore degli Italiani, nelle pagine della storia. Descriverti la forte concordia, lo slancio guerriero del popolo Romano, i fieri propositi, gli atti eroici delle donne trasteverine combattenti e pronte a combattere è impossibile. Dio mi ha ristorato delle sventure italiane che mi toccò finora di piangere collo spettacolo di tanta grandezza. Oggi il nemico si presenta mandandoci proposte di conciliazione ossia parole che fanno conoscere il divisamento di non riprendere più le armi che non si sarebbero mai dovute impugnare contro una Repubblica la quale, per universale consenso, sorse sul terreno della teocrazia abbandonato. Spero che la nazione francese misurerà l'abisso d'infamia che il suo governo la precipitò. Spero che l'esempio di Roma frutterà a tutti gli Italiani.

Consolati del grande fatto, della speranza dei grandi frutti che se ne devono aspettare; io ti metto a parte della mia gloria. Addio.

Tuo Avezzana.

(1) Vedi per l'originale e l'edizione n. 1 pag. 451.

DXXV.

ERCOLE OLDOFREDI A CAMILLO DI CAVOUR.

12 luglio 1852.

(1) Parla dell' audacia dell'*Armonia*, di una lettera di Edoardo La Marmora, di un opuscolo di Costa Della Torre, dell' ostilità del Senato e della petizione dei Vescovi, cose tutte riflettenti la scottante questione della legge sul matrimonio civile.

Il Re è sempre irremovibile ne' suoi propositi; Luigi Napoleone ha interesse a tenerselo amico, nè userà verso di lui quella pressione così violenta, che gettò Leopoldo nelle braccia della coalizione per salvarsi.... La vostra dimissione mi ricorda il proverbio — via il gatto, ballano i sorci — ..... Il Re si convince ogni giorno più della necessità di avervi nei suoi Consigli ed Azeglio è deciso di non cedere il portafoglio che a voi..... Non so se sappiate l' esito delle sedute segrete del Senato, per deliberare sulla lettera del Re a Manno. Il conte Gallina propose che quella missiva fosse considerata come non scritta, e la proposta fu accettata, mentre l' ordine del giorno puro e semplice di Alfieri non ebbe che 9 voti. Come intavolare una quistione di costituzionalità con un Re, al quale è dovuta la conservazione dello Statuto? non lo capisco, e dalla parte di Gallina ancor meno.

Il Re ne fu altamente sdegnato e disse: « Luigi Napoleone ha ragione di battere la borghesia, perchè la borghesia è l' orleanismo; ma in Piemonte popolo, borghesia, nobiltà di Provincia sono per me; si provi la nobiltà della Mecca a far atto di rivolta, nominerò 60 ed alla testa Musy *pare* ».

Anche ad un figlio di La Tour, è toccata una *parucca* in regola; dissegli che il libello del Maresciallo è frutto di intrighi, e non di opinioni leali, e il chiamar vile un Governo di cui egli è il capo, è un grave insulto, che non iscusano nè l' età, nè il grado di Maresciallo. Il Re è una pietra focaia di prima qualità, ma se voi non venite ad utilizzarne le scintille, sarà un' arma inutile. E in mezzo a tante delizie, Azeglio è a Genova a guarir la gamba.....

Mi vien riferito or ora che Buoncompagni ha denunziato il libro di Costa alla Corte di Cassazione, perchè attacca leggi già sancite, come quella del foro ecclesiastico e persino lo Statuto.

Proseguendo, il conte Oldofredi qualifica il Ministero Azeglio « sei mesi di arenamento e di scoraggiamento », e continua: Avevate incominciato la rivoluzione interna, quella che doveva mettere il Piemonte alla testa d' Italia sotto ogni rapporto, e a mezzo cammino doveste arrestarvi. Basta: io non in-

(1) Vedi n. 1, pag. 137. — Già edita in L. C. BOLLEA, *Briciole Cavouriane*, in *Bollett. stor.-bibl. subalp.*, XVI, 331, ed a parte, Pinerolo, 1911.

tendo adularvi, dicendovi che voi solo potete salvare il paese e con esso il resto della Penisola.

Il movimento del 1848 non ha lasciato in piedi altro che voi; i letterati Lamartine, Mazzini, Guerrazzi, Gioberti, Mamiani, Montanelli hanno fatto assai cattiva prova; voi avete ripreso il lavoro dal suo vero lato; voglia il cielo che possiate venirne a capo..... [E. Oldofredi].

P. S. Riapro la lettera per dirvi che i Vescovi, compreso quello di Torino, hanno presentato al Re una petizione contro la legge sul matrimonio. S. M. l'ha inviata a La Marmora con queste parole: — *Caro Picasso*, Vi trasmetto la protesta che i Vescovi mi hanno presentata; vogliate darne lettura al Consiglio dei Ministri il di cui avviso non sarà, spero, dissimile dal mio..... (1).

DXXVI.

ALFONSO LA MARMORA A CAMILLO DI CAVOUR.

Turin, 22 juillet 1852.

Mon cher Ami,

Bien des remerciments pour ta lettre du 15, qui s' est croisée avec celle que je t' écrivais deux jours avant. C' est très aimable à toi, et je t' en suis reconnaissant de vouloir t' intéresser encore à la Marine. Je laisserai donc M[antica](2) à Londres, malgré que Serra, depuis qu' il a sa retraite, fait sa besogne avec une timidité et une réserve qui ne peuvent que nuire à la Marine. Je me persuade toujours plus que je n' ai ni le temps, ni la capacité de faire marcher un corps aussi difficile. Cantelli a eu la complaisance de me communiquer hier ta lettre du 16. Tes observations sont fort graves. Il y a du patriottisme qui te fait bien de l' honneur. Mais, par pitié, ne te décourage pas, car sans ton concours le pays ne peut vaincre les difficultés qui se renouvellent sans cesse.

La semaine dernière c' est les évêques du Piémont, Franzoni en tête, qui font une adresse aux Sénateurs. Maintenant, les évêques de Savoie menacent, par une Pastorale très violente et signée par tous, d' excommunier tous ceux qui contracteraient un mariage sans se soumettre aux lois de l' Eglise.

Les journaux cléricaux jettent feu et flammes. Le Roi est très tracassé et paraît même un peu ébranlé par tant d' agitations.

Le voyage du Président paraît exciter de l'enthousiasme à Strasbourg.

---

(1) Questa lettera del Re al La Marmora è edita per intero, e un po' diversa nella forma, in L. Chiala, *Lettere ed. ed ined. di C. Cavour*, I, 270.

(2) La lacuna è nella copia pervenuta nelle mie mani, e va forse completata così.

Il paraît qu'il en fera un aussi à Marseille et Toulon. Je ne serai pas étonné que tu assiste le 15 août à la proclamation de l'Empire.

Adieu, cher ami. Ton affné collégue ALPH. LA MARMORA.

Dabormida et Petitti te disent bien des choses. Si tu vois Lord Hardovich, rappelle-moi à son souvenir, et bien des choses aimables à Mme Davenport, mariée à je ne me rappelle plus qui. Ce sont des souvenirs du bombardement.

DXXVII.

CAMILLO DI CAVOUR AL BANCHIERE BOLMIDA.

[Torino, ultimi di ottobre 1852].

Mon cher Monsieur,

Je pars pour Leri. C'est assez vous dire que pour mon compte la crise ministérielle est finie. Balbo est chargé de la formation du Ministère. J'espère qu'il se réservera le portefeuille des finances, et qu'il arrangera un peu *de leurs nos affaires*.

Vous comprendrez combien ma position est devenue délicate. Je dois me tenir à l'écart dans l'intérêt de notre parti. Je pars donc sans pouvoir rien conclure à l'égard du *Risorgimento*. Je me borne à vous déclarer que, si une Société se forme pour soutenir ce journal, je suis prêt à souscrire pour 1000 francs par an.

En présence d'un Ministère présidé par Balbo qu'il faudra plus ou moins combattre, nous convient-il d'adopter pour organe le *Risorgimento*, sans lui faire subir une transformation complète ? C'est ce qui me paraît fort douteux ; causez-en avec Castelli, que je laisse muni de mes pleins pouvoirs.

Rattazzi repart de son côté. Il souscrit 400 fr. par an pour notre journal.

Croyez, mon cher Monsieur, etc. *(sic)*. C. CAVOUR.

DXXVIII.

CAMILLO DI CAVOUR AL BANCHIERE BOLMIDA (1).

Monsieur,

Vous finissez la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire par une phrase qui a tout à fait l'air d'une leçon. Vous dites que les démarches que j'ai faites pour sortir de la Société du *Risorgimento* ne sont

(1) Queste lettere di cui gli originali erano nel 1894 nelle mani dell'avv. Postremo Fulcini di Torino, furono edite da E. AITELLI, in *Il Risorgimento (Due lettere inedite di C. Cavour)*, in *Gazz. lett.*, XVIII, n. 45, p. 533, Torino, 10 novembre 1894. Ritenni opportuno ripubblicare queste due importanti lettere del Cavour, perchè esse videro la luce in un giornale letterario, oggi di difficile consultazione in Torino e credo pressochè introvabile altrove.

pas conformes aux usages. Vous êtes, Monsieur, à cet égard, dans l'erreur la plus complète. Je n'ai rien fait qui fût, je ne dis pas contraire aux usages, mais encore qui ne fût conforme aux principes de la plus scrupuleuse délicatesse. Avant de vous le prouver, je me permettrai, Monsieur, usant du droit que vous m'avez donné, m'adressant des observations d'une nature que je m'abstiens de qualifier, de vous dire ce que je considère comme contraire aux usages, aux convenances, à la délicatesse lorsqu'on agit avec des personnes loyales et franches : c'est, Monsieur, d'aller chercher un homme politique duquel on s'était publiquement et bruyamment séparé, de réclamer le concours de sa bourse et de son influence pour soutenir un journal à l'agonie en lui promettant d'en faire l'organe du parti auquel il appartient, et puis à peine ce concours obtenu, de permettre que le principal rédacteur de ce journal, par des menées infidèles, compromette cet homme auprès de son parti et du pays tout entier. Voilà, Monsieur, ce qui est indélicat, ce qui est contraire aux sentiments de la délicatesse et des convenances. Cela dit, je m'empresse de rectifier ce que vous me mandez.

Je ne me suis nullement retiré de la Société du *Risorgimento ;* au contraire, j'ai déclaré dans toutes les lettres que j'ai écrites à mon neveu, que, s'il ne pouvait plus compter sur mon appui politique il pouvait le faire sur mon concours pécuniaire. Cette phrase se trouve dans le dernier comme dans le premier billet que je lui ai adressé après ce qui s'est passé à l'égard de M. Boggio. Malgré son refus et le votre d'accéder à une demande éminemment juste et légitime, je n'ai pas hésité à laisser mes fonds à votre disposition, pour vous en servir contre moi si bon vous semblait. Si c'est là de l'indélicatesse, faisons-en juge le public : qu'il prononce entre vous et moi.

Quant à vos rapports avec le Comte S. Martino, j'y demeure entièrement étranger et ne puis à cet égard vous fournir aucune explication.

De même je n'en suis pour rien dans les décisions de mon neveu de quitter le *Risorgimento* ; je lui ai donné le conseil de se séparer de Boggio à tout prix ; si je ne l'avais fait, je le ferais de nouveau. Vous ne trouverez pas mauvais qu'ayant l'intime convinction que mon neveu compromet son avenir politique en associant son nom à celui de Boggio, je le lui dise. Est-ce indélicat ? Est-ce contraire aux usages ? Si cela est, j'avoue mon ignorance en fait d'usages et de délicatesse.

Je dois en terminant ajouter que je n'ai nullement proposé à mon neveu de se mettre à la tête d'un nouveau journal, et que s'il quitte le *Risorgimento*, je ne peux être ..... *(sic)* d'une proposition analogue à celle que je viens d'indiquer.

Recevez, Monsieur, etc. *(sic)*. C. Cavour.

DXXIX.

CAMILLO DI CAVOUR AD EMANUELE D'AZEGLIO (1).

Mon cher Marquis, 20 mai 1855.

Dites hardiment que les plaintes de Sir C. Wood sont dénuées de fondement. Jamais les navires anglais n'ont dû attendre que nos chevaux arrivassent à Gênes. Et la preuve irrécusable de cette assertion c'est que tous les navires anglais sont partis et il reste mille chevaux à embarquer. Ce qui a retardé l'expédition, c'est qu'on n'avait pas songé à l'artillerie et au matériel de guerre ; que, pour réparer cet oubli, il a fallu se procurer à la hâte des bâtiments marchands et les faire remorquer par des bâtiments à vapeur. Ce n'est pas le Gouvernement anglais, mais nous qui avons le droit de nous plaindre du défaut de transport. Si nous n'avions pas employé toute notre marine à vapeur, une division entière serait encore à Gênes.

L'histoire du drapeau m'a beaucoup amusé. Gare toutefois si la *Gazzetta del Popolo* le savait : elle s'imaginerait que le Lord Maire est d'accord avec M. D'Aviernoz pour renverser le Statut (2).

---

(1) Già edita in N. BIANCHI, *La politique du Comte Camille de Cavour de 1852 à 1861*, p. 72, Torino, 1885, e di nuovo, con una nota di Emanuele D'Azeglio, da L. C. BOLLEA, *Due note inedite del marchese E. D'Azeglio*, in *Miscellanea di studi storici in onore di A. Manno*, I, 223, Torino, 1912.

(2) Emanuele D'Azeglio, vedendo che il lettore non avrebbe potuto comprendere questo passo della lettera cavouriana, aveva compilato due note da porsi con i relativi richiami a piè di pagina ; ma nel volume del BIANCHI ve n'è una sola, la seguente :

« A un dîner chez le Lord Maire, celui-ci, désirant me faire apprécier les attentions dont la Sardaigne, alliée en Crimée, était l'objet de la part de la Municipalité de Londres, appela mon attention sur le drapeau sarde, qui, disait-il, ornait la salle.

« J'avais beau chercher, je ne trouvais rien. Enfin, je m'aperçus, qu'ignorant les mutations tricolores, on avait inauguré l'ancien drapeau bleu ; mais comme l'intention y était, je ne fis pas d'observations. E. D'AZEGLIO ».

Se questa annotazione spiega « l'histoire du drapeau », non chiarisce però perchè il conte di Cavour abbia scherzosamente supposto che la *Gazzetta del Popolo* di Torino, venendola a conoscere, potesse sospettare che il Lord Maire di Londra fosse d'accordo con D'Aviernoz per rovesciare lo Statuto. Ciò diventa chiaro mediante la seconda nota di Emanuele D'Azeglio, dal Bianchi non inserta non so per quale motivo. Essa è la seguente :

« Le comte de Cavour cite parmi les plus conservateurs le Général D'Aviernoz. Je suppose que c'est principalement par la raison que voici.

« Le Général, que j'avais connu comme major dans la brigade de Savoie, avait depuis fait avec distinction la campagne de 48. Ayant été plus tard élu député en Savoie, à une séance où Brofferio prononça une longue tirade sur le drapeau tricolore italien, le Général D'Aviernoz demanda la parole pour lui faire observer que d'après le texte du *Statuto* le drapeau national était le drapeau bleu de la maison de Savoie. Et même il le renvoyait à l'article 77.

« Il est assez curieux que même actuellement quand on imprime le Statut on y laisse intact cet article 77, qui est depuis longtemps abrogé, le changement de drapeau ayant eu lieu par décret de Charles Albert en mars, si je ne me trompe, et quand les troupes étaient en marche vers *Santa Lucia* ».

Je reconnais que le corps diplomatique a le droit d'être peu satisfait de la manière avec laquelle je remplis mes fonctions de Ministre des Affaires Etrangères. Mais que voulez-vous, tant que la loi des couvents ne sera pas votée je me considérerai comme provisoire et je m'abstiendrai de toute réforme qui n'est point urgente.

Si la loi passe et que je reste au Ministère, vous pouvez compter que toutes les affaires passeront par mes mains.

On m'assure que votre père a renoncé à Vichy. Dans ce cas pourquoi ne viendriez-vous pas lui faire une visite à Turin?

Croyez à mes sentiments dévoués. C. Cavour.

DXXX.

MASSIMO D'AZEGLIO A FRANCESCO PREDARI.

Torino, 25 ottobre 1856.

Carmo Sig. Predari (1),

Per bacco! Son tutto superbo, chè non mi sognavo davvero *tantæ molis esset* il pubblicare quella povera chiacchierata, che mi pareva la cosa più liscia del mondo. Cosa diavolo ci hanno veduto di così importante da tenerci consiglio e farle far tanti viaggi e tante battaglie? Basta, è passata, e buona notte. Ma se non passava certo s'aveva a stampare o a Firenze o qui, dove si può talmente dir quel che si vuole sui conti e i marchesi, che nessuno se ne sente la voglia. Avendo da rispondere a lei e volendo scriver a Balbo, penso di far economia di tempo, e pregarla di dirgli che ho ricevuto la sua e lo ringrazio delle correzioni, ed ho eseguito quella esplicita sulla stampa clandestina. L'altre indefinite sul tuono (*sic*) sdolcinato, ho cercato pure di metterle in opera, e non so se troverà che stia bene, ma sappia a ogni modo che in certe materie duro più fatica a usare il mele che l'aceto, anzi l'acido solforico. Ma bisogna far come nelle botteghe, dir proprio l'ultimo ristretto, e poi così son fatto: certo che passerà e si stamperà a Firenze colla censura, e far passar certe pillole coll'indoratura d'una censura Italiana, gli pare poco? Mi par che meriti di lasciarsi dar del *mellifluo*: tanto più che per molti avrà il sapore, credo io, di quel mele in barile, che pizzica la lingua.

Qui le cose non possono andar meglio (seguito la cronaca dal punto che la parlai (*sic*) nella lettera a Balbo): dopo Grassellini, Corboli, Santucci, e un altro della Segreteria di Stato, son stati dimessi Benvenuti ed altri della Polizia. Pare certo Morichini Tesoriere con aggiunti il Duca Massimi e Vannutelli avv°, Mg^r^ Pallavicini maggiordomo mandato, e in

(1) « Dono all'amico Abate Cameroni pel suo Album di Beneficenza ».
[N. di F. Predari].

sua vece Rusconi ottimo (1), e tuttociò grazie a Ferretti che è un *can de Dio* come dicono in Romagna, e ciò costituisce in tre parole il maggior panegirico che si possa fare ad un Segr° di Stato ad *usum* S. P. Q. R. in questo momento. Si fa il processo ai cospiratori; e se piace a Dio lo vedremo. Si dice s'abbia a far il dibattimento pubblico. Si dice ci siano pesci grossi, e pesci rossi, non di quelli che si tengono nelle vasche.

Vedremo. A sentir molti, pare fusse una duplicata della congiura di Catilina. Non credo tanto, ma certo c'era del pasticcio Austro-gesuitico-retrogrado-Lambruschiniano. I Reverendi stanno con uno spago che non gliene dico niente. Nei giorni di torbidi li vedevo e non li vedevo. Il libro di Gioberti si vende pubblicamente. Questa volta il partito ha avuto la benedizione Papale, che vien dopo l'olio santo. Ieri i Gesuiti del Gesù mandarono un gran ri[n]fresco al corpo di guardia della Nazionale, che hanno vicino, e il dono è stato rimandato intatto con complimenti e ringraziamenti.

La prego di dare a Balbo queste nuove. Le manderò le *Antologie* — se le trovo — chè casa mia è come le osterie, che la gente entra, esce, prende, riporta o non riporta, senza ch'io ne sappia nulla. Non merito davvero gli elogi che mi fa, che io qui ora mai non fo nulla. Hanno mangiata la foglia e fanno da sè. M[ASSIMO] A[ZEGLIO].

Al Preg.° Signore
Sig.r Predari direttore dell' Antologia
Torino.

XXXI.

CAMILLO DI CAVOUR A GIUSEPPINA ALFIERI CAVOUR (2).

23 octobre 1858.

Ma chère Joséphine,

Je suis bien en retard pour répondre à ta lettre du 12. Mais tu comprendras que dans ces moments-ci le temps manque pour ce qui me tient le plus à cœur.

La question intérieure est bien acheminée. Reste la question Européenne. La Russie nous gronde, la Prusse nous boude, l'Autriche nous menace. Elle envoye l'Archiduc Albert et Benedeck, les vainqueurs de Mortara et de Novara, en Italie. Cela prouve des desseins sinistres. Nous nous préparons à les bien recevoir. Cette fois nous ferons une guerre à l'Espagnole. Nous ferons battre jusqu'aux femmes.

Je crois cependant qu'il y aura plus de bruit que de mal, car l'Angle-

(1) Il Predari scrisse in margine un *sic*.

(2) Edita già [da F. RUFFINI] in *La guerra di liberazione del '59 nelle confidenze intime di Cavour*, nel *Corriere della Sera*, a. XXXVII, n. 152, Milano 2 giugno 1912.

terre fait tous ses efforts pour maintenir la paix; et la France prend une attitude qui ne doit pas encourager l'Autriche.

La probabilité de la guerre ne me permet pas de faire passer tout de suite ton protégé Carlo Trinchera, de la brigade de Pignerol, que en ligne dans l'*ammaestranza;* dès que nos soldats seront rentrés dans leurs quartiers d'hiver, je tâcherai de faire honneur à ta recommandation.

Le brave X (*sic*), saisi de scrupules religieux, vient de m'envoyer sa démission; j'en suis fâché; mais, d'autre part, il est bon d'avoir des postes à donner aux Napolitains.

Ton père est bien. Son Renaldi lui est revenu, et il en est enchanté.

Je pense que tu ne prolongeras pas ton séjour à San Martino au delà de la Toussaint ou de St. Charles; ainsi j'espère te revoir bientôt. Adieu, embrasse tes filles de ma part.

Ton aff.né oncle C. Cavour.

DXXXII.

CAMILLO DI CAVOUR A GIACINTO CORIO (1).

[Torino, 22 aprile 1859].

Preg. Sig.,

I tedeschi entreranno martedì sera o mercoledì mattina. Lunedì mandi a Vercelli sei o sette cavalli o muli da cedere al Governo.

Faccia spedire tutta la biada di Livorno con ordine a Chiaffrè di venderla. Si è ordinato l'allagamento del Vercellese e la rottura delle strade. Bisogna rompere le strade di Trino e di Fontanetto Ducale. Noè è incaricato di quest'operazione.

I cavalli non venduti gli rispedisca a Santena con carri di riso.

Stia calmo e sereno, e si rassegni a soffrire pel bene d'Italia.

C. Cavour.

DXXXIII.

MASSIMO D'AZEGLIO A G. B. CASSINIS.(2)

Milano, 14 marzo 1860.

Caro Ministro,

Per quanto io abbia sempre creduto che non era negli interessi della corte di Roma di scomunicare il Re per l'annessione delle Romagne, mi viene però da molte parti che tale invece sia il suo disegno; e siccome

(1) Questa lettera, il cui autografo è posseduto dal cav. Francesco Lavagno, avvocato a Torino, fu edita da G. Faldella in una pubblicazione per nozze Barbavara di Gravellona-Bacolla, indi nella *Gazzetta del popolo* quotidiana del 1909, infine in G. Faldella, *Piemonte ed Italia (Rapsodia di storia patriottica)*, VI *(Il gran Ministro)*, 162, Torino, Lattes, 1911.

(2) Da copia nell'*Archivio Taparelli dell'Opera Pia Taparelli D'Azeglio in Saluzzo* Per l'edizione, vedi n. 1 pag. 451.

ha già fatto innumerevoli balordaggini, ragion vuole che possa aggiungervi anche questa. Per essere preparato ad ogni evento ho procurato che si scriva una breve istruzione da un maestro in teologia che metta in chiaro le vere dottrine della chiesa e le sue antiche tradizioni in materia di scomunica, onde calmare le coscienze ed illuminare coloro che non hanno studiata simil materia. In questa occasione ci vuole un Paolo Sarpi, e spero trovarlo ed anche trovargli compagnia, onde lo scritto rimanga anonimo.

Rimane ora a vedersi quale contegno debba tenere il governo, ove questa scomunica sia veramente pronunciata. Desiderando sempre accostarmi a quel partito che avrà deliberato l'eccellentissimo Consiglio dei Ministri, le scrivo questa confidenziale, ed usando della gentile indulgenza che Ella sempre mi ha usata, mi permetterò di palesarle la mia opinione su ciò. Secondo me, non sarebbe da farne chiasso nè dare occasione a facili martiri. Se vogliono leggerla nelle chiese, padroni; fuori non se ne parli. Tener d'occhio ai parroci, tanto più in contado, onde non facciano commenti sediziosi, e se li fanno reprimerli severamente. Poichè ad ogni modo la cosa non si può tener segreta, lasciarla al suo corso naturale; l'opinion pubblica l' ha già giudicata, e se riesco a far pubblicare una chiara e ragionevole esposizione della vera dottrina cattolica, il giudizio sarà più completo e più generale.

Ove poi altre fossero le deliberazioni del Consiglio, la prego a volermelo far conoscere in tempo affinchè possa farle eseguire.

Il medio evo fu pieno di simili casi che vennero combattuti da teologi dei diversi stati contro i quali erano scagliate censure; ma mai ne nacquero importanti turbazioni.

Non vedo perchè seguendo la medesima via non giungeremmo alla medesima meta.

Voglia presentare i miei complimenti a Cavour ed a tutto il Consiglio e mi creda Suo di cuore M. D' Azeglio.

I.

INDICE *delle Lettere e dei Dispacci inviati da:*

NB. Le parentesi quadre indicano le date, o parti di date, congetturate.

ARTOM Isacco a Costantino Nigra (Milano, 22. II. 1860) CCXIV p. 197
AVEZZANA Giuseppe a Giuseppe Sorisio (Roma, 1. V. 1849), DXXIV » 457
» » » » » (1. VIII. 1873) DXXIII » 455

BARGONI A. a G. B. Cassinis (Palermo, 19. XII. 1860) CCCCXLIV » 409
BIXIO Alessandro a Camillo Cavour [Parigi, 21. III. 1860] CCXLIV » 225
BORBONE (DI) conte di Siracusa Leopoldo Beniamino al suo segretario Fiorelli (Napoli, 7. VI. 1860) CCLXXIX » 261
» » » » » a Eugenio di Savoia-Carignano (Napoli, 31. VII. 1860) CCCXIV » 298
» » » » » a Eugenio di Savoia-Carignano (Napoli, 4. VIII. 1860) CCCXXII » 308

CADORNA Raffaele a Carlo Cadorna (Spoleto, 4. IX. 1870) DXIX » 451
» » » » » (Roma, 25. IX. 1870) DXX » 452
» » » » » (Roma, 2. X. 1870) DXXI » 453
CASALIS Bartolomeo a G. B. Bottero (Palermo, 24. IX. 1860) CCCLXI » 346
CASSINIS G. B. a Camillo Cavour (Napoli, 24. XI. 1860) CCCLXXXII » 369
» » » al R. Commissario dell'Umbria (Napoli, 24. XI. [1860]) CCCLXXXIV » 369
» » » al Ministero di Giustizia (Napoli, 25. XI. [1860]) CCCLXXXV » 370
» » » a C. Cavour (Napoli, 26. XI. [1860]) CCCLXXXVII » 371
» » » » » » [Napoli], 27. XI. [1860] CCCLXXXIX » 372
» » » » » » [Napoli], 28. XI. [1860] CCCXC » 372
» » » a M. Castellamonte (Napoli, 29. XI. [1860]) CCCXCIV » 375
» » » a Camillo Cavour [Palermo], 4. XII. [1860] CCCCII » 380
» » » a Zaverio Vegezzi (Palermo, 6. XII. 1860) CCCCVII » 382
» » » a Camillo Cavour (Napoli, 8. XII. 1860) CCCCIX » 384
» » » a Marco Minghetti [Napoli], 8. XII. [1860] CCCCXII » 393
» » » » » » [Napoli], 9. XII. [1860] CCCCXIV » 394
» » » a M. Castellamonte [Napoli], 9. XII. [1860] CCCCXV » 394
» » » a M. Minghetti [Napoli], 12. XII. [1860] CCCCXVIII » 397
» » » ad Ant. Mordini (Napoli, 15. XII. [1860]) CCCCXXII » 401
» » » a M. Minghetti [Napoli], 15. XII. [1860] CCCCXXIII » 401
» » » a C. Cavour [Napoli], 15. XII. [1860] CCCCXXV » 401
» » » » » » [Napoli], 15. XII. [1860] CCCCXXVI » 402
» » » » » » [Napoli], 16. XII. [1860] CCCCXXVIII » 403

Cassinis G. B. a M. Minghetti [Napoli], 16. XII. [1860] CCCCXXX p. 404
» » » » » » (Napoli, 17. XII. 1860) CCCCXXXIII » 405
» » » a Camillo Cavour (Napoli, 18. XII. 1860) CCCCXXXV » 405
» » » al Ministero di Giustizia (Napoli, 18. XII. 1860) CCCCXL » 408
» » » ad Ant. Mordini (Napoli, 19. XII. 1860) CCCCXLII » 409
» » » a M. Minghetti (Napoli, 19. XII. 1860) CCCCXLIII » 409
» » » » » » (Napoli, 20. XII. 1860) CCCCXLV » 409
» » » a Camillo Cavour (Napoli, 20. XII. 1860) CCCCXLVI » 410
» » » a Marco Minghetti (Napoli, 21. XII. 1860) CCCCLI » 411
» » » a Camillo Cavour (Napoli, 22. XII. 1860) CCCCLII » 412
» » » ad Ant. Mordini (Napoli, 22. XII. 1860) CCCCLIII » 412
» » » a Lorenzo Valerio (Napoli, 23. XII. 1860) CCCCLIV » 412
» » » a Marco Minghetti (Napoli, 23. XII. 1860) CCCCLVI » 413
» » » a Camillo Cavour (Napoli, 23. XII. 1860) CCCCLVII » 413
» » » al Ministero di Giustizia (Napoli, 23. XII. 1860) CCCCLIX » 413
» » » a M. Minghetti (Napoli, 24. XII. 1860) CCCCLXIII » 416
» » » ad Ant. Mordini (Napoli, 24. XII. 1860) CCCCLXIV » 416
» » » a Camillo Cavour [Napoli], 25. XII. [1860] CDLXIX » 418
» » » » » » [Napoli], 25. XII. [1860] CDLXX » 418
» » » a Marco Minghetti [Napoli], 25. XII. [1860] CDLXXII » 418
» » » a Camillo Cavour [Napoli], 25. XII. [1860] CDLXXV » 419
» » » a L. Valerio [Napoli], 25. XII. [1860] CDLXXVI » 419
» » » » » » [Napoli], 25. XII. [1860] CDLXXVII » 420
» » » a M. Minghetti [Napoli], 26. XII. [1860] CDLXXVIII » 420
» » » a Camillo Cavour [Napoli], 26. XII. [1860] CDLXXX » 420
Castellamonte M. a G. B. Cassinis [Torino], 6. XII. [1860] CCCCVIII » 383
Clarendon G. ad E. D'Azeglio (Foreign office, 17. XI. 1857) CXIII » 108
Cordero Di Montezemolo M. a Giovanni Battista Cassinis [Palermo], 21. XII. [1860] CCCCL » 411
Cordova Filippo a M. A. Castelli (Palermo, 3. VIII. 1860) CCCXVIII » 304
Cova Luigi a Marco Minghetti (Napoli, 27. XII. [1860]) CDLXXXII » 421

D'Azeglio Eman. ad Al. Tocqueville [Parigi, (25-31). VII. 1849] XV » 17
» » a Costantino Nigra ([Londra], 23. II. 1860) CCXV » 198
» » (nota di) sulla morte di C. Cavour (6. VI. 1861) DXVI » 445
D'Azeglio Massimo a S. Pes di Villamarina (Milano, 4. I. 1839) I » 1
» » » » » » (Milano, 24. XII. 1839) II » 2
» » a Cesare Balbo [Roma, (8-28). II. 1847] IV » 7
» » a Ott. di Masino-Mombello (Roma, 14. II. 1848) V » 9
» » a Cost. D'Azeglio-Alfieri [Bologna, fine III. 1848] VI » 10
» » a Marco Minghetti (Bologna, 30. III. 1848) VII » 11
» » a C. Pellion di Persano (Ferrara, 28. VI. 1848) VIII » 12
» » a S. di Villamarina (Villa Almanzi, 11. VIII. 1848) IX » 13
» » » » » » (Torino, 17. XII. 1848) XI » 13
» » » » » (Torino, 16. V. 1849) XII » 14

D'Azeglio Massimo a Giuseppe La Cecilia (Torino, 21. VI. 1849) XIII p. 15
» » a S. Pes di Villamarina (Torino, 31. III. 1850) XIX » 26
» » » » » » ([Torino], 22. IV. 1850) XXI » 28
» » » » » » ([Torino], 2. V. 1850) XXII » 29
» » » » » » ([Torino], 4. V. 1850) XXIII » 29
» » » » » » ([Torino], 10. V. 1850) XXIV » 30
» » » » » » ([Torino], 19. V. 1850) XXV » 31
» » » » » » ([Torino], 4. VI. 1850) XXVI » 31
» » » » » » ([Torino], 20. VI. 1850) XXVII » 32
» » » » » » ([Torino], 21. VI. 1850) XXVIII » 32
» » » » » » ([Torino], 22. VI. 1850) XXIX » 33
» » » » » » ([Torino], 23. VI. 1850) XXX » 33
» » a R. Abercromby (Torino, 29. VI. 1850) XXXI » 34
» » » » » » ([Torino, fine VI. 1850) XXXII » 34
» » a S. di Villamarina ([Torino], 2. VIII. 1850) XXXIII » 35
» » » » » » ([Torino], 26. IX. 1850) XXXIV » 35
» » » » » » (Torino, 29. XII. 1850) XXXVI » 36
» » a R. Abercromby (Torino, 14. I. 1851) XXXVII » 37
» » a S. di Villamarina ([Torino], 15. VI. 1851) XXXVIII » 38
» » » » » » ([Torino], 14. XI. 1851) XXXIX » 38
» » a Giuditta [Turina-Cantù?], (Sestri 5. IX. 1851) XL » 39
» » a S. Pes di Villamarina ([Torino], 8. I. 1852) XLI » 39
» » » » » » ([Torino], 20. I. 1852) XLII » 40
» » » » » » ([Torino], 11. IV. 1852) XLIII » 41
» » » » » » ([Torino], 5. VI. 1852) XLIV » 41
» » » » » » ([Torino], 18. VI. 1852) XLV » 42
» » » » » » ([Torino], 20. XI. 1852) XLVI » 42
» » » » » » ([Torino], 12. II. 1853) XLVII » 43
» » » » » » (Londra, 27. II. 1853) XLVIII » 44
» » ad Antonio Panizzi ([Londra], 14. III. 1853) XLIX » 44
» » a S. Pes di Villamarina ([Torino], 1. VII. 1853) L » 45
» » » » » » (Cornegl., 21. VII. 1853) LII » 45
» » » » » » (Torino, 27. XI. 1853) LVII » 48
» » a Carlo Pellion di Persano (Viù, 2. IX. 1855) XCV » 80
» » a Roberto D'Azeglio (Torino, 4. XI. 1855) XCIX » 86
» » a Francesco Predari (Torino, 25. X. 1856) DXXX » 463
» » a S. Pes di Villamarina (Torino, 23. II. 1857) CX » 101
» » » » » » (Cannero, 6. XI. 1858) CXXIX » 130
» » a Camillo Cavour (Firenze, 17. I. 1859) CXLIV » 137
» » » » » (Genova, 22. I. 1859) CXLVII » 139
» » a Giovanni Nigra (Livorno, 24. II. 1859) CLVIII » 145
» » a Camillo Cavour ([Roma], 6. III. 1859) CLIX » 146
» » » » » (Roma, 19. III. 1859) CLXI » 149
» » » » » ([Roma], 30. III. 1859) CLXIII » 152
» » a S. Pes di Villamarina (Torino, 8. IV. 1859) CLXV » 154

D'Azeglio Massimo a G. B. Cassinis (Milano, 14. III. 1860) DXXXIII p. 466
D'Azeglio Roberto a G. Dabormida (Torino, 28. XII. 1854) LXXXII » 64
De Craon (Principessa) a C. Cavour (Parigi, 26. IX. 1860) CCCLXIII » 348
De Gramont Ant. ad un agente sardo (Roma, 20. III. 1860) CCXXXIX » 220
De la Rue Emilio a Camillo Cavour (Genova, 14. IX. 1855) XCVI » 81
Della Rocca (Morozzo) E. a Vitt. Em. II (Parigi, 5. II. 1858) CXIV » 108
» » » » » » » » ([Parigi], 13. II. 1858) CXVIII » 117
De Malmesbury H. H. G. ad E. D'Azeglio (Londra, 11. VI. 1858) CXXI » 121
» » » » » » » » (Londra, 15. VI. 1858) CXXII » 122
Depretis Agostino a G. Garibaldi [Palermo], 1. IX. [1860] CCCXL » 327
» » » » » (Palermo, 7. IX. 1860) CCCXLIV » 333
» » » » » [Palermo, 7. IX. 1860] CCCXLV » 333
De Tocqueville A. ad E. D'Azeglio [Parigi, (25-31). VII. 1849] XIV » 16
Di Barolo (Colbert-Falletti) Giulietta a Camillo di Cavour (Torino, 12. VIII. 1860) CCCXXVI » 314
Di Belgioioso (Trivulzio) Cristina a Camillo Cavour (Blevio, 19. VIII. [1860]) CCCXXXIV » 322
» » » » » » » (Blevio, 9. X. 1860) CCCLXVII » 351
Di Cavour Camillo a Pietro di Santarosa (Parigi, 3. II. 1843) III » 2
» » » a Luigi Bolmida (Torino, fine del 1852]) DXXVIII » 460
» » » » » » [Torino, fine del 1852] DXXVII » 460
» » » ad Emanuele D'Azeglio ([Torino], 14. V. 1853) L » 44
» » » a Biagio Gastaldi ([Torino], 16. X. 1853) LIII » 46
» » » a S. B. Tasca e Abbate ([Torino], 22. X. 1853) LIV » 47
» » » a P. Buisson [Torino, posteriore al 20. XI. 1853] LV » 47
» » » all'avv. Giuseppe Bonfigli ([Torino], 10. XII. 1853) LVI » 48
» » » all'avv. Pietro Favre ([Torino], 4. I. 1854) LVIII » 49
» » » a G. Todde [Torino, posteriore al 12. I. 1854] LIX » 50
» » » a C. J. Hambro ([Torino], 20. I. 1854) LX » 50
» » » a Carlo Grendy [Torino, post. al 20. I. 1854] LXI » 51
» » » a M. Loreto de Grys ([Torino], 19. II. 1854) LXII » 51
» » » a Claudio P. Mathey ([Torino], 4. III. 1854) LXIII » 52
» » » a E. Oldofredi-Tadini ([Torino], 19. III. 1854) LXV » 55
» » » » » » ([Torino], 29. III. 1854) LXVI » 56
» » » a Giuseppe Giani ([Torino], 20. IV. 1854) LXIX » 59
» » » a Angelo Fioruzzi [Torino, 22. IV. 1854] LXX » 59
» » » » » » [Torino, post. al 22. IV. 1854] LXXI » 60
» » » a Giov. Bezzi ([Torino], 22. VII. 1854) LXXII » 60
» » » a Angelo Fioruzzi ([Torino], 17. VIII. 1854) LXXIII » 60
» » » a Giov. Bezzi [Torino, post. al 17. VIII. 1854] LXXIV » 61
» » » a Pier Carlo Boggio ([Leri], 11. IX. 1854) LXXV » 61
» » » a Alfonso La Marmora ([Leri], 22. IX. 1854) LXXVI » 62
» » » ad Urbano Rattazzi ([Leri], 25. IX. 1854) LXXVII » 62
» » » ad E. Oldofredi-Tadini ([Torino], 8. X. 1854) LXXVIII » 62
» » » a Giuseppe Carpi ([Torino], 17. XI. 1854) LXXIX » 63

DI CAVOUR Camillo a Maria A. Castiglioni ([Torino], 22. XI. 1854) LXXX p. 63
» » » alla contessa Rasini ([Torino], 22. XII. 1854) LXXXI » 63
» » » a Giovanni Cantono [Torino, I. 1855] LXXXIII » 69
» » » a T. di Santarosa ([Torino], 14. III. 1855) LXXXVIII » 73
» » » ad Eman. D'Azeglio ([Torino], 20. V. 1855) DXXIX » 462
» » » ad Alf. La Marmora [Torino, 30. VII. 1855] XCII » 77
» » » a S. Pes di Villamarina ([Torino], 9. II. 1858) CXVII » 114
» » » a G. Alfieri-Cavour ([Torino], 23. X. 1858) DXXXI » 464
» » » a Costantino Nigra ([Torino], 17. XII. 1858) CXXXI » 131
» » » » » » ([Torino], 3. I. 1859) CXXXIII » 133
» » » » » » [Torino, primi del I. 1859] CXXXIV » 133
» » » » » » ([Torino], 8. I. 1859) CXXXV » 134
» » » » » » ([Torino], 9. I. 1859) CXXXVII » 134
» » » » » » ([Torino], 9. I. 1859) CXXXVIII » 135
» » » » » » ([Torino], 10. I. 1859) CXL » 135
» » » a Giacomo Durando [Torino, 20. I. 1859] CXLV » 138
» » » a C. Boncompagni di Mombello [Torino, 20. I. 1859] CXLVI » 138
» » » a S. Pes di Villamarina [Torino, 23. I. 1859] CXLVIII » 140
» » » a Giorgio Klapka [Torino, 23. I. 1859] CXLIX » 140
» » » a S. Pes di Villamarina [Torino], 29. I. 1859] CL » 140
» » » a Giorgio Klapka [Torino, 7. II. 1859] CLI » 141
» » » a Giuseppe Napoleone [Torino, 7. II. 1859] CLII » 142
» » » a Domenico Pes di S. Vittorio della Minerva [Torino, 10. II. 1859] CLIII » 142
» » » a S. Pes di Villamarina ([Torino] 15. II. 1859) CLVI » 144
» » » a Cosimo Ridolfi ([Torino], 18. II. 1859) CLVII » 145
» » » a Napoleone III ([Torino], 19. III. 1859) CLX » 147
» » » a G. Durando ([Torino], 20 e 21. IV. 1859) CLXVIII » 156
» » » a Giacinto Corio [Torino, 22. IV. 1859] DXXXII » 465
» » » a C. Boncompagni di Mombello ([Torino], 25. XII. 1859) CLXXXI » 171
» » » » » » » » ([Torino], 30. XII. 1859) CLXXXII » 172
» » » a Paolo Onorato Vigliani ([Torino], 30. XII. 1859) CLXXXIII » 172
» » » a Manfredo Fanti ([Torino], 8. I. 1860) CLXXXIV » 172
» » » a C. Boncompagni di Mombello ([Torino], 11. I. 1860) CLXXXV » 173
» » » a Massimo D'Azeglio ([Torino], 20. I. 1860) CLXXXVI » 174
» » » a Carlo Cadorna ([Torino], 21. I. 1860) CLXXXVII » 174
» » » a Giovanni Lanza ([Torino] 21. I. 1860) CLXXXVIII » 174
» » » al cav. Torrigiani ([Torino], 22. I. 1860) CLXXXIX » 175
» » » a T. Mamiani della Rovere ([Torino], 22. I. 1860) CXC » 175
» » » ad Emanuele Marliani ([Torino], 22. I. 1860) CXCI » 175

Di Cavour Camillo a M. Cordero di Montezemolo ([Torino], 27. I. 1860) CXCII p. 176
» » » a Orso Serra (Torino, 28. I. 1860) CXCIV » 178
» » » al signor Kinnarid ([Torino], 31. I. 1860) CXCV » 179
» » » a Josè Guell Y Ruente ([Torino, 1. II. 1860) CXCVII » 181
» » » a Giuseppe Guy (Torino, 2. II. 1860) CXCVIII » 181
» » » al senatore Pietro Pietri ([Torino], 3. II. 1860) CC » 182
» » » a G. Napoleone Pepoli ([Torino], 4. II. 1860) CCI » 183
» » » a Costantino Nigra ([Torino], 10. II. 1860) CCIII » 186
» » » a Lorenzo Valerio ([Torino], 10. II. 1860) CCIV » 186
» » » ad Agostino Depretis ([Torino], 11. II. 1860) CCV » 187
» » » a Costantino Nigra (Torino, 11. II. 1860) CCVI » 187
» » » » » » (Torino, 13. II. 1860) CCVII » 188
» » » » » » ([Torino], 14. II. 1860) CCVIII » 189
» » » » » » (Torino, 14. II. 1860) CCIX » 189
» » » » » » (Milano, 16. II. 1860) CCX » 191
» » » » » » (Milano, 19. II. 1860) CCXI » 193
» » » a Emanuele D'Azeglio ([Milano], 21. II. 1860) CCXII » 194
» » » a Costantino Nigra (Milano, 21. II. 1860) CCXIII » 195
» » » » » » (Milano, 24. II. 1860) CCXVI » 198
» » » » » » ([Milano], 24. II. 1860) CCXVII » 200
» » » » » » (Milano, 25. II. [1860]) CCXIX » 201
» » » » » » (Milano, 25. II. [1860]) CCXX » 202
» » » » » » [Torino, 1. III. 1860] CCXXI » 203
» » » » » » (Torino, 1. III. [1860]) CCXXII » 204
» » » » » » (Torino, 3. III. 1860) CCXXIII » 204
» » » » » » (Torino, 5. III. 1860) CCXXVII » 206
» » » » » » ([Torino], 7. III. 1860) CCXXIX » 208
» » » » » » (Torino, 8. III. [1860] CCXXX » 209
» » » » » » (Torino, 10. III. 1860) CCXXXIII » 211
» » » » » » (Torino, 11. III. [1860] CCXXXIV » 212
» » » » » » (Torino, 12. III. 1860) CCXXXV » 216
» » » a Mass. D'Azeglio [Torino], 16. III. [1860] CCXXXVII » 219
» » » a Massimo Cordero di Montezemolo [Torino, (16-20). III. 1860] CCXXXVIII » 219
» » » a Costantino Nigra (Torino, 20. III. [1860]) CCXL » 221
» » » » » » ([Torino], 20. III. 1860) CCXLI » 224
» » » a Carlo Dupasquier [Torino], 22. III. [1860] CCXLV » 227
» » » a Costantino Nigra ([Torino], 25. III. 1860) CCXLVI » 228
» » » » » » ([Torino], 27. III. 1860) CCXLVII » 228
» » » » » » (Torino, 27. III. 1860) CCXLVIII » 230
» » » a Vittorio Emanuele II (Torino, 27. III. 1860) CCXLIX » 231
» » » a Costantino Nigra (Torino, 31. III. 1860) CCL » 232
» » » » » » (Torino, 4. IV. 1860) CCLII » 234
» » » a E. di Savoia-Carignano (Torino, 8. IV. 1860) CCLIII » 235

Di Cavour	Camillo	a Costantino Nigra (Torino, 10. IV. 1860)	CCLIV	p.	237
»	»	» » » (Torino, 11. IV. 1860)	CCLV	»	238
»	»	» » » (Torino, 13. IV. 1860)	CCLVI	»	240
»	»	a E. di Savoia-Carignano ([Torino], 14. IV. 1860)	CCLVIII	»	243
»	»	a Francesco Arese [Torino, (15-18). IV. 1860]	CCLIX	»	243
»	»	a Costantino Nigra [Torino, 17. IV. 1860]	CCLX	»	243
»	»	» » » (Firenze, 18. IV. 1860)	CCLVII	»	241
»	»	» » » (Torino, 24. IV. 1860)	CCLXI	»	244
»	»	» » » [Torino, 28. IV. 1860]	CCLXIII	»	246
»	»	» » » [Torino, 2. V. 1860]	CCLXIV	»	247
»	»	a E. di Savoia-Carignano ([Torino], 11. V. 1860)	CCLXVI	»	249
»	»	a Costantino Nigra ([Torino], 12. V. 1860)	CCLXVII	»	250
»	»	a Costantino Nigra [Torino], 18. V. [1860]	CCLXIX	»	252
»	»	a Emanuele D'Azeglio (Torino, 18. V. 1860)	CCLXX	»	253
»	»	a Costantino Nigra (Torino, 23. V. [1860])	CCLXXI	»	254
»	»	» » » (Torino, 24. V. [1860])	CCLXXII	»	255
»	»	a Bettino Ricasoli [Torino], 29. V. [1860]	CCLXXIII	»	256
»	»	a Costantino Nigra ([Torino], 31. V. 1860)	CCLXXIV	»	257
»	»	» » » [Torino, fine del V. o primi del VI. 1860]	CCLXXV	»	257
»	»	» » » [Torino], 2. VI. [1860]	CCLXXVI	»	258
»	»	ad Eugenio di Savoia-Carignano ([Torino], 3. VI. 1860)	CCLXXVII	»	259
»	»	a Giacomo Durando ([Torino], 6. VI. 1860)	CCLXXVIII	»	260
»	»	a Costantino Nigra [Torino], 9. VI. [1860]	CCLXXX	»	261
»	»	a Ferdinando Perrone di San Martino (Torino, 17. VI. 1860)	CCLXXXII	»	263
»	»	a Costantino Nigra [Torino], 23. VI. [1860]	CCLXXXIII	»	263
»	»	» » » [Torino], 25. VI. 1860)	CCLXXXIV	»	264
»	»	» » » ([Torino], 28. VI. 1860)	CCLXXXV	»	265
»	»	a Vittorio Em. II ([Torino], 2. VII. 1860)	CCLXXXVII	»	266
»	»	a Costant. Nigra (Torino, 4. VII. [1860])	CCLXXXVIII	»	267
»	»	» » » (Torino, 5. VII. 1860)	CCLXXXIX	»	271
»	»	ad Emerico Amari [Torino], 7. VII. [1860]	CCXC	»	272
»	»	a Costantino Nigra [Torino], 8. VII. [1860]	CCXCI	»	272
»	»	a Alessandro Jocteau [Torino], 8. VII. [1860]	CCXCIII	»	273
»	»	a Giuseppe Lafarina ([Torino], 8. VII. 1860)	CCXCIV	»	274
»	»	a Costantino Nigra (Torino, 12. VII. [1860])	CCXCV	»	274
»	»	» » » (Torino, 14. VII. 1860)	CCXCVIII	»	282
»	»	a Vittorio Em. II (Torino, 15. VII. [1860])	CCXCIX	»	283
»	»	a Costantino Nigra ([Torino], 15. VII. 1860)	CCC	»	284
»	»	a Pietro Magenta [Torino], 18. VII. [1860]	CCCI	»	284
»	»	a Giacomo Durando ([Torino], 18. VII. 1860)	CCCII	»	285
»	»	a Costantino Nigra [Torino], 18. VII. [1860]	CCCIII	»	286
»	»	a E. di Savoia-Carignano [Torino], 20. VII. [1860]	CCCIV	»	287

DI CAVOUR Camillo a Costantino Nigra (Torino, 22. VII. [1860]) CCCV p. 288
» » » » » » (Torino, 22. VII. [1860]) CCCVI » 289
» » » » » » (Torino, 23. VII. [1860]) CCCVII » 291
» » » » » » (Torino, 25. VII. [1860]) CCCX » 293
» » » ad Eugenio di Savoia-Carignano [Torino, 27. VII. 1860] CCCXII » 296
» » » a Pes di Villamarina [Torino, 29. VII. 1860] CCCXIII » 297
» » » a Costantino Nigra (Torino, 1. VIII. [1860]) CCCXV » 299
» » » » » » ([Torino], 1. VIII. 1860) CCCXVI » 302
» » » » » » [Torino, 2. VIII. 1860] CCCXVII » 303
» » » » » » ([Torino], 3. VIII. 1860) CCCXIX » 305
» » » » » » ([Torino], 3. VIII. 1860) CCCXX » 307
» » » » » » ([Torino], 4. VIII. 1860) CCCXXI » 307
» » » » » » ([Torino], 5. VIII. 1860) CCCXXIII » 308
» » » ad Eugenio di Savoia-Carignano ([Torino], 6. VIII. 1860) CCCXXIV » 311
» » » a Costant. Nigra ([Torino], 9. VIII. 1860) CCCXXV » 312
» » » » » » ([Torino], 14. VIII. 1860) CCCXXIX » 317
» » » » » » ([Torino], 14. VIII. 1860) CCCXXX » 320
» » » » » » ([Torino], 16. VIII. 1860) CCCXXXI » 320
» » » » » » ([Torino], 18. VIII. 1860) CCCXXXIII » 322
» » » ad Eugenio di Savoia-Carignano ([Torino], 21. VIII. 1860) CCCXXXV » 323
» » » a Costant. Nigra ([Torino], 23. VIII. 1860) CCCXXXVI » 324
» » » a Vittorio Em. II [Torino, 27. VIII. 1860] CCCXXXVII » 326
» » » a S. di Villamarina ([Torino], 27. VIII. 1860) CCCXXXVIII » 326
» » » ad A. Depretis [Torino], 27. VIII. [1860] CCCXXXIX » 327
» » » ad Eugenio di Savoia-Carignano ([Torino], 4. IX. 1860) CCCXLI » 330
» » » a Costantino Nigra ([Torino], 5. IX. 1860) CCCXLII » 331
» » » a S. di Villamarina ([Torino], 7. IX. 1860) CCCXLIII » 332
» » » a Costantino Nigra ([Torino], 8. IX. 1860) CCCXLVI » 334
» » » » » » ([Torino], 12. IX. 1860) CCCL » 337
» » » » » » (Torino, 14. IX. 1860) CCCLIV » 340
» » » a S. Pes di Villamarina (Torino, 17. IX. 1860) CCCLV » 341
» » » a Costantino Nigra [Torino, 20. IX. 1860] CCCLVI » 341
» » » » » » (Torino, 23. IX. 1860) CCCLVII » 342
» » » a Emanuele D'Azeglio (Torino, 24. IX. 1860) CCCLVIII » 343
» » » a Costantino Nigra ([Torino], 24. IX. 1860) CCCLIX » 344
» » » » » » ([Torino], 24. IX. 1860) CCCLX » 345
» » » a S. Pes di Villamarina (Torino, 25. IX. 1860) CCCLXII » 347
» » » a Emanuele D'Azeglio [Torino, 28. IX. 1860] CCCLXV » 350
» » » a Giacomo Hudson [Torino, (18-22). X. 1860] CCCLXXII » 358
» » » a Giacomo Durando ([Torino], 22. X. 1860) CCCLXXIII » 358
» » » a Gius. Napoleone ([Torino], 24. X. 1860) CCCLXXIV » 359

Di Cavour Camillo a Vittorio Em. II ([Torino], 27. X. 1860) CCCLXXV p. 361
» » » a P. S. Mancini ([Torino], 27. X. 1860) CCCLXXVI » 363
» » » a Bettino Ricasoli ([Torino], 1. XI. 1860) CCCLXXVII » 363
» » » a Leopoldo Galeotti [Torino, XI. 1860] CCCLXXVIII » 363
» » » ad Eman. D'Azeglio (Torino, 16 XI. 1860) CCCLXXX » 365
» » » a Gius. Napoleone [Torino, 24. XI. 1860] CCCLXXXI » 368
» » » a G. B. Cassinis (Torino, 26. XI. [1860]) CCCLXXXVI » 370
» » » a Vittorio Em. II ([Torino], 29. XI. 1860) CCCXCII » 373
» » » a G. B. Cassinis (Torino, 29. XI. [1860]) CCCXCIII » 374
» » » » » » » [Torino], 29. XI. [1860] CCCXCV » 375
» » » a Vittorio Em. II ([Torino], 3. XII. 1860) CCCXCVI » 376
» » » a G. B. Cassinis [Torino], 3. XII. [1860] CCCXCIX » 377
» » » » » » » [Torino], 8. XII. [1860] CCCCX » 390
» » » » » » » [Torino], 14. XII. [1860] CCCCXX » 398
» » » » » » » [Torino], 15. XII. [1860] CCCCXXIV » 401
» » » » » » » [Torino], 16. XII. [1860] CCCCXXVII » 402
» » » » » » » [Torino], 16. XII. [1860] CCCCXXIX » 404
» » » » » » » (Torino, 17. XII. 1860) CCCCXXXIV » 405
» » » » » » » (Torino, 18. XII. 1860) CCCCXXXVII » 406
» » » » » » » (Torino, 18. XII. 1860) CCCCXXXVIII » 407
» » » » » » » (Torino, 18. XII. 1860) CCCCXXXIX » 408
» » » » » » » (Torino, 19. XII. 1860) CCCCXLI » 408
» » » » » » » (Torino, 21. XII. 1860) CCCCXLVIII » 410
» » » » » » » (Torino, 23. XII. 1860) CCCCLVIII » 413
» » » a G. B. Bottero (Torino, 23. XII. 1860) CCCCLX » 414
» » » a Luigi Carlo Farini (Torino, 23. XII. 1860) CCCCLXI » 414
» » » a G. B. Cassinis [Torino], 25. XII. [1860] CDLXXI » 418
» » » ad Enrico Cialdini (Torino, 4. I. 1861) CDLXXXIII » 421
» » » ad Enrico Morozzo della Rocca ([Torino], 8. I. 1861) CDLXXXIV » 423
» » » a Costantino Nigra ([Torino, 13. I. 1861] CDLXXXV » 423
» » » a M. Cordero di Montezemolo ([Torino], 15. I. 1861) CDLXXXVI » 423
» » » a Costantino Nigra ([Torino], 17. I. 1861) CDLXXXVII » 424
» » » » » » [Torino], 17. I. [1861] CDLXXXVIII » 424
» » » ad Onorato Bevella ([Torino], 19. I. 1861) CDLXXXIX » 424
» » » ad Ottaviano Vimercati [Torino, 19. I. 1861] CDXC » 425
» » » » » » (Torino, 31. I. 1861) CDXCI » 425
» » » ad Antonio Scialoia ([Torino], 4. II. 1861) CDXCII » 426
» » » a Michele Amari ([Torino], 4. II. 1861) CDXCIII » 427
» » » ad Ottaviano Vimercati (Torino, 6. II. 1861) CDXCIV » 427
» » » a Costantino Nigra ([Torino], 9. II. 1861) CDXCV » 427
» » » ad Ubaldino Peruzzi (Torino, 9. II. 1861) CDXCVI » 428
» » » a Luigi Carlo Farini [Torino], 14. II. [1861] CDXCVII » 429
» » » a Costantino Nigra ([Torino], 14. II. 1861) CDXCVIII » 430

Di Cavour Camillo ad Ottav. Vimercati [Torino], 21. II. [1861] cdxcix p. 431
» » » a Costantino Nigra [Torino], 22. II. [1861] d » 431
» » » a G. Fialin de Persigny [Torino], 29. II. [1861] di » 432
» » » a Costantino Nigra (Torino, 4. III. [1861]) dii » 432
» » » a Giorgio Klapka [Torino, 9. III. 1861] diii » 433
» » » ad Ottaviano Vimercati (Torino, 9. III. 1861]) div » 434
» » » » » » ([Torino], 13. III. 1861) dv » 434
» » » » » » ([Torino], 16. III. 1861) dvi » 435
» » » ad Andrea Charvaz ([Torino], 16. III. 1861) dvii » 436
» » » a Costantino Nigra ([Torino], 2. IV. 1861) dviii » 436
» » » ad Adolfo De Circourt ([Torino], 2. IV. 1861) dix » 437
» » » ad Ottaviano Vimercati ([Torino], 2. IV. 1861) dx » 437
» » » » » » (Torino, 7. IV. 1861) dxi » 438
» » » » » » ([Torino], 10. IV. 1861) dxii » 441
» » » » » » (Torino, 10. IV. 1861) dxiii » 441
Di Persano (Pellion) Carlo a C. Cavour (Napoli, 13. VIII. 1860) cccxxvii » 315
Di Salmour (Gabaleone) Roggero a Camillo di Cavour (Plombières, 22. VII. 1857) cxi » 101
Di S. Marzano (Asinari) Vittorio a Ferdinando duca di Genova (Parigi, 25. VIII. 1849) xvii » 22
» » » » a Massimo D'Azeglio [Parigi, VIII. 1849] xviii » 24
Di Savoia-Carignano Eugenio a Camillo di Cavour [Firenze, fine del VI. 1860] cclxxxvi » 266
Farini Carlo Luigi a C. Cavour (Ancona, 3. X. [1860]) ccclxvi » 351
» » » » » » (Chieti, 19. X. 1860) ccclxx » 355
Garibaldi G. a Vittorio Em. II (Palermo, 14. VI. 1860) cclxxxi » 262
» » » » » » (Palermo, 13. VII. 1860) ccxcvii » 281
» » » » » » (Milazzo, 27. VII. [1860]) cccxi » 295
» » ad Agostino Depretis (Napoli, 9. IX. 1860) cccxlvii » 335
» » » » » (Napoli, 14. IX. 1860) cccli » 338
» » » » » (Napoli, 14. IX. 1860) ccclii » 339
» » » » » (Napoli, 14. IX. 1860) cccliii » 339
Gladstone Guglielmo ad Emanuele D'Azeglio (Carlton House Terrace, 26. II. 1858) cxx » 119
Governatore (Il) di Caltanisetta a Giovanni Battista Cassinis [Caltanisetta], 5. XII. [1860] cccciii » 381
» » di Girgenti a Giovanni Battista Cassinis [Girgenti], 3. XII. [1860] cccxcvii » 377
» » di Noto a G. B. Cassinis [Noto], 4. XII. [1860] ccccl » 380
Guerrazzi F. D. a [M. Castelli?] (Genova, 13. IV. 1859) clxvi » 155
» » » a C. Cavour ([Genova], fine del IV. 1859) clxxi » 159
» » » » » » [Genova, fine del IV. 1859] clxxii » 161

INTENDENTE (L') di Terranova a Giovanni Battista Cassinis [Terranova], 5. XII. [1860] CCCCIV p. 381

LA MARMORA Alfonso a C. Cavour (Torino, 22. VII. 1852) DXXVI » 459
» » » » » » (Parigi, 20. II. 1855) LXXXIV » 69
» » » » » » (Parigi, 23. II. 1855) LXXXV » 70
» » » » » » (Parigi, 7. III. 1855) LXXXVI » 71
» » » » » » (Parigi, 9. III. 1855) LXXXVII » 72
» » » » » » (Genova, 19. III. 1855) LXXXIX » 73
» » » » » » (Balaklava, 15. V. 1855) XC » 74
» » » » » » (dal Quartiere Generale principale, 16. VI. 1855) XCI » 76
» » » » » » [Kadikoi, 18. VIII. 1855] XCIII » 77
» » » » » » (Kadikoi, 27. VIII. 1855) XCIV » 78
» » » » » » (Kadikoi, 15. IX. 1855) XCVII » 82
» » » » » » (Kadikoi, 16. X. 1855) XCVIII » 85
» » » » » » (Kadikoi, 6. XI. 1855) C » 87
» » » » » » (Parigi, 13. I. 1856) CI » 88
» » » » » » (Parigi, 17. I. 1856) CII » 89
» » » » » » (Parigi, 20. I. 1856) CIII » 90
» » » » » » (Parigi, 2. II. 1856) CIV » 91
» » » » » » [Parigi, 5. II. 1856] CV » 92
» » » » » » (Kadikoi, 25. III. 1856) CVII » 95
» » » a Giuseppe Dabormida [Torino, posteriore al 16. VI. 1856] CVIII » 96
» » » a C. Cavour (Monzambano, 8. VII. 1859) CLXXIX » 168
» » » » » » (Monzambano, 13. VII. 1859) CLXXX » 170
LANZA Giovanni a Nino Bixio (Torino, 30. IX. 1864) DXVIII » 450
LYONS Riccardo al Governo Inglese (Roma, 10. III. 1854) LXIV » 52
» » al Sig. Scarletto (Roma, 5. IV. 1854) LXVII » 56

MINGHETTI Marco a Camillo Cavour (Bologna, 21. II. 1856) CVI » 93
» » a G.B. Cassinis [Torino], 24. XI. [1860] CCCLXXXIII » 369
» » a Luigi Carlo (*così corr. invece di* Giovanni Battista) Farini [Torino], 3. XII. [1860] CCCC » 378
» » a G. B. Cassinis [Torino], 8. XII. [1860] CCCCXI » 391
» » » » » » [Torino], 8. XII. [1860] CCCCXIII » 394
» » » » » » (Torino, 10. XII. [1860]) CCCCXVI » 395
» » » » » » (Torino, 11. XII. [1860]) CCCCXVII » 396
» » » » » » [Torino], 13. XII. [1860] CCCCXIX » 397
» » » » » » (Torino, 15. XII. [1860]) CCCCXXI » 400
» » » » » » (Torino, 17. XII. 1860) CCCCXXII » 404
» » » » » » (Torino, 23. XII. 1860) CCCCLV » 412

MINGHETTI Marco a G. B. Cassinis (Torino, 24. XII. 1860) CCCCLXII p. 416
» » » » » » [Torino], 25. XII. [1860] CDLXXIII » 419
» » » » » » [Torino], 25. XII. [1860] CDLXXIV » 419
» » » » » » [Torino], 26. XII. [1860] CDLXXXI » 421
MORDINI Antonio a L. Carlo Farini [Palermo], 28. XI. [1860] CCCXCI » 373

NAPOLEONE III a Vitt. Em. II (Palais des Tuileries, 8. II. 1858) CXV » 110
» » » » » » (Saint-Cloud, 14. X. 1858) CXXV » 127
» » a C. Cavour (Compiègne, 2. XI. 1858) CXXVIII » 129
» » a V. E. II (Palais des Tuileries, 12. I. 1859) CXLII » 136
» » » » » » (Palais des Tuileries, 10. II. 1859) CLV » 143
» » a Cavour (Palais des Tuileries, 23. III. 1859) CLXII » 150
» » » » (Alessandria, 28. V. 1859) CLXXIII » 162
» » a V. E. II (Palais des Tuileries, 27. I. 1860) CXCIII » 177
» » a Cavour (nota), ([Parigi], 24. II. (?) 1860) CCXVIII » 200
» » a Vitt. Em. II (Parigi, 4. III. 1860) CCXXV » 205
» » » » » » (Parigi, 8. III. [1860]) CCXXXI » 211
» » » » » » (Tuileries, 21. III. [1860]) CCXLII » 224
» » a Gius. Bonaparte (Parigi, 13. IV. 1861) DXIV » 442
NAPOLEONE Giuseppe a C. Cavour [Parigi], 30. III. [1859] CLXIV » 154
» » » » » ([Parigi], 20. IV. 1859) CLXVII » 155
» » » » » (Parigi, 21. IV. [1859]) CLXIX » 158
» » » » » (Parigi, 22. IV. [1859]) CLXX » 159
» » a C. Mezzacapo (Firenze, 14. VI. 1859) CLXXIV » 163
» » a C. Cavour (Firenze, 15. VI. 1859) CLXXV » 164
» » » » » (Lucca, 17. VI. 1859) CLXXVI » 165
» » » » » (Bercetto, 23. VI. 1859) CLXXVII » 166
» » » » » (Parigi, 31. I. 1860) CXCVI » 179
» » » » » (Parigi, 6. III. 1860) CCXXVIII » 207
» » a Costant. Nigra (Parigi, 10. X. 1860) CCCLXVIII » 352
» » » » » (Parigi, 12. X. 1860) CCCLXIX » 354
» » a C. Cavour (Parigi, 19. X. 1860) CCCLXXI » 356
» » » » » (Parigi, 9. XI. 1860) CCCLXXIX » 364
» » » » » (Parigi, 27. XI. 1860) CCCLXXXVIII » 371
» » » » » (Parigi, 13. IV. 1861) DXV » 443
NASSAU Senior conversa con Luigi Adolfo Thiers [1850] XVI » 19
NIGRA Costantino a Camillo Cavour (Parigi, 5. I. 1857) CIX » 97
» » » » » [Parigi, 22. IX. 1857] CXII » 107
» » » » » (Parigi, 1. X. 1858) CXXIV » 124
» » » » » (Parigi, 8. I. 1859) CXXXVI » 134
» » » » » (Parigi, 10. I. 1859) CXXXIX » 135
» » » » » (Parigi, 12. I. 1859) CXLI » 136
» » » » » ([Parigi], 12. I. 1859) CXLIII » 137
» » » » » [Parigi, 4. III. 1860] CCXXIV » 205
» » » » » (Parigi, 13. VII. 1860) CCXCVI » 277

NIGRA Costantino a Camillo Cavour (Parigi, 13. VIII. 1860) CCCXXVIII p. 316
» » » « » ([Parigi], 18. VIII. 1860) CCCXXXII » 321

OLDOFREDI-TADINI E. a C. Cavour ([Torino], 12. VII. 1852) DXXV » 458
» » » » » » [Parigi, 8. V. 1860] CCLXV » 248

PALLAVICINO Giorgio a C. Cavour (Genova, 26. IX. 1860) CCCLXIV » 350
PARETO Lorenzo (?) ad Ottavio di Revel ([Torino], 2. VIII. 1848) X » 13
PALMERSTON TEMPLE Enrico ad Emanuele D'Azeglio (Broadlands, 9. XII. 1850) XXXV » 36
» » » » » » (Broadlands, 25. IX. 1864) DXVII » 448

RAYNEVAL (DI) Alfonso ad Edoardo Drouyn De Lhuys ([Roma, IV. 1854]) LXVIII » 58

SELLA Quintino ad Eman. D'Azeglio (Firenze, 7. VII. 1871) DXXII » 454

TRATTATO segreto per la Savoia e Nizza (Torino, 12. — Parigi, 14. III. 1860) CCXXXVI » 217

VALERIO Lorenzo a G. B. Cassinis (Ancona, 24. XII. 1860) CCCCLXV » 416
» » » » » » (Ancona, 24. X I. 1860) CCCCLXVI » 417
» » » » » » [Ancona], 26. XII. [1860] CDLXXIX » 420
VITTORIO Emanuele II a Pio IX [Torino, dopo il 15. IV. 1850] XX » 27
» » » ad Emanuele Morozzo della Rocca ([Torino], 9. II. 1858) CXVI » 111
» » » a Napoleone III ([Torino], 15. II. 1858) CXIX » 118
» » » a Camillo di Cavour [Pollenzo, tra il 9 e il 12. IX. 1858] CXXIII » 123
» » » » » » ([Pollenzo], 18. X. 1858) CXXVI » 127
» » » a Napol. III ([Pollenzo], 24. X. 1858) CXXVII » 128
» » » a C. Cavour ([Pollenzo], XII. 1858) CXXX » 131
» » » a Napol. III (Pollenzo, 26. XII. 1858) CXXXII » 132
» » » a Maria Clotilde di Savoia (Torino, 10. [II. 1859]) CLIV » 143
» » » ad Eugenio di Savoia-Carignano (Lonato, 24. VI. [1859]) CLXXVIII » 168
» » » a Napoleone III ([Torino], 3. II. 1860) CXCIX » 182
» » » a Pio IX (Torino, 6. II. 1860) CCII » 183
» » » a Napol. III (Venaria, 5. III. [1860]) CCXXVI » 206
» » » » » » [Venaria], 9. III. [1860] CCXXXII » 211
» » » ai Nizzardi e Savoiardi (Proclama), [Torino, 1. IV. 1860] CCLI » 233
» » » a Napol. III [Venaria, 21. III. 1860] CCXLIII » 225

Vittorio Emanuele II	a Napol. III [Venaria, 27. IV. 1860]	CCLXII	p.	246
»	»	»	a C. Cavour [Venaria, 8. VII. 1860]	CCXCII	»	273
»	»	»	a Garibaldi [Venaria], 23. VII. 1860)	CCCVIII	»	292
»	»	»	» » [Venaria, 23. VII. 1860]	CCCIX	»	293
»	»	»	a Napol. III [Torino, 8-9. IX. 1860]	CCCXLVIII	»	335
»	»	»	a G. Garibaldi (Torino, 12. IX. 1860)	CCCXLIX	»	336
»	»	»	ad Eugenio di Savoia-Carignano [Palermo, 3. XII. 1860]	CCCXCVIII	»	377
»	»	»	a L. C. Farini (Palermo, 5. XII. [1860])	CCCCV	»	381
»	»	»	ad Enrico Morozzo della Rocca (Palermo, 6. XII. [1860])	CCCCVI	»	381
»	»	»	a Cavour ([Napoli], 17. XII. 1860)	CCCCXXXI	»	404
»	»	»	» » ([Napoli], 18. XII. 1860)	CCCCXXXVI	»	406
»	»	»	» » (*così corr. invece di* G. B. Cassinis) (Napoli, 20. XII. 1860)	CCCCXLVII	»	410
»	»	»	» » ([Napoli], 21. XII. 1860)	CCCCXLIX	»	411
»	»	»	» » [Napoli], 24 o 25. XII. [1860]	CDLXVII	»	417
»	»	»	» » [Napoli], 25. XII. [1860]	CDLXVIII	»	417

II.

INDICE *delle Lettere e dei Dispacci inviati a :*

NB. Le parentesi quadre indicano le date, o parti di date, congetturate.

ABERCROMBY R., da Mass. D'Azeglio (Torino, 29. VI. 1850) XXXI p. 34
» » » » » [Torino, fine del VI. 1850] XXXII » 34
» » » » » (Torino, 14. I. 1851) XXXVII » 37

AGENTE SARDO, da Ant. De Gramont (Roma, 20. III. 1860) CCXXXIX » 220
AMARI Emerico, da Camillo Cavour [Torino], 7. VII. [1860] CCXC » 272
» Michele, da Camillo Cavour ([Torino], 4. II. 1861) CDXCIII » 427
ARESE Francesco, da Camillo Cavour [Torino, 15-17. IV. 1860] CCLIX » 243

BALBO Cesare ,da M. D'Azeglio [Roma, 8-28. II. 1847] IV » 7
BEVELLIA Onorato, da C. Cavour ([Torino], 19. I. 1861) CDLXXXIX » 424
BEZZI Giov., da C. Cavour [Torino], 22. VII. 1854) LXXII » 60
» » » » » [Torino], posteriore al 17. VIII. 1854] LXXIV » 61
BIXIO Nino, da Giovanni Lanza (Torino, 30. IX. 1864) DXVIII » 450
BOGGIO Pier Carlo, da C. Cavour ([Leri], 11. IX. 1854) LXXV » 61
BOLMIDA Luigi, da C. Cavour [Torino, ultimi del X. 1852] DXXVII » 460
» » » » » [Torino, fine del 1852] DXXVIII » 460
BONCOMPAGNI: *vedi* DI MOMBELLO.
BONFIGLI Giuseppe, da C. Cavour ([Torino], 10. XII 1853) LVI » 48
BOTTERO G. B., da Casalis Bart. (Palermo, 24. IX. 1860) CCCLXI » 346
» » » da C. Cavour (Torino, 23. XII. 1860) CCCCLX » 414
BUISSON P. da, C. Cavour [Torino, posteriore al 20. XI. 1853] LV » 47

CADORNA Carlo, da C. Cavour ([Torino], 21. I. 1860) CLXXXVII » 174
» » da Raffaele Cadorna (Spoleto, 4. IX. 1870) DXIX » 451
» » » » » (Roma, 25. IX. 1870) DXX » 452
» » » » » (Roma, 2. X. 1870) DXXI » 453
CANTONO Giovanni, da C. Cavour [Torino, I. 1858] LXXXIII » 69
CANTÙ-TURINA (?)Giuditta, da Mass. D'Azeglio (Sestri, 5. IX. 1851) XL » 39
CARPI Giuseppe, da Camillo Cavour ([Torino], 17. XI. 1854) LXXIX » 63
CASSINIS G. B., da M. D'Azeglio (Milano, 14. III. 1860) DXXXIII » 466
» » » da Marco Minghetti [Torino], 24. XI. [1860] CCCLXXXIII » 369
» » » da Camillo Cavour (Torino, 26. XI. [1860]) CCCLXXXVI » 370
» » » » » » (Torino, 29. XI. [1860]) CCCXCIII » 374
» » » » » » [Torino], 29. XI. [1860] CCCXCV » 375
» » » dal Governatore di Girgenti (3. XII. [1860]) CCCXCVII » 377
» » » da C. Cavour [Torino], 3. XII. [1860] CCCXCIX » 377
» » » dal Governatore di Noto [Noto,] 4. XII. [1860] CCCCI » 380
» » » dal Governatore di Caltanisetta (5. XII. [1860]) CCCCIII » 381

Cassinis G. B., dall'Intendente di Terranova (5. XII. [1860]) ccccIV p. 381
» » » da M. Castellamonte [Torino], 6. XII. [1860] ccccVIII » 383
» » » da C. Cavour [Torino], 8. XII. [1860] ccccX » 390
» » » da Marco Minghetti [Torino], 8. XII. [1860] ccccXI » 391
» » » » » » [Torino], 8. XII. [1860] ccccXIII » 394
» » » » » » (Torino, 10. XII. [1860]) ccccXVI » 395
» » » » » » (Torino, 11. XII. [1860]) ccccXVII » 396
» » » » » » [Torino], 13. XII. [1860] ccccXIX » 397
» » » da C. Cavour [Torino], 14. XII. [1860] ccccXX » 398
» » » da M. Minghetti (Torino, 15. XII. [1860]) ccccXXI » 400
» » » da C. Cavour [Torino], 15. XII. [1860] ccccXXIV » 401
» » » » » » [Torino], 16. XII. [1860] ccccXXVII » 402
» » » » » » [Torino], 16. XII. [1860] ccccXXIX » 404
» » » da M. Minghetti (Torino, 17. XII. 1860) ccccXXXII » 404
» » » da C. Cavour (Torino, 17. XII. 1860) ccccXXXIV » 405
» » » » » » (Torino, 18. XII. 1860) ccccXXXVII » 406
» » » » » » (Torino, 18. XII. 1860) ccccXXXVIII » 407
» » » » » » (Torino, 18. XII. 1860) ccccXXXIX » 408
» » » » » » (Torino, 19. XII. 1860) ccccXLI » 408
» » » da Angelo Bargoni (Palermo, 19. XII. 1860) ccccXLIV » 409
» » » da Camillo Cavour (Torino, 21. XII. 1860) ccccXLVIII » 410
» » » da Massimo Cordero di Montezemolo (Palermo, 21. XII. 1860) ccccL » 411
» » » da M. Minghetti (Torino, 23. XII. 1860) ccccLV » 412
» » » da C. Cavour (Torino, 23. XII. 1860) ccccLVIII » 413
» » » da M. Minghetti (Torino, 24. XII. 1860) ccccLXII » 416
» » » da Lorenzo Valerio (Ancona, 24. XII. 1860) ccccLXV » 416
» » » » » » (Ancona, 24. XII. 1860) ccccLXVI » 417
» » » da C. Cavour [Torino], 25. XII. [1860] cdLXXI » 418
» » » da M. Minghetti [Torino], 25. XII. [1860] cdLXXIII » 419
» » » » » » [Torino], 25. XII. [1860] cdLXXIV » 419
» » » da Lorenzo Valerio (Ancona, 26. XII. [1860]) cdLXXIX » 420
» » » da M. Minghetti [Torino], 26. XII. [1860] cdLXXXI » 421
Castellamonte M., da G. B. Cassinis (Napoli, 29. XI. [1860]) cccXCIV » 375
» » » » » » [Napoli], 9. XII. [1860] ccccXV » 394
[Castelli Michelangelo?], da D. Guerrazzi (Genova, 13. IV. 1859) clXVI » 155
» » da F. Cordova (Palermo, 3. VIII. 1860) cccXVIII » 304
Castiglioni Maria A., da C. Cavour ([Torino], 22. XI. 1854) lXXX » 63
Charvaz Andrea, da C. Cavour ([Torino], 16. III. 1861) dVII » 436
Cialdini Enrico, da C. Cavour (Torino, 4. I. 1861) cdLXXXIII » 421
Commissario (Il) R. dell'Umbria, da Giovanni Battista Cassinis (Napoli, 20. XI. [1860]) cccLXXXIV » 369
Cordero Di Montezemolo Massimo, da Camillo Cavour ([Torino], 15. I. 1861) cdLXXXVI » 423
Corio Giacinto, da Camillo Cavour [Torino], 22. IV. 1859) dXXXII » 465

DABORMIDA Gius., da R. D'Azeglio (Torino, 28. XII. 1854) LXXXII p. 64
» » da Alfonso La Marmora [Torino, posteriore al 16. VI. 1856] CVIII » 96
D'AZEGLIO-ALFIERI Costanza, da Massimo D'Azeglio [Bologna, posteriore al 18. III. 1848] VI » 10
D'AZEGLIO Eman., da A. Tocqueville [Parigi, 25-31. VII. 1849] XIV » 16
» » da E. Palmerston T. (Broadlands, 9. XII. 1850) XXXV » 36
» » da Camillo Cavour [Torino], 14. V. 1853) L » 44
» » » » » ([Torino], 20. V. 1855) DXXIX » 462
» » da G. Clarendon (Foreign office, 17. XI. 1857) CXIII » 108
» » da Guglielmo Gladstone (Carlton House Terrace, 26. II. 1858) CXX » 119
» » da J. Malmesbury H. H. (Londra, 11. VI. 1858) CXXI » 121
» » » » » (Londra, 15. VI. 1858) CXXII » 122
» » da Camillo Cavour ([Milano], 21. II. 1860) CCXII » 194
» » » » » (Torino, 18. V. 1860) CCLXX » 253
» » » » » (Torino, 24. IX. 1860) CCCLVIII » 343
» » » » » ([Torino], 28. IX. 1860) CCCLXV » 350
» » » » » (Torino, 16. XI. 1860) CCCLXXX » 365
» » da E. Palmerston (Broadlands, 25. IX. 1864) DXVII » 448
» » da Quintino Sella (Firenze, 7. VII. 1871) DXXII » 454
D'AZEGLIO Massimo, da V. di S. Marzano [Parigi, VIII. 1849] XVIII » 24
» » da C. Cavour ([Torino], 20. I. 1860) CLXXXVI » 174
» » » » » [Torino], 16. III. [1860] CCXXXVII » 219
D'AZEGLIO Roberto, da Mass. D'Azeglio (Torino, 4. XII. 1855) XCIX » 86
DE CIRCOURT Adolfo, da C. Cavour ([Torino], 2. IV. 1861) DIX » 437
DELLA MINERVA Domenico, da C. Cavour [Torino], 10. II. 1859] CLIII » 142
DELLA ROCCA (MOROZZO) Enrico, da Vittorio Em. II ([Torino], 9. II. 1858) CXVI » 111
» » » » » » » » (Palermo, 6. XII. [1860]) CCCCVI » 381
» » » » da C. Cavour ([Torino], 8. I. 1861) CDLXXXIV » 423
DE PERSIGNY (FIALIN), da Camillo Cavour [Torino], 29. II. [1861] DI » 432
DEPRETIS Agostino, da C. Cavour ([Torino], 11. II. 1860) CCV » 187
» » » » » [Torino], 27. VIII. [1860] CCCXXXIX » 327
» » da G. Garibaldi (Napoli, 9. IX. 1860) CCCXVII » 335
» » » » » (Napoli, 14. IX. 1860) CCCLI » 338
» » » » » (Napoli, 14. IX. 1860) CCCLII » 339
» » » » » (Napoli, 14. IX. 1860) CCCLIII » 339
DI CAVOUR-ALFIERI G., da C. Cavour ([Torino], 23. X. 1858) DXXXI » 464
DI CAVOUR C., da E. Oldofredi-Tadini ([Torino], 12. VII. 1852) DXXV » 458
» » » da Alf. La Marmora (Torino, 22. VII. 1852) DXXVI » 459
» » » » » » (Parigi, 20. II. 1855) LXXXIV » 69
» » » » » » (Parigi, 23. II. 1855) LXXXV » 70

Di Cavour C.,	da	Alf. La Marmora	(Parigi, 7. III. 1855)	LXXXVI	p.	71
»	»	»	(Parigi, 9. III. 1855)	LXXXVII	»	72
»	»	»	(Genova, 19. IV. 1855)	LXXXIX	»	73
»	»	»	(Balaklava, 15. V. 1855)	XC	»	74
»	»	»	(Quartier Gen., 16. VI. 1855)	XCI	»	76
»	»	»	[Kadikoi, 18. VIII. 1855]	XCIII	»	77
»	»	»	(Kadikoi, 27. VIII. 1855)	XCIV	»	78
»	»	da	Emilio De la Rue (Genova, 24. IX. 1855)	XCVI	»	81
»	»	da	Alf. La Marmora (Kadikoi, 15. IX. 1855)	XCVII	»	82
»	»	»	(Kadikoi, 16. X. 1855)	CXVIII	»	85
»	»	»	(Kadikoi, 6. XI. 1855)	C	»	87
»	»	»	(Parigi, 13. I. 1856)	CI	»	88
»	»	»	(Parigi, 17. I. 1856)	CII	»	89
»	»	»	(Parigi, 20. I. 1856)	CIII	»	90
»	»	»	(Parigi, 2. II. 1856)	CIV	»	91
»	»	»	[Parigi, 5. II. 1856]	CV	»	92
»	»	da	M. Minghetti (Bologna, 21. II. 1856)	CVI	»	93
»	»	da	Alf. La Marmora (Kadikoi, 25. III. 1856)	CVII	»	95
»	»	da	Costantino Nigra (Parigi, 5. I. 1857)	CIX	»	97
»	»	da	R. Di Salmour (Plombières, 22. VII. 1857)	CXI	»	101
»	»	da	Costantino Nigra [Parigi, 22. IX. 1857]	CXII	»	107
»	»	da	Vitt. Em. II [Pollenzo, 9 12. IX. 1858]	CXXIII	»	123
»	»	da	Costantino Nigra (Parigi, 1. X. 1858)	CXXIV	»	124
»	»	da	Vittorio Em. II ([Pollenzo], 18. X. 1858)	CXXVI	»	127
»	»	da	Napoleone III (Compiègne, 2. XI. 1858)	CXXVIII	»	129
»	»	da	Vittorio Em. II ([Pollenzo], XII. 1858)	CXXX	»	131
»	»	da	Costantino Nigra (Parigi, 8. I. 1859)	CXXXVI	»	134
»	»	»	(Parigi, 10 I 1859)	CXXXIX	»	135
»	»	»	(Parigi, 12. I. 1859)	CXLI	»	136
»	»	»	([Parigi], 12. I. 1859)	CXLIII	»	137
»	»	»	Massimo D'Azeglio (Firenze, 17. I. 1859)	CXLIV	»	137
»	»	»	(Genova, 22. I. 1859)	CXLVII	»	139
»	»	»	([Roma], 6. III. 1859)	CLIX	»	146
»	»	»	(Roma, 19. III. 1859)	CLXI	»	149
»	»	da	Napoleone III (Tuileries, 23. III. 1859)	CLXII	»	150
»	»	da	Massimo D'Azeglio ([Roma], 30. III. 1859)	CLXIII	»	152
»	»	da	Giuseppe Napoleone [Parigi], 30. III. [1859]	CLXIV	»	154
»	»	»	([Parigi], 20. IV. 1859)	CLXVII	»	155
»	»	»	(Parigi, 21. IV. [1859])	CLXIX	»	158
»	»	»	(Parigi, 22. IV. [1859])	CLXX	»	159
»	»	da	D. Guerrazzi [Genova, fine del IV. 1859]	CLXXI	»	159
»	»	»	[Genova, fine del IV. 1859]	CLXXII	»	161
»	»	da	Napoleone III (Alessandria, 28. V. 1859)	CLXXIII	»	162
»	»	da	Giuseppe Napoleone (Firenze, 15. VI. 1859)	CLXXV	»	164
»	»	»	(Lucca, 17. VI. 1859)	CLXXVI	»	165

Di Cavour C.,	da Gius. Napoleone (Bercetto, 23. VI. 1859)	CLXXVII	p.	166
» » »	da A. La Marmora (Monzambano, 8. VII. 1859)	CLXXIX	»	168
» » »	» » » (Monzambano, 13. VII. 1859)	CLXXX	»	170
» » »	da Giuseppe Napoleone (Parigi, 31. I. 1860)	CXCVI	»	179
» » »	da Napoleone III [Parigi], 24. II. 1860)	CCXVIII	»	200
» » »	da Costantino Nigra [Parigi, 4. III. 1860]	CCXXIV	»	205
» » »	da Giuseppe Napoleone (Parigi, 6. III. 1860)	CCXXVIII	»	207
» » »	da Alessandro Bixio [Parigi, 21. III. 1860]	CCXLIV	»	225
» » »	da E. Oldofredi-Tadini [Parigi, 8. V. 1860]	CCLXV	»	248
» » »	da Eugenio di Savoia-Carignano [Firenze, fine del VI. 1860]	CCLXXXVI	»	266
» » »	da Vittorio Em. II [Venaria, 8. VII. 1860]	CCXCII	»	273
» » »	da Costantino Nigra (Parigi, 13. VII. 1860)	CCXCVI	»	277
» » »	da Giulietta di Barolo (Torino, 12. VIII. 1860)	CCCXXVI	»	314
» » »	da Carlo di Persano ([Napoli], VIII. 1860)	CCCXXVII	»	315
» » »	da C. Nigra (Parigi, 13. VIII. 1860)	CCCXXVIII	»	316
» » »	» » » ([Parigi], 18. VIII. 1860)	CCCXXXII	»	321
» » »	da Cr. Belgioioso (Blevio, 19. VIII. [1860])	CCCXXXIV	»	322
» » »	dalla Principessa di Craon (Parigi, 26. IX. 1860)	CCCLXIII	»	348
» » »	da G. Pallavicino (Genova, 26. IX. 1860)	CCCLXIV	»	350
» » »	da L. C. Farini (Ancona, 3. X. [1860])	CCCLXVI	»	351
» » »	da Cr. Belgioioso (Blevio, 9. X. 1860)	CCCLXVII	»	351
» » »	da L. C. Farini (Chieti, 19. X. 1860)	CCCLXX	»	355
» » »	da Giuseppe Napoleone (Parigi, 19. X. 1860)	CCCLXXI	»	356
» » »	» » » (Parigi, 9. XI. 1860)	CCCLXXIX	»	364
» » »	da G. B. Cassinis (Napoli, 24. XI. 1860)	CCCLXXXII	»	369
» » »	» » » » (Napoli, 26. XI. [1860])	CCCLXXXVII	»	371
» » »	da G. Napoleone (Parigi, 27. XI. 1860)	CCCLXXXVIII	»	371
» » »	da G. B. Cassinis [Napoli], 27. XI. [1860]	CCCLXXXIX	»	372
» » »	» » » » [Napoli], 28. XI. [1860]	CCCXC	»	372
» » »	» » » » [Palermo], 4. XII. [1860]	CCCCII	»	380
» » »	» » » » (Napoli, 8. XII. 1860)	CCCCIX	»	384
» » »	» » » » [Napoli], 15. XII. [1860]	CCCCXXV	»	401
» » »	» » » » [Napoli], 15. XII. [1860]	CCCCXXVI	»	402
» » »	» » » » [Napoli], 16. XII. [1860]	CDXXVIII	»	403
» » »	da Vittorio Em. II (Napoli, 17. XII. 1860)	CDXXXI	»	404
» » »	da G. B. Cassinis (Napoli, 18. XII. 1860)	CCCCXXXV	»	405
» » »	da Vitt. Em. II (Napoli, 18. XII. 1860)	CDXXXVI	»	406
» » »	da G. B. Cassinis (Napoli, 20. XII. 1860)	CCCCXLVI	»	410
» » »	(*così corr. invece di* G. B. Cassinis), da Vittorio Emanuele II (Napoli, 20. XII. 1860)	CCCCXLVII	»	410
» » »	da Vitt. E. II (Napoli, 21. XII. 1860)	CCCCXLIX	»	411
» » »	da G. B. Cassinis (Napoli, 22. XII. 1860)	CCCCLII	»	412
» » »	» » » » (Napoli, 23. XII. 1860)	CCCCLVII	»	413

Di Cavour C., da V. E. II [Napoli], 24 o 25. XII. [1860] CDLXVII p. 417
» » » » » » » [Napoli], 25. XII. [1860] CDLXVIII » 417
» » » da G. B. Cassinis [Napoli], 25. XII. [1860] CDLXIX » 418
» » » » » » » [Napoli], 25. XII. [1860] CDLXX » 418
» » » » » » » [Napoli], 25. XII. [1860] CDLXXV » 419
» » » » » » » [Napoli], 26. XII. [1860] CDLXXX » 420
» » » da Giuseppe Napoleone (Parigi, 13. IV. 1861) DXV » 443
» » » (la morte di), nota di Emanuele D'Azeglio DXVI » 445
Di Masino Mombello Ottavia, da M. D'Azeglio (Roma, 14. II. 1848) V » 9
Di Mombello Boncompagni C. da C. Cavour [Torino, 20. I. 1859] CXLVI » 138
» » » » ([Torino], 25. XII. 1859) CLXXXI » 171
» » » » [Torino], 30. XII. 1859) CLXXXII » 172
» » » » ([Torino], 11. I. 1860) CLXXXV » 173
Di Montezemolo Cordero M., da C. Cavour [Torino], 27. I. 1860) CXCII » 176
» » » [Torino], 16-20. III. 1860] CCXXXVIII » 219
Di Persano (Pellion) C., da M. D'Azeglio (Ferrara, 28. VI. 1848) VIII » 12
» » » » » » » (Viù, 2. IX. 1855) XCV » 80
Di Revel (Thaon) Ottavio, da Lorenzo Pareto ([Torino], 2. VIII. 1848) X » 13
Di Santarosa (Derossi) Pietro, da C. Cavour (Parigi, 3. II. 1843) III » 2
» » Teodoro da C. Cavour ([Torino], 14. III. 1855) LXXXVIII » 73
Di Savoia Ferdinando, duca di Genova, da Vittorio di S. Marzano (Parigi, 25. VIII. 1849) XVII » 22
Di Savoia Maria Clotilde, da Vitt. Em. II (Torino, 10. [II. 1859 [CLIV » 143
Di Savoia-Carignano Eug., da V. E. II (Lonato, 24. VI. [1859]) CLXXVIII » 168
» » » da C. Cavour (Torino, 8. IV. 1860) CCLIII » 235
» » » » » « ([Torino], 14. IV. 1860) CCLVIII » 243
» » » » » » ([Torino], 11. V. 1860) CCLXVI » 249
» » » » » » [Torino], 18. V. [1860] CCLXVIII » 251
» » » » » » ([Torino], 3. V. 1860) CCLXXVII » 259
» » » » » » [Torino], 20. VII. [1860] CCCIV » 287
» » » » » » [Torino 27. VII. 1860] CCCXII » 296
» » » da Leopoldo Beniam. Borbone, conte di Siracusa (Napoli, 31. VII. 1860) CCCXIV » 298
» » » da Leopoldo Beniam. Borbone, conte di Siracusa (Napoli, 4. VIII. 1860) CCCXXII » 308
» » da C. Cavour ([Torino], 6. VIII. 1860) CCCXXIV » 311
» » » » ([Torino], 21. VIII. 1860) CCCXXXV » 323
» » » » ([Torino], 4 IX. 1860) CCCXLI » 330
» » » » Vittorio Emanuele II [Palermo, 3. XII. 1860] CCCXCVIII » 377
Di Tocqueville A., da Eman. D'Azeglio [Parigi, (25-31). VII. 1849] XV » 17
Di Villamarina (Pes), da Massimo D'Azeglio (Milano, 4. I. 1839) I » 1
» » » » » » (Milano, 24. XII. 1839) II » 2
» » » » » » (V. Almanzi, 11. VIII. 1848) IX » 13
» » » » » » (Torino, 17. XII. 1848) XI » 13

Di Villamarina (Pes), da Massimo D'Azeglio (Torino, 16.V. 1849) XII p. 14
» » » » » » (Torino, 31. III. 1850) XIX » 26
» » » » » » ([Torino], 22. IV. 1850) XXI » 28
» » » » » » ([Torino], 2. V. 1850) XXII » 29
» » » » » » ([Torino], 4. V. 1850) XXIII » 29
» » » » » » ([Torino], 10, V. 1850) XXIV » 30
» » » » » » ([Torino], 19. V. 1850) XXV » 31
» » » » » » ([Torino], 1. VI. 1850) XXVI » 311
» » » » » » ([Torino], 20. VI. 1850) XXVII » 32
» » » » » » ([Torino,] 21. VI. 1850) XXVIII » 32
» » » » » » ([Torino], 22. VI. 1850) XXIX » 33
» » » » » » ([Torino], 23. VI. 1850) XXX » 33
» » » » » » ([Torino], 2. VIII. 1850) XXXIII » 35
» » » » » » ([Torino], 26. IX. 1850 XXXIV » 35
» » » » » » (Torino, 29. XII. 1850) XXXVI » 36
» » » » » » ([Torino], 15. VI. 1851) XXXVIII » 38
» » » » » » ([Torino], 14. XI. 1851) XXXIX » 38
» » » » » » [Torino], 8. I. 1852) XLI » 39
» » » » » » ([Torino], 20. I. 1852) XLII » 40
» » » » » » ([Torino], 11. IV. 1852) XLIII » 41
» » » » » » ([Torino], 15. VI. 1852) XLIV » 41
» » » » » » (Torino], 18. VI. 1852) XLV » 42
» » » » » » ([Torino], 20. XI. 1852) XLVI » 42
» » » » » » ([Torino], 12. II. 1853) XLVII » 43
» » » » » » (Londra, 27. II. 1853) XLVIII » 44
» » » » » » ([Torino], 1. VII. 1853) LI » 45
» » » » » » (Cornegliano, 21. VII. 1853) LII » 45
» » » » » » (Torino, 27. XI. 1853) LVII » 48
» » » » » » (Torino, 23. II. 1857) CX » 101
» » » da C. Cavour ([Torino], 9. II. 1858) CXVII » 114
» » » da M. D'Azeglio (Cannero, 6. XI. 1858) CXXIX » 130
» » » da C. Cavour [Torino, 23. I. 1859] CXLVIII » 140
» » » » » » ([Torino], 29. I. 1859) CL » 140
» » » » » » ([Torino], 15. II. 1859) CLVI » 144
» » » da M. D'Azeglio (Torino, 8. IV. 1859) CLXV » 154
» » » da C. Cavour [Torino, 29. VII. 1860] CCCXIII » 297
» » » » » » ([Torino], 27. VIII. 1860) CCCXXXVIII » 326
» » » » » » ([Torino], 7. IX. 1860) CCCXLIII » 332
» » » » » » (Torino, 17. IX. 1860) CCCLV » 341
» » » » » » (Torino, 25. IX. 1860) CCCLXII » 347
Drouyn De Lhuys Ed., da A. Di Rayneval [Roma, IV. 1854] LXVIII » 58
Dupasquier Carlo, da C. Cavour [Torino], 22. III. [1860] CCXLV » 227
Durando Giacomo, da C. Cavour [Torino, 20. I. 1859] CXLV » 138
» » » » » ([Torino], 20 e 21. IV. 1859) CLXVIII » 156
» » » » » ([Torino], 6. VI. 1860) CCLXXVIII » 260

DURANDO Giacomo, da C. Cavour ([Torino], 18. VII. 1860) CCCII p. 285
» » » » » ([Torino], 22. X. 1860) CCCLXXIII » 358

FANTI Manfredo, da C. Cavour ([Torino], 8. I. 1860) CLXXXIV » 172
FARINI Luigi Carlo, da Ant. Mordini [Palermo], 28. XI. [1860] CCCXCI » 373
» » » (*così corr. invece di* Giovanni Battista F.), da Marco Minghetti [Torino], 3. XII. [1860] CCCC » 378
» » » da Vittorio Em. II (Palermo, 5. XII. [1860]) CCCCV » 381
» » » da C. Cavour (Torino, 23. XII. 1860) CCCCLXI » 414
FARINI Luigi Carlo da C. Cavour [Torino], 14. II. [1861] CDXCVII » 429
FAVRE Pietro, da Camillo Cavour ([Torino], 4. I. 1854) LVIII » 49
FIORELLI Giuseppe da Leopoldo Beniamino Borbone, conte di Siracusa (Napoli, 7. VI. 1860) CCLXXIX » 261
FIORUZZI Angelo, da C. Cavour [Torino, 22. IV. 1854] LXX » 59
» » » » [Torino IV-VIII. 1854] LXXI » 60
» » » » » ([Torino], 17. VIII. 1854) LXXIII » 60

GALEOTTI Leopoldo, da C. Cavour [Torino, XI. 1860] CCCLXXVIII » 363
GARIBALDI G., da Vittorio Em. II [Venaria, 23. VII. 1860] CCCIX » 292
» » » » » » ([Venaria], 23. VII. 1860) CCCVIII » 293
» » da A. Depretis [Palermo], 1. IX. [1860] CCCXL » 327
» » » » » (Palermo, 7. IX. 1860) CCCXLIV » 333
» » » » » [Palermo, 7. IX. 1860] CCCXLV » 333
» » da Vittorio Em. II (Torino, 12. IX. 1860) CCCXLIX » 336
GASTALDI Biagio, da C. Cavour ([Torino], 16. X. 1853) LIII » 46
GIANI Giuseppe, da C. Cavour ([Torino], 20. IV. 1854) LXIX » 59
GOVERNO INGLESE (IL), da R. Lyons (Roma, 10. III. 1854) LXIV » 52
GRENDY Carlo, da C. Cavour [Torino, posteriore al 20. I. 1854] LXI » 51
GUEL Y RUENTE Jose, da C. Cavour ([Torino], 1. II. 1860) CXCVII » 181
GUY Giuseppe, da C. Cavour (Torino, 2. II. 1860) CXCVIII » 181

HAMBRO C. J., da C. Cavour ([Torino], 20. I. 1854) LX » 50
Hudson Giacomo, da C. Cavour ([Torino, 18-22. X. 1860]) CCCLXXII » 358

JOCTEAU Alessandro, da C. Cavour [Torino], 8. VII. [1860] CCXCIII » 273

KINNARID, da Camillo di Cavour ([Torino], 31. I. 1860) CXCV » 179
KLAPKA Giorgio, da Camillo di Cavour [Torino, 23. I. 1859] CXLIX » 140
» » » » » [Torino, 7. II. 1859] CLI » 141
» » » » » [Torino, 9. III. 1861] DIII » 433

LA CECILIA Giuseppe .da M. D'Azeglio (Torino, 21. VI. 1849) XIII » 15
LAFARINA Giuseppe, da C. Cavour ([Torino], 8. VII. 1860) CCXCIV » 274
LANZA Giovanni, da C. Cavour ([Torino], 21. I. 1860) CLXXXVIII » 174
LA MARMORA Alfonso, da C. Cavour ([Leri], 22. IX. 1854) . LXXVI » 62

La Marmora Alfonso, da C. Cavour [Torino, 30. VII. 1855] XCII p. 77
Loreto De Grys Mario, da C. Cavour ([Torino], 19. II. 1854) LXII » 51

MAGENTA Pietro, da C. Cavour [Torino], 18. VII. [1860] CCCI » 284
Mamiani Della Rovere Ter., da C. Cavour ([Torino], 22. I. 1860) CXC » 175
Mancini Pasquale St., da C. Cavour ([Torino], 27. X. 1860) CCCLXXVI » 363
Marliani Emanuele, da C. Cavour ([Torino], 22. I. 1860) CXCI » 175
Mathey Claudio Pietro, da C. Cavour ([Torino], 4. III. 1854) LXIII » 52
Mezzacapo Carlo, da G. Napoleone (Firenze, 14. VI. 1859) CLXXIV » 163
Minghetti Marco, da M. D'Azeglio (Bologna, 30. III. 1848) VII » 11
» » da G. B. Cassinis [Napoli], 8. XII. [1860] CCCCXII » 393
» » » » » » [Napoli], 9. XII. [1860] CCCCXIV » 394
» » » » » » [Napoli], 12. XII. [1860] CCCCXVIII » 397
» » » » » » [Napoli], 15. XII. [1860] CCCCXXIII » 401
» » » » » » [Napoli], 16. XII. [1860] CCCCXXX » 404
» » » » » » (Napoli, 17. XII. 1860) CCCCXXXIII » 405
» » » » » » (Napoli, 19. XII. 1860) CCCCXLIII » 409
» » » » » » (Napoli, 20. XII. 1860) CCCCXLV » 409
» » » » » » (Napoli, 21. XII. 1860) CCCCLI » 411
» » » » » » (Napoli, 23. XII. 1860) CCCCLVI » 413
» » » » » » (Napoli, 24. XII. 1860) CCCCLXIII » 416
» » » » » [Napoli], 25. XII. [1860] CDLXXII » 418
» » » » » » [Napoli], 26. XII. [1860] CDLXXVIII » 420
» » da Luigi Cova (Napoli, 27. XII. [1860]) CDLXXXII » 421
Ministero (Il) di Giustizia, da G. B. Cassinis (Napoli, 24. XI. [1860]) CCCLXXXV » 370
» » » » » » » » (Napoli, 18. XII. (1860) CCCCXL » 408
» » » » » » » » (Napoli, 23. XII. 1860) CDLIX » 413
Mordini Antonio, da G. B. Cassinis (Napoli, 15. XII. [1860]) CCCCXXII » 401
» » » » » » (Napoli, 19. XII. 1860) CCCCXLII » 409
» » » » » » (Napoli, 22. XII. 1860) CCCCLIII » 412
» » » » » » (Napoli, 24. XII. 1860) CCCCLXIV » 416

Napoleone III, da Vittorio Em. II ([Torino], 15. II. 1858) CXIX » 118
» » » » » » ([Pollenzo], 24. X. 1858) CXXVII » 128
» » » » » » (Pollenzo, 26. XII. 1858) CXXXII » 132
» » da C. Cavour ([Torino], 19. III. 1859) CLX » 147
» » da Vittorio Em. II ([Torino], 3. II. 1860) CXCIX » 182
» » » » » » (Venaria, 5. III. [1860]) CCXXVI » 206
» » » » » » [Venaria], 9. III. [1860] CCXXXII » 211
» » » » » » [Venaria, 21. III. 1860] CCXLIII » 225
» » » » » » [Venaria, 27. IV. 1860] CCLXII » 246
» » » » » » [Venaria, 8-9. IX. 1860] CCCXLVIII » 335

Napoleone	Giuseppe,	da	C.	Cavour	[Torino, 7. II. 1859]	CLII	p.	142
»	»	»	»	»	[Torino], 24. X. 1860)	CCCLXXIV	»	359
»	»	»	»	»	[Torino, 24. XI. 1860]	CCCLXXXI	»	368
»	»	da	Napoleone	III	(Parigi, 13. IV. 1861)	DXIV	»	442
Nigra	Costantino,	da	C.	Cavour	([Torino], 17. XII. 1858)	CXXXI	»	131
»	»	»	»	»	([Torino], 3. I. 1859)	CXXXIII	»	133
»	»	»	»	»	[Torino, primi del I. 1859]	CXXXIV	»	133
»	»	»	»	»	([Torino], 8. I. 1859)	CXXXV	»	134
»	»	»	»	»	([Torino], 9. I. 1859)	CXXXVII	»	134
Nigra	Costantino,	da	C.	Cavour	([Torino], 9. I. 1859)	CXXXVIII	»	135
»	»	»	»	»	([Torino], 10. I. 1859)	CXL	»	135
»	»	»	»	»	([Torino], 10. II. 1860)	CCIII	»	186
»	»	»	»	»	(Torino, 11. II. 1860)	CCVI	»	187
»	»	»	»	»	(Torino, 13. II. 1860)	CCVII	»	188
»	»	»	»	»	([Torino], 14. II. 1860)	CCVIII	»	189
»	»	»	»	»	(Torino, 14. II. 1860)	CCIX	»	189
»	»	»	»	»	(Milano, 16. II. 1860)	CCX	»	191
»	»	»	»	»	(Milano, 19. II. 1860)	CCXI	»	193
»	»	»	»	»	(Milano, 21. II. 1860)	CCXIII	»	195
»	»	da	Isacco	Artom	(Milano, 22. II. 1860)	CCXIV	»	197
»	»	da	Eman.	D'Azeglio	([Londra], 23. II. 1860)	CCXV	»	198
»	»	da	C.	Cavour	(Milano, 24. II. 1860)	CCXVI	»	198
»	»	»	»	»	([Milano], 24. II. 1860)	CCXVII	»	200
»	»	»	»	»	(Milano, 25. II. [1860])	CCXIX	»	201
»	»	»	»	»	(Milano, 25. II. [1860])	CCXX	»	202
»	»	»	»	»	[Torino], III. 1860]	CCXXI	»	203
»	»	»	»	»	(Torino, 1. III. [1860])	CCXXII	»	204
»	»	»	»	»	(Torino, 3. III. 1860)	CCXXIII	»	204
»	»	»	»	»	(Torino, 5. III. 1860)	CCXXVII	»	206
»	»	»	»	»	([Torino], 7. III. 1860)	CCXXIX	»	208
»	»	»	»	»	(Torino, 8. III. [1860])	CCXXX	»	209
»	»	»	»	»	(Torino, 10. III. 1860)	CCXXXIII	»	211
»	»	»	»	»	(Torino, 11. III. [1860])	CCXXXIV	»	212
»	»	»	»	»	(Torino, 12. III. 1860)	CCXXXV	»	216
»	»	»	»	»	(Torino, 20. III. [1860])	CCXL	»	221
»	»	»	»	»	([Torino], 20. III. 1860)	CCXLI	»	224
»	»	»	»	»	([Torino], 25. III. 1860)	CCXLVI	»	228
»	»	»	»	»	([Torino], 27. III. 1860)	CCXLVII	»	228
»	»	»	»	»	(Torino, 27. III. 1860)	CCXLVIII	»	230
»	»	»	»	»	(Torino, 31. III. 1860)	CCL	»	232
»	»	»	»	»	(Torino, 4. IV. 1860)	CCLII	»	234
»	»	»	»	»	(Torino, 10. IV. 1860)	CCLIV	»	237
»	»	»	»	»	(Torino, 11. IV. 1860)	CCLV	»	238
»	»	»	»	»	(Torino, 13. IV. 1860)	CCLVI	»	240
»	»	»	»	»	[Firenze], 17. IV. [1860]	CCLX	»	243

Nigra Costantino, da C. Cavour					(Firenze, 18. IV. 1860)	CCLVII	p. 241
»	»	»	»	»	(Torino, 24. IV. 1860)	CCLXI	» 244
»	»	»	»	»	[Torino, 28. IV. 1860]	CCLXIII	» 246
»	»	»	»	»	[Torino, 2. V. 1860]	CCLXIV	» 247
»	»	»	»	»	([Torino], 12. V. 1860)	CCLXVII	» 250
»	»	»	»	»	[Torino], 18. V. [1860]	CCLXIX	» 252
»	»	»	»	»	(Torino, 23. V. [1860])	CCLXXI	» 254
»	»	»	»	»	(Torino, 24. V. [1860])	CCLXXII	» 255
»	»	»	»	»	([Torino], 31. V. 1860)	CCLXXIV	» 257
»	»	»	»	»	[Torino, fine del V. o primi del VI. 1860]	CCLXXV	» 257
»	»	»	»		[Torino], 2. VI. [1860]	CCLXXVI	» 258
»	»	»	»	»	[Torino], 9. VI. [1860]	CCLXXX	» 261
»	»	»	»	»	[Torino], 23. VI. [1860]	CCLXXXIII	» 263
»	»	»	»	»	([Torino], 25. VI. 1860)	CCLXXXIV	» 264
»	»	»	»	»	([Torino], 28. VI. 1860)	CCLXXXV	» 265
»		»	»	»	(Torino, 4. VII. [1860])	CCLXXXVIII	» 267
»	»	»	»	»	(Torino, 5. VII. 1860)	CCLXXXIX	» 271
»		»	»	»	[Torino], 8. VII. [1860]	CCXCI	» 272
»	»	»	»	»	(Torino, 12. VII. [1860])	CCXCV	» 274
»	»	»	»	»	(Torino, 14. VII. 1860)	CCXCVIII	» 282
»	»	»	»	»	([Torino], 15. VII. 1860)	CCC	» 284
»	»	»	»	»	[Torino], 18. VII. [1860]	CCCIII	» 286
»	»	»	»	»	(Torino, 22 VII. [1860])	CCCV	» 288
»	»	»	»	»	(Torino, 22. VII. [1860])	CCCVI	» 289
»	»	»	»	»	(Torino, 23. VII. [1860])	CCCVII	» 291
»	»	»	»	»	(Torino, 25. VII. [1860])	CCCX	» 293
»	»	»	»	»	(Torino, 1. VIII. [1860])	CCCXV	» 299
»	»	»	»	»	([Torino], 1. VIII. 1860)	CCCXVI	» 302
»	»	»	»	»	[Torino, 2. VIII. 1860]	CCCXVII	» 303
»	»	»	»	»	([Torino], 3. VIII. 1860)	CCCXIX	» 305
»	»	»	»	»	([Torino], 3. VIII. 1860)	CCCXX	» 307
»	»	»	»	»	([Torino], 4. VIII. 1860)	CCCXXI	» 307
»	»	»	»	»	([Torino], 5. VIII. 1860)	CCCXXIII	» 308
»	»	»	»	»	([Torino], 9. VIII. 1860)	CCCXXV	» 312
»	»	»	»	»	([Torino], 14. VIII. 1860)	CCCXXIX	» 317
»	»	»	»	»	([Torino], 14. VIII. 1860)	CCCXXX	» 320
»	»	»	»	»	([Torino], 16. VIII. 1860)	CCCXXXI	» 320
»	»	»	»	»	([Torino], 18. VIII. 1860)	CCCXXXIII	» 322
»	»	»	»	»	([Torino], 23. VIII. 1860)	CCCXXXVI	» 324
»	»	»	»	»	([Torino], 5. IX. 1860)	CCCXLII	» 331
»	»	»	»	»	([Torino], 8. IX. 1860)	CCCXLVI	» 334
»	»	»	»	»	([Torino], 12. IX. 1860)	CCCL	» 337
»	»	»	»	»	(Torino, 14. IX. 1860)	CCCLIV	» 340
»	»	»	»	»	([Torino , 20. IX. 1860)	CCCLVI	» 341

NIGRA Costantino, da C. Cavour (Torino, 23. IX. 1860) CCCLVII p. 342
» » » » » ([Torino], 24. IX. 1860) CCCLIX » 344
» » » » » ([Torino], 24. IX. 1860) CCCLX » 345
» » da G. Napoleone (Parigi, 10. X. 1860) CCCLXVIII » 352
» » » » » (Parigi, 12. X. 1860) CCCLXIX » 354
» » da C. Cavour [Torino, 13. I. 1861] CDLXXXV » 423
» » » » » ([Torino], 17. I. 1861) CDLXXXVII » 424
» » » » » [Torino], 17. I. [1861] CDLXXXVIII » 424
» » » » » ([Torino], 9. II. 1861) CDXCV » 427
» » » » » ([Torino], 14. II. 1861) CDXCVIII » 430
» » » » » [Torino], 22. II. [1861] D » 431
» » » » » (Torino, 4. III. [1861]) DII » 432
» » » » » ([Torino], 2. IV. 1861) DVIII » 436
NIGRA Giovanni, da M. D'Azeglio (Livorno, 24. II. 1859) CLVIII » 145
NIZZARDI e Savoiardi (AI), proclama di Vittorio Emanuele II [Torino, 1, IV. [1860]) CCLI » 233

OLDOFREDI-TADINI E., da C. Cavour ([Torino], 19. III. 1854) LXV » 55
» » » » » » ([Torino], 29. III. 1854) LXVI » 56
» » » » » » ([Torino], 8. X. 1854) LXXVIII » 62

PANIZZI Antonio, da M. D'Azeglio ([Londra], 14. III. 1853) XLIX » 44
PEPOLI Gioachino Napol., da C. Cavour ([Torino], 4. II. 1860) CCI » 183
PERRONE DI S. MARTINO F., da C. Cavour (Torino, 17. VI. 1860) CCLXXXII » 263
PERUZZI Ubaldino, da C. Cavour (Torino, 9. II. 1861) CDXCVI » 428
PIETRI Pietro, da C. Cavour ([Torino], 3. II. 1860) CC » 182
PIO IX, da Vittorio Em. II [Torino, dopo il 15. IV. 1850] XX » 27
» » » » » » (Torino, 6. II. 1860) CCII » 183
PREDARI Francesco, da M. D'Azeglio (Torino, 25. X. 1856) DXXX » 463

RATTAZZI Urbano, da C. Cavour ([Leri], 25. IX. 1854) LXXVII » 62
RICASOLI Bettino, da C. Cavour [Torino], 29. V. [1860] CCLXXIII » 256
» » » » » ([Torino], 1. XI. 1860) CCCLXXVII » 363
RIDOLFI Cosimo, da C. Cavour ([Torino], 18. II. 1859) CLVII » 145
RASINI (La contessa), da C. Cavour ([Torino], 22. XII. 1854) LXXXI » 63

SAVOIA e Nizza (trattato), (Torino, 12 - Parigi, 14. III. 1860) CCXXXVI » 217
SCARLETTO, da Riccardo Lyons (Roma, 5. IV. 1854) LXVII » 56
SCIALOIA Antonio, da C. Cavour ([Torino], 4. II. 1861) CDXCII » 426
SERRA Orso da Camillo Cavour (Torino, 28. I. 1860) CXCIV » 178
SORISIO Giuseppe, da Avezzana Giuseppe (Roma, 1. V. 1849) DXXIV » 457
» » » » » (1. VIII. 1873) DXXIII » 455

TASCA S. B. e Abbate, da C. Cavour ([Torino], 22. X. 1853) LIV » 47
THIERS Luigi Adolfo conversa con Nassau Senior [1850] XVI » 19

TODDE Giuseppe, da C. Cavour [Torino, posteriore al 12. I. 1850] LIX p. 50
TORRIGIANI cav., da C. Cavour [Torino], 22. I. 1860 CLXXXIX » 175

VALERIO Lorenzo, da C. Cavour ([Torino], 10. II. 1860) CCIV » 186
» » da G. B. Cassinis (Napoli, 23. XII. 1860) CCCCLIV » 412
» » » » » » [Napoli], 25. XII. [1860] CDLXXVI » 419
» » » » » » [Napoli], 25. XII. [1860] CDLXXVII » 420
VEGEZZI Zaverio, da G. B. Cassinis (Palermo, 6. XII. 1860) CCCCVII » 382
VIGLIANI Paolo On., da C. Cavour ([Torino], 30. XII. 1859) CLXXXIII » 172
VIMERCATI Ottaviano, da C. Cavour [Torino, 19. I. 1861] CDXC » 425
» » » » » (Torino, 31. I. 1861) CDXCI » 425
» » » » » (Torino, 6. II. 1861) CDXCIV » 427
» » » » » [Torino], 21. II. [1861] CDXCIX » 431
» » » » » [Torino, 9. III. 1861] DIV » 434
» » » » » ([Torino], 13. III. 1861) DV » 434
» » » » » ([Torino], 16. III. 1861) DVI » 435
» » » » » ([Torino], 2. IV. 1861) DX » 437
» » » » » (Torino, 7. IV. 1861) DXI » 438
» » » » » ([Torino], 10. IV. 1861) DXII » 441
» » » » » (Torino, 10. IV. 1861) DXIII » 441
VITTORIO Em. II, da Enrico Della Rocca (Parigi, 5. II. 1858) CXIV » 108
» » » da Napol. III (Palais des Tuileries, 8. II. 1858) CXV » 110
» » » da Enrico Della Rocca [Parigi], 13. II. 1858) CXVIII » 117
» » » da Napol. III (Saint-Cloud, 14. X. 1858) CXXV » 127
» » » » » » (Palais des Tuileries, 12. I. 1859) CXLII » 136
» » » » » » (Palais des Tuileries, 10. II. 1859) CLV » 143
» » » » » » (Palais des Tuileries, 27. I. 1860) CXCIII » 177
» » » » » » (Parigi, 4. III. 1860) CCXXV » 205
» » » » » » (Parigi, 8. III. [1860]) CCXXXI » 211
» » » » » » (Tuileries, 21. III. [1860]) CCXLII » 224
» » » da C. Cavour (Torino, 27. III. 1860) CCXLIX » 231
» » » da Gius. Garibaldi (Palermo, 14. VI. 1860) CCLXXXI » 262
» » » da C. Cavour ([Torino], 2. VII. 1860) CCLXXXVII » 266
» » » da Gius. Garibaldi (Palermo, 13. VII. 1860) CCXCVII » 281
» » » da C. Cavour (Torino, 15. VII. [1860]) CCXCIX » 283
» » » da Gius. Garibaldi (Milazzo, 27. VII. [1860]) CCCXI » 295
» » » da C. Cavour [Torino, 27. VIII. 1860] CCCXXXVII » 326
» » » » » » ([Torino], 27. X. 1860) CCCLXXV » 361
» » » » » » ([Torino], 29. XI. 1860) CCCXCII » 373
» » » » » » ([Torino], 3. XII. 1860) CCCXCVI » 376

III.

INDICE ONOMASTICO.

NB. Il numero si richiama, non al documento, ma alla pagina. Le date si riferiscono, variamente, o al documento, o all'assunzione ad una carica, od anche ad un momento storico della vita del personaggio. I nomi in corsivo indicano pubblicazioni, giornali, archivi o nomi di navi, di teatri e di vie; quelli in carattere maiuscolo grande, autori e studiosi le cui opere sono citate in questo volume.

Abatucci: *vedi Général Abatucci.*

ABBATE, commerciante e speculatore italiano a New-York (1853), 47.

ABD-EL-MEDJID, sultano turco (1855) 74, 75.

ABERCROMBY sir Ralph., statista liberale inglese (1851), 34, 37.

ABRUZZI, 361, 425, 427.

ABRUZZO I° (provincia dell'), 400.

ABSBURGO-LORENA: *vedi* Alberto; Francesco V; Francesco Giuseppe; Leopoldo II; Maria Teresa.

ACQUAVIVA (principe di): *vedi* Mari.

ACQUI (bagni di), 157.

ADAMI, banchiere livornese (1859), 146.

ADDA, 360.

ADRIATICO, 362.

AFRICA, 24; (divisioni militari francesi dell'), 158.

AGLIÈ (D'): *vedi* D'Agliè.

AGRAM, 324.

AIACCIO, 16.

AITELLI EFISIO, 460, 461.

AIX-LES-BAINS, 47, 102.

ALBERTO D'ABSBURGO, arciduca di Austria (1860), 358, 464.

ALBERTO EDOARDO DI SASSONIA-COBURGO-GOTHA, principe di Galles (1859), 147, 246.

ALBINI GIOVANNI BATTISTA, conte e contrammiraglio (1860), 249.

ALBIONE, 114. *Vedi anche* Inghilterra.

ALDOBRANDINI CAMILLO, principe e ministro della guerra della Santa Sede (1848), 11, 12.

ALESSANDRIA, 25, 74, 156, 162, 199, 403, 410.

ALESSANDRO II ROMANOF, czar delle Russie (1860), 249, 260, 358.

ALFIERI: *vedi* D'Azeglio; Di Cavour; Di Sostegno.

ALFONSO DI BORBONE, conte di Caserta e fratello di Francesco II, re di Napoli (1860), 289.

ALLEMAGNE: *vedi* Germania.

ALMANZI, chirurgo fiorent. (1849), 13.

ALPI, 19, 20, 114, 178, 182, 191, 218, 219, 257, 262, 285.

AMARI EMERICO, conte, avvocato e deputato (1861), 262, 272, 274, 281, 282.

AMARI MICHELE, storico e senatore (1861), 283, 330, 427.

AMAT DI SAN FILIPPO E SORSO LUIGI, cardinale-vescovo (1837), 427. *Vedi anche* Di Villarios.

AMAZZONE, allusione alla Francia in un discorso parlamentare (12. 4. 1860] di Terenzio Mamiani, 428.

AMBROIS (DES): *vedi* Des Ambrois.

AMEDEI (casa degli), 100. *Vedi anche* Conti Verdi; Savoia.

AMEDEO DI SAVOIA, duca di Aosta, figlio secondogenito del re Vittorio Emanuele II, (1860), 408, 410.

Amedeo VI Di Savoia, il conte Verde, 114.
America, 59, 113.
Ancona, 146, 163, 164, 166, 220, 230, 296, 332, 340, 343, 345, 351, 361, 367, 412, 416, 417, 419, 420, 426.
Andrea (D'): *vedi* D'Andrea.
Anfossi, comandante la quinta compagnia della spedizione dei Mille, (1873), 456.
Angiono, forse ufficiale sardo in Crimea (1855), 80.
Angrogna (D'): *vedi* D'Angrogna.
Annecy, 211-213, 228; (strada ferrata d'), 307.
Annover (D'): *vedi* Di Cambridge; Vittoria.
Antemarre (D'): *vedi* D'Antemarre.
Antologia, rivista torinese,(1856),464.
Antonelli Di Terracina Giacomo, arcivescovo di Firenze, segretario di Stato, cardinale-diacono, 52-55, 57, 58, 190, 224, 243, 244, 273, 343, 344, 360, 425-427, 430-432, 436, 453.
Aosta, 49.
Appennino, 22.
Appony (D'): *vedi* D'Appony.
Aquila (provincia d'), 161. *Vedi anche* Luigi Carlo.
Aragona (D'): *vedi* Di Rorà.
Archivio dell'Opera Pia Taparelli-D'Azeglio, in Saluzzo, 343, 454, 465.
Archivio di Stato di Torino, 292, 296, 335.
Arconati-Visconti Costanza, marchesa e amica di Massimo D'Azeglio, (1850), 28, 29.
Arese Francesco, conte e senatore, (1854), 153, 174, 182, 191, 194-196, 202, 204-207, 209, 210, 214, 215, 243-249, 251, 271, 289, 319, 332, 338, 345.
Arezzo, 247, 250.
Armillet Giuseppe, corriere di gabinetto del Ministero degli Interni, (1860), 350, 399.
Armonia, giornale torinese,(1855),83, 84, 458.
Arona, 233.
Arrivabene Carlo, conte e giornalista, corrispondente del *Daily News*, 272.
Artom Isacco, avvocato, capo del gabinetto particolare del Ministro degli Interni, e senatore(1876),197, 198, 225, 263, 291, 325.
Arville (D'): *vedi* Louaraz.
Arve (vallata dell') 229.
Asciglano (marchese di): *vedi* Mari.
Ascolano, 425, 426.
Ascoli, 398, 400.
Asinari: *vedi* Di San Marzano.
Assia(D'): *vedi* MariaAlessandrowna.
Astengo Giacomo, avvocato, segretario del conte Cavour, e senatore (1865), 141, 142, 157.
Asti, 231.
Atene, 158.
Aurelle (D'): *vedi* D'Aurelle.
Austria e Austriaci, 8, 16-26, 56, 69, 74, 83, 89, 93, 98-100, 105, 109, 112, 116, 118, 132, 133, 140, 141, 143, 144, 146-148, 151-153, 156, 158, 160, 162-164, 166-169, 176, 182, 187, 190, 194, 196, 199-201, 203, 205, 217, 245, 248, 249, 254, 256, 265, 270, 275, 280, 281, 287, 288, 300, 310, 313, 316, 317, 321, 332, 336, 338, 340, 341, 344, 356-360, 362, 374, 380, 431, 433, 434, 438-441, 443, 445, 464, 465. *Vedi anche* Absburgo.
Austriaci (milizie papali fatte di), 276.
Authion, monte, 257.
Authion, nave della R. Marina sarda, (1860), 315, 341, 413.
Auvergne (D'): *vedi* De la Tour.

Avenir, giornale nizzardo, (1860), 177, 203.
Avezzana Giuseppe, generale garibaldino (1849) e deputato (1861), 455-457.
Aviernoz (D'): *vedi* D'Aviernoz.
Avogadro: *vedi* Di Casanova.

Babylone (rue de), a Parigi, 130.
Baciocchi, conte e addetto d'ambasciata a Parigi, (1849), 18.
Bade, 310.
Baidar, 84.
Bakcisarai, o meglio Bucker Serni, 84.
Baktisera, 96.
Balaklava, 74, 75, 79, 83.
Balbo Cesare, conte, generale, storico, deputato (1848) e ministro piemontese, 7, 15, 45, 460, 463, 464.
Ballesio Giovanni Battista, corriere di gabinetto del Ministro degli Interni, (1860), 204, 399, 411, 413, 414, 416, 417.
Bandi Giuseppe, patriotta e storico, 292, 295, 296.
Baraguey d'Hillières (divisione militare francese di), 158, 168.
Barbar, console inglese a Napoli (1858), 121-123.
Barbier: *vedi* De Tinan.
Bargoni Angelo, avvocato e senatore (1876), 409.
Barolo (Di): *vedi* Di Barolo.
Barral, (De): *vedi* De Monteauvrard.
Bartolomei, colonnello garibaldino (1860), 328.
Bassano (Di): *vedi* Di Bassano.
Bassens, 52.
Basso Po, 98.
Baviera (Di): *vedi* Maria Sofia.
Beaufort (De): *vedi* De Beaufort.
Bedeau Alfonso Mario, generale e uomo politico francese, (1849), 26.
Beghelli G., autore di *La camicia rossa in Francia* (1873), 456.
Belgio, 109, 112, 415, 449; (re del), 20.
Belgioioso (Di): *vedi* Di Belgioioso.
Belgrado (questione di), 105, 157, 158.
Bellay, 102.
Bellazzi (comitato), 442.
Bellini, corriere della legazione sarda di Parigi (1861), 438.
Beltrami, conte e speculatore in imprese nella Sardegna (1851), 38.
Benedeck (De) Luigi, maresciallo austriaco (1860), 358, 359, 464.
Benedetti Vincenzo, diplomatico francese (1856), 90, 203, 225, 228, 230, 232, 235, 238, 244, 245, 251.
Bensa: *vedi* Benza.
Benso: *vedi* Della Verdura; Di Cavour.
Benvenuti Giovanni Antonio, cardinale legato in Romagna (1831), 463.
Benza o Bensa Enrico, segretario particolare di Vittorio Emanuele II, inviato speciale a Palermo (1860), a Roma (1861), ad Atene (1862), console a Tunisi (1862), 385.
Beraudo: *vedi* Di Pralormo.
Bercetto, 166.
Beretta, cavaliere anconitano ed amico di Bettino Ricasoli, (1860), 296.
Bergamo, 198.
Berico, monte, 12.
Berlino, 136, 195, 198, 278.
Berna, 273.
Bertaneschi, seguaci di Agostino Bertani, 352.
Bertani Agostino, dottore e deputato (1860), 284, 285, 302, 309, 324, 334, 335, 338, 345-347, 366, 367; (*Archivio*), 327.

Berthier, di Chambéry, savoiardo antiseparatista, (1860), 202, 251.
BERTI DOMENICO, uomo politico italiano e storico, 2.
Bertone: *vedi* Di Sambuy.
Betlem, conte e intermediario fra Cavour e Klapka (1859), 141.
Bevellia Onorato, liberale di Perugia, (1861), 424.
Bevera (valle della), 205, 232.
Bezzi Giovanni, professore e deputato, (1854), 60, 61.
BIANCHI NICOMEDE, storico, 35, 38, 46, 48, 62, 63, 69, 121, 137, 253, 262, 343, 344, 350, 351, 366, 367, 446, 462.
Bianchi-Giovini Aurelio, pubblicista, (1860), 309.
Biano, fratello di un avversario di Camillo di Cavour (1855), 73.
Bignomi Enea, banchiere bolognese (1856), 94.
Billaut Augusto, avv. e ministro francese degli Interni (1860), 374.
Biller (De): *vedi* De Biller.
Billing (De): *vedi* De Billing.
Birago DiVische Carlo Emanuele, marchese e uno dei fondatori dell'*Armonia*, (1860), 212.
Biscaretti: *vedi* Di Ruffia.
Bissingen (De): *vedi* De Bissingen.
Bixio Alessandro, fratello del generale Nino e banchiere a Parigi, (1860), 225, 226, 264, 308, 377.
Bixio Nino, generale garibaldino, deputato (1861), e senatore (1870), 347, 366, 450, 451.
Blackfiorio, quartiere londinese, 61.
Blanc Alberto, editore francese, (1860), 202.
Blevio, 322, 351.
Blondel: *vedi* D'Azeglio Luisa.
Bocca Giuseppe, libraio torinese, (1853), 46.
Boggio PierCarlo, giornalista, morto a Lissa (1866), avvocato e deputato (1857), 61, 240, 461.
Boglio (Di): *vedi* Di Boglio.
Bois (De): *vedi* De Bois.
Boite, generale francese in Crimea (1855), 97.
BOLLEA LUIGI CESARE, 49, 50, 61, 62, 131.
Bollettino storico-bibliografico subalpino, 429.
Bolmida Luigi, banchiere torinese, azionista del *Risorgimento* e deputato (1849), 460, 461.
Bolmida Vincenzo, banchiere torinese e deputato (1857), creato barone (1861), 412.
Bologna, 93, 149, 153, 165, 167, 217, 242, 247, 264, 279, 336, 353, 358, 359, 412, 414, 417, 419, 420. *Vedi anche* Legazioni.
Bon Laura, attrice, (1853), 46-47.
Bonaparte: *vedi* Eugenia; Eugenio; Gerolamo; Giuseppe Napoleone; Maria Clotilde; Matilde; Napoleone I; Napoleone Luigi.
Bonapartisti (partito dei), 334.
Boncompagni: *vedi* Di Mombello.
Bonfigli Giuseppe, avvocato torinese, (1853), 48.
Bonneville, 181.
Borbone, nave della R. Marina napoletana, 348.
Borboni (di Napoli), 267, 269, 276, 279, 283, 286, 300, 357, 358; (Casa dei), 262. *Vedi anche* Alfonso; Carlo III; Ferdinando II; Filiberta; Francesco II; Giovanni; Isabella II; Leopoldo Beniamino; Luigi; Luigi Carlo; Maria Sofia; Maria Teresa.
Borbonici (partito dei), 388, 389, 423, 441.
Borella Alessandro, medico e deputato, (1849), 256.

Borghese (casa dei Principi), 452. *Vedi anche* Di Masino.
Borgoforte, 129.
Borgo San Lorenzo, 163.
Borromeo Guido, conte e deputato, (1861), 405, 407, 408.
Bossi: *vedi* Cadorna.
Bottacco Carlo Massimiliano, colonnello comandante il 7° artiglieria (1861), 423.
Bottero Giovanni Battista, dottore, deputato (1854) e direttore della *Gazzetta del Popolo*, 240, 327, 330, 346, 414.
Boul (De): *vedi* De Boul.
Bourbaki (divisione militare francese di), 158.
Bourdon De Vatry Alfeo, banchiere a Parigi (1860), 303.
Boyl DiPutifigari Carlo Alberto, conte e segretario di Legazione (1860), 45, 46, 331.
Brassier: *vedi* Saint-Simon.
Bratiano Demetrio, pubblicista e uomo politico dei Principati Danubiani (1859), 167.
Breglio, 259.
Brenier, barone, agente francese a Napoli (1860) e senatore, 245, 343.
Brescia, 169, 170, 187, 197-199.
Breteuil (De): *vedi* De Breteuil.
Briançon, 158.
Briga, 232, 248, 262.
Brignole-Sale Antonio, marchese, ambasciatore e senatore, (1848), 21.
Brignone Filippo, generale, deputato (1860) e senatore (1872), 282, 411.
Broadlands, 36, 448, 449.
Brofferio Angelo, avvocato, deputato (1848), 41, 171, 186, 212, 231, 430, 435, 441, 442, 462.
Browne, inglese in relazione con Costantino Nigra e con Camillo di Cavour (1860), 231.
Browood, 36.
Bruat Armando, ammiraglio francese morto in Francia di cholera contratto in Crimea (1855), 87.
Brunetta (forti della), 188.
Bruno Giovanni, avvocato e console sardo a Ginevra (1860), 191.
Bruto (figli di), 457.
Bruxelles, 302.
Bucker Serni: *vedi* Bakcisarai.
Buisson Giacomo, giudice a Aix-les-Bains, (1853), 47.
Bulgaria: *vedi* Principati Danubiani.
Bullier, agenzia giornalistica francese, (1860), 292.
Buloz Francesco, letterato francese, (1860), 231.
Bund germanica, 22.
Bussi: *vedi* Corboli.

Cable, monte, 257.
Caccia-Dominioni Carlo, conte, monsignore e vicario generale di Milano, (1860), 199, 200.
Cadore, corriere della legazione francese a Roma, (1860), 346.
Cadorna Carlo, avvocato, deputato (1848), senatore (1858), ministro e consigliere di Stato, 174, 451-453.
Cadorna-Dei Conti Zoppi Clementina, moglie del generale Raffaele, (1870), 454.
Cadorna Luigi, uscito dalla R. Accademia di Torino nel 1868 e promosso sottotenente di Stato Maggiore, tenente generale comandante l'armata di Genova (1913), 454.
Cadorna Maria, sorella di Carlo e di Raffaele, (1870), 454.
Cadorna Raffaele, generale, senatore (1871) e collare dell'Annunziata, 451-454.

Cadorna-Dei Marchesi Bossi Virginia, madre di Carlo e Raffaele, 454.
Cagliari, 50, 150, 373, 376, 389, 390.
Cagliari, piroscafo sardo della spedizione Pisacane (1858), 108, 120-123.
Cairoli Benedetto, avvocato, deputato (1860) e presidente del Consiglio dei Ministri (1878), 330.
Calabria, 294, 315, 321, 425.
Calais, 44.
Calcinate, 170.
Calderina o Carderina Giacomo, luogotenente generale ed aiutante di campo onor. di S. M., (1855), 86.
Calerme, sacerdote, amico di Massimo D'Azeglio, (1851), 15, 40, 42.
Caltanisetta (Governatore di), 381.
Cambridge (Di): *vedi* Di Cambridge.
Camerana Carlo, colonnello dei granatieri, poi generale, 359.
Cameroni Carlo, abate, (1857), 9, 15, 463.
Camou Giacomo, generale francese, comandante la 2ª divisione di fanteria della Guardia Imperiale in Italia (1859), 97.
Campidoglio, 453.
Cannero, villa di M. D'Azeglio, 130.
Canning: *vedi* Stratford.
Canofari Giuseppe, incaricato di affari di Napoli a Torino (1860), 286.
Canrobert (Certain) Francesco, generale (1850), aiutante di campo di Napoleone III, antecessore del Pelissier nel comando del corpo francese in Crimea (1855), maresciallo (1856), comandante il 3° corpo dell'armata in Italia (1859), e il 6° nel 1870-71, e senatore (1877), 75; (divisione militare di), 158.
Cantelli Gerolamo, conte, deputato (1860), senatore (1865) e ministro (1867-69), 459.
Cantogno (Di): *vedi* Carutti.
Cantono: *vedi* Di Ceva.
Cantù: *vedi* Turina.
Capponi Gino, letterato e senatore, (1860), 38.
Caprera, 347, 348, 366, 367, 381; (eroe di), 442..
Capriolo-Resplendino (*Nozze*), 39.
Cappelletti Licurgo, 143.
Capua, 357, 360.
Caramagna (abbazia di), 273.
Carbonieri Luigi, avvocato e deputato (1860), 153.
Carderina: *vedi* Calderina.
Carignano (teatro di), 131. *Vedi anche* Di Carignano; Eugenio.
Carini Giacinto, generale garibaldino, 330, 347, 385.
Carlo Alberto Di Savoia, re, (1849), 20, 114, 118, 128, 462.
Carlo Alberto, nave della R. Marina, 95.
Carlo Felice, teatro genovese, 408.
Carlo III Borbone, duca di Parma, (1854), 56.
Carlo III Onorato Grimaldi, principe di Monaco (1856-1861) e figlio di Florestano I, 106, 320.
Carlton House Terrace, 119, 120.
Carpi Giuseppe, gerente della mazziniana *Maga*, (1854), 63.
Cartagine, 83.
Carutti Di Cantogno Domenico, barone, storico, diplomatico sardo, consigliere di Stato e senatore (1889), 191, 214, 242.
Casale Monferrato, 423.
Casalis Bartolomeo, avvocato, deputato (1857) e senatore (1880), 346, 347.
Casanova (Di): *vedi* Di Casanova.
Casati (Legge), 376, 378.
Cascine-Pergola, passeggiate fiorentine, 49.
Caselli: *vedi* Piola.
Caserta (Di): *vedi* Alfonso.

Cassine, 454.
Cassinis Giovanni Battista, avvocato, deputato (1848), senatore (1865), e ministro di grazia e giustizia, 179, 227, 251, 268, 367, 369-375, 377-384, 390, 391, 393-398, 400-414, 416-421, 465.
Castelfidardo (battaglia di), 367, 426.
Castellamonte Di Lessolo Michele, conte e senatore (1865), 375, 383, 392, 394, 416.
Castellaneta (duca di): *vedi* Mari.
Castellani-Fantoni Luigi, conte e deputato (1857), 256.
Castellengo, esule piemontese a Parigi, antigiobertiano e amico dei fratelli Cavour (1843), 3.
Castelletto (Di): *vedi* Guasco.
Castelli Michelangelo, avvocato, deputato (1848) e senatore (1860), 155; [è forse l'anonimo a cui è indirizzata la lettera del Guerrazzi] 304, 460.
Castelli Stefano, avvocato e viceconsole a Nizza (1860), 319.
Castel-Pucci, 325.
Castiglione (Verasis) Di Costigliole Francesco, conte e ufficiale d'ordinanza d'onore del re Vittorio Emanuele II (1853), 45, 49, 100.
Castiglione (Verasis) Di Costigliole Virginia, n. Oldoini, contessa (1853), 49, 376.
Castiglioni Maria Angelica, suora superiora della Visitazione di Torino, (1854), 63.
Catania, 242.
Catilina (la congiura di), 464.
Cattabene Andrea, avvocato, amico intimo di Pio IX, collaboratore dell'*Epoca*, presidente del Tribunale di Pesaro (1860) e garibaldino (1862), 7.
Cattaneo Mario, agitatore repubblicano (1860), 194, 230.
Cattolica, paese, 230, 417.
Cavalleri Michele, avvocato e deputato (1860), 256.
Cavour (carte), 163, 292, 296, 312, 335; (sigari), 84, 88. *Vedi anche* Di Cavour.
Cecilia: *vedi* La Cecilia.
Centurione Enrico, marchese e segretario di legaz. sarda (1860), 302.
Ceppi Lorenzo, conte, deputato (1849) e senatore (1860), 259.
Cerel: *vedi* Di Tocqueville.
Cereti: *vedi* Cerruti.
Cerf, raccomandato dal principe seppe [-Girolamo] Napoleone a Cavour (1860), 265, 271.
Cernaia, 78, 82-86, 96.
Cernuschi Enrico, pubblicista politico (1854), 55.
Cerruti [= Cereti] Federico, colonnello del genio e capo divisione al Ministero della guerra (1855), 74.
Cerruti Marcello, commendatore, console (1851) e segretario generale del Ministero degli Esteri (1863), 318, 408, 418.
Certain, vero nome di Canrobert: *vedi* Canrobert.
Ceva (Di): *vedi* Di Ceva.
Chablais, 188, 191, 210, 229.
Chambéry, 30, 31, 52, 72, 111, 178, 179, 202, 211-213, 227, 228, 251, 318, 319, 321, 337.
Chamonix, 229.
Changarnier Nicola, generale francese (1843), comandante la guarnigione di Parigi (1848), membro della Costituente (1849), esiliato da Napoleone III (1851), rientrato in Francia (1870), senatore (1875), nemico acerrimo della repubblica, 23-26.

Charvaz Andrea, arcivescovo di Genova, (1861), 436.
Chat (mont du), 102.
Chauvinisme Français, 227.
Chevalier, cancelliere di legazione a Torino, poi console francese a Ginevra (1860), 191.
Chiablese: *vedi* Chablais.
Chiaffrè ....., agente di Camillo di Cavour o di Giacinto Corio (1859), 465.
CHIALA LUIGI, 2-6, 48, 51, 59, 60, 62, 73, 111, 114, 183, 214, 215, 250, 256, 267-269, 270, 275, 276, 308-310, 312, 313, 332, 337, 338, 340-342, 363, 374, 375, 377, 378, 390, 391, 398, 399, 402, 403, 421, 422, 425, 427, 428, 430-433, 435, 436, 438-443, 459.
Chieti, 355.
Cialdini Enrico, duca di Gaeta, patriota (1831), volontario in Portogallo (1833) e in Spagna (1836), colonnello in Italia (1848), generale in Crimea (1855) e in Italia (1859, 1860-61 e 1866), aiutante di campo del re, deputato (1861), senatore (1864) e ambasciatore a Parigi (1876), 12, 332, 337, 340, 342, 344, 349, 362, 381, 405, 407, 421; (brigata), 83, 85.
CIAMPOLI DOMENICO, 295.
Cibrario Luigi, conte, storico, senatore (1848) e più volte ministro, 90, 259.
Cigala (Di): *vedi* Di Cigala.
Cinzano Giuseppe Antonio, cameriere fidato di Vittorio Emanuele II, (1860), 398.
Cipriani Leonetto, governatore delle Romagne (1859) e senatore (1865), 264.
Cipro (re di), 263.
Circourt (De): *vedi* De Circourt.
Città della Pieve, 336.
Città Leonina, 453.
Civita Castellana, 360.
Civitavecchia, 221, 432, 435, 457.
Clair, *correggi e vedi* Cler.
Clapier, monte, 257, 259.
Clarendon (Di) Giorgio Guglielmo barone Hyde, ambasciatore inglese, lord (1838), luogotenente d'Irlanda (1847) e più volte ministro degli esteri dal 1840 al 1868, 77, 108.
Clavesana (Di): *vedi* Di Clavesana.
Cler [= Clair] Giovanni, generale francese, morto poi a Magenta (1859), 97.
Clermont (De): *vedi* De Clermont.
Clotilde Di Savoia: *vedi* Maria Clotilde.
Coalition (*La*), opuscolo di L. Dupont, 351.
Cobourg (National-Vereim), 324.
Coello De Portugal y Quesada Diego, incaricato degli affari di Spagna a Torino, (1860), 290.
Cœur Pietro Luigi, abate e filosofo francese, (1843), 2.
Cola, 168.
Colbert: *vedi* Di Barolo.
Collegno (Di): *vedi* Di Collegno.
Collo (Del): *vedi* Del Collo.
COLOMBO ADOLFO, 299, 304, 327, 343, 369, 451, 454.
Colonna: *vedi* Walewsky.
Commissione Sanitaria Internazionale, 305.
Como, 200, 322, 351; (governatore di), 186.
Compiègne, 129; (convegno di), 100.
Conciliatore, giorn. torinese, (1854), 61.
Conneau Enrico, dottore e medico di Napoleone III, 17, 202, 235, 243, 246, 248, 249, 278, 318, 319, 374, 432.
Connell: *vedi* O' Connell.
Contemporaneo, giornale italiano, (1860), 283.

Conte Verde (*Il*), mascherata torinese del 1857, 101.
Conti Verdi (Casa dei), 214. *Vedi anche* Amedei; Savoia.
Corboli-Bussi Giovanni, monsignore, segretario del Conclave del 1846 e membro dell'Alto Consiglio o Senato di Pio IX (1848), 463.
Cordero: *vedi* Di Montezemolo.
Cordova Filippo, consigliere di Stato e deputato (1860), 274, 282, 299, 304, 310,369,370,373,375,378, 384, 386, 429, 430.
Corese (fatto di), 426.
Corio Giacinto, fittavolo vercellese e socio in speculazioni di Camillo Cavour (1859), 465.
Corneglíano, 45.
Correnti Cesare, scrittore, patriota, segretario del Governo Provvisorio di Milano (1848), deputato (1849), consigliere di Stato (1860), ministro (1869), presidente di Ordini Cavallereschi e senatore (1886),380.
Corriere della sera, giornale milanese (1912), 464.
Corsi Tomaso, avvocato, deputato, ministro (1860) e senatore (1873), 161, 430.
Corti Luigi, conte, senatore (1878), e ambasciatore, (1860), 246.
Cosenz Enrico, generale garibaldino e senatore (1872), 284, 347, 366.
Costa Della Torre Ignazio, conte, magistrato e dep. (1854), 230, 458.
Costantinopoli, 59, 74, 75, 79, 88, 138, 156, 260, 270, 285.
Costituzione, nave della R. Marina Sarda, 317, 318, 332.
Cousin Vittorio, filosofo, consigliere di Stato, Pari di Francia e ministro dell'istruzione (1840), 4, 56.
Cova Luigi, avvocato, segretario e capo divisione del Ministero di giustizia, (1860), 421.
Covel, agente francese in Italia, (1860), 325.
Cowley (Wellesley) Enrico, conte, lord e statista inglese, (1854), 70, 195, 197, 291.
Craon (De): *vedi* De Craon.
Crema, 202.
Cremona, 165, 167, 199, 202, 203.
Crepuscolo (*Il*), giornale milanese, fondato e diretto da Carlo Tenca prima del 1859, 428.
Crescentino, 264.
Crespi Paolo, tenente dei cavalleggeri d'Aosta e aiutante di campo di Alfonso La Marmora, (1859), 168.
Crimea, 70, 72, 77, 88, 90, 92, 96, 104, 129, 365, 367, 462.
Crispi Francesco, avvocato, agitatore mazziniano, grande patriotta e statista italiano, 304, 309, 326,330, 346, 347, 353, 366, 367, 370, 385, 386, 435.
Crispini, 375.
Cucchiari (divisione militare), 168.
Cugia Efisio, generale, ministro della guerra (1866-67), 405, 411, 412, 416.
Curatulo G. Emilio, 336, 429.
Cusani: *vedi* Di Sagliano.
Czechi (movimento naz. degli), 324.

Dabormida Giuseppe, conte (1863), generale, ministro e senatore (1852), 45, 64-68, 72, 89, 96, 171, 183, 214, 422, 460.
D'Affitto Di Montefalcone Rodolfo, marchese, membro del Comitato d'Ordine e della Consulta Napoletana (1860), deputato e senatore (1861), 415.
D'Agliè (San Martino), conte forse addetto dell'ambasciata sarda a Parigi (1860), 258, 273.
Daily News, giornale inglese, 452.

Daino, nave della R. Marina Sarda, 12.
Dall'Onda: *vedi* Pasolini.
D'Alonville, generale francese in Crimea (1855), 97.
Dal Pozzo: *vedi* Della Cisterna.
Da Mât (bastione), 82.
D'Andrea Girolamo, cardinale-prete (1852), 427, 430.
D'Angrogna (Luserna) Alessandro, cavaliere, generale (1855), 86.
D'Antemarre D'Erville Carlo Francesco, generale francese, comandante la 1ª Divisione di fanteria dell'Armata italiana (1859), 97.
Danubiani Stati: *vedi* Principati Danubiani.
Danubio, 193, 439.
D'Appony Rodolfo, conte ungherese ed ambasciatore austriaco a Torino, 452.
D'Aquila: *vedi* Luigi Carlo.
D'Aragona: *vedi* Di Rorà.
D'Arville: *vedi* Louaraz.
D'Assia: *vedi* Maria Alessandrowna.
D'Aste-Ricci Alessandro, marchese, contrammiraglio e deputato (1860), 242, 251.
D'Aurelle De Paladines Luigi Gio. Battista, generale (1855) e senatore francese (1875), 97.
D'Auvergne: *vedi* De la Tour.
Davenport-Hatherton Carolina, lady, 460.
D'Aviernoz (Menton) Carlo, conte, generale e deputato (1849), 462.
D'Azeglio (Taparelli)-Ricci Alessandrina, figlia di Massimo e moglie di Matteo Ricci, 28-33, 42.
D'Azeglio (Taparelli)-Alfieri Costanza, moglie del marchese Roberto, 1, 7, 10, 28, 31, 45, 101, 130.
D'Azeglio (Taparelli) Emanuele, figlio del marchese Roberto, ultimo erede di sua famiglia, e ambasciatore a Londra, 1, 7, 16-19, 22, 23, 25, 26, 34-36, 40, 43, 44, 77, 86, 108, 116, 119-123, 130, 155, 189, 194, 195, 197, 198, 203, 204, 210, 252, 253, 255, 283, 299, 343, 345, 350, 365, 367, 445-450, 454, 462.
D'Azeglio (Taparelli)-Maumary-Blondel Luisa, seconda moglie di Massimo, 2, 29-31, 42.
D'Azeglio (Taparelli) Massimo, cavaliere, letterato, pittore, patriotta e statista italiano, 1, 2, 7-16, 18, 23, 24, 26-34, 46, 48, 80, 86, 91, 92, 101, 130, 137-140, 145-147, 149, 150, 152, 154, 155, 157, 165, 167, 171, 172, 174, 219, 305, 458, 463-466.
D'Azeglio (Taparelli) Melania: *vedi* Di Villamarina.
D'Azeglio (Taparelli) Roberto, marchese, fratello di Massimo e senatore (1848), 1, 10, 42, 45, 64, 68, 86, 101, 130, 463.
De Andrea: *vedi* D'Andrea.
De Barral: *vedi* De Monteauvrard.
De Beaufort D'Hautpoul, capo di Stato Maggiore e generale francese (1860), 319.
Débats: *vedi Journal des Débats*.
De Benedeck: *vedi* Benedeck.
De Biller Francesco, maggiore dei bersaglieri, direttore delle R. Caccie e ufficiale d'ordinanza di S. M., (1860), 240.
De Billing Ferdinando, capo gabinetto del Ministero francese degli esteri, (1861), 371.
De Bissingen-Nippenburg Gaetano, conte e governatore austriaco della Venezia (1860), 198.
De Boul Schauenstein, conte, presidente Consiglio dei Ministri e ministro degli esteri austriaco (1852), 69.
De Bois, conte incaricato della consegna del Gran Cordone della Legion d'Onore a Vittorio Emanuele II (1849), 24.

De Brassier: *vedi* Saint Simon.
De Breteuil, agente diplomatico francese a Firenze (1860), 306.
De Broglie Achille, duca e uomo politico francese (1843), 5.
De Cavero Francesco, maggiore di fanteria e direttore capo di divisione del Ministero della guerra (1855), 74, 75.
De Circourt Adolfo, visconte, amico di Camillo Cavour (1861), 437.
De Clermont-Tonnerre-De Sellon Giovanna Vittoria, moglie del duca Giulio, maresciallo di campo (1860), 348.
De Craon (De Ligneville), principessa antitaliana e conoscente di Camillo Cavour (1860), 348, 349.
De Failly Pier Luigi Carlo, generale francese a Solferino (1859) e a Mentana (1867), e causa non ultima del disastro di Sedan (1870), 97.
Deforesta Giov., deputato (1849), magistrato e senatore (1855), 71, 76.
De Genova: *vedi* Di Pettinengo.
DEGLI ALBERTI (MORI) MARIO, 77, 96.
De Govon Carlo, conte e generale francese (1860), 250, 279, 346, 356, 426, 443.
De Gramont Antonio, duca, diplomatico francese (1857), 106, 142, 149, 162, 220, 221, 265, 343-346, 360, 431.
De Grys (Loreto) Mario, genovese, (1854), 51.
De Hautpoul: *vedi* De Beaufort.
De Hubner: *vedi* Hubner.
De La Haute, impresario di strade ferrate in Italia, (1860), 415.
De La Hitte: *vedi* La Hitte.
De Lamartine: *vedi* Lamartine.
De Lamoricière (Juchault) Cristoforo, generale francese comandante le truppe pontificie (1860), 233, 236, 247, 249-251, 276, 277, 279, 285, 321, 338, 343-345, 347, 349, 353, 357.
Delangle Claudio, magistrato e uomo politico francese, (1860), 231.
De La Roche Pouchin, ex-ufficiale al servizio del duca di Parma, (1860), 306.
De La Rue Emilio, banchiere a Genova, (1854), 63, 81, 82.
De La Tour D'Auvergne-Lauraguais Enrico Goffredo, principe e diplomatico francese a Berlino, a Torino (1859), Roma, Londra e Vienna, 116, 152, 155.
De La Tour D'Auvergne ....., ufficiale d'ordinanza di Napoleone III, (1857), 102.
Del Collo Nicola, principe e capitano napoletano, (1860), 289.
De Lequile: *vedi* Saluzzo.
De Ligneville: *vedi* De Craon.
Della Cisterna (Dal Pozzo) Carlo Emanuele, principe esule a Parigi (1843), padre di Maria Vittoria, duchessa di Savoia-Aosta, 3.
Della Gattina: *vedi* Petruccelli.
Della Greca Augusto, marchese, ministro napoletano dei lavori pubblici e inviato straordinario a Parigi, (1860), 293.
Della Mantica: *vedi* Mantica.
Della Margherita (Solaro) Clemente, conte, ministro del re Carlo Alberto prima del 1848 e deputato (1854), 230, 231, 305.
Della Marmora: *vedi* La Marmora.
Della Minerva (Pes Di San Vittorio) Domenico, conte, ambasciatore sardo (1859), 142, 330.
Della Porta: *vedi* Giulini.
Della Rocca (Morozzo) Enrico, conte, aiutante di campo di Vittorio Emanuele II, capo di Stato Maggiore, generale di esercito

(1860), senatore (1861), inviato straordinario in missioni di fiducia all'estero, soldato di tutte le campagne nazionali (1848-49-59-60-61-66) e incaricato della repressione dei moti di Torino (1864), 48, 86, 108-118, 168-170, 241, 304, 332, 362, 366, 369, 372, 381, 384, 406, 414, 423.

Della Rovere Alessandro, marchese, generale e senatore (1861), 71, 72, 80, 88, 96. *Vedi anche* Guasco; Mamiani.

Della Torre: *vedi* Costa.

Della Verdura (Benso) Giulio, duca, pretore di Palermo (1860) e senatore (1862), 385, 386.

De Lóme: *vedi* Dupuy.

De Luders: *vedi* Luders.

De Ludolf J. C., conte ed ambasciatore napoletano a Torino (1851) e a Roma (1859), 38, 150.

De Luys Drouin: *vedi* Drouyn.

De Maistre: *vedi* Maistre (De).

De Malmesbury (Herward Harris) Giacomo, nipote dell'omonimo diplomatico inglese, deputato ai Comuni e poi alla Camera dei Pari e ministro conservatore (1852, 1859, 1866 e 1874), 121-123, 154.

De Mari: *vedi* Mari.

De Martino Giacomo, ministro napoletano degli esteri (1860), 276, 311.

De Martinprey: *vedi* Martinprey.

Demidoff: *vedi* Matilde Letizia.

De Merode (Ghislain) Federico, monsignore e ministro delle Armi pontificie nel 1860, 355, 360.

De Montalembert (Forbes) Carlo, uomo politico, oratore e scrittore francese (m. 1870), amico del Lacordaire e apologista del cattolicismo, 437.

De Monteauvrard (De Barral) Giulio Camillo, consigliere di legazione a Parigi (1852), poi ambasciatore (1863), 44.

De Nerly (Tanay), marchese, incaricato dell'ambasciata toscana a Parigi (1857), 100.

De Nevache: *vedi* Des Ambrois.

Denone, addetto alla legazione francese a Roma (1860), 343, 345.

Dentu (collezione), 143.

De Paladines: *vedi* D'Aurelle.

De Persigny (Fialin) Giovanni, conte, ambasciatore francese a Londra (1858), 119, 189, 203, 204, 207, 307, 310, 432.

De Petro: *vedi* Di Pietro.

De Peyronnet: *vedi* Peyronnet (De).

De Pimodan Giorgio, marchese e generale francese, morto a Castelfidardo (1860), 349.

De Polignac: *vedi* Polignac.

De Pourtalès Edmondo, conte facoltoso, noto nei salotti parigini, (1860), 196.

De Prat: *vedi* Lamartine.

Depretis Agostino, avvocato, deputato (1848), ministro più volte e iniziatoredell'andata al poteredella Sinistra nel 1876 e del confusionismo dei partiti parlamentari, 187, 247, 256, 274, 275, 281, 282, 284, 285, 299, 304, 309, 327, 330, 333-335, 338, 339, 346, 347.

De Rayneval Alfonso, conte e ambasciatore franc. a Roma(1854), 58.

Derby (Smith Stanley De), lady, (1858), 119.

Derby (Smith Stanley De) Edoardo Goffredo, conte, lord e statista inglese, (1858), 119, 120.

De Redcliffe: *vedi* Stratford.

De Rege: *vedi* Donato.

De Rolland Giov. Francesco, colonnello del 2° reggimento fanteria (1858), 131.

Derossi: *vedi* Di Santarosa.
De Roussy Felice, barone e segretario di legazione (1860), 189, 193, 196, 204, 209, 224, 255.
D'Erville: *vedi* D'Antemarre.
De Saint Pierre Alessandro, cavaliere e generale in Crimea (1855), 84.
De Salmour (Gabaleone) Roggero, conte, deputato (1848) e senatore (1860), 48, 101, 107, 259.
Des Ambrois De Nevache Luigi, cavaliere, deputato e ministro (1848), senatore (1849), 181, 187, 203.
De Schleinitz Alessandro, barone e ministro prussiano degli Esteri, (1860), 278.
De Sellon: *vedi* De Clermont.
Desenzano, 169, 170.
De Silvestri Pietro, cardinale-prete (1858), 427.
De Sonnaz (Gerbaix) Maurizio, conte, generale, deputato (1860) e senatore (1870), 427.
Dessessart, console francese a Livorno Toscana (1860), 305, 306.
De Stackelberg Ernesto, conte, generale e diplomatico russo (1860), 191, 196, 210.
De Talleyrand (Perigord) Carlo Angelo, barone e diplomatico francese (1860), 183, 190, 196, 197, 201, 204-211, 215, 217, 218, 221, 224, 232, 234, 242, 251, 258, 262, 266, 272, 273, 284, 287, 291, 306, 313, 332, 337.
De Thouvenel: *vedi* Thouvenel.
De Tinan (Le Barbier) Maria-Carlo Alberto, ammiraglio francese a Gaeta (1860), 361, 422.
De Toupy, marchese, segretario della legazione sarda a Parigi (1849), 17.
De Vatry: *vedi* Bourdon.
Devincenzi Giuseppe, deput. (1861) e senatore (1868), 286, 327, 416.
D'Hartig, conte e presidente del Governo del Regno Lombardo (1830), 202.
D'Hillières: *vedi* Baraguey.
Di Barolo (Falletti)-Colbert Giulia, marchesa e donna caritatevole, amica di Pellico, Balbo, Cavour, (1860), 314, 315.
Di Bassano (Maret) Napoleone Giuseppe, duca, diplomatico, senatore e ciambellano di Napoleone III, (1858), 108, 255.
Di Belgioioso (Trivulzio) Cristina, contessa, scrittrice e patriotta italiana, 258 (?), 322, 323, 351, 352.
Di Boglio (Maffei) Carlo Alberto, conte e segretario di legazione (1859), 343-345.
Di Cambridge (duca) Giorgio Guglielmo, figlio del principe Adolfo Federico, e cugino della regina Vittoria, nonchè feldmaresciallo inglese (1862), 89, 90.
Di Cantogno: *vedi* Carutti.
Di Carignano: *vedi* Eugenio.
Di Casanova Alessandro, conte, generale, (1848), 12.
Di Caserta: *vedi* Alfonso.
Di Castellamonte: *vedi* Castellamonte.
Di Castelletto: *vedi* Guasco.
Di Cavour (Benso)-Alfieri: *vedi* Di Magliano.
Di Cavour (Benso) Camillo, conte e statista italiano, 2, 34 [=? C.], 44-52, 55-56, 59-64, 69-74, 76-78, 81, 82, 84, 85, 87-95, 97, 101-103, 107-114, 116-119, 121-124, 127-142, 144-147, 149-150, 152-162, 164-189, 191, 193-212, 214, 216-219, 221, 224, 225, 228, 230-267, 271-275, 277, 278, 280, 282-289, 291, 293, 295, 296-299, 302-308, 311, 312, 314-317, 321-327, 330-338, 340-348, 350, 351, 353, 355, 356, 358,

359, 361, 363-365, 367, 378, 380, 384, 386, 390, 391, 395, 398, 400-438, 440-443, 445-448, 458-466.
Di Cavour (Benso) Einardo, figlio del marchese Gustavo, (1860), 302, 446-448, 461.
Di Cavour (Benso) Gustavo, marchese, deputato (1849) e scrittore rosminiano, 2, 3, 5, 81, 149, 465.
Di Ceva (Cantono) Giovanni, marchese e incaricato sardo di affari interinale a Vienna (1855), 69.
Di Cigala (Martini) Enrico, conte, generale addetto alla corte militare di Vittorio Emanuele II, 73-75, 86.
Di Clarendon: *vedi* Clarendon (Di).
Di Clavesana (Faussone) Rodrigo, conte, colonnello di cavalleria, conservatore della R. Galleria d'armi e ufficiale d'ordinanza onorario di S. M., (1860), 406.
Di Collegno (Provana) Giacinto, cavaliere, generale, senatore e ministro della guerra (1848), 11.
Dicomano, 163.
Di Costigliole: *vedi* Castiglione.
Di Donato: *vedi* Donato (Di).
DIDOT, editore francese, 188.
Di Fiume Salato: *vedi* Di San Cataldo.
Di Genova: *vedi* Ferdinando; Maria-Elisabetta; Tommaso-Alberto.
Di Galles (principe): *vedi* Alberto Edoardo.
D'Ideville Enrico, pubblicista francese, (1861), 447.
D'Igliano (Sauli) Lodovico, conte, diplomatico in Oriente, scrittore, senatore (1848) e governatore di Modena (1859), 27, 28, 49.
Di Gropello (Figarolo) Giulio, conte e segretario di legazione, (1860), 193, 196, 204, 209, 355,356, 361, 438.
Di Lessolo: *vedi* Castellamonte.
Di Lisio: *vedi* Moffa.
Di Lorena: *vedi* Ferdinando III; Ferdinando Salvatore; Leopoldo II.
Di Magliano (Alfieri)-Benso Giuseppina, figlia del marchese Gustavo Benso di Cavour, (1857), 101, 154, 447, 464.
Di Malakoff (duca): *vedi* Pelissier.
Di Maria: *vedi* Lovera.
Di Masino (Mombello)-Borghese Ottavia, contessa, amica di Massimo D'Azeglio, (1848), 9.
Di Mignano: *vedi* Nunziante.
Di Molieras: *vedi* Ribotti.
Di Mombello (Boncompagni) Carlo, conte, giureconsulto, ministro (1848 e 1852), commissario regio in Toscana e governatore dell'Italia Centrale (1859), ministro plenipotenziario a Napoli (1860), scrittore e senatore (1874), 138, 153, 164-167, 171-173, 206, 207, 209, 237, 238, 437, 458.
Di Montabone: *vedi* Della Rovere; Guasco.
Di Montefalcone: *vedi* D'Afflitto.
Di Monteleone: *vedi* Pignatelli.
Di Montevecchio (Gabrielli) Rodolfo, conte, generale in Crimea (1855), 78.
Di Montezemolo (Cordero) Massimo, marchese, senatore (1850), e governatore a Nizza (1860), 176, 190, 191, 217, 219, 375, 379, 380, 384-386, 392, 397, 398, 404, 405, 409, 411, 412, 416, 423.
Di Montijo: *vedi* Eugenia.
Di Newcastle (Pelham Fiennes Pelham) Enrico, duca, segretario capo dell'Irlanda (1846) e ministro inglese della guerra (1854), 79.
Diomede dei clericali (= Clemente Della Margherita), 231.
Di Persano (Pellion) Carlo, conte, ammiraglio, senatore (1865) e

grande amico di Massimo D'Azeglio, 12, 80, 86, 150, 250, 298, 301, 310, 311, 314-317, 326, 327, 332, 334, 340, 347, 360, 362, 385, 389, 399, 421, 422.

Di Persano (Pellion)-Bacon Fanella, moglie del conte Carlo, 80.

Di Pettinengo (De Genova) Ignazio, conte, generale e senatore (1868), 422.

Di Pietro Camillo, cardinale-prete (1853), 427.

Di Pollone (Nomis) Antonio, conte, senatore (1849), e incaricato della liquidazione dei Monti Napoleone delle Provincie conquistate (1860), 255, 258, 303, 321, 332.

Di Pralormo (Beraudo) Roberto, conte ed ambasciatore sardo a Roma (1854), 53, 54, 57.

Di Putifigari: *vedi* Boyl.

Di Revel (Thaon) Adriano, conte, ministro plenipotenziario (1848), 13, 393; (famiglia), 30.

Di Revel (Thaon) Ottavio, conte, deputato (1848) e senatore (1861), 73, 230.

Diritto, giornale torinese, (1860), 222, 283, 325.

Di Robilant (Nicolis) Carlo Felice, conte, generale, addetto alla corte militare di Vittorio Emenuele II (1855), 86, 377, 387.

Di Rorà (Luserna) Emanuele, marchese, sindaco di Torino e deputato (1857), 253, 256.

Di Rorà (Luserna)-Visconti d'Aragona Giulia, moglie di Emanuele Di Rorà e sorellastra di Cristina di Belgioioso, (1860), 322.

Di Roreto (Petitti-Bagliani) Agostino, conte, generale, deputato (1848) e senatore (1870), 71, 80, 88, 229, 232, 259, 264, 277, 460.

Di Rossana: *vedi* Guzzelli.

Di Ruffia (Biscaretti) Carlo, conte, generale e senatore (1861), 417, 418.

Di Sagliano (Cusani) Paolo, marchese e colonnello della Guardia Nazionale di Torino, (1861), 425.

Di Salerano: *vedi* Sclopis.

Di Saluzzo Luigi Pancrazio, marchese, generale a riposo, Grande di corte, amico di Cavour e della Czarina di Russia, dimorante a Nizza (1860), 239.

Di Sambuy (Bertone) Vittorio, conte, generale e ambasciatore sardo a Roma (1853), 53, 54.

Di SanCataldo (Galletti) Nicolao, principe di Fiume Salato, membro del Consiglio Civico di Palermo (1860) e senatore (1861), 273.

Di San Donato: *vedi* Matilde Letizia.

Di San Filippo: *vedi* Amat.

Di Sanfront (Negri) Alessandro, conte, generale e senat. (1876), 271.

Di San Martino (Perrone) Ettore, conte, generale, deputato e ministro (1848), 13.

Di San Martino (Perrone) Ferdinando, barone, segretario particolare del Principe di Carignano (1860-61) e segretario di legazione, 139, 206, 263, 306, 402, 404, 407, 461.

Di San Marzano (Asinari) Vittorio, marchese, generale ed aintante di campo del Duca di Genova (1849), 17, 18, 22, 24, 26.

Di Santarosa (Derossi) Pietro, cavaliere e deputato (1848), 2.

Di Santarosa (Derossi) Teodoro, conte e deputato (1849), 73, 224, 237.

Di Santarosa (Derossi-Pomarolo) Eugenio, cavaliere e colonnello di fanteria, (1860), 341.

Di San Vittorio: *vedi* Della Minerva.
D'Ischitella, principe, antico aiutante di campo di G. Murat, ministro della guerra di Ferdinando II e generale della Guardia Nazionale di Napoli (1860), 266.
Di Schwartzenberg Feder. Carlo, figlio del feldmaresciallo Carlo Filippo dei tempi napoleonici, principe, statista, generale e primo ministro austriaco (1849), 20-22.
Di Siracusa: *vedi* Filiberta; Leopoldo-Beniamino.
Di Sorso: *vedi* Amat.
Di Sostegno (Alfieri) Cesare, marchese, diplomatico sardo ai Congressi di Lubiana (1821) e di Vienna (1822), ministro a Pietroburgo, consigliere di Stato, senatore e ministro (1848), 1, 14, 101, 458, 465.
Di Sostegno (Alfieri) Josephine: *vedi* Di Cavour-Alfieri.
Di Terracina: *vedi* Antonelli.
Di Tocqueville (Cerel) Alessandro Carlo, scrittore, deputato (1839), membro della Costituente (1848), rappresentante francese al Congresso di Bruxelles per regolare gli affari d'Italia, ministro degli Esteri responsabile della spedizione francese a Roma (1849), 16, 17, 19.
Di Torrearsa (Fardella) Vincenzo, marchese, deputato e senatore (1861), 370, 372, 386, 429.
Di Trani: *vedi* Luigi.
Di Ventimiglia (Lascaris) Agostino, marchese, suocero del marchese Gustavo Benso di Cavour, (1855), 81.
Di Villamarina (Pes) Caterina, seconda moglie del marchese Salvatore, (1848), 14, 42-46, 49, 86, 101, 130.
Di Villamarina (Pes) Emanuele, figlio del marchese Salvatore, (1852), 42-46, 49.
Di Villamarina (Pes) Isabella, figlia del marchese Salvatore, per vezzeggiativo detta Bea, (1850), 28, 40, 42-46, 49, 86, 101, 130.
Di Villamarina (Pes)-D'Azeglio Melania, prima moglie del marchese Salvatore, (1839), 1, 2.
Di Villamarina (Pes) Salvatore, marchese, ambasciatore a Parigi e a Napoli e senatore (1856), 1, 2, 13, 14, 26-33, 34 (il V. è Villamarina), 35, 36, 38-46, 48, 72, 89-91, 98, 101, 108, 110, 114, 119, 130, 140, 144, 154, 181, 190, 261, 265, 266, 271, 276, 279, 280, 289, 297, 301, 308, 311, 313, 317, 325, 326, 332, 341, 347, 362.
Di V[illa]r[ios] (Amat) Vittorio, marchese, gentiluomo di S. M. la Regina e segretario di Legazione a Firenze (1850), 34 (è celato sotto N. N.), 37 (è celato sotto V. R. e N. N.).
Di Vische: *vedi* Birago.
Dolfi Giuseppe, fornaio e patriotta fiorentino, (1860), 324.
Dominioni: *vedi* Caccia.
Donato (De Rege di) Alessandro, cavaliere e applicato al Consolato sardo di Parigi, (1859), 317. *Vedi anche* Di San Donato.
Donna Pietro, professore e autore di *Dell'accordo fra le virtù civili e religiose* (1855), 175.
Dora, piroscafo sardo, 315.
Dorie (La belle auteur de), (forse è un'allusione a Raimondo Doria [= Stefano De Gregorio] delatore della Di Belgioioso), 258.
D'Orleans (famiglia), 46; (partito), 56. *Vedi anche* Luigi Filippo.
D'Ottenfels-Gschwind Maurizio, barone, consigliere di legazione,

incaricato provvisorio dell'ambasciata austriaca a Parigi (1856),99.
Douvres o Dower, 44, 449, 450.
Drouyn De Lhuys Edoardo, ministro francese degli esteri (1848, 1851-57, 1862-66), principale responsabile delle spedizioni di Roma (1849) e di Crimea (1855), firmatario della Convenzione di Settembre (1864) e scrittore, 71.
Dubreil Helion (De): *vedi* La Guerronnière.
Ducati: *vedi* Modena; Parma e Piacenza.
Ducos: *vedi* La Hitte.
Due Sicilie (regno delle), 251, 281, 317, 404, 443. *Vedi anche* Napoli.
Dunner & C°, casa bancaria parigina, (1859), 146.
Dupasquier Carlo, consigliere d'appello e avvocato generale di Chambéry, (1860), 179, 227.
Dupont Leone, redattore capo dell'*Italie*, giorn. parigino, (1860), 351.
Dupuy De Lôme Stanislao Carlo, ingegnere e direttore delle costruzioni navali al Ministero della Marina francese, (1857), 162.
Durando Giacomo, esule piemontese nel 1831 e nel 1845, direttore dell'*Opinione* (1847), generale del Governo Provvisorio Lombardo (1848), aiutante di campo di Carlo Alberto, deputato (1848), senatore (1855), ministro plenipotenziario a Costantinopoli e ministro della guerra (1855) e degli esteri (1862), 11, 12, 76, 89, 90, 95, 138, 150, 156, 260, 285, 358.

Edoardo, principe di Galles: *vedi* Alberto Edoardo.
Egitto, 270.
Elba (isola d'), proposta come unico potere temporale dei papi, 353.
Elia Augusto, colonnello garibaldino e deputato (1876), 330.
Elisabetta Di Sassonia: *vedi* Maria Elisabetta.
Ely: *vedi* Jane.
Emanuele Filiberto (Casa degli), 114.
Emilia (battaglioni dell'), 236, 245; (esercito dell'), 174; (provincie dell'), 176, 196, 199, 209, 210, 279, 288, 383, 392, 395, 400, 415.
Empedocle, 382.
Empereur: *vedi* Napoleone III.
Empoli, 399.
Errante Vincenzo, consigliere di Cassazione, deputato (1860), senatore (1870), 80, 283.
Erville (D'): *vedi* D'Antemarre.
Escaut, 270.
Espinasse Spirito Carlo Maria, generale francese morto a Magenta (1859), 102.
Esseillon (forte di), 188, 229, 232, 302, 303, 314, 318, 319, 321.
Eugenia Di Montijo, imperatrice dei Francesi (1858), 110, 111, 119, 125-128, 132, 143, 203, 239, 332, 422.
Eugenio Napoleone Bonaparte, principe imperiale (1856), 95.
Eugenio Di Savoia-Carignano, comandante generale della Marina (1844), luogotenente del Regno (1848-1849, 1859 e 1866) e del Re in Toscana (1860) e a Napoli (1861), 168, 192, 196, 197, 207, 215, 217, 235, 243, 249, 251, 255, 259, 261, 265, 268, 283, 287, 296, 298, 299, 306, 308, 311, 323, 377, 379, 390, 398-400, 403-408, 410, 417, 418, 432.
Eupatoria, 79.
Europa, 42, 65, 69, 83, 94, 115, 129,

136, 137, 143, 147, 148, 150, 153, 156, 157, 168, 171, 178, 183, 187, 192, 199-201, 204, 205, 214, 222, 227, 235, 237, 239, 249, 256, 260, 274-276, 280, 285, 287, 288, 290, 292, 297, 300, 307, 311-313, 318, 324, 325, 327, 335, 337, 338, 341, 350, 351, 357, 360, 373, 376, 380, 382,389,401, 425, 435,440,442,446, 464.

FACELLI CARLO, autore di opere storiche e geografiche, 83.

FAENZA, 163.

FAILLY: *vedi* De Failly.

FALDELLA GIOVANNI, avvocato, senatore e storico, 465.

FALLETTI: *vedi* Di Barolo.

FALQUET FERDINANDO, cavaliere e sindaco di Chambéry, (1860), 202.

FANTI MANFREDO, compromesso nei moti di Romagna (1831), esule in Francia e in Spagna, generale del Governo Provvisorio Lombardo (1848), dell'esercito sardo (1849), in Crimea (1854), in Italia (1859), ministro della guerra, senatore e capo della spedizione nelle Marche (1860), organizzatore della fusione degli eserciti meridionale e garibaldino con il nazionale, 172, 174, 203, 234-236, 244-246, 251, 253, 259, 272, 275, 277, 290, 303, 321, 331, 332, 342-344, 362, 367, 373, 384, 386, 390, 400, 403, 407, 412-415, 418, 439.

FANTONI: *vedi* Castellani.

FARDELLA: *vedi* Di Torrearsa.

FARINA: *vedi* La Farina.

FARINI CARLO LUIGI, medico, esule in Toscana, in Francia, direttore di sanità a Roma (1848) destituito dai Triumviri, esule a Torino, collaboratore del *Risorgimento*, ministro piemontese (1851), commissario regio e dittatore nell'Emilia (1859), ministro degli interni e luogotenente generale del Re a Napoli (1860), presidente del Consiglio dei ministri (1863), 93, 94, 165, 171, 174, 187, 190, 196, 197, 199, 202, 207, 231, 234, 236, 239, 240, 243-244, 264, 265, 271, 275, 284, 291, 296, 301-304, 309, 320, 325, 332, 336, 337, 345, 351, 355, 362, 366, 368, 371, 374, 378, 381, 387-390, 392, 393, 397-400, 402-408, 410, 413, 414, 417-420, 429.

FARO (stretto del), 315.

FAUCIGNY, 188, 191, 210, 229.

FAUSSONE: *vedi* Di Clavesana.

FAVRE PIETRO, avvocato e vice-sindaco di Aosta, (1854), 49.

FAZY GIAN GIACOMO, economista svizzero, (1854), 62, 188, 191.

FEDERICI ALESSANDRO, tenente-colonnello di Stato Maggiore, (1859), 318, 319.

FENZI CARLO, banchiere fiorentino, (1859), 146.

FERDINANDO II DI BORBONE, re di Napoli, 98, 119, 121, 122, 150.

FERDINANDO DI LORENA, principe ereditario di Toscana, 159; poi III granduca, 160.

FERDINANDO DI SAVOIA, duca di Genova (m. 1855), secondogenito di Carlo Alberto, comandante supremo dell'artiglieria e ten. generale (1848), eletto Re di Sicilia (1848), fregiato della medaglia d'oro al valore (1849), sposo di Maria Elisabetta di Sassonia, 22, 24, 29, 30.

FERDINANDO SALVATORE DI LORENA, figlio di Leopoldo II (successo al padre nell'aprile 1859, abdicò il 21 luglio a Voeslau in Boemia), 306.

FERRARA, 11, 12, 150, 271.

FERRARA FRANCESCO, professore, de-

putato (1861) e senatore (1881), 272, 274.
Ferrari Giuseppe, filosofo, scrittore, insegnante in Francia (1837-1859), federalista, deputato (1860) e senatore (1876), 194.
Ferrero: *vedi* La Marmora.
Ferretti Gabriele, cardinale (1839) e segretario di Stato di Pio IX (1847), 464.
Fialin: *vedi* De Persigny.
Fibroniane (dottrine), 437.
Fiennes: *vedi* Di Newcastle.
Figarolo: *vedi* Di Gropello.
Filiberta Di Savoia-Carignano, moglie di Carlo Ferdinando, principe reale delle Due Sicilie, contessa di Siracusa, (1860), 261, 298, 301, 308.
Filippi, colonnello ed inviato di Cavour a Napoleone III (1860), 361.
Finzi Giuseppe, dottore, deputato (1860) e senatore (1886), 298, 430.
Fiorelli Giuseppe, segretario di Leopoldo Beniamino di Borbone, conte di Siracusa (1860), 261, 263.
Fioruzzi Angelo, giovanotto novarese amico di Camillo di Cavour, (1854), 59, 60.
Firenze, 26, 34, 42, 43, 48, 49, 58, 100, 137-139, 155, 160, 163-165, 173, 192, 194, 204, 206, 210, 235, 238, 241-244, 246, 247, 261, 279, 283, 287, 290, 295, 296, 306, 309, 311, 332, 353, 359, 399, 446, 448, 449, 454, 463; (divisione militare di), 451.
Fischietto, giornale torinese, (1850), 29.
Fisseron, direttore degli Archivi Generali di Parigi, (1858), 130.
Pitalia (Di): *vedi* Settimo.
Fitzroy Somerset: *vedi* Raglan.
Fiume, città, 324.
Fiume Salato (Di): *vedi* Di San Cataldo.
Fleury Emilio Felice, conte, senatore, generale aiutante di campo di Napoleone III e negoziatore degli accordi italiani con l'Austria nel 1859 e 1866, 102, 169.
Fontainebleau, 257, 263.
Fontanetto Ducale, 465.
Forbes: *vedi* De Montalembert.
Foreign Office, 108, 121.
Foresta: *vedi* De Foresta.
Forlì, 163.
Fortoul, ministro francese dell'istruzione pubblica, (1851), 71, 72, 90.
Fornetti, commendatore e rappresentante sardo al Congresso di statistica a Londra (1860), 287.
Fra' Diavolo, 354.
Francesco V d'Absburgo-Este, duca di Modena, 190, 344, 345, 357.
Francesco-Giuseppe D'Absburgo-Lorena, imperatore d'Austria, 164, 169, 248, 358, 359, 374.
Francesco Borbone, principe ereditario di Napoli, 98; poi II re, 190, 230, 251, 255, 260-263, 265, 268, 270, 272, 276, 279-281, 285-293, 298, 301, 311, 321, 326, 332, 348, 353, 355, 357, 368, 371, 374, 390, 443.
Franchi, 99.
Francia, 6, 16-23, 25, 26, 38, 58, 64, 67, 70-72, 77, 82-85, 87, 92, 93, 95-97, 99, 102-104, 106, 109, 110, 112, 114-119, 136, 141-146, 152, 154, 156, 162, 167, 168, 170, 174-176, 178-180, 183, 187, 188, 190, 191-193, 195-198, 200-205, 207, 208, 210, 211, 214-218, 220-242, 245, 246, 248, 249, 251-253, 256, 257, 259, 261, 262, 264, 265, 270, 272, 273, 275, 279, 280, 284, 287-291, 294, 295, 297, 303-308, 310, 313, 315, 317-322, 325, 331, 337, 338, 340, 341, 343, 345, 349, 354, 355, 357, 359-362, 368, 373, 376, 387, 392, 399, 406, 422, 423, 426, 431,

432, 435, 437, 438, 440-445, 448-451, 454-457, 465.

Franzoni (dei marchesi) Luigi, arcivescovo di Torino (1832-1850), energico avversario delle leggi siccardiane, esiliato per aver negato i conforti religiosi al moribondo ministro Pietro di Santarosa (1850) e morto a Lione (1862), 27, 28, 29, 30, 53, 459.

Frappolli Luigi, colonnello, geologo, ingegnere e deputato, (1860), 345.

Fraschini Ignazio, commissario di guerra (1855), 76.

Freschi, dott., medico genovese, 62.

FULCINI POSTREMO, avvocato, 460, 461.

Fulgenzio (Padre), confessore di D. Francisco di Borbone, marito di Isabella regina di Spagna, (1852), 41.

Gabaleone: *vedi* De Salmour.

Gabardi, signora conoscente di Massimo D'Azeglio, (1853), 37.

GABOTTO FERDINANDO, storico, 342.

Gabrielli Placido, principe romano che nel 1860 recò a capo di un Comitato romano una spada d'onore a Napoleone III e a Vittorio Emanuele II, 441. *Vedi anche* Di Montevecchio.

Gaeta, 15, 332, 357, 360-362, 368, 371, 374, 375, 381, 390, 398, 399, 403, 411, 413, 422, 427, 428; (duca di): *vedi* Cialdini.

Gagarin, principe e incaricato degli affari russi a Torino, (1860), 258, 358.

Galabor, addetto alle imprese delle strade ferrate nel Napoletano, (1860), 415.

Galeotti Leopoldo, avvocato, deputato (1860) e senatore (1874), 36, 363.

Gallarini Giovanni, avvocato e vice-governatore di Chambéry nel 1860, 213.

Galles (Di): *vedi* Di Galles.

Galletti: *vedi* Di San Cataldo.

Galli: *vedi* Mantica.

Gallia Cisalpina, 350.

Gallina Stefano, conte, avvocato e senatore (1848), 41, 458.

Galvagno Filippo, avvocato, deputato (1848) e senatore (1860), 259.

Garatchin, ministro serbo, (1859), 138.

Garda (lago di), 187.

Garibaldi Giuseppe, generale, 173, 186, 194, 235, 237-241, 245, 246, 249-252, 254, 257-260, 262, 263, 266, 268, 269, 273-278, 281, 282, 284-286, 288, 290-297, 299-301, 304, 308, 313, 315-317, 321, 325-327, 332-342, 344-353, 357, 362-367, 373, 381, 385, 386, 403, 404, 415, 425, 439, 440-442, 444, 445, 453, 456, 457.

Garibaldi (*epistolario di*), 295; (*inno di*), 402; (*scritti politici e militari di*), 295; (*vita di*), 292, 295.

Garibaldina (settimana), 349; (spedizione), 280.

Garibaldini e Garibaldesi, 352, 375, 377, 378, 385, 389, 394, 401-403, 407, 411, 415, 422, 439.

Garibaldismo, 360.

Garigliano, 373.

Gastaldi Biagio, cavaliere torinese, (1853), 46.

Gattina (Della): *vedi* Petruccelli.

Gaude Francesco, monsignore e cardinale (1855), 273.

Gautier don Gaudenzio, commendatore e senatore (1853), 60.

Gazelli Di Rossana Vittorio, cavaliere, generale di cavalleria e pro-

curatore di S. M. nella tutela dei Principini di Genova, (1860), 376.
Gazzetta piemontese (Gazzetta ufficiale sino al 1860), 320, 340, 396, 419.
Gazzetta del Popolo, giornale torinese fondato nel 1848, 61,292,462.
Gazzetta di Genova, (1859), 153.
Gazzetta di Milano, (1858), 118, 306.
Gazzetta letteraria di Torino, (1894), 460, 461.
GEMONIE, 436.
Général Abatucci, piroscafo, 289.
GENOLA, 1.
GENOVA, 7, 13, 14, 23, 25, 32, 33, 35, 44, 45, 48, 50, 56, 62, 63, 71, 73, 75, 80, 81, 95, 102, 105, 109, 111, 115, 116, 118, 121-123, 137-139, 153, 155, 156, 159, 162, 172, 181, 246, 253, 265, 284, 286, 289, 298, 302, 305, 309, 315, 317, 325, 328, 334, 350, 362, 387, 391, 392, 394, 402, 408, 410, 422, 436, 442, 455, 458, 462; (Banco di), 82; (Collegio di Marina di), 283; (Comitato Centrale di), 302; (Processo di), 115, 116, 118; (Sommossa di), 102.
GENOVA: *vedi* Ferdinando; Maria Elisabetta; Pettinengo; Tommaso Alberto.
GERMANIA, 22, 106, 136, 144, 151, 156, 183, 249, 273, 316, 317, 324, 365.
GERBAIX: *vedi* De Sonnaz.
GEROLAMO NAPOLEONE BONAPARTE, re della Westfalia dal 1807 al 1813, (morte di), 264.
GEROLAMO NAPOLEONE, principe: *vedi il suo vero nome* Giuseppe Napoleone.
GERUSALEMME (re di), 263; (trasferimento del papa a), 269.
GESUITI (Casa romana dei), 453,455; (espulsione dei), 356; (Casa di Torino dei), 464.
GEX (Paese di), 229, 307.
GHISLAIN: *vedi* De Merode.
GIANDUJA, maschera piemontese, 101, 342.
GIANI GIUSEPPE, ricattatore di Camillo di Cavour (1854), 59.
GINEVRA, 62, 109, 115, 191, 233, 307.
GIOBERTI VINCENZO, teologo, filosofo polemista, esule in Francia (1833) e in Belgio (1834), deputato e ministro piemontese (1848), 2-5, 13, 14, 459, 464.
Giornale d'Italia, di Roma (1912),429.
Giornale di Roma (1854), 57.
Giornale ufficiale del Regno di Sardegna: *vedi Gazzetta Piemontese*.
Giornale ufficiale di Verona, (1860), 306.
GIOVANNI DI BORBONE, principe di Spagna, (1860), 281.
GIULIO II DELLA ROVERE, papa (1503-1513), 184.
GIOVINI: *vedi* Bianchi.
GIRGENTI (governatore di), 377.
GIUDITTA .....: *vedi* Turina-Cantù.
GIULINI DELLA PORTA CESARE, conte e senatore (1860), 428.
GIUSEPPE NAPOLEONE BONAPARTE [più noto con il nome di Gerolamo Napoleone], figlio di Gerolamo, re di Westalia, principe liberale (1820-1891), 89, 97, 124-128, 132, 133, 136-138, 140-143, 154-156, 158, 159, 162-169, 179, 181, 207, 208, 217, 264, 265, 267-269, 271, 273, 277, 278, 302, 304, 306, 309, 310, 312, 321, 352, 354-356, 358, 359, 361, 362, 364, 365, 368, 371, 372, 374, 376, 406, 438, 442, 443, 445. *Vedi anche* Plomplon.
GIZZI PASQUALE, monsignore, cardinale (1844) e prefetto della Congregazione della Consulta (1848), 10.
GLADSTONE GUGLIELMO, statista inglese, libero scambista, più volte ministro delle colonie e delle finanze

e presidente del Consiglio della Corona, *leader* del partito liberale dopo la morte di Palmerston(1865), sostenitore dei diritti dell'Irlanda, dei Bulgari e dei Napoletani contro i Borboni, 119, 120.

Gonin Francesco, cavaliere, pittore di fama, (1857), 101.

Gortschakoff Alessandro, principe, segretario dell'ambasciata russa a Londra (1824), a Firenze, poi ministro plenipotenziario aStoccarda, a Vienna (1854), ministro degli esteri (1857), e cancelliere dell'Impero (1863), grande fautore sino al 1878 dell'accordo russo-prussiano, 278.

Gortschakoff Michele, generale russo (1795-1861) segnalatosi nelle guerre d'Ungheria (1849), difensore di Sebastopoli (1855) e governatore mite della Polonia, 87.

Governolo (quartiere generale di), 95.

Governolo, nave della R. marina sarda, 242.

Govone Giuseppe, conte, generale, diplomatico, deputato (1861), ministro, partecipò alle campagne del 1848, 1854-55, 1859, 1866 e del brigantaggio ed ebbe missioni di fiducia in Oriente (1853) ed a Berlino (1886), 71, 72.

Goyon (De): *vedi* De Goyon.

Gramont (De): *vedi* De Gramont.

Grande Bretagna: *vedi* Inghilterra.

Grandis Sebastiano, ingegn., commendatore (triade con Grattoni e Sommeiller), (1860), 322.

Grasselini Gaspare, monsignore (1848) e cardinale (1856), 7, 463.

Grattoni Severino, commendatore e ingegnere, direttore dei lavori del Traforo delle Alpi, (1860), 322.

Greca (Della): *vedi* Della Greca.

Greffier, di Chambéry, savoiardo antiseparatista, (1860), 202, 251.

Grendy Carlo, cavaliere e presidente della Camera di Commercio di Genova, (1854), 51.

Grenoble, 158; (campagna di), 67.

Greyffié: *vedi* Greffier.

Gribaldi: *vedi* Moffa.

Grimaldi: *vedi* Carlo III Onorato.

Griscelli Giacomo, compagno di Romitelli, incaricato dai Borboni di assassinare Garibaldi (1860), 286, 289.

Gropello (Di): *vedi* Di Gropello.

Gschwind: *vedi* D'Ottenfels.

Guasco Di Castelletto-Della Rovere DiMontabone Clementina, marchesa, amica di Massimo D'Azeglio, (1848), 9.

Guell y Ruente Josè, spagnuolo liberale, (1860), 181.

Guéronnière: *vedi* La Guéronnière.

Guerrazzi Francesco Domenico, avvocato, letterato, patriotta, giornalista, amico di Mazzini, deputato, ministro, membro della Costituente Toscana e Triumviro(1849); spesso incarcerato; esiliato nella Corsica (1853), fuggì in Liguria (1857); deputato (1860), 155, 159-161, 283, 459.

Guerrini Domenico, colonnello e storico, 292, 293, 295, 296.

Guerzoni Giuseppe, storico, 295, 296.

Guicciardini (via in Firenze), 155.

Guglielmo I D' Hohenzollern, reggente per Federico Guglielmo IV re di Prussia, (1860), 358.

Guy Giuseppe, avvocato e intendente a Bonneville, (1860), 181.

Hambro C. J., banchiere e barone inglese, (1854), 50, 60, 81.

Hamilton, sir inglese, forse addetto d'ambasciata in Toscana (1849), 160.
Hannover: *vedi* Annover.
Hardovich o Hardwiche Carlo, lord e ammiraglio inglese (1852), 460.
Harris (Herward): *vedi* De Malmesbury.
Hartig (D'): *vedi* D'Hartig.
Hatherton: *vedi* Davenport.
Haute (De La): *vedi* De La Haute.
Hautpoul: *vedi* De Beaufort.
Havermann, ufficiale nell'esercito sardo, (1860), 231.
Hélion (De): *vedi* La Guérronnière.
Herward Harris: *vedi* De Malmesbury.
Hillières: *vedi* Baraguey.
Hitte (La): *vedi* La Hitte.
Hodge Dudle, supposto congiurato con Felice Orsini, (1860), 281.
Hohenzollern: *vedi* Guglielmo I.
Holland Enrico, lord e diplomatico inglese (1860), 376.
Holland Maria, lady e contessa (1860), 376.
Hubner (De) Giuseppe Alessandro, barone, console generale austriaco a Lipsia (1848), ministro plenipotenziario a Parigi (1849-1859), capo supremo della polizia (1860), ambasciatore a Roma (1856-1865), 19-21, 99.
Hudson Giacomo, sir e ministro plenipotenziario inglese a Torino (1851-1863), così italiano di sentimenti che, rifiutata l'ambasciata di Costantinopoli per restare a Torino, fu licenziato, 74, 77, 116, 176, 195, 223, 242, 254, 286, 291, 340, 358, 367, 440.
Hyde (barone): *vedi* Clarendon.
Ichnusa, nave della R. Marina, 315.
Ideville (D'): *vedi* D'Ideville.
Iliade, 135.
Imbriani Paolo Emilio, avvocato, esule da Napoli (1821), deputato e ministro borbonico (1848), esule di nuovo a Torino, professore di diritto a Pisa (1859), deputato (1860) e sindaco di Napoli, 379, 392, 398, 428.
Imperatore (L'): *vedi* Napoleone III.
Indépendance Belge, giornale belga, (1860), 271.
Inghilterra e Inglesi, 3, 18, 20, 60, 65, 67, 70, 71, 75, 77, 83-86, 88-91, 93, 100, 105, 108, 109, 112-114, 116, 119-123, 136, 144, 147, 151, 152, 156-159, 167, 171, 175-177, 188, 189, 193, 195-198, 200, 204, 205, 207, 210, 224, 237, 240, 248, 249, 252-255, 259, 268, 270, 289, 291, 295, 304, 307, 310, 316, 318, 325, 357, 358, 362, 367, 374, 392, 434, 440, 441, 446, 449, 450, 462, 464; (corte d'), 155.
Interdonato Giovanni, avvocato, deputato (1861) e senatore (1865), 282-283.
Irlandesi (milizie ponteficie), 276.
Isabella II Borbone, regina di Spagna, (1852), 41.
Ischitella (D'): *vedi* D'Ischitella.
Isola, villaggio nella valle dell'alta Tinea, 264, 331.
Isonzo, fiume, 285.
Italia e Italiani, 8, 9, 11, 14, 17, 18, 21, 22, 25, 55, 56, 65, 68, 69, 94, 98-100, 103, 104, 109, 118, 126, 133, 141, 143, 144, 146-154, 157, 173, 175, 177-181, 183-186, 188, 190, 192, 193, 194, 198-202, 208, 211, 217, 219, 222, 226-228, 231, 236, 240, 245, 248, 249, 252-254, 257, 260-263, 265-267, 269, 270, 272-274, 278-280, 282, 284, 285, 287,

292-300, 308-310, 312-313, 315-317, 324, 325, 327, 329, 330, 332, 334-336, 339, 340, 342, 343, 349, 350, 352-359, 361-365, 367-372, 374, 376, 382, 386, 388, 393, 395, 397-399, 402, 403, 406, 414-416, 422, 424, 428-431, 433-445, 448-451, 453, 455, 457, 458, 462, 463, 465; (bandiera tricolore d'), 462; (centrale), 139, 151, 171, 172, 175-178, 186, 187, 190, 196, 213, 215, 238, 240, 245, 254, 260, 275, 391; (meridionale), 242, 252, 265, 269, 276, 282, 290, 344, 391, 415, 436; (settentrionale), 252, 261, 282, 297, 336, 389, 436.

Italia (*L'*) *degli Italiani*, 295.

Italia e popolo, giornale genovese, (1858), 115, 118.

Italie [*nouvelle*], giornale parigino della Belgioioso, (1860), 351, 441.

Jacini Stefano, conte, economista, deputato (1859), senatore (1870) e ministro dei lavori pubblici (1861, 1864-67), creatore delle ferrovie, poste e telegrafi italiani, 174, 322, 430.

Jane Ely, lady, (1860), 245, 246.

Janoljet, amico di Cristina di Belgioioso e forse collaboratore dell'*Italie*, da essa fondata a Milano nel 1860, 323.

Jocteau Alessandro, commendatore e ambasciatore sardo in Isvizzera (1860), 273.

John, lord: *vedi* Russell.

Journal des Débats, giornale parigino, (1860), 202, 203, 234, 313.

Juchault: *vedi* De Lamoricière.

Kadikoi, 77, 78, 82, 85, 87, 95.

Kamara (lazzaretto di), 76; (monti di), 79, 85.

Kamisk [= Kamiesk], 87.

Kanzler Erminio, barone, generale tedesco e comandante supremo delle milizie pontificie (1870), 452.

Kern, dottore e ambasciatore svizzero a Parigi (1860), 210, 216.

Kilbusa [= Kinbourn], 87.

Kinglake (mozione al Parlamento inglese di), 207.

Kinnarid, liberale inglese, amico di Camillo di Cavour, (1860), 179.

Klapka Giorgio, generale e ministro ungherese nella rivoluzione del 1848, esule a Londra, nel Piemonte e a Ginevra, combattente in Crimea (1854), in Italia (1859) e in Prussia (1866), 134-136, 138, 140, 141, 157, 167, 362, 431, 433, 434, 438, 440, 441.

Kossuth Luigi, avvocato, giornalista capo della rivoluzione ungherese del 1848, poi esule a Londra ed a Torino, dove allestì una legione ungherese per gli Italiani (1859), 310, 374.

Labouchère Taunton Enrico, barone, direttore della Zecca (1835), sottosegretario al Ministero della guerra, ministro del Commercio (1839 e 1847) e delle Colonie inglesi (1855), 36.

La Cecilia Giuseppe, agente borbonico, poi rivoluzionario (1860) e giornalista, 15, 16, 403.

Lachenal Eugenio, medico, deputato (1849) e governatore provvisorio di Annecy (1860), 228.

Lacordaire Giambattista Enrico, predicatore francese, collabora-

tore dell'*Avenir* del Lamennais, membro dell'Accademia di Francia (m. 1861), 432, 437.

La Farina Giuseppe, scrittore, avvocato, esule siciliano in Toscana (1836 e 1841), ministro del Governo rivoluzionario siciliano (1848), esule in Francia (1849), a Torino (1854), fondatore della Società Nazionale italiana, presentatore di Garibaldi a Cavour (1859), promotore dell'emigrazione dei coscritti lombardi, capo gabinetto di Cavour (1859), inviato straordinario a Ferrara, deputato (1860), cooperatore della spedizione dei Mille, direttore dell'Interno in Sicilia (1860-61), 145 [*erroneamente sta scritto La Francia*], 250, 252, 258, 274, 275, 277, 286, 290, 369, 370, 373, 375, 378, 380, 384-386.

La Foresta: *vedi* De Foresta.

Lago Maggiore, 130, 187.

La Greca: *vedi* Della Greca.

La Guérronière (Dubreil Hélion De) Luigi, visconte, pubblicista e uomo politico franc. (m. 1875), 431.

La Haute: *vedi* La Haute.

La Hitte (Ducos De) Giovanni Ernesto, visconte, generale e ministro francese degli esteri (1849-1850), 89.

Laity, incaricato di pratiche relative alla cessione di Nizza e della Savoia (1860), 237.

La Marguerite: *vedi* Della Margherita.

La Marmora (Ferrero) Alessandro, generale, morto in Crimea (1855), 76.

La Marmora (Ferrero) Alfonso, generale e ministro della guerra (1849-60 con brevi interruzioni), repressore dei moti di Genova (1849), comandante della spedizione in Crimea (1854), inviato in missione a Berlino (1861), primo prefetto di Napoli, soldato nelle guerre d'indipendenza (1848-49, 1859, 1866), più volte presidente del Consiglio dei Ministri, 62, 69-78, 80, 82, 84-92, 95-97, 129, 140, 154, 162, 168, 170, 171, 357, 359, 362, 399, 407, 417, 418, 450, 453, 459, 460.

La Marmora (Ferrero) Edoardo, fratello dei generali Alessandro ed Alfonso, uomo di sentimenti reazionarî, (1852), 458.

Lamartine (De Prat De) Alfonso, poeta e statista francese (m. 1869), 459.

Lambruschini Luigi, monsignore, cardinale (1831) e segretario di Stato di Gregorio XVI, 7, 10, 464.

Lamoricière: *vedi* De Lamoricière.

Lanslebourg (dogana di), 258.

Lanza Giovanni, dottore in medicina, anima dell'*Associazione Agraria* di Torino, confondatore dell'*Opinione*, deputato (1848), amico di Gioberti, Cavour e Rattazzi, ministro (1855-59, 1864) e presidente del Consiglio dei Ministri (1869), 76, 174, 237, 238, 450, 451.

La Rocca: *vedi* Della Rocca.

La Roche: *vedi* De la Roche.

La Rovere: *vedi* Della Rovere; Guasco; Mamiani.

La Rue: *vedi* De la Rue.

Lascaris: *vedi* Di Ventimiglia.

Latina (razza), 193, 432.

La Torre: *vedi* Della Torre.

La Tour: *vedi* De la Tour.

Laurenti: *vedi* Robaudi Laurenti.

Lavagno Francesco, avvocato torinese (1909), 465.

La Veloce, nave napoletana da guerra, (1860), 282.

Laybach (Congresso di), 147.

Lazzari o Lazzaroni (saccheggio dei) (1860), 261, 344.
Lebarbier: *vedi* De Tinan.
Lecordière: *vedi e correggi* Lacordaire.
Ledru-Rollin Alessandro, avvocato, pubblicista, uomo politico francese, fautore della rivoluzione del febbraio 1848 e suo ministro dell'interno, aspirante alla presidenza della Repubblica, avversario accanito di Luigi Bonaparte, esule a Londra, amico di Mazzini e Kossuth, implicato nel 1857 con Mazzini in un complotto contro Napoleone III, amnistiato solo nel 1870, (m. 1874), 345.
Legazioni Pontificie, 93, 94, 148, 184, 185, 201, 230. *Vedi anche* Bologna; Ferrara; Romagna.
Leopoldine (leggi), 437.
Leipzig: *vedi* Lipsia.
Leopoldo II d'Absburgo-Lorena, imperatore e re di Austria, stipulatore dell'accordo di Pillnitz (1791), 458.
Leopoldo Beniamino Di Borbone, conte di Siracusa, (1860), 261, 263, 266, 298, 299, 308, 311, 326, 355.
Leopoldo I Di Sassonia-Coburgo, re del Belgio, (1849), 20.
Leopoldo II Di Lorena, granduca di Toscana, (1859), 139, 160, 270.
Lequila o Lequile (De): *vedi* Saluzzo.
Leri (fattoria di Camillo Cavour), 173, 245, 351, 446, 460.
Lesseillon: *vedi più esattamente* Esseillon.
Lessolo: (Di): *vedi* Castellamonte.
Levy, finanziere parigino incaricato di liquidare il Monte Napoleone delle Romagne (1860), 303.
Libertini Giuseppe, garibaldino e deputato (1861), 345.
Liborio: *vedi* Romano.
Lignana Giacomo, professore e deputato (1857), 264, 324, 325, 429.
Ligneville (De): *vedi* De Craon.
Liguria, 253, 262.
Linati Filippo, conte e senatore, (1860), 259.
Lione, 137, 305; (divisione di), 18, 158; (campagna di), 67.
Lipsia, 324.
Lisi o Lisio (Di): *vedi* Moffa.
Litta-Modignani Giulio (*la missione del conte*), 292, 293, 295, 296.
Litzea, capitano della nave *Cagliari* nella spedizione Pisacane (1858), 121, 122.
Livorno Toscana, 26, 145, 236, 243, 247, 252, 305, 306, 341.
Livorno Vercellese, 465.
Lodi, 202.
Lombardia e Lombardi, 13, 16, 17, 22, 98, 132-134, 176, 194, 196, 199, 213, 221, 226, 238, 246, 256, 260, 357, 359, 428, 430; (deputati), 215.
Lombardia, giornale milanese, (1860), 200.
Lôme (De): *vedi* Dupuy.
Lonato, 168-170.
Londra, 13, 17, 23, 35, 43, 44, 46, 50, 58, 60, 61, 70, 71, 73, 74, 78, 79, 88-91, 102, 136, 154, 157, 158, 176, 179, 197, 198, 207, 252, 260, 287, 307, 362, 367, 446, 447, 449, 450, 459, 462; (Comitato rivoluzionario di), 374.
Longobardi, 99.
Lorena (Di): *vedi* Di Lorena.
Loreto, 420. *Vedi anche* De Grys.
Louaraz d'Arville Antonio, avvocato e deputato (1848), 256.
Lovera Di Maria Federico Costanzo, cavaliere, luogotenente generale dei carabinieri, (1860), 236.
Lubiana (Congresso di), 147.
Lubonis Luigi, governatore di Nizza, (1860), 239, 240.

Lucca, 165, 247.
Luigi Bonaparte: *vedi* Napoleone.
Luders (De) Alessandro, generale russo, (1856), 96.
Ludolf (De): *vedi* De Ludolf.
Luigi Di Borbone, conte di Trani e fratello di Francesco II re di Napoli, (1860), 286.
Luigi Carlo Di Borbone, conte di Aquila e zio di Francesco II re di Napoli, (1860), 263.
Luigi Filippo D'Orléans, conte di Parigi (m. 1894) e nipote dell'omonimo, 233; zio del precedente e re dei Francesi (1830-48), 18.
Luigi XV, re di Francia (1715-74), 39.
Lungarno, passegg. fiorentina, 244.
Luserna: *vedi* D'Angrogna; Di Rorà.
Lyons Riccardo, lord, barone e diplomatico inglese a Roma, (1854), 52, 55-58, 121-123.

Macchiavelli Nicolò, scrittore cinquecentista, 155, 442.
Macerata, 343, 344.
Maffei: *vedi* Di Boglio.
Maffoni Angelo, membro del Collegio medico-chirurgo torinese, 446.
Maga, giornale genovese, (1854), 63.
Magenta (battaglia di), 367.
Maggi Vincenzo, avvocato e governatore di Annecy, (1860), 211-213.
Magenta Pietro, intendente di Chambéry (1857) e vice-governatore di Genova (1860), 284.
Magliano (Di): *vedi* Di Magliano.
Magnan, capitano ed agente francese nell'Oriente, (1861), 440.
Magnetto Giuseppe, console generale a Livorno (1860), 304-306, 319.
Magonza (arcivescovo di), 22.
Maistre (De) Giuseppe, conte, filosofo mistico, magistrato e ambasciatore sardo a Pietroburgo (1802-17), 202.
Makenzi (piano di), 78.
Malakoff, 83. *Vedi anche* Di Malakoff.
Malaussena Francesco, avvocato e sindaco di Nizza, (1860), 237.
Malenchini Vincenzo, colonnello, avvocato, deputato (1860) e senatore (1876), 172, 252, 284, 347.
Mallaret, barone, aspirante all'ambasciata francese a Torino (1856), 92.
Malmesbury (De): *vedi* De Malmesbury.
Malplaquet (vittoria di), 238.
Mamiani Della Rovere Terenzio, esule a Parigi dopo i moti romagnoli (1831), presidente del Ministero laico Pontificio (1848), ministro degli Esteri e membro della Costituente Romana, esule in Piemonte, deputato (1850) e ministro (1860), ambasciatore ad Atene (1861) e a Berna (1865), senatore (1864) e filosofo, 175, 378, 459.
Mancardi Francesco, direttore generale del Debito Pubblico (1860) e deputato (1876), 255, 317.
Mancini Pasquale Stanislao, giurista, deputato napoletano (1848), esule in Piemonte, professore nell'Università di Torino, membro della Commissione per la riforma dei Codici, deputato (1855), consigliere della luogotenenza napoletana (1861) e ministro (1862, 1876 e 1881-85), 240, 311, 363, 383, 391.
Mangiubò o Montjubò, monte nelle Alpi Marittime, 257.
Manica, 70, 190, 270, 449, 450.
Manin Daniele, avvocato, eroe della rivoluzione veneziana (1848-49), deputato piemontese (1849), esule in Francia si fa apostolo dell'idea

monarchica unitaria, difensore di Venezia contro gli oltraggi di Cesare Cantù (1847) e dell'Italia contro le contumelie di John Russell (1854), 55, 98-100, 107.

MANNA GIOVANNI, inviato straordinario napoletano a Torino (1860) e senatore (1862), 276, 286, 288-290, 294, 321, 424, 433.

MANNO ANTONIO, figlio del seguente, barone, senatore e storico, 445, 462.

MANNO GIUSEPPE, sardo, barone, padre del precedente e senatore (1848), 458.

MANTICA (GALLI DELLA) BALDASSARE, cavaliere e contrammiraglio (1852), 459.

MANTOVA, 245.

MAR NERO, 88.

MARCHE, 186, 190, 199, 221, 236, 277, 280, 282, 332, 334-338, 379, 391, 392, 393, 395.

MARCHETTI, ufficiale nelle file garibaldine (1860), 328. *Vedi anche* Salvagnoli.

MARET: *vedi* Di Bassano.

MARGHERITA (DELLA): *vedi* Della Margherita.

MARI ADEMARO, duca di Castellaneta, principe di Acquaviva, marchese di Ascigliano, savonese, uno dei capi del partito clericale ligure, (1860), 265.

MARIA ADELAIDE D'ASBURGO-SAVOIA, figlia del vicerè arciduca Ranieri d'Austria e moglie del re Vittorio Emanuele II (m. 1855), 34, 37.

Maria Adelaide, nave della R. Marina sarda, 399.

MARIA ALESSANDROWNA D'ASSIA, moglie di Alessandro II czar di Russia, (1860), 191, 215.

MARIA CLOTILDE DI SAVOIA, principessa, moglie di Giuseppe [Girolamo] Napoleone Bonaparte(1859), 123-128, 137, 138, 140, 141, 143, 311, 321.

MARIA ELISABETTA DI SASSONIA, moglie di Ferdinando Maria duca di Genova (m. 1912), 125, 376, 399.

MARIA SOFIA AMALIA DI BAVIERA, moglie di Francesco II, regina di Napoli, (1860), 261.

MARIA TERESA D'ABSBURGO, vedova di Ferdinando II di Napoli, (1860), 261.

MARIO ALBERTO, agitatore repubblicano, garibaldino e deputato (1861) non esercitante le sue funzioni, 345.

MARIO JESSIE WITHE, inglese, moglie di Alberto Mario, scrittrice e garibaldina, (1860), 292, 295, 345.

MARLIANI EMANUELE, conte, deputato (1860) e senatore (1862), 175.

MAROCCHETTI CARLO, barone e scultore (1860), 299.

Marocchina-Spagnuola (pace), 232.

MARSIGLIA, 113, 137, 335, 346, 360, 460.

MARTINI, celebre medico fiorentino, (1861), 446. *Vedi anche* Di Cigala.

MARTINO (DE): *vedi* De Martino.

MARTINPREY EDOARDO CARLO, conte, generale, capo di Stato Maggiore francese in Crimea (1855) ed in Italia (1859), e firmatario dell'armistizio di Villafranca, 169.

MASSARI GIUSEPPE, esule napoletano a Parigi (1840), amico dei profughi italiani specialmente di Gioberti, deputato napoletano (1848), esule a Torino (1849), direttore della *Gazzetta Ufficiale Piemontese*, entusiasta seguace delle idee cavouriane, deputato, (1860) e storico, 183, 194, 210, 286, 311, 372.

MASSERANO (Principe di): *vedi* La Marmora.

Mât (Da): *vedi* Da Mât.
Massimo Camillo, principe, gran mastro delle poste pontificie (1856) e relatore della protesta a Pio IX (1871) nel dì dell'inaugurazione del Parlamento italiano, 463.
Mathey Claudio Pietro, curato di Bassens pressoChambéry, (1854), 52.
Matilde Letizia Bonaparte, figlia del re Girolamo e moglie del principe Anatolio Demidoff di San Donato, (1855), 72.
Maumary: *vedi* D'Azeglio Maumary.
Mazzini Giuseppe, grande filosofo e patriotta italiano, 34 [= ? M.], 62, 102-104, 113, 115, 118, 252, 258, 274, 337, 344, 345, 353, 355, 367, 380, 388, 389, 407, 415, 425, 459.
Mazziniani, 246, 269, 274, 283-285, 289, 309, 315, 346, 347, 385, 404, 441.
Mecca (nobiltà della), cioè Torino, 458.
Medici Giacomo, volontario nelle file liberali portoghesi e spagnuole, amico di Mazzini a Londra (1840), compagno di eroismo di Garibaldi a Montevideo, soldato in Italia (1848), difensore del Vascello a Roma (1849), colonnello garibaldino (1859), capo della 2ª spedizione in Sicilia (1860), generale nell'esercito regolare, deputato (1861), combattente per la Venezia (1866) e per la repressione della Sicilia, prefetto, senatore (1870), primo aiutante di campo del Re e marchese del Vascello (1876), 252, 275, 284, 347, 348, 366.
Mediterraneo (le sponde orientale ed occidentale del), 181.
Melegari Luigi Amedeo, deputato (1860), senatore (1862) e ministro, 238.
Mellana Filippo, avvocato e deputato (1848-1874), 41, 237, 240, 423.
Mellino, agente di Bartolomeo Casalis, (1860), 346, 347.
Menton: *vedi* D'Aviernoz.
Mentone, 106, 232, 239, 257.
Merini o Merina Andrea, prete liberale e curato della parrocchia di S. Francesco da Paola di Milano, (1861), 424.
Merode (De): *vedi* De Merode.
Messina, 100, 242, 282, 294, 362, 381, 382, 411, 425; (stretto di), 282, 367.
Metternich (Von) Clemente Venceslao (1773-1859), conte poi duca e principe della Portella, celebre ministro plenipotenziario austriaco, avversario di Napoleone, arbitro della Santa Alleanza, ministro degli esteri (1810-1848); costretto alle dimissioni dalla rivoluzione di Vienna (1848), riparò a Dresda, nell'Olanda, a Londra (1848) e a Bruxelles (1851), 11.
Metzburg, ministro plenipotenziario austriaco a Modena e a Parma, (1852), 41.
Meunier, sollecitatore presso Cavour di un contributo finanziario per Garibaldi (1860), 295.
Mezzacapo Carlo, ufficiale napoletano con il Pepe nella Lombardia (1848) poi a Venezia (1849), esule a Torino, fondatore dell'*Italia Militare*, capo di Stato Maggiore (1859), generale a Gaeta (1861) e nelle battaglie del 1866, senatore (1876), 163-167, 282.
Miani G., colonnello e amico di Massimo D'Azeglio, (1853), 45, 46.
Mierolawsky Luigi, generale polacco rivoluzionario in Polonia, Germania, Sicilia (1848-49), esule povero a Parigi, capo ancora della rivoluzione Polacca nel 1863, 364, 365, 368, 372, 374, 438.
Mignano: *vedi* Nunziante.

Milan premier, articoli di fondo dell'*Italie*, giornale di Cristina di Belgioioso, fondato a Milano nel 1860 e trasferito a Torino (1861), a Firenze (1864) ed a Roma (1870), 323.

Milano, 1, 2, 11, 17, 29, 153, 165, 189-191, 193, 195, 197-202, 206, 210, 219, 221, 279, 290, 295, 306, 309, 327, 342, 345, 352, 424, 428, 430, 442, 464, 465; (*Museo del Risorgimento italiano di*), 327.

Milano (termine convenzionale di un cifrario), (1860), 357.

Milazzo, 295, 300, 328.

Mille (spedizione dei), 290, 291. *Vedi anche* Garibaldi; Malenchini; Medici.

Mille (*I*), 292, 295, 342.

Miloscii o Miloch Obrenovich, principe della Serbia (m. 1860), 157.

Mincio, 84, 168, 176, 296, 360, 362.

Minerva (Della): *vedi* Della Minerva.

Minghetti Marco, amico a Parigi di molti esuli italiani, ministro delle finanze nella Consulta di Stato pontificia (1847), volontario nell'esercito piemontese (1848), segretario di Cavour al Congresso di Parigi (1 57), segretario generale al Ministero degli Esteri (1859), anima dell'annessione delle Romagne, ministro degli Interni (1860), presidente del Consiglio dei Ministri e ministro delle finanze più volte, autore del trasferimento della capitale a Firenze, 11, 12, 93, 95, 153, 239, 246, 363, 369, 370, 375, 378, 380, 391, 393-398, 400, 401, 404, 405, 407-409, 411-414, 416, 418-421, 424, 428, 429, 431, 448.

Mocquart Giovanni, segretario di Napoleone III, (1857), 102.

Modena (Ducato di), 13, 22, 41, 65, 98, 148, 153, 165, 167, 190, 196, 197, 200, 201, 226, 238, 247, 303, 332, 357, 359. *Vedi anche* Francesco V.

Modignani: *vedi Litta*.

Moffa Di Lisio (Gribaldi) Guglielmo, patriotta del '21 e zio di Emanuele D'Azeglio, (1857), 101.

Moldavia, 46.

Molè Luigi Matteo, conte e statista francese ai tempi di Napoleone I, della Ristorazione, di Luigi Filippo, e della Costituente (m. 1855), 5.

Molieras: *vedi* Ribotti.

Mollard (divisione militare), 168.

Mombello (Di): *vedi* Di Masino; Di Mombello.

Mombercelli, 231.

Moncenisio, 138; (traforo del), 210, 218, 322.

Monaco (diritti su), 229, 232, 257, 273, 277, 302, 304, 314, 320; (questione di), 106, 272, 284. *Vedi anche* Grimaldi.

Monarca, nave della R. Marina napoletana, 348.

Moniteur, giornale parigino, (1855), 88, 158.

Montalembert (De): *vedi* De Montalembert.

Montanelli Giuseppe, professore dell'Università di Pisa, giurista, poeta, giornalista, volontario con gli studenti toscani (1848), dittatore e banditore della Costituente Italiana, ministro del granduca con il Guerrazzi, Triumviro con questi ed il Mazzini (1849), federalista nel 1859, di nuovo unitario nel 1860, deputato (1861), 55, 100, 207, 459.

Monteauvrard (De): *vedi* De Monteauvrard.

Montecavallo: *popolarmente è così chiamato a Roma il* Monte Quirinale, *quindi vedi* Quirinale.

Montefalcone (Di): *vedi* D'Afflitto.

Monteleone (Di): *vedi* Pignatelli.

MONTENEGRO: *vedi* Principati Danubiani.
MONTEVECCHIO (DI): *vedi* Di Montevecchio.
MONTEZEMOLO (DI): *vedi* Di Montezemolo.
MONTIJO (DI): *vedi* Eugenia.
MONTJUBÒ: *vedi* Mangiubò.
MONZA (parco di), 426.
MONZAMBANO, 168, 170, 3 3.·
Monzambano, nave della R. Marina Sarda, 411, 414.
MORDINI ANTONIO, avvocato, difensore di Venezia (1849), ministro della Repubblica Toscana (1849), garibaldino (1859), prodittatore in Sicilia (1860), deputato d'opposizione con Crispi (1861), ministro (1869) e prefetto di Napoli (1872), 347, 366, 370, 371, 373, 375, 378, 380, 381, 384-386, 401, 409, 412, 416, 421.
MORI: *vedi* DEGLI ALBERTI.
MORICHINI CARLO LUIGI, cardinale (1852), arcivescovo di Bologna e tesoriere di S. S., 463.
Morning Chronich, giornale inglese, (1853), 44.
MOROZZO: *vedi* Della Rocca.
MORTARA (il vincitore di), 464.
MOSELLA, fiume, 270.
MURAT GIOACHINO, re di Napoli (1808-1815), 56, 266.
MURAT NAPOLEONE LUCIANO, principe, figlio del re Gioachino, deputato francese (1848), ministro plenipotenziario a Torino per poco tempo (1849), aspirante al trono di Napoli, senatore francese (1852), difensore del potere temporale del papa per cui dovette dimettersi da Gran Mastro della Massoneria francese (m. 1878), 99, 100, 245, 261, 344, 443.
MURATTIANI, 388, 441.
MURATTISMO, 253, 334, 343, 345.
MUSIO GIUSEPPE, cavaliere e senatore (1848), 259, 441.
MUSY CARLO LUIGI, celebre gioielliere torinese, (1852), 458.

NAPOLEONE I (codice di), 94, 99, 160; (*Memorie di*), 188; (Monte), 303.
NAPOLEONE LUIGI BONAPARTE, presidente della 2ª repubblica francese, 17-25, 458, 459; poi III imperatore, 70-72, 87, 88-92, 94, 99, 100, 102-119, 124, 126-129, 131-137, 140-144, 147, 149-150, 152, 154, 155, 157-159, 162-164, 166, 168-170, 177-180, 182, 183, 187-194, 196, 198, 200, 201, 203-211, 213-215, 217-222, 224-229, 232-237, 241-246, 248, 251, 257, 259, 264, 265, 267-271, 273, 276, 277-284, 286, 289, 295, 300, 302, 304-307, 309, 310, 312, 313, 318-322, 325, 332, 335, 337, 338, 341-343, 345, 346, 353-357, 360-362, 365, 368, 371-374, 376, 378, 422, 431, 432, 434, 438, 439, 441-445, 451; (lusinghe di), 55; (parenti di Napoleone III a Firenze), 246.
NAPOLI e NAPOLETANI, 22, 56, 98-100, 108, 119-123, 150, 153, 190, 200, 220, 221, 230, 232, 242, 245, 252, 259-263, 265, 266, 268-283, 285-302, 307, 311, 313, 317, 318, 321, 325-327, 332, 335-339, 341-343 345-348, 350, 351, 360-362, 365-372, 374, 375, 377-381, 383, 384, 386-388, 390-396, 398-403, 405-408, 413-416, 418-421, 423, 424, 428, 430, 432, 435, 436, 439, 442, 456, 465; (banco di), 411; (truppe di), 220, 434. *Vedi anche* Due Sicilie; Ferdinando I; Francesco II.
NARDELL, savoiardo e servo di Camillo Cavour, (1861), 446.

NATOLI GIUSEPPE, barone, avvocato, deputato e senatore (1861), 310.
NASSAU SENIOR WILLIAM, economista inglese, (1849), 18-20, 22.
NEGRI: *vedi* Di Sanfront.
NERLI o NERLY: *vedi* De Nerly.
NEUCHÂTEL (affare di), 105.
NEVACHE (DI): *vedi* De Nevache.
NEWCASTLE (DI): *vedi* Di Newcastle.
NEW-YORK 47.
New-Venise, piroscafo, 187.
NEY EDGARD, figlio di Michele maresciallo di Napoleone I, colonnello (1856) poi generale aiutante di campo di Napoleone III, senatore e principe della Moscova (1857), 94.
NICOLA ROMANOFF-OLDENBURG, granduca di Russia e fratello dello czar Alessandro II, (1860), 247.
NICOLA I ROMANOFF-OLDENBURG, czar di Russia (1825-1855), 22.
NICOLIS: *vedi* Di Robilant.
NICOTERA GIOVANNI, esule napoletano dopo il 1848, garibaldino a Roma (1848-49), partecipe della spedizione Pisacane (1857), liberato dalla galera borbonica (1860), prepara con B. Ricasoli una spedizione dalla Toscana nello Stato Pontificio e impedito va in Sicilia, deputato (1861), garibaldino nel 1866 e a Mentana, e dopo il 1876 ministro, 324, 325, 345, 388, 389.
NIEL ADOLFO, generale a Roma (1849) e in Crimea (1855), maresciallo in Italia (1859), inviato a chiedere la mano della principessa Maria Clotilde di Savoia (1858), 129, 140.
NIGRA COSTANTINO, volontario bersagliere (1848), volontario al Ministero degli Esteri (1851), segretario di Cavour a Parigi e a Londra (1855-56), inviato a Parigi per la questione dei Principati Danubiani (1858), per il matrimonio della Principessa Clotilde di Savoia e l'alleanza (1859) indi a Londra e a Zurigo, ministro residente a Parigi (1860), segretario generale di Stato presso il Principe Eugenio di Savoia-Carignano a Napoli (7. I. 1861), ministro plenipotenziario a Parigi (25 luglio 1861-1876), a Pietroburgo (1876-1882), a Londra (1882-1885), a Vienna (1885), m. 1907, filologo, conte (1882), senatore (1890) e Collare dell'Annunziata, 97, 100, 107, 114, 124, 127, 131-137, 146, 147, 150, 169, 181, 186-189, 191, 193, 195-209, 211, 212, 216, 221, 222, 224, 228, 230-232, 234, 237-244, 246-250, 252, 254, 255, 257-259, 261, 263-265, 267, 270-272, 274, 277, 282-284, 286, 288, 289, 291, 293, 299, 302-308, 312, 316, 317, 319-322, 324, 331, 334, 337, 340-345, 352, 354-356, 399, 408, 423, 424, 427, 430-433, 436, 437.
NIGRA GIOVANNI, conte e senatore (1848), alto impiegato della Corte Civile del re Vittorio Emanuele II, 86, 145.
NIPPENBURG: *vedi* De Bissingen.
NIZZA, 73, 111, 176, 177, 180, 182, 183, 188-191, 193, 201, 204-207, 209, 211, 215, 217-219, 221-235, 237-244, 248, 249, 251, 253, 267, 270, 275, 277, 291, 305, 306, 318, 319, 337.
NISCO NICOLA, barone, professore e deputato (1861), 297, 298, 301, 308, 311, 433.
NOÈ CARLO, ingegnere ed ispettore dei canali demaniali, (1859), 465.
NOMIS: *vedi* Di Pollone.
NORD (sovrani del), 269, 270.
Nord, giornale parigino, (1859), 200, 202.
NORMANBY, articolista inglese calunnioso, (1860), 283, 287.

Northumberland (affare del), 258.
Noto (Governatore di), 380.
Novara (battaglia di), 19, 118; (città - di), 59, 60, 313, 464.
Nunziante Di Mignano Alessandro, duca, generale, deputato (1867) e senatore (1879), 297, 298, 301, 311, 318.
Nuova Antologia, rivista di Roma, 429, 442, 443.

Obrenovich: *vedi* Milosch.
OCCELLA PIO, 39.
Occidente (Europa d'), 46, 63, 89, 138, 310.
O'Connell Daniele, cattolico, avvocato, uomo politico ed agitatore irlandese (m. a Genova 1847), 177.
Oddone Di Savoia, duca del Monferrato e figlio di Vittorio Emanuele II (m. 1866), 408, 410.
Odessa, 88.
Oldofredi-Tadini Ercole, conte, deputato (1860) e senatore (1861), 55, 56, 62, 248, 249, 458, 459.
Oldoini: *vedi* Castiglione.
Opinione, giornale torinese, fondato da Giacomo Durando e da altri, diretto poi e trasportato da Giacomo Dina a Roma, 212, 213, 223, 343, 344, 390.
Oporto, 22, 23, 114.
Orbetello, 250.
Oriente, 138, 258, 260, 440; (consolati sardi in), 318; (questione d'), 45, 46, 63, 65, 74, 76, 78, 90, 193, 249, 270, 285, 294, 295, 316, 383.
Orleanismo, 233, 249, 458.
Orléans (D'): *vedi* Luigi Filippo.
Orsini Felice, romagnolo, condannato alla galera a vita per i moti del 1844, graziato da Pio IX (1847), volontario nel 1848, poi a Venezia e a Roma; esule cospirò con il Mazzini (1853); bandito dal Piemonte, andò a Londra, donde tornò, a scopo rivoluzionario, in Italia e in Austria; imprigionato a Mantova, fuggì (1856) e riparò a Londra; il 14. I. 1858 attentò alla vita di Napoleone III e fu ghigliottinato li 13 marzo, 113, 119, 281.
Orvieto, 356, 360, 369.
Osimo, 420.
Ostenda, 302.
Ostiglia, 203.
Ottenfels (D'): *vedi* D'Ottenfels.
Ottomano (Impero): *vedi* Turchia.
OXILIA UMBERTO, 450.
Oytana Gio. Battista, consigliere di Stato e deputato (1854), 433.

Pacetti Stefano, direttore dei telegrafi a Cagliari, (1859), 80, 150.
Pagani, generale dei Rosminiani usato da Cavour nelle trattative con il Vaticano: *vedi* Rosminiani.
Paladines (De): *vedi* D'Aurelle.
PALAMENGHI-CRISPI T., genero di Francesco Crispi, 342.
Paleocapa Pietro, ingegnere, ufficiale modenese del genio, volontario a Venezia (1848), esule a Torino, ispettore delle ferrovie, deputato (1849), ministro sardo dei lavori pubblici (1849-1859) e senatore (1854), 62, 88.
Palermo, 100, 258, 261, 262, 274, 281, 285, 286, 291, 293, 299, 300, 304, 309, 327-329, 333, 334, 339, 341, 342, 346, 347, 367, 369, 376, 378, 379, 381, 382, 384-386, 389, 390, 392, 394, 401, 409, 416, 419-421, 423, 428; (insurrezione di), 250, 268; (presa di), 255.
Palestro (vincitore di), 310.
Pallanza, 454.

Pallavicini, monsignore e maggiordomo della S. Sede (1856), 463.
Pallavicino-Trivulzio Giorgio, marchese, imprigionato dall'Austria per i moti del '21, partecipe dalle 5 giornate di Milano, esule a Torino, deputato (1849), monarchico tenace, collaborò alla spedizione dei Mille, prodittatore a Napoli, prefetto di Palermo (1862) e senatore (1860), 259, 266, 345, 347, 348, 350, 351, 363, 366.
Palmerston (Temple di) Enrico, visconte, lord, deputato, ministro inglese della Guerra (1809-1828) poi degli Esteri (1830-1865) quasi senza interruzioni, amico dell'Italia, 13, 36, 38, 40, 108, 113, 119, 120, 189, 195, 197, 253, 254, 362, 367, 448-450.
Panizzi Antonio, patriotta italiano, compromesso nei moti emiliani del 1831, esule a Londra, direttore del *Britisth Museum*, amico dei profughi italiani e grande collaboratore nel mondo inglese dell'unità italiana, (1853), 44, 61, 102, 103.
Pantaleoni Diomede, medico, deputato (1860), senatore (1873) e grande collaboratore di Cavour nei tentativi di risoluzione della questione Romana, 153, 251, 424, 425, 431, 435-438, 441.
Papa: *vedi* Pio IX; Roma; Stato Pontificio.
Pape et le Congrès (*Le*), opuscolo, 270.
Papi (potere temporale dei), 175, 183, 353; (partito papalino), 249; (truppe papaline), 425, 426.
Pappalettere Simplicio, padre e poi abate di Montecassino, (1861), 436.
Pareto Lorenzo, marchese, deputato (1848), ministro degli Esteri (1848) e senatore (1861), 13.
Parigi, 2, 3, 5, 16-20, 22, 24, 43, 46, 55, 56, 63, 69-72, 78, 87-92, 96, 97, 100, 102, 103, 107, 108, 113, 116, 119, 124, 133-136, 140, 141, 149, 150, 153, 154, 157-159, 179-183, 188, 189, 191, 193, 195, 197, 198, 201, 204-207, 209-212, 214-216, 218, 223, 225, 228, 230-232, 234, 237-244, 247, 248, 250, 252, 254, 255, 257, 258, 260, 261, 263-265, 271, 272, 274, 277, 282, 283, 286, 288, 289, 291, 293, 295, 303, 305, 307, 308, 312, 316, 317, 320, 322, 324, 331, 335, 337, 338, 340, 342, 344, 348, 349, 351, 352, 354, 356, 362, 364, 365, 368, 371, 399, 410, 423, 425, 430, 434, 438, 440-443, 447; (Comunisti di), 455; (Congresso di), 171-173, 260, 277.
Parlamento, giornale torinese, (1854), 57, 62.
Parma, 165-167; e Piacenza (Ducato di), 13, 17, 22, 41, 56, 98, 148, 153, 196, 200, 201, 226, 238, 247, 303, 306, 332, 353, 359; (Commissario straordinario di), 166, 168.
Parodi (famiglia dei), 51.
Pasolini Dall'Onda Giuseppe, conte, colto in agronomia, amico intimo di Pio IX, quando questi era vescovo d'Imola, ne divenne ministro della Consulta di Stato (1847); emigrato all'estero e in Toscana (1855), gonfaloniere di Ravenna (1857), senatore (1860), prefetto di Milano e di Torino, ministro degli esteri (1862), R. Commissario a Venezia (1866), 424, 428.
Pasquier Stefano Luigi, barone, poi duca, prefetto di polizia di Napoleone I e statista francese (m. 1862), 5.
Passaglia Carlo, gesuita, teologo, professore nell'Università di Torino, liberale adoprato da Cavour

nella questione Romana (1861), 427, 430, 431, 433, 435-438, 441.
Passera Oscar, applicato al Consolato di Parigi, (1859), 186.
Passo Torrese, 451.
Pastrengo, 168-170.
Patrie, giornale francese, (1860), 223.
Patrimonio di S. Pietro: *vedi* Roma; Papi; Pio IX; Stato Pontificio; Vaticano.
Patrocinio (Suora), confidente di Isabella regina di Spagna, (1852), 41.
Patrucco, amico di Giuseppe Avezzana e di Gius. Sorisio, (1873), 456.
Paturoniana (ricerca), 428.
Pavia, 129, 202.
Pelet Giangiacomo Germano, barone, generale, deputato, senatore francese, apportatore nel 1849 di un messaggio confidenziale al re Carlo Alberto, 26.
Pelham: *vedi* Di Newcastle.
PelissierAmabile, duca di Malakoff, maresciallo di Francia e comandante supremo delle truppe in Crimea (1855), 77, 82, 85, 87, 95, 96, 422.
Pellion: *vedi* Di Persano.
Peloso Paolo Francesco, console sardo ad Atene, (1851), 39.
Pepe Guglielmo, incarcerato nella reazione del 1799, soldato napoleonico a Marengo (1800) e nel Napoletano (1806), ufficiale d'ordinanza di Gioachino Murat, generale (1813), esule dopo i moti del 1821 a Londra e Parigi per 23 anni, capo delle milizie borboniche (1848), difensore di Venezia (1849), esule a Parigi e a Torino (m. 1855), e scrittore, 56.
Pepoli Gioachino Napoleone, cugino di Napoleone III, marchese, patriotta italiano, commissario regio, deputato e senatore (1867), 56 [dove è detto conte]; 179, 183, 189, 198, 217, 295, 320, 360, 391, 393.
Perceviano, segretario della legazione sarda in Toscana, (1852), 41.
Perckop, 88.
Pergola-Cascine, passeggiate fiorentine, 49.
Perigord: *vedi* De Talleyrand.
Perno, funzionario inviato da Camillo Cavour in missione a Palermo (1860), 369.
Perrier Casimiro, uomo politico francese (1843), 4.
PERONI GIACOMO, dottore ed erede di G. B. Bottero, 414.
Perrone: *vedi* Di San Martino.
Persano (Di): *vedi* Di Persano.
Perseveranza, giorn. milanese (1860), 206.
Persigny (De): *vedi* De Persigny.
Perugia, 167, 277, 353, 358, 369, 390, 410, 411, 424.
Peruzzi Emilia, moglie di Ubaldino, (1861), 428.
Peruzzi Ubaldino, patriotta italiano, membro del Governo Provvisorio Toscano (1859), deputato (1860), ministro ai tempi della Convenzione del settembre 1864 e senatore (1890), 145, 428, 430.
Pes: *vedi* Della Minerva; Di Villamarina.
Pescantini, italiano residente a Ginevra (1850) ed amico di Giuseppe Mazzini, 115, 116.
Peschiera, 164, 169, 170, 245.
Petitti: *vedi* Di Roreto.
Petracchi Giuseppe, segretario del Ministero delle Finanze, (1860), 377.
Petruccelli Della Gattina Ferdinando, conte, medico, letterato, deputato napoletano (1848), esule a Londra, amico di Mazzini, giornalista al seguito dei Francesi in Italia (1859), autore dei *Moribondi di Palazzo Carignano*, deputato italiano (1860) militante al-

l'Estrema Sinistra, ne combattè aspramente la politica dopo il 1876, 435.

Pettinengo (Di): *vedi* Di Pettinengo.

Peyronnet (De) Carlo Ignazio, conte, avvocato, ferocemente reazionario, deputato e ministro di giustizia (1821), autore delle leggi « bavaglio della stampa » (1820), del « sacrilegio » (1825), del « vandalo » (1827), pari di Francia, espulso dal potere e incarcerato dalla rivoluzione del 1830 (m. 1854), 214.

Pezzi, fratelli, emigrati e impiegati municipali a Genova, (1858), 115.

Phillmore Roberto, sir, giureconsulto e deputato inglese, (1858), 121.

Piacenza, 165, 199, 201, 247, 359. *Vedi anche* Ducati; Parma.

Pianel Giuseppe Salvatore, conte, generale, deputato (1867) e senatore (1871), 311.

Picasso, nomignolo di Alfonso La Marmora, (1852), 459.

Piemonte e Piemontesi, 9, 13-15, 19-22, 36, 49, 54-58, 63-65, 72, 79, 83, 84, 94, 96, 98-100, 109-111, 113, 115, 116, 118, 125, 129, 133, 137-139, 149-151, 153, 154, 159-161, 167, 171, 180, 182, 192, 194, 196, 199-201, 213, 215, 220, 221, 223, 227, 236, 237, 239, 242, 244, 245, 251, 256, 262, 278, 280, 283, 287-289, 318, 321, 331, 343, 353, 357, 388, 431, 446, 450, 451, 455 458, 459; (vescovi del), 459. *Vedi anche* Sardegna.

Piemontizzare, espressione del livore regionalistico, 353.

Pietri Pietro, senatore francese e prefetto di polizia dell'Impero (1857), 99, 100, 182, 229, 231, 232, 237, 239, 248, 286.

Pietroburgo, 89, 129, 136, 147, 195, 198, 358, 367, 377.

Pignatello Antonio, principe di Monteleone, patriotta siciliano, luogotenente delle Guardie del Palazzo Dittatoriale (1860), 385.

Pilato, 124.

Pillet Leone, console francese a Nizza, (1860), 190, 222, 238.

Pimodan (De): *vedi* De Pimodan.

Pinelli Pier Luigi, avvocato, incarcerato con il Gioberti nel 1833, deputato e presidente della Cam ra dei deputati, ministro (1848) e inviato in missione a Roma, 13.

Pinerolo (brigata di), 465.

Pio IX, papa, 7-10, 15, 52-55 57, 58, 142, 177, 183-186, 190, 196, 198, 199, 201, 205, 221, 224, 230, 247, 249, 269, 270, 271, 273, 279-281, 321, 346, 349, 354, 356, 360, 368, 380, 406, 424, 425, 427, 428, 430-439, 441, 443-445, 449, 453-455.

Piola-Caselli Giuseppe, cavaliere e capitano di fregata (1860), 282, 284, 328, 333-335, 348.

Piria Raffaele, professore, emigrato napoletano a Torino, delegato del Comitato dell'Ordine (1860), deputato (1861) e senatore (1862), 334.

Pisa, 353, 390.

Pisacane Carlo, patriotta italiano, uffic. del genio napoletano (1839), ingegnere ferroviario, volontario nella legione straniera algerina, capitano in Italia (1848), difensore di Roma (1849), amico di Mazzini, pensatore anarchico, martire (1857), 455.

Pisanelli Giuseppe, esule napoletano a Torino, guardasigilli della Dittatura e membro del Comitato dell'Ordine a Napoli (1860) e deputato (1861), 394.

Pitti (palazzo), a Firenze, 241.

Plombières, 101, 102, 103, 127.

Plomplon, nomignolo dato al principe Giuseppe [Gerolamo] Napoleone Bonaparte, 261.
Po, 129, 162, 164, 165, 297, 357-359, 362.
Poerio Carlo, fratello di Alessandro e figlio di Giuseppe, incarcerato più volte dai Borboni, ministro napoletano liberale (1848), esule a Torino dopo 10 anni di prigionía, barone, avvocato e deputato (1860), 98, 268, 301, 311, 370, 372, 375, 383, 386, 423, 428.
Pola, città, 332.
Poliatico, ufficiale della Divisione Militare di Firenze (1870), 451.
Polignac (De) Augusto Giulio, conte poi principe, ultimo presidente del Consiglio del re Carlo X in Francia (1830), 214.
Pollenzo, 132.
Pollone (Di): *vedi* Di Pollone.
Polonia e Polacchi, 222, 365, 374, 438.
Pomarolo (Di): *vedi* Di Santarosa.
Pompei, città, 83. *Vedi* Zannucchi.
Pont du Var, 239.
Ponte Corese, 426.
Ponte a Sieve, 163.
Popoli, città, 355, 419.
Portsmouth, 449, 450.
Porta Renza, a Milano, 193.
Porta Romana, 13.
Portella (conte, poi principe e duca di): *vedi* Metternich.
Portici, 403.
Portoul: *correggi e vedi* Fortoul.
Portugal (De): *vedi* Coello.
Post, giornale inglese, (1860), 344.
Potere temporale dei Papi, 270, 345, 354, 356, 437, 443, 445. *Vedi anche* Papi; Pio IX; Roma; Santa Sede; Stato Pontificio.
Pouchin: *vedi* De la Roche.
Pourtalès (De): *vedi* De Pourtalès.
Praga, 324.
Pralormo (Di): *vedi* Di Pralormo.
Prat (De): *vedi* Lamartine.
Precursore, gior. palermitano, (1860), 346.
Predari Francesco, storico e letterato, (1856), 463, 464.
Presse, giornale francese, (1858), 131.
Primavera italica, numero unico milanese del 1911, 432.
Principati Danubiani, 105, 141, 142, 157, 167, 381, 431.
Provana: *vedi* Di Collegno.
Pruney (casa), 146.
Prussia, 143, 144, 147, 151, 152, 156, 158, 195, 196, 210, 222, 248, 249, 270, 287, 316, 317, 422, 451, 454, 464. *Vedi anche* Hohenzollern.
Puliga(Quigini) Efisio, conte e segretario di legazione, (1860), 281, 283, 289.
Putifigari (Di): *vedi* Boyl.

Quadrilatero, 439.
Quadrio Maurizio, studente lombardo, partecipe dell'esercito andato in aiuto dei liberali piemontesi (1821), esule in Spagna e in Russia, dove sfuggì alla pena di morte, governatore della Valtellina (1848), amico e segretario di Mazzini a Roma (1849), fondatore dell'*Italia e popolo* a Genova (1852) e dell'*Unità Italiana* (1860), mazziniano puro e polemista, 455.
Quesada (De Portugal y): *vedi* Coello.
Quigini: *vedi* Puliga.
Quirinale, 7, 10.
Quiriti, 455.

R., che fu creduto arrestato a Parigi nel 1855, 72.

R. conte ed amico di Cavour e di Minghetti, (1856), 93.

Raffaelle Giovanni, medico, deputato (1861) e senatore (1876), 309, 326.

Ragione (*La*), giornale mazziniano, (1857), 108-109, 112.

Raglan (Fitzroy Somerset) Giacomo, barone, lord, generale inglese morto a Sebastopoli (1855) dopo aver perduto un braccio a Waterloo (1815), 75, 77.

Ramponi, commissario di polizia papale, (1860), 202.

Ranalli Ferdinando, storico, (1859), 161.

Ranco: *vedi* Ronco.

Randell, ingegnere, presidente della Società degli ingegneri d'Inghilterra, (1853), 44.

Randon Giacomo, conte, maresciallo, governatore dell' Algeria (1851), senatore (1852) e ministro francese della guerra, (1861), 423.

Ranieri Antonio, avvocato, professore e deputato (1860) e senatore (1882), 379, 392, 398, 428.

Rasini, contessa ed amica del conte di Cavour, (1854), 63.

Rattazzi Urbano, avvocato, deputato (1848), presidente del Consiglio dei Ministri responsabile della guerra del 1849, democratico più di parole che di principî, alleato con il Cavour nel « connubio » (1852), autore della legge sulle corporazioni religiose (1855), presidente del Consiglio (1859, 1862 e 1866), responsabile dei fatti d'Aspromonte e di Mentana, marito della Solms-Bonaparte, 62, 88, 183, 190, 193, 212, 237, 238, 241, 245, 246, 256, 275, 325, 352, 399, 402, 407, 417, 418, 460.

Rattazziani, 283, 322.

Rava Luigi, editore dei Carteggi di L. C. Farini (Bologna, Zanichelli, 1911), senza alcuna noia, mentre le stesse carte fariniane ne procurò parecchie all'editore di questo volume, 429.

Ravenna, 199, 271.

Rayneval (De): *vedi* De Rayneval.

Re (il): *vedi* Vittorio Emanuele II.

Redano, 83.

Redcliffe: *vedi* Stratford.

Reggio Calabria, 412.

Renaldi Carlo, agente di Gustavo di Cavour, (1858), 465.

Renaud (divisione militare francese), 158.

Rendu Luigi, scrittore e distinto vescovo di Annecy (m. 1859), 228.

Reno, 20, 151, 193, 249; (frontiera del), 105, 248, 270; (provincie del), 281.

Revel (Di): *vedi* Di Revel.

Revere, 203.

Riberi Alessandro, senatore, presidente del Consiglio Superiore militare di sanità, e medico di S. M., (1861), 446.

Ribotti Di Molieras Ignazio, nobile, generale e deputato (1860), 282, 359.

Ricasoli Bettino, barone, agronomo, gonfaloniere di Firenze (1847), ministro toscano degl'Interni e presidente del Consiglio dei Ministri di Toscana (1859), segretario di fianco ad Eugenio di Savoia-Carignano (1859), presidente del Ministero (1861, 1866), 139, 145, 171-174, 195-197, 202, 205, 207-209, 231, 236, 237, 256, 268, 283, 287, 288, 291, 296, 297, 301, 302, 309, 311, 312, 324, 325, 363, 364, 376, 378, 399, 442.

Riccardi Ferdinando, avvocato vercellese, genero di L. C. Farini, (1860), 403, 404, 406, 409-411, 417.

Ricci Giuseppe, marchese, colonnello di Stato Maggiore e deputato (1849), 362. *Vedi anche* D'Aste.
Ricci Matteo, nobile maceratese e genero di Massimo D'Azeglio, (1850), 33.
Ridolfi Cosimo, marchese, agronomo i grande fama, educatore dei figli del Granduca Leopoldo II di Toscana e suo ministro (1847), diplomatico a Parigi e a Londra, ministro del Governo Provvisorio (1859) e senatore (1860), 145, 2 9.
Rieti, 369, 425, 426.
Rimini, 163.
Risorgimento, giornale torinese, 430, 460, 461.
Risorgimento italiano, rivista storica, 292, 293, 295, 299.
Rivista europea, 443.
Rivoli (rue de), nella quale abitava Costantino Nigra a Parigi, 276.
Robaudi o Roubaudi-Laurenti Carlo, deputato di Nizza Marittima (1854), 237, 240.
Robilant (Di): *vedi* Di Robilant.
Roccabruna, 106, 232.
Rocca d'Anfo, 169.
Rocca (Della): *vedi* Della Rocca.
Roche (De la): *vedi* De la Roche.
Rogel, in Crimea (1855), 78.
Roia: *vedi* Roya.
Rolland (De): *vedi* De Rolland.
Roma (e corte di), 7, 9, 10, 22, 52-55, 56-58, 71, 73, 90, 93, 94, 100, 105, 109, 113, 118, 129, 142, 146, 149, 151, 153, 154, 190, 198, 200, 220, 221, 224, 227, 229, 232, 233, 236, 251, 269, 270, 274, 279, 285, 305, 334-337, 339, 342, 346, 353-356, 360, 368, 371, 406, 424, 425-427, 430-432, 434-439, 441-445, 448-450, 452-457, 465; (questione di), 269, 435, 437, 438; (spedizione francese a), 279. *Vedi anche* Papa; Pio IX; Santa Sede; Stato Pontificio.
Romagna e Romagnoli, 8, 11, 12, 163, 165-167, 177, 178, 183, 186, 196, 197, 199, 202, 205, 238, 246, 302, 303, 309, 359, 464, 465. *Vedi anche* Basso Po; Legazioni.
Romano Liborio, avvocato, professore, incarcerato dai Borboni nel 1820, loro prefetto di polizia e ministro degli interni nel 1860, favorevole all'entrata di Garibaldi in Napoli e deputato (1860), 297, 298, 301, 309, 424, 432, 433.
Romanoff: *vedi* Alessandro II; Maria Alessandrowna; Nicola I; Nicola granduca.
Romitelli, compagno di Griscelli, incaricato dai Borboni di assassinare Garibaldi (1860), 286.
Ronco Bice, in seconde nozze Grant, amica di Massimo D'Azeglio, 32, 33, 40.
Ronco, forse l'alessandrino Ranco Luigi, ingegnere e senatore (1882), (1854), 62.
Roquebrune: *vedi* Roccabruna.
Rorà (Di): *vedi* Di Rorà.
Rosmini-Serbati Antonio, di origine trentina, abate, filantropo, filosofo in polemica con Gioberti, da questi inviato al Papa (1848) per un'alleanza della Santa Sede con il Piemonte, combattuto dai Gesuiti (m. 1855), 1, 425.
Rosminiani, 424-427, 431, 433, 435.
Rossana (Di): *vedi* Gazzelli.
Rossi Stefano, ligure, monsignore delegato apostolico a Ravenna (1847), canonico di S. Maria Maggiore di Roma e trafugatore della mano del Padre Antonio Cesari, 264.
Rothschild (casa bancaria dei fratelli), 51, 324.

Roubaudi: *vedi* Robaudi.
Rouher Eugenio, avvocato, monarchico poi repubblicano infine imperialista, più volte ministro francese di Giustizia e dei Lavori pubblici (1849, 1855, 1860), senatore, avversario dell'unità italiana e autore del celebre « *Jamais* » riferito all'andata a Roma, 308.
Roussy (De): *vedi* De Roussy.
Roveda Pietro Achille, cavaliere, corriere di Gabinetto particolare del Re, (1858), 114, 115, 311.
Rovere (Della): *vedi* Della Rovere; Guasco; Mamiani.
Roya (valle della), 188, 229, 232, 235, 259.
Rumania: *vedi* Principati Danubiani.
Ruente: *vedi* Guell.
Ruffia (Di): *vedi* Di Ruffia.
Ruffini Francesco, giurista e storico, 464.
Rusconi, monsignore e maggiordomo *in pectore* della S. S., (1856), 464.
Russell Giovanni, lord, letterato, statista liberale inglese, creato conte nel 1861 e successore di lord Palmerston nella presidenza del Consiglio della Corona (1865), 70, 119, 176, 194, 197, 207, 253, 254, 278, 358, 365.
Russell (Lady), figlia di lord Gilberto Elliot Murray Kynynmond de Minto, (1848), 10.
Russia e Russi, 20, 22, 46, 66, 68, 77-79, 82-84, 87-89, 95, 96, 127, 144, 147, 151, 154, 156, 191, 195, 196, 210, 215, 222, 237, 249, 254, 258, 260, 270, 278, 287, 317, 357, 358, 365, 374, 422, 464.

Sagliano (Di): *vedi* Di Sagliano.
Saint-Cloud, 127, 273, 278.
Saint-Genis (Faubourg de), 130.
Saint-Jean de Maurienne, 261.
Saint-Pétersbourg: *vedi* Pietroburgo.
Saint-Pierre (Di): *vedi* Di Saint-Pierre.
Saint-Simon Vallade (Brassier De) Maria Giuseppe, conte e diplomatico prussiano, (1860), 210, 340.
Sale: *vedi* Brignole.
Salerano (Di): *vedi* Sclopis.
Salerno, 337.
Salmour (Di): *vedi* De Salmour.
Salò, 170.
Saluggia, 429.
Saluzzo, 304, 327, 343, 454. *Vedi anche* Di Saluzzo.
Saluzzo Gioachino, marchese e principe di Lequile, esule napoletano, rimpatriato da Cavour per preparare il movimento monarchico (1860) e senatore (1861), 287.
Salvagnoli-Marchetti Vincenzo, conte, avvocato e senatore (1860), 139, 188.
Sambuy (Di): *vedi* Di Sambuy.
Samoyloff, signora russa dimorante a Torino, (1839), 1.
Sampol, redattore del giornale *Il Contemporaneo*, (1860), 283.
San Benedetto al Tronto, 417.
San Carlo, teatro di Napoli, 402.
San Cataldo (Di): *vedi* Di San Cataldo.
San Donato (Di): *vedi* Matilde Letizia.
San Filippo (Di): *vedi* Amat.
Sanfront (Di): *vedi* Di Sanfront.
San Martino, 465; (vincitore di), 310. *Vedi anche* D'Agliè; Di San Martino.
San Marzano (Di): *vedi* Di San Marzano.
San Maurizio (campo di), 454.
San Petronio (cattedrale di), 247.
San Pietro, basilica in Roma, 353; (patrimonio di): *vedi* Potere Temporale.

San Quirico, 230, 231.
Santa Lucia (combattimento di), 462.
Santa Maria del Fiore (chiesa di), in Firenze, 244.
Sant'Antoni d'America (l'eroe di), 457.
Santarosa (Di): *vedi* Di Santarosa.
Santa Sede: *vedi* Stato Pontificio.
Santena, 465.
Santhià, 429.
Santo Padre: *vedi* Pio IX.
Santo Stefano, porto presso Talamone nella Toscana, 249.
Santucci Vincenzo, cardinale diacono (dal 1853), 53, 54, 427, 431-435, 463.
San Vittorio (Di): *vedi* Di San Vittorio.
Saorgio, 254, 259.
Sardegna (acque della), 250; (isola di), 38, 50, 81, 235, 289, 353, 373, 376, 378, 406, 441; (poste della), 332; (regno di), 16, 17, 20, 21, 47, 52-55, 58, 69, 104-106, 121-123, 127, 147, 148, 151, 163, 201, 210, 217, 218, 222, 223, 241, 248, 249, 253, 261-263, 266, 271, 275, 301, 311, 317, 462; (residenza papale progettata), 271. *Vedi anche* Piemonte.
Sarsanna (= Sarteano o Sarzana ?), 149.
Sassari, 289.
Sassonia: *vedi* Leopoldo I; Maria Elisabetta.
Sassonia-Coburgo-Gotha: *vedi* Alberto Edoardo.
Sauli Francesco, marchese, senatore (1853) e ambasciatore sardo a Pietroburgo, (1860), 358. *Vedi anche* D'Igliano.
Savi B. Francesco, avvocato genovese e redattore dell'*Italia e popolo* (1858), 118.
Savoia, regione, 19, 20, 22, 30, 47, 109, 116, 177-180, 182, 183, 188, 189, 191, 197, 201, 202, 204-207, 209-211, 213-218, 221-235, 237-242, 244, 249, 251, 253, 256, 267, 270, 273, 277, 279, 307, 308, 332, 462; (banca di), 210; (brigata di), 462; (vescovi della), 459.
Savoia (famiglia dei), 53, 99, 100, 178, 192, 225, 300, 349, 350, 435, 462, (croce di), 299; (*Storia di Casa di*), 352. *Vedi anche* Amedeo duca di Aosta; Amedeo VI; Carlo Alberto; Conte Verde; Emanuele Filiberto; Eugenio; Ferdinando; Filiberta; Maria-Adelaide; Maria-Clotilde; Maria-Elisabetta; Tommaso; Umberto; Vittorio Amedeo; Vittorio Emanuele II.
Savona, 265.
Scarlett, agente diplomatico inglese, (1854), 56.
Schauenstein: *vedi* De Boul.
Schelda: *vedi* Escaut.
Schleinitz (Von): *vedi* De Schleinitz.
Schwartzenberg (Von): *vedi* Di Schwartzenberg.
Scialoia Antonio, economista, avvocato, professore, ministro liberale napoletano (1848), deputato (1859), ministro e senatore (1862), 153, 286, 345, 383, 387, 412, 415, 426, 430.
Sciti, 83.
Sclopis Di Salerano Federico, conte, giureconsulto, erudito, avvocato generale del Senato di Piemonte (1844), consigliere liberale fidatissimo di Carlo Alberto, deputato e ministro (1848), senatore (1849), collare dell'Annunziata (m. 1878), 224, 259.
Scufferheld Carolina, signora tedesca dimorante a Milano, innamorata di Salvatore Pes di Villamarina, (1839), 1.

Sebastopoli, 77, 82, 83, 85, 422.
Sebregondi, cavaliere e podestà austriaco di Milano (1831), 93.
Secchi Angelo, gesuita, scienziato e direttore dell'Osservatorio Astronomico del Collegio Romano (m. 1878), 455.
Sella Quintino, scienziato biellese, professore del R. Istituto tecnico e poi della Università di Torino (1853), deputato (1860), ministro delle finanze (1862, 1864, 1869-73). autore della Convenzione di Basilea e causa della rivoluzione parlamentare del 1876, 454, 455.
Sellon: *vedi* De Clermont.
Seneca, 382.
Senior: *vedi* Nassau.
Serbia, 138. *Vedi anche* Principati Danubiani.
Serf: *vedi* Cerf.
Serpi Giovanni, colonnello a Palermo (1860) poi luogotenente generale, e deputato (1849-53, 1867-76), 385.
Serra Francesco, conte, ammiraglio, senatore (1861), 422, 459.
Serra Orso, marchese, intendente generale di Chambéry e senatore (1860) dimissionario (1875), 72, 178, 202, 211-213.
Sestri Ponente, 39.
Settimo Ruggero dei principi di Fitalia, guardia marina napoletana a Tolone (1793), ministro liberale in Sicilia (1812), membro del Governo Provvisorio (1820), presidente del Parlamento Siciliano (1848), esule a Malta (1849-1860), nominato presidente del Senato Italiano (1862), 363, 386.
Seyssel, 116.
Sforza (villa degli), 154.
Siccardi Giuseppe, conte e senatore (1849), 53; (legge), 28, 38, 58.
Sicilia e Siciliani, 98, 100, 220, 42, 246, 250-254, 258, 259-262, 268-270, 272, 274-278, 280-285, 287, 288, 290-294, 298-300, 304, 309, 310, 313, 317, 326, 327, 329, 330, 332-335, 337, 339, 344, 347, 348, 365, 366, 369, 371-373, 375, 379, 384, 386, 387, 390-398, 405, 412, 421, 429. *Vedi anche* Due Sicilie; Napoli.
Siècle, giornale francese, (1857), 100.
Siena, 160, 236, 247, 250, 353, 399.
Silvestri (De): *vedi* De Silvestri.
Simonetta Francesco, deputato (1849), garibaldino (1859), 347.
Sineo Riccardo, avvocato, deputato (1848), ministro democratico (1849) e senatore (1873), 240.
Sinferopoli, 84, 95.
Siracusa, 334. *Vedi* Di Siracusa; Filiberta.
Siria (affari di), 295.
Smith Stanley: *vedi* Derby (De).
Società Nazionale, presieduta dal La Farina, 290.
Società Nazionale per la Storia del Risorgimento (atti della), 450, 451, 454.
Sola Pietro, monsignore e vescovo di Nizza a mare, (1860), 232.
Solaro: *vedi* Della Margherita.
Solferino (battaglia di), 169.
Solmi Edmondo, studioso di filosofia e di storia (m. 1912), 6.
Somerset Roy: *vedi* Raglan.
Sommacampagna, 169, 170.
Sommariva Bosco, 124.
Sommeiller Germano, ingegnere (triade con Grandis e Grattoni), commendatore e deputato, (1860), 322.
Sonderbund germanica, 9.
Sonnaz (De): *vedi* De Sonnaz.
Soranzo, corriere di Ferdinando di Savoia duca di Genova, (1849), 24.
Sorbonne (Università della), 6.
Sorisio Giuseppe, amico di Giuseppe Avezzana (1849 e 1873), 455, 457.

Sorris, marchese e comandante della Guardia Nazionale di Palermo, 385.
Sorso (Di): *vedi* Amat.
Sospello, 232.
Sostegno (Di): *vedi* Di Sostegno.
Southampton, 449, 450.
Southwarth, quartiere londinese, 61.
Spagna, 12, 35, 41, 181, 287, 449, 455; (corona di), 281; (guerra alla), 464; (pace tra Marocco e), 232.
Spezia, 242, 246, 390.
Spoleto, 369, 451.
Stackelberg (De): *vedi* De Stackelberg.
Stampa (*La*), giornale torinese in continuazione alla *Gazzetta Piemontese*, 429.
Stanley (Smith): *vedi* Derby (De), poichè fu più noto sotto questo nome, dopo che nel 1869 ne fu fatto lord e conte.
Stato Pontificio, 22, 52-55, 57, 58, 93, 118, 163, 167, 168, 177, 187, 190, 201, 202, 220, 221, 230, 232, 233, 236, 250, 252, 276, 281, 282, 288, 297, 302, 338, 342, 349, 358, 360, 426, 451. *Vedi anche* Papi; Pio IX; Roma; Vaticano.
Statuto, giornale torinese, (1850), 27.
Stefani Guglielmo, direttore dell'Agenzia giornalistica d'informazioni, (1859), 135, 392, 396.
Stella, monsignore e cameriere segreto di S. S., (1847), 7.
Stellardi Vittorio Emanuele, abate impiegato dal governo piemontese per missioni presso la S. Sede, (1860), 198, 273.
Stendardo, giorn. italiano, (1860), 283.
Sterbini Pietro, medico, letterato, corrispondente di Mazzini, esule da Roma (1833), ministro di Pio IX (1848) e della repubblica romana (1849); esule di nuovo, vi tornò con altri Garibaldini, (1860), 345.
Stradella, 231.
Strassburg, 459.
Stratford De Redcliffe (Stratford Canning), visconte, lord, diplomatico inglese, (1856), 91, 147.
Stratford, o Stratfort, o Strafford, conte di Wentworth, morto decapitato, 214.
Sublime Porta, 105, 260, 285, 286. *Vedi anche* Turchia.
Sundra, 168.
Susa, 159.
Svizzera e Svizzeri, 22, 98, 103, 109, 112, 188, 191, 210, 216, 218, 235, 242, 256, 273, 307, 308.
Svizzeri (milizie papali degli), 167, 276, 277.
Syarvady, liberale francese, (1860), 324, 325.

Tabarrini Marco, letterato toscano, capitano volontario (1848), segretario del Ministero liberale toscano (1848) e del Consiglio generale di Stato del Granduca (1849-1859), direttore dell'Istruzione del Governo Provvisorio (1860), membro del Consiglio di Stato e senatore (1871), 30.
Tadini: *vedi* Oldofredi.
Talamone, 250.
Talleyrand (De): *vedi* De Talleyrand.
Tanaro, 188; (sorgenti del), 262.
Tanay: *vedi* De Nerby.
Tanucciane (leggi), 437.
Taparelli: *vedi Archivio*; D'Azeglio.
Targioni, signora fiorentina amica di Massimo D'Azeglio, (1849), 15, 40.
Tasca S. B., speculatore a New-York in grani, (1853), 47.
Taunton: *vedi* Labouchère.

TECCHIO SEBASTIANO, avvocato, esule veneto a Torino (1848), deputato (1848-1866), ministro (1849), senatore (1866) e presidente del Senato (1876-1884), 246.
TECCO ROMUALDO, barone, ministro sardo in Turchia e senatore (1864), 75, 90-92.
TEDESCHI (milizie papali di), 276. *Vedi* Austria; Germania; Prussia.
TEMPLE: *vedi* Palmerston.
TENCA CARLO, scrittore milanese, direttore della *Rivista Europea* (1845) e del *XXII Marzo* (1848), esule in Toscana, fondatore del giornale milanese *Il Crepuscolo* (1850), deputato (1860), 428.
TENDA (colle di), 188; (paese di), 232, 248, 262.
TERAMO, 161, 398.
TERNI, 452.
TERRACINA, 371. *Vedi anche* Di Terracina.
TERRANOVA (Governatore di), 381.
TEVERE, 297, 452.
THAON: *vedi* Di Revel.
THIERS LUIGI ADOLFO, storico, avvocato, principale autore della rivoluzione francese del 1830, deputato (1830), ministro degli Interni (1832), presidente del Consiglio dei Ministri (1836), ministro degli Esteri (1840), membro della Costituente (1848), avversario dell'Impero Napoleonico, favorevole alla spedizione di Roma (1849), primo presidente della Repubblica Francese (1871), 18-22, 24, 56.
THOUVENEL EDOARDO ANTONIO, diplomatico a Bruxelles (1844), ad Atene (1845) e a Monaco (1848), direttore degli affari politici al Ministero degli Esteri, ambasciatore a Costantinopoli (1855-59), senatore (1859), direttore del dipartimento Affari Esteri (1860-62), liquidatore dell'annessione della Savoia e Nizza ed autore del riconoscimento francese del Regno d'Italia, 178, 181, 182, 187, 188, 190, 191, 193, 196-198, 203, 204, 206, 207, 210-217, 221-224, 233, 235, 237-239, 241, 242, 245, 248, 250, 251, 257, 258, 262, 264-267, 272, 277, 281, 284, 287, 290, 294, 299, 303-307, 314, 318-322, 325, 331, 332, 334, 335, 338, 340, 341, 345, 353, 356, 357, 426, 434, 438, 440.
TICINO, 74, 156, 360; (Oltre-), 238.
Times, giornale inglese, (1859), 121, 134, 135, 304, 340, 344.
TINAN (DE): *vedi* De Tinan.
TINEA (alta), 254, 259, 264, 319, 331.
TIROLO, 439.
TIVARONI CARLO, storico, 295.
TOCQUEVILLE (DI): *vedi* Di Tocqueville.
TODDE GIUSEPPE, professore cagliaritano e fondatore di un giornale liberale *Lo Statuto* (1854), 50.
TOEPLITZ (conferenza di), 306, 316.
TOLEDO (via di), a Napoli, 289.
TOLONE, 310, 318, 460.
TOMMASI SALVATORE, medico, professore, esule in Piemonte, delegato del Comitato dell'Ordine di Napoli (1860), sollecitatore a nome degli Abruzzi dell'andata di Vittorio Emanuele II, deputato (1861) e senatore (1864), 324.
TOMMASO-ALBERTO-VITTORIO DI SAVOIA, duca di Genova, figlio di Ferdinando di Savoia, (1860), 192.
TONNERRE: *vedi* De Clermont.
TORINO e TORINESI, 1, 3, 9, 11, 13-20, 26-29, 31, 32, 34, 36, 37, 45, 46, 48, 53, 58, 61, 64, 71, 77, 80, 82, 86, 88, 90-92, 96, 100, 101, 107, 121, 124, 130, 131, 133-135, 137, 138, 140-145, 154, 156, 158, 162, 164, 173,

178, 181, 183, 187-189, 191, 195, 197, 199, 203, 204, 207, 209, 211, 212, 215-218, 221, 223, 228-235, 237-240, 244, 247, 253-255, 263, 266, 267, 271, 274, 275, 279, 281-283, 285, 288, 289, 291-293, 295, 297, 299, 301, 302, 304, 305, 308-310, 314, 328, 330, 336-338, 340-343, 345-347, 348, 350, 352, 355, 358, 362, 365, 367, 369, 374, 375, 378, 382, 383, 390, 392, 395, 396, 398-400, 403, 404, 406, 409-412, 414, 417, 419, 421, 425, 427, 428, 432, 433, 438, 441, 442, 445-448, 450, 451, 454, 459-465; (Esposizione nazionale del 1884 di), 220; (Guardia nazionale di), 342; (Museo del Risorgimento italiano di), 304, 451-455; (Seminario vescovile di), 57.

Torlonia Alessandro, principe celebre per il prosciugamento del lago Fucino, (1859), 146.

Torre (Della): *vedi* Costa.

Torrearsa (Di): *vedi* Di Torrearsa.

Torrigiani, cavaliere e scultore, (1860), 175. *Vedi anche* Turrigiani.

Toscana e Toscani, 22, 40, 49, 65, 98, 99, 130, 139, 145, 148, 153, 159-161, 163-167, 176, 177, 183, 186, 191, 192, 194-197, 200, 201, 204-207, 209, 210, 215, 219, 222, 226, 227, 236-238, 241-247, 252, 271, 279, 283, 288, 290, 296, 305, 309, 318, 323, 332, 353, 357, 359, 363, 364, 377, 395, 398, 400, 434.

Tosco Martino, segretario di Camillo Cavour, (1855), 81.

Tosti Luigi, conte, storico, abate di Montecassino, inviato da Pio IX al re di Napoli (1848) e intermediario (1888) fra Leone XIII e Francesco Crispi per conciliare la Chiesa con lo Stato, (m. 1897), 436.

Totti Pasquale, napoletano compromesso nel 1860, 286.

Toupy (De): *vedi* De Toupy.

Tour d'Auvergne (De la): *vedi* De la Tour.

Tourte Abramo, inviato straordinario svizzero a Torino (1860), 188, 210, 223, 235, 273, 307.

Trani (Di): *vedi* Di Trani.

Transalpine(provincie): *vedi* Nizza; Savoia.

Trapani (porto di), 328, 334.

Trecchi Gaspare, colonnello e aiutante di campo di Garibaldi, (1860), 282, 385.

Trinchera Carlo, soldato della brigata di Pinerolo, (1858), 465.

Trino Vercellese, 465.

Tripoli, nave della R. Marina sarda, 341.

Trivulzio: *vedi* Di Belgioioso; Pallavicino.

Trochu Luigi Giulio, generale francese in Crimea (1855) e in Italia (1859), dittatore inetto a Parigi (1870), 85.

Tronto, 416.

Troppau (Congresso di), 147.

Tryon: *vedi* De Montalembert.

Tschernaia: *vedi* Cernaia.

Tuggenpoh, avallo per un contributo finanziario dato da Cavour a Garibaldi (1860), 295.

Tukery, piroscafo, 333.

Tuileries (palazzo delle), 72, 90, 92, 110, 136, 143, 150, 177, 209, 224.

Turati Paolo Carlo, avvocato e deputato, (1860), 256.

Turbia, fiume, 188.

Turchia, 46, 66, 105, 138, 249, 260, 286.

Turina-Cantù (?) Giuditta, amica di Massimo D'Azeglio, (1851), 39.

Turrigiani o Torrigiani, marchese, forse inviato a Costantinopoli addetto all'ambasciatore Marcello Cerutti (1861) per raccomandazione di Conneau, 318.

Ulloa Gerolamo, incarcerato per cospirazione a Napoli nel 1833, aiutante di campo di G. Pepe(1848), difensore di Venezia e generale (1849), deputato a Napoli ed a Venezia (1848-1849), esule in Francia, comandante dell'esercito toscano (1859), scrittore militare, 150, 164, 404.
Umberto Di Savoia, principe di Piemonte, poi I re d'Italia (1878-1900), 399, 408, 410, 449, 450.
Umbria, 186, 190, 221, 236, 247, 250, 277, 280, 282, 296, 332, 335-337, 360, 379, 391-393, 395, 410, 424; (R. Commissario dell'), 369.
Ungheria, 138, 141, 142, 353, 358, 359, 374, 431, 438-441; (legione d') 167, 362, 374.
Unione, giornale italiano, (1860), 283, 309.
Unité (L') italienne devant la France et l'Europe, opuscolo di L. Dupont, 304, 351.
Uomo di pietra, giornale satirico, (1860), 200.
Urbino, 336.

Vaillant Giambattista Filiberto, maresciallo e ministro della guerra francese (1854-1859), firmatario dell'armistizio di Villafranca, 96, 97, 169, 210.
Valachia, 46.
Valdieri, 283.
Valeggio, 169.
Valenza, 162.
Valerio Lorenzo, industriale liberale torinese, pubblicista, promotore dell'Associazione agraria in Piemonte (1844), fondatore della *Concordia*, deputato (1848), amico di Mazzini, direttore del *Diritto*, governatore di Como (1859), commissario delle Marche e Romagne (1860), senatore (1862), prefetto di Messina (1864), 160, 186, 274, 391, 412, 416, 417, 419, 420.
Valetti Francesco, usciere anziano di anticamera di S.M. il Re, (1860), 283.
Vallade: *vedi* Saint-Simon.
Vanni, forse impresario di costruzioni governative, (1855), 80.
Vannutelli, avvocato della S. Sede, (1856), 463.
Varo, fiume, 188.
Varsavia, 357-359, 361, 362, 434, 441.
Vaticano, 57, 184, 185, 353, 452-454. *Vedi anche* Papi; Pio IX; Roma; Stato Pontificio.
Vatry (De): *vedi* Bourdon.
Vegezzi Saverio, avvocato, ministro delle finanze (1860) e senatore (1867), 255, 258, 303, 376, 382, 383, 393, 429, 430.
Veloce: *vedi La Veloce*.
Venaria Reale, 206, 231.
Venezia, Veneto e Veneziani, 12, 13, 22, 98, 107, 129, 134, 168, 169, 182, 187, 199-201, 245, 249, 275, 317, 337, 353, 356, 357, 367, 406; (disordini in), 289; (presa di), 300.
Venosta: *vedi* Visconti.
Verasis: *vedi* Castiglione.
Vercellese, 429, 465.
Vercelli, 162, 465.
Verdura (Della): *vedi* Della Verdura.
Verona, 169, 306; (Congresso di), 147, 170; (presa di), 300.
Verzeri Girolamo, vescovo di Brescia, (1860), 199.
Vespri (Lo storico dei), 283.
Vesubia (alta), 259, 319.
Vicenza, 12.
Vichio, 163.
Vichy, 447, 463.

Vienna, 16, 17, 69, 70, 74, 89, 148, 151, 158, 187, 261, 324, 358; (Congresso di), 218, 304; (gabinetto di), 148.
Vigliani Paolo Onorato, magistrato, deputato (1849) e senatore (1860), 172.
Villa Albani (quartier generale di), 452.
Villa Almanzi: *vedi* Almanzi.
Villafranca marittima, 203.
Villafranca Veronese, 169; (armistizio di), 170, 180, 200, 245, 267, 291, 305, 353, 357.
Villamarina Del Campo Carolina, contessa e dama della Duchessa di Genova, (1860), 376. *Vedi anche* Di Villamarina.
V[illa]r[io]s (Di): *vedi* Di V[illa]r[io]s.
Vimercati Ottaviano, conte milanese, esule in Francia, ufficiale d'ordinanza di Carlo Alberto (1848-49), ufficiale di S ato Maggiore francese in Italia (1859) ed agente ufficioso di Vittorio Emanuele II a Parigi (1860), 231, 341, 345, 368, 371, 374, 376, 378, 381, 389, 402, 404, 425, 427, 431, 434, 435, 437, 438, 441.
Vincennes (carabine), 90.
Vinoix o Vinoy Giuseppe, generale francese in Crimea (1855) e in Italia (1859), successore al Trochu nella Difesa Nazionale (1871) e senatore, 97.
Vische (Di): *vedi* Birago.
Visconti-Venosta Emilio, marchese, deputato (1860), senatore (1886); più volte ministro, lo era degli Esteri nel 1864, 298, 415. *Vedi anche* Arconati; Di Rorà.
Visitazione (convento della), 63.
Viterbo, 354, 356, 360, 376.
Vittoria (Di Annover), regina d'Inghilterra (1859), poco simpatizzante per il movimento italiano, 105, 121, 122, 147, 246.
Vittorio Amedeo (Casa dei), 114.
Vittorio Emanuele, per volere dei Toscani detto I, e non II, re d'Italia, 435.
Vittorio Emanuele II, re d'Italia, 24, 27, 28, 31, 34, 36, 37, 41, 42, 45, 59, 73-75, 77, 78, 84, 86, 89, 91, 92, 98, 99, 101-106, 108-119, 123-129, 131-137, 139, 143-145, 147, 149, 150, 152, 154, 163, 164, 166-171, 174, 176, 177, 182-186, 189, 193-198, 200, 202, 203, 205-211, 214, 215, 217, 218, 220, 221, 224, 225, 228-240, 242-247, 255, 257, 261-264, 266, 269, 271, 273-276, 281-285, 288, 290, 292, 293, 295, 297, 299-301, 304, 308-313, 318, 319, 321, 323-326, 332-337, 339-341, 343-348, 350, 352, 355, 358, 360-362, 364-371, 373, 375-381, 384-386, 389-391, 395, 396, 399, 401-404, 406-421, 426, 434, 439, 440, 442, 449, 450, 453, 455, 458, 459.
Vittorio Emanuele (nave sarda), 315, 341; (strada ferrata), 210.
Viù, 80.
Vogoridi, 105.
Von...: *vedi* De...
Vuitry(De): *vedi e correggi* De Vatry.

Walewsky (Colonna) Alessandro Floriano Giuseppe, conte, figlio naturale di Napoleone I, polacco naturalizzato francese, ufficiale nell'esercito, poi giornalista e letterato, diplomatico, ministro degli Esteri (1855), senatore (1856), 92, 99, 106, 107, 141, 155, 166, 171, 180, 183, 207, 374.
Wellesley: *vedi* Cowley.
Westfalia, 264.

WINDSOR, 75, 91.
WINSPEARE FRANCESCO ANTONIO, generale borbonico, (1860), 276, 286, 289, 290, 321.
WITHE JESSIE: *vedi* Mario.
WOOD CH., sir, primo lord dell'ammiragliato inglese (1855), 462.

XIMENES ETTORE, 295, 296.

ZAMBIANCHI, colonnello dei Gendarmi Romani (1849) e capo della spedizione di Talamone (1860), 252, 309.
ZANNUCCHI-POMPEI LAURINA, contessa, 80; Odoardo, *ib.*
ZINI LUIGI, avvocato e prefetto di Siena (1860), 236.
ZOPPI CLEMENTINA, contessina, di Alessandria: *vedi* Cadorna-Zoppi.
ZUPPETTA LUIGI, iscritto alla Loggia Fede Italica di Napoli, rivoluzionario napoletano (1848), 389.
ZURIGO (trattato di), 238, 316, 360.

ERRATA-CORRIGE

p.	7	rig.	24, cav.re	*correggi:* card.le
»	23	»	35, puo	» : può
»	40	»	36	»
»	42	»	29 Beo	» [Isa]be[ll]a
»	43	»	28	»
»	44	»	13, Barras	» : Barral
»	45	»	12, Cast.	» : Cost[anza]
»	»	»	25, Beo	» : [Isa]be[ll]a
»	52	»	12, XLIV	» : LXIV
»	62	»	13, Genova	» : Ginevra
»	»	»	28, Ronco	» : Ranco
»	74	»	37, Cerutti	» : Cerruti
»	90	»	4, Portoul	» : Fortoul
»	97	»	3, D'Autemare	» : D'Antemarre
»	»	»	», Camon	» : Camou
»	101	»	27, Lisi	» : Lisio
»	145	»	30, La F[rancia]	» : La F[arina]
»	150	»	23, Paretti	» : Pacetti
»	162	»	10, Dupouy	» : Dupuy

p. 171	rig.	38,	mia	*correggi:*	sua
» 188	»	16 e 18,	Lesseillon	»	: l'Esseillon
» 256	»	22,	Lonaraz	»	: Louaraz
» 273	»	32,	Gande	»	: Gaude
» 278	»	34,	Gortchakoff	»	: Gortschakoff
» 284	»	25,	Cosenza	»	: Cosenz
» 302	»	3,	Centurioni	»	: Centurione
» 303	»	13,	Vuitry	»	: Vatry
» 308	»	6,	Roucher	»	: Rouher
» »	»	17,	Filiberto	»	: Filiberta
» 315	»	27,	coll'*Authion* coll'*Incusa* ?	*aggiungi:*	*(sic)*
» 327	»	5,	Devincenti	*correggi:*	De Vincenzi
» 340	»	28,	Brossier	»	: Brassier
» 343	»	22,	Denone	»	: De Noué
» 351	»	12,	Constituente	»	: Constituante
» 378	»	29,	Giov. Battista	»	: Luigi Carlo
» 385	»	5,	Pignarelli	»	: Pignatelli
» 399	»	38,	Armilles	»	: Armillet
» 408	»	19,	Vado	»	: Vada
» 410	»	17,	a Giov. Batt. Cassinis	»	: a Camillo di Cavour
» 416	»	22,	Palermo	»	: Napoli
» 424	»	11,	Merina	»	: Merini
» 454	»	36,	*Archivio Taparelli dell'Opera Pia Taparelli D'Azeglio* in Saluzzo,	»	: *Museo del Risorgimento Nazionale di Torino*, n. 1057.
» 464	»	23,	XXXI	»	: DXXXI
» 505	»	8,	DENONE	»	: DE NOUÉ, visconte,

La presente « Silloge » essendo stata messa insieme da un mio amico, dal quale mi fu gentilmente ceduta, come sarà meglio avvertito nella introduzione che verrà in altro fascicolo della rivista, mi sono fatto scrupolo di publicarla qual' essa era stata preparata, senza nulla aggiungervi o togliervi. Così è accaduto che vi sono inserte molte lettere non inedite, che, in caso diverso, avrei probabilmente omesse. A ogni modo, di quanto è già stato publicato interamente è data l'indicazione, o súbito in nota, o qui appresso:

lett. XIII. Cfr. *Il Risorg. it.* VIII, II (= *Bsbs, Suppl. Risorg.* 6).

» XIV-XV. Ediz. in Bianchi, *La pol. di M. d'Az.*, 56-59: manca però la massima parte della nota di Emanuele d'Azeglio.

» XVI. Ediz. del testo inglese in *Fortnightly Review*.

» XVII-XVIII. Ediz., con varianti e omissioni, in Bianchi, *St. dipl. eur. in It.*, VII, 446-450, docc. 2 e 3.

» LIII, LV, LVIII, LIX-LXI, LXIII, LXVI. Ediz. integrale in Mayor, *Nuove lett. ined. di C. Cavour*, nn. 28, 40, 50, 56, 58, 59, 70, 81.

» LXXII. Ediz. integrale, ma con sola iniziale F. per Fioruzzi, *ibidem*, n. 112.

» LXXIV-LXXV. Ediz. integrali, *ibidem*, nn. 120, 138.

» LXXVI. Ediz. integrale, ma senza il nome di Freschi, *ibidem*, n. 144.

» LXXVII-LXXX. Ediz. integrali, *ibidem*, nn. 151, 157, 192, 195.

» LXXXI. Ediz. integrale, ma con sola iniziale R. per Rasini, *ibidem*, n. 207.

» LXXXII. Ediz. integrale in *Opinione*, Torino, 5 febbraio 1855.

» LXXXIII. Ediz. integrale, con data, *ibidem*, n. 235.

» CXVI. Cfr. *Il Risorg. ital.*, VIII, II (= *Bsbs, Suppl. Risorg.* 6), aggiungendo L. Carpi, *Biogr. Risorg. it.*, I, 61 seg., e *Il Risorg. it.*, VIII, III-IV (= *Suppl. Risorg.* 7-8), 279, n. 4. Il facsimile dell'intera lettera è esposto nel Museo Risorg. it. di Torino.

» DXXVII-DXXVIII. Ediz. anche in Mayor, *Op. cit.*, n. 513-514.

» CXXIII-CXXVIII, CXXXII, CXLII-CXLIII, CXLV-CXLVI, CL. Ediz. in *N. Antol.*, 15 genn. 1915.

» CLIV. Ediz. in *Riv. st. del Risorg. it.*, I, 332, Torino, 1896.

lett. CLVI. Ediz. parziale in *N. Antol.*, 15 genn. 1915.

» CLXXXI. Ediz. più completa in *Il Risorg. it.*, *Riv. st.*, II, 229, 230, ma senza il nome del Brofferio. Cfr. *Il Risorg. it.*, VIII, III-IV (= *Bsbs*, *Suppl. Risorg.* 7-8), 522.

» CLXXXV. Ediz. in *Il Risorg. it.*, *Riv. st.*, II, 230-231.

» CCXXXIV, CCLXI. Ediz. incomplete, in *Il Risorg. it.*, VIII, III-IV (= *Suppl.* 7-8), 512 e 513.

» CCLXXXVIII. Ediz. *ibidem*, 514-518.

» CCXCV. Ediz. incompleta, *ibidem*, 519-520.

» CCCXV, CCCXVI. Ediz. *ibidem*, 522-525.

» CCCXXIII, CCCXXV, CCCLXV. Edizioni incomplete, *ibidem*, 525-526, 521, 509.

» CCCLVIII. Ediz. incomplete in Bianchi, *La pol. du Comte de Cavour*, 383 e in *Il Risorg. it.*, VIII, III-IV (= *Suppl.* 7-8), 504, n. 2, e 507.

ANCORA DELLA « STREGA-MAGA »

Quando già era stampato in *Il Risorg.ital.*, VIII, III-IV (= *Bsbs. Suppl. Risorg.*, **7-8**), 458-502, il mio articolo su *Il periodico repubblicano genovese « La Strega-La Maga-La Vespa »*, mi capitarono sott'occhio alcune notizie relative al medesimo in opere a stampa che prima mi erano sfuggite e che mi pare dover rilevar qui a miglior chiarimento della storia dell'interessante periodico.

Ricorderà il lettore come il 1 marzo 1851 alcuni ufficiali, venuti appositamente da Torino, intimassero alla tipografia Dagnino, presso cui si stampava la *Strega*, di porre il giorno dopo una ritrattazione di certo articolo contro il principe di Carignano, e non avendo la Direzione acconsentito, publicando invece a lettere cubitali « La *Strega* non si ritratta mai », mettessero poi a soqquadro la tipografia stessa, dando luogo a tumulti, processi, discussioni in Parlamento. Orbene, è del 4 marzo 1851, cioè proprio degli stessi giorni, una lettera di Massimo d'Azeglio, allora presidente del Consiglio dei Ministri, a sir Ralph Abercromby, rappresentante diplomatico dell'Inghilterra a Torino, nella quale si leggono queste parole: « Je ferai tout mon possible pour éviter de donner un prétexte quelconque à l'Autriche. Hier j'ai poussé au remplacement de l'avocat fiscal de Gênes, qui était faible, et nous sommes decidés à nous débarasser de la *Strega* et Comp. qui, je crois, est payée par *nos amis* (1) ». La coincidenza non può essere fortuita, e il fatto è significativo per la conoscenza *esatta* delle vicende giudiziarie della *Strega-Maga*.

Alle notizie date a pp. 478 segg. intorno all'attacco della *Maga* al conte di Cavour, in data 18 ottobre 1853, come incettatore di granaglie, si connette un'altra lettera del Cavour stesso a Émile de la Rüe, del 25 di quel mese, in cui è detto: « Comme on a de-

(1) N. Bianchi, *La politica di Massimo D'Azeglio dal 1848 al 1859*, 157, Torino, 1884.

bité une foule de bruits calomnieux dans les masses,mes amis politiques et personnels ont presque exigé que j'intentasse un procès de diffamation à *La Maga*, qui dans le numero ci-joint, m'accuse d'avoir acheté tout le blé que produit le Piemont.Comme, ici, je n'agis pas comme ministre, mais seulement comme homme privé,je vous envoie ma requête,en vous priant de la faire présenter au Procureur du Roi par un procureur,que je vous laisse libre de choisir.— Je vous prie de donner au procureur, pour instruction,de ne pas réclamer qu'on procède *par citation directe*,afin de donner à *La Maga* le temps de réunir les preuves de faits calomnieux qu'elle m'impute.— J'ai chargé de la poursuite les avocats Cassinis et Tecchio.Ces messieurs voudraient que je leur adjoignisse un avocat génois,pour la forme.Il me conseillent un certain Orsini.Donnez-moi un conseil à ce sujet (1)».
Lo stesso giorno il De La Rue rispondeva al Cavour: « Mon subtitut-procureur se serait chargé très volontiers de présenter votre requête,si son principal n'avait eu peur de *La Maga*».Della causa s'incaricò invece l'avv.Bartolomeo Miroli,priore del Collegio dei procuratori; onde il 30 riscriveva il Cavour all'amico banchiere: « Je reçois, avec plaisir, l'avis que le Prieur des procureurs a eu le courage de présenter ma requête contro la *Maga*.— Veuillez prier, da me part,M.r Orsini, de se joindre à Tecchio et Cassinis,pour defendre ma cause (2)».

Ho già ricordato nel precedente articolo come il processo finisse con la condanna della *Maga*, che non riuscì a provare le accuse, sebbene effettivamente il Cavour trafficasse in grani ed in guano: tanto è vero che l'11 gennaio 1854 egli scriveva da capo al De La Rue: « Je vous prie de me dire si je puis disposer de votre Maison pour payer le guano, qu'à la barbe de la *Maga* je viens d'acheter de Balduino: il s'agit de 80.000 francs à peu près, que je vous rembourserai avant Pâques (3)».

L'ultima menzione di rapporti fra il Cavour e la *Maga*,del resto, fa molto onore allo statista piemontese. Ecco un brano di una sua altra lettera al De La Rue,del 17 novembre 1854: « Mon ami (!!) Carpi,l'ex-gerant de *La Maga*,m'écrit qu'il est reduit à

(1) A. Bert, *C. Cavour: nouvelles lettres inédites*,460 seg.,Torino,1889.
(2) *Ibidem*,462.
(3) *Ibidem*,465.

la misère et abandonné par les *gueux* qui se sont servi de lui comme d'un instrument aveugle de leurs iniquités. Il me demande un emploi. Vous comprenez que je ne saurais le lui accorder ; car il serait trop plaisant que la gérance de *La Maga* fût le chemin des places et des faveurs du gouvernement. Mais, en vue de sa femme et de ses enfants, je ne puis donner qu'une petite aumône : je vous prie, en conséquence, de remettre à Carpi, de ma part, s'il se présente à vous, 40 francs (1) ». E rimane anche la lettera, nello stesso senso, del Cavour al Carpi [Giuseppe], « operaio tipografo, Genova, Piazza S. Matteo, Tip. Como (2) ».

MARIA TOSONOTTI.

(1) *Ibidem*, 468.

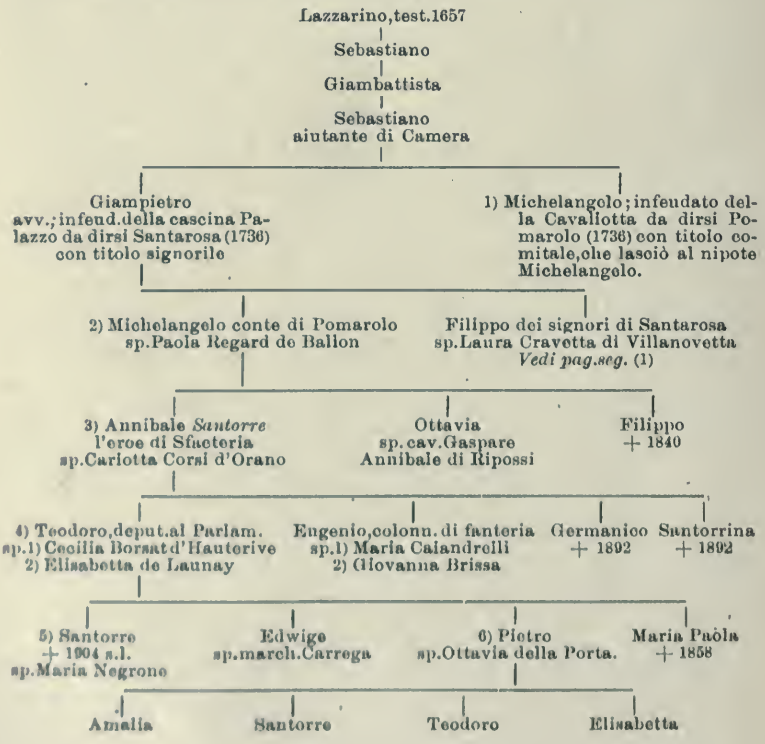
(2) E. MAYOR, *Nuove lettere inedite del conte Camillo di Cavour*, 187 seg., Torino, 1895. Cfr. anche in questa stessa puntata di *Il Risorg. ital.*, p. 63.

Un chiaroscuro fra il conte di Cavour e Luisa di Santarosa

L'amicizia di Camillo di Cavour con Pietro Derossi di Santarosa datava da parecchi anni ed aveva assunto caratteri di una grande e profonda intimità (1), quando nell'agosto del 1837 il cugino dell'eroe di Sfacteria (2) si unì in nozze con Luisa dei marchesi Della Valle di Clavesana (3).

(1) L.C.Bollea, *Briciole cavouriane*, in *Boll.stor.-bibliogr.sub.*, XV, 362, ed a parte, in publicaz.nuziale Pozzi-Cavagna Sangiuliani, Torino, 1911.

(2) Data la poca conoscenza, abituale negli studiosi, dei rapporti di parentela dei varî Santarosa, stimo opportuno riprodurre l'albero genealogico, favoritomi gentilmente dall'amico Pietro di Santarosa, nipote *ex patre* dell'omonimo grande ministro di Sardegna:



I rapporti del conte di Cavour paiono — dagli scarsi accenni del norcino epistolario cavouriano del Chiala — essere stati cordialissimi con la moglie dell'amico caro dal primo dì delle sue nozze sino all'ultimo della vita del povero Pietro di Santarosa spentosi così teatralmente e così poco cristianamente per la rigidezza di un parroco.

Da Parigi il 14 agosto 1837 il Cavour scriveva cordialmente felicitandosi con l'amico, sindaco in quel tempo di Lagnasco saluzzese, « sur l'heureux événement qui vient de fixer le bonheur de [s]a vie », e sperando che « le nouvel état dans lequel [Santarosa] est entré, n'est pas moins favorable aux sentimens qu'[il] avai[t] pour lui dans celui que... a quitté; l'amour n'exclut ni ne nuit à l'amitié (1) ».

Un anno dopo, dalle terme di Valdieri, il 2 agosto 1838 il conte di Cavour, scrivendo al Santarosa, lo incaricava dei suoi « complimens respectueux à [s]a femme (2) »; e da Parigi nell'agosto 1840 ancora lo pregava di presentare i suoi « hommages à [s]a femme (3) ».

Le relazioni del conte di Cavour con Luisa Santarosa non hanno più alcuna eco nell'epistolario di lui sino al 1850 quando, per lo scandalo del conforto religioso negato al morente cavaliere Pietro, egli si vide costretto il 23 agosto a rintuzzare l'*Armonia*, chiarendo come nonostanti gli appelli della nobile donna fosse giunto in ritardo a confortare l'amico sul letto di morte (4). Po-

(1) Filippo

Pietro + 1850
Ministro del re di Sardegna
1837 sp. Luisa Della Valle di Clavesana

Angelica
sp. G.B. Saraceno di Torre Bormida

Un maschio + nascendo

Laura + di due giorni di vita

Filippo + 1900 s.l.; sp. Benedetta Lovera di Maria

Teodoro sp. 1877 Lia Melano di Portula

Massimiliano + 1858

Cesare + 1882 sp.a Vigone 7 genn. 1877 Erminia Albertengo di Monasterolo

Enrico n. 1878

Filippo n. 1879

Pietro Alessandro Luigi Cesare Maria, n. Torino 11 ottobre 1877

(3) F. Saraceno, *Vita del cav. Pietro De Rossi di Santarosa*, 114, Torino, 1869.

(1) L. Chiala, *Lettere edite ed inedite di C. Cavour*, V, 67, Torino, 1886.

(2) *Ibidem*, 75. (3) *Ibidem*, 82. (4) *Ibidem*, I, 428.

chi giorni dopo il Cavour ringraziava la vedova del « precieux souvenir que [son] mari, [s]on excellent et meilleur ami,[lui] a-[vait] legué » e ch'essa con pensiero gentile gli aveva inviato per mezzo dei suoi « gracieux enfans (1) ».La lettera è piena di emozione,di affetto per il morto e per la sua famiglia,al bene della quale offriva la propria opera,assicurando che gli « enfans... trouveront tousjours en [lui],si non un second père,du moins un ami devoué, un soutien dans la carrière qu'ils sont appelés à fournir ».

E non furono promesse vane,perchè Luisa di Santa Rosa più tardi passava cóme ospite « deux mois » nel « vieux chateau de Truffarello » di proprietà del Cavour,come nel maggio 1853 egli scriveva al conte Teodoro di Santarosa,intendente generale d'Azienda in quel tempo.

Ma nell'intervallo dal 1840 al 1850 la vita publica era stata tanto tumultuosa che non v'è a stupirsi se anche fra questi due spiriti sia scoppiato qualche screzio sotto lo stimolo « des personnes qui détest[ai]ent » il Cavour: basterebbe, a convincerci dell'agitazione,rileggere la delirante lettera dell'8 febbraio 1848 indirizzata dal cav. Pietro di Santarosa al cugino Giuseppe Cravetta di Villanovetta,già da me altra volta edita (2).

Questo contrasto fra il futuro grande ministro e Luisa Della Valle di Clavesana appare da una lettera,priva di data,che il Cavour diresse al cavaliere Pietro,posseduta oggi in originale dall'omonimo suo nipote,Pietro Derossi di Santarosa (3).

Qualche nemico personale del conte Camillo aveva sussurrato non so quale maldicenza al suo indirizzo nell'orecchio della gentildonna,che non tardò a fargli comprendere come si fossero alterati i sentimenti di simpatia nutriti prima per l'amico del proprio marito.Il Cavour,convinto « que son antipathie pour [lu]i croissait en proportion de la fréquence de [s]es visites et qu'elle avait formé le projet de [l']eloigner d'elle et de son mari »,non

(1) *Ibidem*, V,202.

(2) L.C.Bollea, *L'esultanza torinese per lo Statuto in una lettera inedita di Pietro Derossi di Santarosa*, in *Boll. stor.-bibliogr. subalp.*, XVI, 286 segg ,Torino,1911.

(3) Ringrazio il cortese amico della comunicazione fattami di questo documento.

aveva esitato a sacrificare alla felicità dell'amico la propria amicizia, che in altri tempi aveva sperato sarebbe sempre esistita fra di loro nonostanti le nozze. Persuaso « qu'en fréquentant sa societé, [il] l'aurai[t] ramenée a des sentiments moins défavorables à [s]on égard » ; egli avrebbe saputo non badare « aux petites causes de plaintes qu'elle a[vait] pu [lui] donner »; ma visto che tutto era inutile, si era tacitamente appartato.

Allora il Santarosa aveva voluto sapere i motivi del cambiamento di condotta « du plus ancien et du plus intime de [s]es amis », e questo era entrato « dans de pénibles explications », che fruttavano il dì appresso un « billet », in cui, dopo averlo assicurato « sur [leur] vieille et constante amitié », il Santarosa lo invitava, a nome di questa, di sottomettersi alla dura condizione « d'aller manger un bon dîner avec » l'amico e la sdegnata sua moglie. Di fronte alla resa così garbata di una donna, il conte di Cavour da gentiluomo le domandava « de lui pardonner si, cédant à la fierté de [s]on caractère, [il avait] été moins conciliant que [il] aurai[t] dû l'être...; de ne point [le] juger sur l'exposé des personnes que [le] détest[ai]ent, mais d'attendre pour former une opinion sur [s]on compte que le temps lui ai (*sic*) fourni les moyens de [le] connaître par elle même ».

Venne finalmente il lunedì fissato per il pranzo di riconciliazione, e fu per il Cavour « un beau jour » che gli riaprì « les portes de [l]a maison » e gli fece rinnovare l'amicizia « avec la femme justement aimée de plus ancien et de plus intime de [s]es amis », poichè il contegno tenuto dal grande statista nel 1850 rivela nei rapporti di Luisa di Santarosa un animo nobile e affettuoso.

Ecco la lettera finora inedita:

Ce n'est pas sans un profond regret que j'avais crû devoir hier entrer avec toi dans de pénibles explications.

Je m'en félicite néammoins puisqu'elles m'ont valu le billet que je viens de recevoir.

J'en ai été vivement touché. Ce que tu me dis sur notre vieille et constante amitié je le sens comme toi; aussi plutôt que d'y renoncer je me soumetrais a des conditions bien autrement dures que celle que d'aller manger un bon diner avec toi. Je t'assure qu'il n'y a dans mon coeur ni fiel ni rancune, ni le moindre éloignement pour ta femme. Si j'avais

crù qu'en fréquentant sa société,je l'aurais ramenée à des sentiments moins défavorables à mon égard,je n'aurais pas fait attention aux petites causes de plaintes qu'elle a pu me donner.

Le seul motif qui m'avait fait renoncer a la voir,c'était la conviction que son antipathie pour moi croissait en proportion de la frèquence de mes visites,et qu'elle avait formé le projet de m'éloigner d'elle et de toi.D'aprés ce que tu me dis,je vois que je m'étais exagéré le sentiment que mes amis lui avaient inspiré pour moi.J'en suis ravi.Je prie donc ta femme de me pardonner si,cédant à la fierté de mon caractère,j'ai été moins conciliant que j'aurais dù l'être.Je lui demande de ne point me juger sur l'exposé des personnes qui me détestent:mais d'attendre pour former une opinion sur mon compte,que le temps lui ai fourni les moyens de me connaître par elle même.

Lundi sera un beau jour pour moi,s'il me rouvre les portes de ta maison,et si je pouvais dater de ce jour une réconciliation avec la femme justement aimée du plus ancien et du plus intime de mes amis.

Adieu.

C.de Cavour.

Je suppose que l'heure de ton dîner est cinq heures.

A Monsieur le Chevalier de Sainte Rose
Turin.

La lettera, di qualche valore storico per la personalità del Cavour,mette in luce,come donna politicamente non « quantité negligeable »,Luisa Della Valle di Clavesana,che poco mancò rompesse un'amicizia più che trentenne, privandola di uno dei più fidati consiglieri.

L.C.Bollea.

Una domanda di rimpatrio di Luigi Ornato

NEL 1826

Le ricerche compiute, per mio consiglio, dal d.r Vittorio Pongiglione nell'Archivio Civico di Fossano quando insegnava in quella città (1), potrebbero venir imitate con frutto in molti altri archivî comunali. Io ho fatto un assaggio a Racconigi per il periodo 1815-1830, e da quanto ho avuto la fortuna di rinvenire arguisco che altri, da me invitato a continuare il lavoro, potrà raccogliere una messe abbastanza copiosa.

Il 24 aprile 1816 si temevano disordini in Racconigi, per cui fu chiesto a Saluzzo un rinforzo di carabinieri; più tardi, in gennaio 1822, si ordinava l'arresto, « coi possibili riguardi » e col sequestro delle « carte di cui fosse latore », di « certo Thmiswer, inglese di nascita, quale viaggia ora in Italia anche per posta », se fosse capitato in detto Comune. Le carte si dovevano « sigillare senza però aprirle nè leggerle, e dirigere quindi il tutto sotto sicura scorta » al Comando della Provincia « per ulteriori provvedimenti », secondochè scriveva il Comandante di Saluzzo, Birago, all'autorità locale racconigese (2). Nel marzo seguente si tratta di Alexis Perrodin, che vien detto qui, a complemento di altre notizie (3), « agente segreto di una Società politica »; nello stesso tempo si ordina pure l'arresto e la traduzione « al R. Comando » di « certo Minetti Gio. Battista, nativo di Porto Valtravaglia, inquisito e ricercato già da qualche anno dal Governo di Milano », se passi per Racconigi: donde appare che la polizia piemontese, in quel momento, teneva bordone all'austriaca.

Sopratutto i *costipati* del '21 erano tenuti d'occhio e presi di

(1) Vedine lo studio *La polizia piemontese alla caccia dei patrioti nella provincia di Cuneo*, in *Bsbs, Suppl. Risorg.* 2, 59 segg., Torino, 1914.

(2) Cfr. Pongiglione, *Op. cit.*, 64.

(3) *Ibidem*, 66.

mira dal nostro sospettoso Governo. Dirò altra volta, a lungo, dei negoziati diplomatici a cui quelli esuli dallo Stato diedero luogo, mentre altri ne esaminerà le vicende in un loro prezioso carteggio: l'Archivio Comunale di Racconigi fornisce intanto alcune nuove interessanti notizie poliziesche (1). Così il 22 giugno 1824 il nuovo Comandante di Saluzzo, Filippi, sottentrato al Birago, scriveva: « Fra i prigionieri di guerra fatti nella Spagna dall'armata francese figura l'individuo descritto in margine della presente, nativo di codesto Comune (Forneri Giacomo). Premendo a S.E. il Governatore di questa Divisione di conoscere in modo positivo qual parte possa il medesimo aver presa agli avvenimenti politici del marzo 1821, od i veri motivi che l'indussero ad espatriarsi, mi rivolgo alla S.V.Ill.ma pregandola di voler assumere sul di lui conto le più precise e circonstanziate informazioni, estensivamente anche alle qualità che vestiva, e di comunicarmele quindi al più presto possibile ». Pochi giorni appresso, il 6 luglio, il Filippi sollecitava il Sindaco di Racconigi a mandargli « un quadro generale esattissimo delle persone tutte che in qualsiasi modo ebbero parte nelle turbolenze del mese di marzo 1821, come altresì di quelle che al seguito di tali avvenimenti scomparvero dai Regi Stati ». E benchè il 23 del mese stesso il Governatore interinale della provincia di Cuneo, Maggior Generale cav. Di Villafalletto, significasse essere intenzione di S.M. che gl'individui, i quali compromessisi nelle vicende politiche del 1821 trovansi ancora relegati in seguito di Decreto senatorio o per disposizione della R. Segreteria di Stato (Interno) al 1° di gennaio 1823, siano sciolti e rimandati nella rispettiva patria o luogo di domicilio », aggiungeva però doversene quivi ben vigilar gli andamenti (2); anzi, il 12 novembre successivo, faceva chiedere ai Comuni « alcune ulteriori più estese notizie » « a maggior compimento dello stato delle persone » compromesse nei moti del '21 od espatriate in conseguenza dei medesimi, da seguarsi su un modulo annesso, in varie colonne, con raccomandazione della « massima diligenza nel raccogliere le informazioni e gli schiarimenti necessarii » per ottener poi la

(1) Le notizie date sopra ed infra da quest'Archivio provengono tutte dalle due categorie del medesimo: *Lettere del R. Comando* e *Copialettere*.

(2) Ponsiglione, 79.

« maggior precisione ed esattezza » in ciascuna colonna.« Compito che avrà in tal modo il nuovo stato amministrativo,che sarà suscettibile di tutte quelle aggiunte di nomi che venissero a riconoscersi nel caso contemplato,La prego »,scriveva il Filippi al sindaco di Racconigi,« di farmene una sollecita trasmissione, con unirvi pure il vecchio stato.Siccome poi, oltre alle persone compromesse negli avvvenimenti politici del 1821,molte altre ve ne sono, che per le opinioni esternate, per le loro aderenze e relazioni, senza che possano ad esse imputarsi dei fatti positivi, sono però conosciute per essere propense al sistema dei novatori ed avverse al legittimo Governo di S.M., e meritano di non sfuggire all' occhio vigilante della polizia, così anche di queste persone sono nella necessità d'incaricare V.S.Ill.ma a ciò formare un[o] stato particolare e bene circostanziato a norma del 2.° modello che le trasmetto.Quest'ultimo stato delle persone sospette, il quale richiede tutta la di lei accuratezza possibile, potrà essere compilato dopochè il primo sarà stato tradotto al suo termine,e la spedizione me ne sarà quindi fatta separatamente ».

L'occhiuta vigilanza della polizia sugli uomini del '21 continuò ancora per un pezzo.Il 14 maggio 1826, a richiesta del Governatore di Cuneo,il Comandante di Saluzzo si rivolgeva a Racconigi con una lettera del tenore seguente : « Viene snpposto che certo Roberti Giorgio, di Caramagna, la di cui famiglia si crede stabilita in codesto Comune, il quale si era espatriato in conseguenza degli avvenimenti politici del 1821 sia da poco tempo rientrato ed abbia fatto ritorno in patria.Prego perciò V.S.Ill.ma di verificare accuratamente la cosa,ed in caso affermativo compiacersi di raccogliere opportune e circonstanziate informazioni per notificarmi l'epoca dell'espatrio assunto (*sic*) di detto individuo,quella della di lui ricomparsa,e quali disposizioni o misure siano state adottate intorno al medesimo ».

Il 17 agosto dello stesso anno,su « memoria » presentata da G.B. Reynaud, « già sottotenente aiutante maggiore nella soppressa Brigata Saluzzo »,« escluso dal R.Servizio e sussidiato di alimentaria pensione », cui il 26 dicembre 1824 era stato concesso un sussidio straordinario di 50 lire,ottenne egli il permesso,dal Ministero della Guerra, di « trasferire la sua residenza a Saluzzo »; a G.B.Vassarotti, invece, venne per parecchi mesi negato di ri-

siedere in Racconigi, tantochè il 28 maggio 1828 lo si minacciava di arresto e traduzione in patria a mezzo dei Carabinieri se non si allontanasse di là, e l'autorizzazione di rimanervi gli fu concessa soltanto, per nuove reiterate insistenze, il 19 gennaio '29. Ancora il 23 agosto 1830 si chiedeva un elenco dei gradi, etc. delle persone per qualsiasi ragione « dimissionate » dal R. Esercito, e il 26 di quel mese, insieme con « la sorveglianza dei forestieri che s'introducono nei RR. Stati », si raccomandava dal Filippi di « rinvigorire la vigilanza sui compromessi del 1821, pei quali si disponeva: « 1) Dovrà essere attentamente vegliato perchè chiunque abbia abbandonato i R. Stati in seguito agli avvenimenti del 1821 per qualunque siasi parte presavi tantochè sia [stato] processato, o condannato, o non abbia sofferta alcuna inquisizione, e siasi sin d'allora in poi trattenuto all'Estero, o già rimpatriatosi sia stato rimandato, non possa rientrare senza averne ottenuta la preventiva speciale autorizzazione. — 2) Qualora taluno d'essi ricomparisca in codesto Comune senza l'accennata autorizzazione, dovrà immediatamente essere trattenuto sotto custodia. — 3) Eguale misura dovrà essere praticata contro chi si scoprisse di recente arbitrariamente rimpatriato. — 4) In ciascuna di siffatte circostanze dovrà essermene fatto un dettagliato rapporto, con cui venga non solo indicato il nome, patria, qualità, condizione, ma ancora le imputazioni rispettivamente ascritte, la fama, l'epoca della espatriazione; i motivi pei quali addussero d'avere espatriato, od averne fatto ritorno, il luogo in cui risiedettero, o dal quale provenissero, l'epoca del reingresso, da qual punto di frontiera, e quali siano in generale le rispettive circostanze. — Sarà perciò necessario che vengano sottoposti ad un relativo interrogatorio, in forma di processo verbale, quale sarà trasmesso a questo Comando ». Nè, per i metodi, va trascurata la chiusa di questa lettera, nella quale si legge: « Siccome vengo reso risponsale del pieno eseguimento di sifatte prescrizioni, mi occorre di avvertire V.S.Ill.ma essere perciò irremovibilmente determinato di far cadere la responsabilità sopra qualunque funzionario, e per conseguenza sopra di Lei quando risultasse d'aver messo della negligenza, o non siano stati curati i provvedimenti superiori che le vengono notificati ».

***

Fra i documenti racconigesi relativi ai compromessi del'21 ve ne sono due che hanno fermato particolarmente la mia attenzione per la persona a cui si riferiscono.

È noto quanta influenza esercitasse sul pensiero subalpino nel secondo quarto nel secolo XIX,e quindi sugli uomini che da quel pensiero derivarono il proprio,Luigi Ornato,di Caramagna Piemonte (1).Amico intimo di Santorre di Santa Rosa, l'Ornato lo raggiunse presto in Isvizzera e lo seguì — poco dopo di lui — a Parigi,nel giugno del'21 stesso.Ivi entrò in relazione assai stretta col Cousin e con Pellegrino Rossi, e dimorò fino al principio del'32 (2).« Ritornato in Italia,si ricondusse nel suo paese nativo dove riposare l'animo stanco, e la buona sorella ed un caro amico d' infazia, F.Sarasino,gli prodigavano affettuose cure »; spesso visitavanlo il Gioberti, il Peyron, il Dalmazzo,il Balbo,il Provana,il Sauli e Silvio Pellico (3),e fra i giovani che si formarono a quelle dotte e saggie conversazioni ricorderà poi se medesimo Domenico Berti (4).

Se l'Ornato ritornò in Italia soltanto nel'32 fu perchè non gli venne antecedentemente consentito dalla polizia piemontese,che abbiamo veduta fino al'30,cioè fin quasi alla morte di Carlo Felice, così sospettosa dei profughi del'21.Ma l'Ornato aveva fatto pratiche per il rimpatrio fin dal 1826,come rivelano i due documenti di Racconigi che ci fanno conoscere quest'episodio,finora ignorato, della vita di lui.Ecco, infatti, che cosa scriveva il Filippi al Sindaco di quella città il 14 novembre di detto anno:

---

(1) Cfr.L.Ottolenghi, *Vita,studii e lettere inedite di Luigi Ornato,*Torino,1878,e D.Berti, *Luigi Ornato o ricordi di conversazioni giovanili,*in *Scritti varii,*I,45-75,Torino,1892.

(2) Ottolenghi, *Op.cit.*,46 seg.,66 seg., 94 seg.Era già in Caramagna il 28 febbraio 1832 (*ibidem,*421).

(3) *Ibidem,*95 segg.

(4) Berti, *l.c.*

Divisione di Cuneo
Comando Militare della Città
e
Provincia di Saluzzo
Uff.3° N° 984

Saluzzo, li 14 Novembre 1826.

Oggetto
Dimanda d'informazione sul conto di certo Luigi Ornato di Caramagna

All'Ill.mo Sig.Sindaco
di Racconiggi

S.E. il Governatore con dispaccio delli 14 Andante mi significa che tra gli espatriati in seguito alle vicende politiche del 1821 figura col grado di Maggiore certo Luigi Ornato del Comune di Caramagna, che per quanto mi vien riferito si occupa da quattro in cinque anni a Parigi di ricerche scientifiche.

Siccome il predetto Jndividuo, ha ora chiesto di essere autorizzato a rimpatriare, S.a E.a prima di nulla determinare sulla di lui domanda, desidera di avere intorno al medesimo le più particolarizzate informazioni, e di conoscere specialmente le sue qualità politico-morali, la vera sua condizione, nonchè lo stato di fortuna della di lui famiglia, ed infine qual parte abbia egli preso ai summentovati avvenimenti politici.

Mi rivolgo in conseguenza allo esperimento di Lei zelo con pregarla di comunicarmi tutte quelle più estese notizie che potesse ritenere, o le riuscirà di raccogliere sul conto dell'individuo di cui è caso, dovendone io esattamente ragguagliare la sullodata S.a E.a

Ho intanto il pregio di rinnovarle i sensi della mia predistinta considerazione.

Il Comandante
Filippi.

A questa lettera rispose il Sindaco senza molto indugio (1):

N.60. Li 17 novembre.

Ho ricevuto il pregiatissimo foglio di V.S.Ill.ma delli 14 Corrente qui contracitato, in risposta al quale ho l'onore di riscontrarle, che il nominato Luigi Ornato di Caramagna è matematico di Professione.

Che all'epoca del 1821. Si trovava a Torino, ove già dimorava da parecchi anni in qualità di Bibliotecario aggiunto alla Segreteria della Regia Accademia delle Scienze, e Professore Straordinario di Matematica alla Regia Accademia militare.

(1) S'avverta che desumo questa risposta dal *Copialettere 1825-1833*.

Che il Sig.r Conte di Santa Rosa conoscendo i talenti di Cui era fornito quest'individuo Se lo procurò nel suo Uffizio.

Che sendo partito per Parigi detto S.r Conte,se lo Condusse Seco ove dimora ancora attualmente e si occupa di ricerche scientifiche.

Le qualità politiche e morali del detto individuo Sono a me ignote, e Se (*l.*: nè) tampoco mi risulta che il medesimo abbia avuto parte nelli avvenimenti politici.

In quanto poi allo Stato di sua famiglia mi risulta essere la medesima Composta di lui,e di sua Sorella la quale fa residenza a Caramagna, ed il di Lui Patrimonio ascendere a Lire Cinquantamila e più.

Questo è quanto mi affretto a riscontrarle,e Colla più ossequiosa Stima, e rispetto ho l'onore di rassegnarmi

[Il Sindaco di Racconigi].

Queste informazioni non furono evidentemente giudicate soddisfacenti, perchè l'autorizzazione non fu concessa, e l'Ornato non potè rientrare in Piemonte se non oltre un quinquennio più tardi, dopo l'avvenimento di Carlo Alberto.

Ferdinando Gabotto.

RECENSIONI

GIULIO NATALI, *Idee, costumi, uomini del Settecento: studi e saggi letterarii*, Torino, Società tipografico-editrice nazionale, 1916, 8° (358 pp.

A. C. JEMOLO, *Stato e Chiesa negli scrittori italiani del Seicento e Settecento*, Torino, Fratelli Bocca, 1914, 8° (VIII 320 pp.

I due buoni libri, uno dei quali uscito parechio tempo prima dell'altro, sono, in apparenza, di argomento disparato e fuori entrambi, o poco meno, dal campo del Risorgimento. Il Natali, raccogliendo insieme con un sol titolo scritti di natura e di mole diversa, discorre del Vico e del Parini, del Goldoni e del Bettinelli, di Carlo Gozzi e di Francesco Milizia, del Monti e del Batacchi, di Ennio Quirino Visconti e di Giuseppe Piermarini, del Soave e dell'Alfieri, del Mascheroni e del Lomonaco; passa da concetti generali a disamine particolari, dal pensiero storico al cicisbeismo, dalle idee religiose alla coscienza nazionale; dice di « La guerra e la pace nel pensiero italiano nel secolo XVIII » e di « La Rivoluzione francese e le lettere italiane », e intorno alle idee principali e alle figure maggiori raccoglie e ci fa sfilare dinanzi tutto un mondo intellettuale e reale svariatissimo, prospettando di scorcio un'infinità di nomi e di cose minori.

Il Jemolo, del canto suo, trascorrendo tra principi quali Carlo III e Ferdinando IV di Napoli, Giuseppe II d'Austria e Pier Leopoldo di Toscana, tra professori come Pietro Tamburini e Giuseppe Zola, tra vescovi della stoffa di Scipione de' Ricci, Ildefonso Ortis e Benedetto Solari, tra letterati tipo Gregorio Leti e Pietro Giannone, e finalmente, in ispecial modo, fra una pleiade di giureconsulti e poligrafi polemisti come Marc'Antonio De Dominis, Adalberto Radicati di Passerano, Giovan Antonio Bianchi, Carlo Sebastiano Berardi, Nicola Spedalieri, il conte Frichignone di Quaregna e tutti quelli di cui sono riunite le opere nella *Collezione di scritture di regia giurisdizione* o nella *Raccolta di opuscoli interessanti la religione*, ci porta a considerare la concezione

del Settecento intorno allo Stato ed alla sua sovranità, alla Chiesa ed alla sua costituzione, ai rapporti generali fra l'uno e l'altra, nonchè rispetto ai regolari, alle immunità, alle riforme economiche, alle censure ecclesiastiche, al matrimonio, alla tolleranza religiosa. Ma basta enunciare tutto questo, anche solo così sommariamente, per iscorgere come in questa doppia materia siano fili che si riattaccano direttamente al Risorgimento italiano, motivi di preparazione remota e prossimiore della più alta importanza per la genesi e l'esatta conoscenza di esso.

Da qualche tempo vagheggio un libro che non so punto se i molti impegni precedenti e continui, tanto più tra i dolori della vita privata che mi travagliano, e le preoccupazioni di una vita nazionale di pazzie retoriche e di scalate od aggrappamenti al potere nella più completa e fatale trascuranza dei veri interessi nazionali onde son pure assillato, mi permetteranno mai di scrivere. Il libro dovrebbe aver per oggetto e per titolo *Le origini del Risorgimento italiano prima della Rivoluzione francese*; e, senza che ne anticipi le linee, chi abbia presente ciò ch'ebbi a scrivere altre volte al riguardo (1), può fin d'ora indovinare che, per me, il Risorgimento d'Italia intorno alla Casa di Savoia sarebbe avvenuto ugualmente, per quanto con moto assai più lento e in maniera diversa, se non migliore, anche senza la bufera tragica della Rivoluzione straniera. È chiaro come, dato questo mio concetto fondamentale, abbiano interesse e valore grandissimo per il Risorgimento tanto gli studî del Natali quanto quelli del Jemolo, che gettano in vario modo fasci di luce sugli antecedenti — che in parte e sotto un certo aspetto sono anche i fattori — del risveglio d'Italia e della formazione della sua unità, poi, tra il 1814 e il 1870.

So bene che non mancano valenti studiosi per i quali gli « albori della libertà » cominciano in Italia soltanto quando ci giunge l'eco delle prime sedute clamorose negli Stati Generali di Francia: per alcuni, anzi, bisogna scendere fino all'irruzione trionfale delle truppe sanculotte del generale Buonaparte. Ma anche a voler riconoscere alla Rivoluzione francese, non solo quell'influsso sulla forma del Risorgimento che non si può contestare, bensì anche quello sulla sostanza del medesimo a proposito dell'efficacia del quale dissento, è innegabile che la Rivoluzione stessa non avrebbe potuto avere alcun'azione seria su un paese

(1) Cfr. specialmente *Il Risorg. ital.*, VIII [= *Bsbs, Suppl. Risorg.* 6], 245 segg.

che fosse stato più refrattario che disposto a riceverla. Tutta la concezione giurisdizionalistica studiata dal Jemolo, la quale va connessa col movimento giansenistico messo in rilievo e persino esagerato da altri, doveva condurre, come ad ultima necessaria conseguenza, al riconoscimento dell'inutilità, e quindi della possibile abolizione del dominio temporale della Chiesa (1); onde il fatto essenziale, d'importanza universale, strettamente connesso al Risorgimento italiano e senza di cui questo non sarebbe stato forse possibile, certo non sarebbe stato completo, cioè la caduta del Potere temporale dei Papi, trova il suo addentellato e le sue ragioni storiche, più che nelle dottrine della filosofia francese del secolo XVIII e della Rivoluzione, nell'esplicazione logica ed evolutiva di principî giuridici entrati a poco a poco nella coscienza publica e accolti da Stati tutt'altro che rivoluzionarî. È significativa la circostanza che nel mondo cattolico fecero molto meno impressione le spogliazioni napoleoniche del Pontefice di quanto ne facessero poi le sabaude, del 1859-60-70, tantochè dal 1814 al '21 si parla tra liberali e non liberali d'un'Italia senza Stato della Chiesa con molta minor preoccupazione di difficoltà, e talvolta senza preoccupazione di sorta (2), che non mezzo secolo più tardi.

D'altra parte, fra le rimanenti cose, il rinnovamento settecentesco degli studî storici in Italia, messo così bene in luce dal Natali, rincalza la tradizione poetica della idea nazionale e forma come un ponte da questa alla politica reale. Così il risveglio civile per la moralità della famiglia e l'ascesa intellettuale e morale del popolo, che è la caratteristica dell'opera letteraria del

(1) Perciò io non mi accordo col Pivano, *Le dottrine giurisdizionalistiche e giansenisteiu Italia nel secolo XVIII, e la loro influenza su la legislazione ecclesiastica del triennio repubblicano*, Lucca, 1915, quando a p. 49 (= 11) di questa sua dotta ed acuta prolusione pone in antitesi assoluta gli studi del Jemolo e quelli del Rota. Certo, per il Jemolo, il triennio repubblicano rappresenta « il fallimento del giurisdizionalismo », ma ciò non toglie che certi fenomeni siano la conseguenza diretta e necessaria di premesse in apparenza contrarie. Non è questo il luogo di dilungarmi in tali disquisizioni; ma tengo ad affermar qui che per me resta il fatto che tanto il giurisdizionalismo quanto il giansenismo sono stati fattori essenziali di quelle origini del Risorgimento d'Italia di cui la Rivoluzione francese fu ad un tempo fattore anch'esso, ma anche fenomeno perturbativo di un altro suo modo di svolgimento.

(2) Vedi le mie *Nuove informazioni sul Ventuno in Piemonte*, in *Bsbs, Suppl. Risorg.*, 2, p. 42, n. 2.

Settecento, se anche in parte risultato d'influenza di letterature straniere, costituisce,si può dire,la condizione necessaria per il Risorgimento politico ; del che il volume del Natali ci rende sempre più persuasi e meglio informati.

Troppo dovrei dilungarmi se volessi soffermarmi su tutti i dati di fatto che recano, e su tutte le considerazioni che possono suggerire,i due libri del Natali e del Jemolo,i quali,battendo via così disformi, si accordano in un giudizio: doversi del secolo XVIII in Italia far tutt'altro conto di quello che si è fatto finora,e chiamarlo non più il « secolo dell'Arcadia e dei cicisbei », ma, aggiungo io,il « secolo del risveglio e della preparazione immediata al Risorgimento ».

Torino,8 maggio 1916.

FERDINANDO GABOTTO.

GIUSEPPE DE NINNO, *I martiri e i perseguitati politici di Terra di Bari nel 1799* (Opera illustrata con ritratti), Bari, Tip. Pansini, 1915, 8° (586-x pp.

Il volume, di cui è riferito qui sopra il titolo, è il più recente di una lunga serie di studî publicati nell'ultimo decennio da un uomo non più giovane d'anni, ma di sensi giovanilmente patriottici ; e dico a ragion voluta così, perchè se il sentimento patriottico è di tutte le età della vita, vi è un certo modo di esso più specialmente proprio dei giovani, ma che alcune anime privilegiate, come il De Ninno, conservano anche nella maturità e nella vecchiaia. Non è soltanto l'amore d'Italia nostra, la forza del sacrifizio per essa, il coraggio anche — all'occorrenza — di sfidare, coll'avversione al pensiero dell'ora che volge, la popolarità e la fortuna : è la fede nei destini, nella virtù, nel trionfo sempre, per ogni via, della Nazione. Ed anche chi ama fortemente la patria a quell'altro modo non può a meno di sentirsi commosso dinanzi a chi l'ama come il De Ninno, e nella differenza stessa trova un argomento, non voglio dire d'invidia, ma di ammirazione unita al desiderio di quella forma più serena, più lieta.

Questi studî del De Ninno, che vanno da opuscoli di poche pagine al grosso volume sopraccennato, hanno tutti per oggetto il Risorgimento italiano nella terra di Bari — quella terra di Bari che io ricordo sempre con affetto ; e ancor rivedo con la mente il castello svevo di Trani [e mi suona all'orecchio il nome glorioso di Ettore Carafa, uno dei « martiri » che rivivono nelle pagine del De N.], il San Nicola e la Cattedrale di Bari, le strette vie di

Bisceglie e di Molfetta,gli amici,i colleghi,gli scolari,tutti indimenticabili, di laggiù.Il libro su *I martiri e i perseguitati politici del 1799* [nel Barese],mentre si riattacca alle precedenti più ampie biografie di Michele Lamparelli,da Terlizzi,e di Vitantonio Dell'Erba,di Castellana,dà notizia di ben 250 patrioti,disposti per alfabeto — con un indice anche per paesi —: repertorio preziosissimo,che sarebbe da augurarsi fosse imitato in ogni altra regione d'Italia per tutti coloro che ebbero parte nel Risorgimento.Gli altri lavori riguardano principalmente la Carboneria, sopratutto in relazione con la Rivoluzione napoletana del 1820-21,e sono i seguenti,che enumero in ordine di publicazione:

1) *Le « Vendite » dei Carbonari nella Terra di Bari nel 1820-21*,Trani,1897,pp.184.

2) *Note biografiche del marchese Domenico Nicolai di Canneto emigrato politico del Ventuno*,Trani,1900,pp.44.

3) *La setta dei Carbonari in Bari nel 1820-21*,Bari,1911,pp. 86.

4) *I musicisti di Terra di Bari ascritti alla Carboneria nel 1820-21*,Bari,1911,pp.52.

5) *Sui Gran Maestri e dignitari delle « Vendite » dei Carbonari della provincia di Terra di Bari*,Bari,1911,pp.212.

6) *La Carboneria in Gravina nel 1820-21*,Bari,1912,pp.42.

7) *Ruolo dei Framassoni di Terra di Bari ascritti alla Carboneria nel 1820*,Bari,1913,pp.148.

Questi lavori sulla Carboneria nel Barese,quantunque pur essi di carattere prevalentemente biografico, hanno un'importanza grandissima.La storia della Carboneria e delle altre sette segrete,sebbene in questi ultimi anni abbia fatto molti progressi, presenta tuttavia ancora numerosi punti oscuri, a cominciare dalla *vexata questio* dei rapporti colla Massoneria, a cui l'ultima,sopratutto,delle precitate publicazioni del De-N.porta un notevole contributo.Accanto e dopo gli scritti generici del Dito (1) e della Marcolongo (2),parecchio è venuto fuori per l'Italia meridionale (3) e per la Sicilia (4),mentre per le Marche e per l'Um-

(1) *Massoneria,Carboneria ed altre società segrete nella storia del Risorgimento italiano*,Torino,1905.

(2) *Le origini della Carboneria e le Società segrete nell'Italia meridionale dal 1810 al 1820*,in *Studi storici*,XX,Pavia,1912.

(3) Oltre i lavori del De Ninno,vedi Pansa,*I sigilli segreti della Carboneria abruzzese*, in *Suppl. mon. ital.*,II,I e III-IV,Napoli,1912; Tinozzi,*Di un altro importante suggello della Carbon.abruzz.*,*ib.*,II,VIII-IX,1912; La

bria hanno gettato luce i libri dello Spadoni (5), del Casini (6), del Bandini (7), e del Pierantoni (8) e un recente articolo di O. Fabretti (9), per la Toscana lo studio dello Scaramella (10), per l'Alta Italia le opere del Luzio (11) e del Sandonà (12), con un buon lavoretto del Bersano (13), nè manca una trattazione ragguardevole anche per il ducato parmense dataci da Emilio Casa (14):

Sorsa, *La sètta Angelica scoperta a Castellaneta*, Bari, 1913 (estr. *Ann. R. Ist. tecn.*); Maselli Campagna, *La setta dei Carbonari in prov. di Bari*, in *L'It. merid.*, V, 100, Bari, 1912, e *La Carboneria pugliese del 1820: « vendita » intitolata « I proseliti di Catone » in Acquaviva delle Fonti*, in *Arch. pugl. del Risorg. ital.*, I, I e III, 1913; Sylos, *Massoneria e Carboneria nel Barese nei primi anni del sec. XIX*, *ib.*, I, III, 1913; Zara, *La Carbon. in Terra d'Otranto (1820-1830)*, in *Riv. d'It.*, XVI, I, Roma, 1913; Caso, *La Carboneria in Capitanata dal 1816 al 1820 nella st. del Risorg. ital.*, in *Arch. st. prov. nap.*, XXXIX, Napoli, 1914.

(4) Labate, *Un decennio di Carboneria in Sicilia (1821-1831)*, in *Bibl. st. Risorg. ital.*, IV, IV, e VI, II, Roma, 1904-1909.

(5) *Sette, cospirazioni e cospiratori nello Stato pontificio all'indomani della Restaurazione*, Torino, 1904, e *Una trama e un tentativo rivoluzionario dello Stato romano nel 1820-21*, in *Bibl. st. Risorg. it.*, VI, IV, Roma, 1910.

(6) *Memorie di un vecchio Carbonaro ravegnano*, in *Bibl. st. Risorg. ital.*, I, V-VI, Roma, 1898.

(7) *Giornali e scritti politici della Carboneria romagnola (1819-21)*, in *Bibl. st. Risorg. ital.*, V, VIII, Roma, 1908, e *Carbon. e guelfismo nei costituti dei Carbon. del Polesine*, in *Riv. d'It.*, IX, IX, Roma, 1906.

(8) *I Carbonari dello Stato pontificio ricercati dalle inquisizioni austriache nel Regno lombardo-veneto (1817-1825)*, in *Bibl. st. Risorg. ital.*, VI, V-VI, Roma, 1910.

(9) *Il processo Maroncelli del 1817-1818 (su documenti inediti)*, in *Rass. st. del Risorg.*, II, II, Roma, 1915.

(10) *Spirito pubblico e società segrete in Livorno dal 1815 al 1821*, in *Bibl. st. Risorg. ital.*, III, III, Roma, 1901.

(11) *Il processo Pellico-Maroncelli secondo gli atti ufficiali segreti*, Milano, 1903, e *Nuovi documenti sul processo Confalonieri*, in *Bibl. st. Risorg. it.*, V, V, Roma, 1908.

(12) *Contributo alla storia dei processi del Ventuno e dello Spielberg*, Torino, 1911.

(13) *Adelfi, Federati e Carbonari: contributo alla storia delle Società segrete*, in *Atti R. Acc. sc. Tor.*, XLV, Torino, 1910. Ma dello statuto dell'« Associazione dei Federati Italiani » è a mie mani una redazione con qualche variante notevole.

(14) *I Carbonari parmigiani e guastallesi cospiratori nrl 1821 e la duchessa Maria Luigia imperiale*, Parma, 1914. Cfr., per il Modenese, Tassoni, *Intorno al processo statario di Rubiera contro i Carbonari degli Stati e-*

di questi giorni, poi, torna sulle questioni generali una serie di articoli anonimi, ma che si sanno di padre Ilario Rinieri, nella *Civiltà Cattolica* (1). La regione per cui sarebbe interessante aver maggiori notizie, e per cui ne siamo invece più scarsi, è sempre il Piemonte, per cui dobbiamo limitarci al citato articolo del Bersano, e ad alcuni tratti del volume del Casa (2), non rilevati, a quanto mi pare, dai più recenti studiosi diretti della Rivoluzione piemontese del '21 e dei suoi antecedenti: tra le altre cose, vi sono tre rapporti del Valtancoli, la famosa spia camuffata da cospiratore, del 1820, nel primo dei quali, del 5 giugno di detto anno, si legge come, essendosi egli recato poco prima ad Alessandria e poi a Torino, si abboccò in quella prima città con un « Ufficiale Superiore », che gli disse: « Il Principe di Carignano ha ricusato di accedere alle brame dei suoi veri amici, che infine riguardavano meno la loro che la di lui utilità. Egli si è dichiarato partigiano di antichi, cadenti diritti, e di massime non più sostenibili. In un giorno solo ha perduto l'amore dei suoi più fidi. Egli se ne pentirà ». Non è qui il luogo, certo, di discutere il valore di una sifatta testimonianza, ma essa è tale, a mio avviso, da non poter venire ulteriormente trascurata.

Ma, a parte ciò, tornando all'opera complessiva del De Ninno sulla storia del Risorgimento, essa merita realmente di venir segnalata e conosciuta, più che finora non sia, anche fuori della Puglia, ed è con vera soddisfazione che, a tal fine appunto, ne ho qui voluto far cenno (3).

Torino, 10 maggio 1916.

FERDINANDO GABOTTO.

LUIGI RAVA, *Le prime persecuzioni austriache in Italia: i deportati cisalpini del dipartimento del Rubicone ai lavori forzati in Ungheria e alle tombe di Sebenico (1799-1800)*, con riproduzione di antiche stampe, Bologna, Nicola Zanichelli, 1916, 8° (176 pp., 2 tt.

Il Rava prende le mosse dalle *Lettere sirmiensi* di Francesco Apostoli ripublicate, com'è noto, dal D'Ancona nella *Biblioteca*

stensi, in *Riv. d'It.*, X, II, Roma, 1907, che completa il vecchio scritto del Panizzi, ristampato dal CARDUCCI, *Le prime vittime di Francesco IV duca di Modena*, in *Bibl. st. Risorg. ital.*, I, II, Roma, 1897.

(1) Principalmente pp. 24 segg., 119 segg., 125, 129, 137, 347, 357 segg.

(2) Nei quaderni 1560, 1562, 1564, 1573, 1576 e 1582.

(3) Mentre correggo le bozze di questa recensione mi giunge un volu-

del Risorgimento italiano, procedendo quindi a parlare di altri opuscoli rarissimi, taluno dei quali, come i *Documenti giustificativi* del Trerè, sfuggito finora alle ricerche di tutti gli studiosi. Appunto la fortunata scoperta della publicazione ora citata, fatta dal d.r Massaroli nella biblioteca di Bagnacavallo, e la conseguente comunicazione del prezioso libro al Rava, ha dato a quest'ultimo occasione e materia per il lavoro di cui brevemente si dice. Egli ne ha ricavato infatti tutti i documenti più interessanti, completandoli con altri, questi e quelli inserti volta a volta nella narrazione, qualcuno pure riprodotto in facsimile o recato in appendice.

Il volumetto del R. è interessante per la storia politica e letteraria dell'ultimo scorcio del Settecento e del primo anno del secolo XIX; buon contributo, senza dubbio, agli studî sugli albori del Risorgimento. Una cosa sola dispiace, che pareva tramontata per sempre e pur troppo riappare: l'intrusione del fine politico, momentaneo e caduco, in lavori che dovrebbero essere quanto più si possa rigorosamente scientifici. Non vorrei venir frainteso, ma non voglio neppur tacere il mio pensiero, il quale è che il sentimento patriottico può essere una scusante, non mai una giustificazione, e tanto meno un pregio, quando offusca — nella forma, se non nella sostanza — la verità obbiettiva dello storico. Lungi da me il concetto che la narrazione storica debba essere fredda, scolorita, senza un fremito di sentimento: ho sempre combattuto la teoria dell'erudizione fine a se stessa, e tanto più una sifatta teoria sarebbe ridicola nella storia del Risorgimento. Ma *est modus in rebus*: è questione di misura, di tatto; questione, sopratutto, di non sacrificare la verità alla politica, non solo non alterando quella — il R. dà a dirittura i documenti nel loro testo —, ma neppure presentandola in maniera che l'impressione del lettore possa essere sforzata in un certo senso prevoluto da chi scrive (1). Se, per la sua stessa natura, la narrazione storica non sarà mai pienamente oggettiva, bisogna almeno che non la si indirizzi coscientemente, volontariamente, a un determinato scopo

---

metto di Domenico Giusto, *Della vita e degli scritti di Giuseppe De Ninno*, Bari, 1916, 16°, pp. 142, che è tutto un inno all'opera del cittadino e dello studioso che da tanti anni giace malato di corpo, alto di spirito, ed alla figlia sua Caterina che con tanto amore lo assiste.

(1) Del resto, nel caso specifico, i documenti prodotti dal R. sono tali, che la tirata formale antiaustriaca che li accompagna ne diminuisce, anzichè accrescerne, l'efficacia.

soggettivo, sia pure in sè nobilissimo; tanto meno poi ad uno scopo politico che può dall'oggi al domani doversi mutare (1).

FERDINANDO GABOTTO.

Torino, 11 maggio 1916.

GIUSEPPE BIADEGO, *Bibliografia aleardiana*, Verona, Franchini, 1916, 8° (180 pp.

Qualunque sia il giudizio che si voglia portare su Aleardo Aleardi come poeta e come uomo, dagli entusiasmi più fervidi alle critiche più feroci, è innegabile ch'egli godè qualche anno di un'immensa popolarità e fu non ultimo, almeno per animo, tra i cantori della patria. Lo storico del Risorgimento e della letteratura del medesimo deve tener conto di queste circostanze e non trascurare una figura solo perchè ne è impallidito lo splendore. Ottima cosa perciò ha fatto il Biadego, così benemerito già della storia del Risorgimento in rapporto con la sua Verona, a darci questa ben condotta e ben nudrita *Bibliografia aleardiana*, cronologicamente disposta, con testi rari di scritti giovanili, brani di lettere, e infine un indice alfabetico accuratissimo. Sono, questi, lavori faticosi e modesti, ma molto utili agli studî (2).

FERDINANDO GABOTTO.

---

(1) Per iscrupolo bibliografico noto ancora che il R. avrebbe potuto citare a p. 18 n. anche uno studiolo di G. BUSTICO, *I martiri di Salò a Peterzaradino*, in *Nuove pagine benacensi*, Salò, 1909.

(2) Una sola osservazione: il B. nulla segna sotto l'anno 1875. Vi sono, invece, versi di A. A. editi in tal anno [ma scritti nel 1859, sotto il quale però non figurano neppure] in R. SONZOGNO, *Mem. polit.*, 237-238, Milano-Roma, 1875, cioè:

1) Tre quartine a sei Lombardi che da Josephstad tornavano in patria:

Torna, o gentile, al nido ove sei nato.

2) Quattro distici, in data 18 agosto [1859], a R. Sonzogno:

S'io potessi portar meco sotterra.

L'ULTIMA RIVOLUZIONE POLACCA E L'ITALIA

§ 1. — I moti Polacchi del 1863.

Dopo il martirio a cui alcune popolazioni polacche si sottoposero nel 1862, subendo massacri e torture d'ogni genere per destare la commozione d'Europa e spingerla ad intervenire in favore della indipendenza della Polonia, una agitazione sorda e minacciosa era cominciata in tutta la Polonia dal giorno in cui lo Czar Alessandro II aveva fatto publicare il suo *ukase*, con il quale ordinava la leva in massa. La ribellione non tardò a scoppiare: essa fu provocata dagli eccessi commessi sotto gli ordini del generale Wielopolski, governatore di Varsavia, che contava di vincere la resistenza con il terrore e operando il reclutamento ordinato dall'Imperatore con un rigore e una ferocia implacabili. Le prime notizie della rivolta si ebbero in Italia il 19 gennaio 1863. Il 24 gennaio la *Agenzia Stefani* diramava da Torino il seguente telegramma:

« RUSSIA — Scrivono da Varsavia, 15 gennaio, alla *National Zeitung:*

« A mezzanotte ebbe principio la leva militare. Tutti gli impiegati di polizia e i soldati civici agirono di conserva con la guarnigione di Varsavia in questa tremenda operazione. Le persone indicate dall'autorità di coscrizione furono strappate dal letto e trascinate alla cittadella sotto la scorta dei Cosacchi, gendarmi, soldati civici, ecc. Una massa di giovani presaghi del loro destino passarono la notte in casa di parenti e d'amici, e ora vengono cercati per ogni dove dalla polizia. Invece dei mancanti, si presero dei giovani ammogliati, dei padri di famiglia con dei figli, ed essi vengono ora tenuti come ostaggio, finchè si trovino i fuggiaschi. Varsavia aveva oggi l'aspetto di una piazza in tempo di guerra. Tutte le strade erano piene di Cosacchi, di guardie di polizia e di fanteria. Nella popolazione regna un'ira repressa; solo i coscritti sono ilari e sembrano aspettarsi un colpo di ma-

no.Ho veduto questa notte una turba di giovani marciare,scortati da Cosacchi,cantando altamente in coro il celebre inno: « La Polonia non è ancor perduta ».Nelle campagne la leva si farà entro tre giorni per convincere i contadini che,malgrado i rivoluzionari,Varsavia è tranquilla e l'ordine non fu turbato.Finora furono arruolati qui circa 2000 uomini.Ne mancano ancora 10.000 per avere tutto il contingente di Varsavia, e questa notte si ricomincierà la tragedia di ieri, sino al compimento ».

« Malgrado tutte le misure di precauzione del Governo,circola un nuovo foglio rivoluzionario intitolato *Slowo*,il cui primo numero è comparso l'8 corrente ».

Il 26 gennaio la stessa *Agenzia Stefani* diramava quest'altro telegramma:

« LEMBERG, 23 gennaio — L'agitazione giunge al massimo grado in tutta la Polonia. L'insurrezione è scoppiata in molte parti.I fili telegrafici e le strade ferrate tra Varsavia e Cracovia sono rotte.Il telegrafo fra Zitomir e Brzestewski fu distrutto presso Zalat.Ottocento rifugiati militari sono arrivati sul territorio austriaco.Furono ricevuti con ospitalità ».

Così tutti i giorni i periodici publicavano notizie riguardanti la rivoluzione polacca, che assumeva sempre più vaste proporzioni e procedeva con risultati favorevoli agli insorti.Nel medesimo tempo si veniva a cognizione dell'esistenza di un comitato rivoluzionario segreto esistente a Varsavia che dirigeva i moti e che agiva con grande energia e con discreti mezzi.

Ai primi di febbraio i giornali italiani riproducevano il manifesto di questo « comitato centrale nazionale »,che per la sua importanza storica merita di essere riprodotto.Il proclama dettato da Varsavia in data 16 gennaio 1863 diceva:

« Polacchi! Il reclutamento in Varsavia è in parte compiuto. L'inimico come un vile delinquente ed assassino si scagliò contro persone che dormivano pacificamente nelle loro case, egli strappò i padri dal seno delle loro numerose famiglie, in luogo dei figli; i fratelli minori egli prese in luogo dei maggiori; in una parola egli strappò dal loro tetto tutti coloro che gli capitarono fra le mani in luogo dei mancanti.Il mondo non ancora conosceva un tal sistema di reclutamento,sistema degno del suo autore, lo sprezzabile delinquente e traditore Wielopolski.

« Il Comitato centrale nazionale aveva tutto preparato onde permettere il reclutamento, ma desso incontrò degli ostacoli che non potevano entrare nei suoi calcoli, specialmente dalla parte del Governo francese, che, osteggiando il nostro movimento in modo eguale a quello dei gendarmi moscoviti, ritardò in tal modo l'introduzione delle armi in Polonia ».

« Il Comitato, senza lasciarsi scoraggiare da questo avvenimento ebbe ricorso ad altri mezzi; ma non ebbe il tempo di porli intieramente ad esecuzione quando la branca venne a sorprenderlo improvvisamente nella notte ».

« Polacchi! Questo disastro non ci fa punto retrocedere; fidenti in Dio e nella santità della nostra causa noi non ci arrenderemo giammai ».

« Il Comitato centrale nazionale non si è punto disciolto, esso esiste, animato di tanto maggior zelo che la situazione del paese esige da sua parte una più grande attività ed energia. La nostra bandiera non cadde e non cadrà mai; unitevi, fratelli, intorno a lui colla forza e coll'ardore con cui l'inimico cerca di scacciarci ed opprimerci ».

« Non perdetevi di coraggio, o fratelli, ma raddoppiate al contrario la vostra energia. Se l'inimico troverà ai suoi infami progetti una resistenza eroica e vigorosa, egli non farà altre reclute ».

« Polacchi! Appoggiateci col vostro coraggio, con la vostra abnegazione, colla vostra audacia, e noi giuriamo di non abbandonarvi giammai e di perseverare nella nostra causa che rimarrà alfin vittoriosa. Il Comitato centrale nazionale proclama tutto il paese in istato eccezionale; egli ordina a tutti i veri figli della patria di difendersi fino all'estremo, fosse pure individualmente contro il reclutamento; egli ordina loro di liberare quelli che furono già presi dai moscoviti e di dare a quelli che lo ricercano asilo e protezione ».

« Esso dichiara fuori della legge Wielopolski padre e figlio, come pure tutta l'orda scellerata che prese parte ai reclutamenti di Varsavia e tutti coloro che fino ad ora prestarono o presteranno sussidio ed aiuto agli atti infami e crudeli dell'invasione ».

« È permesso a ciascuno di porre da loro stessi questo giudizio e questa sentenza ad esecuzione, senza punto incorrere la responsabilità di Dio e della Patria ».

La commozione che gli avvenimenti della Polonia destarono in Italia fu assai viva e il *partito d'azione* fu pronto ad organizzare in favore della Polonia *meetings* — così venivano chiamati allora in Italia quelli che ora qualifichiamo col nome di comizî publici — nelle principali città.

I primi *meetings* furono tenuti la domenica 22 febbraïo a Napoli,a Milano e a Firenze.E ne seguirono altri nel mese di marzo a Torino, a Bergamo, a Lugo, a Ravenna, a Tortona, a Forlì, a Modigliana,a Bologna, a Cremona, a Como, a Genova, a Pavia,a Fano, etc.

Molti di questi *meetings* si chiudevano, oltre che colla votazione di ordini del giorno di circostanza,con la sottoscrizione di petizioni dirette alla Camera dei Deputati, in favore della causa polacca.

Fu così che la Camera dei Deputati, allora sedente in Torino, deliberò di tenere il 26 marzo 1863 una seduta serale per discutere le dette petizioni.

§ 2.—**La discussione delle petizioni alla Camera dei Deputati.**

Sotto la presidenza dell'on.Tecchio,alle ore 8 ½ pomeridiane del 26 marzo la Camera dei Deputati iniziò la discussione delle petizioni sulla Polonia (1).Le tribune publiche,e più delle altre ancora la tribuna delle signore — come scriveva la *Gazzetta del Popolo* —, erano affollatissime.Le petizioni presentate erano in tutto 14 e portavano le firme di 2338 cittadini.

L'on.*Ballanti*, membro della Commisione per le petizioni, incaricato di riferire,osservava che le petizioni indirizzate all'Assemblea si potevano dividere in due categorie: la prima comprendeva quelle che non specificavano quale doveva essere l'azione del Governo per la ricostituzione della nazionalità polacca,che non dicevano cioè se l'azione doveva essere diplomatica o militare; la seconda abbracciava quelle che domandavano che si accorresse in aiuto della Polonia subordinando però ogni eventualità di guerra — alla conservazione ed al progresso delle nostre libertà e delle nostre istituzioni.

E l'on.Ballanti testualmente così si esprimeva:

(1) Vedi Atti del Parlamento Italiano,Sessione del 1861-62 (VIII Legislatura): *Discussioni della Camera dei Deputati*,IX,6049 segg.

« La causa polacca, indirizzandosi al sentimento nazionale non può non raccogliere le più vive simpatie dell'universale ».

« L'Italia infatti come tutte le altre nazioni d'Europa non può non rimembrare che la Polonia fu il baluardo della civiltà cristiana contro le barbarie mussulmane, e che, dalla spartizione fattane dalle tre grandi potenze fino al giorno d'oggi, i suoi martirii e le sue azioni eroiche, le sue preghiere religiose e i suoi gridi d'insurrezione commuovono di tempo in tempo la coscienza pubblica europea e sotto questo rapporto l'Italia, la Camera, il Governo non possono non associare i voti loro più ardenti a quelli d'Europa intera, perchè questo motivo permanente di perturbazione venga rimosso, e *le aspirazioni legittime della Polonia siano soddisfatte* ». È fuori di dubbio, continuava l'on. Ballanti, che il Governo italiano dovrà in tale questione continuare la politica di quel grande uomo di Stato in cui l'Italia si compiaceva un tempo di vedere accoppiata l'audace iniziativa ad una somma prudenza; quella politica che inviava le truppe sarde in Crimea e che faceva partecipare l'Italia nel Congresso di Parigi a tutte le grandi modificazioni di diritto europeo; quella politica italiana che dava il suo voto nella questione moldovalacca, che stringeva alleanza con la Francia, perchè le due armate congiunte combattessero e distruggessero il nemico comune sui campi di battaglia lombardi, e che a Zurigo lacerava la prima volta con le sue mani una parte di quei trattati del Congresso di Vienna che negava il suo diritto e persino la sua esistenza.

La politica di astensione e di isolamento è respinta dalle tradizioni di un passato abbenchè recente e dalle aspirazioni del nostro avvenire: dalle tradizioni del passato perchè la politica italiana, benchè ristretta nei limiti del piccolo Piemonte, prese parte ai più grandi avvenimenti politici e militari d'Europa, se si eccettuano i trattati del 1815; dalle aspirazioni dell'avvenire e dai nostri più vitali interessi perchè la causa italiana, in rapporto al principio da cui muove e allo scopo a cui tende, si immedesima col principio e con lo scopo che determina lo svolgimento delle nazionalità oppresse.

L'on. Ballanti, a nome della Commissione delle petizioni, proponeva alla Camera il seguente ordine del giorno: « La Camera persuasa che il Governo del Re non tralascierà alcuno dei mez-

zi che giudicherà più opportuni ed efficaci a vantaggio della Polonia, rimette le petizioni al Ministro degli Esteri ».

Prendeva poscia la parola l'on. Visconti-Venosta, da pochi giorni assunto all'ufficio di Ministro degli Affari Esteri nel Gabinetto Minghetti, in sostituzione del senatore Giuseppe Pasolini, dimessosi per ragioni di salute.

L'on. Visconti-Venosta inaugurava la sua vita di Ministro degli Affari esteri (aveva appena 34 anni di età) con questo discorso sulla Polonia, discorso che qui integralmente riproduciamo, data la sua importanza storica, sia per l'uomo insigne recentemente scomparso, sia per il modo con cui veniva in esso esposta la condotta del nostro Governo nella questione polacca.

Ecco il discorso:

« *Visconti-Venosta*, Ministro per gli Affari Esteri. (*Movimento di attenzione*). Signori, la Camera comprenderà, io spero, l'emozione che provo prendendo per la prima volta la parola da questo banco, poichè io sento la gravità del mio compito, che non avrei assunto se non mi fossi affidato in quella solidarietà che esiste in tutti i membri del Gabinetto per le questioni di politica estera ».

« Io invoco, o signori, la benevolenza della Camera, poichè senza di essa io credo che non potrei affidarmi neppure in quei sentimenti che in me sono più intensi, la coscienza del dovere e la devozione della causa nazionale ».

« Io ho pensato di chiedere la parola subito dopo la lettura del rapporto della Commissione per un motivo che la Camera troverà forse opportuno ».

« Una grave e dolorosa questione eccita la preoccupazione dei popoli e dei Governi di Europa. Da una parte sui campi della Polonia si svolge il lugubre dramma di una lotta sanguinosa; dall'altra la commozione prodotta negli animi, quelle simpatie popolari, di cui i Governi liberi non possono non tener conto, i gravi interessi complicati in una questione la quale suscita i più grandi problemi della politica europea, tutte queste cagioni diedero luogo a trattative diplomatiche tra le varie potenze ».

« I giornali dapprima, poi in modo più autorevole i discorsi pronunciati dalle tribune parlamentari, la pubblicazione di documenti ufficiali, rivelarono, in parte almeno, le diverse fasi attra-

verso cui passarono queste trattative. Ma l'azione diplomatica sinchè un risultato non è ottenuto, sinchè una fase non è compiuta, si ravvolge naturalmente nel velo del più grande riserbo ».

« Ora, o signori, ho pensato che, appunto per questo carattere che hanno tutte le questioni di politica estera, se io, prima che la discussione s'impegnasse, avessi dato alla Camera, in modo semplice e breve, tutte quelle spiegazioni che il Governo può dare, ho pensato, dico, che avrei semplificato la discussione istessa, e che avrei dato ai diversi oratori che mi succederanno quella norma che essi forse desiderano, quella norma che può regolare gli incoraggiamenti, i consigli diversi, i rimproveri forse che essi intendono di rivolgere al Ministero ».

« La questione polacca, o signori, è assai vasta; essa è uno dei più ampi argomenti della politica e della storia moderna. Ma la questione pratica, o signori, che è posta dinanzi a noi questa sera, mi sembra di un carattere assai più circoscritto, e si può riassumere in queste parole: quale deve e può essere l'attitudine della politica italiana, quale deve e può essere la condotta del Governo del Re? ».

« Così definito, o signori, l'oggetto della discussione, io dichiaro in nome del Ministero di accettare le conclusioni del rapporto della Commissione, dichiaro di accettare il rinvio delle petizioni al Ministero degli Affari Esteri, perchè ciò mi sembra conforme ai precedenti di questa Camera, perchè mi sembra anche che ciò risponda al concetto di quell'attiva partecipazione che in uno Stato, dove le forme parlamentari sono largamente applicate, la rappresentanza esercita sulla politica del Governo ».

« Dichiaro infine di accettare le conclusioni proposte dall'on. relatore per un ultimo motivo ed è che esse non solo esprimono quello che il Governo ha l'intenzione di fare, ma altresì quello che il Governo ha già fatto, come avrò, o signori, l'onore di esporre ».

« Le prime notizie dei moti polacchi non erano ancora giunte in Italia quando il Governo del Re nominava il suo rappresentante presso la Corte di Pietroburgo. Il mio onorevole predecessore redigendo le istruzioni per il nostro inviato, tracciando l'importante compito che ad esso era affidato, si preoccupava delle condizioni anormali, dolorose in cui si agitava la Polonia, ed inca-

ricava il nostro rappresentante di cogliere l'opportuna occasione per esprimere con quel linguaggio amichevole,che era conforme alle relazioni delle due Corti,le speranze del Governo italiano».

«Queste speranze erano che il regno dell'imperatore Alessandro,che aveva acquistato tanta gloria colla emancipazione dei servi,che si era manifestato con così felici auspicii per la causa della civiltà,fosse anche per la Polonia un regno riparatore».

«Ho detto,o signori,che il nostro rappresentante era incaricato di tenere un linguaggio amichevole,perchè l'Italia non poteva dimenticare l'attitudine che aveva tenuta la Russia durante la guerra dell'indipendenza,non poteva dimenticare il pronto riconoscimento del regno italico,non poteva neppure dimenticare quelle eventualità che in un vicino od in un remoto avvenire dispongono e governano le alleanze dei popoli».

«Quando il nostro inviato si trovava in viaggio,gli avvenimenti presero un nuovo sviluppo,il sentimento pubblico italiano si mostrò in numerose e legali manifestazioni. Allora il Ministero fece un passo di più,scrisse al suo rappresentante una nota,nella quale esprimeva i formali desiderii del Governo».

«Finquì adunque,signori,la nostra azione procedette sola ma spontanea,benchè essa trovasse un raffronto in quello che fin'allora aveva fatto la Francia; ma le difficoltà della questione polacca sono così gravi che non è concesso ad alcuna potenza lo sperare d'apportarvi da sola alcun efficace elemento di soluzione. Il Governo del Re doveva quindi preoccuparsi altamente di quello che avrebbero fatto l'Inghilterra e la Francia,poichè lo accordo delle due grandi potenze occidentali era la base naturale della nostra politica».

«La Francia,signori,come vi ho detto,aveva fatto dei passi diretti verso il governo russo. L'Inghilterra invece aveva invitato le potenze segnatarie dei trattati del 1815 a rivolgere al Governo russo degli uffici, per consigliargli di ritornare all'applicazione di quei trattati, per ciò che concerne la Polonia. Benchè la Sardegna,della quale erede è l'Italia,nei diritti e negli obblighi dipendenti dalle stipulazioni europee, benchè la Sardegna non figuri fra le otto potenze segnatarie dei trattati del 1815,ai quali essa ha acceduto,per atto separato,pure la Inghilterra si rivolse

al Governo del Regno d'Italia, gli comunicò la nota ch'essa intendeva di rivolgere al Governo russo, e lo invitò a rivolgere pure una nota di egual natura ».

« Io sento bisogno, signori, di dichiarare che il Governo inglese, invitandoci a partecipare a queste trattative, ha dato una novella prova all'Italia della sua costante amicizia, ha dato una novella prova di apprezzare al suo giusto valore quello di cui noi ci facevamo mallevadori, quando deboli e divisi ci appellavamo al tribunale d'Europa, che cioè l'Italia ricostituita sarebbe stata per l'Europa un nuovo elemento di equilibrio e di progresso. *(Bravo! Benissimo!)* ».

« Il Governo del Re rispondeva all'Inghilterra partecipandole ciò che aveva sino allora operato, prese atto dell'invito fattogli e si dichiarò pronto a partecipare a quell'azione concorde che sarebbe giudicata la più utile e la più conveniente ».

« Ecco dunque, o signori, qual'è lo stato delle cose ».

« Il Governo del Re ha, precedendo gli inviti, precedendo i voti stessi della Camera, tenuto quel linguaggio ch'era conforme ai principii che rappresenta ».

« Il Governo del Re ha mantenuto la sua libertà d'azione come era richiesto dalle diverse e difficili eventualità che potrebbero sorgere ».

« Infine il Governo del Re, per le sue comunicazioni con l'Inghilterra e colla Francia, ha potuto assicurarsi che gli è aperto l'adito al concerto europeo. L'Italia, o signori, è al suo posto. *(Movimenti diversi)* ».

« Le conclusioni del rapporto presentatoci dall'onorevole Commissione delle petizioni rispondono a un duplice ordine d'idee: simpatia per la Polonia, desiderio che il Governo prenda nelle trattative diplomatiche quella parte che spetta all'Italia ».

« Ora, o signori, dichiaro da prima che un Governo il quale ha la sua base nel voto popolare non può rimanere estraneo ai voti del paese ».

« Quanto alla condotta del Governo italiano la Camera la giudicherà dalle franche spiegazioni che le ho date ».

« Ma io credo, o signori, da qualunque parte di questa Camera sorgano gli oratori, e con quella libertà di parola che loro è meglio concessa, che a chi siede su questo banco essi non vorranno

domandare nelle loro conclusioni una politica che, senza compromettere gl'interessi dell'Italia, sia più operosa e più franca ».

« La condotta tenuta dal Governo del Re nella grave vertenza che ci occupa non è stata che l'applicazione di quel sistema che il Gabinetto si pregia di rappresentare, quel sistema che ha per iscopo di assegnare all'Italia il suo posto fra l'Inghilterra e la Francia, fra le due grandi potenze, il cui accordo è necessario al progresso ed alla libertà dell'Europa ».

« Se io dovessi trovare, o signori, una divisa a questa politica, direi *Indipendenti sempre, ma isolati mai. (Applausi)* ».

La *Gazzetta del Popolo,* (1) riassunte le dichiarazioni del Ministro così le commentava:

« Queste dichiarazioni espresse con elegante sobrietà di parola, sono vivamente applaudite. E il successo del nuovo Ministro come oratore, è stato più completo in quanto che non essendo mai stato un deputato chiacchierone egli non aveva ancora dato occasione alla Camera di poterlo giudicare ».

« Se le opere corrisponderanno alla parola, avremo un uomo di Stato di più, e crediamo di non dir poco ».

Ma continuiamo a riassumere la discussione sulle petizioni per la Polonia.

L'on. *Siccoli,* che parlò dopo l'on. Visconti-Venosta, rilevava che la rivoluzione polacca era l'unica rivoluzione che si fosse annunciata e mantenuta con tutti i caratteri d'una vera rivoluzione, vale a dire, col carattere di lotta eroica, generosa, che non transige coi rinnegati, che non si deturpa cogli eccessi, che muore, non si arrende. Aggiungeva che comprendeva le manifestazioni popolari, i *meetings,* l'invio di volontarî, le collette di denaro a pro' della Polonia, ma non conveniva sull'utilità pratica dell'azione diplomatica, alla quale voleva spronare la Commissione. « L'intervento armato è impossibile, l'intervento diplomatico oggi è ridicolo », diceva l'on. Siccoli. Criticava poi la condotta del Governo che, a suo avviso, non era stata nè di iniziativa isolata nè d'iniziativa collettiva e non fu nemanco neutrale, e concludeva che il Governo in questa questione non aveva per niente cor-

(1) V. *Gazzetta del Popolo,* giornale politico quotidiano di Torino, n. 87 del 28 marzo 1863.

risposto alla nostra aspettativa a quello che avevamo diritto di attenderci da esso. Proponeva il seguente ordine del giorno:

« La Camera, esprimendo la sua simpatia e la sua solidarietà pel popolo polacco, non crede la politica adottata dal Ministero sufficiente agli interessi ed al sentimento della nazione, e passa all'ordine del giorno ».

Seguì l'on. *Mordini*, che incominciava il suo dire affermando che un abisso divideva la politica del Ministero da quella che egli credeva di rappresentare. Osservava che tra la causa della Polonia e la nostra correvano relazioni di stretta analogia, quasi, anzi, di identità e rilevava che la rivoluzione italiana aveva contribuito in gran parte a far scoppiare quella polacca. Il criterio regolatore della politica italiana nella questione polacca doveva quindi, a suo avviso, essere conforme ai principî della rivoluzione, non già vagamente delineati a guisa di nebulose, come aveva fatto il Ministro degli Esteri, ma precisamente formulati. L'Italia — diceva il Mordini — ha l'obbligo di proclamare e per mezzo del suo Parlamento e per mezzo del suo Governo la necessità che la Polonia sia ricostituita nella sua integrità.

Criticava poi l'opera del Ministro degli Affari esteri, accusandolo di aver fatto ben poco per la Polonia, mentre incitava il Ministero a fare ogni sforzo per profittare del moto polacco onde risolvere le questioni di Roma e di Venezia. Attribuiva ai membri del Governo di possedere soltanto la scienza della pazienza, e non quella necessaria audacia che nel 1859 seppe dimostrare C. Cavour.

Nè si dimostrava l'on. Mordini soddisfatto delle conclusioni della Commissione per le petizioni, conclusioni che accusava di timidezza di tendenze, timidezza completamente divisa dal Ministero. Proponeva, concludendo, il seguente ordine del giorno:

« La Camera, facendosi interprete dei sentimenti della nazione italiana, rinvia le petizioni in favore della Polonia al Consiglio dei Ministri, invitandolo a propugnare con tutti quei mezzi efficaci che sono a sua disposizione la ricostituzione della nazionalità polacca ».

Subito dopo l'on. Mordini riprese a parlare l'on. *Visconti-Venosta*, il quale disse:

« Io non intendo di rientrare nella discussione generale, solo

ho chiesta la parola per rispondere ad una accusa mossa al Ministero dall'on. Mordini. L'on. Mordini rimproverò al Governo di avere ristretta la propria azione entro i limiti dei trattati del 1815, anzi mi fece carico di avere nelle mie parole dimenticato i principii del diritto italiano ».

« Ebbene io posso dichiarare all'on. Mordini che quando il Governo inglese ci invitò ad associarci ai suoi uffici, il Governo del Re dichiarò di essere pronto a partecipare ad un' azione collettiva sebbene attingesse i suoi argomenti più ancora a considerazioni di giustizia generale e di politica, che alle sole stipulazioni del diritto positivo. (*Bravo! Bene!*) ».

« L' Italia, o signori, può tenere un linguaggio che non è irritante appunto perchè è disinteressato e convinto. L' Italia può ispirare il proprio linguaggio all'esperienza delle proprie sventure. Queste sventure non le abbiamo inutilmente attraversate; vi abbiamo attinto la convinzione di alcune grande verità morali, che il Governo può sempre ricordare e ripetere con dignità e con frutto ».

« Desidero eziandio di rispondere all'onorevole Siccoli, il quale disse che il mio predecessore, il conte Pasolini, aveva tenuto qui un linguaggio che non era che una confessione di impotenza per l' Italia. Io credo, o signori, che l' accoglienza fatta dalla Camera alle parole pronunciate in questo recinto dal conte Pasolini fosse un'anticipata risposta a quest'accusa. (*Bravo! bene!*) ».

L'on. *Massarani*, con commosso linguaggio, rievocava la lotta assidua sostenuta dai Polacchi per la loro indipendenza, affermava che la Polonia qualunque fosse stato il suo immediato indomani non era destinata a perire. Soggiungeva: « Dove è medesimezza d'indole, di stirpe, di lingua, di religione, di paese; dove, che val mèglio, è coscienza intera e profonda di codesta materiale e morale e civile unità; dove nè pervicacia di pressure, nè sottigliezza di insidie, nè immanità di supplizi può fare che tu la disconfessi, non che strappartela dal cuore; dove la dominazione straniera con tutta l' oltrepotenza del numero, con tutto il peso delle sue armi, con tutto lo strascico dei suoi satellizii, con tutto l'incubo delle sue persecuzioni, si sente vacillare e mancar sotto il terreno, e paventa i pochi, gl'inermi, i dispersi: quivi è la scintilla divina, è la vita imperitura della nazione ». Rilevava poi che

l'Italia e la Polonia confusero in una le loro leggende patrie e liberali, allorquando Kosciusko venne a versare la sua lagrima d'eroe sulla nostra terra, e, ricordando l'atteggiamento della Prussia e specialmente della Francia e dell'Inghilterra, osservava che la questione polacca non era circoscritta nei termini dei trattati del 1815, ma si riallacciava ai supremi principî del diritto delle genti, quantunque la presenza dell'Austria nei negoziati e la sua partecipazione fossero senza dubbio sospette nei disegni benevoli verso la Polonia. Si felicitava poi che il Governo mettendo l'Italia in questa questione, quasi anello fra l'Inghilterra e la Francia, tra le due grandi nazioni antesignane di civiltà, avesse condotto l'Italia al suo posto. Conchiudeva accettando senza correzioni le conclusioni della Commissione e incitando la Camera a votare unanime il rinvio delle petizioni al Ministero, perchè ciò avrebbe significato costanza nel nostro *credo* nazionale, solidarietà del nostro con tutti i diritti, volontà di rivendicare per noi e per tutti intera giustizia.

L'on. *Boggio*, in un lungo e vivace discorso, polemizzava con il Mordini, affermando che il suo discorso mancava di conclusione, e chiedendogli quale fosse la politica estera che egli rappresentava, giacchè, a suo avviso, l'on. Mordini non rappresentava nè la politica estera del Governo, nè quella del Parlamento, nè quella dei *meetings*, nè quella degli studenti. Sosteneva poi che l'on. Mordini era caduto in varî equivoci, principali quelli di voler far credere che fra lui e la maggioranza della Camera vi fosse un dissenso circa il debito di simpatia che l'Italia aveva verso la Polonia e che fosse soltanto suo il programma « che ogni straniero il quale sia in Italia, qualunque idioma parli o qualunque divisa vesta, ripassi le Alpi », mentre era programma comune a tutti. Invitava quindi l'on. Mordini ad indicare la via per la quale l'ultimo degli stranieri avrebbe dvuto ripassare le Alpi.

Lieto dell'omaggio che l'on. Mordini aveva fatto alla politica del conte di Cavour, dimostrava che se il Piemonte dovè mostrarsi rivoluzionario per ottenere che l'Europa udisse i richiami che in nome d'Italia formulava, l'Italia, rappresentando ben 22 milioni di cittadini, doveva assumere un altro carattere. Dilungava infine il suo dire per dimostrare che le velate minaccie rivolte dall'on. Mordini contro la Monarchia affinchè si decidesse a ri-

solvere súbito le questioni di Roma e Venezia,non trovavano alcun'eco nella nazione,che aveva una fiducia inalterabile nel principio monarchico.

L'on. *Crispi*,rilevato il disaccordo suo e de' suoi amici con la maggioranza e con il Governo,affermava che l'azione diplomatica non avrebbe recato alcun beneficio alla causa polacca e soggiungeva che la Polonia non poteva essere salvata che colla rivoluzione delle provincie finitime; rivoluzione che non poteva essere provocata da parte nostra che entrando nella Venezia.Diceva testualmente: « Una politica audace da parte dei consiglieri della Corona potrebbe forzare la Francia imperiale, spingere l'Inghilterra,cauta e prudente,a salvare la Polonia.Una politica quale il Ministero vuole praticare lascierà che la Polonia soccomba un'altra volta nella lotta che oggi combatte ».

Riaffermando la sua fede in altri mezzi che non fossero stati quelli delle note dei Gabinetti e dei Congressi,proponeva alla Camera il seguente ordine del giorno:

« La Camera,riconoscendo la solidarietà dell'Italia colla causa della Polonia e con quella di tutti i popoli oppressi;

« Riconoscendo che l'emancipare ogni terra italiana dallo straniero è urgente dovere e mezzo ad aiutare la Polonia,come tutte le nazionalità che rivendicano i propri diritti;

« Invita il Governo a soddisfare i voti espressi dalla nazione, armando il paese alla lotta per la propria libertà e per l'altrui ».

Questo ordine del giorno dell'on.Crispi portava anche le firme dei seguenti deputati: De-Boni,Bertani,Nicelli,Nicotera,Curzio, Vecchi, Minervini, Pallotta, Giunti,La Porta, Cadolini, Laurenti-Roubaudi,Cairoli,Lazzaro,Sprovieri,Nicola Fabrizi e Macchi.

La discussione non determinata il 26,fu ripresa nella tornata del 27 marzo.

L'on. *Brofferio* iniziava il suo discorso col rilevare che la frase con cui il Ministro degli affari esteri aveva chiuso il suo discorso conteneva due proposizioni che si distruggevano a vicenda.La frase di chiusura del discorso del Ministro « Indipendenti sempre,isolati mai »,era per lui un giuoco di parole,non un principio politico, non un concetto sapiente di stato.Illustrando un suo ordine del giorno chiedeva che fosse fatto per la Polonia tut-

to ciò che si voleva fare per Roma e Venezia, e soggiungeva; « Armate dunque, armate ancora, armate sempre, associando la causa della Polonia con quella della Venezia e di Roma non solo per le vie diplomatiche, ma anche, a tempo debito, nelle vie guerriere ». Osservava poi che l'accettazione del Ministero dell'invio delle petizioni al Ministero degli esteri rappresentava un progresso sui precedenti in materia, e si augurava che il Ministro degli Affari Esteri avesse fatto qualche cosa di più di quanto aveva detto nel suo discorso.

L'on. *Ferrari*, dichiarando che come era stato avversario del conte di Cavour, così era avversario del Ministero in carica, affermava di non potere votare il rinvio delle petizioni al Governo. Criticava poi aspramente l'accordo dell'azione diplomatica con l'Inghilterra, al quale il Governo aveva acceduto, secondo il suo parere, col corredo degli equivoci e delle riserve suggeritegli dall'arte di fingere e di regnare. Deplorava che il Governo continuasse la politica del conte di Cavour e la politica piemontese seguita dal 1846 e dal 1848. Inveiva contro il « piemontesismo » ed esaltava, per detrarre questo, la potenza politica e morale del Papato anche di fronte alla questione polacca. Asseriva poi che in un Congresso europeo ove si fossero trovati rappresentanti dell'Inghilterra, della Francia e della Russia, l'Italia non avrebbe potuto sostenere il principio della nazionalità. Così diffidava del Governo per la questione dell'unità polacca e per le sue relazioni con la Francia, quantunque avesse sempre proclamato la necessità dell'alleanza francese, perchè il Governo non faceva corrispondere all'accordo amichevole un moto continuo e correlativo di rivoluzioni interne e di progresso italiano.

Ripeteva infine la sua avversione al Ministero, affermando che chi rappresentava il domani non poteva confondersi con il Governo, e, dopo un vivace incidente col Presidente della Camera che lo aveva giustamente contradetto per aver affermato che le due vittorie di Magenta e Solferino non erano italiane, concludeva chiedendo che fosse dichiarata sacra la causa della Polonia, ma fosse sospesa ogni deliberazione della Camera.

L'on. *P. S. Mancini*, nel dar ragione di un suo emendamento consistente nel sostituire alle parole dell'ordine del giorno della Commissione *a vantaggio della Polonia*, le seguenti: *a favorire la*

indipendenza della Polonia, osservava che dopo che il Ministro degli Affari Esteri, nel suo secondo discorso, aveva dichiarato che la politica del Gabinetto prendeva le sue ispirazioni dai principî fondamentali del nostro risorgimento nazionale, piuttosto che dal trattato del 1815, il suo emendamento non era più necessario. Ma insisteva nel dimostrare la assoluta convenienza che l'Italia, la quale viveva ed esisteva in grazia del principio del non intervento, aveva di svolgere la sua azione diplomatica non per ottenere dalla Russia il rispetto del trattato del 1815, ma per ottenere il riconoscimento, a favore della Polonia, della sua nazionalità e della sua indipendenza. A questo proposito ricordava che l'Inghilterra, in più riprese, aveva richiamato la Russia all'osservanza del trattato del 1815, ma senza alcun pratico risultato. Ricordava pure che i moti rivoluzionarî polacchi erano stati sempre guidati dal grido di indipendenza e di liberazione dalla straniera servitù. Fatto accenno al pensiero di Napoleone I circa la Polonia — pensiero espresso dal grande imperatore in una lettera al De Narbonne, nella quale dichiarava che la Polonia si doveva rialzare *senza emanciparla* — affermava che l'Italia ricostituita al mezzogiorno in potente nazione ed una Polonia ricostituita al nord, l'una tra la Francia e l'Austria, l'altra tra la Russia e la Germania, avrebbero adempiuto una stupenda missione che sembrava loro assegnata dalla natura e dalla Provvidenza e sarebbero divenute le maggiori guarentigie di stabile e non menzoniero equilibrio in Europa, dighe insormontabili alle ambizioni e alle passioni che in altri tempi si scatenarono e ricoprirono la terra di sangue.

L'on. *Ballanti* dichiarava che la Commissione non poteva accettare la proposta di sospensiva contenuta nell'ordine del giorno dell'on. Ferrari, e insisteva perchè le petizioni fossero inviate al Ministero, affinchè prendesse in favore della Polonia quell'attitudine che conveniva alle necessità delle condizioni interne ed esterne dell'Italia.

L'on. *Visconti-Venosta* riprese qui a parlare per rispondere al deputato Mancini e per dichiarare nuovamente che la politica del Governo s'ispirava sempre ai principî del nostro diritto nazionale, e invitava l'on. Mancini a voler ritirare la sua proposta, perchè, diceva, qualunque voto avesse circoscritto l'azione governativa, non l'avrebbe resa nè più facile, nè più efficace.

L'ordine del giorno dell'on.Ferrari era così concepito: « La Camera dichiara sacra la causa della Polonia,ed attendendo un Ministero che meglio rappresenti la libertà italiana,sospende la deliberazione e passa all'ordine del giorno ».Non fu approvato.

L'on.*Ballanti*, infine, dimostrava che fra l'ordine del giorno della Commissione e quello dell'on.Mordini non vi era alcuna differenza,e dichiarava di non accettare l'ordine del giorno proposto dall'on.Brofferio,affermando che qualora si fosse dalla Camera e dal Governo italiano dichiarato che la causa polacca era causa propria, si sarebbero dovuto far seguire a tale impegno i mezzi capaci ed efficaci per adempirlo.Circa l'ordine del giorno Crispi,diceva che era logico, ma osservava che le rivoluzioni si fanno e non si decretano dalle assemblee,e chiedeva quindi che fosse respinto.

L'on.*Mancini* ritirava il suo emendamento,e l'ordine del giorno della Commissione che abbiamo sopra riferito, come quello che più si avvicinava all'ordine del giorno puro e semplice, risultò approvato.

§ 3.—**Un appello di Mazzini e di Garibaldi. La spedizione di F.Nullo.**

Dopo questa discussione alla Camera dei Deputati non cessarono affatto le agitazioni popolari nel paese, anzi continuarono con maggiore intensità,e in alcuni luoghi i *meetings* cominciarono « a colorirsi più di mazzinianismo che di polonismo », come disse il ministro dell'interno, on.Peruzzi, nella tornata del 30 aprile,rispondendo all'interpellanza dell'on.Macchi,che gli chiedeva spiegazioni sulla proibizione di un *meeting* che si doveva tenere a Sampierdarena.Così a Firenze vi fu un *meeting* che degenerò in una manifestazione antimonarchica.

Il *partito d'azione* dalle pagine del *Dovere*, giornale politico settimanale democratico sorto appunto nel marzo del 1863, diretto da Federico Campanella,e nel quale collaboravano assiduamente,fra gli altri,Giuseppe Mazzini e Aurelio Saffi,incitava gli italiani a seguire con ogni attenzione gli avvenimenti della Polonia.

G.Mazzini il 26 febbraio 1863 scriveva da Londra agli editori del *Dovere* queste parole che erano un programma (1):

« L' insurrezione polacca manca d' armi, non di uomini.L'insurrezione polacca ha bisogno non degli evviva che i romani mandavano al gladiatore morente, non del poco oro che lentamente raccoglierete, ma di veder ampliato il cerchio della propria azione; di avere aperto attraverso la Gallizia e la Posniana, le vie agli aiuti: di giovarsi di una continuità di moto che ne releghi la vita con la vita dei suoi fratelli, gli Slavi meridionali: ha bisogno che la sua bandiera diventi bandiera di popoli in armi; la sua guerra,guerra d'altre oppresse o smembrate Nazioni; il suo moto,moto europeo: ha bisogno,bisogno supremo dell'insurrezione Ungherese.E l'insurrezione Ungherese ha bisogno di un assalto italiano all'Austria sul Veneto ».

« Venezia,Belgrado,Pest: là sta la salute della Polonia: là sta il dovere d'Italia ».

« Pensateci o fratelli miei! Per la vostra fede nell'unità della umana famiglia,per l'onore della vostra bandiera,per l'avvenire della patria vostra, pei diritti che acquisterete a pro di essa se compirete il Dovere, per l' opportunità che le circostanze e il fremito d' Europa vi danno d' una iniziativa gloriosa fra le Nazioni,per il sangue che i polacchi versarono sui campi delle vostre guerre,per Garibaldi che amate,per quanto avete più sacro, io vi scongiuro, vi scongiuro prostrato, pensateci ».

« A Venezia,a Venezia! Sia il vostro grido sia il punto al quale si concentrino i vostri sforzi, sia l'opera vostra,rapida, imperiosa,onnipotente.100.000 Austriaci stanno violatori del terreno ch'è vostro; e quel terreno è un vulcano d'odio e di covata vendetta; e quei 100.000 uomini hanno le loro linee solcate d' Ungheresi e Galliziani che il grido " per la nostra libertà e per la vostra ,, , insegnato a voi dai Polacchi sommoverà; e avete un esercito di 300.000 prodi che contro l'Austria vi seguiranno: e insurrezioni di popoli che vi seguiranno; e insurrezioni di popoli lungamente oltraggiati a destra e a sinistra dell'Austria, aspettano il vostro segnale ».

« A Venezia,a Venezia! Ogni altro grido è da meno di voi; ogni altro disegno inefficace per aiutar la Polonia ».

(1) Vedi G.Mazzini,*Scritti*,XIII,146.

Per l'apostolo della libertà italiana la insurrezione polacca costituiva un'ottima occasione per imporre al Governo italiano la soluzione della questione di Venezia, ancora sotto il dominio austriaco. Occorrevano a questo scopo armi, munizioni e denaro. Perciò il Mazzini, animatore e suscitatore di rivoluzioni, si fece questa volta promotore di una publica sottoscrizione.

Nel n.5 del *Dovere* compariva un appello del Mazzini, dettato da Londra nel mese di marzo. Eccone il testo preciso:

« Il grido *Viva la Polonia!* è grido d'Italia, è grido d'Europa, è grido di quanti protestano nell'anima a pro del diritto e dell'eterna giustizia contro l'arbitrio, la tirannia ed il male. Ma la Polonia non s'aiuta con proteste inefficaci o con gli evviva a chi muore; non s'aiuta inviandole pochi esuli, i più fra i quali sono imprigionati dai governi avversi prima di varcare la frontiera ».

« La Polonia s'aiuta allargando la cerchia dell'insurrezione aprendo la via alle armi che le abbisognano, dandole invece di governi ostili, popoli amici. La salute della Polonia è in *Venezia*, in *Belgrado*, in *Pesth*. Rendere possibile il loro aiuto che essa invochi è lo scopo della sottoscrizione che qui si inizia ».

« In nome della fratellanza dei popoli — in nome del Santo principio di nazionalità rappresentato dalla Polonia e dall'Italia — in nome dei Polacchi che diedero sangue nelle battaglie della nostra unità — onta a chi ricusa, potendo, il suo nome e il suo franco ».

« Giuseppe Mazzini ».

G. Garibaldi s'associava a questo appello, e da Caprera, ove dolorava ancora per la ferita di Aspromonte, scriveva:

« Caprera, 10 marzo 1863 ».

« Ai *meetings* dovrebbero seguire alcuni segni di materiale simpatia per la Polonia. Invito dunque chi può, fra i generosi italiani all'oblazione d'un *franco*. — G. Garibaldi ».

La sottoscrizione raggiunse la modesta cifra di L. 2655,12. Ma all'invito di Mazzini e di Garibaldi risposero, oltre che privati cittadini, varî Municipî, i quali deliberarono la concessione di sussidî per la causa polacca.

Questo fatto diede luogo a rimostranze da parte dell'ambasciatore russo presso il re d'Italia, conte di Stackelberg, alle quali l'on. Visconti-Venosta rispose che il Governo italiano non pote-

va impedire che Municipî votassero sussidî che avevano un carattere umanitario.

A questo proposito è doveroso ricordare che non solo il « partito d'azione » raccoglieva denaro per la causa polacca, ma anche altri partiti, e specialmente i giornali liberali, avevano aperto sottoscrizioni a favore dei profughi polacchi. Fra queste merita speciale ricordo la sottoscrizione aperta dalla *Nazione* di Firenze, la quale nel numero del 6 marzo 1863 recava questo annuncio:

« Desiderosi di rendere, quanto è in noi, pubblica testimonianza di amore alla magnanima Polonia, e concorrere a sollevarne le vittime attuali, abbiamo aperto alla Direzione di questo giornale, una sottoscrizione in favore dei Polacchi feriti, il cui prodotto, sarà rimesso al signor Havin, Direttore politico del *Siècle* di Parigi: incaricato dal comitato polacco, residente in quella città, di raccogliere le oblazioni che verranno fatte a beneficio di questa santa causa ».

Non pago degli incitamenti e della sottoscrizione da lui promossa, secondo quanto narra Diamilla Muller, Mazzini fece acquistare a Londra nel mese di marzo 600 carabine Enfield e ai primi di aprile con alcuni suoi amici partiva da Londra per Bellinzona (1).

Le parole di Mazzini e di Garibaldi commossero il cuore di Francesco Nullo, uno dei Mille e di questi il più bello, secondo C. Abba. Il Nullo convocò, nella sua nativa Bergamo, ai primi di aprile, in casa del suo amico Luigi Caroli — che morì più tardi in Serbia, vittima del suo ardente amore per la giustizia e per il diritto dei popoli — molti suoi compagni d'arme allo scopo di comunicar loro il suo proposito di organizzare un corpo di volontari per andare in soccorso del popolo polacco.

Garibaldi, interpellato da Nullo sulla spedizione da lui ideata, gli scriveva da Caprera (1):

« Io non vi consiglierei a partire per la Polonia; se la vostra coscienza però vi dice di andare — andateci, ma vi raccomando in pochi; perchè un più sacro dovere impone alla nostra gioventù di attendere le ultime — non lontane — prove per la completa unificazione d'Italia ».

(1) Vedi *Politica segreta italiana*, 22 e 23.

(1) Locatelli-Milesi, *La spedizione di F. Nullo in Polonia* (*1863*), Roma, 1913.

Nonostanti queste nobili parole, nelle quali era il consiglio di non distrarre dall'Italia le forze del « partito d'azione », fu deciso di portare aiuto agli insorti polacchi. Il Caroli offrì i mezzi per le spese di viaggio, e i volontari si diedero l'appuntamento per il 1 maggio a Cracovia. Partirono per i primi F. Nullo e Pattelli Settimio, sua ordinanza. Lo seguirono a distanza di pochi giorni e divisi in varî gruppi: Paolo Mazzoleni, capitano; Elia Marchetti, tenente; Luigi Caroli, aiutante di Nullo; Cristofoli Giacomo; Testa Luigi, Arcangeli Febo, Venanzio Alessandro, Giupponi Ambrogio, Sacchi Ajace, Dilani Giuseppe, Calderini Fermo, Maironi Emanuele, Maggi Giovanni, Isnenghi Francesco e Bellotti Gio. Battista, tutti di Bergamo; Cattaneo N., del Canton Ticino; conte Pietro Laderchi, di Faenza; Parazza N. di Faenza; Lucio e Giacomo Meuli di Viadana; Bendi Ernesto, siciliano; Clerici Giuseppe, di Como; Pizzaferri Carlo, di Reggio Emilia.

A Cracovia F. Nullo fu messo a capo, per volere del Comitato insurrezionale centrale di Varsavia, di un battaglione di circa 600 volontari composto di Italiani, di Francesi e di profughi polacchi.

Alcuni degli Italiani, appena giunti a Vienna, furono arrestati dalla polizia austriaca e rimandati in Italia, cosichè al momento di varcare la frontiera della Polonia russa gli Italiani erano ridotti soltanto a 15, che insieme con otto Francesi formarono la « legione straniera » della colonna comandata da Nullo. Della legione straniera fecero parte: Nullo, Caroli, Marchetti. Mazzoleni, Cristofoli, Testa, Pattelli, Arcangeli, Giupponi, Venanzio, Giacomo e Lucio Meuli, Clerici, Pizzaferri e Bendi.

La colonna Nullo il 2 maggio varcò la frontiera. Pochi giorni dopo, e precisamente il 5 maggio, avvenne lo scontro con le truppe dello Czar a Gregorowaiz, ad un miglio e mezzo da Olkusz.

In questo scontro F. Nullo cadeva da eroe. Una palla nemica avevagli forato il fianco trapassando il centurone (2). Con lui cadde il Marchetti. La colonna fu soprafatta e dovette battere in ritirata.

Il *Dziennik Powszechny* (giornale ufficiale russo) così annunciava il fatto d'arme ove Nullo aveva trovato la morte:

(2) V. L. Stefanoni, *Fr. Nullo, martire in Polonia*, Milano, 1863.

« Una banda di 600 uomini, entrata nei confini del regno della Polonia, dalla parte di Poroubki, nel giorno 28 aprile (calendario russo), fu dispersa nei dintorni di Slâkow, nelle macchie di Krzykanka. Gli insorti si sono dispersi dopo avere buttate via armi e bagagli. Il capobanda di nome Nullo venne ucciso: sono stati presi più di trenta insorti; le perdite dell'esercito sono piccolissime (1) ».

La salma di Nullo (2), rimasta preda del nemico, veniva dal generale russo Szachowski fatta tumulare a Miechow cogli onori militari. E il 2 maggio fu celebrato a Cracovia nella chiesa dei P.P. Cappuccini un ufficio funebre per l'anima del generale Nullo.

In Italia la notizia della morte di F. Nullo destò viva commozione e fu confermata da una lettera che Luigi Caroli scriveva al suo fratello Bernardo (3). La lettera era così concepita:

Olkusz, 6 maggio 1863.

Caro Bernardo,

Il povero Nullo moriva ieri mattina nelle mie braccia colpito da una palla!! Appena caduto, non ebbe che il tempo di dire *sono morto*, e spirò. È impossibile affrontare la morte più da eroe!

Egli fece atti di coraggio straordinario per rilevare lo spirito dei soldati polacchi. La nostra legione fece ogni sforzo. Io sono prigioniero russo, ma trattato nobilmente. Tutti piangiamo l'estinto.

Tuo aff. fratello
Luigi Caroli

Il giornale di Mazzini così commentava la luttuosa notizia (4):

« Il sangue dei Mille bagnò la terra polacca. L'Italia ha un lutto e una gloria di più, e sente più profondo nel core l'affetto a quella santa Polonia ch'essa abbraccia da cent'anni sulla scala gloriosa della sventura e del martirio. Noi non sapremmo oggi come adempiere al freddo dovere di cronisti dinanzi al cadavere del nostro eroico amico — il colonnello Nullo — il cui nome e la cui morte riempiono per se soli una pagina di storia.

. . . . . .

« Nullo fu il primo ad entrare a cavallo in Palermo. Nullo è il

(1) O. F. Tencajoli, *I garibaldini in Polonia*, in *Secolo XX*, a. VII, n. 5.
(2) F. Nullo era nato in Bergamo il 21 marzo 1826.
(3) *Gazzetta di Bergamo*, numero straordinario del 13 maggio 1863.
(4) *Il Dovere*, giornale politico settimanale, 16 maggio 1863.

primo italiano che scrive col proprio sangue il nome della patria sua nel campo delle nuove battaglie polacche. Egli fu degno d'Italia, di Garibaldi e del Partito d'azione, di cui fu un instancabile e fedele soldato ».

Garibaldi, da Caprera, partecipava al dolore della madre signora Angelo Nullo-Magni, con la seguente lettera dettata il 27 maggio 1863 (1), dalla quale si comprende quanto vivo fosse l'affetto del Generale per il Nullo:

Alla madre del generale Nullo.

Donna! cui devo affetto di fratello — perdonatemi se mi addentro nel santuario del vostro dolore — perdonatemi s'io vengo ad immischiarmi nell'amor vostro di madre — che un uomo non può apprezzare, ma che mi sento il diritto di condividere — perchè anch'io amavo il nato dalle vostre viscere.

« Io amavo sì, e stimavo il prode dei prodi d'una falange, per cui l'Italia sentirà meno, certamente, il peso delle sue vergogne.

« Egli è caduto da valoroso per una causa santa — e quando gli uomini capiranno tutta l'altezza del sacrificio del vostro Francesco — oh! allora l'umanità potrà decantare senza sacrilegio: Libertà, virtù, eroismo.

« Sono con tutto l'affetto dell'animo mio

Vostro
G. Garibaldi.

Nella disgraziata giornata del 5 maggio rimasero prigionieri dei russi: Caroli, Arcangeli, Venanzio, Giupponi, Clerici, i fratelli Meuli e Beudi. Tradotti a Varsavia furono condannati a morte dal Tribunale militare. Tale pena fu commutata dal granduca Costantino nella pena dei lavori forzati e dell'esilio perpetuo in Siberia.

Questa generosa, benchè modesta, spedizione di volontari italiani in Polonia, ebbe una eco alla Camera dei Deputati, ove il 1° giugno 1863, per opera dell'on. Mordini fu commemorato F. Nullo e chiesto l'intervento del Governo per ottenere la liberazione dei volontari rimasti prigionieri.

L'on. Visconti-Venosta, assicurò l'on. Mordini che appena i fatti or ora riassunti giunsero a cognizione del Ministero e del Ministro italiano a Pietroburgo, il Marchese Pepoli non mancò di

(1) Locatelli-Milesi, *Op. citata.*

interessarsi per la sorte di quei prigionieri,e aggiunse che il modo con cui erano stati accolti i buoni offici del Marchese Pepoli lo faceva sperare delle disposizioni del Governo russo a riguardo dei prigionieri italiani.

Ma ci vollero più di tre anni al Governo Russo per accogliere le istanze dei governi di Francia e d'Italia e per mettere in libertà i volontari italiani.

Solo nel gennaio del 1867 fu annunziata la loro liberazione, e nel settembre dello stesso anno rientravano in patria,meno il povero Luigi Caroli, che era morto in Siberia l'8 giugno 1865.

§ 4.— Il libro verde sulla Polonia.

Nella tornata del 29 maggio 1863 il ministro degli Affari Esteri,on.Visconti-Venosta,presentava alla Camera dei Deputati,insieme ad altri documenti riguardanti la questione di Roma e la Svizzera,i documenti diplomatici relativi alla questione polacca.

Riproduciamo la parte più importante, e riassumiamo quella di minor rilievo (1).

Il giorno 8 marzo 1863 il conte Pasolini,ministro degli Affari Esteri,spediva a Berlino al marchese Pepoli,inviato straordinario e Ministro plenipotenziario d'Italia alla Corte di Russia,un dispaccio nel quale,dopo aver rilevato che il Governo italiano di fronte alle manifestazioni popolari pro-Polonia aveva saputo mantenere l'ordine, così scriveva:

«...Il reste au Gouvernement du Roi une autre tâche à remplir. C'est d'exprimer au nom de l'Italie le vif désir que l'Empereur Alexandre fasse oublier, par un acte éclatant de magnanimité, les scènes terribles qui viennent de se passer en Pologne».

«Le souvenir de ce qu'il sont souffert avant d'avoir pu se réunir autour du trône du Roi Victor-Emmanuel est trop présent à l'esprit des Italiens pour qu'ils ne soient pas douloureusement émus en voyant se répéter sans cesse en Pologne les insurrections sanglantes et les sanglantes répressions.S.E.le prince Gortchakoff trouvera part conséquent naturel que nous exprimions la confiance que S.M.l'Empereur de Russie,écoutant les inspira-

(1) V. *Atti del Parlamento Italiano*, Sessione 1863-64,VIII legislatura, Documenti,I,638 segg.

tions de son coeur,persistera dans la voie des concessions et des réformes, si malheureusement interrompues par le recrutement et par le soulèvement qui en a été la suite.Nous avons la conviction absolue que cette politique est la seule qui réponde en même temps aux exigences de l' humanité et aux véritables intérêts de la Russie ».

In un dispaccio del 21 marzo al regio Ministro a Londra,il conte Pasolini dava notizia che il Ministro inglese,sir James Hudson,gli aveva verbalmente comunicato il 19 Marzo il dispaccio che il 2 marzo il Ministro degli esteri inglese Lord Russel aveva inviato a lord Napier,Ministro inglese a Pietroburgo,sugli avvenimenti della Polonia,e lo avvertiva che l'Inghilterra aveva sollecitato l'Italia a far passi identici ai suoi presso Pietroburgo. Il conte Pasolini avvertiva che anche prima dell'invito inglese erano state date al marchese Pepoli istruzioni conformi alle vedute inglesi,e allegava a questo il dispaccio dell'8 marzo diretto appunto al Pepoli. Ma il conte Pasolini specificava poi il significato di detto dispaccio con le seguenti parole:

« Comme vous le remarquerez,monsieur,bien que le Gouvernement du Roi, pour l'accession de la Sardaigne aux traités de 1815, fût à même de prendre comme l'Angleterre le texte de ces traités pour point de départ de ses observations,c'est un autre ordre de considerations que nous avons jugé convenable de faire valoir.Ce sont le principes de justice et d'humanité,ce sont les véritables intérêts de la Russie que nous avons préféré invoquer ».

Presso a poco identico è il terzo dispaccio che il 21 marzo il conte Pasolini (1) spediva al Ministro italiano a Parigi,conte Costantino Nigra.

Il 23 aprile,il nuovo Ministro degli Affari Esteri on. Visconti-Venosta (2) dirigeva al Ministro italiano a Pietroburgo il seguente dispaccio:

---

(1) Il conte Giuseppe Pasolini di Ravenna,senatore,si dimise per motivi personali da ministro degli Affari Esteri,quando Luigi Carlo Farini fu costretto,per ragioni di salute,a lasciare la Presidenza del Consiglio dei ministri.

(2) Il march.Emilio Visconti-Venosta fu nominato ministro degli affari esteri nel primo Gabinetto presieduto da Marco Minghetti il 24 marzo 1863.

« Depuis l'avènement de S.M. l'Empereur Alexandre II, au trône, l'Europe accompagne de ses vœux l'œuvre noblement entreprise par ce souverain pour la prospérité et le progrès de son peuple. Une réforme qui soulevait de vastes questions économiques et sociales vient de s'accomplir : l'émancipation des serfs s'est effectué sans aucun des inconvénients qu'elle avait semblé pouvoir amener. Malheureusement, à ce moment même, les événements de Pologne sont venus assombrir de si heureuses perspectives. L'Europe s'en est émue, elle s'inquiète des complications qui peuvent en surgir ».

« L'Italie a pris une grande part à cette émotion universelle ; s'exprimant par ses organes les plus autorisés, l'opinion publique impose au Gouvernement du Roi le devoir de se fair auprès du Gouvernement russe l'interprète des sentiments de l'Italie. Je remplis cette tache, monsieur, avec la convintion que la Cour de Russie verra dans la comunication que vous êtes chargé de lui faire una preuve nouvelle du désir que nous avons d'entretenir toujours avec elle des rapports de franche amitié et d'entière confiance ».

« Si notre langage doit être conforme aux principes sur lesquels repose le Royaume d'Italie, il n'est pas moins inspiré par ces sentiments de bienveillance dont la Russie nous a donné les preuves les plus sérieuses ».

« Ce n'est pas la première fois que des troubles èclatent en Pologne : des insurrections fréquentes, que la Russie a toujours réussi a maitriser, ont ensanglanté à de courts intervalles ce malheureux pays. Cette suite de mouvements toujours renaissants et toujours réprimés par des forces supérieures, démontre, à notre avis, que l'honneur militaire de la Russie ne réclame pas un triomphe de plus dans cette lutte inégale ; elle prouve en même temps que le problème dont il s'agit n'est pas de ceux que la force seule peut resoudre d'une maniére radicale et définitive ».

« En adoptant dan sa sagesse un système de nature à supprimer les causes de ces crises, l'Empereur Alexandre acquerrait de grands titres à la reconnaissance de l'Europe, dont il apaiserait les alarmes et raffermirait la paix. Il ouvrirait en outre pour la noble nation russe une ère nouvelle de grandeur et de gloire ».

« Veuillez, monsieur, remettre une copie de cette dépêche à S. E. le prince Gortchakoff. »

Il 3 maggio l'on. Visconti-Venosta informava il Ministro d'Italia a Parigi che aveva creduto conveniente di fare conoscere alla Russia le ragioni che imponevano all'Italia di indirizzarle le sue osservazioni sugli avvenimenti di Polonia, e aggiungeva testualmente:

« L'expérience des crises que l'Italie a traversées avant de parvenir à se constituer comme nation et les principes qui ont présidé à la fondation du Royaume traçaient d'avance la ligne de notre conduite. Notre langage, dicté par l'opinion publique dons nous acceptons de bon gré l'influence lorsqu'elle s'accorde avec la justice et la modération, mais inspiré en même temps par des sentiments amicaux pour la Russie, sera, je l'espère, apprécié par le Gouvernement de S.M. l'Empereur Alexandre ».

Il marchese Pepoli, ministro d'Italia a Pietroburgo, con dispaccio in data 30 aprile informava il Ministro degli Affari Esteri, on. Visconti-Venosta, di aver consegnato al principe Gortchakoff, in quello stesso giorno, la nota del 23 aprile. Da questo dispaccio si rileva che il marchese Pepoli aveva giustificato l'intervento dell'Italia per gli avvenimenti della Polonia, allegando la difesa del principio di nazionalità in base al quale l'Italia era risorta. Al che il Gortchakoff osservò « che nè la Francia, nè l'Inghilterra, nè l'Austria avevano posta la questione nel campo della nazionalità ».

Il ministro Gortchakoff non fu evidentemente soddisfatto del modo come l'Italia era intervenuta per la Polonia, e questo suo disappunto espresse chiaramente e aspramente in un dispaccio del 1 maggio al conte di Stackelberg, Ministro di Russia a Torino.

Il Gortchakoff, dopo aver espresso per conto dell'Imperatore ringraziamenti dei sentimeni dti amicizia manifestati dall' Italia alla Russia, rispondeva con tono non poco vivace agli appelli contenuti nel dispaccio del 23 aprile dell'on. Visconti-Venosta e precisamentente:

« Quant aux voeux qu'il (l'on. Visconti-Venosta) exprime au sujet du royaume de Pologne, le Gouvernement italien a assez l'expérience des troubles politiques pour ne pas ignorer que la révolution impose aux Gouvernements chargés de fonder une paix durable une tâche d'autant plus difficile qu'elle recrute con-

stamment au dehors les forces employées au renversement de l'ordre. M. Visconti-Venosta reconnaîtra certainement que le repos et le bien-etre du royaume de Pologne n'ont pas moins de droits à la sollecitude de Sa Majesté l'Empereur et de la Russie, que de titres à l'intérêt de l'Europe. Mais le respect que M. le Ministre des Affaires étrangères d'Italie professe pour le principes sur lesquels repose le Royaume d'Italie et pour les sentiments de l'opinion publique dont il se fait l'organe ne nous permet pas de douter qu'il ne reconnaisse également que dans la tâche réservée à notre auguste maître Sa Majesté a le devoir de s'inspirer des intérêts et des principès sur lesquels repose l'empire russe et des sentiments de l'opinion publique en Russie ».

« Au reste, le manifeste du 31 mars a suffisament fait connaître les vues de Sa Majestè envers ses sujets polonais, pour qu'il ne soit pas besoins de revenir sur les gages qu'elles offrent au bien-être du royaume et au repos de l'Europe ».

L'11 maggio il conte di Stackelberg comunicava questo dispaccio all'on. Visconti-Venosta. Questi, il 12 maggio, inviava al Ministro d'Italia a Pietroburgo un dispaccio, in cui, dopo avergli partecipato che gli era stata comunicata la risposta della Russia ai Governi di Francia ed Inghilterra, rispondeva agli appunti di Gortchakoff in questi termini:

« L'Italia, come bene accenna il principe Gortchakoff, ha fatto lungo e doloroso esperimento delle rivoluzioni. Essa vi imparò che le agitazioni non si tolgono altrimenti che rinforzando l'autorità morale del principio monarchico, e tenendo conto dei bisogni permanenti e delle legittime aspirazioni dei popoli ».

« Rammentando le vaste riforme già effettuate da S. M. l'Imperatore Alessandro II, e facendo appello ad una sapiente sua iniziativa, il Governo italiano si è dunque collocato al punto di vista che gli era prefisso ad un tempo dalla sua esperienza e dai suoi principii politici, e dal rispetto, giustamente reclamato dal principe Gortchakoff, ai principii ed agli interessi della Russia ».

« L'interesse della Russia non può esigere che la Polonia continui ad essere per l'Europa un argomento di gravi inquietudini; nè può esistere ormai fra le nazioni civili grave divergenza di principii circa la necessità che i popoli siano uniti ai loro Governi anzitutto da vincoli morali ».

« Il Governo di S.M. il Re d'Italia vide perciò con rammarico che il principe Gortchakoff abbia citato il manifesto imperiale del 31 marzo, in guisa da lasciare il dubbio che questo manifesto contenga, giusta il pensiero del Governo russo, tutti gli elementi per risolvere la questione attualmente ventilata in Europa ».

« Il Governo di S.M., d'accordo anche in ciò con le Potenze amiche ed alleate, è d'avviso che per recar rimedio ai mali della Polonia è necessario, come ebbi l'onore di dirle nella mia nota, adottare un sistema che sia atto a toglierne le cause ».

« Ella vorrà, signor Ministro, conformare a queste istruzioni il il suo linguaggio.... ».

Con questo dispaccio termina la serie dei documenti diplomatici riguardanti la questione polacca, dai quali rifulge la diritta linea della politica liberale del Visconti-Venosta.

§ 5.—**La discussione parlamantare sulla azione diplomatica.**

Questa discussione si iniziò il 12 giugno 1863 (1).

L'on. *Macchi*, accennando ai documenti riferentesi alla questione polacca, osservava che troppo tardi il Governo aveva preso interesse a tanta questione e troppo umili erano state le frasi delle sue note. Tuttavia si compiaceva col Governo per avere dichiarato in esse che intendeva nella questione della Polonia far prevalere i sentimenti di giustizia e di nazionalità, contrariamente a quanto voleva l'Inghilterra, che si contentava del rispetto dei patti del trattato del 1815. Chiedeva poi quale sarebbe stata la condotta del Governo qualora la questione polacca si fosse definita sul terreno diplomatico o se per essa fosse scoppiata la guerra.

Nella tornata del 13 giugno, l'on. *Ricciardi*, facendo un confronto tra la sollevazione polacca del 1831 e quella del 1863, osservava che quella del 1831, per l'esercito di cui disponeva (50 mila soldati), presentava maggiori probabilità di successo, eppure fallì, e rilevava che quella del 1863 non possedeva alcun esercito e non si poteva quindi contare che riuscisse per opera della diplo-

(1) V. Atti del Parlamento Italiano — Sessione del 1863-64 — VIII Legislatura — *Discussioni della Camera dei Deputati*, I, 254 segg.

mazia, perchè nè l'Austria, nè l'Inghilterra, nè la Francia, non svolgevano, a suo avviso, altro che una opera semplicemente platonica a favore della Polonia. Si dichiarava scettico verso le alleanze diplomatiche e fiducioso invece nelle alleanze dei popoli basate sul principio rivoluzionario. Rilevava che le relazioni diplomatiche costituivano un immenso imbarazzo e restringevano la nostra libertà d'azione. Perciò non sapeva indicare oramai che un rimedio: rompere immediatamente le relazioni diplomatiche con la Russia e con la Francia.

Nella stessa tornata il Ministro per gli Affari Esteri, on. *Visconti-Venosta*, dopo aver risposto dettagliatamente sulle questioni sollevate dall'on. Macchi, circa i rapporti dell'Italia con la Francia e circa la questione romana, così si esprimeva sulla questione polacca:

« Io non istarò ad esporre alla Camera le varie fasi attraverso cui sono passati i difficili e laboriosi negoziati per la Polonia, difficili e laboriosi perchè nessuna questione forse in Europa può suscitare problemi di così ardua risoluzione. Quelle difficoltà che trattengono le popolari simpatie della Francia, che ispirano le riserve dell'Inghilterra, non sono certo minori per l'Italia. Il Governo, quando parla a nome del paese, sente una grave responsabilità, ed è che il linguaggio di uno Stato, come è oggimai l'Italia, deve misurarsi ai mezzi d'azione di cui intende disporre, alla sua effettuazione pratica ».

« Quale poteva essere la condotta dell'Italia nella questione polacca, dal momento che questa questione era posta dinanzi all'Europa? ».

« Comincierò, o signori, a porre da banda un'ipotesi, quella della completa inazione e dell'indifferente silenzio ».

« L'Italia non avrebbe potuto seguire questa politica senza andar contro quei doveri morali da cui le nazioni non possono impunemente disciogliersi, senza andar contro al fine ed all'interesse della sua politica ».

« Difatti è nell'interesse della influenza italiana all'estero che l'Italia appaia compiere quel mandato che l'opinione liberale dell'Europa le assegnava quando aiutava la sua ricostituzione nazionale. D'altronde l'Italia non può rimanere indifferente in nessuna questione la quale assuma aspetto europeo. La posizio-

ne dell'Italia,la natura dei problemi che ci rimangono a risolvere,i rapporti che esistono tra le nostre questioni e le altre questioni europee, fanno si che noi non possiamo rimanere indifferenfi alle combinazioni generali dell'Europa,nè al trionfo,oppure alla sconfitta di quella politica che cerca uno stabile assetto dell' Europa nella soddisfazione data alle legittime aspirazioni dei popoli ed ai bisogni della civiltà ».

« Ma come,o signori,noi non potevamo rimanere indifferenti, così anche credo che sia inutile combattere un'altra ipotesi che non fu seriamente sostenuta in questa Camera, ed è che l'Italia dovesse impegnare la sua iniziativa senza misurarla alla iniziativa che erano disposti a prendere gli altri Governi ».

« Vi sono delle altre questioni,o signori,che ci toccano più da vicino,che fanno parte della nostra istessa vita politica,che pure noi abbiamo dichiarato di voler risolvere tenendo conto della legge dell'opportunità e della situazione generale dell'Europa ».

« L'ultima volta che io ebbi occasione di parlare della questione polacca in questo recinto,dissi come l'Italia aveva dichiarato alla Francia ed all'Inghilterra che essa era pronta ad agire in una azione comune con le due potenze occidentali.L'Inghilterra ci aveva comunicato la sua nota,ma l'argomentazione contenuta in questa nota si poggiava tutta intera sui trattati del 1815.Il Governo del regno d' Italia doveva ispirare il suo linguaggio a considerazioni più generali; quindi noi, mantenendo l' accordo nella linea di condotta, dichiarandoci pronti ad agire colle due potenze occidentali, ci limitammo a comunicare al Governo inglese officialmente il linguaggio che il nostro Ministro aveva tenuto a Pietroburgo.Dappoi le negoziazioni generali si volsero a quella combinazione che ebbe per risultato la presentazione alla Russia delle tre note simultanee dell'Inghilterra, della Francia e dell'Austria.La Francia ci comunicò la sua nota,e ci invitò ad appoggiarne il linguaggio pigliando atto delle dichiarazioni da noi antecedentemente fatte ».

« In questa situazione la nostra condotta era traccciata: noi dovevamo farci interpreti presso il Governo russo dei sentimenti dell'Italia,poichè il silenzio sarebbe stato una abdicazione,e dovevamo constatare officialmente in faccia alla Francia ed all'Inghilterra le nostre disposizioni in vista dello sviluppo ulteriore

dei negoziati generali. Quando poi per opera dei maggiori Governi si andava procurando una manifestazione della opinione pubblica, l'espressione del consiglio amichevole, ma unanime, di tutta l'Europa, allora abbiamo pensato che fosse il momento più opportuno per far intendere il nostro linguaggio con utilità e con frutto. Ma siccome i varii governi si erano posti ad un punto di vista speciale, così noi pur esponendo alla Francia il nostro operato in risposta alla sua comunicazione abbiamo dichiarato quali considerazioni pesassero di più sull'animo nostro ed avessero maggior influenza sul nostro giudizio ».

« Ma il linguaggio della nostra nota fu trovato dall'on. Ricciardi troppo dimesso ».

« Io confesso di aver adoperato termini moderati e cortesi, ma questo ci era consigliato dagli antecedenti della questione, e, dirò anche, dall'ordine stesso d'idee che noi sviluppavamo. Difatti quale dei principii a cui si deve ispirare la nostra politica è diminuito o compromesso da quel linguaggio? Appunto perchè noi facevamo appello ad una iniziativa più larga e più generosa, appunto per questo il nostro linguaggio doveva essere tanto più temperato e cortese ».

« Ma l'on. Macchi volge le sue interpellanze all'avvenire, e mi domanda: quale sarà la nostra politica se parteciperete ad un congresso? ».

« Anzi va più in là, e ci chede: se vi sarà la guerra siete disposti a prendervi parte? E con quali alleati? ».

« Le domande sono molto categoriche *(Ilarità);* duolmi che le risposte non possano esserlo altrettanto. Difatti io credo che sarebbe assai inopportuno che venissi qui a discutere intorno ad eventualità che non si sono ancora presentate, nè che si annunciano come vicine ».

« Io posso essere più esplicito, quanto ai principii che possono regolare la nostra politica, tanto nelle circostanze attuali, quanto nelle eventualità possibili dell'avvenire, tanto più che essi sono bastantemente accennati anche nei documenti che ho comunicati alla Camera ».

« Dirò innanzi tutto che qualunque sia il risultato dei negoziati, qualunque la soluzione che possa ricevere questa vertenza, io credo che noi italiani dobbiamo rallegrarci nel vedere un così

grande movimento dell'opinione pubblica destato intorno ad una questione di nazionalità, movimento a cui si sono associati tutti i Governi. Vi sono altre cause di conflitto in Europa, e noi non possiamo dimenticarlo, vi sono milioni di Italiani i quali chieggono di essere ricongiunti alla famiglia italiana e che appunto, a cagione di questa irresistibile forza di attrazione morale, sono governati, per una conseguenza istessa della situazione, dai loro dominatori con un sistema di compressione e di rigore ».

« Orbene, in questa grande emozione dell'opinione pubblica noi dobbiamo vedere con vivo compiacimento che nella coscienza dell'Europa si vanno rapidamente maturando quelle soluzioni morali, le quali precedono i risultati della politica e della diplomazia ».

« La risposta del Governo russo alla nostra nota ci ricorda l'esperienza che l'Italia ha delle agitazioni politiche, ed oppone ai principii rappresentati dal Governo italiano gli altri tradizionali principii su cui l'impero russo riposa ».

« Sì, è vero, noi abbiamo l'esperienza delle agitazioni politiche. Quest'esperienza c'insegna che è grande prudenza e previdenza dei Governi lo scegliere nelle agitazioni rivoluzionarie quegli elementi che corrispondano ad una legittima aspirazione, ad un bisogno reale, e nel farsene argomento di forza materiale e morale. *(Bene!)* Seguendo questa politica, un gran Principe aiutato da un grand'uomo di Stato ha fatto un'opera che sarà durevole quanto la sua gloria *(Bravo!)* ».

« Quando ai nostri principii dirò che ogni Governo ha i suoi proprii che mantiene inviolati, pur rimanendo fedele alla pratica dei doveri internazionali ».

« Noi osserviamo questi doveri, noi non dimentichiamo gli amichevoli rapporti che si ristabilirono fra l'Italia e la Russia dopo la guerra d'Oriente, nè i vantaggi politici di questi rapporti. Ma poi l'istesso Governo russo non si rifiuta ad esaminare i pericoli che possono derivare dalla situazione della Polonia e di studiarne i rimedi, così noi siamo tanto più autorizzati a parlare dei nostri principii, perchè nel determinare la sorte della Polonia, quanto più si avrà riguardo alla sua individualità morale, e al suo carattere nazionale, tanto più si raggiungerà il risultato di una pacificazione durevole ».

« Questi sono dunque i principii che guideranno la nostra politica ».

« Ma i principii e le simpatie non bastano, bisogna anche esaminare i termini pratici del problema ».

« Tutti sanno quale enorme solidarietà di forze pesi sui destini della Polonia che è divisa fra tre delle maggiori potenze d'Europa ».

« Tutti dunque comprendono come da questa sistuazione nasce una grande complicazione d'interessi, di alleanze, di elementi politici che l'Italia deve considerare nei rapporti che può avere colla sua stessa politica ».

« Ma qualunque siano le fasi dei negoziati, qualunque sia la partecipazione che l'Italia potrà avere o che le converrà di prendere secondo il vario atteggiarsi delle trattative, se la questione della Polonia o qualunque altra questione in Europa desse luogo ad una vasta complicazione, io credo che l'Italia è abbastanza forte, che le sue questioni toccano a troppe altre questioni, perchè non si tenga conto di lei e perchè la sua influenza non pesi sulla bilancia. E questo risultato sarà tanto più sicuro, quanto più libera sarà l'azione del Governo nelle difficoltà della questione interna, quanto più rapido sarà il procedere dell'ordinamento nostro, quanto più feconda d'utili e di pratici risultati sarà la pratica ampia e sincera del regime parlamentare e della libertà ».

« Non credo, signori, che in un paese, nelle condizioni in cui si trova attualmente l'Italia, la politica estera possa completamente separarsi dalla politica interna. Le stesse questioni d'ordinamento amministrativo e di ordinamento finanziario procedono sino ad un certo punto da sole, e poi si complicano colla questione nazionale. Pensò però che nel momento attuale il Governo invece di fare della politica estera un mezzo di politica interna, debba cercare in una buona politica interna il fondamento di una fortunata politica estera ».

« L'on. deputato Ricciardi non entrava certamente in questo ordine di idee. La sua politica è molto più semplice, è una politica, se ho bene inteso, la quale consisterebbe nell'aver nessun amico e molti nemici ».

« *Ricciardi*. No! ».

Visconti-Venosta, Ministro per gli affari esteri. Egli ci consiglia di rompere le relazioni con tutti i Governi e di non avere altra alleanza che quella della rivoluzione.

« *Ricciardi*. Dei popoli ».

« *Visconti-Venosta*, Ministro per gli affari esteri. L'on. Ricciardi mi interrompe dicendomi.....».

« *Sineo*. Consiglia l'alleanza dei popoli ».

« *Minervini*. L'alleanza delle nazioni, non dei Governi ».

« *Visconti-Venosta*, Ministro per gli affari esteri. Ebbene io credo, signori, che l'Italia non debba essere una rivoluzione permanente in mezzo all'Europa ».

« Noi non siamo solo il risultato di una rivoluzione, siamo piuttosto il risultato di un gran movimento nazionale e liberale alla cui testa è sempre stato il Governo ».

« *Una voce a sinistra*. Ma colla rivoluzione! (*Segni di approvazione a sinistra*) ».

« *Visconti-Venosta*, Ministro per gli affari esteri. Quale è stato infatti il grande beneficio che il Piemonte ha recato all'Italia prima della guerra del 1859? È stato di prendere il diritto italiano il quale non si era affermato che in manifestazioni astratte, e in tentativi isolati, e farlo passare come un elemento d'ordine nelle condizioni della politica europea ».

« *Voci a destra*. Bravo! Bene! ».

« *Visconti-Venosta*, Ministro per gli affari esteri. Noi che siamo i rappresentanti di questo diritto dobbiamo seguitare queste tradizioni: il Governo italiano deve entrare nel concerto europeo come un Governo regolare il quale tiene conto della opportunità dei fatti, dei dati pratici, pur mantenendo spiegata la bandiera dei propri principii, il quale calcola quanti avversari ha l'Italia in Europa, calcola gli ostacoli, gli interessi feriti, e per questo sente il bisogno di appoggiarsi sopra un sistema di alleanze, e ripudia una politica di isolamento. Propugnando i principii che sono fondamento del Regno d'Italia, entra, ripeto, nel concerto europeo come una nuova forza, come una nuova influenza in favore di quella trasformazione liberale dell'Europa che non può progredire senza affrettare nel tempo stesso le occasioni al compimento dei nostri destini ».

« E poichè ho parlato delle nobili tradizioni del Piemonte, mi

sia permesso di ricordare alla Camera come dinanzi al Piemonte stavano pure varie politiche, e quali esempi esso ci abbia legato, Dinanzi agli ostacoli che gli aumentavano sulla via, ai sacrifici sempre più grandi, ai risultati sempre più incerti il Piemonte poteva raccogliere le vele delle proprie aspirazioni, e occuparsi della sua questione interna, delle sue questioni finanziarie ».

« Una simile politica applicata all'Italia si tradirebbe nel determinare deliberatamente una sosta nel nostro sviluppo nazionale e nel cercare l'equilibrio delle finanze nella riduzione dell'esercito. Questo consiglio che il Piemonte non poteva seguire, l'Italia può seguirlo anche meno: è possibile fermarsi prima di cominciare una grande impresa, non l'arrestarsi a mezzo cammino. Noi vogliamo procedere con prudenza, ma procedere ».

« D'altronde il Governo non opererebbe saviamente se rinunciasse a mantenere vive con una sacra speranza quelle forze morali, le quali frattanto ci aiutano a superare le difficoltà della situazione interna; a sopportare i sacrifici, ad immolare con gioia gli interessi spostati o feriti ».

« Anche al Piemonte si proponeva d'altra parte una politica puramente rivoluzionaria; questa non sarebbe stata nelle sue conseguenze pratiche se non o una politica di avventure, o una politica d'isolamento. Noi non vogliamo per l'Italia nè delle une, nè dell'altre ».

« Il Piemonte prima di riprendere la sua politica militante aveva una grande conquista morale da compiere, doveva ristabilire in Europa la stima e la simpatia del nome italiano ».

« Noi abbiamo un altro risultato da ottenere e che otterremo assai più rapidamente: è di convincere l'Europa di quello di cui noi abbiamo coscienza fermissima che, cioè, l'unità italiana si va rapidamente consolidando nelle sue istituzioni, nel concorso deliberato, fermo e costante delle volontà, che infine l'unità italiana è un fatto irrevocabilmente compiuto ».

« In questa convinzione noi troveremo la base di una politica, la quale, senza vane agitazioni, si troverà naturalmente al possesso di quella influenza che spetta e deve spettare leggittimamente all'Italia e di cui essa saprà valersi per affrettare le occasioni e per condurci sicuramente alla meta. (*Vivi segni di approvazione a destra e al centro*) ».

***

Nella tornata del 16 giugno, l'on. *Bon-Compagni* osservava che noi ben poco potevamo fare per la Polonia, date le gravi questioni da risolvere in casa nostra, e riteneva che potevamo soltanto come nazione libera e civile contribuire al formarsi dell'opinione publica europea, la quale — diceva — sarà quella che condurrà alla soluzione della questione. La questione polacca doveva essere riguardata come questione d'alleanza e di equilibrio europeo. Il fatto che si tentava di risolverla mediante concerti tra Francia, Inghilterra e Austria rendeva maggiormente grave la questione e la riconnetteva più da vicino alle sorti d'Italia. Incitava poi il Governo a non esitare ad offrire il concorso d'Italia alla causa della nazionalità e della libertà se se ne fosse offerta l'occasione e quand'anche le armi italiane avessero dovuto combattere accanto alle armi austriache. Concludeva affermando che il solo fatto che le armi italiane avessero aiutato a risolvere una delle più grandi questioni e fossero riuscite a dare una solenne sanzione al principio di nazionalità e di libertà avrebbe rappresentato il più grande progresso verso la definitiva soluzione della questione italiana.

L'on. *Lazzaro*, portando il suo esame sui documenti diplomatici relativi alla Polonia presentati dal Governo, si compiaceva che l'on. Visconti-Venosta avesse dato un indirizzo diverso alla questione, mutandone la base su cui l'aveva posta l'on. Pasolini. Osservava però che, pur non avendo più riguardato i trattati del 1815 come punto di partenza dell'interesse dell'Italia alla questione polacca, ma avendo di mira soltanto il principio di nazionalità, l'on. Visconti-Venosta avesse usato parole troppo generiche che rivelavano in lui una titubanza di pensiero e una esitanza di condotta. Questo derivava a suo avviso dal fatto che la politica estera del Ministero era priva di concetti ed anzi era la negazione di ogni concetto.

L'on. *La Farina*, mentre dichiarava che noi non potevamo restare indifferenti alla magnanima lotta del popolo polacco che rivendicava i diritti sacri della sua libertà e della sua indipendenza contro un potere straniero che voleva tenerlo sotto la sua dominazione, affermava essere evidente che noi non potevamo

prendere parte a trattative sulla base dei trattati del 1815. Si chiedeva poi che cosa si doveva fare per ottenere effettivamente la ricostituzione della nazionalità polacca e rispondeva affermando che avrebbe bisognato, per via diplomatica o per via delle armi, indurre la Russia a completamente trasformarsi, perchè, egli diceva, il giorno in cui la nazionalità polacca fosse stata ricostituita la Russia avrebbe dovuto rinunziare alla sua influenza in Europa, alle sue aspirazioni su Costantinopoli e all'eredità di Pietro il grande e di Caterina II. Aggiungeva che era necessario che la Russia si fosse decisa ad essere o potenza europea civile e libera, o potenza asiatica civilizzatrice. Ma non si poteva nutrire in proposito alcuna speranza dopochè Alessandro II aveva detto, nella sua prima visita a Varsavia, che la nazionalità polacca era un sogno. Esaminando poi i contrarî interessi delle grandi potenze che, trascinate dalla publica opinione in favore della Polonia, avevano preso in mano la sua causa, dichiarava di non poter credere ad una pratica soluzione. Riteneva infine che le trattative fra le potenze, e massime con l'Austria, non avrebbero condotto a nulla, e che le sole due nazioni che avrebbero potuto cooperare alla liberazione dei polacchi erano la Francia e l'Italia, « le sole nazioni che nulla hanno da temere dal ristabilimento della nazionalità polacca ».

L'on. *Allievi*, esprimeva anch'egli il concetto che la Francia e l'Italia soltanto avevano l'unico e vero scopo di ricostituire una nazionalità e riparare una grande ingiustizia, ma però rilevava che la Francia preferiva trasformare il suo programma in quello dell'Inghilterra e dell'Austria. Ammetteva che il Governo italiano aveva fatto quanto poteva rispetto alla questione polacca, mantenendosi sul terreno dei principî che sono la base della nostra esistenza politica. A suo avviso, la questione polacca era gravissima, perchè non implicava soltanto lo spostamento della potenza territoriale e della influenza politica di tre grandi Stati, ma implicava la creazione di un nuovo Stato, di cui i confini non erano bene certi, sia dal punto di vista etnografico che geografico. Riteneva che il posto dell'Italia fosse stato molto meglio segnato nel campo dell'azione che non in quello della diplomazia, ma osservava che qualora l'Austria avesse chiesto la nostra esclusione dalle trattative diplomatiche, noi non avremmo dovu-

to di ciò sgomentarci,e avremmo dovuto spiegare la nostra influenza per favorire i moti popolari.Circa la ipotesi di dover scegliere tra l'astensione e la guerra fatta in comune con l'Austria, affermava che l'alternativa non era lieta,ma anzi terribile,e per ciò chiedeva che fosse differita ogni risoluzione al momento in cui si fosse veramente presentata.

L'on.*Levi*,dall'esame delle note diplomatiche publicate,traeva la conchiusione che l'Italia nella questione polacca era isolata, e non indipendente.Non se ne doleva,perchè,a suo avviso,l'Europa aveva spostato la questione polacca rendendo padrona della situazione l'Austria.Le proposte fatte in proposito dimostravano poi che l'Austria non aveva che un interesse,quello di deluderla,di tirarla in lungo,per stancarla,per esaurire le forze,traviarla e ad un punto soffocarla.« L'Austria — diceva testualmente l'on.Levi — uccide la Polonia col perorarne la causa,l'uccide trattando coi Gabinetti,l'uccide temporeggiando, bilanciando, l'uccide aiutandola. L'Austria non cresce che dell'altrui male, non vive che dell'altrui morte.Sollevare l'uno contro l'altro i popoli per dissanguarli,opprimerli: tale la sua politica fatale,immutabile ».Esprimeva poi l'avviso che l'Italia avrebbe potuto giovare alla causa polacca aiutandone la rivoluzione,mettendosi in armi per risolverla in tutta la sua grandezza e la sua estensione e favorendo lo sviluppo dell'ordinamento delle razze slave.

L'on.*Rattazzi*,dopo aver manifestato,con sobrie parole,la sua simpatia per la Polonia,dichiarava di non approvare che il Governo avesse fatto sentire la sua voce in favore di detta nazione, soltanto dopo che vi era stato eccitato dalle altre potenze,dalla Francia e dall'Inghilterra,e osservava che per questo le sue rimostranze alla Russia non raggiunsero nè l'intento di far sentire quale e quanta fosse la simpatia del popolo italiano per la Polonia,nè quello di indurre la Russia a consigli più miti verso quello sventurato paese.Ad una azione così tardiva avrebbe preferito di rimaner neutrali e in silenzio.Rimproverava al Governo di non essersi messo d'accordo con la Francia e con l'Inghilterra per prendere con esse i necessarî concerti e per impedire che si fossero messe d'accordo colla « eterna nostra nemica » l'Austria.Osservava che in questa questione si doveva tenere la stessa condotta che tenne il Piemonte quando si combatteva in Crimea.

Súbito dopo l'on.Rattazzi parlò l'on.Minghetti, che si intrattenne lungamente sulla politica del Ministero nella questione romana e continuò il suo polemico e forte discorso nella tornata del 18 giugno.

L'on.*Minghetti*,che,come si sa,era Presidente del Consiglio e ministro delle Finanze,venendo a discorrere della questione polacca diceva che era insussistente l'accusa che il Governo italiano fosse entrato in questa questione dopo esservi stato invitato o spinto dalle Potenze occidentali,e che per convincersi dell'insussistenza di questa accusa bastava leggere il dispaccio del conte Pasolini del 21 marzo 1863 al nostro Ministro a Londra.Dichiarava poi che a parer suo non conveniva all'Italia di prender parte diretta alle negoziazioni delle tre grandi potenze,Francia, Inghilterra e Austria,per farsi porgitrice di domande le quali si sarebbero limitate a poco più che a riforme amministrative,perchè l'Italia vi avrebbe compromesso gravemente l'avvenire di quelle questioni che più da vicino l'interessavano.Circa l'azione che avrebbe svolto l'Italia nelle contingenze future della Polonia, l'on.Minghetti dichiarava che nell'ipotesi che le trattative delle tre Potenze non avessero avuto un risultato felice o non avessero portato,riuscendo,quei beneficî che se ne attendevano,e nella speranza che la questione si fosse sollevata a più alti principî, l'Italia avrebbe potuto far sentire la sua voce tanto più francamente quanto più il suo contegno verso la Russia non era stato nè aspro nè scortese.

Nella tornata del 20 giugno l'on.*Musolino* svolgeva il seguente ordine del giorno:

« Considerando che le pratiche diplomatiche relative alla Polonia iniziate dai varii Governi potrebbero probabilmente risolversi in una coalizione contro la Russia »;

« Considerando che in una guerra di tal genere tutte le potenze che vi prendessero parte otterrebbero un aumento di territorio, od un compenso territoriale »;

« Considerando che l'Italia chiamata a cooperare in una impresa simile avrebbe anch'essa un diritto ad analoghi compensi, e che questi non potrebbero consistere che nell'acquisto di ciò che naturalmente le spetta, cioè nell'unione della Venezia e di Roma al regno d'Italia »;

« La Camera opina che non ottenendosi la soluzione delle questioni di Roma e di Venezia nel senso nazionale,o almeno l'evacuazione di Roma da parte delle truppe francesi, prima di una guerra possibile in favore della Polonia,il Governo italiano dovrebbe declinare qualunque partecipazione ad una coalizione; e che attenendosi invece ad una neutralità armata,dovrebbe armare poderosamente in aspettazione degli eventi,e passa all'ordine del giorno ».

Fra le sue principali critiche all'opera del Governo, l'on.Musolino diceva che questo aveva fatto malissimo a mettere la questione polacca nel campo delle nazionalità,e lo accusava di aver dato prova di poca abilità diplomatica e di aver mostrato che in politica non era più sapiente,nè più forte,di quello che fosse in organizzazione interna e in finanza.A suo avviso,il Governo doveva lasciare libero campo alle manifestazioni a favore della Polonia, esprimere esso stesso in Parlamento la sua simpatia per la questione polacca, ma non doveva fare alcunchè di positivo per le nostre speciali condizioni, e non impegnarsi all'estero in nulla.Assumeva poi di dimostrare che la Russia non era tenuta in base ai trattati di dare la costituzione alla Polonia,e affermava che la Russia non poteva permettere lo sviluppo di alcuna nazionalità nel suo senso dacchè essa si era imposta la missione di assimilarsele tutte.Ammetteva però che il diritto della Polonia era sacro ed imprescrittibile,ed osservava che le grandi Potenze che si interessavano della sua sorte non erano mosse a ciò dal rispetto al principio della nazionalità,ma dal loro interesse. Queste grandi Potenze miravano — a suo avviso — a fare una coalizione contro la Russia per muoverle guerra, e questa coalizione avrebbe dato ad ogni nazione che vi avesse preso parte un compenso. In questa coalizione l' Italia era necessaria, e se siamo necessarî — aggiungeva l'on.Musolino — dobbiamo farci pagare,e il pagamento doveva essere preventivo e consistere nella cessione di Roma all'Italia.

Parlarono infine l' on. *Sineo*, per svolgere un suo ordine del giorno di sospensiva; l' on. *Crispi*, il quale diede ragione di un suo ordine del giorno che si riferiva principalmente alla questione di Roma e alla politica interna del Ministero,e l'on. *Chiaves*, che aveva ripresentato per conto suo e di altri deputati un ordi-

ne del giorno, prima presentato e poi ritirato dall'on. La Farina, ordine del giorno che approvava la condotta del Ministero per la sua politica interna e prendeva semplicemente atto delle dichiarazioni fatte dal Ministero nelle questioni della Polonia e di Roma.

L'on. *Minghetti*, Presidente del Consiglio, accettava l'ordine del giorno del deputato Bon-Compagni, di piena fiducia nel Ministero e di approvazione all'opera svolta per la Polonia.

L'ordine del giorno Bon-Campagni fu approvato con votazione nominale e su 255 votanti, 202 furono i voti favorevoli, 53 i contrari.

GIUSEPPE FUSCHINI.

Ferdinando dal Pozzo e i moti del 1821

(*Vedi cont.a. VIII, fasc.3-4*)

CAPITOLO III.

Il ministro degli Interni della reggenza.

(14-21 marzo).

1. *Per il Reggente e per la Costituzione.* — 2. *Scarsi elementi per giudicare l'opera ministeriale del Dal Pozzo.* — 3. *Come va interpretato il decreto del Reggente che prometteva l'amnistia, vietava il tricolore e imponeva un nuovo giuramento alle truppe (14 marzo).* — 4. *La protesta della Giunta provvisoria di Alessandria.* — 5. *Il decreto che chiarisce l'amnistia.... accordando la sanatoria a spese e promozioni militari fatte in Alessandria, purchè la Giunta anticostituzionale si sciolga (18 marzo).* — 6. *Santarosa nega le promozioni dei Carbonari alessandrini, che furono... ducento ottantasei e a beneficio specialmente dei capi!* — 7. *I provvedimenti governativi del Dal Pozzo.*

1. — Ferdinando Dal Pozzo, che godeva certamente la fiducia dei liberali d'ogni colore, per cui era stato intervistato a più riprese, nel febbraio del 1821, dal milanese Giuseppe Pecchio, inviato a Torino dai liberali lombardi per prendere accordi (1), aveva, ancora prima della nomina a ministro, prestato l'opera sua intelligente a Carlo Alberto. Questi l'aveva invitato, con gli exministri di Vittorio Emanuele I, i principali dignitarî di Corte e gli uomini più reputati per cultura ed intelletto, alla seduta reale del 13 marzo. In questa — osservando il senatore Raimondo Garian che la Costituzione spagnuola ammetteva la successione

(1) C. Torta, *La rivol. piem.*, 75; I. Rinieri, *I costituti del conte Confalonieri* succit., 58; M. Lupo-Gentile, *Giuseppe Pecchio ne' moti del '21 e nell'esilio*, in *Riv. d'It.*, XIII, 320, Roma, 1910.

regia anche in via femminile e tagliava fuori i Valdesi e gli Ebrei (1) — il Dal Pozzo aveva proposto l'espediente adottato da Carlo Alberto nel giuramento,per cui accontentò l'opinione publica irrequieta, senza accettare i due articoli di detta Carta (2) pregiudicevoli quant'altri mai (3).Così anche questa volta il nostro Dal Pozzo aveva rivelato praticamente la sua devozione verso la Casa di Savoia,come aveva fatto parecchi anni prima difendendo i beni di un principe fanciullo ed aiutando a Roma un vecchio re profugo e quasi cieco.

Mantenendo questo rispetto verso la dinastia,il Dal Pozzo nel 1821 tentò in tutti i modi di svolgere il programma liberale,che aveva in animo il dì nel quale era stato distolto dalle sue pratiche avvocatesche.Così, accortosi che Gio.Maria Cavassanti, colonnello dei carabinieri di Torino,era il più ostinato avversario della Costituzione,il 14 marzo egli ne aveva parlato al Reggente. Conseguenza del colloquio era stato « un biglietto sottoscritto Dal Pozzo,col quale d'ordine del Principe [il colonnello] era invitato a recarsi... al palazzo reale ».Il ministro l'attese nel suo gabinetto,ma inutilmente perchè il Cavassanti aveva spedito l'aiutante maggiore per verificare il fatto,« ed il Principe stesso [aveva] detto in risposta che non lo consigliava di aderire all'invito (4) ».E pensare che se il colonnello si fosse recato all'udienza ministeriale, si sarebbe forse risparmiata l'insurrezione dei carabinieri con le relative stragi!

2.— A giudicare l'opera governativa del Dal Pozzo occorrerebbe consultare gli atti delle sedute della Giunta provvisoria

---

(1) C.Torta, *La rivol.piem.*,75 ; I.Rinieri, *I cost.del conte Confalon.*,58.

(2) L'articolo [12] della Costituzione spagnuola riguardante la religione suonava : « La religione della nazione è e sarà perpetuamente la Cattolica Apostolica Romana,unica veritiera.La nazione la protegge con leggi savie e giuste,e proibisce l'esercizio di qualunque altra » (G.Martini, *Storia d'Italia*,III,373,Capolago,1852).

(3) G.Manno, *Della fortuna delle frasi*,alla frase: « Vox popoli vox Dei », Torino,1856 ; D.Jahier, *La restaurazione nelle Valli Valdesi*, parte II, in *Bulletin de la Société d'histoire vaudoisse*,33,6-7,Torre Pellice,1914.

(4) G.M.Cavassanti, *Notizie istoriche riflettenti il Corpo dei Reali. Carabinieri specialmente negli ultimi rivolgimenti politici*,publicate da E.de Rossi con il titolo *Il corpo dei RR.Carabinieri nei rivolgimenti politici del 1821*,in *Il Risorg.ital.*,V,1 segg.,Torino,1912.

che,creata dal Reggente,faceva le veci del Parlamento,e più ancora compulsare i verbali delle riunioni ministeriali ; ma il regime politico italiano attuale vieta la consultazione di queste carte di quasi un secolo fa ! Quindi accontentiamoci di sfogliare la gazzetta ufficiale del 1821 e la raccolta del Bollati (1) e di trarne le deduzioni che gli scarni decreti del Dal Pozzo possono fornirci : studieremo così con l'opera di lui quella della Reggenza costituzionale e il contegno della Giunta alessandrina.

L'attività ministeriale del Dal Pozzo va divisa nei due periodi della reggenza costituzionale di Carlo Alberto (14-21 marzo), e del regime convenzionale in cui Giunta provvisoria e Ministero presero le redini dello Stato (21 marzo-8 aprile),che furono impugnate ben tosto dal ministro Santarosa, il quale,« sorpassando nell'impeto dello sforzo il limite che si era prefisso,fu nel Piemonte un vero dittatore (2) ».

Nella prima fase,il Dal Pozzo è il ministro deferente al Reggente da cui deriva l'autorità,e che ogni atto uniforma alle libere discussioni del Consiglio dei ministri col Reggente ; nella seconda fase diventa, per necessità di cose, uno strumento che — pur protestandosi suddito devoto nel « dì faustissimo della nascita del re Carlo Felice, pegno di concordia fra noi, nostra speranza e gloria della Nazione (3) » — ricorre a mezzi eccezionali per mantenere in vita il Governo eslege, di cui è parte.

Della Reggenza costituzionale comparvero sulla gazzetta ufficiale quindici decreti controfirmati dal Dal Pozzo ed una sua circolare (4) ; della dittatura Santarosa altri sedici decreti e quattro proclami firmati dal Dal Pozzo,in unione al Marentini presidente della Giunta provvisoria o a suoi sostituti (5),e due circolari (6).Sono poca cosa per giudicare della maggiore o minore abilità politica di un uomo, ma ci bastano per conoscere meglio il Dal Pozzo e, ben esaminati, ci paiono illuminare di una luce nuova

---

(1) *Gazzetta piemontese* dal n.32 al n.43,Torino,15 marzo-10 aprile 1821 ; E.Bollati, *Fasti legisl.parl.della rivol.it.nel sec.XIX*,I,3-68,Milano,1863.

(2) C.Torta, *La rivol.piem.*,157.

(3) *Gazz.piemont.*,n.42.p.197,Torino,7 aprile 1821.

(4) *Ibidem*,n.32-35,Torino,15-22 marzo 1821.

(5) *Ibidem*,n.36-43,Torino,24 marzo-10 aprile 1821.

(6) C.Torta, *La rivol.piem.*,243 e 266.

« la fuga a Novara del traditore Carlo Alberto » e il « patriottismo disinteressato » dei settarî della Giunta alessandrina.

3.— Il primo decreto del 14 marzo, che rechi le firme del Reggente e del suo ministro Dal Pozzo, se fosse stato dal Torta meditato un pochino, non gli avrebbe permesso di dipingere Carlo Alberto e i suoi ministri come un'accozzaglia di deboli. Per noi, invece, esso è la prova della deferenza del Dal Pozzo verso il Principe sabaudo, e della sua indipendenza da qualsiasi associazione segreta la quale avrebbe imposto al « fratello » od al « cugino », divenuto ministro, l'esplicazione del programma massonico, anche se in contrasto con il volere del Reggente.

Il decreto parlava da prima... a nuora, perchè suocera intendesse. « Nelle gravi circostanze, in cui si trova la Patria dopo l'abdicazione di S.M. Vittorio Emanuele, tutti i buoni cittadini, ed in ispecie la forza armata, debbono riunirsi intorno all'autorità che ora governa. Senza questa riunione non si può sperare nè tranquillità pubblica nè alcun bene. L'anarchia e ben probabilmente l'invasione dello straniero ci affliggerebbe. Tutti quelli che fanno circolar voci insidiose o sulla natura dell'abdicazione del Re, o su altri fatti sognati, o che cercano di ritrarre i soldati ed i cittadini dai loro doveri di obbedienza alla nostra autorità legittima, debbono considerarsi come i nemici della Patria, del buon ordine e della pubblica quiete ». Se con la frase « i buoni cittadini » si indicava il popolo piemontese in genere, « la forza armata » — non v'è dubbio — era quella nelle mani dei Carbonari della Giunta alessandrina. Più chiara non poteva essere la visione dello Stato in imminente sfacelo, se cittadini ed esercito non si fossero riuniti attorno al Governo e fatti docili alle loro rispettive mansioni. L'anarchia avrebbe imperato, se un'autorità eslege avesse continuato a impartire ordini, a fare promozioni di funzionarii ed a lanciare proclami.

Ma per quali motivi questo Comitato di salute publica, che aveva domandata la Costituzione, persisteva a rimanere in vita, anche a Costituzione ottenuta?... O esso temeva le ire del governo contro i militari e gli impiegati che, sprezzando i giuramenti, avevano tradito il legittimo re, o voleva imporre un programma più vasto di quello annunciato e lealmente attuato dal Reggente.

A questi pericoli posero riparo Carlo Alberto ed il ministro suo Dal Pozzo con questo decreto che accordava « piena amnistìa alle truppe per ogni fatto od adesione politica che a[vesse] avuto luogo sino a quest' ora [14 marzo], a condizione che tutti d[ovessero] rientrare nell'ordine alla publicazione che sar[ebbe stata] fatta del presente,ed obbedire agli ordini » del Reggente; « toglie[va] di mezzo qualunque segnale,che potesse cagionar discordia e divisione fra i cittadini e le truppe massimamente », cioè « severamente proibi[va] di inalberar coccarde o stendardi di colore e fórma diversa da quelli che [aveva]no sempre distinto la Nazione piemontese sotto il governo dell'Augusta Casa di Savoia »; e fissava che « le truppe [avrebbero] prest[ato] il solenne giuramento a[l Reggente] e alla Costituzione del regno (1) ».

Non comprendendo nè il profondo conflitto fra il partito liberale-moderato e la eslege Carboneria,nè l'immensa colpa di questa,il Torta si domanda perchè il Governo « offerse l'amnistìa ai soldati ai quali spettava il merito del mutamento che ne' suoi manifesti chiamava *felice*, e vietò l'uso della bandiera tricolore (2) ».A noi ciò pare chiarissimo: la promessa dell'amnistìa, *sub conditione* del ritorno all'ordine,era una celata minaccia di procedere contro i più risoluti rivoluzionarî, se avessero persistito nel loro programma,e il divieto del tricolore era la condanna della dottrina politica di quelle Vendite,che nelle rivolte squassavano il tricolore (3).

4.— Ben ciò intesero invece i membri della Giunta alessandrina Regis,Ansaldi, Santarosa,Collegno,Ferrero,Baronis,Lisio e Palma,che súbito protestarono con una dichiarazione indirizzata al Principe, dicendo che avevano « spera[to] non premii,ma riconoscenza »,e che dovevano « alla Patria ed al [loro] onore di protestare rispettosamente contro una tale dichiarazione » di amnistìa (4) ».

---

(1) Vedi *Gazz.piem.* n.32, p.147,Torino,15 marzo 1821 e E.Bollati,*Fasti legislativi,*I,11.

(2) C.Torta,*La rivol.piem.*,131-132.

(3) Questo carattere del tricolore,in quei tempi, è riconosciuto da uno storico liberale non dubbio,C.Tivaroni,*L'Italia durante il dominio austriaco,*I (*L'It.sett.*),68,Torino,1892.

(4) C.Torta,*La rivol. piem.*,234-235; E.Bollati,*Fasti legisl.*,12,n.1.

Così, senza scendere nei particolari, e senza lagnarsi neppure dell'imposizione dell'azzurra coccarda sabaudica, i ribelli di Alessandria facevano intendere in alto che questa resa a discrezione voluta dal Governo non era nelle loro intenzioni.

Che avrebbe quindi dovuto fare il Reggente?... Il Governo era in condizioni di estrema debolezza. Nato dall'abdicazione del Re, senza una forma stabile e precisa, anzi con tutti gli inconvenienti delle novità all'interno e con l'avversione indubbia degli Austriaci all'esterno, questo nuovo ordinamento politico domandava per sè unità di comando ed obbedienza, elementi indispensabili per qualunque azione risoluta, e trovava una sorda resistenza.

Ed il Torta chiama « sfoghi di facile prosa » decreti di sifatta natura! Ben avrebbero dovuto « Carlo Alberto [avere] di quegli slanci incoscienti che fanno gli eroi » e il Dal Pozzo dimostrare d'essere « dotato dell'energia imperiosa che è necessaria in così difficili momenti (1) », come vorrebbe il Torta; ma non per fare quanto i settarî imponevano, bensì per sbandare con la forza il Comitato di salute publica alessandrino, deleterio per il regime costituzionale. In vece, o perchè al Reggente ed al suo ministro parve bene conquistare la concordia con le massime agevolazioni, o perchè ai loro occhi una lotta con altri costituzionali sembrò un'ignominia, essi si astennero dai mezzi radicali che avrebbero tagliato il male alla radice, e fecero ponti d'oro ai membri della Giunta alessandrina, purchè si arrendessero.

5. — Non appena infatti « Luzzi, Lisio et Baronis portèrent a Turin », con la protesta dei colleghi Carbonari (2), la dichiarazione ch'essi si aspettavano « non premî, ma riconoscenza », nella forma visibile « des décorations et des grades (3) », il Reggente emanava un nuovo decreto in data 18 marzo, controfirmato dal Dal Pozzo, in cui dichiarava « che con la parola *amnistia*... inten[deva] di solamente accennare l'oblivione delle trasgressioni di servizio che [aveva]no avuto luogo nella grande mutazione

(1) Torta, *La rivol. piem.*, 132, 130 e 131.

(2) [S. de Santarosa], *De la révol. piém.*, 107.

(3) Costa de Beauregard, *La jeunesse du roi Charles-Albert*, 129, Parigi, 1892; C. Albert, *Détails sur ma regence*, in V. Fiorini, *Gli scritti di C. Alberto*, 36.

operatasi per lo stabilimento del sistema costituzionale », e non gli atti....illegali della Giunta provvisoria alessandrina. Inoltre, considerando ch'era « venuto il momento di fare una e centrale l'autorità e di render regolari le operazioni seguíte in Alessandria », ordinava che detta Giunta si sciogliesse, súbito « avuto conoscenza del presente decreto », garantendole che « il reggente la segreteria di Finanze [avrebbe] invi[ato] un commîssario in Alessandria per regolare le spese e le disposizioni fatte dei fondi del pubblico erario mediante le opportune giustificazioni », e che il « primo segretario di Guerra e Marina [avrebbe] present[ato al reggente] il quadro delle promozioni militari fattesi in Alessandria », per....le opportune approvazioni (1).

Quali retroscena corsero fra i due decreti del 14 e del 18 marzo per indurre Carlo Alberto ed i suoi ministri a fare offerte così poco dignitose ai Carbonari alessandrini?....È un mistero. Certo però furono provocate dai loro inviati Luzzi, Lisio e Baronis, come — pietosamente velando la verità — ci attesta il Santarosa, dicendo ch'essi « furent chargés...per la junte d'Alexandrie, laissée sans instructions par le gouvernement, de demander au régent des ordres positifs sur lesquels elle pût regler sa conduite (2) ».

Non di piccolo momento fu quindi il lavoro del Governo per il consolidamento della propria autorità, necessaria per qualunque innovazione ardita all'interno e per affrontare il grave problema della lotta per l'indipendenza italiana. Ed il Torta rimprovera alla Reggenza di « non [avere] dichiar[at]o súbito guerra all'Austria » e di non avere « ind[etto] i comizi elettorali (3) », ripetendo le accuse carbonare che fra poco sottoporremo alla critica!

Noi ci saremmo atteso dai rigidi Catoni alessandrini — che s'erano adontati....,non del divieto del tricolore, ma dell'amnistía — una di quelle proteste vivaci per cui fu celebre la loro fucina: in fin dei conti l'offa veniva ad essi offerta!....Niente di tutto questo: essi tacquero, e al tentativo di liquidare la Giunta eslege ne apposero un altro di assassinio del Principe nella

(1) E. Bollati, *Fasti legisl.*, I, 42.
(2) [S. de Santarosa], *De la révol. piem.*, 107.
(3) C. Torta, *La rivol. piem.*, 132.

sera stessa del decreto (1).Fallito questo,i Carbonari non si diedero vinti e contrattaccarono per impadronirsi del podere centrale,ma così strozzarono la nascente libertà costituzionale.

6 — Fermiamoci per un istante sull'offa,che più tardi qualcuno rinfacciò ai settarî come prova del loro patriottismo interessato.Essa constava della gratificazione di lire 750 per gli ufficiali di cavalleria e di artiglieria leggera,e di lire 600 per quelli di fanteria ed artiglieria di linea,promessa nel giorno dell'abdicazione del re (2); del « trattamento delle genti di guerra » per i soldati sin dall'11 marzo (3),e delle promozioni...rivoluzionarie.

Commentando le sorti della pseudo-battaglia di Novara, scriveva il Santarosa,fingendo di far parlare lo storico avversario, De Beauchamp: « Ils étaient prêts à sacrifier... Quoi ?leurs nouveaux grads? Oh non! La constitution ? Oui, même la constitution ».La replique sera courte.Regis,Saint Marsan,Saint Michel

(1) « Un Bernardo Pia,ministro dello speziale di Corte,Masino,era stato condotto con mistero la sera del 18 marzo 1821 al caffè Fiorio dove gli venne offerta ricca mercede purchè mescesse veleno nella medicina che in quel giorno doveasi mandare al Principe.Ricusò ed il suo padrone non seppe della sua fedeltà che per via indiretta molti anni dopo, lo regalò e gli accrebbe il salario.Questo fatto non fu noto a Carlo Alberto che dopo essere re e quando già il Pia era morto ».Così racconta il Manno (*Inform.sul Ventuno* succit.,126, n.1), senza che mai gliene sia venuta smentita alcuna.Oggi questi tentativi paiono romanticherie; eppure tali non furono.Un grande iniziato dei misteri massonici e carbonari, Jean Witt, ci afferma: « Tous les moyens pour l'exécution de leurs projets sont permis : le meurtre,le poison,le faux serment,tout est à leur disposition » (J. Witt,*Les soc. seg.de France et d'Italie*,21-22).Notizia di condanna a morte di Carlo Alberto pronunciata dai Carbonari si ebbe del resto anche per altre vie, come vedremo più innanzi.

(2) E.Bollati,*Fasti legisl.*,60; F.Gualterio,*Ult.rivolg.it.*,III²,87, n.1.

(3) *Ibidem*,313 (Proclama dell'11 marzo 1821) e E.Bollati,*Fasti legisl.*,6. Un *Ordine del giorno* a stampa di Santorre Santarosa, comandante della città e provincia di Alessandria, in data 13 marzo, stabiliva « un aumento di paga e di somministranze » nel modo seguente: « ai soldati soldi 2,den. 6; ai caporali soldi 5; ai sergenti soldi 7,den.6 » e come quantitativo delle razioni per ciascun individuo: « Pane secondo il solito; carne mezza libra; vino un quarto di pinta; riso 4 oncie; in difetto doppia razione di legumi oppure 8 oncie pane bianco; sale mezz'oncia; foraggi e biada al solito; acquavita una pinta ogni 20 individui.Il tutto a peso e misura di Piemonte » (F.Gasparolo,*Le carte aless.del 1821*,in *Riv.st.arte arch.di Alessandria*,di prossima stampa).

étaient colonels avant la révolution ; ils étaient colonels le 8 avril, à Novare. Collegno etait major avant la révolution ; il était major le 8 avril. Lisio n'avait pas voulu accepter le grade de major, et n'etait toujours que capitaine. Il ne s'agissait donc point de sacrifier ou de ne pas sacrifier leurs nouveaux grades, puisqu'ils n'avaient que les anciens : votre sarcasme porte donc à faux (1) ». Il Santarosa, così polemizzando con il Beauchamp, mentiva e, fatto grave, mentiva sapendo di mentire (2).

---

(1) [S. DE SANTAROSA], *De la révol. piém.*, 163 n.

(2) Noi ci eravamo già fatti audaci ad assaltare il Santarosa per togliergli quella maschera, che la tradizione abilmente creata dai settarî gli ha procurato, di una insospettabile onorabilità scientifica, quando trovammo il nostro giudizio riconfermato da un liberale di indubbia fede (G. FALDELLA, *La giovinezza letteraria di G. C. Molineri*, e Appendice ad essa, in G. C. MOLINERI, *Poesie* (1865-1906), p. XXXII, Torino, 1915). Questi sin dal 1897 scriveva : « Santorre di Santarosa fu collocato troppo in alto, dalla severità ed integrità del suo carattere, perchè sia lecito sospettare che egli abbia scientemente alterati i fatti, e per scusare sè ed i suoi aggravata la mano sul principe di Carignano, allora appunto che questi era fatto segno ad odî profondi, e dai congiurati e dai fautori della monarchia assoluta. Però in tempi di torbidi e di passioni violente, coll'animo esulcerato per la rovina di quei nobili ideali, di quelle sante aspirazioni cui s'era consacrata la vita, è egli possibile conservare quella serenità di mente, indispensabile per giudicare con imparzialità sè stesso e gli altri, mentre ciò riesce tanto difficile anche per avvenimenti di poca importanza ed in tempi di calma? Non può il Santarosa essersi illuso? Non può aver sottostato ancor egli alla tendenza comune a tutte le anime ardenti ed entusiaste, di figurare esistente fuori di loro quello che portano dentro di sè? ».

E dopo aver detto che la relazione in contrario, fatta da Carlo Alberto, del moto del 1821 è tanto testimonianza di parte in causa quanto il *De la revolution piémontaise* del Santarosa, e quindi di uguale attendibilità, il buon Molineri con una critica serrata demoliva la narrazione santarosiana dei convegni con Carlo Alberto del 6 e dell'8 marzo, e dei relativi pretesi tradimenti, anzi dimostravale... contraddizioni della tradizione carbonaresca. Così, riportate le parole autoapologetiche del Santarosa : « Questo accanito nemico dell'Austria, cupo entusiasta dell'italica libertà, uscì da quel palazzo piena la mente del pensiero, che quel giorno sospirato in ogni istante di sua vita, stava finalmente per spuntare », il Molineri gli appuntava : « Eppure egli, incaricato di un alto ufficio al ministero della guerra, avrebbe dovuto riconoscere che nulla era preparato per una campagna contro l'Austria, che al primo scontro i soldati piemontesi sarebbero stati sopraffatti, e che la rivoluzione militare avrebbe affrettata la rovina ». Così ancora alla dichiarazione del Santarosa, « che il colonnello di San Marza-

Volle il Santarosa, difendendo questi cinque ufficiali, difendere soltanto essi dall'accusa di autopromozione, oppure intese scolpare tutto l'operato della Giunta alessandrina (1)? Se unica-

no fu il primo a parlare a Carlo Alberto della necessità d'una rivoluzione», il Molineri opponeva la nota della traduzione italiana del *De la révolution piémontaise* (Torino, 1850), nella quale si invertivano le parti per rimproverare a Carlo Alberto una nuova pretesa defezione.

Il Molineri non esitava a lodare — e faceva bene — l'*Histoire de la révolution piémontaise* del De Beauchamp, che aveva scritto: «Converrebbe sapere se tutto ciò che [voi, Santarosa] dite di lui è vero e se voi dite tutto ciò che è vero», e a far eco al Gualterio quando diceva «che chi disse che Carlo Alberto fu carbonaro disse cosa ridicola», e da un esame minuto di diverse fonti concludeva: «Coscienza di storico vuole si riconosca che le testimonianze di Cesare Balbo, del Gifflenga, dell'autore anonimo del *Semplice Racconto* e di Gino Capponi tutte concordano nei punti essenziali col racconto di Carlo Alberto e purgano il suo nome da ogni macchia, anche per quel che riguarda le sue relazioni coi congiurati, e il suo contegno verso di loro la sera del 6 marzo e i due giorni successivi» (G.C. Molineri, *St. d'It. dal 1814 ai nostri giorni: continuaz. al Somm. della St. d'It. di C. Balbo*, 81-85, Torino, 1897).

(1) È interessante, per conoscere la potenza finanziaria della eslege Giunta alessandrina, leggere quanto il Witt scrisse in sua difesa: «Le désintéressement des constitutionnels mérite de justes éloges. Il s'enfuirent les mains vides, et cependant les caisses d'Alexandrie contenaient environ trois millions.... Il n'y eut à ma connaissance qu'une seule personne qui fit exception» (J. Witt, *Les soc séc.*, 106). A meglio illuminare il.... disinteresse dei rivoluzionarî si ricordi che in Alessandria «Bianco se fit livrer la caisse du régiment des dragons, dans laquelle il y avoit plus de 20 mille francs»; che «Ansaldi avoit soin de faire enlever les caisses provinciales de environs» ([R. de Maistre], *Simple récit* etc., ediz. Fiorini, 122); e che «Enrico livra la citadelle (de Turin) pair la somme de 150.000 livres», delle quali «il remit à quelqu'un 40 mille francs, pour les compter à une personne de sa famille» (*Ibidem*, 152 e F. Gabotto, *Nuove inform. sul Ventuno*, in *Boll. stor.-bibl. subalp., Suppl. Risorg.* 2, Torino, 1914). Il De Maistre dice che «plusieurs caisses provinciales furent pilées (l'ultima fu quella d'Asti per opera del francese Guglielmo di Vaudencourt); les caisses particulières de quelques régimens eurent le même sort, les magasins ne furent pas plus épargnés (*Simple récit*, 153)», dopo che «la source d'or qui devoit toujours couler avoit tari»; per cui «ont eut beau faire valoir auprès des étrangers l'exiguité des demandes, en égard à la magnificence des promesses. Ils avoient offert des millions, et l'on se seroit contenté de quelques centaines de mille francs. Rien: telle fut la terrible, l'inexorable réponse (*Ibidem*, 149)». Pare che in Genova gli eletti della Giunta alessandrina non abbiano agito diverso: anche là furono «enfoncé[es] des caisses publiques, pillé[s] des bâtimens royaux» (*Ibidem*, 155).

mente i surricordati colleghi in fede rivoluzionaria, la difesa non regge, perchè essa non corrisponde al vero; e se tutti i « cugini » carbonari, fece opera ancora più infelice. Infatti se Carlo Vittorio Morozzo di Magliano e di San Michele si accontentò durante il regime rivoluzionario del grado militare che aveva già; non altrettanto si può dire degli altri quattro commilitoni e del Santarosa stesso. Il colonnello della brigata Savoia, Michele Regis, fu promosso il 25 marzo 1821 maggior generale (1); il cavaliere Giuseppe Provana di Collegno fu messo in quei giorni alla testa delle artiglierie di Alessandria (2) e, ciò non bastando, promosso da maggiore (3) a tenente colonnello (4); il marchese Carlo Emanuele Asinari di San Marzano e di Caraglio, colonnello in 2ª dei dragoni della Regina, il 12 marzo fu elevato al grado di generale (5), grado che il 31 fu ridotto a quello di colonnello comandante di reggimento (6); e il conte Guglielmo Moffa di Lisio capitano ne' cavalleggieri del Re fu elevato il 28 marzo al grado di maggiore (7), come risulta dalla sentenza della R. Delegazione del 19 luglio 1821. Il conte Santorre Derossi di Santarosa, capo divisione al ministero della Guerra con grado di « capitano sottoaiutante generale (8) », recatosi ad Alessandria il 12 marzo (9), si improvvisò comandante supremo della città e della milizia cittadina: egli stesso confessava d'avere « prit le commandement de la ville et de la garde nationale (10) », e fu promosso dai rivoluzio-

(1) A. Manno, *Inform. sul Ventuno*, 189.

(2) [S. de Santarosa], *De la révol. piém.*, 84; C. Torta, *La rivol. piem.*, 123, n. 2; Decreto 12 marzo della Giunta provvisoria di Governo, a firma Ansaldi e Luzzi (F. Gasparolo, *Le carte aless. del 1821*, di prossima stampa).

(3) A. Manno, *Inform. sul Ventuno*, 186.

(4) Decreto della Giunta alessandrina del 12 marzo 1821 edito in francese nel *Simple Récit* del De Maistre (p. 94-95) e da C. Braggio, *La rivol. piem. del 1821*, in *Giorn. ligust.*, XIX, 183-226, Genova, 1892, ma senza i preziosi elenchi o *Stati dei Signori Ufficiali*, che compariranno invece quanto prima in F. Gasparolo, *Le carte aless. del 1821*, in corso di stampa.

(5) *Ibidem*,

(6) A. Manno, *Inform. sul Ventuno*, 145.

(7) *Ibidem*, 177-178.

(8) *Elenco militare dell'anno 1819*, p. 11, Torino, 1819.

(9) [S. de Santarosa], *De la révol. piém.*, 83.

(10) *Ibidem*, 84; C. Torta, *La rivol. piem.*, 123, n. 2; Decreto 12 marzo della Giunta in F. Gasparolo, *Le carte aless. del 1821*, di prossima stampa.

narî (1) al grado di colonnello,anche se — fatto ministro — non osò sanzionare la propria autopromozione, per cui essa non risulta che nel decreto della Giunta alessandrina del 12 marzo (2).

Se poi il Santarosa intese di negare non solo queste sei promozioni,ma anche tutte le altre,senza richiamarci al decreto del reggente del 18 marzo che prometteva in bella maniera di accettarle, e senza notare che il medesimo autore le ammise dicendo che il Lisio « n'avait pas voulu accepter le grade de major », ricordiamo i due editti 11 e 12 marzo della Giunta alessandrina, testè citati a piè di pagina e sui quali torneremo fra poco.

Accontentandoci per ora di sfogliare il *Dizionarietto dei compromessi* del Manno (3),vi troviamo ben 199 militari puniti con sentenze del Senato o della R.Delegazione di Torino per essere stati promossi di grado durante il periodo costituzionale dal 13 marzo al 9 aprile.Di sole 4 delle 199 promozioni si può dubitare che siano state ratificate da Carlo Alberto,perchè anteriori alla sua fuga a Novara avvenuta nella notte dal 21 al 22 marzo.Esse sono quelle di Barberis Giuseppe, aiutante di piazza in Saluzzo con grado di sottotenente,dimissionato il 30 agosto 1821 per aver accettato il 21 marzo un grado dalla Giunta,che non può essere

(1) Il metodo, molto rivoluzionario, nelle promozioni con salto di tre o quattro gradi, chiaramente enunciato dal decreto alessandrino 11 marzo: « Considerando che oggi i soldati dell'uno e dell'altro Reggimento [Dragoni del Re e Brigata Genova] avrebbero sui bastioni di questa cittadella,ed alla presenza di tutto il popolo assegnato a viva voce,e con grida replicate il grado meritatosi dai loro capi, dai quali sono stati guidati alla santa impresa della liberazione della patria, e che giova in queste straordinarie circostanze soddisfare i voti dei primi liberatori della Nazione », si dichiaravano promossi tutti gli inscritti,compreso il cavaliere Guglielmo Ansaldi che firmava il decreto contenente la propria autopromozione di generale (*ibidem*)! La correttezza democratico-massonica apparve subito nell'appalto della provvista viveri per le truppe: il 14 marzo Ansaldi autorizzava il Comune di Alessandria a dare in appalto tale somministranza, il 15 questo indiceva un concorso, il 16 « in seguito alle intimidazioni ed agli ordini della Giunta manifestati personalmente dal sig.Presidente della medesima,Ansaldi » passando sulla gara,si assegnava l'appalto a Giovanni Romagnoli,probabilmente un « fratello », che lo stesso giorno intascava 1090 lire « per un cavallo a disposizione del Presidente Ansaldi », più le spese di selleria.Ogni commento sciuperebbe (*ibidem*)!

(2) *Ibidem*.

(3) In A.Manno, *Inform. sul Ventuno*,142-206.

se non l'alessandrina (1); la nomina del sottotenente Emilio Galvagno ad aiutante di campo del generale Bellotti, allora non ancora traditore dei costituzionali, opera sicura del nuovo ministro della guerra Santarosa, che era stato « installé sur-le-champ... le soir du 21 mars (2) »; e le promozioni del 20 marzo del tenente Pietro Garda a capitano nel battaglione dei Cacciatori d'Ivrea e del conte Ettore Perrone San Martino a luogotenente colonnello nello stesso battaglione, da attribuirsi probabilmente alla Giunta provvisoria eporediese (3).

Quindi le residue 195 promozioni, fatte dal 25 marzo al 6 aprile, furono effettuate dalla Giunta provvisoria alessandrina (10-27 marzo) o dal Governo convenzionale torinese (22 marzo-9 aprile), caduto nelle mani dei Carbonari dopo la partenza del Reggente. Esso, quale continuazione della Reggenza costituzionale nominata dall'abdicatario Vittorio Emanuele I, aveva l'apparenza di una maggiore legalità, e perciò dai settarî gli furono fatte ratificare le promozioni avvenute precedentemente in Alessandria, sebbene, a quanto pare, un briciolo di pudore gliene abbia fatto, forse cancellare molte, certamente ridurre parecchie (4).

Gli *Stati* od elenchi dei promossi, uniti ai due decreti rivoluzionari 11 e 12 marzo succitati, non concordano invero con il *Dizionarietto dei compromessi* del Manno, sul quale noi abbiamo fatto il calcolo delle promozioni rivoluzionarie che viene qui in appresso. Certo l'opera del Manno è tutt'altro che compiuta: il Gabotto in un suo studio di imminente publicazione aggiungerà una lunga serie di altri compromessi del 1821 desumendoli

---

(1) *Ibidem*, 147.

(2) [S. de Santarosa], *De la révol. piém.*, 189.

(3) C. Torta, *La rivol. piem.*, 123 e 225-229.

(4) I due decreti alessandrini (11 e 12 marzo), comparati con i dati ufficiali del *Dizionarietto* del Manno, ci mostrano il colonnello in 2ª Di San Marzano, promosso generale il 12 marzo, di poi il 31 marzo fatto solo colonnello in 1ª; i capitani Baronis e Ferrero, prima colonnelli (11 e 12 marzo) e poi maggiori (28 e 31 marzo); il capitano Garelli tenente colonnello (12 marzo) e in séguito maggiore (3 aprile); i tenenti Foglietta, Leggi, Roccavilla tenenti colonnelli o maggiori (11 marzo) e infine soltanto capitani (3 aprile); i sottotenenti Bianco di S. Jorioz, Armano di Grosso, Barandier, Herteur, Arbaudi prima tenente colonnello e maggiori (11 e 12 marzo) e per ultimo capitani e tenente (28 e 31 marzo); le cornette Franchini, Pel-

da un documento ufficiale dell'epoca (1): noi per conto nostro ne indicheremo ancora parecchi sconosciuti (2). Per compenso crediamo che l'onnipotenza fiduciosa di questo storico nelle segrete cose di Corte e del Ministero degli Interni (sezioni Araldica e Archivi di Stato) gli abbia offerto la possibilità di desumere dati sicuri sulle promozioni dei rivoluzionarî del 1821 ricavandoli direttamente dalle sentenze giudiziarie, se non dagli atti dei processi stessi.

Limitandoci per ora ad esaminare il *Dizionarietto dei compromessi* del Manno, vediamo in quali brigate e reggimenti siano piovute le promozioni. Sarebbe molto utile conoscere con precisione come fossero di stanza nel 1821 in Piemonte i reggimenti di cavalleria e di fanteria, e quale ne fosse la loro vita interna; ma a tale scopo bisognerebbe penetrare negli archivi di Stato, cosa che il nostro illuminato governo vieta. Tentiamo quindi di coordinare le notizie a questo proposito, spulciandole qua e là (3).

Dal precitato *Dizionarietto dei compromessi* si può dedurre che delle 199 promozioni del Governo rivoluzionario del 1821, 30 appartenevano alla brigata Alessandria (4), ch'era di sede a Chambéry donde il 31 marzo discendeva a Torino (5); 7 alla bri-

---

lati, Patrucco, Sattarino, l'11 marzo elevate a capitani e il 28 promosse a tenenti.

(1) In uno dei prossimi fascicoli di *Il Risorg.it.*

(2) L. C. Bollea, *I rivol.piem.del'21 nel cart.di un botanico*, di prossima stampa.

(3) Un'utile fonte è *La relazione del capitano* Zerboni di Sposetti *sulla repressione dei moti del 1821 e sulla occupazione austriaca in Piemonte (1821-1823)*, in *Bibl.stor.del risorg.it.*, V, I, Roma, 1907.

(4) Vedansi Pacchiarotti, Ceppi, Raffaghello, Amey, Balestra, Barberis, Bosio, Cagnoli, Cravetta, Fasana, Ghiliossi, Du Perron, Vigna, Arbaudi, Baralis, Bonardi, Crova, Cucca, Degiorgis, Ivaldi, Mauris, Moda, Negri, De Rege, Rossi Pietro, Scarzella, Viale, Nicolò Destefanis, Regis e Ciria (A. Manno, *Inform. sul Ventuno, Diz.dei comprom.*).

(5) [S. de Santarosa], *De la rév.piém.*, 135. È curioso il fatto che di tutte le quindici brigate o reggimenti compromessisi in questi moti, dieci solo appaiono colpiti dalla reazione (brigate Monferrato, Saluzzo, Alessandria, Genova, dragoni del Re, dragoni della Regina, cavalleggeri del Re; da circolare a stampa firmata Marenco governatore interinale di Alessandria 24 aprile in F. Gasparolo, *Le carte aless. del 1821*, di prossima stampa) o almeno vigilati in modo speciale (Granatieri-guardie, brigate Piemonte e Regina; da lettera del ministro della guerra Geneys, 16 aprile, *ibidem*).

gata Aosta (1), che stava in Torino ai comandi del colonnello Ciravegna (2); 8 alla brigata granatieri-guardie (3), pure di residenza in Torino (4); 10 alla brigata Monferrato (5); 17 alla brigata Piemonte (6), delle quali quindici di ufficiali che andarono in Alessandria quando il generale De Faverges volle far loro giurare fedeltà al Re (7); 1 alla brigata Regina, probabilmente di stanza in Torino; 21 alla brigata Genova (8), di guarnigione in Alessandria (9), di cui parte degli ufficiali — e questi quindi non promossi — avevano seguito ad Oviglio il generale Varax governatore di Alessandria (10); 5 alla brigata Savoia (11), di cui la quasi totalità degli ufficiali imitò la precedente (12); 14 alla brigata Saluzzo (13), un battaglione della quale fu condotto in Alessandria dal colonnello cavaliere Giacomo Brondelli di Brondello (14); 14 ai cavalleggeri del Re, di sede a Pinerolo (15), di cui uno squadro-

(1) Vedansi Viglino, Galvagno, Giolitti, Negro, Perrone, Rossi Pietro Giuseppe e Thovez (A. Manno, *Inf. sul Vent., Diz. dei compr.*).

(2) [S. de Santarosa], *De la rév. piém.*, 94.

(3) Vedansi Illiani, Rittatore, Sussarello, Viale, Belletrutti, Bellezza, Cedrino e Forzani (A. Manno, *Infor. sul Ventuno, Diz. dei comprom.*).

(4) [S. de Santarosa], *De la rév. piém.*, 90.

(5) Vedansi Monzani, Broglia, Alberti, Borbonese, Ceva, Lunel, Schiara, Archini, Reyna e Dughera (A. Manno, *Infor. sul Ventuno, Diz. dei compr.*).

(6) Vedansi Marchetti, Baudi, Garrone, Avezzana, Bernardi, Bono, Cucchi, Enrici, Giacchino, Gianetti, Sabbatini, Delfino, Demichelis, Serralonga, Caligaris, Ceresa, Pignocchino (*Ibidem*).

(7) R. de Maistre, *Simple récit*, in ediz. Fiorini cit., 127 n.

(8) Vedansi Garelli, Di Negro, Foglietta, Berta, Bottero, Curlo, Demarchi, Gavotto, Grillot, Lavagnino, Leggi, Masnata, Nocetto, Richini, Roccavilla, Viancino, Villavecchia, Viale Domenico, Albani, Partenopeo e Quaglia (A. Manno, *Inf. sul Ventuno, Diz. dei compr.*).

(9) [S. de Santarosa], *De la rév. piém.*, 79.

(10) *Ibidem*, 83.

(11) Vedansi Regis, Ansaldi, Barandier, Borivent e Heurteur (A. Manno, *Inf. sul Ventuno, Diz. dei compr.*).

(12) [S. de Santarosa], *De la rév. piém.*, 83.

(13) Vedansi, Bonfils, Bava, Bella-Fabar, Cerina, Falletti, Ferraris, Gaztellù, Loya, Borlasca, Novellone, Tapparelli, Tobone, Volpe e Ranco (A. Manno, *Inf. sul Ventuno, Diz. dei compr.*).

(14) Vedi Brondelli (*Ibidem*, 155).

(15) Vedansi Moffa, Calosso, Ghini, Brunetti, Cappone, Friolo, Gambolò, Pecorara, Bolatti, Bondetto, Ferrero, Olivero, Balbo e Marentini (*Ibidem*). A proposito del Moffa di Lisio, anche suo padre fu « chaud partisan de la con-

ne fu guidato da Moffa di Lisio ad Alessandria (1); 1 ai cavalleggieri Savoia (2); 3 ai cavalleggieri Piemonte (3); 13 alla legione Reale leggiera (4), accasermata a Torino, donde la compagnia del capitano Vittorio Ferrero dopo l'episodio di S. Salvario si recò ad Alessandria (5); 16 ai dragoni del Re (6), stanziati in Alessandria, che fu abbandonata da una parte dell'ufficialità per seguire ad Oviglio il governatore in fuga (7); 12 ai dragoni della Regina (8), di cui una parte il 21 marzo abbandonò Novara per tener dietro al colonnello San Marzano che se ne andava ad Alessandria (9); 4 alla legione dei carabinieri (10); 3 all'artiglieria di terra e 7 a quella di mare (11); 1 al genio e 12 al corpo degli aiutanti o comandanti di piazza, oppure a quello degli ufficiali in aspettativa e richiamati in servizio dal Governo rivoluzionario (12).

Ora dei 199 promossi ben 112 che appartenevano ai varî reggimenti di stanza od andati, per dichiarazione dello stesso Santarosa, in Alessandria (13), dovevano già essere stati favoriti pri-

---

stitution dépuis que la junte l'avoit nommé commandant de division ([R. de Maistre], *Simple récit*, ediz. Fiorini, 148).

(1) [S. de Santarosa], *De la rév. piém.*, 80-83.

(2) Vedi Pavia (A. Manno, *Inf. sul Ventuno, Diz. dei comprom.*).

(3) Vedansi Mattana, Signorile e Ponso (*Ibidem*).

(4) Vedansi Ferrero, Panario, Beltrandi, Gloria, Mameli, Anselmi, Beraudi, Borelli, Eula, Faraud, Robiolio, Simondi e Tardivo (*Ibidem*).

(5) [S. de Santarosa], *De la rév. piém.*, 86-87).

(6) Vedansi Baronis, Armano, Bianco, Cassolati, Franchini, Patrucco, Pellati, Sattarino, Borsarelli, Rolando, Bellino, Prato, Lombardi, Benenati, Guatteri e Quartero (A. Manno, *Inf. sul Ventuno, Diz. dei comprom.*).

(7) [S. de Santarosa], *De la rév. piém.*, 83.

(8) Vedansi Asinari, Ceppi, Deferraris, Reale, Angelino, Degiorgis, Fissore, Richieri, Fassetta, Macchia, Scavardo e Trabaud (A. Manno, *Inf. sul Ventuno, Diz. dei comprom.*).

(9) [R. de Maistre], *Simple récit*, ediz. Fiorini, 128 n.

(10) Vedansi Laneri, Allemandi, Sala e Allemano (A. Manno, *Inf. sul Ventuno, Diz. dei compromessi*).

(11) Vedansi Fouchs, Rossi Gius., Balestra; Di Negro, Bastin, Cugia, Cevasio, Depretis, Medecin e Depaoli (*Ibidem*).

(12) Vedansi Rossi Celest.; Richeri; Barberis, Biglia; Cugia; Majone; Perrone, Garda; Bonardi, Tonello; Becchio, Roveda e Prandi (*Ibidem*).

(13) Brigata Genova 21 + brigata Savoia 5 + brigata Saluzzo 14 + cavalleggieri del Re 14 + legione Reale leggiera 13 + dragoni del Re 16 + dragoni della Regina 12: + brigata Piemonte 17 = 112.

ma del 27 marzo, quando la Giunta alessandrina si sciolse, anche se i decreti relativi sono in massima parte dei giorni successivi; anzi, esaminando fra poco lo scioglimento di questa famigerata Giunta, si vedrà che una delle condizioni della resa, poste dai rivoluzionarî alessandrini, fu appunto l'emanazione di questi decreti di sanatoria.

Pochi sono i documenti alessandrini scampati all'incetta della reazione del 1821, ma bastano i due decreti dell'11 e 12 marzo a illuminarci anche per quelli che mancano. Così delle 112 promozioni alessandrine desunte dal *Dizionarietto dei compromessi* del Manno solo 47 figurano nei due decreti, che pur registrano 146 ufficiali promossi di grado. È vero che delle rimanenti 99 promozioni 12 sono di persone ricordate dal Manno senza accenno alcuno ad aumento di grado, per cui non le includemmo nel computo nostro surriferito o come borghesi ribelli (1); ma intanto ben 87 altre promozioni alessandrine (2) vanno ad impinguare le 199 già note. Figuriamoci quindi quante altre promozioni... rivoluzionarie ancora ignoriamo! E Santarosa ebbe la sfrontatezza di negarle!...

(1) Essi erano Provana, Santarosa, Radice, Rossi Antonio, Pansa, Strozzi, Hess, Roveda, Carbone, Cerruti Giov. Battista, Guatteri e Palma di Borgofranco.

(2) Desumiamo dagli *Stati delli Sig. Ufficiali*, annessi ai due decreti alessandrini 11 e 12 marzo, i nomi dei promossi rivoluzionariamente non contenuti nel *Dizionarietto dei compromessi* del Manno. *Reggimento Dragoni del Re*: Voarino, Pavia, Pignatta, Actis, Schierano, Busetto, promossi a luogotenenti in 1ª; Ferrero, Pratis, Rebaudo, Milone, Ansaldo, Perona, Davico, Dosio, Peja, Vaschetti a luogotenenti in 2ª. — *Brigata di Genova*: Arullani a maggiore d'ordinanza; Carlini, Ferruti, Galiani, Mazino a capitani; Dulbecco a luogotenente aiutante in 2ª; Patrone, Manfredi, Gazzo, Baudino, Ermoglio, Salis, Canale, Defonge a luogotenenti in 1ª; Jacob a luogotenente ufficiale pagatore; Bertoncini, Garaventa, Vazzi Niccolò, Albora, Mucchiati, Novara, Repetto, Squarciafichi, Franzone, Cocchis, Deandreis, Bono, Ottone, Tagliafico a luogotenenti in 2ª; Garelli e Gioanetti ad alfieri. — *Distaccamento della Brigata di Savoia*: Magoz Gio. Maria a luogotenente in 1ª; Tomas Giovanni a luogotenente in 2ª; Porcheron Vittorio, Coudurier Giuseppe, Bolard Giacomo, Bourger Gio. Antonio a sergenti; Atturion Francesco, Moineloc Claudio Maria, Tomas Gio. Francesco, Guichenet Gio. Pietro, Sibuet Carlo Eusebio a caporali. — 2ª *Compagnia della Legione Reale leggiera*: Colomiatti Felice a capitano; Ciceri Ubaldo e Basso Eusebio a luogotenenti; Peracchio Giovanni a sergente maggiore; Boetti Francesco,

Spiluzzando l'elenco dei 199 promossi si possono trarre alcune altre verità edificanti. Per esempio risulta evidente che degli otto membri della Giunta alessandrina, autoproclamatasi il 10 marzo, quattro si promossero a gradi superiori e quattro no perchè... non erano militari. Il presidente Ansaldi Guglielmo, luogotenente-colonnello della brigata Savoia, si elevava al grado di maggior generale e il 25 marzo, prima dello scioglimento della Giunta, era già riconosciuto come tale da un decreto del Governo torinese; il cavaliere Baronis Luigi, capitano dei Dragoni del Re, si nominava maggiore, e il conte Angelo Bianco di S. Jorioz, sottotenente nello stesso reggimento, saliva al grado di capitano; il cavaliere Isidoro Palma di Borgofranco, capitano della brigata Genova, non ci consta che abbia ottenuto l'approvazione del Governo centrale per la sua autopromozione al grado di colonnello, come appare dal decreto alessandrino dell'11 marzo (1): il che non vuol dire che non abbia egli pure tentato di servirsi della carica rivoluzionaria per procedere nella carriera militare. Gli altri quattro, Appiani Giovanni, appaltatore di strade, Dossena Giovanni avvocato, Rattazzi Urbano medico e Luzzi Fortunato giudice ebbero vantaggi di natura diversa? Non possiamo su ciò pronunciarci. Però è curioso il particolare che molti di questi iscritti a società segrete del 1821 lasciarono ai proprii congiunti eredità di aiuti che loro spianarono la via nelle professioni ed aprirono le porte del Parlamento e del Senato, come ai due Derossi di Santarosa Pietro e Teodoro, al giureconsulto Dossena Giovanni, al famoso ministro Urbano Rattazzi, ai due Cugia di San Orsola Efisio e Francesco, a Filippo Galvagno ministro di Vittorio Emanuele II, all'avvocato Ignazio Pansoya poi nobilitato, a Pietro Sorisio, agli avvocati Pietro Paolo Trompeo, Ippolito Pissard, Ferdinando Palluell, Alerino Como e Giovanni Battista

Leone Luigi, Scarzella Carlo, Blingio Pietro a sergenti; Rostagno, Pensino Gaudenzio, Sacco Vincenzo, Ricci Pietro, Piovano Gio. Battista, Cerato Secondo, Canuto Giuseppe, Borella Giuseppe a caporali. — *Militari tanto in attività che in aspettativa*: Panico Giuseppe a tenente colonnello; Ansaldi Felice, Perceval Vincenzo, Gnone Luigi a maggiori; Scotti Pietro a chirurgo maggiore d'armata; Verzotti Gaetano, Ferraris Gio. Battista, Sacco Massimiliano a tenenti; Carasso Stefano a tenente in 2ª; Frua, Tedeschi Giacomo, Moffoni Gio. Bartolomeo, Bonsiglia Gio. Battista a sottotenenti.

(1) F. Gasparolo, *Le carte aless. del 1821* cit.

Canalis, al barone Luigi Rubin, al maggiore Francesco Borson, al marchese Luigi Borsarelli di Rifreddo, al medico Giuseppe Plochiù (1), ad Asinari di San Marzano Ermolao, ai generali Eusebio Bava e Mario Broglia, al barone Domenico Carutti di Cantogno, al marchese Vittorio Colli di Felizzano, ad Orazio Di Negro, ad Emilio Ponzio-Vaglia, ai due Provana Luigi di Collegno e Pompeo del Sabbione, a Giuseppe Stara, ad Angelo Sismonda ed a Edoardo Tholosano di Valgrisanche, per ognuno dei quali trovasi il corrispondente padre, nonno, zio, fratello fra i compromessi del 1821. Ed il numero di questi fortunati, per i quali il nepotesimo liberale rifiorì sul papale tanto combattuto, probabilmente si potrebbe accrescere quando si potessero determinare con certezza i possibili legami di parentela fra numerosi Carbonari ed i deputati ed i senatori omonimi ed oriundi della stessa terra, che si successero dal 1848 in poi (2).

(1) Con Plochiù cessa la serie dei deputati e con S. Marzano incomincia quella dei senatori. Da Pissard a Plochiù vedi per i loro padri la lista dei Capi politici delle provincie (C. Torta, *La rivol. piem.*, 244-245); per tutti gli altri il *Dizionarietto dei Compromessi* (A. Manno, *Inf. sul Ventuno*, 142-200).

(2) I deputati in questione sono: Alberti Maurizio, Allamand Giorgio, Ameglio Giuseppe, Anfossi Michele, Anselmi Giovanni, Antonelli Alessandro, Appiani Paolo, Balestra Giacomo, Bernardi Achille, Berruti Ignazio, Bersani Pio, Bertarelli Pietro, Biglia Felice, Boggio Pier Carlo, Borelli Gio. Battista, Bottero Gio. Battista, Casalis Bartolomeo, Cassini Giuseppe, Castagnola Stefano, Castelli Michelangelo, Ceresa Alessandro, Cerruti Carlo, Chiesa Michele, Colla Arnoldo, Cucchi Francesco, Davico Giorgio, Del Santo Andrea, Demarchi Gaetano, Destefanis Modesto, Doria di Dolceacqua Gio. Battista, Ferraris Luigi e Maggiorino, Fontana Giuseppe, Franzini Antonio, Galli Domenico, Gallo Giovanni e Domenico, Gambini Giuseppe, Gandolfi Emanuele, Garelli Felice, Giovanni e Giusto, Gavotti Nicolò, Giolitti Giovanni, Giordano Ernesto, Govone Giuseppe, Guglielmi Francesco, Malinverni Germano, Mameli Giorgio e Nicolò, Manara Gaspare, Mantelli Antonio, Marchetti Luigi, Marco Domenico, Martini Enrico e Pietro, Massa Antonio, Massola Giacinto, Melis Domenico, Molinari Andrea e Cesare, Moschetti Agostino, Nasi Carlo, Novelli Perpetuo, Oggero Aristide, Olivero Antonio, Perelli Napoleone, Piazza Francesco, Podestà Andrea, Pollone Luigi, Prato Giuseppe, Quaglia Zenone, Ranco Luigi, Re Rocco, Regis Giovanni, Riccardi Carlo, Riva Pietro, Salvi Giacinto, Sineo Emilio, Spinola Domenico, Giovanni e Tommaso, Strada Pietro, Tonello Michelangelo, Vachino Giovanni, Verasis di Costigliole Francesco, Vigna Carlo, Villavecchia Cesare, Viora Paolo. I senatori, che avevano forse rapporti di parentela con i nostri

Parecchi altri rivoluzionarî piemontesi del 1821, più fortunati, godettero essi stessi dei vantaggi che le associazioni segrete procurano ai proprii adepti, sopratutto quando quésti abbiano sofferto, quanto gli esuli del 1821, per ben venti anni tenuti lontani dalla patria. Così, tornati nel Piemonte dopo l'amnistia generale del 1842, furono deputati e senatori i compromessi del 1821 : Ara Casimiro, Giuseppe Avezzana, Cesare Balbo, Carlo Beolchi, Giovanni Bezzi, Romualdo Cantara, G. Battista Cassinis, forse Luigi Costa, Vittorio Delfino, Domenico Figgini, Pietro Garda, Alessandro e G. Battista Michelini di San Martino, Guglielmo Moffa di Lisio, Ettore Perrone di San Martino, Emanuele Dal Pozzo della Cisterna, Fortunato Prandi, Evasio Radice, Amedeo Ravina, Giuseppe Rossi, forse Pietro Rossi, Luigi Serra, Stefano Stara, Giovanni Sussarello, Francesco Tubi, e Giuseppe Arnulfo compromesso nei moti biellesi (1).

7.—Vista l'opera più importante compiuta dalla Reggenza, cioè il tentativo di eliminare un potere anticostituzionale funzionante a detrimento dell'autorità centrale, esaminiamo rapidamente gli altri provvedimenti ministeriali del Dal Pozzo. Se per caso c'imbatteremo in qualcuno di essi meno che opportuno ad un governo in via di formazione, anche noi ripeteremo con il Torta che esso « languì fin dal primo giorno della sua vita (2) », ma sin d'ora dubitiamo di non poter accordare con la sua la nostra voce.

Oltre ai due decreti testè studiati, noi ne conosciamo ancora dodici altri ed una circolare a firma del nostro cavaliere di Castellino. Aggiungendovi alcuni pochi provvedimenti di carattere militare e finanziario editi nella *Gazzetta ufficiale*, resta ricordata tutta l'attività del ministero dei...sette giorni (14-21 marzo).

Dopo la nomina dei ministri, nel primo giorno di reggenza vennero emanati tre decreti : il primo poneva le basi precise del nuovo governo con un'amnistía generale e una dichiarazione netta

rivoluzionari, sono : Bruno Lorenzo, Caligaris Francesco, Corsi di Bosnasco Carlo, Eula Lorenzo e Quaranta Filippo. Il nome dei presunti loro avi Carbonari trovasi nel *Dizionarietto dei compromessi* (A. Manno, *Inform. sul Ventuno*, 142-200), e meglio in un lungo documento, che però non è completo, il quale sarà prodotto da F. Ganotto in uno dei prossimi fascicoli di *Il Risorg. ital.*).

(1) Vedi per quest'ultimo L. C. Bollea, *I rivoluzionari biellesi del 1821* in uno dei prossimi fasc. di *Il Risorg. ital.*

(2) C. Torta, *La rivol. piem.*, 131.

dell'indirizzo politico espresso dal riconoscimento della sola coccarda piemontese; il secondo creava una Giunta provvisoria di quindici membri che,in attesa del Parlamento,accettavano il giuramento del Reggente di fede alla Costituzione e iniziavano i primi lavori legislativi (1) (mi pare di sentire il Torta a domandare: « Perchè non [s']indisse[ro] i comizî elettorali »? (2); ma,caro signore, non era questa opera da sbrigarsi in ventiquattro ore, quando non esistevano neppure le liste degli elettori); il terzo decreto aboliva l'odiato ministero di polizia (3).

Fin qui mi pare bene spesa la prima giornata della Reggenza, che stava così integrando la struttura del nascente regime costituzionale.

Il dì appresso,15 marzo, un decreto ordinava la publicazione del verbale di giuramento prestato da Carlo Alberto,publicazione doverosa in uno Stato a regime liberale (4); ed un altro aggiungeva due membri alla Giunta provvisoria torinese (5).

Se si tiene conto del tempo richiesto da una cerimonia solenne quale è il giuramento di una carta statutaria, possiamo ammettere che anche la seconda giornata della Reggenza non fu sciupata in cosa meno che utile.

Il 16 marzo,con cinque decreti,redatti e controfirmati dal Dal Pozzo,il Reggente stabiliva l'istituzione di una « Collezione delle leggi e degli atti del Governo » (6), indispensabile per la publicità ed il controllo da parte dei cittadini; aumentava di altri otto membri la Giunta provvisoria, visto che ad alcuni eterni malcontenti pareva troppo limitato il numero dei legislatori (7); ordinava la publicazione in italiano della Costituzione spagnuola per renderla famigliare ai cittadini (8); ad impedire i disor-

(1) *Gazzetta piemontese*,n.32,p.148,Torino,15 marzo 1821, e E. Bollati, *Fasti legisl.*,I,12-13.

(2) C. Torta, *La rivol.piem.*,132.

(3) *Gazz. piem.*, n. 33, p.153, Torino,17 marzo 1821, e E. Bollati, *Fasti legisl.*,I,13.

(4) *Ibidem*; C. Torta, *La rivol.piem.*,236-238,doc.xv; e E. Bollati,*Fasti legisl.*,I,13.

(5) Bollati,I,14,e *Gazz.piem.*,n.33,p.153,Torino,17 marzo 1821.

(6) *Gazz.piem.*,p.154,e E. Bollati,*Fasti legisl.*,I,37.

(7) *Ibidem*,e *Gazz.piem.*,n.33,p.154.

(8) *Ibidem*,e E. Bollati,*Fasti legisl.*,I,15-36.

dini che il trapasso dal regime assolutista al costituzionale aveva favorito (1), istituiva « in ogni città, borgo e villaggio », entro cinque giorni, la Guardia nazionale (2); e nominava il nuovo ministro degli Esteri al posto del dimissionario (3).

Anche la terza giornata della Reggenza, a nostro giudizio, era stata laboriosa; e nulla era stato decretato di meno che corrispondente ai bisogni dello Stato.

Il 17 marzo il Reggente, in unione al Ministro della Guerra, istituiva sei battaglioni di truppa leggiera e apriva l'arruolamento volontario nella medesima (4); mentre il Dal Pozzo sollecitava le autorità comunali per l'immediata costituzione della Guardia Nazionale a fine di salvare il paese dall'« anarchia » e dal pericolo di « un'invasione straniera » (5).

Null'altro appare che il Governo costituzionale abbia fatto in detto giorno: ma grandi avvenimenti avevano preoccupato il Reggente, come rivelano due decreti del dì appresso.

Infatti il primo editto del nuovo re Carlo Felice, datato da Modena 16 marzo ed arrivato indubbiamente a Torino il 17, parlava chiaro al Reggente e al Ministro degli Interni: « Dichiariamo... che, ben lungi dall'acconsentire a qualunque cambiamento nella forma di Governo preesistente alla... abdicazione del Re nostro amatissimo Fratello, considereremo sempre come ribelli tutti quelli de' Reali sudditi i quali avranno aderito o aderiranno ai sediziosi, o i quali si saranno arrogati, o si arrogheranno di proclamare una Costituzione oppure di ammettere qualunque altra innovazione portante offesa alla pienezza della Reale Autorità e dichiariamo nullo qualunque atto di Sovrana competenza che possa essere stato fatto o farsi ancora dopo la detta abdicazione del Re (6) ».

Era la condanna di ogni atto del Reggente e del suo ministero! A che era valsa la dichiarazione dei notabili di Torino che, per

(1) C. Torta, *La rivol. piem.*, 123 e 126.

(2) *Gazz. piem.*, n. 33, p. 154, Torino, 17 marzo 1821, e E. Bollati, *Fasti legisl. parl.*, I, 38.

(3) *Ibidem*, I, 37.

(4) *Ibidem*, I, 41.

(5) *Ibidem.*

(6) C. Torta, *La rivol. piem.*, 238-239.

guarentire Carlo Alberto da possibili rimproveri del Sovrano, avevano attestato « che le attuali circostanze [era]no sì gravi, il pericolo di una guerra civile sì imminente, il voto del popolo così altamente espresso, [da] essere indispensabile per la salvezza pubblica... la Costituzione Spagnuola (1) »? A che erano servite tutte le riserve dell'editto 13 marzo, con cui il Reggente aveva annunciata la promulgazione della Carta « per quanto p[oteva] da [lui dipendere] » e, dichiarandosi dolente di non aver potuto « in questo difficilissimo momento... consultare ciò che nelle ordinarie facoltà di un reggente p[oteva] contenersi », ed aveva affermato che « il rispetto e la sommissione a S.M. Carlo Felice... [lo] avrebbero consigliato dall'astener[s]i ad apportar qualunque cambiamento alle leggi fondamentali del regno e [lo] avrebbero indotto a temporeggiare onde conoscere le intenzioni del nuovo Sovrano (2) »? A che aveva giovato, giurando di osservare la Costituzione, « giur[are] altresì di essere fedele al Re Carlo Felice (3) »? Tutto si infrangeva contro quell'editto, che diceva « ribelle » chi aveva proclamata la Costituzione!...

Quale partito prendere? L'editto del Re doveva essere reso noto al popolo, poichè egli voleva che fosse conosciuta da « tutti i Reali sudditi questa [sua] volontà per norma della loro condotta », ed il reggente ed i ministri si travagliarono nelle sedute del 17 marzo (4), finchè parve loro di guadagnar tempo e di ubbidire all'ordine sovrano annunciandolo, il dì appresso..., prudentemente, senza troppo chiarirne il contenuto, e dicendo che Carlo Felice non era « pienamente informat[o] della situazione delle cose ne' suoi Reali Dominij, cosa naturale nella sua lontananza (5) ». Così il ministero liberale-moderato sperava di salvare il Piemonte, la Casa di Savoia e se stesso dalle ire dei Carbonari che, per mezzo della anticostituzionale Giunta provvisoria d'Alessandria, già minacciavano tutti i fulmini contro i colpevoli.... di volere un go-

(1) *Ibidem*, 232, doc. n. 11, riedito su testo ufficiale più esatto da F. Gabotto, *Nuove informazioni sul Ventuno*, 11.

(2) C. Torta, *La rivol. piem.*, 233, doc. 12.

(3) *Ibidem*, 237, doc. 15.

(4) [S. de Santarosa], *De la révol. piém.*, 105.

(5) *Gazz. piem.*, Suppl. al n. 33, p. 155, Torino 19 marzo 1821; e E. Bollati, *Fasti legisl.*, I, 41.

verno regolare ed equilibrato. Ma il Ministero non riuscì nel suo intento, perchè in quello stesso giorno 17 marzo perveniva al Reggente la fiera protesta dei capi ribelli alessandrini, che — come già vedemmo — « sperava[no] non premii, ma riconoscenza », dal Governo. Perchè riconoscenza? Forse perchè i « premi » se li erano conferiti essi stessi con le promozioni?... Certo la protesta non poteva arrivare a Torino in tempo meno opportuno: così, se l'editto di Carlo Felice avesse — per reazione — spinto Reggente e ministri per una via più risoluta, la voce dei rivoluzionari li avrebbe richiamati alla realtà.

Nelle discussioni, attorno all'editto del Re e alla protesta della Giunta alessandrina, e nella redazione delle rispettive risposte da lanciarsi al publico, scorsero il quarto ed il quinto giorno della reggenza: chi oserebbe dire inutile, o troppa poca cosa tanto lavoro?

Il Dal Pozzo — vistosi preso, con il Reggente, fra l'incudine carbonara ed il martello regio — sperò di uscirne vittorioso agitando la bandiera dal motto « Nè reazione, nè rivoluzione » e conquistando la folla. A tale scopo si rivolse ai due poteri più a contatto con la coscienza popolare, inviando una circolare ai sindaci (1), ed una agli arcivescovi e vescovi per indurli ad « emanare una lettera pastorale adattata alle circostanze e [ad] ordinare che in tutta la [loro] Diocesi si rend[esser]o publiche azioni di grazia all'Altissimo per [il] fortunato avvenimento » della promulgazione della Carta spagnuola « e s'innalz[asser]o preghiere per la prosperità del Regno, di Sua Maestà il Re Carlo Felice, della sua Real Consorte, e di sua Altezza Serenissima il Principe Reggente ». In pari tempo il ministro avvertiva i vescovi che « i parroci [dovevano] annunci]are al popolo i principii e lo spirito del nuovo Governo, e rappresent[argli] i doveri che gli incumb[eva]no più particolarmente nelle presenti circostanze », ricordando che la reggenza non voleva dire lotta contro la Chiesa, come lo provava l'articolo della Costituzione con cui la religione cattolica era « espressamente ed altamente protetta » (2).

Era questo un nobile e bel tentativo di pacificazione politica,

(1) C. Torta, *La riv. piem.*, 136; F. Gualterio, *Gli ult. rivolg. it.*, III², 321; E. Bollati, *Fasti legisl.*, I, 39.

(2) *Gazz. piem.*, Suppl. al n. 33, p. 156, Torino, 19 marzo 1821; M. Degli Al-

ed il Torta a questo proposito scrive: « E intanto trascorreva perduto in vane parole un tempo prezioso (1) »!...

Tre decreti venivano il 20 marzo emanati ancora dal Reggente: l'uno, con cui si aumentava di altri nove membri la Giunta provvisoria di Torino (2), forse per accrescerle maggiore prestigio di fronte a quella di Alessandria, che si manteneva « anche quando [era] ven[uto], ad ordinarne lo scioglimento, [il] decreto » del 18 marzo. Gli altri due decreti organizzavano in Torino la Guardia nazionale, determinandone i metodi di leva, la vita interna, la divisa, gli obblighi di servizio di publica sicurezza (3) e designandone i comandanti e i capi dei battaglioni (4).

Si voleva creare una vera milizia cittadina: perchè? Che gli editti della reazione e della rivoluzione di tre giorni innanzi avessero fatto balenare a reggente ed a ministri la necessità di una milizia cittadina pronta a cooperare alla difesa della libertà e dell'ordine?

CAPITOLO IV.

Il ministro degli Interni del regime convenzionale.

(22 marzo-8 aprile).

1. *I torti della Reggenza secondo i Carbonari.* — 2. *Le cause della resistenza della Giunta provvisoria di Alessandria al decreto di scioglimento.* — 3. *I Carbonari impongono al reggente di assumere come ministro il conte di Santarosa.* — 4. — *Il...« grande tradimento » di Carlo Alberto.* — 5. — *Dal Pozzo, ignaro della condotta dei Carbonari verso il Principe, resta fedele alla Costituzione.* — 6. *Una lettera inedita di Carlo Alberto a Ferdinando Dal Pozzo.* — 7. *L'opera del ministro degli Interni durante il regime convenzionale della Giunta provvisoria torinese.* — 8. *La Giunta provvisoria alessandrina si arrende?*

1. — Rimproverava il Santarosa e con esso tutti i Carbonari rimproveravano alla Reggenza molte colpe:

BERTI, *Lett. ined. di Carlo Emanuele IV, Vitt. Em. I, Carlo Felice, Carlo Alberto ed altri*, 193, Torino, 1909; E. BOLLATI, *Fasti legisl.*, I, 38.

(1) C. TORTA, *La rivol. piem.*, 136.

(2) *Gazzetta piem.*, n. 35, p. 165, Torino, 22 marzo 1821; E. BOLLATI, *Fasti legisl.*, I, 43.

(3) *Ibidem.*

(4) *Gazz. piem.*, n. 35, p. 166; E. BOLLATI, *Fasti legisl.*, I, 45.

1ª) « La première démarche du gouvernement constitutionnel aurait dû être une déclaration de guerre à l'Autriche (1) ». Era questo un obbligo assunto in forma di contratto fra liberali-moderati e rivoluzionarî? o almeno fra Carlo Alberto ed i Carbonari? Non crediamo, perchè Santarosa lo avrebbe spiattellato quale capo d'accusa contro chi denunziò come traditore. Era dunque soltanto un desiderio dei Carbonari, animati, come tutte le società segrete di tutti i tempi, da odio contro la Casa d'Asburgo, rea di fedeltà cattolica?.... Ma se essi ricordavano gli impegni assunti con il Comitato massonico di Parigi, Carlo Alberto e il nostro Dal Pozzo vedevano le gravi condizioni interne del Piemonte, l'impreparazione sua militare (2), la ristrettezza dei poteri di un Reggente che già troppo aveva esorbitato accordando una Carta statutaria e, sopra ogni cosa, i destini della Casa di Savoia e la felicità della loro patria, che un follía militare poteva rovinare insanabilmente.

2ª) « Le régent... souffrit que le baron de Binder, ministre d'Autriche, continuait son sejour à Turin », e perciò rimediarono i settarî costringendolo con una « réunion tumultueuse sur la place du palais Carignan » ad andarsene (3). Conseguenza logica dell'impossibilità di una guerra all'Austria era di mantenere con essa le relazioni ufficiali: il licenziamento del ministro di uno stato straniero suona quasi intimazione di guerra; e questa non volevano quanti amavano veramente il paese e lo conoscevano a fondo. I Carbonari allora inscenarono una dimostrazione popolare ostile, e il Binder dovette partire: così essi speravano di provocare la guerra.

3ª) « La convocation des assemblées électorales pour l'election du parlement aurait dû, aussi bien que la déclaration de guerre à l'Autriche, suivre immédiatement la promulgation de la constitution: Charles-Albert n'en fit rien, quoique le ministre de l'intérieur se fût hâté d'en presenter le travail à la junte (4) ».

(1) [S. DE SANTAROSA], *De la révol. piém.*, 99.

(2) Gravissima per il Santarosa è l'osservazione del MOLINERI, *St. d'It. in contin. del Sommario di C. Balbo*, 82, che, come impiegato del Ministero della Guerra, egli era conscio di questa impreparazione e pur volle la guerra! Quanto analogie con un'altra guerra recente!

(3) [S. DE SANTAROSA], *De la révol. piém.*, 99.

(4) *Ibidem*, 100-101.

Può Santarosa aver mosso in buona fede qnesto rimprovero ad un governo che durò sette giorni? E gli affrettati lavori preparatorî — da lui stesso ricordati — del Dal Pozzo non erano già una garanzia dell'imminenza della formazione del Parlamento?

4ª) L'organizzazione militare si svolgeva lentamente (1)... per i Carbonari, che volevano la guerra, anche a costo di « lancer le vaisseau de l'état au milieu de la tempête (2) », ma non per chi, pur non rinunciando ad una guerra contro lo straniero, ne vedeva per il momento l'impossibilità. E che Carlo Alberto non ripudiasse l'idea della lotta antiaustriaca è implicitamente riconosciuta dallo stesso Santarosa nelle dichiarazioni che « il y eut quelques preparatifs militaires : les contingens provinciaux des brigades furent appelés sous les armes, la formation de la garde nationale et l'organisation de quelques nouveaux bataillons de chasseurs ordonnées (3) ».

5ª) « Des Milanais se présentérent à lui dans les premiers jours de la régence (4), et lui offrirent les bras et les ressources de leurs concitoyens; le chef de ce gouvernement constitutionnel qui ne pouvait exister que par l'insurrection italienne reçut froidement ces ouvertures. Qu'était donc devenue, prince, cette ancienne ardeur de délivrer l'Italie du joug des barbares? Quel changement s'est fait en vous? N'aviez-vous d'enthousiasme qu'éloigné de l'occasion de vous y livrer (5) » ? L'ironia del Santarosa verso Carlo Alberto è atroce; questa è una chiara accusa di viltà, che non ha bisogno di una nostra confutazione. Se n'incaricò lo stesso Principe al Trocadero e più tardi a Novara; come non occorre osservare che, data l'impossibilità della guerra in quel momento, sarebbe stata più che giustificata l'accoglienza fredda alle proposte dei Lombardi. Ma il guaio più grave si è che il Santarosa, scrivendo parole sì oltraggiose, non sapeva che il generale De Meester, insieme al « marchese Bossi, venu[to] in nome dei Milanesi a sollecitare il soccorso (6) » di Carlo Alberto,

(1) *Ibidem*, 101.
(2) *Ibidem*, 98.
(3) *Ibidem*, 101.
(4) C. Torta, *La rivol. piem.*, 132-133.
(5) [S. de Santarosa], *De la révol. piém.*, 102.
(6) C. Torta, *La rivol. piem.*, 132.

redigeva di quel convegno una nota, la quale dice proprio il contrario del Santarosa (1)! Il De Meester scrisse infatti che il Reggente aveva protestato « di non essersi mostrato per un interesse personale, ma per avere l'onore di procurare l'indipendenza e la libertà del suo paese », ed aveva lamentato che i Lombardi non fossero già in armi (2) ». Altro che aver « reçut froidement ces ouvertures » !

6ª) « Il ne fit aucun changement dans le personnel de l'armée ni de l'administration (3) » al suo arrivo al potere. Era così enorme questa pretesa settaria in bocca a chi aveva rimproverato alla Restaurazione d'avere sei anni prima licenziati gli impiegati liberali per sostituirli con reazionarî, che — per quanto il Santarosa tenti di giustificarsi dicendo che non domandava « un déplacement général », ma solo il congedo dei « plus connus par un dévouement sans bornes à la royauté absolue » — da sola caratterizza il liberalismo delle sétte segrete (4).

7ª) Quando Carlo Felice inviò da Modena il famoso editto del 16 marzo, tacciando di ribelle chiunque avesse concessa o favorita la Costituzione, Carlo Alberto avrebbe dovuto « s'exposer au ressentiment personnel du roi pour mériter de la voix impartiale de la postérité l'éloge », o avere « le courage [et] la volonté de faire un appel a[u] principe, gardien de l'honneur des nations (5) », per cui, considerando il re legittimo quale un prigioniero degli Austriaci nella Corte di Modena, dichiararne nulli gli atti. In altre parole, il principe di Carignano avrebbe dovuto, per accontentare i Carbonari, fare un colpo di Stato e, dopo aver giurato solennemente il 15 marzo « di essere fedele al Re Carlo Felice », il giorno seguente dichiararlo decaduto!

Reggono adunque alla critica i sette motivi addotti dai Carbo-

(1) Nota del generale De Meester, in *Museo del Risorg. italiano di Milano*, citata *ibidem*, 133, n. 1.

(2) *Ibidem*, 132-133.

(3) [S. DE SANTAROSA], *De la révol. piém.*, 102.

(4) Questo apparve dal decreto 11 marzo 1821 della Giunta alessandrina (F. GASPAROLO, *Le carte aless. del 1821*). Non erano ancora i settarî arrivati al potere, che già cacciavano dall'esercito tutti gli ufficiali non iscritti alle loro organizzazioni!

(5) [S. DE SANTAROSA], *De la révol. piém.*, 103-105.

nari per mantenere,di fianco al Governo legittimo,l'anticostituzionale Giunta di Alessandria?...

2.— Giustificati erano per contro i provvedimenti del reggente per sciogliere questo Comitato di salute pubblica.A parte la sua natura,che n'era già la condanna,la Giunta alessandrina era un ostacolo immenso al potere centrale.Lo confessa canditamente il Santarosa : « Presque tous [les chefs constitutionnels] étaient à Alexandrie ou ils s'occupaient des preparatifs militaires en provoquant les ordres du gouvernement, les prévenant partous où ils le pouvaient quand ils le jugeaient nécesssaire. Ansaldi continuait à présider la junte provisoire,et donnait des soins infatigables à la chose publique.Aucun d'eux ne s'était rendu à Turin au moment de l'installation du gouvernement constitutionnel.Nullement avides d'exercer le pouvoir et de diriger les événemens, ils voulaient ôter aux ennemis de la liberté jusqu'au prétexte de la calomnie, et n'aspiraient qu'à l'honneur de défendre leur pays dans le rang ou le gouvernement les aurait placés (1) ».

Quante confessioni prezione,oltre quella dell'illegale autorità della Giunta alessandrina!

Nessuno dei « chefs constitutionnels »,chiamiamoli pure così per eufemismo, era andato a Torino nel momento dell'installazione del governo costituzionale. Perchè? Santarosa risponde che vi erano Dal Pozzo e Villamarina nel Ministero, Della Cisterna e Marentini nella Giunta e « tant d'autres loyaux amis de la liberté » (notisi come il Dal Pozzo non sia detto « chefs constitutionnel », cioè associato a società segrete,ma « leale amico della libertà ») dimoranti a Torino,e che la loro presenza era di per sè una garanzia.Scusa un po' magra : perchè con tali pegni morali nelle mani si manteneva ancora in piedi il Comitato di salute publica?...Noi dubitiamo che i Carbonari di Alessandria non siano venuti a Torino, perchè quivi aveva trionfato il vero principio liberale, e non il costituzionalismo settario.

Seconda confessione : i capi costituzionali erano « avides d'exercer le pouvoir et de diriger les événemens » : in verità non sentivamo il bisogno di una conferma così franca delle nostre asserzioni.

(1) *Ibidem*,105-106.

Terza confessione: essi non aspiravano che a fare il bene della patria « dans le rang ou le gouvernement les aurait placés ». Adunque il precedente decreto del Reggente del 18 marzo non offriva un'offa sufficiente a tutti questi « chefs constitutionnels ». Non bastavano la sanatoria dei dispendî fatti senza controllo ed il riconoscimento dei gradi militari auto-assegnati: i rivoluzionarî volevano anche essere « placés dans le rang »! Con tali pretese era logico prevedere che non si sarebbero rassegnati al decreto che scioglieva la Giunta alessandrina, i cui membri avevano tutti la frégola « d'exercer le pouvoir »! Più grazioso commento non poteva fare la *Sentinella Subalpina* del Crivelli, dicendo che i membri della Giunta alessandrina « si [era]no resi benemeriti della patria coll'avere avuto il nobile coraggio di continuare nell'esercizio delle loro importanti funzioni, a malgrado dell'art. 4 del decreto del 18 corrente, concepito nei seguenti termini « La Giunta d'Alessandria si scioglierà subito avuta conoscenza del presente decreto (1) ».

3.— « Les amis de la liberté à Alexandrie commencèrent à concevoir de serieuses inquiétudes sur la situation de la patrie, lorsque Luzzi, Lisio et Baronis [di ritorno da Torino il 20 marzo] leurs dirent celle de la capitale (quale situazione? Mistero!) et leurs montrèrent l'hésitation, l'incertitude dans la marche du ministère (noi vedemmo che avveniva proprio il contrario e che, se vi era qualche « hésitation » quest'era dovuta all'esistenza dell'incostituzionale Giunta alessandrina), le découragement chez les bons citoyens (leggi: Carbonari), l'espoir mal dissimulé chez les ennemis de la constitution (era umano che questi giubilassero vedendo la Costituzione in pericolo per opera degli stessi « amis de la liberté »), l'opinion publique déconcertée (sfidiamo noi a non essere sconcertati con due autorità governative simultanee!) et le regent embarassé de sa situation (procuratagli dalla resistenza dei Carbonari alessandrini), perdant tout son temps à de vaines audiences (forse quelle accordate ai Carbonari che, avendo ottenuto.... il decreto di scioglimento della Giunta alessandrina, le consideravano inutili?), et ne trouvant de volonté que pour arrêter les projets utiles du ministre de la guerre et de l'interieur ». Quali progetti? Forse quello affrettato del Dal Pozzo

(1) *La Sentinella Subalpina*, Torino, 27 marzo 1821.

per i comizî elettorali, proposta che non potè essere discussa ed attuata perchè la Reggenza per colpa dei settarî durò solo sette giorni? (1).

Conseguenza di tutte queste... gravi notizie si fu che « les amis de la liberté » « décidèrent le comte de Santa-Rosa à se rendre à Turin ». Il fatto è vero: solo il movente va corretto così. Tornati i tre Carbonari ad Alessandria, con in tasca.... il decreto di scioglimento della Giunta, parvero troppo poca cosa il commissario di finanze liquidatore delle loro spese e il riconoscimento delle promozioni rivoluzionarie, e perciò si decretò dalla Giunta settaria d'imporre al Reggente uno dei propri membri come ministro.

Logicamente Santarosa (2), ex-capo divisione del ministero della Guerra, fu il candidato alla carica di ministro. Dal dì che esistette il parlamentarismo sempre si notò che gli impiegati, mentre attendono nell'anticamere del Ministro l'onore dell'udienza, ne sognano l'eredità e perciò si arrabattono nella vita politica per arrivare, attraverso a una deputazione, alla feluca del loro principale. Non essendovi ancora il Parlamento, Santarosa volle arrivarvi con i metodi rivoluzionarî: era, anche in lui, tanta grande l'avidità « d'exercer le pouvoir »!

Perciò, il dì appresso, 21 marzo, egli, Lisio e Collegno venivano a Torino e si facevano annunziare, al Reggente, che — memore degli scarsi risultati dell'abboccamento di tre giorni prima con lo stesso Lisio, Luzzi e Baronis — faceva rispondere d'essere

(1) *Ibidem*, 108. Si noti la sincerità settaria: il 20 marzo, a detta del Santarosa, la Giunta alessandrina era demoralizzata circa il governo centrale, e il 20 marzo, richiesta dalla Municipalità locale, si dichiarava pienamente in armonia con esso! (F. Gasparolo, *Le carte aless. del 1821* di prossima stampa).

(2) «Vingt fois », racconta il Cousin, « Santa Rosa m'assura que ses amis et lui n'avaient eu de rapport avec les sociétés secrètes que fort tard à la dernière extrémité, lorsqu'il leur fut démontré que le gouvernement Piémontais était sans force pour résister lui-même à l'Autriche, qu'un mouvement militaire serait impuissant, s'il ne s'appuyait sur un mouvement civil, et que, pour un mouvement civil, le concours des sociétés secrètes était indispensable...: sa loyauté répugnait à tout mystère, et, sans qu'il me le dît je voyais qu'il éprouvait, clairement, dans sa chevalérie une sorte de honte intérieure d'avoir été peu à peu poussé jusqu'à cette extrémité. Sans cesse il me répétait: " Les sociétés secrètes sont la peste de l'Italie... ,, » (Vedi Cousin, *Santa Rosa*, in *Revue des deux mondes*, Parigi, 10 marzo 1840).

malato. « Je réfusai de les voir », scriveva Carlo Alberto (1) : ormai era inutile l'udienza. Il Principe sapeva tenaci nell'assalto i Carbonari ; ma egli, più tenace, non voleva, cedendo alle loro pressioni, fare cosa contraria ai proprî sentimenti e impegni. Ecco che perciò il Santarosa, benigno, interpretava la condotta di Carlo Alberto come un atto di debolezza di chi, meditando un nuovo tradimento, non poteva « se résoudre à soutenir les regards de ces trois ardents ed loyaux patriotes » : scusate la modestia dello scrittore. I tre Carbonari allora tennero un'altra via e, presentatisi alla Giunta provvisoria, « Santa-Rosa lui parla avec une austère franchise », la quale commosse l'assemblea a tal punto che « le même jour le Prince nomma le comte de Santa-Rosa régent du ministère de la guerre (2) ».

Il De Maistre raccontò la cosa un po' diversamente : « Le 21, Derossi se présenta au palais avec un de ses amis ; le prince refuse de les recevoir ; ils forcent l'entrée, et contraignent le régent à signer un décret qui nommoit Derossi ministre de la guerre. Cette anecdote n'est pas absolument authentique, mais elle étoit dans la bouche de tout le monde le lendemain (3) ».

Quali retroscene si siano svolte in quel memorando 21 marzo sono, e saranno forse sempre, un mistero. Certo, così esposta la cosa, appare molto illogica la condotta di Carlo Alberto, il quale scelse come ministro proprio quel Santarosa a cui poche ore prima aveva negata un'udienza. Solo ammettendo che forze arcane abbiano operato indirettamente, e minaccie terribili abbiano piegato l'inflessibile Principe ad arrendersi nelle mani dei Carbonari, si può spiegare l'enigma.

Allo stesso Santarosa la cosa apparve così strana a narrarsi ch'egli sentì il bisogno di giustificar la propria nomina (4), mentendo e dicendo nuove villanie all'indirizzo del Reggente : « Villa-

(1) C. Alberto, *Détails sur ma regence*, ediz. Fiorini, 40.

(2) [S. de Santarosa], *De la révol. piém.*, 109.

(3) [R. de Maistre], *Simple récit*, ed. Fiorini, 126.

(4) Santarosa sentiva tanto l'assurdità della propria nomina che due giorni dopo cominciava uno dei suoi proclami : « Carlo Alberto di Savoia, principe di Carignano rivestito da S. M. Vittorio Emanuele dell'autorità di reggente mi nominò con suo decreto del 21 di questo mese di marzo a reggente del ministero della guerra e marina. Io sono un'autorità legittimamente costituita » (C. Torta, *La rivol. piem.*, 157).

marina,accablé de maux et de travail,et degouté du prince,avait demandé sa démission. Le chevalier Bussolino, major-général, adjoint au ministère, était naturellement appelé à le remplacer (1)».

Villamarina era «accablé de maux», ma non «de travail»,e tanto meno era «degouté du prince»,per il semplice motivo che aveva declinata la carica,anche se non erano state ufficialmente accettate le sue dimissioni,sin dal primo giorno della Reggenza e subito era stato sostituito dal Bussolino (2).E perchè questi fu congedato dal Reggente dopo appena sette giorni di prova tutt'altro che infelice? Forse,per avere un titolare del ministero? Perchè in tal caso non si usò ugual trattamento per le Finanze? Si è che «le Prince espéra mieux donner le change sur ses projets par le choix d'un homme qui avait toute la confiance du parti constitutionnel (3)»,affermava con disinvoltura lo stesso Santarosa.

Quante contradizioni fra queste e le affermazioni precedenti! Poche pagine prima egli aveva negato in Carlo Alberto qualunque intenzione guerresca (4),ed ora gli attribuiva tutto un piano da svolgere in collaborazione con uno dei Carbonari a lui meno simpatici.....Poche righe prima egli aveva affermato che «le dessein de déserter sa patrie était dejà dans son coeur (5)»,ed ora gli faceva,a distanza di poche ore,licenziare un ottimo aiuto,come il Bussolino, per avere un miglior esplicatore del proprio programma di riforme!

4.— La verità è una sola: la Giunta alessandrina anticostituzionale,invece di ridursi all'obbedienza del Governo,se n'era impadronita con le sue segrete potenze; ed il principe di Carignano aveva dovuto — nolente — sottoscrivere la carta del trionfo carbonaro (6).Così fece,ma,di fronte a tanti atti proditorii e a

(1) [S. de Santarosa], *De la révol.piém.*,109.

(2) *Gazzetta piemontese*,n.32,Torino,15 marzo 1821.

(3) [S. de Santarosa], *De la révol.piém.*,109.

(4) *Ibidem*,101.

(5) *Ibidem*,109.

(6) Vedi il decreto del Reggente nella *Gazz. piem.*, n.35,p.166,Torino,22 marzo 1821 ed in E. Bollati, *Fasti legisl.*,45. F. Gabotto, *Nuove inf. sul Ventuno*,37, storico liberale non dubbio, dice che Carlo Alberto in Torino, «sopratutto dopo l'arrivo del Santarosa da Alessandria,si sentiva ormai come prigioniero e temeva persino della vita».

tante coercizioni (1) dopo avere lottato per svolgere il proprio costituzionalismo sincero e moderato — vistosi soprafatto — preferì ritirarsi dalla impari lotta (2). Ecco il gran tradimento (3), per cui

(1) Del... lealismo carbonaro è buon indice quanto G. Giacomo Francia di Cella, capo-politico di Casale Monferrato nel 1821, ci racconta nelle sue memorie inedite, dopo la dichiarazione di non avere accettato l'invito dell'abate Bonardi ad iscriversi a società segrete: « Andò il Bonardi ad assistere alla Congrega, e, tutto brio al suo ritorno in Casale, mi disse che vi era stato dissidio circa all'adottare la costituzione francese o la spagnuola; gli aristocrati essersi mostrati aderenti alla prima, i democrati alla seconda, ed essere stato deciso che si sarebbe preso norma dagli eventi. E mi soggiunse: faremo in modo di ficcarla loro. Mal fatto, risposi io; meglio era adottar subito la francese e lavorar in tal senso. Gli aristocrati si ritireranno, per lo meno, indietro e Metternich e il Papa la ficcheranno a tutti. Così mi fossi ingannato!... » (G. Ottolenghi, *Reminiscenze della propria vita del conte L. Sauli d'Igliano*, I, 439, n.). I Carbonari la « ficcarono » a Carlo Alberto, e questi « si ritirò, per lo meno, indietro, e Metternich la ficc[ò] a tutti »! — Non meno significativo, come correttezza di tattica, era il sistema disinvolto del Santarosa, che nel proclama del 23 marzo dichiarava: « Noi non siamo abbandonati. La Francia anch'essa solleva il suo capo umiliato abbastanza dal Gabinetto Austriaco, e sta per porgerci possente aiuto », e il dì appresso davanti a tutto il Corpo diplomatico, essendo stato smentito dall'ambasciatore francese La Tour du Pin, rispondeva d'« aver fatto uso delle note frasi per animare..., poco imbarazzato che le sue allegazioni fossero o no appoggiate alla verità » (I. Rinieri, *La riv. del '21 in Torino sec. le inform. dell' ab. Valenti*, in *Boll. stor.-bibl. sub., Suppl. Risorg.* 3, 113, Torino, 1914).

(2) Questo riconosceva pure un compromesso del 1821, Cesare Balbo, che scriveva: « Questo dico e so, che le opinioni sue nel 1821 erano sinceramente liberali..... Non rimane a me il menomo dubbio, che se si fosse lasciato svolgersi ed afforzarsi da sè quell'ardore, quello spirito, quell'animo primitivamente liberale, e che niuno oramai può non dire naturalmente generoso; se non si fosse alienato con disegni, che a ragione o a torto non gli parvero generosi; se fosse rimasto durante i due regni intermediarî circondato da quegli uomini liberali e generosi, che furono essi pure perduti in tutto quell'intervallo per la patria », cioè dal Dal Pozzo, Marentini e compagni, avrebbe esplicato il programma liberale (C. Balbo, *Somm. della st. d' It. dalle orig. fino ai nostri giorni*, 397, Torino, 1862).

(3) « Che senso di concreta probità, e virtù, e giustizia hassi a reputar che abbiano [i] reggitori di popoli, quando si vide un di costoro, acceso ch'egli esser conobbe nell'animo dei valorosi e ferventi Subalpini l'amor delle libertà, ed a quella mostratosi devoto egli medesimo, e con pubblico giuramento datone anche fede, spergiurarsi pur poi ontosamente in tutto o fuggir vilmente e procacciar così straniero giogo al paese nel quale egli

andrà esecrato colui che,« pasciuto in vita di rimorsi e d'onte », sarà,a detta del Giusti (1),atteso nella bolgia infernale della Caina ! Traditore potrebbe essere detto, s' egli avesse mancato ad una parola data ; ma,checchè altri abbia affermato,nessuno potè mai dimostrare che Carlo Alberto fosse iscritto a società segrete (2).Giustamente il Desjoyaux scrive : « Le Prince de Carignan n'a pas trahi, car il n'avait pas conspiré.Il n'avait jamais juré de suivre ses amis (3) ».Veri sono quindi i sei capi di difesa,con i quali Carlo Alberto rispondeva « au reproche de carbonarisme ». Fra questi significativi,quanto altri mai,sono il 2° ed il 6° : « Les procés politiques faits à Turin et à Milan n'ont pu,malgré tous les investigations dirigées contre moi,rien produire (4) » e « Qui peut dire d'avoir entendu en ces moments sinistres [del 13 marzo, quando le Deputazioni si succedevano nel suo palazzo per vincere la sua riluttanza a concedere la Costituzione] un seul des

---

crede di poter regnare nel tempo avvenire? » scriveva nel 1826 uno dei grandi pontefici italiani della massoneria (L.Angeloni, *Della forza nelle cose politiche : ragionamenti quattro...dedicati all' Italica Nazione,* p.22 e n.12,Londra,appresso l'Autore [stamp.G.Schulze],1826.

(1) G.Giusti, *Per un monumento a Dante.*

(2) L.C.Bollea, *Le idee polit.del re Carlo Alb.,l.c.,*677.

(3) Desjoyaux, *Le gén.baron Perrone di S.Martino,*in *Il Risorg.it.,*IV, 998,Torino,1911.

(4) Va accolta con le necessarie riserve la dichiarazione di Carlo Alberto surriferita.*Rien* deve intendersi *niente* che costituisse prova legale inconfutabile (A.Luzio, *Nuovi docc.sul processo Confalonieri,* in *Bibl. stor. Risorg.it.*,s.V,t.V,165 n.,Roma,1908),poichè non vi è dubbio che fra Carlo Alberto ed i federati lombardi e piemontesi vi furono intelligenze (*ibidem,*150-169).Ma di veramente grave e del preteso carbonarismo di Carlo Alberto nulla disse il Confalonieri, non perchè la sua intuizione di patriota gli fece con il silenzio salvare i destini d'Italia,come vuole il Bonfadini, *Mezzo secolo di patriottismo,*Milano,1886, ma perchè invece nulla aveva da svelare.Certo non avrebbe taciuto chi « pur troppo nulla sottotacque di quanto era realmente interceduto tra il principe e lui » (A.Luzio, *Antonio Salvotti ed i processi del Ventuno,*in *Bibl.stor.Risorg.it.*,s.III, t.I-II,102, Roma,1901). Checchè altri dica (L. Angeloni, *Esortazioni patrie alla valente ed animosa gioventù italiana,*Londra,1837, bruciate nell'intera edizione nel 1842 : G.Romano-Catania, *Del Risorg.d'Italia,*in *Bib. st. del Risorg. it.*,s.VII,t.III,29),non crediamo che egli adduca prove gravi,ma di ciò parleremo più sicuramente quanto prima, quando sarà a nostra disposizione l'unica copia che si conosca di queste *Esortazioni patrie.*

révoltés me rappeler des serments, ou seulement des engagements (1)? ».

Dunque Carlo Alberto non aveva alcun impegno di mantenersi su una direttiva liberale-rivoluzionaria (2): e allora a chi devesi imputare la sua pretesa colpa? Non neghiamo che abbiano influito sull'animo del Reggente — come ben disse l'Ottolenghi (3) — i « consigli di uomini gravi affezionati alla monarchia », che lo fecero « accorto dell'abisso nel quale s'ingolfava e del vicino pericolo, ond'era minacciato, di certa rovina, qualora si [fosse] ostina[to] di rimanere a capo delle cose troppo disordinate del Piemonte »; non neghiamo che possono avervi influito « gli ordini perentorî che gli trasmise il duca del Genevese »; ma non vi è dubbio che la spinta decisiva a staccarlo dal movimento costituzionale venne dalla condotta sleale e sopraffattrice dei Carbonari (4), dalla tenace resistenza dell'illegale Giunta provvisoria alessandrina, non sazia mai di sanatorie finanziarie e di promozioni..... molto rivoluzionarie e dall'imposizione del Santarosa come ministro della Guerra (5). L'Ottolenghi,

(1) *Il secondo memoriale di Carlo Alberto* (*Ad majorem Dei gloriam*), ediz. Fiorini, *Scritti di C. Alberto* succit., 47-50.

(2) Basterebbero le lettere del Della Cisterna e del Perrone di S. Martino, alla vigilia del moto, a comprovar ciò (R. de Maistre, *Simple Récit, ibidem*, 73, e lettera 16 giugno 1821 di C. Alberto a G. M. Gerbaix de Sonnaz, *ibidem*, 171).

(3) *Remin. della propria vita: comm. di* L. Sauli d'Igliano, I, 467-468.

(4) « La Carboneria che aveva spinto il movimento, voleva subito dominarlo..... Così nel cominciare dell'azione, invece di restringersi nei limiti del possibile si allargavano i congiurati negli spazj dell'immaginario, e rendevano l'impresa sempre più pericolosa: i Carbonari se ne erano impadroniti, e, come doveva attendersi, vollero cogliere l'occasione per giungere ai loro fini. È impossibile che una società segreta rinunzi a porre in esecuzione le proprie macchinazioni, quando le sono costate, non fosse altro, la pena di una lunga aspettiva » (F. Gualterio, *Gli ult. rivol. it.*, III, 60-61).

(5) Roberto D'Azeglio, che se non fu il quinto testimone incognito dei convegni dei Carbonari con il principe di Carignano nelle sere memorande dei primi del marzo 1821, come il Briano afferma (*Rob. d'Az.*, in *I contemp. it.*, XX, 30), fu certamente carbonaro — informi la sua condotta semitofila — quanto il fratello Massimo (L. C. Bollea, *M. D'Azeglio, il castello di Envie e gli amori di Luisa Blondel con Giuseppe Giusti* in *Il risorg. it.*, IX, Torino, 1916), in una confutazione dei pensieri teorici sui moti del '21 dell'abate Gregorio Gérard, celebre pedagogista svizzero, scrisse che « le

però, non intuì che queste ultime erano le vere cause della « fuga,coraggiosa o meno,a seconda della realtà dei pericoli,ma fuga »,pur avendo afferrata la strana coincidenza del dì della nomina del Santarosa e dell'abbandono di Torino da parte del Reggente (1).

Il colonnello dei carabinieri Giovanni Maria Cavassanti nella sua relazione sincrona,edita di recente (2),dice che Carlo Alberto lasciò la città il 20 di marzo nella notte.Il Santarosa (3),il De Beauchamp (4) ed il De Maistre (5) dicono che ciò avvenne il 21, e infine Carlo Alberto in uno de' suoi memoriali afferma essere avvenuta la sua partenza da Torino il 22 (6).L'Ottolenghi così commenta questo divario cronologico : « La cosa ha più importanza che non sembri,ove si badi che fu proprio in quel giorno che il Santarosa era stato nominato ministro della guerra (7) »; ma non ne trae alcuna considerazione.

Non vi è dubbio che Carlo Alberto errò dicendo che si diresse a Novara la notte del 22 marzo : basta consultare la Gazzetta ufficiale del tempo che annunciava l'avvenimento come una notizia naturalissima: «S.A.R.il principe di Carignano è partito nella notte di mercoledì a giovedì per recarsi a Novara (8) »: ora il mercoledì era appunto il 21 marzo, giorno della salita al potere del Santarosa.

Che, se si volesse di ciò un'altra prova, ce la offre il De Maistre : « La nomination de Derossi étoit à peine connue que le prince fit appeler chez lui les officiers supérieurs des régimens de chevau - légers,de Savoie et de Piémont - Royal cavalerie,et plu-

---

Prince de Carignan aurait pû exécuter pacifiquement et avec ordre et stabilité ce que lui *ou d'autres* ont peut-être détruit pour toujours » (A.Colombo, *Carteggi e docum.diplom.ined.di Em.D'Azeglio*,I,418,in corso di stampa).Quel « ou d'autres » in bocca ad un Carbonaro dice tutto.

(1) È quindi ingenuo G.P.V.*Sant. di Santarosa nella st.piem., loc. cit.*, 453.

(2) Gio.M.Cavassanti, *Not.ist.rifl.il Corpo dei R.Carab.,l.c.*,21.

(3) [S.de Santarosa], *De la révol.piém.*,109.

(4) A.de Beauchamp, *Hist.de la révol.du Piém.*,76.

(5) [R.de Maistre], *Simple récit*,ediz.Fiorini,127-128.

(6) *Il primo memoriale di* Carlo Alberto,parte II (*Détails sur ma regence*),in Fiorini, *Scritt.di C.Alb.*,40.

(7) G.Ottolenghi, *Remin.di L.Sauli d'Igliano*,I,468-469,n.2.

(8) *Gazzetta piem.*,n.36,p.169,Torino,24 marzo 1821.

sieurs officiers superieurs de l'artillerie. Après avoir exigé d'eux la promesse de le suivre partout où il les conduiroit, il leurs communiqua les ordres de S.A.R. le duc de Genevois, et leurs dit qu'il n'y avoit pas à balancer, qu'il falloit se rendre à Novare. L'heure du départ fut fixée à minuit, et le lieu du rendez-nus au Valentin (1) ».

Il Sauli si lagnò che, avendo avuto « nella mattina del giorno, in cui intendeva di mandare ad effetto il pensiero della sua fuga, occasione di vederlo, [il Reggente] non [gli avesse detto] nemmeno una sillaba intorno al disegno che gli bolliva nella mente (2) ». Il lamento del Sauli era ingiusto : nel mattino nulla « bolliva nella mente » di Carlo Alberto, perchè egli non aveva ancora in animo di fuggire, e a ciò si decise solo allorchè « la nomination de Derossi étoit à peine connue », come dice il De Maistre, cioè nella sera quando il Santarosa fu fatto ministro : « Le nouveau ministre fut installé sur-le-champ. C'était le soir du 21 mars (3) ».

Si lagnò di questo silenzio il Dal Pozzo, che, avendo udito nella notte del 21 sussurrare da qualcuno dei suaccennati ufficiali della disegnata fuga, e trovandosi poco dopo a lavorare con il Principe, « lui en avait parlé avec autant de sincerité que d'adresse. Charles-Albert en plaisanta comme d'un conte populaire, assigna aux deux ministres [Dal Pozzo e Santarosa] une heure de travail pour le lendemain, et partit dans la nuit (4) ». « Ecco la doppiezza d'animo! » dirà qualche anticarlalbertista, mentre non vi fu che elementare prudenza per la riuscita della fuga e per la salvezza della vita dalle vendette delle società segrete. Ci racconla il De Maistre, per conto di Carlo Alberto : « Dans la soirée, il se forma quelques groupes autour du palais Carignan ; on parlait de départ ; on proferait même des menaces : à neuf heures, un inconnu se présente et remet un billet pour le prince ; il était ainsi conçu :

« Votre projet de départ a transpiré, hâtez-vous de l'exécuter, et soyez sur vos gardes ; on veut attenter à vos jours ; la personne qui vous remet ce billet est chargée de vous nommer celle qui l'a écrit ».

(1) [R. de Maistre], *Simple récit*, ediz. Fiorini, 127.
(2) *Reminis. della pr. vita di* L. Sauli d'Igliano, I, 468.
(3) [S. de Santarosa], *De la révol. piém.*, 109.
(4) [S. de Santarosa], *De la révol. piém.*, 109-110.

Le messager est appelé,il nomme Mgr. l'archevêque (1) ».

Dunque fra gli ufficiali, raccolti in segreto da Carlo Alberto, vi era un Carbonaro che nei conciliabili settarî aveva forse data parola di trasformarsi da « garde » del Principe in suo sicario e che rivelò subito il segreto della partenza. Ma fra i Carbonari vi era pure stato una occulta spia che aveva riferita all'Arcivescovo la sentenza di morte del reggente decretata dalla setta (2).

« Si nega da parecchi che Carlo Alberto fosse stato minacciato nella vita. Egli sempre l'asserì (3) ». Anche Luigi Bianco di Barbania, suo amico, scriveva da Firenze a Torino nel giugno 1822: « Il principe dice che la gran Vendita pronunciò sentenza di morte contro di lui, per modo che non sorte più che armato fino ai denti; come un capo di briganti, com'esso dice. Egli vuole farsi vedere in tutti i luoghi più frequentati, ed in mezzo alla folla, anche di notte. Nessuno osò mai accostarglisi.....(4) ».

Probabilmente ignaro delle minaccie fatte al Reggente, il no-

---

(1) [R. de Maistre], *Simple récit*, ediz. Fiorini, 127. Anche C. Alberto afferma la stessa cosa (*Détails sur ma regence*, *ibidem*, 40). Una fonte attendibile narra un po' diversamente il fatto. Il conte De Reiset, diplomatico francese in Piemonte così racconta infatti questo misterioso episodio: « Gli insorti, avvertiti della defezione [di Carlo Alberto], formarono il progetto di assassinarlo. La contessa Masino di Montebello avendo saputo del complotto si affrettò ad andare, notte tempo, dal conte di Sonnaz, scudiere del principe per prevenirlo. Questi, svegliato di soprassalto, non volle crederla e la rimandò. Essa allora si recò al palazzo di Carignano e parlò ella stessa al principe, che si fece accompagnare da una scorta di due reggimenti di cavalleria e d'artiglieria leggera, sui quali egli contava. Passò così sano e salvo in mezzo ai congiurati, appostati per mettere in esecuzione il loro progetto ». E come prova della verità del fatto l'autore ricorda che Carlo Alberto, fatto più tardi re, « non dimenticò il servizio che gli aveva reso la contessa Masino di Montebello » dispensandola da certe prove di nobiltà per una carica a corte (C.te De Reiset, *I moti del 1821* [trad. di A. Bossola dai *Mes souvenirs: les débuts de l'indépendence italienne*, Parigi, 1901], in *Riv. stor. arte arch. della prov. di Alessandria*, a. X, fasc. III (s. 2.ª), 17, Alessandria, 1901).

(2) *Il primo memoriale di* Carlo Alberto, II (*Dêt. de ma reg.*), ediz. Fiorini, 40. — F. Gualterio, *Gli ult. rivolg. ital.*, III², 80, dice che vi furono anche due tentativi di rapimento di Carlo Alberto da parte dei Carbonari.

(3) A. Manno, *Inform. sul Ventuno*, 126, n. 1.

(4) Lett. 2 giugno 1822 di C. Alberto al Di Barbania in V. Fiorini, *Gli scritti di C. Alberto*, 207.

stro Dal Pozzo,quando ne apprese la partenza da Torino,rimase esterrefatto.Un'intima lotta sorse in lui fra la devozione al Principe,ch'egli avrebbe voluto seguire,e l'amore per la Costituzione che vedeva in pericolo di naufragare.Alla fine,pensando all'inutilità dell'abbandono della Capitale,vi restò a sostenere quella Carta spagnuola che aveva rappresentato il sogno costante della sua vita.Tutto ciò appare documentato in una relazione inedita di Gian Giacomo Francia di Cella (1),nobile casalasco,caporione dei Giacobini monferrini nel 1797 e capo politico della propria provincia nel 1821 (2).La comunanza di origine paesana e di ideali liberali lo aveva vincolato di salda amicizia con il Dal Pozzo,come risulta dalle memorie inedite del Francia (3).Narra egli:

« [Il 21 marzo 1821] vado a Torino per qualche affare di famiglia e all'indomani del mio arrivo in quella città sento da qualche amico,capitato in casa Colla,ove ero d'alloggio,che il Principe di Carignano era evaso nella notte dalla capitale.Corsi diffilato dal ministro Dal Pozzo.Dormiva questi ancora,e il cameriere mi disse che aveva ordine di non entrargli in camera,se non battute le nove.Andai dalla baronessa sua moglie,e,fatti fra noi convenevoli cordialissimi,le annunziai l'evasione.« Oh! possibile?» sclamò Ella: « mio marito stette con lui lavorando fino dopo mezza notte ed è perciò che rimane di più in letto ». Ed ordinò al cameriere che andasse ad avvertire il barone (4), appena svegliato ch'ei fosse,ch'io bramavo vederlo: andai da lui mentre stava vestendosi.Corsemi incontro e m'abbracciò con una ilarità,che mi fece trasecolare,e seguì quindi fra noi un breve dialogo,che io posso riferire con tanta verità quanta ne son capace.

— O mio caro Francia,quanto facesti bene a venire a Torino; ma ci starai per poco tempo,perchè voglio che tu entri subito in funzione,e farai camminare bene la barca della nostra cara

(1) *Memorie inedite di G.Giacomo Francia*, presso la famiglia Francia di Cella, citate da G.Ottolenghi,*Reminis.del conte L.Sauli d'Igliano*,I, 49.

(2) *Ibidem*,I,229.

(3) Citato *ibidem*,I,468,n.2.

(4) Il cavaliere Ferdinando Dal Pozzo era stato creato barone dell'impero da Napoleone I il 5 agosto 1809.

provincia.Tu sei *capo politico* della città di Casale e provincia e perciò....,Ma che diavolo hai? Non sento il calore della tua amicizia! Mi pari di stucco!

— O Ferdinando amatissimo, siamo belli e spacciati! Tu non sai dunque ancora ciò che è arrivato questa notte?...

— Mi è arrivato di lavorare col Principe fino alla mezza battuta, ed ho ottenuto che firmasse decreti che più mi stavano a cuore,fra quali quello di nomina di Santa Rosa a Ministro della guerra.

— Poffar il mondo! Che il fatto narratomi sia di pura invenzione?

— Ma che fatto? Dì, su.

— Il Principe verso le due del mattino sarebbe uscito di città in strettissimo incognito e sarebbesi diretto verso Chivasso.

Egli cadde sulla sedia,ed io scampanellai per avere qualcuno che andasse ad informarsi dell'evento e portasse,colla massima prontezza, notizie in proposito esatte e circonstanziate.Non tardò l'usciere,da me mandato,a ritornare e confermò pienamente la mia narrazione.Se ne scosse il Ministro e, rizzatosi in piedi, mi disse con ferma voce:

— Faccia il Principe ciò che vuole,io farò il dover mio e lo faranno, non ne dubito, i miei colleghi».

6.— Il gesto del nostro Dal Pozzo era magnifico, ma chissà quanto martirio gli costò! Certo la devozione sua verso Carlo Alberto doveva essere grandissima,non solo per quanto precedentemente già dicemmo,ma anche per la intimità affettiva e la comunanza spirituale che appare da una lettera inedita (1) che il Principe di Carignano gli indirizzò poco dopo aver abbandonato Torino.Quindi,quando qualche ora appresso il colloquio con il Francia,il Dal Pozzo ricevette un plico (2) e lesse nei sigilli di ceralacca rossa il monogramma intrecciato «C.A.S.» e la leggenda attorno: «Deus.Honor.Patria.Victoria»,chissà quali pensieri saranno passati per la sua mente?...

« Parte da Rondizzone li 22 marzo alle 9 $^1/_2$.Belli maresciallo d'alloggio»,diceva una nota apposta sulla coperta del piego (3);

(1) Appendice I di questo Capitolo.

(2) Così segna la copia del conte Luigi Nomis di Cossilla,che potè vedere l'originale.

(3) « Giuro altresì di essere fedele al re Carlo Felice,così Iddio mi aiuti »

e da essa il Dal Pozzo si accorgeva che nello stesso momento della propria decisione di fedeltà alla Costituzione, il « suo affezionato Carlo Alberto » — come dice la sottoscrizione della lettera — gli ricordava i proprii « sensi espressi, allorquando [aveva] ricev[uto] il proclama del Re [Carlo Felice, suo] Signore, il quale [aveva] annull[ato] tutto ciò che le circostanze [gl]i avevano indotto a fare per tranquillare gli animi e riparare a maggiori disordini »; gli ricordava che il Dal Pozzo « sa[peva] e [s]eco ne [era] rimas[to] d'accordo che il [su]o primo giuramento fu quello di fedeltà al Re (1) e che mai non avre[bbe] potuto allontanar[s]i dal retto sentiero dell'onore, onde punto non dov[eva] essere [il Dal Pozzo] meravigliato in sentire che, dopo di aver ricevuti altri ordini ancora più precisi da S.M., [egli si fosse] senz'altro indugio recato — come il Re [gli]elò prescrive[va] — alla testa delle sue Truppe (2) ».

Troppo chiaro appare che Carlo Alberto non osava rivelare al Dal Pozzo le altre cause — le vere — della sua fuga, forse temendo che questa potesse essere interpretata come una debolezza di fronte ai Carbonari.

La lettera del Principe — nota finora molto imperfettamente — continuava raccomandando al Dal Pozzo « la sicurezza e l'ordine della città di Torino » e pregandolo « di incaricarne in nome [su]o il Corpo di città, onde la Guardia Nazionale prosegu[isse] con l'impegno già dimostrato nell'assunto servizio »; e, dopo aver riconfermata l'obbedienza al proprio Re, si chiudeva esprimendo al Dal Pozzo « la viva [sua] riconoscenza per lo zelo ed i talenti di cui [egli] a[veva] dato tante nuove riprove in questi ultimi giorni ».

Lettera più onorevole non poteva attendersi il nostro Ferdinando, e sarà bene richiamarcela alla memoria più tardi, quando ministri e cortigiani ignobili riusciranno a circuire l'animo di

---

disse Carlo Alberto nel suo giuramento del 15 marzo 1821 davanti ai ministri ed alla Giunta provvisoria di Torino (C. Torta, *La rivol. piem.*, 237).

(1) Per il viaggio di Carlo Alberto vedasi Costa de Beauregard, *La jeunesse du roi Charles-Albert*, 136 sgg., Parigi, 1892.

(2) Citata *ibidem*, 148, n. 4, e 153, e da F. Gabotto, *Nuov. inf. sul Ventuno*, 18, e riprodotta in massima parte da P. Vayra, *Carlo Alberto e le perfidie austriache*, 259, Torino, 1896.

Carlo Alberto re,presentandogli l'ex-difensore delle sostanze del Principe bambino,l'ex-tutore suo,l'ex-ministro a cui « con vera soddisfazione » egli aveva rivolte parole di elogio e ringraziamento,come un ostinato nemico.

7.— « S.A.S. il Principe di Carignano è partito nella notte di mercoledì a giovedì per recarsi a Novara.Durante l'assenza del Principe è stato qui pubblicato il seguente manifesto: »,così laconicamente annunziava la Gazzetta ufficiale il....« grande tradimento » di Carlo Alberto.E il manifesto del 22 marzo,firmato dal canonico Marentini,quale presidente della Giunta provvisoria di Torino,e dal Dal Pozzo come ministro degli Interni,diceva che « nell'attuale assenza di S.A.S. il Principe Reggente e mentre si sta[va] attendendo ch'essa fac[esse] conoscere le sue intenzioni,state anche ora esplorate » dalla Giunta provvisoria, questa,udito il corpo decurionale della città e considerata la necessità di un governo,deliberava di « rimaner unita insino a che si [fosse] po[tuto] riconsegnare la pubblica amministrazione ad altre persone autorizzate o da S.M. il Re Carlo Felice o da S.A. S. il Principe Reggente » e di agire in unione ai ministri nel disbrigo del potere interinale (1).

L'intenzione del Dal Pozzo,pur sostenendo la Costituzione,di rimanere nella legalità,è qui manifesta.Giunta provvisoria torinese e ministri governavano per pura necessità,in attesa dei voleri del Reggente e dell'arrivo delle persone da lui designate o dal Re come legittime detentrici del potere.Anche dalla lettera, che il 23 marzo il Dal Pozzo indirizzava al Corpo decurionale torinese per comunicargli i voleri del Reggente (2),appare chiara la sua intenzione di restare nella legalità eseguendo gli ordini del Principe (3).Il Tivaroni — che non cela la sua acrimonia ver-

(1) *Gazz.piem.*,n.36,pp.169-170,Torino 24 marzo 1821; E.Bollati,*Fasti legisl.*,I,46.

(2) F.Gabotto,*N.inform.sul Ventuno,*18-19.

(3) Questo desiderio del Dal Pozzo appare anche nella deliberazione che il 22 marzo è comunicata in un lungo Ordine del giorno della Giunta alessandrina.Essa suonava che « il Governo di quattro stendardi di diverse maniere innalzati nel Piemonte,non avendo giusta ragione di spiegare la preferenza per uno,facoltà riservata al Parlamento Nazionale,ha divisato saviamente di ripigliar l'uso dell'antico colore nazionale », cioè l'azzurro di Casa Savoia,riaffermato dal reggente e non mai abbandonato che...dal-

so il Reggente — ricorda che in quel frangente, quando « il ritiro del governo poteva aprire il varco all'anarchia, Dal Pozzo diceva: "Il re ci condannerà, ma avremo giustizia dalla storia,, e otteneva che la Giunta deliberasse di rimanere al suo posto fino all'arrivo di nuovi ordini da Carlo Felice o da Carlo Alberto e non si costituisse in governo provvisorio come voleva Santarosa, ma nominasse il suo presidente che fu l'abate Marentini (1) ».

Così l'indipendenza personale del Dal Pozzo salvava il Piemonte dal pericolo di un'effettiva Convenzione, anche se questa sotto l'influsso settario del Santarosa riuscì in parte ad affermarsi. Non per nulla i Carbonari l'avevano imposto al Reggente! Non per nulla la Giunta alessandrina, fucina massonica-carbonara, aveva essa pure il 23 marzo mandato fuori il suo editto di fuoco e di... menzogne, per annunciare che « ieri il principe reggente e[ra] scomparso dalla capitale (2)! ».

In séguito alla partenza di Carlo Alberto il conte Cristiani si dimetteva da direttore della polizia generale, ed il Dal Pozzo, forte dell'incarico principesco di badare alla « sicurezza e [al]l'ordine della città di Torino », nominava a suo successore l'avvocato Simone Ferrero (3); eleggeva i capi-politici delle provincie (4), veri « proconsuls conventionnels », come li definì il De Beauchamp, checchè abbiano essi fatto con « beaucoup d'activité et une sage énergie (5) »; fissava la loro potenza, per cui essi potevano allontanare dagli ufficî chi meglio avessero creduto (6), ed accumulare — poco democraticamente — nella propria persona impieghi e stipendî (7), e, di fronte ai tumulti reazionarî, sorti dopo « l'ino-

la Giunta alessandrina (F. Gasparolo, *Le carte aless. del 1821* di prossima stampa).

(1) C. Tivaroni, *L'It. dur. il dom. aust.*, I, 74-75.

(2) F. Gualterio, *Gli ult. rivolg. it.*, III², 326; e E. Bollati, *Fasti legisl.*, I, 48. Menzogne sfacciate erano le notizie di insurrezioni bresciane e di sconfitte austriache nel Napoletano.

(3) *Ibidem*, 48; *Gazz. piem.*, n. 36, p. 170, Torino, 24 marzo 1821.

(4) *Ibidem*, n. 36, p. 170; n. 38, p. 181-182: n. 39, p. 186; n. 40, p. 192, Torino, 24, 29, 31 marzo e 3 aprile 1821; E. Bollati, *Fasti legisl. parl.*, I, 53, 58, 62.

(5) [S. de Santarosa], *De la révol. piém.*, 139, n. 1.

(6) *Gazz. piem.*, n. 37, p. 178, Torino, 27 marzo 1821; E. Bollati, *Fasti legisl.*, I, 54; C. Torta, *La rivol. piem.*, 243, doc. 21.

(7) *Gazz. piem.*, n. 38, p. 182, Torino 29 marzo 1821; E. Bollati, *Fasti legisl.* I, 56.

pinata partenza del Principe Reggente », conferiva ai detti capi politici poteri quasi dittatoriali (1).

Messo sulla china della responsabilità del governo, il Dal Pozzo più non si arrestò: il 25 marzo plaudiva alla rivoluzione di Genova, prometteva che « ogni cosa si adoprerà per soddisfare i voti dei Genovesi e per conservare al Re ed alla Patria una così preziosa e nobil parte di questo florido dominio (2) » e nominava il capo di polizia in Genova (3) e il locale Consiglio comunale di 27 consiglieri e di tre sindaci (4); il 29 marzo stabiliva norme repressive contro abusi reazionari di stampa, per cui editore e stampatore erano salvi da azione penale qualora avessero denunziato l'autore dello scritto criminoso (5), riduceva di un quarto, a sollievo delle classe povere, il prezzo del sale (6); nominava cinque maggiori della Guardia nazionale di Torino (7), e regolava le acque ad uso militare di Torino (8).

Il 1 aprile il Dal Pozzo annunciava con un proclama ai cittadini la versione governativa dei moti dei carabinieri del Cavassanti (9); il 6 aprile, nel « di faustissimo della nascita del re Car-

(1) *Ibidem*, 47; C. Torta, *La rivol. piem.*, 266, doc. 37; *Gazz. piem.*, n. 38, p. 182, Torino 29 marzo 1821.

(2) *Ibidem*, n. 37, p. 177, Torino, 27 marzo 1821; E. Bollati, *Fasti legisl. parl.*, I, 52. Le parole di viva lode all'indirizzo di Genova sono sicuramente del Dal Pozzo; basti a tale dimostrazione vedere ciò ch'egli scrisse in difesa di Genova negli *Opuscoli di un avvocato milanese*, VI.

(3) *Gazz. piem.*, n. 37, p. 177, Torino, 27 marzo 1821; E. Bollati, *Fasti legisl.*, I, 52.

(4) *Ibidem*, 59, *Gazz. piem.*, n. 39. p. 186, Torino, 31 marzo 1821.

(5) *Ibidem*, n. 39, p. 185; E. Bollati, *Fasti legisl.*, I, 57.

(6) *Ibidem*, 58; *Gazz. piem.*, n. 39, p. 186.

(7) *Ibidem*; E. Bollati, *Fasti legisl.*, I, 58.

(8) *Ibidem*, 50.

(9) *Ibidem*, 62; *Gazz. piem.*, n. 40, p. 191, Torino, 3 aprile 1821. Una notiziola non inutile ci è fornita da Luigi Borsarelli di Rifreddo in una lettera a Cesare Balbo, nel 1837, in cui ricordava « i servizi da [lui] prestati nel 1821 in qualità di capitano aiutante maggiore della Guardia Nazionale, di cui fa[ceva]no fede gli ordini del giorno dello Stato Maggiore, ed in specie quello pubblicato nella circostanza in cui [egli aveva] disimpegna[to], con fermo e risoluto contegno e pieno gradimento delle autorità di quel tempo, la difficile missione conferta[gli] di difendere ed assicurare le casse delle Regie Finanze contro la combinata e tentata esportazione di esse dai Carabinieri Reali unitamente ai soldati della Brigata Savoia » (A. Neri, *Catalogo del Museo del Risorgimento nazionale di Genova*, 105, Genova, 1915).

lo Felice, pegno di concordia fra noi, nostra speranza e gloria della Nazione », augurava ch'egli « regn[asse] lunghi anni felici e protegg[esse] questa generosa Nazione colle istituzioni liberali, che i lumi del secolo a[veva]no promosse e gli uniformi ardenti desiderii impetrate (1) », e il 9 aprile annunciava, come cosa naturale e logica, ai cittadini l'arrivo del generale Della Torre, che giungeva per restaurare l'assolutismo, e riferiva la consegna del potere al Corpo decurionale e della cittadella alla Guardia nazionale (2), dopo avere fatto approvare il proclama in una congregazione generale della Giunta torinese (3). Nè poteva essere diversamente: il Dal Pozzo — che aveva continuato dopo la partenza del Reggente nella carica di ministro degli interni e per amore della libertà e per eseguire le raccomandazioni scritte di Carlo Alberto (4) — aveva, di fronte alla politica delle società segrete, perduto molta della sua fede liberale. Così attesta Ludovico Sauli, che in una riunione della Giunta era sorto a combattere l'idea della guerra contro le milizie di Novara, per non contribuire « a chiamare i forestieri nel seno della patria ». « Nell'uscir fuori della sala dell'adunanza trovando[s]i col Marentini da un lato ed il ca-

(1) *Gazz. piem.*, n. 42, p. 197, Torino 7 aprile 1821; e E. Bollati, *Fasti legisl.*, I, 66.

(2) *Gazz. piem.*, n. 43; e E. Bollati, *Fasti legisl.*, I, 67.

(3) F. Gabotto, *Nuove inform. sul Ventuno*, 24-29.

(4) In *Lettere* di Ferdinando Dal Pozzo *a un suo amico* etc., lett. VIII, p. 20, egli scriveva nel 1837: « Nel brevissimo periodo della mia amministrazione io mi studiai 1° di salva si la cosa pubblica, come le private cose e gl'individui de' partiti politici opposti da rischj che in quel subbuglio correvano, 2° di *violar* nessun dovere — ma assolutamente nessuno — nè *antico* nè *nuovo*, 3° d'immaginar e tentar migliorie, se le avessi potuto promuovere. Spero che e gli antichi ministri del Re Vittorio Emanuele, co' quali ebbi pure a che fare, e la Municipalità di Torino, spesso chiamata a consiglio in quel tempo nel seno della Giunta, e i liberali più onesti e più chiaroveggenti furono satisfatti. Carlo Alberto al momento che, abbandonati i costituzionali al loro destino, se ne partì per Novara, mi commendò benevolmente mi ringraziò e m'incoraggì a continuare; il nuovo Re stesso Carlo Felice di Modena mi riguardò (lo so di certo) come un bon *pis aller*, ed ebbe in me una cotal fiducia; Alessandro di Russia da Leykach fe' plauso al conato di Marentini allora presidente della Giunta, e al mio, intrapreso di concerto col conte Mocenigo allora ministro di Russia in Torino, da cui poteva uscir salute e pace e un cotal statuto fondamentale: tentativo ben impoliticamente da' liberali ardenti ed imprudenti reso infruttuoso ».

valiere Dal Pozzo dall'altro, tutti e due [gl]i chiesero di conserva del perchè [egli] foss[e], contro al solito [su]o costume, cotanto taciturno. Al che aveva [egli] risposto che più non avre[bbe] aperto bocca nella Giunta, poichè nissuno avea voluto sorgere in favor [su]o, a fronte dell' indeclinabile evidenza delle [su]e ragioni: essi tentarono di calmar[lo], dicendo[gl]i che [s]'acquetass[e] pure, poichè [egli] solo avea parlato bene in quella sera. Ed [il Sauli s']arrabbi[ò] invece da maledetto senno, pensando che avrebbero fatto assai meglio di secondar[lo] in piena Giunta, anzi che di confortar[lo] di siffatte parole, dette quasi di soppiatto. Nè l'animo [su]o era in quel punto interamente scevro di rancore e di sospetto. Ma [il Sauli] pens[ò] poscia ch' eglino aveano taciuto in piena Giunta, perchè forse loro era noto come qualunque opposizione per parte [loro] dovesse riuscire inutile affatto. [S]e ne addir[ò] eziandio col Santa Rosa, ed egli [gl]i disse che, se [il Sauli] bramava di essere rimosso del [suo] posto, la cosa era facilissima, giacchè ben si sapeva nelle Vendite ch' [egli] non era un di loro, e che [lo] tolleravano soltanto (1)». Altro che una nuova Convenzione era diventato il governo piemontese dopo la partenza del Reggente! Si navigava in pieno massonismo!

8.— Prima di chiudere con questo capitolo la trattazione dei moti piemontesi del 1821, vediamo brevemente ancora il contegno del Comitato di salute publica alessandrino, che aveva resistito a tutti i tentativi di scioglimento del Reggente ed anzi lo aveva fiaccato imponendogli il ministro Santarosa. Essa avrebbe dovuto dopo questa sua vittoria del 21 marzo sciogliersi, se il preteso pericolo di reazione fosse stato per essa rappresentato da Carlo Alberto e se nessun'altra preoccupazione non l'avesse dominata: invece durò ancora qualche giorno e tenne prigioniero il Governo di Torino. Così il 24 marzo, in séguito al moto rivoluzionario di Genova, «la junte d'Alexandrie nomma Régis gouverneur militaire de Gênes (2)» e imponeva la propria autorità, quando il 28 marzo il conte Mocenigo, ministro dello Czar, si propose come mediatore fra il Re ed i ribelli. Allora il canonico Marentini, presidente della Giunta di governo torinese, e il ministro Dal Pozzo « accolsero con gioia questo intervento, e in generale

(1) *Reminis.di* L. Sauli d'Igliano, I, 493-494.

(2) [R. de Maistre], *Simple récit*, ediz. Fiorini, 138.

tutti i rivoluzionarî torinesi che conoscevano più da vicino le difficoltà in cui il Governo costituzionale versava, ma era necessario accordarsi con i colleghi alessandrini, per non correre il rischio di averli avversi nelle trattative. Il Marentini partì dunque per Alessandria il 28 marzo », afferma il Torta (1), che poggia questa sua narrazione su una parte delle notizie istoriche del Cavassanti, le quali proseguono dicendo: « Il seguito fece vedere qual sia stato il risultato della missione [Marentini], se pure è stata da esso riempita (2) ». In verità il Marentini andò ad Alessandria, dove l'Ansaldi e gli altri « chefs constitutionnels [l']écoutèrent tranquillement et lui firent une réponse par écrit, qui ne répoussait point une honorable négociation, mais qui était bien éloignée de remplir le vues du comte de Mocenigo (3) ». Questa risposta per scritto fu realmente data, ce ne assicura anche il Dal Pozzo (4).

Dopo il convegno alessandrino, veniva stesa il 31 marzo la *Mémoire de la Junte de Turin sur les propositions du comte Mocenigo ministre de Russie* (5), dalla quale appare che il Marentini ed il Dal Pozzo si impegnavano a far farè la resa delle cittadelle di Torino e di Alessandria ed a inviare una deputazione dei più stimabili cittadini a Carlo Felice, sicuri che « l'expression des sentimens de la Nation sera favorablement accueillie par S.M. », poichè « les Princes de la Maison de Savoje ont toujours été les pères de leurs peuples » mentre domandavano alla Russia la garanzia di un'amnistia completa, di non occupazione straniera del Piemonte e di uno Statuto. Il ministro Santarosa, « ne voulant point se séparer de ses amis politiques (6), cioè dai « fratelli » e « cugini », non aveva apposta la propria firma alla predetta *Mémoire*, separandosi piuttosto dai colleghi del Ministero, e così pure l'avvocato Luzzi, immigrato dalla Giunta alessandrina in quella torinese a rappresentarvi lo spirito settario, come fra poco vedre-

(1) C. Torta, *La rivol. piem.*, 167.

(2) G. M. Cavassanti, *Not. ist. rifl. il Corpo dei R. Carab.*, *l.c.*, 31.

(3) [S. de Santarosa]. *De la révol. piém.*, 129-130.

(4) L. C. Bollea, *Dieci mesi di cart. di Ferd. Dal Pozzo*, 6.

(5) L. C. Farini, *Storia d'Italia dall'anno 1814 sino ai giorni nostri*, II, 332-333, Torino, 1859.

(6) [S. de Santarosa], *De la révol. piém.*, 129.

mo (1). Anzi, mentre il Governo centrale trattava la pace, il ministro della guerra diramava ordini militari in contrario, che provocavano il 2 aprile l'*Instruction du comte Mocenigo pour M. le baron de Moltke chargé d'affaire de Russie*, il quale di fronte a « le témoignage bien manifeste de la mauvaise foi de M. de S. Rosa » e a « la duplicité de M. de S. Rosa », rompeva le negoziazioni (2).

Fattura innegabile del nostro cavaliere di Castellino fu la *Reponse de la Junte de Turin aux communications du baron de Moltke* del 3 aprile (3): lo si argomenta dalla *tournure* del periodo francese, dalla dottrina giuridica di cui essa abbonda e dalla ricchezza di reminiscenze storiche che volevano scagionare il ministro della Guerra, così poco unissono con il resto del Ministero e confutare tutte le nuove pretese dell'ambasciatore russo.

Non conosciamo la controreplica del Mocenigo del 4 aprile, ma dal contesto della *Lettera del Marentini presidente della Giunta di Torino e del ministro Dal Pozzo al conte Mocenigo*, in data 6 aprile (4), facilmente si argomenta ch'egli aveva temperato le ruvidezze delle *Instructions*, « riconducendo la negoziazione al punto in cui si era al momento della sua partenza da Torino » per Novara e Milano, dove ora si trovava.

Per quali cause le trattative Mocenigo siano fallite è per noi un mistero: il Torta le volle da lui mutate o per paura (5) o per influenza del proclama di Carlo Felice del 3 aprile (6); il Farini le ritenne invece un tranello teso ai costituzionali per far perdere del tempo (7): noi vi vediamo invece l'opera pertinace delle società segrete che, senza alcuna coscienza della loro inferiorità militare di fronte all'Austria, sottoposero il Piemonte agli strazî di un'invasione straniera. Non si ripetè in tanti Stati odierni uguale fenomeno nella contingenza della guerra europea del 1914?

(1) *Ibidem*, 128, n.
(2) L. C. Farini, *St. d'It.*, II, 333-335.
(3) *Ibidem*, 337-341
(4) *Ibidem*, 343-345.
(5) C. Torta, *La rivol. piem.*, 178.
(6) *Ibidem*.
(7) L. C. Farini, *St. d'Italia*, II, *l. c.*

Il contegno del Dal Pozzo,diverso da quello del Santarosa,rivela ch' egli — pur restando fedele alla Costituzione, anche dopo l'abbandono di Carlo Alberto — non intendeva di rinunziare alla legalità.Molti anni più tardi il Dal Pozzo rievocava questo episodio come prova delle illusioni degli ultra-liberali italiani: « In quel caso estremissimo un lampo [le trattative del Mocenigo] rifulse ai liberali piemontesi per salvarsi da' maggiori disastri e avere un granello di libertà,il quale avrebbe potuto esser seme.....Marentini,allora presidente della Giunta,e lo scrittore di queste osservazioni,che avevano negoziato col ministro russo e...,si dovettero convincere,come furono in realtà convinti,della sincerità delle proposte, passarono appresso [i liberali] per traditori della patria (1) ».

In queste trattative Mocenigo-Dal Pozzo vi è ancora a notare un particolare interessante: si ponga infatti mente alle date.Il *28 marzo* il Marentini andò ad Alessandria per ottenere dalla..... Giunta provvisoria alessandrina,che si era sciolta il *27 marzo*, il benestare alla firma del Dal Pozzo e della Giunta torinese,approvante gli accordi con il Mocenigo.O la cronologia è un'opinione,o lo scioglimento era stato apparente,o il Comitato di salute publica alessandrino era un semplice paravento della forza segreta massonica.

Infatti la Giunta di Alessandria,dopo aver respinta l'offa del Reggente (decr.18 marzo),vistasi dalla fuga di Carlo Alberto giuocata nel suo sistema di governo irresponsabile,aveva deciso di arrendersi...,ben inteso ferma restando l'offa.Per un briciolo di pudore,l'offa in parte fu mascherata,tacendo nel decreto del 26 marzo (2) la questione delle promozioni.... molto rivoluzionarie nei gradi,di cui era cenno nel decreto del Reggente,ma sanzionandole successivamente tutte, in virtù della formola generica del primo comma: « La Patria riconosce i servizi che la Giunta d'Alessandria ha renduto alla causa della Costituzione e gli atti della sua amministrazione (3) ».Per contro, per creare un

(1) F. Dal Pozzo, *Della felicità che gl' Italiani...*,43-44.

(2) *Gazz. piem.*, n.38, p.181,Torino,29 marzo 1821; E. Bollati, *Fasti legisl.*,54.

(3) R.de Maistre ciò riconferma con particolari edificanti: « La junte de Turin conclut une espèce d'arrangement avec celle d'Alexandrie,en vertu

alibi morale ai Carbonari, « considerando che po[teva] essere anche opportuno lo specificare le spese », delle quali si accordava la sanatoria, ciò si faceva con frasi giustificanti qualunque uso del publico denaro: « LE SPESE..... SONO TUTTE QUELLE CHE RIGUARDANO gli approvisionamenti militari, stipendi militari [con relativi aumenti per le autopromozioni], le fortificazioni E TUTTE LE ALTRE D'UTILITÀ PUBBLICA ».

Ma tanta generosità governativa...a spese del popolo, non bastava ai rivoluzionarî alessandrini, che pretesero anche « una publica testimonianza de' sentimenti della Nazione », grata a loro.... d'aver mandato a rotoli il regime costituzionale. Non parendo sufficiente l'imposizione del *loro* Santarosa nel Ministero, esigettero anche l'accettazione nel seno della Giunta torinese di un *loro* membro, l'avvocato Luzzi, « per [il] di [c]ui mezzo [essi] concorre[vano] alle deliberarioni » governative, essendo egli nient'altro che « l'organo delle [*loro*] intenzioni per l'avvenire ».

Assicuratisi così tanti vantaggi materiali, e goduti tanti trionfi pseudomorali piazzaiuoli, la Giunta rivoluzionaria si degnava di riconoscere « che importa[va] di fare una e centrale l'autorità del Governo » (era tempo!) e, fattisi di per se stessa gli elogi del proprio operato in una publica lettera (1), dichiarava: « Noi deponiamo la nostra autorità nelle vostre mani ». Ma la depose veramente? Non ci pare, poichè questa lettera è del 27 marzo, e il 28, come vedemmo, il canonico Marentini, presidente della Giunta di governo torinese, andava ad Alessandria a mendicare il visto per la propria firma e per quella del ministro degli Interni Dal Pozzo nelle trattative Mocenigo. Notisi intanto che il decreto del Governo centrale del 26 marzo non imponeva — come quello costituzionalissimo del Reggente — lo scioglimento della eslege Giun-

---

duquel les promotions faites par cette dernière au moment de la révolte furent diminuées d'un grade et à ce prix confirmées....De tous les officiers promus par la junte d'Alexandrie, Derossi est le seul dont le nom ne se trouve pas dans les listes de promotions de la junte de Turin. Mais l'emploi qu'il exerçoit valoit bien un grade » (*Simple récit*, ediz. Fiorini, 139, testo e n. 2). Ricordisi, ad avvalorare la narrazione del De Maistre, la documentazione da noi fatta precedentemente delle 286 promozioni rivoluzionarie.

(1) App. 2 di questo Capit., da *Gazz. piem.*, n. 38, p. 181, Torino, 29 marzo 1821.

ta: questa — come era sorta rivoluzionariamente di per sè — così rivoluzionariamente per propria autorità volle sciogliersi.

Con quanta ragione Ugo Foscolo aveva considerate le sétte una tra le prime cause della servitù dell'Italia! « Non il ferro straniero potrà disfarle; nè le reprimerà, se non quando le avrà tutte avvilite; frattanto le istigherà a desolare per mezzo di esse l'Italia (3) ».

E, quasi a confermare che tanto il Dal Pozzo quanto il Governo di Torino erano liberali e indipendenti da « Vendite » e da « Loggie », la *Sentinella Subalpina*, « interprete [degli] uomini più violenti della rivoluzione (4) », cioè dei Carbonari, il 31 marzo assaliva direttamente, chiamando la condotta governativa una violazione dell'art. 126 della Costituzione (5)!

Che la Giunta alessandrina non fosse che una maschera della Massoneria e della Carboneria, per agire in publico senza compromettersi, appare anche dal fatto che, pur dopo il suo scioglimento, il settario Ansaldi il 3 aprile alzò la voce e fece, in veste di presidente della Giunta, un violento appello alle truppe di Novara.

« Questo atto, fatto all'insaputa del Governo, porterebbe a credere che l'Ansaldi mirasse in quel momento ad una dittatura. Si rimproverava da una parte alla Giunta di esercitare senza mandato il potere sovrano: si facevano le maraviglie dall'altra come l'Ansaldi ne usurpasse le prerogative. Si parlava della reazione che concentravasi a Ciamberi e a Novara: e si conchiudeva, la patria essere in pericolo, la guerra civile prossima e scandalosa, l'anarchia imminente, terribile (6) ». Le società segrete potevano veramente gongolare dei trionfi ottenuti con le proprie intolleranze invadenti!

L. C. Bollea.

---

(3) U. Foscolo, *Della servitù d'Italia*, discorso 1, in fine, Firenze, ... Vedasi pure M. D'Azeglio, *I miei ricordi*, II, 340 sgg.

(4) F. Gualterio, *Gli ult. rivolg. ital.*, III², 87.

(5) *La Sentinella Subalpina*, Torino, 31 marzo 1821.

(6) F. Gualterio, *Gli ult. rivolg. it.* III², 88.

Appendice al Capitolo IV.

I.

Carlo Alberto scrive a Ferdinando Dal Pozzo, primo segretario di Stato per gli affari Interni (22 marzo 1821).

Fonte.— Da una copia di mano del conte Luigi Nomis di Cossilla, in *Arch. Dal Pozzo in Montebello*, Sez. I (*Carte Dal Pozzo*).

Osserv.— Il piego è suggellato con ceralacca rossa, con sigillo di tre lettere intrecciate C.A.S. e scritto all'intorno: « *Deus, Honor, Patria, Victoria* ».— Sta scritto sulla coperta: « Parte da Rondizzone li 22 marzo alle 9 1/2, Belli maresciallo d'alloggio ».

Stato Maggiore di S.A.S.
Il Principe Reggente.

V.S.Ill.ma, conosce assai meglio d'ogni altra persona i sensi da me espressi allorquando ricevei il proclama del Re mio Signore, il quale annullò tutto ciò che le circostanze mi avevano indotto a fare per tranquillare gli animi, e riparare a maggiori disordini. Ella sa, e meco ne rimase d'accordo, che il mio primo giuramento fu quello di fedeltà al Re, e che mai non avrei potuto allontanarmi dal retto sentiero dell'onore, onde punto non dovrà Ella essere meravigliata in sentire che dopo di aver ricevuti altri ordini ancora più precisi da S.M. io siami senz'altro indugio recato, come il Re me lo prescrive, alla testa delle sue Truppe, di quelle Truppe medesime che S.M. chiama all'onore di riceverla. Io particolarmente raccomando a V.S.Ill.ma la sicurezza e l'ordine della Città di Torino e la prego di incaricarne in nome mio il Corpo di Città, onde la Guardia Nazionale prosegua coll'impegno già dimostrato nell'assunto servizio. Mentre con somma impazienza, starommi attendendo e la venuta del Re a l'arrivo di ulteriori sovrani comandi, colgo con vera soddisfazione questa circostanza per esprimere a V.S.Ill.ma la viva mia riconoscenza per lo zelo ed i talenti di cui Ella ha dato tante nuove riprove in questi ultimi giorni.

Li 22 marzo 1821.

All' Ill.o Sig.r Sig.a Pad. Co.o
Il Sig.r Primo Segretario di Stato per gli affari Interni
Torino.

Suo affezionato.
Carlo Alberto

II.

La Giunta provvisoria di Alessandria comunica a quella di Torino il proprio scioglimento e l'immissione del proprio membro Luzzi nella Giunta di Torino (Alessandria, 27 marzo 1821).

FONTE.— *Gazzetta piemontese*, n. 38, p. 181, Torino 29 marzo 1821.

Noi deponiamo la nostra autorità nelle vostre mani.Così abbiamo divisato di operare, perchè importa di fare una e centrale l'autorità del Governo,e più ancora perchè voi mostrandovi ora di forte animo e fermi, come si addice a generosi cittadini che vogliono salva la Patria, avete resa inutile per l'avvenire ogni altra tutela.Vi piacque di riconoscere i servizi da noi prestati alla causa della libertà.Certo che il buon volere di essere utili era il massimo in noi tutti.Noi non abbiamo mai seguito gl'impulsi del fanatismo, bensì i consigli della ragione resa energica da un caldo amore di patria.Un lamento, un solo lamento del più oscuro de' cittadini non potrà ascriversi a noi, e così rientriamo nella vita privata se non cogli applausi, colla coscienza almeno delle nostre rette intenzioni.Uno di noi verrà a sedere nella vostra assemblea.Per di lui mezzo noi tutti concorremo alle vostre deliberazioni. L'unità delle nostre intenzioni nel passato vi renda certi, ch'egli sarà l'organo delle nostre intenzioni per l'avvenire.

Qualunque suo voto è già anticipato da noi.Mostrategli gravi i pericoli,ed egli per noi vi dirà che in questa tenzone gloriosa,meglio è soccombere che sopravvivere alla schiavitù ed alla ignominia della Patria.

Alessandria il 27 marzo 1821.

Ansaldi, presidente della Giunta — Baronis di Santena — Bianco di San Giorio — Vena di Borgo Franco — Giovanni Dossena — Appiani Gio.— Rattazzi Urbano — Carignani, segr.° generale.

LA FORTUNA POSTUMA DELLE CARTE E DEI MANOSCRITTI

DI VINCENZO GIOBERTI (1)

Il 26 ottobre 1852 H.Ch. Bérenger, giudice di pace del primo circondario della città di Parigi, informato per lettera da M. Benoit, commissario di Polizia, che « *M. Vincent Gioberti, prêtre et publiciste, ancien ambassadeur du gouvernement sarde,* abitante in contrada di Parma n.3, era morto nella notte precedente, senza lasciar alcun erede in Francia », si recava all'abitazione del defunto per apporvi i sigilli. Si trovarono a riceverlo nella stanza da letto M. François Fréderic Riousset, proprietario della casa, Nicolas Florentin, il portinaio, e Luigi Cerruti, console di S.M.S., che dichiarò, a termini di un trattato fra la Francia e gli Stati Sardi del 4 febbraio 1852, avere i consoli delle due nazioni diritto di apporre i suggelli sovra tutti gli oggetti mobili facenti parte della successione di quei loro connazionali, che fossero morti *ab intestato*. Trassero quindi da un cassettone trovato aperto lire 940 che il Cerruti si fece consegnare per sopperire alle prime spese

(1) Il prof. Pier Angelo Menzio publicò di recente alcuni *Cenni sulle carte e sui manoscritti giobertiani* negli *Atti della R. Accademia delle scienze di Torino*, vol. LI, 1915-16. Egli assoggettò ad una proficua, diligentissima revisione i frammenti della « Riforma Cattolica » edita dal Massari nel 1856, « reintegrandoli come sono nel manoscritto giobertiano, indicando dove furono raggruppati e come, ed avvertendo le maggiori incongruenze di tali arbitrari aggruppamenti. « Segue una errata-corrige alla stampa del Massari nella quale publica qualche passo omesso da lui, o per semplice svista o per ragioni speciali o forse perchè depennato in parte. Nella *Introduzione* egli attinge dai giornali del tempo e dalla publicazione di V. E. Dabormida, *Vincenzo Gioberti e il generale Dabormida*, Torino, Bocca, 1876, le notizie intorno alle vicende dell'eredità giobertiana. In aggiunta ed a complemento di questi dati io ne raccolgo in questo articolo altri più sicuri dall'incartamento relativo, testè regalato con tutti i carteggî del filosofo dalla signora Vincenza Gioberti, vedova Lamarchia, alla Biblioteca Civica di Torino (v. Atti del Consiglio Municipale di Torino, sed. 3, marzo '16).

dei funerali,poscia si trasportò il corpo del defunto dalla stanza da letto in un salone,rischiarato sulla via da una finestra,« à fin d'isoler la dite chambre à coucher et la pièce qui suit »,apponendovi i suggelli (1).E così pure si fece per le altre quattro stanze del piccolo alloggio.Celebratisi quindi i funerali in Parigi e tumulata la salma in Torino, si stipulava il 28 novembre fra il Ministero degli Esteri e Teresa Maria Francesca Ninfa Gioberti (2) la famosa convenzione del 28 novembre,per la quale si obbligava in sostanza l'erede a cedere al Governo le carte dell'illustre defunto (3).A tale uopo il Ministero aveva tratto dalla polvere degli archivi di Corte un regolamento manoscritto per le segreterie di Stato del 26 gennaio 1742,pretendendo che in virtù dell'art.15 del medesimo gli spettasse il diritto di una cerna delle carte.

L'erede,senza misurar le conseguenze di tal pretesa e forse sedotta da un promesso compenso pecuniario,si indusse con molta

---

(1) Parrebbe dalle notizie fornitemi dall'« extrait des minutes du greffe de la justice de Paris» che i soli presenti fossero il Riousset, il portinaio Florentin e il commis greffier Gilbert Marie Alphonse Bonabeau, che accompagnava il giudice Bérenger,e che il Gioberti fosse quindi trasportato da essi nel salone dalla camera da letto.Il che non si accorderebbe con quanto scriveva alla madre Emanuele d'Azeglio di essere stato lui a trasferire il cadavere nell'altra stanza col Craven (Vedi A.Colombo,*La morte di Vincenzo Gioberti e di Padre Taparelli nelle carte d'Azeglio*,Torino, 1912,pp.8).

(2) Teresa Ninfa Gioberti era figlia del fu Giovanni Vincenzo Maria,fratello germano del fu Giuseppe Ignazio Vincenzo,padre dell'abate Vincenzo Claudio Giuseppe Antonio Maria,unico discendente da quest'ultimo.Il padre della Teresa ebbe bensì tre figli,cioè la Teresa,la Rosalia Francesca e Giovanni Matteo Ignazio,deceduti questi ultimi entrambi da diversi anni,per modo che l'unica e prossima parente del filosofo era la Teresa,soggiungendo però che da Matteo Ignazio, coniugato colla signora Bichlij, moglie poi in seconde nozze del cav.Scolari Giuseppe, ne nacque una figlia per nome Vincenza Maria Teresa (Atto di notorietà del 18 nov.1852). Due lettere a Giovanni Gioberti ed una alla sua moglie Paolina di Vincenzo Gioberti furono edite per nozze Riccomanni-Landi da Cesare Riccomanni (Torino,1861).

(3) Il Solmi ripublicò nel *Costituto di Vincenzo Gioberti* (estratto dalla rivista *Il Risorgimento Italiano*,84-85,n.) la convenzione valendosi di una copia del padre filippino Flaviano Bens, che si trova fra le sue carte ora in possesso della Biblioteca Civica di Torino.

facilità a firmare la convenzione e pochi giorni dopo si recava a Parigi in compagnia del causidico Luigi Lamarque e del teologo Flaviano Bens (1) per entrare in possesso della piccola eredità: un gruzzolo di lire 12.002,80, la mobilia delle sei stanze, la ricca biblioteca ed i manoscritti del filosofo.

Ma fino dalla prima visita ecco il console pretendere di ritirare senz'altro le carte appartenenti allo Stato, e l'erede avvertirne immantinente due suoi amici di Torino, l'avv. Bellono (2), allora sindaco, e l'avv. Muratori. Il Bellono le riscrive subito consigliando di opporsi alla pretesa del console, di far rinchiudere tutte le carte in una cassa e di spedirla quindi a Torino, dove si sarebbe da un'apposita commissione definito « quali fossero i documenti che lo Stato poteva reclamare ». Il Bellono soggiunge in una altra lettera (3): « Io non sospetto nè frodi nè tradimenti, nè soprusi, bensì credo che il Governo abbia forse interesse di separare molte carte, che non può legalmente rivendicare come spettanti allo Stato ». Il Muratori alla sua volta si meravigliava « che la erede si fosse indotta a sottoscrivere cosa che non intendeva », e ritenendo insussistente quel contratto, consigliava anch'egli con sua lettera del 14 dicembre « una energica protesta contro le pretese

(1) Il padre Flaviano Bens è quel filippino di cui scrive per la prima volta il Baracco al Gioberti in una lettera (inedita) del 5 luglio 1842 « Per passare dagli avversari agli ammiratori ne hai uno nel convento di S. Filippo in Torino, giovanetto di molto studio che non la finiva un dì di lodare i pregi del tuo libro dicendo che non ne aveva mai incontrato altro simile al mondo, che gli avesse procurato tanta sorpresa ed incanto. Egli è tuo nell'animo e mi chiese che ti facessi conoscere la sua devozione ». Avendolo il Gioberti richiesto del nome di questo suo ammiratore, il Baracco gli scriveva il 9 dicembre 1842 « Il filippino è Michele Benso, il quale è ancora afflitto ora di non essere nato in tempo da essere in grado di parlarti quando eri a Torino. Egli si è passionato dell'opera tua, che dice, che quand'anche tutti gli altri ti negassero ragione, egli sempre sosterrebbe che tu l'hai. È un povero figlio (*sic*) e non so come abbia fatto: ha speso 50 lire per farsi copiare la Teorica di cui non ha più potuto averne copia stampata » Cfr. Solmi, *La Teorica della mente umana*, pp. xxvi-xxvii e n. I, Torino, Bocca, 1910, dove è publicata una lettera del Gioberti al Bens del lunedì di Pasqua del 43. La risposta a questa lettera è in un poscritto del Bens ad una lettera del Baracco del 9 maggio 1843.

(2) Intorno a Giorgio Bellono vedi la Commemorazione di Pier Carlo Boggio, estratto dal *Risorgimento* del 4 dicembre 1856.

(3) Lettere di G. Bellono dell'11 e del 12 dicembre 1852.

del Governo » e che l'erede si restituisse colla cassa sigillata a Torino per intraprendervi presso i magistrati e le Camere quelle istanze che di ragione (1). Dall'8 al 22 dicembre la Teresa Gioberti, assistita dal teologo Bens e dal causidico Lamarque, procedeva all'inventario dell'eredità. Le carte, i manoscritti e le corrispondenze furono rinchiuse in due casse di legno bianco e queste munite di un sigillo e di due serrature (la chiave di una delle quali fu rimessa all'erede) si trasportarono alla Legazione, sita in contrada S. Domenique 133, per essere consegnate al marchese di Villamarina. Il giorno 16 si proponeva intanto dalla Legazione all'erede di separare in Parigi le carte che potessero spettare al Governo, ma il Lamarque vi si opponeva non volendo restare più a lungo in Parigi e non volendo addossarsi un carico così difficile e delicato. Il Lamarque pregava intanto il nipote Vittorio di avvertirne l'avv. Muratori, ed « al nostro arrivo vedrà che si potrà rimediare in massima parte allo stipulato nella scrittura ». Il 28 dicembre il console Cerruti consegnava le due casse alla Messaggerie nazionali coll'indirizzo dell'abate Monti, preside del Collegio Nazionale di Torino. Il signor Lazzaro Rebizzo si incaricava di rimetterne le chiavi al generale Dabormida (2). Restituitasi l'erede in Torino, l'avv. Muratori si affrettava a compilare un ricorso in tutela dei diritti della Gioberti. Da Parigi intanto il marchese Pallavicino si rallegrava col Lamarque dell'arrivo delle casse in Torino e soggiungeva: « Ora bisogna essere vigilanti affinchè i preziosi manoscritti non vadano interamente perduti..... Io trasmisi ad alcuni amici (ma non al signor Govean) la scrittura del 28 novembre. E lo autorizzava a farne uso prudente..... Sinceramente affezionato al governo costituzionale della mia nuova patria, io ripugno all'osteggiarlo, facendomi autore d'inutili scandali. Ma io doveva preparare l'opinione publica in caso di rotta col ministro degli affari esteri. Tengo cento franchi a disposizione della signora Teresa. Questi cento franchi mi furono consegnati dal signor Morpurgo e dalla signora Cornu, i quali comperarono in massa gli arredi giobertiani (scaffali della biblioteca, ecc.) (3) ».

(1) Lettera dell'avv. Lorenzo Muratori a Luigi Lamarque dell'11 dicembre 1852.

(2) Lettera del Cerruti al signor Lamarque.

(3) Lettera di Giorgio Pallavicino a L. Lamarque (Di Parigi 13 gennaio

La scrittura divulgata dal Pallavicino venne publicata il 15 gennaio dalla *Gazzetta del Popolo* e di qui riprodotta il 20 gennaio su *L'Armonia*.E poichè *Il Cattolico* (n.1014) aveva affermato « che secondo le notizie avute da Parigi si sarebbe proceduto con molta irregolarità alla levata dei sigilli dalla camera di Gioberti,essendo rimaste tutte le carte in mano degli agenti del governo per un certo spazio di tempo (1) »,la Gioberti,che già aveva replicato ai commenti aggiunti dal *Popolo* alla publicazione della convenzione,opponeva con una sua lettera una recisa smentita,dichiarando « a onore del vero,che il console sardo, il quale era l'unico rappresentante del Governo a Parigi nell'affare di cui si tratta,non entrò neppure una sol volta nella camera di Vincenzo Gioberti senza essere accompagnato da me e da chi mi assisteva,dimodochè non potè avere neppure per un minuto secondo a sua libera disposizione le preziose carte ».A maggiore spiegazione poi della protesta, inserita nei verbali seguiti in Parigi e redatti dal sig.Console nazionale, l'erede esponeva il 29 gennaio 1853 al ministro degli Affari Esteri in un suo memoriale « che la scrittura del 28 novembre non doveva contenere che l'obbligo di consegnare quelle carte che per avventura si fossero nell'eredità stessa rinvenute di spettanza del Governo. Ma non essere mai stata sua intenzione che la detta scrittura contenesse le altre prescrizioni nè mai avervi potuto prestare il suo consenso ».L'erede,in conclusione, persisteva a sostenere nulla la scrittura dei 28 novembre,per esser priva di forma legale e sovratutto per difetto di consenso a quegli obblighi « ben diversamente intesi dalla sua sola e tenue capacità ».E aggiungeva di voler nel proprio interesse trar partito dagli scritti nel modo più onesto e conservare,non per offendere,ma per,all'uopo, difendere la gloria dell'uomo di stato e scrittore,tutte quelle carte o scritti che servissero a stabilire la giustizia dei suoi fatti e delle sue intenzioni.« Essere però sua intenzione di sopprimere, depositare o restituire quelle carte la di cui publicità non fosse

---

1853).Alla sua volta Carlo Giuseppe Rapelli scriveva al Lamarque il 18, 1.53 « L'alloggio è già occupato da una famiglia di 5 o 6 persone e i mobili restanti furono divisi fra il signor Morpurgo e la signora Cornu ».

(1) L'articolo del *Cattolico* fu riprodotto nel n.716 di *La Campana*, p.2965.

utile o perchè da qualche persona desiderate come preziose e care o perchè principalmente interessassero S.M. il Re ».

Proponeva da ultimo a suoi delegati, per quando ne fosse il caso, nella disamina e separazione delle carte, che si potessero riconoscere del Governo, gli avv. Muratori e Trombetta ed il signor Cesare Spalla. Risultandole poi che il Governo avrebbe per parte sua nominati il conte Somis ed il cav. Bertinatti, domandà che « sia dal Ministero al cav. Bertinatti sostituita altra persona, perchè essa ha più motivi per credere che il predetto cavaliere, autore della scrittura al publico stesso invisa, osteggi di troppo essa esponente e la memoria di Gioberti... ».

Per queste ragioni, dunque, l'erede sperava che il Ministero « volesse considerare come non avvenuta e revocata la scrittura dei 28 novembre salvo nella parte concernente l'investigazione se vi possono essere carte del governo (1) ».

La Gioberti, prima di scegliere lo Spalla a suo rappresentante, aveva pensato al marchese Pallavicino, ma questi si era scusato di non poter accettare l'incarico perchè fra l'altro « la sua dignità non gli consentiva di trovarsi faccia faccia coi delegati del Governo, uno dei quali è il cav. B. (2), e per altri motivi gravissimi noti all'avv. Muratori » (Lettera del 31 gennaio 1853 da Parigi). Lo Spalla, che con sua lettera del 30 gennaio aveva accettato l'ufficio di rappresentante, sembra che avesse cercato di ridurre il Bertinatti a migliori consigli (dimissionarsi forse da rappresentante del Ministero?...), « ma ebbi il dolore di vedere le mie amichevoli e fervide istanze poste come in non cale e paralizzate dalla potenza di altre convenienze che io non ho la indiscretezza

(1) La minuta del memoriale è scritta di mano dell'avv. Muratori.

(2) Bertinatti. Vedi notizia su Giuseppe Bertinatti in D. Bertolotti, *Passeggiate nel Canavese*, V, 432-441, Ivrea 1871, e p. 30 delle *Correzioni ed aggiunte* al V volume. A proposito dello Spalla, il Bertinatti scriveva al Gioberti il 12 settembre 1835 da Parigi: « Il signor Cesare Spalla, mio compagno di viaggio, lettore e divoratore del tuo libro, mi dice di salutarti benchè ignoto. Egli desidera di conoscerti personalmente ed io avrò il piacere di presentartelo da qui a due o tre anni quando passeremo in Belgica per andare in Inghilterra ». Il Bertinatti, che era stato eletto da Gioberti a segretario della legazione di Bruxelles nel 1848 e trasferito quindi dal d'Azeglio a Berna, si trovava allora addetto in Torino al Ministero degli Affari Esteri.

di voler penetrare.Certo è che la delusione mi riuscì amarissima e che io vorrei poter cansare il contradditorio col cavaliere suddetto,giacchè nulla ripugna di più all'indole mia che essere costretto a rompere le antiche relazioni di cuore e soffocare,dirò così,la ricordanza di benefici ricevuti; ora siccome io devo al cav. Bertinatti la conoscenza del mio grande amico e maestro V.Gioberti nonchè l'acquisto di molte utili cognizioni scientifiche e letterarie,ella ben vede,o signore,quanto sia per costare all'animo mio il dover sacrificare il sentimento di riconoscenza per questi benefizi ricevuti onde compiere un altro dovere santissimo verso la memoria del mio venerato Gioberti.Se il cav.Bertinatti volesse riflettere un momento alla difficoltà e delicatezza della mia condizione in questa vertenza, egli potrebbe usare meco un tratto di bella generosità ritirandosi dall'assunto incarico,rimettendosi alla mia a lei nota probità e prudenza, ed a quella notissima a tutti degli egregi delegati Muratori e Trombetta e della signora Gioberti.Io nei panni del cavaliere non esiterei un istante a pigliare una tal risoluzione e porgere al paese un esempio di nobile abnegazione e ad un antico amico una splendida prova di fiducia e di stima,rimediando per tal modo ai forse involontari errori.Ma dal contegno del cav.Bertinatti a mio riguardo non oso gran fatto sperare un tanto conforto... ».

Al memoriale presentato dalla Gioberti il ministro Dabormida rispondeva che sino dal 12 dicembre del '52 il Ministero degli Affari Esteri,appena avuta cognizione della protesta presentata nel giorno 8 dalla Gioberti al signor Cerruti,« si era fatto premura di invitare la legazione di S. M. a dare gli opportuni schiarimenti alla medesima onde rassicurarla per ogni verso circa il modo col quale si sarebbero eseguiti i presi concerti,nonchè a modificare occorrendo la convenzione del 28 novembre da essa indicata, facendo a tal uopo facoltà a quella legazione di addivenire alla immediata separazione delle carte appartenenti allo Stato e di lasciar senza indugio tutto il rimanente della eredità Gioberti alla libera disposizione della erede. » Non avendo mutato le primitive intenzioni,il Ministero « trova superfluo di entrare nella particolare disamina del memoriale della Gioberti e ritiene più opportuno l'attenersi alle norme già trasmesse alla legazione di Parigi ».Ma quali fossero tali norme,nè l'erede le

seppe dal console a Parigi, nè qui si dicono. Il Ministero, accettando i tre delegati dalla Gioberti, non acconsente di rinunciare al Bertinatti, ma vi aggiunge, per parificarli con quelli della Gioberti, il Massari « in conformità della sua costante intenzione di voler commettere agli amici dell'illustre trapassato il disimpegno della pratica di cui si tratta ». Il Lamarque alla sua volta rispondendo al Ministero deduceva da codesta lettera che la scrittura del 28 novembre non avrebbe altra esecuzione « salvo nella parte che concerne la separazione delle carte governative. Le più precise basi, sulle quali sarà appoggiata e condotta l'operazione, verranno stabilite preventivamente dai rispettivi delegati ». Sono risapute dai giornali le divergenze insorte dopo il primo abboccamento dei delegati fra lo Spalla e l'erede a proposito dell'inventario e il ritiro dello Spalla e la sua sostituzione col teologo Baracco. Intorno a queste nuove difficoltà riferì lucidamente il Muratori colla sua lettera del 27 febbraio, inserita nella *Opinione* del 2 marzo e aspramente commentata dal *Popolo* del 3. Ma altre presto ne insorgevano. Nel frattempo che il Ministero non dissentiva restringere la sua pretesa alla ricerca delle carte governative nei modi da concertare fra i rispettivi delegati e che, pur ciò essendosi determinato, stavano le parti per accingersi all' operazione, certa Camilla Rivotti, moglie Pittaluga, residente in Nizza Marittima, passando sotto silenzio il vero stato delle cose, senza allegare nulla di positivo, riconoscendosi anzi parente in remoto grado col defunto, senza pretendere alla eredità, misteriosamente supponendo zie del defunto, che non nomina, e immaginando senza alcuna dimostrazione che fra le carte vi fosse qualche disposizione testamentaria, ricorreva ai magistrati perchè si diffidasse la Gioberti di non procedere al disigillamento delle casse senza il suo intervento, e che fosse ordinato un inventario di tutte le carte. Il Ministero alla sua volta, informato stragiudizialmente della istanza della Rivotti, si rifiutava di procedere oltre nelle trattative colla Gioberti e perdurava così con grave danno della erede il sigillamento imposto per forza e senza alcun appoggio legale. Il 18 aprile infatti il conte Somis, informato dall'avvocato della Rivotti che costei aveva presentato un altro ricorso alla Corte d'Appello perchè si dovesse procedere all'inventario dei beni mobili del Gioberti, fa-

ceva richiesta che si sospendesse qualunque siasi operazione in proposito fino a tanto che il magistrato avesse emanato le sue decisioni,e si rivolgeva alla Gioberti perchè gli facesse poi conoscere il risultamento di tale nuova controversia e così sapere quando si potesse mettere mano alla cerna delle carte.

Reietta la istanza della Pittaluga,il Ministero,sempre intento al suo fine «di penetrare il segreto di ogni carta e non solo di fare quella ispezione che potesse essere sufficiente per conoscere la causale esistenza di qualche titolo dello Stato», pretese che l'ispezione delle carte seguisse sotto l'autorità del giudice.

Intervenne allora,consultato dalla Gioberti,l'avvocato Galvagno,che con una sua lettera indirizzata al conte Somis di Chavrie protestava contro questa assurda pretesa e lo preveniva della intenzione dell'erede di istituire giudizio contro il Ministero come per un atto lesivo del diritto di proprietà.Il 21 aprile il Somis prometteva una risposta categorica non appena avesse ricevuto ordini superiori.Il 27 essendosi la Gioberti opposta assolutamente all'intervento,il Somis,per conoscere se «tali opposizioni fossero veramente fondate su diritto,credeva conveniente di consultare in proposito chi è preposto per sostenere li diritti e li interessi del Governo».Il Ministero continuava così a deludere l'erede.E con questi fatti e con queste pretese la privava delle proprie sostanze,pur dopo aver considerata risolta la scrittura del 28 novembre e non avendo altro appoggio che l'esecuzione del famoso regolamento.A questo punto la Gioberti convenne il Ministero in giudizio dinanzi al Tribunale,dove la sua causa fu magistralmente perorata dall' avv.Muratori nell' udienza del 4 giugno (1).

Il Ministero convenuto non parlò più nè di inventario nè dell'assistenza del giudice,ma si limitò alla eccezione dedotta dalle istanze della Pittaluga (2).Ma quelle istanze erano state risolte

(1) Vedi Avv.Muratori,*Ragionamento nella causa della signora Teresa Gioberti etc.contro il Ministero per gli affari esteri vertente nanti il regio Tribunale di prima cognizione,etc.a relazione dell'illustrissimo signor Giudice Gringia* (Udienza del 4 giugno 1853) Torino,Dalla Tipografia Speirani e Tortone,1853.

(2) A proposito della Rivotti Camilla, moglie del signor Pittaluga, orefice,residente in Nizza,l'avv.Faraut scriveva al Lamarque, in data 17 febbraio 1854,che la medesima gli aveva confessato «che veramente era sta-

da una sentenza del 17 maggio e preventivamente ancora con tre decreti dal magistrato d'Appello. Riusciva così facile al Muratori il dimostrare come avendo il Governo acconsentito alla resiliazione del contratto fosse illegittimo il sigillamento e deposito delle casse per non esservi alcun fatto, alcuna ragione, atte ad oltre mantenerlo. E l'avvocato concludeva domandando che la Gioberti fosse restituita nel possesso di ogni sua sostanza ereditaria.

Il Menzio ripubblica dall'*Opinione* (n. 174, del 24 giugno '53) la sentenza del Tribunale, favorevole solo in parte alla Gioberti, poichè il termine dei 20 giorni in essa concessi al Ministero pareva, e con ragione, al Muratori, conseguenza di una ingiusta applicazione dei principî di diritto sulla questione. Ritenendo adunque che non corrispondesse ai diritti della Gioberti la sentenza del 7 giugno, il suo patrono ricorse in appello. L'udienza ebbe luogo l'11 luglio.

Svolse di nuovo le ragioni dell'erede l'avv. Muratori, e la Corte, presieduta dal barone Giuseppe Manno, a relazione del cav. Giacomo Serafino, sentenziava « che la Teresa Gioberti nella sua qualità di unica erede avesse diritto di avere il libero ed immediato possesso delle carte e che disdetta da ambo le parti la scrittura del 28 novembre, non aveva il Ministero diritto di far apporre i sigilli alle carte cadute nell'eredità di un publico funzionario, nè tanto meno di impedire all'erede il libero possesso delle carte medesime. Ammesso pure il diritto che il proprietario di una carta come di qualunque altra cosa ha di ripeterlo dal terzo che la possegga senza titolo, non era però il Ministero in condizione tale da potere nella fattispecie ricorrere a questi principi, non avendo allegato che fra le carte ereditarie dell'abate Gioberti, ne esistesse veramente alcuna che potesse dirsi di spettanza del Governo (1) ».

---

ta eccitata a far quella lite alla Teresa Gioberti, che una persona sua parente e che ella crede in buona fede le aveva scritto che non solo essa aveva diritto, ma obbligo di fare la lite, onde portare in salvo gli scritti e carte dell'illustre suo parente, e che effettivamente le era stato assicurato che essa non avrebbe avuto a sopportare le menoma spesa ». Nessun dubbio che vi fosse sotto lo zampino del Ministro degli Esteri.

(1) Avv. Muratori, *Ragionamento nella causa di appellazione della signora Teresa Gioberti contro il Ministero per gli affari esteri, vertenti*

Le pretese del Ministero riposavano sopra la supposizione che il Gioberti avesse potuto nell'esercizio delle sue funzioni trattenere qualche carta appartenente allo Stato, ma questo sopposto non poteva fornire un titolo al Ministero per impedire all'erede l'esercizio dei suoi diritti. Il magistrato riconosceva pure che la semplice adesione prestata dalla Gioberti al sigillamento e al trasporto delle casse non poteva contenere una rinunzia ai suoi diritti ereditarî. Per questa e per altre considerazioni la Corte d'Appello pronunciava il 15 luglio la sentenza di svincolo delle casse, coll'obbligo solo all'erede di rappresentare al Ministero quelle carte che potessero ritrovarsi di spettanza del Governo. Il 17 la sentenza veniva notificata al Ministero degli Esteri, ed il giorno 20 il Dabormida scriveva al rappresentante della erede: « Benchè a tenore del regolamento 29 gennaio 1742 fosse mio stretto obbligo di adoperare tutte le possibili diligenze perchè le carte di Stato venissero preservate tra i manoscritti di Gioberti e se ne facesse la cerna nel modo che ho giudicato più conveniente, tuttavia siccome i magistrati hanno pronunziato che la Teresa Gioberti potesse liberamente ritirare dal depositario avv. sac. Baracco tutte le carte cadute nell'eredità dell'abate V. Gioberti, previa però la sottomissione alla sentenza accennata, io stimo essere molto più spediente lo aspettare della signora erede medesima la rappresentazione di quelle fra le dette carte che possono ritrovarsi di spettanza del Governo, anzichè valermi dell'offerta che la S. V. Ill.ma mi ha fatto colla lettera di ieri, affinchè mi facessi ad eccitare il signor conte Somis, direttore generale degli archivi per assistere personalmente all'apertura delle casse. Mentre approvo il pensiero della signora Gioberti di far pervenire direttamente nelle mani di Sua Maestà il Regnante Sovrano le lettere dello augusto suo genitore, seppure se ne rinvengono fra le carte ereditarie, mi affretto di trasmetterle la chiave delle casse chiuse e suggellate a Parigi di comune concerto... ». Nello stesso giorno, alle due e mezza pomeridiane, al quarto piano dell'alloggio tenuto dalla Gioberti in via della Consolata, n. 11, si procedeva alla apertura delle casse, e come risulta dal ver-

avanti l'eccellentissimo magistrato d'appello del Piemonte, a relazione dell'illustrissimo signor cav. Serafino (udienza dell'11 luglio 1853), Torino, Stabilimento tipografico Fontana).

bale redatto dal notaio Trucchi,l'erede,all'oggetto di allontanare da sè ogni responsabilità e il dubbio che per avventura fosse per nascere sulla lealtà delle sue intenzioni,richiese il Baracco ed il Massari, quali intimi e costanti amici dell'estinto,e gli avvocati Lorenzo Muratori,Carlo Trombetta e Luigi Lamarque,quali persone di sua particolare confidenza, di volerla assistere all'apertura delle casse e fare la cerna delle carte in esse esistenti da quelle che si riconoscessero di spettanza del Governo. « Aperte le casse ed estrattene la carte, previa attenta disamina delle medesime,non si rinvenne veruna lettera autografa ed anche sottoscritta dal Re Carlo Alberto come pure non si ritrovò alcuna carta che possa considerarsi di spettanza del Governo, solo vi nacque il dubbio che per tali si potessero considerare due dispacci in data 23 e 25 aprile 1849 diretti a Parigi a V.Gioberti e sottoscritti De Launaj,i quali dispacci sono gli stessi publicati da Gioberti nella sua opera del Rinnovamento civile alli n. 8 e 9 dei documenti.E dopo fatto uno spoglio sommario di tutte le carte si è rinvenuto un voluminoso carteggio epistolare, molti estratti di opere e lavori originali non compiuti,e i delegati si sono perciò riservati nello interesse sia publico che privato di passare ad una minuta e scrupolosa disamina d'ogni cosa ».

Del rinvenimento di questi due documenti la Gioberti dava ragguaglio il 22 al Ministero e il Dabormida le rispondeva con sua lettera del 23 doversi quei due dispacci considerare come carte di Stato e volersi come tali reintegrare presso gli Archivi della R. Legazione di Parigi « onde completare la serie degli altri dispacci relativi ai negoziati onde si ragiona e di cui fanno parte integrante e rilevantissima ». *Questi due dispacci furono così le sole due carte di Vincenzo Gioberti che trapassarono dalle mani dell'erede agli archivi governativi.*

Nove lettere di Carlo Alberto furono invece con ogni probabilità consegnate dal Pallavicino a Vittorio Emanuele nel 1854. Ciò mi risulta da una lettera che il 26 maggio 1854 la Teresa Gioberti,divenuta in quell'anno moglie di Luigi Lamarque, indirizzava a S.M.il Re Vittorio Emanuele.In questa lettera,di cui la minuta fu composta dall'avv.Muratori,la Gioberti rappresentava al Re che « conscia come fra le carte del defunto vi fossero parecchie lettere autografe di C.A.fosse sempre stato suo proponimento di consegnarle a S.M. ».

« L'esponente potè conoscere da intrinseci amici di Gioberti e principalmente dell'abate Monti, attuale preside del Collegio Nazionale, che il numero di quelle lettere fosse di 19. Le carte ed ogni altro oggetto ereditario vennero poste sotto i sigilli sia della autorità giudiziaria francese che del console sardo residente in Parigi. Questa operazione però non ebbe luogo che molte ore dopo essersi divulgata la morte di Gioberti pendente le quali si introdussero in casa alcune persone conoscenti dell'estinto e fra queste il marchese Giorgio Pallavicino Trivulzio ».

« Portatasi l'esponente in Parigi per ritirarne gli oggetti ereditari il console sardo in di lei contradditorio procedette all'inventario di ogni cosa ed al sigillamento in apposite casse di tutte le carte e manoscritti, previo un sommario esame delle medesime, onde riconoscere se vi fosse qualche documento appartenente al Governo e particolarmente le lettere del magnanimo Re Carlo Alberto, ciò che non venne fatto in quella superficiale ricerca di ritrovare... ».

« Intanto mentre l'esponente stava colà in Parigi raccogliendo i mobili, la libreria ed ogni altra cosa, veniva interpellata dal signor Riousset, se si fossero trovate le lettere del magnanimo Re e sulla di lei risposta negativa le venne confidenzialmente insinuato a domandarne conto al predetto marchese Pallavicino. Il marchese Pallavicino accolse l'esponente al suo giungere a Parigi con molta affettuosità ma nulla mai le aveva detto di quelle lettere. Prevalendosi perciò essa delle avute nozioni il giorno prima di partirsene da Parigi gli chiedeva con tutta franchezza la consegna di quelle lettere che avesse dopo la morte di Gioberti ritirate ».

« Non solo stupefatto, ma atterrito rimase il Pallavicino da una tale specifica domanda, non potendosi persuadere come abbia potuto l'esponente venirne a cognizione e confessò perciò che nel mentre in quelle prime ore libere che precedettero il sigillamento stava cercando nelle carte ereditarie la propria corrispondenza avuta col Gioberti e che ritirò essendogli caduto sotto mani, il plico contenente le suddette lettere lo avesse pure ritirato onde evitarne lo smarrimento o che capitasse in cattive mani non potendo allora esso supporsi chi potessero essere gli eredi e protestava che gliele avrebbe fatte avere. Intanto l'esponente

dopo il suo ritorno da Parigi in questa capitale, sollecitava il marchese Pallavicino a trasmetterle le suddette lettere che il ministero stesso e tutti credevano trovarsi nelle casse sigillate e dopo alcuni mesi, dimorando sempre il predetto marchese in Parigi, faceva per mezzo della sua consorte avere all'esponente n. 10 lettere vale a dire quattro sole, non potendosi gli altri suoi scritti propriamente chiamare lettere, riposte ancora nella coperta di carta nella quale le custodiva Gioberti e sul di cui dorso stava di proprio pugno laconicamente scritto: lettere di S.M. Ma il loro numero essendo ben inferiore al vero, insisteva per averne il compimento, al che faceva rispondere il marchese non ritenerne altre. Non poteva..... l'esponente persuadersi che il marchese Pallavicino come emigrato volesse per qualche fine politico nascondere forse le più importanti di quelle lettere ma supponeva piuttosto che le mancanti potessero ancora ritrovarsi fra le carte sigillate, però quando queste furono a sua disposizione non ostante le più minute ricerche fra la numerosa corrispondenza, non le venne fatto di trovarne alcuna ».

« Intanto per questa capitale erasi sparsa voce che il marchese Pallavicino avesse presentato a V.M. documenti del magnanimo Re Carlo Alberto: questa notizia nel mentre ravvivava nell'esponente il dubbio che quei documenti fossero le suddette lettere mancanti, la tranquillava però sul timore che si volessero forse a mal fine nascondere. Ora senza soffermarsi a giudicare sul relativo procedere a proposito del marchese Pallavicino per riguardo alla esponente, ben vorrebbe che le lettere mancanti già fossero a mani di S.M. che se ciò non fosse vero, e V.M. solo può saperlo, potrà meglio che non possa l'esponente chiederne conto allo stesso Pallavicino. Intanto per quanto sta nell'esponente ella desidera onde evitarne lo smarrimanto, di rimettere le sue lettere nelle proprie mani di S.M. A tale effetto umilmente supplica V.M. acciò voglia degnarsi di assegnare alla esponente un momento di udienza ovvero di propria volontà farle conoscere a mani di chi debba queste lettere consegnare ».

La lettera rimase senza risposta o ebbe risposta negativa, poichè le dieci lettere rimasero in mano alla signora Lamarque-Gioberti e passarono da essa colle altre carte alla sua erede, che

tuttora le possiede (1). Il Massari veniva frattanto incaricato dall'erede di curare la stampa delle opere o dei frammenti di opere inedite, e il publico ne affrettava coi suoi voti espressi per mezzo dei giornali il compimento.

Persisteva il dubbio che le carte del filosofo andassero perdute, ed il Massari ne rassicurava il publico nelle due lettere indirizzate alla *Gazzetta del Popolo* del 13 marzo 1854 ed alla *Opinione* dell'11 gennaio 1855. A queste due lettere citate dal Menzio se ne può aggiungere una terza del 12 aprile 1856 publicata sulla *Unione* (n. 108).

Il giorno precedente questo giornale, diretto da Bianchi-Giovini aveva publicato nella pagina degli annunzi un avviso di sifatto tenore: « Tre milioni di mancia a chi saprà far sì che la patria, i parenti, gli eredi, gli amici, i conoscenti di Vincenzo Gioberti non abbiano a rovinarsi ed a far fallimento per le grandi cure, per le grandi spese che a rompicollo van facendo onde vengano tanto presto e tanto bene alla luce le opere postume di tal filosofo e tutti i suoi manoscritti. Cento milioni per chi saprà tener sepolto per sempre il suo epistolario. Duecento milioni per chi saprà far perdere sin la memoria dell'ultima sua opera stampata dal Bocca e bruciata alla villa del medesimo (2): l'amor del diavolo che val tutto, a chi saprà far perdere tutto ciò che scrisse questo filosofo torinese ».

(1) L'abate Monti, allorchè il Gioberti si trasferì a Parigi nella primavera del '49, si incaricò di far trasportare provvisoriamente i libri e le carte del suo illustre amico dalla stanza che egli occupava nell'alloggio della signora Pogliani in casa sua. E a questo proposito il 20 giugno '49 gli scriveva: « Avendo assistito anch'io all'incassamento, ho creduto bene riporre le cose più preziose (medaglie, astucci, etc.) nel tuo piccolo baule da viaggio, vi posi pure li pieghi contenenti sotto suggello *Lettere private* e *Lettere di S. M.* il Re ».

Publico in appendice, trascritte dagli originali ancora in possesso della signora Vincenza Gioberti vedova Lamarchia, le quattro lettere di Carlo Alberto, scritte al Gioberti nel periodo della sua presidenza del ministero democratico.

(2) Intorno alle vicende dell'*Ultima Replica ai Municipali*, di cui ho fortunatamente ritrovato lo scorso anno (Cfr. *Tribuna*, 1 novembre 1915) la copia regalata dal Gioberti a Filippo Capone e da lui non distrutta, è discorso ampiamente nella introduzione con documenti inediti alla ristampa che ne sarà fra breve publicata a mia cura dai Fratelli Bocca di Torino.

Dietro questi rumori il Massari si affrettava a dichiarare essere imminente la publicazione così giustamente desiderata delle scritture postume di Vincenzo Gioberti e delle memorie della sua vita, « non mancando per ultimarla se non la conclusione di faccende riguardanti la parte tipografica.Tutte quelle scritture religiosamente conservate dalla erede del grande Italiano e da me esaminate con scrupolosa diligenza,vedranno presto la luce..... ».

L'8 luglio 1856 si stipulava dalla Teresa Lamarque-Gioberti, assistita dal marito Luigi,dal Massari,dal Muratori,dal Trombetta e dal Baracco,coi signori Giovanni Plura e dott.Giovanni Botta questa convenzione:

1) La signora Gioberti quate erede e proprietaria di manoscritti inediti del sommo filosofo V.G. cede e vende ai sullodati signori Plura e Botta la copia genuina dei medesimi,consistenti nelli seguenti scritti intitolati: « La Protologia »,« La Filosofia della Rivelazione »,« La Riforma Cattolica »,ed « Aggiunte al vocabolario della Crusca ». . . . . .

2) Sarà in facoltà delli signori Plura e Botta di stampare le dette opere e smerciarle nel modo e loro più conveniente, come altresì di farle tradurre in qualunque lingua.

3) La signora Gioberti ritenendo presso di sè gli autografi di detti scritti garantisce..... che la copia come sopra ceduta è fedele,esatta e conforme agli originali stessi e dà perciò facoltà ai medesimi di prenderne visione e collazionarli ogni qualvolta lo crederanno di loro interesse.... Sarà però facoltativo alla signora Gioberti dopo un anno dalla publicazione delle opere di disporre dei suddetti autografi come meglio stimerà.

4) I signori Plura e Botta, salvo il caso di forza maggiore promettono e si obbligano di stampare le dette opere nel periodo di anni due, decorrenti dal giorno d'oggi.....

5) Siccome il signor Giuseppe Massari come membro della commissione per la pubblicazione degli scritti del filosofo italiano,si è assunto l'obbligo di riordinare i manoscritti e di corredarli degli schiarimenti e delle note che stimerà convenienti così li signori Plura e Botta prima di divenire alla stampa se la intenderanno con esso signor Massari per gli opportuni concerti.....

6) Il corrispettivo per la presente vendita e cessione è stabilitò a L.6000 (da pagarsi in due rate entro il prossimo gennaio 1857).

7) A partire dal giorno della scadenza degli anni dieci, la signora Gioberti entrerà nella piena proprietà delle opere di cui si tratta.

8) Oltre a quanto sopra i signori Plura e Botta assumono l'obbligo di pubblicare le memorie della vita e l'epistolario di V.G.compilato dal signor Massari,ed in corrispettivo corrisponderanno alla signora Gioberti la somma di L. 20 per ciaschedun foglio di stampa in ottavo ».

In base a questa convenzione il Massari publicò dal settembre del '56 al '57 i frammenti della *Riforma Cattotica*,*La Filosofia della Rivelazione* e la *Protologia*.Mi risulta che l'erede,prima di stringere questo contratto col Plura e col Botta,deve aver pure trattato inutilmente col Bocca, che, invitatovi dal Baracco, si era recato a visitare le carte nel luglio.Anche il tipografo Sebastiano Franco era stato sollecitato a fare un'offerta,ed Enrico Moreno rispondeva per incarico del Franco il 6 luglio 1856 che « la stamperia avrebbe assunto la pubblicazione dei manoscritti retribuendo agli interessati una lira o franco per ogni pagina di stampa,qualunque ne possa essere il numero,avvertendo che essa intenderebbe di farne anzitutto una edizione in 8.ricalcata su quella di altre opere dello stesso autore stampate a Bruxelles; ma si vorrebbe che la proprietà restasse alla stamperia per almeno 10 anni e che venissero ceduti alla medesima anche gli autografi ».

Il Le Monnier,che si recò anch'egli,condotto dal Massari,a visitare i manoscritti, propose alla sua volta di publicarli in tre volumi della sua *Biblioteca Nazionale*, offrendo tremila franchi con il diritto di proprietà per due anni (1).

I patti offerti dal Plura e dal Botta erano senza dubbio i più vantaggiosi.Ma ecco dopo la publicazione della *Protologia* insorgere nuovi guai. Entro due anni il Massari avrebbe dovuto assolvere il suo compito e consegnare quindi la Vita ed il Carteggio per il marzo del 1859.Ma alle promesse non corrispose ro i fatti, sicchè fino dal 5 settembre 1858 il Lamarque si rivol-

(1) Lettera di G.Massari a Vittorio Lamarque,del giugno 1853.

geva all'avv. Marazio, direttore del *Diritto*, con una sua lettera nella quale tracciava il progetto di un articolo da inserire nel giornale all'oggetto di « mettere qualche allarme nell'animo del Massari e risolvere una volta il medesimo ad occuparsene ». L'articolo fu publicato tale e quale nel *Diritto* il 7 settembre 1858. Si accennava in esso che « proposta era stata fatta alla erede per la cessione di una parte della corrispondenza dell'illustre estinto avuta con alti personaggi secolari ed ecclesiastici, non tanto per ciò che riguarda la scienza, quanto a ciò che si riferisce alla politica e particolarmente alle vicende del 1848 e 1849: in questa cessione sarebbe pur compreso l'opuscolo intolato *L'ultima replica ai municipali*...Sembra da quanto ci viene riferito che la erede sia stata indotta a questo passo per non compromettere persone in alta dignità locale e tuttora viventi; e che sebbene abbia assunto l'obligo di publicare tale corrispondenza, tuttavia siasi determinata ad accettare una tale proposta purchè a vantaggiose condizioni.....Pare adunque che gli editori Botta sono nel loro diritto di ottenere dall'erede l'adempimento della sua obbligazione, promuovendo, ove occorra, per tempo quelle istanze anche nelle vie giuridiche per impedire che venga sottratta la parte più importante di tale corrispondenza ».

Il *Diritto* del 28 settembre commentava questa notizia con un articoletto editoriale, deprecante il mercato delle carte giobertiane, ed il Lamarque, continuando a giuocar la commedia, indirizzava una sua lettera del 26 settembre 1858 al direttore del giornale « confermando la proposta fatta all'erede per la cessione della parte della costui corrispondenza che riguarda la politica e dell'opuscolo intitolato *L'ultima replica ai municipali* ». Soggiunse anzi che molto tempo prima tale proposta venne con qualche insistenza ripetutamente fatta, ma che l'erede vi si era sempre rifiutata. Accenna qnindi all'incarico dato al Massari per la publicazione dei manoscritti. « Ora avendo io stesso sin dall'anno scorso riordinata e classificata la voluminosa corrispondenza questa venne di mano in mano rimessa allo stesso signor Massari....Ma intanto a giorni a cura degli stessi editori Botta e per non lasciare più oltre il pubblico in aspettazione, uscirà colla stampa, l'*Aggiunta al Dizionario della Crusca*, più

volte annunziata (1). Resta ora a parlare dell'opuscolo *Ultima replica ai municipali*. Niuno ignora che il Gioberti stesso, quando stava per mettersi in vendita quell'opuscolo, ordinò che fossero arse le molte e più copie da lui stesso mandate da Parigi a Torino, perchè convintosi ad un tratto che in quel momento ne fosse inopportuna la pubblicazione. Le copie rinvenutesi a Parigi nella sua biblioteca non furono distrutte dalla erede, ma da essa messe in serbo gelosamente. E per niun prezzo del mondo l'erede le cederà giammai. Tuttavia volendo essa rispettare la di lui memoria, crederebbe di commettere un sacrilegio se permettesse ora la ristampa dello stesso opuscolo oppure lo cedesse altrui. Non sarà forse lontano l'epoca in cui anche questo opuscolo vedrà la luce a complemento degli scritti del Gioberti (2)».

L'*Espero* ripublicava nel n. 273 del 3 settembre la lettera del Lamarque, che ne procavava un'altra del conte Alessandro Pinelli, inserita nel *Diritto* del 3 ottobre 1858. Questi, sospettando che si volesse alludere a lui nel cenno di quei personaggi che

---

(1) La promessa publicazione dell'*Aggiunta al « Dizionario della Crusca »* non ebbe poi luogo ed ho motivo di credere che ne sia andato smarrito il manoscritto. Il 5 luglio 1866 Giovanni Botta così ne scriveva di Firenze alla signora Gioberti « Domani farò le opportune ricerche per trovare il prof. Della Noce il quale mi fu detto trovarsi in Firenze impiegato presso una casa di educazione. Da questi spero mi farò restituire l'autografo del sommo Gioberti contenente alcune voci della lingua italiana che l'immortale filosofo aveva raccolte. Così al mio ritorno che non sarà più tardi del 15 corrente sarò in caso di farle l'intera e totale restituzione di tutti gli scritti che la V.S.Preg.ma con tanta cortesia volle prestarmi in seguito a mia preghiera.... « Gli originali in fatti degli scritti del Gioberti rimasero qualche tempo in deposito presso la tipografia Botta » perchè chiunque lo volesse, potesse averne visione ». Cfr. *Pensieri di V.G.: Miscellanee*, I, l. VI, Torino, 1859. Il Massari, inoltre, diede in stamperia gli originali stessi del carteggio di Gioberti e de' suoi vari corrispondenti. Il Botta restituiva alla Gioberti provvisti di una elegante legatura i cinque volumi contenenti i manoscritti della Protologia, della Riforma Cattolica, e della Filosofia della Rivelazione.

(2) Le « nove copie dell'Ultima Replica ai Municipali » non passarano più nelle mani dell'ultima erede. Ne manca così pure il manoscritto. Poichè nel 1857 erano ancora possedute dalla Gioberti, per quanto risulta da questa stessa lettera del Lamarque, può darsi che sia il Lamarque stesso la persona cui accenna V.E. Dabormida nel noto opuscolo *V.G. e il generale Dabormida*, Torino, Bocca, 1876, pp. 48.

avrebbero voluto attraversare la stampa degli scritti inediti di Vincenzo Gioberti, si affrettò a dichiarare che non era fra costoro, anzi di essere certo che fra le persone cui spetta di far rispettare la memoria di Pier Dionigi Pinelli non una diè opera per impedire quella publicazione.« Nel mio particolare poi dichiaro che sebbene io abbia quanto altri mai deplorato i dissidi nati fra quei due valentuomini io non nutrii giammai per questo rancore alcuno contro V. Gioberti, ed anzi appena il fratel mio ebbe reso l'ultimo respiro fra le mie braccia, sulla ancor tepida sua salma io scrissi a Vincenzo Gioberti, dandogli la dolorosa novella e mandandogli a nome dell'estinto e di me parola di pace con queste parole: " Cerchi le tenebre chi ha ragione di temere la luce, ma se l'amor fraterno non mi illude, pare a me che la vita sia privata che pubblica di Pier Dionigi Pinelli sia stata tale dà poter incolume sfidare le irate frasi dei trapassati e gli invidi morsi dei viventi; ond'è che io ben lungi dal temere la pubblicità di scritti giobertiani, la desidero.... ».

Il *Diritto* in questo medesimo numero confermava la notizia che « qualche agente di Roma, interprete pure di qualche personaggio del nostro paese, veniva chiedendo in quei giorni all'erede la cessione dei manoscritti ». L'erede sollecitata dal tipografo, sollecitava il Massari perchè si affrettasse nell'esecuzione del lavoro, ed il Massari prometteva che per la fine del '58 avrebbe provveduto per la stampa del libro. Ma non avendo adempiuto dentro a questo termine all'obbligo suo, la Gioberti ed il Lamarque lo sollecitavano con istanze giornaliere. Alla fine, l'erede, stanca delle promesse ripetute e non mai adempiute, sul finire del marzo 1859 si recò personalmente presso di lui a lagnarsene. Egli rispondeva con lettera 1 aprile di quell'anno diretta al Lamarque nella quale chiedeva altri *pochissimi giorni*, promettendo che quindi la cosa *sarebbe proceduta spedita e sicura*. Passarono senza frutto anche questi giorni, le istanze si rinnovarono, ed allora il Massari mandò dicendo al Plura ed al Botta che passassero presso di lui a prendere il suo manoscritto, cui disse avere intitolato: *Ricordi della vita e carteggio di Vincenzo Gioberti*. Ma grande fu la loro sorpresa quando ricevettero per la stampa solamente tre copie di lettere. In séguito di ciò i tipografi citarono il 21 aprile di quell'anno la Gioberti per otte-

nerla condannata a rimettere loro senza verun indugio l'epistolario rinvenuto alla morte dell'abate Gioberti,sotto pena di sottostare ai danni preventivamente calcolati in lire 6000.Allora la Gioberti,a fine di esimersi da ogni responsabilità,evocò in giudizio il 7 maggio del 1859 il Massari,chiedendogli la immediata restituzione dei tre volumi manoscritti intitolati « *Miscellanee* », di un piccolo volume col nome di *Diario* e delle 2362 lettere a lui consegnate dall'11 ottobre 1858.Il Massari scriveva una lettera al marito della Gioberti in data 11 maggio in cui diceva che « le carte richiestegli erano a sua disposizione e che qualora egli persistesse nel suo proposito gliele consegnerebbe ».Dopo ciò,per la intromissione di altra persona, si addivenne ad un accordo fra i tipografi,la Gioberti ed il Massari, per cui questi prendeva l'impegno di dare il manoscritto alla fine di ottobre allora prossimo.Tali promesse egli rinnovava in lettera del 18 luglio, ma neppure questa volta riusciva a mantenerle.Con altra lettera 23 maggio 1860 il Massari protestava che non solo non aveva rinunziato allo impegno preso,ma che continuava a lavorare alacremente.Ed aggiungeva che quanto alle carte che erano in sua mano si stésse sicuri che « non se ne smarrirà nessuna,che le custodiva gelosamente,e che a tempo opportuno saranno restituite ».Alle promesse però non corrispondevano,come al solito,i fatti ; quindi la Gioberti raddoppiava le sue istanze,ed il Massari indirizzava al marito di lei una lettera in data 28 agosto 1860 nella quale gli diceva di avere un po' di pazienza,di star certo che premeva a lui forse più che ad altri di ultimare, quella pubblicazione,tanto più che in seguito agli avvenimenti doveva probabilmente andare a Napoli.Vedendo allora la Gioberti che il Massari stava per allontanarsi da Torino,insisteva presso di lui perchè si convenisse il giorno e il luogo per il ritiro di tutte quante le carte.Ma non si aveva alcun riscontro.Intanto l'editore Botta dichiarava alla Gioberti che non voleva più tenere inoperosi i caratteri impiegati già da varî mesi nella composizione di una parte del secondo volume dei *Ricordi e carteggio*, protestava dei danni ed aggiungeva che il Massari da oltre sei mesi riteneva le bozze di quanto si trovava composto e non si era mai curato di ripassarle e restituirle,dimodochè non poteva compiersi nemmeno quel poco che trovavasi composto.Queste cose si ri-

ferirono al Massari con lettera 6 marzo 1861 dal Lamarque, soggiungendoglisi che se non prendeva i dovuti concerti con l'editore, restituendogli le bozze corrette e se non andava innanzi nel lavoro, si sarebbero rinnovate le istanze per la restituzione di tutte le carte. Il Massari non se ne diede per inteso, e fu allora che l'erede si indusse a citarlo dinanzi al Tribunale del circondario di Torino per farsi restituire i quattro volumi manoscritti e le 2362 lettere del carteggio. La causa fu spedita senza che il Massari intervenisse al dibattimento il 27 aprile 1861, ed il 16 maggio venne emessa la sentenza per cui si faceva obbligo al Massari di restituire immediatamente al Lamarque i documenti che gli erano stati affidati.

Non esistono più altri documenti posteriori alla sentenza intorno alle relazioni fra l'erede e il Massari, ma deve aver avuto luogo fra essi un amichevole componimento poichè il 1 ottobre di quello stesso anno il Massari publicava il 2° volume del carteggio e l'8 settembre dell'anno appresso il 3°. In quest'opera, che egli aveva assunto senza pretesa di compenso pecunario (1), potè avere a disposizione da parte dei destinatari le lettere del Gioberti, delle quali, se non tutte, publicò gran parte nei tre volumi del *Carteggio*. Il Lamarque a questo proposito si rivolgeva con lettera 25 febbraio 1854 alla vedova di Pier Dionigi Pinelli pregandola di concertare il modo della publicazione delle lettere del suo defunto consorte unitamente a quelle che ella riteneva scritte dal Gioberti al Pinelli.

« È intenzione di mia moglie quale erede di Vincenzo Gioberti che questa publicazione segua di concerto con V.S. onde conciliare quei reciproci riguardi che son dovuti alla memoria di quei due distinti uomini..... Le sarò pertanto grato se la V.S. vorrà compiacersi di farmi sentire con qualche sollecitudine il suo divisamento al riguardo ed in ogni caso indicarmi quella persona di sua confidenza che crederà di scegliere onde esaminare assieme detta corrispondenza e determinare di comune accordo quali delle rispettive lettere si dovranno rendere di publica ra-

(1) « Tanto io che mia moglie desidereressimo (*sic*) che vi persuadiate della nostra riconoscenza per quanto avete fatto e per la generosa vostra offerta gratuita di dare alla luce le memorie della vita e l'epistolario » (Lettera di L. Lamarque a G. Massari, del 4 aprile 1859).

gione ».Non esiste nell'archivio giobertiano della Civica di Tola risposta della vedova Pinelli,ma che abbia aderito all'invito è fuori dubbio per il gran numero di lettere che il Massari potè publicare del Gioberti al Pinelli nei tre volumi dei *Ricordi*.

Con un avviso inserito nella parte interna della copertina del primo volume della *Protologia* si invitarono le persone che possedessero delle lettere di Vincenzo Gioberti e che ne stimassero opportuna la publicazione di farle recapitare alla Tipografia degli Eredi Botta,dalla quale sarebbero state consegnate al signor G.Massari perchè questi potesse inserirle nella raccolta delle lettere....« La tipografia rilascierà la debita ricevuta alla persona che consegnerà le lettere,le quali appena stampate saranno restituite ai loro proprietari (1) ».Alcune di queste lettere,che furono mandate in copia od in originale dai destinatarî rimasero in mano dell'erede e si trovano ora archiviate nella Civica di Torino.La publicazione del carteggio fruttò all'erede lire 2260.Altre 1820 le furono pagate per due volumi delle Miscellanee.Sono adunque lire 10.080 che Teresa Gioberti riscuoteva a saldo di ogni suo avere dalla tipografia Botta.Nè qui si arrestarono i suoi guadagni.Il 12 marzo 1861 ella cedeva al signor Bruto Fabricatore (2) la facoltà di ristampare e smerciare tutte le opere di Vincenzo Gioberti,già publicate da lui stesso,nel corso di anni quindici,a cominciare dagli « *Errori filosofici di Antonio Rosmini — Del Buono — Del Bello — Le Operette Politiche*.Il Fabbricatore si impegnava dal canto suo di pagare alla signora Lamarque,fra tre mesi dalla publicazione di cadun volume,la somma di lire 20 per ogni ogni foglio di stampa di sedici pagine.La Lamarque si impegnava ancora di cedere al Fabricatore alle stesse condizioni la proprietà e facoltà di ristampare tutte le opere inedite di Vincenzo Gioberti che si stavano allora publicando dal Botta,e ciò appena decorso il termine della scrittura 8 luglio 1856.Alla sua

(1) Nella *Gazzetta Piemontese* del 30 ottobre 1858 il Massari rinnovava la preghiera « a tutti coloro dentro e fuori di Italia che possedessero delle lettere dell'illustre filosofo di volergliene fare l'invio a fine di poter rendere di publica ragione quelle che si riferiscono ad argomenti religiosi, scientifici,politici ».

(2) Intorno a Bruto Fabricatore,deputato del Collegio di Angri nell'VIII legislatura,v.T.Sarti,*Il Parlamento subalpino e nazionale*,432-433,Terni, 1890.

volta,il dott.Botta,in virtù del privilegio acquistato dalla Lamarque concedeva con scrittura del 12 maggio 1861 al Fabricatore la facoltà di stampare e smerciare tutte le opere inedite del Gioberti.Il Fabricatore si obbligava in corrispettivo di acquistare dal Botta e col ribasso del 60 % un numero non minore di mille esemplari di ciascheduna di dette opere,ad eccezione dei primi quattro volumi,dei quali si riservava di prenderne solo quel numero che avrebbe creduto.Si conveniva inoltre che tali opere potessero essere publicate colla doppia impressione sul frontispizio,cioè:« In Napoli,Dalla Stamperia del Vaglio,via del Nilo, 26 » — « in Torino Dalla Stamperia degli Eredi Botta — Palazzo Carignano ».Tutte le opere edite ed inedite di Vincenzo Gioberti venivano così ripublicate col nome di queste due ditte in una edizione comprendente 36 volumi.In aggiunta all'articolo 4° della predetta scrittura la Gioberti cedeva inoltre il 6 agosto 1862 al Fabricatore il diritto di istituire azione giudiziale contro chiunque avesse contraffatto e ristampato le opere del Gioberti o per intiero o a forma di antologia.E cedeva specialmente questi diritti contro quei tipografi di Firenze che avevano ristampato le opere *Del bello* e *Del Buono* e molti brani sotto la denominazione di *Pensieri e Giudizi....* ».Un ultimo contratto stipulava la Gioberti il 16 agosto 1866 col prevosto Stefano Brossa,coll'avvocato Domenico Fissore e col teologo prof.Maurizio Marocco, obbligandosi con esso a cedere ed a vendere loro per una sola edizione italiana..... la copia genuina degli *Studi filologici* stati ordinati per la stampa del Marocco,consistente in facciate n. 277 designate coi numeri arabici costituenti la prima serie dell'opera ed in facciate n.125 notate con numeri romani costituenti una seconda serie da servire a supplemento della prima.....L'edizione degli *Studi* doveva essere apprestata entro sei mesi decorrendo dal 1 settembre 1866, e gli editori avrebbero dovuto pagare alla Gioberti lire 20 per ogni foglio di stampa.Gli *Studi filologici desunti dai manoscritti autografi ed inediti* uscirono in Torino nel 1867.

A distanza di un anno,la Gioberti,non avendo ancora ricevuto l'ammontare del corrispettivo nè la restituzione del manoscritto,a tenore della scrittura sollecitava i tre firmatari per il mantenimento dei patti,ed il Fissore le rispondeva di non aver

potuto ancora assolvere il suo impegno « per le immense difficoltà incontrate per la stampa e per quelle ancora maggiori che aveva trovato nello smercio » Si affrettava intanto a rinviarle il manoscritto « in perfetto stato di conservazione ».Ma proprio tale pareva non fosse se la Gioberti dichiarava il 3 marzo al teologo Marocco di averlo trovato mancante delle 125 facciate segnate con cifre romane « e che costituire dovevano la seconda parte dell'opera,di cui pare che l'avv.Fissore abbia abbandonato l'idea di proseguire la stampa ».Ne domandava quindi per mezzo del Marocco la restituzione (1).Alle copie invendute di questa

(1) Queste 125 facciate furono in seguito restituite anch'esse a formare colle altre 263 edite dal Fissore il vol.14° degli autografi giobertiani della Civica.La numerazione in cifre arabiche della prima,ed in cifre romane della seconda,è del teologo Marocco, che nel suo ordinamento non tenne conto della numerazione progressiva assegnata a questi suoi pensieri dal Gioberti nei foglietti,in cui li veniva man mano registrando.

Erroneamente nella sua *Relazione a S.E. l'on.Paolo Boselli,Presidente del comitato nazionale per la storia del Risorgimento* (p. 54,Roma, 1915) il conservatore della sezione,E.Pecorini-Manzoni,indica questi cinque codici colla designazione di « Lotto di manoscritti di originali autografi intorno al *Primato* » Nulla vi ha in essi che al *Primato* si riferisca.Ricorderò anzi a questo proposito che così ne scriveva l'abate Giovanni N.Monti al Gioberti in una sua lettera inedita del 10 ottobre '49 : « Ne' nostri discorsi col Bertinatti feci una scoperta che per me è tanto importante quanto l'America, cioè che il manoscritto del tuo *Primato* trovasi presso di lui ; troppo mi affliggeva il sentire da te che tu non sapevi più dove si trovasse.Chi lo tiene adunque è il Bertinatti Giuseppe per grazia tua primo segretario di Legazione presso il Ministro sardo nella Confederazione Elvetica in Berna.Tu riderai, ma io ne presi nota assai seria ».Il manoscritto del *Primato* rimase così in possesso del Bertinatti e ignoro a chi sia passato dopo la sua morte.Al *Primato* si riferiscono invece secondo la indicazione del Pecorini-Manzoni *Relaz.* cit. 60 i *Documenti e schiarimenti* acquistati pure dalla Vittorio Emanuele di Roma nel novembre 1914 da Pio Luzzietti.

Riguardo alla libreria del Gioberti,ricorderò che 818 tra volumi ed opuscoli furono donati alla Civica di Torino,ma essi non rappresentavano più che il residuo di una più ricca libreria, in gran parte venduta dall'erede. Esiste nella Civica un catologo dei libri posseduti dal Gioberti nel 1822 redatto tutto di sua mano.L'erede trasportò a Torino la biblioteca che egli aveva a Parigi e si fece pure arrivare da Bruxelles nel marzo del '54 una cassa di libri colà rimasta in deposito presso il conte Arrivabene fino dal '46.Frattanto ne offriva il 28 gennaio '56 l'acquisto alla biblioteca della Camera dei Deputati, ed avvisava il Pallavicino di essere anche disposta a

edizione la libreria Scioldo già Vaccarino sostituiva il frontispizio e la dedica del Fissore con un nuovo frontispizio recante il il nuovo titolo « Scritti letterari di Vincenzo Gioberti », e il prof. G.S.P.(Perosino) vi premetteva una breve prefazioncella e lo corredava di un indice generale alfabetico delle materie.

Colla morte della signora Teresa Gioberti-Lamarque (1) le carte giobertiane ed il residuo della sua biblioteca passarono in eredità alla sua nipote, la signora Vincenza Gioberti, moglie dell'ora defunto cav. Vittorio Lamarchia (2). Ella, ancora vivente, cedeva il 31 marzo 1903, con una sua prima donazione, i manoscritti e la libreria, e con una seconda, avvenuta di fresco, il carteggio del

---

vendere il « magnifico album offerto dalle donne fiorentine, ove la Camera credesse cosa decorosa di possederlo nei suoi archivi ». Lorenzo Valerio rispondeva il 17 febbraio 1854 non essere possibile l'acquisto dell'intiera biblioteca da parte della Camera per varie considerazioni « la principale delle quali sta nel non esservi fra i libri dell'onorando filosofo che pochissimi i quali possano essere utili per la nostra biblioteca... di indole affatto speciale. Per la qual cosa la commissione deliberò di acquistare solo quei libri che le sarebbero sembrati di qualche vantaggio per la biblioteca della Camera desiderando però prima di addivenire ad una tal scelta che le fosse indicato a tutti i libri del catalogo... il prezzo preciso ». Il Lamarque replicava che non poteva annotare i prezzi prima di sapere quali dei libri la Camera intenderebbe di acquistare. Facesse la commissione prima la scelta e glie ne desse subito notizia, altrimenti la pregava a volergli restituire il catalogo. Al che il Valerio rispondeva il 20 febbraio « non essere in sua facoltà il mutare da solo una risoluzione della Commissione, sicchè non trovandosi presente in quei giorni altri membri, non poteva far altro che rimandare il catalogo ». L'erede pensò bene allora di vendere la libreria per pubblico incanto, ma poi, di fronte alle molte domande private, che le erano state fatte per l'acquisto di varie opere, ritenne miglior partito rilasciarne il catalogo col prezzo di ciascheduna opera fino al 15 aprile del '54 nel negozio del libraio Domaria in via Doragrossa. « Passato codesto termine, se le domande avessero esaurita presso che tutta la libreria, le opere sarebbero state rimesse a coloro che ne avessero fatta la dichiarazione di acquisto, mediante contemporaneo pagamento ». L'avviso di vendita ricordava pure che « non poche di quelle opere portavano annotazioni scritte di propria mano dall'illustre defunto ». Il meglio della libreria del filosofo andò così per sempre disperso.

(1) La sig.ra Gioberti Teresa, fu Giovanni Vincenzo e fu Faggiotto Francesca, vedova di Lamarque Luigi, deceduto l'11 aprile 1876 in età di anni 74, morì in Torino in età di anni 71 il 21 luglio 1878.

(2) I Lamarque rettificarono nel 1891 il nome del loro casato in Lamarchia.

suo illustre cugino alla Biblioteca Civica di Torino. La direzione di codesta biblioteca sta ora raccogliendo in un'apposita sala colla libreria del filosofo i suoi autografi, le varie edizioni delle sue opere e la letteratura che lo riguarda (biografie, studî, saggi, articoli, ecc.), ed io mi riprometto, nello interesse di tutti gli studiosi, che il Governo voglia presto indursi a cederle quel residuo di manoscritti che per varia fortuna andarono dispersi e che da poco si trovano, *membra disiecta philosophi*, nella Vittorio Emanuele di Roma e nella Nazionale di Napoli (1).

GUSTAVO BALSAMO-CRIVELLI.

Torino, 4 luglio 1916.

---

(1) La Biblioteca Civica di Torino possiede 54 volumi di manoscritti del Gioberti, direttamente avuti dall'ultima erede. Fausto Nicolini nella sua *nota* alla sua nuova edizione del *Rinnovamento Civile* (che ripete troppi errori di stampa della prima edizione francese), 367-368, Bari, 1912, segnala l'autografo di un primo abbozzo dell'opera in un Codice della Nazionale di Napoli (XIV, A. 42), di pp. 208, mancanti delle 25-26 e delle 101-200, che contiene i primi sei capitoli del 1° libro. Questo codice pervenne alla Nazionale di Napoli mercè dono dell'abate Vito Fornari, cui forse, soggiunge il Niccolini, era stato regalato da Giuseppe Massari. Inclinerei piuttosto a credere che al Fornari sia pervenuto dal Fabricatore o dalla Stamperia del Vaglio, che l'ebbe forse in prestito dalla erede per la nuova riproduzione delle opere giobertiane, fatta sopra esemplare corretto e i manoscritti dell'autore. Il Massari non aveva più fra le mani che le Miscellanee ed il Carteggio, e le une e l'altro furono da lui restituiti all'erede. Forse per la stessa via pervennero all'antiquariato Loescher, che li rivendette per lire 850 alla Biblioteca Vittorio Emanuele di Roma, cinque codici di manoscritti originali ed autografi di più che 1525 ff. in foglio (Essi portano la segnatura 20, 131, 132, 133, 134, 135 K.). Vi si contiene in una prima, e talora in una seconda redazione, diversa ancora da quella stampata, quasi tutta la materia del *Rinnovamento*, eccezione fatta dei primi sei capitoli contenuti nel codice di Napoli ed oltracciò una parte della *Avvertenza* della seconda edizione della *Teoria del Sovrannaturale* e della polemica contro lo Zarelli, con differenze notevoli dalla versione a stampa ed è per alcune parti in due abbozzi (tanto soleva il Gioberti limare le sue scritture) il « Preambolo all'ultima replica ai Municipali ». Il « Proemio » del *Rinnovamento* nel codice 20, 131, K. reca infine la data « ai 18 di aprile 1851 » anzichè quella del 16 di ottobre del testo a stampa. Ma anche questo è un primo abbozzo che subì nella versione stampata parecchie modificazioni.

APPENDICE.

Quattro lettere di Carlo Alberto a Vincenzo Gioberti.

I.

Tres cher Gioberti,j'ai parlé au Marquis Albert Ricci que j'ai trouvé dans des dispositions de dévouement pour le bien et la gloire de notre pays de plus prononcées.Il desire pourtant encore parler avec son frère,et il viendra lundi soir me faire sa réponse.

Comme vous m'avez dit que vous desirez parler ce soir avec vos collègues de la possibilité de traiter en ce moment avec le gouvernement de fait, etabli à Rome, de la Constituente dans le desir de conclure une alliance défensive entre les deux états; je ne puis résister au desir de vous exprimer de nouveau les craintes que mon coeur brulant du desir de la gloire de notre Pays ne peut à moins que d'éprouver.

Cette alliance n'aurait absolument aucun risultat réel, aucun avantage pour nous; car le gouvernement Romain au moment de la guerre ne pourra nous donner ni argent ni troupes; c'est un fait incontestable.D'autre part toutes les puissances qui ont pris le parti du Pape diront que nous nous sommes alliés avec les révolutionnaires qui l'ont attaqué à main armée dans son propre palais, qui l'ont obligè de s'enfuir avec le parti qui a assasiné le ministre Rossi.Puis le Pape qui a demandè l'intervention armée d'une Puissance rentrera sous peu à Rome à l'appui des bayonettes etrangéres; et alors il annulera tout ce qui aura été fait par le gouvernement de fait actuel.Penzez je vous prie quelle serait alors la cruelle figure que nous ferions davant toute l'Europe.

Je vien encore tres cher Gioberti soumettre à votre haute clairvoyance une reflexion qui me parait de grande consequence. Vous m'avez parlé ce matin de changer le ministre de la guerre; quelques soyent vos raisons ne croyez vous pas qu'avec le si grand mécontentement qui existe dans l'Armée pour l'affaire de la garnison et des forts de Gênes; pour la privation aux officiers qui ont fait la guerre de pouvoir se rendre aux élections,et pour d'autres raisons encore; que l'on dira que l'on sacrifie M.de Sonnaz parce qu'il a voulu soutenir l'armée contre M.Buffa et en d'autres cas; et alors au moment d'entrer en campagne,nous risquons absolument le tout.Faisant un changement dans le Ministère ne

vaudrait-il pas mieux alors de faire une modification raisonnée, et de donner à M.Buffa une place hors du Ministère.

Votre tres affectionné
C.Albert.

II.

le 11 janvier ('49).

Je pense vous faire plaisir tres cher Gioberti de vous prevenir que pensent qu'il était urgent d'en finir au plus vite avec le Marquis Albert Ricci que je l'ai envoyé chercher.Il parait qu'on lui a écrit de Paris que les formes que l'on avait données à son rappel l'avaient fait considérer comme une destitution ; mais il a fini par me promettre comme preuve d'affection de partir pour Bruxelles ; et même d'être à votre disposition pour le jour de son depart,samedi ; ce qui me parait important,soit pour influencer sur l'étranger,que même sur l'esprit public chez nous. Il desidererait seulement que vous puissiez donner une tournure honorable à son rétour et rentrée dans les affaires. Il m'est venu dans la pensée si vous le trouvez convenable, qu'il serait bien de lui donner la grande croix de S.Maurice non seulement parcequ'il va nous représenter à un Congrés ; mais aussi parceque ce serait une preuve honorable de contentement,à laquelle il ne pourrait à moins que d'être sensible.

Votre tres affectionné
C.Albert.

III.

Tres cher Gioberti comme il importe extremement que dans cette deplorable affaire avec le Pape nous n'ayons pas même l'apparence d'un tort ; je crois qu'il est important que la Minerva quitte Rome l'usage ancien ayant toujours été que les affaires de detail,même les recours écclesiastiques soyent traités par le Consul.Sans cela on dira que nous avons un agent diplomatique auprès de ennemis du Pape et que nous les reconnaissons.

Dan le cas regréttable que Martini dût partir,la Minerva pourrait le remplacer pour le simple cours des affaires.

IV.

Je pense très cher Gioberti que vous aurez revu le géneral Gonet,et que vouz aurez appris par lui que son entrevue avec moi n'a pu vaincre les apprehensions et les scrupules qui lui inspi-

rent sa modestie. Je crois bien de vous prévenir qu'il m'a confie qu' une des raisons qu' il avait et qu'il n'avait pas osè vous dire était la presence de Buffa au ministère. Je crois toujours de plus qu'il sera difficile de renforcer le ministère sans y faire deux nouvelles nominations.

Votre tres affectionné
C. Albert.

CARTEGGIO

di

Giuditta Sidoli con Giuseppe Mazzini e con Gino Capponi

NELL'ANNO 1835

(Cont.: vedi *Il Risorg.it.*, VIII,11 [= *Suppl.Risorg.*6],279 segg.).

XLI.

G.Sidoli a G.Mazzini.

Roma, 20 giugno 1835.

Mio caro.— Ti scrivo perchè ho il vescicante che ti avevo detto; però, che tu non abbia ad essere inquieto.Chè proprio non v'è ragione nessuna,giacchè io sono escita anche stamane,e conto uscire un'altra volta ancora.Vuoi saperne il perchè? per cercare delle imaginette di santi, che siano un po' belline, perchè, se ti ricordi, un pezzo fà uno de' miei nipotini mi chiese un uffizio.Quel benedetto ufficio ancora io non l'aveva provveduto mai; mi ci sono adunque messa adesso con tanto maggiore zelo a cercarlo e comperarlo,quanto mi fu di colpa tutto questo ritardo! Ieri avevo già girato,non la mattina,che tribolavo per l'impiastro delle cantaridi al mio povero braccio,ma il dopo pranzo; e benchè mi sia quasi riescito d'aver trovato e l'uffizio e il legatore,mi mancano delle imaginette da innestarvi per entro,che voglio cercare ancora finchè posso,affinchè quel mio Bartolino,che così si chiama quel fraticello, o preticciuolo in erba di nipotino,possa essere contento; chè questo solo io penso in facendogli questo dono che m'ha chiesto,che io non ho scelto,ma che nullameno m'è caro innanzi tutto fare a modo suo.

La salute andava un po' meglio ieri l'altro,e forse se io non ti aveva scritto un che di viscicante,io non mi lasciava persuadere e vincere; ma mi pareva una indegnissima cosa, quasi una viltà dopo avertene parlato,averti messa l'inquietudine,esimerne e fuggire quel po' di ma-

le, mi vi sono piegata. Va un po' meglio la tosse, ed anche la gola, nè ieri sera ebbi frequenza, o malessere. Sarebbe però necessario che si rimettesse il tempo.

Io non ti capisco quando mi dici che non sai che cosa sia l'amore senza l'entusiasmo. Sai cosa non so io? che cosa sia l'amore, senza il cuore, senza sentimento. Se il sentire è il tuo entusiasmo, non abbiamo che a scambiare i nomi, e saremo d'accordo; chè neppur io, te lo giuro, il mondo senz'affetti, senza sentire generoso, elevato, non saprei mai intendere che cosa si fosse. Ma, senti, colla nostra razza, finchè su questa terra ci saremo noi uomini fatti così, non ti dare pensiero, sta certo, che vicino a fango, a sozzure, troverai sempre quel che tu cerchi, quel che noi siamo.

Addio, esco un poco per quei santini, e poi rientrerò a darti un'altro abbraccio.

Eccomi un'altra volta. Sono rientrata, e vi è ancora lume bastante, perchè possa scriverti che ti mando la mia carezza, la carezza di chi ti ama, di chi non credè mandandoti il suo ritratto di spedirti un foglio di carta imbrattato coll'amatita *(sic)*; non lo diede per abitudine, giacchè non l'aveva mai dato; non ne ha fatto un dono senza aver prima ricercato a se stessa quel che faceva, e se sentivasi contenta di farlo, o no. Sorge la notte, e basta. Continuo a star benissimo. Questo braccio mi fa un poco male. Addio, saluta Angelo per me.

Mons. David Hemerling.
Berne.

XLII.

G. Sidoli a G. Mazzini

Roma, 24 giugno 1835.

Mio caro. — Ti scrivo benchè in letto per dirti che sto molto meglio: dopo la mia ultima, ho avuto per due giorni un poco di febbre; e siccome nel secondo mi aveva presa due ore avanti che del primo, e con del freddo, e questo è il paese delle febbri, e la stagione a cui ci accostiamo è pessima, e la mia tosse continuava, come anche il male alla gola, ed il vescicante non ha fatto nulla, ho detto che volevo curarmi io stessa a mio modo, e volevo guarire. Mi sono coricata, e senza prendere altra medicina, non ho bevuto assai e caldo per traspirare. Questo jeri e l'altro jeri ho traspirato, non avuto alcun sintomo di febbre, e se sto in oggi ancora a letto, ove mi tratterrò fino a dopo pranzo, non è già per essere malata, ma sì bene per guarire del tutto, giacchè la mia tosse è diminuita molto, ed anche il mal di gola, e spero dal sacrificio di non espormi all'aria per qualche giorno, di finire affatto. Non sono commoda del

tutto per scrivere; ma pure bisogna che ti dica una certa cosa, che mi martirizza lo spirito, che ti parli ancora un poco per farti essere presso di me, o io stessa presso di te, giacchè jeri feci un sogno, che mi lascia ancora traccia assai profonda dal dolore che mi ha cagionato: ascolta. Io era, come a Reggio, scelgo quel luogo non per i figli, ma per semplice località; tu batti alla mia porta; ti vedo, mi dici di trovarmi alla tale ora nel tale luogo remoto, perchè avevi bisogno di parlarmi. Un soldato in fazione presso di me se ne accorge, ed allorchè tu ti allontanavi da me per entrare in città, volle lanciare un colpo di fucile per avvertire l'altra sentinella, e farti arrestare. Io ero in una estrema angoscia; ma il suo fucile non prende fuoco. Egli carica di nuovo, si pone in atto di tirare una seconda volta, quando io giunsi abbastanza in tempo per impedirlo, gettando il mio fazzoletto sul suo fucile. Io penso allora in me stessa, egli è passato, egli non è preso, è salvo. Ciò non è vero. Tutto ad un punto io mi trovo ad un luogo appartato, dove tu vieni giustiziato. Io non potevo allora più far nulla, io non diceva nulla, provava un dolore che giammai sarà espresso in parole, tutto quello che può sentirsi da un cuore; pure, senza sapere su che, io avea fisso il pensiero su di una cosa, aspettava. Mi viene consegnato la tua testa, essa era separata, senza presentare la minima traccia di sangue: io sento il mio cuore struggersi prendendola. Io tolgo allora di nascosto il tuo corpo, che ravvolgo, e chiudo in un gran fazzoletto, che presentavasi agli occhi miei come il Cristo della Pietà di Michelangelo. Io fuggo con questo carico, che mi pareva un tesoro, che io temeva non mi venisse rapito, che faceva non parer vero quel che era stato. Ma quando io m'incamminava lungi di là, la morte venne a colpire quelli che erano nostri nemici. Io li vidi cadere, tagliargli la testa, ma ciò in un modo schifoso, nuovo, straordinario. Si vedeva del sangue, delle membra sparse, le più orribili imagini; ma quel che faceva più stordire si è che essi rinascevano a mano a mano che venivano uccisi, o meglio essi risuscitavano rimettendo da per loro le troncate teste sui busti. Io rimasi allora presa da tal furore, da tale rabbia, da tal bisogno di vendetta per quello che si veniva dal fare a te, vedendo che essi ritornavano, e tu no, che mi gettai sui loro cranj, li aprii con le mie mani, vi frugai per entro, li ruppi facendone mille pezzi, mille avanzi; ma ciò con una frenesia, con un delirio di odio di disperazione, di dolore, che io non so di aver mai imaginato in tutto il tempo della mia vita. Quindi io ritorno un'altra volta collo spirito a quel pensiero di tenerezza, di amore, di cura, ed anche di un'altra cosa, che io più non comprendo, al tuo corpo, che teneva sempre presso di me. Io voleva fuggire per trasportarlo, affinchè non mi fosse poi preso, giacchè con esso io sentiva in me una speranza, che non sapeva conoscere, una con-

solazione ben grande,qualche cosa infine,che resterà sempre in me sola,che non mi si toglierà più: io non potei più fuggire,fui presa,mi svegliai,e ne avevo bisogno.

Tutto il giorno di jeri io sono stata collo spirito a quel sogno.Speravа in oggi di avere una tua lettera per dimenticarlo un poco,ma ne sarò priva.Ho provato jeri più volte un dolore al cuore,della specie di quello da me sentito nella notte.

Mi duole di essere obbligata a non sortire,giacchè non posso fare quel che io voleva per i miei figli.Tu devi sapere la grazia di Emilio (1); avea dimenticato il dirtelo.Addio,amami,e scrivimi.Ti abbraccio,ti serro,ti stringo sul mio cuore.

M.David Hermerling
Berne.

XLIII.

G.Mazzini a G.Sidoli.

[Grenchen] 26 giugno 1835,

Mia cara.—Ho ricevuto la tua lettera italiana del 28 maggio — Sono dolente,che la mia lettera del 11 ti abbia fatto del male: « *avermi così*, o non avermi »; tu hai ragione, non devo lagnarmi giammai,non lo farò più,l'ho già promesso più volte senza mantenerlo — credo che questa volta lo farò; me lo rammenterò sempre.

Non solo il mese di luglio è funesto per le febbri, ma precisamente la posizione che tu hai scelto è una di quelle che sono le più sottomesse a quell'influenza: infallibilmente tu cadrai ammalata restandoci; pensa che tu sei già inferma, debole,disposta a contrarre qualunque incomodo; non potresti cambiar di luogo? abbandonare la Città,e recarti in qualcuna delle vicine campagne,Frascati, Albano etc. etc.Ti prego a riflettervi: tu non puoi essere eternamente ammalata,e vincere.Ora,checchè tu ne dica, tu non puoi ancora voler morire, tu non lo puoi senza abdicare il tuo cuore, le tue parole, il tuo amore per i figli e potrei dire per me.Ciò che la gente ti dice sul cangiamento dell'atmosfera da tre o quattro anni è una sciocchezza: le febbri di luglio e agosto non hanno lasciato Roma, nulla di ciò che v'è di male abbandona l'Italia.

Ho cercato la tua lettera a Z.da per tutto: essa non vi è assolutamente, è smarrita.Ripetimi adunque quel ch'essa recava di essenziale,benchè un vago presentimento,un certo istinto di dolore mi avverte,che vi sarà del male per me: nondimeno dimmelo sempre; io devo saper tutto, ma non dirmi che tu eri assai contenta di venire a Roma,tanto più che

(1) Em. Belgioioso?

io te l'avevo consigliato, e ciò dopo aver detto che tu sapevi doverti esporre a dei rischi giungendovi! Mio Dio, tu sai bene, che io non poteva consiglierti un cambiamento qualunque, che sotto le condizioni di viaggi necessarj ad avere una garanzia. Rammento assai bene, che il vivo desiderio di vederti vicina il più possibile ai tuoi figli mi aveva fatto pensare a Bologna, sempre colla mediazione di qualcuno che ha un fratello non so se vescovo (1), o altra cosa. In oggi bisogna che io tremi sempre più, e maledirei cento volte me stesso, se potessi credere che le mie parole hanno influito per qualche cosa nelle tue determinazioni.

Non ho avuto da due corrieri notizie di A.: ti scriverò nel prossimo se ne avrò. Sai tu che il povero L. (2) è sempre ammalato? decisamente ammalato, va però un poco meglio, ma assai lentamente: degli altri, di Gust., Cel. (3), etc., non so più nulla; non ci scriviamo mai, cosa che assai mi [s]piace. Io continuo ad essere solo, ma temo in oggi una doppia visita, quella del traduttore di Menzel, e quella di uno de' suoi amici U.: tali persone perchè vengono mai? essi non mi amano, lo conosco; la sola curiosità li spinge: io starò male tutto il tempo, che qui resteranno.

Fa caldo terribilmente, e lo sento più di ogni altro. Se potessi solo aprire la porta, si formerebbe una corrente d'aria, ma siccome sono in un corridojo, dove vi sono persone straniere, mi tengo ermeticamente chiuso tutta la giornata: quando si alloggia così presso un dell'altro si forma presto conoscenza, ed è questo quel che io non voglio. In aspettativa di vedermi, le persone che mi sentono dalle loro camere, e non mi vedono mai apparire, credono che sia un pazzo quel che abita qui dentro. Siccome per abitudine mi pongo in letto assai tardi, essi si sono confermati nella loro opinione, giacchè qui si crede che non possa aversi buon senno, e non essere in letto alle dieci. Io invece non sono là, che alle tre dopo mezzanotte. Prima di tutto amo la notte, non fosse per altro che pel suo silenzio; poi sono le sole ore chi vi ha freschezza; finalmente non posso prender sonno prima: sii però tranquilla; io sono libero di dormire finchè voglio nella mattina.

Ho letto in questi giorni *Voluptè* di Sainte Beuve, un libro scritto con una soavità cattolica mistica, ristretto per quanto è possibile. Sainte Beuve è del tutto guastato: egli ha adottato una maniera che si accosta a quella che era in uso al tempo di Madamigella *Scudery*, quando si facevano dei *concetti* sul regno di *Tendu*, ed altre sciocchezze.

---

(1) Il conte Ferretti, fratello del Nunzio apostolico in Napoli. Ved. *Prefazione*.

(2) Lamberti.

(3) G. Modena e Celeste Menotti.

Sentirò fra pochi giorni parlare di te. È vero che l'*Antologia* viene nuovamente in luce a Firenze? tu devi sorridere sentendo che io vengo a fare a te questa domanda.

Si parla qui in Svizzera di chiedere nella prossima dieta niente meno che la rinnovazione delle misure adottate nel 1823, credo, contro il diritto di asilo, e contro la stampa.

Sono assai contento del benchè poco miglioramento, che tu accenni nella tua salute; spero che la tua prima lettera mi darà notizie anche migliori, ma se non cangi domicilio ricadrai nuovamente. Dio mio, devo io dunque tremare anche per l'aria? in quanto a me sto eroicamente bene, mi ammiro, sono destinato a vivere alla perpetuità, poco è mancato che non dicessi sono condannato alla vita in perpetuo.

Hai più trovato di quelle cattive bestie nella tua camera, o sul balcone? vedi tu Roma? sdegni di dirmi qualcuna delle tue impressioni d'artista, specialmente per ciò che riguarda i quadri? Scrivimi sempre come fai: io non ti dirò più nulla, che ti rincresca; scrivimi come vuoi: che le tue lettere mi facciano bene, o male, è un bene, ed un male necessario. Non prendere esempio da me, non perder coraggio sulle mie lettere curte, abbozzate, ed apparentemente fredde; io mi trovo interdetto sopra tante materie sia per quel che vuole la necessità, sia per quel che mi sono imposto io stesso, che contraggo la maniera di un uomo, che non può muoversi senza sentire abbajare i suoi cani, ma se tu potessi leggere nel mio cuore le lunghe lettere, che ti scrivo cogli occhi fissi su quelle Alpi eterne, che mi stanno là sempre dinnanzi come una dondanna! Io ti amo con tutte le potenze della mia anima; ma non posso che dirtelo con una parola. Ti abbraccio: addio: amami un poco.

XLIV.

G. Sidoli a Achille Bischoff.

Roma, 27 juin 1835.

Je ne sais pas comprendre pourquoi je ne reçois plus aucune nouvelle de toi. — Ma dernière te disait que je n'étais pas bien, et mes precedentes aussi —; je te priais de t'occuper de telle chose dont il me semblait avoir besoin, et sur la quelle je ne reparlerai point aujourd'hui pour ne point trop t'ennuyer. Dis-moi s'il est arrivé quelque malheur en famille, si ton silence doit me faire redouter quelque triste nouvelle? je suis ici comme au milieu du désert, et ma position en tout temps remplie de soucis et d'amertumes, que je me forçais néammoins de garder en moi même, devient par l'affaiblissement et l'état maladif de ma santé une tache chaque jour plus rude à supporter. Je n'entends nulle-

ment, et jamais je n'ai pensé que l'on dût partager mes souffrances et mes peines ; j'aurais cependant voulu d'un très petit nombre de personnes ne point être tout-à-fait oubliée —

La toux et le mal de gorge ayant empiré, ayant eu quelques jours de fréquence et de fièvre, j'ai gardé le lit quelques jours, l'on m'a mis un vessicatoire au bras ; je vais un peu mieux, mais bien peu, la toux diminue, non pas le mal à la gorge, depuis une semaine que je me soigne de mon mieux, car aujourd'hui encore j'ai passé au lit moitié de la journée ; je fais très-peu de progrès — il y a long temps que j'ai cette affection à la gorge, et il faudra bien plus long temps pour la déraciner. Donne-moi je te prie, sitôt que tu le peux, et tout de suite, je t'en supplie, de nouvelles de mes frères et de tes enfants. Dis-moi la raison de ton silence, et fais de me rappeller à mes parent sans les ennuyer de moi. Aime-moi quelque fois, et croi à mes sentiments de réconnaissance et d'affection bien sincére.

Judith.

Fuori : M. Achille Bischoff
Milan.

XLV.

G. Mazzini a G. Sidoli

[Grenchen], 28 giugno 1839.

Ricomincio la serie, perchè credo di aver errato in qualche numero : questa volta sarò esatto, sempre esatto. Ho ricevuto il tuo n. 40 del 13 giugno. Se non avessi in me e nel cuore qualche pensiero che mi turba e spande un colore di amarezza sopra tutto quello che io provo e penso, le tue lettere frequenti, e talvolta assai lunghe, mi comunicherebbero una dolcezza tutta pura : checchè ne sia, esse me ne dánno pur tuttavia, ed era gran tempo che io non avea provato nulla di ciò che io provo solo in veder la lunghezza di quest'ultima. Io ho provato un istante di calma, di quella calma nella quale si riunisce per ora ogni gioja sincera, di quella calma che tu non comprendi, che io non ho mai provato che in te, e con te, colla testa sulle tue ginocchia, alla quale tu facevi guerra, e che era la più gran prova di tutto il tuo potere su di me, e del mio amore che assorbisce ogni altro pensiero.

Ho avuto altre notizie, il di cui risultato è stato per mia parte una risoluzione, che io sospiravo da gran tempo, e che anderò a mettere in effetto fra pochi giorni. Io mi fo solo, mi duole di non potermi spiegare con te, chè ad onta di tutto con te sola io vorrei spiegarmi siccome coll'essere che solo può udirmi. In quanto al resto, in quanto agli uomini,

disprezzo, ed infamia: ecco tutto; e lo dirò loro una volta per sempre. Io mi allontano da tutto, conservando tutti i miei pensieri, tutte le mie opinioni: allontanato da tutto, e non avendo più una ragione speciale per dirlo, io dico pur tuttavia che esse sono sante, che quello che io avea sognato era bene, che, nella mia coscienza, le vedute e le idee proclamate erano e sono le sole buone, che tutti quelli che ne sostengono altre contrarie fanno senza volerlo, senza crederlo, il male, e condannano all'impotenza perpetua quel ch'essi stessi vorrebbero inalzare: essi se ne accorgeranno un giorno. In quanto a me, io abbandono tutto, e rientro nella mia individualità, pieno di amarezza per ciò che amo, di disgusto per gli uomini, di disprezzo per quelli che raccolgono la codardia nelle spoglie della filosofia, pieno di fierezza in faccia a tutti, ma di dolori e d'indignazione in faccia di me stesso, del presente, e dell'avvenire. Io non solleverò più le mani dal fango, che si mostra come una dottrina: che la maledizione della mia patria, di quella che sorgerà nell'avvenire, cada su di essi.

Non sono già delle passioni che mi hanno spinto all'azione: è una fede, e quando dico una fede, non intendo una fede religiosa, ma sibbene un'opinione profonda, un'opinione di dovere e di sacrifizio che formava la mia vita; ma togliamo questo discorso, giacchè sotto questo rapporto non posso essere compreso. Tu sai bene, che m'intendino o no gli altri, poco m'importa: da te sola, o mia Giuditta, io volevo essere inteso; tu sola, avrei voluto, dovevi partecipar al mio interno, ma non è stato così: è anzi stato d'uopo che io sentissi che altri gode i tuoi suffragi per la sua maniera di pensare, pensiero squallido, pensiero freddo, egoista, che non ha della filosofia che il nome, e non è che un pretesto di viltà. Quest'uomo io lo odio; no, è un odio, una repugnanza d'istinto, proviene forse da un'altra sorgente ancora, di cui non mi rendo conto: ma tu mi comprendi? sai di chi parlo? se non lo indovini, tanto meglio. Ma una sola preghiera: pensa come vuoi, conserva le tue opinioni qualunque esse siano, io le rispetterò in te, in te sola; perchè ti conosco, e so che vali tu sola assai più di tutti gli altri, che le partecipano: ma resta sola, che quelle opinioni siano le tue; non dire mai: noi siamo in due: resta sola; perchè torno a dirtelo, tu vali assai più che gli altri.

Come puoi tu credere, conoscendo la Rivista color di rosa, che le idee sull'Arte non siano ammesse nelle sue pagine? no; le ragioni di esclusiva per il mio scritto sono state quelle stesse, che hanno contribuito a farmi pagare due volte il conto del francese; è qualche cosa di reazionario contro codesta supremazia, contro codesta eterna iniziativa francese, di cui ci si annoja ad ogni istante. Citando qualche verso di un uomo, che dice: tutto è morto in Italia; l'arte è morta per sempre;

niente di santo vi vive più sotto la sua forte natura, e che so altro; io gli richiedeva con un tal qual poco di amarezza di dirmi in amicizia, in che consisteva *l'arte francese*, e di darmene la definizione, o d'indicarmi i suoi mòdoli perchè potessi cercarla io stesso, ecco tutto. Aspetto con impazienza tue lettere, per avere notizie di tua salute, che per quella tosse ricomparsa mi fa inquieto, e per sentire ciò chè tu pensi sul tuo soggiorno. Non ho Giovanni con me, ma sii pure tranquilla. Da tre giorni fa qui un freddo diabolico, straordinario: mi sono rivestito d'inverno. Non posso scriverti come vorrei, perchè da due minuti in qua ho qualcuno nella camera: egli legge, e non pensa a me; ma ad onta di ciò mi annoja; non posso scriverti che solo, e qui passa il corriere in un quarto d'ora. Ti scriverò nel corriere venturo, non per te, ma per me, giacchè ne ho bisogno. Per oggi ti abbraccio, e ti mando delle carezze, e ti ricopro di baci con tanto amore, che non potrei esprimertelo. Addio.

XLVI.

G. Sidoli a G. Mazzini.

Roma, 30 giugno 1835.

Siamo prossimi all'ora di spedir le lettere alla posta e mi sono alzata in questo punto. Ti scriverò poco, ma questo poco non ti farà del bene, perchè sono profondamente melanconica: non alcuna notizia di te. Dopo la festa del Corpus Domini non ho avuto tue lettere. Narrandoti ultimamente quel sogno malaugurato, io ti esprimeva il bisogno di sentire la tua voce, le tue parole, che venissero a mettere in calma il mio cuore; io le aspettava, l'imploravo come un sollievo anche nel mio stato indisposto, maledetto: non ho avuto nulla. Allo scoraggiamento in cui sono si unisce il silenzio. Dio mio, qual vita è la mia? Ho da scrivere anche a tre de' miei figli, sperava nel rispondergli di spedirgli qualche cosa. Non sono potuta sortire, non ho preparato nulla. I miei poveri figli aspetteranno sempre, privi delle carezze della loro madre, ed anche senza la di lei memoria, poichè fò io quello che vorrei per essere rammentata da essi, per essergli sempre presente? La mia salute è quella stessa, meglio per la tosse, niente meglio per la gola: bisognerà forse passare ad un secondo vescicante. Verso la caduta del sole io sto sempre meno bene, benchè di febbre non ne abbia veramente più avuto. Te ne prego, scrivimi: di più ascolta: non far nulla, che ponga nello spirito di chi ci legge il desiderio di esaminare sì a lungo, e di tenere sì lungo tempo presso di sè quel che mi scrivi: giacchè io soffro molto nel tuo silenzio e nell'assenza delle tue lettere. Dimmi qualche cosa di A. Qui continua il cattivo tempo, sono rivestita da inverno. Addio, mio caro,

scrivimi,fa di non dimenticarmi e in ogni cosa che tu fai e in ogni ora del giorno.

Ti abbraccio.

XLVII.

G.Mazzini a G.Sidoli.

[Grenchen],30 giugno 1835.

Ma chère.Je t'ai ecrit avant hier dans une disposition d'esprit,et sous l'influence d'un sentiment d'indignation qui t'aura fait rire.Aujourd'hui je ne pense qu'à toi en t'écrivant.Je suis donc calme; calme non,je ne le suis presque jamais en t'écrivant,puis voilà aussi trois longs courriers sans une ligne de toi,mais dans l'oubli de tout,excepté de toi.Avant tout,il faut que je rectifie par un mot un jugement que tu as porté contre moi,peut-être sur une expression inexacte de moi,mais aussi avec la précipitation habituelle quand il s'agit de me condamner. J'ai bien fait deux fois les avances à ce français (1), avances, bien entendu, n'ayant rien d'avilissant, mais ce n'était pas moi qui s'était fâché: c'etait lui.Tu dois saisir la différence: j'accepte en entier ta maxime; entre amis l'on ne je fâche jamais; et si l'on vient à se fâcher,c'est pour toujours.D'abord cet homme n'a jamais été mon ami de la manière dont j'entends le mot; il m'avait donné l'hospitalité, ou ce qu'il croyait être l'hospitalité, une chambre payée, et dans une ville,où l'on me cherchait pour m'arrêter,je ne sais pourquoi; dans une ville,où l'on a arrêté dans la rue et d'une manière infame Jean en le prenant pour moi.Aprés avoir donc largement payé ma dette matérielle,j'avais à coeur de payer aussi ma dette morale,je l'ai fait par ces avances.Cette fois, c'est moi qui suis fâché,et je le suis pour toujours,c'est à dire je l'oublie pour toujours: il à cessé d'exister pour moi.Tu ne dois voir dans ces longues explications que le désir d'avoir ta désaprobation à ma conduite le moins souvent possible.

Le froid continue ici d'una manière étrange,par tout on fait du feu dansle cheminée.Je crois t'avoir parlé dans une de mes lettres de l'heure à la quelle je me couche: elle est trés irrégulière; en général je ne dors guères plus de cinq heures,ce qui est bien peu,diras tu, mais cela ne dépend pas de moi.

Je n'aimes pas non seulement la conduite de Carrel, ni celle de ses collégues,mais je n'aime pas non plus celle des accusés d'avril: toutes ces luttes individuelles ne valent rien; ce sont des luttes d'enfans.

Tout le monde meurt: Romagnosi est mort, Pecchio est mort, Vitto-

(1) È la faccenda dell'Altier: vedi *Lettera* XXXIII.

relli, que je croyais mort depuis longtemps,vient de mourir.L'ami de la femme du français est précisament celui dont tu parles.Orioli,Libri, Mammiani,Tomasseo vont collaborer au *Polonais*,jounal redigé par l'aristocratie de l'émigration polonaise.

L.,qui se porte mieux,va faire le tour du monde en qualité de précépteur ou d'ajo avec je ne sais quelle famille : Malte,Rhodes, que sais je? Gustave continue à ne pas m'écrire ; il a envoyé qualque chose à Paris,m'écrit-on,en italien je crois.Je ne sais rien de la soeur del Cel...(1), Cel...lui même est embarraisé dans son entreprise de draps imperméables ; il est sûr de son fait, mais les fonds lui manquent ; son associé,un certain Braff, est devenu fôu.Jean (2) n'est pas, mais sera sous peu, je crois, avec moi.Je ne te cacherai pas, puisque tu veux le savoir, que la nature de la crise où je suis,est telle que tu l'as devinée ; et si un jour je pourrais parler avec toi,tu seras étonnée de la situation dans la quelle je me suis parfois trouvé depuis quelque temps.Pour ce qui est d'aujourd'hui ne t'en inquiète pas,je vais y mettre ordre,e vais faire un effort sur moi, et demander tout ce dont j'ai besoin ; seulement tandis que j'ai donné tout ce que j'avais,puis tout ce que je n'avais pas, pour mon pays,et pour mes amis ou connaissances,il existe des hommes par le monde, qui disent que je nage dans la richesse par suite de ma position politique ; comprends-tu ? Il m'en coute de réclamer à ma maison tout ce qu' il me faut,mais il me faut le faire,car il me faut être emancipé des hommes, amis ou non.

Je me regarde comme étant hors du monde.Je voudrais le bien pour toi,je voudrais te savoir au milieu de tes enfans ; puis m'éteindre : malheureusement je ne vois rien qui me fasse espérer.De tout ceci n'induis pas qu'il est inutile que tu m'aimes de la maniére dont tu m'aimes ; non, non, tel qu'il est, ton amour m'est tout, il m'est nécessaire, et s'il venait à disparaitre de ma vie, elle s'éteindrait avant.J'ai besoin d'un mot d'amour,besoin de ta main sur moi,besoin de tes lettres,besoin de savoir,de croire que tu es encore l'être qui m'aime le plus,ne l'oublies pas,et aimes-moi, pour mon amour du moins, car nul être ne t'a aimé, nul être ne t'aimera autant que moi,sois-en sûre.Je t'embrasse avec tendresse.

30 juin.

XLVIII.

G.Sidoli a G.Capponi.

Roma, 2 luglio 1835.

Mio caro Gino.— È già un po' di tempo che ho nelle mani la vostra

(1) Celeste Menotti, di cui la sorella si chiamava Virginia.

(2) Giovanni Ruffini.

ultima del 12 giugno.Avrei voluto che quella vostra carissima lettera mi contentasse della vostra salute,come la mi contentò con ogni parola di tutte le altre cose.Mi dorrebbe che il mio silenzio mi ritardasse le vostre notizie,e questa volta sareste ingiusto anche voi,se migliorando non me l'aveste già scritto.Io non v'ho scritto, perchè sono stata malata e a letto per quella tosse e per un mal di gola anche più ostinato: ebbi qualche po' di febbre,e quasi ogni giorno al cadere del sole mi si accelera il polso e sto meno bene; miglioro però,e spero rimettermi.Se mai dall'ultima vostra non mi avete più scritto,vi prego,mio caro Gino,con ogni mio potere a fare che dopo questa io abbia subito una qualche vostra parola, che mi dica lo stato in cui siete.Mai dacchè sono partita da costì,avevo sentito come adesso il bisogno e il desiderio di ritornarvi,e il dolore di non poterlo.Ho sempre in mente quella caduta di otto braccia,e ne imbrividisco di paura.Adesso vorrei sapervi libero di voi,dei vostri movimenti,col braccio rimesso,ma rimesso davvero e bene,non come si fece una volta al mio povero Papà; che anch'esso cadde,si ruppe un braccio, che gli fu accomodato,ma a tal modo,che si ebbe poi sempre a soffrire tutta sua vita.Ma guardate se sono strana e ridicola,non vi scrivo che per dirvi cose triste,ma l'altra volta che parlai del morire,non aggiunsi quel che è vero,che quel mio timore,quella inquietezza di perdervi,quando ragiono non l'ho,chè anzi guardandovi come siete,mi sembrate costituito per vivere anni infinili: nulla meno quando m'ascolto in cuore,tremo che m'abbiate a morire.Sapete,ho avuto anch'io un braccio malato,perchè m'è stato messo un vescicante,che non mi ha fatto nulla e che solamente mi ha seccata e annoiata,e non ne voglio più,benchè s'abbia voglia di pormene un altro.Fa qui una pessimissima stagione,inconstantissima,cattiva, non da estate; io sono vestita da inverno.Spero oggi o domani incominciare a sortire; vedete dunque che vò proprio meglio.Mi consolo che siate tranquillo sulle vostre figliuole; fate di volere un po' bene anche a me,e se esse non l'occupan tutto,di darmi un po' di posto nel cuore. Io non ho nulla altro a dire di me,perchè il resto è melanconia e tristezza.I miei bambini stanno bene; è quanto ho di buono,ma ai miei bisogni è assai poco.Addio,mio caro Gino.Se non vi reca dolore o incomodo lo scrivere,scrivetemi subito,ve lo raccomando.

Fuori: Al sig.Marchese Gino Capponi

Firenze.

XLIX.

G.Sidoli a G.Mazzini.

Roma, 4 luglio 1835.

Mio caro.

Bene che questa mattina ne ho avuta anche un'altra,se no per quella tua lettera dell'ultimo corriere ti scrivevo due brutte righe; e l'era un addio che avrei fatto valere per un bel po' di tempo,giacchè non sapevo sopportare d'avere patito tanta inquietudine per null'altro,che per tua trascuranza a scrivermi. Ed è così, e non puoi scusarti, perchè io ho i fatti,cose che per te sono in ogni cosa sempre pochissimo,ma che io sono solita a tenere in conto.Ti parlavo trista e mesta nell'ultima mia,perchè l'ero assai per non avere tue nuove da un pezzo; ier l'altro mi vennero appunto il giorno che compiva la quindicina dacchè io era senza.Credo ritardissima la lettera,ne suppongo un'altra o due da mesi smarrite o fugate, guardo il numero; niente affatto, è il 14 scritta il 16 giugno, e facendo tranquillamente seguito all'altra 2 giugno e numero 13.Era dunque giusto che io aspettassi quindici o quattordici giorni le tue nuove, poichè a te in sì lungo tempo non pareva di mandarmele, ma che poi fosse giusto, e bello, e amorevole da parte tua il fare così? Non mi pare davvero, e te lo avrei detto assai seccamente, e con tutto quel malcontento che mi dà la cosa in se stessa, e anche pel dispetto di chi temendo tanto e fuggendo il soffrire,si trova incontrarlo ed averlo a sopportare non veramente per ragioni,bensì per stranezza e dimenticanza di altri; ma dico che per quest'altra di oggi questa cosa non la sento più tanto; se anche la penso,non ne parlerò più.Sono uscita, e son quasi guarita; sta dunque tranquillo per ora.A quanto mi dici sulla situazione del mio alloggio,m'accorgo o che tu l'hai dimenticata, o che tu ignori ciò che è qui cagione alle febbri.Sono cattivi i luoghi bassi e vicini al Tevere, io ne sono lontana e in uno de' luoghi più alti di Roma.Se v'è aria meno cattiva,è questa di qui su; ma già tu il luogo dove io sto l'hai dimenticato,e te ne stai a qualche diceria di chi forse mi crede,dove prima,sul basso e quasi in riva al Tevere; tu l'hai dimenticato, se no lo porresti alle mie lettere, come io te lo scrissi, oppure, perchè lo misi in proscritto, l'hai guardato senza leggerlo, o non v'hai più pensato.Se v'è dunque modo,restando in Roma, di andare immune dalle febbri,sta quieto per me: temo poco questo mese,ma temo l'altro; e me ne anderei volentieri quando avessi luogo che mi piacesse, e dove potessi; ma di questo non parliamone più, e tu lascia anche di parlarmi di Albano e Frascati: vuoi tu che io muoia d'inedia e di noia per star meno male di salute? Io non posso mutare casa come veste, e vi-

vere ogni dì nuova vita, non avere nè lettere, nè giornali, nè libri. La salute la curerò; se tornerò male, me ne anderò. Tu mi chiedi di taluni giornali dell'*Arcadico* di Roma. A dirti il vero, io non leggo nessun giornale italiano, e me ne sto ne' fogli di Francia anche per le nuove di qui, e da loro ho saputo come quattro furono consegnati al Duca. Sto quindi poco informata, ma che importerebbe a te l'*Arcadico*? Penseresti che quel nome potesse invitarmi a leggerlo? Spingeresti il mio *antipoetismo* sin là, fino a togliermi un po' di giudizio e un po' di buon senso? Non so neppure nulla sul rinascimento dell'*Antologia*; e se fosse, mi recherebbe sorpresa. Perchè dici che di quella tua domanda, io abbia a averne piacere? forse perchè supponi che con essa io abbia ad intendere come le cose del mondo sono poco a tua cognizione? Se è, meglio così: che le cose sciocche o cattive disgutano sempre, e non giovano e non si raddrizzano; se non è, e vuoi che io lo pensi parlandomi con simili modi, è male, e hai torto. Mi rallegro che, da quanto mi vai dicendo, tu leggi e hai libri assai più di me. In questi giorni di letto e indisposizione ho letto la *Danse Macabre* e qualche cosa di Chateaubriand, e il crederesti? *Paul et Virginie* che non avea mai letto — parendomi sempre saperlo anche troppo.

Non sdegno parlarti di ciò che può farmi un'impressione qualunque: non t'ho ancora detto nulla delle poche cose che ho viste, perchè la voglia e il bisogno e l'accidente non mi ci hanno portato. Dacchè poi sono mezzo malata non ho visto nulla, e ho perduto un tempo infinito e che mi par preziosissimo, e ieri l'altro per la prima volta che uscivo dopo molti giorni, non potendo andare per trovare quelle cosette da mandare ai miei bambini, sono invece andata al Campidoglio perchè era giovedì, e il museo che non avevo ancora visto era aperto: non potei che dare un'occhiata perchè era tropro tardi, ma benchè preziosa, quella galleria è assai poco ricca. Adesso poi non so quando potrò parlare di qualche cosa di belle arti o monumenti, perchè avendomene chiesto, resto sorpresa, non spontanea, starò legata, e incapace e senza voglia di dirne mai più nulla. Parlo per azzardo, e con piacere, solamente quando mi costa maggior fatica tacere; non so più nulla, quando mi si sta ascoltando; e duro immensa fatica a parlare, e proprio non posso.

Madame que je n'ai vue que deux minutes au milieu de tout ce monde était froide, gene'e, contrainte.

Perchè tu mi scrivi queste cose nella tua ultima? Ma che vuol dire fredezza? e che cosa è il caldo feminino? Perchè caldo vi deve pure essere stato, se t'accorgi oggi di tal ombra di freddo. Ma non ti porre pensiero di rispondere; solo perchè un'altra volta tu parli con maggiore esattezza e cautela. È inutile cercare di minorare quanto di merito essa

può avere presso di te, per altre circostanze, e altri tempi; fa che essa non si accorga giammai più, che tu poco la stimi. Quella è donna da non perdonartelo, come sempre poco noi sappiamo perdonare a coloro, che o per colpa o per accidente conoscono i nostri peccati. E di quelle cose che non perdoniamo, non sogliamo scordarcene mai; e solamente quando non possiamo, facciamo sembiante e lasciamo credere di non occuparcene. Che vuol dire, che vorresti non scrivere più a nessuno, neppure a me? oh! a me poi si scriverà. Saresti tu a farmi sì gran sacrificio, a lasciare talune cose solamente perchè esse mi spiacciano? Se è vero, te ne scongiuro, dimmelo subito. Dimmi perchè ti lamenti tu di vedere della gente, e non trovi modo per non vederla? Ti riconosco: vuoi, e non vuoi; è quel dire a me « no, non vedrò nessuno, te lo prometto », e poi dare *rendez-vous* a Bertioli (1). Così fai sempre. Che bisogno, mentre chi ti vuol bene trema per la tua sicurezza, che tu accordi di porti in mostra a ogni qualunque curioso? Vedi, io non faccio così. E questo tuo fare t'ha posto in tale posizione, che tu vicino a me staresti malissimo. Vuoi esser bene con tutti, non sai urtare nessuno: benissimo forse, ma a me questo non va. Ecco il gusto e le conseguenze di essere persona pubblica; non si danno a tutti tanti diritti, se non togliendone a qualcuno. E sono baloccaggini quelle poi di darmi a intendere che vivi per me, che tutto è in me. Ma già non te ne incolpo, e finisco; chè queste cose io le so e le penso da un pezzo, e ne parlo ormai senza ira e senza rabbia, se non senza dolore. Oggi fa grandissimo caldo, e spero che il tempo si ponga al bene.

Parlami sovente della tua salute, e di ciò che muti in ognuna delle tue abitudini. Povero L. (2)! quanto me ne spiace; forse se ti restava vicino non s'ammalava; ma sì, s'ammalava, perchè già sempre ne avea le disposizioni. Ti ringrazio delle nuove di..... Io non penso come te sul duello di C. (3); ma non giudico, non conoscendo la cosa. Bada a non stare giammai più sì gran tempo senza scrivermi, perchè dal camminare altiero e baldanzoso al cadere in precipizio non corre tempo. Per me, mi piace star mill'anni senza parlare nè d'affetto, nè d'altro; ma in un istante posso anche morire di dolore. Addio, t'abbraccio.

---

(1) Uno degli affidati del M., di cui *passim* dell'*Epistolario*. Il conte Francesco Bertioli, di Borgo S. Donnino, secondò attivamente il movimento rivoluzionario del '31 in Parma. Esulò in Francia; e in Marsiglia si ascrisse alla *Giovine Italia*.

(2) Lamberti.

(3) Celeste.

L.

G.Sidoli a G.Mazzini.

Roma,11 luglio 1835.

Incomincio ancor io una nuova serie, giacchè tu l'hai fatto.

Ti si è parlato di me, e come ogni altra volta, dicendoti delle bestialità.Qual è il personaggio di così alta importanza, la di cui voce diviene legge per gli altri, e che puole in un giorno farti vedere quello che tu non avevi veduto mai, e che dice di avermi nel suo seguito? Se egli è uno solo, perchè credergli? perchè sacrificare la tua maniera di vedere, di agire, la tua condotta infine, ai principii, alle opinioni di un altro chiunque egli sia? Se sono molti, conosci adunque così poco di me per credere, per imaginare e supporre, che io sia dal canto loro? Ascoltami bene: io non sono d'accordo con te sopra molte cose, una delle quali è principale, la cagione di tutto — è essa una parola, una idea, ma una parola, ed una idea, che ha sul mio spirito una tale influenza, che io sola posso conoscere, che mi vincola intieramente, mi domina tutta, che sarà sempre un mistero per tutti, che io sola non conosco che troppo, che mi fece spesso tremare di rabbia, e di dolore: — tu hai molto sofferto per non comprendere quel che io voglio dire.Ti confesso che avrei voluto in una veduta, in uno scopo del tutto filosofico, trovare una opposizione ai tuoi principj, avrei voluto trovare lealtà, energia di talento senza parole o idee spirituali, ascetiche; avrei voluto trovarlo, e non credo avertene fatto mai un mistero: — tu sapevi meglio di me, che in mezzo alle nostre antiche conoscenze io preferivo oltre il dovere quelli che su questo pensavano come me —.Mi hai conosciuta cambiata, per credere che io avrei cessato di fare quel che faceva per l'innanzi? — Nondimeno sentimi: persone, che pensino come me sopra un'idea o due ve ne sono molte; persone che pensino come me in tutto, non ve ne sono, non ne conosco una sola, e malgrado tutto, e per tutto, tu sei l'essere che risponde meglio all'esser mio, tu sei quello, il di cui insieme mi urterà sempre meno degli altri.Ora domando io cosa mai ti si è detto, di me, che possa e debba tu credere? Si è seguita forse la mia opinione per confessare quello che purtroppo è vero, una impotenza, ed una debolezza senza fine? — tanto meglio allora, e tu credi quel che vuoi.Che se io vedo un uomo che giace, ed è infermo, e gli dico, non vi muovete, voi siete ammalato, si vorrà credere che lo sia io stessa, sarà ciò una cattiveria, una bestialità.Io ti ringrazio del prezzo, che vuoi darmi ancora; ma o persona non mi somiglia, o se alcuna tu ne trovi che sia come me, deh! non volerla avvilire cotanto, giacchè in certe cose il giudizio solo del tuo cuore non basta per me, e in questo non saprei ve-

derne un altro.È inutile che io ti dica quel che io pensi su quello che conti di fare: ancor io sono come te; agisco sempre senza domandar nulla; e quando una cosa è fatta, a che serve il parlarne? Ma a chi sono diretti quei fulmini « io non solleverò più le mie mani da codesto fango, che si erige in dottrina, e che la maledizione della mia patria, di quella che sorgerà nell'avvenire, cada su di essi! » — e più ancora — « la codardia sotto le spoglie della filosofia ». Ti confesso, che non comprendo nulla: ho ancor io mille volte, e più di te, maledetta la codardia, la debolezza, la viltà, ma non comprendo alcun che sotto la maschera da te designata; che cosa sono questi sistemi, queste dottrine? non ne conosco alcuna. Forza di cose, necessità, ecco delle parole che io so spiegare, ma dico che uno vi si sottometta; ma che se li imponga, però, giammai. Io ripeto adunque, non capisco nulla. Mi dicevi ultimamente, che volevi rompere ogni corrispondenza, e che di già ne avevi trovato il modo, ed era il renderti isolato; — tu parevi non averne una ragione particolare: quel che scrivi oggi è quasi la stessa cosa, ma in forza di cagioni possenti e dolorose. Tuttociò mi affligge: — giammai per nulla io avrei voluto da te il sacrifizio di una sola delle tue idee; l'ho nonostante desiderato assai vivamente senza ottenerlo mai per me, per te stesso: io sentiva che non era tanto da poterti pagare una simile abnegazione, ed essendolo anche agli occhi tuoi, non l'avrei voluto; — ho pensato così quando ero con te, e sempre, lontana in oggi come sono, vederti strappato, tolto a ciò che formava con me la tua vita, io non posso sopportarlo, ma ciò è troppo poco, e tu devi attendere in tale circostanza qualche parola di più da me, che ti esprima qualche altro pensiero, e lo dirò: — quel che tu vuoi farò, in oggi non mi piace, non è per niun conto quello che io voglio, ed amo. Ora finiamo — abbracciami dopo tutto questo discorso così serio, e non lagnarti tanto del come io ti giudichi. La mia salute è migliore; ho però sempre il reuma di testa, e un poco di mal di gola. Devo scrivere ai figli, e vado a far fine con te.

È necessario, che prima che lo dimentichi, ti dica quel che io voglio che tu non dimentichi mai. Se la sorte portasse che io dovessi cadere nelle mani del Duca, ti domando, come faceva nella lettera che si è smarrita, con tutta quella autorità, che io posso su di te, e solennemente come l'ultimo mio testamento, di fare tutto quello che può dipendere da te per vegliare alla mia esistenza o alla mia salute, fino a che non si tratterà di porre te stesso in pericolo; ma di guardarti bene da ogni cosa, da tutto quello che potrebbe direttamente e indirettamente porre in pericolo la tua vita, o esporti ad un simile destino, come da ciò che mi sarà sempre cagione di un male irreparabile, che tu non puoi sospettare, che mi farà maledirti, esecrarti, e poi morire di rabbia, di

odio,di disperazione: — ho detto,non richiedermelo più,ma non dimenticarlo giammai.

Vi è stata in oggi *giustizia*, così si dice qui di un uomo che va alla morte.Avrei voluto per ogni cosa del mondo andare a vederlo, senza quello che doveva fare per i figli: — avrei desiderato vivamente veder tutto quell'apparecchio, mettermi su quella piazza e studiare me stessa,conoscermi.Il condannato era un assassino, ed ha ritardato la morte, perchè, si dice, non voleva convertirsi.— Fa caldo.

Tu sei sempre in guerra con cotesti Francesi: ciò non combina molto colla tua sintesi — fraterna — universale —: non te ne fo un rimprovero come poeta, ed avrei voluto leggere l'articolo che la *Rivista* non ha voluto, ma in buona fede non poteva, devi convenirne, fare altrimenti, giacchè essa può bene esentarsi da ogni partito, ma non però non essere francese, e tu ti lagnavi di loro.

Adempi i miei doveri di amicizia con tua madre.Diminuisci il numero de' tuoi corrispondenti (1); non te ne farò però un rimprovero; nè il bene, nè il male è, o può essere là.Salutami Angelo e Gustavo; dammi sempre notizie di A.....

Un'altra volta ti dirò un'altra mia ultima volontà.Ti abbraccio.

LI.

G.Mazzini a G.Sidoli.

[Grenchen],13 luglio 1835.

Mia cara.— Mio Dio, ricevo tre delle tue lettere, ne ho ricevuta una nell'ultimo corriere — esse giungono fino al 30 giugno n.44.— Sono tre corrieri che non ti scrivo — perchè? — non lo so io stesso,ho preso mille volte la penna, e mille volte l'ho deposta — t'avrei scritto melanconico; ed io non voleva questo.Avevo bisogno di tue lettere, e ne andava privo: — oggi ho appena il tempo di leggere le tue lettere,e di scriverti queste poche parole, ma ti scriverò a lungo nel prossimo corso di posta.— La tua lettera del 18 giugno,che comincia col dirmi sciocco, e termina col chiamarmi....., non mi piace, non per quelle espressioni, benchè non intenda bene come ho saputo meritarle, ma pel suo insieme, per tutto quello che mi dici contro la poesia, come io la chiamo: questione di nome,di modo di esprimersi,non di altro.Perchè non ami tu che si parli di quel che si sente? Quell'abitudine,che ho io stesso di nascondere quel che sento, è in fondo un tributo pagato a una società.....,che noi disprezziamo,ma che pur tuttavia ci viene imposto.Noi veniamo così a negare la nostra individualità: io non l'ho fatto che trop-

(1) *Sic; ma probabilmente*: delle tue corrispondenze.

po,e ne ho spesso avuta una specie di rimorso; ma anche allorquando generalmente parlando il principio fosse vero, lo sarebbe per te? per quella che io amo? per te ancora, mia Giuditta? — perchè? — Ma tutto questo è un nulla per ora; non ho che due impressioni dalle quattro tue lettere: l'una è quella del tuo sogno, l'altra è quella del tuo male. La tua tosse va meglio, e questo mi fa veramente piacere; giacchè non so perchè la tua tosse è qualche cosa d'orribile per me; — ma tu parli nella tua ultima d'un secondo vescicante, che forse sarà necessario — poi del male di gola, che continua senza alcun miglioramento. Perchè non si prende cura di te? È il medico che non lo vuole, o sei tu che non le permetti? Io non sono presso di te — non so dunque nulla; se vi fossi, non capirei forse nulla intorno al tuo male ed alla maniera di guarirlo, ma è difficilissimo che un mal di gola così persistente non possa diminuirsi, qualunque ne sia la prima cagione, uno stato cioè d'infiammazione locale, e per ogni infiammazione non v'è che un metodo — cura, od applicazione di sanguisughe —, ma una cura, se i tuoi nervi non sono irritati di troppo, vale anche meglio, ed ha un'azione più rapida; il resto dev' essere dieta, rinfreschi. Io ho niuna fede ai vescicanti; essi danno fastidio, inquietudine, febbre, e non fanno gran cosa.

Non lagnarti di me, non rimproverarmi colla tua impazienza, e con quella disapprovazione abituale per tutto quello che io dico, giacchè entro in un terreno che non mi appartiene: non appartieni tu forse a me? — e non io anche il diritto di dirti delle sottigliezze su quello che è di te e di me, quando trattasi del cuore, e d'un inquietudine che parte dall'ultima lettera scritta con carattere tremante? Nondimeno non pretendo darti consigli di medicina, ma so che la cura è una specie di bandiera per i medici, e sono tutti esclusivi, ed estremi, però, e contra. Io provo del raccappriccio che tu, mia Giuditta, mia cara, mio pensiero d'amore nella vita, sei forse nelle mani d'un uomo, che per sistema può rovinarti. Te ne supplico, esamina, consulta, cerca di avere un medico buono, pratico, e privo di pregiudizi, cerca di star bene, di guarire per i tuoi figli, per te, anche per me, che anche lontano ho bisogno di te, della tua esistenza, delle tue lettere, e di sentirti bene almeno in quanto al fisico.

Mio Dio, qual sogno! — e quasi nello stesso tempo io ne faceva un altro su di te, ma di un'altro genere, che per non so quale influenza ha avuto parte forse in quella disposizione, che non mi ha fatto scriverti ne' giorni scorsi. A.sta bene; ancor io sto bene, non temer nulla di me. Amami quanto ti è possibile l'amarmi, e non amare che me solo.

Ti abbraccio con amore.

13 luglio 1835.

LII.

G.Mazzini a G.Sidoli.

[Grenchen],15 luglio 1835.

Mia cara.— Ricevo il tuo n. 45 del 4.Essa è severissima,dirò povera per non dir altro;un altro termine sorpasserebbe forse la mia idea,e sarebbe mal interpretato da te,che ti fai sempre un dovere d'interpretare dal canto peggiore tutto quel che ti dico.Non posso scriverti oggi sulle diverse date delle mie;checchè ne sia,so di non averti scritto,per non scriverti in un modo che ti facesse del male:io ero assai melanconico,e in quella irritazione,che mentre in te dopo qualche giorno mi sembra naturale,mi scuote però da principio,perchè vi lavora la mia imaginazione.Anche senza di ciò,ritardo spesso di scriverti per la mia malinconia,e ciò dopochè tu mi hai fatto sentire nelle tue lettere che io parlavo troppo di me,assai più di te che soffri più di me.— Oggi devo dirti,affinchè tu non mi scriva che i miei dolori appartengono alla poesia,come la chiami,che essi sono realmente tali da qualche tempo, e che devono almeno scusarmi,essendo pronto a confessare che il calcolo che io fo è cattivo,e che bene o male,malinconico o tranquillo,io devo scriverti sempre,almeno spiegare le mie *irregolarità*.Bisogna che io ti dica,benchè mi rincresca,che sopra tutte le mie miserie morali, incalcolabili,inintelligibili da tutti,viene ad aggravarsi la miseria materiale,che io sono carico di debiti,tutti urgenti,tutti pesanti,debiti di librarj,imprestiti etc.— che io abito dove sono,solo perchè non sono obbligato di pagar per mese la mia camera,cosa che non potrei,che sono ridotto a non aver cinque franchi da poterne disporre,che le mie lettere,le tue lettere,si le tue stesse lettere,io non le avrei,se Giovanni (1) non le pagasse per me,che io mi trovo in questo stato inesplicabile per te,e che qui non posso render chiaro,da più mesi,benchè io abbia preso da mia casa il triplo del denaro che aveva in costume di prendere. — Che se tu mi apprezzi per quel che sono,sia pure per poco,devi concepire lo stato di mal umore,d'irritazione estrema,e talvolta d'avvilimento,in cui sono;devi conoscere che è molto,se per te,poi per mia madre,poi per Giovanni ed Agostino,io non mi sono ucciso ne' mesi trascorsi;— devi conoscere che scende in me un'idea di abbattimento,che sa di rimorso,dovendo,mentre mi si rimarca senza rimprovero,ma come un fatto,che io ho il triplo del denaro che prima aveva,dovendo dico ricadere sulla mia famiglia con una richiesta di più di migljaia di franchi:— tu devi conoscere il mio stato,quando ti avrò detto che prima di far questo,ho fatto prodigi di ricerca per avere un imprestito da

(1) G.Ruffini.

qualche parte; che respinto da tutti, già s'intende, tradito da promesse che hanno aggravato la mia posizione, dopo aver mendicato del lavoro, lavoro di prefazioni, di traduzioni, giacchè avrei fatto di tutto per vincere il mio destino col lavoro, e sempre inutilmente, dai libraj, mi sono deciso. Fin qui (1) non ho risposta; ciò che non vuol dir nulla, perchè l'avrò, vale a dire avrò tutto quello che mi bisognerà, ma ciò basta per far sussistere il mio stato d'irritazione, non in vista d'un rifiuto che non può darsi, ma in vista dell'impressione che la mia richiesta farà nascere, in vista di una parola che potrebbe accompagnare la spedizione, e che so io? La mia imaginazione lavora come quella di Chatterton, e se come Chatterton non ho preso il partito di sortirne *con convenienza* (dalla vita), rendine grazie sopratutto al pensiero di te.— Tutto questo, già l'ho detto, non è per scusare il mio silenzio, ma per *spiegarlo*, per pregarti almeno di spiegarlo.— Frattanto non ne parliamo più, e perdonami, se puoi, l'inquietezza che ti ho comunicata.

Non ho dimenticato il tuo domicilio; ciò è tanto vero, che giorni sono l'ho dato ad altri; non ho dimenticate le cagioni generali delle febbri in Roma, ma siccome io non conosco Roma, nè ho sott'occhio la sua Pianta, mi è stato necessario richiedere a qualcuno che lo conoscesse, se eravi pericolo nel tuo domicilio. Mi si è risposto che si; — io non aveva ragione per dire no, ed in conseguenza te ne ho scritto senza credere che una sollecitudine qualunque ella fosse per la tua salute, mi sarebbe imputata a delitto. Tu cerchi sempre un contropensiero in quel che ti dio; paragoni, commenti, mentre io ti scrivo come un fanciullo, pieno di fiducia in te, lasciando correre la mia penna, come lascierei correre le mie parole se tu mi stassi d'appresso. Così tu hai [veduto] non so qual intenzione possibile nella mia richiesta sull'*Arcadico*, richiesta che non volea dir nulla, ed in quanto a supporre in te poco buon giudizio, ti do la mia parola, che anche maledicendo io leggerei, se l'avessi, l'*Arcadico*, come leggo, e leggerei ogni cosa italiana, e ciò in forza di una certa sensazione nostalgica da cui son colpito bene spesso, e che tu non puoi comprendere perchè sei in Italia, e dimentichi forse che io non vi sono; ma s'intendono mai il cuore, l'anima, le sensazioni, le disgrazie altrui? Se tu non volessi trovar sempre qualche cosa di criminale in tutto quel che ti dico, non avresti trovato un senso nascosto sulla mia espressione « *Madama era fredda, riservata, sostenuta* (2) »; tu avresti pensato, che anche di una persona che si vedesse per la prima volta, e che per conseguenza non avesse avuto occasione di spiegar calore, si dice per abitudine: essa era fredda. Quando si saluta in gran cerimonia, quan-

(1) *La copia ha* giacchè, *ma non dà senso.*

(2) Vedi *Lett.* XLIX.

do si richiede « come state,fa qui caldo? ecco una bella giornata »,ciò si chiama,cred'io,freddezza; ecco quel che io ho voluto dire.Tu hai delle idee false su questa dama,rapporto a me:— questa dama non ha alcun merito presso di me; io credo che ti sieno stati esagerati i sagrifici,che essa può aver fatto,ma nè a mia richiesta,nè per le mie cose direttamente.In quanto al fare in modo,che essa non si accorga mai che io non la stimo per la sua condotta coll'amico,non me n'incarico punto; non farò nulla nè prò nè contro,perchè io non penso mai a Lei.Solo,come ti ho detto, essa conosce, secondo il mio modo di pensare, che non devo stimarla.Vi è nella tua riguardo a questo una parola,che mi trafigge il cuore *perchè tu parli con maggior esattezza e cautela.*Oh! Giuditta,quanto mal mi conosci! In quanto alle donne che non dimenticano mai quel che si sa di loro mancanze,non intendo quel che tu voglia dire.

E frattando non credere che io sia irritato,e ti parli per recriminazione,e ti risponda con asprezza: la tua lettera mi da del dolore,e questo è tutto; tolto l'amore ed il dolore,tu non puoi provar nulla; io solo fo penso,e dico sempre male.

L.(1) è quasi in ben essere: te l'ho già detto,egli parte per un lungo viaggio con un ricco uomo,che non conosco.Gustavo è in Svizzera e forse si mariterà; non l'ho veduto.Ti abbraccio con amore.

15 luglio.

LIII.

G.Sidoli a G.Mazzini.

Roma,16 luglio 1835.

Mio caro.— Quando io ti avessi detto che qui si resta affogato,si muore del caldo,che per mia parte sarei tenuta le mille volte di maledire questo cielo d'Italia,che m'ha fatto nascere,non saprei che più dirti:— io non ho più un pensiero,un'idea in questo povero cervello disseccato, annichilito;— ti amo bene anche così,ma per accorgemene sotto l'influenza di questa atmosfera,è d'uopo che io faccia forza su di me,e se per esempio m'accorgessi che tu non m'ami più tanto,non proverei ora come sempre quel dolore intenso,muto,profondo.Se mi si leggessero le tue lettere,se mi colpissi il pensiero che tu sei infermo,avrei la febbre, non l'inquietezza soltanto.

Ricevo il tuo n.2,che vale mille volte più che le mie bestialità: io ne aveva bisogno per togliere l'impressione che mi avea accagionato la prima — essa non fu per me certo un bene,ed unita ad un altro inci-

(1) Lamberti.

dente,essa mi ha quasi fatto ammalata.Sto meglio in oggi — l'altra cosa di cui parlo è il discorso di un individuo,che per l'interesse che nutre per me mi propone di mettermi in pace col Duca.Questo discorso fattomi con ogni serietà mi ha cagionato un dolore così nuovo per me, così profondo,che ne rimasi sconvolta.Fui presa da un soffocamento di lagrime così amare,da un bisogno di mettermi la testa fra le mani e singhiozzare come l'essere il più sventurato della terra,e fuggita per contumacia,no,non è questa la parola — per istinto di non volere,(che) si fece sembianzia di partecipare alla mia emozione,che non poteva comprendersi.E reprimere tanta angoscia! — Ebbi cattivo l'indomani,stavo male,e non poteva ricorrere a te,non poteva vederti,mio sostegno,mio appoggio,mio conforto,mio ajuto.Tu mi avevi scritto troppo malcontento, troppo irritato, abbandonandoti contro il tuo ordinario al di là di certi limiti; non sapea che attendere,non prevedeva nulla,che non fosse amarezza,e dolore.— Misera: si conosce bene quel che sia la mia posizione? una donna sola,isolata, tenuta di vista come il serpente, che racchiude tutto in se stessa,che va ideando per se una vita fittizia per togliersi alla reale,a quella che sente in sè,che dimentica i suoi più cari affetti per non morire di quel pensiero,che soffoca tutto,e mille volte risvegliata in un giorno dall'apparire d'imagini,che come spettri la rendono avvilita,e trafiggono con tutti i dolori,ed anche con rimorsi — si conoscono queste cose? — si pensano,si possono solo immaginare? no,giammai,da nessuno,e che importa? forse tutti non hanno i suoi dolori — e tu non hai i tuoi? immensi,profondi,si tu li hai.Li ho conosciuti,forse non tutti,ma io [li so] quando anche non ne parlo,e qualche volta ho agito come se non li comprendessi,giacchè ti vedo troppo inclinato a sentire,a dare importanza a quelli che io con la mia presunzione di essere sensibile per eminenza (io) trovavo imaginarj,ricercati,inventati dallo spirito,fabbricati dall'istinto che mi dispiace,che porta alcuni individui al falso,voglio dire a ciò che non è naturale,messo insieme con delle parole,che poi uno impone a se stesso,e si vuole dire,e trovar vero,e sul quale uno si approfonda.— Quante parole: che cosa ho detto? pensalo tu,perchè io nol posso.

Mi duole molto il conoscere quel che mi dici di C.(1): non ne avea più parlato,ma ho sempre temuto sin dal principio di sua intrapresa —.Dal genere della tua crisi dipende adunque il colpo di stato nelle tue lettere: — questa crisi mi è di noja e per più cagioni —.Non dico nulla sul proposito di qualcuno,di cui mi parli; in quanto a me non vorrei potergli far altro che schiacciarli sotto i piedi come tanti vermi immondi — pur senti; non avrei mai creduto che potesse dirsi questo di te: tu mi

(1) Celeste Manotti,che aveva subito dissesti di fortuna.

fai ben intendere che cosa sono,e tu sai se ve ne,sono molti di quelli che io stimo.

Amo che Giovanni (2) venga con te,fagli i miei convenevoli;il contratto che ha con te,lo rende per me oggetto di amicizia.Addio,fa di amarmi,e di velare la tua anima a me il meno possibile scrivendomi, e di rammentarmi che assai spesso io sento il desiderio di appoggiarmi al tuo braccio.— Ti abbraccio — Addio.

M.David Hemerling.

Berne.

(1) G.Ruffini.

(Continua).

LE DIMISSIONI DI MASSIMO D'AZEGLIO

da Consigliere comunale di Torino

NEL 1864

Quando già un Ministero fatale al Paese — n'ebbe più d'uno l'Italia,ed anche non troppo addietro — manipolava quel brutto negoziato che mise capo all'infausta « Convenzione » e alle tristissime « giornate » di settembre del 1864 (1), un amico intimo del Presidente del Consiglio, cioè di Marco Minghetti,Massimo d'Azeglio (2), sembra ne fosse tenuto all'oscuro fino all'ultimo momento. « Sembra », dico, allo stato attuale delle conoscenze, perchè potrebbe quandochessia saltar fuori una rivelazione del contrario.Il « cavaliere senza macchia e senza paura » non era uno stinco di santo,e più di una taccherella gli si potrà scoprire da chi ne faccia ricerca (4).Nondimeno, per ora non è lecito dubitare che Massimo avesse il secondo fine di non trovarsi in ballo,e con le mani legate — in vista del regalo,con accompagnamento di confetti, che la Consorteria preparava al Piemonte, ed a Torino in ispecie —, inviando l'11 giugno 1864 le sue dimissioni da Consigliere comunale di questa Città con una lettera,di per sè bellissima, che qui si reca (5):

---

(1) Cfr. Rossi e Gabotto, *Docc.sulle giorn. di Sett. a Torino nèl 1864*,in *Bsbs, Suppl.Risorgimento* 4, e *Le giorn. di Sett.a Torino nel 1864 secondo vecchi e nuovi docc.*,in *Il Risorg.it.*,N.S.,VIII, 1 (= *Suppl.Risorg.* 5), Torino,1914-1915.

(2) Per l'amicizia di Massimo d'Azeglio con M.Minghetti vedi i *Ricordi* di quest'ultimo.

(3) Rendu, *L'Italie de 1847 à 1865 : corresp. polit. de M.D'Az.*, 313,Parigi,1867.

(4) Cfr. Bollea, *Massimo d'Azeglio, il castello di Envie e gli amori di Luisa Blondel con G.Giusti*, di prossima publicazione.

(5) *Arch.Com.Torino, Gabinetto*,1864, mazzo I. Questa e la lettera seguente sono autografe.

Ill.° Sig.Sindaco

Quando per la fiducia degli Elettori di Torino, io venni nominato Congliere Comunale, non potevo sin d'allora farmi illusione sulla probabile efficacia della mia cooperazione.Ora l'esperienza di più d'un anno mi mostra che oramai non debbo più far capitale di me stesso per un genere d'occupazioni che mi leghino al nostro clima di Torino ed alle temperature che si mantengono usualmente l'inverno nelle nostre abitazioni.Io sono, come ognun sa,già innanzi negli anni ; ed oserei aggiungere,che ho questo diritto di essere un po' logoro ed un po' stanco dopo le fatiche che ho durate, non essendo per natura di molta robustezza.

Per motivi di salute, che credo noti alla S.ª V.ª Ill.ª mi trovo costretto a non passar più annualmente se non pochissimo tempo in Torino, e chi conosce quanto affetto e quanta stima io professi per la nostra città, può figurarsi, se questo semi esilio mi riesca penoso.

A ogni modo, trovandomi pure nelle dette condizioni,mi parrebbe tradire il mandato di chi mi onorò col suo voto, s'io non le facessi note alla S.V.Ill.ma e non la pregassi a concedermi facoltà di potermi ritirare da un ufficio al quale ho così male adempiuto pel passato,e cui non spererei poter meglio adempiere per l'avvenire.

Colgo l'occasione che mi si offre,per rinnovarle l'espressione della mia ossequiosa stima, dichiarandomi

della S.V.Ill.ª

Cameri 11 Giug[no] 64.

Dev.° Servo
Massimo d'Azeglio

Ill° Sig. Marchese E. di Rorà
Sindaco
Torino

La Giunta Comunale, cui il Sindaco tosto comunicava, come di ragione, la lettera surriferita, prendeva il 13 la deliberazione seguente:

La Giunta [Municipale di Torino] sente con rincrescimento la fattale comunicazione, e ritenuto che il deliberare in proposito ecederebbe le sue attribuzioni ; che il Consiglio comunale non trovasi attualmente convocato ; che quindi non è possibile sia informato del fatto prima delle imminenti elezioni,crede dovere intanto incaricare il Sindaco di pregare il prefato cavaliere Massimo d'Azeglio a desistere dalla manifestata intenzione e non voler privare il Municipio del vantaggio del suo voto e del lustro di lui nome.

Nel trasmettere il deliberato della Giunta,il Sindaco,Di Rorà,

aggiunse « sue particolari » preghiere « ad accondiscendere ai voti della medesima ». Onde il D'Azeglio così rispondeva:

Ill.° Sig. Sindaco

Ho ricevuto la lettera, per me tanto onorevole ch'Ella mi dirigeva il 25 dello scorso mese; e per quanto mi sappia male di venirla un'altra volta a disturbare, non posso però trattenermi dall'esprimerle la profonda gratitudine ch'io sento, pel tratto amorevole del quale son fatto segno dal Consiglio della nostra Città (1).

Io ottenni in vita mia distinzioni ed onori più assai di quanto dovessi, ma nessuna distinzione m'è mai tanto arrivata al cuore, quanto la gentile ed affettuosa deliberazione del Consiglio Comunale che vuol mantenermi ancora, quantunque membro inutile, sulla sua lista.

Voglia, Ill° Signor Sindaco farsi interprete di questi miei sentimenti, presso que' Signori, de' quali mi stimo felice poter rimanere Collega, e gradisca i sensi d'alta stima co (*sic*) quali ho l'onore di dichiararmi

Della Sig. V.ª Ill.ª

Cameri 2 Luglio 64.

Dev.° servo
Massimo d'Azeglio
cons. comun.e

L'incidente si chiuse con la comunicazione fatta il 4 luglio dal Sindaco alla Giunta della nuova lettera D'Azeglio del 2 luglio stesso. E « la Giunta gradì la comunicazione, lieta che così illustre personaggio abbia voluto aderire alle di Lei instanze continuando a far parte del Corpo civico che tanto S'onora d'averlo tra i suoi membri ».

Allo stato attuale delle conoscenze, ripeto, non si tratta che di un episodio gentile della vita di Massimo d'Azeglio e dei suoi rapporti con Torino. Tuttavia, checchesia, non mi par male averne qui richiamato la memoria, con i relativi documenti.

Ferdinando Gabotto.

(1) Nei verbali del Consiglio, di cui si tennero alcune sedute in quei giorni, non vi è però nulla al riguardo, ma solo la deliberazione della Giunta del 13 giugno.

UNA LETTERA INEDITA DI CARLO BOTTA

Leggendo nel fascicolo 7-8 di questa Nuova Serie di *Il Risorgimento* i cenni sull'epistolario di Carlo Botta che l'egregio prof. Carlo Salsotto ha fatto precedere alla *Bibliografia* dell'epistolario stesso (la quale vedrà la luce nel prossimo fascicolo),mi ricordai d'aver visto fra le vecchie carte di famiglia qualche autografo dell'illustre figlio del Canavese, e, fattane ricerca, ritrovai la lettera 21 marzo 1810 infra trascritta che ho creduto opportuno publicare benchè non di grande importanza, convinto che soltanto col concorso di tutti si potranno colmare le lacune e raccogliere le sparse membra del copioso epistolario bottiano.Ed io vorrei,come canavesano,che le persone colte delle più distinte famiglie della regione,ed in special modo di S.Giorgio,patria del Botta,in gran parte con lui legate da vincoli di amicizia e di parentela, facessero ricerca tra le carte famigliari di lettere del grande compaesano,che è onore e vanto delle nostre terre,colla certezza che la messe sarebbe abbondante e utile assai.Anzi mi sia concesso, cogliendo l'occasione,di rivolgere viva preghiera, nell' interesse degli studî e per l' onore del nostro Canavese, ai fortunati possessori di autografi di Carlo Botta, di volerli mandare in originale o in copia fedele a me o alla direzione della Società Storica Subalpina (via Ponza 4,Torino) affinchè possano essere publicati.

Sperando ed augurandomi che la mia debole voce possa essere ascoltata,do senz'altro il testo della lettera suaccennata.

À Monsieur
Monsieur l'abbé Gallo
Directeur des Écoles de Courgné
Doire Cuorgné

Paris 21 mars 1810.

Mon cher ami,

Je voudrai de tout mon coeur pouvoir être utile au Docteur Césia,que vous me recomandez.Mais je ne connais pas le medecin Monfaucon, dont vous me parlez.Il est vrai,que j'ai connu un medecin savoyard nommé Montfalcon au collége des provinces à Turin.Mais depuis dix ans je ne suis plus en correspondance avec lui,et je crois même,qu' il ne se rappelle plus de moi.Je ne sais au reste, si c' est celui-ci, qui est chargé du travail, que vous m'annoncez.Je vous rappellerai avec plaisir au souvenir de mr. le Préfet.Vous savez,que je ne désire rien tant que de vous être utile.Je sais cependant,que vous n'avez pas bésoin de med[iateur] auprès de Mr le Préfet.Il vous aime et vous estime beaucoup.Presentez vous à lui a[vec] confiance,et je suis sur,qu' il vous accueillera avec bonté, et rendra justice à votre mérite.

Je vous rémercie des choses agréables,que vous me dites au sujet de mon ouvrage sur la guerre d'Amerique. *Laetor me laudari a te laudato viro*.Si Dieu m'accorde de la santé et du loisir je ferai encore quelque chose, qui ne démèntira pas les excellentes l[eçons] que j'ai reçu a St Georges de notre maitre comun.Adieu, mon cher Gallo ; aimez-[moi] toujours, et soyez heureux. Embrassez tendrement de ma part mon petit neveu et filleul Ch[arles] Rigoletti.J'ai appris avec beaucoup de plaisir,qu' il travaille.Dites lui,que ses petits cousins Scipion et Paul Emile sont aussi en pension, et se font remarquer par un bon caractère,et par l'amour du travail.Dieu fasse, que j'aie les moyens de procurer à ces interessants enfants l'education, que j'ai recue moi même ! Je vous embrasse de tout mon coeur.

Charles Botta.

L'abate Gallo,al quale è diretta la lettera,nativo di S.Giorgio Canavese,fu condiscepolo del Botta alle scuole di Giuseppe Tenivelli,e si conservò amicissimo suo dall'infanzia fino alla morte ; insegnò a Lanzo,a Cuorgnè ed a Vercelli (1).

Il prefetto cui si accenna dal Botta era certamente quello del dipartimento della Dora, che dal 30 maggio 1808 al marzo 1813

(1) Vedi A. Bertolotti, *Passegg. nel Canavese*, II,403,e VI,341,e C. Salsotto *loco cit.*,431,n.1.

si sa essere stato il barone Augusto Iubé de la Perelle già comandante delle guardie del Direttorio (1).

I figli del Botta, Scipione e Paolo Emilio, si trovavano nel 1810 nel collegio-convitto (*pension*) diretto da un rinomato professore ed educatore, il sig. Bintot, in Parigi, rue de Clichy (2).

Il nipote e figlioccio Carlo Rigoletti era figlio di un altro compatriota del Botta, suo grande amico e cognato, avvocato Luigi Rigoletti (3).

Nessuna indicazione posso fornire sul medico Cesia raccomandato dall'abate Gallo, nè sul savoiardo Monfaucon o Montfalcon.

VINCENZO DRUETTI.

---

(1) N. BIANCHI, *Storia della Monarchia piemont.*, IV, 26, Torino, 1885; e CARANDINI, *Vecchia Ivrea*, 19, Ivrea, 1914.

(2) [SCIPIONE BOTTA], *Vita privata di Carlo Botta*, 23, Firenze, 1877.

(3) Su di lui SALSOTTO, 429 n.

RECENSIONI

G. Locatelli-Milesi, *Ergisto Bezzi: il poema di una vita*, Milano, Sonzogno, 1916, 8° (448 pp.

Che la vita di Ergisto Bezzi sia un « poema » è forse un'espressione che pecca un po' di soverchio o che si potrebbe applicare a tante altre persone, perchè nel periodo eroico del Risorgimento molti fecero per la patria altrettanto o poco meno; ma è certo ch'egli è una bella e nobile figura d'uomo, di soldato e di cittadino, una di quelle figure che è bene siano conosciute documentariamente nella loro interezza e di cui non è ultimo titolo la rigidità del carattere nella fermezza delle convinzioni, onde il B. non si rifiutò mai per grettezza di vedute di servire l'Italia, sì ben di sfruttarla con adattamenti di elastica coscienza. Oggi che i republicani profittano delle penose circostanze nazionali per dar la caccia al potere accapparrandosi... ufficî inutili [per il Paese, s'intende], gli uomini come il Bezzi, il Saffi, il Falleroni e simili sono degni della più alta considerazione. Ma perciò appunto sarebbe pregio che la loro vita fosse narrata con alta serenità e senza volgarità partigiane, come pur troppo sono a volte in questo volume di G. Locatelli Milesi sul Bezzi, e specialmente in una « non desiderabile » [come si direbbe in America] prefazione di certo Terenzio Grandi, il quale non sa parlar altro che di « eroe latino », « di nazione latina », di « Governo spinto alla guerra interpretando la volontà popolare », come se, da una parte, non bastasse in Italia dovunque (tranne là dove si conserva il nome della stirpe bastarda di un Papa nepotista, e da chi ne prende l'imbeccata) dir semplicemente e fieramente « italiano », e non sapesse, dall'altra, per mille prove sicure la Storia come i Governi creano la « volontà popolare » da cui poi si affermano « spinti ». Ad ogni modo, anche se talvolta — dico talvolta, soltanto — è a dolere di una forma scorretta verso la Monarchia sabauda, proprio per parte di chi esalta nuove imprese italiche in cui il Re nostro Vittorio Emanuele III di Savoia è primo ad esporre fin arrischia-

tamente la vita (1), dal punto di vista strettamente storico il libro del quale rendo conto è veramente utile ed importante, sopratutto per l'inserzione del prezioso « Epistolario » (cap. XI) che comprende 81 lett. del Mazzini al Bezzi e 17 del Bezzi al Guerzoni ed a Ben. Cairoli, oltre parecchi altri documenti qua e là nel corpo della narrazione. Così il periodo dell' attività garibaldina e mazziniana del Bezzi fra il '60 e il '70, nella spedizione dei Mille, nelle cospirazioni veneto-trentine, nella campagna del '66, a Mentana e dopo, è largamente illustrato; e non occorre dire che le pagine meno retoriche, dove parla la poesia reale della verità dei fatti senza fronzoli e senza tirate, sono anche le più efficaci, le più suggestive, le più degne dell' uomo insigne e benemerito biografato e dell' Italia nostra, che tutti, pur dissentendo nelle vie, vogliamo grande entro di sè e nel Mondo.

Torino, 12 maggio 1916.

FERDINANDO GABOTTO.

Giuseppe Pasolini (1815-1876): memorie raccolte da suo figlio, 4ª ediz. nuovamente accresciuta dall'Autore, Torino, Bocca, 1915. 8° (I: XVI-540 pp.; II, 464 pp.

Una quarta edizione di un libro — sia pure a ventott'anni di distanza dalla terza — è un indizio di fortuna favorevole e, presumibilmente, meritata. E meritata davvero può dirsi la fortuna della vita di Giuseppe Pasolini scritta dal figlio senatore Pier Desiderio — il ben noto storico di Caterina Sforza e dei tiranni di Romagna.

Queste, da lui intitolate modestamente « memorie raccolte », costituirono fin dal loro primo apparire una delle fonti più preziose e, in quel tempo, più nuove, per la storia del nostro Risorgimento, specialmente negli anni dopo il '60; inoltre, ogni successiva edizione portò seco un ulteriore contributo di notizie interessanti. Così e principalmente in quest'ultima, che supera tutte le altre per ampiezza ed importanza.

L'opera del sen. Pasolini intorno a suo padre ci appare ora anzitutto corredata da numerose tavole fuori testo, che riproducono luoghi, ritratti, autografi, avvenimenti, relativi alla Famiglia od al Risorgimento, e conferiscono al libro una veste di larga e severa signorilità. Fra i ritratti, oltre quello del biografato, sono

(1) Io sono certissimo che, permettendoglielo l'età, Ergisto Bezzi sarebbe corso anche nel 1915 a dare il suo provato braccio alla patria, ma ignoro se siano sotto le armi Terenzio Grandi e G. Locatelli Milesi.

quelli di Martino Pasolini (+ 1396),di Costanza Gomez de Rada (1678-1744),di Girolamo Pasolini (1660-1742),di Nicola ed Antonio Codronchi (1751-1818; 1748-1826) e di molti altri personaggi fino ai tempi moderni; fra i luoghi,troviamo Ravenna,Montericco,Fonte all'Erta,la villa Pasolini alla Coccolia,la casa Pasolini a Ravenna,il Santuario del Piratello presso Imola; fra le « allegorie del tempo »,il *16 luglio 1846*,(i condannati politici liberati ringraziano il Pontefice liberatore), il *Giubilo per l'amnistia* (la piazza del Quirinale la sera del 17 luglio 1846),il *Corteo dei consultori* (15 novembre 1847),il *Benedite Gran Dio l'Italia* (10 febbraio 1848); tra gli autografi,un biglietto di Pio IX al cardinale Amat,la dichiarazione dell'Enciclica del 27 aprile 1848 minutata da mons.Pentini con correzioni autografe di Pio IX,una lettera ed un appunto autografi di Vittorio Emanuele II,un biglietto di Marco Minghetti,lettere di Giuseppe Pasolini,etc.Basta questo saggio di enunciazione sommaria per dare un'idea, sia pur pallida,del ricco materiale iconografico che adorna i due volumi in cui è ora divisa l'opera; la quale nelle antecedenti edizioni era in un solo.

Ma interesse molto maggiore per noi hanno le aggiunte al testo.A tale riguardo è ad avvertir subito che con vero senso di gusto letterario il sen.P.D.Pasolini non ha alterato l'economia del libro nella sua già equilibrata distribuzione delle parti: egli ha solo diviso in due il capitolo XX della 3ª ediz.,distaccando dal rimanente della « Vita in campagna » i « Pensieri sulla Romagna ».Così il capitolo XXI è diventato ora il XXII,il XXII è diventato il XXIII,e così di séguito fino al XXV diventato il XXVI.I sommarî dei capitoli sono però stati modificati e,in genere,accorciati.Le aggiunte sono state collocate opportunamente, in forma di « annotazioni »,alla fine di ogni capitolo,e tra esse ve ne sono alcune veramente rilevanti.Curiosa è a p.57 del vol.I la lettera famigliare di G.Pasolini a suo padre nella quale gli racconta una strana diceria sul conto di D.Carlo di Borbone principe di Capua; ma ragguardevoli davvero i risultati dell'inchiesta personale dell'Autore su quel ferimento mortale di certo Zardi in Imola (24 febbraio 1846) che sembra impressionasse tanto il futuro Pio IX.Anche i nuovi cenni (I,219) sulle relazioni del Fusconi con la Diplomazia inglese e con Pio IX per la riconciliazione della Chiesa greca con la romana non mancano d'interesse [le più rilevanti comunicazioni del F. al Pasolini sull'assasinio di Pellegrino Rossi erano già in una nota della 3ª ediz.],

e sopratutto importanti sono una lettera inedita del Minghetti a G.Pasolini,del novembre 1856,relativa al *Motu proprio* di Pio XI dato in Portici il 12 settembre 1849 (I,275 segg.),parecchi dispacci scritti o ricevuti dallo stesso G.Pasolini come ministro degli Esteri nel 1863 (I,456 segg.),la proposta italiana alla Francia ed all'Inghilterra per risolvere insieme le questioni polacca, veneta e rumena (I,494 seg.),i documenti relativi al ferimento di Emilio Gezzo ed all'assassinio del generale Escoffier (II,173 segg.). Una sola osservazione: sarebbe forse stato opportuno distinguere in qualche modo,nelle « annotazioni »,ciò che già si leggeva nella 3ª ediz.da quanto vi è di completamente nuovo nella 4ª: ciò che appunto ho cercato di far io nelle linee precedenti.

Al sen.Pasolini non è più il caso di rivolgere complimenti ed augurî: dobbiamo solo prender atto una volta di più della sua mirabile arte di « fare il libro »,si tratti della Rinascita o del Risorgimento,della « virago » Caterina o del patriota e diplomatico famigliare.

Ferdinando Gabotto.

MASSIMO D'AZEGLIO

IL CASTELLO DI ENVIE E GLI AMORI DI LUISA BLONDEL CON G. GIUSTI

L'argomento in parte può non parere una novità, poichè già il Pavesio publicò una memorietta con titolo molto analogo (1); ma, sfogliandola, facilmente ci si accorge che il castello di Envie entra più nel titolo che nel suo contesto. La seconda parte di questo studio poi, sebbene incidentalmente accennata dai biografi del Giusti, è affatto nuova e, parmi, non priva di interesse per i documenti decisivi della questione.

Quanto il Pavesio scrisse delle relazioni fra il D'Azeglio ed Envie io qui ripeto, per non ridire con le stesse mie parole ciò che già scrissi di questa dimora discorrendo di un altro suo illustre ospite (2). Parlando dell' « antico e turrito castello che sorge tuttavia ad Envie, l'ameno e ridente paese, che al di là del Po, poc'oltre Revello, separa questa città dalla vicina terra di Barge », il Pavesio narra: « A chi visita oggi il vecchio maniero recano meraviglia le vecchie e alte mura, che in parte tuttavia lo ricingono, le annose e verdeggianti piante che vi dànno ombra e frescura, e principalmente l'alta e rotonda torre, che s'erge quasi solitaria, e sporge la merlata cima al disopra della circostante signorile foresta. In essa il visitatore vede anche oggi una bella camera rotonda, cui si accede per andito aperto nella grossezza del muro; e in quella un semplice letticciuolo, pochi mobili e qualche dipinto sulla parete, che gira tutto intorno, e riceve abbondante luce dalle aperte finestre. Viene naturale il pensare che quella è camera fatta a posta per un artista; e veramente servì a valente ed illustre artista, che all'amore dell'arte accoppiò

(1) P. Pavesio, *Massimo d'Azeglio al castello di Envie*, Torino, 1901.

(2) L. C. Bollea, *Silvio Pellico e il castello di Envie*, Pistoia, 1912, pp. 60. — Vedine un riassunto del Renier in *Giorn. stor. letter. ital.*, LXIII, 167-168, Torino, 1914.

quello per ogni cosa bella, nobile ed elevata e che amò l'arte insieme e la patria, alla quale rese i più grandi e segnalati servigi che figlio devoto possa. Io voglio dire di Massimo d'Azeglio (1)».

Se a queste sobrie notizie aggiungessi quanto il Pavesio poco oltre ancora disse in un'altra mezza pagina della sua monografia, essa resterebbe compiutamente sfruttata per l'interesse che può offrire circa il castello di Envie ed i suoi abitatori. A me pare tutto ciò troppo meschino per chiarire quali rapporti siano interceduti fra il D'Azeglio e questo cantuccio di paradiso medievale, nella cui quiete tanti uomini illustri cercavano ristoro in quegli anni di vita agitata e di crisi delle coscienze, nei quali si veniva maturando la nuova Italia.

Il Pavesio si accontentò di dire che il D'Azeglio « pose mano nel 1843, probabilmente nel mese di settembre, mentre era ospite dell'amicissimo suo il conte Guasco nel bellissimo castello di Envie », alla narrazione dei « gloriosi fatti della *Lega lombarda* (2) »; ma non determinò quando, nè in quale modo possa essersi formata questa amicizia intima fra Massimo d'Azeglio e il marchese Carlo Guarnerio Guasco di Castelletto (3).

---

(1) P. Pavesio, *M. d'Az. al cast. di Envie*, 7.

(2) *Ibidem*, 27.

(3) Il marchese Carlo Guarnerio Guasco (n. in Torino 1789), ultimo discendente del ramo di Castelletto, figlio di Luigi Giuseppe e di Francesca de Salazar dei conti di Romanengo, apparteneva all'illustre famiglia alessandrina Guasco, che vanta come capostipite Manfredo I, vasso regio franco (prossimo congiunto per via di donne della stirpe carolingia, ed alla sua volta già di sangue regio) e come primo antenato che si sia detto Guasco, Ruffino I signore di Belmonte, nato nel 1097. Varî furono i rami di questa famiglia: ricordo fra gli altri quelli di Solero sorto nel 1506 ed estintosi nel 1805, di Castelletto formatosi nel 1662 e terminato nel 1854 con il nostro marchese Carlo Guarnerio, e di Clavières spentosi nel ramo maschile nel 1781 con il feldmaresciallo imperiale Alessandro e che si prosegue in via femminile nei Molineri da Bricherasio, dei quali mia madre è oggi l'ultima erede del ramo primogenito.

Il marchese Carlo Guarnerio Guasco, sottotenente nel regio esercito sardo nel 1814 e luogotenente dei Granatieri l'anno appresso, si ritirò a vita privata poco dopo. Decurione di Torino e signore di Envie — a lui pervenuto dalla nonna paterna Maria Teresa, sorella ed erede di G. B. Amoretti marchese di Osasio e conte di Envie —, il nostro marchese sposò Clementina Della Rovere dei marchesi di Montabone e n'ebbe un'unica figlia, Leo-

Orbene,da una serie importante di sette sue lettere.conservate insieme a dipinti del D'Azeglio (1) con amorosa cura dall'attuale erede e proprietaria,la marchesa Clementina Malabaila di Canale-Romagnano Provana (2), si può argomentare che l'amicizia del D'Azeglio con il Guasco doveva essere nata attraverso alla relazione che esisteva fra il primo e la marchesa Camilla Romagnano di Virle, sorella di Luigi Provana del Sabbione. Non affermo già che non fosse possibile ai Tapparelli,nella sfera ristretta della nobiltà piemontese,di conoscere direttamente i Guasco di Castelletto; non affermo già che la vicinanza del Roccolo,villa dei D'Azeglio in quel di Busca,al castello di Envie non potesse avere legati fra di loro con vincolo di amicizia i rispettivi signori,ma sospetto che la grande famigliarità esistita fra questi due gentiluomini sia nata dai sentimenti loro di simpatía per la predetta marchesa Camilla.Lo stesso D'Azeglio ciò confidava alla moglie il 4 settembre 1843: «Guasco è quello che trovammo alla festa di Torlonia; mio amico da trentacinque anni,che avevo perduto un po' di vista col mio viaggiare continuo; ed ora, avendo data la figlia a Romagnano,ci siamo ravvicinati (3)».

A meglio comprendere quali rapporti intercedessero fra Camilla Romagnano di Virle e Carlo Guarnerio Guasco di Castelletto, inserisco qui l'albero genealogico dei Provana del Sabbione dal 1700 in poi,togliendolo dalle *Genealogie patrie* del Massara-Previde che si conservano manoscritte nella Biblioteca di S.M. il Re,in Torino:

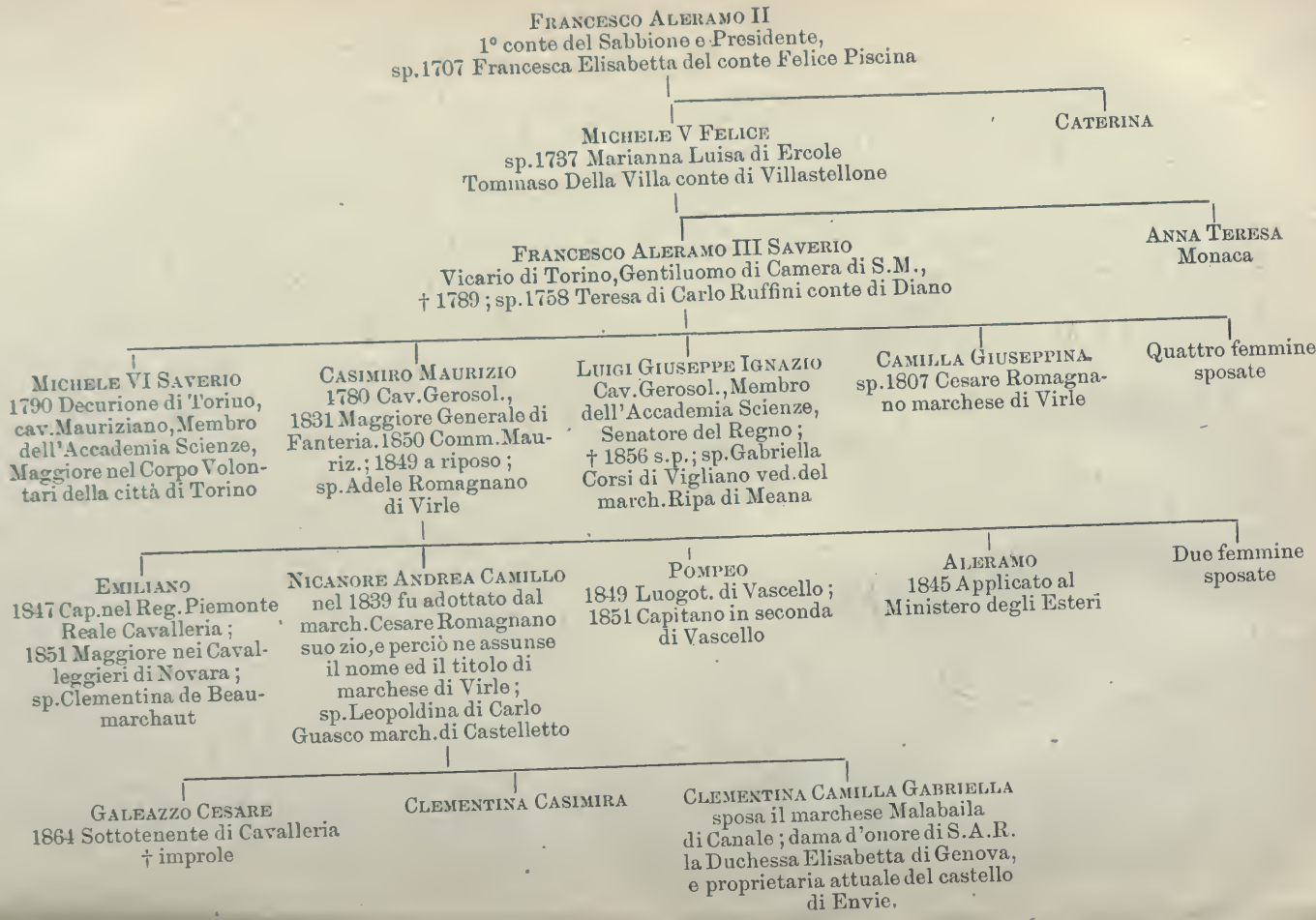
---

poldina, che nel 1839 sposò il marchese Nicanore Provana del Sabbione-Romagnano,padre della vivente marchesa Clementina Malabaila di Canale (L.C.Bollea,*S.Pell.e il cast.di Envie*,6-9).

(1) Parecchi sono i dipinti ad olio,che adornano attualmente le sale del castello di Envie e la dimora della surricordata marchesa in Torino,opere tutte del pennello di Massimo, come è pure un album di dipinti ad acquerello e di disegni a matita,spesse volte caricatura dei commensali del marchese di Castelletto,posseduto dalla stessa Nobildonna.

(2) Ringrazio la gentile Signora della visione di queste carte, come di molte altre che mi furono e saranno argomento di varie memorie.

(3) G.Carcano,*Lettere di Massimo d'Azeglio a sua moglie Luisa Blondel*,93,Milano,1871.


Francesco Aleramo II
1° conte del Sabbione e Presidente,
sp.1707 Francesca Elisabetta del conte Felice Piscina
Caterina
Michele V Felice
sp.1737 Marianna Luisa di Ercole
Tommaso Della Villa conte di Villastellone
Anna Teresa
Monaca
Francesco Aleramo III Saverio
Vicario di Torino, Gentiluomo di Camera di S.M.,
† 1789 ; sp.1758 Teresa di Carlo Ruffini conte di Diano
Michele VI Saverio
1790 Decurione di Torino,
cav.Mauriziano, Membro
dell'Accademia Scienze,
Maggiore nel Corpo Volontari della città di Torino
Casimiro Maurizio
1780 Cav.Gerosol.,
1831 Maggiore Generale di Fanteria. 1850 Comm.Mauriz.; 1849 a riposo ;
sp.Adele Romagnano
di Virle
Luigi Giuseppe Ignazio
Cav.Gerosol., Membro
dell'Accademia Scienze,
Senatore del Regno ;
† 1856 s.p.; sp.Gabriella
Corsi di Vigliano ved.del
march.Ripa di Meana
Camilla Giuseppina
sp.1807 Cesare Romagnano marchese di Virle
Quattro femmine
sposate
Emiliano
1847 Cap.nel Reg.Piemonte
Reale Cavalleria ;
1851 Maggiore nei Cavalleggieri di Novara ;
sp.Clementina de Beaumarchaut
Nicanore Andrea Camillo
nel 1839 fu adottato dal
march.Cesare Romagnano
suo zio, e perciò ne assunse
il nome ed il titolo di
marchese di Virle ;
sp.Leopoldina di Carlo
Guasco march.di Castelletto
Pompeo
1849 Luogot. di Vascello ;
1851 Capitano in seconda
di Vascello
Aleramo
1845 Applicato al
Ministero degli Esteri
Due femmine
sposate
Galeazzo Cesare
1864 Sottotenente di Cavalleria
† improle
Clementina Casimira
Clementina Camilla Gabriella
sposa il marchese Malabaila
di Canale ; dama d'onore di S.A.R.
la Duchessa Elisabetta di Genova,
e proprietaria attuale del castello
di Envie.

Come vedesi, il conte Francesco Aleramo Saverio Provana, morendo nel 1789, lasciava sette figli, dei quali tre hanno per noi particolare importanza: Casimiro maggiore generale nel 1831, Luigi senatore del regno dopo il 1848, e Camilla.

Casimiro dal matrimonio con Adele Romagnano di Virle aveva avuto sei figli, ma uno solo di questi, Nicanore, continuò la discendenza famigliare, sposando Leopoldina unica figlia del marchese Carlo Guasco di Castelletto, l'amico di Massimo d'Azeglio.

Camilla nel 1807 aveva sposato il marchese Cesare Romagnano di Virle, fratello di sua cognata. Il Romagnano, vedèndo estinguersi in sè la propria famiglia, nel 1839 trasmetteva ricchezze, nome e titoli al nipote Nicanore con un atto di adozione. Saldissimi quindi si erano fatti i vincoli fra i Romagnano, i Provana ed i Guasco: per cui non meraviglia che la marchesa Camilla, donna di fini sensi e di coltura non comune, corteggiata da molti, e fra altri dal buono e fedele Ludovico Sauli d'Igliano e dal cavaliere Massimo (1), abbia segnato il *trait d'union* fra quest'ultimo e il Guasco di Castelletto.

Il D'Azeglio probabilmente, più che al suo temperamento di corteggiatore impenitente, doveva la conoscenza della marchesa Camilla all'amicizia con il di lei fratello Luigi Provana. L'Ottolenghi (2) dimostra molto chiaramente come fra questi due spiriti esistesse una profonda affinità, che li legò per tutta la vita saldamente. Come il D'Azeglio aveva temprato l'animo all'amore per la patria italiana durante il suo soggiorno in Roma, così il Provana, fin dalla prima giovinezza, con Santorre di Santarosa e con Luigi Ornato aveva intravveduto ed amato l'Italia, e al ritorno di Massimo, nel 1825, in Torino, l'aveva ricercato come l'amico più caro. « Ogni qual volta [il D'Azeglio] giungeva nella capitale del Piemonte cercava subito di Luigi Provana e con lui si conduceva in campagna, " volendo godersela col suo Luigi,

---

(1) Tutto ciò appare da *Un carteggio di Ludovico Sauli d'Igliano* (1824-1850) con la predetta marchesa Camilla Romagnano, che sarà da me edito quanto prima, contenendo esso notizie curiose della vita torinese e giudizî franchi di questo onesto conservatore sulla politica dei suoi tempi.

(2) L. Ottolenghi, *La vita ed i tempi di Luigi Provana del Sabbione*, 114 segg., Torino, 1881.

che gli faceva sempre una festa che niente più ,..E come lo metteva a parte di tutte le sue gioie e di tutti i suoi dolori,così dei consigli e degli autorevoli ammonimenti di lui con illimitata fiducia si valeva.Era solito dire che il Provana era uno di quei pochi uomini politici e vecchi amici di cui sapeva potersi fidare ».

Perciò,dopo la celebre udienza ottenuta da Carlo Alberto nel 1845,il D'Azeglio ricercava i consigli di Luigi Provana e,stampato l'opuscolo *Degli ultimi casi di Romagna*,« una sera radunò in casa di Cesare Balbo il conte Moffa di Lisiò,Ludovico Sauli e Luigi Provana,e lesse il suo lavoro.Si discusse liberamente per molte ore ; si proposero varie correzioni,che il D'Azeglio accettò ; e finalmente si approvò la pubblicazione immediata del libro ».Quando il D'Azeglio « prese a dirigere la politica piemontese,fu più volte rinfrancato da Luigi Provana.E,come delle cose politiche,così delle letterarie,a nessuna si accinse mai senza averne l'avviso del suo amico,del quale tanto pregiava la prudenza, la dottrina e la sagacia,che si doleva di vedere che per eccessiva modestia andasse troppo a rilento nel mettere in pubblico i suoi scritti ».E prove non dubbie dell'intimità spirituale loro furono la presentazione del Provana al Manzoni fatta dal D'Azeglio in occasione delle proprie nozze con Giulia,figlia del grande romanziere (1),e la ospitalità cortese offerta a Massimo nell'agosto del 1838 dai Romagnano nel castello di Virle.Quivi essi l'« acco[glievano] a braccia aperte e con tutta la cordialità di vecchi amici », dopo che Luigi Provana,trovando l'amico a teatro,gli aveva fatto « una festa che niente più »,dicendogli : « Domani vado a Virle : ci vuoi venire? »; al quale invito egli aveva aderito.Ed al castello dei Romagnano aveva trovata la marchesa « Camilla [la quale gli] a[veva] domandato tanto d[ella moglie sua Luisa Blondel] e di Rina [sua figlia], preg[andole] tutte e due di venir quì l'anno venturo... in quel modo che mostra[va] proprio che [l'invito] part[iva] dal cuore (2) ».Per questa intimità grande il D'Azeglio tornava ancora,negli estati successivi,a Virle con i Roma-

(1) *Ibidem*.

(2) G. Carcano, *Lettere di Massimo d'Azeglio a sua moglie Luisa Blondel*,27,29,Milano,1871.

gnano.a lavorare per proprio conto di pittura,come nell'agosto 1843 (1).

Non meraviglia quindi la lettera che il 14 maggio 1841 il D'Azeglio scriveva da Milano alla marchesa Camilla Romagnano, trattenendosi con lei su una sventura domestica della propria famiglia. Questa lettera, come cosa preziosa, da Virle passò ad Envie con tele d'antenati,quadri di valore,mobili d'arte e tante altre magnificenze, il dì in cui, abbandonato il dominio dei Romagnano,i discendenti Provana del Sabbione andarono a fissare la loro dimora nel castello di Envie.

Melania, figliuola del marchese Roberto D' Azeglio e quindi nipote di Massimo, diventata moglie di Salvatore Pes di Villamarina,da tempo era ammalata. Verso la fine del novembre 1840 pareva essersi rinfrancata un pochino (2),ma il suo miglioramento era un'illusione,perchè il male pochi mesi dopo rapidamente precipitava in una irreparabile sventura. La marchesa Romagnano scrisse,in tale dolorosa circostanza,al buon amico Massimo una lettera di conforto,ed egli così le rispondeva (3):

Milano,14 Maggio 1841.

Caris.ma Camilla,

Quel che ho provato leggendo la vostra lettera potete figurarvelo.Il cuore s'affligge di quel che è accaduto,e la ragione vi vede quasi un motivo di consolazione.Chi di noi (come ho scritto a Roberto) vorrebbe ritornare la nostra povera Melania nello stato dal quale Iddio ha voluto liberarla? Non le erano avanzate se non le spine (e le più pungenti) della vita ; le rose,poveretta, dovevan durar poco per lei,tale era stato il suo destino.È stato terribile,e non meritato: ma ora almeno ha compito il suo corso,la sentenza ha avuto il suo effetto : pensiamo quant'allegrezza deve provar quell'anima nel trovarsi fuori d'una così lunga e tremenda prova. Vorremmo noi invidiarle quel bene che s'è comprato ad un tanto prezzo? Tutto ciò è vero,innegabile per quanto riguarda il suo vantaggio : ma noi,Roberto più di tutti,e Costanza,possiamo proprio sentir in cuore quella consolazione che sarebbe pur ragionevole ? Lo sapete se ciò sia possibile.Povera Melania non rivederla più,mai più ! contro questo pensiero non c'è ragione che valga.E così una ad una,come le foglie d'autunno,cadono le consolazioni della vita.Non so perchè tanti la dicono un lampo.A me sembra invece un sole che non tramonta

(1) *Ibidem*,87.

(2) *Ibidem*,51-61.

(3) *Archivio Romagnano-Provana nel castello di Envie, Lettere di illustri.*

mai. Eppure non sono assolutamente vecchio: ma ogni volta che m'accade un caso come quello che ora ci affligge mi pare d'essere al mondo da due secoli.

Ho scritto a Roberto che sono in questo momento senza occupazioni, che se mi vuole vado a trovarlo. Come egli potrebbe aver riguardo temendo d'incomodarmi, vi prego voi di sentir da esso e da Costanza se potrebbe giovar loro un po' di compagnia. Sarei andato senza domandar altro, ma alle volte so benissimo che si ama esser soli.

Sappiatemi dire, vi prego, cosa è bene che faccia; e se potete farmelo saper presto mi farà comodo, perchè ho da disporre le cose mie per la state.

Addio cara Camilla, la vostra amicizia si fa più viva nei momenti d'afflizione, e di quello n'ero sicuro, tuttavia ve ne ringrazio come se non avessi dovuto aspettarmelo, tanto ho caro l'averne da voi nuove prove. Salutatemi Romagnano, gli sposi, e Luigi che aveva promesso venir nell'inverno a Milano, e non è venuto. Luisa vi saluta; essa e Rina stanno bene ed io vi abbraccio.

Vostro Massimo.

Alla N.D.Sig.ra M.sa Camilla Romagnano nata Provana
Torino.

Fu proprio attraverso alla relazione con la marchesa Camilla che il D'Azeglio strinse salda amicizia con il Guasco di Castelletto, suocero di Nicanore Provana, nipote e figlio adottivo della Romagnano? A me parrebbe di sì, perchè la prima traccia dell'ospitalità accordatagli tanto entusiasticamente nel castello di Envie, è in una lettera del 9 giugno 1841 scritta da Saluzzo alla moglie Luisa Blondel, cioè posteriormente alla surriferita lettera. Da Saluzzo, dove forse si era recato in una breve gita con il castellano di Envie, il D'Azeglio confidava alla consorte: «Io ho cominciato un quadro, e Guasco che lo vede nascere (a dir la verità, non vien male) ne ha voglia lui ora (1)».

E la «voglia» dev'esser stata molta, poichè due anni dopo il D'Azeglio si tratteneva a lungo «in casa di Guasco, a Envie, coi Romagnano, e due o tre altri». Così scriveva il 4 settembre 1843. Descrivendo poi il castello, continuava: «È un bellissimo castello, parte antico, parte rifabbricato all'antica, dove occupo una camera rotonda, in una torre isolata, con una vista magnifica. Sarebbe veramente luogo da scriver romanzi (2)».

(1) G. Carcano, *Lett. di M. d'Az. alla moglie*, 65.
(2) *Ibidem*, 92-93.

Quando faceva questa descrizione di Envie, Massimo d'Azeglio doveva già trovarvisi da qualche tempo, poichè dichiarava nella stessa lettera di aver già « fatto il dipinto della vista del castello [del marchese Guasco], posto alle falde dell'Alpi, tra Saluzzo e Pinerolo, e siccome l'a[veva] fabbricato lui (1), l'[aveva] preso proprio nel debole ».

La vita trascorreva serena e gaia per i castellani: « si fa[ceva]no gite, la sera musica e bigliardo e si passa[va] il tempo molto bene ». Talvolta poi « veni[va] dalla guarnigione di Pinerolo una compagnia d'uffiziali, di signore e il duchino di Lucca; sicchè si prepara[va]no fuochi, illuminazione, globo *aristocratico*, eccetera (2) ». Ed il D'Azeglio « eseguì[va] un'aria di bravura dei Normanni, accompagnato dal maestro di Saluzzo, con discreto successo », e si faceva scenografo per « un'apparizione », la quale « consiste[va] in una *dame blanche* che passeggi[ava] sui merli della torre che abit[ava] ». A tale scopo aveva « fatto una gran figura, quasi due volte la [su]a persona, con una lampada in mano, e pugnale piantato nel cuore, con sangue analogo », anzi in omaggio a questa « dame blanche », nella prova generale, si era bruciato « baffi, barba, ciglia e sopracciglia » con le fiamme di acquavite e sale, che dovevano illuminarla (3). La dimora ad Envie era cara al D'Azeglio, e più cara ancora era al Guasco la compagnia dell'amico gioviale; per cui solo il 21 settembre 1843 « finalmente il castellano, dopo lunghi dibattimenti sull'epoca della sua partenza che [Massimo] volev[a] avvicinare ed egli allontanare, [gli] accorda[va] i suoi passaporti e scri[veva] che [gli] fissassero il posto del corriere.... Del resto — confidava il D'Azeglio alla moglie Luisa, rievocando un viaggio fatto assieme nell'inverno dell'anno prima (4) —, l'ospitalità di questo castello somiglia a quello di Sicilia, che è tutto dire; e [le prometteva che] per far[la] ridere [le avrebbe] port[ata] una canzone che un poeta di Saluzzo, gentilissimo, ma che si vede deve avere un gran *bon temp*, a[veva] fatto ad onore e gloria dell'umile scrivente. Ma non e[ra]

(1) È inesatta l'affermazione del D'Azeglio: il castello di Envie è di parecchi secoli anteriore; il Guasco ne fu solo un cattivo restauratore.

(2) *Ibidem*, 93.

(3) *Ibidem*, 94.

(4) G. Briano, *Lett. di M. d'Azeglio al frat. Roberto*, 35 segg., Milano, 1872.

niente questo ».Il D'Azeglio aveva ringraziato il poeta con una lettera,sperando così d'essere « *patt e pagaa* »,ed invece « il maestro di musica di Saluzzo, che [andava al castello] due volte la settimana per far musica la sera »,gli portava una nuova canzone,alla quale egli « aveva messo le note », ed alla sera gli veniva « servita una cantata, nella quale l' Italia, guardando i suoi stracci,sta[va] un pò' malinconica un momento,ma poi si consola[va] pensando al merito esimio » del D'Azeglio (1).

Finalmente l'ospite se ne partiva da Envie dirigendosi a Laveno,dove Tommaso Grossi aveva promesso d'andare « colla brigata »,e di qui non molto tempo dopo rispondeva ad una lettera del Guasco, « tanto affettuosa, gentile e cara ». E gli raccontava di una sua lombaggine buscatasi stando fermo sul lago, dava giudizî sereni sull'arte del Giusti,riconfermava la propria simpatía per il marchese di Castelletto,diceva a quale puntò si trovasse l'esecuzione del « [su]o quadro », e per ultimo impartiva consigli di pittura a Nicanore Provana-Romagnano e alla sposa Leopoldina,con quella spigliatezza e *verve* che gli erano naturali e che meglio figurano rileggendo la lettera originale (2):

Laveno,3 dicembre 1843.

Am.° Car.^mo^,

Alla tua lettera tanto affettuosa gentile e cara avrei risposto prima d'ora,se non me l'avesse impedito un malanno che mi son preso stando fermo in barca esposto ad un vento freddo,dopo una lunga passeggiata.Mi son messo in letto,ed i dolori reumatici mi hanno ridotto che non mi potevo muovere d'un dito; e alle altre analogie che già esistevano tra la mia persona ed una pertica, si è aggiunta quella dell'assoluta inflessibilità,onde la somiglianza fosse completa. A forza di decotti,sudori, emollienti, polentine di linosa, e dieta, le mie vertebre cominciano appena ora a riprendere il loro giuoco, e posso stare a tavolino, quantunque un po' *drnà* (3),per scriverti due versi.

Io sapevo che i versi di Giusti t'avrebbero piaciuto.È un diavolo che ha dato alla nostra lingua tutto il disinvolto, e *l'incisif* del francese. È cosa curiosa che in Piemonte neppur si conoscano,mentre a Milano,Firenze e per tutta Italia,la riputazione di Giusti è estesa come se avesse stampato volumi, e invece non ha pubblicato un verso.Ma torna allo stesso,poichè tutti li

(1) G. Carcano, *Lett.di M.d'Az.alla mòglie*,95-96.

(2) *Arch.Romagnano-Provana nel castello di Envie, Lett.di illustri.*

(3) Forma piemontese che vuol dire: irrigidito per lombaggine.

vogliono avere,e se ne sono sparse tante copie che equivalgono, credo io,ad un'edizione di 10[m] esemplari (1).

Non era poi mia intenzione che durassi la fatica di copiarli, ma intendevo che serbassi la copia che t'ho mandata,e soltanto l'imprestassi a Roberto,a Balbo,ed agli amici intimi, se volevano o leggere o copiare,ed anzi mi pareva avertelo scritto.Avrai trovato molti errori di copista, perchè chi scrisse non aveva e non ha inventata la polvere,ma molti,spero,avrai potuto correggerli.Vi sono poi molte allusioni.delle quali ci vorrebbe la chiave,e di ciò ti potrò parlare quando ci vedremo.

Appena potrò stare sulle reni tornerò a Milano pei quartieri d'inverno.Per fortuna il tempo è stato sempre stupendo,e tra i nostri ulivi ed aranci,e nella nostra esposizione par primavera e non inverno.Mi duole davvero che non t'abbia a trovar a Torino quest'inverno,se potrò,come spero,farvi una gita.Mi sei simpatico.ti voglio bene,e poi non puoi credere come mi sian cari gli amici vecchi.Ma non ci vuol egoismo.E se hai da star male a Torino,preferisco non ti ci vedere.Ho fatto del tuo quadro quanto potevo far qui,lontano dai modelli ed altri comodi.A Milano lo tirerò innanzi e se vien male non sarà colpa nè negligenza. Nicanore (2) mi ha scritto che lavora e segue i miei saggi consigli; gli dirai si ricordi che si riferivano non solo ai pennelli ma anche ai rasoi,e ad altri capi; e se li seguirà,avrà ricompense temporali e spirituali in abbondanza.Siccome nel mio furor di dar consigli ho avuto l'impertinenza di darne anche a tua figlia (3),tanto vale che ti preghi di ricordarli anche a lei,e tutto ciò « ne respublica detrimentum patiatur »,come diceva Cicerone.

Salutami Camilla (4),Guin (5),e gli amici e mettimi ai piedi della Sig.[na] Virginia (6),alla quale dirai che ho fatto variazione al celebre passo del Reggente.

Tuo Massimo.

Al N.U.Sig.[re] Marchese Carlo Guasco di Castelletto
Torino.

« Tornato a Milano pei quartieri d'inverno »,« appena pot[è] stare sulle reni »,il D'Azeglio,come aveva promesso al Guasco

(1) Il D'Azeglio non giudicherà così il Giusti più tardi,conosciuta la relazione amorosa della propria moglie con lui.

(2) Nicanore Provana del Sabbione, figlio adottivo di Cesare e Camilla Romagnano di Virle, era il genero del marchese Guasco.

(3) Leopoldina Guasco di Castelletto,sposa di Nicanore,è ricordata pure dal D'Azeglio in due lettere 18 gennaio e 25 febbraio 1847 a Carlo di Persano (M.D'Azeglio,*Lettere a Persano*,Torino,Candelletti,1878).

(4) Camilla Romagnano,nata Provana del Sabbione.

(5) Vezzeggiativo di Cesare Romagnano,marito di Camilla.

(6) Virginia Della Rovere di Montabone,nubile, era la cognata di Carlo Guasco di Castelletto,che n'aveva sposato la sorella Clementina.

nella lettera precedente, verso la fine di febbraio del 1844 faceva una gita a Torino, dove si tratteneva dall'1 marzo (1) sino al 5 giugno, quando — anzichè tornare a Milano — si recava al castello di Envie (2).

Il Guasco in febbraio non era ad attenderlo nella capitale piemontese, come Massimo aveva dubitato fin dal dicembre precedente perchè, per ragioni di salute, se n'era ito in riviera. Questo non impedì però che il D'Azeglio pregasse, il 10 marzo, la moglie Luisa « di spedirgli il quadro di Guasco, se [essa] rinunzi[ava] a farlo copiare (3) », e che, in mancanza dell'amico, si confortasse con la frequenza dei suoi parenti, per cui il 12 aprile « anda[va] a veder la Galleria coi Romagnano e Provana, *ciceronati* da [suo fratello] Roberto (4) ».

Frattanto il marchese di Castelletto, da Genova, ringraziava il D'Azeglio del quadro, forse consegnato al suo palazzo di Torino, e questi rispondeva (5):

Torino, 21 aprile 44.

Car.mo amico,

Se mi fossi immaginato d'averti fatto un quadro impagabile, tu m'hai troppo presto voluto persuadere del contrario, e poi hai aggiunto una lettera con parole tanto gentili che davvero per risponderti mi mancano le frasi. Basta, se sarai contento del mio lavoro, o se almeno ci ravviserai quella diligenza che è segno di buona volontà, non avrò più altro da desiderare.

Quantunque non t'abbia più scritto per effetto di quella pigrizia che distingue ed orna tutte le anime generose, ho però sempre domandato e saputo le tue nuove e mi duole che avendole sempre avute ottime, ora me l'abbi a dare meno buone, e mi duole più ancora che avendo i nervi in rivoluzione abbi voluto scrivermi, essendo riconosciuto da tutti i medici che carta, penna e inchiostro sono nemici capitali del sistema nervoso. Basta, adesso il male è fatto, ma un po' d'aria di Envie ti guarirà certamente dalle tue affezioni uterine, per le quali il miglior rimedio è star allegramente e (chi può) non pensare a guai. Io me la passo benissimo a Torino lavorando tutto il giorno con Nicanore allo studio di Biscarra, e la sera facendo o, per dir meglio, sentendo far

(1) G. Carcano, *Lett. di M. d'Az. alla moglie*, 98.
(2) *Ibidem*, 118.
(3) *Ibidem*, 99.
(4) *Ibidem*, 103-104.
(5) *Arch. Romagnano-Provana nel castello di Envie, Lett. di illustri.*

musica da Leopoldina,che con una gentilezza veramente miracolosa non si stanca mai di favorire la sua udienza.

Se i miei progetti fossero nordici,pur anderei a salutarti a Envie prima d'abbandonare il Piemonte: ma invece sono progetti meridionali,e perciò ti trovo sulla mia strada,e non mancherò certamente di venir a passar qualche giorno con te,che in tanti modi m'hai mostrato amicizia vera e cordiale.

Mi rallegro che M.lla Virginia si sia rimessa bene e presto,e ti prego di mettermi a suoi piedi.

Non ho nuove da darti di Torino: conchiudo dunque,e me ne vo a lavorare, dopo averti abbracciato stretto stretto sino alla *suffocation*.

Tuo Aff.mo Massimo Azeglio.

Al Nobil Signor Marchese Carlo Guasco del Castelletto
Genova.

Il povero marchese Guasco pareva doversi trattenere molto a lungo al mare,per il suo sistema nervoso disturbato e per certe « affezioni uterine »; quindi Massimo,che aveva progettato un viaggio Palermo - Napoli - Roma - Ancona - Firenze - Pisa - Genova sulla fine del 1844 (1), da cui sarebbe tornato a Torino solo nell'ottobre 1845 (2), già contava di « trov[arlo] sulla [sua] strada e... di venir a passar qualche giorno con lui che in tanti modi [gli] a[veva] mostrato amicizia vera e cordiale », quando l'ammalato — forse accettando il consiglio del D' Azeglio che « un po' d'aria di Envie [lo avrebbe] guari[to] certamente » — vi si recava e di là insisteva perchè l'amico andasse a confortarlo con la sua affettuosa presenza. Massimo verso la metà del maggio aveva ancora una commissione pittorica da eseguire per il Bacciarini,ma « siccome le premure d'andar ad Envie si ripet[evano] e che,Guasco essendovi solo,e[ra] più cortesìa l'andarlo a trovare,pens[ava] d'andar a far là questo lavoro »,oppure a continuarvi un romanzo *La lega lombarda* — che poi non terminò — poichè Envie era « il luogo veramente adattato (3) ». Ma il Guasco poco dopo veniva a Torino per certi suoi affari (4),e Massimo rimandava la gita ad Envie sino al 5 giugno (5). « Quantunque quest'anno la compagnìa [fosse] ridotta ai soli padroni,[il D'Azeglio

(1) G. Cargano, *Lett. di M. d' Az. alla moglie*, 112, 132-133, 164, 166, 168, 169.
(2) *Ibidem*, 171.
(3) *Ibidem*, 111.
(4) *Ibidem*, 115.
(5) *Ibidem*, 118.

vi si] trov[ava] però bene,stante la loro somma cordialità »,per cui l'ospite era libero di lavorare per proprio conto, « per un committente di Torino (1) ».Il 18 giugno annunciava alla moglie il dono di un cavallo,acquistato da « un conte Sobolewski,ch'e-[ra ospite del marchese di Castelletto] con due suoi figli,simpatici come tutti i Polacchi (2) »,e il 22 « una nuova commissione, che il conte Sobolewski a[veva] avuta l'ispirazione di dar[gli] : soggetto libero,purchè di Fieramosca,grandezza 500 franchi (3) ». Sette giorni dopo comunicava già a Luisa d'aver « fatto tra ieri e oggi il bozzetto del quadro » su « un soggetto *ciall*, ma [che] basta[va] per servir di motivo, e far un gruppo d'alberi : Fieramosca racconta la sua storia a Brancaleone,seduti sotto le quercie,vicino al campo francese,con i cavalli legati ai tronchi (4) ». Ed alternando il lavoro allo svago, « tutta la comitiva d'Envie composta,oltre i padroni,di tre conti Sobolewski padre e figli, della marchesa Spinola e prole,tutta gente della miglior compagnia »,andava al *Roc[colo]*,castello appartenente a Roberto fratello di Massimo (5).Questi,tornato a Torino alla metà di luglio, alla fine del mese era già di nuovo ad Envie (6),perchè « Guasco [gli] a[veva] fatto tali istanze onde lavor[asse] qui [il quadro del Sobolewski] ch'[egli aveva] creduto poter accettare senza indiscrezione »,tanto più « che un soggiorno più piacevole di questo e[ra] impossibile trovarlo (7) ».Poi gli prendeva lo scrupolo di protrarre troppo l'ospitalità offertagli,e scriveva al fratello Roberto : « Ti parrà forse che il mio soggiorno qui,così prolungato, puzzi d'indiscrezione ; ma sai che pure un poco so star al mondo,e conoscere su qual terreno poso i piedi,e posso accertarti che le istanze e gli stratagemmi per farmi rimanere sono tali da levare ogni scrupolo, e si direbbe che senza me Guasco non possa digerire.Dicono a Roma che Sant'Antonio s'innamorò d'un porchetto.Del resto è giustissimo il tuo paragone cogli orti d'Ar-

(1) *Ibidem*.
(2) *Ibidem*,121.
(3) *Ibidem*,122.
(4) *Ibidem*,124.
(5) G.Briano,*Lett.di M. d'Az.al frat.Rob.*,52.
(6) G.Carcano,*Lett.di M. d'Az.alla moglie*,126-128.
(7) G.Briano,*Lett.di M. d'Az.al frat.Rob.*,53.

mida,che davvero non si può trovare soggiorno più piacevole; manca però la protagonista,che intendi,e la sua parte è sostenuta con applauso da madamigella Virginia (1) che è realmente d'una gentilezza per me superlativa ; è vero che procuro d'esser amabile quando non ho la luna (2) ».

L'1 agosto,da Envie,Massimo annunciava a Roberto di stare « terminando le [su]e pitture e poi [di] muover[si] di qui (3) » ; ma il 3,il 13 e il 27 agosto ancora dal castello dell'amico Guasco egli indirizzava lettere alla moglie Luisa (4).Il 4 settembre (5) le annunciava finalmente che « dovev[a] già essere partito di qui, ma [gl]i a[veva]no fatta istanza così vera che [s]i [sarebbe] tratte[nuto] ancora qualche giorno e non sar[ebbe stato] a Milano che circa il 20 (6) »,cosichè avrebbe goduto l'ospitalità di Envie per ben tre mesi. Ma andò poi veramente a Milano? No ; per un fatto intimo doloroso egli preferì seguire il programma già fissato alla moglie l'11 maggio 1844 : « Da Envie dunque,per Savona anderò a Genova e a Palermo (7) » ; infatti quattro giorni dopo egli scriveva da Genova all'amico Guasco la seguente lettera (8) :

Genova, 8 sett. 1844.

Car.mo,

Il Craveri era assente, come ti scrissi. La sua metà non volle mandarmi che sino a Mondovì : vi trovai per fortuna una carrozza di ritorno per Savona che presi tosto, e dormendo a Ceva, fui ieri a mezzogiorno alla patria del Chiabrera (erudizione che ho da te) e, colla diligenza, la sera a Genova. La spesa totale 61 fr. ; vedi perciò che me ne son uscito con meno di quel che si pensava. Della qual cosa è più soddisfatto l'amor proprio di viaggiatore che l'avarizia. Ebbi cattivo tempo sino a Ceva. L'indomani sereno. Dalle cime di Monzemo, all'alba, vidi il Monviso, le vette del Bracco indorate dai primi raggi del sole, pensai a voi, al vostro affetto, alle ore (tali mi son sembrati i mesi) passate *in*

(1) Virginia Della Rovere di Montabone.

(2) G. Briano, *Lett. di M. d'Az. al frat. Rob.*, 56.

(3) *Ibidem*, 58.

(4) G. Carcano, *Lett. di M. d'Az. alla moglie*, 128-130.

(5) *Ibidem*, 131. Correggi il 14 sett. in 4 sett., e a spiegazione vedi lettere qui in appresso edite.

(6) *Ibidem*, 132.

(7) *Ibidem*, 112.

(8) *Arch. Romagnano-Provana nel castello di Envie, Lett. di illustri.*

famiglia a Envie, poi a me, alla mia solitudine, e finalmente a M.r Hortolan, e conobbi che dovevo ringraziar la Provvidenza; e così ho fatto.

Quanto all'incontro (1) capisco anch'io che è meglio evitarlo; e ci ho pensato e l'ho voltato per tutti i versi, che il tempo non m'è mancato in questi due giorni, ma è proprio meglio non farne niente. Però, pensare che avrò a poche miglia la mia bambina (2), e chi sa quando la rivedrò, è un pensiero amaro assai. Pazienza. Ho ordinato il legno per le due per andare a Quarto; tornando ti darò le nuove di là, e della Principessa (3), che intesi ieri in diligenza dover tornare lunedì. Forse allora potrò vederla. Ho preso il posto per Pietra Santa per martedì, per rinfrescarmi questi due giorni che mi sento un po' stonato. Mi hai domandato le mie nuove: te le do, come vedi, senza contentarmi dei generali..... (*sic*).

Eccomi tornato da Quarto. Ho consegnato la lettera, ho fatto i saluti, e ne riporto altrettanti per te, D. Virginia, e tutta la compagnia d'Envie. Ho trovato molto bello il giardino e la posizione. D. Isabella (4) voleva che vi trasportassi i miei penati, anzi che non ritornassi più a Genova, senza lasciarsi spaventare dalla mia visita d'Envie. V'anderò oggi, rimarrò domani, e doman l'altro ho già il mio posto per andarmene. Così rifarò la mia riputazione di discrezione. Ieri pranzai coi Sobolewski: stanno ottimamente. Si parlò di te e d'Envie come puoi credere, poi di Thiers e di tutte le conversazioni avute seco a Vichy, che mi hanno molto interessato. Nessuno crede alla guerra per ora, e se realmente non ci sarà, me ne tengo d'averlo indovinato. Joseph (5) è veramente uomo d'un commercio piacevole, ed ho avuto caro conoscere l'opinione pubblica in Francia, su molte questioni pendenti. È proprio vero che a voler conoscere il mondo moderno, un viaggio a Parigi ogni tre o quattr'anni sarebbe indispensabile, non per pensare sempre come loro, ma per saper come pensano. A Quarto non mi han saputo dir niente della Principessa. Non vorrei portar le sue lettere a Livorno, e che intanto ella tornasse qui. L'*Ercolano* arriva qui il 12. Son persuaso che Luisa verrà con esso: io partirò l'11 a sera. Mentre sarò sul corriere, Rina sarà in mare, dormendo, a otto o dieci miglia in linea retta e naturalmente non penserà a me, come io penserò a Lei.

Se non ci fosse stata quella benedetta lettera, forse, chi sa? si poteva aver un abboccamento. Ma stando le cose come sono, non

---

(1) Con la moglie Luisa Blondel, come si vedrà più avanti.

(2) Rina o Alessandrina, natagli da Giulia Manzoni.

(3) La principessa russa Poniatowski.

(4) Donna Isabella Spinola.

(5) « I Sobolewski sono persone di grand'istruzione e di tuono squisito e si passan le ore con loro che è una delizia e mi riesce di dimenticare per qualche tempo i pensieri molesti (G. Briano, *Lett. di M. d'Az. al frat. Rob.*, 51) ».

è cosa [opportuna].Par proprio un destino.Se il dott.Gallicani sapesse che influenza ha sui fatti miei! Certo che non l'indovinerebbe in cent'anni.Nel partire da Envie mi ero proposto, non dirò di ringraziarvi,ma di dir quattro parole che spiegassero con che cuore vi lasciavo, e non sono stato capace di dir nulla: ma tanto tu che D.Virginia avrete indovinato il vero senso del mio silenzio e perciò non aggiungo altro.Addio dunque, siate felici, come ve lo desidero.Salutami Camilla,Guin,ed il crocchio della sera.Salutami Leopoldina,Nicanore,e Mentin (1) e ricordatevi del vostro Massimo.

Al N.U.Sig.Marchese Carlo Guasco di Castelletto
Torino.

Due giorni dopo il D'Azeglio indirizzava all'amico Guasco una seconda lettera (2), confidenziale come la precedente, con la quale essa è intimamente collegata:

[Genova,10 settembre 1844 (3)].

Car.mo,

Ti scrissi due giorni sono,e penso che avrai avuto la mia.Ricevo la tua al momento che sto per montare nel corriere per P[ietra] S[anta]: dunque due versi in fretta per dirti l'essenziale.Ho lasciato agli Spinola le lettere per la Poniat[oski] che ho saputo arrivata,tornando a Genova da Quarto,e non ho il tempo materiale d'andarvi io.Gli Spinola hanno il progetto d'andar a Napoli a mezzo novembre.

L'*Ercolano* arriva domani, diretto a Marsiglia, e ripasserà di qui per partire il 18.Me ne sono informato con precisione,essendo il miglior dei vapori per non soffrire.Le ruote non si sentono affatto.Dunque se Leopoldina potesse partire con questo,farebbe un buon affare.Se poi non può, non si disperi, che ogni due giorni c'è occasione.Ma questa è forse la migliore.

Sono stato accarezzato a Quarto in modo veramente singolare e volevano tenermi di più,ma me ne vado per più motivi che sarebbero troppo lunghi a dirsi. Mi son sentito assai poco bene due giorni e credo che v'era un po' di febbre,ma oggi va meglio, e il correre compirà la cura.Ho avuta una lettera di Grossi proprio degna di quell'amico che è.Vorrei che la potessi leggere. Dice che a Milano sapevano che doveva avere la lettera brusca che ebbi a Envie.Come diavolo l'avran saputo? Dio sa quel che ha scritto (4) nelle quattro parti del mondo! È roba da perdere il cervello.Basta,pazienza.Oggi ce ne vuol più del solito a pensa-

(1) Mentin,vezzeggiativo di Clementina,figlia di Nicanore e di Leopoldina,è l'attuale proprietaria del castello di Envie.

(2) *Arch.Romagnano Provana nel castello di Envie,Lett.di illustri.*

(3) Congetturo la data del bollo postale che dice: « Genova 10 sett. ».

(4) La moglie Luisa Blondel.

re che fra 12 ore arriva Rina ed io me ne vo'. — Oh ! insomma vedremo chi avrà le corna più dure, io o la fortuna.

Salutami Nicanore, Leopoldina e la coppia seniore (1). Tante cose a D. Virginia e t'abbraccio con quel cuore che sai.

Tuo Massimo.

Al N. U. Sig. Marchese Carlo Guasco di Castelletto
Torino.

***

Queste due lettere vanno accostate, non solo per ragione di data e per il sentimento di grata affettività che spirano verso l'amico di Castelletto, la famiglia sua, i suoi parenti e la *coterie* gaia di Envie, ma anche per una questione delicatissima che riguarda la vita famigliare del D'Azeglio.

Fin dal 29 giugno, da Envie, egli aveva insistito con la moglie Luisa Blondel per avere notizie sue e della propria figlia [Alessand]Rina — che, natagli dalla prime nozze con Giulia Manzoni (2), contava allora dodici anni — appena fossero arrivati da Milano a Livorno, dove recavansi per una cura (3). Il 7 luglio le aveva detto di « non tirar troppo il cuoio a' denti durante il [s]uo soggiorno a Livorno, chè le acque non [era]no basse a questo punto (4) » ; e il 3 agosto si era lagnato con lei che « non [gli aveva] detto niente di Giusti, nè se [avesse] fatto cose nuove (5) ». Non tardarono ad arrivare le notizie del poeta, perchè il 13 agosto, ancora da Envie, Massimo ringraziava la moglie « d'aver[gli] dato un po' minutamente le nuove del Giusti, che desiderav[a] assai », dolente di saperne l' « abbattimento morale », e si tratteneva a ragionare a lungo di lui, dei suoi mali e delle sue opere (6). Il 27 agosto compiangeva il Giusti : « Proprio nessuno dev'essere con-

(1) Camilla Provana e suo marito Cesare Romagnano.

(2) « Luisa Maumari da ragazza sposò Enrico Blondel, e, in seconde nozze, l'anno 1835, Massimo d'Azeglio. Morì nel 1871 » (F. Martini, *Epist. ed. ed ined. di G. Giusti*, I, 520 n., Firenze, 1904). In verità, la Luisa era ancora viva nel 1883 (N. Bianchi, *Lett. di M. d'Az. al march. Em.*, 8, n.). — Giulia Manzoni, nata a Parigi nel dicembre 1808, morì il 20 settembre 1834 (L. Beltrami, *Alessandro Manzoni*, 43 e 82, Milano, 1898).

(3) G. Carcano, *Lett. di M. d'Az. a sua moglie*, 124.

(4) *Ibidem*, 125.

(5) *Ibidem*, 128.

(6) *Ibidem*.

tento quaggiù : chi più di lui sembrava aver tutto quello che può desiderare un uomo?...(1) », e pareva contento di sapere la moglie presso il poeta toscano, quand'eccolo il 4 settembre — e non 14 come il Carcano stampò — scrivere alla Luisa : « In tutto questo color di rosa, c'è un solo punto, non dirò nero, ma bigio, quello di G[iusti] (2), e mi dispiace che abbia presa questa tinta, per difetto di non essermi saputo spiegare (3) ».

Conseguenza di questo « color bigio », provocato da una « lettera brusca che ebb[e] a Envie », a cui egli accennava nell'altra qui sopra edita del 10 settembre, si fu il cambiamento dell'itinerario, per cui non solo non andò più a Milano ad incontrarvi la moglie di ritorno dai bagni di mare, ma volle evitarla anche in un casuale convegno che doveva effettuarsi di quei giorni in Genova. « Quanto all'incontro [mio con Luisa], capisco anch'io che è meglio evitarlo ; e ci ho pensato e l'ho voltato per tutti i versi, che il tempo non m'è mancato in questi due giorni, ma è proprio meglio non farne niente. Però pensare che avrò a poche miglia la mia bambina e chi sa quando la rivedrò, e un pensiero amaro assai. Pazienza ! ». Così scriveva l'8 settembre Massimo al confidente Guasco, avvertendolo d'aver « preso il posto [sul battello] per Pietra Santa per martedì [10 settembre], per rinfrescar[si] questi due giorni che [si sent[iva] un po' stonato », poichè « *l'Ercolano* arriva[va] qui [a Genova] il 12 [ed era] persuaso che Luisa [sarebbe] ve[nuta] con esso. [Egli sarebbe] parti[t]o l'11 a sera [e] mentre [sarebbe stato] sul corriere, Rina sar[ebbe stata] in mare, dormendo, a otto o dieci miglia in linea retta e naturalmente non [avrebbe] pensa[to] a [lui], come [egli] [avrebbe] pens[ato] a lei. Se non ci fosse stata quella benedetta lettera, forse chi sa ? si poteva aver un abboccamento. Ma stando le cose come [era]no, non e[ra] cosa opportuna. Par proprio un destino. Se il dott. Gallicani [avesse] sap[uto] che influenza a[veva] sui fatti [suoi] ! Certo non l'[av]rebbe indovin[ato] in cent'anni ». Chi era questo dottore Gallicani ? Io lo ignoro, ma non ignoro che l'11 settembre il D'Azeglio se ne partiva per Pietrasanta, sapendo che l'*Ercolano* arriva[va alla] domani, diretto a Marsi-

(1) *Ibidem*, 130.

(2) Così credo che vada completato il G..... dell'editore Carcano.

(3) *Ibidem*, 131.

glia »,e partiva armato di pazienza « più del solito,a pensare che fra dodici ore arrivava a Genova la cara figliuola[sua] Rina ed [egli s]e ne [anda]va »! Se tanto amore paterno non bastò a indurlo ad attendere l'arrivo della piccina, pur di fuggire la moglie,doveva esservi stata qualche causa grave ad indurlo ad una tanto dolorosa decisione.E questa causa non è oggi un mistero, anche se da taluno è messa ancora in dubbio e considerata come frutto di malevolenza e di pettegolezzo.Rosolino Guastalla in un suo recente studio (1) racconta a questo proposito quanto segue:

« Massimo D'Azeglio,com'è noto,aveva sposato in prime nozze una figlia di Alessandro Manzoni; morta la quale,aveva contratto un nuovo matrimonio con Luisa Maumari (o Moumari,come scrive il Carcano) vedova di Enrico Blondel, fratello della prima moglie del Manzoni, il quale,al dire del Cantù, non vide troppo volentieri compiersi queste seconde nozze.Il D'Azeglio amava appassionatamente la sua *Zietta* (così chiamava scherzando sua moglie),e le lettere che egli le dirigeva nelle sue frequenti lontananze e che,in parte,furon pubblicate per volere della Luisa,da Giulio Carcano,ne sono la più sicura testimonianza: « La tua letterina italiana — così egli le scriveva da Genova il 26 gennaio del 1838 — m'è proprio andata al cuore in tutte le maniere, perchè ho capito tanto bene che lo facevi per piacere; poi perchè tanto affettuosa,e ne avevo proprio bisogno, sai »! E il giorno dopo: « Scrivimi tutti i giorni,amor mio: pensa che tu sola hai il diritto,il potere di tendermi la mano ai passi difficili della vita; anch'io m'aspetto consolazione da te sola,perchè l'amore che ti porto,che t'ho sempre portato,mi deve aver comprato il tuo».Ma la felicità coniugale del D'Azeglio fu di breve durata,chè venne il Giusti a distruggergliela.I due artisti si conobbero probabilmente a Livorno, in casa Mayer, nel'37,e ci fu tra loro, in appresso, scambio di lettere, sebbene non molto frequente: in una di esse, del 1840, il Giusti prega il D'Azeglio di cercargli un editore onesto per i suoi *Proverbi*: in un'altra, del 27 agosto 1841,si congratula con lui,che aveva proprio allora pubblicato il *Niccolò de' Lapi*,suscitando dappertutto plauso ed am-

(1) R. Guastalla, *La donna nella vita e nell'opera di Giuseppe Giusti*, in *Nuova Antologia*, s. V, fasc. 142, pp. 262 segg., Roma, 16 luglio 1909.

mirazione.Nell'estate del'43 la marchesa Luisa si recò prima a Firenze,poi a Livorno,insieme con Rina,la figliuola di Massimo, cagionevole di salute e bisognosa dell'aria di mare: a Livorno la marchesa conobbe il Giusti, stette con lui qualche tempo e, quando si lasciarono,cominciò fra loro uno di quei carteggi che sono la espressione di una profonda simpatìa degli spiriti, ma in cui si cercherebbe inutilmente la parola d'amore,che si cela, come scritta con inchiostro invisibile,fra mille frasi riguardanti la letteratura,le arti,la politica e che solo appare all'occhio della persona che le riceve (1) ».

L'anno 1844 fu di atroci sofferenze per il Giusti,il quale cercò un sollievo a' suoi mali in Livorno nella casa del Mayer,affidandosi alle amorevoli cure del dottor Leopoldo Orlandini : sua infermiera fu la marchesa D'Azeglio,che trovavasi colà con Vittorina Manzoni,e tutti sappiamo quanto sia pericoloso tale ufficio così per la donna che lo adempie come per colui che è l'oggetto delle sue cure.Il Giusti scriveva entusiasta della Luisa a Tommaso Grossi : « Che cara persona che è questa marchesa D'Azeglio! Io l'aveva conosciuta di volo anni sono a Firenze e riveduta poi o due o tre volte l'anno scorso,in compagnia di molti e sotto forma di visita.Quest'anno un buon vento l'ha portata qua,dove un vento contrario aveva spinto me un mese prima, ed ho potuto apprezzare interamente le sue belle qualità conversando a lungo con essa.Forse io le voglio il doppio del bene perchè si mostra pietosa e indulgente e mi sopporta con una pazienza da santi,quando io,spinto dallo sprone dei patimenti,torno e ritorno a belare un passio di melanconie... ».

« Massimo,uno degli uomini più in buona fede (2) che mai sieno vissuti,nessun pericolo vedeva in questa crescente intimità di sua moglie col Giusti,e da Envie presso Saluzzo,dove si trovava,

---

(1) Parmi che il Guastalla avrebbe potuto congetturare qualche cosa anche dall'appellativo usato dal Giusti all'inizio d'ogni lettera alla D'Azeglio.Io noto che la « Gentilissima Signora Marchesa » ,con uso del *lei*,del 25 agosto 1843 e del 12 ottobre 1843,diventa solo più una « Signora » ,con uso del *voi*, il 2 agosto 1844, poi un « Mia cara amica » nell' ott. 1844, un « Mia cara Luisa » il 9 maggio 1845 e il 14 maggio 1849 (F. Martini, *Epist. ed.ed ined.di G.Giusti*,lett.n.260,268,306,325 e 702,Firenze,1904).

(2) Per conto mio,dubito molto di questa affermazione del Guastalla.

chiedeva premurosamente alla Luisa notizie intorno alle condizioni del poeta »,commenta il Guastalla,che ignora l'episodio di Genova del 10 settembre 1844 e ritiene che solo più tardi il D'Azeglio abbia conosciuto quale sorta di legami si fossero stretti fra sua moglie ed il Giusti.

Certo il séguito delle argomentazioni del Guastalla è, quant'altra ricerca scientifica mai,persuasivo: « Quando finita l'estate,[Luisa D'Azeglio] partì per tornare a Milano,recava seco l'edizione fatta a Livorno dal Bertani e dall'Antonelli di varie poesie del Giusti,a lei dedicata,,e una piccola immagine dell'autore di esse: le cose si erano dunque spinte alquanto innanzi,e forse i dubbiosi desiri già erano stati da una parte e dall'altra conosciuti.Nel dicembre del 44,essendo il Giusti a Pescia,la marchesa gli chiedeva della Piacentini e se ci fosse pericolo che,rivedendosi,avessero potuto raccozzarsi.Il Giusti le rispondeva con quella lettera,che è una delle più conosciute del suo epistolario, nella quale,considerando lo stato della propria salute,immaginava il bel dialogo che avrebbe avuto quotidianamente luogo fra lui e la Piacentini,se egli avesse fatto la sciocchezza di tornare agli antichi amori: questo dialogo fu il primo germe onde, per ragioni di contrasto, nacque l'anno dopo *L'amor pacifico*,e la donna a cui il poeta si rivolge nelle prime sestine:

> Gran disgrazia,mia cara,avere i nervi
> Troppo scoperti e sempre in convulsione

è senza dubbio la marchesa D'Azeglio,la quale,come scriveva il Giusti al Manzoni, " *aveva* l'indole dei fiammiferi ,,.

Vittorina Manzoni era anch'essa di malferma salute,e le convenne andare nel maggio del '45 in Toscana a ritemprarsi in quel mitissimo clima; e l'accompagnò la D'Azeglio.Il Giusti avrebbe avuto caro che avessero stabilito il loro soggiorno nella Valdinievole, ma esse preferirono Pisa,ove egli non tardò a raggiungerle.Furono tre mesi deliziosi per tutti.Filava perfettamente l'amore tra il nostro poeta e la D'Azeglio; s'intendevano a poco per volta la Vittorina e G.B.Giorgini; il Giacomelli teneva allegra la brigata,recitando le poesie milanesi del Porta e del Grossi.Il D'Azeglio,a cui la moglie descriveva nelle sue lettere la piacevole vita pisana,le rispondeva che,alle sue parole,sentiva venir-

si l'acquolina in bocca,e le chiedeva delle nuove poesie del Giusti,specialmente del *Papato di Prete Pero* che avrebbe tanto desiderato di leggere (1) ».

Per farla corta,il Guastalla ricorda che nell'agosto,quando le donne ripartirono,il Giorgini ed il Giusti le accompagnarono da Pisa a Spezia ed a Genova,e che il poeta toscano,scrivendone al Manzoni con prudenza,riuscì a farsi invitare a trascorrere il settembre 1845 in casa sua per essere vicino alla D'Azeglio.Così ancora nel 1846 Luisa tornava a Pisa con la nipote,e il Giusti vi ricompariva per accompagnarla poi a Firenze: nell' inverno del 1847 da Milano ella gli domandava la verità circa la diceria di prossime sue nozze,ed egli le rispondeva che in tale caso ne l'avrebbe già avvisata.

Il Guastalla conclude: « A questo punto è necessario confessare che il seguito delle relazioni fra il Giusti e la D'Azeglio è alquanto oscuro e che la mancanza di documenti ci vieta di chiarirlo.Accontentiamoci di fissare alcuni punti: e il primo di essi è che Massimo,aperti gli occhi e conosciuta la propria sventura, si separò dalla moglie; che quand'egli fu fatto ministro nel 49, una signora s'interpose per riconciliarlo con la Luisa e ne ebbe in risposta il seguente biglietto: «Cara...,sapete che ho sempre deferito alle vostre parole, accettate le proposte, i consigli amichevoli, ma questo... Vi prego ! non ne parlate oltre... non posso...(2) »; che il D'Azeglio,pure separato dalla moglie e per causa del Giusti,non ruppe i suoi rapporti nè con l'una nè con l'altro,come ognuno può vedere dall'epistolario pubblicato da Giulio Carcano; epistolario,sia detto per incidenza,pieno di reticenze e di lacune,delle quali chi faccia particolare attenzione alle date può molto facilmente indovinare il motivo ».

A complemento della sua dimostrazione,il Guastalla racconta in fine che «nel febbraio del 48 la marchesa [D'Azeglio] in conseguenza dei torbidi del mese innanzi,fu espulsa da Milano,del che si congratularono vivamente con lei il D'Azeglio da Roma e il Giusti da Pescia: la Luisa si rifugiò in Toscana,e si dice convivesse col poeta a Bellosguardo. Di lì, avvenuta nel febbraio

(1) R. Guastalla, *La donna nella vita e nell'op.di G.Giusti*,264.
(2) G. Ghivizzani, *G.Giusti e i suoi tempi*,241.

del 1850 la morte del Giusti...,Luisa D'Azeglio scriveva il 19 aprile 1850 ad Ester,madre del Giusti,pregandola di restituirle «un pacco di lettere di Beppe così meravigliosamente belle che *avrebbe data* la vita per poterle riavere».Ma le lettere erano state bruciate e perciò le si rispondeva che,«qualunque fosse il segreto delle *lettere richieste*,quello è inviolabile,ed è lo stesso che il povero Beppe l'abbia seco portato nel sepolcro»,poichè vane erano state le ricerche nelle carte del poeta in casa Capponi,come Leopoldo Galeotti assicurava Domenico Giusti,padre (1).

Invano quindi «smentisce categoricamente Vittoria [Manzoni] e conseguentemente anche la signora Schiff,che Luisa d'Azeglio sia stata l'ultima amica del Giusti: opinione che ormai,per via di Ferdinando Martini,stava per entrare nella storia delle lettere.«La zia»,scrive Vittoria,«si era conservata sempre moralmente una rigida protestante svizzera *doublée*,nei modi e nei gusti,di una elegante marchesa torinese,innamorata poi sempre ed unicamente di Massimo (2)».

Ciò riconobbe già il Renier,critico prudente sotto tutti gli aspetti,che scriveva a guisa di commento: «[Il D' Azeglio] per altro,malgrado le lettere che,mutilate debitamente,pubblicò nel 1870 Giulio Carcano,non s'accordava con la seconda moglie e ne visse quasi sempre diviso.Su ciò non v'ha dubbio.In una lettera molto affettuosa di Massimo a Vittorina,egli loda le qualità per cui essa piace a tutti: «tu hai il segreto di piacere a tutti, e di dar pace e gioia a chi ti sta vicino.*Oh se tu sapessi insegnare questo segreto a qualche persona di nostra conoscenza*»! Qui si deve alludere a Luisa (3)».

Le prove del dissidio insanabile fra i coniugi D'Azeglio dopo l'estate 1844(4),dissidio che assurge ad importanza maggiore di

(1) F.Martini,*Cart.ed.ed ined. di G.Giusti*,III,523-525; *Giorn.stor.della lett.it.*,XLV,144-145,n.,Torino,1905.

(2) M.Schiff-Giorgini,*Vittoria e Matilde Manzoni*,pp.25 e XIV,Pisa, 1910.

(3) *Boll.bibliogr.*in *Giorn.stor.della lett.it.*,LXII,437,Torino,1913.

(4) Il dissidio esisteva già prima per l'incompatibilità di carattere dei coniugi,come dimostrano una magnifica e generosa lettera di Tommaso Grossi a Massimo D'Azeglio,del 13 dicembre 1841,edita da A.Colombo, *Carte e documenti diplomatici inediti di Emanuele D' Azeglio*,Prefazione, II,lett.19,Torino,in corso di stampa) e quattro lettere di Costanza D'Aze-

quanto si pensi da taluno il quale lo riduce ad un pettegolezzo d'alcova, sarebbero state ben più numerose e categoriche, se Nicomede Bianchi, educato alla libertà...scientifica dei R. Archivi di Stato, dei quali fu sovraintendente, non avesse publicato in maniera norcina l'epistolario del D'Azeglio con il nipote Emanuele.

Non è cosa di piccolo momento penetrare negli amori che possono aver influito in vario modo sulla psiche di un Giusti, e lo studio del Guastalla, ospitato nella prima rivista italiana, ne è dimostrazione lampante.

Neppure non è voluttà nichilista demolire le leggende che annebbiano certi personaggi del nostro Risorgimento. Perchè mascherarli, pietosamente celandone i lati meno belli? perchè presentarli nella stereotipata forma che la storia ufficiale ha loro dato? Il « cavaliere senza macchia » era celebre in vita per le sue galanterie, per cui non vedeva sottana femminile senza impennarsi, e si dedicava alla « specialità » delle ballerine, in onore d'una delle quali, Amalia Ferraris, componeva quelle celebri rime, che cominciano:

Signora Amalia,
Noi siamo in scena:
Io fo' il ministro,
Lei la sirena.

È vero però che il 14 aprile 1850 aveva paura che questi versi fossero conosciuti dai suoi avversarî politici, e scriveva al nipote: « Je suis charmé des succès de l'Amalia....Tâche de la diriger....et veille à ce qu'elle ne laisse pas trainer les vers que j'ai fait pour son album. Je ne voudrais pas que quelque Italien les envoyat au *Fischietto* »; preghiera che il Bianchi lasciò nella penna, ma che esiste nella lettera originale (1).

---

glio al figlio Emanuele, del 30 dicembre 1840, 31 luglio 1842, 31 marzo e 29 giugno 1843, nelle quali la cognata si rivelava propensa a dar ragione a Luisa Blondel ed a condannare la leggerezza di Massimo (*ibidem*, II, lett. 19, 24, 25, 28). Ma dopo l'estate del 1844 il dissidio divenne insanabile, nè più alcun osò mettersi fra moglie e marito.

(1) N. Bianchi, *Lett. di M. d'Az. al march. Em.*, 75, Torino, 1883. Tutto quanto qui riferisco come correzioni ed aggiunte al Bianchi è tolto dalle lettere originali che si conservano nell'Archivio dell'Opera Pia Tapparelli in Saluzzo.

Come avrebbe potuto, per esempio, comprendere certe sfuriate di Vincenzo Gioberti contro il D'Azeglio il buon Edmondo Solmi (1), e come la sua spiegazione del mezzo usato per ottenere la cacciata dal Piemonte del Bianchi-Giovini — che l'amico Balsamo-Crivelli quanto prima publicherà —, da poi che il Solmi non conobbe la debolezza del D'Azeglio per la donna? E come si spiega il contegno di ostinata protezione del D'Azeglio per il conte Carlo Pellion di Persano — ed a questa protezione *unicamente* si dovette il comando supremo affidàtogli a Lissa, per quanto Massimo fosse già morto!... —, se non pensiamo alla grande ammirazione per lui della moglie dell'amico (2)? Questa passione per Fanella gli fece scrivere frasi, che alcuno sospettò persino celare rapporti omosessuali, tanto esse sono insolite se indirizzate a persona dello stesso sesso. Eppure il D'Azeglio, che

---

(1) « Il regno costituzionale combacia in Piemonte colla dissoluzione dei costumi e cogli scandali. Caio [in nota 1 a p. 950 il Solmi dice che questo pseudonimo cela Vittorio Emanuele II] e M[assimo] d'A[zeglio] ci dànno degli scandali ignoti all'età passate. Fanno del regno un bordello » (V. Gioberti, *Autografi*, della Bibl. Civica di Torino, pacco X, editi da E. Solmi, *Il costituto di Vincenzo Gioberti*, in *Il risorg. ital.*, IV (ser. della *Soc. Naz. per la st. del Risorg. it.*), 939, n. 1, Torino, 1911). — « La dissolutezza di Caio toglie autorità a ciò che fa contro le usurpazioni di Roma. I gesuiti se ne prevalgono. Così anche quella dell'Azeglio » (*ibid.*, 954). — « M. d'A[zeglio] negò impieghi al R[ebizzi] a causa dei suoi costumi. Tale severità catoniana non si saria aspettata da un ministro che è causa di scandali. Che vista dee fare che, chi vuol ritorre alla Chiesa il matrimonio civile, lo vituperi colla sua persona come naturale? Adultero! Cotal legge non è più una riforma, ma diventa uno scandalo. Azeglio diviso esso pur dalla moglie. Ministri e principi scandalosi. Toccherebbe a M. d'A[zeglio] il correggere o almeno raffrenare la gioventù scorretta e scandalosa del principe. Ma con che autorità può farlo? — Io sono giovane e tu vecchio, non seguo le tue parole, ma i tuoi esempi. Io amo le contadine, come tu le ballerine » (*ibidem*, 959). Che il Solmi erri nel giudicare queste accuse del Gioberti appare dalla sua dichiarazione: « La passione di patria più che di sè stesso, bisogna riconoscerlo, faceva velo agli occhi del Gioberti tanto da renderlo cattivo e ingiusto verso Vittorio Emanuele II, verso il D'Azeglio e verso il Pinelli. La storia non ha ancora detto l'ultima parola su quelle lotte e quegli uomini (*ibidem*, 964) ».

(2) « Una Signora inglese, moglie di Persano, comandante di marina e mio amico », voleva far stampare, tradotte in inglese, le novelle di Massimo (G. Cargano, *Lett. di M. d'Az. a sua moglie*, 244).

perdonava al Persano tanti errori navali (1) e tante infrazioni gravissime della vita coniugale (2), in omaggio alla moglie Fanella scriveva al marito: « T'amo d'una specie d'innamoramento »,« Gia te l'ho sempre detto che sei un uomo completo »,« Se ti sei fatta una giusta idea del bene che ti voglio »,« Caro Persanino a dire che sono innamorato di te come se fossi una bella ragazza è dir poco, è dir niente (3) ».

Che dire poi della sua sincerità, quando nei *Miei ricordi* si scaglia ripetutamente contro la Massoneria e le altre società segrete (4), mentr'egli era un « ferro usato nelle antiche giostre carbonaresche (5) »,« vissuto *lungamente* nelle file della *Giovine Italia* (6) » e prendeva la direzione di tutte le carbonerie dello StatoPontificio (7) » ; mentre — si trovò più tardi la dimostrazione — poco mancò non fosse eletto a Gran Mastro (8), e mentre, presidente del Consiglio dei ministri, annunciava a sir Abercromby, statista inglese, d'aver liquidato il marchese Vittorio Amat de Villarios, segretario di legazione, ch'era entrato « au service sous l'influence des Jésuites » e quindi « il n'etait *des nôtres* (9) », e con lui scherzava sulla lotta con la Corte torinese clericale (10) e parlava id

(1) D. Guerrini, *Lissa (1866)*, I (*Come ci avviammo a Lissa*), 272-290, Torino, 1907. Cfr. pure F. Gabotto, *Lett. ined. di Alf. Lamarmora e di C. Cavour*, in *Bsbs*, XIII, I-II, 2 segg., 10 segg., ed a parte, Torino, 1908.

(2) D. Guerrini, *Lissa*, I, 288, n.; *Lettere di M. d'Azeglio a C. di Persano nel decorso di diciannove anni*, 35, 55, Torino, 1878.

(3) *Ibidem*, 19, 26, 35, 55.

(4) M. D'Azeglio, *I miei ricordi*, I, 153, 265, 287, 309, 312-314 ; II, 200-203, 340-344, 426-428, Firenze, 1869.

(5) C. Cantù, *Il Conciliatore e i Carbonari*, 105-106, n., Milano, 1878.

(6) *Archivio triennale delle cose d'Italia*, I, 477 ; M. d'Azeglio, *I miei ricordi*, II, 425-429 (È addirittura ridicola la giustificazione addotta dal D'Azeglio per spiegare questo incarico).

(7) *Arch. trienn. delle cose d'It.*, I, 49 ; I. Rinieri, *Lo Statuto e il giuramento del Re Carlo Alberto*, 36, Roma, 1899.

(8) Gli amici avv. Ferdinando Rondolino e ing. cavaliere Benedetto Baudi di Vesme mi assicurano che l'*Unità Cattolica* ne publicò il documento probativo un trent'anni fa.

(9) *Una "silloge,, di lettere del Risorgimento italiano (1839-1872)*, in *Il Risorg. it.* IX, [= *Bsbs, Suppl. Risorg.*, **9-10**], 34 e 37, Torino, 1916.

(10) *Ibidem*, 37 : « V'è bensì il partito austro-codino-clericale-puttano-cortigianesco che fa la levata in massa e ci ha dichiarata apertamente la guerra. Guerra sia.... Avendo rotto i c[oglioni] al Re in modo barbaro, anche lui ne ha uno pieno e l'altro che versa (*ibidem*, 36) ». Linguaggio parlamentare !

« fratelli » da favorire (1)?...

A viemmeglio far conoscere il D'Azeglio nel suo temperamento, bisogna mettere in luce anche il suo frasario inverecondo, di solito celato. Il linguaggio di Massimo era così poco appropriato, chè talune delle castrazioni e alterazioni del Bianchi, l'editore delle sue lettere, sono dovute, non a necessità di tacere notizie politiche ancora scottanti nel 1883 quando egli publicava l'epistolario di Massimo con il nipote Emanuele, ma al desiderio di non appannare la purezza tradizionale del « cavaliere senza macchia ».

Così, che pensare del D'Azeglio, quando si sappia che egli osava scrivere al nipote il 23 agosto 1845: « Ma a 46 anni mi vergogno e fo come Sant'Antonio Abate, chiudo gli occhi e stringo le chiappe per non essere indotto in tentazione *ficarum* (2) »; il 13 giugno 1849 « non potevo prevedere il bubbone », che il Bianchi sostituì con « la tua storia (3) »; il 17 luglio 1849: « Je pense que celle-ci te trouvera retourné à Londres où il paraît qu'il y a quelque *dulce foramen* qui t'appelle (4) »; il 29 luglio: « La France... regarde les Autrichiens fendre les fesses des Milanais et des Milanaises à coups de bâton (5) »; il 16 agosto, come chiusa di un'importante lettera politica: « Comment va *la cura delle candellette*? (6) »; il 13 settembre 1850: « Je m'inquiéte fort peu de Mazzini... Il excelle à manger les marrons que d'autres ont tirés du feu, et cela lui a un instant réussi grâce *alla magnanima chiolla* », cioè a Carlo Alberto (7); il 2 gennaio [il Bianchi

---

(1) « Il y a eu des plans de colonisation présentés par des *fratelli* pour l'île de Sardaigne, mais jamais on ne s'en est occupé sérieusement et je n'en ai plus entendu parler depuis longtemps. On a passé un contract pour une coupe de bois sur une assez large échelle, et le directeur qui est Beltrami s'est formé une petite colonie de travailleurs » (Turin, 14 janvier 1851, *ibidem*, p. 38). Così l'alta carica politica del D'Azeglio serviva ai comodi delle Loggie!

(2) N. Bianchi, *Lett. di M. d'Az. al march. Em.*, 13.

(3) *Ibidem*, 19.

(4) *Ibidem*, 34.

(5) *Ibidem*, 44.

(6) *Ibidem*, 49.

(7) *Ibidem*, 91. In bocca ad un ministro in fama di devozione cieca verso i proprii Principi e di *sabaudismo*, come dicevasi a Milano, una frase tan-

erroneamente scriveva giugno] 1852,come inizio di una lettera: «Spero che a quest'ora le avarie nelle opere vive saranno riparate; ed altresì quelle nelle opere morte,e ti scrivo a Londra (1)»; il 27 marzo,a mo' di chiusa di un'altra: «Questo ritorno a Parigi mi fa supporre che la mano del Signore si sia di nuovo aggravata sull'infelice Pipì.È una vera Iliade(2)»; il 24 aprile: «sonate pifferi,trombe e campane,| cantate vergini,ninfe e putta-

---

to irriverente verso il Re Magnanimo è una nuova rivelazione delle coerenze politiche del «cavaliere senza macchia».Ma non è tutto: il 13 aprile 1863 il D'Azeglio scriveva al nipote: «Quando sono qui [a Torino] vedo la Corte ridotta a postribolo dove non incontro se non il fiore dei furfanti: vedo il governo caduto in mano di quel che ci può essere al mondo di più sudicio: m'incontro faccia a faccia con quel porcume,e vorrei sapere come si fa a non andare in bestia?»,periodo che il Bianchi riassunse nelle sole frasi: «M' incontro faccia a faccia con molto sudiciume, e vorrei sapere come si fa a non andare in bestia?»,dimenticandone tutta la prima parte (*ibidem*,323); il 24 marzo 1864: «Non mi stupirei che [Garibaldi] comparisse altrove [*fino qui il Bianchi,ma è da aggiungersi*:] in Ungheria,e chi sa in tutto questo non ci sia qualche sublime invenzione dell'amico di Rosin [*leggi*: Vittorio Emanuele II] che si diletta a far di questi pasticci (*ibidem*,339)»; e il 5 febbraio 1865: «Questo è il congedo che prende dal Piemonte Casa Savoia.Umberto ci venne nel 1043 e il Principe ereditario si chiama Umberto.[*fin qui il Bianchi,che fa eseguire una linea di puntini,invece di*:] Non posso cacciarmi dalla mente il pensiero che l'ultimo imperatore d'Occidente si chiamava Augusto e l'ultimo d'Oriente Costantino (*ibidem*,367)».A meglio caratterizzare il....fedele ministro del Re è bene ricordare quanto G.Barbèra annotava nelle sue *Memorie*: «[D'Azeglio] dal re Vittorio Emanuele stava ben volentieri lontano quanto poteva,e ne parlava senza troppi riguardi.Diceva con molta franchezza che Vittorio Emanuele non era il vero figlio di Carlo Alberto: ma di un macellajo di fuori di Porta Romana a Firenze.Sosteneva che il vero figlio di Carlo Alberto fosse rimasto abbruciato nell'incendio avvenuto nella camera da letto del principino al Poggio Imperiale,che è una villa presso la Porta Romana suddetta; quindi a nascondere il fatto doloroso del bambino morto abbruciato,essersi portato colassù il bambino d'un macellajo; così sarebbesi abbujato quel caso avvenuto nella famiglia reale.L'Azeglio nell'asserire ciò vi faceva commenti da infondere in chi lo ascoltava la persuasione che questa fosse la verità» e continua il Barbèra ricordando tutte le argomentazioni del D'Azeglio, a cui altre non manca di contraporre (G. Barbèra,*Memorie di un editore*,342,Firenze,1883).

(1) N.Bianchi,*Lett. di M. d'Az.al nip. Em.*,165.

(2) *Ibidem*,180.

ne (1)».e il 9 maggio: «Hai fatto troppo per la mia ballerina.Non avrò più coraggio di mandartene,se fai di queste lautezze.Era mio intendimento che avesse in te un appoggio caso mai litigasse con Sambuy, ma non altro.Per mia istruzione vorrei solamente sapere se hai operato introduzione (2)»; e il 30 gennaio 1853: «Quanto alle tue signore di 40 anni ben sonati che mi prepari, sono pur troppo adattate alla mia persona: ti prego di far loro i miei doveri rispettosi per anticipazione (3)».

Che uno zio usasse un linguaggio così scurrile con un nipote non meraviglia,quando si sappia che Roberto D'Azeglio,padre di Emanuele, riteneva colpevole della sua leggiera condotta il proprio fratello Massimo, e n'era vivamente addolorato, già fin dal 18 luglio 1832 (4).

Come la sincerità di qualche preteso poeta nazionale non si giudica dalla furia sua vomitoria di rime e di discorse occasionalmente patriottiche.... a un tanto per verso o per riga, nè dalle malaccordategli onorificenze militari, ma dalla sua impossibilità di elevarsi ad un concetto morale così alto quale è l'amore patrio,impossibilità che emerge dalla sua letteratura oscena e incestuosa,dall'esame dei suoi primi amori coronati dall'imeneo con la figlia della propria amante e dall'elenco delle donne, illustri e non,da lui sfruttate a caterve; così anche — *absit iniuria* nel paragone — taluni numi del Pantheon patriottico italiano meglio si conosceranno ricercandone il vero temperamento personale.

Massimo d'Azeglio non fu il «cavaliere senza macchia» tradizionale: chissà se tale sia veramente stato il prototipo Baiardo? Perchè questi santoni della Chiesa laica sfuggono ai rigidi processi della canonizzazione,quando si osa dubitare delle benemerenze,minuziosamente vagliate,dei santi cattolici?

Quanto più facilmente si spiegano talune manchevolezze di

---

(1) *Ibidem.*,182. Il Bianchi sostituì per pudore dei puntini alla parola «puttane».

(2) *Ibidem*,188.

(3) *Ibidem*,224.Periodo tralasciato dal Bianchi, dopo: «pensa che diletto!».

(4) A.Colombo,*Carteggio e documenti diplomatici inediti di Emanuele d'Azeglio*,I,p.xxxviii, Torino,in corso di stampa.

energia nella vita publica del D'Azeglio.sapendo che nella privata ne ebbe di gravissime,così da indirizzare miriadi di lettere tenerissime alla moglie Luisa,edite dal Carcano,anche a relazione sua amorosa con il Giusti scoperta,ed in pari tempo delle atroci contro di essa!

Elisa Grossi,figlia del grande romanziere e nonna materna di mia moglie,mi assicura di possedere molte lettere del D'Azeglio al padre suo Tommaso,nelle quali egli lodava entusiasta la Blondel,vera salvatrice della figlia Rina avuta dalla prima moglie e solo colpevole di troppo amore per lui sino a soffocarlo,per cui soleva invitare il Grossi a pregare la Blondel di amarlo un po' meno; eppure Emanuele D' Azeglio, suo nipote, riceveva lettere d'intonazione così diversa,che il Bianchi se ne fece castratore. L'operazione non riuscì però perfetta,perchè rimasero le lettere originali che — con ogni sua sostanza — passarono per volontà testamentaria di Emanuele all'Opera pia Tapparelli di Saluzzo, negli archivî della quale si conservano e furono collazionate con l'edizione Bianchi alla mano.

Orbene,potrà la Blondel aver voluto offrire « qualche testimonianza dell'affetto suo alla memoria dell' uomo che le era stato compagno..., aprendo... il prezioso segreto a lei rimasto di quelle confidenze familiari che,nel corso di tanti anni,non erano mai state interrotte fra loro (1) »,tentando con un'edizione *ad usum* di sfatare le accuse dei dissensi coniugali (2),e potrà squadernare ventitrè lettere per il solo anno 1845; ma che pensare di un'altra da Roma,del 23 agosto 1845,indirizzata al fidato nipote Emanuele,edita dal Bianchi (3) con numerose reticenze e alterazioni,una delle quali va corretta così : « Ora cambiamo tuono e parliamo sul serio del matrimonio.Roberto lo desidera,e se troverai chi faccia per te,avrai fatto bene.S'intende che rinunzi a correr la *prétantaine*.Anche in questo imita il mio esempio.Presi

(1) G.Carcano,*Lett. di M.d'Az. alla moglie*,5.

(2) Persino morente,il D'Azeglio confermò i disaccordi matrimoniali,a detta del Barbiera : « Sul letto di morte,vedendo comparire dinanzi la moglie (politicante e gelosa,dalla quale s'era separato per disaccordi stridenti) ebbe a dirle : « Vedi, Luisa : adesso, come sempre,quando tu vieni,io vado! » (R.Barbiera,*Figure e figurine del secolo che muore*,418,Milano,1899).

(3) N.Bianchi,*Lett. di M. d'Az. al march.Em.*, 11-15.

moglie e diventai un S.Luigi (1). *Vedi come m'è riuscita bene! Del resto se m'è andata male*, è davvero una vera eccezione, ma la teoria è buona. Esser buon marito o restare scapolo ». E l'ironía amara di un marito disilluso che deve incuorare il nipote a contrarre nozze spira in tutta questa lettera, anche là dove il Bianchi credette di sostituire un semplice « c.... » alla parola « corna »: « Tutto ben considerato e spremendo il frutto della mia lunga esperienza femminile, credo che il miglior augurio che possa farti, è che abbi una moglie che abbia talento, e ti metta le corna e tu non te ne accorga. Vedrai che vita dolce farai. Che amabilità! che dolcezza, che docilità avrà con te la migliore delle tue amiche. Dica quel che vuole il padre Taparelli (2), le corna sono la pace di casa. Pare che si dica per burla. Eppure c'è una gran parte di verità in quest'idea, ed è raro che una donna, la sua castità non la faccia pagare salata a quello al quale è dedicata. Riassumiamo. Prendere moglie può essere entrare in paradiso o in inferno (3) ».

Potrà il Carcano per il 1850 ridurre a cinque sole — e chissà quanto sconciate! — le lettere del D'Azeglio alla moglie, per celare la crisi coniugale acuitasi in detto anno, ma che varrà questa opera... caritatevole, di fronte alla corrispondenza di lui con il nipote Salvatore Pes di Villamarina, che in questo stesso anno era ministro presso il granduca di Toscana?

La marchesa Costanza Arconati-Visconti, grande amica di Massimo, venendo a Torino, aveva combinato con lui una gita che la figlia sua Rina, fidanzata con il marchese Matteo Ricci di Macerata, doveva fare per trovarsi con il padre presidente del Consiglio dei ministri Sardi. « Luisa ne [era] rimas[ta] d'accordo », ma poi aveva voluto « cambiare progetto » e venirsene anche lei a Torino con la figliastra, e il D'Azeglio, irritato, scriveva il 2 maggio 1850 al Villamarina, poichè la moglie con la Rina dimoravano in Toscana: « Nella mia posizione attuale non si scherza e non voglio scene, nè scandali, nè disturbi. Perciò la cosa resta co-

(1) Di qui innanzi il Bianchi sostituisce: « La riuscita non è sempre buona. Ma la teoria lo è. Esser buon marito o restare scapolo ».

(2) Era il gesuita Prospero, fratello di Massimo, da lui teneramente amato.

(3) N. Bianchi, *Lett. di M.d'Az. al march. Em.*, 14.

me prima.Si farà com'era stato deciso di comune accordo.Ti prego se puoi di persuaderla.Se non puoi,troverò io il modo (1) ». Due giorni dopo Massimo ritornava sullo stesso argomento,rivelando chiaramente come lo scandalo degli amori di Luisa fosse noto *lippis et tonsoribus* : « Cogli affari che ho,tanto più in questi giorni,che davvero c'è bisogno d'avere la testa a casa,pensa che divertimento d'avere anche da stabilire una polemica per Luisa,e collo spaghetto addosso che finiamo a cascare nelle mani del *Fischietto* e simili ! L'Arconati ha avuto una sua lettera — che vuol venire,che l'esige la sua convenienza etc.Le ha risposto essere molto sorpresa che,dopo averla incaricata di combinar tutto,ora le cambi le carte in mano.Ella che conosce come stanno le cose dice quello che dico io,cioè che nella mia posizione attuale quella venuta non deve assolutamente aver luogo ». E temendo che non bastassero le parole del Villamarina,i rimproveri della marchesa Arconati e l'irritazione sua di marito a calmare la Blondel,Massimo aggiungeva al nipote : « Se non bastasse,nella mia qualità di Presidente del Consiglio ecc.ecc.ti partecipo che non sei autorizzato a darle il visto per i regî Stati.Sai il proverbio : « Chi as cougia con d'masnà,as leva con la camisa.....(2)»,ed io ne fo la triste esperienza,chè con certe teste a uscirne netto e senza far ridere la gente è quasi impossibile.Del resto non rido io,ora.Se non fossi dove sono,la questione si ridurrebbe a incontrare seccature,scene,e alla peggio avrei sempre la risorsa di cavarmela.Ma inchiodato come sono,non ho rifugio.E devo confessarlo a mio rossore,io che credo potermi vantare di non perdere mai la testa,in qualunque difficoltà,Luisa mi rende che non posso più riflettere,nè pensare,e non sono più buono a niente.Dunque sul serio, caro Salvatore, impedisci questa venuta anche col negare il visto.Più in là potrà trovarsi modo di combinar la cosa.Ho riuscito a vincere i rossi e il partito prete,e per Dio non mi riesce di salvarmi da questa tribolazione (3) ».

Ma la Blondel non era donna da arrendersi tanto facilmente:

---

(1) *Una « silloge » di lettere del Risorgimento* (*1839-1872*), in *Il Risorg. it.*,[= *Bsbs,Suppl.Risorg.***9-10**],IX,29, Torino,1916.

(2) Proverbio piemontese,che in italiano suonerebbe : » Chi si corica con bambini, si leva con la camicia... imbrattata » .

(3) *Una « silloge » di lett.del Risorg.*,29-30.

il fidanzamento ufficiale della figliastra Rina,da lei cresciuta ed allevata — e Massimo glie ne riconobbe sempre il merito (1) —, senza la sua presenza le pareva offensivo per il suo orgoglio femminile,ed il 10 maggio D'Azeglio scriveva ancora al Villamarina: «Ti ringrazio dell'opera tua con Luisa.Sappimi dire se senza dar una battaglia si può sperare di avere Rina e che venisse con te.Anche senza l'istitutrice troverei modo di ingegnarmi.Certo Luisa dirà che la ragione dell'istitutrice era un pretesto...e ho paura che abbia ragione; ma insomma,io questa benedetta Rina vorrei pur averla.Andiamo,signor diplomatico,al lavoro.Vediamo cosa sai fare (2)».Il Villamarina si mise all'impresa,ma questa non era facile a spuntarsi,e il 15 maggio lo zio gli scriveva:«La tua esclamazione che comincia:Ah! mio caro Massimo... mi ha fatto ridere.Nessuno più di me è persuaso che *l'osso da rosicare* resiste a tutti gli sforzi (3)».E dovette essere ben duro l'*osso* perchè diciannove giorni dopo,il 4 giugno 1850, per riuscire ad impedire la venuta a Torino della donna compromessasi troppo apertamente con il Giusti,il Presidente del Consiglio dei ministri incomodava anche il Sovrano: «Ho parlato al Re di quanto mi hai detto,e la risposta è che se la zia (4) ti domanda passaporto, le dica che hai ordine di scriverne prima a Torino (5)».Credo inutile citare altre quattro lettere del D'Azelio al nipote Salvatore,del 20,21,22 e 23 giugno (6),che trattano della venuta a Torino della figlia sua Rina senza l'appendice della matrigna Luisa,e quindi esulano dal presente nostro argo-

(1) Questo mi afferma Elisa, la nonna materna di mia moglie, figliuola di Tommaso Grossi, in casa del quale il D'Azeglio soleva dire che, senza Luisa,Rina non sarebbe campata; notizia che trova conferma in uno spunto inedito della lettera di Massimo al nipote, 23 giugno 1863, dove,dopo «[Rina] sopratutto è proprio rinata in quest'aria, e ne aveva gran bisogno», va aggiunto: «Il secondo parto l'aveva proprio messa sul *giass*.Ora comincio a sperare che sfugga a quella triste fatalità che pesa sul sangue Manzoni dal lato femminino» (N.Bianchi, *Lett.di M.d'Az.al march.Em.*, 327).

(2) *Una «silloge» di lett. del Risorg. it.*, 30-31.

(3) *Ibidem*, 31.

(4) Luisa Blondel, come moglie di Massimo, era zia di Salvatore Pes di Villamarina,che aveva sposata Melania figlia di Roberto.

(5) *Una «silloge» di lett. del Risorg. it.*, 31.

(6) *Ibidem*,31 segg.

mento. Basti sapere che il D'Azeglio aveva «combinato onde essa [fosse] ricevuta a Genova» e condotta a Torino dalla signora Bice Ronco (1); che certamente in tale occasione accadde una grave crisi fra le due donne, le quali da anni pur convivevano assieme (2), e che il D'Azeglio ebbe pace solo quando potè esclamare: «E arrivata Rina! e tutte le mie smanie, le mie pene sono finite».

Ora se si arrivò a tanti guai familiari e ad incomodare anche il Re perchè Luisa Maumari, vedova Blondel, semivedova D'Azeglio e, nel febbraio del 1850... quasi vedova Giusti, aveva cercato nel maggio successivo un riavvicinamento al marito Presidente del Consiglio dei ministri, che non ne volle sapere, temendo la caricatura del *Fischietto*, segno è che la relazione amorosa con il Giusti doveva essere nota a molti.

Poco più di un anno dopo, trovandosi il D'Azeglio «a Sestri

(1) «Conosci forse la signora Bice Ronco, e sai le relazioni che esistono tra noi?» scriveva a Salvatore di Villamarina il 20 giugno 1850. Quali fossero queste relazioni appare da lettere 23 agosto 1845 al nipote Emanuele da Roma: «Ho lavorato alla mia *Lega Lombarda* e passato il tempo colle mie mille relazioni: antiche fiamme, artisti, etc. [*sin qui N. Bianchi*] e col frutto delle mie viscere che ha 17 anni e non è il diavolo e che se mi è costata quattrini, almeno mi fa onoré (N. Bianchi, *Lett. di M. d'Az. al march. Eman.*, 12)»; il 29 novembre 1844 alla moglie: «Bice sta bene, ed è assestatina, ma a poterla collocare sarebbe un gran bene, per molte ragioni. Ho un progetto, ma l'individuo non è ancora venuto a Roma: se mi riuscisse, mi leverei un gran pensiero (G. Carcano, *Lett. di M. d'Az. alla moglie*, 134)»; e 1 dicembre 1863 al nipote Emanuele: «Il fissarsi poi a Genova è un altro par di maniche. Io ci vo per star con Bice Ronco [*l'editore Bianchi sostituì un N. N.*] e far economìa insieme (N. Bianchi, *Lett. di M. D'Az. al march. Em.*, 337)».

(2) Ritardando la venuta di Rina, scriveva il 21 giugno '50: «Sono in una vera inquietudine, perchè quando si ha da fare con chi non ha giudizio [*leggi* Luisa], non si sa che cosa possa accadere. L'immaginazione lavora. Dopo quello che ho saputo, è un assoluto dovere, se anche tacesse il cuore, di riprendere Rina con me e sono risoluto a tutto piuttosto che lasciar le cose nello stato presente. Ti prego dunque, poichè hai voluto caricarti questa tribolazione, d'agire con conseguenza e subito» e il 23 giugno: «Hai veduto la smania che provavo, dopo quello che avevo saputo, di sapere Rina in tua mano. Se anche hai incontrato opposizione, pensa che il mio dovere come i miei diritti sono chiari e precisi, che la presunzione non vale, trova modo che Rina venga a casa tua, e poi dichiara che è mia volontà che ci rimanga e me la mandi a Genova» (Vedi *Una "silloge" di lett. del Risorg.*, 32).

Ponente da una settimana [per] rimetter[si in forze],con Rina,in una bella villa alla genovese», la moglie tornava all'assalto e riusciva nell'intento,favorita forse dalla maggiore sicurezza del marito, nella lontananza da Torino, di sfuggire al « *Fischietto* e simili».Il 2 agosto 1851,infatti, il D'Azeglio scriveva da Sestri, al nipote Emanuele una lettera edita dal Bianchi (1), ma acaudata,ed è proprio quest'ultima parte che ci interessa conoscere. Essa dice:«A proposito, t'annunzio l'arrivo della mia metà.Le ho dato il nulla osta,ma avrei preferito che non lo domandasse. Non so che cosa si dirà a veder costi la moglie del Presidente del Consiglio *à l'état marron*,e poi le spese! Basta! le donne bisogna lasciarle fare». *Marron*,qui usato nello stesso significato in cui compare nel *Paul et Virginie* del Saint Pierre, dice tutto: la moglie legittima,che figurava « à l'état marron »,indica chiaramente la loro situazione coniugale.

Di una gravità ben maggiore appare un'altra lettera di Massimo ad Emanuele,che era all'Ambasciata di Londra,scritta il 2 ottobre 1851 e dal Bianchi edita secondo il solido metodo norcino (2),per cui mancano due lunghe parti,una delle quali suona così (3): «Ti ringrazio di quel che hai fatto per Luisa.Come tutte le donne ha la passione di far la vittima,e ci vuol pazienza. Mi scrisse domandandomi una raccomandazione per te pel caso che *per un riguardo* ti credessi obbligato di non crederle. A questa non risposi, ed avrà creduto così che quella supposizione era una delle cose meno spiritose che avesse detto in vita sua.Quanto all'accompagnatore,è materia della quale un marito bene educato deve astenersi.È curioso ch'essa voleva che gli facessi dar la croce per essersi trovato a Novara: non ha temuto che in Toscana ridessero e trovassero che era un pagare i servizi particolari con ricompense governative».

Dunque nel viaggio in Inghilterra (4) la Blondel era accom-

(1) N. Bianchi, *Lett. di M. d'Az. al march. Em.*, 136-139.

(2) *Ibidem*, 145-147.

(3) Questo periodo viene dopo le parole: « c'è chi dice che l'abbia redatta lui » che trovasi a metà della pag. 146 del Bianchi (*ibidem*).

(4) Con lettera 7 luglio 1851 a Luisa il D'Azeglio l'autorizzava al viaggio d'Inghilterra,e da altra 21 novembre dello stesso anno — ridotta dal Carcano... ai minimi termini — si argomenta che essa in tale epoca era ancora a Londra (G. Carcano, *Lett. di M. d'Az. alla moglie*, 392).

pagnata da un amico, « materia della quale un marito bene educato deve astenersi ». Il povero Giusti, morto appena da un anno, era già sostituito, e Toscana tutta sapeva la cosa, per cui un'onorificenza data a questo reduce delle patrie battaglie del 1849 avrebbe fatto ridere la gente, « perchè era un pagare i servizî particolari con ricompense governative » ! Chi era il nuovo amante? Mistero.

Una lettera, scritta da Genova il 29 dicembre 1863 dal D'Azeglio al nipote Emanuele e dal Bianchi non inserta, ha uno spunto che può recare qualche po' di luce nella faccenda dei rapporti suoi coniugali con la Blondel, e perciò me ne pare conveniente la stampa. È vero che la vecchiaia ormai gravava sulle spalle di Massimo e di Luisa; ma essa fra coniugi normali reca un senso di castità dignitosa e non mai tepidezza d'affetto, come appare dalla sostituzione di un « La signora Luisa » ad un semplice « Louise » o al « mia moglie » (1); il che appunto succede in questa lettera (2):

Genova, 29 dicembre 1863.

Caro Emanuel,

La signora Luisa mi ha scritto giorni sono onde chiedermi una lettera d'introduzione a te per il marchese Medici di Marignano (3). Le ho risposto che gliela mandavo con profondo dolore, ma pure gliela ho mandata (4). Come si fa a dir di no? Almeno ho voluto prevenirti. Questo marchese, capitano d'artiglieria, discende dal famoso marchese di Marignano, dapprima signore di Musso sul lago di Como, ove sostenne lunga guerra coll'ultimo de' Sforza: poi generale di Cosimo I che lo riconobbe per agnato: vincitore della battaglia di Marciano contro Piero Strozzi e della città di Siena difesa da Montluc, e che prese per fame. Non mi stupirebbe se il presuntuoso capitano ignorasse tutta questa storia; nel caso gliela puoi insegnare.

Sono a Genova da dieci giorni, godendo una vera primavera. Dagli 8 ai 10 Reamur. Son qui anche collo scopo di dar qualche sesto agli affari di Bice che son precisamente al polo opposto

(1) N. Bianchi, *Lett. di M. d'Az. al march. Em.*, 4, 7, 8.

(2) *Archivio dell' Opera Pia Tapparelli, in Saluzzo.*

(3) Carlo Medici di Marignano, figlio di Antonietta Negri e quindi cugino del filosofo Gaetano Negri e fratello di Lorenzo sposatosi ad una Cavalcabò di Cremona, si univa più tardi in matrimonio con Enrichetta Vigoni sorella del senatore Pippo.

(4) Vedi lettera 27 dicembre 1863 a Luisa (G. Carcano, *Lett. di M. d'Az. alla moglie*, 483).

del brillante.Quel brav'omo di Od. ha avuto il talento in dieci anni di consumar tutto in cattivi e sciocchi negozî.Onde a conti fatti toccherà a Bice un capitale (andando bene) di 20.000 franchi e di 8 andando male: fra questo e la sua dote potrà forse col tempo venire in un paio di mille lire.Per ora ne ha tre per otto anni da una campagna dov'era interessato Ronco.Tocca dunque al genitore a farsi avanti e mi sono incaricato di mantenerla sei mesi dell'anno a Cannero,e sia per l'amor di Dio.

Gran colpo di Stato in casa Alfieri.Andai a vedere Joséphine: la trovai al solito a letto con tosse,febbre e Cesare e Sissi di guardia ed osservando il solito dignitoso silenzio.Quando la rividi sola, la eccitai alla rivolta.Meglio qualche muso che perder la salute.Difatti ha preso la gran risoluzione e parte per Pisa e Roma. Carlo l'accompagna, poi torna alla politica.È strano come certi vecchi (non io spero) non si vogliono proprio ricordare di quand'erano giovani e vorrebbero che i giovani vivessero da vecchi per la loro *bella cera*.

Ricordami a Milady e a Milord e agli amici se ancora se ne può [trovare]. M.°

La testimonianza più grave del D'Azeglio contro la propria moglie è contenuta in un inizio di lettera (1),dal Bianchi saltato a piè pari, insieme ad un periodo riguardante Cesare Alfieri di Sostegno,inizio (2) che anch'io esito molto a publicare nella sua integrità,data la crudezza delle parole ; ma la necessità della documentazione storica mi vi induce,e la serietà d'intenti scientifici di questa rivista mi assicura ch'esso resterà nella sfera serena degli studiosi:

Cannero,4 giugno 64.

Caro Emanuele,

Stavo per scriverti onde accompagnare il tardo ritorno delle carte di Panizzi (3) colle mie scuse per la mia poca testa,quando è arrivato il *very book* del Giusti del quale ti ringrazio di cuore. Gli ho già dato una scorsa,quantunque non l'abbia che da ieri sera,e vedo che ci sarà da divertirsi,cominciando dalla sig.Luisa che da M.r Susan (4) è messa in conto a Manzoni come figlia: il resto *à l'avenant* da quel che pare.*Et voilà comme on écrit l'histoire!* Ma l'essenziale è di fare un *bolus* che sia piacevolmente inghiottito dal rispettabile pubblico e che l'edizione sia comprata.Se conoscessi M.r Susan,vorrei che gli spiegassi che se il Giu-

(1) N. Bianchi, *Lett. di M.d'Az. al march.Em.*, 346.

(2) *Archivio dell'Opera Pia Taparelli in Saluzzo.*

(3) Vedi, a spiegazione di queste carte, N. Bianchi, *Lett. di M. d'Az. al march.Em.*,337.

(4) Horner Susan, *The tuscan poet G. Giusti and his Times*,London, Macmillan, 1864.

sti,come parecchi pretendono,si è gentilmente introdotto nei porti bassi della sig.Luisa, ciò è accaduto quando io avevo rinunciato definitivamente a sua *bela compagnia*,che quindi non ero più l'editore responsabile della medesima. Dico questo,chè ho trovato parecchie lettere a lei con certi *Dear Luisa*,dati i quali la gente maliziosa potrebbe supporre nascosto il P.P.dell'illustre poeta.

E,come capisci,è importante precisarne l'epoca onde non si creda che se tuo zio fu (come diceva l'Allinger) *cornuto*,almeno non fu contento e molto men *battuto*.

Del resto siamo sempre alle solite storie: fuori nessuno,o pochissimi conoscono l'Italia e i suoi uomini.Quando ci vedremo, che non mi pare per ora,parleremo del Giusti e vedrai che granchi a secco si prendono su lui anche letterariamente (1) ».

Si noti infine che di 179 lettere al nipote Emanuele d'Azeglio le sole due prime in data 7 aprile e 29 giugno 1841, cioè le anteriori alla crisi del 1844 (2),parlano di Luisa bonariamente,porgendo i saluti della zia; mentre le successive, a detta del Bianchi,non ne farebbero più il nome una sola volta,o meglio,come vedemmo,la ricordano quasi persona estranea e importuna che si fosse cacciata nella vita di Massimo come una spina nelle carni.

E dopo questa lunga e,parmi,esauriente dimostrazione degli amori Blondel-Giusti e del carattere....strano del « cavaliere senza macchia » — dimostrazione che le lettere da Genova in data 8 e 10 settembre 1844 all'amico marchese Guasco avevano determinato — ritorno al castello di Envie ed ai suoi abitatori.

*
* *

Partendo da Genova,il D'Azeglio se ne andava « giù per l'orlo dello stivale » sino a Palermo (3),come dice la lettera da Napoli in data 6 novembre 1844 (prima dopo quelle spedite da Envie nel settembre 1844): « Son partito da Palermo,tre giorni prima del mio progetto,per combinazione di vapori (4) ».

Dopo Napoli egli visitò Roma,donde il 29 novembre 1844 e il

(1) A questo punto segue: « Io sono a Cannero etc. » come in N.Bianchi, *Lett. di M. d'Az. al march.Em.*,346.

(2) Anche la terza lettera,18 aprile 1843,è ancora anteriore a questo avvenimento,e non accenna a Luisa; ma se ne comprende facilmente la causa: il D'Azeglio scriveva da Torino,e quindi,lontano da lei,non poteva inviarne i saluti.

(3) N.Bianchi,*Lett. di M. d'Az. al march.Em.*,12.

(4) G.Carcano,*Lett. di M. d'Az. alla moglie*,132.

29 agosto 1845 indirizzava alla moglie (1) ed al nipote Emanuele (2) le due lettere che ci segnano la sua dimora più lunga e continuata nella città eterna in quello scorcio di tempo. « Un giorno dopo l'altro [il D'Azeglio si era] venuto trattenendo a Roma, e non avendo precise ragioni per essere altrove (3), [s]i fèrm[ava] » a lungo, intento a fare e vendere quadri, a schiccherare il romanzo della *Lega lombarda* (4) che poi non finì, a curare la figlia illegittima Bice (5) ed a carteggiare con il fratello, la moglie ed il nipote. In nessuna lettera fin qui fa capolino la politica, se si eccetta una esortazione a quest'ultimo di farsi « una consistenza dovuta a [s]e stesso », ricordando di essere « Italiano e che al tempo presente non è più permesso dimenticare il proprio paese(6) ».

Dalla tenerezza per Luisa e dai regali, che da Roma le inviava, parrebbe che D'Azeglio vivesse spiritualmente nel conforto della vita domestica: invece, ironia! egli, mentre esortava il nipote Emanuele a contrarre nozze secondo il desiderio paterno, scriveva in quel tempo contro il proprio matrimonio le crudi frasi che più sopra riportammo (7). E così, da un lato, mascherava la crisi dell'anima simulando, fino a felicitarsi con la moglie per la salute del Giusti e per i nuovi suoi versi (8), e dall'altro trovava pace in una famiglia che si era artificiosamente procurata, recandola seco da Envie a Palermo, a Napoli ed a Roma!

I giovani sposi, Nicanore Provana-Romagnano e Leopoldina Guasco di Castelletto, erano da lui sorvegliati ed amati come figliuoli suoi, e ne scriveva con grande tenerezza al loro padre, al buon marchese Carlo. Fisico e morale loro si erano grandemente avvantaggiati: Nicanore aveva molto lavorato, e Leopoldina aveva conquistato tutti a Palermo, a Napoli e a Roma. Ma ogni

(1) *Ibidem*, 133.

(2) N. Bianchi, *Lett. di M. d'Az. al march. Em.*, 11.

(3) Chi disse ciò al Bianchi? Come si capisce che questi, notorio massone, vuol celare i fini settarî del soggiorno del D'Azeglio in Roma!

(4) N. Bianchi, *Lett. di M. d'Az. al march. Em.*, 12; G. Briano, *Lett. di M. d'Az. al frat. Roberto*, 60-61; G. Carcano, *Lett. di M. d'Az. alla moglie*, 133, 135, 136, 138, 140, 141-155.

(5) *Ibidem*, 134.

(6) N. Bianchi, *Lett. di M. d'Az. al march. Em.*, 14-15.

(7) *Ibidem*.

(8) G. Carcano, *Lett. di M. d'Az. alla moglie*, 137, 151.

rosa ha le sue spine,che erano rappresentate dal conflitto sordo, se non aperto,degli sposi con i genitori Cesare e Camilla Romagnano di Virle, i quali, al solito, non comprendevano i bisogni e le aspirazioni giovanili.Per quanto grande fosse l'affetto di Massimo per questi suoi vecchi amici,egli non celava nella lettera all'amico Di Castelletto le sue preferenze per Nicanore e Leopoldina,ed era umano.Non rappresentavano in quel periodo di tempo la famiglia ch'egli sospirava e che vedeva sfumata per sempre, sì che amava persino non pensarvi? « Al futuro non ci penso: Dio provvederà »,conchiudeva il D'Azeglio, che era lieto del presente oblioso.Ma più chiare ancora appaiono queste cose leggendo la seguente lettera:

Roma 2 decembre 1844.

Car.mo Guasco,

I tuoi giovani mi hanno detto che tu avevi intenzione di scrivermi: ed io (vedi che uomo esatto!) rispondo alla sola intenzione,e ti scrivo subito,ed entro subito nella materia che ti può interessar più, e ti do le nuove loro *en detail*.Ti scrissi da Palermo che il viaggio conferiva felicemente al fisico come al morale,e mi sembra che le cose vadan sempre progredendo al med.° modo.Le saluti son buone, e la parte morale idem Nicanore mi sembra abbia profittato discretamente della locomozione.Ha lavorato,e porterà a Torino molte memorie del suo viaggio.Mi pare che vedendo uomini, cose, usanze diverse,abbia anche preso un po' di mondo,e la sua manica si sia slargata d'un paio di dita almeno, per la qual cosa si può congetturare che il ballo di Moretta del 1845 sarà digerito più facilmente di quello del 44.— Leopoldina,come già ti dissi,ha incontrato dappertutto,e a non averla accompagnata hai perduto molte soddisfazioni d'amor proprio paterno.A Palermo i miei amici che le presentai e che (non fo per dire) sono degni d'esser conosciuti sono stati conquistati in due giorni e le hanno fatto versi,e disegni,con quella tinta di galanterìa araba che hanno quegli ottimi,e carissimi siciliani.E quì quella gran manica incominciò a *sladinass un fregui*: non però senza qualche difficoltà sul principio.A Napoli e a Roma l'incontro è stato uguale,e non faresti male a venirne ad essere testimonio e partecipe il più presto che puoi.Dunque in conclusione da questo viaggio non si raccolgono che rose! dirai tu.Ma qui ti fermo,e ti fo ricordare il nuovissimo proverbio, vero purtroppo, che ogni rosa ha la sua spina.E mi spiego con tutta la confidenza,certo,come sono,che non l'avrai per male se entro in cose che non mi appartengano, sapendo, che non parlo per smania di far il ficcanaso,ma per il bene generale.

Ecco dunque dove sta la spina. Dopo la vita libera e piacevole del viaggio,quella di casa sembrerà più indigesta di prima. Si potrebbe dire *non c'è rimedio*, se la casa offrisse però quei

vantaggi e quei comodi che si possono pretendere senza indiscrezione. Io mi son fatto l'avvocato di Guin quanto ho potuto, ma come sai i clienti dei migliori avvocati, s'impiccano molte volte: e qui è stato il caso appunto. Ho fatto fiasco completo, e capisco che lo dovevo fare, essendovi molte cose che non saprei come scusare « si vera sunt exposita », come non ne dubito. Prego Dio di non esser profeta, ma non posso non temer molto per l'avvenire, se non si viene a qualche concessione, e mi sembra che quest'epoca d'assenza, sarebbe molto a proposito per tentare il « coup d'Etat », del quale, come capisci, ti verrebbe riservata la gloria. Se fossimo meno amici saresti forse tentato di mandar a far b.... (*sic*) il consigliere, ma, corressi anche questo rischio, non mi pento d'averti avvertito dello stato delle cose. Una lettera di Camilla venne giorni addietro a crescer un po' d'esacerbazione.

Nicanore l'aveva invitata con Guin a venir a Roma, essa gli ha risposto, non poter per le finanze, e neppur sapere *fino a quando avrebbero avuto a viver di privazioni*. Puoi pensare se i giovani che non hanno avuto un soldo di regalo pel viaggio, e non costano un soldo di mantenimento per molti mesi, abbiano fatto salti montoni a questa frase. E già capisco che è da far venire la *flina*. Io ho applicato calmanti, ma sì! ci vuol altro! Posso assicurarti che ho fatto in coscienza tutto quel che potevo e sapevo per prevenire dissapori futuri, ma sono a *bout de mon latin*, ed ho pensato di scrivertene, e tu poi saprai quel che convenga meglio di me. — Per la parte economica del viaggio mi pare che si van regolando benissimo. Nicanore sa spendere, e tener i conti, e Leopoldina s'adatta con molta grazia ai sacrifizi necessari, e perciò ti confesso che mi fa più pena vederla per esempio andarsene a piedi coll'acqua o il freddo, allegra e contenta come se fosse in una buona berlina. — Dopo tutto ciò le mie nuove diventano insipide, perciò sarò breve. Sto bene, e me la passo discretamente lavorando e vedendo i mille amici ed amiche che ho qui. Al futuro non ci penso; Dio provvederà. Addio dunque carissimo; dì a D.la Virginia tante e tante cose per me, vieni presto, e voglimi bene. Tuo aff.mo Massimo.

Che facesse il D'Azeglio a Roma in quel tempo non appare chiaro dalle sue lettere edite: lo si sarebbe detto un viaggiatore *en touriste*, un pittore irrequieto in cerca di soggetti e di modelle, un vagabondo intellettuale, che non si preoccupasse neppure delle proprie finanze, piuttosto ristrette. Certo qualche cosa di occulto doveva averlo spinto sino a Palermo (1) per riportarlo, attraver-

(1) Qualche cosa si può argomentare dal nome dei Siciliani, con i quali fu in relazione durante i soggiorni suoi nell'isola, quali il principe di Granatelli, il Daita, l'Amari, il Giaccheri, la Turrisi-Colonna, il Perez, lo Stabile, il Sardofontana, il Beltrami, il Bisazza (G. Bustico, *M. D'Az. e la Sicilia*, in *Arch. stor. per la Sicilia Orient.*, a XIII, fasc. I-II, Catania, 1916).

so a Napoli, sino a Roma, e il Rinieri chiaramente ciò ha messo in luce (1). Massimo d'Azeglio, « ferro usato nelle antiche giostre carbonaresche, vissuto *lungamente* nelle file della Giovine Italia, segnato dalla polizia fiorentina come pericoloso e sfacciato e dall'austriaca come individuo sommamente pericoloso in linea politica (2) », « nel 1845 era plenipotenziario negli Stati romani e nella Toscana, *mandato e non mandato dal Piemonte*, conforme scriveva satiricamente il Giusti ben esperto in que' secreti andirivieni, a dire e proclamare alle sétte e fare ammettere a scopo de' futuri *lavori* Carlo Alberto siccome simbolo di libertà e di redenzione italiana (3). Egli si baloccava in Roma, sparnazzando il tempo tra le congiure e gli amorazzi, quando il medico Diomede Pantaleoni in un colloquio notturno gli propose, o gl'impose, di pigliare la direzione di tutte le Carbonerie dello Stato pontificio », e per conseguenza il D'Azeglio nel colmo dell'estate del 1845 percorreva le Marche e buona parte delle Romagne. Da queste si spingeva in Toscana, ed il 12 luglio si trovava a Sarzana, dove rimase sino al 24, senza vedere la moglie che aveva ricevuto « tante accoglienze » nella vicina Pisa (4). Ma poco dopo — stranezze di marito.... accondiscendente — parlava con Luisa « delle nuove poesie del Giusti », che le era vicino, e « del matrimonio [suo]... divino (5) », si recava a salutare il poeta (6), lo difendeva a spada tratta contro gli attacchi di Cesare Balbo (7), ed infine andava a viversene a Milano con la moglie (8), per lasciarla tornare due mesi dopo con il Giusti (9), iniziando anzi un *ménage* a tre in Pisa negli ultimi di marzo (10), da cui il.... buon Massi-

(1) I. Rinieri, *Lo Statuto e il giuramento del re Carlo Alberto*, 36, Roma, 1899.

(2) Il Rinieri documenta ognuna di queste affermazioni, ricorrendo a C. Cantù, *Il Conciliatore e i Carbonari*, 105-106, n.; A. Gori, *St. della rivol. it.*, 84, Firenze, 1897; *Archivio triennale delle cose d'Italia*, I, 45 e 477; *Carte segrete*, III, 342.

(3) G. Giusti, *Mem. ined.*, 53, Milano, 1890.

(4) G. Carcano, *Lett. di M. d'Az. alla moglie*, 89, 90, lett. 12 e 24 luglio 1845.

(5) *Ibidem*, 92, lett. 16 agosto 1845.

(6) *Ibidem*, 170, lett. 29 settembre 1845.

(7) *Ibidem*, 178-181, lett. 26 dic. 1845; 22 genn., 2 e 10 febb. 1846.

(8) *Ibidem*, 172, lett. 24 novembre 1845.

(9) *Ibidem*, 180, lett. 2 febb. 1846.

(10) *Ibidem*, 188-189, lett. 26 e 28 marzo 1846.

mo si partiva nostalgicamente addolorato (1), facendo augurî e saluti teneri al poeta toscano (2).

Non seguirò la strana vita coniugale del D'Azeglio nelle lettere successive — chè il compito sarebbe lungo, pur limitando le ricerche nell'epistolario del Carcano. Noto invece, a conferma di quanto il Rinieri racconta dell'opera settaria del nostro Massimo, che nei primi giorni del 1846, in mezzo al generale entusiasmo, egli mandava fuori *Gli ultimi casi di Romagna*, frutto del suo viaggio di pochi mesi avanti. Come mai un Piemontese si occupava di faccende dello Stato pontificio? E che altro erano le sue scorribande in su e in giù per l'Italia in quei tempi, se non lavorio per tessere la rete massonica?

Egli era ancora a Roma il 29 agosto 1845, ad Ancona già il 9 settembre, poi a Firenze e Pisa, per trovarsi a Genova il 29 dello stesso mese (3). Dopo un soggiorno di due mesi a Torino dal 27 ottobre al 26 dicembre, rieccolo a Genova nei primi del 1846, a Firenze tre mesi appresso, pronto a viaggi frequenti di andata e ritorno fra Genova e Torino dal 4 aprile al 30 luglio (4), e fra Genova e la Toscana dal 7 agosto al 3 febbraio 1847, non senza trovare la polizia granducale vigilante e contraria a questi suoi vagabondaggi (5). Finalmente l'8 febbraio il D'Azeglio se ne tornava a Roma (6), nonostante le difficoltà politiche che volevano tenervelo lontano (7), e incominciava la sua abile opera per cui si accaparrava la simpatìa di Pio IX, come già godeva quella di Carlo Alberto, servendo presso questi due Re agli intenti occulti delle sètte.

Le lettere sue alla moglie ora si coloriscono di una tinta politica, che prima mancava. Già il 22 dicembre 1845 il D'Azeglio aveva condannato l'enciclica papale contro i miscredenti, che imputava non al Pontefice, ma alla segreteria (8). A Roma la vita sua ora non è più mascherata dietro la *blouse* e la tavolozza del pittore: appena arrivato da Genova ha súbito un'udienza da Pio

(1) *Ibidem*, 190 e 193, lett. 4 e 9 apr. 1846.
(2) *Ibidem*, 197-199, 214, lett. 18 aprile e 1 luglio 1846.
(3) *Ibidem*, 163, 164, 169.
(4) *Ibidem*, 171, 176, 177, 178, 190-225, 226-246.
(5) *Ibidem*, 226-228 e 231.
(6) *Ibidem*, 247.
(7) *Ibidem*, 231, 240, 248.
(8) *Ibidem*, 239.

IX (1),e un mese dopo,il 10 marzo,ne ha una seconda (2).Vive a contatto con la società della *Concordia* (3).scrive una *Lettera al prof.Orioli* che doveva calmare il partito liberale romano eccitato da un editto sulla stampa del cardinale Gizzi (4),tiene discorsi politici e partecipa a banchetti publici (5).

Nell'agosto di quell'anno il D'Azeglio « vole[va] andare in Romagna,[ma] il Papa e Ferretti [aveva]no paura che ciò fa[cesse] ribollire e non calm[asse] » il paese (6). Ciò non ostante, eccolo ad Ancona il 29 agosto,a Pesaro il 27 settembre (7) e infine,dopo una corsa a Firenze (17 ottobre) e a Torino (22-31 ottobre (8),ritornava per Firenze (11 novembre) (9) a Roma (17 novembre) (10).

Durante questo nuovo soggiorno del D'Azeglio nella città papale egli riceveva il seguente biglietto (11):

Dal Quirinale 4 dicembre 1847.

Mio caro Massimo,

Questa sera e domani sera all'Ave Maria io sarò in casa,e meno affollato di persone,ond'è che in uno di questi due giorni io vedrò assai volentieri il sig.re Druvetti che,condotto da voi,mi sarà doppiamente gradito.

Sono di cuore

il vostro affez. s.re e am.o
P.Card.e Ferretti.

Sig.re marchese Massimo d'Azeglio.

« Il sig.re Druvetti » qui ricordato è Bernardino Drovetti,nato a Barbanía Canavese nel 1776 e morto a Torino nel 1852, avvocato,soldato, diplomatico, creatore del Collegio egiziano di Parigi e dell'importante Museo d'Egittologia di Torino (12),nonchè

(1) *Ibidem*,247.
(2) *Ibidem*,249.
(3) *Ibidem*.
(4) *Ibidem*,251.
(5) *Ibidem*.
(6) *Ibidem*,259.
(7) *Ibidem*,262,264-272.
(8) *Ibidem*,275,276-278.
(9) *Ibidem*,278.
(10) *Ibidem*,281.
(11) Questo documento proviene dall'Archivio del castello di Envie,come le lettere del D'Azeglio al Guasco.
(12) S.Fermi, *Dieci lettere inedite di P.Giordani a B.Drovetti*, in *Saggi giordaniani*,vol.IV della *Bibl.stor.piacent.*,33 sgg.,Piacenza,1915.

« Gran Cofto » del rito massonico egiziano in Alessandria d'Egitto. Così il D'Azeglio è sempre in carattere: a parole, feroce avversario delle sétte; in pratica, mezzano fra la Chiesa e la Massoneria.

Il cardinale Ferretti, autore del biglietto, è lo stesso che testè ricordammo con le parole del D'Azeglio come timoroso, insieme a Pio IX, che la sua nuova andata in Romagna facesse divampare l'incendio, anzichè spegnerlo. Gabriele Ferretti, del titolo dei SS. Quirico e Giulietta, prefetto della S. Congregazione delle Indulgenze e delle Reliquie, nato in Ancona il 31 gennaio 1795, era stato creato cardinale, riservato in petto e quindi publicato nel concistoro dell'8 luglio del 1839 (1). Egli era cugino di Giovanni Maria dei conti Mastai-Ferretti, cioè di Pio IX, e suo grande consigliere non ostante che risentisse l'influenza dei Gesuiti (2). Essendo egli segretario di Stato, dopochè il 5 luglio 1847 il cardinale Gizzi si era dimesso perchè contrario all'istituzione della Guardia Civica (3), il settario D'Azeglio, che voleva *giuocare* il Papa — smanioso di figurare liberaleggiante —, era entrato molto nell'amicizia sua. Ed al cardinale Ferretti infatti il nostro Massimo il 17 agosto 1847, avendo « scritto un articolo sugli affari correnti, l'[aveva] letto », lieto di vederlo da lui « approvato » (4). L'amicizia del liberale D'Azeglio deve avere influito non poco sugli atteggiamenti politici del Ferretti, che, segretario di Stato, concedeva il ritorno del Mamiani dall'esilio, licenziava i *centurioni*, in numero di circa 9500 nel solo Ascolano, permetteva i processi dei più noti reazionarî e risolveva con dignità la vertenza dell'occupazione austriaca di Ferrara (5).

Non so se il cardinale-segretario fosse imparentato con il « poeta Ferretti, [che] da[va] serate letterarie » in Roma nell'agosto del 1845, alle quali interveniva il D'Azeglio (6), e che fu un degno

---

(1) *Calendario per i R.Stati*, XXI, Torino, 1844.

(2) G. Leti, *Roma e lo Stato pontificio dal 1849 al 1870*, I, 15 e 150, n. 3, Ascoli Piceno, 1911.

(3) E. Rendu, *L'Italie de 1847 à 1865 : correspondance politique de Massimo d'Azeglio*, 18, Parigi, 1867.

(4) G. Carcano, *Lett. di M. d'Az. a sua moglie*, 259.

(5) G. Leti, *Roma e lo St. pont.*, I, 346, n. 2.

(6) G. Carcano, *Lett. di M. d'Az. a sua moglie*, 162.

continuatore del Belli (1).Certo il cardinale Ferretti era fratello del generale Cristoforo — uno de' più fidi amici del D'Azeglio,al quale egli indirizzò lettere affettuose ed intime (2) — e del conte Pietro,di cui Massimo scrisse nel 1858 l'elogio funebre (3).

Come questo biglietto,diretto dal segretario di Stato di Pio IX al D'Azeglio,sia finito fra le carte possedute dalla erede del marchese Guasco di Castelletto, io non so: probabilmente fu da lui regalato all'amico,desideroso di autografi d'illustri,con quell'altro documentino, che già publicai altra volta, commentandolo non del tutto felicemente (4).Esso è del seguente tenore:

(*Di pugno di Pio IX*): « Dio sparga copiose le sue Benedizioni sopra di Lei e sulla sua Famiglia ».

(*Di pugno di Massimo D'Azeglio*): « Ad un'udienza avuta sul fin di novembre 1847,pregai S.S.Papa Pio IX di volermi dar una linea scritta di suo pugno ed egli si degnò di scrivere queste poche ma affettuose parole.— Massimo D'Azeglio ».

L'ultimo documento del D'Azeglio nell'archivio di Envie è la lettera ch'egli indirizzava il 14 settembre 1859,da Cannero,all'amico Nicanore Provana-Romagnano,che aveva — come già vedemmo — sposata la figlia erede del marchese di Castelletto:

Cannero 14 sett. 59.

Caro Nicanore,

M'era già venuto in mente prima di ricevere la tua lettera che Carlo, per mantenersi il canonicato,disgustava gli avventori, e già avevo scritto al sig.re economo dell'Accademia Placci che fa gentilmente il mestiere di mio incaricato d'affari,di licenziare Carlo per il 20 e liquidare il cavallo per quel che poteva.Se non si vende prima del 20,lo metterò in pensione piuttosto che seguitare a tenere quel *bec f.....(sic)* e alla fine,se lo vuoi,ti regalo anche questo (non il *bec ecc.*ma il cavallo) e felice notte si passerà la partita in perdita per liberar l'Italia.Se hai un buon consiglio o aiuto da darmi,è il momento di farti onore.

Essere stato sulla strada di Milano e non esser venuto a Cannero almeno un giorno,è un fatto del quale giudicherà la storia,

---

(1) G.Leti, *Roma e lo Stato pont.*,I,150 e n.1.

(2) M.D'Azeglio, *Scritti postumi* a cura di M.Ricci,434 segg.,Firenze, 1871.

(3) M.D'Azeglio, *I miei ricordi*,II,481,Firenze,1869.

(4) L.C.Bollea, *Massimo D'Azeglio e Pio X*,in *Boll.stor.-bibl.sub.*,XVI, 256,Torino,1911,ed a parte in *Miscellanea nuziale per nozze Cavagna-Sangiuliani di Gualdana Mörlin-Visconti*.

come sarà giudice della condotta de' nostri ministri nelle circostanze presenti. A non essere così *chiolle* che belle occasioni si presentano! Mi pare impossibile che possano durare. Ho avuto una lettera di Rorà incantato di Ravenna e della docilità de' suoi sudditi. E pensare che a Faenza, dove non passava settimana senza un omicidio, ora non accade più una rissa e *fino i preti* son contenti di poter girare senza paura!

Salutami le tue signore e se ripassi a portata di Cannero ricordati che hai molto bisogno di farti perdonare.

Massimo.

Questa lettera va collegata, per meglio comprenderla, ad un altro documento d'azegliano, a un cartello che, appeso con un nastro rosso al collo del cavallo, doveva servire di presentazione dell'animale in viaggio. Esso diceva:

Io sonó Bajardo di Massimo D'Azeglio, e vado a trovare il M.se Nicanore Romagnano a Envie il quale mi manderà a prendere alla stazione di Saluzzo, alle 8 a.m. Giovedì 11 Agosto: prego che mi mettano delle frasche, nel viaggio, perchè patisco molto le mosche: del resto sono bene educato, non tiro calci, e ubbidisco ai superiori.

La frase della lettera precedente: « Se non si vende [il cavallo] prima del 20, lo metterò in pensione piuttosto che seguitare a tenere quel *bec f*.....[dello stalliere Carlo]; e alla fine, se lo vuoi, ti regalo anche questo (non il *bec* ecc, ma il cavallo) e felice notte! si passerà la partita in perdita per liberar l'Italia », dimostra che già un altro cavallo era stato dal D'Azeglio regalato al marchese Nicanore. Da ciò congetturo che il dono di Bajardo, inviato ad Envie un giovedì 11 agosto, sia stato preannunziato da questa lettera del 14 settembre.

Questo cavallo era il più caro fra i quadrupedi posseduti dal D' Azeglio, perchè l'aveva portato in groppa e aveva condiviso i pericoli nel 1848 sui campi di battaglia di Vicenza. Già il 25 novembre 1852 l'aveva ceduto in regalo alla propria moglie Luisa Blondel: « Ti ringrazio del bel ricevimento che hai fatto al povero Baiardo. Non l'ho veduto prima della sua partenza, perchè mi faceva dispiacere la separazione. Ma almeno ora sta bene, e il suo avvenire è assicurato. Ho venduto anche Othos, perchè sono aiutante di campo onorario e perciò senz'obbligo di servizio (1) ». Ma nel 1859 aveva ritolto il cavallo per recarsi in missione

(1) G. Carcano, *Lett. di M. d'Az a sua moglie*, 397.

a Bologna,e ora,ad incarico eseguito,lo mandava definitivamente a riposo.Il 13 agosto 1859 scriveva infatti il D'Azeglio alla figlia Alessandrina: « Figurati che Baiardo ha ancora fatto il viaggio di Bologna,e si mantiene sempre come un puledro.Non può aver meno di 24 o 25 anni! Ho inoltre un grosso cavallo di guerra: e quando sia fissata definitivamente la pace, lo venderò (1) ».Così « quel suo favorito caval di battaglia che aveva donato alla moglie; ma che poi,a quanto sembra,si era fatto provvisoriamente restituire (2) »,non ritornò più alla moglie,come il cartello autografo surriferito comprova, ma andò a terminare i suoi giorni nel castello d'Envie che aveva tante volte ospitato il D'Azeglio.

L.C.Bollea.

(1) M.D'Azeglio,*Scritti postumi* a cura di M.Ricci,367.
(2) *Ibidem*,n.3 dell'editore Matteo Ricci, genero del D'Azeglio.

Errata-Corrige.— A pp.720 e 721 della precedente puntata di *Il Risorg. ital.*,va corretto l'errore tipografico « Cameri » in « Cannero », come recava chiaramente il ms.(F.Gabotto).

BIBLIOGRAFIA DELL'EPISTOLARIO

DI

CARLO BOTTA

Questa bibliografia non è interamente nuova. Essa fu già da me publicata parecchi anni or sono (1); ma rivede ora la luce sotto nuova forma e notevolmente ampliata. In primo luogo, infatti, pur conservando in essa distinte le due parti *Lettere edite* e *Lettere inedite*, mi parve criterio migliore il distribuire la materia secondo l'ordine cronologico delle lettere, e non più, almeno per la parte edita, secondo l'ordine cronologico delle edizioni. Ma siccome quest'ordine non poteva essere rigorosamente seguìto per le publicazioni e per i fondi che contengono più lettere, così nei singoli casi ho tenuto conto della lettera cronologicamente prima. In secondo luogo, questa bibliografia si presenta ora notevolmente ampliata, perchè, oltre al comprendere il nuovo materiale edito in questi ultimi quindici anni, reca parecchie indicazioni sfuggitemi nella prima ricerca; e per ciò la bibliografia della parte edita dell'epistolario bottiano potrà forse ora dirsi quasi completa. D'altra parte, la bibliografia delle lettere inedite, in séguito a nuove ricerche, si è notevolissimamente arricchita di un materiale copioso e per varî riguardi interessante.

Questa bibliografia dell'epistolario di Carlo Botta potrà dunque giovare a chi vorrà accingersi alla publicazione di quest'opera poderosa, che riguarda non solo la vita dell'autore, ma ben più la storia e le lettere del nostro paese in un periodo notevolissimo della sua esistenza.

(1) C. S., *Per l'epistolario di C. B.*, in *Atti della R. Acc. d. Sc. di Torino*, XXXVI, 367-394, Torino, Clausen, 1901.

CAPITOLO I.

LETTERE EDITE [1]

1 1793 (2)

RICCOMANNI CESARE, *Miscellanea letteraria* (nozze Riccomanni-Landi), Torino, Vercellino, 1861.

Vi si trova la più antica lettera del Botta rinvenuta fra quelle edite ed inedite (Torino, 20 aprile 1793). In essa il giovane repubblicano parla con una certa animazione dei fatti della Francia in quel torno di tempo.

2 1794-1837

[VIANI PROSPERO], *Lettere di Carlo Botta*, Torino, Magnaghi, 1841, pp. XIX-192.

Contiene 96 lettere del Botta, degli anni 1794-1837, non disposte cronologicamente, ma rispetto alle persone a cui furono scritte. Sei di esse erano già edite: due nelle *Osservazioni e giudizî sulla Storia d'Italia di Carlo Botta* (Modena, Vincenzi, 1825), altre due nell'edizione torinese del *Camillo*, la quinta nell'*Annotatore Piemontese*, che citerò in séguito; la sesta non è che un passo di lettera del 22 aprile 1812 a Giuseppe Grassi, passo che trovasi già nella prefazione delle *Operette varie di* G. GRASSI (Torino, Marietti, 1832) e nella *Vita* del Grassi scritta da GIUSEPPE MANNO e compresa nelle « Biografie » del Tipaldo (Venezia, 1834). Le lettere publicate per la prima volta in questa raccolta sono quindi 90, cioè:

1794: 1 — 1812: 1 — 1813: 1 — 1817: 2 — 1821: 1 — 1825: 2 — 1826: 3 — 1827: 2 — 1828: 4 — 1829: 1 — 1830: 4 — 1831: 6 — 1832: 10 — 1833: 14 — 1834: 16 — 1835: 4 — 1836: 13 — 1837: 4 — Senza data certa: 1 — Totale: 90.

Di queste lettere sei non hanno indicazione certa di data. Esse sono:

La 60ª, che fu ristampata da Nicomede Bianchi (*Rivista Contemporanea*, vol. 28°, anno 1862, p. 335) con la data *30 agosto 1831*;

La 77ª, che da altre lettere della stessa raccolta appare essere

(1) Non si tiene conto delle « Antologie » e degli altri libri scolastici che contengono qualche lettera del Botta, tolta sempre dalle raccolte qui registrate, e specialmente da quella del Viani che qui occupa il secondo posto.

(2) Dei due numeri che precedono ogni indicazione bibliografica, il primo è il numero progressivo, il secondo indica gli anni ai quali appartengono le lettere bottiane contenutevi.

probabilmente del principio del 1836, al quale anno qui si ascrive;

La 79ª, che per le stesse ragioni può ascriversi al 1836;

La 86ª, la quale, poichè contiene la traduzione dell'epitaffio per il Marchese di S. Tommaso, morto nel 1834, può ritenersi di tale anno;

La 91ª, che può considerarsi della fine del 1833.o per lo meno non anteriore a tale anno, perchè parla dell'edizione torinese del *Camillo*. Qui è unita a quelle del 1833;

La 94ª, infine, che è un frammento di lettera intorno a qualche parola nuova introdottasi nella lingua italiana, e che non porge argomenti atti a stabilirne l'anno della data.

Questa raccolta fu fatta con uno scopo letterario, come si scorge dalla prefazione stessa. Molte delle lettere contenutevi si aggirano intorno ad argomenti letterarî, come quella notevolissima al Cibrario (Parigi, 17 novembre 1826) intorno alla *Storia delle repubbliche italiane* del Sismondi, le undici lettere degli anni 1831-36 al conte Nomis di Cossilla, archivista e consigliere di S. M. in Torino, che si aggirano intorno a questioni letterarie, linguistiche e storiche, e dalle quali si rilevano le sollecitazioni fatte al Botta perchè nella sua storia inserisse la notizia che la Casa di Savoia ebbe origine italiana, notizia ch'egli non volle accogliere, dicendo che non gliene venivano fornite prove sufficienti, e come ancora parecchie lettere del 1833 all' ab. Giuseppe Gallo intorno alla nuova edizione del *Camillo*.

In generale, poi, le lettere di questa raccolta hanno un carattere intimo e famigliare, che si nota specialmente in quelle scritte all'ab. Gallo (1825-34), e in quelle più numerose al dottor G. Giordano a Torino (1827-37) (1).

3 1795-1832

Dionisotti Carlo, *Vita di Carlo Botta*, Torino, Favale e C., 1867.

L'A. trasse profitto naturalmente dalle lettere edite; a quelle ne aggiunse 12 non ancora publicate fino allora, appartenenti agli anni 1795-1832, e che trattano argomenti svariati, e si riferiscono per lo più a casi particolari della vita del Botta. Fra le altre è importante un passo di lettera del 1814, in cui egli riconosce i mutamenti del proprio pensiero politico. Se ne hanno una per ciascuno degli anni 1795, 1797, 1814, 1824, 1832; 2 per gli anni 1800, 1802, e 3 per il 1799.

Bisogna notare che il Dionisotti non riporta quasi mai per intero le lettere che riferisce, nè dice donde trasse le inedite che presenta. Di queste 12 solo 3 sono complete.

(1) A questa raccolta del Viani attinsero molti studiosi e raccoglitori, i quali però non sempre citano questa loro fonte. Qui occorre ricordare, perchè non troverà posto in seguito, la raccolta *Biografie autografe ed inedite di illustri Italiani di questo secolo, pubblicate da* D. Diamilla Muller (Torino, Pomba, 1853), che riporta (p. 76) la lettera del 15 luglio 1830 a monsignor Muzzarelli di Napoli, attribuendole però, forse per errore di stampa, la data dell'anno 1838.

4 1796

Il Propugnatore, studî filologici, storici e bibliografici, I, 364 segg., Bologna, Romagnoli, 1868.

Contiene una lettera del Botta (Knutwiel (Lucerna), 28 febbraio 1796), scritta probabilmente all'amico Luigi Rigoletti a Torino, nella quale il povero esule ricorda con tenerezza gli anni passati a Torino con gli amici. Essa fu riprodotta in Pavesio, *Lett. in. di C.B.*, 189 segg., e in Dionisotti, *C.B. a Corfù*, 70 segg., indicati qui sotto (nn. **5** e **7**).

5 1796-1817

Pavesio Paolo, *Lettere inedite di Carlo Botta*, Faenza, Conti, 1875.

La raccolta comprende 134 lettere del Botta, fra cui quella (Knutwiel, 28 febbraio 1796) publicata già nel *Propugnatore*, due altre (Corfù, 25 novembre 1797, e Parigi, 7 agosto 1799) edite già in Dionisotti, *Vita di C.B.*, 57 e 85 (1), e sette di quelle già edite l'anno prima dal Pavesio stesso, cioè quella del 1798 (28 settembre), e sei di quelle del 1799 (27 giugno, 1 luglio, 16 agosto 10 e 16 ottobre e 1 novembre), come si vedrà in séguito (n. **11**).

Ma, oltre alle lettere della raccolta propriamente detta, si trovano, nella *Notizia biografica* e nella *Notizia bibliografica* premessevi, tre passi di lettere diverse, pure inedite, che hanno rispettivamente la data: Parigi, 25 ottobre 1812 (p. XXIV), 17 ottobre 1816 (p. XXV) e 21 giugno 1817 (p. XXIX).

Le lettere inedite contenute in questo volume sono dunque 127, così distribuite: 1796: 2 — 1797: 15 — 1798: 60 — 1799: 47, e inoltre una per ciascuno degli anni 1812, 1816, 1817.

Questa raccolta è importantissima, perchè tali lettere, numerose per certi anni, si aggirano per una parte intorno agli avvenimenti della Rivoluzione in Piemonte, e mostrano quanto il Botta vi pigliasse parte, e come ne giudicasse, e per un'altra parte intorno ai Piemontesi rifugiati in Francia durante l'occupazione austro-russa della loro patria, e alle loro relazioni con la Francia stessa, che li trattava in un modo ben diverso da quello usato verso i Cisalpini.

E da notarsi ancora che 20 di queste lettere videro contemporaneamente la luce nella raccolta del Dionisotti indicata qui sotto. Esse portano la data: Padova, 19 luglio, 21, 28 e 29 agosto; Corfù, 25 novembre, 11 dicembre 1797, 2 gennaio (sono due), 3, 4 (al Balbis a Milano), 6, 8 e 30 gennaio, 12 febbraio (due), 13 febbraio e 11 marzo 1798; una poi ha la sola data: Milano, anno 7, e può ritenersi dei primi di novembre 1798; infine: Sondrio, 24 e 27 novembre 1798 (al prof. Perendoli a Pavia), oltre a quella già dal Pavesio tolta dal *Propugnatore* del 1868 (Knutwiel, 28 febbraio 1796.

6 1796-1832

Bianchi Nicomede, *La verità trovata e documentata sull'arresto*

(1) Di quest'ultima, nell'opera del Dionisotti non si legge che un passo con la data « 2 agosto 1799 ».

e prigionia di Carlo Botta verso la fine del sec. XVIII, e le sue relazioni con Carlo Alberto Principe di Carignano, poi Re di Sardegna: documenti inediti, in *Curiosità e ricerche di storia subalpina* publicate da una Società di studiosi di patrie memorie, II, 95 segg., Torino, Bocca, 1876.

Contiene 9 lettere del B. dal 1796 al 1832, delle quali 5 inedite, una per ciascuno degli anni 1796, 1812, '16, '31, '32.

Le altre quattro erano già state publicate dal Bianchi stesso nella *Rivista Contemporanea*, a. X, vol. 28, come si vedrà in séguito (n. **49**), e appartengono rispettivamente agli anni 1824, '25, '26, '31.

7 1796-1834

Dionisotti Carlo, *Carlo Botta a Corfù, scritti inediti,* Torino, Favale e C., 1875.

Vi si trovano 50 lettere del Botta, delle quali 14 nel testo e le altre 36 sparse nelle note copiosissime. Esse appartengono agli anni 1796-1834. Si è visto che nella raccolta del Pavesio si trovano 21 lettere riprodotte in questa del Dionisotti. Fra di esse sono comprese le 14 suddette, di cui 13 scritte da Corfù e l'ultima da Milano. Rimangono adunque 29 lettere da registrare, una per ciascuno degli anni 1796, 1801, 1802, 1805, 1832, 1834; 2 per il 1815; 3 per il 1833; 8 per il 1800 e 10 per il 1799.

Queste lettere riguardano specialmente la biografia del Botta. Quelle degli anni 1799 e 1800, che sono le più numerose, sono del tempo dell'esilio in Francia durante l'occupazione austro-russa del Piemonte; le prime (1799) sono importanti perchè parlano spesso delle condizioni del B. e degli altri fuorusciti piemontesi, ne rispecchiano il pensiero politico, e, unite a quelle delle due raccolte del Pavesio, chiariscono questo punto notevolissimo dell'emigrazione italiana in Francia. Le seconde (1800) riguardano più strettamente il B. perchè si aggirano per lo più intorno al matrimonio da lui contratto allora in Chambéry: anche in esse però si trovano accenni politici. Le lettere degli anni successivi, poi, si riferiscono in generale ad interessi privati.

Bisogna notare infine che anche qui il Dionisotti spesso non dà che passi di lettere, e non indica donde trasse le inedite.

8 1796-1835

[Trinchera Francesco], *Lettere inedite e rare di Carlo Botta,* con appendice. Pubblicazione del *Paese,* giornale della città e divisione di Vercelli. Vercelli, Guglielmoni, 1858.

Contiene 34 lettere degli anni 1796-1835, disposte in ordine cronologico. Diciannove di esse si trovano già in publicazioni precedenti; esse sono: le 4 dell'opuscolo segnato al n. **10**, le 10 della raccolta del Paravia, quella del *Journal des Débats* del 1824, le tre dell'*Antologia* del 1826, e quella del *Moniteur Universel* del

1825,che si indicheranno in seguito (nn.**44,48,53** e **50**).Quindici erano ancora inedite: 1796 : 1 — 1800 : 2 — 1808 : 2 — 1817 : 1 — 1824 : 1 — 1831 : 1 — 1832 : 1 — 1833 : 1 — 1834 : 1 — 1835 : 3 (1).

La lettera rimanente, scritta, come altre due, ad A.F.Rossi, a Borghetto,non ha la data,ma può facilmente ritenersi della fine del 1810 o del principio del 1811,perchè nel P.S. di essa il Botta dice che la *Storia Americana* (publicata sulla fine del 1809) era uscita alla luce da più di un anno.E il Trinchera stesso colloca questa lettera dopo quelle del 1809 al dott.Rizzetti.

Non è facile ridurre ad unità o a gruppi gli argomenti trattati in queste lettere,che sono i più svariati.

9 1798

Il Baretti,giornale scolastico letterario diretto dal dott.G.S.Perosino,VII,40 (a.1875).

Riporta due lettere dell'autunno del 1798,l'una da Milano (al cit.Bogelli,a Bologna) e l'altra da Sondrio (a Modesto Paroletti).

10 1798-1809

[C.D.],*Lettere di Carlo Botta* (nozze Tarchetti-Perla),Vercelli,De Gaudenzi,1856,pp.10.

Sono quattro sole, scritte al dott.Rizzetti, di Torino.Tre sono degli anni 1798,1808 e 1809; ed una,la seconda,ha la sola data: Paris,7 fevrier.In quella del 1809 (Parigi,19 agosto) il Botta si rammarica delle pressioni fatte da qualche suo nemico,perchè il suo nome fosse cancellato dall'elenco dei membri ordinarî dell'Accademia delle scienze di Torino.

11 1798-1823

Pavesio Paolo,*Carlo Botta e le sue opere storiche,con appendice di lettere inedite*,in *Rivista Europea*,Firenze,1874.

Vi si trovano 15 lettere del Botta,dal 1798 al 1823,ricche di notizie particolari sulla sua vita: 1798 : 1 — 1799 : 7 — 1815 : 3 — 1816 : 1 — 1817 : 2 — 1823 : 1.

Quelle dell'anno 1799, scritte quasi tutte dalla Francia, dove egli si trovava fuoruscito, durante l'occupazione austro-russa del Piemonte, hanno una speciale importanza per la storia di quel tempo,e di più portano una luce nuova nella biografia del Botta, perchè fino allora erano rarissime le lettere edite, che si riferissero ai primi anni della vita di lui.

12 1798-1830

Manno Antonio,*Lettere di Carlo Botta a Giambattista Balbis*,in *L'Augurio*,strenna per il capo d'anno 1878,Torino,Eredi Botta,1878.

(1) L'autografo della lettera del 20 aprile 1796 da Grenoble all'amico Ignazio Boyer conservasi nella Biblioteca Civica di Torino (*Manoscritti*, 79,n.43).

Sono tre lettere,di cui due del 1824 ed una del 1825,contenenti calde espressioni di amicizia e piene di vivacità.La seconda di esse parla anche di un sussidio di 200 lire procurato dal Balbis allo storico,e delle cinque edizioni italiane della *Storia d'Italia dal 1789 al 1814* fattesi tosto in Italia dopo l'edizione di Parigi. Il Manno dice di aver tralasciato in esse « certe fraserelle scherzevoli ».

A queste, publicate dal Manno,un altro studioso, che si firma P.D.,ne aggiunse altre quattro,scritte da Corfù nei primi giorni del 1798,ma publicate già dal Pavesio (*Lett.ined. di C.B.*,38,41, 47 e 50) e contemporaneamente dal Dionisotti (*C.B. a Corfù*,45. 48,52 e 55).

Nelle poche pagine che precedono le lettere si trovano 28 passi staccati, consistenti talora in una sola espressione, di lettere pure inedite, e dirette tutte al Balbis. Appartengono agli anni 1823-30,cioè: 1823 : 2 ; 1824 : 7 ; 1825 : 8 ; 1827 : 5 ; 1828 : 1 ; 1829 : 4 ; 1830 : 1,e trattano argomenti svariati.Il Manno dice di aver tolte tutte queste lettere dello storico da una raccolta di lettere del Botta e di altri al Balbis, fornitagli dal Cav.Vincenzo Promis. (cfr. n.**55** e cap.II,n.**3**,A).

13 1799

Il Repubblicano piemontese : *supplemento al N.19*,25 piovoso,anno VII repubblicano,13 febbraio 1799 v. s.,e n.20, 28 piovoso, anno VII rep.,16 febbraio 1799 v. s.

Ciascuno di questi due numeri del giornale contiene una lettera da Ivrea (19 e 21 piovoso), con cui il Botta, allora membro del Governo provvisorio del Piemonte,riferisce a' suoi colleghi del Governo l'esito della sua missione nel Canavese e in Aosta per raccogliere i suffragî dei Comuni riguardo all'unione del Piemonte alla Francia.Egli accenna in esse all'entusiasmo con cui le popolazioni dei singoli luoghi approvarono tale unione.

14 1799

Sforza Giovanni,*L'Amministrazione generale del Piemonte e Carlo Botta (1799)*, in *Memorie della Reale Accademia delle Scienze di Torino*,Serie II,tomo LIX,Torino,Bona,1909.

Oltre a frequenti passi di lettere e lettere intere già edite dal Pavesio, dal Dionisotti e dal Roberti, l'A. riporta 23 lettere inedite scritte dal Botta e dal Roberti nel 1799,da Parigi,quasi tutte all' « Amministrazione generale del Piemonte » esule a Grenoble, per dar conto dell'opera loro presso il Governo francese a vantaggio della causa del Piemonte e dell'Italia,dove infieriva la reazione austro-russa,e a favore dei patrioti subalpini rifugiatisi in Francia.Queste lettere si conservano nel R.Archivio di Stato di Torino, e sono di mano parte del Botta e parte del Robert,ma tutte scritte a nome di entrambi.

15 1799

Bedarida Henri,*Quelques documents sur Carlo Botta*,in *Bulle-*

tin italien (Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux et des Universités du Midi),a.XXXIII,t.XI,pp.316-31,Bordeaux, Feret,1911.

Contiene tre lettere d'ufficio del B.: le due prime, brevissime (Torino,30 piovoso,a.VII [18 febbraio 1799],e Pinerolo,25 fiorile, a.VII [14 maggio 1799]) trattano di atti esecutivi; la terza (Grenoble,4 nevoso,a.VIII [25 dicembre 1799]) è diretta all'Amministrazione del dipartimento dell'Isère per sollecitare l'assegnazione di un conveniente luogo di ritrovo agli Italiani fuorusciti.

16 1799-1802

Roberti Giuseppe, *Lettere inedite di C.Botta, U.Foscolo, V.Cuoco*,in *Giornale storico della letteratura italiana*,XXIII,416-427, Torino,1894.

Le lettere del Botta sono 5, di cui la prima (Parigi,24 novembre 1799) già edita (Dionisotti, *C.B.a Corfù*,121), ma ristampata qui per darne la lezione esatta.Delle quattro inedite, 2 sono del 1800 e 2 del 1802.

La seconda di esse (Torino,26 settembre 1800) è una petizione dei cittadini Botta,Robert e Cavalli al Governo piemontese per ottenere il pagamento di una parte dell'indennità loro dovuta per la loro residenza in Parigi.Il Roberti dice che essa è di pugno del Botta.

17 1802-1833

Magini Caterina, *Lettere inedite di Carlo Botta con prefazione e note di* C.M., Firenze,Successori Le-Monnier,1900.

È una raccolta di quaranta lettere,che vanno dal 1802 al 1833 (1). Venticinque di esse sono tolte dal Codice n.265 della Biblioteca di S.M. il Re in Torino (2), che ne contiene 54, tutte autografe e dirette tutte a Giuseppe Grassi.Queste venticinque lettere hanno per lo più carattere filologico,riferendosi alle opere del Botta e del Grassi stesso; quelle del primo decennio riguardano pure interessi particolari di quest'ultimo (3).Delle altre quindici, tolte dalla Bibl. naz. di Firenze e dalla Bibl. della R.Accademia della Crusca,una è diretta a Modesto Paroletti,e le rimanenti a varî letterati italiani,cioè una al Cicognara,che gli forniva materiali per la *Storia d'Italia dal 1789 al 1814*, una al Friddani e tre al Vieusseux intorno alle sue relazioni con l'*Antologia* di Firenze.Una di queste ultime tre ed un'altra, scritta al Becchi,

(1) Quella edita con la data 1 luglio 1822,nell'autografo reca la data del 31 luglio.

(2) Cfr. il mio studio *Per l'epistolario di C.B.*; pp. 24-25 dell'estr.

(3) Quella del 22 aprile 1822 era già stata edita in parte,come si è visto, nella prefazione delle *Operette varie* del G., e poi dal Manno e in séguito dal Viani (Cfr.n.2).

come pure cinque dirette allo Zannoni, trattano dei rapporti dello storico con l'Accademia della Crusca. Tre lettere, infine, rivolte al Capponi, mostrano la reverenza del B. verso il grande letterato fiorentino, e le notizie che questi gli fórniva per la *Storia d'Italia in continuazione del Guicciardini*. Di queste tre ultime lettere, però, due già erano edite fra le *Lettere di G. Capponi*, etc. (Cfr. n. **56**).

18 1804-1831

Campori Giuseppe, *Dodici lettere di Carlo Botta*, Bologna, Romagnoli, 1867.

Appartengono agli anni 1804-1831, una per ciascuno degli anni 1804, 1816, 1826, 1827, 1832; 2 per il 1828 e 1830, e 3 per il 1829.

Le ultime dieci, scritte da Parigi ad Antonio Disperati di Livorno, che fu tra i sottoscrittori per la continuazione del Guicciardini, e che si era adoperato per trovare altri sottoscrittori in Toscana, si aggirano tutte intorno alla composizione della *Storia*, di cui ogni lettera annunzia il compimento di un volume. In alcune, poi, si scorgono le relazioni che il Botta ebbe, per intermezzo del Disperati, col principe di Canosa, ex-ministro di polizia in Napoli, che gli offriva notizie intorno ai casi di Napoli da aggiungere alla *Storia d'Italia dal 1789 al 1814*, e per i tempi posteriori (1).

19 1806

Manzoni Alessandro, *Carteggio di A. M. a cura di* Giovanni Sforza e Giuseppe Gallavresi, Parte prima, 1803-1821, Milano, Hoepli, 1912.

Vi sono inserite due lettere bottiane del 1806, da Parigi, all'amico Modesto Paroletti. Esse attestano i rapporti amichevoli del Botta col Manzoni e sua madre.

20 1806

Il Baretti, giornale ecc. cit., VIII, 57 (a. 1876).

Vi è una lettera al fratello Isidoro (Parigi, 12 ottobre 1806) in risposta a lagnanze mossegli riguardo ad interessi famigliari. Da essa si rilevano i cattivi rapporti che correvano tra il B. e la sua famiglia.

---

(1) Della lettera del 21 maggio 1828 trovai l'autografo nella collezione lasciata dal cav. Damiano Muoni, già archivista nel R. Archivio di Stato di Milano. Debbo render grazie al figlio di lui, prof. dott. Guido Muoni, il quale gentilmente parecchi anni fa mise a mia disposizione questa ed altre tre lettere pure autografe del Botta, cioè quanto del nostro storico si trovava nella collezione del suo defunto padre. La quale collezione, però, fu in séguito acquistata parte dall'Archivio di Stato di Milano, parte da privati (cfr. n. 29). Di questa publicazione del Campori dà notizia G. Sforza nell'*Arch. st. it.*, serie III, vol. VII, parte II, p. 228, Firenze, Cellini, 1868.

21 1807-1818

Lettere inedite di Carlo Botta *a Claudio Fauriel,*in *Il Baretti,* giornale ecc. cit.,XII,50,51,52 (a.1880),e XIII,3,4,5 (a.1881) (1).

Sono otto lettere di argomento letterario, storico e filologico, che vanno dal 1807 al 1818.Più notevoli sono quelle che riguardano le osservazioni del Fauriel alla *Storia americana*,della quale il Botta gli passava il ms. a mano a mano che la scriveva,e le osservazioni del Fauriel medesimo al *Camillo*.Da queste lettere si rileva che il Botta conosceva personalmente Madame de Condorcet.

Le prime quattro, rispettivamente degli anni 1807,1808,1810, e 1811,furono riprodotte,tre in parte e la quarta per intero,dal Cantù nell'opera *Alessandro Manzoni, reminiscenze di* Cesare Cantù,I,54-56,Milano,Treves,1882,senza indicazione di fonte.

22 1808-1810

Neri Achille,*Una lettera apologetica di Carlo Botta*,in *Archivio storico italiano* s.V,t.IX,Firenze,1892.

Si tratta di una curiosa lettera (Parigi,10 maggio 1810) al conte Fontanes,ministro della Publica Istruzione in Francia,per difendersi dalle calunnie che qualche suo nemico aveva sparso sul suo conto,e nella quale egli va enumerando le cose da lui medesimo fatte in vantaggio della propria patria come uomo politico.In una nota,poi,si trova un'altra lettera inedita del Botta (Parigi,8 settembre 1808) ad uno dei suoi fratelli,probabilmente Giuseppe,morto l'anno dopo.

23 1809

*Il Baretti,*giornale etc. cit.,VI,41 (24 settembre 1874).

Contiene una lettera (Parigi,15 marzo 1809) all'ab.Gays,arciprete di San Giorgio Canavese,nella quale lo storico parla delle proprie sventure domestiche.

24 1810

Boselli Antonio,*Il carteggio bodoniano della « Palatina » di Parma,*in *Archivio storico per le provincie parmensi,*n.s.,XIII, 157-288,Parma,1913.

Contiene (pp.253-254) una lettera del Botta (Parigi,4 luglio 1810) a G.B.Bodoni,con la quale lo storico gli fa omaggio di una copia della sua *Storia americana*.

25 1810

L'Analitico subalpino,Torino,Stamperia sociale,1810.

Nel n.18 (pp.167-76) trovasi una lunga lettera del Sig.Caliepo-

(1) Nel primo di questi numeri del *Baretti* (2 dicembre 1880) il nome del Fauriel, certo per errore di stampa, è « Carlo » invece di « Claudio ».

FILO (*Botta*) al sig. ARDIREBBANO (Prof. *G. Rosini* di Pisa). È un'acre difesa della lingua usata nella *Storia Americana*, in risposta ad un articolo di critica publicato nel n. 19 (luglio 1810) del *Giornale Enciclopedico* di Firenze.

26 1810

Courrier de Turin: Journal politique, litteraire, etc. a. 1810.

Nella rubrica « *Varietas* » dei numeri 135 (p. 550) e 136 (p. 553-554) è inserita una lettera « À M. Ginguené membre de l'Institut de France » firmata « Charles Botta » e con la data « Paris, 5 septembre 1810 ». In essa lo storico, mentre ringrazia il Ginguené dell'elogio fatto della sua *Storia Americana* nel *Mercure* (12 maggio e 15 agosto), giustifica l'uso da lui fatto di certe espressioni ritenute dal critico sconvenienti alla storia, e cita a questo proposito i passi dei classici in cui tali espressioni s'incontrano.

27 1810-1811

Lettere di Carlo Botta ad un suo amico intorno la lingua e lo stile ch'egli ha usato nella Storia della guerra dell'indipendenza degli Stati Uniti d'America, Milano, Ferrario, 1820 (*Miscellanea. S. N. u. IX.* 55 della Biblioteca Ambrosiana di Milano).

Sono due lettere, l'una del 20 novembre 1810 e l'altra del 30 marzo 1811: entrambe sono importanti, ma specialmente la prima, perchè in essa il B. parla più estesamente dello stato della lingua italiana a' suoi tempi, e dei rimedi ch'egli riteneva necessarî per giovare ad essa. Secondo il Dionisotti (1), queste lettere sarebbero state publicate in fine al quarto ed ultimo volume della *Storia Americana*, nell'edizione appunto di Milano, del Ferrario, nel 1819. Ma varie copie di tale edizione, da me consultate, non le contengono. La cosa può forse spiegarsi, pensando che il Dionisotti probabilmente ebbe tra le mani una copia a cui erano state aggiunte le poche pagine suddette, che sono appunto del medesimo editore, e di formato identico a quello della *Storia*.

28 1810-1811

SALSOTTO CARLO, *Una notizia inedita su Carlo Botta*, Torino, Vinciguerra, 1901.

Contiene tre lettere del B., una del 1810 (incompleta) e due del 1811, riguardanti una traduzione di un *Trattato di storia naturale* del DUMÉRIL, da lui fatta per conto del Governo del Regno d'Italia nel 1809.

29 1810-1835

GALLAVRESI GIUSEPPE, *Lettere d'amici e nemici di Alessandro Manzoni*, in *Il libro e la stampa: bullettino ufficiale della Società bibliografica italiana*, a. IV (n. s.), 172-183, Milano, 1910.

(1) *Vita di C. B.*, 147.

Del Botta vi sono tre lettere e un breve biglietto appartenenti già all'archivio privato Muoni, del quale si è parlato nella nota a proposito della raccolta publicata dal Campori (n. **18**). Una delle lettere (21 maggio 1828) era dunque già edita in questa raccolta; un'altra (al Ginguené) ha la sola data « 27 dicembre », ma può ritenersi del 1810, perchè in essa il B. prega il Ginguené di parlare nel *Mercure* di un nuovo giornale letterario di Torino, e in un'altra del 25 febbraio 1811 al Grassi lo avverte che il Ginguené appunto ha parlato del giornale nel *Mercure*; la terza è diretta al conte Sclopis per raccomandargli il figlio Paolo Emilio. Il breve biglietto, col quale dà un appuntamento al sig. Roggeri, ha la sola data « 29 maggio ».

30 1811-1833

Bersano Arturo, *Alcune lettere inedite di Carlo Botta*, in *Atti della R. Accademia delle Scienze di Torino*, XLVI (1910-1911), 12-28, Torino, Bona, 1911.

Sono otto lettere, una per ciascuno degli anni 1811, 1812 e 1817, due del 1832 e tre del 1833, magistralmente illustrate dal Bersano. La terza di esse il dotto editore ritiene giustamente diretta all'abate Datta, a cui lo storico opponeva il noto rifiuto a che si stampassero, lui vivente, le sue lettere; le altre sono rivolte all'abate Francesco Bonardi (1).

In esse è largamente trasfusa quella schietta amicizia che lo storico in tutti i tempi seppe sempre manifestare con grande vivacità agli amici, e che rende veramente simpatica la sua figura. Notevole fra le altre è quella del 30 gennaio 1833, nella quale il Botta, dopo aver pregato insistentemente il Bonardi perchè desistesse dal proposito di scrivere la di lui biografia, gli annunzia che sta preparando le proprie « memorie ». E a questo proposito molto opportunamente nota il Bersano che quest'ultima affermazione dello storico, la quale non appare che in questa sola lettera, non riguarda un fatto reale, bensì una semplice intenzione, che forse balenò allora nella mente di lui.

31 1811

L'Ape subalpina: giornale letterario, Torino, Pane e C., 1811.

I numeri 3 (15 febbraio), 9 (15 maggio), 11 (15 giugno) e 15 (31 agosto) contengono ciascuno una lunghissima lettera. Le due prime sono datate da Torino (4 febbraio e 12 aprile 1811), e le altre due da Milano (25 maggio e 25 luglio 1811). Tutte quante sono firmate *S.*; ma è certo che sono del Botta. Esse anzi rispecchiano fedelmente l'indole dello storico, pieno sempre di sarcasmo e di fiele quando si tratti di ribattere qualche critica mossa al suo modo di vedere in qualsiasi campo della sua attività. Le quattro lettere, infatti, sono, come quella dell'*Analitico Subalpino* cit., altrettante risposte agli attacchi fatti ripetutamente dal Rosini al-

(1) Di entrambi questi personaggi si è parlato nell'Introduzione.

la lingua da lui usata nella *Storia americana*, e publicatisi sempre nel *Giornale enciclopedico*. Nelle ultime lettere l'autore cita i singoli luoghi in cui i classici italiani usarono i vocaboli e le frasi censurate nella sua storia.

32 1811-1816

CLERICI GRAZIANO PAOLO, *Intorno a otto lettere inedite di Carlo Botta a Vincenzo Mistrali*, in *Il Risorgimento italiano: rivista storica*, II, 593 segg., Torino, Bocca, 1909.

Appartengono agli anni 1811-16, e si aggirano intorno ai rapporti letterarî e di schietta amicizia che corsero tra i due, accennando anche a casi particolari della vita di entrambi.

33 1812

Giornale delle Scienze ed Arti, Torino, Appiano, 1812.

Nei nn. 5 e 6 (pp. 73-80 e 81-88) ed 8 (pp. 113-117) si hanno due lettere firmate S., come quelle dell'*Ape Subalpina* cit. La prima (Milano, 18 febbraio 1812) con uno stile tutto sarcastico dà terribili sferzate ai Toscani contemporanei che vogliono atteggiarsi a censori e maestri in fatto di lingua; la seconda (Torino, 15 aprile 1812) risponde ad un articolo del *Giornale enciclopedico* (n. 37) intorno all'uso fatto dallo storico della parola «libertini» in senso di amanti della libertà politica. Queste, come le altre lettere di polemica filologica, sono rivolte agli estensori dei varî giornali.

34 1812

Gazzetta del Popolo della Domenica, Anno XVI, n. 46 (13 novembre 1898), Torino, Tip. della Gazzetta del Popolo, 1898.

Contiene una breve lettera del Botta (Parigi, 21 gennaio 1812) all'architetto Claudio Boggio, di San Giorgio Canavese, a cui parla delle sue ristrettezze finanziarie.

35 1813

Antidoto pei giovani studiosi contro le novità in opera di lingua italiana scritto da ANTONIO CESARI dell'Oratorio, Forlì, presso Matteo Casali, 1829, pp. XXVI-37.

In una specie di prefazione a quest'opera postuma del Cesari il Manuzzi inserì una lettera che il Botta dirigeva al Cesari stesso (Parigi, 26 settembre 1813), per ringraziarlo del dialogo *Le Grazie* inviatogli e per mostrargli la propria ammirazione. Il Pavesio (*Lett. in. di C. B.*, p. XXXIV) citò questa edizione con la data del 1828, perchè o egli non la vide direttamente, o essa uscì sulla fine di tale anno, ma con la data di quello seguente.

Questa lettera fu ristampata in BONFANTI GIOVANNI, *Vita di Antonio Cesari*, 92-93, Verona, Testori, 1832, ed in GUIDETTI GIUSEPPE, *Lettere ed altre scritture di Antonio Cesari*, 667-669, Torino, Tip. e lit. Salesiana, 1896.

36 1813-1824

BIANCHINI DOMENICO, *Lettere inedite di Carlo Botta*, in *La Scuola romana*, II, Roma, Forzani e C., 1884.

Sono 5 lettere: una del 1813 (pag. 141, fasc. di aprile), che si crede diretta a Davide Bertolotti; due del 1816 ed una del 1819 (pp. 199-200, fasc. di giugno), ed una quinta del 1824 (p. 248, fasc. di agosto), dirette al Monti. Nella prima il B. ringrazia il Bertolotti (?) di avergli procurato l'amicizia del Monti, che aveva giudicato favorevolmente la lingua della sua *Storia americana* notando però qualche difetto nell'uso di certi vocaboli; e di qui piglia occasione per censurare la critica fatta alla sua *Storia* dal Rosini, di Pisa. Lo ringrazia poi della speranza datagli di essere eletto membro corrispondente di un *Istituto italiano*, ed accenna al proposito di scrivere un trattato di lingua italiana. Le altre quattro, dirette al Monti, sono brevi lettere, che non parlano quasi d'altro che dell'amicizia del poeta verso il B., il quale se ne teneva molto onorato. In una di quelle del 1816, poi, egli pregava il Monti di parlare del suo poema *Il Camillo*, perchè non rimanesse sconosciuto.

37 1813-1836

Lettere d'illustri italiani del secolo XVIII e XIX ai loro amici, Reggio-Emilia, Torreggiani e C., 10 voll., 1841-1843.

Quelle del Botta sono quattro; tre nel vol. I, che si trovano pure nella raccolta del Viani (6 aprile 1813, al Rosini, a Pisa; 29 marzo 1833 all'ab. Gallo; e maggio 1836 al Cibrario), ed una nel vol. IV, scritta al barone Vincenzo Mortillaro, a Palermo (Parigi, 8 dicembre 1832).

38 1815-1827

CLERICI GRAZIANO PAOLO, *Intorno a undici nuove lettere inedite del Botta a Giambattista Maggi e Giuseppe Poggi*, in *Il Risorgimento italiano: rivista storica*, II, 761 segg., Torino, Bocca, 1909.

Dieci sole sono inedite, giacchè la quinta (al Maggi, Parigi, 28 agosto 1816), come nota il Clerici stesso, era edita già nell'*Epistolario* del GIORDANI per cura di A. GUSSALLI (cfr. n. **40**). Contengono notizie che interessano la biografia dello storico, e cenni intorno alle sue opere. Nell'8ª e nella 9ª vi sono due errori di trascrizione: evidentemente si tratta del conte T. Littardi, il noto mecenate del B., dove è stampato « Cillardi » e « Cittardi »; ma probabilmente sono errori di stampa, giacchè nelle notizie che il C. fa seguire alle lettere si trova ricordato il Littardi col suo vero casato.

Queste undici lettere furono ripublicate dal Clerici stesso l'anno successivo nel *Bollettino storico piacentino*, V, III, pp. 119-127, e IV, pp. 152-166, con l'aggiunta di qualche nota e con una lieve

variante nel titolo, consistente nella soppressione dell'aggettivo « nuove ».

39 1816

Antologia-1826, tomo XXII, n. 64, pp. 73-81, Firenze, Pezzati, 1826.

Contiene una lettera del 19 settembre 1816 all'abate Ludovico di Breme; essa è importantissima, perchè tratta estesamente della dottrina dei romantici, e mostra l'avversione del Botta a tale scuola.

40 1816

[Gussalli Antonio], *Epistolario di Pietro Giordani*, V, 364, nota, Milano, Borroni e Scotti, 1855, voll. 7.

È inserta una lettera (Parigi, 28 agosto 1816) al cav. Maggi, governatore di Piacenza. In essa il Botta fa un elogio del Giordani (1).

41 1817-1818

Zumbini Bonavventura, *Breve cenno sulla vita e sulle opere di Francesco Salfi*, in *Società Reale di Napoli: Atti della Reale Accademia di Archeologia, Lettere e Belle Arti*, XVII (1893-1896), parte I, n. 7, Napoli, Tip. della R. Università, 1896.

Vi si trovano (pp. 9-10) due brevi lettere di carattere amichevole, scritte da Rouen (17 dicembre 1817 e 1 marzo 1818) al Salfi, che abitava in Parigi.

42 1817-1836

Regis Emilia, *Studio intorno alla vita di Carlo Botta, tracciato con la guida di lettere in gran parte inedite*, in *Memorie della Reale Accademia delle Scienze di Torino*, serie II, t. LIII, Torino, Clausen, 1903.

Oltre a varî passi di lettere edite ed inedite riportati nel testo, trovansi nell'« Appendice » (pp. 178-80) sette passi più o meno lunghi di lettere inedite dello storico al Marchisio, al Grassi, al Fabbroni, al Giulio. Vanno dal 1817 al 1836, e si riferiscono ai gusti letterari del B.

Varî passi di lettere inedite del B. trovasi pure negli altri scritti della sig.na Regis, dei quali si parlerà in altra parte di questo studio bibliografico.

43 1817-1837

Lettere di Carlo Botta al conte Tommaso Littardi, Genova, Tip. del R. Istituto dei Sordo-Muti, 1873.

---

(1) L'autografo di questa lettera si conserva nella Biblioteca Braidense di Milano (FA. XIII, 4-5, *vetrina* E).

Contiene 78 lettere degli anni 1817-37, di cui una (Parigi 16 gennaio 1826) già edita nell'*Antologia* di Firenze (febbr. 1826), e riprodotta nella raccolta del Trinchera (pp. 58-60). Le inedite sono 77 così distribuite: 1817: 1 — 1818: 3 — 1819: 4 — 1820: 5 — 1821: 1 — 1822: 4 — 1823: 7 — 1824: 5 — 1825: 7 — 1826: 11 — 1827: 6 — 1828: 2 — 1829: 2 — 1830: 1 — 1831: 3 — 1832: 5 — 1833: 6 — 1834: 1 — 1835: 1 — 1837: 2.

L'importanza di queste lettere è grandissima, perchè esse, come dice il Pavesio, « oltre al farci conoscere quali fossero i casi della vita del Botta in quegli anni, in certa guisa ci fanno assistere alla genesi delle due storie d'Italia, specialmente della prima, quella dal 1789 al 1814, mostrandoci con quale animo l'autore vi si accingesse, come sentisse e giudicasse della sostanza e critica del racconto, e come della forma e della lingua usata (1) ». E' noto infatti che il conte Littardi appunto promosse la sottoscrizione per la continuazione del Guicciardini. Due lettere di questa raccolta, però, non sono scritte al Littardi, ma al conte Corvetto, suo congiunto, che fu ministro delle Finanze del regno di Francia dal 1815 al 1818. Esse sono l'8ª e la 10ª, nelle quali il Botta parla pure della storia, oltre ad accennare a casi particolari della propria vita in quegli anni 1819 e 1820, ai quali esse appartengono.

E' da notarsi, poi, che in questa raccolta non si trovano tutte le lettere scritte dal Botta al Littardi, ma solo una « eletta parte » di esse, come si scorge dall'avvertenza premessavi (p. 6).

44 1818-1820

[Paravia Pier Alessandro], *Lettere di Pietro Metastasio e di Carlo Botta* (nozze Treves di Bonfil-Todros), Venezia, Antonelli, 1844.

Sono dieci lettere dello storico, tutte scritte nel triennio 1818-1820 da Rouen al prof. Antonio Maria Robiola, il quale, d'accordo col B., aveva allora intrapresa in Milano la ristampa della *Storia della guerra dell'indipendenza degli Stati Uniti d'America*. Quasi tutte queste lettere, quindi, si aggirano intorno agli emendamenti da farsi rispetto alla lingua nella nuova edizione dell'opera. Le medesime furono poi comprese tutte nella raccolta del Trinchera.

45 1818-1827

Neri Achille, *Spigolature fra gli autografi*, in *Gazzetta letteraria*, IX, n. 39, Torino, 1885.

Contiene due lettere del B., l'una al conte Cicognara, senza data, ma probabilmente dell'aprile 1818, perchè in essa dice che da cinque mesi si trova a Rouen, rettore dell'Università, carica che assunse alla fine del novembre del 1817. Questa lettera parla di libri fornitigli dal Cicognara per la storia de' suoi tempi, che sta-

(1) Pavesio, *Lett. in. di C. B.*, p. xxxvi.

va scrivendo. L'altra è un breve biglietto del 1827, diretto al marchese Capponi, per presentargli la moglie e il figlio del Villetard, da lui ricordato nella *Storia d'Italia dal 1789 al 1814* parlando di Venezia.

Le medesime furono ristampate in NERI ACHILLE, *Un mazzetto di curiosità*, in *Giornale ligustico di archeologia, storia e letteratura*, XV, Genova, Tip. del R. Istit. dei Sordo-muti, 1888.

46 — 1822-1833

Il Baretti, giornale etc. cit., a. VI, n. 42-43 (8 ottobre 1874).

Reca due lettere, l'una (Rouen, 6 aprile 1822) all'ab. Gays di San Giorgio Canavese, l'altra (Parigi, 13 marzo 1833), già publicata dal Viani (p. 140), al Bianchi-Giovini, di Capolago.

47 1823-1829

FERRATO PIETRO, *Lettere di moderni accademici della Crusca*, Padova, Tip. alla Minerva, 1873.

Quelle del B. sono due: la prima (Parigi, 22 agosto 1823), brevissima, è diretta al barone Friddani, a Londra, per dirgli che Scipione Botta, figlio primogenito dello storico, dava volentieri lezioni d'italiano ad Inglesi che risiedessero in Parigi, e per raccomandarlo caldamente a lui, trattandosi di « affar di pignatta » (pag. 9). La seconda è rivolta a Guglielmo Libri, prof. di matematica a Firenze (Parigi, 13 novembre 1829), nell'ansia di sapere quali probabilità vi fossero per lui di ottenere il premio dell'Accademia della Crusca, di cui il Libri gli aveva dato speranza (p. 10).

48 1824

Journal des débats, 1 ottobre 1824.

Vi è una lettera in cui lo storico si difende da accuse mossegli intorno alla composizione della *Storia d'Italia dal 1789 al 1814*. Ne trovai notizia in TRINCHERA, *Op. cit.*, p. 51 (cfr. n.° **8**).

49 1824-1837

BIANCHI NICOMEDE, *Carlo Botta e Carlo Alberto: lettere inedite*, in *Rivista contemporanea*, vol. XXVIII, anno X, Torino, Unione tip. ed., 1862.

Sono otto lettere degli anni 1824-37, delle quali però una (30 agosto 1831, al conte Nomis di Cossilla) si trova già nella raccolta del Viani (p. 97). Le inedite erano quindi sette, cioè: una per ciascuno degli anni 1824, 1825, 1826, 1832, 1837, e due per il 1831 (1).

Queste lettere riguardano i favori di Carlo Alberto, principe e poi re, verso lo storico. Le prime tre si riferiscono alla pensione annua di lire mille somministratagli segretamente dal Principe

(1) L'autografo di una delle lettere del 1831 (al conte della Torre, ministro degli Esteri in Torino: Parigi, 25 dicembre) si trova nel R. Archivio di Stato di Torino.

per tre anni; e ad altra pensione e ad altri favori del Re si riferiscono le altre.

Le tre prime e quella del 29 giugno 1831 a Carlo Alberto furono ripubblicate dal Bianchi stesso in *Curiosità e ricerche di storia subalpina*, II, 95 segg.

La 4ª (al conte della Torre, ministro degli Esteri di S.M. il re di Sardegna: Parigi, 20 gennaio 1832) trovasi riprodotta in D'Ancona Alessandro, *Lettere di piemontesi illustri* (Nozze Vinaj-Tullio), Pisa, Mariotti, 1905, edizione di 65 esemplari fuori commercio (1).

50 1825

Le Moniteur universel, n. 78; 19 mars 1825.

Contiene una lettera del Botta al redattore in capo del giornale (Parigi, 16 marzo 1825) per respingere l'accusa di calunniatore, mossagli nello stesso giornale dai figli del conte Castellengo, nominato nella *Storia d'Italia dal 1789 al 1814*.

51 1825-1831

Molini Giuseppe, *Operette bibliografiche del cav.* C.M. *già bibliotecario palatino, con alcune lettere di distinti personaggi al medesimo, precedute dalle notizie biografiche di esso scritte da* G. A, Firenze, Cellini, 1858.

Contiene due lettere del B. al M. (pp. 68-69 e 84), l'una del 21 ottobre 1825, per ringraziarlo dell'offerta di copie 21 dell'edizione della sua *Storia d'Italia dal 1789 al 1814* fatta dal Molini (Italia, 1825), e per ripetere a lui il diniego, già opposto ad altri, di tradurre egli stesso in italiano la sua *Storia dei popoli d'Italia*; la seconda del 14 marzo 1831, per dargli notizia, tra l'altro, della continuazione del Guicciardini oramai finita e pronta per la stampa.

52 1826

Osservazioni e giudizî sulla Storia d'Italia di Carlo Botta, Modena, Vincenzi e C., 1825.

È una raccolta di scritti intorno alla storia del B., publicati in diversi periodici italiani, ed uscita a puntate negli anni 1825 e 1826. In fine del volume si trovano due lettere del B. (13 gennaio e 24 febbraio 1826); nella prima, lunghissima, egli si difende dall'accusa di infedeltà storica mossagli dal conte Paradisi e dal marchese Lucchesini; la seconda, più breve, fu scritta per autorizzare la publicazione della prima. Esse furono ristampate in:

Storia dei popoli italiani di Carlo Botta tradotta dall'originale francese in italiano da un accademico corrispondente del-

(1) Una copia di questo opuscolo rarissimo trovasi nella Biblioteca di S. M. il Re, in Torino.

la Crusca,Tomo quinto — a cui si è aggiunto un *Opuscolo dell'Autore sul carattere degli storici italiani*,e la sua *Risposta a Paradisi e Lucchesini*,Pisa,Nistri e Capurro,1827.

Le medesime ricomparvero più tardi nella raccolta del Viani (pp.159 segg.(cfr.n.**2**),dove la censura soppresse un punto della prima,e poi in Dionisotti,*Scritti minori di C.B.*,113 segg.,Biella,Amosso,1860.

53 1826

Antologia,1826,tomo XXI,n.62,pp.144-46,Firenze,Pezzati,1826.

Vi si trovano due lettere (16 e 26 gennaio 1826) al conte Tomaso Littardi,il quale si era assunto l'incarico di raccogliere la sottoscrizione per la continuazione del Guicciardini; esse riguardano appunto le condizioni della sottoscrizione.

54 1826

L'Annotatore Piemontese, ossia giornale della lingua e letteratura italiana,Vol.VI,p.357 (anno 1837).

Contiene una lettera del B.a Stanislao Marchisio (Parigi,14 maggio 1826),piena di elevati e delicati pensieri verso la città di Torino,e di espressioni di gratitudine verso i molti Torinesi sottoscrittori per la continuazione del Guicciardini.Essa è preceduta da una lettera del Marchisio,il quale dichiara di publicare quella del Botta per aderire al desiderio da lui espressovi,ch'essa fosse publicata dopo la sua morte in segno di riconoscenza verso i sottoscrittori torinesi.La medesima lettera del B. fu ristampata nella raccolta del Viani (p.119),ma con la data 14 maggio 1832,e in Dionisotti,*Vita di C.B.* (p.189) con la data esatta (14 maggio 1826),come mostra l'autografo che si conserva nella Biblioteca di S.M.il Re,in Torino.

55 1826

Zucchi Mario,*Lettere inedite di Carlo Botta a G.B.Balbis* (Estratto dalla *Miscellanea di studi storici in onore di Giovanni Sforza*,Lucca,Baroni,1915).

Sono dieci lettere del 1826,tolte da una delle raccolte che si conservano nella Biblioteca di S.M.il Re,in Torino: dello storico rivelano « la salda tenacia delle amicizie, il memore affetto verso la patria lontana,le sollecitudini per la sua *Storia d'Italia*,allora appena iniziata ».

56 1827-1828

Carraresi Alessandro,*Lettere di Gino Capponi e di altri a lui*.

Firenze,Succ.Le Monnier,1882,6 voll.

Nel vol.I si trovano due lettere del B.a G.Capponi,l'una del 1827 (pp.211-13) e l'altra del 1828 (pp.262-63),entrambe per ringraziarlo di notizie fornitegli per la storia che stava scrivendo

e della promessa fattagli di mandargliene altre, e inoltre per chiedergli parecchie notizie intorno alla storia di Firenze, e in fine per pregarlo di salutare il Giordani, esortandolo a scrivere.

57 1828

Giornale arcadico di Scienze, Lettere ed Arti, t. XXXVII, Roma, Boulzaler, 1828.

Nella recensione del libro *Dell'Elocuzione* di Paolo Costa è inserita (pp. 366-67) parte di una lettera del B. al barone don Ferdinando Malvica (4 gennaio 1828), nella quale lo storico si scaglia contro i romantici, che chiama « ragazzacci, vili schiavi delle idee forestiere » e « traditori dell'Italia (1) ».

58 1828-1829

Berti Domenico, *Lettere di C. Botta, G. B. Niccolini e G. Leopardi a G. Grassi*, in *Atti della R. Accademia della Crusca*, adunanza publica del 16 settembre 1878, pp. 95-129, Firenze, Cellini, 1879.

Il Berti publicò queste lettere come *appendice* alla sua *lezione* sopra *I Piemontesi e la Crusca*. Le lettere del B. sono 4, una del 1828 e le altre del 1829; tutte riguardano le opinioni di lui intorno alla lingua italiana. Il Berti stesso dice di averle tolte da una raccolta della Biblioteca di Sua Maestà il Re, in Torino, contenente 54 lettere del Botta al Grassi, raccolta della quale si parlerà in seguito (Cap. II, n. **3**, B).

59 1828-1835

Gozzi Gaspare, *Lettere d'illustri italiani ad Antonio Papadopoli* scelte ed annotate da G. G., Venezia, Antonelli, 1886.

Quelle del B. sono 30, degli anni 1828-1835, cioè: 3 per gli anni 1828, '29, '30 e '34; 8 per il 1831; 4 per il 1832; 5 per il 1833; ed una per il 1835. Tre di esse (1ª, 10ª, e 13ª), l'una del 1828 e le altre del 1831, si trovano già nella raccolta del Viani, dove la 1ª (p. 85) e la 2ª (p. 88), che ha la data 25 gennaio 1831, mentre qui si legge 24 gennaio, sono monche in due punti. Quest'ultima, però, nella presente raccolta manca di un punto che si trova in quella del Viani. La 3ª, poi, nella raccolta del Viani (p. 91) è completa, mentre in questa è priva della prima parte. Tutte tre si trovavano già nella raccolta registrata dopo questa (n. **60**). Le lettere bottiane inedite di questa raccolta sono dunque 27

L'argomento principale di tutte queste lettere è l'amore vivissimo dello storico per Venezia, a cui si collegano le lunghe rampogne ch'egli muove allo storico napoleonico Daru, avverso al-

(1) Devo correggere un errore in cui son caduto nel precedente lavoro (*Per l'epist. di C. B.*, pp. 7 e 25 dell'estr.). Di questa lettera al Malvica, e non già di quella del 19 settembre 1816 all'ab. L. di Breme, il Botta ebbe a dolersi che fosse venuta in luce. Cfr. E. Regis, *Studio int. alla vita di C. B.*, etc., p. 157, nota (n. **42**).

la Republica veneta.Sono frequenti anche i biasimi contro i romantici, e le allusioni alle condizioni politiche de' suoi tempi, specialmente dell'Inghilterra e della Francia, con accenni ai rivolgimenti della Polonia e della Grecia.In alcuni luoghi si parla della composizione e della stampa della continuazione del Guicciardini.Notevoli,poi,sono le lettere nelle quali,richiesto dal Papadopoli, il B.parla degli storici italiani ed inglesi.

Una di queste lettere (Parigi, 28 agosto 1815) fu riprodotta in *Bollettino storico piacentino*, IX,IV,187,Piacenza,Del Maino,1914.

60 1828-1831

PARAVIA PIER ALESSANDRO,*Lettere d'illustri piemontesi*,in *Il Subalpino, giornale di Scienze,Lettere ed Arti*,a.II, vol.II,pp.560-573,Torino,Ghiringhello e C.,1838.

Quelle del Botta sono tre (Cfr. il n. precedente).

61 1829

[FERRATO PIETRO],*Lettere di celebri scrittori moderni non mai stampate*: *I Pindemonte,P.Giordani,L.Carrer,C.Botta*,Adria, Vianello,1864.

Contiene una lettera del Botta (Parigi,24 giugno 1829) al conte Tommaso Soranzo, veneziano,nella quale lo storico mostra, come in molti altri luoghi,un affetto vivissimo per Venezia,e si scaglia contro i detrattori di lei e specialmente contro Napoleone,che ebbe la parte principale nella caduta della vecchia Repubblica.

62 1829

CIBRARIO LUIGI,*Lettere inedite di santi, papi, principi, illustri guerrieri e letterati*,Torino,Eredi Botta,1861.

Reca una lettera del Botta (Parigi,20 dicembre 1829) all'avv. Luigi Colla,a Torino,intorno ai proprii gusti musicali.

63 1830-1831

LUPO GENTILE MICHELE, *Voci d'esuli*,Milano,Trevisini,1911.

Contiene (pp.137-138) tre brevissime lettere del B.a Camillo Ugoni,la terza delle quali non ha data.

64 1831

MANNO ANTONIO,*Spicilegio sul regno di Carlo Alberto*, in *Curiosità e ricerche di stor.subalp.*,III,205 segg.,Torino,Bocca,1879.

La prima parte di questo lavoro contiene una lettera del Botta al re Carlo Alberto (21 dicembre 1831) per ringraziare la M. del Re delle insegne mandategli del nuovo ordine per il Merito Civile di Savoia.Nel medesimo volume trovasi il fac-simile della lettera.

65 1832-1837

MANNO ANTONIO, *Una scorsa nel mio portafogli: notizie e carte sparse sopra i monumenti torinesi, il re Carlo Alberto, Carlo Botta ed altri illustri*, in *Curiosità e ric.st.subalp.*, V, 242 segg., Torino, Bocca, 1883.

Le lettere inedite del Botta qui contenute sono 9 dal 1832 al 1837; cioè due per gli anni 1832, 1833, 1834, 1837, ed una per il 1836.

Oltre ad esse si trova pure quella del 1831 al re Carlo Alberto, già publicata due volte dal Bianchi, e ripublicata qui dal Manno per darne la lezione esatta, mutandone la data *29 giugno* in *26 giugno 1831.*

Tutte queste lettere sono dirette al re Carlo Alberto, largo di favori verso il Botta. In esse si nota un'intimità sempre crescente. E'da notarsi poi che ogni anno se ne trova una di augurio alla fine di dicembre. Tra queste ha speciale importanza quella del 24 dicembre 1833, nella quale, oltre ai soliti auguri, il Botta accenna alle turbolenze di quell'anno, e parla velatamente delle riforme che si attendevano dal Re.

66 1833

Il Camillo o Veio conquistata di CARLO BOTTA, 2ª ed. corretta ed arricchita di note dell'autore, con gli argomenti a ciascun canto del Prof. C. Baggiolini, Torino, Pomba, 1833.

Contiene due lettere del Botta (Parigi, 4 e 28 gennaio 1833) all'ab. don Giuseppe Gallo, che aveva curata questa edizione del poema.

67 1834-1837

[MILANESI CARLO], *Lettere inedite di Carlo Botta a G. W. Greene, console generale degli Stati Uniti presso la Santa Sede, con alcuni cenni biografici intorno al Botta, scritti dal Greene medesimo*, in *Archivio storico italiano*. N.S., t. I, parte II, pp. 57-73, Firenze, 1855.

Sono 11 lettere degli anni 1834-1837 (1834: 1 lettera; 1835: 2; 1836: 6; 1837: 2), che contengono notizie intorno alla vita del nostro storico, notizie ch'egli stesso comunicava al Greene, il quale raccoglieva i dati per una biografia di lui. In parecchie di esse il Botta parla dei propri gusti musicali.

68 1836

Il Baretti, giornale etc. cit., IX, n. 17 (5 aprile 1877).

Reca due lettere del Botta al barone Giuseppe Manno, l'una del 23 aprile 1836, già edita nella raccolta del Viani (p. 43), l'altra inedita del 29 ottobre dello stesso anno, breve e commendatizia.

69 1836-1837

MINGHETTI MARCO, *Miei ricordi*, 2ª ed., Torino, Roux e C., 1888-1890, 3 voll.

Nel vol. I (p. 49) sonvi due brevi lettere del B. al Minghetti: l'una del 17 giugno 1836 per ringraziarlo di una litografia inviatagli, rappresentante lo storico; l'altra del 20 marzo 1837, nella quale questi si lagna dei mali fisici, che dovevano trarlo presto alla tomba, e loda alcuni scritti di Paolo Costa, inviatigli dal Minghetti, e che gli porgono l'occasione di scagliarsi contro i romantici.

70 1837

Viaggio intorno al globo, principalmente alla California ed alle isole Sandvic negli anni 1826, 1827, 1828, 1829 di A. DUHAUT-CILLY, *capitano di lungo corso, cavaliere della Legion d'onore, etc., con l'aggiunta delle osservazioni sugli abitanti di quei paesi, di* PAOLO EMILIO BOTTA: *traduzione dal francese nell'italiano di* CARLO BOTTA, Torino, Fontana, 1841, 2 voll.

Vi si trovano due lettere del Botta, entrambe del marzo 1837, di cui la prima è come una dedica dell'opera al figlio Scipione, e la 2ª è diretta al marchese Roberto d'Azeglio, che sollecitò poi il re Carlo Alberto a provvedere alla stampa dell'opera.

71 1837

PERI SEVERO, *Foscolo e Pindemonte: studi e ricerche, con appendice di lettere inedite e cose rare di scrittori illustri*, Milano, Briola, 1888.

Nell'appendice (p. 217) trovasi un breve biglietto dello storico al Chevalley, dell'Ambasciata sarda a Parigi (1 luglio 1837), per ottenere un doppio certificato di vita.

A questa bibliografia va aggiunto l'opuscolo:

72

[DIONISOTTI CARLO], *Scritti minori di Carlo Botta*, Biella, Amosso, 1860, nel quale si trovano parecchie lettere e passi di lettere, già edite però tutte dal Ferrario e nelle raccolte del Viani e del Milanesi (Cfr. nn. **27,2** e **67**).

73

Inoltre va notato che in un volume miscellaneo della Biblioteca Civica di Torino (*Manoscritti, 79*), contenente molte copie di lettere del Botta, parecchie delle quali inedite, si conservano brani staccati di giornali, che recano stampate tre lettere del no-

stro storico.Esse sono: due lettere (Rouen,28 maggio 1820 e Parigi,8 gennaio 1823) a Carlo Preverino,che aveva provveduto all'educazione di due figli del Botta,rimasti in Piemonte dopo la morte della madre loro; ed una (S.Giorgio Canavese,23 ottobre 1832) al Padre Manara,per respingere cortesemente la preghiera fattagli di compilare una regola per l'ammaestramento dei giovani.La prima fu publicata in due giornali differenti,di cui sono conservati nella raccolta i brani contenenti le lettere,senza che appaia il nome del giornale.La seconda è in uno di questi due brani con la 1ª; e la 3ª è in un brano del *Saggiatore*.

Il Pavesio nella sua « Notizia bibliografica » (*Lett. in. di C.B.*, pp.XXIX-XLI) dice che qualche lettera del Botta fu publicata nei giornali *Il Baretti* ed *Il Canavese*.Di quelle del *Baretti* si è parlato a loro luogo; e del *Canavese* potrebbero essere le lettere,ora citate, al Preverino, giacchè da una nota si rileva che si tratta di un giornale d'Ivrea,dove appunto si stampava il *Canavese*.Ma non ebbi occasione di verificare la cosa.

Questa bibliografia era compilata da un pezzo, e già ne era uscita l'introduzione (*Il Risorgimento italiano*,N.S.,VIII,425-457 [= *Bsbs*,*Suppl.Risorg.*,**7-8**],Torino,1916) quando venne alla luce il seguente studio:

74 1818-1829

FRATI CARLO,*Ancora per l'epistolario di Carlo Botta*,in *Atti della R.Accademia delle Scienze di Torino*, LI,717-748.Torino,1916.

La dotta monografia,della quale il chiaro autore ebbe la squisita cortesia di comunicarmi un « estratto » non appena essa fu stampata,illustra l'opera del compianto prof.Giovanni Flechia dell'Università di Torino nella preparazione dell'edizione dell'epistolario bottiano,opera della quale si parlerà alla fine di questa parte della bibliografia,e contiene parecchie *Giunte alla bibliografia delle lettere a stampa di Carlo Botta* (pp.739-748) da me publicata negli *Atti* medesimi del 1901.La massima parte di queste « giunte » già si trovavano a loro luogo in questa mia nuova bibliografia; ne trassi invece le indicazioni delle opere che portano i numeri **24,51** e **60**,che mi erano sfuggite nella ricerca e che potei fortunatamente aggiungere prima della tiratura.

La monografia del Frati contiene inoltre essa stessa tre lettere bottiane inedite degli anni 1818-1829; e perciò va qui registrata anche per questo riguardo.Una lettera, incompleta, è del settembre 1818,a Giuseppe Poggi,il mecenate che pochi anni dipoi provvedeva del proprio alla stampa della *Storia d'Italia dal*

1789 al 1814; e in essa lo storico si lagna di un'edizione abusiva della sua *Storia americana* fattasi in Parma. Le altre due lettere, entrambe del 1829, sono dirette ad Angelo Pezzana, bibliotecario della Parmense, e riguardano sussidi di libri e di appunti da lui inviati allo storico per la continuazione del Guicciardini.

75 1810

V. Druetti, *Una lettera inedita di Carlo Botta*, in *Il Risorg. ital.*, N.S., IX, III (= *Bsbs*, *Suppl. Risorg.* **11**), 722-724, Torino, Bocca, 1916.

La lettera è all'ab. Gallo (Parigi, 21 marzo 1810). Il D. l'accompagna con un appello a tutti i Canavesani che possiedano lettere del B. di mandarne copia a lui od alla *Società Storica Subalpina*.

CAPITOLO II.

LETTERE INEDITE

1 1799-1837 (1)

Un fondo notevolissimo di lettere bottiane è posseduto dall'ing. Vincenzo Fontana di Torino. Comprende tre parti:

A 1799 1800

Un quaderno, specie di copia-lettere, dovuto a quattro mani differenti, il quale contiene attualmente 58 lettere. Questa raccolta, infatti, sofferse parecchi tagli, i quali, oltre ad asportare talune lettere intere, spesso ne mutilarono altre, essendo i fogli scritti sopra tutte e due le faccie. Queste ultime lettere non sono però interamente perdute, in quanto che talune sono edite e di altre esiste copia altrove. Tre sole non potei completare: una è acefala, di un'altra resta la sola intestazione, e della terza restano le sole tre ultime righe. Le lettere di questa raccolta, disposte in ordine cronologico, vanno dal novembre del 1799 al giugno del 1800, e sono interessantissime per la storia dell'emigrazione piemontesei n Francia al tempo dell'occupazione austro-russa. Quindici di esse sono edite: tredici in Dionisotti, *Carlo Botta a Corfù;* un'altra, e parte di una delle suddette, nella *Vita di C. B.* del medesimo autore; l'ultima nel *Giornale storico della lett. ital.*, XXIII, 423. Di altre quattordici esiste una copia nel fondo della Biblioteca Civica di Torino, del quale si parlerà in seguito.

B 1805-1815

Due lettere autografe. La prima è una lunga lettera ad un cugino (1805), edita in parte in Dionisotti, *C. Botta a Corfù*, (2) interessantissima perchè rivela i rapporti punto cordiali che passarono sempre fra il B. ed i suoi genitori e fratelli; la seconda, interamente inedita, alla cognata (1815), che aveva avuto pietosa cura della consorte dello storico, morta allora, e dei teneri figliuoletti di lui.

C 1829-1835

Due fasci di lettere in lingua francese. L'uno ne contiene 25,

(1) Dei due numeri che precedono l'indicazione dei singoli fondi, il primo è il numero progressivo, il secondo indica gli anni ai quali appartengono le lettere che vi si conservano.

(2) Questa lettera trasse in inganno il Dionisotti riguardo alla data dell'arresto del Botta, come si vedrà in altra parte di questo studio.

degli anni 1829-35, dirette all'amico Giuseppe Filli; l'altro ne contiene 52, rivolte al figlio Scipione negli anni 1834-37.

Le prime trattano tutte di interessi finanziarî e quasi tutte contengono notizie intorno ai figli dello storico. Da esse si ricava che il Filli, risiedendo in San Giorgio, patria del B., curava gli interessi di lui, che vi aveva qualche possessione, e che alla sua volta esigeva in Parigi per l'amico la pensione della Legion d'onore a cui il Filli apparteneva.

Le altre 52 lettere, dirette al figlio primogenito Scipione, che nel 1834 si trasferì da Parigi a Torino e non rivide mai più il padre, per la massima parte riguardano cose famigliari, e contengono notizie personali e degli altri due figli dello storico. In molte questi ripete al figlio il rimprovero della negligenza sua nello scrivere agli amici, e in parecchie gli dà delle norme intorno all'economia domestica o fa serie riflessioni riguardo al matrimonio vagheggiato dal giovane. In fine, le lettere del 1837 (9 in tutto) riguardano la traduzione dell'opera del Duhaut-Cilly, che fu l'ultima fatica del B., da lui amorevolmente sostenuta per giovare al figlio coi proventi che se ne sarebbero ricavati.

Una delle letlere al Filli (Parigi, 4 febbraio 1833) e due del gennaio 1835 al figlio Scipione, vedono la luce in questo studio medesimo, nell'introduzione che precede la presente bibliografia (1).

2 1799-1835

Nella Biblioteca Civica di Torino (*Manoscritti*, 79) conservasi il citato volume miscellaneo, che comprende qualche autografo del Botta, molte copie recenti di lettere sue, copie di sue opere letterarie, fra cui una novella inedita, e infine qualche brano di giornale contenente altre lettere del B. stesso. Di tutti questi scritti trovasi l'indice in principio del volume.

Le lettere contenute in esso sono 50, delle quali 21 già edite nella raccolta citata del Pavesio e in quella del Dionisotti (*C. B. a Corfù, scritti inediti*). Altre tre si trovano in brani staccati di giornali come si notò in fondo al cap. I di questa bibliografia. Le inedite sono quindi 26, degli anni 1799-1835, cioè: 1799: 11 (2) — 1800: 9 (3) — 1831: 1 — 1832: 2 — 1835: 3.

---

(1) All'egregio ing. Vincenzo Fontana, il quale con squisito senso di mecenatismo e con la più deferente cortesia mi affidò temporaneamente tutte le lettere qui indicate, perchè potessi esaminarle con agio, esprimo i sensi della mia più viva gratitudine.

(2) Una di queste lettere (a Luigi Paroletti) non ha la data; si può però supporla del dicembre 1799, perchè si collega con altre dello stesso tempo riguardanti tutte un pagamento di lire mille fatto dal B. al Paroletti.

(3) Anche tra queste ne troviamo una senza data (al cit. Byron, ispettore generale di sanità in Parigi). Essa è indubbiamente dei primi mesi del 1800, perchè parla di recenti studî, dal Botta publicati appunto allora.

Le prime 20, degli anni 1799 e 1800, appartengono tutte al tempo dell'esilio, e, scritte tutte ad amici, fuorusciti anche essi in Francia, ad eccezione di quella al cit. Byron, svelano, come molte delle edite, le tristi condizioni dei poveri repubblicani in quel tempo, e mostrano che il B., risiedendo in Grenoble, ebbe l'incarico di distribuire i miseri soccorsi loro destinati (1). Delle ultime 6 una (Parigi, 5 aprile 1835) è scritta al figlio Scipione, le altre formano un gruppo di lettere all'amico Filli, e riguardano affari privati.

3 1800-1837

Il più copioso fondo di lettere bottiane è nella Biblioteca di S. M. il Re, in Torino. Quivi se ne conservano tre raccolte:

A 1800-1830

Varia 263. BALBIS, *Corrispondenza amicale*. Comprende 30 lettere del Botta a G. B. Balbis, l'illustre botanico suo amico e compagno nelle vicende politiche degli anni giovanili. Possono dividersi in due gruppi: nove appartengono al 1800, le altre ventuna sono una del 1825, undici del 1826, due del 1829 e sette del 1830. Dieci di quelle del 1826 furono recentemente edite dallo Zucchi, come si notò a suo luogo (Cap. I, n. **55**).

A queste vanno aggiunte altre 44 lettere bottiane, le quali pure si possono dividere in due gruppi. Il primo ne comprende 4, cioè una del 1800 al Balbis, una del 1804 a Modesto Paroletti, e due del 1813 al sig. Andrioli e al conte Cesare di Saluzzo. Il secondo comprende le altre 40 (4 del 1823, 6 del 1824, 12 del 1825, 8 del 1827, 3 del 1828, 6 del 1829 e 1 del 1830), tutte dirette al Balbis. Da queste ultime furono tolti i passi publicati in *L'Augurio* del 1878 (cfr. Cap. I, n. **12**): pur tuttavia si devono considerare tutte quante inedite. Le lettere inedite di questa raccolta sono dunque 64 (2).

B 1812-1830

265. BOTTA, *Lettere al Grassi, M. S. 1802-1830. V. E.* Contiene i soli autografi, in numero di 54, ordinati cronologicamente, eccetto in due punti, poichè la lettera 22ª si trova dopo la 23ª, e la 44ª (2 agosto 1824) si trova tra quelle del 1829, mentre dovrebbe occupare il 37° posto.

Questa raccolta fu già accennata da Domenico Berti nell'adunanza dell'Accademia della Crusca del 16 settembre 1878 (*Atti*

(1) I patriotti amici del B., ai quali egli indirizzava queste lettere, sono Bellocco, Capriata, Castagneri, Cavalli, Giulio, Giraud, Greppi, Luigi Paroletti, Pico, Robert, Saroldi e Valli.

(2) All'amico dott. cav. Mario Zucchi, della Biblioteca stessa, il quale mi diede notizia di queste lettere dello storico, esprimo i sensi della più viva gratitudine.

dell'Accad. della Cr., *1878*, pp. 95-129. Firenze, Cellini, 1879); e da essa egli tolse le quattro lettere ivi publicate (Parigi, 19 agosto 1828, e 24 maggio, 6 agosto e 23 novembre 1829) (cfr. Cap. I, n. **58**). Altre 25 di queste lettere sono edite nella raccolta citata della Magini (cfr. Cap. I, n. **17**).

Le lettere inedite di questa raccolta sono dunque 25, cioè una per ciascuno degli anni 1812, 1819, 1820, 1821, 1823, 1824, 1828 e 1829; due per gli anni 1816, 1818 e 1826; tre per il 1813; quattro per il 1817 e il 1830 (1). Esse si aggirano in generale intorno alle opere del Botta, trattando per lo più questioni linguistiche. Quelle del primo decennio (1802-1812), non computate qui perchè già edite, riguardano anche interessi particolari della vita del Grassi. Una di quelle poi del 1813 (26 gennaio) si riferisce alla nota aspirazione del Botta ad una cattedra nell'Università di Torino; ed in un'altra del 1828 (15 ottobre) egli si rammarica che una sua lettera contro i romantici sia divenuta publica e sia male interpretata: accenna alla lettera del 4 gennaio 1828 al bar. F. Malvica, publicatasi in parte nel *Giornale arcadico* etc., citato (cfr. Cap. I, n. **57**).

C 1821-1837

264. Botta, *Lettere al Marchisio*, *M. S. 1821-1837 VE.*

Qui abbiamo 168 lettere numerate e disposte in ordine cronologico. I numeri però vanno dall'1 al 169, e manca la lettera che dovrebbe portare il n. 144; inoltre l'ordine numerico è turbato nel punto in cui manca questa lettera, giacchè si trovano successivamente i numeri 143, 146, 145, 147, ... Anche le lettere di questa raccolta sono autografe, ad eccezione di tre (n. 23, 100, 143), che sono copie probabilmente di mano del Marchisio, poichè ciascuna lettera della raccolta porta a tergo la data del giorno in cui vi fu risposto, scritta dalla medesima mano che scrisse le tre copie, e inoltre di tale mano sono ancora due note apposte alle lettere n. 23 e 100, la seconda delle quali firmata S[tanislao] M[archisio], per ricordare che gli autografi furono tolti dalla raccolta per essere donati ad altri.

Di queste 168 lettere, degli anni 1821-37, una (14 maggio 1826) fu publicata già dal Marchisio stesso nell'*Annotatore Piemontese* del 1837 cit., donde passò nella raccolta del Viani (p. 119) con la data inesatta del 14 maggio 1832, e nella *Vita di C. B.* del Dionisotti (p. 189) (cfr. Cap. I, n. **54,2** e **3**); e tre vedono la luce in questo lavoro stesso nella parte che precede la presente bibliografia (2 giugno 1825, 28 gennaio e 21 febbraio 1831), oltre a quella del 21 novembre 1811 al conte G. B. Somis, contenuta in quella del 2 giugno 1825 al Marchisio e per ciò non computata a parte. Le inedite sono dunque 164, così distribuite:

1821: 1 — 1822: 6 — 1823: 9 — 1824: 19 — 1825: 12 — 1826: 13

(1) La 15ª della raccolta non ha indicazione di data; ma poichè si trova fra quelle del 1816, e non vi è argomento che la faccia ritenere di altro tempo, lascio ad essa il posto che occupa nella raccolta.

1827 : 14 — 1828 : 10 — 1829 : 8 — 1830 : 9 — 1831 : 9 — 1832 : 12 — 1833 : 11 — 1834 : 13 — 1835 : 9 — 1836 : 7 — 1837 : 2.

Fra tutte le lettere del Botta queste al Marchisio sono quelle che hanno carattere più spiccatamente famigliare. Si vede che il Marchisio era l'amico più intimo del B., quello al quale egli apriva liberamente il proprio cuore, senza alcun scrupolo, senza reticenze. Qui poi si manifesta, più che in ogni altro luogo, l'umore schietto e faceto del Botta.

Queste lettere non si possono riunire in gruppi, a seconda degli argomenti che trattano, perchè per lo più ciascuna ne tratta parecchi. Può dirsi tuttavia che un gruppo sia formato da quelle degli anni 1821-1824, le quali si aggirano per lo più intorno alla stampa della *Storia d'Italia dal 1789 al 1814*, mentre le ultime del 1824 parlano della *Storia dei popoli italiani*, scritta appunto allora, per bisogno di denaro, in soli tre mesi, ed accennano al desiderio del B. di scrivere la continuazione del Guicciardini.

Molte lettere di questa raccolta si occupano dei fatti politici che agitavano allora la Francia. Esse sono importanti per i giudizî che il Botta dava intorno alla vita politica della Francia stessa durante la monarchia legittimista dei Borboni, e nel sorgere della monarchia borghese di Luigi Filippo.

Un numero considerevole tratta argomenti letterarî. Vi si parla spesso di opere del Marchisio, vi si trovano notizie intorno alla composizione della *Storia d'Italia in continuazione del Guicciardini*, ed altre intorno alle opinioni letterarie del B. Così sono notevoli varie lettere, in cui egli condanna il romanticismo, sopratutto quando parla del romanzo del Manzoni, ch'egli giudica « un immenso talento speso in sciocchezze e falsità », e contro il quale usa talvolta espressioni non troppo convenienti, mentre altrove, paragonati *I Promessi Sposi* con *La Monaca di Monza* del Rosini, nota che quest'ultimo romanzo contiene « qualche cosa di più generoso » di quello del Manzoni.

In altre parla delle proprie opinioni intorno alla storia e al modo di scriverla; ed a queste può collegarsi la lettera (13 febbraio 1835) che contiene il suo giudizio intorno alla storia del Colletta.

4 1801-1835

Un altro fondo di lettere inedite del Botta è nel R. Archivio di Stato di Milano, dove si trova una cartella *(Sezione Storica Manoscritti, Botta Carlo)* contenente documenti e appunti intorno alla vita del Botta, cioè un certo numero di autografi, appunti ms. intorno alla sua vita e alle sue opere, raccolti da Cesare Cantù, copie ms. di lettere, e brani di parecchi numeri del giornale il *Baretti*, che ne contengono qualcuna. Delle lettere stampate nel *Baretti* si è data già notizia (cfr. cap. I, nn. **9, 20, 23, 46,** e **68**) (1).

(1) L'indicazione di questa raccolta dovrebbe precedere quelle delle ultime due per seguire l'ordine cronologico adottato come criterio fondamentale. Qui però (e qui solamente) mi è parso opportuno tralasciare questo criterio per non interrompere l'unità del fondo precedente.

Le lettere manoscritte che si trovano fra queste carte sono 10, degli anni 1801-1835, cioè: 1801 : 1 — 1802 : 2 — 1810 : 2 — 1811 : 4 — 1835 : 1. Tre di esse, cioè una del 1810 e due del 1811 sono edite in SALSOTTO, *Una not. ined. su C.B.*, (cfr. cap. I, n. **28**). L'altra del 1810 e quella del 1835 sono edite in GALLAVRESI, *Lettere d'amici e nemici di A. Manzoni* (cfr. cap. I, n. **29**). Le inedite sono dunque cinque.

Le prime tre sono lettere d'ufficio, anzi la prima è solo firmata dal Botta, le altre due sono autografe. Le due del 1810 sono copie: l'una (Parigi, 15 gennaio) è solo una parte di una lettera scritta a Luigi Bossi a Milano, e da questi trascritta al ministro degli Interni del regno d'Italia, per chiarire un affare riguardante il Botta, che aveva tradotto in italiano per conto del Governo il *Traité élémentaire d'histoire naturelle* del DUMÉRIL. Quelle del 1811 sono quattro autografi riguardanti appunto questa traduzione; e quella del 1835 in fine è una copia di una breve lettera commendatizia per il figlio Paolo Emilio.

5 1803-1836

La Reale Accademia delle Scienze di Torino possiede 15 lettere degli anni 1803-1836, delle quali una è in copia e le altre 14 sono autografe. Vanno dal gennaio 1803 al febbraio 1836 e sono tutte inedite. Di esse, quattro sono dirette al Giorna e due al Carena, che furono segretarî dell'Accademia, una (prima in ordine cronologico) impersonalmente al Presidente dell'Accademia stessa, una per ciascuno al march. di Saluzzo e al conte Provana che ne furono Presidenti, una al Sauli a proposito della *Colonia genovese in Galata*, una al fratello Isidoro, e quattro al conte Federico Sclopis.

6 1808-1835

Il Museo nazionale del Risorgimento italiano di Torino possiede 11 lettere autografe degli anni 1808-1835 (1), di cui due sole sono inedite. L'una (al fratello Giuseppe; Parigi, 14 novembre 1808) per pregare i fratelli Giuseppe e Isidoro di adoprarsi in suo favore nel Collegio elettorale di Chivasso (Torino) convocato per il 6 dicembre; l'altra (ad Alfieri di Sostegno; Parigi, 2 giugno 1824) intorno alla storia dei suoi tempi, di cui aveva inviato copie all'Alfieri e ad altri patrizî piemontesi. Le altre nove lettere già si trovano edite nella raccolta del Viani, il quale però a tre di esse attribuisce una data differente da quella degli autografi.

(1) Quella indicata nel *Catalogo-Guida*, p. 22, con la data 24 ottobre 1841 è del 1831.

7 1813-1829

L'ing.comm.Camillo Boggio,concittadino dello storico,possiede tre letfere di lui.La,prima,in copia,è del 1812 e trovasi stampata nella *Gazzetta del Popolo della Domenica* del 13 novembre 1898,(cfr.Cap.I,n.**34**).Le altre due sono autografe e inedite: l'una (Parigi,8 marzo 1813) ad un cugino intorno ad affari personali riguardanti il cugino medesimo e l'architetto Boggio,comune amico (1); l'altra (Parigi,18 settembre 1829) a Giovanni Boggio, « Direttore dell'Insinuazione » in Chambéry (2), tutta affettuosa verso l'amico, a cui dà ottime notizie de' propri figli.

8 1830

Una lettera del 6 settembre 1830 conservasi nell'archivio della famiglia Govean in Alpignano (Torino). È diretta al Govean padre per ringraziarlo dell'invio di una canzone del figlio suo Federico Govean.Ne ebbi cortese comunicazione dall'amico prof. dott.Adolfo Colombo.

9

Altre tre lettere inedite risultano conservate presso la famiglia Vaudagna in San Giorgio Canavese, delle quali due dirette al notaio Vitale Priè; e si spera saranno publicate prossimamente.

10

Parecchie lettere,fra cui alcune dirette al conte G.B.Somis di Chiavrie a partire dall'epoca napoleonica,ed altre al conte D'Agliè, sono possedute dal prof.Federico Patetta che si riserva di darne conto.Egli possiede pure altri autografi del Botta e molte lettere dirette al Botta stesso dal Marchisio.

Di altri depositi di lettere bottiane si possono dare notizie solo indirette.

Stanislao Marchisio, nella lettera, con cui accompagnò quella

(1) L'architetto Pietro Claudio Boggio,bisavo del vivente comm.Camillo, possessore delle lettere.

(2) Prozio,del suddetto possessore delle lettere.Al comm.Boggio esprimo i sensi della mia più profonda e doverosa riconoscenza per la deferente cortesia usatami affidandomi temporaneamente le lettere da lui possedute perchè potessi consultarle.

del Botta, publicata nell'*Annotatore Piemontese* del 1837, diceva di possedere più di 300 lettere inedite del B. fra le quali 170 scritte a lui medesimo, e 53 a Giuseppe Grassi, e inoltre 76 lettere scritte a Modesto Paroletti ed altre ad altri (1). Senza dubbio le lettere di due delle raccolte della Biblioteca di S.M. il Re in Torino sono appunto le prime di cui parla il Marchisio. Ma io non potei trovare nè quelle dirette al Paroletti nè le altre.

Le lettere contenute nella raccolta di *Lettere di Carlo Botta al conte Tommaso Littardi* non sono tutte quelle scritte dal B. al conte stesso, poichè di esse fu publicata solo « una eletta parte », come si legge nell'avvertenza premessa alla raccolta. Altre lettere dunque del nostro storico al conte Littardi, tuttora inedite, devono trovarsi ancora presso gli eredi del Littardi stesso.

Afferma il Pavesio ch'egli potè consultare molte lettere familiari inedite del Botta, « le quali dal dicembre del 1811 vanno fino al settembre del 1826 ». Egli non dice però dove si trovino queste lettere, nè dà intorno ad esse alcun'altra indicazione (2).

In fine un copiosissimo materiale epistolare bottiano, in parte inedito, è posseduto dagli eredi del compianto prof. Giovanni Flechia dell'Università di Torino. A questo materiale, di cui già si valsero parecchi studiosi di cose bottiane, come più distesamente si vedrà in altra parte di questa bibliografia, accennai nel mio precedente studio intorno a questo medesimo argomento in seguito a notizia comunicatami dal compianto prof. Rodolfo Renier, il quale mi avvertiva che queste lettere erano più di mille e che il dott. Giuseppe Flechia, nipote dell'illustre glottologo, intendeva di darle alle stampe (3). L'annunzio di tale edizione come prossima era ripetuto poco dopo dal prof. Giuseppe Roberti in una recensione del mio studio (4), e l'anno seguente ripetuto ancora da Giuseppe Flechia stesso, il quale avvertiva ch'egli

(1) Di questo materiale e dell'intenzione di publicarlo il Marchisio parla anche in due lettere del 1838 a Camillo Ugoni (M. Lupo Gentile, *Voci d'esuli*, 143-146. Milano, Trevisini, 1911, dove trovasi pure una lettera del 1823, nella quale il M. parla all'U. delle tristi condizioni finanziarie del Botta in quel tempo (p. 141)).

(2) P. Pavesio, *Lett. in. di C.B.*, p. 1, nota.

(3) C. Salsotto, *Per l'epistolario di C.B.*, p. 29 nota.

(4) *Fanfulla della Domenica*, 22 settembre 1910.

stava preparando per la publicazione, con la cooperazione appunto del prof. Roberti, « una raccolta molto copiosa di scritti inediti del Botta ».(1) Questa publicazione, però, rimane tuttora un desiderio degli studiosi.

Carlo Salsotto.

(1) *Gazzetta del Popolo, supplemento,* Torino, 1 febbraio 1902.

CARTEGGIO

di

Giuditta Sidoli con Giuseppe Mazzini e con Gino Capponi

NELL'ANNO 1835

(Cont.: vedi *Il Risorg.it.*,IX,III [=*Suppl.Risorg.***11**],695 segg.).

LIV.

G. Mazzini a G. Sidoli.

(Grenchen),19-21 luglio 1835.

(dal francese,che non vi si trova).

Ti ho scritto coll'ultimo corriere nel modo,in cui non amo scriverti: — ti scrivo adunque ancor oggi: — ti scrivo dopo aver riguardato il tuo ritratto,e pensato a te,a te sola,senz'attenzione di rimproveri,di minaccie di non volermi più scrivere per più mesi — ti scrivo prima dell'ora,in cui è possibile che io riceva qualche lettera di te,e ciò per scriverti sotto una sola impressione,sotto quella del mio amore,senza parlartene però,poichè la tua maniera di agire con me ne respinge l'espressione,ed io lo confesso,non amo sentirmi dire che quel ne dico sa di falsità,di parola,di *baloccaggini*.

Credo L..(1) partito per il suo gran viaggio: esso mi ha scritto qualche parola dicendomi che durerebbe forse sei mesi a ritornare,e null'altro.— Bisogna sapere una cosa,ed è che trovandosi L.(1) a Parigi, una circostanza ha vivamente ferito il suo amor proprio,e l'ha,credo, un poco raffreddato.Si trattava di vedere qualcuno da mia parte,e con quel qualcuno intende una intelligenza; quello che io avea pregato di portarsi in sua casa,cadde ammalato,e mi fa scrivere che L.va a rimpiazzarlo.— Rispondo in confidenza,che ciò andava benissimo,ma che io non credeva L.di tal tempera in fatto di cultura da poter intraprendere una relazione,il di cui carattere,era quasi letterario.Non so troppo come questa lettera è caduta sott'occhio di L.

Gustavo ha fatto imprimere qualche cosa,che non ho veduto in Ita-

(1) È l'Allier, di cui vedi più addietro.

liano — ed è comparsa in Parigi; in quanto a lui, si occupa, credo, di ammogliarsi. — So che non è lontano dai luoghi ove sono; ma probabilmente non lo vedrò. — Fa qui un caldo smanioso, e la mia piccola camera rassembra ad un forno, il tetto, che vi sta sopra, trattandosi di un ultimo piano aggiunto di nuovo, comunica il riflesso del sole in un modo estremamente noioso: scaccio ogni luce chiudendo tutto, ma non posso scacciare il calore: — esso dura anche la notte; vi è nell'aria una immobilità che fa specie, la sera vi sono sempre dei lampi quasi a cielo sereno, lampi di calore. — Vidi ieri sera stando alla finestra col guardo verso le Alpi una meteora di fuoco, considerevole nel suo volume, che dirigevasi con rapidità sulla terra dalla parte delle Alpi — al fondo una striscia di fuoco, che dava scintille; tutto questo collo stesso effetto, che farebbe un pallone areostatico incendiato nell'aria.

Io sto un poco inquieto per il Cholèra, che pare voglia visitare l'Italia — si dice a Nizza: di là a Genova il passo è corto; e poi entrato che sia, chi sa dove anderà a fermarsi? Non vi mancherebbe che questo. — Tu mi dici che ti spieghi tutto quello che io cambio nelle mie abitudini. — Come potrei io cambiarvi qualche cosa? — Io sto in una specie di celletta; — non ne sorto quasi mai; — mangio nella mia camera; — non vorrei che alcun uomo variasse una esistenza come la mia.

Non ho letto mai la *Danse macabre*. Ho letto ultimamente una assai buona traduzione di Faust fatta da Scalvini, rifugiato, credo, del 1821. — Essa è impressa a Milano — Ho letto anche l'opera di Tommaseo in due volumi — senza nome —: l'idea fondamentale del libro è il Cattolicismo come unico mezzo di salute: — vi sono là delle buone idee, ma già mille volte scritte da altri; pure egli non se ne fa carico, e si pone Inventore di quei pensieri. — Io mi trovo in una discussione estremamente noiosa con quel francese di cui ti ho parlato (1), il quale si è trovato offeso perchè non ho voluto rimettergli la somma richiestami per la seconda volta, se prima non mi dava discarico completo: non so dove tutto questo anderà a terminare; probabilmente a niente. — Il Sig. Professore dagli occhiali si porta in Svizzera presso la moglie di quest'uomo.

19 luglio

(italiana).

Ho riletto alcune tue lettere da Firenze — care — non solamente come ogni cosa tua, ma care come un tua carezza. Perchè non mi scrivi più a quel modo da molto? In me nulla è mutato, e se oggi mai il mio parlarti d'amore non t'increscesse quasi come il mio parlarti d'altro, certo ti scriverei come allora io ti scriveva, e forse oggi non scrivo. Ma ricordo l'accoglimento alla lettera nella quale sfogava un poco più del

(1) Vedi lettera XLVII.

mio cuore,perchè mi parea poterlo con più franchezza,dacchè non v'era pericolo di profanazione.Anche l'espressione *del tuo amore mi turba*,dicesti,e null'altro —; e d'allora in poi vo misurando a forza non l'affetto, bada, ma la parola d'affetto.Non ho avuto tue lettere, nè dovevo in buona regola averne; bensì dovrei oggi, al più tardi: — ma mi si è fitto in capo,non so perchè,che quantunque nell'ultima tua irosa tu dicessi e mostrassi di aver rinunciato a trar vendetta di quel mio silenzio, tu vi abbia ripensato, e lo voglia.— Mi dorrebbe assai, e so di non meritarlo, perchè ogni cosa che sappia di vendetta fra te e me, io non la intendo, e mi riuscirebbe come una delusione; ma nol farai, ed io sono matto ad avere quella idea: da un pezzo son fatto sospettoso, e temente di tutto così che nol credresti; temente intendo di tutte cose che toccano il core e gli affetti; — di altro no.

E perchè hai tu sognato quel sogno che mi è sì caro nella sostanza, e nel modo di narrarmelo,ma che m'è indizio,che tu forse nella veglia temi talora per me e per la mia sicurezza? Non temer nulla: vi sono enti che vivono sempre,ed io sono uno di quelli.Non irarti meco intravedendo in questa mia espressione quasi un'ira contro la vita.Non hai tu detto *meurt on jamais?* E io quella parola non l'avrei prima detta,nè pensata,e anche oggi checchè io,in alcuni momenti di reazione contro le mille noie,che mi fan cerchio d'attorno,possa lasciarmi sfuggire, se m'ami, m'è dolce il vivere,credilo; e vivrò, starei per dire, finchè tu vorrai; — ma tu questa cosa non vuoi udirla,e la chiami poesia,e la schernisci.Comunque sto bene, debole assai, ma pel caldo che davvero è soverchio.— Fo io male a scriverti poche linee nella mia lingua? — Ne ho sentito un bisogno così prepotente,che non ho potuto resistere — poi dov'è il male? — Non torna tutt'uno per chi legge,e sa? — E a me lo scriverti così mi par quasi un suggello di riconciliazione dopo la lettera crucciosa che ti ho scritto,e la scontenta che ti ho risposto; mi pare, che l'udirti dire da me « t'amo,t'amo tanto,sii il mio Angelo,la mia Giuditta » nella lingua nella quale t'ho detto la prima volta *t'amo*,t'abbia da parere più dolce,e tu abbia a perdonarmi più facilmente il dolore, che talora involontariamente ti do.— Ripenso alle cose che tu mi hai dette intorno a quella donna (1), e ai meriti d'un tempo,e al mio avvedermi d'un ombra,dici tu,di freddezza,e al mio doverle nascondere che io non la stimo.Bada, tu sei in errore: — io non ho debito di nulla con lei,nè lei con me.— Ma l'antipatia dove prima è stata l'indifferenza per l'uomo,e simpatia per *l'idea*,si conosce sul viso a primi occhi,ed io l'ho conosciuta, e te l'ho detto perchè ti dico tutto — e t'ho anche detto la ragione, e tu non hai voluto intenderla, ed hai voluto fantasticare, ed

(1) La signora Allier.

hai scelto quell'amarissimo,che da te a me non dovrà mai dirsi,che io scrivessi con più cautela: e perchè non retrocedi mai, mai, davanti all'idea di pungermi e farmi dolore anche nelle cose ove tu stessa sei convinta che io non lo merito?— Vedi,ho riletto attentamente,benchè non ne avessi bisogno, tutte le tue da quella in poi che mi mandava il tuo indirizzo d'abitazione; non v'è sillaba che mi raccomandi di porlo sulle lettere, non v'è poscritto, non v'è nulla.— Pure tu mi rimproveri acerbamente,che io non leggo le tue lettere,e via così; ma tutte queste cose io te le dico come le mormorerei anche essendoti ál collo abbracciato, senz'ombra di reazione, e d'amore. — T'amo assai più che non credi,o non mostri almeno di credere,ed oggi anche il rimprovero avrebbe in mia bocca un suono d'amore,e t'accarezzo come se avessi ricevuto una lettera tua,tutta di amore e di pace.Chi sa invece! — Lascio un po' di vuoto per accennarti ricevuta se pur mi giungesse.— Ti abbraccio.

Il Corriere non mi ha recato nulla di te.— Pazienza!— Ti abbraccio.

21 luglio 1835.

LV.

G. Sidoli a G. Mazzini.

Roma, 21 luglio 1835.

Piegare le ginocchia e curvare la testa è per me qualche cosa di orribile: io mi trovo sotto questa impressione da qualche giorno senza grandi cagioni che ne diano ragione, e nel mio spirito e nel mio cuore esistono dei momenti d'un turbamento estremo, di un dolore che non ha termini.— Dopo il tuo n. 2 non ho più avuto tue nuove.— Ne aspettava jeri — mi avrebbero fatto del bene.— Di queste due linee che cominciano la mia lettera non parlarmi affatto; tu devi vedervi di troppo l'espressione di qualche cosa,che in me è profonda,per cercare parole di sollievo: dimmi però che mi ami, e che mi amerai ancora sentendomi lacerare il cuore; e qualunque sia l'abbuiamento delle mie idee,accertati che in ciò,in ciò solo, io troverò del bene.— In questi giorni torno un'altra volta a non star bene affatto: — sembra veramente che il soggiorno di Roma mi sia fatale — quale parola! — No,no,non mi credere: la mia costituzione è troppo forte,e il male che può recarmi il clima è troppo debole in faccia a lei; — ma io digerisco malissimo,e dormo anche male.— Non credi tu, che poichè gli avvenimenti non permettono di avvicinarmi per ora a' miei figli,io debba finalmente pensare di farlo da me stessa,e con questa intenzione devo anche per amore di essi procurare di farlo evitando di sacrificarmi?— Tu stenterai a credere scritte da me queste parole: l'alterigia abituale e spontanea della mia anima le respinge con un sentimento che per ora voglio soffocare.— Io

ti dico questo non per la cosa in se stessa, giacchè sai da gran tempo quel che io meditava, ma per la sua forma — giammai essa si era presentata al mio spirito come quello che io non avrei potuto affrontare, giammai anche io mi era ancora fermata in essa; io non la guardavo, non la comprendevo.— Era come la morte. Credi tu, mio caro, che nel ultimo mio giorno io starò in pace, che l'ultima mia ora almeno sarà tranquilla? No, no, credilo, io lo so di certo, non lo sarà.— Ogni stagione del viver mio è stata diversa, tutto è a me venuto fuori di tempo e di luogo, il bene ancora si è accostato a me in momenti in cui non potea sentire che il male; — tale è stata la mia vita; essa finirà col farmi piangere viva come se fossi morta, col far sorridere al mio funerale, come al mio tempo di pace e di felicità.

Vi è qui stato jeri l'altro un uragano di quelli di altre volte; — così, io credo, tornava altra volta sopra l'antica Roma, così tornerà anche nel giorno in cui resterà sepolta e subissata, giacchè la mia convinzione si è che Roma deve sparire.— Tu potresti imbarazzarmi molto desiderando spiegazione di ciò, e bramandò di trovarmi, o di lasciarmi di accordo col tale e tale altro di miei principii, ma devo io sempre ragionare? — Tu vedi, che io cerco distrarmi malgrado tutto il bujo della mia anima: io lo desidero, e cerco di farlo per quanto posso, e non mi fo perciò trovare mai oziosa; — ma quando pranzo, e che m'impongo di non far sembiante di leggere, quandò ho spento la mia lucerna, credendo aver sonno, non so come sfuggire da miei pensieri, e vi ricado.— Addio, io sono affaticata — fa gran caldo, e quel che ti ho scritto mi ha sconvolta, e sento un poco di dolor di capo.— Abbraccia per me tua Madre.

Finchè io ti parlerò di cose così tristi come quelle di oggi, non ti dirò una parola de' miei sentimenti verso di te: tu potresti credere che dicendoti io ti amo, volessi distrarti, compensarti, consolarti; no, io sento troppo il mio dolore, esso solo ha bisogno di sollievo e pietà.— Ma io sogno.— Addio, ti abbraccio; — scrivimi presto; — non dirmi niente di superfluo, ma non omettere il necessario.— Addio.

M.D.Hermeling

Berne.

LVI.

G. Sidoli al nonno Domenico Sidoli.

Roma, 22 luglio 1835.

Preg. Sig. Nonno,

Io fui gratissima alla bontà che Ella ebbe in rispondermi, e le avrei scritto altra volta se non avessi temuto importunarla. Non le nascondo però che dopo sì lungo silenzio, e questi anni passati per me in tante

mestizie,in sì continuo dolore,avrei vivamente bramato trovarla verso me un poco meno severo.So avere del male,e tutti ne abbiamo:la mia parte è forse maggiore,ma è poca la penitenza che fo? Questa vorrei che Ella ricordasse,i tanti anni di mia vita sì triste e sì afflitta:la mia migliore età scorsa e consumata fra le tribolazioni e le più aspre angustie del cuore,l'ombra sola insomma;invece de' miei peccati vorrei che Ella avesse alla mente i miei patimenti,Ella mi compiangerebbe — Io vorrei perchè deridererei vivamente essere finalmente in migliore armonia con Lei,accordata in quell'amorevolezza che senza orgoglio io so di essermi una volta meritata per modo che nulla al mondo me la dovea togliere;perchè in fine ho assoluta necessità e bisogno di essere oggimai in pace là dove mi lega il mio affetto maggiore,e la mia riconoscenza.Forse queste cose io non le dovrei dire;ma Ella me le perdonerà,pensando che per indole poco so nascondermi e adombrarmi:le leggerà non dettate (1) che sicuramente parlando con Lei la mi è bene lontana dal cuore;e vorrà,io spero,rispondermi con quella indulgenza e bontà che mi consoleranno,e che io caldamente invoco e le domando. Pregandola de' miei doveri alla Mamma,le bacio la mano e me le protesto con il maggiore affetto e rispetto

Roma,22 Luglio

Obb.ma D. Nuora
Giuditta.

Sig.Domenico e fratelli Sidoli.

LVII.

G. Sidoli a G. Mazzini.

Roma,25 luglio 1835.

Sono mesta come nei giorni più mesti della mia vita.— Il tuo silenzio,che mi ha lasciata tanti giorni senza tue notizie,m'è stato cagione d'infinita tristezza.— Coricandomi ieri sera con uno squallore di mente indicibile,ho avuto i sogni i più funesti,te di nuovo sotto la mannaia, ma come non so dire,un assieme di notte d'inquietezza e di angoscia eccessiva.Questa mane,adesso ricevo la tua 13 Luglio:mi vi dici che non mi hai scritto per diversi corrieri,senza dirmene ragione se non vaga;— ricevevi diverse mie lettere,e tranne l'impressione maggiore, che t'ha fatto il mio parlare certamente in modo assai sciocco di poesia, non ne hai avuta che per dirmi di non amare che te in fine della lettera,e parlarmi di cavare,o non cavare sangue. Forse in altri tempi, un

(1) Così dalla copia che ho sott'occhio, dove certamente manca qualche parola. Forse deve supplirsi così: « Le leggerà *come* non dettate *dall'idea*, che...».

altro giorno, avrei detto e direi che mai d'ora innanzi mi lascerei sorprendere da angustie dietro tuo silenzio — avrei forse ragione di dirtelo.— Oggi non lo dico perchè me ne manca la forza: l'irosità della mia indole è vinta dall'abbattimento del cuore, e di qualunque ingiustizia, di qualunque torto, non avrei risentimento, ma dolore; non parole, ma lagrime.— Se almeno potessi talvolta riposare il pensiero e l'angustia, che mi preme il cuore, coll'imagine di un termine non lontano di questa mia esistenza! — Ma io nol posso. Chi avranno in mia vece i miei figli? Anche tu avresti troppo dolore; — ma credi che io mi pensi necessaria a te come lo sono ad essi? — No, lo sai bene.— Io non ho disapprovazione abituale, come tu dici, per ogni tua cosa, e il parlarne, come tu fai già da alcun tempo, mi pare ragione e quasi mostra di disaffezione, giacchè per chi ha l'indole tua di passione, d'idee vivissime, aspirando come a vita a ogni maggior simpatia, l'avere d'innanzi un essere che tu ti mostri sì alieno e sì poco concorde, deve irritarti, o stancarti, e necessariamente porti in bisogno di allontanartene.— La mia salute è discreta, non però buona interamente. — Ho riletto la tua lettera.— Ricordo pochissimo quanto scrissi sull'esprimere, o no, quanto sentiamo: avrò sicuramente detto che, generalmente parlando, trovo sempre affettata, esagerata, ogni cosa, da per tutto pompa e vanità, non verità, naturalezza di affetto; però non amo si parli, o, per meglio dire, parlo poco di quanto ho nel cuore, ma hai tu pensato, che quando avessi potuto raccomandare anche a te parsimonia e riservatezza nell'esprimere i tuoi affetti, le tue emozioni, l'avrei potuto dire perchè il facessi con me? — Se tu il pensassi, e non l'avessi detto per ischerzo, io non avrei nulla per dissuadertene: — è troppo tardi.

Davvero che m'accorgo, e qui me ne dispiace, che io non esprimevo nulla di quanto avevo sofferto pel sogno di cui t'ho parlato: tu mi dovevi una lagrima, ma meglio così; quella lagrima t'era forse un dolore, e talun altro pensiero con benevolo ufficio te l'ha risparmiata.—Tu devi esser quanto me mesto dopo le mie ultime, e fuor del consueto, e perchè io sono mesta come sono, hai ragione di esserlo anche tu. Altro non ho da dirtene per oggi, e sarà così per bene una quindicina di giorni. Spero di avere in questo tempo riscontro al cenno, che te ne diedi nella penultima, e ultima: comunque sia il risultamento, la è cosa che io non potrò lasciare senza seguito; sarò così giunta al passo forse più aspro della mia vita, senza averlo cercato, senza averlo voluto, per un mero accidente. Sai da quanto tempo sopporto con insofferenza, che mostro, che celo, o che inganno, questa mia criminosa, inutile esistenza.— Quante volte non hai letto in tante mie espressioni vaghe, ma d'immensa scontentezza di me med.ª, il desiderio di un finirne qualunque? quante

volte non avrai anche tu,come io il faccio con me,cercato di non intendere? Ora è tempo che io m'intenda,che io mi spieghi,ne parli a me stessa: — lo faccio — ma come? Ah! meglio è che tu nol sappia.... che agl'affetti,alla gioia più cara della mia vita ho pari il dolore...ma cesso.

Tu vedi dunque,che se si viene a dirmi: « Voi siete madre,voi avete sacri doveri ad adempiere pe' figli; io ve ne mostro la via », io resto in atto di ascoltare,e domando « quale? » Io mi trovo così; — ma che dopo chè mi è stata indicata,per ragioni che pochi conoscono,e che condanneranno,io non do affermazione,sarò come prima? — No,o dovrò io confessare che non amo i miei figli? — O dovrò gettarmi per un'altra via? — Tutto questo sa dell'orribile — io ne sono commossa fino in fondo alle viscere: — ho avuto dopo ciò dei momenti di un dolore che non ho provato giammai; è come se fossi presso al mio termine,all'estinzione morale del mio vivere.Io non ne ho ancora detto,o scritto parola con alcuno,e questo silenzio,benchè necessariamente voluto dalle cose,non è stato per esse solo.— Quel che io provo in questi giorni non posso dirlo che a te,ed anche per te,per te solo: quando io ne parlassi con altri,vi sono de' sentimenti,che io non mostrerei fino al giorno in cui vedessi di poter cangiare.

Vi è qualche cosa di nascosto nella tua lettera di questa mattina,che mi fa un'impressione estremamente melanconica.Parlami a cuore aperto — dimmi che non sei contento di me: forse hai anche ragione; pure vi è in ciò qualche cosa,che non comprendo. — Potresti tu forse aver meno di dolore se.....ohimè,io non posso proseguire,il mio cuore è lacerato,e mi sembra far male anche al tuo.— La mia lettera,che ti diceva sciocco e ti parlava di poesia,non ti piace.— Perchè?

Più tardi ho riletto quanto ti ho scritto: ti parlo assai,troppo; — avrei dovuto non farlo,prima di sentire da te qualche cosa,e quanto già te ne scrissi.— Io sto a un tal modo da farmi prevedere che per un po' di giorni non ti scriverò,e ciò non dico per salute,giacchè invece nei giorni in cui sono stata men bene,non ho mai lasciato di scriverti; bensì per quanto si passa dentro di me.— Oltre altre cose mie,la posizione che tu mi fai con certi tuoi modi di parlarmi già da tre lettere,m'attrista assai — mi toglie il pensiero.Abbimi cara tu pure quanto più puoi,ma fa di non t'imporre giammai per considerazione qualunque maggiori sentimenti,o altri,di quei che ti restano e ti trovi nel cuore.— Scriverò,se la tua prossima lettera mi toglierà un poco dal come ora mi sto; se no,aspetterò un po' più.— Qui si fanno disposizioni per il cholèra: — non ricordo neppure più di temerlo,tanto mi dolgo per altro soffrire.— Ti ringrazio delle notizie di A.....; un giorno poi che io il possa,te ne voglio parlare.— Il mio male di gola,che ancora non è in-

teramente cessato,era una leggiera e lenta infiammazione come tu mi dici, ma era anche cagionato da quel principio erpetico, che sai ho nel sangue, e che va serpeggiando per ora di preferenza sulla mucosa,come la chiamano; però non credè il medico farmi salasso; — ho preso qualche bagno,ma ho difficilissima la traspirazione,e quanto dovrebbe portarsi alla pelle, per l'acrimonia che ho nel sangue,resta,e si pone internamente,ed hó ora un incommodo,ed ora un altro — Addio.— Ricordati che hai talvolta pensato e creduto alla mia affezione.

Ti abbraccio.

LVIII.

G. Mazzini a G. Sidoli.

(Grenchen), 28 luglio 1835.

(dal francese)

Ho il tuo num. 1 del 11 luglio.— La prima parte è tutta seria,dico seria perchè non ho altro termine adattato.Non posso parlarne,prima perchè realmente *non posso*,e come infatti spiegarti quel che mi dici non aver inteso nel mio n. 1 o 2? Poi perchè non amo quel terreno: come ogni opposizione che mi venga da te mi dà dolore,così ogni divergenza mia ti dà rabbia e fastidio.Scivoliamo: come vuoi tu per esempio che io possa discutere sul tuo desiderio di trovare in qualche parte cose da opporre a miei desideri per ragioni puramente filosofiche? Come potrei dirti tutte le idee che nascono in me,sentendoti dire « se trovi persone che mi somiglino,non le voler abbassare così,giacchè in certe cose il giudizio del tuo cuore non mi basta,ed in tal caso non saprei vederne altro »? Avresti tu dunque qualcuno,contro cui il mio trasporto ti ferisse? Persone che ti somiglino io non ne incontro mai; se ne incontrassi,saprei rispettarle: io incontro bensì alcun altro,che esprimerà qualcuna delle tue idee,ma cavandone induzioni contrarie tutte nella vita delle persone che si diranno profondi filosofi,perchè hanno trovato in un libro alcuna di quelle cose che tu senti,che argomenteranno freddamente contro ogni entusiasmo,ogni sacrifizio; tutto ciò che forse te fa sorridere o per una specie di disdegno contro tutto quello che non può realizzarsi,o per diffidenza,verrà da essi vilipesa filosoficamente,citando Macchiavello,ponendosi come padri di grandi pensieri solo perchè hanno trovato una teoria che li autorizza a non far nulla.— Essi vilipenderanno il martirio con un sofisma,essi *negano* solo perchè non hanno nè forza,nè talento,nè disinteresse,nè altro,per *affermare*. — A coteste mezze intelligenze senza cuore, guerra senza quartiere: io non potrei avere alcun riguardo per essi,e tu dovresti conoscere que-

sto se mai qualcuno di essi riuscisse di trovare appoggio e simpatia presso di tè.Rompiamo su questo,giacchè non posso,nè voglio spiegarmi;solo io sto lungi da te,e ti amo,estremamente sospettoso,estremamente riazionario in questo momento: ecco forse la migliore spiegazione di tutto quello che ti ho detto fin qui.

Vi è qualche altra cosa nella tua lettera,che mi dà pensiero,mi trafigge — le ultime linee — quella sollecitudine che tu poni nel ripetermi quel che dicevami in altra epoca una tua lettera smarrita.— Sei tu affrettato a sacrificarti? Dimmelo — bisogna che io pure sappia quello che ho a temere e devo attendermi.— Non correre mai il menomo rischio per me,perchè ti maledirei,libera frattanto rimanendo io d'incorrerne quanti vorrei e quando mi piacerà,perchè io ho uno scopo,i miei figli,un amore: — tu non devi aver nulla, nè scopo pubblico, nè scopo individuale,nè dovere, nè impulsione di cuore,nulla; — sta dunque tranquillo,e guarda: — ecco per me la traduzione di quella parte della tua lettera.Pure,se ciò può piacerti,le tue parole mi sono sacre: — non mi obbligo, ma non posso garantire quel che io farò,o procurerò di fare, in tali,o tali altri circostanze,in tale o tale altra disposizione del mio animo; — possa garantire che tuttociò che tu mi hai detto o dirai conterà nelle mie decisioni; che io non dimentico nulla; che io lo collocherò d'innanzi a me in ogni istante del viver mio per meditarvi,per cercare anche di controbilanciare ogni altra impulsione opposta del cuor mio — ecco tutto quello,che io posso dirti —,e bisogna che aggiunga ancora,che quella espressione « *ciò mi sarebbe causa di un male irrimediabile, che tu non puoi sospettare* » mi dà dolore, come me lo dà ogni mistero che si frapponga fra le nostre due esistenze: — sopra tutto quando quello che ascolto deve contare,se mai venisse quel giorno, come l'ultima tua parola.

Io sto anche inquieto per il Cholèra.— La S... (1) annunzia che è in Genova — la notizia è falsa per il momento,ma presto o tardi terminerà col verificarsi, e l'Italia ne sarà visitata.—Vi penso con una specie di terrore che potrebbe anch'essere un presentimento.

L. è partito.— Agostino è ritornato qui.— Emilio è a Ginevra (2).Bell[e r i o](3) ha tradotto il Visconti in francese; la sua traduzione si dice eccellente.— A. sta bene; — ancor io,benchè debole dal caldo noioso,costante, straordinario.Vi è stata ora una piccola ricrudescenza contro di me per parte di quelli che stanno al potere, ma in fatto ciò non è nulla,e passerà come le altre volte.Una cosa di niente, che io voleva.

(1) La Santa,la madre dei Ruffini.

(2) Che sia Emilio Usiglio,fratello di Angelo?

(3) Il fratello della Sidoli.

sempre dirti,è che tutti quelli che conoscono Ferdinando a Parigi parlano di lui con una specie di simpatia; voleva dirtelo,giacchè rammento assai bene che egli era in qualche modo il tuo protetto di altri tempi.— È comparso un grosso libro impresso in Svizzera con data di Parigi,che confuta un'opera di Misley,già assai antica,sopra l'Austria,ed è scritto da Zajotti quasi apologia sentimentale del Regime Austriaco (1).Ecco tutte le notizie.Gustavo vuole assolutamente ammogliarsi; io non l'ho veduto.

Bisogna che ancor io,benchè certo di non essere ascoltato,se la tua testa ha detto di no,ti dica un'altra volta non già la mia ultima volontà— quale volontà potrei avere?— ma la mia preghiera,la mia supplica. Ignoro i tuoi disegni,le tue intenzioni,ma qualunque esse siano,non precipitare mai nulla;— pensa un poco anche a me,pensa che io sono già disgraziato abbastanza,e che anche con le migliori intenzioni del mondo sarei forse impossibilitato a sopportare nuovi affanni assai più gravi degli anteriori;— pensa che ancorchè avessi la forza di adempiere la tua volontà,non avrei quella di credere al tuo amore,e che io lo negherei del tutto nel punto in cui tu mi abbandoneresti definitivamente.

Ti abbraccio con amore, e come si abbraccia ciò che si teme che sfugga.— Addio.

28 luglio 1835.

LIX.

Giuditta Sidoli a Gino Capponi.

Roma,30 luglio 1835.

Per quella paternità di mio suocero che pesa sul mio destino e su quel dei miei figli con una mano di piombo, e a cui una lettera venutami adesso di laggiù m'ha richiamato,da mesta che ero solamente sono divenuta agitata e tumultuosa nel cuore, come non saprei dire, e da toglermi anche la dolcezza che io avevo nel pensiero di scrivervi, da farmi dolere d'ogni mia affezione,d'ogni sentimento,d'ogni cosa,di tut-

(1) È la celebre opera di Paride Zajotti,*Semplice verità opposta alle menzogne di Enrico Misley nel suo libello L'Italie sans la domination autrichie nne*,Parigi,1834.Del Misley il M. in una sua a Melegari,2 marzo '35,così scriveva: « M.,rubati 35.000 franchi a Londra, ad un Caccia, italiano,partito per la Spagna,dicendo andar per affari della *Giovine Italia* (Epist.,III,377) ».E alla stessa Sidoli,nella lettera 2 marzo sequestrata dalla polizia di Napoli,dava la stessa notizia,aggiungendo: « Sa conduite,même avant ce dernier coup,est immorale et honteuse au dernier point (*Ib.*,383) ».

to.— È giusto: la vostra lettera m'era stata troppo cara, e io aspettava questo giorno di posta e il momento di scrivervi colla voluttà di chi commette un dolcissimo fallo; m'accorgevo di come io stavo, di quanto sentivo, e benchè mi condannassi, non mi ci toglievo.— Ora eccomi per un poco rimessa in cammino — voglio dire nella mia vita di dolore, in quei pensieri continuati di sconforto intenso, profondo, universale, in giorni e in notti, in cui per mente, per cuore, per bene, per male, pel passato, pel futuro e il presente, per tutta insomma la mia esistenza, io non debbo altro, se non immensamente soffrire.— Mi chiederete cosa sia avvenuto di nuovo? Nulla: tutto per quanto riguarda i miei rapporti con essi è perfettissimamente nello stato di prima; — ma non importa, chè vi son tali cose, che anche non mutino e peggiorino, basta il ricordarmele, per farmi divenire come mi sento adesso: ma basta, e rileggerò le vostre lettere.

Sentite, mio caro Gino, io dopo che v'ebbi scritto l'ultima volevo riscrivervi con il seguente corriere, perchè quella lettera vostra a cui io rispondeva me ne facea sentire il bisogno. Non l'ho fatto, benchè solita a non scontentarmi, anzi ad avere religione per le mie voglie e pei miei desideri, perchè mi sono ricordata del tempo passato, e ho temuto che come altre volte dopo una visita a un modo, ne seguiva una ad un altro modo tutto diverso, oppure anche un'assenza di persino dieci o quindici giorni, così una indisposizione, un pensiero, o qualunque altro menomo accidente poteva farvi scrivere dopo a un modo tutto diverso, e siccome io per risparmiarmi un dolore, rinuncio volentieri un piacere, sopratutto per quel genere di dolore che mi viene dal cuore, così ho detto d'aspettare ancora un'altra vostra lettera e mi sono imposta il silenzio.— Tutto questo vi parrà forse un po' cattivo, è però bene lo sappiate, affinchè incominciate per talune cose a conoscermi.— Io vivo come costì.— Non vedo quasi nessuno: così avevo incominciato prima che mi succedessero i guai che sapete; non ho creduto mutare, e sarebbe stato malissimo.— Questa è vita che mi conviene assaissimo.— Alcune sì, altre no, ho fatte delle vostre corse; ho perduto un tempo infinito per vedere Roma, nei quasi due mesi che sono stata o ammalata, o indisposta.— Per me Roma ha un incanto e un prestigio che non posso spiegare; ma esso è per la Roma di Campo Vaccino e della Rotonda, non per S. Pietro, nè S. Giovanni.— Venite a Trinità dei Monti? oh! sì, sì, venite.— Pure sentite: pensandovi seriamente, e guardandomi in cuore, vedo che partito voi, resterei troppo sola, avrei dei giorni tristissimi e tanto da farmi quasi dir no a vedervi.— Ma v'è tal altra ragione che mi fa avere, continuando talune cose come sono incominciate, bisogno assoluto di voi, è vera necessità; — le cose di cui parlo mi sono nuove d'un

dolore nuovo, ma tale — oh mio Dio — come solamente è l'amore dei miei figli — non posso dirvene più.

La mia salute è discreta: dormo poco, e digerisco malissimo; questo attribuisco a quest'aria grave, angosciosa, non respirabile. Il poco dormire ha forse altre cause, e specialmente morali.

Non vi ho detto ancora, credo, di avere l'ultima vostra carissima del 23: è essa che mi aveva cagionata tanta delizia, che avrei voluto esprimervi oggi, senza quegl'altri pensieri, e facendo fare silenzio a quelle altre cose che vi ho accennate; e la vostra lettera m'era sì cara, che pure l'avrei potuto, e credo che indovinerete qualcuna delle mie brutezze, le altre no, perchè sono inique, e queste non d'oggi, ma d'altri giorni. Raccomandatemi pur sempre di volervi bene, sopra tutto dopo che scrivo come l'ultima volta: io so bene come intendere le vostre parole; — quanto esse hanno di attento e di delicato che è infinito, io doppio in affetto.

Quella notizia mi è stata gratissima. Addio. Che n'è di Hall? Vi raccomando di scrivermi presto, di dirmi sempre la vostra salute, e di volermi bene senza perchè nè ragioni: se no, un giorno che mi troverete diversa, non me ne vorrete più. Io vi voglio bene poichè non so fare altrimenti, perchè ho sempre fatto così — Addio.

Fuori: Sig. Marchese Gino Capponi

Firenze.

LX.

G. Sidoli a G. Mazzini.

Roma, 31 luglio 1835.

Dopo 20 ore la mia esistenza sembra cangiata, sin da jeri sera, dopo la tua lettera: — io prendo la penna, benchè sappia di non poter dir nulla; ed è più in pensando di aver parlato altre volte, che per facoltà di poterlo ancora, che la prendo macchinalmente. — Sento in me una parte del dolore che io devo provare per la tua posizione, e sai bene quale — altro non v'è, ed io non ne parlerò presentemente. — Di più la tinta generale delle tue lettere mi ha colpita; è come se fra me e te fosse nata qualche rottura: io non ho più una parola, un'espressione da dire; le mie idee, i miei pensieri, mi sfuggono senza che li comprenda; la mia anima è circondata da una atmosfera di aberrazione e di angoscia, come lo è la terra alla vigilia di grandi tormenti, di desolazione e di morte.

Che il mio pensiero con quello di tua Madre e de' tuoi amici abbia potuto darti forza nel soffrire tanti mali, ti ringrazio di dirmelo; che abbia potuto concorrere cogli altri a farti restare in faccia a tali dolo-

ri in una posizione che malediva la natura, e che per te era assai più che la morte (1), io me lo rimprovero, e passo per esso da dolore in dolore (1).— Eglino però non saranno quelli che ho potuto accagionarti sino al dì d'oggi; tu mi compiangi, o tu piangerai su di me: io non potrò parlarti che fra una quindicina di giorni, trovandomi ancora nello stato, in cui mi lasciava la mia ultima — In ogni modo o prima o dopo quel tempo, quando il Cholèra sarà al Po, io anderò là dove sono i miei figli.

Sabbato mattina.

Mio caro — Questa tua lettera si piena d'affetto mi rimette la pace nel cuore; — quello scrivere, come l'hai fatto, nella lingua in cui meglio tu m'ami, me l'ha resa anche più cara.— Perchè hai scritto come mi piace, come si scrive quando si sente a mio modo, e se dopo quel che ho sofferto dopo jeri l'altro, dopo la tua penultima lettera, mi trovassi di potermi occupare di cose profane pel cuore, mi rallegrerei del tuo nuovo modo di scrivere, semplice, puro, nitido, elegante — senza temere che pel mio giudizio tu alzassi le spalle in compassione; giacchè non parlo per regola di scienza, nè d'arte, seguo il mio capriccio e gusto, li credo buoni, e senza confondermi a farmi rossa confesso che d'altro non so. Da come ti conosco io, in alcuni momenti avevo pensato che forse oggi riceverei una lettera che mitigasse quanto mi davi coll'altra: pure guardandola assai, e rileggendola, mi dicevo di nó — hai fatto bene. — Ebbi jeri una cattiva e brevissima notte, questa scorsa dormii alcune ore, ma già alle 6 e mezzo escivo a prendere un bagno per darmi un po' di quiete ai nervi — Sto meglio dopo questa tua ultima cara letterina, ma sto sbalordita, come avessi avuto un gran colpo, fossi escita di senno — confusamente, mesta, e cupamente, come se mi fosse tocca ogni latebra del cuore.— E quando facessi di non ricordare più quanto ho provato pei nostri rapporti, come dimenticare l'altra cosa che mi conti in quella troppo lunga tua lettera, e non pensare a tutti i pensieri, che per essa mi sono venuti e mi vengono? Starò meno male, già io sto assai meglio, ma bene per ora mi conosco non starò così presto.— Come ho la mente che non sa scordare le offese e il male, ho il cuore per sentire lungamente il dolore.— Vorrei scrivere due righe a tua Madre.— Mi spiace quanto mi dici di L.— Perchè sei stato si poco cauto parlando di lui, ed hai dimenticato l'imprudenza e la cattiveria di tutti? Chè per una delle due gli deve essere stato mostro quanto dicevi di lui.

Ieri sera quando ti scrivevo, cadeva la luna: io la vedevo scendere da

(1) Je me le reproche, j'aurais ajouté comme toujours par mes dernières lettres de la douleur à la douleur. Elle ne sera point comme celle que j'ai pu te causer jusqu'à ce jour.

una mia finestra,era veramente da dare terrore — d'un colore come altrove mai ho visto, e qui una volta sola nel mese passato —,carica,voluminosa, pesante, lenta, con solo la forma e non altro di luna, traente al sangue,fosca di luce; — l'ho guardata sovente scrivendoti quelle poche righe, che sovente m'arrestavo, e scriveva faticosamente, e lentamente, ma scomparve prima che finissi.

M'è caro che A....(1) ti abbia fatto avere la mia lettera, ma penso che a me non l'hai detto.

Una lettera avuta jeri da casa,di mia Cognata, che con molto affetto per i miei figli mi dice ch'essa fa quanto puole, ed intercede per essi presso mio suocero per quelle cose, che essi non *osano* chiedere, m'è stato come una coltellata gittatami in cuore.Povera M.(2) — quanti desideri soffoco in cuore a miei figli per starmene da essi lontana! Ah! sono cose,che mille volte in un giorno io me le travedevo nella mente, speravo non fossero,ma quando mai non sarà ciò che mi deve esser dolore?

Dimmi se poi Giovanni (3) è con te — non amo saperti solo; saluta Angelino, e chiedigli che n'è di un suo Cugino.— Dammi nuove di A.(4) — S'aggiunge a questo pensiero,già si triste per me,il rimorso che per esso contribuisco ancor'io a' tuoi mali.— Parlami di come essi vanno: quanto desidero sapere quella risposta! — Addio — vuommi bene —.Se m'è caro il tuo affetto,per un tempo non lo voglio dire più: — te l'ho detto e lo sai,e sai di me,che se non dico tutto quel che sento,nemmeno non dico mai quel che non sento.— T'abbraccio,e vorrei abbracciarti.— Addio.

M.David Hemerling

Berne.

LXI.

Giuditta Sidoli alla madre di Giuseppe Mazzini.

Roma,1 agosto 1835.

Mia cara Signora

Per non divenirle importuna, me le sono mostrata incivile: ho lasciato senza riscontro l'ultima di Lei affettuosissima lettera, per non amareggiarla colle mie poche speranze di bene nella vita, e colla mia sfiducia.Io ho sempre come prova della di Lei molta benevolenza per

(1) Angelo Usiglio.
(2) Maria,la primogenita delle sue bambine.
(3) G.Ruffini.
(4) È il misterioso A.

me, e della pietà del suo cuore, i conforti che Ella cerca infondere nel mio; però ho rammarico e pena a mostrarmele come io sento, come mi sto — guardo la vita come una condanna aspra, ingiusta, irrevocabile; mi si assoggetto, ma con isdegno e con ira. Mi compianga: così m'ha fatto il continuo, il troppo dolore. — Siamo oggi alla vigilia d'altri guai: essi hanno il cholèra alle porte, e con loro l'avremo anche noi; v'è dapertutto terrore, io incomincio a tremare non per me, per gli esseri che mi sono cari. — Divido l'inquietezza per lei di chi l'ama, che pure oggi me ne divide con tutta l'angustia — e rompo il silenzio per pregarla, finchè durano i timori e il pericolo, a non lasciarmi mai senza sue nuove, ma darmele sempre, e colle sue dell'altre persone della famiglia. — Io sto più mesta del solito, per qualche altra ragione; e taluni dettagli della cosa alla quale alludo, e conosciuti solamente da poco, m'accuorano come non saprei dire. — Ella ne sarà probabilmente informata, e a quest'ora so che l'aspettava tale riscontro, e ciò con grandissima pena, non per l'esito, bensì per quanto Ella ne potrebbe avere di malcontento e disgusto. Sono forse ardita troppo a entrare in simili cose, ma non sono miei mali e miei dolori? Ella conosce troppo quegli la cui condotta è irreprensibile sotto qualunque siasi aspetto, per condannarlo di accidenti e di casi indipendenti e fuori del suo volere: nullameno aspetto colla maggior ansietà nuove più calme, e di tanti guai, disgusti e pericoli cessati; e se Ella fosse sì condiscendente a volermene informare, io gliene avrei infinita gratitudine, e mi torrebbe da un grande travaglio — giacchè le dico francamente che vedere aggiungersi a tant'altro male anche simili angustie, e tali come io le so, in un essere sì delicato e sensibile, mi dà molti pensieri, che vorrei non avere, e neppure direi tutti.

La mia salute si risente di quest'aria greve, e non buona; s'aggiungono anche nuovi patimenti di cuore. La ringrazio dell'interessamento che Ella ha pei miei figli — stanno bene —. Mi dia, la prego, quanto prima Ella può, le sue e le altre notizie; mi continui il di Lei affetto, che mi è sì prezioso, e riceva coll'assicurazione della mia maggior tenerezza un abbraccio dalla sua Giuditta.

1 agosto 1835.

Fuori: Sig.ª Benedetta Rossi m. Franco (quondam Francesco?)
Genova.

LXII.

Giuseppe Mazzini a Giuditta Sidoli.

(Grenchen), 2 agosto 1835.

Ma chère — Je reçois ton n. 2. — Que répondre? — Mon Dieu! — Si je le pouvais, je volerais vers toi, t'embrasser, te soutenir, pleurer avec toi,

benir et maudire avec toi,chercher à te donner de la patience puisque cette stupide vertu est celle que les hommes nous imposent — et t'aimer comme je t'aime,mais comme tu ne peux pas le voir à toute heure, et à tout instant du jour.— Je sens dans mon coeur tout ce que tu éprouves : ta vie est la mienne ; ta vie intime, les luttes que tu soutiens, le désert qui t'entoure,je sais tout, je devine tout.— J'ai trop souffert, je souffre trop moi même pour ne pas apprécier tes souffrances et dans le moment, dans le quel je sens la solitude — la solitude de l'âme — péser sur moi de tout son poids, crois-tu que ma premiére pensée n'est pas à toi ? crois-tu que je ne me repéte pas « elle souffre tout cela,et elle n'a pas même la liberté de maudire ? » — Que si je ne t'en parle pas autant que j'y serais entrainé,c'est parce que je crains d'enfoncer le trait toujours plus avant dans ton coeur ; c'est parce que mes lettres emploient dix,douze jours à te pervenir,et que je crains de réveiller en toi le sentiment de tes souffrances dans un moment d'oubli —,j'il y en a dans ta vie ; c'est parce qu' il m' est pénible de m'appesantir avec toi sur ce que tu souffres quand je ne puis pas même t'offrir le peu que je pourrais te donner,larme pour larme,mon bras pour te soutenir,mon épaule pour t'appuyer,mes soins,mon regard,mon sourire,pour te prouver que tu n'es pas seule dans le monde.— Ta lettre est douce : les dernières lignes me sont chères comme la plus douce de tes caresses.— Je ne comprends pas bien la manière dont on voulait te pacifier avec l'autre, je crois la déviner par l'émotion que tu en a éprouvé, ma pauvre Judith ! Peut-être aussi me trompe-je ; mais je n'ose rien te demander — Quelle vie que la nôtre ! Moi,à qui tout mistère dans ton existence est fatal,Moi qui voudrais tout voir,tout savoir de toi,la pensée la plus intime,comme le geste le plus insignifiant,je suis condanné à ne te voir, a ne t'entendre qu'à travers un voile douteux,sombre,insurmontable !

Rien de ce qu'on dit,ou on pense de moi,ne me fait rien.— Je me trouve entierement indifférent à l'opinion des hommes ; le blâme,et la louange n'ont pas la moindre prise sur moi : comme homme je ne vois et n'ai jamais vu que le but général, le but sacré, la conviction qu'il est plus difficile à atteindre, la conviction que les hommes sont au dessous de ce qu'ils devraient être : — la conscience de la faiblesse,de la couardise, de l'ineptie autrui,me pèse,mais nullement rapport à moi.Pour moi,Joseph,la louange, le blâme, les accusations, le bruit du monde, qu'il soit favorable ou non,n'est rien.Je n' ai jamais attaché de prix qu' à ce que j'aime.Voilà pourquoi je t'ai bien souvent exprimé un vif regret de n'avoir pas pu obténir ta sympathie,ton approbation à ma conduite ; voilà pourquoi j'aurais donné le bonheur éternel,s'il y avait pour nous dans le ciel,ou sur la terre,ou ailleurs un bonheur éternel,pour être un avec

toi en tout.Que rien ne te fasse donc de peine de ce que l'on dit,ou l'on peut dire par rapport à moi.Je n'en parle,quand je t'en parle,qu'en historien,et tu sais bien qu'un mot d'amour,une caresse de toi, me vaut un monde,et non seulement contrebalance,mais efface toute autre impression.— Jai vù Jean,mais il est parti ; Augustin est encore avec moi (1), et il reste,il m'aime beaucoup.— Je crois que ma crise aura bientôt une solution : j'en ai un mot de chez moi,mot qui ne me plait pas,mais qui, qunt à la chose même,annonce l'envoi prochain de tout ce dont j'ai besoin.J'ai vu Ange aussi pendant une journée — toujours bon, toujours le même — L. est parti definitivement.Gustave est bon,mais fou,léger,artiste,puissant par l'imagination plutôt que par le coeur,et se laissant souvent entrainer à des actions qu' une conscience sévère repousserait, mais dont il ne calcule pas la portée. Au reste, nous sommes bien ensemble, quoique il m'ait aussii nvolontairement nui.— Le choléra m'a fait peur : il parait que positivement il est chez nous,en Italie,et que le premier point visité sera précisement Genes ; il y est déjà même à l'heure qu'il est.— Conçois tu cela? Devoir touiours,touiours trembler ! Rien de nouveau ici : la chaleur est toujours très intense,mais elle tend peut-être à diminuer un peu.— Il y a eu l'autre nuit un orage très fort.

Ce n'est pas entièrement du moins de ma crise financière que depend la détermition que je t'ai annoncée.— Il m'est impossible de m'expliquer ; mais j'éprouve le besoin de te dire ce dont tu ne devrais pa avoir besoin,que rien de moi ne peut changer,que je reste tel que tu m'as connu,que nul de mes devoirs ne sera oublié par moi,qu'individu,ou non, par tels moyens ou tels autres,je suivrai ma route, celle que mon devoir et ma conscience me tracient,sans déviation,sans la moindre oscillation : si j'ai quelqu'une de ces vertus que tu appelles chrétiennes, et qui ne sont au fond que des instincts de mon coeur, comme celui qui me pousse a mépriser et non à hair, je n'ai pas celle de la résignation.

On a offert de rentrer au Prince Emile Belgioioso ; on l'en a même prié ; on ne lui démandait qu'un mot,un mot,je crois,de simple requête : il l'a réfusé ; il a declaré qu'il ne rentrerait probablement plus jamais ; que seulement il croyait avoir droit à ses biens, et qu'on aurait bien fait de les lui donner.— Tu sais que cinq ou six émigrés de 1821 ont pu rentrer en Piemont : Collegne, S. Marsand et autres.

Ta santé va un peu mieux ; parles-m'en toujours.— Je tembrasse avec amour, et suis à toi pour la vie.

---

(1) I fratelli Ruffini.

LXIII.

Giuditta Sidoli a Gino Capponi.

Roma,6 agosto 1839.

Caro Gino — Volevo scrivervi jeri l'altro; non vi ho scritto per continenza, parendomi quel bisogno e quel modo di scrivervi, come nelle mie ultime, una sfrenatezza e una licenziosità da non dovermi concedere.— Parlano tutti della soddisfazione che deriva dal ricreare noi stessi e reprimerci: io in quel giorno ho provato invece tutto il contrario; poichè appunto per non avere appagata quella mia voglia, fui irosa, scontenta, abbattuta.— Ancora nella sera mi querelavo meco stessa e dolevo di non avervi scritto; e per far tacere quell'ombra di virtù che voleva confortarmi della mia abnegazione, provai a me stessa che a non scrivervi avevo fatto malissimo, e che dovevo anzi scrivervi. Sono due righe scritte quella sera che v'unisco per studio d'umana natura e di me; è strano quello che alle volte succede in noi stessi.— Voi mi chiamerete pazza: comunque mi sia, essere così è sovente lo stato mio — giacchè in questa vita vuota ed oziosa sono avvenimenti per me i miei pensieri, e i miei sogni realtà, e soffro in sanità d'animo per essi, come per male e guai, o per accidenti. Così mi trovo essere oggi bruna come la terra, scontenta di tutto, non volente di nulla, e amo dirvelo affinchè lo diveniate anche voi, me lo diciate, e io possa dopo sopra voi studiare, e conoscere me anche in questo.— Non v'è egli mai accaduto dopo avere vagheggiato un pensiero, un'idea, una cosa, di sorprendervi dicendo *sì, ma e poi?* Voi sarete sempre assai meno infelice di me, se quella sciagurata formola di delusione universale ancora non la conoscete. Per me, ho delle lunghe e intere giornate, nelle quali non le so opporre nulla.— Essa mi scompone, mi distrugge ogni cosa. Di salute vo discretamente: — qui fa il solito caldo, e pesa sul capo un'aria che schiaccia. Si comincieranno credo dimani molte preghiere e prediche per il Cholèra; generalmente lo temono assai. Per me non v'ho ancora pensato che una sol volta, mettendo il caso che esso s'avanzi, e giunga presso dove i miei figli, per incontrarlo. Siamo in Agosto, e dopo viene Settembre: capite, Gino, io voglio vedervi.— Con me non si fà da celia; io non fò nè dico mai nulla per celia, e in simili casi, la celia l'intendo egualmente poco che la ragione. Quelle cose a cui accennavo nell'ultima, riguardano i miei figli, l'avvicinarmi ad essi per conciliazione!!! Ora pensate come mi sto.....Non ve ne posso dire di più per ora non sapendone io stessa.— Ma questo avevo bisogno di dirvelo, benchè lo dovessi tacere. Voi fate di continuare a volermi bene, di conservare sempre memoria di me, comunque io m'avessi a scomparire dal mondo o per Cho-

lèra o per altro: — io vi vorrò bene, e non vi scorderò mai. Scrivetemi, ve ne prego, quanto prima potete, e sopratutto badate a che nulla s'opponga o ritardi il progetto. — Spero mi darete prestissimo le nuove di un altro vostro nuovo nipotino, e della buona salute delle vostre figliuole. — Per completare ogni cosa, in questi giorni, invece di quelle tali *letterine graziose*, ne ho avute delle *rancuneuses* a un nuovo modo: l'ultima però non era così, e rimediava a tutto (1). Mi pare che questo qui disdica assaissimo: non ve ne chieggo perdono, mio caro Gino, e ne so ben io il perchè.

Perchè scrivere? — Per parlargli, indicargli la natura di quelle cose affinchè egli non mi creda migliore che non sono, allontanarlo dal progetto di venire, mostrandomi capace di cose che forse gli dispiacciono; non lasciarlo arrestarsi su di una idea che il falso giudizio che può essere indotto a fare di me, gli fa accarezzare ed aver cara. Se egli ha dell'affetto, lo ha perchè mi ha vista già in molti momenti, nei quali m'ha potuto conoscere. — Io non agirò diversamente da come può dettare il carattere, che già in me egli ama ed apprezza. — *È dunque inutile scrivere.* — Ma era forse necessario per altre considerazioni che questa mia cosa può far nascere in lui, per riguardo a lui stesso, e forse rimuoverlo dal suo progetto. — Ma io ho bisogno di vederlo, comunque sia il risultato di questa cosa, e ho da vederlo; dunque debbo, dovevo scrivere.

Scrivetemi presto: sto male, e le vostre lettere mi fanno assai bene. — Addio.

P. S. — Unisco quel bocconcino di foglio. Capirete senza che lo dica che se io avevo quella strana, febbrile voglia di scrivervi, era per dirvi tutt'altro che cose serie e gravi, come allora feci credere a me.

Fuori: Al Sig. Marchese Gino Capponi

Firenze.

---

(1) Si tratta di G. Mazzini.

(*Continua*)

SEI LETTERE DI UN UFFICIALE PIEMONTESE

(Augusto Radicati di Marmorito)

1848-49

Achille Corbelli publicava or non è molto « il carteggio che, durante la prima guerra dell'indipendenza italiana tenne dal campo colla moglie il maggiore Augusto Radicati di Marmorito, dei Granatieri Guardie (1) », dandoci una breve biografia di questo discendente dell'illustre stirpe dei conti di Cocconato, che, nato il 23 ottobre 1805 secondogenito del conte Vittorio Amedeo e della marchesa Enrichetta Maillard de Tournon, morì il 22 gennaio 1871.

« Le lettere — edite dal Corbelli — che questo bravo soldato del nostro Risorgimento lasciava, in numero di cinquantanove, scritte a brevissima distanza l'una dall'altra, per la massima parte si riferiscono alla campagna del '48, proseguendo senza interruzione dal 26 marzo, cioè da quando si può dire s'era appena iniziato il movimento d'avanzata verso il Ticino, fino al 4 giugno, allorchè la moglie, cui questi scritti erano diretti, venne a raggiungere il Radicati a Valeggio per assisterlo nella cura della ferita riportata alla battaglia di Goito », per riprendere dall'11 luglio al 14 agosto 1848 e dal 19 al 26 marzo 1849 (2).

Noi aggiungiamo, a maggior dimostrazione del patriottismo del Radicati, altre sei sue lettere indirizzate ad un caro amico, al marchese Carlo Guarnerio Guasco di Castelletto (3), in diverse epoche del fortunoso periodo politico che va dal 1848 al 1854.

---

(1) A. Corbelli, *Lettere di un ufficiale piemontese dal campo* (*Augusto Radicati di Marmorito*) *1848-1849*, in *Rass. stor. Risorg.*, II, III, 499-565, maggiogiugno, 1915.

(2) *Ibidem*, 504.

(3) L. C. Bollea, *Silvio Pellico e il castello di Envie*, Pistoia, 1912; *M. D'Azeglio, il castello di Envie e gli amori di L. Blondel*, citato infra.

Dal grado di maggiore il nostro Di Marmorito era poi passato a quello di colonnello,e fu membro del Congresso consultivo della guerra e direttore della Scuola militare normale di fanteria in Ivrea.Infine si ritirò a vita privata, poichè « una malattia degli occhi,ch'egli stesso aveva contribuito ad aggravare ostinandosi a compiere i doveri del suo ufficio fino all' estremo contro la prescrizione dei medici, lo conduceva quarantottenne appena all' assoluta cecità (1) ».Perciò delle dodici lettere del Radicati — che si conservano nell'Archivio del castello di Envie (2),e fra le quali noi scegliemmo le sei di vero interesse storico — le ultime quattro,del 1854,non sono di pugno del Radicati, ma di una pietosa scrivana, forse della moglie o di qualche figliuola.

Delle sei lettere, che qui publichiamo, due sono della campagna del 1848,una è del 1849 e le altre tre del 1853-54.

La prima di tutte è del 2 aprile 1848 ed è datata da Cremona. Le informazioni in essa contenute corrispondono a quelle che forniva in quello stesso giorno alla propria moglie: ammirazione per le bellezze artistiche di Cremona — « Crémone est une ville admirable remplie de monuments magnifiques, surtout la cathédrale qui est une merveille »,scriveva alla consorte — e annuncio della partenza alla dimani per Mantova : « Nous répartirons demain pour Mantove où on espère enfin de rencontrer l'ennemi (3) ».

Preziosissima fonte di notizie è la seconda lettera del Marmorito al marchese Guasco: mentre alla moglie dà notizie sconnesse dell' assedio di Peschiera a più riprese il 14, il 15 e il 17 (4), qui invece le condensa in un solo scritto epistolare, arricchendolo di molte altre e di giudizî franchi, spontanei, dettati dagli avvenimenti stessi.Il numero dei proiettili lanciati dalle artiglierie sarde entro la piazzaforte di Peschiera e l'invito vano di resa intimato al suo governatore sono ricordati dal Radicati al-

(1) A. Corbelli, *Lett. di un uff. piem.*,502.

(2) Anche questa volta — come già ebbi a fare per diversi altri miei studî — invio il mio ringraziamento devoto alla gentildonna,attuale proprietaria del magnifico castello, alla marchesa Clementina Malabaila di Canale, n.Provana-Romagnano, contessa del S.R.I., che cortese mi ospitò.

(3) A. Corbelli, *Lett. di un uff. piem.*,522-523.

(4) *Ibidem*,529-530.

la moglie il 14 aprile; ma all'amico Guasco in tono canzonatorio rivela l'ingenuità delle mosse del Comando militare sardo,e accusa i Lombardi dell'insuccesso dell'artiglieria.

« On veut laisser l'ennemi faire tranquillement ses pâques et même peut-être se reposer jusqu'à la Pentecôte »,dandogli il tempo di rifarsi delle perdite, scriveva il 17 aprile alla moglie; e le stesse cose ripeteva al Guasco,ma con tale abbondanza di critiche, che ne abbiamo a sufficienza per comprendere non solo la perdita di tempo prezioso,ma anche molta parte degli insuccessi di quella campagna.Giudicati bene i primi fatti d'armi di Borghetto,di Goito,di Monzambano e di Valeggio, il Radicati accusava l'imprevidenza dei capi,per cui si era a Peschiera senza un parco d'assedio,che richiedeva troppo tempo per arrivare da Alessandria,mentre tentare di invadere il Veneto passando fra le fortezze era un esporsi ad avere la strada del ritorno tagliata da un'invasione della Lombardia.

Con leggera punta d'ironía il Marmorito chiamava Carlo Alberto « Re Italo o Sabaudo come più gli piace »,ma in pari tempo confidava nel successo finale dell' impresa guerresca, perchè « la causa è troppo bella e Dio protegge visibilmente l' Italia ».

Il 15 aprile egli scriveva alla moglie: « Hier on a arreté,je ne sais où, un courrier de l' ennemi.On s' est emparé de toutes les dépêches et au milieu il se trouvait un paquet de journaux.... Aujourd'hui,n'ayant plus rien à lire,je m'amuse à traduire tout ce qui concerne l'Italie ».Due giorni dopo al marchese Guasco offriva alcuni saggi di queste traduzioni, che erano improntate ad una profonda simpatía per l'Italia,che si voleva dallo scrittore austriaco libera come una necessità storica indispensabile per il bene dell'Impero.

« Hier il est arrivé Massimo d'Azeglio avec son bel uniforme de colonel d'état major romain »,annunciava il Marmorito alla moglie il 15 aprile,e al Guasco si faceva premura di rivelare le accoglienze fattegli, le notizie militari di cui era apportatore il D'Azeglio e un curioso incidente ch'era a questi occorso al campo di Volta (1).

(1) A. Sforza, *Massimo D'Azeglio alla guerra dell'indipendenza nel '48*, Modena,1911.Per conoscere il D'Azeglio nella sua giusta luce vedasi il mio *M.D'Az. e il castello d'Envie e gli amori di L.Blondel con G.Giusti*, in questa stessa puntata di *Il Risorg. ital.*

La lettera del 1849 non reca notizia della ripresa delle armi, perchè essa è del 30 maggio, ma non è meno priva di interesse: parla delle condizioni di salute del nuovo re Vittorio Emanuele II, che fu seriamente ammalato alla dimani della abdicazione del padre (1), come risulterà pure da altro mio breve studio storico (2), nel quale più a lungo sarà detto dell'altra importante notizia contenuta in questa lettera del 30 maggio, cioè della fucilazione del generale Ramorino.

Non privi di valore sono i cenni politici delle lettere del 27 dicembre 1853 e del 14 gennaio e 1 febbraio 1854 intorno alla Seduta Reale, alle condizioni di Genova republicana, all'emigrazione italiana nel Piemonte, alla morte del generale Poerio, ai moti valdostani contro il rincaro dei grani e contro la politica cavouriana, alla politica ecclesiastica del tempo, alla ingenuità del Re, alle leggi finanziarie, agli ultimi momenti di Silvio Pellico, al primo ballo di Corte cui fu invitata anche la borghesia, alla politica di Cavour accondiscendente verso l'indocile Genova per mansuefarla ed a certe piccinerie degli uomini grandi verso l'avversario marchese di Brignole.

Sono notizie queste sconnesse e slegate, ma che possono illuminare di una luce nuova qualche questione storica dubbia, data l'attendibilità della fonte da cui derivano. Ed ecco le sei lettere del Radicati di Marmorito:

I.

2 aprile 48. Cremona.

Caro mio Guasco,

Due parole dalla patria del tuo Gallina (3) per dirti che sono inquieto di tua salute ed impaziente di averne nuove. Scrivimene, se puoi, al Quartier Generale di S.M. in Lombardia. Credo sia questo il miglior indirizzo.

Dirai al Gallina che sono nell'ammirazione della sua bella patria e che ho già passato stamane due ore in S. Sigismondo e in S. Pietro. Nel resto del giorno vedrò il rimanente. Domani partiamo per Mantova, do-

(1) L. C. Bollea, *Il mistero dell'abdicazione del re Carlo Alberto*, in *Il Risorg. ital.*, N.S., VIII, 1 (= *Bsbs, Suppl. Risorg.* 5).

(2) L. C. Bollea, *Echi quarantotteschi della vita torinese*, di prossima stampa in questa medesima N.S. di *Il Risorg. ital.*

(3) Carlo Gallina era un amico del marchese Guasco.

ve,se a Dio piacerà,incontreremo finalmente quest'introvabile nemico. Se torno vivo in patria,ti racconterò delle cose curiose che ora non ho tempo di scriverti.

Addio, mio carissimo, mille cose affettuose a tutti di casa ed in ispecie alla sig.ra Virginia (1).Dirai pure a Gallina che sono d'alloggio in casa del sig.Torchiani, un signore il qnale ci colma,Checco ed io, di ogni sorta di premure e gentilezze.Checco è sempre alloggiato con me come mio ajutante maggiore,e capisci come me ne trovo bene.Egli m'incarica di salutarti caramente.Addio di cuore

Augusto tuo.

II.

17 aprile 1848.Volta.

Cerca se trovi sulla carta d'Italia questo miserabile punto geografico, e avrai il conforto di sapere, carissimo mio Guasco, dove a vece di palle vi muojono di noja tutti o la maggior parte de' tuoi amici guerreggianti.Da sei giorni vi prendiamo la muffa aspettando che Domeneddio si compiaccia persuadere quel tracotante di governatore di Peschiera che le piazze forti si devono rendere senza essere assediate.Ma guarda l'ostinato! Gli eroi Lombardi han trovato modo di persuadere il Re nostro che Peschiera si poteva e si doveva prendere con soli pezzi da otto; il Re nostro che non è ostinato (tant s'en faut) lo ha creduto ed ha fatto buttar dentro a quella piazza un millecinquecento palle che non han fatto altro danno che rovesciar qualche cannone e forse ammazzar qualche cannoniere: e quel comandante impersuadibile non s'è voluto persuader di nulla.E quando il nostro La Flêche fu mandato ad intimargli la resa, quel tedesco inconvincibile ha risposto che S.M. gli faceva grande onore, ma che egli comandante per S.M.I.R.A. non credeva aver ragioni più convincenti per render la piazza dopo il cannoneggiamento che prima.

Ed il Pascià poter di bacco,— colle code dentro il sacco,— alza i tacchi, — e se ne va!!! Questa,caro mio Guasco,è purtroppo a nostra confusione la relazione genuina dell'assalto di Peschiera, e per l'amor del Cielo non lasciarla penetrare a chi l'ignora,e che le fiamme del tuo camino se, come il mio, è ancora acceso, divorino questo scritto rivelatore di un tristissimo episodio delle nostre *victoires et conquêtes*.

Per quanto pare,è lecito credere che si voglia lasciare il nemico far tranquillamente la sua Pasqua, e forse anche il tempo pasquale.Infatti ecco la nostra posizione. Il Mincio è varcato. Le terribili posizioni di

(1) Virginia Della Rovere di Montabone era la cognata del marchese Guasco.

Borghetto, Goito, Monzambano, Valeggio e che so io, che hanno costato sforzi giganteschi e migliaja di combattenti ai migliori capitani del grand'uomo, sono rimasti in nostro potere quasi senza lotta. Le due bellissime giornate di Goito e Monzambano sono state puri e semplici *affaires d'avantpostes*, dove i nostri fecero prova di straordinario ardimento ed il nemico v'ebbe la peggio. Siamo dunque sul Mincio e la Lombardia propriamente detta ad eccezione di Mantova e Peschiera, che ne sono le porte verso il Veneto, è tutta intieramente *monda della presenza dello straniero*. Ma ora Maresciallo che si fa? Vi sono tre fortezze di primo ordine da prendere. Dov'è il vostro parco d'assedio? È bell'e pronto ed allestito ne' magazzeni d'Alessandria, ove vi vorranno quindici giorni per montarlo, quattromila cavalli o muli per metterlo in moto e quindici giorni per arrivar quì, se il tempo però non si muta e non rovina le strade. Lo volete aspettare? Bene. Ma intanto il nemico ha tutto il suo bell'agio per ristorarsi, rinforzarsi, rinvigorirsi fisicamente e moralmente. Non lo volete aspettare, e passate fra una piazza e l'altra per invadere il Veneto? Avrete quarantamila nemici, appoggiati a tre formidabili fortezze, alle vostre spalle che vi chiuderanno la via del ritorno e se ne andranno a Milano *senza manc vungess i stivai*. Guasco mio, chi se la cava in questo bivio? Aut, aut! alternativa inesorabile che farebbe sudare un Napoleone, altrochè un Re italo o sabaudo come più gli piace. Io non dispero per ciò, sai? Dico a te le cose come le vedo, ma non mi smarrisco d'animo. La causa è troppo bella e Dio protegge visibilmente l'Italia. Quello che mi persuade, più dei cannoni da otto e da trentadue, che l'Italia è redenta è l'opinione pubblica in Germania. Molti fogli tedeschi e due in ispecie di Vienna istessa si pronunziano formalmente sulla necessità per l'Austria dell'abbandono d'Italia. Vi ho letto co' miei occhi delle linee come queste che qui ti traduco letteralmente: « Lasciate l'Italia libera. Essa sarà così la migliore alleata di una Germania o di un'Austria libera, mentre in caso di una vittoria di armi austriache e di una violentata sommissione d'Italia i sentimenti de' due paesi mai potranno confondersi in naturale armonia. Austria non retrocederà certamente in faccia alle forze d'Italia riunite, ma questa guerra, ancor che coronata dalla vittoria, non farà altro che esaurire le rimanenti forze dell'Impero. Quindi se dovete riconoscere, e chi ne dubita più? che l'unione della Lombardia all'Impero non può essere che illusoria e che per nulla è necessaria all'andamento generale della Monarchia, e che mai coll'amore ma sempre e solamente colla violenza la potrete ritenere, abbandonatene il pensiero ecc. ecc. Se vi sarà pericolo per la Patria, non sarà già nella perdita dell'Italia, ma bensì nell'ostinata e violenta conservazione della medesima ».

Ed altrove: « Un'altra grave questione si agita sulla conservazione o la riconquista della Lombardia. L'inintelligenza della *bureaucratie*, il miopismo del terrorismo, la rabbia contro una polizia che non conosce nulla di sacro, han raccolto un'intiera nazione contro di noi, e se voi taglierete mille di quelle teste, ne nasceranno subito, come dall'Idra di Lerna, cento e cento altre migliaia. Ogni angolo di Lombardia aprirà una tomba per ogni tedesco che vi porrà il piede ecc. ecc. ».

E più avanti: « E che più? una guerra fatta per assoggettare una nazione libera è in contraddizione co' nostri nuovi principi, in contraddizione coll'idea di uno Stato Costituzionale che è l'espressione della volontà di tutti, in contraddizione perfino collo spirito germanico, il quale non può, non vuole accogliere nel suo seno alcuno straniero elemento. Lungi da noi il *rococò* di un secolo morto in cui le nazioni erano tenute qual proprietà de' regnanti ed i popoli qual mercanzia. Ad ognuno accordiamo i diritti della sua personalità, tal è lo spirito del nuovo tempo, epoca di giustizia e di umanità. Austria priva dell'ingiusta possessione d'Italia e di Polonia sarà assai più fiorente, più forte, più felice che coll'ingiusta schiavitù di quelle nobili nazioni ». Queste e molte altre simili parole, caro mio, non sono stampate a Milano, nè tampoco a Monaco, a Stoccarda, o a Francfort, città libere e democratiche e forse gelose della grandezza austriaca, ma a Vienna, a Presburgo, a Praga, nei tre gran centri dell'Impero. Ecco la vera forza d'Italia più che la congiunzione dell'Itala corona colla sacra tiara. Ed a proposito di tiara ti dirò che abbiamo avuto quì due giorni il nostro Massimo (1) rivestito di un bellissimo uniforme di colonnello pontificio. Veniva in missione di Durando presso il Re nostro. Un ex-capitano di Cuneo che manda ambasciatori a Carlo Alberto! Ha pranzato con noi dal nostro cantiniere e Cecchino si è al solito distinto colla sua politica e con quelle risate che sai. Pazienza per Massimo che è di casa, ma v'era anche un suo ajutante che doveva essere *tout chose*. Durando conduce, a detta di Massimo, diecimila buoni combattenti, fra cui quattromila Svizzeri valentissimi con buona artiglieria. Di Toscani ne verranno un tremila al più. Di Napoletani non ve n'è indizio: non si scapiterà per questo.

Otto o dieci giorni fa ho passato 24 ore col tuo Nicanore (2), e puoi pensare quanto quelle ore mi sieno andate a sangue. Fui staccato con due compagnie ed un cento cavalli ad un avamposto sul Chiese. La fortuna ha voluto che fosse destinato lo squadrone di Nicanore ove erano pu-

(1) Massimo d'Azeglio era amicissimo del marchese Guasco (L. C. Bollea, *M. D'Az., il castello di Envie e gli amori di L. Blondel con G. Giusti*).

(2) Nicanore Provana Romagnano aveva sposata Leopoldina, ultima figlia ed erede del marchese Guasco di Castelletto.

re altri amici miei.Abbiam passato tutto il giorno e parte della notte ragionando di Torino e de' nostri assenti.Chi non l'ha provata quella consolazione,non la può ben misurare.

Ritorno un momento a Massimo per narrarti un grazioso episodio *palpitante d'attualità* di cui fui testimonio.Uscendo da pranzo ecco farsi innanzi a Massimo uno di questi eroi di cui qui si formicola,e dirgli in tuono di troubadour:« Non è ella il Massimo d'Azeglio? » « Per servirla » risponde Massimo.« Mi permetta che le baci quella mano che.... ».« Oh! la scherza;non son mica un vescovo ».« Ebbene — soggiunge l'entusiasta — pazienza! potrò almen dire ai meno felice di me: l'ho veduto! ».Che te ne pare? *Après vous s'il en reste.*

Ho ricevuta la tua carissima che mi è stata proprio balsamica.Te ne fui e te ne sono tuttora riconoscentissimo e mi duole solo che nel tuo stato di debolezza ti ha dovuto certamente costar fatica lo scriverla. Mia moglie,che è esemplare di assiduità a scrivermi,mi dà sempre tue notizie e spero ti manderà a salutare come glielo ingiungo.Mi ha mandato il Daguerrotipo (1) suo e dei bambini e puoi capire quanto bene sia stato accolto.

Addio,mio carissimo Guasco.Voglia il cielo che il caldo faccia rimessione a' tuoi malanni.Lo spero e lo desidero col più vivo senso del cuore.Checco,Minghino e La Rovere ti salutano affettuosamente ed io ti abbraccio di cuore,pregandoti di ricordarmi alla Sig.na Virginia,Leopolda (2) ed agli amici tutti.

tuo Augusto.

III.

30 maggio 1849.Torino.

(3).....Quante cose in questi pochi giorni! La rivolta fa il giro di Germania,i Francesi si fanno battere dai Romani,la povera Italia in mano di chi se la vuole,e noi minacciati di un Re di quattr'anni! Misericordia! Per fortuna la minaccia va dissipandosi.Il povero Vittorio va migliorando: adagino bensì, ma senza retrocedere.Avrai avuto i particolari dell'esecuzione del *Martire*.Morì da buon cristiano: quest'è l'essenziale.Dal resto non so se la storia si occuperà di un'individualità così minima come quella del sig.Ramorino.Ma se avrà incidentalmente un giorno a farne menzione, credo non sarà per dare una mentita ai suoi giudici.Torino dorme come al solito.Meno la notte però che il giorno,

---

(1) Fotografia su vetro.

(2) Leopoldina era la moglie di Nicanore Provana Romagnano.

(3) Si scusa del ritardo nel rispondere.

essendovi non pochi ladri e borsajoli.....(1).La miseria è immensa e va ogni dì aumentando.....(2).Mille affettuose cose a tutti gli amici e alla sig.ra Virginia in capo, dicendomi sempre tuo di cuore.

Augusto R.

IV.

27 10bre '53.

(3).....La politique est absente.La Seance Royale a été comme toujours incolore,et on n'a même pas eu la ressource de louer la belle tenue de la Garde Nationale puisque ces messieurs étaient en palêtot à cause du mauvais temps. J'ai vu au cercle quelqu' uns des députés ministeriels genois, entre autres O.S.et Imp.S.t A.(4).Ils m'ont dit que Gênes va du mal en pire et que la *Màga* est le Vademecum de tout bon citoyen. Jl n'y a plus rien à ajouter après cela.

L'Emigration italienne a fait dernièrement une perte sensible dans la personne du général Poerio,qui — comme les journaux vous aurons dit — a eu une attaque d'apoplexie chez M.de Guiche et dont il mouru trois jours aprés « compianto da tutti che sentono italianamente ».Il y avait foule d'Italianissimi à son convoi, auquel figuraint par concession illégale du ministère deux bataillons d'infanterie.Je dis illégale parceque étant officier général en retraite, il n'avait droit à aucun honneur militaire. Mais l'état d'emigré constitue un droit supérieur a tous les réglemens. Puissent les 500 ou 600 cartouches qu'on a brulé en l'honneur du vieux soldat de Murat monter comme un encens expiatoire aux pieds du très haut et atiedir pour son âme les feux du Purgatoire... (5).Je t'embrasse avec la plus vive affection

ton aff.mo Auguste Radicati.

V.

Turin le 14 Janvier 54.

Mon cher ami,

(6)..... Depuis ma dernière lettre il s'est passé bien des événemens grâves,mais il est superflu de t'en parler,les joùrnaux ayant du t'en in-

(1) Racconta di essere stato una notte, di ritorno dal club, derubato di denari e orologio.

(2) Annuncia la compera di una villa e saluta.

(3) Parla dei teatri e balli torinesi, critica l'amministrazione municipale, racconta un affare Martini e parla di un figlio illegittimo del conte Cesare di Benevello.

(4) I marchesi Orso Serra e Imperiale di Sant'Angelo.

(5) Chiacchiere intime e saluti.

(6) Si scusa del ritardo.

struir bien mieux que je ne saurai le faire.Je veux parler des troubles de la Vallée d'Aoste et de Courgnè.Casal aussi a eu sa manifestation ; dans une réunion d'ouvriers et de gens du peuple on a crié : « Vive Montiglio et à bas Mellana »,et à un grand diner du même genre les mêmes cris séditieux qui ont soulevé les Montagnards de la Vallée d'Aoste y ont éclaté de toute part.Cela peut te donner la mesure de l'enthousiasme des classes inférieures pour le nouvel ordre de choses.Et en effet il est hors de toute qu'il suffirait d'un homme énergique pour enlever toutes les populations rurales au cris de « a bas les impôts », et ces messieurs de la place Château n'auraient qu'a se bien tenir et ils ne tiendraient pas bien long temps.

Que pense Mademoiselle Virginie des affaires des pauvres Turcs ? Avec tout l'amour que je leur porte et tout le bonheur que je leur désire,je ne puis me dissimuler que leurs draps sont de plus en plus troués.Tout le monde croit ici à la guerre générale,même les optimistes à tout prix. Pour notre compte nous avons assez à faire avec nos déplorables questions intérieures. Nous voila tout-à-fait en rupture avec Rome sans issue possible, du moins de bien bien long temps.Notre pauvre Sire,qui ne connait ni la valeur ni la portée des paroles d'un souverain,en a prononcés bon nombre de vauriennes à l'occasion du compliment de la nouvelle armée,surtout en matière de réligion. L'éstime va décroissant de jour en jour pour lui,et l'attachement à sa race doit necessairement diminuer dans la même proportion, et quand le pauvre Piémont aura perdu son unique et véritable Palladium, il sera au prémier qui voudra de lui, et,comme tout le en voudra, nous pouvons d'avance concevoir le sort qui nous est réservé..... (1).On parle de nouvelles lois de finances que le grand économiste,celui qui doit bientôt combler le vide des nos *quasi restaurate Finanze*, se propose de présenter au Parlement dans le courant de la section..... (2).Le pauvre Silvio Pellico (3) touche à ses derniers instans.Il a reçu les derniers Sacremens, et il ne lui restait hier qu' un soufle de vie. Certes il ne doit envisager sa fin prochaine que comme un repos long temps attendu, et sa mort sera celle du juste par excellence.

(4)....Ne doute jamais à l'attachement de ton amis

Auguste Radicati.

---

(1) Parla dei teatri di Torino nell'inverno 1853-54.

(2) Racconta dei balli nelle famiglie aristocratiche e di un suo viaggio a Genova, rovinata dalle innovazioni.

(3) L.C. Bollea, *Silvio Pellico e il cast. di Envie* cit.

(4) Fa saluti.

VI.

Turin le 1er fevrier 54

Mon cher ami,

(1).....Le premier bal de la liste civile a ressemblé a tous les bals de ce genre sans la foule qui n'y était par cette fois.Le nouvel intendant a fait les choses comme son prédécésseur, et peut-être mieux. C' était la prémière fois depuis *nos libértés* que l'élément bourgeois métait la main à l'oeuvre dans les hautes régions jusqu' ici infrachissables pour lui,et. contre l'attente générale la machine démocratique sous les éspèces de M.r le commendeur Nigra a noblement fonctioné.La Cour s' est retirée de très bonne heure,mais les danses se sont prolongués fort avant dans la nuit.Seulement comme il arrive lorsque les maîtres disparaissent, les assemblées même les mieux composées (et celle de la Cour d'aujourd'hui ne le sont pas toujours) se transforment aisément en bruyante cohue, et le palais de nos Rois depuis onze heures jusqu' à deux heures du matin ressemblait plutôt à une brillante et tumulteuse redoute qu' à la noble demeure des déscendents de Witikinde.La Cour se rendra le 15 à Gênes pour y donner un bal et revenir le lendemain à Turin. M.r de Cavour a exigé cette condéscendance ou pour mieu dire cette politesse Royale en faveur de ses *divoti suddili* Gênois en reconnaissance probablement de leur dévouement si connu à la monarchie Piémontaise, et de l'accueil surtout qu'il lui a été fait à lui Président du Conseil lors de l'arrivée du prémier convoi dans les murs de Gênes.Depuis quarante ans on sème les bienfaits pour ne recueillir que le mépris et la haine.....(2).Encore une lois odieuse etvex atoire proposée par le ministre de Finances pour combler les abymes des *quasi restaurate Finanze* (en voilà un canard, et des bons encore), une loi qui comme les précédentes lois de finances aussitôt proposées que votées ne comblent rien du tout, si ce n'est la patience et la longanimité du pays.À l'avenir nul individus fourni de pensions ne poura plus séjourner à l'étranger au de là de quatre mois sans l'autorisation du ministre des Finances au risque de perdre sa pension *à jamais ! ! !* Tout compte fait, cette mesure inqualifiable poura rapporter à l'etat de vingt à vingteinque francs par an.On a entendu frapper tout particulièrement le marquis de Brignole résident à Paris,et les personalités les plus odieuses comme d'ordinaire n'ont pas manquées dans le cours de la discussions. Il est vrai aussi que la veille ou le léndemain,afiln que les caisses de l'état ne réussissent

(1) Senso del silenzio; notizia dei teatri torinesi e di una seduta segreta alla Camera dei deputati per un deputato sorpreso in flagrante delitto... di orinare in luogo pubblico.

(2) Notizie di un amico morto e d'altri.

pas à déborder par suite de cette loi,on avait voté un dégrevement de tarif sur les céréales qui diminuira l'effectif de plus de 200.000 francs. Les voilà les economistes!ajoutons en faveur de la morale publique que la loi de Pensions n'a été qu'à une majorité de deux.....(1).Je viens d'apprendre à l'instant la fin,on peut bien dire bien-heureuse,de Silvio Pellico, qui s'est endormi hier soir dans le Seigneur après une longue et pénible agonie.Cette mort sera sans dout une *veritable* affliction pour toi,mon pauvre Guasco,mais *en verité* il aurait fallut de l'egoisme pour souhaiter à ce pauvre brave homme une prolongation de jours qui ne lui apportaient depuis bien long temps que des soufrances.Je n'ai pas des details sur ses derniers moments,qui on du être ceux d'un saint, mais je pense que tu en recevras d'autres parts,et que même a l'heure qu'il est tu les auras peut être déja reçus.....(2).Je te serre la main avec la plus vive affection

tou devoué
Auguste Radicati.

E nel ricordo dello sventurato Pellico si chiude questa breve publicazione epistolare, ricordo di due ancor più sventurati amici,il marchese Carlo Guasco di Castelletto,inchiodato nel suo bel castello di Envie dal male che non gli dava requie,e il conte Augusto Radicati di Marmorito, che già affidava questi ultimi messaggi affettuosi ad una mano amica,poichè la più oscura cecità l'aveva privato della possibilità di attendere direttamente ad alcuna forma di attività.

L.C.Bollea.

(1) Notizie di un ballo di beneficenza.
(2) Notizie di teatri torinesi e saluti.

Una lettera sconosciuta

DI

GIOVANNI PRATI

ALLA

CITTÀ DI TORINO

(1 ottobre 1865)

La lettera del Prati che qui ripublico è sconosciuta a chi di recente trattò di proposito del poeta di Dasindo (1); inedita no, perchè fu già stampata dove nessuno penserebbe di andarla a pescare: negli *Atti del Consiglio Comunale di Torino* del 1865. La lettera è bella, e merita di non esser trascurata oltre dai biografi del Prati, nè sperduta là dove nè studiosi nè cittadini torinesi vanno a cercarla: ecco perchè la ridò qui, a onore di lui e di Torino.

Illustrissimo Sig.r Sindaco

Ultimo degli Italiani nel resto, ma non secondo a nessuno nel rispettare ed amare questa mirabil Città, che fu a me pure asilo e tutela, anzi patria e famiglia per il corso di diciasette anni, sul punto di partire verso la nuova sede, dove mi chiama il dover mio, sento un vivo bisogno di rivolgere a Lei, Signor Sindaco, una parola di ringraziamento, per tutti quei beni, che oltre alla degna securtà dell'ospizio, provengono da ogni spezie di savi ordini e di virtuosi esempi.

Io, quanto a me, porterò meco una memoria ben dolorosa e profonda

(1) C. GIORDANO, *Giovanni Prati: studio biografico con documenti inediti e un'appendice di cose inedite e rare*, Torino. 1907 (severe recensioni in *Giorn. st. lett. ital.*, LII, 443, e in *Rass. bibliogr. lett. ital.*, XVI, 218 segg.), e G. GABETTI, *Giovanni Prati*, Milano, 1911 (recensioni abbastanza favorevole in *Giorn. st. lett. ital.*, LX, 342 segg.; aspra in *Marzocco*, XVII, 13). Non biografico B. CROCE, *Il tramonto di G. Prati*, in *La critica*, X, 1 segg.

di una Città che lascio, come dovessi lasciare il luogo dove son nato e dove riposano le ceneri dei miei.

E più anco mi affligge perchè la sorte non mi ha posto in grado di nulla avere operato, che meglio mi raccomandi alla benevolenza d'un paese, il quale fece sentire a noi tutti e per anni molti il benefizio di cittadini, e non un sol giorno il dolore di esuli.

Ma se il poco ingegno e l'arte mia mi concederanno una volta di condurre a termine qualche opera meno indegna di portar in fronte il nome di questa insigne e cara Città, sarò superbo e felice di aver consegnato a documento men fuggitivo la mia costante e seria e figlial gratitudine.

Per alcuni uomini, Signor Sindaco, fin anco le pietre di una dimora nobilmente amata, hanno linguaggi austeri e durabili: e queste della Città di Torino portano troppi segni di gloria e d'infortunio, perchè non pajano ad ogni generoso monumento da rispettarsi e ricordarsi in perpetuo.

Torino 1.° ottobre 1865.

Suo riverente G. Prati.

Comunicata la lettera dal Sindaco alla Giunta in seduta 5 ottobre stessa, essa così deliberava:

La Giunta

Accoglie con viva riconoscenza il nobile saluto rivolto alla nostra città dal distinto letterato, ed incarica il Sindaco di rendergli noti i di lei sentimenti ricambiandogli il commiato; e volendo sia serbata la memoria di tale atto di rara cortesia manda stampare nella raccolta degli Atti municipali colla presente deliberazione la lettera che ne forma oggetto in un colla risposta che gli sarà fatta dal Sindaco.

E la risposta fu:

Torino, 9 ottobre 1865.

Tra i danni che prova la Città di Torino nel cessare di essere la Capitale del Regno d'Italia è uno dei più dolorosi quello di veder partire molte illustri persone che venute nelle sue mura a prendere sede per dedicare alla patria la mente ed il cuore da gran tempo inscrisse nell'albo dei suoi più cari cittadini.

Ella è in questo novero, ed all'affettuoso addio che ora ci dona io non posso rispondere che con la significazione del più vivo rammarico.

Noi non abbiamo mai considerato come esuli gli italiani che venivano a respirare fra noi le aure amiche della libertà, ma li abbiamo sempre accolti come amici diletti: Ella poi dividendo le nostre sorti e con-

sacrando alla causa comune i pensieri e gli affetti,ha acquistato un pieno diritto alla nostra amicizia.

Torino ricorderà sempre con viva soddisfazione di aver dato ospizio fraterno al delicato cantore dell'Edmenegarda e non dimenticherà mai chi scrisse il libro delle Memorie e Lagrime in cui rivelò tutta la potenza del suo ingegno e il calore dell'anima sua gentile ed onesta.

Accolga Ella queste sincere espressioni a nome dei miei concittadini e mi creda *etc.*

L'originale della lettera del Prati e la minuta della risposta si trovano nell'*Arch. Com. di Torino, Gabinetto*, 1865.

FERDINANDO GABOTTO.

RECENSIONI

GIOVANNI SFORZA, *Il dittatore di Modena Biagio Nardi e il nepote Anacarsi*, Milano-Roma-Napoli, Società editrice Dante Alighieri, 1916 (*Biblioteca storica del Risorgimento italiano*, s. VII, n. 6).

Un veterano degli studî storici, Giovanni Sforza, ritorna su quella rivoluzione modenese del 1831 che è già stata oggetto più volte delle sue cure diligenti, e vi ritorna per dirci stavolta, col corredo di nuove notizie e di nuovi documenti, di quel Biagio Nardi che fece parte dei varî governi provvisorî susseguiti alla fuga del duca Francesco IV e venne acclamato « dittatore » la mattina del 9 febbraio. Il Nardi, nato nel 1768 ad Apella [frazione allora del Comune lunigianese di Varano, adesso del Comune di Licciana] da distinta famiglia locale, abbracciò dapprima per volontà del padre la professione ecclesiastica, ma poi se ne disciolse e si ammogliò, diventando a sua volta padre di numerosa prole, tra cui Emilio, avvocato, membro pur egli di un governo provvisorio, nel '59, e morto solo nel 1871. Biagio Nardi, dopo l'infelice esito della rivoluzione emiliana, riparò a Corfù e fu condannato in contumacia: invano chiese grazia, cercando dimostrare che l'opera sua era stata diretta precisamente a salvar Modena dal disordine e dal saccheggio: i suoi beni rimasero confiscati anche ai suoi figli, ed egli morì in esilio il 27 luglio 1835. Sono le sue lettere da Corfù, dal 16 aprile 1831 al 16 giugno '35, il nucleo centrale del libro dello Sforza, cui precede una larga introduzione e tien dietro una raccolta di documenti varî.

Ma ancora più che per quanto si riferisce a Biagio Nardi il lavoro dello Sf. è notevole per la parte che riguarda il nipote Anacarsi, uno dei compagni dei fratelli Bandiera nella spedizione di Calabria e nella tragica fine. Le notizie su Anacarsi Nardi dánno all'A. occasione di raccogliere e publicare, sia nella prefazione,

sia nell'appendice documentaria, molto nuovo materiale su quei fatti eroici; tranne chè bisogna confessare che le lettere di Attilio Bandiera al re di Napoli, ora testualmente publicate, e la leggerezza delle sue illusioni in merito, diminuiscono alquanto il prestigio di quella figura. Altri documenti interessanti sono le lettere dei consoli pontificio e sardo da Corfù circa la spedizione Bandiera, il carteggio fra il ministro Del Carretto e il principe di Scilla, e parecchie narrazioni sincrone, di varî di quei fatti.

In complesso, un volume utile ed importante.

FERDINANDO GABOTTO.

MATTEO MAZZIOTTI, *Ricordi di famiglia (1780-1860)*, Milano-Roma-Napoli, Casa Editrice Dante Alighieri, 1916 (*Biblioteca storica del Risorgimento italiano*, serie VIII, n. 5).

Questi *Ricordi di famiglia* del senatore Mazziotti sono interessanti, in ispecie i capitoli relativi a Francesco Antonio, padre del sen. Matteo, ed agli anni del suo esilio. Una cosa, però, non posso tacere. Che l'A., facendosi eco di rancori tradizionali in casa sua, se la pigli un po' troppo con i Guariglia, nemici della medesima, è comprensibile ed umano; ma che proprio, nel periodo francese e murattiano, il buon diritto fosse dalla parte dei Mazziotti, ed il torto tutto degli altri, non so vedere. All'infuori del conflitto privato, chi senta davvero italianamente, e non giacobinamente, deve provare maggior simpatia per coloro che combattevano contro lo straniero, sia pure per un re Borbone, che per coloro i quali si asservivano agli emissarî ed ai generali di Francia. Questo pare a me, e pare dover dire con la solita franchezza, per una lotta efficace contro la mala tendenza di troppi, di posporre gl'interessi d'Italia a quelli di nazioni momentaneamente amiche... quando dell'Italia hanno bisogno o fa comodo loro sfruttarla, come nel periodo 1799-1814. Del resto, verso la patria più di un Mazziotti ha vere benemerenze, specialmente il ricordato Francesco Antonio, se anche Torino non debba dimenticare che, non giunto in tempo pel voto del 23 gennaio 1865, volle nondimeno esprimere la sua adesione all'ordine del giorno che seppelliva l'inchiesta sui fatti di settembre '64, a tutto vantaggio della « Consorteria » settembrista, meritando così davvero di soccombere nelle elezioni dell'ottobre successivo: punizione dura,

ma giusta — ricordino quanti offendono comechessia e quandochessia la terra senza di cui non si sarebbe compiuto il nostro risorgimento.

FERDINANDO GABOTTO.

ALESSANDRO LEVI, *La filosofia politica di Giuseppe Mazzini*, Bologna, Zanichelli, 1917.

Libro di analisi profonda, questo di A. Levi su *La filosofia di G. Mazzini* è di quelli che non si possono riassumere e che dovrebbero venir discussi punto per punto con un'ampiezza di cui mi mancano lo spazio ed il tempo. Naturalmente, l'A. è un ammiratore del Mazzini, che ritiene, col Bovio, uno dei « fondatori di civiltà ». E certo il M., fatta astrazione da debolezze umane, di cui egli stesso era conscio, e di errori politici, che non volle quasi mai riconoscere, appare tanto più grande quanto più se ne considera il pensiero a preferenza dell'azione. La sua natura mistica e trascendentale doveva di necessità riguardare i problemi pratici della vita sotto l'aspetto che a lui più si confaceva, e così escogitare la soluzione di molti in maniera troppo spesso inattuabile, pur gettando, come tutte le grandi anime, tra gli errori stessi, semi di verità. Il L. vede tutto questo, lo intende e cerca esplicarlo e chiarirlo con copiosa dottrina di scrittori politici di ogni tempo e di ogni paese e con perfetta conoscenza degli scritti mazziniani. A proposito dei quali, però, si affaccia, anche qui, l'omai solita questione, la quale forse per l'esame del pensiero complessivo del M. ha meno importanza che per la storia prammatica della sua vita, ma nondimeno non cessa di esser grave sempre: la poca genuità delle edizioni di opere di lui, e sopratutto delle sue lettere publicate per lo più con mutilazioni e sconciature che ne fanno strazio peggiore di quello omai ben noto delle lettere del Cavour. Quando mai cesseranno tutti i riguardi politici e personali nella publicazione dei documenti del Risorgimento? Niuna parte è scevra di torto: monarchici e repubblicani, cavouriani e garibaldini, editori illustri ed oscuri, sono più o meno del pari responsabili. E allora ai lavori d'ordine generale manca la base sicura, se anche, ripeto, in certi casi, come nel libro del L., abbia, per la natura loro, a risentirsene un danno minore.

FERDINANDO GABOTTO.

ARTURO BINI e GIUSEPPE FATINI, *I canti della patria: la lirica patriottica nella letteratura italiana raccolta e commentata*, Milano, Casa Editrice Sonzogno, 1916, 2 voll.

Due volumi, l'uno di 342 pagine, l'altro di 484, costituiscono questa nuova raccolta di *Canti della Patria*, la più abbondante sì, ma non perciò la più completa nè la meglio fatta, fra tante altre consimili. Certo è una cosa buona questo insistere sulla lunga, costante, perenne tradizione nazionale italiana, tanto più di fronte a una scuola, rappresentata anche da studiosi insigni — e ne parleremo altra volta — che nega, o quasi, tale tradizione, oppur se in parte — bontà sua — l'ammette, le nega poi ogni efficacia, magari solo remota, sul risveglio della coscienza che precorre e matura il nostro Risorgimento. Ma è singolare che siano proprio gli autori della raccolta di cui ci occupiamo, proprio i signori Bini e Fatini, a scrivere che « la cagione essenziale del nostro Risorgimento civile e politico » fu la Rivoluzione francese; che solo per « i principî immortali che quella aveva banditi e propagati nel mondo », « per essi, veramente per essi, s'iniziò il movimento nazionale ». Non è qui il luogo di discutere questo travisamento giacobino delle origini del Risorgimento italiano: come ho detto, ne riparleremo altra volta, bastandomi qui di ripetere, poichè non si vuol intendere, che anche senza la Rivoluzione francese saremmo arrivati, in altro modo e più lento, ma imprescindibilmente, all'unità italiana sotto la Casa di Savoia, come fin dal tempo di Luigi XV prevedeva l'oculata (e oculata, perchè stizzosa ed invida) diplomazia francese. Stiamo al libro preso in esame, e di fronte agli elogî grandissimi, se anche accompagnati da qualche riserva, di chi divide il concetto informatore della « Prefazione » dei due autori, vediamo serenamente, ma seriamente, che cosa se ne deva pensare.

Sulla « Prefazione » non insisto, come non mi soffermo sulla miseria di certe annotazioni, per di più non sempre esatte, nè sui difetti o gli errori dei cenni biografici: tutto ciò, dal punto di vista di questa recensione, ha poca importanza. Grave appunto, invece potrebbe essere, e a taluno è parso, l'inserzione di molti componimenti poetici non solo di scarso valore artistico — il che, storicamente, vorrebbe dir nulla — ma anche di scarsa importanza per il contenuto, o relativi a sentimenti patrio cittadino, non na-

zionale,come la canzone di Chiaro Davanzati ed una pseudodantesca *A Firenze*,un sonetto di anonimo *A Siena*,un'altra canzone di Guido dal Palagio da capo *A Firenze*, un sonetto di Bernardino Baldi *Ad Urbino*, etc.Ma più gravi, indubbiamente, sono le omissioni, e sopratutto di testi essenzialissimi, taluno dei quali viene a contradire espressamente ad affermazioni dei raccoglitori: come,ad es.,che nel Quattrocento langua quasi del tutto l'espressione poetica del sentimento nazionale.Tale, in primo luogo,la omai celebre canzone di quella singolare figura d'uomo e di umanista che fu Tomaso (o,come lo si diceva nella sua città, Tomassio) Morroni,da Rieti:

Più volte lacrimose rime ho sparse,

che spera e saluta nell'ultimo Visconti,dopo la battaglia di Ponza,l'unificatore d'Italia; tale un'altra — credo tuttavia inedita in un registro dell'Archivio di Stato di Milano; opera di un riminese,che potrebbe essere Lorenzo da Montegambaro — in cui gli auspicî e le esortazioni s'indirizzano a Francesco Sforza,sebbene non ancora duca di Milano; tale,infine,il sonetto di Galeazzo di Tarsia (del quale la raccolta,o,meglio,il Bini,a cui si deve di preferenza il primo volume, dà solo un altro, ponendo il poeta nel Cinquecento inoltrato) per il ritorno di Ferdinando II di Aragona nel reame di Napoli dopo la ritirata di Carlo VIII:

Chi fia,Signor,che dietro a fida scorta,

— sufficiente a rendere definitivamente il canzoniere tarsiano a Galeazzo il *seniore* anzichè al più tardo nipote.

E poichè si è accennato alla poesia visconteo-sforzesca, perchè recar solo quattro degli otto sonetti di Francesco di Vannozzo,che formano un'unica corona? Forse che quelli a nome di Venezia,Ferrara,Bologna,sono meno significativi che gli altri a nome di Padova e di Rimini, se non di Roma? Di Braccio Bracci, il trecentista, non vi era nulla da dare? Nè di Antonio Beccari, ferrarese,nè del fiorentino Leonardo Buonafede? E dalle quattro poesie politiche anonime del secolo XIV publicate nel 1878 dal D'Ancona per nozze non vi era nulla,proprio nulla,da trarre? Così di Simone Serdini,accanto alla notissima — riferita — « Novella monarchia », era pur degna di stare per concetto e per forma l'altra canzone in morte di Gian Galeazzo:

Vinto dalla pietà del nostro male;

così di Panfilo Sasso, insieme col « Non dormir più, Leon », poteva, anzi doveva, leggersi l'altro sonetto:

Plorate super vos, Italiani.

Avanzando poi nel libro, trovo non abbastanza bene rappresentato il « momento » di Carlo Emanuele I di Savoia. Nulla del Chiabrera che lo riguardi, ma solo alcuni sonetti generici e la « verbosa canzone » — come la chiama il Bini stesso — a Nicolò Orsini da Pitigliano; Federico Asinari di Camerano e la sua canzone *All'Italia* sembrano nome e versi sconosciuti all'autore della raccolta che c'intrattiene; delle numerose poesie anonime del tempo, alcune delle quali vibranti davvero di sentimento nazionale, sono dati pochi saggi e — fatta eccezione per la bellissima *Italia a Venezia*, già attribuita al Marini, — neppure i migliori. Perchè, ad es., non trarre dal codice ashburnamiano 373 l'interessantissimo poemetto *I sospiri d'Italia*, già segnalato dal D'Ancona, che voleva publicarlo egli stesso? O non ristampare *L'Italia difesa* dell'« Accademico indisciplinato »? O l'*Oratione et esortatione militare fatta dal Ser.mo Duca di Savoia all'Italia inanimandola a ricuperare la sua libertà antica*? O *Le speranze d'Italia*, l'*Italia a Roma* e altre ancora accennate o riferite dal D'Ancona medesimo, dal Rua, da me?

Ma qui ci si affaccia una questione. Semprechè si tratti di Casa Savoia — e non solo di Casa Savoia, ma del Piemonte; anzi, come or si vedrà, del Piemonte specialmente —, gli autori della raccolta non si può dire ne tacciano di proposito — e come sarebbe possibile, anche col peggior animo del mondo? —, ma si mostrano volentieri trascurati più che di consueto. Ciò appare anche meglio nel secondo volume, dovuto principalmente al Fatini, come vien dichiarato. Non è, diciamo così, enorme, che in un libro intitolato *I canti della patria* etc. non figuri affatto Amedeo Ravina nè alcuno dei suoi *Canti italici*? *Clarina* del Berchet vi è, sì, *tutta*; ma in compenso di Antonio Peretti si dànno due poesiucole a Pio IX, non *I marchesi d'Ivrea e l'origine di Casa Savoia* con i versi significativi:

Del gran fiume d'Italia le rive
Dio retaggio ai tuoi figli consente:
la tua stirpe dall'Alpe nativa
scender deve cogli anni e col Po,

che ne ricordano altri del Carducci. E del Carducci stesso abbiamo qui le poesie del '59, non *Piemonte* nè *Bicocca di San Giacomo*! Eppure vi è un sonettino di Edoardo De Amicis sul *XX Settembre*, accanto a cui avrebbe potuto stare un mio, devo dire, o no? sonettaccio, sullo stesso argomento (1). Così non vi è nulla del Guglielmone, neppure dopo che l'uomo e i suoi versi sono tornati a rivivere in *Il Risorgimento italiano* per merito dell'Arnoldi. Troppo poco, del Carutti, è *La risurrezione d'Italia* (il titolo vero è *Risurrezione* soltanto), mentre di lui è tutto un volume di *Italiche*; e nulla nulla di David Levi, quantunque israelita e massone, ma piemontese; nulla delle tante, siano pure artisticamente scadenti, poesie di Carlo A-Valle, di Alessandria! Così sulla battaglia di Novara del '49 è dato un carme del Regaldi, con una pesante canzone di Narciso Feliciano Pelosini; non la mirabile *Rassegna di Novara* del Nigra, che figura solo per una « Barcarola »! Nè, accanto alle note terzine dantesche del canto di Sordello nel *Purgatorio*, ad altre del *Dittamondo*, ad ottave del *Furioso* e del *Rinaldo*, vi è, come vi dovrebbe essere, un'altra eccezione per le parole di Paolo nella *Francesca da Rimini* del Pellico — squarcio lirico indiscutibile.

Altre lacune singolari, del resto, si notano in entrambi i volumi. Del tempo della Rivoluzione francese in Italia sono, fra più, due anonimi reggiani, uno dei quali invita tutti i popoli d'Italia a « volare colle armi a Roma »:

A Roma, a Roma: ivi ergasi
di libertate il tempio;

l'altro più esplicito intona:

Una madre, un suolo istesso
Ci diè vita, ci sostiene;
È nemico al comun bene
Chi è nemico all'unità:

di essi nessuna traccia nei *Canti della patria* dei proff. Bini e Fatini. Del Monti non sono riportati, accanto ad altre cose, i noti versi del *Prometeo* sull'unità d'Italia; nulla di sentimento nazionale sincero, sia pure in forma orribile, si è trovato da pescare nel poema di Garibaldi; nulla nei tanti volumi del Cavallotti — ne-

(1) Qualche altra poesia patriottica a stampa — più d'una — è pure di me; omai vecchia come il suo autore.

anche la *Marcia di Leonida*! Ma ohibò! La *Marcia di Leonida*!

Stanotte vuole
Coi morti di Mentana — Leonida dormir.

Hanno un bell'esser stati republicani quei versi, quando furono scritti. Oggi Mentana è — o almeno era poco fa — un nome proibito per sovversivo quasi come ai bei tempi del Cantelli, buon'anima! Non per niente si dánno mano tutte le consorterie sfruttatrici di ogni tempo, di destra o di sinistra che siano. Ma, a parte la politica, è un fatto che, specialmente nel secondo volume di questa raccolta, si è lasciato fuori volentieri quanto di patriottico italiano potrebbe urtare il giacobinismo cis e transalpino. Il che, per me, con la poca simpatia per il Piemonte, non costituisce certamente un pregio del libro.

FERDINANDO GABOTTO.

VINCENZO GIOBERTI, *Ultima replica ai Municipali* pubblicata per la prima volta con prefazione e documenti inediti da G. Balsamo Crivelli, Torino, Fratelli Bocca editori, 1917 (*Biblioteca di storia contemporanea*, n. 9).

Un annunzio, soltanto; perchè la recensione vera e propria sarà fatta in una prossima puntata di *Il Risorgimento italiano* da persona in special modo studiosa e competente di cose giobertiane. Ma importa fin d'ora rilevare la singolare importanza della publicazione. L'*Ultima replica ai Municipali* del Gioberti si credeva perduta: il prof. G. Balsamo Crivelli ebbe la fortuna non solo di ritrovarne copia nella Biblioteca Vittorio Emanuele di Roma — un altro esemplare dovrebbe essere nella Nazionale di Parigi —, ma si ancora di riuscir a scoprire — e questo per merito di accurate indagini del B.-C. e di nuovi documenti da lui scovati — che si tratta della copia della stampa del 1852 donata dal Gioberti a Filippo Capone, poi ridomandatagli dall'autore, ma dal Capone ritenuta. È più singolare che tale copia sia rimasta qualche tempo nella principale biblioteca governativa di Roma senza che alcuno, prima del B.-C., siasi addato dell'importanza dell'opuscolo, pur segnato a catalogo!

Al testo, fedelmente riprodotto, il B.-C. fa precedere una elaborata e nutrita « prefazione », ricca anche di documenti inediti, e ne prende occasione per rilevare, sia pure molto cortesemente,

qualche inesattezza del compianto Edmondo Solmi e qualcuno dei consueti spropositi di Vittorio Cian. A proposito del Solmi e del suo tentativo di ricostruzione dell'*Ultima replica* in una rivista da me diretta e publicata da quella stessa *Società Storica Subalpina* che redige ora *Il Risorgimento italiano* (1), è bene avvertire che il felice ritrovamento del B.-C. solleva una questione d'ordine più generale: la poca sicurezza di certe ricostruzioni di testi che si credono perduti — quando non si tratti di semplici formule documentarie sicure —, pur se tentate da persone di particolare competenza e valore (2). Ed è una questione su cui è proprio bene fermar l'attenzione, anche fuori — e sopratutto fuori — del campo del Risorgimento, in cui il caso è più raro.

FERDINANDO GABOTTO.

---

(1) *Boll. st. bibliogr.-subalp.*, XVII, III-IV.

(2) Naturalmente, molte cose che il Solmi stabilì dover essere nell'*Ultima replica* giobertiana, vi si trovano, ed alcune anche testualmente, o quasi; ma parecchie pure egli suppose vi fossero, e non vi sono. Ad altri un più minuto confronto.

INDICE

MEMORIE E DOCUMENTI.

G. Balsamo Crivelli, La fortuna postuma delle carte e dei manoscritti di Vincenzo Gioberti (con quattro lettere inedite di re Carlo Alberto . . . . . pag. 665

L.C. Bollea, Un chiaroscuro fra il conte di Cavour e Luisa di Santarosa . . . . . » 548

» Ferdinando Dalpozzo e i moti del 1821 (*cont.e fine*) » 606

» Massimo d'Azeglio, il castello di Envie e gli amori di Luisa Blondel con G. Giusti . . . » 729

» Sei lettere di un ufficiale piemontese (Augusto Radicati di Marmorito): 1848-54 . . . . » 832

V. Druetti, Una lettera inedita di Carlo Botta . . . . » 722

G. Fuschini, L'ultima rivoluzione polacca e l'Italia . . . » 569

F. Gabotto, Una silloge di lettere del Risorgimento (1839-1873) . » 1

» Una domanda di rimpatrio di Luigi Ornato nel 1826 » 553

» Le dimissioni di Massimo d'Azeglio da consigliere comunale di Torino nel 1864 . . . . » 719

» Una lettera sconosciuta di Giovanni Prati alla città di Torino (1 ottobre 1865) . . . . » 844

I. Rinieri, Carteggio di Giuditta Sidoli con G. Mazzini e con G. Capponi nell'anno 1835 (*cont.*) . . . . . pagg. 695, 812

C. Salsotto, Bibliografia dell'Epistolario di Carlo Botta . . » 778

M. Tosonotti, Ancora della « Maga-Strega » . . . . . pag. 545

RECENSIONI.

G. Biadego, *Bibliografia aleardiana* (F. Gabotto). . . . pag. 568

A. Bini e G. Fatini, *I canti della patria: la lirica patriottica nella letteratura italiana* (F. Gabotto). . . . . » 850

G. De Ninno, *I martiri e i perseguitati politici di Terra di Bari nel 1799* (F. Gabotto) . . . . . » 563

V.Gioberti, *Ultima replica ai Municipali pubblicata per la prima volta con prefazione e documenti inediti da* G. Balsamo Crivelli (F.Gabotto) . . . . . » 854
A.C.Jemolo, *Stato e Chiesa negli scrittori italiani del Seicento e Settecento* (F.Gabotto) . . . . . » 560
A.Levi, *La filosofia politica di Giuseppe Mazzini* (F.Gabotto). » 849
G.Locatelli-Milesi, *Ergisto. Bezzi: il poema di una vita* (F. Gabotto) . . . . . » 725
M.Mazziotti, *Ricordi di famiglia (1780-1860)* (F.Gabotto). . » 848
G.Natali, *Idee, costumi, uomini del Settecento: studi e saggi letterari* (F.Gabotto) . . . . . » 560
Giuseppe Pasolini (1815-1876): memorie raccolte da suo figlio, 4ª ediz. (F.Gabotto) . . . . . » 726
L.Rava, *Le prime persecuzioni austriache in Italia; i deputati cisalpini del Dipartimento del Rubicone ai lavori forzati in Ungheria e alle tombe di Sebenico (1799-1800)* (F.Gabotto) . . . . . » 566
G.Sforza, *Il dittatore di Modena Biagio Nardi e il nepote Anacarsi* (F.Gabotto) . . . . . » 847

FRATELLI BOCCA Librai Editori, Via Carlo Alberto, 3 — TORINO

RIVISTA MUSICALE
ITALIANA

ANNO XXII — 1915

Condizioni d'Associazione:

La **Rivista** si publica in fascicoli trimestrali di circa 200 pagine ciascuno

Prezzo del fascicolo separato L. 4,50.

Abbonamento annuo per l'Italia: L. 12 Per l'Unione: L. 14

Annate complete in volumi L. 15 ciascuna

N.B. - Si spediscono numeri di saggio a richiesta.

BIBLIOTECA DI STORIA CONTEMPORANEA

Volumi in-16° con ritratti ed illustrazioni

Rosi M., I Cairoli	L. 5 —
Castellini G., Pagine garibaldine	» 4 —
De la Rive W., Il conte di Cavour	» 5 —
Colocci A., Paolo De Flotte	» 3,50
Ruffini F., La giovinezza di Cavour (2 vol.)	» 10 —
Ollivier E., La filosofia di una guerra (1870)	» 4 —
Ruffini P., Camillo di Cavour e Melania Waldor	» 3,50
Gioberti V., Ultima replica ai Municipali	» 3,50

PUBLICAZIONI DELLA SOCIETÀ STORICA SUBALPINA

BOLLETTINO STORICO-BIBLIOGRAFICO SUBALPINO. Ogni annata forma un volume da 400 a 500 pp. in 8° grande.

Annate I, II, III, IV, V, Lire **Quindici** ciascuna.

Annate VI, VII, VIII, IX, X, XI, XII, XIII, XIV, XV, XVI, XVII, XVIII, XIX. Lire **Dieci** ciascuna. — Un fascicolo separato L. 2,50 (doppio, L. 5).

Annata XX (in corso di publicazione). Abbonamento per i socî della *SSS* (quota anticipata) Lire **Dieci**; per i non socî — presso le Librerie *Fratelli Bocca* e *S. Lattes e C.*, Torino — Lire **Dodici.**

N. B. — Sono publicati:

Supplemento Risorgimento Italiano, NN. 1, 2 e 3: per i socî della *SSS* ciascuno Lire **Quattro**; per i non socî (pagamento anticipato) Lire **Sei**; presso la Libreria *Bocca*, Lire **Sette.**

Supplemento Risorgimento Italiano, N. 4: per i socî della *SSS* Lire **Due**; per i non socî (pagamento anticipato) Lire **Due** e cent. **Cinquanta**; presso la Libreria *Bocca*, Lire **Tre.**

Supplemento Savonese, NN. 1 e 2: per i non socî ciascuno Lire **Cinque**; presso la Libreria *Bocca*, Lire **Sei.**

Supplemento Genovese, N. 1, per i non socî Lire **Sei**; presso la Libreria *Bocca*, Lire **Sette.**

In corso di stampa:

Supplemento Savonese, N. 3.

Supplemento Astigiano, N. 1.

Supplemento Vercellese, N. 1.

BIBLIOTECA DELLA SOCIETÀ STORICA SUBALPINA

(Vedine l' elenco in fine di ogni volume di essa)

IL RISORGIMENTO ITALIANO

Nuova serie publicata dalla *SSS*. (VIII, I-IV, e IX, I-III = *Suppl. Risorgimento Italiano*, NN. 5-11): per coloro che non siano socî costitutivi o aderenti della *SSS*, rivolgersi esclusivamente alla Libreria *Bocca*, che fa agevolazioni convenute ai socî annuali della *SSS*.